



HISTOIRE

DE

L'ABBÉ DE RANCÉ

ET DE SA RÉFORME

HISTOIRE

DE

L'ABBÉ DE RANCÉ

ET DE SA RÉFORME

DIJON, IMPRIMERIE J.-E. RABUTOT, PLACE SAINT-JEAN.

HISTOIRE

DE

L'ABBÉ DE RANCÉ

ET DE SA RÉFORME

COMPOSÉE AVEC SES ÉCRITS, SES LETTRES, SES RÈGLEMENTS
ET UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS CONTEMPORAINS INÉDITS OU PEU CONNUS,

PAR M. L'ABBÉ DUBOIS

INNOCENT XI

JUGEANT LA RÉFORME DE LA TRAPPE.

« Sa Sainteté est persuadée que cette grande école, ce gymnase de piété et de pénitence que vous avez fondé, tournera non seulement au bien spirituel de votre Ordre, mais encore à celui de toute la France, et que ce sera une des gloires de ce siècle. »

(Lett. du card. Cibo, 15 mai 1678.)

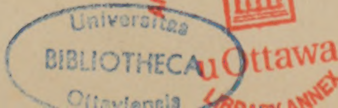
BOSSUET

JUGEANT L'AUTEUR DE CETTE RÉFORME.

« Je ne puis vous dire autre chose de lui, sinon que c'était un autre saint Bernard en doctrine, en piété, en mortification, en humilité, en zèle et en pénitence, et la postérité le comptera parmi les restaurateurs de la vie monastique. Dieu veuille multiplier ses enfants sur la terre! Il sera bien reçu de ceux qu'il a envoyés dans le ciel devant lui et en si grand nombre. »

TOME SECOND

PARIS
AMBROISE BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, rue Cassette, 20.
1866





HISTOIRE AUTHENTIQUE ET COMPLÈTE

DE

L'ABBÉ DE RANCÉ

ET DE SA RÉFORME

LIVRE VII

Depuis la publication du livre *Des Devoirs et de la Sainteté de la vie monastique* (1683), jusqu'à celle de *l'Explication de la Règle de Saint-Benoît* (1689).

CHAPITRE PREMIER

Manuscrit de l'abbé de Rancé sur la Sainteté et les Devoirs de la vie monastique ; il veut le brûler ; on en refait quelques copies ; on en communique une à Bossuet ; Mabillon le consulte (1681 et 1682).

Annoncer la publication d'un ouvrage de l'abbé de Rancé, c'est paraître, de prime-abord, le mettre en contradiction avec lui-même, et le présenter comme un homme qui a oublié sa résolution constante et tant de fois exprimée, de se renfermer dans le silence de sa profession. Si cette résolution n'eût pas été sincère, il lui eût été plus facile de suivre son goût dans les commencements de sa retraite ; lorsqu'il avait plus de santé et de temps ; quand il était dans toute la force de son talent, la vigueur de son esprit et la fleur de son imagination. S'avise-t-on de devenir auteur, pour la première fois, à l'âge de près de soixante ans, quand le corps, qui tend à sa dissolution, appesantit l'âme (1), et que l'on voit entr'ouvert devant soi l'abîme où l'on doit être englouti demain ? Mais comment a-t-il été amené à la chose qui lui répugnait le plus ? C'est ce que nous allons raconter.

Nous avons déjà dit que Dom Minguet, abbé de Châtillon, avait donné

(1) Marsoll., *Vie de l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 107.

sa démission pour finir ses jours à la Trappe. Son successeur voulut se préparer à entrer dans ses fonctions, en venant dans cette solitude puiser, comme à leur source, les vertus monastiques. Il s'appelait Claude Le Maître (1), religieux savant et pieux, d'un bon sens et d'un goût parfait. Tout ce qu'il entendit des saintes instructions que l'abbé adressait à ses frères, dans le Chapitre, sur les devoirs de leur profession, lui parut si solide, si lumineux, si énergique et, en même temps, si plein d'onction, qu'il regretta qu'on n'eût pas encore songé à les recueillir par écrit pour les conserver. Il communiqua sa pensée et son désir à l'abbé lui-même, et quoiqu'il se bornât à ne lui demander qu'un simple recueil, en forme de catéchisme, il ne put l'obtenir.

Plusieurs années après, Dom Rigobert, son secrétaire, son prieur, son ami, étant à l'infirmerie avec lui, ne cessait de le conjurer de ne pas résister plus longtemps à la prière que l'abbé de Châtillon lui avait faite autrefois. Il lui représentait qu'il ne pourrait bientôt plus instruire ses chers enfants au Chapitre, à cause de ses infirmités toujours croissantes; qu'il ferait alors pour eux, par ses écrits, ce qu'il ne serait plus capable de faire de vive voix, et qu'ils auraient de la sorte le bonheur de profiter toujours de ses leçons, et même de l'entendre encore parler après sa mort. Cette dernière considération le détermina.

Il n'avait jamais écrit ses conférences; seulement, comme il avait une profonde vénération pour les divines Écritures et un grand respect pour les SS. Pères, il se serait très sévèrement reproché de ne pas reproduire avec la plus scrupuleuse fidélité les passages qu'il leur empruntait, et il les transcrivait sur de petits carrés de papier. Cela resta plus de quatorze ou quinze ans dans ses cartons, sans prendre d'autre forme, et sans qu'il eût la moindre pensée d'en faire quelque chose de suivi. C'étaient autant de pierres, autant de débris épars qu'il fallait ramasser et coordonner. Il vit que le travail était immense; et il était sur le point de l'abandonner, lorsqu'on vint lui dire qu'un de ses religieux avait pris, pour son usage et son édification, beaucoup de notes en l'entendant au Chapitre. Il se les fit apporter, et, à l'aide de ces matériaux, il commença une nouvelle rédaction qu'il dictait à Dom Rigobert; mais il lui survint tant de lumières, il trouva tant de preuves si solides, tant d'autorités si imposantes, tant de touchants exemples; il eut surtout des aperçus si neufs et si frappants sur les causes des désordres des cloîtres, qu'il fut forcé de donner à son sujet de plus grandes proportions, et qu'il se décida à le traiter avec tout le

(1) Elu abbé le 26 octobre 1669, il ne prit possession qu'en 1671, et mourut le 7 août 1693. (*Gall. christ.*, t. XIII, p. 1326.)

soin et tout le temps nécessaire. Comme il ne pouvait y travailler que par intervalle, ce ne fut qu'après deux ou trois ans qu'on put en avoir une bonne copie (1).

On conçoit combien cet ouvrage dut être goûté et admiré des bons religieux, aussitôt qu'il commença à circuler dans les cloîtres de la lecture. Ce fut cette admiration même qui faillit le ravir à la postérité, comme on va le voir. Nous avons dit que l'abbé de Rancé avait toujours été attaché cordialement à ses précepteurs, surtout à M. Favier. Celui-ci était déjà venu à la Trappe, une première fois, au mois d'août 1669 (2); il y revint, cette année, malgré son grand âge, et on le combla de marques de politesse, de respect et d'affection (3). Il entendit parler du manuscrit, et demanda avec tant d'instance la permission de le lire, que l'abbé de Rancé ne crut pas devoir la lui refuser; mais ce fut à la condition expresse qu'il ne le communiquerait ni n'en parlerait à personne. On comprend avec quelle avidité M. Favier dut s'en saisir et le dévorer. Après quelques heures d'une lecture toute d'entrain et d'enthousiasme, entendant la cloche qui l'appelait au réfectoire, il se fit violence pour s'arracher à ces chères pages, et laissa le cahier tout ouvert sur la table de la chambre des hôtes, sans penser à en fermer la porte (4).

Un maître brasseur de Caen, qu'on avait appelé à la Trappe pour monter la brasserie dont on a déjà parlé, aperçut ce cahier sur la table des hôtes. La curiosité l'ayant tenté, il entra et se mit à lire à son aise. Il avait un certain talent, et était bien capable d'apprécier les œuvres d'esprit. Tout absorbé par sa lecture, il ne vit pas l'abbé de Rancé qui était à la porte, attendant M. Favier; et, se croyant sans témoin, il s'écria tout hors de lui-même : « *O le beau livre sur la sainteté des moines et contre leurs dérèglements!* » Sur quelque bruit que fit l'abbé pour lui

(1) Tout ceci est extrait du livre que M. l'abbé Maupeou avait écrit en réponse aux *Entretiens de Timocrate et de Philandre*, p. 91. Il voyait souvent l'abbé de Rancé et fréquentait la Trappe. Voir aussi Marsoll., *Vie de l'abbé de la Trappe*, t. II, l. IV, p. 109; — Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. III, p. 207 et 208.

(2) Gonod, *Lettres de Rancé*, p. 35 et 37.

(3) Il s'était un peu plaint la première fois. — « Je ne sais pas pourquoi vous me dites, lui écrivait l'abbé de Rancé, que nous avons traité MM. de Tillemont et Gérard avec plus de privilége que vous. Dans la vérité, hors le premier, qui parla à son frère encore novice, ils ne parlèrent qu'au religieux qui a le soin de recevoir les étrangers. Ce que je peux vous dire est qu'ils furent ici huit jours et qu'ils ne mangèrent au réfectoire que le dernier jour seulement, quoiqu'ils me témoignassent le désir de ne point manger ailleurs. Je vous supplie de croire que nous vous considérons toujours autrement que les autres, et que, s'il peut y avoir de la distinction, elle sera toujours pour vous, de ma part, et au préjudice de qui que ce soit. »

(4) Maupeou, t. II, p. 26; — Le Nain, t. I, l. III, c. v, p. 208.

faire comprendre qu'il n'était pas seul, il se retourna, et, sans se déconcerter, il lui dit : « *Je n'ai jamais rien lu de si beau et de si admirable! le livre de l'Imitation n'est pas plus touchant* (1). » Chose étonnante! c'était un protestant qui parlait ainsi : Dieu l'ayant permis pour la confusion de tant de cénobites relâchés, qui ont dédaigné de le lire, ou qui ne l'ont lu que pour en condamner les principes et en flétrir la doctrine.

L'abbé de Rancé prévit les conséquences d'une pareille aventure : il craignit que cet homme n'allât publier dans le monde qu'il s'érigeait en censeur des moines, lorsqu'il ne pensait qu'à instruire ses frères. Pour que ces cahiers ne fussent plus exposés à tomber sous une main étrangère, il s'en empara et vint hardiment les jeter au feu dans l'appartement où était Dom Rigobert. Il les regardait brûler d'un visage riant, tenant le pied dessus pour qu'aucun ne pût échapper.

M. Favier, survenant à cette scène, comprit, par les signes que lui fit Dom Rigobert, qu'il s'agissait du manuscrit dont il avait commencé la lecture, et il se précipita pour l'arracher aux flammes qui n'avaient pas encore pénétré toute l'épaisseur du papier. On en sauva quatre-vingts ou cent feuilles plus ou moins endommagées. Alors, reprenant l'ancienne autorité qu'il avait autrefois sur lui durant son enfance, M. Favier lui adressa quelques reproches assez durs : « Voilà, lui dit-il, une belle action que vous faites-là, M. l'abbé! n'avez-vous point honte?.... Vous venez de céder à une tentation dont vous devriez rougir, et vous en riez; vous devriez en faire pénitence, puisque vous réjouissez l'enfer qui en bat des mains : ce sera une tache éternelle à votre vie, si vous ne la réparez au plus tôt (2). »

Il écouta ces rudes paroles avec toute la patience et l'impassibilité d'un chrétien que les reproches les plus sanglants ne peuvent atteindre, quand il ne croit pas déplaire à son Dieu.

Mais comment réparer ce que le feu avait détruit?.... Ses religieux employèrent prières, supplications, instances, larmes et tout ce qu'ils crurent le plus capable de toucher le cœur de leur père et de leur maître, afin de le fléchir et de le décider à refaire, pour ainsi dire, un ouvrage qui avait causé dans leur désert une joie qu'on ne peut exprimer, et renouvelé leur ferveur. Il crut devoir céder; mais en leur déclarant sa résolution, plus ferme que jamais, de n'en laisser rien publier. A peine fut-il recomposé à l'aide des fragments et des notes dont nous avons parlé, ainsi que des

(1) Maupeou, t. II, l. IV, p. 26. Ce maître brasseur s'appelait *de Bonnefoy*.

(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. II, l. III, c. V, p. 208 et 209; — Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, l. IV, p. 26 et 27.

débris de la première copie épargnés par le feu, qu'il en ressentit comme des remords, et que la pensée lui vint encore de le brûler et de le détruire pour jamais (1). Il tremblait qu'un écrit qui nétait destiné qu'à ses religieux, ne finît par pénétrer dans le monde et n'y fît de l'éclat.

Il y avait à la Trappe un séculier appelé Maisne, originaire de Châtillon-sur-Seine, et qui avait été longtemps premier clerc chez M. Louis, avocat au Grand-Conseil, rue des Cinq-Diamants, à Paris (2). Dégoûté du monde, il était venu un jour annoncer à son patron qu'il était résolu de le quitter pour se faire Trappiste. Quelques infirmités ne lui avaient pas permis d'être admis au nombre des religieux; alors, il avait demandé, comme une grâce, d'être reçu parmi les *Donnés*, c'est-à-dire ceux qui, sans faire de vœux, se donnaient à la maison pour y prier et y travailler selon leurs forces.

« C'était, dit Saint-Simon, un homme qui avait beaucoup de lettres, infiniment d'esprit, de douceur, de candeur, et l'esprit le plus gai et le plus aimable (3). » Voici ce qu'en dit un pèlerin qui l'avait vu et entendu, à la Trappe, vers l'an 1688 : « Pour vous faire le portrait de M. Maisne, c'est un homme de quarante-cinq ans, d'une taille médiocre, un visage long, de grands traits et de gros yeux à fleur de tête, avec des lèvres épaisses; et, pour le peindre d'un seul trait, c'est une physionomie pareille à celle de M. l'abbé Ménage. Son habit est une grosse bure, une cravate de toile de coton et une perruque courte, avec une grosse calotte grise qui lui couvre les oreilles, à cause du voisinage des étangs et de l'humidité de l'air. Pour l'esprit, il l'a d'une délicatesse au-dessus de tout ce qu'on peut dire, un sens droit et juste, beaucoup de présence et de facilité, des expressions vives et agréables, et un certain tour qui marque beaucoup d'imagination (4). »

L'abbé de Rancé prit M. Maisne pour son secrétaire. Il lui dictait souvent les réponses qu'il avait à faire, le chargeait de prendre à la bibliothèque les notes dont il avait besoin, de tenir les comptes des recettes et des dépenses de la maison, de recevoir quelquefois les étrangers. Ce fut bientôt un personnage important, non précisément par son emploi et la confiance dont il jouissait, mais par son esprit, sa politesse et les grâces de sa conversation qui charmaient tous ceux qui venaient à la Trappe. Nous avons retrouvé une quinzaine de ses lettres, qui renferment des

(1) « Il voulut le brûler une seconde fois, » dit Le Nain, t. I, p. 209.
(2) Portefeuille du R. P. Léonard de Sainte-Catherine, Biblioth. Imp.
(3) *Mémoires*, t. II, p. 225.
(4) *Relation d'un voyage à la Trappe*, p. 487, t. IV des *Relations*.

beautés de premier ordre; ce sont comme des éclairs de cette brillante intelligence cachée dans la nuit du cloître.

M. Maisne fut souvent un auxiliaire très utile à l'abbé de Rancé. Ce dernier lui fit écrire sous sa dictée presque tout l'ouvrage dont nous venons de parler, et lui permit d'en tirer deux ou trois copies qui circulèrent dans le cloître. Mais il n'était pas sans inquiétude de conscience à ce sujet. Plus ses doctrines monastiques, plus ses pratiques étaient sévères et éloignées des coutumes alors presque généralement suivies, plus il craignait de s'être trompé. Il sentit le besoin de consulter un homme de sagesse, de science et d'autorité. Il ne lui fallut pas réfléchir bien longtemps pour voir qu'il ne trouverait jamais personne qui fût plus capable, plus compétent, plus discret et plus bienveillant que Bossuet. Il se proposait de lui communiquer un jour son manuscrit; mais combien ne dut-il pas être étonné, lorsqu'il apprit qu'il en avait une copie, qui lui avait été adressée par quelqu'un qui ne voulait pas être connu. Il chercha vainement à savoir comment la chose s'était faite; le secret fut si bien gardé, qu'il ne put rien découvrir (1). Il se contenta de conjurer le prélat de lui dire son avis sur le fond des matières et des choses, et sur les instances que ses religieux lui faisaient pour livrer l'ouvrage à l'impression, ce qui lui répugnait absolument.

Bossuet avait déjà fait trois ou quatre voyages à la Trappe, avant d'être évêque; ses lettres montrent assez que son intention était d'y passer quelques jours tous les ans. S'il ne put pas toujours exécuter ce pieux dessein, au moins est-il certain qu'il est venu à la Trappe environ dix ou douze fois (2), y restant chaque fois l'espace de huit jours. Il y revenait toujours avec un nouveau bonheur : ce qui lui faisait dire, *que c'était le lieu où il s'aimait le plus après son diocèse.* Il écrivait que ces douces retraites étaient *une des joies de sa vie* (3).

S'il trouvait d'abondants aliments pour sa piété dans une communauté si bien réglée et si animée de l'esprit des saints, celle-ci ne recevait pas une moindre édification de la vie qu'y menait un si grand prélat. Il assistait à toutes les régularités, à commencer par Matines. La manière si digne et si solennelle dont il voyait célébrer les offices divins avait un

(1) Bossuet a dit : « On m'a mis votre ouvrage entre les mains... J'ai dit à M. l'archevêque de Paris que j'avais eu le livre sans votre participation..... » — On n'a rien pu savoir de plus, comme nous le voyons par les lettres de l'abbé de Rancé.

(1) M. de Bausset n'en compte que huit (t. XX, p. 308 des *Œuvres,* édit. Besançon, 1841); il ignorait toutes celles antérieures à 1682, dont parle M. Floquet (*Etudes sur Bossuet,* t. III, p. 438 et 439).

(3) Voir les *Lettres de Bossuet,* et Le Dieu, *Mém. et Fragm.*, p. 199 (édit. Guett.).

charme particulier pour lui ; il était singulièrement frappé des longues pauses des Complies, qui sont de la moitié de la durée de la récitation ordinaire d'un *Ave Maria,* à l'astérisque et à la fin de chaque verset. La psalmodie qui venait seule troubler le silence de cette vaste solitude, le chant si imposant et si majestueux du *Salve Regina*, qui dure un quart d'heure, après le coucher du soleil, alors que l'église n'était plus éclairée que par les derniers reflets du jour ! « Ces sons tendres et perçants le pénétrant d'une religieuse mélancolie, dit l'abbé Le Dieu, de ses yeux coulaient en abondance ces pleurs qu'il est si doux de répandre (1). »

« Étonné, ravi, dit M. Floquet, de tout ce qu'il remarquait dans cette nouvelle Thébaïde ; attendri de *voir ainsi revivre en son temps l'esprit de ces anciens moines dont le monde n'était pas digne,* la Trappe était pour lui *la plus sainte maison qui fût dans l'Église.* Combien il était heureux de retrouver dans l'abbé de Rancé, l'ancien compagnon de sa jeunesse, *un autre saint Bernard, en doctrine, en piété, en mortification, en humilité, en zèle, en pénitence ; le plus parfait directeur des âmes dans la vie monastique qu'on eût connu depuis l'immortel abbé de Clairvaux* (2). »

Le régime de Bossuet était celui des religieux, sans adoucissement ; il le suivit jusqu'à l'âge de soixante-neuf ans. Ce ne fut qu'à l'un de ses derniers voyages qu'il se permit l'usage d'un peu de vin. Après Vêpres, les deux amis se séparaient de la compagnie pour s'entretenir ensemble. On prenait l'air à la promenade sur la jetée de l'étang ou dans les bois (3).

Bossuet et l'abbé de Rancé, après avoir débuté ensemble en rivaux dans la carrière des sciences ecclésiastiques, se retrouvant, au déclin de leur vie, dans une vallée sauvage du Perche, l'un prince de l'Église et de l'éloquence, l'autre Père spirituel de quelques pauvres moines, se promenant dans les sombres sentiers des forêts, sur le rivage des étangs battu des flots, ou assis sous quelque grand chêne, conférant ensemble de Dieu, du Ciel et de l'éternité, nous rappellent saint Basile et saint Grégoire dans les solitudes du Pont, priant, conversant à l'ombre des platanes. Bossuet à la Trappe, c'est le génie au désert se retrempant dans le silence et l'oraison, s'électrisant au contact du froc. Bossuet enlevé à la retraite où il avait vécu jusqu'à quarante-trois ans, et jeté au milieu des cours, se retrouvant à côté de l'abbé de Rancé, qui s'était arraché à la cour et au monde, qui avait renoncé à toutes les faveurs de la fortune

(1) De Bausset, p. 309, gr. in-8°. M. Floquet, t. III, p. 439 (Ms Le Dieu).
(2) Voir Bossuet, lettres du 10 août 1677, du 28 janvier 1701.
(3) *Mémoires et Journal de l'abbé Le Dieu,* publiés par l'abbé Guettée, t. I, p. 197 et 198.

pour habiter les tombeaux, offre à nos regards et à notre admiration une des scènes les plus curieuses, les plus instructives et les plus imposantes du XVII[e] siècle.

L'abbé de Rancé regardait l'arrivée de ce grand évêque dans son monastère comme une véritable grâce de la Providence : sa réforme, tant critiquée et tant combattue par le monde, recevait à ses yeux l'approbation la plus solennelle de la présence d'un homme de ce mérite, qui en suivait les exercices avec la fidélité d'un pieux novice (1). Aussi, un an avant sa mort, disait-il à M. de Saint-André, grand-vicaire de Meaux : « Je mourrai content, si je puis le voir encore une fois ici, et recevoir sa sainte bénédiction. »

Les Bénédictins s'occupaient alors de ces grandes et magnifiques éditions auxquelles ils ont attaché leurs noms avec un reflet de gloire et d'immortalité. C'étaient autant de monuments de patience, de critique et d'érudition. Les œuvres de saint Bernard avaient d'abord fixé leur attention, et Mabillon en avait été chargé (2). Malgré toute sa science, sa sagacité, sa pénétration, il s'était arrêté devant des difficultés assez graves. Mais à qui recourir, qui consulter, quand on s'appelle Mabillon et qu'on est embarrassé? Il y avait en France un monastère où l'on retrouvait, disait-on, le premier Clairvaux, et dont l'abbé était regardé par beaucoup de gens comme un autre saint Bernard. Nulle part les ouvrages de ce grand saint n'avaient été sûrement plus étudiés et plus approfondis que là; nulle part on ne devait mieux comprendre son esprit et connaître sa pensée.

Mabillon s'adressa donc à l'abbé de Rancé pour savoir si les sermons de saint Bernard avaient été écrits tels qu'ils avaient été prononcés, si toutes ses lettres étaient réellement de lui, et particulièrement la fin de la soixante-dixième. L'abbé commençait sa réponse par un acte d'humilité : « Je ne mérite point, disait-il, l'opinion que vous avez de moi, ni les marques obligeantes que vous me donnez de votre bonté et de votre estime (3)..... Quoiqu'étant persuadé qu'ayant autant de connaissances et de lumières que vous en avez, il est inutile de chercher ailleurs ce que vous ne trouvez point dans votre propre fond, je ne laisserai pas de vous dire mes pensées, puisque vous le voulez. »

Il avoue que, quand il lit les sermons de saint Bernard, le style, les

(1) Le Dieu, *Mém. et Fragm.*, t. I, p. 197 (Guettée).
(2) Imprimée en 1690, en 2 vol. in-fol., réimprimée en 1718.
(3) Biblioth. Impér., résidu Saint-Germain, t. VIII, 1235. Lettre inédite.

termes et les manières de s'exprimer ne lui donnent point d'autre idée que celle d'un homme qui parle, et il ne peut croire autre chose, sinon, que la langue dans laquelle nous les avons, est celle dont il s'est servi pour les prononcer. Cependant on voit, dans les premiers statuts de l'Ordre qui règlent la conduite des convers, qu'ils assistaient au Chapitre des religieux de chœur les dimanches ou les jours de sermon. Or, il est certain, d'après les plus anciennes histoires, que les convers étaient des gens grossiers, ignorants, *idiots*, qui ne savaient pas lire, et auxquels il n'était pas permis d'avoir des livres et d'apprendre autre chose que le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et le *Miserere* (1). Ils étaient souvent aussi nombreux que les religieux : donc il faut, par nécessité, que saint Bernard ait usé d'une langue vulgaire, comprise de tous, et qu'ensuite, il ait traduit ses sermons en latin, après les avoir prêchés. Si ce n'est qu'on voulût dire que la langue latine était si commune en ce temps-là qu'elle n'était ignorée de personne, et qu'on pouvait être ce qu'on appelle *idiot*, et ne pas laisser de l'entendre.

Mabillon n'a pas été de cet avis : il a cru que les sermons de saint Bernard avaient été prononcés comme ils sont écrits, et que les disciples de ce saint les avaient copiés dans la même langue qu'ils avaient été prononcés. Il en donne pour preuves, la ressemblance du style avec celui des autres ouvrages du même saint; ensuite, l'usage où l'on était dans ce temps-là, chez les Chartreux, de prêcher en latin, quoiqu'ils eussent aussi des frères lais. Enfin, ce que dit le saint dans son sermon cinquante-quatrième sur le Cantique des Cantiques, doit s'étendre à tous ses autres sermons : *Scripta sunt ut dicta sunt, et excepta stylo sicut et sermones cœteri, ut facile recuperetur quod forte exciderit.* A l'égard des frères convers, qui, certainement, étaient entièrement étrangers à la langue latine, Mabillon pense que saint Bernard leur faisait des discours particuliers en langue romane, qui était un français corrompu dont le vulgaire se servait alors.

La difficulté n'était point résolue, selon nous : l'abbé de Rancé pouvait demander pourquoi tous ces hommes rustiques étaient obligés d'assister à des conférences latines, et d'écouter, durant de longues heures, ce qu'ils ne pouvaient comprendre.

Pour ce qui est des lettres de saint Bernard, l'abbé de Rancé croyait qu'il ne les dictait pas toutes, et qu'il avait des religieux qui écrivaient

(1) « Nullus conversus habeat librum, nec discat aliquid nisi tantum Pater noster, et Credo in Deum, Miserere mei, Deus, et Ave Maria, et hoc non littera sed corde tenus. »

sous lui, après avoir pris son sens et ses intentions, comme il le témoigne dans la lettre trois cent quatre-vingt-septième, écrite à Pierre de Cluny (1).

Quant à la fin de la lettre soixante-dixième, à l'abbé de Troisfontaines (2), il la tenait pour entièrement apocryphe. Saint Bernard y raconte qu'ayant été contristé un jour par un de ses frères, il lui ordonna, d'un ton de voix et d'un air menaçant (*vultu et voce minaci*), de sortir du monastère. Ce malheureux se réfugia dans une des granges du voisinage, où le saint lui fit dire de revenir; mais il répondit qu'ayant été chassé capricieusement et sans jugement régulier (3), il ne rentrerait point comme un fugitif et n'en subirait pas la peine. Saint Bernard, reconnaissant son tort, n'aurait pas voulu prendre sur lui-même la décision de cette affaire, et l'aurait renvoyée à sa communauté (4).

L'abbé de Rancé trouvait que cette relation dure et sèche, sans onction, n'avait rien du caractère et de l'esprit de saint Bernard. « Cette action, disait-il, n'est pas digne d'une sainteté aussi éminente que la sienne, et nous ne voyons rien de semblable dans toute l'histoire de sa vie. Il avait du feu et de la vivacité; mais il la modérait et la réglait : de sorte qu'on peut dire qu'il ne s'en est jamais servi que pour résister à l'iniquité, pour confondre l'erreur et le mensonge, et pour soutenir la vérité et la justice..... S'il eût commis un tel excès, ses premières réflexions l'auraient porté à le réparer; et la faute eût été si évidente et si grossière, qu'il aurait vu de lui-même ce qu'il aurait dû faire dans une telle occasion; et il n'y a point d'apparence qu'il eût remis la chose au jugement de ses frères, comme s'il y eût eu plusieurs avis à prendre sur une affaire aussi claire (5)...

« Les saints, il est vrai, font des fautes; mais celle-là a des circonstances trop fâcheuses pour croire qu'un si grand saint en aurait été capable. Si une chose pareille lui était arrivée, cette charité si vive, si animée et si agissante qu'on remarque dans tous les endroits de sa vie, ne lui eût point donné de repos qu'il n'eût apaisé le mécontentement de ce frère et refermé de sa propre main la plaie qu'il lui avait faite, sans en abandonner la guérison à celle des autres. »

(1) « Multitudo negotiorum in culpa est, quia dum scriptores nostri non bene retinent sensum nostrum, ultra modum acuunt stylum suum, nec videre possum quæ scribi præcepi. »

(2) C'est la II[e] *Ad Guidonem abbat. de Tribus-Fontibus.*

(3) « Inconsulte et sine judicio expulsum. »

(4) « Propter carnalem affectum, proprium judicium habui suspectum, Fratribus omnibus commisi judicandum. »

(5) Il ajoutait : « Comme il était le Père et le supérieur de l'abbé de Trois-Fontaines, qu'il lui devait l'instruction et l'exemple, il n'aurait eu garde de lui mander un fait aussi scandaleux que celui-là et qui ne pouvait lui être que d'une très mauvaise édification..... Saint Bernard était trop sage pour tomber dans un tel inconvénient. »

Enfin, la conclusion était que ce récit, quoiqu'il se trouvât dans la plupart des anciens manuscrits (1), devait être regardé comme supposé, et qu'il fallait le retrancher dans la nouvelle édition des œuvres de saint Bernard. Mabillon fut de l'avis de l'abbé de Rancé, et donna les mêmes raisons.

C'est pour la première fois que ces deux hommes, si dignes l'un de l'autre, se rencontrent, s'interrogent et se répondent, qu'ils s'ouvrent leur esprit et leur cœur. Sans doute, l'abbé de Rancé pouvait apprendre beaucoup de choses de Mabillon ; mais celui-ci pouvait en apprendre aussi beaucoup de l'abbé de Rancé. Le célèbre Bénédictin le reconnaît assez en le consultant : cette consultation est une preuve de plus que c'était un vrai savant, car les demi-savants font parade de ne rien ignorer, et ils ne consultent presque jamais. Ils ressemblent à ce solitaire d'Orient, qui s'imaginait que le soleil ne luisait que dans sa cellule.

CHAPITRE II

Bossuet, après l'Assemblée du clergé de France, fait un pèlerinage à la Trappe; sur ses instances, l'abbé de Rancé se décide à faire imprimer son manuscrit (1682).

Bossuet, ayant reçu ses bulles pour l'évêché de Condom, dans les derniers jours de juin 1670, avait formé le projet de consacrer quelques jours à la retraite dans le monastère de la Trappe, sous les auspices de son vénérable ami ; mais la mort de Madame, survenue le 30 du même mois, et l'oraison funèbre dont il fut chargé, ne lui permirent pas de l'exécuter. Ayant été nommé précepteur du Dauphin, le 13 septembre suivant, ces importantes fonctions, ses prédications, la composition de ses ouvrages, l'absorbèrent tellement, qu'il ne put trouver un seul instant pour visiter le saint désert, où était son cœur. Onze ans plus tard, seulement, en 1681, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Meaux, il prit la résolution, en attendant ses bulles, de faire le pèlerinage tant désiré. Voici ce qu'il en écrivait à l'abbé de Rancé, le 22 juin 1681 :

« J'ai reçu, Monsieur, trois lettres de vous depuis environ quinze jours :

(1) « Ex octo quos vidimus hujus Epistolæ codicibus scriptis, quinque sunt in quibus legitur. »

la première parlait de mon livre (*Discours sur l'Histoire universelle*) avec les sentiments ordinaires de la bonté dont vous m'honorez; la seconde regardait une ordination faite par M. de Séez, à votre prière; la troisième, qui ne m'a été rendue qu'hier seulement par la voie du grand couvent des Carmélites, était du 21 passé. La promesse que vous me faites de prier Dieu qu'il me conduise dans les fonctions de l'épiscopat, m'est d'un grand soutien; mais vous n'en serez pas quitte pour cela.

« Il y a dix ans que j'eus dans l'esprit que, si Dieu me remettait en charge dans son Église, j'aurais deux choses à faire : l'une, d'aller passer quelque temps en action avec feu M. de Châlons (M. Félix Vialart); l'autre, d'aller au moins passer quelque temps en oraison avec vous. Dieu m'a privé du premier, par la mort de ce saint prélat (1); je vous prie de ne pas me refuser l'autre. J'accompagnerai mon voyage de toute la discrétion possible; et, comme j'ai des raisons pour aller en Normandie, ce voyage couvrira celui de la Trappe. Il n'y aura que le roi seul à qui il faudra le dire, et qui, très assurément, le prendra bien. Mon cœur est rempli de joie, quand je songe à l'exécution de ce dessein; je vous supplie de l'agréer. Si vous me faites cette grâce, aussitôt que j'aurai réponse de Rome, je disposerai mes affaires au départ. Je suis, Monsieur, de tout mon cœur, à vous (2). »

Il survint dans l'intervalle un empêchement qui le contraria vivement : il apprit qu'on allait décidément convoquer les évêques de France pour leur soumettre certaines questions très graves, et qu'on lui destinait un rôle aussi grand que difficile à remplir. « Je crains, écrivait-il à l'abbé de Rancé, vers la mi-septembre, d'être privé, pour cette année, de la consolation que j'espérais. L'assemblée du clergé se va tenir; et non seulement on veut que j'en sois, mais encore que je fasse le sermon de l'ouverture. Il ne me reste plus qu'un peu d'espérance : je pourrai peut-être échapper douze ou quinze jours, si ce sermon se remet, comme on le dit, au mois de novembre. Quoi qu'il en soit, Monsieur, si je ne puis aller prier avec vous, priez du moins pour moi : l'affaire est importante et digne de vos soins. Vous savez ce que c'est que les assemblées du clergé, et quel esprit y domine ordinairement. Je vois certaines dispositions qui me font un peu espérer de celle-ci, mais je n'ose me fier à mes espérances; et, en vérité, elles ne sont pas sans beaucoup de crainte. Je prie Dieu que je puisse trouver le temps de vous aller voir : j'en aurai une joie inexplicable (3). » Tout le monde sait ce que Bossuet a dit et fait dans

(1) Elle arriva le 10 juin 1680.
(2) Lett. 79, t. XLIV, p. 223 (édit. 1828, Gauthier frères).
(3) Lett. 85, *ibid.*, p. 232.

ces mémorables circonstances. Ceux-là mêmes qui ne partagent pas ses opinions, sont encore forcés d'admirer le génie avec lequel il les a défendues.

L'aigle qui a longtemps plané sent le besoin de venir se reposer à l'écart sur quelque rocher escarpé; après la grande lutte, le grand évêque rêvait plus que jamais au désert de la Trappe. Il voulut d'abord se délasser dans le manuscrit de l'abbé de Rancé, et il mandait à ce dernier, le 8 juillet :

« On a mis, il y a déjà assez longtemps, entre mes mains l'ouvrage dont vous me parlez. L'assemblée m'avait chargé de l'examen de la morale, et une occupation si importante, et d'ailleurs si vaste, remplissait tout mon temps. Depuis la séparation de l'assemblée, j'ai commencé cette lecture; et j'avoue qu'en sortant des relâchements honteux et des ordures des casuistes, il me fallait consoler par ces idées célestes de la vie des solitaires et des cénobites. J'espère achever dans peu cette lecture; je la fais avec une sensible consolation.

« Je ressens avec vous notre siècle très éloigné, et, peut-être, très peu capable de ces instructions célestes, si naturelles au christianisme, si éloignées de l'esprit des chrétiens d'aujourd'hui. Qui sait si ce n'est point, dans un siècle si corrompu, jeter les perles devant les pourceaux, que de montrer au siècle, et même aux religieux d'aujourd'hui, ces maximes évangéliques que vous avez recueillies pour l'instruction de vos frères? Qui sait, aussi, si ce n'est point le conseil de Dieu, que ce levain renouvelle la masse corrompue? Je vous en dirai mon sentiment, en toute sincérité, quand j'aurai tout lu ; et comme je reprends, après la séparation de l'assemblée, le dessein que vous aviez agréé de vous aller voir, nous pourrons traiter tout cela ensemble (1). »

Telle fut la première impression de Bossuet ouvrant le manuscrit : il reconnaît que cette doctrine découle du plus pur christianisme et des plus hautes sources; elle lui apparaît si relevée et si sublime, qu'il craint que le siècle présent ne puisse ou ne veuille pas la comprendre, et que les moines actuels ne soient les premiers et les plus ardents à la rejeter; il dit nettement que ce sera, peut-être, jeter des perles devant des pourceaux. Toutefois, lorsqu'il eut fini de lire, quand de son regard si vaste, si sûr et si profond, il eut mesuré toute la valeur et la portée du livre, il vit que, malgré l'opposition qu'il pourrait rencontrer, il était destiné à produire de nombreux fruits de salut, et son opinion fut fixée.

(1) Lett. 96, t. XLIV, p. 259. — Ainsi Bossuet avait le manuscrit avant son voyage. M. Le Dieu se trompe lorsqu'il dit que ce fut seulement à la Trappe qu'on le lui montra. (*Mém. et fragm.*, p. 198.)

Il arriva à la Trappe vers la mi-septembre, et, dans le premier entretien qu'il eut avec l'abbé de Rancé, il lui représenta combien il importait à la gloire et à l'utilité de l'Église que cet excellent ouvrage fût connu, et il lui déclara qu'il ne sortirait point de ses mains qu'il ne fût imprimé. Mais lui, prévoyant les conséquences de cette publication, ne put s'empêcher de s'écrier, dans un sentiment profond d'humilité et de douleur : « Comment, Monseigneur! vous m'allez mettre tous les Ordres religieux à dos! Moi, qui me suis consacré à la retraite et au silence; moi, qui n'ai écrit ce livre que pour le mettre entre les mains de mes religieux après ma mort, comme mon testament (1), il sera dit que j'aurai eu la démangeaison de paraître auteur, et de vouloir réformer les autres? Non, Monseigneur, je ne consentirai jamais à cela; plût à Dieu que je l'eusse brûlé tout à fait, prévoyant le malheur qui en arriverait si je le laissais en son entier! — Vous avez beau vous fâcher, lui répondit le prélat en souriant, il vous faut laisser conduire là-dessus; et vous n'en serez point le maître : vous y penserez devant Dieu. »

Dans une autre entrevue, le Père abbé employa tout ce qu'il put de sollicitations et d'instances les plus vives pour obtenir qu'il lui remît son manuscrit. « Très volontiers, lui dit M. de Meaux; mais j'ai à vous dire que je l'ai fait copier : ainsi, vous ne gagneriez rien d'avoir votre manuscrit. Vous feriez mieux de le revoir, et de le mettre tout à fait en état de paraître en public. — Mon Dieu! Monseigneur, reprit le Père abbé, est-ce que vous ne comprenez pas le trouble, les disputes et toutes les suites fâcheuses que cette impression causera à ma solitude? Suis-je fait pour cela, et pour passer le reste de mes jours à répondre aux écrits qu'on fera de toutes parts contre moi? — Je répondrai pour vous (2), répliqua Bossuet; j'entreprendrai votre défense : demeurez en repos (3). »

La fermeté du prélat ne lui laissant plus rien à espérer, il imagina encore pouvoir éluder la nécessité où il se voyait engagé, en le suppliant de trouver bon qu'il donnât préalablement communication de son manuscrit à Mgr Le Camus, évêque de Grenoble, dans la pensée que celui-ci était trop de ses amis pour consentir à l'impression. Bossuet lui promit de s'en charger à son retour à Paris, et il fut très ponctuel à exécuter sa

(1) Conformément aux intentions du saint abbé, c'est une règle invariable à la Trappe de lire tous les ans ce livre au réfectoire; la lecture commence le dimanche de la Septuagésime. (*Règlements*, t. I, p. 260.)

(2) Les occupations multipliées du grand prélat ne lui ont pas permis de tenir sa promesse, et toutes les prévisions de l'abbé de Rancé se sont réalisées.

(3) Ces deux entretiens de Bossuet et de l'abbé de Rancé sont extraits mot pour mot de Dom Le Nain, qui était alors à la Trappe, et fort avant dans l'intimité de l'un et de l'autre : *Vie de M. l'abbé de Rancé*, t. I, l. III, c. v, p. 209 et 210.

promesse. Il lui mandait, le 30 novembre de la même année : « Je pars pour Meaux à l'instant. J'ai écrit à M. de Grenoble ; j'ai laissé le livre, bien empaqueté, en main sûre, avec bon ordre de l'envoyer à Grenoble aussitôt que nous aurons l'adresse de ce prélat. Quand nous saurons son sentiment, nous procéderons à l'impression sans retardement, et je mettrai l'affaire en train. Je vous enverrai de Meaux toutes mes remarques. On ne peut avoir un plus grand désir, que celui que j'ai, de voir publier tant de saintes et adorables vérités, capables de renouveler l'Ordre monastique, d'enflammer l'Ordre ecclésiastique, et d'exciter les laïques à la pénitence et à la perfection chrétienne, si nous n'endurcissons volontairement nos cœurs. »

« L'abbé de Rancé, dit le cardinal de Bausset, opposa une résistance sincère aux instances de Bossuet ; il ne céda qu'à regret et par un sentiment de déférence au vœu d'un juge si éclairé en matière de religion (1). » Il y avait encore trois prélats avec lesquels il avait toujours été très lié depuis son enfance, et il crut devoir, à cette vieille amitié et aux convenances, de les avertir de ce qui se passait : c'étaient les évêques de Luçon, les archevêques de Reims et de Paris. Il écrivit aux deux premiers, et pria Bossuet de vouloir bien en parler lui-même à M. de Paris. Bossuet répondit, le 6 février :

« Hier, Monsieur, j'entretins amplement M. l'archevêque de Paris de la commission que vous m'aviez donnée pour lui. Je lui dis que j'avais eu le livre sans votre participation, et que j'avais cru absolument nécessaire de l'imprimer, tant pour le bien qu'il pouvait faire à l'Église et à tout l'Ordre monastique, que pour éviter les impressions qui se seraient pu faire malgré vous. Par là, il entendit la raison pour laquelle vous n'aviez pas pu lui communiquer cet ouvrage, et cela se passa bien. Je lui ajoutai que vous parliez avec toute la force possible de la perfection de votre état retiré et solitaire ; mais avec toutes les précautions nécessaires pour les mitigations autorisées par l'Église, et pour les Ordres qu'elle destinait à d'autres emplois : tout cela se passa bien. Il reçut parfaitement toutes les honnêtetés que je lui fis de votre part, et écouta avec joie ce que je lui dis sur les marques, non seulement du respect, mais encore de l'attachement et de la tendresse que je vous avais vus pour lui. »

Bossuet ajoutait : que l'archevêque de Reims, de son côté, était pénétré de la bonté et de la grandeur de l'ouvrage ; qu'il en souhaitait vivement l'impression, et que ses remarques n'allaient à rien de considérable. Toutefois, il était dans l'inquiétude de n'avoir rien appris, sur ce sujet,

(1) *Histoire de Bossuet*, p. 309 et 310. (D'après l'abbé Le Dieu, *Mém.*, t. I, p. 197.)

de M. de Grenoble. « Il ne faut pas s'étonner, dit-il, de ce qu'il ne m'a pas fait de réponse : comme je lui parlais des affaires de l'Église, peut-être n'a-t-il pas voulu s'expliquer avec moi sur cela, n'approuvant peut-être pas ma conduite. Il ne m'a peut-être pas assez connu. La règle de la vérité étant sauvée, le reste est de ces choses où saint Paul permet que chacun abonde dans son sens, et je ne sens, jusqu'ici, aucun reproche de ce que j'ai fait. Vous avez parfaitement expliqué le concile de Gangres; mais je ne sais ce que c'est que cette Décrétale dont M. de Luçon m'a dit que M. de Grenoble lui avait écrit (1). »

S'il nous fallait encore une preuve que tout s'est engagé et que tout s'est fait malgré l'abbé de Rancé, nous l'aurions dans une lettre qu'il écrivit alors à l'abbé Nicaise : « En composant cet ouvrage, dit-il, mes intentions n'allaient pas plus loin qu'à instruire mes frères et à former leurs mœurs selon les règles et les véritables principes. Dieu a permis qu'il tombât entre les mains de M. l'évêque de Meaux, qui, sans s'arrêter à mes inclinations et à mes résistances, a voulu qu'il devînt public; car pour moi, qui suis parfaitement informé que les moines sont destinés au silence comme à la solitude, et que leurs bouches doivent être incessamment fermées à l'égard de tout ce qui est dans l'enceinte de leurs cloîtres, je n'aurais eu garde de présumer d'ouvrir la mienne, joignant à cette raison générale la connaissance particulière que j'ai de mon incapacité, et l'opposition que je me sens, depuis ma retraite, à faire parler de moi dans le monde (2). »

Il fallait à l'abbé de Rancé sur les lieux mêmes un ami capable, complaisant et dévoué, pour revoir les épreuves. Parmi ceux qui lui offrirent leurs services, « il choisit, dit M. l'abbé Thiers, le célèbre André Félibien, Historiographe des bâtiments du roi, Garde des Antiques, de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, très estimé de Colbert et de Louvois, qui écrivait purement, savait toutes les finesses et toutes les délicatesses de notre langue (3). Mais il veilla seulement sur la reproduction fidèle du manuscrit; car il aurait cru profaner, pour ainsi dire, un pareil ouvrage, s'il y avait fait le moindre changement dans les paroles ou dans les phrases. » Bossuet s'entendait avec lui. « Je suis venu à Paris, écrivait ce prélat à l'abbé de Rancé, pour ajuster, avec M. Félibien et avec l'im-

(1) Ce concile, dans le canon dont il s'agit ici, et qui est le 16e, défend aux enfants de quitter, sous prétexte du service de Dieu, leurs pères et mères qui auraient besoin de leur assistance. — Voyez l'explication que donne à ce canon l'abbé de Rancé dans son ouvrage, t. II, p. 163.

(2) Collect. Nicaise, t. V, lett. 7.

(3) Voir ce qu'en raconte M. Thiers dans son *Apologie de l'abbé de Rancé*.

primeur, l'endroit des carrosses, conformément à votre lettre du 31 janvier, parce que cet endroit avait déjà passé dans l'impression. Tout cela sera très bien et entièrement sans atteinte, aussi bien que sans faiblesse, et conforme à votre intention. Je vois avec plaisir avancer l'impression de cet ouvrage; mais pressez, au nom de Dieu, M. de Grenoble (1). » Ce dernier envoya enfin ses remarques et ses observations, et tout marcha aussi rapidement qu'on pouvait le désirer.

CHAPITRE III

M. du Hamel, ancien curé de Saint-Méry, vient à la Trappe; il y tombe dangereusement malade, et y consomme l'œuvre de sa conversion; le livre de l'abbé de Rancé est publié; il se répand rapidement et au loin; quels en étaient le fond et la forme (1682 et 1683).

M. Henri Du Hamel, docteur de Sorbonne, était à peine sous-diacre, qu'il se consacra aux œuvres de charité, sous la direction du bon Père Bernard, appelé le *Pauvre Prêtre*, qui était en grande vénération dans tout Paris; il l'accompagnait dans les plus misérables bouges et dans les cachots. Malheureusement, M. Du Hamel trouva sur sa route l'abbé de Saint-Cyran, qui le séduisit par les fausses apparences de sa piété, les grâces de son langage et la sévérité de sa direction. Ce fut dans cette liaison qu'il puisa les principes qui empoisonnèrent une grande partie de sa vie. « Il avait, dit son historien, un port majestueux, un air grave et agréable, parlant facilement et avec autorité. » Il eut bientôt une grande réputation. C'est ce qui engagea M. de Bellegarde, archevêque de Sens, à lui offrir dans son diocèse la cure importante de Saint-Maurice. Il l'accepta, et la première chose qu'il y fit en arrivant, fut de rétablir la pénitence publique, selon les principes d'Arnauld; cette innovation fit alors beaucoup de bruit. De ce moment, les jansénistes cherchèrent à le produire sur un plus grand théâtre, et à le mettre à la tête de quelque paroisse de Paris. Celle de Saint-Méry paraissant plus favorable à leur dessein qu'aucun autre, Arnauld et de Barcos, neveu de Saint-Cyran,

(1) Lett. 102, t. XLIV, p. 275.

(2) Ceci est extrait en grande partie de la *Vie de M. du Hamel, curé de Saint-Méry*, composée par M. Treuvé, théologal et chanoine de Meaux sous Bossuet. Ouvrage très rare. Nous nous sommes servi de l'exemplaire de la Bibliothèque d'Amiens.

persuadèrent à M. Hillerin, qui en était curé, de se retirer à Port-Royal, et obtinrent que M. Du Hamel lui succédât (1). Il essaya, comme à Saint-Maurice, d'y renouveler la pureté des premiers temps; mais surtout la pénitence publique. Ses catéchismes et ses conférences attirèrent une foule énorme de fidèles de tout rang, de tout sexe, de tout âge (2). Il y eut parmi quelques femmes, surtout, une telle ardeur de zèle, que l'on vit surgir une nouvelle secte de flagellantes. Les gens sages furent effrayés, et tremblèrent que ces excès ne donnassent lieu à d'affreux désordres.

Au printemps de 1656, il fut enveloppé dans la disgrâce du docteur Arnauld. La communauté d'ecclésiastiques qu'il avait formée fut dissoute le 21 mars de cette année. Lui-même fut exilé d'abord à Langres, ensuite à Quimper, d'où on le transféra à Belesme et puis à Chalon-sur-Saône (3).

« Le respect que j'ai pour la vérité, dit son historien, m'oblige à rapporter fidèlement toute la conduite qu'il tint dans cette circonstance. Il envoya un blanc signé, qui fut mis entre les mains de l'archevêque de Paris; et il reçut aussitôt la permission de revenir (4). Sa soumission ne parut pas sincère, et il fut si mal accueilli à Saint-Méry, qu'il retourna dans son ancienne cure de Saint-Maurice. Il y passa encore bien des années; mais ses infirmités l'obligèrent à la résigner à un de ses neveux. Ce fut alors qu'il sentit le besoin de rentrer sérieusement en lui-même, et de faire des retours sur sa vie si agitée et si aventureuse. L'exemple de M. Cordon, l'un de ses vicaires à Saint-Méry, qui s'était retiré à la Trappe, l'avait fort impressionné (5). »

Il songea à l'abbé de Rancé et à sa sainte maison, et il forma le dessein d'aller s'y recueillir quelques instants avant d'entrer dans son éternité. M. Pinette, l'ancien trésorier de Gaston d'Orléans, l'y accompagna. Il eut quelques accès de fièvre en chemin, et, à son arrivée, il s'y joignit une toux violente qui mit bientôt sa vie en danger. Il n'en fut ni surpris ni affligé. La mort qu'il s'était rendue familière, à force d'y penser, ne l'effraya point : au contraire, il s'estima heureux, et remercia la Providence qui l'avait conduit dans cette terre des saints pour y rendre le dernier soupir au milieu de leurs prières et partager leurs tombeaux. Tout ce qu'il vit, tout ce qu'il entendit, le toucha profondément. Les

(1) *La réalité du projet de Bourg-Fontaine démontrée par l'exécution*, t. I. p. 224, 230.

(1) *Mémoires de Feydeau*, p. 57, 58, 60 (manuscrit de la Biblioth. Mazarine); — *Mémoires pour servir à la vie de M. du Hamel* (Ms., Biblioth. de l'Institut); — *Hist. de l'ab. de Port-Royal*, t. V, p. 169; — *Journaux de des Lions*, p. 93.

(1) Treuvé, *Vie de M. du Hamel*.

(2) Id., *Ibid.*

(2) Relation de la mort de Dom Arsène, nommé dans le monde Claude Cordon, p. 303, dans les *Relations* publiées en 1696. Paris, Florent Delaulne, 2e partie.

choses et les hommes lui apparurent sous un tout autre aspect. Il se repentit sincèrement. Son mal s'aggrava quelque temps après, et il se vit aux dernières extrémités. A cet instant suprême, le monde, avec ses faux biens, ses vaines disputes, semble avoir disparu : on ne voit plus devant soi que le tribunal du souverain Juge, et il ne reste plus rien à dire que la vérité. M. Du Hamel ouvrit alors son cœur à l'abbé de Rancé. « Je lui demandai, dit ce dernier, quelles étaient ses opinions touchant les jansénistes? Il éleva la voix, et m'avoua qu'il louait Dieu de ce qu'il l'en avait enfin séparé; puis il ajouta : — Appartient-il à des docteurs particuliers de s'opposer au Souverain-Pontife, et de rendre inutile, par des distinctions frivoles, la condamnation d'un homme qu'il croyait coupable des erreurs qu'on lui avait imputées, au lieu de respecter ses décisions et de s'y soumettre? » Un pareil aveu, dans un pareil moment, fit une grande impression sur l'abbé de Rancé, et il a dit, dans sa lettre à M. de Tillemont, « que c'était une des raisons qui avaient le plus contribué à le détacher entièrement du jansénisme (1). »

Cependant, l'heure de M. Du Hamel n'était pas venue; il languit deux mois à la Trappe, à l'infirmerie des hôtes, sans qu'on vît son mal diminuer ou s'accroître. On lui donna un frère convers pour le soigner; et, tous les jours, l'abbé de Rancé, ou Dom Arsène Cordon, venait le visiter pour l'exhorter à la patience et l'aider à prier. Les médecins de la localité s'étant avoués impuissants à le guérir, on manda M. Dubé, médecin fameux de Montargis, qui le soulagea un peu. Sa maladie n'étant plus si violente, il voulut vivre comme les religieux, quoi qu'on eût pu lui dire. Mais il fut incapable de supporter un pareil régime, et il retomba dans son premier état. On était au mois de septembre, M. Dubé, craignant pour lui les brouillards de l'automne, si dangereux dans les marais et autour des étangs de la Trappe, le pressait de revenir à Saint-Maurice; et il lui répondait toujours qu'il voulait mourir dans ces lieux de bénédiction. Comme on lui fit observer que sa maladie n'était accompagnée d'aucun des symptômes qui annoncent une fin prochaine, il suivit le conseil de son médecin. On le conduisit, d'abord à petites journées, dans une voiture très douce, jusqu'au château de Nainvillers, où il passa un mois, en véritable Trappiste, c'est-à-dire dans un esprit de mortification et de pénitence extraordinaire.

Son mal, cependant, continuait toujours; il voulut gagner Saint-Maurice. Il témoigna une grande joie de rentrer dans son ancienne paroisse

(1) Voir la lettre à M. de Tillemont.

et de revoir son troupeau chéri. Il y passa encore environ seize mois, épuisé par la fièvre, la toux et les insomnies. Sur la fin d'octobre, on manda de nouveau M. Dubé, qui déclara qu'il y avait peu d'espérance dans les remèdes. Le jour de la fête de Saint-Martin, 11 novembre, s'étant fait porter à l'église, on le ramena avec une violente douleur de poitrine qui l'obligea de se mettre au lit. Le lendemain, qui était jeudi, il fut assez tranquille. Le vendredi, le mal augmenta; enfin, le samedi, M. Dubé lui annonça qu'il n'avait plus rien à espérer; et le dimanche matin, lui ayant touché le pouls, il lui dit : « Monsieur, voici venu le moment que vous avez désiré. » M. Du Hamel fut réjoui d'être sur son départ. Il avait écrit depuis quelques semaines à l'abbé de Rancé, pour lui dire que ses souffrances ne faisaient que s'accroître, et qu'il avait besoin, plus que jamais, du secours de ses prières (1). A cet instant même, on lui apporta la réponse; et, malgré sa grande faiblesse, il voulut qu'on lui en fît la lecture (2).

« J'ai peine à croire, lui disait l'abbé de Rancé, que vos maux soient diminués depuis votre dernière lettre; car, de la manière dont vous en parliez, vos affaires s'avançaient. Je ne veux pas dire qu'elles allaient de pire en pire; car, sans doute, le mieux qu'il puisse arriver à un chrétien, et particulièrement à un prêtre, est d'arriver près de sa course, et de quitter les hommes pour servir à Jésus-Christ pour jamais. Je pense que ce sentiment remplit tout votre cœur, et que le plus grand plaisir que l'on puisse vous faire, est de vous dire que ce temps n'est plus digne de vous, et qu'il faut l'oublier et tout ce qui passe, et ne plus penser qu'aux choses éternelles. Dieu, par une bonté particulière, vous y prépare depuis plus d'une année. Si après vous avoir appelé, lorsqu'il vous a rendu malade, il a différé de vous prendre, ce n'a été que par une conduite de miséricorde, afin de vous donner plus de moyens de vous disposer à ce grand passage. Enfin, il est question de finir une carrière pleine de maux, de misères et d'afflictions, par une fin de bénédiction...... Que le monde plaigne tant qu'il lui plaira ceux qui se séparent de lui, et qu'il regarde la mort comme un sujet de douleur; pour nous, la foi nous apprend qu'il faut cesser d'être, pour être quelque chose; et que ce qui est estimé comme un malheur, c'est précisément ce qui nous rend heureux. »

L'abbé de Rancé avait l'habitude de consoler les malades; il connaissait le secret de détacher les mourants de cette triste terre, et de les rattacher au Ciel par l'espoir du bonheur éternel. « La vie, ajoutait-il, telle qu'elle

(1) Treuvé, *Vie de M. du Hamel.*
(2) Lettre de M. l'abbé de la Trappe à M. du Hamel, docteur de Sorbonne, insérée dans le *Recueil de plusieurs lettres de l'abbé de la Trappe*, 2e partie, p. 83, in-12.

soit, ne serait pas supportable, si on ne savait qu'elle doit finir; et rien ne peut adoucir cette amertume qui est généralement répandue sur tout ce qui est ici-bas, que l'espérance de changer d'état et de demeure, et la confiance de trouver dans la bonté de Dieu ce que tous les hommes ensemble, quand ils conspireraient pour favoriser nos inclinations et pour nous satisfaire, ne sont point capables de nous donner. Dieu seul contient les biens qui nous sont propres; il est lui-même notre véritable richesse; hors de lui, quelque opinion que l'on puisse avoir des créatures, elles sont moins que rien : tout l'univers n'est qu'un néant et un véritable abîme de pauvreté et d'indigence. »

M. Du Hamel avait eu une existence très agitée, très tourmentée, très malheureuse : il fallait, à la fin de cette course orageuse, lui montrer la paix, le calme et le bonheur sans fin et sans mélange du royaume des cieux. « Je vous le souhaite par-dessus tout, lui disait-il en finissant; car, quoique nous désirions extrêmement le rétablissement de votre santé, nous savons, cependant, qu'il vous est beaucoup meilleur d'être vivant parmi les vivants, que d'être vivant parmi les morts. Nous continuerons de vous recommander à Notre-Seigneur, et de le prier de vous donner toute la protection qui vous est nécessaire dans l'état où il vous a mis. »

Il y avait plus d'un mois que cette lettre avait été écrite et envoyée (1) : il semblait que la Providence eût ménagé ce retard pour qu'elle arrivât à point et au moment suprême. M. Du Hamel comprit que Dieu lui avait réservé cette puissante parole du désert pour briser les derniers liens qui le tenaient encore attaché à ce monde. Aussitôt que la lecture en fut finie, il en montra beaucoup de satisfaction, disant qu'après avoir eu cette grande consolation, rien ne pouvait plus l'arrêter sur la terre. Il recommanda à son neveu de prendre dans son portefeuille une lettre écrite à l'abbé de la Trappe, où il exprimait ses dernières volontés, et lui demandait des prières pour le repos de son âme. Il put encore réciter le cantique de saint Siméon. Son visage, qui avait été le même, changea un peu; il perdit la parole, et, pendant qu'on récitait les prières des agonisants, il rendit l'esprit, sans convulsions et sans efforts (2).

Nous aimons à croire, quoi qu'on en ait dit (3), que M. Du Hamel ne fut coupable, à Paris, que d'un excès de zèle. Il était l'instrument d'un parti violent qui poussait tout à l'extrême, les hommes et les choses : ce

(1) Voir la note qui est au bas de cette lettre, et qui commence par ces mots : « M. du Hamel reçut cette lettre une heure avant que de mourir, » p. 86 du *Recueil*.
(2) Treuvé, *Vie de M. du Hamel*.
(3) *Journaux de des Lions*, p. 157, 158, 159.

n'est pas tant à lui qu'aux jansénistes, qu'il faut imputer les scandales de Saint-Méry. Les conseils et les prières de l'abbé de Rancé ont exercé sur les dernières années de sa vie la plus salutaire influence. Et, d'après la manière dont il est mort, tout nous fait espérer pour lui dans les miséricordes du Seigneur (1).

Pendant ce temps-là, l'impression du livre de la *Sainteté et des Devoirs monastiques*, marchait rapidement.

Le roi avait accordé le privilége le 19 décembre 1682 (2), et l'ouvrage était imprimé le 15 mars suivant. Il parut, quelques jours après, revêtu de l'approbation collective des évêques de Luçon, de Meaux et de l'archevêque de Reims; elle était ainsi conçue : « Cet ouvrage contient une doctrine orthodoxe soigneusement tirée de l'Écriture et de la tradition des saints. La lecture en découvrira aux moines les obligations et la perfection de l'état angélique auquel ils ont été appelés; elle ne sera pas moins utile au reste des chrétiens, qui apprendront à connaître, dans les exercices de la pénitence et des humiliations religieuses, ce que c'est que la corruption où nous sommes nés, combien la malignité en a pénétré le fond de nos cœurs, et combien sont violents et continuels les efforts qu'il faut faire contre soi-même quand on entreprend non seulement d'en empêcher les malheureux fruits, mais encore d'en arracher jusqu'à la racine. Les hérétiques seront confondus en voyant une si solide explication des institutions monastiques, qui n'ont fait l'objet de leur aversion, que parce qu'elles ont passé de trop loin leur capacité ; et ils seront trop opiniâtres, s'ils ne se sentent forcés à confesser que Dieu est véritablement dans le saint monastère où cette éminente doctrine est non seulement enseignée avec tant de force, mais encore si parfaitement réduite en pratique. » Cette pièce était datée de Versailles, le 3 mars 1683 (3) : le mâle et solide talent de Bossuet s'y révèle trop, pour ne pas la lui attribuer.

Mgr l'évêque de Grenoble, dans une approbation particulière, donnée le 22 février précédent, disait « que tout le monde ne pouvant pas aller à la Trappe et pénétrer *dans le sacré tombeau* pour voir ce qui s'y faisait, il était très à propos qu'il y eût un monument public de la vie des fidèles disciples de saint Bernard qui s'y étaient cachés ; que Dieu les avait suscités de nos jours pour confondre la lâcheté de ceux qui portaient sous un

(1) Nous avons eu entre les mains les *Mémoires sur M. du Hamel*, Ms., à la Biblioth. de l'Institut.

(2) Extrait du Privilége du Roi, en tête du 1er volume. A la fin du 2e volume, on lit : « Achevé d'imprimer pour la première fois le 15e jour de mars 1683.»

(3) En tête du 1er volume.

habit de religion un cœur rempli de l'esprit du monde, et qui faisaient profession d'une sainte règle sans en pratiquer les pénitences et les austérités, si communes dans les premiers siècles, sous prétexte qu'elles étaient impraticables au temps où nous sommes. »

« On a dit autrefois, ajoutait ce prélat, qu'il fallait avoir vécu comme saint Jean Climaque pour pouvoir composer sa divine Échelle. On peut dire la même chose de l'auteur de cet ouvrage. J'ai eu la consolation, il y a plus de quinze ans (1), d'entendre de sa bouche, et de lui voir pratiquer toutes les grandes et saintes maximes qui sont contenues dans son livre, qui n'est qu'une expression de ses méditations et de ses pratiques. Je l'ai lu avec attention; il n'y a rien, à mon sens, que d'édifiant et plein de l'Esprit de Dieu : les sentiments en sont nobles et relevés; l'idée qu'il a de la vie religieuse est sublime..... »

Ces approbations étaient comme un baptême de gloire donné à ce livre naissant, et, si on ajoute la grande renommée de l'auteur, on devait s'attendre à un grand retentissement et à un grand succès. Il y eut, en deux ans, trois éditions qui s'enlevèrent rapidement. Toutes les personnes désintéressées, toutes celles qui n'avaient point de mauvaises passions dans le cœur, accueillirent cet ouvrage avec les sympathies les plus vives; aux suffrages de quatre évêques vinrent se joindre ceux d'une foule d'autres hommes de distinction, d'abbés séculiers, de curés, de chanoines, de religieux, de savants laïques (2).

Les véritables moines, qui comprenaient leurs devoirs et qui avaient un désir sincère de les remplir, furent ravis de lire un livre où ils étaient exprimés avec tant de force et d'onction : ils tressaillirent de joie sous leurs frocs. Plusieurs Chartreux témoignèrent à l'auteur leur satisfaction et leur reconnaissance. Il y eut aussi quelques Cisterciens qui eurent le courage de se regarder dans ce fidèle miroir de l'antique discipline, et de s'y voir tels que le relâchement les avait faits (3).

Des lettres de Troyes, de Soissons, de Rouen, d'Amiens, de Toulouse, de Lyon, de tous les points de la France, annonçaient que beaucoup le lisaient avec édification et bonheur (4). Mais ce fut à Paris que l'ouvrage fit la plus profonde sensation. C'était là que l'abbé de Rancé était plus connu : là, il avait passé les jours de sa jeunesse dans la frivolité et les

(1) Nous avons parlé de ce pèlerinage et de ses heureuses conséquences.

(2) Voir une partie de ces lettres dans Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, l. IV, p. 34 et suiv.

(3) Id., *ibid.*

(4) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 155.

amusements; c'était là qu'il revenait, après vingt-cinq ans, sous la cendre et le cilice, présentant, à ceux qu'il avait pu scandaliser, une image de sa vie nouvelle dans un livre qui n'était qu'un sombre tableau des plus effrayantes austérités monastiques de tous les siècles chrétiens. « Il n'y a point de livre de mémoire d'homme, écrit M. Le Fèvre d'Ormesson, qui ait remporté à la cour, chez le peuple et chez les gens de bien, une estime plus complète; ce qui ne serait rien, s'il n'avait produit des fruits considérables dont je suis témoin. »

« Votre livre, lui mandait Jacques Boileau, continue à faire un très grand bruit dans Paris (1)..... » — « J'appris hier, disait le curé de Saint-Méry, que la lecture de votre ouvrage a converti deux dames, qui, de mondaines, sont devenues fort chrétiennes. »

M. de La Chambre, curé de Saint-Barthélemy, racontait d'autres merveilles opérées dans sa paroisse par cette même lecture (2).

M. de Barillon était alors ambassadeur en Angleterre; il fit tous ses efforts pour propager ce livre parmi les anglicans, comme la meilleure réfutation de toutes leurs objections contre les instituts monastiques. Il avouait lui-même « que, de sa vie, il n'avait rien lu qui lui ait paru si solide, si beau et si noblement exprimé..... Que la matière, sèche par elle-même, était traitée d'une façon qui en ôtait l'amertume..... Que l'auteur ne laissait aucun lieu de douter des vérités qu'il avançait, et que, dans tout son ouvrage, il conservait un fond de courage et de tranquillité qui devait faire envie à tous ceux qui ne s'imaginent pas que la vie cénobitique soit praticable ni possible (3). »

On conçoit bien que l'abbé Nicaise ne dut pas être un des derniers à faire son compliment. « Je ne doute pas, disait-il en finissant, que vous ne traduisiez bientôt votre ouvrage en latin, pour rendre les nations étrangères participantes d'un si grand bien; car vous avez encore conservé l'usage de la langue grecque, combien possédez-vous plus avantageusement la latine? Il est important que tout le monde soit instruit de votre sainte discipline..... J'écrirai demain à Genève, et j'exhorterai l'un des plus honnêtes et des plus savants protestants de cette ville à lire ce livre pour son édification et son salut. Je suis assuré, Monsieur, qu'il fera plus d'effet sur son esprit que beaucoup de livres de controverse. »

Ce savant protestant était Daniel le Clerc, l'un des plus fameux médecins de son siècle, l'auteur de l'Histoire de la Médecine depuis le commen-

(1) *Manuscrit de Septfons,* cah. X, p. 155.
(2) Id., *ibid.*, p. 156.
(3) Maupeou, t. II, l. IV, p. 34 et suiv.

cement jusqu'à Galien (1). Il fut frappé d'une pareille doctrine soutenue d'une pareille vie, et il ne put s'empêcher d'admirer l'une et l'autre. L'abbé Nicaise espéra un moment sa conversion (2).

On commença donc alors à opposer le livre de la *Sainteté et des Devoirs de la vie monastique* aux protestants français et étrangers : on s'en fit, plus tard, une arme terrible contre eux dans la grande question du *monachisme*, comme ils l'appelaient; c'est ce que Bossuet avait prévu. Ce grand prélat fut heureux du succès d'un ouvrage publié avec son approbation et sous ses auspices. Il écrivait de Meaux à l'abbé de Rancé : « Ce livre fait tous les effets que je m'étais proposés; en général, un très grand bien..... Vous avez à rendre grâces à Dieu de vous avoir si bien inspiré; et votre doctrine est de celles contre lesquelles l'enfer ne peut prévaloir, parce qu'elles sont fondées sur la pierre. »

Le livre de l'abbé de Rancé fut assez promptement transporté en Hollande. Mgr de Neercassel, évêque de Castorie, vicaire des Provinces-Unies, écrivait à Arnauld, le 22 juin (3), et à Bossuet, le 22 juillet (4), « qu'il l'avait déjà lu, et qu'il circulait dans les Pays-Bas; mais il prévoyait qu'il allait soulever la plupart des moines. » Nous avons, dans les réponses d'Arnauld, son opinion personnelle sur l'ouvrage; et, malgré les griefs qu'il pouvait avoir contre l'auteur, la vérité lui arrachait des éloges. « Voici, disait-il, le jugement que j'en fais : je crois qu'il y a bien des religieux qui en seront choqués; mais c'est un livre très bien écrit, plein de lumière, qui donne une grande idée de la vie monastique et qui porte beaucoup à Dieu. » — « S'il y a certains endroits, ajoutait-il, où le zèle de l'abbé de Rancé peut l'avoir emporté, je ne les ai pas remarqués en particulier; car je ne l'ai pas lu pour en faire une critique, mais seulement pour en être édifié. »

Arnauld n'ignorait pas que ce livre était assez mal accueilli dans un grand nombre de monastères, et il finissait sa lettre par ces sages réflexions : « Pour moi, il me semble que, si j'étais religieux, je m'en humilierais et ne m'en fâcherais point; car, si je croyais que tout ce qu'il dit est vrai, je tâcherais de m'y conformer autant qu'il me serait possible, et je prierais Dieu qu'il m'en donnât le pouvoir. Et si j'étais persuadé qu'on peut être bon religieux sans être dans une si haute perfection, je ne

(1) *Nouvelles de la Répub. des Lettres*, t. XXI, 1703 (Deuxième lettre de M. l'abbé Nicaise à M. Carrel), p. 403.

(2) Collect. Nicaise, Lett. 11 et 15, t. V.

(3) *Œuvres d'Arnauld*, Lett., t. II, p. 275 et 276 (Paris-Lausanne, in-4°, 1775, Bibl. Sainte-Geneviève).

(4) Bossuet, *Lett.*, t. XLIV, p. 284. — Castoriensis Meldensi.

laisserais pas de me confondre de ma lâcheté, et de bénir Dieu des grâces qu'il ferait aux autres de le servir avec plus de ferveur. Il me semble que c'est la disposition où doivent être tous les religieux à l'égard de ce livre. »

Veut-on savoir sur quels points Arnauld prétendait que l'abbé de Rancé serait peut-être allé trop loin? Qu'on lise une autre de ses lettres, postérieure à celle que nous venons de citer, et on verra qu'il s'agit surtout de la question des humiliations avancée et soutenue de nouveau avec beaucoup d'ardeur et de force, et au sujet de laquelle il s'était rangé, comme nous l'avons vu précédemment, du côté de M. l'abbé Le Roy. Au reste, son opinion fut toujours que l'abbé de Rancé « *avait parlé parfaitement bien des vertus monastiques, dans un langage très agréable et très élevé, et qu'il les avait mises toutes dans un jour admirable; que, quand il y aurait quelques défauts dans ce livre, ils feraient bien voir que c'est le livre d'un homme, mais ils n'empêcheraient pas que ce livre ne fût excellent et très utile* (1). »

L'abbé de Rancé, depuis environ vingt ans, s'était constamment occupé *de la sainteté et des devoirs de la vie monastique,* non par une vaine curiosité, mais pour ramasser les rayons épars et faire la lumière sur ces grandes questions enveloppées de ténèbres. Il a remué l'Orient et l'Occident : pas une page, pas un mot des constitutions des anciens solitaires ne lui a échappé; il a fouillé le désert entier : il a fait amas de choses et d'idées, selon l'expression de Cicéron, *sylva rerum et sententiarum.* Tout en ouvrant le livre, vous vous trouvez rejeté dans un autre monde: c'est la Thébaïde et le Pont; c'est le Mont-Cassin et le premier Cîteaux qui se dressent devant vous, et aussitôt apparaissent à la file moines, anachorètes, cénobites, avec leurs longs manteaux et leurs capuces, tenant à la main leurs règles, les déposant devant vous et puis disparaissant dans la nuit du tombeau.

A cette époque, où il y avait tant de grands hommes et tant de grandes choses, nul n'a plus approfondi cette matière, nul ne l'a vue de plus haut, ne l'a mieux embrassée du regard et n'en a plus fidèlement saisi et reproduit toutes les faces. La forme est celle du dialogue : c'est une espèce de catéchisme ascétique, par demandes et par réponses; une conférence entre un abbé et des moines, sous les sombres voûtes du cloître, sur la solitude, le silence, la mortification, la peine du travail, la mort et l'éternité : tout le thème lugubre de la vie monastique.

Le plan des vingt-trois conférences, qui forment tout l'ouvrage, est à

(1) *Œuvres d'Arnauld*, Lett., t. II, p. 765.

peu près le même : ce qui donne à l'ensemble quelque peu de monotomie; mais l'auteur, par la fécondité de son talent, tout en reproduisant tant de fois le même ordre de preuves, a su varier chaque sujet par des aperçus nouveaux, et intéresser le lecteur jusqu'à la fin.

Il ne ressemble point à ces prolixes narrateurs qui, au lieu d'entrer tout d'abord en matière, se tournent et se retournent sur eux-mêmes, comme un voyageur qui ne connaît pas sa route. Il aborde de suite son sujet; par exemple : *Qu'est-ce que le travail des mains? Doit-on le mettre au nombre des observances monastiques? Pourrait-on en dispenser les religieux pour les appliquer à la lecture, à l'étude ou à la prédication? Quel doit être ce travail?*

Sur chacune de ces questions, outre les Saintes-Écritures, il passe en revue les docteurs de l'Église, les Pères du désert; il en cite un grand nombre; il expose les règles d'Orient. D'un bond, d'un saut, il revient à l'Occident, dont il exhume les principaux instituts cénobitiques; ceux de Saint-Benoît, de Saint-Césaire, de Saint-Aurélien, de Saint-Ferréol, de Saint-Colomban, de Saint-Fructueux, de Saint-Pierre Damien, de Saint-Bruno; enfin, de Saint-Robert et de Saint-Étienne Harding. D'un côté, il ne remonte pas moins qu'à la Thébaïde : il va prendre la source au creux du rocher, au fond du premier désert; de l'autre, il s'arrête à Cîteaux, comme à la seconde limite suprême : ce sont là ses colonnes d'Hercule; il semble que, hors de là, il n'y a plus de moines dans l'Église. Telles sont les deux extrémités de sa course de géant à travers le temps et l'espace.

L'abbé de Rancé n'était pas homme à emprunter l'érudition des autres; il était assez riche pour payer de son propre fond; il savait assez de grec pour lire et comprendre les textes originaux qu'il avait entre les mains. Sa traduction est faite sur ces textes mêmes. Si le sens de quelques mots n'a pas été jusqu'alors bien fixé, si l'interprétation en a été douteuse, il ne recule pas, il scrute, il fouille les lexicographes, il interroge les auteurs qui l'ont employé, les scholiastes qui l'ont interprété; il ne s'arrête que quand il est arrivé à la racine, et par la racine à la véritable signification (1).

L'abbé de Rancé, dans quelques parties de son livre, a déployé une

(1) L'abbé de Rancé a presque toujours traduit sur le grec, et nous avons plusieurs fois constaté l'exactitude scrupuleuse de sa traduction. Qu'on lise, t. II, p. 269 et s., le passage où il est question du τεμαχος, poisson salé, de la Règle de Saint-Basile, et l'on verra comme il procédait. Il consulte les petits et les grands dictionnaires, au nombre de cinq ou six; les *Lexicon* de Scapula, de Chœradamus (*Lexicopator Etymon*), de Griff; l'*Onomasticon* de Julius Pollux; les *Racines grecques* de Lancelot; enfin Aristophane (*les Nuées*).

grande richesse de style ; il a de loin en loin la pompe, la magnificence et la majesté de Bossuet. Ce dernier crée ses mots comme ses idées; il peint souvent avec des images vives qui agrandissent l'âme et l'étonnent. Bossuet est un homme de génie; l'abbé de Rancé un homme d'un esprit supérieur, d'un talent éminent, qui écrit toujours avec facilité, souvent avec beaucoup de verve et de feu, quelquefois avec grâce. Mais il s'occupe plus du fond que de la forme ; il cherche à instruire et non à plaire, et il plaît cependant, sans prétention, malgré lui, comme les beautés modestes.

Sa traduction des Pères du désert est si simple, si naturelle, si noble, elle exhale un tel parfum d'antiquité, qu'on la dirait un écho fidèle de leur voix retentissant de leur siècle dans le nôtre, et qu'on croirait les entendre eux-mêmes dans leurs grottes ou sous leurs palmiers (1).

Sans doute, ces idées, par elles-mêmes, ont quelque chose de grand, d'indéfini, de sombre, où l'imagination se perd; elles émeuvent naturellement notre âme; mais sous la plume de l'abbé de Rancé, elles nous bouleversent et nous transportent. Jamais l'Orient monastique n'avait trouvé en Occident un pareil interprète. On comprend que ses religieux durent se sentir emportés vers ces paradis terrestres dont il leur faisait de si ravissantes peintures; aussi se croyait-il obligé de leur dire en finissant : « Je vois que ce que vous venez d'entendre, vous cause des désirs violents d'imiter ces bienheureux solitaires, et, qu'étant embrasés d'une sainte ardeur, toutes vos pensées vous portent du côté du désert, et que chacun de vous ne demande plus que les ailes de la colombe pour s'y envoler et s'y reposer. Mais il faut arrêter vos sentiments, modérer votre zèle, et ne lui pas donner en cela tout ce qu'il vous demande; car les temps sont passés, les portes des solitudes sont présentement fermées, les entrées n'en sont plus libres, et la Thébaïde n'est plus ouverte (2). »

L'abbé de Rancé, au point de vue littéraire, a quelque chose de Port-Royal, la sobriété d'ornements, l'austérité de la forme, le ton didactique, la pureté grammaticale, le nerf et le muscle; mais, comme le style n'est que l'image de l'âme, il a ce qu'on ne retrouve pas, en général, dans cette école : du mouvement, de la chaleur, la flamme de l'imagination; il a ce qui manque à Saint-Cyran, à Arnauld, à Nicole, à de Sacy; il a l'onction, qui est l'épanouissement et l'efflorescence du cœur.

Par l'érudition, l'abbé de Rancé se rapproche des Bénédictins de la grande école d'alors : des Mabillon, des Montfaucon, des Ruinart;

(1) Voir les cinquante ou soixante premières pages du tome Ier, sur l'origine de la vie solitaire.

(2) T. I, c. IV, p. 35, in-12.

comme eux, il est sans cesse en quête de citations : il les accumule, il les prodigue, sans trop se soucier parfois de les unir par des transitions habilement ménagées, et surtout de les fondre dans son récit. C'est là, croyons-nous, son principal défaut. Il n'avait voulu, d'abord, faire qu'un recueil : ses amis l'ont décidé à faire un grand ouvrage; mais, malheureusement, le recueil paraît trop dans l'ouvrage.

Son but, c'est de retrouver le vrai moine, le moine primitif; c'est de retracer ses devoirs et sa mission dans le monde, dans toute leur sublime réalité.

Un écrivain contemporain, Élie Dupin, s'exprime ainsi, dans la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVII[e] siècle*, sur l'ouvrage qui nous occupe : « Ce livre est composé des entretiens que M. l'abbé de la Trappe avait avec ses religieux, ou plutôt des discours et des exhortations qu'il leur faisait. Quoiqu'il paraisse simple, il est très élevé et écrit avec beaucoup de vivacité et de pureté : les pensées en sont nobles et chrétiennes, les expressions fortes et sublimes, et la doctrine en est tirée de l'Écriture et des ouvrages des saints..... Les gens du monde qui ne goûtent point les écrits ascétiques, en louèrent le style et la noblesse (1)..... »

Voici ce qu'en a dit Chateaubriand, près de deux cents ans plus tard : « Quel est cet ouvrage que l'aigle de Meaux avait couvert de ses ailes?.... On y entend les accents pleins et majestueux de l'orgue. On se promène à travers une basilique, dont les rosaces éclatent des rayons du soleil. Quel trésor d'imagination dans un traité qui paraissait si peu s'y prêter! La lumière et l'ombre avaient bâti les édifices religieux plus que la main des hommes. Le travail de Rancé apprendra à ceux qui ne le connaissent pas, qu'il y a dans notre langue un bel ouvrage de plus!.... A son apparition, il se fit d'abord un profond silence, autant d'admiration que d'étonnement. Il ne fallut pas moins de deux années pour que les amours-propres se remissent du choc (2). »

Quant au fond de la doctrine, Bossuet et les évêques de Luçon et de Grenoble, c'est-à-dire le génie et la sainteté, en ont rendu témoignage, et, quand de pareils maîtres ont parlé, il n'y a plus rien à dire.

(1) Partie IV[e], p. 158 et suiv.
(2) *Vie de Rancé*, p. 193 et 199.

CHAPITRE IV

L'abbé de Clairvaux consent à l'exécution des deux derniers brefs; le Chapitre général de Cîteaux s'intéresse à la santé de l'abbé de Rancé; les religieux de la Trappe écrivent à Rome à ce sujet; infestations diaboliques (1683).

C'était dans le but de préserver son monastère des relâchements et des désordres qui le menaçaient inévitablement, s'il venait à retourner en commende, que l'abbé de la Trappe avait obtenu en cour de Rome, l'année 1678, les deux brefs pour l'élection d'un prieur, dont il a été parlé précédemment. Cette mesure, tout efficace qu'elle était, ne lui donnait pas encore une pleine assurance; restait à remplir une dernière formalité de rigueur: il fallait obtenir l'assentiment de l'abbé de Clairvaux, qui le fit attendre assez longtemps, non par mauvais vouloir, mais une difficulté assez grave, au moins à ses yeux, le tenait en suspens. Sa qualité de Père immédiat de la Trappe lui conférait le droit de nommer le prieur de cette abbaye, en cas qu'elle tombât entre les mains d'un commendataire, et il ne pouvait ou ne voulait s'en dessaisir sans bonne garantie (1).

Depuis Denis l'Argentier, cette maison n'avait pas eu d'abbé aussi recommandable. C'était Pierre Bouchu, transféré de La Ferté à Clairvaux, depuis l'an 1676, d'une famille distinguée de Dijon, très liée depuis longtemps, comme nous l'avons dit, avec celle de l'abbé de Rancé. On conçoit que l'abbé de Clairvaux devait avoir non seulement de l'estime, mais de l'affection pour celui de la Trappe. On se rappelle, en effet, qu'il lui avait été très favorable au Chapitre de Cîteaux de 1667. Mais, dans cette circonstance, il reculait devant une concession dont les résultats étaient de nature à ouvrir la porte à des abus, dont il aurait la responsabilité. Toutefois, il fit bien voir quelle était la pureté des motifs de son délai, en renonçant à ses droits, aussitôt que l'abbé de Rancé lui eut fait tenir, par l'entremise de M. de Caumartin, intendant de la province de Champagne, son ancien et intime ami, l'acte suivant signé de sa communauté :

« Si jamais notre maison venait à se relâcher dans les points qui sont essentiels, savoir : dans la séparation des gens du monde, dans le silence exact entre les Frères, dans le travail des mains, dans les couches dures

(1) *Manuscrit de Septfons,* cah. X, p. 215.

et dans la nourriture; si les religieux venaient à user de beurre, manger du poisson et même des œufs, hors le cas de nécessité et d'impuissance, nous voulons bien être privés du pouvoir que Sa Sainteté nous a accordé d'élire un prieur, et des autres grâces qu'elle y a attachées..... Et, pour dire vrai, dès que nos Frères se sépareront de la discipline et de la régularité qu'il a plu à Dieu d'établir dans ce monastère, ils mériteront de tomber dans le désordre et la confusion (1). »

L'abbé de Clairvaux n'hésita plus : cette pièce leva tous ses scrupules; il expédia un acte en forme, en date du 27 avril 1683. « Nous avons été bien aise, y disait-il à l'abbé de Rancé, de trouver cette occasion pour vous témoigner l'estime singulière que nous faisons de votre personne, la joie que nous recevons de savoir votre monastère dans les pratiques d'une si grande régularité, et le désir que nous avons de voir multiplier les monastères dans le zèle des Observances. Et pour y contribuer de notre part, autant qu'il est en notre pouvoir et du devoir de notre charge, nous avons, par ces présentes, consenti et consentons à ce que les deux brefs de Sa Sainteté, les lettres patentes et arrêts de Sa Majesté soient exécutés, selon leur forme et teneur, renonçant, à cet effet, pour nous et nos successeurs, à notre droit de nommer et d'instituer un prieur dans le monastère de la Trappe (2)..... »

Ce premier témoignage, si honorable, fut suivi d'un autre qui ne l'était pas moins. Le Chapitre général de l'Ordre se tint cette année. L'abbé de Rancé écrivit à M. de Cîteaux que ses graves infirmités ne lui permettaient pas d'y assister. L'abbé du Val-Richer fut nommé, dans ce Chapitre, visiteur des monastères de Normandie pour l'Étroite-Observance. On lui enjoignit de modérer les austérités de l'abbé de Rancé, et de veiller à la conservation d'une vie si précieuse. L'abbé de Clairvaux en fit la proposition en plein *définitoire,* et elle fut bien accueillie de tous. Cependant le nouveau visiteur ne put s'acquitter, aussitôt qu'il l'aurait désiré, de la commission qu'il avait reçue, et comme les épuisements et les défaillances de l'abbé de Rancé pouvaient faire craindre une fin prochaine, alors le prieur, le sous-prieur et le cellérier, au nom de toute la communauté de la Trappe, crurent devoir s'adresser au Chef de l'Église, pour en obtenir des ordres positifs. Il ne fallait pas moins, en effet, que la première et la plus sacrée de toutes les autorités de la terre pour lui faire relâcher quelque chose de la sévérité de son régime.

On voit dans cette supplique, des enfants désolés, tremblant à la seule

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé,* t. I, liv. III, c. v, p. 210-211.
(2) *Manuscrit de Septfons* (notes du cah. X, p. 366 et 367).

pensée de la perte d'un Père qu'ils appellent *leur trésor, la perle de l'Évangile, pour l'acquisition de laquelle ils ont tout sacrifié, et dont la possession fait tous leurs délices, parce qu'ils trouvent en lui leur consolation, leur règle vivante; l'Ordre de Cîteaux, sa gloire; l'Église, son ornement, etc.* Ils insistaient à plusieurs reprises sur les bienfaits qu'ils avaient déjà reçus de Sa Sainteté, et ils la suppliaient d'y mettre le comble en enjoignant à leur abbé de leur obéir dans les limites de la Règle, pour la santé de son corps, comme ils lui obéissaient eux-mêmes pour la santé de leurs âmes (1).

Le Père commun des fidèles comprit ce langage, qui était celui de la tendresse la plus vive, et, entrant dans leurs vues, il leur accorda avec bonté tout ce qu'ils souhaitaient, comme on le voit dans la réponse qu'il leur fit parvenir :

« Mes très Révérends Pères, leur écrivit le cardinal Cibo, Sa Sainteté a reçu avec beaucoup de plaisir la lettre que vous lui avez envoyée, toute pleine de l'amour et de l'attachement que vous avez envers cet homme rare que Dieu vous a donné pour abbé. Elle a parlé de vous avec beaucoup de considération, voyant le soin et l'empressement avec lequel vous vous appliquez à sa conservation, dans le dessein que vous avez de vous exercer plus longtemps dans la pénitence que l'Évangile vous ordonne, et de vous y fortifier de plus en plus sous la discipline très sainte qu'il a établie dans votre monastère. Et comme Sa Sainteté approuve ce qu'il a si heureusement entrepris, surtout dans un temps aussi déréglé et relâché que celui-ci, aussi a-t-Elle été remplie de joie à la vue de votre zèle et de votre ardeur.

« Cependant Sa Sainteté se persuade que votre abbé ayant autant de respect qu'il en a pour les commandements de Dieu, qui ne nous permettent pas d'être cruels envers nous-mêmes, aura à l'avenir plus de soin de sa santé, qui est encore si nécessaire pour le bien de votre maison; Elle vous enjoint même de l'en avertir sérieusement, et de lui parler sur ce sujet, en son nom, toutes les fois que vous le jugerez nécessaire. Voilà ce qu'Elle m'ordonne de vous écrire pour répondre à votre lettre. En témoignage de son affection particulière, Elle vous donne, par mon entremise, sa bénédiction avec tendresse. Pour moi, mes vénérables Pères, je vous prie de m'assister de vos prières auprès de Dieu, et je vous souhaite toutes sortes de biens, avec l'augmentation de la grâce de Notre-Seigneur.

« Rome, ce 5 septembre 1683. »

(1) *Manuscrit de Septfons,* cah. X, p. 221 et 222.

L'arrivée de cette réponse à la Trappe y causa toute la joie qu'on peut imaginer : dès le lendemain, 22 novembre de la même année, le prieur, profitant de l'absence de l'abbé retenu à l'infirmerie, en donna publiquement lecture à la communauté assemblée, qui se mit à genoux pour recevoir la bénédiction apostolique que Sa Sainteté voulait bien lui accorder. Mais pour le cher malade, qui n'avait aucune connaissance de cette démarche faite auprès du Saint-Siége, sa surprise fut à son comble quand il en fut informé. Enfant docile à l'Église, il se prêta, en vertu des ordres du Pape, à ce qu'on désirait de lui pour le rétablissement de ses forces; puis, après avoir satisfait au devoir indispensable de l'obéissance, il reprit son train de vie ordinaire. Cependant les inflammations intestinales et la fièvre reparurent bientôt. A ces incommodités, se joignit une insomnie opiniâtre qui amena une prostration complète (1).

Dans une position si inquiétante, il eut recours à l'évêque de Grenoble, pour lui demander le secours de ses prières, dans lesquelles il avait une confiance extrême, et pour le consulter sur les précautions à prendre dans la supposition que son abbaye retournerait en commende après sa mort. « En ce cas, lui dit-il, il faudrait que je me désistasse, et qu'elle tombât entre les mains d'un ecclésiastique qui eût assez de piété, de religion et de désintéressement, pour n'avoir devant les yeux que la conservation du peu de bien qu'il a plu à Dieu de mettre dans ce monastère, et qui pût obtenir l'agrément de la cour. Pour cet ecclésiastique, je crois l'avoir après ma démission; je ferais faire de mon vivant l'élection d'un prieur, et je commencerais et affermirais le régime et le gouvernement de la maison, en la manière qu'il doit être après ma mort.

« Pour le temporel, les religieux feraient un partage avec l'abbé commendataire, autant avantageux et commode qu'il se pourrait, et l'ayant fait homologuer au Parlement, ce serait un établissement constant et fixe qui assurerait leur repos, et qui empêcherait que, dans la suite, on ne leur fît aucun trouble. Mon doute, Monseigneur, est de savoir si l'établissement du prieur et le partage des biens de l'abbaye sont des raisons assez considérables pour tirer mon abbaye de la règle, et la mettre dans la main d'un ecclésiastique qui sera commendataire après ma mort, ou s'il vaut mieux que j'abandonne la chose à la Providence, qui en ordonnera ce qui lui plaira lorsque je n'y serai plus? Je vous supplie d'y bien penser (2). »

Il avait déjà consulté Bossuet et le maréchal de Bellefonds : l'un et

(1) Marsoll., *Vie de M. l'abbé de la Trappe,* t. II, liv. IV, c. II, p. 117; — Le Nain, t. I, l. III, c. V, p. 213.
(2) *Ibid.*

l'autre lui avaient conseillé de ne pas donner sa démission (1); Mgr l'évêque de Grenoble fut du même avis. Il fallut donc se résigner. Ne pouvant plus se trouver avec ses frères pour les animer, comme autrefois, il dicta à l'infirmerie et fit lire au Chapitre cette exhortation pathétique qu'on a placée en tête des Règlements imprimés, par laquelle il confirmait toutes les anciennes pratiques établies dans la maison, et en ajoutait de nouvelles pour aller au-devant des désordres.

Des mesures si efficaces, pour assurer de plus en plus le règne de Dieu à la Trappe, firent frémir l'enfer de rage. Les démons qui, depuis le commencement, s'étaient ligués contre cette sainte maison, allèrent plus loin : ils l'infestèrent sensiblement. Les hommes sérieux, qui ont étudié l'histoire sans prévention, savent qu'il y a toujours eu dans le monde des faits insolites qu'on ne peut nier, et, cependant, qu'il est impossible d'expliquer avec les simples lumières de la raison. L'histoire monastique, surtout, en fournit des milliers d'exemples. Voici ce que Cassien en raconte :

« Dans les monastères, dit-il, où l'on demeurait huit ou dix ensemble, les démons faisaient tant de désordres et de violences, et attaquaient si souvent les religieux d'une manière toute visible, qu'ils n'osaient dormir tous en même temps; mais lorsque les uns prenaient un peu de sommeil, les autres continuaient la veille sans interrompre la lecture et la prière, ou le chant des psaumes; et lorsque la nécessité de la nature les forçait à se reposer, ils allaient auparavant éveiller ceux qui dormaient, pour qu'ils fissent, à leur tour, la garde contre ces ennemis qui ne dorment pas (2). »

Saint Bernard, à qui personne ne supposera un esprit faible, parle à ses religieux, en plein Chapitre, dans son sermon septième sur le Psaume 90, de ce qui était arrivé à Clairvaux. « Vous savez, dit ce saint abbé, qu'il n'y a pas longtemps qu'un de vos frères, éveillé par un fantôme qui se présenta à lui, en fut si troublé, qu'à peine tout le jour qui suivit, put-il avoir quelque usage de sa raison, ni demeurer en assu-

(1) « Avant que de venir ici (à Meaux), dit Bossuet, j'ai conféré avec M. le maréchal de Bellefonds. La difficulté que nous avons trouvée à la chose est que votre lettre ne parle que de successeur, ce qui serait vous déposséder et causer le dernier chagrin à vos religieux..... Voyez ce que ce serait, si ce religieux (le successeur avec le titre de prieur) venait à mourir pendant que vous seriez en vie..... Considérez et ordonnez : nous agirons conformément à vos désirs. Vos prières. Tout à vous de tout mon cœur. »

(2) « Ita dæmonum grassabatur atrocitas et frequenter visibiles sentiebantur aggressus, ut non auderent omnes pariter noctibus obdormire, sed vicissim, aliis degustantibus somnum, alii vigilias celebrantes psalmis et orationibus inhærebant. » Collat. VII, cap. XXIII.

rance. Vous en fûtes vous-mêmes épouvantés, lorsque vous entendîtes les cris terribles qu'il poussait dans son effroi..... Mettons-nous donc en garde contre les ennemis invisibles de notre salut, surtout dans ces saints jours (de Carême), où ils témoignent que votre ferveur les tourmente plus cruellement que dans les autres (1). »

Il ne faut donc pas s'étonner que l'enfer se soit aussi déchaîné de la même manière contre la Trappe. « On ne doit pas non plus nous accuser, dit Dom Le Nain dont nous empruntons les paroles, de rapporter ici des fables, puisque nous n'écrivons rien qui n'ait été attesté comme véritable par ceux qui en furent les témoins, ou qu'ils n'aient appris de la bouche même de leur vénérable abbé.

« Il lui arriva fréquemment à lui-même, durant la nuit, d'entendre de grands bruits de voix confuses; d'autres fois, c'était un cri aigre et perçant; ou bien on frappait rudement à sa porte; tantôt il sentait une force étrangère, comme si quelqu'un eût voulu l'enlever; tantôt même, étant éveillé, il entendait dans le dortoir un vacarme affreux : ce qui dura depuis le mois d'août jusqu'à la Toussaint, et si habituellement, qu'il n'y avait pas de nuit que ces accidents n'arrivassent, sans cependant qu'il en fût le moindrement effrayé: tant était grande sa foi et sa confiance en Dieu.

« Un religieux entendit durant deux heures dans sa cellule, pendant la nuit, quelque chose de semblable : des cris tantôt rauques, tantôt perçants retentissaient à ses oreilles; on frappait à sa porte et sur sa table si rudement, qu'on eût dit qu'il y avait là une réunion de gens qui se battaient. Une autre fois, une main de fer semblait passer et repasser sur son chevet, et faisait frissonner tout son corps, quoiqu'il fût, d'ailleurs, inaccessible à la peur. L'abbé de Rancé reconnut dans ce tremblement un signe non équivoque de la présence du démon.

« Un troisième, d'une force d'esprit peu commune, s'éveillant en sursaut, entendit le bruit d'un homme qui allait et venait à grands pas dans sa cellule, et en fut saisi d'effroi. Plusieurs se sentaient aussi tentés intérieurement d'une manière extraordinaire. Les relations que le Révérend Père abbé a lui-même écrites de la mort de quelques-uns de ses religieux, offrent des exemples de semblables obsessions. Ces agitations, ces bouleversements devinrent si fréquents dans le monastère, que l'on fut d'avis, si cela continuait, d'exorciser la maison. Mais la fête de la Toussaint ve-

(1) « Denique ante hos paucos dies (ipsi scitis) unum quemdam ex vobis et prius dormientem et postea excitatum..... Etiam omnes vos pariter expavistis, cum territus ille terribilem nimis exclamasset in vocem, etc. » Edit. Bened., t. I, p. 848.

nue, les religieux conjurèrent, avec plus de foi et de ferveur encore, les anges, les saints et tous les habitants du Ciel, de venir à leur secours : l'enfer fut vaincu, et les démons rentrèrent dans leurs ténèbres et leur silence (1). »

CHAPITRE V

Le livre De la Sainteté et des Devoirs de la vie monastique est critiqué par les Bénédictins; Mabillon adresse à l'auteur quelques observations; l'abbé de Cîteaux l'attaque dans un Chapitre; ce qu'on en pense dans l'Ordre de Prémontré (1683-1684).

L'abbé de Rancé avait répondu à Bossuet, qui le pressait de faire imprimer son ouvrage : « Monseigneur, vous allez me mettre tous les Ordres religieux sur les bras! » Ce qu'il avait prévu arriva : des clameurs confuses s'élevèrent contre lui de presque tous les cloîtres. Son livre, il faut bien l'avouer, n'était pas de ceux qui sont si adroitement composés qu'ils plaisent à tout le monde, si habilement polis qu'ils glissent doucement et bénignement sur toutes les opinions sans en froisser aucune. Il avait ses angles et ses saillies fortement prononcées; il avait sa pointe et son tranchant pour pénétrer et tailler dans le vif. Il n'était point destiné à traverser son siècle, comme le vaisseau, une mer calme, sans laisser aucune trace de son passage; mais bien à s'y enfoncer avec des déchirements, et à le sillonner comme le fer de la charrue une terre longtemps abandonnée. Des ouvrages de cette sorte rencontrent, d'un côté, des défenseurs ardents, des admirateurs enthousiastes; et, de l'autre, ils provoquent l'opposition la plus passionnée, les critiques les plus amères et les plus violentes.

L'abbé de Rancé exprime lui-même parfaitement ces deux courants opposés de l'opinion publique, en répondant à un de ses amis qui l'avertissait des attaques dont il était l'objet :

« Au moment que je reçois votre lettre, lui dit-il, j'en reçois huit autres dans lesquelles des évêques me mandent qu'ils le feront lire dans leurs diocèses à tous les réguliers et à toutes les communautés religieuses. Des abbesses m'écrivent qu'elles embrassent tous les sentiments et toutes les

(1) *Manuscrit de Septfons,* cah. X, p. 230; — Le Nain, *Vie de M. de Rancé,* t. I, p. 214-215.

maximes de ce livre, et qu'elles le regarderont comme leur règle; d'autres, qu'elles en feront leur directeur. Des ecclésiastiques, pleins de piété et d'érudition, m'assurent qu'ils ne sauraient se lasser de le lire pour leur instruction, et qu'il leur convient aussi bien qu'aux moines. Des gens même du grand monde, et d'une profession à ne pas se soucier de ces sortes de choses, prennent un plaisir singulier à le lire. Il sera malaisé qu'il ne se trouve des gens qui s'offenseront de ce que j'ai dit; mais ceux qui sont selon le cœur de Dieu, y trouveront des forces et de la consolation, et les autres de la confusion et du trouble. Ma consolation est que je n'ai eu aucune envie de blesser personne : je n'ai parlé que de nos obligations; mais il y en aura qui recevront les choses avec des dispositions contraires (1). »

Il n'ignorait pas, comme il le mandait à Bossuet, que sa doctrine, quoique très constante par la tradition, par les exemples et l'enseignement des saints Pères, si on voulait la faire sortir de l'enceinte de la Trappe, soulèverait des orages, parce que les coutumes avaient prévalu sur les vérités. « Mais, ajoutait-il, les hommes diront de moi tout ce qu'il leur plaîra; ils ne sauraient changer la couleur d'un seul de mes cheveux, je ne serai ni justifié ni condamné par leur jugement; ma cause est entre les mains de Dieu : ce sera lui qui en décidera pour le temps comme pour l'éternité (2). »

On lui adressa d'abord un grand nombre de lettres très vives et très piquantes, dans lesquelles on le menaçait d'une réfutation publique : ni sa personne ni son œuvre n'étaient épargnées. Les premiers adversaires qu'il rencontra sur sa route furent les Bénédictins. La Réforme de Saint-Maur était alors en grande réputation de science et d'érudition. Elle se croyait attaquée dans plusieurs passages du livre de l'abbé de Rancé : il y eut d'abord un mécontentement secret, puis de sourdes rumeurs. Enfin, on craignit, dans cette congrégation, que certains religieux, trop ardents, n'écrivissent sous la première impression d'un sentiment de vengeance, et ne se laissassent emporter trop loin. Pour empêcher que ce différend ne prît de plus grandes proportions et ne fît dans le monde un éclat regrettable, on chargea Mabillon de soumettre à l'abbé de Rancé quelques réflexions. Il le fit, comme c'était son habitude, dans un esprit de paix, de charité et de modestie. Il y avait d'abord des observations générales sur l'ensemble de l'ouvrage (3).

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 232; — Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, liv. III, c. VI, p. 216.

(2) Id., *Ibid.*, p. 217.

(3) *Réflexions de Dom Jean Mabillon sur les* Devoirs monastiques, *avec les réponses*

« Il lui semblait, disait-il, 1° que l'on poussait trop loin les exemples de quelques saints moines orientaux, qui étaient sans doute plus robustes que les occidentaux, comme Cassien même le témoigne au commencement de ses *Institutions;* 2° que l'on donnait ce qui n'était qu'exhortation ou conseil, dans leurs écrits, pour de véritables préceptes; 3° que, pour éviter les inconvénients dans lesquels étaient tombés les anciens moines, on portait les remèdes dans des excès qui pouvaient aussi avoir des inconvénients; 4° que les religieux ne devaient point être obligés à la pratique de tous les conseils évangéliques, mais seulement de ceux dont ils avaient fait profession; 5° enfin, que la rigueur, en quelques endroits, ne paraissait pas assez tempérée par une charitable condescendance. »

Venaient ensuite les réflexions particulières. Mabillon désapprouvait les humiliations telles qu'elles se pratiquaient à la Trappe, et pour les mêmes raisons que l'abbé Le Roy. Il prétendait que, pour le silence, on dépassait saint Benoît et saint Bernard; que le refus que l'on faisait aux religieux de se consoler quelquefois les uns les autres, par de pieuses conversations, était contraire à la règle, qui accorde ce secours même aux excommuniés. Il penchait pour qu'il fût permis de sortir du monastère dans les besoins pressants des parents, ou dans d'autres circonstances exceptionnelles (1).

Enfin, apparaissait pour la première fois la grande question qui devait, plus tard, faire tant de bruit. « Le retranchement des études, disait le savant Bénédictin, est contre l'esprit des anciens et de l'Église : le concile de Trente les ordonne dans les monastères; de tout temps on en a eu l'usage dans l'Ordre de Saint-Benoît. Les écoles extérieures n'étaient que pour les séculiers, mais les écoles intérieures étaient pour les religieux et les enfants, qui, sans cela, seraient demeurés sans savoir lire, puisqu'ils étaient reçus à l'état monastique dès l'âge le plus tendre. Les anciens conciles portent les moines à l'étude, et l'esprit d'oraison et de travail a besoin de ce secours, surtout lorsque la première ferveur est passée. »

Mabillon prenait la défense des Observances mitigées, pourvu qu'elles fussent autorisées par l'Église.

« Toutes ces réflexions, disait-il en finissant, sont plutôt des doutes que l'on propose, que de véritables difficultés que l'on oppose à un livre excel-

de l'auteur de ce livre. Manuscrit autogr., inédit, Bibliothèque Impériale, 17 pages. Portefeuille (Corbie), n° 41.

(1) Quoiqu'au fond il fût de l'avis de l'abbé de Rancé pour l'abstinence, il lui paraissait certain que les disciples de saint Colomban mangeaient des volailles, comme on le voit dans la *Vie de saint Bertulphe,* abbé de Bobio, qui en partagea une entre plusieurs moines; *divisit itaque anatem triginta fratribus.* (Cet usage était contraire à la Règle).

lent et utile; et celui qui les a réduites par écrit, professe qu'il est tout plein d'estime pour ce livre et pour son auteur, aussi bien que pour toute sa sainte communauté, et qu'il prie souvent pour sa conservation, ainsi que pour celle du grand serviteur de Dieu qui la dirige. »

L'abbé de Rancé répondit qu'il n'avait point rapporté les actions extraordinaires des saints moines d'Orient, particulièrement dans la nourriture et dans les autres mortifications extérieures, comme des exemples que l'on dût imiter, mais pour faire confusion aux religieux qui vivaient dans le relâchement, et pour empêcher que ceux qui se conduisaient plus conformément aux règles, ne s'élevassent au-dessus des autres et ne s'imaginassent qu'ils en faisaient trop, lorsqu'ils verraient une si grande différence entre eux et leurs Pères.

« Il n'est point vrai, disait-il, qu'on ait prétendu que les moines fussent obligés à tous les conseils évangéliques, mais bien à ceux qui concernent leur profession. On croit même qu'un religieux n'est pas tenu de faire des actions d'une vertu consommée, quoiqu'il soit incessamment obligé d'y tendre. On condamne plus que personne les excès, et on a réduit, autant que possible, les choses à une mesure pleine de sagesse, de lumière et de charité. »

Pour les humiliations, Mabillon les repoussait par les mêmes raisons que l'abbé Le Roy (1); l'abbé de Rancé les réfutait de nouveau et assez vigoureusement. Il maintenait ses principes sur le silence, malgré quelques exemples qu'on lui opposait, et qui étaient empruntés au premier Cîteaux et à saint Bernard. Cependant il accordait à Mabillon qu'un supérieur, quand il le jugeait nécessaire, pouvait envoyer un de ses religieux pour relever l'esprit d'un de ses frères qui serait abattu par la tristesse ou par la violence de quelque tentation; mais que c'était extraordinaire et bien différent de dire et de vouloir que les religieux se parlassent sous prétexte de se consoler.

Au sujet des études monastiques, il disait que sa pensée était entièrement selon la Règle de Saint-Benoît, puisque, dans la distribution du temps, ce saint ne donne pas un moment pour l'étude. « Il est pourtant vrai, ajoutait-il, que, comme on recevait pour lors des enfants dans les monastères, il leur fallait donner des instructions; mais elles n'étaient

(1) Voici ce qu'il disait : « Il semble que la sincérité, qui doit être surtout dans un supérieur, ne permet pas qu'il humilie ses religieux, s'il n'a au moins un doute ou un soupçon raisonnable qu'il est tombé en quelque faute, et l'on trouve assez d'occasions réelles, d'ailleurs, pour exercer cette pratique si utile aux religieux sans avoir recours à des suppositions que l'on voit assez n'être pas véritables, etc. » On le voit, c'était la thèse de M. le Roy déjà réfutée.

pas assez profondes pour mériter le nom d'études. On n'est pas présentement en ces cas-là, car on n'y reçoit plus personne qui n'ait quelque littérature. On ne prétend point défendre toute instruction, puisqu'on a rapporté le sentiment de saint Basile qui en permet, mais, à la vérité, bien différente de celle qui est aujourd'hui en usage. Il a bien fallu, qu'au moment de la décadence monastique, l'Église ait porté les moines à l'étude, les ayant vus dans une inutilité et oisiveté profonde, sans travail et sans occupation. On ne disconvient pourtant pas qu'il n'y ait des religieux qui puissent, saintement pour eux-mêmes et utilement pour l'Église, s'employer à l'étude; mais on a seulement avancé qu'on ne pouvait en faire un exercice régulier, ni une règle générale. Personne, depuis longtemps, ne s'est avisé de contester aux moines la liberté d'étudier : je voudrais bien demander s'ils en sont plus saints et plus amateurs de leur règle. Ce n'est pas assez de remplir son esprit de lumières et de science, si l'on ne remplit son cœur de piété et d'humilité. »

Mabillon croyait qu'un supérieur était obligé de modérer les austérités de son monastère, lorsqu'elles occasionnaient la mort de plusieurs de ses religieux. L'abbé de Rancé répondait qu'il fallait être bon et charitable pour les faibles : que les saints abbés avaient toujours compati aux infirmités du corps, selon les besoins et les nécessités; mais qu'on ne voyait point qu'ils aient relâché des communautés et des Observances entières, pour conserver la santé et prolonger les jours de quelques-uns de leurs membres.

Pour ce qui concerne les sorties, il prétendait n'avoir rien dit qui ne fût conforme au sentiment de saint Benoît, dont l'intention a été qu'un religieux ne parût jamais hors de son cloître que par un commandement juste de son supérieur, qui n'eût rien de contraire aux règles ni aux devoirs de sa profession; car, si cela n'était ainsi, on n'aurait pas de raisons à opposer à l'inconstance et à l'instabilité des moines, et il faudrait leur ouvrir les portes selon leurs caprices (1).

L'abbé de Rancé voulait l'état monastique avec toute la rigidité antique, Mabillon admettait des tempéraments proportionnés aux hommes et aux temps : les voies dans lesquelles ils marchaient n'étaient pas opposées; mais elles étaient si éloignées et si différentes, qu'ils ne devaient pas se rencontrer. Ils eurent toujours l'un pour l'autre beaucoup d'estime et de respect. Cette première passe-d'armes révèle leur loyauté et leur courtoisie.

(1) Les *Réponses* de l'abbé de Rancé sont inédites et se retrouvent dans le *Manuscrit* précité de la Bibliothèque Impériale.

« Voilà, disait l'abbé de Rancé en finissant, ce qu'on a pu répondre à la hâte. Celui qui a demandé ces éclaircissements est plus à même que personne de les trouver et de les donner aux autres, si son humilité ne lui fermait les yeux et ne l'empêchait de voir de lui-même ce qui y paraît à tous ceux qui le connaissent. »

Il n'y avait point de flatterie dans ces compliments, l'abbé de Rancé n'en était pas capable ; mais on doit dire qu'ils ne pouvaient être exprimés d'une manière plus délicate.

Le livre *Des devoirs de la Vie monastique* ressemblait à la nuée du désert : il donnait une douce et abondante lumière aux moines qui voulaient marcher en avant dans les voies de leurs Pères ; mais pour ceux qui retournaient en arrière, c'était une nuit ténébreuse, pleine de confusion, où l'on criait beaucoup sans pouvoir s'entendre. Dans le même couvent, il y avait quelquefois moitié des religieux pour, et moitié contre. Tantôt c'était toute une communauté qui se déclarait contre son abbé ou son abbesse ; tantôt c'était l'abbé ou l'abbesse qui luttait contre toute la communauté, comme nous allons le raconter.

L'abbesse d'un des plus grands monastères de Paris avait lu l'ouvrage en question, pour s'instruire de ses devoirs. Forte des principes qu'elle y avait trouvés, elle s'opposa à l'introduction de la musique dans son église, contre le sentiment d'un grand nombre de ses religieuses. Leur résistance l'engagea à en écrire à l'abbé de Rancé, qui lui répondit :

« La musique ne convient pas à une Règle aussi sainte et aussi pure que la vôtre, et il ne se peut, si vous le souffrez, que vous n'en éprouviez les mauvaises suites. Vous devez croire que saint Benoît a voulu que les personnes qui vivraient sous sa Règle, chantassent les louanges de Dieu, mais d'une manière simple. Tenez ferme sur ce point ; il me paraît tellement important, que de lui seul peut dépendre ou la conservation ou la ruine de la piété dans votre monastère. Est-il possible que vos sœurs soient si aveugles et aient les yeux tellement fermés qu'elles ne s'aperçoivent pas qu'elles introduiraient un abus, dont elles doivent avoir un entier éloignement? Ne vous faites point de scrupule de demander à Dieu qu'il ôte la voix à celles qui désirent une chose si pernicieuse, et qu'il ne leur en laisse qu'autant qu'il est nécessaire pour le louer dans la modestie et la simplicité, de laquelle les personnes qui lui sont consacrées ne doivent point se séparer (1). »

Ces nonnes aimaient trop la musique pour se rendre aux avis de leur

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 419 et 420.

abbesse. Aigries à proportion de la résistance qu'elles éprouvaient, elles crurent devoir en appeler à l'archevêque de Paris. Une semblable démarche ne leur attira que de la honte et de la confusion; car ce prélat ne manqua pas de prendre le parti de la supérieure. Mais elles persistèrent dans leur obstination. Quelques-unes même gardèrent si peu de mesure, que le scandale perça au dehors. Les gens du monde blâmaient beaucoup l'abbesse et encore plus l'abbé de Rancé.

Sans doute, il y a dans la musique quelque chose de religieux qui élève l'âme à Dieu; mais il y a aussi quelque chose qui dissipe, qui passionne et qui trouble, et alors comment conserver le calme nécessaire à la prière et aux saintes méditations? Il faut des leçons, des répétitions, des maîtres, et, si on n'en a pas dans le monastère, on est obligé d'en faire venir du dehors : ce qui n'a jamais lieu sans péril. Aussi les saints fondateurs, jusqu'à saint François de Sales, ont-ils prescrit aux religieuses dans leurs chants beaucoup de modestie et de simplicité, le ton du gémissement et de la plainte plutôt que celui de la joie, quelque chose du roucoulement de la colombe, *sicut columbœ.*

La pauvre abbesse, malgré tous ses efforts, se voyait impuissante devant cette mutinerie, et se trouvait dans la position de ces malheureux supérieurs qui sont obligés de tolérer un moindre mal pour en empêcher un plus grand. Elle était sur le point de laisser aller les musiciennes au gré de leurs caprices; mais, avant d'en venir à cette désespérante extrémité, elle voulut consulter encore l'abbé de Rancé une dernière fois. Celui-ci ne savait pas faiblir quand il s'agissait de la Règle et de l'autorité; il persista dans sa première décision, et l'exhorta à tenir ferme. « Quoiqu'on puisse, disait-il, céder quelquefois pour le bien de la concorde, il ne faut jamais le faire aux dépens de ce qu'on doit à Dieu, et de l'obligation dans laquelle on est de suivre ses ordres et de se conduire par sa volonté (1). »

Le cloître a ses orages, et d'autant plus terribles qu'ils sont plus concentrés. Après avoir essayé en vain de tous les moyens de persuasion, l'abbesse finit par se tourner tout entière du côté de Dieu : elle le pria, de concert avec l'abbé de Rancé, de daigner, dans sa miséricorde, fléchir ces cœurs obstinés, et éclairer ces esprits frappés d'aveuglement. Or, il arriva qu'à la fin de l'automne, des rhumes et des inflammations de gorge et de poitrine envahirent tout le monastère, et attaquèrent avec plus de violence les religieuses les plus entêtées, au point qu'elles ne pouvaient plus

(1) *Manuscrit de Septfons,* cah. X, p. 252.

parler, loin de pouvoir chanter. Elles comprirent alors la vanité du charme de leurs belles voix, et reconnurent que Dieu était venu en aide à leur supérieure, en leur infligeant ce châtiment, et se rangèrent de son côté.

Un certain nombre d'abbés cisterciens se réunirent, cette année, au collége des Bernardins de Paris. L'abbé de Cîteaux, qui avait demandé cette assemblée, avait ses vues : il voulait gagner toute l'Étroite-Observance, pour l'opposer aux quatre premiers Pères qui repoussaient toujours ses prétentions. Et voici quel fut son expédient : il voulut flatter la masse des réformés, en leur proposant de mettre tous leurs monastères sur le même pied, afin d'effacer une diversité de pratiques qui ne pouvait qu'enorgueillir les uns et humilier les autres. En conséquence, il voulut obliger la Trappe, Septfons, Orval, Châtillon et les autres monastères, d'une plus grande austérité, à suivre en tout les règles de l'Étroite-Observance, sans y rien ajouter.

L'abbé de Rancé, à cette nouvelle, écrivit aussitôt à l'abbé d'Orval, qui faisait partie de l'assemblée, pour le prier de déclarer, en son nom, que la vie qu'il menait avec ses religieux, ayant été approuvée par deux brefs du Souverain-Pontife, il ne souffrirait pas qu'on y changeât quelque chose; que la Trappe resterait ce qu'elle était, ou qu'elle cesserait d'être. En d'autres circonstances, cette lettre eût attiré à l'abbé de Rancé des reproches et des récriminations sans fin; on n'eût pas manqué de crier au schisme, et de le menacer des censures de l'Ordre. Mais M. de Cîteaux sentit son impuissance en face d'une déclaration si ferme et si positive, et l'affaire n'alla pas plus loin (1). Le même abbé représenta ensuite que le livre des *Devoirs monastiques* était une source de divisions dans l'Ordre, et il montra des lettres de plusieurs de ses collègues qui s'en plaignaient. Il demanda qu'on nommât une commission pour l'examiner et en retrancher plusieurs passages, où l'auteur avait trop maltraité Cîteaux, le supposant abandonné de Dieu, et dans un état complet de dissolution et de ruine. L'abbé d'Orval lui répondit avec tant de vérité et de force, qu'il ne crut pas devoir mettre aux voix sa proposition.

L'assemblée n'était pas encore dissoute, qu'on y porta une autre affaire contre l'abbé de Rancé, et ce fut le même abbé d'Orval qui la termina heureusement (2).

L'Ordre de Prémontré, comme beaucoup d'autres, ne marchait plus depuis bien longtemps, dans les voies antiques, sur la trace de ses saints

(1) Le Nain, t. I, p. 222.
(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 255.

fondateurs. Le mal était allé toujours croissant, malgré quelques simulacres de réforme, et il était à son comble lorsque parut le livre de l'abbé de Rancé. Beaucoup de religieux de cette Observance, l'ayant lu attentivement et sans prévention, furent inquiets et troublés en comparant ce qu'ils faisaient avec ce qu'ils devaient faire, et c'étaient cependant les plus réguliers. Ils écrivirent à l'abbé de la Trappe pour lui demander des conseils.

Il répondit qu'en lisant leurs annales, il était facile de voir que leur Ordre était en dégénérescence depuis plusieurs siècles; qu'il n'y avait présentement aucun espoir fondé d'y opérer une réforme sérieuse : conséquemment, qu'il ne leur restait qu'un moyen pour assurer leur salut, c'était de chercher quelque part un abri, afin de s'y cacher et d'y accomplir les vœux qu'ils avaient faits. Deux d'entre eux, qui avaient occupé les premières charges de leur monastère respectif (1), passèrent à la Trappe, âgés de plus de soixante ans.

Leurs supérieurs se plaignirent vivement de ce qu'on les avait reçus, et les redemandèrent, se fondant sur un ancien concordat passé, en 1147, entre ceux de Cîteaux et de Prémontré, par lequel ces deux congrégations s'engageaient à ne pas permettre que les religieux de l'une passassent dans l'autre, sans une autorisation préalable.

L'abbé d'Orval remontra que ce concordat ne pouvait porter préjudice au droit commun qui autorise à passer d'un Ordre moins sévère dans un autre qui l'est plus, et qu'on ne pouvait révoquer en doute que la Trappe ne suivît une discipline plus étroite et plus austère que l'Ordre de Prémontré, tel qu'il était alors; que ce concordat, tombé en désuétude depuis plusieurs siècles, n'avait plus force de loi : les Cisterciens et les Prémontrés passant d'une congrégation à l'autre sans réclamation (2).

L'affaire fut portée en cour de Rome; mais elle ne fut réglée que par l'archevêque de Paris. Ce prélat obtint que les deux religieux qui s'étaient retirés à la Trappe y feraient librement profession, pourvu que l'abbé de Rancé s'obligeât à n'en plus recevoir d'autres désormais, sans permission expresse. Il y consentit; mais avec la réserve que MM. de Prémontré, dans le consentement ou dans le refus, garderaient les règles de la charité et de la prudence chrétienne.

Ces deux religieux, dont l'admission fit tant de bruit, étaient Dom François Ferrand de Grandmaison et Dom Éloi le Mosle. L'abbé de Rancé

(1) L'un était prieur de Prémontré, à Genlis; l'autre à Paris.
(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé,* t. I, c. VI, p. 224.

ayant écrit la relation de leur vie et de leur mort (1), on pourra y revenir plus tard. On dira seulement que rien n'était si touchant que de voir ces deux hommes vénérables, à têtes blanches, confondus au noviciat avec des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, soumis à des maîtres de beaucoup plus jeunes qu'eux et bien moins versés dans la conduite des âmes, dont ils recevaient les leçons avec une docilité sans égale : semblables à ces vieux solitaires dont parle saint Jean Climaque avec tant d'admiration, qui avaient des visages de vieillards avec la simplicité des enfants.

Il est certains amis à qui nous ne disons que nos joies; il en est d'autres, et ce sont les vrais amis, à qui nous disons tout, nos joies et nos douleurs; mais plus encore nos douleurs, parce que nous savons que leur affection et leur sympathie croissent en proportion de nos peines, et qu'il y a dans leurs cœurs des trésors de consolation. Or, l'abbé de Rancé était pour Bossuet un ami de cette sorte; aussi s'adressa-t-il à lui, dans le chagrin qu'il éprouva de la mort presque simultanée de plusieurs personnes qui lui étaient très chères. « Dieu, lui écrit-il le 23 octobre, m'a ôté en quinze jours, par des accidents divers, trois de mes principaux amis. Le plus surprenant est celui qui a emporté l'abbé de Saint-Luc, qu'un cheval a jeté par terre si rudement, qu'il en est mort une heure après, à trente-quatre ans. Il a pris d'abord sa résolution, et n'a songé qu'à se confesser, et Dieu lui en a fait la grâce. Les deux autres (M. de Cordemoi, l'historien, et M. de Vares, garde de la bibliothèque du roi) se sont vus mourir, et ont fini comme de vrais chrétiens. Ce coup est sensible, et je perds un grand secours. Cela n'empêchera pas que je continue ce que je vous ai dit (la *Défense de la déclaration du Clergé*), priant Dieu que si c'est pour sa gloire, il me soutienne lui seul, puisqu'il m'ôte tout le reste. Vos prières. Tout à vous (2). »

Si nous en croyons M. de Bausset, le grand prélat serait venu, encore cette année, s'édifier et se reposer quelques jours à la Trappe, accompagné de l'abbé Fleury (3).

(1) La relation de Dom Le Mosle se trouve à la page 49 du tome II des *Relations* imprimées en 1696, chez les Delaulne, à Paris. — Celle de Dom Ferrand, Ire partie, mêmes *Relations*, p. 1.
(2) Lett. 110.
(3) *Hist. de Bossuet*, p. 308, gr. in-8°.

CHAPITRE VI

Le général des Chartreux se plaint du livre de l'abbé de Rancé; une polémique assez vive s'engage à ce sujet (1683).

Saint Bruno, jeté sur l'un des sommets des Alpes par l'amour de la pénitence et de la solitude, n'avait point donné d'autre Règle à ses compagnons que celle de Saint-Benoît, adaptée à leur manière de vivre. Guigues, cinquième prieur de la Grande-Chartreuse, environ quarante-cinq ans après la fondation, unissant une grande piété à la science des lettres, profita des lumières qu'il avait puisées dans les divines Écritures et de l'autorité qu'il avait acquise parmi ses religieux, pour rédiger les coutumes et les statuts de son Ordre (1). Environ cent trente-quatre ans après, en 1259, les Chartreux ayant tenu un Chapitre général, Dom Riffer, 13e prieur, compila, corrigea, augmenta ces mêmes statuts; c'est ce qu'on appelle les *Statuts antiques*. Il y eut encore plus tard trois autres compilations. Mais on devait conserver dans chaque maison un exemplaire des Coutumes primitives de Dom Guigues, *afin qu'on vît combien on était déchu de la vie des anciens Pères* (2).

L'abbé de Rancé avait ces collections diverses sous les yeux; or, il voulait qu'en matière monastique, on s'en tînt aux Règles primitives et fondamentales inspirées par Dieu à ses saints; qu'on s'y cramponnât, comme au roc ferme et inébranlable. Il ne pensait pas qu'on pût s'en détacher, sans s'exposer à tomber et à se briser. Mais, en reconnaissant que de tous les Ordres religieux, celui des Chartreux avait le moins dégénéré de son principe, et même qu'il ne s'était jamais relâché au point d'avoir eu besoin de réforme, pendant six cents ans, il s'était cependant cru obligé de constater que la rigueur antique y avait quelque peu fléchi. Il disait donc positivement que, *« quoiqu'il se fût maintenu plus que les autres, il*

(1) L'édition de Bâle (1510, Joannes Amorbach) contient : 1° Statuta Ord. Cart. a Domno Guigone priore edita; — 2° Statuta antiqua Ord. Cartus. in tribus part. compre hensa a Domno Rifferio; — 3° Statuta nova Ord. Cart. in tribus part. comprehensa a priore Guilhelmo Rainaldo, an. 1368; — 4° Tertia compilatio Statut. Ord. Cart. a priore Franc. de Puteo, an. 1509. — Il y eut en 1582 (Paris, in-4° de 152 pages, apud Henricum Theodericum) : Nova Collectio Statutor. Ord. Cart., etc., a Capit. 1678 approb.

(2) « Ut videamus quantum lapsum facimus a conversatione Patrum antiquorum. » (2a pars, *Stat. ant.*, c. 1.)

n'avait pas laissé d'éprouver, presque dès son origine, les effets de l'inconstance (1). »

Toutefois, il n'avait cessé de l'avoir en haute estime et de le vénérer, parce qu'à ses yeux, il avait conservé l'ancienne régularité dans un degré assez éminent pour être, de longues années encore, l'édification du monde et la gloire de l'Église. Au moment de sa conversion, il avait souvent rêvé ces rochers escarpés, ces précipices affreux, ce morne et sombre désert, dont le silence n'est troublé, de loin en loin, que par la voix de quelques chevriers. Il avait préféré cet Institut à tous les autres pour y assurer son salut, lorsque, durant sa députation à Rome, il entrevoyait la ruine fatale et inévitable de Cîteaux. Il avait même obtenu un bref de translation par l'entremise du cardinal de Retz, comme nous l'avons vu.

Il y avait à cette grande et mémorable époque, dans toutes les congrégations religieuses, des hommes très capables, initiés à cette belle et pure littérature que nous appellerons classique, d'une érudition profonde et variée, également habiles à parler et à écrire, toujours prêts à répondre à tous et sur tout. Tel était Dom Innocent Le Masson, prieur de la Grande-Chartreuse et général de l'Ordre, l'un des premiers qui entra dans la lice contre l'abbé de Rancé, pour lui prouver que ses frères n'avaient point dégénéré, et qu'ils étaient restés immobiles sur ces hauteurs, tant de la terre que des cieux, où ils avaient été placés par leurs Pères. Voici à quelle occasion il ouvrit la lutte :

Un religieux de son Ordre lui ayant écrit une lettre pour lui demander la permission de se retirer à la Trappe, il se persuada que cette détermination était le fruit de la lecture de l'ouvrage de l'abbé de Rancé ; il en fut piqué; il s'y mêla un peu de jalousie : les plus grandes et les plus saintes âmes n'en ont pas été toujours exemptes. Il déclara, dans quelques pièces rendues publiques, « *qu'il était très peu édifié de ce livre, capable, selon lui, d'inquiéter les consciences, de les tirer hors de leur simplicité pour leur faire perdre la droite voie par des idées excessivement rigoureuses, provenant d'un zèle enflammé qui outrait les choses* (2). »

Il ne s'en tint pas là : il écrivit encore deux grandes lettres à un visiteur de son Ordre, et les fit circuler dans tous ses monastères, afin d'interdire aux Chartreux la lecture des *Devoirs monastiques*, dans la crainte que l'exemple de ce religieux, qui avait voulu quitter sa première Observance pour aller à la Trappe, ne devînt contagieux. Le Visiteur se

(1) *De la Sainteté et des Devoirs de la vie monastique*, t. II, p. 583.
(2) *Manuscrit de Septfons,* cah. X, p. 236.

piqua d'un si grand zèle pour exécuter les ordres de son général, que, dans une de ses visites, il alla jusqu'à faire brûler quelques notes que des religieux avaient extraites de ce livre pour leur édification personnelle (1).

Cependant les lettres de Dom Le Masson tombèrent entre les mains de l'évêque de Grenoble, l'un des quatre prélats qui avaient donné leur approbation à l'ouvrage de l'abbé de Rancé. Après les avoir lues, il crut devoir en écrire à ce dernier; sa lettre est datée du 3 novembre de cette même année. « Les vérités, dit-il, que vous annoncez dans votre admirable livre sont établies sur de si solides fondements, que je ne saurais m'imaginer que cet écrit (les deux lettres) y puisse donner atteinte. Nous sommes exposés à ces sortes de calomnies quand nous soutenons la vérité; nous devenons les ennemis de ceux qui ne veulent pas la mettre en pratique. Heureux, dit saint Augustin, si nous pouvons être le bouclier de la vérité; car si l'on nous attaque, ne pouvant s'en prendre à elle-même, la vérité nous servira de bouclier à son tour, en nous apprenant qu'on est heureux quand les hommes disent du mal de nous, et qu'ils nous calomnient, quand nous défendons la cause de Dieu (2). »

Cette maxime était la règle de la conduite de l'abbé de Rancé; c'est ce qui le rendit insensible à l'affront qu'on venait de lui faire dans tout l'Ordre des Chartreux. Il se contenta de répondre à un de ses amis qui lui en témoignait sa douleur : « Quoiqu'il me soit fort aisé de faire voir à tout le monde que je ne me suis point mécompté dans tout ce que j'ai avancé de l'ancienne pénitence de nos Pères, je n'ai pas voulu le faire jusqu'à présent; j'ai mieux aimé souffrir la calomnie que de la repousser. Ce serait une chose fâcheuse pour ces Pères Chartreux, s'ils me contraignaient, malgré moi, de me justifier. La sainteté de leurs instituteurs et des nôtres nous remplirait tous de confusion. Si nous ne pouvons courir pour les atteindre, marchons néanmoins sans nous arrêter, et nous pourrons être récompensés de notre fidélité et de notre courage (3). »

Cette discussion était terminée, et on peut même dire entièrement oubliée depuis trois ou quatre ans, lorsque Dom Le Masson publia une nouvelle exposition des statuts de son Ordre, sous le titre d'*Annales* (4). Il disait ouvertement, dans la préface, qu'une des principales raisons qui l'avaient déterminé à composer cet ouvrage, avait été l'obligation où il s'était

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 218.
(2) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 41.
(3) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 239.
(4) *Annales Ordin. Cartus., tribus tomis distributi*, t. I, Correriæ, 1687. (Bibl. Imp.)

trouvé de réfuter ceux qui prétendaient que les Observances des Chartreux s'étaient affaiblies dans la suite des temps (1).

A l'apparition de ce livre, les amis de l'abbé de Rancé lui persuadèrent qu'il paraîtrait renier, aux yeux des gens de bien, les vérités qu'il avait avancées, s'il les laissait attaquer impunément en gardant le silence. Il crut devoir les maintenir dans une pièce intitulée : *Lettre à un évêque, pour répondre aux difficultés de Dom Innocent Le Masson, général des Chartreux, au sujet des allégations faites de leurs anciens statuts dans le livre de la Sainteté et des Devoirs de la vie monastique* (2).

« Je vois bien, Monseigneur, disait-il, que l'éclaircissement que vous me demandez sur ce que j'ai écrit touchant l'Ordre des Chartreux, dans le livre de la Vie monastique, n'est pas l'effet d'aucun doute que vous ayez de ma sincérité; mais plutôt une marque du désir que vous avez de me justifier de ce que l'on m'impute : que je n'ai parlé d'eux, dans cet ouvrage, qu'afin de diminuer de cette estime si générale qu'ils ont eue jusqu'à présent dans le monde, et de faire remarquer dans leur Observance des changements, des affaiblissements qui n'y sont point et qui n'y ont jamais été; c'est-à-dire, Monseigneur, que vous voulez que je vous donne des armes pour me défendre.

« Il est vrai que j'ai vu, jusqu'ici, avec patience tout ce qu'on a pris plaisir de répandre parmi le monde pour rendre ma bonne foi suspecte; mais ayant appris depuis peu qu'il courait un écrit, par lequel on veut faire croire que je me suis mécompté de tout ce que j'ai pu dire des Chartreux, je crois que personne ne peut trouver à redire que je m'explique sur cette matière, et que je mette ma justification entre vos mains. Vous êtes le maître de l'écrit que je vous envoie, je vous laisse la liberté de le faire voir à ceux que vous jugerez à propos de le communiquer. »

Il avoue que ce qui l'a porté à parler de la pénitence des Chartreux, c'est que son dessein était de faire comme une chaîne et une tradition de l'austérité qui s'était pratiquée dans l'état monastique depuis son origine juqu'au temps présent, et il déclare qu'il ne lui est pas venu dans la pensée : que la différence qui se peut rencontrer entre ce qui s'y pratique aujourd'hui et ce qui s'y pratiquait autrefois, dût l'obliger à cacher les dons de Dieu et à taire les merveilles qu'il avait opérées.....

(1) « Tertia denique causa est, opinio quæ quorumdam animos subintravit de diminutione Observantiæ Cartusianæ quam degenerasse putant a primævo instituti Cartus. proposito. »

(2) Cette lettre n'a été reproduite fidèlement et intégralement que dans les *Nouvelles de la République des lettres*, par J. Bernard; mois de mai 1710, p. 483, et juin même année, p. 628.

Il prouvait ensuite que l'édition des anciens statuts de Guigues (Bâle, 1510), dont il s'était servi, était authentique et véritable : qu'elle contenait les vrais statuts et non les usages compilés plus tard; qu'il n'avait rien dit qui n'y fût conforme : sur les limites des possessions resserrées primitivement dans l'enclos du monastère; sur l'abstinence au pain et à l'eau, le lundi, le mercredi et le vendredi; sur l'usage du vin et du poisson. Il comparait ses citations à l'original, et il était évident qu'elles étaient fidèlement extraites (1).

« Si l'on dit encore, ajoutait-il, que nous avons avancé sans raison que l'Ordre des Chartreux s'est ressenti de l'inconstance des choses de la terre, qu'on lise ce qu'en a écrit saint Bernard au pape Eugène : « Ceux qui nous tentent ne sommeillent ni ne dorment. Quelles nouvelles tempêtes n'ont-ils point excitées dans les montagnes? Quelles embûches n'ont-ils point dressées dans le désert? Les Chartreux ont été troublés. Ils se sont vus étourdis et chancelants comme des gens ivres, et toute leur sagesse s'est évanouie. Il faut que vous sachiez, Saint-Père, que c'est l'ennemi qui a fait le mal, et qu'il dure encore. Il espère qu'il engloutira toute cette sainteté, et vous savez que ce lui serait un morceau délicat. Il en a déjà rendu prévaricateurs, et il se sert d'eux pour attaquer par une guerre domestique et intestine ceux qu'il ne pouvait surmonter par lui-même (2). »

« L'historien qui a raconté la vie de saint Anthelme, élu prieur de la Grande-Chartreuse peu de temps après Guigues, rapporte qu'il prenait un soin extrême de réparer les ruines de cette maison, où la discipline s'était bien relâchée. *Non erat is qui ante fuerat religionis fervor.*

« Voici comment un autre prieur, Dom Riffer, s'exprimait en plein Chapitre au XIIIe siècle : « N'avons-nous pas sujet de craindre le jugement de Dieu, nous qui, contre sa défense, avons transféré les bornes que nos fondateurs nous avaient prescrites? Si quelqu'un en doute, qu'il lise et relise les statuts de Dom Guigues, et il verra combien notre présente manière de vivre est différente de celle de nos pères..... On a fait des règlements sur la curiosité et la dépense dans les habits et les montures; on a averti, on a menacé; mais il n'y a point eu, ou très peu d'amendement : au contraire, plusieurs se roidissent contre la défense, et méprisent l'esprit de notre Institut, qui est un esprit d'humilité, de pauvreté, d'abjection. Ils ont oublié la sainte rusticité de notre Ordre, et ont intro-

(1) Voir, dans le livre précité, la lettre de l'abbé de Rancé, depuis la page 508 jusqu'à la page 514. La réfutation ne laisse rien à désirer.
(2) Ad Dom Pap. Eugen. Epist. 270.

duit des délicatesses contraires à la sobriété et à la frugalité, qui énervent la rigueur de la vie érémitique (1). »

L'abbé de Rancé invoquait aussi le témoignage du célèbre Chartreux Lansperge qui, au commencement du XVI[e] siècle, dans un sermon prononcé au Chapitre de son Ordre, s'écriait avec un douloureux accent : « Considérez, mes très chers Pères, combien la crainte de Dieu est affaiblie parmi nous! Chacun connaît sa maison et sa province : combien y en a-t-il, je vous prie, dans chaque monastère, de qui on puisse dire, avec vérité, qu'ils sont des hommes simples, droits, craignant Dieu et se détournant de tout mal?.... Pleurez, mes Pères, sur vos enfants, en qui la crainte de Dieu est ou entièrement éteinte, ou au moins refroidie. Pleurez, dis-je, de ce qu'il y a souvent parmi nous des disputes, des murmures, des envies, des jalousies et quelquefois même des animosités et des querelles. »

« Quelles réflexions, disait en finissant l'abbé de Rancé, ne pourrait-on point faire sur les changements arrivés à la Grande-Chartreuse? Ces lieux affreux où les saints s'étaient retirés, comme entre des remparts inaccessibles; ces lieux qui faisaient des impressions profondes sur les âmes les plus dures, que l'on ne pouvait voir sans être rempli d'une sainte horreur; ces rochers escarpés qui s'entrepassant les uns les autres, semblaient avoir été mis par la divine Providence comme autant de barrières et de boulevards pour en défendre l'entrée, et que l'on ne pouvait entreprendre de forcer sans périr : les voies en ont été ouvertes!....

« Je m'en tiens là, Monseigneur, et je pense qu'il n'est pas nécessaire d'en dire davantage pour faire voir que je ne suis pas si blâmable que l'on a voulu faire croire que je l'étais, soit dans mes intentions, soit dans les choses que j'ai imputées. S'il y avait quelque chose, Monseigneur, dans ce que j'ai l'honneur de vous écrire que vous trouvassiez à reprendre, je consens qu'il soit effacé; vous savez que la soumission que j'ai pour vos sentiments ne saurait être plus grande qu'elle est. »

Cette lettre n'était adressée qu'au seul évêque de Grenoble; il la communiqua à d'autres prélats et à quelques amis : tous pensèrent qu'il ne fallait pas lui donner de la publicité. L'abbé de Rancé fut bien de cet avis, mais il y en eut bientôt trop de copies pour qu'il fût possible d'en arrêter la circulation. Il en tomba une entre les mains de Dom Le Masson, qui voulut y répondre dans un écrit qui fut imprimé avec ce titre : *Explication de quelques anciens statuts de l'Ordre des Chartreux, avec des*

(1) Fleury, *Hist eccl.*, t. XVII, p. 658.

éclaircissements donnés sur le sujet d'un libelle qui a été composé contre eux, et qui s'est divulgué secrètement (1).

« C'était un livre préparé, dit Goujet, pour faire du bruit dans le monde contre M. l'abbé de la Trappe; mais l'auteur ayant été obligé de pressentir le goût de la cour, on n'y put approuver son dessein; son livre fut disgrâcié, et il fallut se résoudre à en faire un secret d'Ordre et de quelques amis particuliers (2). »

Il se contenta de l'adresser aux prieurs des Chartreuses de France, avec cette lettre :

« J'avais ouï dire que M. de la Trappe avait composé un libelle contre nous, depuis quelques années, qu'il voulait faire imprimer, et j'avais su aussi que des personnes de piété de ses amis l'en avaient dissuadé; mais j'apprends aujourd'hui, d'une manière à n'en point douter, que ce libelle a été divulgué en manuscrit sous le manteau, puisqu'une personne d'un rare mérite m'en a envoyé une copie..... Je vous transmets ce que j'ai écrit sur ce sujet..... Je vous recommande de garder cet imprimé, comme n'étant fait que pour l'usage de chacune de nos maisons. Nous sommes dans ces temps dangereux que l'Apôtre a prophétisés : c'est pourquoi veillons sur nos troupeaux et sur nous-mêmes; prions et gardons-nous des nouveautés, pour belles qu'elles soient en apparence. »

Dom Le Masson établissait ensuite et développait sa thèse. Il remontait d'abord à l'origine de la discussion, il en donnait les causes; mais on voyait bien que ce qui le tenait le plus au cœur, c'était que plusieurs religieux Chartreux manifestaient le désir d'aller à la Trappe (3). L'abbé de Rancé avait correspondu avec eux; on avait ses lettres. Il rapporte ensuite les textes cités dans les *Devoirs monastiques*; il les met en regard des Constitutions de Dom Guigues, et donne ses observations. Il reconnaît, cependant, que l'abstinence au pain, à l'eau et au sel, le lundi, le mercredi et le vendredi, est primitive; mais que cela n'a duré que fort peu de temps: l'expérience ayant fait connaître que le grand office, le chant, la solitude, les veilles et les autres exercices demandaient nécessairement quelque soutien de nourriture. On a adouci cette abstinence.

L'abbé de Rancé soutenait que le travail prescrit aux anciens Chartreux depuis Tierce jusqu'à Sexte en hiver, et depuis Prime jusqu'à Tierce en été, et, dans l'après-dîner, depuis None jusqu'à Vêpres, devait com-

(1) A la Correrie, par André Galle, de Grenoble (sans date). Nous n'avons pu retrouver cette pièce qu'à la Bibliothèque Impériale.
(2) *Biblioth. des auteurs ecclés. du XVIIIe siècle,* t. I, p. 461.
(3) Simon, *Biblioth. critique,* t. I, p. 478 et 479.

prendre les rudes labeurs des champs et des durs métiers. Dom Le Masson prétendait qu'il ne s'agissait que de transcrire des manuscrits, faire le petit ménage, cultiver le petit jardin.

Le sévère réformateur de la Trappe citait encore les premiers statuts qui défendaient aux Chartreux de rien posséder hors des limites de leur désert. *Extra sui terminos eremi, nihil omnino possideant, id est non agros, non vineas, non hortos, non ecclesias, non cœmeteria, etc.*

« Il est constant, répondait Dom Le Masson, que nos monastères et même la Grande-Chartreuse possèdent des biens hors ce qui s'appelait autrefois, dans l'Ordre, *termes de possession*..... Mais toute la justice et toute la raison de cette différence doit rouler sur la nécessité où l'on a été d'avoir de quoi demeurer dans la retraite, sans être obligé de quêter et d'avoir recours au monde pour pouvoir s'entretenir et subsister. »

Dom Le Masson connaissait trop l'ancienne discipline de son Ordre; il avait trop de franchise pour ne pas voir et avouer qu'il y avait bien quelque chose de vrai dans les assertions de l'abbé de Rancé, et voici ce qu'il ajoutait en finissant :

« J'oserai bien vous dire une chose avec confiance : que, s'il se trouve dans nos statuts d'à présent quelque chose de différent de nos anciens statuts, la meilleure partie de ce qui y est changé est convertie de bien en mieux, et l'autre plus petite partie a été proportionnée à la qualité des temps et des hommes..... Mais je suis persuadé, et je prouverai sans peine que si nos statuts, en l'état où ils sont à présent, n'ont point quelque chose dans l'écorce qui paraisse si âpre que les anciens, ils ont quelque chose qui captive plus régulièrement la liberté et la volonté de l'homme animal sous le joug de l'obéissance (1). »

Que le lecteur juge maintenant si l'Institut des Chartreux a réellement conservé toute sa sévérité primitive : l'abbé de Rancé ne le pensait pas; et, de l'aveu même de son adversaire, ne semble-t-il pas avoir raison ? Mais ceci n'est pas capable de porter aucune atteinte à la haute et antique réputation de piété et de pénitence dont l'Ordre des Chartreux a toujours joui jusqu'à cette heure.

On remarque dans tous les Instituts monastiques trois phases bien

(1) *L'Explication de quelques endroits des Statuts des Chartreux* est un petit in-4° qui doit avoir 166 pages. Les exemplaires qui finissent à la page 122 ne sont pas complets. C'est un livre très rare. Pour avoir les Statuts de Dom Guigues dans toute leur pureté, nous avons voulu recourir à la plus ancienne édition, celle de Bâle, 1510, de Jean Amerbach, *Johannes Amerbachius*. Nous nous sommes servi de l'exemplaire de la Bibliothèque de Dijon, l'un des plus beaux et des plus curieux que l'on puisse voir.

distinctes : la première, que nous appellerons l'âge héroïque, où il y a un essor, un élan si sublime, si céleste, qu'il paraît plus tenir de l'ange que de l'homme. Puis, après ce premier essai surhumain, pour ainsi dire, il s'établit insensiblement une régularité plus en rapport avec la faiblesse de notre nature et la masse de la communauté : c'est ce qui doit durer; c'est dans ce milieu que la congrégation aura plus ou moins longtemps le mouvement et la vie, jusqu'au moment de la décadence et de la ruine. Quoique l'Ordre se maintienne dans ce sage tempérament dont nous venons de parler, on peut toujours dire, même à de bons religieux : « *Vous n'allez pas aussi loin que vos Pères ;* » c'est ce que l'abbé de Rancé ne cessait de répéter dans son monastère, et ce qu'il était en droit de dire aux Chartreux.

Ces discussions, qui eurent un certain retentissement dans leur temps, eurent la fin qu'elles devaient avoir entre personnes de piété et de sagesse : l'abbé de Rancé ne voulut pas répliquer à la thèse de Dom Le Masson : « Pour satisfaire à ce que vous me mandez touchant les Chartreux, écrit-il à un de ses amis, je vous dirai que je n'ai pas eu la moindre envie de répondre à ce que leur général a publié contre moi..... Je n'ai pas même voulu le lire; ils peuvent s'assurer que je garderai sur leur sujet un éternel silence. » Il fut fidèle à cette résolution si généreuse : les esprits se calmèrent; il y eut une réconciliation franche et sincère, et les deux Ordres n'ont cessé de marcher depuis, en se donnant la main, dans les plus rudes voies de la pénitence, pour l'édification du monde. Ils sont encore aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a deux cents ans : deux pierres précieuses, brillant d'un éclat incomparable dans le diadème de l'Église de Jésus-Christ.

CHAPITRE VII

Anne de Gonzague de Clèves et l'abbé de Rancé (1672 et 1684).

Le XVII[e] siècle nous apparaît comme une belle et vaste galerie, dont toutes les figures ont leur éclat et leur majesté propre. Celles qui ne brillent pas de leur lumière, brillent encore des reflets de la lumière des autres; celles qui ne sont pas grandes par elles-mêmes, participent à la

grandeur de leur groupe et de l'ensemble. Telle fut Anne de Gonzague de Clèves, que le génie de Bossuet a immortalisée en la touchant seulement.

Elle était fille de Charles de Gonzague, duc de Mantoue, et de Catherine de Lorraine (1). Destinée à l'état religieux, elle avait été élevée, dès sa plus tendre enfance, dans le monastère de Faremoustier (2). Elle y goûta les premières douceurs de la piété; mais elle vit le monde, et elle en fut vue : bientôt elle sentit qu'elle plaisait, et on sait le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées.

Le prince Édouard, fils de cet électeur palatin Frédéric, qui avait été un moment roi de Bohême (3), demanda sa main ; « et cette noble alliance, où, de tous côtés, on ne trouvait que des rois, flatta la fierté de la jeune princesse. Elle se montra alors au monde avec tous les avantages que la beauté, le rang, la naissance, les agréments de l'esprit, le charme du commerce le plus enchanteur semblaient réunir pour la livrer à tous les genres de séduction. Elle s'y laissa aller, et son état paraissait d'autant plus désespéré, que ses réflexions sur la religion l'avaient conduite à l'incrédulité la plus entière et la plus absolue (4). »

De toutes les femmes célèbres qui jouèrent un rôle pendant la minorité de Louis XIV, la princesse Palatine est, sans contredit, la seule qui ait montré un grand caractère, et qui eut l'estime et la confiance de tous les partis (5).

Après la mort de son époux, vers l'an 1663, elle se retira en France pour toujours, et maria sa seconde fille, Anne, avec le fils du grand Condé (6). Elle reparut à la cour, où elle avait été autrefois l'objet des hommages les plus empressés et les plus flatteurs ; mais elle eut le regret amer de s'y voir délaissée. Hélas! il y a des idoles qu'on n'encense qu'une fois, et elle fut de ce nombre. C'est ce qui contribua beaucoup à la dégoûter du monde, sans, toutefois, la décider à faire le dernier pas. La conversion de M[me] de Longueville, son amie, l'avait fort touchée; mais elle remettait sans cesse la sienne. Dieu la poursuivait, et elle fuyait toujours (7).

(1) Fille aînée de Charles, duc de Mayenne.

(2) Elle y avait une tante.

(3) Les Bohémiens révoltés lui offrirent la couronne en 1615; mais, l'année après, vaincu par les Impériaux dans une bataille donnée près de Prague, il perdit non seulement la Bohême, mais ses propres Etats, et se vit forcé de chercher une retraite dans les Pays-Bas.

(4) C'est ce qu'elle a raconté elle-même.

(5) De Bausset, *Hist. de Bossuet*, p. 381 et 384.

(6) Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien ; ce mariage eut lieu le 11 décembre 1663.

(7) C'est ce qui paraît dans ses récits.

Dans ses doutes, ses combats et ses tourments, elle sentit le besoin d'un guide éclairé, qui connût bien les voies par lesquelles on revient au Seigneur. Elle s'adressa à l'abbé de Rancé, qui lui tint un langage qu'elle comprit. Ce fut à lui qu'elle ouvrit sa conscience et son cœur (1). La grâce agit bientôt sur elle par les moyens les plus étranges : elle eut pendant son sommeil des visions mystérieuses qui lui inspirèrent de salutaires frayeurs. Dans sa jeunesse, elle avait eu aussi quelques aventures vraiment extraordinaires. Elle en parla à son directeur de la Trappe pour avoir son avis : celui-ci fit une obligation à sa pénitente de les écrire et de les lui envoyer. Voici son propre récit :

« Revenant toute jeune de Montivilliers avec ma sœur Bénédicte, abbesse d'Avenai, nous passâmes à Magny, et, étant arrivées à l'hôtellerie, il vint une tourière de la part de la supérieure des Annonciades, me prier de vouloir bien l'aller voir, ce que je refusai, sur l'obligation où nous étions de partir le lendemain; et quelque instance qu'elle m'en pût faire, je m'excusai toujours.

« Mais, la nuit, ma sœur étant tombée malade, nous fûmes contraintes de différer notre départ; ainsi, n'ayant rien à faire dans cette hôtellerie, je fus, l'après-dîner, voir cette supérieure, laquelle me mena dans une petite chambre de sa maison, et me dit qu'étant en prière, il y avait environ six semaines, la Mère de Dieu lui avait apparu, tenant une jeune fille habillée de deuil (2), et qu'elle lui avait dit que c'était une jeune princesse qui passerait ici dans peu de temps : « Donnez-lui l'habit de mon Ordre; car, un jour, elle fondera une maison en mon honneur. » Ensuite, cette supérieure ouvrit un tiroir d'une table, et me montra un scapulaire, une ceinture et un chapelet pareil à celui qu'on donne aux novices de cet Ordre, en me disant qu'elle avait préparé tout cela pour moi, et qu'il fallait me mettre en état de le recevoir.

« Ce discours me surprit; mais elle me le fit avec une telle autorité, que je n'osai refuser de lui obéir, dans l'assurance qu'elle me donna que c'était la volonté de Dieu et de la Sainte-Vierge : de sorte que le lendemain, après m'être confessée et avoir communié, l'on bénit cet habit et l'on me le donna publiquement dans l'église en présence de tout le monde. Depuis, j'ai conservé ce scapulaire et cette ceinture, et j'ai toujours eu dans l'esprit cette aventure si extraordinaire, qui m'a toujours donné quelque inquiétude en plusieurs occasions de ma vie. »

(1) Ceci se passait de 1670 à 1672.

(2) C'était le deuil de son père, mort au mois d'octobre 1637; Montivilliers et Avenai étaient deux monastères de femmes, le premier au diocèse de Rouen, et le second au diocèse de Reims.

Elle remarque, en outre, que cette supérieure lui écrivait de temps en temps pour lui donner de bons avis; mais elle les négligeait, parce qu'alors elle était tout enchantée des vanités du monde. Elle ajoute, ensuite, que, se trouvant à l'extrémité dans une maladie grave, elle avait fait vœu de fonder une maison de l'Annonciade, et qu'aussitôt après, elle s'était sentie presque entièrement guérie; que, toutes les fois qu'elle avait renoncé à ce vœu, elle était retombée malade.

« J'avais, dit-elle, perdu toutes les lumières de la foi, et j'étais dans un tel aveuglement, que, lorsqu'on parlait sérieusement en ma présence des vérités de la religion, je me sentais la même envie de rire que l'on sent ordinairement quand des personnes simples croient des choses impossibles et ridicules; et je disais souvent à mes amis que le plus grand de tous les miracles, à mon égard, serait celui de croire fermement le christianisme.

« J'étais néanmoins toujours persuadée qu'il y avait un premier Être. Dieu m'avait fait la grâce de n'en point douter, et de lui demander souvent la connaissance de la vérité, et même j'avais un certain désir de la connaître pour lui plaire. J'aurais donné toutes choses pour trouver la religion véritable, et pour en être persuadée, si elle l'était; car j'avais une horreur étrange de passer ma vie dans des erreurs et des chimères, telles que me paraissaient les plus saints mystères de notre religion (1).

« J'étais donc dans ce malheureux état, quand une nuit je songeai que, marchant seule dans une forêt, j'avais vu entrer un aveugle dans une petite loge. Je lui demandai s'il était aveugle de naissance, ou s'il l'était devenu? Il me répondit qu'il était né aveugle. « Vous ne savez donc point, lui dis-je, ce que c'est que la lumière, qui est si belle et si agréable, ni ce que c'est que le soleil, qui est si éclatant et si beau? — Non, me répondit-il, je ne m'en puis rien imaginer, parce que, ne l'ayant jamais vu, je n'en puis former aucune idée; cependant, je ne laisse pas de croire que c'est quelque chose de très beau et de très agréable à voir. »

« Alors, il me sembla que cet aveugle, changeant tout d'un coup de voix et me parlant avec autorité, me dit: « Cela doit bien vous apprendre qu'il y a des choses très excellentes et très admirables qui ne laissent pas

(1) Je ne sais sur quoi se fondent ceux qui racontent que, pour avoir une preuve visible et sans réplique de la vérité du christianisme, elle jeta dans un brasier ardent une parcelle de la vraie croix, qui fut respectée par le feu, en présence de plusieurs princes et princesses. Elle dit seulement dans son testament: « Je donne aux Pères Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés ma croix de pierreries avec la sainte vraie croix que j'atteste avoir vue dans les flammes sans brûler. » Cette relique fait, dit-on, partie du trésor de Notre-Dame de Paris. — Voir l'*Hist. de l'abb. de Saint-Germain-des-Prez*, par Dom Bouillart, p. 278 et 280. Cette croix venait de Jean-Casimir, roi de Pologne, avec la signature de: *Comnenus Manuel Imperator*.

d'être fort croyables, quoiqu'on ne les puisse comprendre ni imaginer. »

« Et il me sembla que, faisant l'application de ces choses sur celles de l'autre vie et sur la religion, je me sentis en un moment si éclairée de la vérité, que, me trouvant transportée de joie, j'embrassai cet aveugle, et lui dis que je lui avais plus d'obligation qu'à personne du monde; et il se répandit dans mon cœur une certaine ferveur et une foi si extraordinaire, qu'il serait impossible de l'exprimer.

« Je m'éveillai là-dessus, et me trouvai dans le même état où je m'étais vue dans mon songe : c'est-à-dire, un changement si grand en moi, que cela ne se peut imaginer. Je me levai avec précipitation; mes actions étaient, ce me semble, mêlées d'une joie et d'une activité extraordinaire.

« Ayant trouvé les Confessions de saint Augustin, et lisant l'endroit où il parle de ces deux courtisans qui se convertirent chez un solitaire où ils avaient vu la vie de saint Antoine, je trouvai que cela me touchait jusqu'à répandre des larmes, et cette tendresse-là me prenait souvent dans toutes mes lectures.

« J'assistai à la messe dans un état bien différent de celui où j'avais accoutumé d'être. Il me semblait sentir la présence réelle de Notre-Seigneur, comme on sent les choses visibles dont on ne peut douter. Cette foi tendre et sensible me dura près de quatre ou cinq mois; et, par la grâce de Dieu, depuis ce temps-là, je ne doutai plus de la vérité de notre sainte religion. »

Elle ne différa pas davantage l'œuvre de sa conversion, qu'elle voulut commencer par de sérieuses réflexions sur toute sa vie. Elle employa trois mois à son examen de conscience. Mais des affaires de famille étant survenues, elle remit sa confession au retour d'un voyage qu'elle se crut obligée de faire. Qu'arriva-t-il? Il lui survint une maladie affreuse, avec des syncopes effrayantes, qu'elle regarda comme un châtiment que Dieu lui infligeait pour la punir d'avoir si peu profité de ses grâces; elle s'imagina qu'elle en était abandonnée, et elle tomba dans une sorte de désespoir.

« Dans ce pitoyable état, dit-elle, je me considérais comme une personne réprouvée et presque sans espérance de salut, lorsqu'un jour, sur les cinq heures du matin, je m'endormis, et songeai que je voyais une poule suivie de plusieurs poussins, dont l'un, s'étant éloigné, venait sauter sur une grosse bête endormie, qui était couchée à plate-terre à la manière d'un chien. Je considérais ce petit animal qui lui sautait sur le dos; et je pensais en moi-même qu'il était bien hardi, et que, si le chien s'éveillait, il était perdu.

« En même temps, il me sembla que je voyais venir un autre chien fort

grand et fort terrible, qui, s'étant approché du petit poussin, l'avait englouti en un moment. Je courus incontinent à lui pour lui ôter le petit poulet, et, comme je voulais lui ouvrir la gueule, j'entendis quelqu'un qui disait : « C'en est fait, il l'a avalé. — Non, dis-je, il ne l'est pas encore. » Et, en effet, il me sembla lui ouvrir la gueule, et en retirer le poussin que je tâchai de réchauffer entre mes mains, parce qu'il me paraissait froid et à demi mort. J'entendis quelqu'un qui disait : « Il faut le laisser au chien. — Non, lui répondis-je, je ne le lui laisserai point ; » et, sur l'heure même, on lui donna d'autre viande.

« En ce moment je m'éveillai, et l'application du songe se fit dans mon âme, comme si l'on m'eût dit : « *Pourquoi croyez-vous que Dieu, qui est infiniment bon, vous rendra au démon, après vous avoir retirée de sa puissance? Espérez et prenez courage!* » Cette pensée, qui m'occupa fortement l'esprit, fit une telle impression sur moi, que je demeurai dans un calme qui ne se peut exprimer, et je me trouvai dans une espérance aussi ferme et aussi tranquille que si j'eusse appris d'un ange même que Dieu ne m'abandonnerait pas; et je demeurai ainsi en repos dans le plus fort de ma fièvre, me confiant en la miséricorde de Dieu.

« Je contai ce songe à une de mes amies, quoique j'eusse grande peine à parler; et elle sait que je n'en pouvais parler qu'en versant bien des larmes, et je ne puis encore y penser sans pleurer. Voilà ce qui s'est passé dans ces deux songes, que j'écris pour obéir à la personne qui l'a désiré, espérant qu'elle remerciera Dieu de sa très grande miséricorde envers moi, et qu'elle lui demandera instamment la grâce de connaître sa sainte volonté, et de la suivre le reste de mes jours (1). »

La princesse envoya donc tous ces détails à l'abbé de Rancé, et le supplia de vouloir bien lui dire : si elle devait s'en rapporter à cette supérieure qui lui avait déclaré que la volonté de Dieu et celle de la Sainte-Vierge étaient qu'elle quittât la cour pour se faire religieuse Annonciade? s'il croyait qu'elle fût obligée d'exécuter le vœu qu'elle avait fait de fonder un monastère? si ces songes venaient de Dieu, et si le Ciel voulait par là commencer sa conversion; car elle savait qu'il ne fallait pas croire à toute sorte d'esprit? Elle craignait qu'il n'y eût de l'illusion, et, dans ce cas, il ne lui restait qu'à mépriser ces visions et à les rejeter.

L'abbé de Rancé lui répondit : « qu'encore qu'il n'y eût point une parfaite évidence que la Mère supérieure des Annonciades eût été inspirée de Dieu dans tout ce qui s'était passé à son égard, il y avait, néanmoins, tout lieu

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, de la page 270 à la page 278.

de croire que c'était une conduite toute singulière de la Providence sur son âme, parce que cette supérieure était une très sainte fille, qui s'était attiré par sa vertu l'estime et l'approbation de tous les gens de bien, qui, après avoir gouverné sa communauté d'une manière très édifiante, était morte en odeur de sainteté : il n'y avait pas d'apparence qu'elle eût été trompée. »

Car comment aurait-elle su qu'une jeune princesse, vêtue de deuil, devait passer par Magny dans peu? Comment, après avoir envoyé pour la supplier de la venir visiter, sur le refus qu'elle avait fait d'y aller, cette supérieure aurait-elle dit aussitôt : « Elle a beau faire, je suis assurée que je la verrai, et que ce que la Sainte-Vierge m'a dit s'accomplira? » Et comment, enfin, la maladie serait-elle arrivée à sa sœur, si justement qu'elle aurait donné lieu à l'accomplissement de la révélation?

Il ajoutait : « que le peu de soin qu'elle avait eu de son salut pendant vingt-six années, aurait dû lui faire perdre la pensée de ce que cette supérieure lui avait dit et fait; et que tout cela, joint ensemble, montrait l'intervention de la Providence.» Il observait « que c'était encore la volonté de Dieu qu'elle fondât de son bien un monastère d'Annonciades en l'honneur de la sainte Vierge, puisque toutes les fois qu'elle avait eu la pensée de changer son vœu, elle tombait malade, et qu'elle ne trouvait sa guérison que dans le renouvellement de sa promesse; enfin, que ses songes étaient si clairs, si frappants et si bien appropriés à l'état de son âme, qu'ils étaient autant de preuves des miséricordes du Seigneur sur elle, lui qui a un nombre infini de moyens de toucher les cœurs et de les attirer à lui. »

Les hommes les plus sages et les plus éclairés de cette époque furent de son avis; Bossuet lui-même le partagea, et, dans l'oraison funèbre de cette princesse, il présenta à son auditoire ces visions merveilleuses comme des oracles du Ciel. « Prêtez l'oreille, s'écria-t-il, écoutez! et prenez garde de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertissements divins et la conduite de la grâce..... Ce songe admirable est du nombre de ceux que Dieu même fait venir du Ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, où l'on voit je ne sais quoi de céleste!... Dieu, qui fait entendre ses vérités en telles manières et sous telles figures qu'il lui plait, instruisit la princesse comme il a instruit Joseph et Salomon, et, durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'Évangile : elle voit paraître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse. » Bossuet rapporte ensuite le récit de la princesse palatine, tel qu'elle l'avait envoyé à la Trappe.

La suite fit voir, bien mieux encore, que le doigt de Dieu était là : car la princesse étant persuadée, par la réponse de l'abbé de Rancé, que tout ce qu'elle lui avait écrit venait du Ciel, non seulement acheva ce qu'elle avait si bien commencé sous ses auspices, je veux dire sa conversion; mais, soutenue par ses conseils et ses prières, elle mena depuis une vie véritablement chrétienne, rachetant ses péchés par ses aumônes, et se livrant à toutes sortes de bonnes œuvres (1), sans que les services et les soins les plus vils et les plus bas fussent capables d'effaroucher sa délicatesse et de faire reculer sa charité.

Ce fut pour obéir à l'abbé de Rancé qu'elle consentit à faire une relation de son retour à la religion de ses pères, et des moyens extraordinaires dont Dieu s'était servi pour l'opérer. Bossuet a dit : « Un saint abbé, dont la doctrine et la vie sont un ornement de notre siècle, ravi d'une aussi admirable et aussi parfaite conversion que celle de notre princesse, lui ordonna de l'écrire pour l'édification de l'Église. »

Plus tard, les incrédules ont ri de la pieuse simplicité de ceux qui avaient pris au sérieux tout ce que nous venons de raconter. Cependant, il est certain que la princesse palatine était une femme d'un esprit supérieur; et le cardinal de Retz a dit d'elle : « Je ne crois pas que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité..... » Il est également certain que l'abbé de Rancé, à qui elle avait confié ses pensées et ses sentiments, était un homme de beaucoup d'esprit. Quant à Bossuet, on croirait le dégrader en parlant de son esprit. Lorsque trois têtes aussi fortes se réunissent pour attacher une grande importance à un événement singulier, on peut penser qu'il y a bien de la grandeur dans une pareille simplicité.

CHAPITRE VIII

On publie un affreux pamphlet contre l'abbé de Rancé; quel en était l'auteur (1685).

Dieu ne cessait de bénir l'abbé de Rancé et son œuvre, en lui envoyant des novices propres à la soutenir et à la faire prospérer. Le nombre en augmentait sans cesse, et les revenus de la maison ne croissaient pas en

(1) Elle avait fondé une espèce d'hospice pour y recevoir plusieurs vieilles femmes.

proportion. Il lui fallut trouver quelques moyens de pourvoir à la subsistance de tant de monde. Il s'occupa d'abord du défrichement d'un champ inculte, depuis longtemps, et tout couvert de ronces et de bruyères. Ce fut un travail de trois ans entrepris par les religieux, et poussé sans interruption, malgré les vents, la pluie, le froid et la glace. On vit bien que le Ciel avait eu ce travail pour agréable : car ce terrain, d'environ cinq arpents, rendit abondamment à ces bons religieux, en proportion de leurs fatigues et de leurs sueurs. Il produisit suffisamment de légumes pour approvisionner tout le monastère. L'abbé de Rancé établit aussi des métiers pour faire des bas et des bonnets de laine; il y appliqua plusieurs Frères convers. Il faisait vendre ces objets au dehors, et acheter, avec l'argent qui en provenait, les denrées nécessaires à la vie (1). En cela, il agissait conformément à la Règle de Saint-Benoît, qui permet de vendre les ouvrages des Frères, mais à un prix un peu au-dessous de celui des marchands séculiers, afin d'éviter la tentation d'avarice, et de faire glorifier Dieu en toutes choses (2).

Pendant que ce fidèle et prudent dispensateur était tout entier aux besoins de sa maison, l'ennemi invisible lui suscita une nouvelle persécution. On attaquait plus que jamais son livre de la Vie monastique. Il prévoyait bien qu'après tant de sourdes rumeurs, tant de manœuvres ténébreuses, il y aurait une explosion publique et terrible. « Il y a grande apparence, écrivait-il deux ans auparavant, qu'après qu'on se sera plaint et que l'on aura grondé, il échappera quelque chose à la plume de quelqu'un qui se trouvera plus piqué et plus échauffé que les autres. Je ne crois pas que cela ébranle la solidité de l'ouvrage, étant appuyé, comme il est, sur la pierre ferme (3). »

Le 2 août 1684, il mandait à l'abbé Nicaise, avec une certaine satisfaction : « On fait une troisième édition du livre de la Vie monastique, où j'ai corrigé et augmenté quelque chose. Il ne manque pas de gens qui le censurent, mais il n'a encore rien paru qui l'ait attaqué (4). »

Le 22 avril suivant, il sait qu'une critique a été imprimée en pays étranger, mais il ne la connaît pas (5); enfin, le 28 octobre, il l'a lue. C'était un opuscule anonyme, intitulé : *Les véritables motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe, avec quelques réflexions sur sa vie et sur ses écrits,*

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 232.
(2) *Reg. S. Bened.*, c. 57.
(3) Collect. Nicaise, t. V, lett. 9.
(4) *Ibid.*, lett. 11.
(5) *Ibid.*, lett. 13. Il croit que cette pièce a été imprimée à Amsterdam.

ou *Entretiens de Timocrate et de Philandre sur un livre qui a pour titre :* LES SAINTS DEVOIRS DE LA VIE MONASTIQUE (1).

On n'aurait jamais osé publier en France une pareille satire. Michel Le Tellier, alors chancelier, avait fait dire à l'abbé de Rancé, par M. Félibien des Avaux, qu'il avait refusé le privilége à trois critiques de son livre (2), et qu'il ne souffrirait jamais qu'on imprimât rien de malveillant contre lui ou son ouvrage; on connaissait bien l'inflexibilité de ce magistrat. Il y eut certaines gens qui osèrent dire qu'on les avait menacés de la Bastille dans le cas où ils attaqueraient l'abbé de la Trappe dans un écrit public (3); mais on répandait ces bruits, par une tactique perfide, pour le rendre plus odieux encore.

Lorsqu'une opinion était ou croyait être comprimée chez nous, il était assez ordinaire alors qu'elle se fît jour en Hollande, et revînt en France par contrebande; c'est ce qui arriva pour le libelle en question.

C'est un dialogue entre deux interlocuteurs, *Timocrate* et *Philandre :* l'un fait la critique, et l'autre l'apologie; mais quelle apologie!... L'apologiste se défend si faiblement, que l'on voit que son rôle est d'être battu, et il le joue très bien. Philandre semble garder d'abord quelques ménagements; mais, lorsque le combat est engagé, il démasque toutes ses batteries, et tire à pleines bordées. Alors vient le faux récit des égarements de l'abbé de Rancé dans sa jeunesse, de ses démêlés avec le cardinal Mazarin, la tête coupée de la duchesse de Montbazon, etc. (4).

On conclut que, déçu dans son ambition, trompé dans ses espérances, froissé dans ses affections, il ne s'est retiré dans la solitude que par dépit et désespoir. Mais on fait observer qu'il n'a pas renoncé pour cela à faire du bruit dans le monde : il a composé et publié un livre plein de faussetés et d'exagérations sur la vie monastique. Il est vrai que ce livre a été approuvé par plusieurs évêques célèbres, mais ils n'en ont lu, comme d'habitude, que la préface; autrement, comment auraient-ils osé prendre la responsabilité d'une pareille doctrine (5) ?

Entre Bossuet, qui affirme publiquement avoir lu le livre de l'abbé de Rancé, et n'y avoir rien trouvé que de vrai, de beau, de grand, de conforme à ce que l'Église a toujours enseigné touchant la profession monas-

(1) Cologne, Pierre Marteau.

(2) *Relat. de la Trappe*, in-12, p. 127. Paris, Delaulne, 1703.

(3) Thiers, *Apolog. de l'abbé de la Trappe*, p. 437.

(4) Nous n'avons eu entre les mains que l'exemplaire de la Bibliothèque Impériale, in-12, coté Z, 1388.

(5) Le premier Entretien, d'environ 200 pages, est en général consacré à la critique de la conduite de l'abbé de Rancé dans le monde; il ne renferme que des calomnies.

tique, et un misérable folliculaire anonyme, qui soutient le contraire, quel lecteur raisonnable hésiterait une seule minute?

Après avoir dégorgé son fiel sur les plus belles pages du premier volume, le libelliste s'attaque au second : il dit que le passage qui l'a le plus frappé, et qu'il n'a lu qu'avec indignation, est celui dans lequel l'abbé de Rancé *détruit dans un solitaire tous les mouvements de tendresse et de charité à l'égard du prochain, et même de nos père et mère; il avoue que cette pensée lui fait horreur* (1)!

Qu'on veuille bien se rappeler tout ce que nous avons dit plus haut à ce sujet, et on verra comment l'abbé de Rancé entendait l'amour des parents, et comment il voulait que l'on vînt à leur secours dans le cas de nécessité (2).

Le pamphlétaire ajoute : « Quand les soupirs d'un pauvre expirant de misère pénètrent la sainte demeure de la Trappe, on ne fait point comme cet ancien anachorète dont parle Socrate, qui, n'ayant qu'une Bible, la vendit pour en faire l'aumône, en disant : *J'ai vendu ce livre, qui m'apprend à vendre tout ce que j'ai et à le donner aux pauvres.* On empêche que les provisions du couvent ne passent chez ce malheureux; on prie seulement pour lui, et on lui répond, d'un lieu où il ne manque de rien : *Allez en paix, chauffez-vous, soyez rassasié; mais que ce ne soit pas à nos dépens. Le bon Dieu vous bénisse! pourvu qu'il n'en coûte rien à la communauté* (3). »

Tout ce passage n'est qu'une affreuse calomnie. Est-ce bien de la Trappe que l'on a osé parler ainsi?... De la Trappe, où il y avait chaque semaine plusieurs fournées de pain pour les pauvres; où l'on nourrissait les familles indigentes du voisinage; où l'on offrait aux voyageurs nécessiteux de l'argent pour continuer leur route, des habits à tous les déguenillés qui se présentaient à la porte; où l'on donnait l'aumône à douze ou quinze cents pauvres, par jour, dans les temps calamiteux, et l'hospitalité, chaque année, à quatre ou cinq mille personnes. Le livre tombe des mains : on est tenté de ne répondre que par le silence de la pitié à tant d'aveuglement, ou par le silence du mépris à tant de malice.

L'abbé de Rancé, pour expliquer certaines expressions des Règles monastiques d'Orient, avait été forcé de remonter aux sources et d'en don-

(1) Deuxième Entretien, p. 215.

(2) Voir dans le livre *De la Sainteté et des Devoirs de la vie monastique* le chap. XVI, quest. 22, p. 164, t. II.

(2) Voyez, dans le deuxième Entretien, le passage commençant par ces mots : « Quand les soupirs d'un pauvre expirant de misère pénètrent la sainte demeure de la Trappe... »

ner l'étymologie. Le critique lui en fait un crime : « A quoi sert à la gloire de Dieu, dit-il, une liste de mots grecs et d'ouvrages, cités avec les dates des éditions, sinon à faire paraître le grand savoir de l'abbé, qui, contre l'ordinaire des moines, entend la langue grecque? »

Ainsi, lui qui, tout à l'heure, accusait Bossuet et les autres évêques d'avoir approuvé le livre de la Vie monastique, sans l'avoir lu, accuse maintenant l'abbé de Rancé de n'avoir pas écrit sans lire les auteurs et vérifier les citations dont il avait besoin. Ce n'est plus une discussion calme, polie et honnête, comme entre gens bien élevés, c'est un tissu de diatribes violentes, finissant toutes par le sarcasme et l'insulte.

C'est dans cet arsenal de mensonges et de calomnies que les ennemis de l'abbé de Rancé sont allés, depuis, prendre leurs armes: qu'on juge de loyauté et de la justice de la guerre qu'ils lui ont faite!.....

Maintenant, quel en était l'auteur?

La Compagnie de Jésus était alors, comme toujours, la victime dévouée d'avance, à laquelle on jetait tous les malheurs et toutes les fautes du monde. On accusa le Père Bouhours, à cause de la ressemblance du style. Mais jamais supposition ne fut plus destituée de tout fondement et même de toute vraisemblance. L'abbé de Rancé n'avait jamais eu aucun démêlé avec les Pères de cet Institut si utile à l'Église; il les avait toujours aimés et estimés, et il est impossible d'imaginer aucun motif qui les aurait portés à composer cette affreuse satire, aussi indigne d'eux que de lui.

Le Père Bouhours, ayant eu connaissance de ce qu'on lui imputait, se justifia publiquement, et, dans son livre *De la manière de bien penser sur les Ouvrages d'esprit*, il dit, en parlant de cette détestable production, « que l'esprit de libertinage y règne partout, et qu'il ne croit pas qu'en conscience, on puisse l'attribuer à d'autre qu'à un homme sans honneur et sans religion (1). »

Les soupçons se portèrent encore sur d'autres personnes que l'on présumait n'être pas favorables aux principes et à l'œuvre de l'abbé de Rancé. On accusa M. Thiers, qui avait envoyé à la Trappe, comme nous l'avons dit, des observations assez aigres touchant le livre des *Devoirs monastiques*, et qui était un de ceux à qui M. le chancelier n'avait pas voulu accorder le privilége de l'impression (2). Mais le refus de ce magistrat lui ayant donné le temps de réfléchir, il avait reconnu son tort, et s'était

(1) *De la manière de bien penser sur les Ouvrages d'esprit*, dial. IV, p. 528 et 529; — *Journal de Trévoux*, 1733, p. 786.

(2) *Relat. de la Trappe* (citée plus haut), p. 127.

empressé d'écrire à l'abbé de Rancé pour lui faire les plus humbles et les plus sincères excuses. Il fut si touché de son humilité, de son abnégation et de sa charité, si satisfait de toutes ses raisons, qu'il lui adressa son manuscrit pour en faire tout ce qu'il voudrait, et qu'il prit depuis ouvertement sa défense (1).

On parla aussi du Père Boissard, sacristain des Chartreux de Paris, qui passait pour l'un des plus hostiles à l'abbé de Rancé. Quoiqu'on ne pût avoir au fond une plus grande envie de lui nuire, cependant la rédaction du pamphlet supposait un autre homme que celui-là (2).

Il fut aussi question du Père Joseph Mège, bénédictin; mais il n'y avait aucune preuve (3).

Cependant on finit par découvrir le véritable auteur : c'était Daniel de Larroque, fils de Mathieu de Larroque, protégé de Mme la duchesse de La Trémouille, et ancien ministre de l'Église réformée de Vitré, en Bretagne (4).

L'auteur d'un livre destiné à une grande publicité disait alors ouvertement : « Je sais qu'un ministre hérétique a fait ce qu'il a pu pour décrier un saint abbé; mais je sais bien aussi que toute la France et les pays circonvoisins ont regardé ce misérable livre comme un libelle diffamatoire, et son auteur comme un imposteur, qui fonde toutes ses calomnies sur des jugements les plus téméraires qui se puissent imaginer : comme si, pour détruire les vertus les plus éclatantes et les plus solides, il n'y avait qu'à dire témérairement qu'elles n'ont point d'autre source que l'orgueil de celui qui les pratique (5). »

M. Bourdelot, médecin du roi, écrivait à l'abbé Nicaise : « J'ai eu le livre de M. de Larroque, *Des Motifs de la conversion de M. l'abbé de la Trappe.* Feu M. de Montaigu, que je menai aux eaux de Plombières, et qui connaissait fort M. de la Trappe, en avait appris ce qu'il fallait penser de ce livre, que j'ai fort méprisé depuis ce temps-là (6). »

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé,* t. II, l. III, c. VI, p. 217 et 218.

(2) Collect. Nicaise, t. V, lett. 31.

(3) J'ai lu, dit Chardon de la Rochette, sur deux exemplaires des *Entretiens,* dont l'un appartient à la Bibliothèque de Carpentras, et l'autre avait appartenu au président Bouhier, deux notes que je dois consigner ici. On lit sur celui de Carpentras : « Ce « libelle a été fait par les auteurs suivants : M. Thiers, le P. Joseph Mège, un Jésuite précepteur des enfants de M. de Cressy, le P. Boissard. » — Nous citerons plus loin la note du président Bouhier. (*Mélang. de crit. et de philol.,* t. III, p. 278.)

(4) Il exerça aussi le ministère à Rouen, où il mourut en 1684, auteur de plusieurs écrits de controverse estimés dans son parti.

(5) *Homélies famil. sur les commandements de Dieu,* t. III, p. 378.

(6) Collect. Nicaise, Biblioth. Impér., t. II.

Ce fut l'opinion du président Bouhier, si bon juge en ces matières (1). Ça été aussi celle de Prosper Marchand, protestant, réfugié en Hollande, l'un des hommes de l'Europe les plus versés dans la bibliographie, et qui devait être bien informé (2). Bayle, l'abbé d'Olivet (3), les auteurs du *Dictionnaire Historique* (4), l'ont également partagée.

Ce libelliste, ce calomniateur audacieux avait le rang de ministre dans l'Église réformée, quoiqu'il n'eût pas alors vingt-cinq ans (5). Son instruction avait été très soignée par son père, qui, peut-être, lui prêta, pour dénigrer l'abbé de Rancé, la plume dont il s'était servi lui-même pour attaquer et critiquer Bossuet (6). Cette satire n'est pas la seule qu'il ait publiée traîtreusement dans l'ombre, comme nous l'avons dit plus haut.

L'abbé d'Olivet, qui le voyait tous les soirs chez l'abbé Fraguier, a dit de lui : « Jamais homme ne fut plus arrogant et plus timide ; sa famille était originaire de Layrac, aussi avait-il toute la vivacité et toute la forfanterie d'un Gascon. Il prenait le parti, dans les disputes, de se tenir clos et couvert ; c'est ce qu'il fit pour l'*Avis aux Réfugiés*, que Bayle fit imprimer de son aveu, mais avec parole de ne le point nommer et de lui garder inviolablement le secret (7). »

Il y avait dans le pamphlet en question, quelque chose de si odieux et de si déloyal, que les protestants modérés crurent devoir le désapprouver. Ils disaient, dans leur *Journal de la République des Lettres*, « que la dévotion de l'abbé de Rancé était si bien établie dans l'opinion de tout le monde, qu'il ne fallait pas craindre que la médisance d'un censeur, de quelque esprit qu'elle fût assaisonnée, diminuât l'admiration que l'on avait pour lui ; que, s'il avait eu dans le monde les vues et les passions qu'on lui prêtait, il ne se serait jamais élevé dans le désert à une pareille hauteur (8). »

Les contemporains de Daniel de Larroque, ses corréligionnaires, ses amis mêmes, lui ont attribué le libelle imprimé à Cologne contre l'abbé

(1) Il a écrit sur un exemplaire qui lui appartenait : « Ce livre est ordinairement attribué à Daniel de Larroque. » (Chardon de la Rochette, *Mél. de crit.*, t. III, p. 278.)

(2) « Ce petit livre, dit-il, est de la façon de M. Larroque fils. » (Note 22 de la CVI[e] des *Lettres choisies* de Bayle, t. II, p. 391 et 392.)

(3) Lettre de l'abbé d'Oliv. au président Bouhier, 6 juillet 1738, réimprimée dans les *Opuscules litt.* du même abbé. Amsterdam, 1767, in-12.

(4) Art. Larroque, t. V, p. 168.

(5) « Il a été reçu, écrivait Bayle, nov. 1683, dans l'un des derniers synodes. » (*Lett. choisies*, t. I, p. 166.)

(6) Matthieu de Larroque publia en 1683 un livre intitulé : *Réponse au livre de M. de Meaux*, De la communion sous les deux espèces ; in-12.

(7) Voir l'abbé d'Olivet, lettre précitée.

(8) Numéro de juin 1685.

de Rancé; il n'a ni réclamé ni protesté en aucune manière, donc c'est lui qui en est l'auteur.

Ainsi, ce coup de traître et de lâche venait de la main d'un ennemi de l'Église : il était visible que c'était elle et ses institutions qu'on avait voulu frapper en frappant l'abbé de Rancé. En effet, les catholiques, comme nous l'avons déjà dit, opposaient aux protestants l'Institut de la Trappe, qui rappelait la vie des premiers solitaires et des premiers chrétiens.

On se ressouvient que l'abbé Nicaise et l'évêque de Grenoble avaient envoyé à Genève des exemplaires du livre des *Devoirs monastiques;* plusieurs Génevois l'avaient lu, et cette lecture les avait vivement impressionnés. M. de Barillon, ambassadeur en Angleterre, après l'avoir communiqué à plusieurs grands personnages, écrivait de Londres : que la vie de la Trappe et la piété sincère de ses religieux touchaient plus les Anglais que tous les discours dont on se servait pour les convertir (1).

On se rappelle qu'Arnauld, dans son *Apologie du Clergé de France et des catholiques d'Angleterre*, avait objecté aux anglicans les merveilles de la pénitence de la Trappe, comme une des preuves les plus frappantes « que ce n'était que dans le catholicisme que l'on retrouvait les vestiges de l'antique christianisme. » Enfin, Bossuet avait dit, dans son approbation, « que les hérétiques seraient confondus, en voyant une si solide explication des Institutions monastiques. »

Sans doute, on avait eu raison de jeter le livre de l'abbé de Rancé aux protestants comme une sorte de défi. Ils ne pouvaient en attaquer sérieusement la doctrine, puisée aux plus pures sources; mais il fallait à tout prix le faire tomber, et, à leurs yeux, le meilleur moyen était de perdre l'auteur dans l'opinion publique.

Un jour de la fin du mois de juin de cette année, comme l'abbé de Rancé se préparait à dire la messe, on lui apporta ce pamphlet. On lui en lut quelques lignes; il jeta les yeux sur le reste, et il en vit assez pour comprendre que tout ce que la satire avait de plus méchant, de plus mordant, de plus sarcastique, avait été épuisé pour le ridiculiser et l'avilir aux yeux du monde.

« On ne pouvait, dit-il, m'apporter rien qui fût plus propre pour me disposer à dire la messe : car plus on me déchire et on me traite avec injustice, plus je sens mon cœur attendri pour ceux qui tiennent à mon égard cette conduite; plus je me sens porté à leur pardonner et à prier pour eux, et plus j'ai de confiance que Dieu me fera miséricorde (2). »

(1) *Relat. de la Trappe*, p. 128.
(2) Maupeou, *Vie de l'abbé de Rancé*, t. II, l. VI, p. 96.

De pareils sacrifices sont la meilleure préparation au plus grand de tous les sacrifices, celui de la croix : lorsqu'on est ainsi réduit à l'état de victime, on est digne plus que jamais de monter à l'autel pour s'unir à la victime divine.

Il persévéra dans ces sublimes sentiments ; il écrivait plus tard : « Quand le libelle imprimé contre moi m'aurait fait tout le mal que son auteur a prétendu, je vous assure que je me serais dit à moi-même que j'en mérite bien davantage, et que je n'en aurais jamais eu contre lui un moment de chagrin. Dans la vérité, sa critique ne m'a ému ni touché : j'ai plus de compassion de son malheur, que d'envie de lui répondre ; et, quand on me dira des injures, je n'oublierai jamais, s'il plaît à Dieu, que ma profession veut que je les souffre en patience, et que je prie pour ceux qui me les disent, parce qu'on ne peut attaquer injustement la réputation du prochain sans offenser son infinie bonté (1). »

Il mandait à un de ses amis : « Le libelle est plein de faits dont il n'y en a pas un seul qui ne soit faux..... L'auteur veut que j'aie été à Rome pour me faire chef d'Ordre, et il invente quantité de choses semblables qui ne furent jamais (2). » Un jour, s'entretenant de ces calomnies avec quelqu'un, elles lui paraissaient si audacieuses et si noires, qu'il était étonné que la main qui les avait écrites n'eût pas été desséchée à l'instant même (3), et il ajoutait qu'il fallait demander à Dieu le pardon du coupable.

Les nombreux amis de l'abbé de Rancé furent indignés de la manière déloyale et infâme dont il venait d'être attaqué. Il reçut un grand nombre de lettres de sympathie et de condoléance des personnes les plus honorables et les plus distinguées du royaume. Dix ou douze évêques lui exprimèrent, en particulier, toute leur douleur et toute leur estime. Il serait trop long de les rapporter ici ; nous ne citerons que celle de Mgr de Luçon : « J'ai lu avec mépris et indignation, lui dit-il, le livre imprimé à Cologne contre celui de la Vie monastique. Il est digne de mépris par sa faiblesse et par ses vains efforts ; mais il mérite l'indignation de tous ceux qui aiment l'Église, qu'il a scandalisée par la médisance et la calomnie la plus noire qu'on puisse inventer. Je suis persuadé que vous êtes demeuré en paix au milieu de cette tempête, et que vous avez prié Dieu pour ceux qui tâchent de vous noircir par leurs calomnies. Il faut lui en laisser la justice : s'il ne la fait pas en ce monde, il la fera d'une manière bien plus terrible dans l'autre. »

Nul, certainement, ne dut être plus peiné que Bossuet ; mais qu'aurait

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 234.
(2) Id., *ibid.*, p. 233.
(3) Portefeuille du R. P. Léon de Sainte-Catherine, p. 3.

pensé ce grand évêque, s'il eût pu prévoir que ceux qui venaient de jeter de la boue au froc de l'abbé de Rancé, en feraient autant à sa mitre? que ceux qui avaient voulu flétrir la vie de son ami par le roman ridicule de M[me] de Montbazon, s'efforceraient un jour de flétrir pareillement la sienne par la fable absurde de son mariage clandestin avec M[lle] de Mauléon (1)? Il est de sales insectes qui ont l'instinct de choisir toujours les plus belles fleurs pour y déposer leurs ordures.

Plusieurs de ceux qui estimaient et aimaient l'abbé de Rancé auraient voulu le défendre par des écrits publics; il s'y opposa toujours fortement. Dans son désir, dans sa soif ardente d'être humilié, il était sans cesse aux aguets pour découvrir les justifications et les apologies, et les empêcher de paraître. Il avait assez à faire d'imposer silence à ses amis et de les contenir. Ses principes monastiques étaient ceux des saints, il n'avait rien à craindre pour eux; quant à sa personne, à l'exemple du Christ, il l'abandonnait, sans mot dire, à ceux qui la jugeaient d'une manière si indigne et si injuste. Au reste, l'injure qu'il avait reçue était de celles auxquelles on ne peut dignement répondre que par le mépris : aussi voulut-il, dans cette circonstance, s'envelopper, non de son manteau, comme le stoïcien du paganisme, et braver la fortune, mais s'agenouiller au pied de la croix dans l'humilité et l'abnégation, et laisser passer sur sa tête, sans se plaindre, cette bourrasque infernale. C'est ce qu'il fit avec la grâce divine; mais l'un de ses amis, malgré ses prières, malgré ses ordres, osa descendre pour lui dans l'arène.

CHAPITRE IX

M. de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, vient chercher un asile à la Trappe; l'abbé de Rancé publie un nouvel ouvrage intitulé : Eclaircissements de quelques difficultés que l'on a formées sur le livre de la Sainteté et des Devoirs de la vie monastique (1685).

Il n'était pas rare, autrefois, de voir des hommes, avec l'uniforme militaire, circuler au milieu des cénobites. Le couvent était alors un *Hôtel des Invalides*, où l'on envoyait les simples soldats que la vieillesse avec ses infirmités, ou leurs blessures, avaient rendus impotents : ils y trouvaient un abri, la nourriture, les soins du corps et de l'âme. Que de fois de pauvres gentilshommes, mutilés dans les guerres, y venaient, *de par le*

(1) Voir *Mémoires ou Anecdotes de la cour et du clergé de France*, p. 108 et 118 (Londres, 1712); — Prosper Marchand, *Dict. hist.*, t. I, p. 94 (La Haye, 1758).

roi, demander un asile pour eux, un garçon et un cheval, et souvent pour deux garçons et deux chevaux, *cum duobus equis et duobus garcionibus.* Les moines les recevaient, les logeaient, les entretenaient, et acquittaient de la sorte la dette de la patrie (1).

Combien aussi d'officiers chrétiens, conduits par la foi seule, se réfugiaient spontanément dans les cloîtres! Ils avaient servi le roi de la terre, ils voulaient avoir le temps de servir le roi du Ciel; ils avaient combattu et vaincu les ennemis de leur pays sur vingt champs de bataille, ils sentaient le besoin de se vaincre eux-mêmes; ils avaient gagné au prix de leur sang les honneurs et les décorations périssables de ce monde, ils aspiraient à gagner au prix de leurs larmes les honneurs du Ciel, les décorations éternelles. Ils ne faisaient que changer de milice, et passer, pour ainsi dire, d'un régiment dans un autre; car il y a du soldat dans le moine, plus qu'on ne pense.

M. de Saint-Louis, celui-là même qui avait offert ses services à l'abbé de Rancé le jour de sa prise de possession, fut le premier capitaine français qui vint à la Trappe. « C'était, dit Saint-Simon, un gentilhomme de bonne noblesse, qui avait passé une grande partie de sa vie à la guerre, jusqu'à être brigadier de cavalerie avec un beau et bon régiment. Il était fort connu et fort estimé du roi, sous qui il avait servi plusieurs campagnes avec beaucoup de distinction. Le roi, se promenant un jour à Marly, s'étendit sur lui avec éloge, sur ses actions, sous ses yeux, à la guerre de Hollande, et cela en présence du duc de Tresme, de Cavoye et d'Harcourt..... Les généraux en faisaient beaucoup de cas, et M. de Turenne l'aimait plus qu'aucun autre..... C'était, en un mot, un de ces preux militaires, pleins d'honneur, de courage et de droiture, qui la mettent à tout sans s'écarter jamais, avec une fidélité jamais démentie, à qui le cœur et le bon sens servent d'esprit et de lumière avec plus de succès que l'esprit et la lumière n'en donnent à beaucoup de gens; d'une droiture, d'une franchise, d'une vérité et d'une fidélité admirables (2). »

Depuis son premier voyage à la Trappe, en 1662, il n'avait cessé de s'informer de cette maison, et les nouvelles édifiantes qu'il en apprenait lui inspiraient le désir de la revoir. Dix ou douze années, néanmoins, se passèrent sans qu'il pût avoir cette consolation. En 1674, ayant été obligé d'aller en province lever des recrues pour son régiment, il resta quelques jours dans son pays, entre le Perche et le comté d'Évreux, et de là il se

(1) C'est ce que nous avons lu dans l'excellent ouvrage du P. Thomassin, la *Discipline de l'Eglise,* t. III, p. 45. Cet usage ne fut jamais général.

(2) *Mémoires de Saint-Simon,* t. II, p. 223, et t. III, p. 87.

rendit à la Trappe (1). Il demanda au religieux, qui vint en silence le recevoir, en se jetant à ses pieds, s'il pourrait avoir l'honneur de voir M. l'abbé. Le religieux répondit que, présentement, il ne voyait personne. Cette réponse le contrista ; mais il crut devoir insister, et le pria d'aller dire son nom. Il le vit revenir avec un air gai et content, et M. l'abbé arriva presque aussitôt. Après s'être prosterné devant lui et l'avoir ensuite embrassé, il l'assura que sa solitude, quelque profonde qu'elle fût, ne s'étendrait jamais jusqu'à lui, et qu'il le verrait toujours avec un nouveau plaisir.

Il le mena sous les cloîtres pour lui faire voir sa communauté, qui n'était encore que de vingt ou vingt-cinq religieux. Ils faisaient alors leur lecture. « Nous passâmes au milieu d'eux, dit M. de Saint-Louis, sans qu'aucun levât les yeux pour nous regarder. Mon étonnement fut extrême, et ce changement merveilleux m'édifia tout à fait ; car je crus voir plutôt des anges que des hommes, tant leur modestie et leur recueillement étaient grands..... Je quittai cette maison, ravi de ce que j'avais vu, et, mes affaires étant finies en province, je m'en retournai à mon régiment. Je ne poussai pas plus loin mes réflexions, et je ne prévoyais pas que ces premières semences de la miséricorde de Dieu sur moi porteraient leurs fruits, lorsque les moments en seraient arrivés : ni l'admiration où j'étais de ce que cette caverne de voleurs était devenue la retraite d'autant de saints, ni les grands exemples de M. l'abbé ne furent pas capables de m'ouvrir les yeux et de me faire rentrer en moi-même (2). Je demeurai longtemps encore dans les mêmes dispositions ; et quoique la vertu ait toujours eu pour moi de grands charmes, toute mon ambition était d'acquérir de la réputation et de passer pour un bon officier et un homme d'ordre. »

Dieu, qui avait d'autres vues sur lui et qui le voulait ailleurs, lui jeta sur sa route des obstacles et des entraves. « Il eut, dit Saint-Simon, un œil crevé du bout d'une houssine en châtiant son cheval : la fluxion gagna l'autre œil, qu'il fut en danger de perdre. » L'avis des médecins fut qu'il devait quitter momentanément l'armée et prendre quelque repos dans son pays. Entré à douze ans sous les drapeaux, il comptait quarante ans de

(1) Tout cela est extrait aussi fidèlement que possible du Manuscrit inédit de la Bibliothèque d'Aix, intitulé : *Récit de la conduite dont Dieu s'est servi pour opérer ma conversion et me mettre entre les mains du R. P. abbé de la Trappe* [par M. de Saint-Louis].

(2) Saint-Simon (*Mémoires*, t. II, p. 338) dit que ce ne fut que longtemps après que la grâce fut plus forte et l'emporta.

service, et il avait l'assurance que le roi couronnerait dignement cette longue carrière militaire (1).

Il ne fut pas plus tôt arrivé chez lui, qu'il reçut les visites de ses amis : M. le commandeur de Laval vint un des premiers; c'était un chevalier de Malte, honnête homme, sincère et cordial, qui demeurait au château de Gournay, à trois lieues de la Trappe. Il ne manqua pas de s'informer près de lui de l'état de ce monastère, et surtout de son illustre abbé. Le commandeur répondit assez froidement qu'il ne le connaissait pas; et, afin de couper court à toute autre question à ce sujet, il l'engagea à venir passer quelque temps avec lui pour dissiper sa tristesse et ses ennuis (2).

« Je ne restai que peu de jours au château de Gournay, dit M. de Saint-Louis; je fus bientôt fatigué des compagnies, qui me devenaient à charge, aussi bien que du lit et de la bonne chère. Je me levai un jour de grand matin : je remerciai le commandeur, et, l'embrassant, je lui dis que M. l'abbé de Rancé ayant déjà demandé plusieurs fois de mes nouvelles, je me croyais obligé d'aller lui faire visite.

« J'arrivai à la Trappe, et j'avais à peine mis pied à terre qu'il me vint joindre. Ses manières me charmèrent, et ses conseils ne contribuèrent pas peu à me soulager. Pendant deux jours que je restai avec lui, il me donna presque tout le temps que les offices, auxquels il ne manquait jamais, et les soins de sa maison lui laissaient de libre. M. Maisne, séculier retiré, venait me prendre de temps en temps pour me faire voir l'abbaye et ses alentours. Étant sorti avec lui, il me montra, au bout de l'enclos, le logis abbatial que M. l'abbé avait fait construire, afin que si, dans la suite, le monastère retournait en commende, cela ne donnât aucune atteinte à la régularité qu'il avait rétablie.

« La vue de ce bâtiment, continue M. de Saint-Louis, me fit ouvrir les yeux : Dieu me parla au cœur; et je répondis à M. Maisne, qui m'avait dit le dessein de M. l'abbé en le construisant : « Il ne l'habitera jamais; sa cellule lui tient trop au cœur pour la quitter. Cette maison n'est propre, Monsieur, qu'à un officier qui serait obligé de quitter le service pour des incommodités qu'il y aurait reçues, ou à un homme lassé de la cour, qui voudrait s'en retirer pour penser à son salut. »

« M. de Rancé vint à nous dans ce moment. M. Maisne, en l'approchant, lui dit la pensée qui m'était venue. La joie qu'il en eut parut sur son visage; s'adressant à moi, il me dit : « Monsieur, on me l'a déjà demandée,

(1) Le Nain (t. II, p. 400) dit quelques mots de M. de Saint-Louis, mais sans détails, parce que les documents lui manquaient.

(2) Manuscrit précité, à la Biblioth. Méjane, à Aix. (Extrait de M. Rouard, Biblioth.)

et je n'ai pu me résoudre à l'accorder. » Je lui répondis : « Je ne sais pas pourquoi cela m'est venu dans l'esprit ; mais, si vous vouliez me le permettre, j'y ferais accommoder un appartement? — Non pas, me dit-il, en m'embrassant de la manière du monde la plus obligeante ; mais j'aurais soin de vous le faire préparer. » M. Maisne, qui entend parfaitement à mettre toutes choses en leur place, et à pratiquer, selon les lieux et les personnes, tout ce qui peut être commode, prit la parole et offrit de s'en charger. Je lui donnai soixante écus d'or pour commencer les travaux, et le priai d'en prendre soin. Je quittai le sieur abbé beaucoup plus content et plus tranquille que je n'étais venu. »

M. de Saint-Louis demeura encore en province trois ou quatre mois ; le roi fit une trêve de vingt années avec ses ennemis, ce qui ne contribua pas peu à le fortifier dans les résolutions qu'il avait prises (1). Il se rendit à Paris, où il fit une confession générale, dans l'espoir, comme il l'a dit, que le souverain médecin des âmes et des corps, voyant qu'il voulait tout de bon se réconcilier avec lui, lui rendrait la santé de l'un et de l'autre. Il ne songea plus, ensuite, qu'à régler ses affaires et à trouver les moyens d'obtenir de Sa Majesté la permission de vendre son régiment (2). Il entra en négociation avec M. de Saint-Pouange et M. de Louvois ; ce qui dura cinq ou six mois.

Il revint à la Trappe, et fut charmé des réparations et de l'air de propreté de la maison abbatiale, et il envoya aussitôt chez lui pour faire venir les meubles dont il avait besoin. Ainsi, il se vit en peu de jours dans l'état après lequel il avait tant soupiré : c'est-à-dire, qu'il était dans la solitude et près de l'abbé de Rancé, sans lui être à charge.

Le maréchal de Bellefonds étant venu à la Trappe dans cet intervalle, ne manqua pas de l'entretenir et de louer fort sa résolution ; et, après être resté quelques jours en solitude avec lui, il partit pour Chambord, où la cour était alors. Sa Majesté, qui savait tout ce qui s'était passé, lui demanda des nouvelles du nouveau reclus. Il répondit : « Sire, c'est un officier hors d'état de servir Votre Majesté. » Le roi témoigna combien il en était peiné.

Lorsque M. de Saint-Louis sut que sa demande était agréée, il partit aussitôt, et alla d'abord remercier M. de Louvois, qui lui dit : « Allez, Monsieur, le roi vous permet de vendre votre régiment ; Sa Majesté ne vous a point oublié : elle vous a nommé brigadier, et vous conserverez

(1) Cette trêve de vingt ans fut rompue par la guerre de 1688.

(2) Saint-Simon dit : « Il vendit son régiment au fils aîné de Villacerf, pour lequel on le fit Royal-Anjou, et qui fut tué à sa tête. »

votre pension en quelque lieu que vous soyiez (1). » Il fallut aussi prendre congé du roi, et il eut l'honneur de lui parler, lorsqu'il allait à la messe. Après qu'il lui eut fait son compliment sur la douleur qu'il avait de ne plus pouvoir le servir, le roi lui répondit obligeamment : « J'en suis fâché, Saint-Louis, et de votre incommodité ; M. de Louvois vous dira que je vous ai accordé ce que vous m'avez demandé. »

Ses affaires étant terminées plus tôt qu'il ne l'avait espéré, il se hâta de revenir à la Trappe ; et un de ses premiers soins fut de rendre compte à l'abbé de Rancé de toutes ses démarches, et de le prier de l'aider à bénir et à remercier Dieu de toutes ses miséricordes. Il croyait être au port et n'avoir plus rien à craindre des orages, mais il se trompait : il avait encore quelques rafales à essuyer.

Il se coucha dans une pensée de bonheur, et, pourtant, il lui fut impossible de trouver le sommeil. Il eut à subir une dernière épreuve qui fut courte, mais terrible : il lui semblait qu'il n'avait pas assez réfléchi avant de prendre une détermination si grave ; il se reprochait d'avoir quitté trop précipitamment la brillante position qu'il s'était faite à l'armée, pour embrasser un genre de vie qu'il ne pourrait jamais supporter ; alors il se verrait forcé de rentrer dans le monde, où il serait l'objet des railleries et des moqueries d'une foule de gens. Mais voici quel fut son plus affreux tourment : dans son dernier voyage à Paris, quelques personnes hostiles à la Trappe, pour le détourner de s'y retirer, lui avaient insinué que l'abbé était partisan des jansénistes, et qu'il devait bien se garder de se mettre sous sa direction. Il avait cru devoir mépriser ces avis, comme émanant d'une source trop suspecte ; mais le souvenir lui en revint et l'effraya.

Ces réflexions le jetèrent dans des troubles et des agitations si violentes, qu'il ne savait à quoi se résoudre. Il lui venait dans l'esprit de se retirer à sa campagne ; un moment après, il se décidait à rester ; il songeait ensuite à d'autres solitudes ; enfin, il passa une de ces nuits horribles, qui semblent durer des siècles. Il se leva dans les ténèbres, comme hors de lui-même, se prosterna devant un crucifix, et pria avec beaucoup de larmes : la tempête de son âme fut apaisée comme par miracle. Néanmoins, il ne savait comment s'y prendre pour communiquer à M. l'abbé tout ce qui lui était arrivé, et lui demander quelques explications sur le fait du jansénisme.

« La première fois, dit-il, que je le vis, je m'ouvris à lui : il m'écouta

(1) Saint-Simon dit que cette pension était assez forte.

avec toute la douceur et toute la tranquillité possible, me loua de ma franchise, et ne put s'empêcher de bénir Dieu de m'avoir fait connaître ses volontés et affermi dans ma vocation. Il ajouta : « Pour ce qui est d'être janséniste, je ne le suis point. Je vous avouerai que quelques-uns de mes amis ont voulu m'engager à suivre cette opinion, mais leurs efforts ont été inutiles. Mes ennemis, pour me décrier dans l'esprit du roi, ont publié que je l'étais; M. le maréchal de Bellefonds m'en donna avis, et cela m'obligea de le désabuser et de lui écrire une lettre qui peut être regardée comme ma profession de foi, et détromper ceux que la malice de mes ennemis aurait pu indisposer contre moi. Je vous en ferai donner une copie. »

« Je voulus m'informer de lui, continue M. de Saint-Louis, des sentiments des jansénistes et des molinistes; il me répondit, avec une prudence qu'on ne saurait trop admirer : « Je ne vous conseille point, Monsieur, d'entrer dans ces questions : une personne de votre état ne doit pas approfondir les matières de la grâce! »

L'abbé de Rancé avait pour principe : que ceux qui voulaient sincèrement se retirer du monde pour être uniquement à Dieu, devaient se faire un état de vie qui fût fixe, régler toutes leurs heures et toutes leurs actions, de sorte que leurs journées fussent égales et semblables les unes aux autres, si ce n'est que la Providence de Dieu fît naître des occasions qui en interrompissent le cours. Ensuite, il était d'avis qu'il y avait plus de mérite à vivre dans l'humilité et la dépendance, avec une austérité médiocre, qu'à s'engager, par son propre esprit, dans de grands jeûnes et dans des pénitences très rigoureuses, et de rester maître de sa propre conduite. Ce fut dans cet esprit et sous cette double inspiration qu'il composa un règlement pour son nouveau solitaire, son demi-Trappiste.

Il lui était prescrit d'assister à tous les offices monastiques, depuis les Laudes jusqu'aux Complies inclusivement. Il ne devait faire que deux repas maigres, dont l'heure variait selon les saisons et les jours de jeûne; la nourriture était la même que celle des moines. Jamais il ne faisait de visite dans le voisinage, et le duc de Saint-Simon était le seul de tout le pays qu'il vînt voir quelquefois à la Ferté-Vidame. Il lui était cependant permis de recevoir ceux qui voudraient le visiter. « Tout ce qui allait d'honnêtes gens et de gens distingués à la Trappe, se faisaient un plaisir de l'y voir; plusieurs même lièrent amitié avec lui (1). » Il avait ses temps de grand et de petit silence; sa journée devait se trouver remplie, sans

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, p. 338.

que, néanmoins, la suite des exercices pût lui causer de l'ennui ou du dégoût.

Comme toute sa vie s'était passée dans l'action, l'abbé de Rancé lui conseilla de garder ses deux chevaux, afin de pouvoir faire, de temps en temps, un tour dans le bois; « parce que, disait-il, une solitude trop profonde, si elle n'était tempérée par quelque délassement, finirait par accabler un gentilhomme qui a passé quarante ans à l'armée. »

Il lui donna toutes les prières qu'il devait réciter, depuis celle par laquelle on offre à Dieu son cœur au réveil, jusqu'à la dernière qui sanctifie notre couche, et nous endort du sommeil des saints. Il écrivit pour lui un certain nombre d'instructions, où l'on retrouve ses pensées et ses principes ordinaires, avec des tableaux saisissants des oppositions du monde et de la solitude. Il lui en faisait aussi souvent de vive voix.

« Je ne puis, a dit M. de Saint-Louis, m'empêcher d'admirer la présence d'esprit, l'éloquence, la force avec laquelle ce grand homme m'instruisait, malgré l'accablement et la défaillance dans laquelle il se trouvait en finissant. Je remarquerai que tous ses discours roulaient toujours sur l'horreur du péché, l'amour de Dieu et la confiance pleine et entière qu'on doit avoir dans sa miséricorde. »

L'abbé de Rancé lui envoyait quelquefois des maximes admirables de bon sens, de piété et d'onction : c'était autant de bouquets spirituels dont il devait respirer le doux parfum!...

Il lui avait encore dressé une belle et touchante prière de préparation à la mort, qui commençait ainsi : « J'adore, ô mon Dieu, votre Être éternel! je remets entre vos mains celui que vous m'avez donné pour être détruit par la mort quand il vous plaira!..... »

Il est toujours beau de voir un homme à genoux en présence de Dieu; mais si c'est un soldat qui a combattu quarante ans pour son pays, c'est plus beau, c'est plus touchant! Bayard est grand lorsqu'il brave et affronte la mort à Pavie; mais quand frappé mortellement à Rebec, et couché au pied d'un arbre, il prie et adore la croix dans la poignée et le pommeau de son épée, il est sublime!

« M. de Saint-Louis passa trente ans à la Trappe, dit Saint-Simon, *menant la vie la plus recluse, la plus pénitente et la plus sainte* (1). » Il raconte, dans son *Examen de conscience*, « que, le jour où il était venu se cacher dans ce désert, Dieu lui avait fait la grâce de lui donner une si grande horreur de ses péchés, qu'il lui avait promis de mourir plutôt que

(1) Ce sont les paroles de Saint-Simon.

d'en commettre un seul véniel volontairement. » Toutefois, les débuts ne furent pas sans de graves difficultés.

« Saint-Louis, dit Saint-Simon, qui aimait la société, qui, sans avoir jamais abusé de la table, en aimait le plaisir..... se trouva bien étonné dans les commencements d'une si grande solitude. Il essuya de cruelles tentations, contre lesquelles il eut besoin de tout son courage et de ce don admirable de conduite, que possédait éminemment celui qui avait bien voulu se charger de la sienne (1). »

Il l'avoue humblement lui-même : « Quelque précaution, dit-il, que M. de Rancé eût pu prendre pour rendre la retraite supportable à un homme de ma profession, je ne laissai pas de la trouver, dans les deux premières années, rude et pénible : demeurer toujours dans la chambre, manger seul, les continuels exercices d'aller et venir à l'église, aux offices, le dégoût d'une vie uniforme m'attiraient beaucoup d'ennuis et de sécheresse dans mes prières. Je me regardais quelquefois comme abandonné à moi-même, sans savoir si c'était l'esprit de Dieu ou le mien qui me faisait agir. J'allais souvent trouver le saint homme, et lui rendre compte de mon état pour prendre ses avis; je ne le quittais jamais que je ne me sentisse enflammé d'un nouveau zèle. »

Malgré ses infirmités et ses douleurs, il fut heureux à la Trappe, et jusqu'à sa mort, à l'âge de 85 ans (1714), il remercia Dieu de lui avoir inspiré le désir de venir s'asseoir et se recueillir quelques instants à l'ombre du cloître, avant de descendre dans le tombeau. Nous avons en lui une preuve de plus, que le plus beau triomphe de la religion, c'est de consoler l'homme dans le malheur, et de mêler une douceur céleste aux amertumes de la vie.

Les opinions au sujet du livre de l'abbé de Rancé devinrent bientôt, surtout dans l'Ordre monastique, si contradictoires, si passionnées et si violentes, qu'il n'est pas possible, aujourd'hui, de se faire une idée de l'état des esprits. Les uns le condamnaient absolument sans restriction et sans rémission, les autres demandaient à l'auteur qu'il donnât le véritable sens de certains passages ambigus ou obscurs, et qu'il adoucît ou retranchât publiquement ce qui leur semblait exagéré ou faux.

L'abbé de Rancé écrivait, dès le 9 décembre 1683 : « Je ne refuserai jamais de donner les éclaircissements qu'on pourrait me demander sur les choses que j'ai avancées dans le livre de la *Vie monastique.* » Cependant, un peu plus tard, il recule devant ces discussions trop vives, devant cette

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, p. 338 et 339.

polémique ardente, à laquelle ses adversaires apportaient plus de passion que de désir sincère de connaître la vérité. Mais il se vit forcé, malgré ses répugnances, de descendre dans l'arène. Outre les *Observations* de Mabillon, il reçut cinq ou six factum anonymes, dont un seul, celui du fameux abbé Thiers, aurait fait un volume, s'il eût été imprimé (1).

Lorsqu'il eut recueilli les principales objections qu'on lui faisait, il crut devoir y répondre. Son travail était achevé, et entre les mains de l'évêque de Grenoble, dès le commencement de janvier de cette année. Le 12 mai suivant, il écrit qu'on le verra au premier jour, et le 16 juin l'impression était achevée.

Les quatre prélats qui avaient donné leur approbation au premier ouvrage, d'une manière si explicite et si élogieuse, venaient encore, cette fois, apporter dans le bassin de la balance le poids de leur autorité, de leur science et même de leur génie.

Certes! ce n'est pas une médiocre gloire pour l'abbé de Rancé d'entrer dans la lice, ayant pour témoins et pour répondants des évêques comme Bossuet, Le Camus, de Barillon et Le Tellier.

L'évêque de Meaux déclarait : « que le profit visible que le premier livre avait fait dans les monastères où il avait été lu sans prévention, lui faisait croire que celui-ci ne serait pas moins utile; il espérait que des instructions si conformes à la règle de la foi catholique, apostolique et romaine, et, d'ailleurs, si bien soutenues par les exemples de leur auteur, auraient une bénédiction particulière pour faire refleurir par toute l'Église les anciennes institutions de la vie monastique. »

« Le livre *De la sainteté et des devoirs de la Vie monastique*, disaient les autres prélats, est si clair et si solide, il jette tant de lumière dans les esprits, tant de feu et d'onction dans les cœurs de ceux qui le lisent, qu'il n'avait pas besoin d'éclaircissements.

« Cependant, l'auteur de ce savant ouvrage a bien voulu prévenir toutes les difficultés que la critique la plus impitoyable pouvait former contre son livre. Il l'a fait avec tant de netteté et de solidité dans ces *Éclaircissements*, qu'il y a lieu d'espérer que les plus opiniâtres se rendront, et conviendront que jamais aucun n'a traité avec plus de force et plus d'éloquence des obligations de la vie religieuse, comme il n'y a point de solitaire, en nos jours, qui en ait rempli les devoirs avec plus d'exactitude et d'édification (2). »

L'abbé de Rancé remontait à la cause première des attaques auxquelles

(1) Nous avons eu quelques-unes de ces pièces entre les mains.
(2) Approbations en tête du volume.

son livre avait été en but, il le trouvait dans la malice du démon qui, ayant détruit l'état monastique, c'est-à-dire l'un des principaux boulevards du catholicisme, voulait empêcher à tout prix d'en relever les ruines, et qui avait trouvé des hommes pour l'aider dans son œuvre de mort. Il résumait les difficultés qu'on lui faisait; il en comptait vingt-cinq.

« Toutes ces accusations, disait-il, paraissent considérables par leur nombre; mais comme elles n'ont nulle réalité, il sera aisé d'y répondre. Le mensonge peut quelquefois obscurcir la vérité, mais il ne saurait la détruire. Un simple nuage nous cache souvent les rayons du soleil, mais il ne peut nous en ôter la lumière : le nuage passe et se dissipe, et sa clarté se rencontre aussi pure, aussi vive et aussi éclatante qu'elle était. C'est ce qui peut, au plus, arriver des objections qu'on nous forme, et j'espère que les *Éclaircissements* seront si justes, et les réponses si précises, que les difficultés ne serviront qu'à confirmer les vérités que nous avons avancées (1). »

On lui reprochait de s'être expliqué d'une manière trop vive : « Mais ne sait-on pas, répliquait-il, qu'il n'y a que la parole qui sort de la bouche de Jésus-Christ qui trouve dans sa source toute son efficace et sa puissance; que quand cette même parole se trouve sur les lèvres des hommes, elle n'a pas grand effet si elle n'est animée; et que leurs enseignements et leurs exhortations ne pénètrent et ne font ni ouverture ni entrée, lorsqu'on se sert d'expressions *molles et languissantes*. Et puis, peut-on trouver étrange que, la maison étant en feu, on s'écrie, on élève la voix, afin de se faire entendre, soit pour appeler ceux qui sont capables de l'éteindre, soit pour éveiller ceux qui dorment et qui n'y pensent pas, de crainte que, demeurant dans le sommeil, l'incendie ne les surprenne, et qu'ils ne périssent dans le milieu des flammes (2)? »

Il citait ensuite une partie de la lettre de saint Bernard à Guillaume de Saint-Thierry, sur les abus et les désordres de l'Ordre de Cluny. « On me dira, ajoutait-il, qu'il faut avoir la sainteté de saint Bernard pour parler comme lui : il est aisé de répondre que, s'il fallait avoir la sainteté des saints pour parler comme les saints, on se trouverait trop souvent dans un profond silence, parce qu'il n'y a rien de si rare que la vertu des saints; mais il suffit, pour parler comme eux, d'avoir leur foi, leurs sentiments, leurs fins, et qu'on y soit obligé par une nécessité véritable.

« Pour ma foi, continuait-il, quoiqu'elle ne soit pas si vive que celle de ce grand saint, elle n'est pas moins entière; pour ce qui est de la

(1) *Eclaircissements, etc.*, p. 11, 2e édition.
(2) Id., p. 39.

nécessité et de la fin, j'ai cru que je suivais l'ordre de Dieu, et je n'ai point eu d'autre vue que la gloire de son nom et la sanctification de mes frères, et s'il eût été nécessaire de tremper ma plume dans mon sang, pour donner plus de force et d'efficace à mes paroles, je l'aurais versé jusqu'à la dernière goutte : car je puis dire comme l'Apôtre, quoique avec une charité infiniment inférieure à la sienne : *Optabam ego ipse anathema esse a Christo*. Je voudrais être chargé de toutes les malédictions du monde, pour attirer les grâces et les bénédictions du Ciel sur ceux avec lesquels je suis uni par une même consécration et par une même naissance (1). »

Tout ce passage est admirable : on croirait entendre saint Basile, saint Cyprien, ou saint Jean Chrysostôme; c'est la plus haute expression de la foi et de la charité chrétienne.

On prétendait qu'il s'était trompé au sujet des Esséniens : ici, il nageait en pleine érudition; il était dans son élément. Après avoir exposé le passage de Philon Le Juif, il citait, à l'appui de son opinion, saint Jérôme, saint Épiphane, Eusèbe, Sozomène, Nicéphore, Baronius, l'évêque de Vence (2).

Si on lui reprochait d'avoir exagéré l'obéissance des religieux, il venait à l'encontre de ses antagonistes avec toutes les règles monastiques à la main, et prouvait qu'il n'avait point outrepassé les bornes que les premiers Pères avaient posées (3).

Il voulait toujours, quoi que l'on en pût dire, que l'on gardât le silence, et le silence complet dans les monastères cisterciens, c'était, selon lui, le *palladium* de la solitude et de toutes les vertus cénobitiques; il s'y rattachait de toutes ses forces, comme à une planche de salut dans le naufrage, et il protestait que rien ne serait capable de l'arracher de là (4).

Quant aux grandes questions du travail des mains, de l'étude des sciences, bien loin de lâcher prise, il resserrait encore ses raisonnements, les fortifiait de nouvelles autorités, et en tirait les mêmes conclusions avec une sévérité inexorable.

On lui avait objecté qu'il avait rehaussé outre mesure la condition des moines; il répondait en citant tous les saints Docteurs qui avaient parlé de l'excellence de la vie monastique. Il n'était pas possible de former un groupe d'hommes plus grands par la sainteté et le génie, ni de composer

(1) *Eclaircissements*, p. 51 (2e édit.).
(2) Id., p. 101.
(3) Id., p. 195.
(4) Id., p. 242.

une chaîne plus imposante de témoignages. Un simple chrétien, un prêtre séculier, ayant la foi, ne peut lire ces pages sans avoir le désir de se faire moine, ni un moine, sans avoir le désir de devenir meilleur (1).

C'est toujours le même esprit simple et puissant, impétueux et entraînant, qui pousse, qui presse le lecteur, l'étonne parfois, l'illumine, et lui fait sentir despotiquement l'ascendant de la vérité. C'est la même érudition, toujours inépuisable, toujours neuve, quoiqu'il revienne pour la deuxième et troisième fois sur les mêmes questions. Les recherches et les citations abondent; mais ce qui manque ici encore, c'est la mise en œuvre, les jointures et l'assemblage, la trame et le tissu.

CHAPITRE X

Le dernier livre de l'abbé de Rancé a autant de vogue que le premier; nouvelle visite régulière de la Trappe; mort du Frère Euthyme (1685).

Le public, qui avait attendu avec beaucoup d'impatience le nouveau livre des *Éclaircissements*, dont nous avons parlé, s'en saisit avidement, et en moins de trois mois, tous les exemplaires avaient été enlevés. On l'avait mis en vente à la fin de juin, et au mois d'octobre suivant, l'abbé de Rancé écrit qu'on en fait une seconde édition, où il y aurait quelque chose d'ajouté (2) : il s'agissait particulièrement d'une nouvelle préface, où il exprimait sa pensée sur le libelle de Larroque.

« Depuis la première impression de ces *Éclaircissements*, disait-il, il a couru par le monde un libelle, imprimé à Cologne, contre le livre *De la Sainteté et des Devoirs de la vie monastique*. Le critique qui l'a composé, fâché, sans doute, de ce qu'il manquait de bonnes raisons pour combattre un ouvrage solide et fondé sur la fermeté de la pierre, se contente d'y former quelques difficultés d'une manière qui fait assez voir sa faiblesse et son impuissance; il tourne son chagrin contre l'auteur, et il attaque sa personne avec toute la malignité et la violence possibles. »

L'abbé de Rancé affirmait ensuite que de tous les faits rapportés par le libelliste, depuis le commencement jusqu'à la fin, il n'y en avait pas un

(1) *Eclaircissements*, p. 460.
(2) Collect. Nicaise, t. V, lett. 15.

seul qui fût vrai. Il ajoutait : « Mais, après tout, l'auteur du livre de la *Vie monastique* veut bien que son nom soit flétri, qu'il soit pour jamais effacé de la mémoire des hommes, qu'on le couvre de honte et de confusion, au lieu de cette fausse gloire à laquelle on prétend qu'il aspire, et il s'estime trop heureux d'avoir pu contribuer en quelque chose à celle de Jésus-Christ et à la consolation d'un grand nombre de personnes qui pouvaient avoir des intentions et des idées, mais qui manquaient de connaissances et de lumières. On peut dire des maximes et des vérités saintes qu'il a avancées, que si elles ont fait des impressions de mort sur quelques âmes rebelles et endurcies, elles ont fait et font encore sur quantité d'autres des effets tout contraires : *aliis quidem odor mortis in mortem, aliis autem odor vitæ in vitam.*

« Tous les amis de l'abbé de Rancé, dit Maupeou, convenaient qu'il ne devait pas faire un ouvrage en forme pour répondre aux calomnies dont nous avons parlé ; mais ils étaient pourtant d'avis qu'il en dît un mot dans la seconde édition de ses *Éclaircissements*. Il avait cédé à leurs instances en écrivant cette si courte et si modeste justification. Mais il s'en repentit aussitôt, et ne voulut pas qu'on l'imprimât. Il se rappela, sans doute, qu'il avait promis à Dieu de ne défendre jamais que sa foi et ses principes monastiques, abandonnant sa personne au monde pour en faire ce qu'il voudrait.

« Cette conduite ne fut approuvée que des gens sincèrement pieux : en effet, il faut avoir l'âme profondément chrétienne pour comprendre tout ce qu'il y a de chrétien, c'est-à-dire d'héroïque et de grand dans une pareille abnégation, dans un semblable mépris de soi-même.

Son manuscrit autographe fut conservé, et la Providence a permis qu'il fût imprimé après sa mort ; cela ne lui ôte rien de sa valeur. Ce qu'il y atteste touchant les mensonges et les impostures de Larroque, il l'a attesté de vive voix au comte de Montaigu et au duc de Saint-Simon, et dans plusieurs lettres à ses amis. Or, on ne doit pas demander à un homme d'honneur et de probité, comme lui, autre chose que sa parole.

La Trappe continuait toujours d'offrir au monde le spectacle le plus édifiant. L'abbé du Val-Richer en fut témoin quand, le 16 novembre de cette année, il fit la visite régulière de ce monastère, qu'il avait différée jusqu'à cette époque, quoiqu'il en eût reçu la commission du Chapitre général de 1683. Tout le matériel parut en si bon ordre, tous les religieux en de si heureuses dispositions de paix, d'humilité, de charité, d'obéissance et de

(1) Maupeou, *Vie de l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 104 (2e partie).

piété, qu'il ne crut pas à propos de dresser une carte de visite, selon l'usage. Après avoir entendu tous les frères de chœur en particulier avec un grand sentiment de consolation, il appela la communauté au quartier des hôtes, pour l'exhorter à la persévérance. Il se contenta de dresser le procès-verbal qui devait être mis sous les yeux des abbés réunis au prochain Chapitre général. En voici seulement le préambule :

« On nous a dit que les religieux étaient tous de diverses provinces du royaume, et même de pays étrangers, de professions et de mœurs très différentes ; mais la charité les unit si parfaitement entre eux, qu'ils portent tous ensemble le joug du Seigneur d'un même esprit et d'une même volonté, comme dit le prophète ; car ils n'ont qu'un cœur et qu'une âme. Ils ne désirent que de mourir au monde et à eux-mêmes, et vivre pour Dieu seul. Ils aiment leur abbé....., ils mettent toutes leurs délices à lui demeurer attachés, à lui faire connaître le fond de leur conscience, et à lui obéir en tout ; ce qui fait qu'ils jouissent d'une paix profonde, d'un souverain repos, et d'une tranquillité que rien ne peut troubler. Comme la Règle l'ordonne, ils se rendent les uns aux autres, à l'envi, toute l'obéissance et tout le respect qu'on peut désirer, sans faire jamais par paroles, par signes ou par gestes la moindre contradiction.

« Cet heureux accord de volonté les applique aux mêmes choses ; ils prient et méditent ensemble ; ils travaillent ensemble ; ils offrent ensemble, la nuit et le jour, le sacrifice de louanges ; ils sont tous exercés par les corrections, les répréhensions et les humiliations. Que dirai-je ? On n'y voit qu'une âme qui anime plusieurs corps. Ce bonheur inouï et cette charité si parfaite n'ont point d'autre source que la pratique sainte du silence perpétuel, dont la loi est si inviolable, qu'ils ne parlent qu'à leurs supérieurs ; mais si volontairement observée, que si on leur permettait de parler, ils ne pourraient jamais y consentir, comme ils l'ont représenté plus d'une fois ; car ils connaissent parfaitement l'excellence des fruits précieux et inestimables de cet arbre de vie. »

Cet éloge était d'autant plus honorable et plus flatteur pour l'abbé de Rancé et sa communauté, qu'il venait d'un religieux d'une rare piété, d'une haute capacité et d'une expérience consommée dans la direction des âmes. C'était toujours Dom Dominique Georges (1) dont nous avons parlé.

Il ne rendit pas moins justice aux convers qu'aux religieux de chœur, qui seuls sont admis de droit à parler en secret au Visiteur, et il en cite une particularité extrêmement touchante. « Ils se représentent, dit-il, le

(1) Il ne mourut qu'en 1693.

Révérend Père abbé comme un père, ils l'aiment d'un amour parfait et le regardent comme leur tenant la place de Dieu sur la terre, écoutant toutes ses paroles comme des oracles sacrés. Avant que de partir, je les fis venir et les exhortai avec beaucoup d'instance à prier Dieu pour sa conservation, et leur demandai s'ils le feraient de bon cœur, et sur-le-champ, tous animés d'un même esprit, se jetèrent contre terre, fondant en larmes, et demandèrent à Dieu de les enlever tous de ce monde avant que d'en retirer leur saint abbé (1). »

La malice des ennemis de l'abbé de Rancé ne sachant plus à quoi se prendre, on répandit le bruit qu'il avait perdu l'esprit; d'autres assuraient qu'il était mort; sur quoi il fit cette agréable réponse à un de ses amis : « Vous savez combien de fois on m'a fait mort; et comme on a vu que je ne laissais pas que de vivre, on s'avise de dire que la vie de l'esprit est éteinte en moi, et que véritablement j'ai une âme, mais que je ne raisonne plus. Je pense qu'à la fin ceux qui m'auront cru mort, et qui me verront en vie, et raisonner comme à l'ordinaire, s'imagineront que je suis ressuscité. Tout ce qu'on peut faire, c'est de prier Dieu qu'il les rende sages. Je suis accoutumé aux bruits que les hommes répandent dans le monde contre ma personne. Ce sont des efforts inutiles qui ne me font aucun mal, et qui retombent sur ceux qui en sont les auteurs (2). »

Les mêmes bruits se répétèrent plus d'une fois; ce qui lui donna occasion d'écrire un peu plus tard à M. l'abbé Nicaise : « Il y a longtemps que l'on dit de moi tout ce que l'on veut et tout ce qu'on s'imagine; mais ce que l'on dit le plus souvent, c'est que je suis mort. On tue d'ordinaire les gens quand il y a quelque chose à gagner; mais dans l'état où je suis, personne ne profitera de mes dépouilles. »

Ces dépouilles étaient alors vingt-trois ans de solitude, d'austérités effrayantes, de chagrins et de douleurs : peu de personnes sont jalouses de recueillir un pareil héritage.

Le 11 novembre de cette année, l'abbé de Rancé, après la lecture de la Règle de Saint-Benoît, au Chapitre, se leva pour faire son instruction ordinaire. Son visage, ce jour-là, portait, outre l'empreinte habituelle des souffrances de son corps, celle de la tristesse de son âme. Une fosse était toute fraîche devant lui, celle du Frère Euthyme, nommé dans le monde Pierre Fourdaine. C'était de tous ses religieux celui qu'il aimait peut-être le plus : homme d'une grande simplicité, un bon paysan sous le froc, un pieux berger fait moine. Parmi ceux qui étaient venus à la Trappe depuis vingt

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 301.
(2) Id., cah. X, p. 292.

ans, nul n'avait été plus maniable, plus aisé à façonner ; nul n'avait mieux pris le pli monastique en aussi peu de temps.

« Je recommande à vos prières, dit l'abbé de Rancé, celui de nos Frères que nous perdîmes hier, ou plutôt que Dieu nous a ravi. Je dis qu'il nous a ravi, car ce n'est que sa main toute seule qui nous l'a enlevé et qui l'a détaché, comme un fruit qui étant mûr ne devait pas demeurer plus longtemps sur l'arbre, et qui n'était plus propre que pour le Ciel. En effet, si pour se rendre digne de cette céleste patrie, il ne nous faut que deux choses, comme nous venons de le lire dans le prologue de notre sainte Règle, savoir *éviter le mal et faire le bien*, qui est-ce qui a pu mériter davantage que ce pauvre Frère de voir ces bienheureux jours ?

« Pour moi, mes Frères, je me sens obligé de vous le dire (c'est un témoignage que je rends à la vérité), sa conduite m'a toujours paru si fidèle et si religieuse, que pendant presque cinq années qu'il a passées parmi nous, je ne lui ai jamais vu faire d'action qui ne fût conforme aux lois saintes selon lesquelles il devait vivre. Toute sa vie a été si pure, si régulière, si égale, que je n'ai rien aperçu en lui que l'on pût condamner, tant il a eu d'exactitude à veiller sur lui-même, dans la crainte qu'il avait de déplaire à Dieu, de dire ou de faire quelque chose qui fût contraire à ses devoirs et à la sainteté de sa profession. Si ceux qui ont été chargés de sa conduite pendant son noviciat, y ont remarqué quelque chose contre l'ordre et la régularité du monastère, ils le peuvent dire ; car pour moi je n'y ai jamais rien reconnu qui n'ait été l'effet de sa fidélité et de sa religion. »

L'abbé de Rancé redisait ensuite sa piété, son humilité, son obéissance, sa patience et sa résignation. Puis il esquissait à grands traits sa maladie, ses derniers moments et sa mort.

« Saint Bernard, disait-il en finissant, ne pouvait s'empêcher de verser des larmes, quand il perdait quelques-uns de ses Frères recommandables par leur piété et leur vertu ; et je puis dire aussi que je ne saurais vous parler de celui que nous venons de perdre que je n'en sois vivement touché ; et je crois que Dieu le veut ainsi, afin que je lui rende, après sa mort, un témoignage de la charité et de la tendresse que j'ai toujours eues pour lui pendant sa vie. Je le fais enterrer auprès de la fosse que j'ai choisie, et que je me suis réservée pour ma sépulture, n'y ayant rien de plus juste, sinon que ceux dont les esprits et les volontés ont été si unis pendant leur vie, ne se trouvent pas même séparés après leur mort ; et j'espère que quand on mettra mon corps auprès du sien, Dieu me fera miséricorde par le secours et par le mérite de ses prières (1). »

(1) Instruction au Chapitre sur la mort du Frère Euthyme, nommé Pierre Fourdaine,

Dans cette oraison funèbre, tout est simple, mais tout est grand, tout est saisissant; ces paroles sont comme des retentissements de la tombe, des arrière-échos de l'éternité. En les entendant, on est ému, on frissonne, il semble qu'on sente passer sur son front le souffle de la mort qui a emporté une sainte âme dans le Ciel. L'abbé de Rancé était véritablement éloquent quand, avec ses soixante ans, ses cheveux blanchis, ses cruelles et persistantes infirmités qui effrayaient tous ceux qui l'aimaient, il étendait sa main décharnée, et d'une voix brisée, montrait à côté d'une fosse ouverte, l'endroit où il faudrait demain creuser la sienne!

CHAPITRE XI

Réfutation des Entretiens de Timocrate et de Philandre; on répand faussement le bruit que le livre de l'abbé de Rancé allait être censuré à Rome; on accuse les Bénédictins de Saint-Maur, qui se justifient (1685).

Cependant, il apprenait de tous côtés, et en particulier d'un de ses plus anciens et de ses plus intimes amis, qu'il allait paraître une réfutation très détaillée et très précise du livre qui avait été publié contre lui. Il sut en même temps que l'auteur était M. l'abbé Maupeou, curé de Nonancourt, qui venait souvent à la Trappe, parce qu'il y avait un frère religieux, et qu'il en était peu éloigné. Il lui écrivit aussitôt pour lui représenter que « la Critique étant tombée, et n'ayant eu rien moins que l'effet que l'auteur s'était proposé, la réponse la relèverait, donnerait sujet à des répliques et lui attirerait une foule d'ennemis sur les bras; que les choses étant aussi particularisées qu'on lui avait mandé qu'elles l'étaient, on ne pourrait s'imaginer qu'on ait pu les imprimer sans sa participation, et que cela seul lui ferait le plus grand tort aux yeux de beaucoup de gens.

« Au nom de Dieu, disait-il en finissant, je vous conjure d'y faire attention, et comme je connais parfaitement la bonté de votre cœur, et toutes les dispositions dans lesquelles il est pour moi, j'espère que tout ce que je vous dis, fera quelque impression sur vous, et que n'ayant eu que la gloire de Dieu, ma défense et ma justification devant les yeux, vous ne voudrez point m'exposer à toutes les interprétations fâcheuses que cette réponse peut avoir.

mort le 10 novembre 1685. (*Relations de la mort de quelques religieux de la Trappe*, 2e partie, p. 149. Paris, 1696.)

« Dieu sait la crainte que j'ai de vous faire de la peine, et combien j'ai d'estime et de considération pour vous, et jusqu'où va la reconnaissance que j'ai de l'amitié que vous m'avez témoignée en tant de rencontres; cependant, je suis pressé de vous conjurer de supprimer la chose, s'il est possible, et je suis même assuré que ce vous serait un véritable déplaisir, si elle m'excitait quelque tempête, et que ceux qui ne me veulent pas de bien (que vous savez qui sont en grand nombre), en pussent tirer des avantages contre moi.

« J'ai été si persuadé que rien n'était meilleur que de garder le silence en cette occasion, que je n'ai point voulu qu'on imprimât ce que j'avais eu envie de mettre dans la préface de la seconde édition des *Éclaircissements*, quoiqu'il n'y eût rien de plus modéré. Je n'ai rien à ajouter à ce billet, mon cher Monsieur, sinon que je ne puis vous avoir une obligation plus sensible que celle d'entrer dans ma pensée (1). »

M. Maupeou lui ayant répondu que son livre était sous presse, il lui témoigna très vivement le déplaisir qu'il en ressentait, lui promettant de défrayer l'imprimeur, pourvu qu'il s'engageât à ne point passer outre. « Il ne cessa de m'en écrire, dit M. Maupeou lui-même, que je ne l'eusse assuré que l'ouvrage ne paraîtrait pas; ce que la tendresse que j'avais pour lui m'obligea d'accorder à son humilité (2). »

Soit que l'imprimeur ait manqué de probité, soit plutôt que l'auteur ait manqué de franchise et de sincérité, le livre parut à la fin de cette année, sans nom d'auteur, sous ce titre : *La conduite et les sentiments de M. l'abbé de la Trappe, pour servir de réponse aux calomnies de l'auteur des Entretiens de Timocrate et de Philandre sur le livre de la Sainteté et des devoirs de la vie monastique* (petit in-12) (3).

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons trouvé qu'un seul exemplaire de cet ouvrage, ayant appartenu au président Bouhier de Dijon (4). On le conserve à la bibliothèque de Troyes (5). Comme il est anonyme, on l'a attribué à divers personnages; mais c'est, à n'en pas douter, l'œuvre de M. Maupeou, curé de Nonancourt (6).

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 291.

(2) Tome II, l. VI, p. 103 (à la fin).

(3) Avec cette épigraphe : « Y a-t-il rien de plus injuste que de haïr ce que l'on ne connaît pas, quand même ce serait de soi une chose haïssable! » — TERTUL. (*Apologet*, c. II.)

(4) Il a écrit cette remarque sur la première page : « On m'a assuré que ce livre était de J.-B. Thiers, auteur d'une *Apologie de l'abbé de la Trappe;* mais je crois que c'est un ouvrage différent. »

(5) Il y en a un autre exemplaire à la Bibliothèque du Mans, avec des notes marginales écrites à la main, qui pourraient bien être de l'auteur lui-même.

(6) Voici ce que nous lisons dans la *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 103, par

Ce petit livre est vraiment un modèle du genre polémique. Il y a beaucoup de calme, d'impartialité, de réserve, de science, avec de la finesse, du tact et de l'à-propos. L'auteur n'approuve pas la forme du dialogue que Larroque avait choisie. « J'avoue franchement, dit-il, qu'on ne peut voir, sans rire, le plaisant personnage qu'il fait faire au pauvre Timocrate ; c'est vouloir abuser les simples. Y a-t-il de la bonne foi d'introduire dans un dialogue fait pour critiquer, un interlocuteur qui ne sait se défendre, et qui opine du bonnet depuis le commencement jusqu'à la fin ? On voit par là que Timocrate et Philandre ne sont qu'une même personne, et que l'unique Philandre ne s'est ainsi duplifié que pour en imposer aux simples, ou plutôt, pour dire à l'abbé de la Trappe deux injures à la fois.

« Vous prétendez, continuait-il, qu'il est allé à Rome pour voir, si de simple abbé qu'il était, il ne pourrait pas devenir chef d'Ordre. Eh bien ! le fait est qu'il fut délégué, malgré ses réclamations et ses résistances, par les abbés réformés de l'Ordre de Cîteaux, réunis à Paris, le 1er septembre 1664 : lisez le procès-verbal de la séance, et vous verrez que c'était pour défendre devant la cour romaine l'Étroite-Observance, menacée dans son existence même, par la Commune-Observance.

« Vous ajoutez que débouté à Rome de ses prétentions, il présenta dans le même but une requête au roi, immédiatement après son retour. Or, il revint de Rome en 1666, le 10 mai, et la requête fut présentée au roi le 23 août 1673. Voilà comme vous dites la vérité !

« Vous prétendez qu'il faut attribuer sa conversion à la mort de la duchesse de Montbazon, et quand nous l'admettrions, est-ce qu'elle en serait moins sincère et moins édifiante ? Combien de saints ne pourrait-on pas citer qui sont revenus à Dieu de cette sorte !

« L'abbé de Rancé n'a point joué auprès de cette dame le rôle que vous lui imputez. Ce fut lui qui lui annonça sa mort prochaine, lui parla de confession, et qui envoya chercher le confesseur, le curé de Saint-Paul. Il l'assista même dans ce moment terrible. Leur amitié était une de ces habitudes innocentes qui naissent de l'estime et d'une fréquentation assidue depuis l'âge de neuf ans, où les passions n'avaient nulle part..... Tout ce que vous dites de cette tête sanglante, de ce cercueil trop court, est un conte fait à plaisir (1). »

le même M. Maupeou : « Lorsque, pour répondre aux *Entretiens de Timocrate et de Philandre*, je fis imprimer en 1685 le livre qui a pour titre : *La conduite et les sentiments de M. l'abbé de la Trappe, pour servir de réponse*, etc. »

(1) L'apologiste dit, p. 41, que l'original du *Factum* de M. des Yveteaux, où il était question de l'abbé de Rancé, se trouvait encore de son temps chez M. de Robours des Yveteaux, son neveu, demeurant à deux ou trois lieues de Falaise.

Larroque reprochait à l'abbé de Rancé d'être un mauvais politique, un imprudent qui avait compromis son avenir par ses démêlés avec le cardinal Mazarin. « Il est vrai, répliquait l'apologiste, qu'il a une franchise et une sincérité qui ne se peuvent démentir pour quelque raison d'intérêt que ce puisse être, mais si c'est ce que vous appelez un mauvais politique, un imprudent, on veut bien à ce prix le laisser pour tel que vous le croyez. Voici le fait :

« L'archevêque de Narbonne qui était alors, ayant été député de l'assemblée du clergé pour porter quelques paroles à cette Éminence, ce prélat accommoda ce qu'il avait à dire aux intentions du cardinal, et violant les sentiments et les intérêts du corps au nom duquel il parlait, dit tout autre chose que ce qu'il était chargé de dire. M. l'abbé de Rancé, présent et qui l'accompagnait, l'avertit de son infidélité; et il est vrai qu'on dit que le cardinal en parut touché, mais il ne l'en estima pas moins, et il lui fit ensuite demander son amitié par le comte de Brienne. La prétendue visite que vous lui faites rendre à ce puissant ministre, est le songe d'un homme éveillé et une invention de malignité, pour faire voir son ambition et donner un air de chagrin et de dépit à sa retraite. »

Larroque avait accusé l'abbé de Rancé d'orgueil, de vanité, d'envie de passer pour auteur dans le monde, d'avoir pris des soins infinis de faire courir son manuscrit et d'en avoir gratifié tous ceux qui allaient le voir.

L'apologiste prouvait que rien n'était plus faux; qu'il n'avait écrit que pour ses religieux, lorsqu'il s'était vu dans l'impossibilité de leur parler de vive voix. « S'il y a eu, observait-il, une ou deux copies de son manuscrit, elles ont été faites par un séculier retiré du monde qui vit à la Trappe, et envoyées, sans sa participation, à un ou deux prélats; je dis à un ou deux, car je ne sais pas si la copie de M. de Meaux ne fut pas communiquée à M. de Reims et à M. de Luçon.

« Jugez de tout ce récit si un homme qui n'écrit que parce qu'il ne peut plus parler, a beaucoup d'envie de passer pour auteur, surtout après un silence de vingt ans et davantage. Voyez s'il a pris des soins infinis de faire courir son manuscrit; bien loin d'en donner des copies, je puis assurer que peu de gens l'ont vu avant l'impression, et excepté les quatre prélats, supposé qu'une même copie n'ait pas servi à trois, je vous défie de me nommer une seule personne qui en ait eu, je ne dis pas une copie entière, mais un cahier. Voyez un peu ce que le public pourra dire de vous, vous n'alléguez pas le moindre fait, depuis le commencement jusqu'à la fin, qui ne soit faux en gros ou en détail (1). »

(1) On voit dans cette défense de l'abbé de Rancé que, parmi les calomnies débitées

Quant au reproche d'insensibilité des religieux de la Trappe pour les pauvres, rien n'était plus facile à réfuter, comme nous l'avons déjà dit plus haut (1).

Larroque avait reproché à l'abbé de Rancé de s'être retiré dans un lieu trop agréable pour un pénitent comme lui, où il y avait tant de prairies, de ruisseaux, de belles forêts, et une maison si propre.

« En vérité, s'écriait à ce sujet l'apologiste, vous avez bien rencontré! L'abbaye de la Trappe est, à ce que vous dites, dans un vallon où tout cela se rencontre : on est bien surpris, quand on entend ces choses, de n'en rien avoir vu, et d'y avoir été un millier de fois. C'est un lieu si agréable que dans la plus belle saison de l'année, lorsque le temps est le plus serein, le soleil n'y paraît que sous une nuée de brouillards, qu'il a bien souvent de la peine à dissiper; c'est un pays marécageux et une terre ingrate. On n'y voit point d'autres rivières que celles que forment les torrents et les égouts des bois, ni d'autres prairies que les queues des étangs dont les vapeurs rendent le séjour insupportable. C'est là certainement un beau lieu et fort délicieux! Pour cette maison *si propre:* à la vérité, si vous entendez par là une maison bien nette et bien blanche, nous vous l'accordons; mais à cela près, rien n'est plus pauvre et moins embelli. Venir là du château de Véretz, croyez-moi, c'est quitter un Louvre pour habiter des antres et des rochers. »

Il détruit avec la même supériorité toutes les autres objections touchant le prétendu délaissement des parents, l'obéissance soi-disant outrée des religieux, etc.

Larroque, pour faire rire aux dépens de l'abbé de Rancé, avait semé son livre de railleries de mauvais goût, de citations trop libres et inconvenantes dans un pareil sujet. On lui répondait avec beaucoup de raison et de justice :

« Que prétendez-vous par toutes ces plaisanteries qui dominent dans votre ouvrage? Le lecteur veut, à la vérité, qu'on le divertisse, mais il

alors contre la Trappe, on osait bien dire qu'au lieu de porter en terre les religieux morts, *on leur attachait une corde au pied, et qu'en cet état on les traînait dans une fosse creusée au milieu du jardin potager*. Et cependant il n'y avait pas un lieu dans le monde où les morts fussent traités avec plus de respect et de vénération ; où un cadavre fût une chose plus sacrée et plus sainte ; où l'on confiât à la terre avec plus de piété et de religion ce tabernacle désert de Jésus-Christ. Ce n'étaient point, comme ailleurs, de rudes et impitoyables fossoyeurs qui retiraient brusquement la terre, mais les religieux eux-mêmes qui la faisaient doucement glisser avec leurs mains le long de la fosse, comme s'ils eussent craint de fouler ou d'éveiller leur frère qui dormait.

(1) L'apologiste dit qu'il y avait des moments où l'on donnait à la Trappe jusqu'à trois ou quatre mille livres de pain par semaine, sans compter l'argent.

veut aussi qu'on le respecte, et il ne saurait souffrir qu'on le divertisse aux dépens de la vérité. Pour tous Pères de l'Église, vous citez Ronsard ici, la fable là, les yeux d'Amynthe d'un côté, Gusman d'Alfarache de l'autre : on dirait une querelle de faiseurs de romans ou d'élégies. Cependant c'est contre un livre plein d'autorités qui entraînent la raison, plein de raisons qui donnent une nouvelle force à l'autorité, et sur toutes choses, plein d'une onction toute divine qui attire, qui enchante, qui ravit et qui donne du goût pour la piété à ceux mêmes qui en ont le plus d'éloignement. A votre avis, est-ce assez de deux ou trois mauvaises plaisanteries contre un tel livre et un tel auteur ? »

Il y a dans ces dernières réflexions beaucoup de bon sens, de jugement et de solide raison, avec une pointe d'ironie de très bon ton. Quelle que soit la légèreté du monde, une épigramme n'y tiendra jamais lieu d'une démonstration, et rire quand il faudrait prouver, sera toujours un signe de sottise ou d'impuissance.

« Je ne sais, disait en finissant l'apologiste de l'abbé de Rancé, si vous avez trouvé rien de trop fort dans ma défense ; mais je puis vous assurer que je n'ai dit que ce que j'ai été obligé de dire, et que la justice de la cause que je soutiens m'a comme arraché malgré moi. Et, au nom de Dieu, ne dites plus d'injures à cet abbé, qu'il paraît que vous connaissez si peu. Écrivez si vous voulez, mais prouvez ce que vous avancez contre lui. Contentez-vous de le combattre par de bonnes raisons, et laissez-là les outrages ; car, comme on peut vous en dire autant et plus, ce serait ne rien faire.....

« Informez-vous surtout des choses dont vous voudrez parler. Je vous invite même, si vous le pouvez, à faire un petit voyage jusqu'en ce saint lieu, pour y voir de vos propres yeux le contraire de ce que vous avez publié ; car, pour finir par où j'ai commencé, *y a-t-il rien de plus injuste que de haïr ce qu'on ne connaît pas, quand même ce serait de soi une chose haïssable !* Mais je me trompe, on ne hait ce saint et illustre solitaire, que parce qu'on en connaît la sainteté. Les pécheurs ont une espèce de jalousie contre les saints ; ce n'est pas qu'ils veuillent le devenir, mais ils voudraient que ceux qui le sont ne le fussent pas, pour éviter leur censure. Témoin ce qui fut répondu à Aristide par un de ses concitoyens à qui il demandait la cause de son aversion pour lui : « C'est, dit-il, qu'on t'a donné le surnom « de juste. » M. l'abbé de Rancé ne le porte pas, mais il le mérite, c'est assez pour irriter contre lui tous ceux dont sa vie condamne les dérèglements. »

Cette défense, on le voit, est simple et calme, mais puissante et serrée ;

c'est un combat corps à corps, où Larroque devait succomber, malgré son astuce et son esprit. Il n'apparaît plus à la fin du livre que comme un habile et hardi imposteur. Il n'y a plus moyen de reculer : il sent l'épée dans ses reins, et le *mentiris impudentissime* est sur sa gorge, comme un poignard.

Aussitôt après l'impression de son premier livre, l'abbé de Rancé s'était hâté d'en envoyer plusieurs exemplaires à ses amis de Rome, pour qu'ils le lussent eux-mêmes et le fissent lire à quelques prélats de la cour pontificale. C'était le moyen le plus sûr de faire tomber les préventions qui pouvaient exister, et de prévenir de perfides insinuations. L'abbé Nicaise s'était empressé, de son côté, d'adresser cet ouvrage à Mgr Sluse, référendaire de l'une et l'autre signature, secrétaire des Brefs, et en grande faveur près du Saint-Père. Il y avait joint une note très flatteuse et très capable de le disposer favorablement (1).

Le 29 juin 1683, ce prélat répondait : « Nous n'avons pas encore eu le nouveau livre de l'abbé de la Trappe, mais nous l'attendons de jour en jour. Les moines qui voudront reprendre cet ouvrage n'y réussiront pas apparemment, après les approbations de tant de grands prélats. Il aurait été peut-être mieux qu'on l'eût fait voir à des censeurs plus contredisants, pour en faire ôter ce qui peut choquer les moines, qui font un parti considérable dans l'Église (2). »

Ceci, disons-le en passant, était de la prudence humaine ; l'abbé de Rancé s'était bien gardé de la consulter, parce qu'il savait qu'elle est ordinairement ennemie de Dieu, *inimica Deo*.

Le 28 janvier suivant, il apprit que Mgr Sluse avait lu son livre, et qu'il l'approuvait ; il en fut très satisfait, parce qu'il savait, disait-il, tout le cas qu'on devait faire de l'approbation d'une personne de ce mérite (3).

Ce qu'on avait prévu arriva : quelques moines romains, froissés dans leurs habitudes relâchées, murmurèrent en secret et puis se plaignirent hautement. L'abbé de Rancé ne l'eut pas plutôt appris, qu'il écrivit à l'abbé Nicaise :

« On me donne avis qu'il y a des moines qui font ce qu'ils peuvent pour exciter Rome contre mon premier ouvrage. Mgr Sluse vous en écrivit si bien que j'ai peine à m'imaginer que l'on prenne des sentiments contraires. J'ai des amis en ce pays-là qui, bien loin de me mander rien de semblable, m'écrivent qu'on l'y ferait approuver, s'il était traduit en latin (4). »

(1) Collect. Nicaise, t. V, Biblioth. Impér.
(2) Id., *ibid.*
(3) Id., *ibid.*, lettre 10.
(4) Id., *ibid.*, lettre 15.

Le fait est que, malgré les murmures et les plaintes qui s'élevèrent des cloîtres dégénérés, en Italie comme ailleurs, il ne fut jamais question de censure à la Sacrée Congrégation. Cependant le bruit malveillant que Rome n'était pas bien disposée prenait tous les jours plus de consistance. On disait même que les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, qui exploraient dans ce moment les bibliothèques et les riches collections d'Italie, avaient contribué à cet accueil peu bienveillant. On citait en preuve quelques mots d'une lettre écrite en France par le procureur général de cette Congrégation à Rome. On réussit à le faire croire à l'abbé de Rancé, et ce fut à tort, croyons-nous.

Il nous semble que quand Rome aurait accueilli, de prime-abord, avec une certaine réserve, l'ouvrage en question, il n'était pas besoin d'en accuser personne. Il était facile de comprendre qu'un livre, quel qu'il fût, paraissant sous les auspices et avec l'approbation de Bossuet, l'âme de l'assemblée du clergé de 1682, le rédacteur des libertés de l'Église gallicane, devait être reçu avec quelque défiance par Innocent XI et sa cour. Ensuite, quoique l'abbé fût regardé à Rome comme un saint, cependant, depuis sa députation, il passait pour trop Français, c'est-à-dire trop ardent, comme voulant emporter d'emblée et de haute lutte toutes les difficultés. La cour romaine, toujours si prudente, attendait pour mieux voir et mieux juger.

Quoi qu'il en soit, l'abbé de Rancé se plaignit de la Congrégation de Saint-Maur, et ses plaintes arrivèrent jusqu'à Rome. Les Bénédictins de France, Claude Estiennot de la Serre, Jean Durand, Jean Mabillon, et Michel Germain, qui étaient alors en cette ville, parurent peinés et surpris qu'on les accusât ainsi (1).

Dom Claude Estiennot de la Serre (2), Procureur général, écrivait, dès la fin d'octobre, à Charles Bulteau (3) :

« On voit ici le livre fait contre M. de la Trappe ; on veut que le Père Bouhours, Jésuite, en soit l'auteur ; mais on ne croit pas cet ouvrage digne de lui, et c'est peut-être une charité qu'on lui prête, comme à moi, celle

(1) Nous lisons dans l'*Iter Italicum*, t. I, p. 47, du *Museum Italicum* : « Ego (J. Mabillonius) ac noster Michael Germanus..... Junii 15ª die 1685, urbem ingressi, divertimus ad hospitium duorum e nostris qui Romæ versari solent, in Monte Pincio ; unus ex illis Claudius Stephanotius, alter Johannes Durandus, ambo virtuti et litteris dediti. Apud eos, septem a nobis exacti sunt menses, in lustrandis Bibliothecis, etc. »

(2) Né en 1639, mort à Rome en 1699. Sa grave devise : *Immorior studiis et amore senesco sciendi*, est justifiée, dit Valery, par quarante-cinq volumes in-folio de chartes, chroniques, etc., qui n'ont pas été imprimés.

(3) Originaire de Rouen, auteur d'un *Traité de la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne* (Paris, 1674, in-4°), mort en 1710, doyen des secrétaires du roi.

d'avoir voulu mettre à l'Index les livres de M. de la Trappe, à quoi je n'ai pas seulement pensé (1). »

Dom Michel Germain (2) avait pris la chose beaucoup plus vivement, et il écrivait à Dom Claude Bretagne, à Paris, du ton d'un homme piqué, avec trop peu de mesure et de respect :

« M. Dirois (3) vint ici hier, et me dit en ami que le bruit avait couru que c'était le Père Procureur et moi qui avions agi pour faire censurer le livre de M. l'abbé de la Trappe. Je rejetai cette badinerie comme elle méritait, et je dis à M. Dirois : que M. Félibien avait raison de lui écrire que j'étais trop honnête homme pour faire ces sortes de démarches. On dit que M. l'abbé de la Trappe s'en plaint aux puissances, et que cela embarrasse nos Révérends Pères et fait du tort à la Congrégation..... Si la chose en valait la peine, je lui écrirais en droiture une bonne lettre, dans laquelle, en lui gardant tout le respect dû à son caractère, je lui apprendrais, tout grand saint qu'il est, à être un peu moins chaud et moins crédule à ce qu'on dit et ce qu'on fait contre lui.....

« C'est une folie que cette accusation ; car il ne m'est jamais arrivé de dire ici un mot, ni en bien, ni en en mal, de M. de la Trappe. Je n'ai jamais songé ni à lui ni à son livre depuis que je suis hors de France..... Pour moi, je tiens cela une bagatelle qui n'est fondée *que sur un mot que le Père Procureur se serait bien passé d'écrire;* et comme il s'en est justifié, il faut que le prétendu crime, ne pouvant retomber sur Dom J. Mabillon, retombe sur moi-même (4).

Le 28 janvier suivant, il écrivait une autre lettre aussi peu modérée. Il ne faudrait pas croire que l'on traitât en général, avec cette légèreté et ce dédain, l'abbé de Rancé et ses œuvres dans la Congrégation de Saint-Maur. Dom Germain parlait en son propre nom ; nous retrouvons déjà en lui le P. de Sainte-Marthe, c'est-à-dire un de ces caractères vifs, passionnés, que la raison et la charité ne sont pas toujours capables de retenir, à certains moments d'exaltation, et qui jettent sur le papier, au courant de la plume, bien des choses qu'ils regrettent plus tard.

Nous avons, je crois, la vraie pensée des Bénédictins dans une lettre

(1) Valery, *Correspond. inédite de Mabillon*, etc., t. I, p. 158 (1846).

(2) Il aida Mabillon dans la composition des *Actes bénédictins* des VII[e] et VIII[e] siècles et dans celle de la *Diplomatique*. Il avait commencé un *Monasticon gallicanum* (Ordre Bénédictin), 3 vol. in-fol., qui a servi pour le *Gallia christiana*.

(3) Savant docteur de Sorbonne, qui avait accompagné le cardinal d'Estrées, chargé des affaires du roi de France en cour de Rome.

(4) Valery, *Correspond. inéd.*, etc., t. I, p. 183.

écrite par Jean Durand, attaché au Procureur général à Rome (1). Il flétrit la satire de Larroque, et rend justice à l'abbé de Rancé :

« J'ai lu, mande-t-il à Charles Bulteau, le livre imprimé à Cologne contre celui de M. l'abbé de la Trappe, *de la Sainteté et des Devoirs de la vie monastique*. Je ne sais que par conjectures qui est l'auteur de ce livre; mais, selon mon petit sens, il est très indigne d'un honnête homme. Je n'ai l'honneur de connaître M. l'abbé de la Trappe que par ses ouvrages et par la réputation de sa vertu ; mais assurément l'un et l'autre méritaient un traitement plus modéré et plus honnête. Il n'y a pas même une objection qui soit raisonnable, selon ma pensée, à la réserve de ce qu'il dit de l'assistance des parents; encore y donne-t-il un tour malin et peu digne d'un chrétien. J'ai lu pour mon édification le livre de M. l'abbé de la Trappe, et j'y ai remarqué la véritable idée de la vie monastique. Je le lis encore de temps en temps, et je m'estimerais heureux si je pouvais régler ma conduite sur de si beaux sentiments. Ce n'est pas qu'il y ait quelques endroits un peu trop poussés, et qu'on pouvait modérer, mais on lui doit la même justice qu'on rend ordinairement à tous les grands auteurs, quand on trouve dans leurs ouvrages quelque chose de moins châtié : on excuse ces petits défauts par les grandes vérités qu'on y découvre partout (2). »

Il disait encore plus tard : « Nous sommes tous très éloignés d'avoir la moindre pensée de procurer la moindre flétrissure à de si excellents ouvrages. Nous les lisons avec soin, nous tâcherons de nous en édifier et d'en tirer profit, bien loin de les faire censurer. Il ne tiendra pas à moi qu'on ne traduise ces ouvrages en italien, quoique je n'y aie autre intérêt que la gloire de Dieu et l'édification des moines d'Italie. J'en ai déjà parlé à plusieurs; il y en a un très sage et très éclairé qui s'y est comme engagé (3).»

Cet incident n'alla pas plus loin ; mais il entretint et raviva les préventions et les défiances des deux partis; et ce fut là comme la seconde phase de ces démêlés, de ces discussions trop vives qui eurent un si grand retentissement à la fin du XVIIe siècle.

La traduction italienne annoncée par Dom Durand ne parut que bien plus tard (4). Les deux examinateurs de la Congrégation de l'Index, nommés par le Révérend Père Tuanelli, maître du Sacré-Palais, pour en rendre compte, approuvèrent l'original sans réserve. L'un d'eux disait que l'auteur, divinement inspiré, *divino igne afflatus*, après avoir passé en revue

(1) Travailla avec D. Martène à l'*Amplissima Collectio Veter. Script.*, 9 vol. in-fol.
(2) Valery, *Correspond. inéd.*, etc., t. I, p. 176.
(3) Id., *ibid.*, p. 187.
(4) *La Theologia del Chiostro*, ovvero *La Santita e le Obligazioni della vita monastica*, opera composta da un' Abate cisterciense (1730).

les monuments ou les ouvrages des Pères, et toute la sainte antiquité, établissait solidement, clairement et largement les principes de la sainteté monastique, que ce livre était non seulement utile aux moines, mais à toute sorte de personnes, et qu'il le croyait digne d'être édité et réédité en toutes les langues (1).

L'autre examinateur n'en parlait pas d'une manière moins élogieuse. « Si les opinions, si les sentiments de l'auteur, ajoutait-il en finissant, paraissent un peu rigoureux, *un poco rigorosi*, qu'on se rappelle que son but était de traiter de la perfection de la vie monastique qu'il avait établie dans son monastère et qu'il voulait y maintenir; que son livre est en grande partie composé de passages empruntés aux Pères; enfin, que si tous les fidèles, d'après la parole de Jésus-Christ, doivent s'efforcer d'être parfaits, à plus forte raison ceux qui par des vœux solennels se sont engagés à la pratique des conseils évangéliques. On espère donc que cet ouvrage produira en Italie les mêmes fruits de salut qu'il a produits en France, nonobstant les oppositions qu'on lui a faites (2). »

Combien l'abbé de Rancé eût été heureux et saintement fier de recevoir ces approbations qu'il avait tant désirées; mais la Providence, qui voulait l'éprouver de toute manière, ne permit pas qu'il eût cette consolation. Rome, si réservée au commencement, en sanctionnant enfin si ouvertement et si favorablement les principes de sa Réforme, honorait sa mémoire et couronnait son tombeau (3).

CHAPITRE XII

L'abbé de Rancé traduit les Instructions de saint Dorothée, Père de l'Eglise grecque.

L'abbé de Rancé était sans cesse à la recherche de tout ce qui pouvait encourager et maintenir ses Frères dans la rude voie où il leur avait

(1) Josephus Maria de Petio, clericus regularis SS. Congregat. Indicis.

(1) Profitto che a fatto (non ostanti le opposizioni fatteli) in Francia dove fu stampato in lingua francese. Nicolo Antonio, canonico, consultore della Sagra Congregazione dell' Indice. (Ces documents nous ont été communiqués par le R. P. abbé du Mont-des-Olives.)

(3) Précédemment, en 1718, avait été publié à Rome un ouvrage latin intitulé : *Genuinus Character D. Arm. Joan. Abb. Rancæi, etc.*, a Mal. d'Inguimbert [dédié au cardinal Albano, et où le pieux réformateur était présenté enfin à la cour romaine tel qu'il était].

appris à marcher. En lisant les saints Pères de la vie monastique en Orient, pour son édification, il s'aperçut que les Instructions de saint Dorothée (1), l'un d'eux, n'étaient presque pas connues; cela venait probablement de ce que les deux traductions, latine et française, qu'on en avait alors, étaient très défectueuses (2). Comme il croyait ces Instructions singulièrement propres à raviver dans l'âme des solitaires l'amour de la pénitence et des humiliations, il s'occupa de les traduire en français sur le texte même. Avec la connaissance qu'il avait de la langue grecque, la besogne fut facile et rapide (3).

Nous n'avions pas la vie de ce pieux ascète : l'abbé de Rancé la reconstitua à l'aide de notes prises çà et là, et, pour ainsi dire, de débris épars. On peut la lire, telle qu'il l'a écrite, en tête de sa traduction. Nous apprenons qu'il vivait sous les empereurs Anastase, Justin et Justinien. Il avait passé sa jeunesse dans le monde, et s'était livré à l'étude des sciences avec une incroyable ardeur.

« Lorsque je commençai, dit-il, à m'appliquer à l'étude, j'y trouvai d'abord tant de peine, que, quand je prenais mon livre, il me semblait que j'allais toucher un serpent; mais, ayant combattu cette opposition avec persévérance, Dieu m'assista, et j'acquis une telle disposition dans les lettres, que le goût que j'avais pour la lecture faisait que j'oubliais le manger, le boire et le dormir.

« Il ne m'était pas possible de donner le moindre soin à ce qui regardait ma nourriture; mais j'avais un serviteur affectionné qui m'apprêtait ce que je voulais. Ainsi, je prenais ce qu'il m'avait préparé, et je me penchais de temps en temps sur mon livre, qui était à côté de moi. La nuit étant venue, je me retirais, et portais avec moi une lampe pour continuer à lire jusqu'à minuit, et je ne connaissais point d'autre plaisir que celui de l'étude. »

Heureux le jeune homme dont le cœur est ainsi épris des charmes de la science! Heureux celui qui peut traverser ainsi les moments les plus périlleux de la vie, et qui, à l'époque de la plus grande effervescence des passions, ne connaît, comme le jeune Dorothée, point d'autre plaisir que celui de l'étude!

(1) Του οσιου Πατρςς ημων Δοροτεου Διδασκαλιαι, cum interpretatione Hilarionis Veronei, monachi Benedictini, recognita et emendata in hac edit. Paris, 1622. (Bibliotheca Veterum Patrum [Margar. de la Bigne], t. I, græco-lat., pars 2ª, 1624.)

(2 *Journal des Savants*, lundi 2 décembre 1686, t. V, p. 289.

(3) C'est à tort que d'Arnaudin, dans sa *Vie de Dom Pierre Le Nain*, attribue cet ouvrage à ce dernier.

Touché de Dieu, et convaincu de la vanité des choses du monde, il se retira du côté de Gaze et d'Ascalon, dans la Palestine, au monastère de Saint-Siride, dont l'abbé Jean était supérieur, et où se trouvaient saint Barsanuphe et le jeune Dosithée, fils d'un lieutenant de l'empereur. Il fut chargé de recevoir les hôtes, et, ensuite, de soigner les malades.

Il eut au début des épreuves terribles, et un jour, entre autres, il fut jeté dans d'affreuses peines d'esprit, qu'il raconte ainsi :

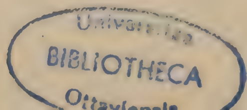
« Je me trouvai dans un abattement et une extrémité si étrange, qu'il s'en fallait peu qu'elle ne me donnât la mort. Cette tentation fut très cruelle, et, à la vérité, de peu de durée, mais pleine de ténèbres. Cependant, Dieu ne manqua pas de soutenir par sa grâce une âme que personne ne pouvait plus consoler.

« Étant un jour abattu devant lui, et le conjurant de me secourir dans l'excès de ma tristesse, tout d'un coup, regardant dans le fond de l'église, j'aperçus un homme qui avait l'air et l'apparence d'un évêque, et qui entrait dans le sanctuaire. Je n'étais point accoutumé d'aborder les hôtes qui venaient au monastère, sans nécessité ou sans un commandement exprès : mais, comme si quelque chose m'eût attiré, je le suivis. Il s'arrêta quelque peu, ayant les mains élevées au Ciel; et moi, me tenant derrière lui, je priais Dieu avec beaucoup de crainte; car cette aventure, si surprenante, m'avait rempli de frayeur.

« Après qu'il eut achevé son oraison, il se retourna et vint à moi; et, à mesure qu'il approchait, je sentais diminuer ma tristesse et mon appréhension. Comme il fut devant moi, il étendit sa main, et, me touchant la poitrine de ses doigts, il me dit ces paroles : « *J'ai attendu le Seigneur avec patience, et il a jeté ses regards sur moi : il a exaucé ma prière, il m'a retiré de cet abîme de douleur dans lequel j'étais plongé, il a affermi mes pieds sur la pierre, et a mis dans ma bouche un cantique de louange.* » Il répéta ces versets par trois fois, me touchant la poitrine comme j'ai dit, et, ensuite, il se retira; et, dans le moment, mon cœur fut pénétré de lumière, de joie, de consolation et de douceur, et je me trouvai un homme tout nouveau. Je courus aussitôt à lui pour le joindre; mais ce fut inutilement, car il disparut, et depuis ce temps, par la miséricorde de Dieu, je n'ai ressenti aucune agitation, ni tristesse, ni crainte. »

Saint Dorothée a composé des *Instructions chrétiennes*, au nombre de vingt et une, que l'on peut lire dans la traduction dont il est question (1). Il y parle de l'abondance du cœur, dont il suit plutôt les inspirations que

(1) Nous en avons compté vingt-trois dans le texte grec.



les règles de l'art. Sa manière d'écrire est pleine d'onction, d'une noble simplicité, avec je ne sais quel charme de candeur, de vérité, de grâce ingénue. Il s'exhale de ces pages un doux parfum d'antiquité. Toutes ces Instructions sont accompagnées d'exemples touchants qui les confirment. Il les emprunte à ce monde à part, ce monde du désert, ce monde évanoui, où la foi vive et brûlante opérait des merveilles.

Voici ce qu'il rapporte au sujet de l'obéissance :

« Lorsque je demeurais dans le monastère de Saint-Siride, il y vint des contrées d'Ascalon un religieux envoyé de son supérieur, qui était un vieillard d'une vertu rare. Il avait ordre de retourner dans le même jour, vers le coucher du soleil. Il survint une tempête furieuse, accompagnée d'orage et de tonnerre, avec une pluie si abondante, que le torrent, qui était proche le monastère, se grossit et inonda tout le pays.....

« Cet obstacle n'empêcha pas ce religieux de vouloir s'en retourner, pour obéir : nous le conjurâmes d'en perdre la pensée, et nous lui représentâmes qu'il ne pouvait pas éviter d'être submergé dans les flots. Enfin, voyant que nos prières ne pouvaient rien gagner sur son esprit, nous nous résolûmes de l'accompagner jusqu'au torrent, dans l'espoir qu'il n'aurait pas plus tôt vu le débordement, qu'il se déterminerait de lui-même à retourner sur ses pas.

« Étant donc arrivé sur le bord, il se dépouilla de ses vêtements, et, ne retenant que son scapulaire pour se couvrir, il fit un paquet du reste, le mit sur sa tête, et se jeta dans l'eau qui courait avec une violence et une rapidité si extraordinaire, qu'on ne pouvait la regarder sans effroi. Mais, comme nous tremblions de frayeur qu'il ne fût englouti, nous le vîmes tout d'un coup de l'autre côté, où, s'étant revêtu de ses habits, il se mit à genoux pour nous demander notre bénédiction; et, après l'avoir reçue, il continua son chemin, et s'en alla promptement à son monastère, nous laissant dans l'admiration de la puissance et des merveilles de l'obéissance. »

Ce religieux obéissant, qui, confiant en la protection du Ciel, franchit un torrent furieux, et s'agenouille sur l'autre rive pour demander la bénédiction de ses Frères, nous offre une des scènes les plus touchantes et les plus sublimes que l'antiquité chrétienne nous fournisse: elle est digne du pinceau d'un grand peintre.

Dans la onzième Instruction, après avoir montré qu'il faut résister à ses passions, avant qu'elles aient dégénéré en mauvaises habitudes, il élevait la voix, et s'écriait :

« Écoutez une histoire, qui est digne de nos larmes et de nos gémisse-

ments : lorsque j'étais dans le monastère, les Frères venaient me déclarer leurs pensées; l'abbé, de l'avis des anciens, m'avait chargé de les entendre. Un jour donc un Frère vint me trouver, et me dit : « Ayez pitié de moi, mon Père, et priez Dieu pour moi, parce que je dérobe, et que je mange ensuite ce que j'ai dérobé. — Et pourquoi? lui dis-je, est-ce que vous avez faim? — Oui, mon Père; ce que l'on donne à table ne me suffit pas. — Mais d'où vient, lui observai-je, que vous n'avertissez pas le Père abbé? — Je n'oserais, me répliqua-t-il. » J'allai donc trouver l'abbé, qui me commanda d'avoir soin de ce Frère, et de lui faire donner par le cellérier tout ce qui lui serait nécessaire.

« Quelques jours après, ce Frère revint à moi, et me dit : « Ayez pitié de moi, mon Père, je commence tout de nouveau à dérober. — Mais, lui répliquai-je, le cellérier ne vous donne-t-il pas tout ce que vous voulez? — Il est vrai, mon Père, il ne me refuse rien; mais j'ai honte de lui demander. — Avez-vous honte de vous adresser à moi? — Non, mon Père. — Eh bien, venez donc, et ne dérobez plus. » Ce Frère venait à moi, et je lui donnais ce qu'il désirait.

« Un jour, il m'aborda d'un air triste, en me disant : « Mon Père, je dérobe encore. — Avouez-moi la vérité, lui répondis-je : que faites-vous de tout ce que vous prenez ainsi? » Alors, il me révéla qu'il dérobait des fèves, des dattes, des figues, des ognons, et qu'il les cachait sous son lit, et les donnait ensuite aux bêtes. »

Pour montrer que la charité, selon les paroles de l'Apôtre, ne doit jamais penser le mal, et qu'il faut qu'elle couvre la multitude des péchés, il disait : « C'est ce que fit saint Ammon, lorsque ses religieux, pleins de trouble et d'indignation, vinrent le trouver en criant : « Venez voir une femme dans la cellule d'un de nos Frères! » quelle compassion, quelle charité ne témoigna point cette âme bienheureuse! Il courut le premier, et ayant su que la femme était bien cachée (1), il ordonna aux religieux de la chercher partout; mais comme ils ne pouvaient la trouver : — Dieu vous pardonne! leur dit-il, et leur ayant fait honte, il les avertit de ne pas croire si légèrement le mal des autres; et, après qu'il les eut congédiés et qu'il se vit seul avec le malheureux pécheur, il lui prit la main en lui disant : — Mon Frère, pensez à votre âme, aux jugements de Dieu et à l'éternité. »

A travers ces récits si naïfs, d'une teinte si douce et si délicate, il y

(1) « Nam ubi cognovit mulierem sub doliolo latere, statim super illud sedit, jussitque fratres cellam universam quærere, etc. » (Διδασκαλία, 6.)

avait plusieurs de ces traits qui se gravent et qui restent, de ces regards jetés jusqu'au fond de la nature humaine, de ces aperçus neufs, pleins de force et d'originalité.

« Il y en a, disait-il, qui se mettent en peine de savoir ce qui fait que les hommes s'égarent ; et, pour moi, je ne vois point que leurs égarements viennent d'une autre source que de la confiance qu'ils ont en leur propre esprit. Si vous apprenez que quelqu'un se soit écarté de la véritable voie, sachez que c'est parce qu'il s'est suivi lui-même.

« Comme lorsqu'on prépare et qu'on attèle un chariot, si un seul bœuf ne suffit pas pour le tirer, il est nécessaire d'y en mettre un autre; de même, il faut que l'humilité vienne au secours de l'obéissance pour tirer notre mortalité dans la voie du Ciel.

« Plus nous sommes humbles, plus Dieu nous bénit et féconde nos âmes. Comme les branches des arbres sont toutes courbées et toutes penchées vers la terre lorsqu'ils portent des fruits en abondance, et qu'au contraire, lorsqu'ils n'en portent point, elles se tiennent droites et s'élèvent en haut; de même, quand les âmes s'humilient et s'abaissent devant Dieu, c'est alors qu'elles sont fécondes et abondantes en fruits, c'est-à-dire en vertus; et d'autant plus elles en portent, d'autant plus elles s'inclinent. »

Tel est, en substance, le livre que l'abbé de Rancé venait de révéler à l'Église latine. Un petit coin de l'Orient monastique était encore caché; il avait enfin soulevé le voile. On pouvait, je ne dirai pas seulement glaner, mais moissonner à pleines mains dans ce champ nouveau : c'étaient de grandes leçons, et de plus grands exemples encore à recueillir. En présentant ce livre à ses religieux, il pouvait leur dire : « Voici de nouveaux Pères en Dieu que je vous ai trouvés, interrogez-les, ils vous répondront. »

Son ouvrage pouvait être placé à côté de ceux de Cassien, d'Ambroise Camaldule et d'Arnauld d'Andilly. On doit dire qu'il fut généralement très bien accueilli du public. L'abbé Nicaise parut heureux de l'annoncer à l'auteur. « Ce que j'ai particulièrement à désirer, répondit-il, est que ceux qui sont obligés par leur profession d'y prendre plus d'intérêt que les autres, en soient touchés, et le reçoivent avec sentiment et avec édification. »

On lisait dans le *Journal des Savants*, du 2 décembre de cette année : « Nul n'était plus capable de nous donner cette traduction, que celui qui, à dix ans, expliquait déjà parfaitement bien Homère, et qui, à l'âge de douze ou treize ans, donna au public un commentaire d'Anacréon, qui

fut fort bien reçu dans le monde. Celle-ci n'aura pas, sans doute, un succès moins favorable, parce qu'il est certain qu'elle conserve toutes les beautés de son original, et que l'on y trouve cette onction et cette simplicité toute propre à toucher les âmes, qui est la manière de saint Dorothée. »

L'abbé de Rancé, cependant, avait rencontré plusieurs passages si obscurs, qu'il lui avait été comme impossible de les éclaircir complétement. Il les mit en écrit, avec ses explications particulières, et chargea un de ses amis de consulter quelques savants de Paris, mais avec la recommandation expresse de ne pas le nommer. Cet ami s'adressa à M. Cotelier, professeur au Collége-Royal, l'un des plus habiles hellénistes non seulement de France, mais d'Europe (1). Celui-ci ayant lu le tout, ne voulut rien y changer; il se contenta d'écrire à la marge de la première page : « *La personne qui me consulte sur ces difficultés, sait plus de grec que moi* (2). »

CHAPITRE XIII

MM. de Fieubet, Courtin et du Charmel à la Trappe; nouveau pèlerinage de Bossuet; promotion de Mgr Le Camus au cardinalat; on parle de l'abbé de Rancé pour cette dignité; renouvellement des vœux (1686).

Pécher, c'est le propre de l'homme, *peccare humanum est*; persévérer dans son péché, c'est le propre du démon, *perseverare diabolicum,* a dit un saint Père. Il y a des époques où les pécheurs tombent en masse pour ne se relever jamais; leur chute, comme celle du mauvais ange, est éternelle; ce sont les époques diaboliques, infernales. Il y en a d'autres où le coupable se relève appuyé sur la croix, dans la douleur et la réparation publique de ses fautes, devant Dieu et devant les hommes. Ce sont là les grands siècles par excellence, les siècles de lutte sublime où l'homme remporte sur lui-même la plus difficile et la plus glorieuse de toutes les victoires, les époques de bénédiction et de salut.

M. de Rancé, qui avait éprouvé lui-même combien le Seigneur est bon

(1) Il avait été chargé par Colbert de revoir et de classer avec Du Cange les manuscrits grecs de la Bibliothèque du roi. Il est l'auteur du grand ouvrage des *Monuments des Pères qui ont vécu dans les temps apostoliques,* 2 vol. in-folio; des *Monuments de l'Eglise grecque,* avec des notes, 3 vol. in-4°.

(2) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe,* t. II, p. 47. (Il y a aussi des lettres.)

et doux à ceux qui reviennent sincèrement à lui, était toujours prêt à tendre la main à tous les tombés, à tous les égarés, pour les relever et les remettre sur la voie de la vertu et du Ciel. En voici encore quelques exemples.

Une occasion amena à la Trappe M. de Fieubet, seigneur de Ligny, conseiller d'État, homme de beaucoup d'esprit et de littérature, et l'un des premiers magistrats du royaume (1). Il y passa deux jours, et s'informa de M. de Saint-Louis, du genre de vie qu'il y menait. « Ma grande occupation, lui dit le vieux guerrier, est celle de lire l'Écriture-Sainte, et d'aller passer deux bonnes heures avec un livre au milieu des bois, pensant aussi peu au monde que s'il n'y en avait jamais eu. » Sur la surprise que ce début causa à M. de Fieubet, il continua ainsi : « Comme je ne suis pas venu ici pour y apprendre d'autre science que celle de mon salut, je ne saurais m'ennuyer à m'instruire de cette doctrine, parce que si je trouve dans ma lecture quelque passage qui me parle ou de la grandeur de Dieu ou de sa miséricorde, je l'adore en paix avec une douceur extrême que rien ne trouble, car je n'entends que le ramage des oiseaux, qui, selon moi, a plus d'agrément que les plus beaux concerts de musique. Il faudrait, Monsieur, faire les épreuves de ce que je vous dis, pour goûter les charmes de ce désert. » M. de Fieubet, de retour à Paris, songeait toujours à la Trappe ; il voulut la visiter encore l'année suivante, et il proposa à M. Courtin, également conseiller d'État, de l'accompagner. Le pèlerinage fut décidé; mais ils crurent devoir en parler au roi, qui demanda si M. Courtin n'avait pas encore été voir cet ami (l'abbé de Rancé), avec qui il était lié depuis l'âge de cinq ans. « Non, Sire, répondit-il. — Vous « auriez dû l'aller voir, répliqua Sa Majesté ; quand on a un ami qui a « autant de vertu que M. de la Trappe, on ne doit pas l'oublier. — Je ne « l'oublie pas, reprit M. Courtin; mais, Sire, lorsqu'on va voir les saints, « il me semble qu'il faut avoir des dispositions pour le devenir. — Vous « devez l'aller voir, continua le roi. — Je le ferai, Sire, dit-il, puisque « Votre Majesté me le permet et me l'ordonne; et nous y irons, M. de « Fieubet et moi (2). »

Arrivés à la Trappe pour la fête de la Pentecôte, ils furent fort édifiés, soit de l'austère régularité du monastère, soit des entretiens de l'abbé de Rancé. Sous l'impression d'un aussi grand et aussi émouvant spectacle,

(1) Il a composé plusieurs pièces de poésie qu'on lit encore avec plaisir pour la délicatesse, la légèreté et le naturel qui y règnent. L'épitaphe de Saint-Pavin et sa fable intitulée : *Ulysse et les sirènes*, sont de ce nombre.

(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 121; — Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. II, liv. V, c. VII, p. 405.

M. Courtin prit la résolution de vivre plus chrétiennement dans le monde : l'action de la grâce avait été plus vive et plus puissante sur M. de Fieubet, il eut l'idée et le désir de rompre avec le siècle et de se retirer dans la solitude, pour ne plus penser qu'à l'affaire de son salut. L'abbé de Rancé, à qui il communiqua son projet, l'engagea à y réfléchir sérieusement devant le Seigneur. Il lui conseilla, au cas où il le mettrait à exécution, de choisir un autre lieu que la Trappe.

M. de Fieubet persévéra : de retour à Paris, il voulut briser ses liens. Les obstacles qu'il rencontra de la part de ses parents et de ses amis l'arrêtèrent un instant, mais ne furent pas capables de lui faire abandonner les saintes inspirations qu'il croyait lui être venues du Ciel. Seulement, comme il ne voulait point faire de bruit et d'éclat, il attendit en paix l'heure de Dieu.

Les lettres qu'il recevait de l'abbé de Rancé l'encouragèrent et le soutinrent dans ses épreuves. La crainte de perdre le souvenir de ce qui l'avait tant frappé à la Trappe, lui avait fait prendre des notes qu'il relisait de temps en temps. Nous avons surtout remarqué celle-ci, qui revient à notre sujet : « La vie du Père abbé est admirable, mais inimitable ; je compterais pour le dernier de tous les bonheurs du monde de pouvoir vivre comme M. de Saint-Louis (1). »

M. le comte du Charmel vint aussi cette année visiter la nouvelle Thébaïde, mais pour la seconde ou troisième fois. « C'était, dit Saint-Simon, un gentilhomme de Champagne qui s'était introduit à la cour par le jeu, jouant beaucoup et heureusement..... Il prêtait volontiers et s'était fait des amis considérables..... M. de Créquy, fort bien avec le roi, premier gentilhomme de la chambre, lui fit avoir des entrées. Le roi le traitait fort bien et lui parlait souvent ; il était de tous ses voyages et au milieu de la meilleure compagnie de la cour..... Tout lui riait : l'âge, la santé, le bien, la fortune, la cour, les amis, même les dames et les plus importantes. Un jour, il trouva sous sa main le *Traité de la religion chrétienne* d'Abbadie (2) ; il le lut, et cette lecture porta la lumière au fond de son âme. La vérité de la doctrine évangélique lui parut aussi évidente que la clarté du jour. Après un sérieux retour sur lui-même, il se sentit comme terrifié à la pensée des jugements de Dieu. Il eut même quelques tentations de désespoir, s'imaginant qu'il n'y avait plus de miséricorde pour lui, à cause de la grandeur de ses fautes. Il cherchait un confesseur et il tremblait de le trouver, tant il avait honte de dévoiler les plaies de son âme. Il était dans

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 121.
(2) Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, p. 219, et t. V, p. 25. Edit. 1829.

cet état, lorsque l'idée lui vint d'écrire à l'abbé de Rancé et de lui ouvrir son cœur, sans néanmoins se faire connaître; il en reçut une réponse si douce, mais si forte et si pressante, qu'il fallut se rendre. Il lui indiqua pour confesseur le Père Moret, Oratorien attaché à Saint-Magloire (1). »

Sans s'arrêter davantage aux considérations du respect humain et aux faibles raisons qui le retenaient encore dans le monde, M. du Charmel résolut de ne plus différer sa conversion, et s'adressa au directeur qui lui avait été signalé. Par son avis, il quitta la cour. Le roi sembla y mettre opposition, et ce fut pour lui la plus délicate et la plus dangereuse épreuve. « Quoi ! Charmel, lui dit ce prince, vous ne me reverrez jamais ? — Non, Sire, répondit-il généreusement, je n'y pourrais résister, je retournerais en arrière; il faut faire le sacrifice entier et s'enfuir (2). » Sa Majesté lui ayant donné son consentement, il alla s'enfermer dans une cellule de l'Institution de l'Oratoire, où il employa une grande partie de ses revenus en bonnes œuvres. Il se croyait appelé de Dieu à retirer du désordre et de la boue, pour ainsi dire, les filles de mauvaise vie; il pourvoyait même à leur subsistance, lorsqu'il reconnaissait que la misère était la cause première de leurs égarements; souvent il leur procurait quelque établissement convenable, et ne les abandonnait pas qu'il ne les vît marcher en sûreté dans les sentiers de la vertu.

Il ne se passait point d'année qu'il ne vînt à la Trappe revoir et remercier l'abbé de Rancé, et aussi retremper sa piété à sa source même. Il y restait tout le Carême, depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques, vivant en tout comme les religieux, au réfectoire soir et matin, à la portion commune, et sans manquer à aucun des offices du jour et de la nuit. Le vendredi saint, il demeurait à genoux, à terre, six heures de suite, sans appui, sans livre, sans changer de posture, sans branler, depuis la fin des Matines jusqu'à l'Office. « C'était, dit Saint-Simon, un homme à cilice, à pointes de fer, à toute sorte d'instruments de pénitence continuelle, jeûneur extrême, et sobre d'ailleurs, à l'excès, quoique naturellement grand mangeur, et d'une dureté générale sur lui-même impitoyable (3). »

Malheureusement, l'Oratoire, à cette époque, avait déjà un grand nombre de ses membres infectés de jansénisme. La foi de ce grand pénitent finit par s'altérer au milieu de cette atmosphère viciée, surtout après la mort de l'abbé de Rancé, qui avait été si longtemps son ange gardien. Il perdit peut-être de la sorte tout le fruit et tout le mérite de ses austé-

(1) L'abbé de Rancé a indiqué le même P. Moret à plusieurs autres pécheurs.
(2) Saint-Simon, *Mém.*, t. II, p. 219.
(3) Id., *Mémoires* précités.

rités et de ses bonnes œuvres : tant il est vrai qu'avant de s'engager dans les communautés les plus pieuses en apparence, il faut bien en étudier l'esprit. On finit presque toujours dans le cloître, comme dans le monde, par ressembler à ceux dont on partage la vie. On se purifie, on se transfigure, on se sauve avec les saints ; on se souille, on se dégrade, on se damne avec les pervers. Ainsi le matin à l'aurore, la goutte de rosée qui tombe dans le calice des fleurs, brille, étincelle aux rayons du soleil comme une perle ; celle qui tombe dans la poussière devient de la boue.

L'abbé de Rancé avait, autant que possible, éclairci toutes les difficultés, toutes les objections qu'on lui avait faites au sujet de son premier livre ; mais il n'y a pas de clarté, il n'y a pas de lumière pour ceux qui ont des yeux pour ne pas voir. Les *Éclaircissements* eux-mêmes étaient attaqués. « Il ne manque, écrivait-il à l'abbé Nicaise, ni de contredisants ni de censeurs ; il était malaisé de toucher une telle matière, et de n'en pas rencontrer dans son chemin. Ma consolation est que quantité de communautés religieuses les ont dans les mains et y trouvent de l'utilité (1). »

L'abbé Nicaise voulut envoyer à Rome, à l'adresse de Mgr Sluse, quelques exemplaires de la seconde édition, plus ample que la première. Ce prélat, avait lu et fort approuvé le premier livre de la vie monastique, il était convenable qu'on lui offrît celui des *Éclaircissements*, qui en était le corollaire et la confirmation. L'abbé de Rancé tenait beaucoup à son approbation. « Ce serait, disait-il, une bénédiction d'avoir écrit quelque chose qui fût approuvé par un homme d'un si grand mérite (2). »

Il était toujours dans les mêmes sentiments au sujet de la fameuse satire de Cologne, et un an après son apparition, il écrivait à un de ses amis : « Elle ne m'a ému ni touché ; j'ai eu plus de compassion de celui qui l'a écrite que d'envie de lui répondre, et quand on me dira des injures, je n'oublierai pas, s'il plaît à Dieu, que ma profession veut que je les souffre en patience, et même que je prie Dieu pour ceux qui me les disent. Les hommes sont dignes de compassion, quand ils s'engagent dans des disputes qui ne se bornent pas aux opinions, mais qui vont aux personnes (3). »

Voilà tout ce que l'abbé de Rancé trouvait dans son cœur de chrétien et de moine pour se venger du plus infâme calomniateur : des prières et de la compassion !

Bossuet alla de nouveau, cette année, se retremper avec son génie dans la solitude de la Trappe. Il était accompagné de plusieurs personnes de la

(1) Collect. Nicaise, t. V, l. XVI.
(2) *Ibid.*
(3) Id., t. V, l. XVII.

cour. Trois jours après son retour, le 14 septembre, il écrivit à l'abbé de Rancé : « Toute la compagnie arriva mercredi à Versailles, en bonne santé..... Je vous prie de vouloir bien dire à M. de Saint-Louis que je n'ai pas manqué de dire à M. de Louvois l'état où je l'ai trouvé à la Trappe, et combien il était touché de ses bontés. Cela a été bien reçu : je n'ai pas cru devoir en dire davantage pour cette fois. Dans le peu de temps que j'ai été à Versailles, je n'ai pas eu occasion de parler de vous au roi, et je n'ai pas rencontré MM. de Saint-Pouange..... J'espère aller demain coucher à Meaux, où j'apprendrai toujours avec joie des nouvelles de votre santé. Mais surtout quand il y aura la moindre chose à faire pour votre service, vous ne sauriez me faire un plus sensible plaisir que de m'en donner la commission. Je suis à vous, comme vous savez, et je prie Dieu qu'il vous continue ses bénédictions. M. Pélisson a été très touché de vos bontés, et M. le contrôleur général très ravi d'apprendre la continuation de votre amitié et de vos prières (1). »

Nous avons déjà vu bien des fois combien l'abbé de Rancé était un excellent ami : s'il partageait vivement les chagrins de ceux qu'il aimait, il n'était pas moins touché de tout le bien qui pouvait leur arriver, surtout dans les choses qui tenaient à la gloire de l'Église et au salut de leurs âmes. On le vit surtout lorsqu'il apprit que Mgr Le Camus, l'un de ses plus anciens et de ses plus fidèles amis, avait été honoré de la pourpre romaine par Innocent XI.

« Il est vrai, écrit-il, que la promotion de Mgr de Grenoble m'a donné une joie sensible, non seulement par sa considération particulière, mais pour celle de notre siècle ; car assurément ce lui est une gloire de l'avoir élevé par la seule raison de son mérite, sans qu'il ait fait sur cela ni démarche ni diligence. Véritablement Dieu l'y a préparé par seize années d'épiscopat d'une exactitude et d'une fidélité inexplicable. Il faut convenir que c'est une consolation pour tous les gens de bien (2). »

Quoiqu'il eût dit adieu depuis longtemps à la littérature profane, il lut avec bonheur les vers composés à cette occasion par le poète Petit, affirmant qu'il ne se souvenait point d'en avoir vu de plus beaux et de plus magnifiques, que la veine ne pouvait être ni plus heureuse ni plus abondante, et qu'on ne pouvait en moins dire plus de choses (3).

Mgr Sluse avait été promu également au cardinalat le 2 septembre précé-

(1) Bossuet, Lett. 132.
(2) Collect. Nicaise, t. V, lett. 20.
(3) *Ibid.* — L'abbé Nicaise place M. Petit parmi les sept meilleurs poètes qui composaient alors la pléïade latine de France. Il était en outre naturaliste et médecin.

dent; il voulut exprimer aussi tout le plaisir que cette nouvelle lui avait causé (1).

Il paraît qu'il aurait été alors pareillement question de lui à Rome pour cette éminente dignité, au moins le bruit s'en répandit en France. L'abbé Nicaise l'en ayant informé, n'en reçut pour toute réponse que ces quelques mots, qui résument toutes les aspirations de sa vie :

« Pour ce qui me regarde, je ne vous réponds rien, sinon que : *ego sum vermis et non homo ;* c'est le sentiment que je dois avoir, et s'il n'était dans le fond de mon cœur aussi bien qu'au bout de ma plume, je serais indigne de la profession que je fais et de l'habit que je porte...... Il y a des hommes qui doivent être sur le chandelier, et d'autres sous le boisseau; mon incapacité et mon peu de vertu me mettent du nombre de ces derniers (2). »

Ses infirmités et ses douleurs, qui semblaient l'avoir abandonné durant les chaleurs de l'été, reparurent au mois de novembre avec les premiers froids. Il mande à sa sœur de l'Annonciade qu'il a reçu sa lettre par M. de Viroite, mais qu'il n'a pu le voir, ayant été obligé, par l'augmentation de ses incommodités accoutumées, de se retirer à l'infirmerie, surtout par une nouvelle fluxion à la main droite qui l'empêche de s'en servir (3). »

On continuait de dire dans le monde, et surtout dans les monastères relâchés, que les pratiques de la Trappe étaient d'une sévérité exagérée. Jusqu'alors, on n'avait parlé que des Frères de chœur; mais, à la fin de cette année, on commença à s'apitoyer hypocritement sur le sort des pauvres Frères convers. On prétendait qu'accablés de travaux corporels, de veilles, d'abstinences et de jeûnes, ils étaient tombés dans une sorte de désespoir, et que leur vie était un murmure, une plainte continuelle qu'on avait grand soin de comprimer au dedans du cloître, pour qu'il n'en perçât rien au dehors.

Informés par leur abbé de tous ces bruits mensongers, les religieux, pour leur donner un démenti solennel, demandèrent à renouveler leurs vœux le plus tôt possible, comme s'ils eussent voulu resserrer encore ces liens qui, malgré tout ce qu'on en pouvait dire, faisaient leur bonheur en cette vie et l'objet de leur espérance pour l'autre (4).

L'abbé de Rancé crut devoir aussi avertir les Frères convers de ce qu'on disait d'eux dans le monde. Il les fit donc venir, contre la coutume, à la

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 20.
(2) *Ibid.*, lett. 21.
(3) Collection de la Grande-Trappe, lettres inédites.
(4) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 305.

conférence des religieux, le second dimanche après l'Épiphanie, pour qu'ils eussent la liberté d'exprimer leur pensée.

Après leur avoir appris les instances que plusieurs évêques lui avaient déjà faites, comme il a été dit, de modérer le régime des Frères de chœur, et les raisons qu'il avait eues de passer outre, il ajouta qu'on s'était avisé de lui parler aussi des convers, et de lui représenter que l'assujettissement à tant d'austérités, la privation de tout soulagement humain et le silence extrême dans lequel ils vivaient, étaient intolérables. « Comme je sais, poursuivit-il, qu'il faut que l'offrande, pour plaire à Dieu, soit volontaire, je ne voudrais pas, pour rien au monde, désirer quelque chose de vous qui excédât vos forces. Ainsi je vous ai fait appeler pour apprendre vos sentiments de vos propres bouches; je vous exhorte seulement de dire vos dispositions présentes avec sincérité : car vous parlez devant Dieu, et vous ne sauriez sans l'offenser et sans lui déplaire, après l'ordre que je vous en donne, nous dire autre chose que ce que vous pensez.

« Dites-nous donc franchement, mon Frère, ajouta le Père abbé, s'adressant au plus ancien des convers, si la vie que vous menez n'est point trop forte, si vous seriez bien aise qu'on l'adoucît en quelque chose, et que l'on y apportât quelque tempérament?»

A quoi le bon Frere répondit, avec beaucoup de simplicité : que depuis vingt ans qu'il était dans la maison, il n'avait rien trouvé que de doux et de facile dans la vie qu'il avait menée.....; que, s'il y avait quelque chose à changer, ce devait être pour resserrer, et non pour élargir les voies. Parmi les quinze convers qui étaient alors à la Trappe, tous, à l'exception d'un seul, parlèrent dans le même sens; le quinzième appuya principalement sur le silence, qui était le point attaqué, et fit cette observation judicieuse et au-dessus de la portée d'un homme de sa condition : « Si nous venions à nous relâcher, le monastère qui donne de l'édification aux hommes, en deviendrait le mépris et la risée; et si on avait seulement vu deux convers parler ensemble, ceux qui trouvent notre vie trop austère seraient les premiers à s'en scandaliser. »

Il n'est pas jusqu'aux novices convers, au nombre de quatre, qui ne fussent aussi du sentiment des profès. Le premier déclara que, d'après ce qu'il avait entendu dire de la Trappe, s'il n'y avait pas trouvé autant de pénitence qu'il s'en pratiquait, quoiqu'il fût venu de bien loin, il s'en serait allé. Le second avoua qu'il s'attendait à y rencontrer encore plus de sévérité. Les deux autres parlèrent à peu près de même (1).

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 306 et 307.

Nous avons dit que tous les Frères convers avaient tenu le même langage, à l'exception d'un seul, le onzième, qui demanda quelques adoucissements, en ajoutant, toutefois, qu'il n'était pas juste de suivre le sentiment d'un seul contre celui de tous. L'abbé de Rancé était franc et il aimait la franchise ; aussi, tout en gémissant intérieurement de la faiblesse de ce pauvre homme, il crut devoir l'exhorter simplement à prendre courage et à mettre sa confiance en Dieu. Quelque temps après, il l'envoya dans un monastère d'observance moins sévère : nouvelle preuve qu'il ne se faisait pas un jeu d'écraser ses Frères, en les chargeant au-delà de leurs forces, et qu'il ne voulait point d'esclaves.

Cette déclaration isolée ne l'empêcha pas de s'en tenir à la manifestation générale. Il annonça la rénovation des vœux pour le 2 février.

Au jour et à l'heure fixés, tous tombèrent à genoux au pied de l'autel, tous promirent de persévérer dans leurs saintes règles, tous conjurèrent le Seigneur de leur envoyer la mort plutôt que de permettre qu'ils s'en écartassent jamais (1).

CHAPITRE XIV

Les ennemis de l'abbé de Rancé cherchent à rendre suspecte sa fidélité envers le roi; il en écrit à Bossuet et à d'autres amis de Paris; Mme de La Fayette le consulte; un enfant de douze ans veut se faire trappiste; l'abbé Nicaise vient à la Trappe (1687).

La mesure que venait de prendre l'abbé de Rancé, pouvait bien faire tomber les bruits qu'on avait semés sur la prétendue contrainte où il tenait ses religieux; mais elle n'était pas de nature à en tarir la source : il aurait fallu pour cela détruire l'envie et la malice qui les reproduisaient sans cesse. Car une calomnie venait-elle à être démasquée, il s'en répandait incontinent un autre.

Dans ses lettres les plus secrètes et les plus intimes, dans ses entretiens, dans ses écrits, dans toute sa conduite il avait toujours témoigné de son profond respect, de son entier dévouement pour Louis XIV. Nous dirons plus : le pauvre solitaire aimait sincèrement le grand monarque; il l'aimait, parce qu'il voyait en lui Dieu et la France. Il était heureux,

(1) La formule du renouvellement se trouve dans le *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 310 et 313.

avec ses Frères, de lever jour et nuit les mains pour lui dans le désert. Il avait fondé une messe pour la conservation de ses jours et le succès de ses entreprises. Il crut voir le bien de la religion et de l'État dans ses actes les plus hardis et les plus diversement appréciés, et il les approuva sans réserve.

Ainsi, il écrivait, le 28 octobre 1685, après la révocation de l'édit de Nantes :

« C'est un prodige que ce que le roi a fait pour l'extirpation de l'hérésie; il fallait pour cela une puissance et un zèle pour l'Église qui ne fût pas moins grand que le sien. Le temple de Charenton détruit, et nul exercice de religion dans le royaume : c'est une espèce de miracle que nous n'eussions pas cru voir dans nos jours (1). »

Il entre en plein dans cette mesure : il en parle avec complaisance, avec admiration. Selon lui, « c'est quelque chose de si extraordinaire et de si grand, que la postérité aura peine à le croire et à le comprendre. Ce qui avait paru un monstre effroyable jusqu'à présent, est devenu un atome; et tout ce changement est un coup de Dieu, qui s'est servi de la magnanimité du roi, qui vient à bout de tout ce qu'il entreprend, et qui est en possession de ne trouver aucun obstacle qui ne lui cède. Il conjure le Seigneur de s'assurer les cœurs des nouveaux convertis, et de confirmer leur foi. »

Tels étaient l'estime, le respect et la vénération de l'abbé de Rancé pour Louis XIV, qu'il n'aurait jamais voulu rien faire sciemment qui eût pu lui déplaire. Cependant on l'accusa d'avoir manqué à la fidélité qu'il lui devait, en recevant à la Trappe des personnes qui lui étaient hostiles. Mais Dieu, qui tient le cœur des princes dans sa main toute-puissante, ne permit pas que celui qui régnait alors se laissât surprendre.

Les amis de l'abbé de Rancé, et Bossuet l'un des premiers, alarmés de ce qu'ils entendaient répéter de tous côtés, lui en donnèrent avis. Il savait que s'il y a des circonstances où un bon chrétien doit rendre compte de sa foi en son Dieu, il en est aussi où un bon citoyen est obligé de justifier sa fidélité à son roi, seconde Majesté après celle de Dieu, selon l'expression de Tertullien : *Secunda post Deum Majestas.* Il crut donc devoir se purger d'une aussi indigne imputation. Il lui fallait un ami dévoué qui approchât du trône; il l'avait dans Bossuet, à qui il écrivit la lettre suivante :

« Il est vrai, Monseigneur, que les bruits desquels vous me faites l'honneur de m'entretenir sont répandus de toutes parts; il n'y a rien qu'on nous mande davantage : la cause, je ne la connais point. Il se peut bien

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 15.

faire que l'on s'est fondé sur les visites que Son Altesse Royale, Mme de Guise, a rendues à la Trappe. Je ne puis pas lui fermer les portes de notre monastère; outre que le rang qu'elle tient dans le monde les lui fait ouvrir, elle est fille de Monsieur, qui a été mon maître (1); et la vérité est que je ne lui ai jamais rien dit, dont je n'eusse voulu que toute la terre eût été informée. Je ne me suis mêlé de rien. Je me suis attaché uniquement à ma profession, et je me suis éloigné de tout ce qui n'y avait point de rapport. Ma principale et plus ordinaire occupation étant de recommander à Dieu la personne du roi et la prospérité de l'État, avec toute l'application dont je suis capable, mon soin a été d'inspirer la même disposition dans le cœur de tous mes Frères.

« Si, après cela, il m'arrivait ce que je ne me suis point attiré, il faudrait adorer la conduite de Dieu, s'y soumettre, l'aimer, et s'y plaire. Le repos et la consolation de ceux qui sont à lui, est d'être dans sa dépendance, et de recevoir avec joie tout ce qui vient de sa main, dans laquelle je suis; c'est là ma situation. Il y a longtemps, Monseigneur, que vous savez le désir que j'ai de quitter l'état où je suis, et de me voir délivré du poids qui m'accable; et je vous avoue que si, par quelque coup de tempête auquel je n'aurais point donné de fondement, je me trouvais dans la liberté où je me souhaite, je finirais mes jours dans une tranquillité que je ne puis espérer dans l'engagement et l'occupation où je suis. Dieu est le maître, il en fera ce qu'il lui plaira (2). »

Quelques jours après, il écrivait dans le même sens à plusieurs autres de ses amis. Comme on lui reprochait surtout de recevoir indifféremment toutes sortes de personnes dans son monastère, il avouait que le nombre de ceux qui étaient venus le voir dans ces derniers temps était vraiment extraordinaire, malgré les résolutions qu'il avait prises d'être plus retiré que jamais; mais qu'il y avait quantité de gens qu'il n'avait pu recevoir, d'autres qu'il n'avait vus et entretenus qu'un instant, et en dehors des affaires du monde et de la politique (3).

Ses amis lui répondirent qu'on avait beaucoup exagéré les choses; qu'il n'était plus question de lui à la cour, et qu'il devait se tranquilliser. Bossuet lui mandait, de son côté: « Je ne crois pas qu'il y ait rien de solide dans les bruits qui ont couru, si ce n'est, peut-être, quelque mécontentement par rapport à Mme de Guise. J'ai dit ce que je devais sur ce sujet-là, partout où j'ai cru devoir le faire. Au surplus, je vous supplie de ne pas

(1) Feu Gaston de France, dont la fille, Mme de Guise, était alors un peu en disgrâce.
(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 314.
(3) Id., *ibid.*, p. 316.

douter que je ne sois affectionné à la Trappe, comme serait un de vos religieux; et à vous, comme à un ami cordial, et à un homme que je crois à Dieu et en qui je crois que Dieu est (1). »

Ce grand prélat dut visiter la sainte maison cette année; il en avait au moins le projet. « J'espère, écrivait-il le 6 avril, aller vous voir; ce qui sera, s'il plaît à Dieu, de meilleure heure que l'an passé, et plus longtemps : c'est une des joies de ma vie (2). »

Après les lettres de Bossuet (le grand évêque), venaient celles de la comtesse de La Fayette (la grande dame) : toutes les gloires se croisaient sur le chemin de la Trappe. Mme de La Fayette, l'auteur de *La Princesse de Clèves,* dont l'hôtel était le rendez-vous de tous les beaux esprits de son temps (3); l'amie de Mme de Sévigné et de M. de La Rochefoucauld, etc., était parvenue aux dernières années de sa vie, et tombée dans un tel état de faiblesse, de consomption et de défaillance, qu'il ne lui était plus possible de se soustraire à la double pensée de la mort et de l'éternité. Elle disait de La Rochefoucauld : « *Il m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur.* » Hélas! le duc n'avait pu lui donner que l'esprit qu'il avait, c'est-à-dire un esprit sceptique. Aussi ne croyait-elle les vérités de la religion que d'une foi faible et languissante, et souvent traversée par des doutes.

Ceux qui sont guéris aiment à indiquer leur médecin aux autres malades. Beaucoup de personnes qui s'étaient bien trouvées des conseils et des prières de l'abbé de Rancé, ne manquèrent pas d'en parler devant Mme de La Fayette; aussi voulut-elle, à son tour, s'adresser à lui, et il lui répondit (4) :

« Si M. de Croisille, Madame, vous avait parlé de moi avec moins de bonté, vous n'auriez pas cru que je pusse vous être utile à quelque chose dans la situation où vous êtes. La retraite dans laquelle je passe mes jours, et même la fermeté avec laquelle on voit que j'y persévère, me fait croire meilleur que je ne suis pas..... Cependant, quand je mets mes obligations auprès de mes œuvres, je trouve des distances presque infinies entre ce que je fais et ce que je devrais faire..... Je ne puis pas disconvenir que ma vivacité ne fût grande dans le monde, mais il s'en faut beaucoup qu'elle m'ait suivi lorsque je l'ai quitté; car, si j'avais la même promptitude et la même activité dans les choses du Ciel que j'ai eues dans celles de la terre,

(1) Lett. 141.
(2) Lett. 138.
(3) Surtout de Huet, de Ménage, de Segrais et de La Fontaine.
(4) Deux de ces lettres se retrouvent dans le Portefeuille du R. P. Léonard de Sainte-Catherine (Biblioth. Imp.), une autre dans nos manuscrits.

je serais dans les airs comme les aigles, et tout ce qui se passe ici-bas serait pour moi comme s'il n'était pas. C'est l'usage que j'aurais dû faire de toutes les marques que Dieu m'a données de sa bonté. Je ne dis pas, maintenant, que Dieu ne se soit pas servi de mon tempérament; vous savez qu'il est le maître et qu'il fait ce qu'il veut des qualités de la nature, et qu'il sait les unir à celles de la grâce comme il lui plaît. »

Mme de La Fayette avait lu certainement le roman de Larroque, avec ses étranges et incroyables aventures; dans sa surprise et son étonnement, elle osait demander à l'abbé de Rancé quels avaient été les motifs véritables de sa conversion, et elle en recevait la réponse que nous avons donnée ailleurs. En lui racontant comment il était revenu à Dieu, il lui enseignait les voies par lesquelles elle pouvait y revenir elle-même. Il lui montre que, s'il y a des vérités cachées et embarrassantes dans la religion, il y en a aussi qui sont claires, pénétrantes et décisives : les unes y sont pour la consolation des âmes humbles et dociles; les autres, pour éprouver la foi des âmes fidèles, et pour confondre, tout ensemble, celles qui sont orgueilleuses et superbes. Il ne pense pas qu'elle puisse rester dans un état de suspension, et s'en aller avec des doutes à la rencontre de l'éternité. « Nous avons vu, ajoute-t-il, tant de personnes revenir à Dieu de pays si éloignés, que l'on doit espérer que vous serez du nombre. Et, pour moi, je ne puis m'imaginer que Dieu vous ait donné l'esprit, la raison, l'honneur et la probité au point que vous l'avez, et qu'il vous refuse les dons et les grâces sans lesquelles toutes ces qualités vous seraient inutiles. Nous lui demanderons, Madame, avec toute l'application possible, ce que vous voulez que nous lui demandions; c'est-à-dire, une conversion entière de votre esprit et de votre cœur. »

Dans une lettre postérieure, nous lisons que la comtesse se trouvait toujours dans le même état de doute; mais il y avait une aspiration plus prononcée vers le Ciel. L'abbé de Rancé dit « que c'est là une étincelle que Dieu peut enflammer quand il lui plaira, pourvu qu'elle n'y mette pas d'obstacle et qu'elle implore son secours du fond de sa misère..... Il faut qu'elle se persuade, de plus en plus, qu'il n'y a nul bien dans ce monde qui soit solide et qui mérite qu'on s'y attache. Il faut qu'elle s'efforce de déprendre son cœur, et de s'élever plus haut vers les régions du véritable bonheur. »

Cette correspondance se continua quelque temps : Mme de La Fayette y trouva de la lumière, de la force et des consolations. La lecture de saint Dorothée lui fit le plus grand bien. Le récit des austérités de la Trappe produisait sur elle des impressions salutaires, quoique, avec une santé aussi

altérée que la sienne, elle ne les envisageât qu'avec frayeur. La foi reprit peu à peu le dessus, les doutes s'évanouirent, et elle mourut dans des sentiments très chrétiens.

Il n'est guère possible de nous faire aujourd'hui une idée de l'influence salutaire des bons exemples de l'abbé de Rancé et de ses religieux sur la France en général, mais plus spécialement sur les populations des alentours du monastère. Toutes les conditions, les seigneurs et les pâtres; tous les âges, les jeunes gens et les vieillards, en étaient touchés. On vit même des enfants qui, se sentant enflammés au récit qu'on leur faisait de la vie des Trappistes, essayaient dans quelque coin isolé de la vie solitaire, et rêvaient le froc et le cloître. Un petit garçon, de huit ou dix ans, fils de M. de Téniers des Genestes, à quelques lieues de la Trappe, voulut absolument s'y retirer; et, comme ses parents s'y opposaient, il alla se cacher dans les forêts de ces quartiers pour y vivre seul avec Dieu. Après deux jours de recherches, on le trouva à genoux, immobile et les yeux élevés au Ciel. On le ramena au château de son père; mais il s'échappait de temps en temps dans les bois, où il s'occupait à faire des croix avec la pointe d'un couteau sur le tronc des arbres, et y gravait ces mots : *Ma croix partout* (1)!

Lorsqu'il eut seize ans, son père, ne pouvant plus résister à ses pressantes instances, le conduisit à la Trappe. Dieu, par une Providence particulière, l'avait préservé de toutes les séductions de la jeunesse, et lui avait conservé jusqu'alors l'innocence de son baptême. C'était comme un ange du Ciel sous le froc blanc de Cîteaux; sa vie était céleste. Il ne lui fallait qu'un seul verset d'un Psaume pour faire oraison des heures entières. L'abbé de Rancé disait souvent à ses religieux, que Dieu avait voulu les confondre et les humilier par cet enfant qui les surpassait tous.

Mais c'était, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, un pauvre agneau attelé à la charrue. En effet, cette grande jeunesse et la délicatesse de sa complexion ne purent résister aux fatigues et aux privations du cloître. Il souffrit d'abord des maux cruels sans se plaindre. Lorsqu'il était une fois à genoux, il ne pouvait presque plus se lever. La nuit, pendant le sommeil, ses soupirs trahissaient ses douleurs (2). L'abbé de Rancé l'envoya à Chartres, et le remit entre les mains de M. l'abbé Félibien, pour qu'il pût, avec du temps et des soins, reprendre des forces. Il revint quelques mois après; mais la Providence, en le conduisant dans cette

(1) *Relation de la Trappe*, p. 115.
(2) C'était une espèce de contraction musculaire.

pieuse solitude, n'avait voulu que lui ménager un tombeau dans la terre des saints. Comme la sagesse ne se mesure point par le nombre des années, mais par les vertus, il était à la dix-neuvième année de son âge, plus que centenaire par les mérites et mûr pour le Ciel, et il mourut, d'une mort précieuse devant le Seigneur, le 13 avril 1687.

Comme nous venons déjà de le dire, la parole de l'abbé de Rancé était une parole de vie et de salut qui portait partout avec elle des fruits de bénédiction. On ressentait son influence jusque sous la lettre morte; on se laissait séduire et entraîner, comme malgré soi; c'est ce qui arriva à l'abbé Nicaise, qui, depuis cinq ou six ans, correspondait avec lui. L'affection passa de la personne à la maison : il eut quelque envie de s'y retirer. Il n'aurait pas voulu encore se dépouiller de tout et se jeter ainsi nu dans le gouffre; il demandait seulement un gîte, un asile sur la lisière du désert et du monde. Il ne crut pas devoir s'en ouvrir à l'abbé de Rancé, qu'il savait ennemi des demi-mesures, quand il s'agissait des religieux et des prêtres. Il en écrivit à M. Maisne, qui lui répondit :

« Si vous avez toujours l'idée de venir ici, je vais vous faire une planche qui doit être, à mon gré, une grande tentation pour vous, pour peu que vos dispositions soient telles que vous le dites. Il y a à la porte de la Trappe, qui sépare la première cour de la deuxième, et qui est le *nec plus ultra* des femmes, une chapelle très jolie, bien boisée et garnie de tous les ornements nécessaires. Ce bénéfice est d'autant plus souhaitable, qu'il n'y a qu'un titre sans revenus aucuns, si ce n'est le pain de la Trappe, la communion avec les saints qui l'habitent, l'assistance à toutes les heures de leur office (selon la dévotion), une place quelquefois à leur réfectoire, quelques communications avec le saint Bernard de nos jours, l'exemple, enfin, d'une communauté où il y a un peu plus d'ordre, de paix et de charité que dans votre Chapitre..... Il y aurait moyen de pratiquer un petit trou pour s'y loger, avec un coin de terre à bêcher..... Ne témoignez point, je vous prie, que je vous ai fait cette ouverture; car, à moins d'un ami tel que vous êtes, je sais l'opposition que cette entrée rencontrerait (1). »

Il est probable que l'abbé Nicaise aurait saisi cette planche qu'on lui jetait, et qu'il aurait sacrifié sa stalle de chanoine et ses riches émoluments à une pauvre cellule dans le voisinage de la Trappe. Mais il en fut détourné par un procès qu'il se crut obligé d'aller soutenir au Grand-Con-

(1) Cette lettre inédite de M. Maisne se trouve dans la grande Collection de celles de l'abbé Nicaise, t. V, Biblioth. Impér.

seil, à Paris, sur les instances pressantes de ses parents et de ses amis (1). Il y resta près de sept ans. « Je profitai de ce séjour, dit-il, pour renouveler mes connaissances anciennes; j'en fis de nouvelles avec les savants; je visitai les bibliothèques, et continuai fort agréablement mon commerce avec tous mes amis de Hollande, d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, ayant dans Paris des occasions de les entretenir de ce qui se passait de plus considérable dans les lettres (2). »

Ce fut de Paris, et après les fêtes de Pâques de cette année, que l'abbé Nicaise partit pour la Trappe (3). Il espérait d'abord être accompagné du Père Boccone, qui voulait voir de ses yeux les merveilles de cette maison; mais ce célèbre naturaliste lui ayant fait défaut, il s'adressa à M. Félibien, de Chartres, qui ne put être de la partie, malgré la grande envie qu'il en avait; car on sait qu'il était fort dévoué. M. Ouvrard, chanoine de Tours, autre ami commun, voulut bien les remplacer; mais à condition qu'on ne ferait qu'une courte apparition, et qu'on reviendrait aussitôt. Ce M. Ouvrard était un digne ecclésiastique, très versé dans les belles-lettres, la philosophie, la théologie, les mathématiques, et surtout dans la musique sacrée; auteur de plusieurs ouvrages estimés, et l'un des anciens habitués du château de Véretz (4).

L'abbé Nicaise fut vivement contrarié de ne pas rester plus longtemps; mais, pour ne pas se séparer de son compagnon de voyage, il repartit avec lui, après un séjour de vingt-quatre heures seulement. L'accueil avait été si cordial et si gracieux, qu'il écrivit à l'abbé de Rancé aussitôt après son retour, pour le remercier et lui dire ses impressions; il en reçut cette réponse :

« J'eusse bien souhaité, Monsieur, que M. Ouvrard n'eût pas été si pressé de s'en retourner, et que nous eussions eu la consolation de vous retenir davantage dans notre désert. La joie que nous eûmes de vous y voir fut bien courte, et j'ai peine à croire, quoique vous nous ayez pu dire, que vous trouviez du temps pour y faire un second voyage. J'attribue

(1) Même Collection, lett. 19 et 20.

(2) Voir l'année et le vol. des *Nouvelles de la République des Lettres,* que nous avons cité plus haut.

(3) L'abbé de Rancé lui écrivait quelque temps auparavant : « Nous aurons la consolation de vous en dire davantage, si vous nous faites l'honneur de nous venir voir après Pâques, comme vous nous le promettez. » (Collect. Nicaise, t. V, lett. 23.)

(4) Il avait composé les deux vers suivants pour son épitaphe :

Dum vixi, divina mihi laus unica cura,
Post obitum, sit laus divina mihi unica merces.

Mon soin fut ici-bas de louer le Seigneur;
Que ce soin dans le ciel fasse tout mon bonheur!

l'idée que vous avez de ce que vous avez vu ici, à votre charité toute pure et à la prévention dans laquelle vous pouviez être à notre égard, et je me rends assez de justice pour croire que nous ne méritons pas l'opinion que vous en avez (1). »

L'abbé de Rancé se ressouvenait encore, longtemps après, de cette visite trop rapide, par la faute du chanoine de Tours, et il disait en forme de doux reproche : « Je suis toujours un peu fâché contre M. Ouvrard, et je suis souvent empêché sur cela, lorsque je vois venir le coucher du soleil (2). »

L'abbé Nicaise fut sollicité par ses amis de faire la relation de son voyage. Il recueillit ses souvenirs et les jeta sur quelques feuilles qu'il envoya à M. Maisne et à l'abbé de Rancé, pour avoir leur avis. M. Maisne répondit le premier, afin de protester contre la part qui lui était faite (3).

L'abbé de Rancé réclama, de son côté, contre des appréciations qui lui semblaient reposer sur des observations trop rapides et trop superficielles pour être justes. « Je crains bien, lui disait-il, que le récit que l'on vous a prié de faire de votre voyage en ce pays-ci, ne soit pas aussi exact ni peut-être même aussi sincère qu'il devrait être. Je vous dis cela sans accuser votre probité; car je m'assure que la bonté dont vous êtes prévenu sur notre sujet y aura eu la principale part, et qu'elle vous aura fait voir les choses autrement que vous ne les auriez vues, si vous aviez été plus indifférent à notre égard que vous ne l'êtes pas. *C'est le vice des plus honnêtes gens d'être moins sincères, parce qu'ils aiment trop et qu'ils sont trop charitables* (4). »

L'abbé Nicaise dut comprendre que son manuscrit n'était pas agréable

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 24.

(2) Id., *Ibid.*, p. 217.

(3) « A quoi songez-vous, mon très cher Monsieur (permettez-moi de vous parler ainsi), lorsque vous pensez à moi dans la Relation que vous avez faite et que vous m'y comprenez pour quelque chose? Je vous supplie, au nom de Dieu et très sincèrement, d'effacer cet endroit de votre ouvrage... Quelle figure pouvez-vous donner à un homme qui n'en a point? Dans quelle place me pouvez-vous mettre parmi un sujet aussi régulier? Sera-ce de solitaire? Vous savez bien que je n'en ai que le nom. Je vois bien qu'ayant du paysage à mettre dans votre tableau, vous pourrez m'y faire entrer et jouer le personnage de quelque animal, puisque *sicut jumentum factus sum;* mais quand je pense qu'il n'y a point d'animal au monde qui n'ait toujours fait la volonté de Dieu et que je l'ai si souvent transgressée, je ne mérite point du tout d'en représenter aucun, si ce n'est celui de quelque misérable insecte ou araignée, par le talent que j'ai de convertir le meilleur air en poison, et de gâter, par une odeur de mort, les parfums les plus précieux. J'aurais mille choses, ce me semble, à vous dire sur ce sujet; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour vous obliger à avoir quelque égard à la très humble prière que je vous fais.......» (Collect. Nicaise, t. V, lettre attribuée faussement par Gonod à l'abbé de Rancé.)

(4) Collect. Nicaise, lett. 25.

à la Trappe; mais il lui en coûtait trop de le sacrifier, et il insista. M. Maisne fut chargé de lui exprimer nettement ce qu'on pensait.

« Si vous vouliez en croire les habitants de ce désert, lui dit-il, ce serait de supprimer entièrement tout ce qui les intéresse dans votre Relation; et, si j'avais moi-même déféré à leurs sentiments, je ne vous l'aurais point renvoyée : mais je l'ai considérée comme un dépôt, dont je me suis cru obligé de vous rendre compte (1).

« Voici une partie de leurs raisons : on saura que vous nous honorez de votre amitié (et vous le faites connaître assez clairement); que vous êtes venu ici, par conséquent, avec des yeux favorables, et que, n'y étant demeuré que vingt-quatre heures, nous n'avons eu garde de ne pas ménager la rencontre d'un homme d'esprit et d'un ami tout ensemble, pour l'engager à cet ouvrage : car nous avons des jaloux et des envieux. »

Outre ces raisons générales, il y en avait une autre non moins grave : on reprochait à l'abbé de Rancé de n'être pas fâché qu'il fût question de lui et de son œuvre dans le monde; et ne pas s'opposer, quand on le pouvait, à des publications aussi amicales et aussi flatteuses que celles de l'abbé Nicaise, c'eût été autoriser ces bruits. Il y avait déjà une relation de la Trappe, imprimée vers l'an 1671; c'était celle de M. André Félibien-des-Avaux (2). Un ecclésiastique, qui était resté l'année précédente (1686), cinq ou six jours, dans ce monastère, en avait composé une seconde, sans consulter personne; il l'avait remise à un libraire, et l'on s'attendait chaque jour à la voir paraître. Si bien que celle de l'abbé Nicaise étant publiée presque en même temps, « il semblerait, disait M. Maisne, que nous aurions assemblé nos amis pour les exciter à parler de nous, et le monde se fatigue à moins (3). » M. Nicaise fut donc forcé de renoncer à sa Relation, au moins pour le moment. Elle ne fut publiée que plus tard, avec des modifications et sous le voile de l'anonyme (4).

Bossuet, précepteur du Dauphin, avait souvent fait prier dans le désert de la Trappe pour cet enfant, destiné, selon toutes les prévisions humaines, à porter la plus belle des couronnes de la terre. Les précepteurs

(1) Collect. Nicaise, t. V. Lettre faussement attribuée par Gonod à l'abbé de Rancé.

(2) Sous ce titre : *Description de l'abbaye de la Trappe, — A Madame la duchesse de Liancourt,* — commençant par ces mots : « Ce n'est pas sans raison que je crains de ne pas contenter entièrement votre pieuse curiosité... » Paris, in-12, 1671, 1682, 1689.

(3) Lettre de M. Maisne. (Collect. Nicaise, t. V.)

(4) Celle qu'on lui attribue serait, paraît-il, à la suite de la Description de M. Félibien, dans le t. IV des *Relations.* On la retrouve encore avec la précédente dans un petit vol. in-12, intitulé : *Relation contenant la Description de l'abbaye de la Trappe.* Paris, Florent. Delaulne, 1703.

du duc de Chartres (1), fils de Monsieur, frère unique du roi, voulurent aussi réclamer les prières des Trappistes pour leur élève (2). L'un d'eux, venant visiter ce monastère, avait demandé au jeune prince de lui dire ce qu'il désirait que M. l'abbé de la Trappe demandât à Dieu pour lui, et il avait répondu : « La sagesse. » Il ne pouvait rien souhaiter de plus beau et de meilleur : elle lui fut accordée probablement; mais il la conserva peut-être moins longtemps encore que Salomon (3).

CHAPITRE XV

Le P. Mége, de la Congrégation de Saint-Maur, publie son Commentaire de la Règle de Saint-Benoît; l'abbé de Rancé envoie à Bossuet le manuscrit de son Explication de la même Règle (1687-1688).

On disait dans le monde, depuis quelque temps, que les Bénédictins préparaient sur la Règle de Saint-Benoît un ouvrage qui devait être une réfutation du livre *Des devoirs de la Vie monastique.* L'abbé de Rancé, pour n'être pas pris au dépourvu, voulut recueillir ce qu'il avait écrit sur cette matière. On était au commencement du mois de juin : sa facilité était si grande, qu'en cinq mois il eut achevé son travail. Dom Eustache Picot, prieur de la Trappe, était alors assez gravement malade; il avait demandé à Dieu la grâce de ne pas mourir avant d'en voir la fin. Le jour même qu'il partit de ce monde, 5 septembre 1687, l'auteur venait d'écrire la dernière page. Aussi s'empressa-t-il de le lui annoncer. Le pauvre agonisant en parut très satisfait, et déclara qu'il s'en allait avec une grande joie (4).

L'abbé de Rancé dut se féliciter d'avoir pris cette mesure de prudence, lorsqu'il apprit qu'un nouveau commentaire allait paraître sous le nom du Père Mège, et qu'on ne l'y ménageait pas. Il se hâta d'écrire à Bossuet, pour le prier de vouloir bien s'en informer, et parer, autant que possible, le coup qu'on voulait lui porter. Mais, en attendant, il s'occupa

(1) Philippe d'Orléans, né en 1674, qui fut régent.

(2) On déposa un jour à la Trappe un billet où les religieux étaient priés de recommander à Dieu l'éducation de Mgr le duc de Chartres. L'abbé de Rancé le fit mettre dans un cadre fort propre qu'il suspendit à la sacristie, de manière que les religieux prêtres pussent le voir avant que d'aller à l'autel.

(3) *Relat. de la Trappe*, p. 125.

(4) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 280; — Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. II, p. 122.

très activement de mettre la dernière main à son livre; ce qui fut l'affaire de quelques semaines. Dans l'œuvre de sa réforme, il en avait constamment appelé à la Règle de Saint-Benoît. Il l'avait posée comme le fondement de son édifice; c'était là-dessus qu'il avait bâti avec beaucoup de peines, de telle sorte que si on avait pu lui démontrer, qu'il s'était ou trompé dans l'interprétation de cette Règle, ou dans les applications qu'il en avait faites, on aurait sapé son édifice par sa base, et il se serait écroulé avec une grande ruine.

Nous avons vu que les Bénédictins de Saint-Maur lui avaient fait des observations par l'intermédiaire de Mabillon : on les avait accusés d'avoir voulu faire censurer son livre à Rome, et nous avons cité une lettre très vive de Dom Germain. Le Père Mège descendait aujourd'hui dans l'arène avec un gros commentaire in-4° très compacte.

L'abbé de Rancé croyait avoir établi certains points de la Règle bénédictine d'une manière incontestable : comme l'obligation d'une solitude entière, d'un silence très sévère, des humiliations, du travail des mains. Le Père Mège venait à l'encontre pour l'attaquer et le chasser des positions qu'il avait conquises sur les mitigés (1). A l'entendre, la Règle de Saint-Benoît ne prescrivait pas une solitude si absolue, qu'on ne pût de temps en temps franchir la barrière du cloître. « Une fois dans quinze jours, dit-il, hors le temps de l'Avent et du Carême, on nous permet de sortir du monastère, pour aller prendre l'air de la campagne; mais c'est pour trois heures seulement, car il faut être de retour pour chanter les Vêpres, sans qu'il nous soit jamais permis de prendre aucune collation hors le monastère, à moins que d'en avoir une permission expresse. Il me semble qu'on peut dire que ces sorties n'ont rien qui passe la juste nécessité, et qui ne soit très conforme à la Règle (2). »

Si l'on eût demandé au Père Mège dans quel chapitre et à quelle page de la Règle cela se trouvait, il eût été bien embarrassé. Sans doute, saint Grégoire rapporte que saint Benoît envoya ses religieux prêcher l'Évangile aux idolâtres de son voisinage, mais nous ne lisons pas qu'il les ait jamais envoyés se promener au dehors *pour prendre l'air.*

Au sujet du silence, le Père Mège ajoutait : « Je sais qu'un écrivain habile et vertueux a soutenu, depuis peu, qu'il faut que le silence soit perpétuel; et, par conséquent, qu'on ne doit donner aux solitaires aucune liberté de se délasser, de se divertir, en certains temps, par quelques

(1) *Commentaire sur la Règle de Saint-Benoist,* où les Sentiments et les Maximes de ce Saint sont expliqués, etc. Paris, 1687.

(2) P. 182 et 183.

conversations. Cet auteur est d'un mérite assez grand pour qu'on lui fasse la grâce de lui répondre. Ses raisons sont fort minces, et on pourrait les négliger; mais il faut faire honneur à sa personne (1). » Il s'efforce ensuite de soutenir l'opinion contraire.

Quant aux récréations, le Père Mège prétendait qu'on devait les tolérer. « Nous en avons, disait-il, dans notre congrégation; mais on doit remarquer qu'elles sont assez rares, assez courtes, fort religieuses, et accompagnées de tant de précautions, qu'on n'a pas sujet de craindre qu'on en abuse. Elles n'ont lieu que le mardi, le jeudi et le dimanche; mais, durant le Carême et l'Avent, on ne les donne que le dimanche et les fêtes; car, les autres jours, on se promène seul, en silence. Les récréations ne durent qu'une heure, et, dès que la cloche commence à sonner, on coupe tous les discours, et chacun s'en va dans sa cellule. Il n'est pas permis de se joindre comme on veut : le supérieur nous assemble tous, et nous marque ceux avec lesquels nous devons parler, sans qu'il nous soit permis de les quitter pour aller avec d'autres (2). »

Selon le Père Mège, saint Benoît ne défend que le rire démesuré et avec éclat; mais il n'a jamais voulu bannir de ses monastères une joie juste et modérée, qui épanouit le cœur et fait rire modestement..... S'il n'est pas défendu de rire, il n'est pas défendu pareillement de dire quelque chose d'agréable qui provoque le rire, surtout dans les récréations qui ne sont destinées qu'à délasser l'esprit; c'est ce que les anciens appelaient l'*eutrapélie* ou la belle humeur, qui n'est pas indigne d'un chrétien ni d'un religieux (3).

Cette belle thèse des humiliations monastiques soutenue par l'abbé de Rancé, que Bossuet avait admirée, et qu'il avait trouvée si conforme à la foi catholique et à la plus pure tradition des cloîtres, le Père Mège l'attaque comme injuste, fausse, déraisonnable. Il mêle à sa discussion les réflexions les plus piquantes et les plus propres à blesser son adversaire (4).

Lorsqu'il arrivait au chapitre quarante-huitième de la Règle : *sur le travail des mains*, il prétendait que les religieux de l'Ordre en étaient à présent dispensés, quand bien même ils y auraient été obligés autrefois, parce que les causes de cette obligation, la pauvreté et les dangers de l'oisiveté, n'existaient plus, les moines étant suffisamment rentés et ayant des exercices, c'est-à-dire des études, qui remplissaient leurs journées (5).

(1) P. 180 et 184.
(2) P. 182.
(3) P. 192 et 193.
(4) Voir de la page 290 à la page 334.
(5) P. 587-588.

L'ouvrage du Père Mège était approuvé de deux docteurs assez peu connus : l'un, de l'Ordre des Augustins, le Révérend Père Clivier; l'autre, Dominicain, le Révérend Père Alexandre. Ceux des religieux de la Congrégation de Saint-Maur, qui pouvaient partager ses opinions, crurent devoir se tenir prudemment à l'écart, en attendant l'effet que cette manifestation produirait. Le livre était précédé d'une dédicace pompeuse à la princesse Palatine, abbesse de Maubuisson, qui ne voulut pas même le voir, sachant que l'abbé de Rancé, qu'elle honorait particulièrement, n'y était pas ménagé (1).

Bossuet fut instruit de tout ce qui se passait. Il mandait, le 4 octobre, à son ami « qu'on lui avait donné avis, depuis quelques jours, que le Père Mège allait publier une version de la Règle de Saint-Benoît, avec quelques notes, où le livre *De la Vie monastique* était attaqué en trois ou quatre endroits; qu'il avait su que M. l'abbé de Lamet et M. le curé de Saint-Laurent s'étaient excusés, par cette raison, de l'approuver, et qu'en même temps il avait écrit au Père prieur, de Saint-Germain, qu'il lui semblait que cet ouvrage ferait tort à la piété en général, et en particulier à la Congrégation de Saint-Maur; qu'il le priait d'en parler aux supérieurs de l'Ordre, afin qu'ils en empêchassent la publication (2). »

Le Père général chargea Dom Claude Martin, religieux savant et mystique, qui avait écrit sur la Règle de Saint-Benoît, de lire, retoucher et corriger l'ouvrage en question, après quoi on en ferait une seconde édition, et on supprimerait la première (3).

Bossuet, étant venu de Versailles à Paris, donna avis de son arrivée à 'abbaye de Saint-Germain. Dom Mège le vint voir le lendemain. Ils convinrent qu'après que les Pères de la Congrégation, qui devaient examiner le livre, auraient fait les changements nécessaires, on reverrait le tout, et qu'on tâcherait, par ce moyen, de finir cette difficulté à l'amiable. Dom Mège ajouta « qu'il y avait beaucoup d'endroits du livre *De la Vie monastique* où ses confrères étaient fort maltraités; qu'il priait l'abbé de Rancé de ne pas les attaquer de nouveau dans la nouvelle version de la Règle qu'il se proposait de faire imprimer. »

Bossuet l'assura fort que cet abbé était très éloigné de cette pensée. « Je vois, disait le savant prélat, que tout roule principalement sur le silence, sur les humiliations et sur les études..... Tel est l'état de l'affaire; je veillerai à la suite. Je n'ai pas jugé à propos de prendre aucunes me-

(1) D. Tassin, *Hist. littér. de la Congrég. de Saint-Maur*, p. 133.
(2) Lettre 141.
(3) *Hist. littér. de la Congrég. de Saint-Maur*, p. 133.

sures avec M. le chancelier, ni de rien dire à M. de Reims, qui se serait peut-être plus échauffé que je n'ai fait (1). »

Dom Claude Martin, ayant revu le livre, présenta ses corrections; mais le Père Mège, soutenu du Père général, Dom Boistard, ne voulut pas y déférer, et le commentaire resta tel qu'il était.

Dans les derniers jours d'octobre, l'abbé de Rancé envoya son manuscrit à Bossuet, qui lui répondit, le 11 novembre suivant :

« Je ne me suis pas trouvé ici, quand un religieux de Fontevrault y apporta l'*Explication de la Règle de Saint-Benoît.* M. l'abbé Fleury l'a reçue en mon absence, et je la reçois à présent avec votre lettre du 28. Le Père général de Saint-Maur m'a écrit que son intention était de supprimer, par mes conseils, le livre du Père Mège, et de faire faire sur la Règle quelque chose de plus correct. J'apprends la même chose par une lettre du Père Mège, qui se justifie en même temps de l'envoi des exemplaires dans les provinces, en rejetant la faute sur son libraire qui l'a fait à son insu. Je ne me paierai pas de cette excuse, et je m'en plaindrai au Père général. Mais ce qu'il y a de meilleur à faire, c'est d'imprimer au plus tôt votre *Explication :* je ne perdrai pas de temps à la voir, si vous êtes toujours dans la pensée que je l'approuve. Tout ce qu'on pourra faire pour diligenter, c'est d'envoyer toujours à l'imprimeur pendant que j'achèverai la lecture. Je serai, s'il plaît à Dieu, samedi prochain à Paris (2). »

Quel que fût alors l'empressement de M. de Meaux pour l'impression et la publication de cet ouvrage, l'une et l'autre furent néanmoins retardées de deux ans, comme nous le verrons.

M. l'abbé Maupeou, curé de Nonancourt, dont nous avons déjà parlé, celui qui venait de réfuter si solidement et si spirituellement la satire de Larroque, crut que l'amitié et la justice lui faisaient un devoir d'attaquer et de combattre par les mêmes armes le commentaire du Père Mège. Il se mit à l'œuvre, et commença une critique sous forme de lettres adressées à un de ses amis. Elles devaient faire, réunies ensemble, un assez fort volume. Les deux premières étaient déjà imprimées lorsque l'abbé de Rancé le sut. Il écrivit aussitôt à l'auteur, pour le conjurer d'arrêter l'impression et de ne pas aller plus loin (3). M. Maupeou, s'imaginant qu'il portait à l'excès l'humilité et l'abnégation de lui-même, ne crut pas devoir céder à sa prière. Il recourut à Bossuet, et lui demanda son avis :

(1) Lett. 141.
(2) Lett. 142.
(3) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe,* t. II, p. 60.

« J'ai reçu, répondit le prélat, avec votre lettre, les premières feuilles de votre réponse au Père Mège. Je ne puis que louer le zèle que vous avez pour la vérité; mais, comme je sais qu'en même temps la charité règne dans votre cœur, j'ai cru devoir vous donner avis que les Pères de Saint-Maur, qui, comme vous l'avez remarqué vous-même, n'ont pas approuvé ce livre, sont disposés à faire plus, et à le défendre et désavouer publiquement. En ce cas, il me paraît que votre réponse serait inutile : l'affaire sera terminée dans huit jours au plus, et, je crois, d'une manière qui satisfera le public et fera tomber dans le décri un livre qui déjà ne se soutient guère. Je vous prie, en attendant, pour ne rien aigrir, de tenir votre réponse en suspens, je crois que vous devez cela à la charité (1). »

Ces sages conseils, partis de si haut, devaient être des ordres pour M. l'abbé Maupeou, qui fut ravi, à ce qu'il dit, d'avoir cette occasion de marquer son respect et sa déférence pour l'illustre évêque de Meaux. Il fit bien; car, sur les instances de ce prélat, et pour donner satisfaction à l'abbé de Rancé, les Bénédictins, dans leur Diète annuelle de 1689, firent un règlement par lequel le Commentaire du Père Mège était proscrit, et sa lecture interdite à tous les religieux de la Congrégation (2).

Bossuet écrivait à l'abbé de Rancé, dès le 6 avril, qu'il espérait pouvoir le visiter cette année (1687) (3). L'abbé Le Dieu dit que le grand évêque exécuta ce projet. Il était accompagné de l'abbé Fleury et de Mgr de La Broue, évêque de Mirepoix (4). Il emporta avec lui le Catéchisme qu'il venait de publier, et le communiqua à son ami, qui admira la justesse avec laquelle il avait su accommoder la hauteur de la religion à la portée des plus simples (5). En effet, c'est le propre des hommes de génie de savoir s'élever et s'abaisser quand il le faut, et de parler la langue des rois et celle des bergers.

(1) Maupeou, t. II, p. 60.
(2) *Œuvres de Bossuet*, t. XXVI, p. 209; — *Hist. litt. de la Congrég. de Saint-Maur*, p. 134.
(3) Lett. 138.
(4) De Bausset, *Hist. de Bossuet*, in-4°, p. 308 (note 2).
(5) Le Dieu, *Mém. et Journ.*, t. I, p. 113 et 114. (Edit. de Guettée.)

CHAPITRE XVI

Les chanoines réguliers, dans leurs querelles avec les Bénédictins sur la préséance aux Etats de Bourgogne, invoquent le témoignage de l'abbé de Rancé; Mabillon leur répond; ligue d'Augsbourg; vision effrayante d'un religieux de la Trappe; prières pour le roi et la France (1688).

L'abbé de Rancé, par sa vie, ses écrits et par son nom seul, faisait autorité dans l'Église; aussi vit-on souvent les partis, dans leurs contestations, se disputer son témoignage et se l'opposer comme l'une des marques les plus certaines de la vérité et de la légitimité de leurs prétentions. C'est ce qui arriva dans une querelle entre les Bénédictins et les chanoines réguliers, au sujet de leur préséance dans les États de la province de Bourgogne. Ces États étaient partagés en trois chambres, dont la première, appelée la chambre ecclésiastique, était présidée par l'évêque d'Autun. Ce prélat occupait la ligne du fond avec les autres évêques et les principaux abbés, parmi lesquels se trouvaient ceux de Cîteaux et de Saint-Bénigne. Le clergé séculier et régulier était divisé en deux ailes : à la droite, les doyens des cathédrales et autres bénéficiers; à la gauche, les Bénédictins et les chanoines réguliers. Ceux-ci, oubliant la parole du Sauveur : *Que celui qui veut être le premier parmi vous, soit le dernier et le serviteur de tous*, souffraient impatiemment, depuis longtemps, d'être ainsi refoulés au dernier rang dans une aussi grande et aussi solennelle assemblée. Ils publièrent un premier mémoire, vers l'an 1681, pour prouver qu'ils devaient avoir le pas sur les Bénédictins. Ces derniers ne répondirent point, et restèrent en possession de leur préséance. Mais la dispute s'étant renouvelée plus vive que jamais, en 1688, Mabillon fut chargé de défendre les droits de ses confrères, et de réfuter les chanoines, qui ripostèrent : alléguant l'antiquité de leur Institut, la dignité de la cléricature qui lui était essentiellement attachée, et les relevait au-dessus de tous les moines qui n'étaient clercs que par accident; enfin, une bulle de Pie IV qui avait accordé la préséance aux chanoines de Latran sur les Bénédictins du Mont-Cassin (1).

(1) Voici la collection de toutes ces pièces : 1° Remontrance des chanoines réguliers de la province de Bourgogne, se plaignant d'être troublés dans leur préséance sur les Bénédictins aux Etats de Bourgogne (1681); 2° Réponse (par Mabillon) des religieux Bénédictins de la province de Bourgogne à un écrit des chanoines réguliers touchant

« On ne peut, disait le défenseur des chanoines réguliers, mieux finir cet article que par le témoignage d'un des plus illustres abbés que l'Ordre monastique ait présentement dans l'Église, lequel, ayant une parfaite connaissance des devoirs et de la sainteté de cet état, nous en peut mieux instruire que personne, et ce qu'il avoue à ce sujet, détruit entièrement toute la seconde partie de l'écrit des religieux Bénédictins. Il ne faut que comparer les paroles de ce grand homme avec celles de l'auteur de l'écrit, pour voir que la nuit et le jour ne sont pas plus opposés que les sentiments de l'un et de l'autre. »

Il entrait ensuite dans des détails, pour prouver ce qu'il avançait, montrant la différence et la contradiction des sentiments. « Notre adversaire, disait l'apologiste des chanoines, se vante de ce qu'il n'y a point d'emploi ni de dignité dans l'Église que l'état monastique n'ait possédés; l'abbé dit « *que cela ne convient point aux moines, et que, si Dieu ne les y appelle par une vocation extraordinaire, ils ne doivent point s'y engager.* » Il prétend que l'Ordre de Saint-Benoît est né dans le clergé, et l'abbé justifie que tous les moines qui ont eu l'esprit de leur profession se sont toujours enfermés dans leurs cloîtres et se sont abstenus de toutes les fonctions cléricales. Enfin, il se fâche quand, pour faire voir la différence des moines d'avec les clercs, on lui dit que la seule occupation des moines est de *pleurer et de prier;* et l'abbé soutient qu'ils n'ont quitté le monde que pour faire pénitence, et s'abandonner à cette tristesse religieuse qui, selon saint Bernard, pleure les péchés d'autrui et les siens propres.

« Vit-on jamais une plus grande opposition? Cependant le livre que cet illustre abbé a donné au public depuis quelques années, et dont il soutient si bien la doctrine par ses exemples, a été si universellement approuvé de toutes les personnes désintéressées, qu'encore qu'il se soit trouvé peut-être quelques religieux qui l'aient décrié en secret, et qui aient été fâchés de ce qu'en découvrant si clairement leurs obligations, on leur faisait connaître combien ils s'étaient relâchés de l'esprit primitif de leur Règle; néanmoins, il n'y en a aucun qui ait osé s'élever publiquement contre un livre qui donne une si juste idée de la vie monastique. »

la préséance dans les États; 3° Réponse des chanoines réguliers à un écrit des religieux Bénédictins touchant la préséance aux Etats; 4° Réplique des religieux Bénédictins au second écrit des chanoines réguliers. (Tous ces *factum* se trouvent à la Bibliothèque de Dijon, n° 18,735.) — Il y avait en Bourgogne trois maisons de chanoines réguliers ayant entrée aux Etats : celles de Châtillon-sur-Seine, de Saint-Symphorien d'Autun et d'Oigny. Les Bénédictins en avaient sept: Saint-Bénigne, Saint-Germain d'Auxerre, Moustier-Saint-Jean, Saint-Martin d'Autun, Saint-Seine, Flavigny, Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône.

« Il est vrai que quelques anonymes ont hasardé de le contredire; qu'on a composé des explications sur la Règle de Saint-Benoît, où l'on voulait faire passer ce savant abbé pour un bonhomme, et dont le zèle avait plus de chaleur que de lumière; peut-être même que plusieurs croiront avoir raison de douter si l'apologiste des religieux Bénédictins n'a pas eu dessein d'attaquer la doctrine si sainte, si pure, de ce grand homme : surtout quand on considérera l'opposition surprenante qu'il y a entre les principes et toutes les conclusions de l'un et de l'autre. »

Mabillon répliqua pour combattre et renverser une seconde fois tout ce système de défense; mais il fut très réservé à l'endroit de l'abbé de Rancé, qui se trouvait jeté à son insu dans ces débats : il l'aborda même avec une certaine courtoisie, aussi polie que respectueuse. « Examinons, disait-il, l'induction que l'on tire des écrits de l'illustre abbé contre les Bénédictins; car ce n'est pas assez à notre adversaire d'avoir tâché de commettre les Bénédictins avec Messieurs du clergé, il faut qu'il s'efforce de les opposer à cet illustre abbé, dont la vie et la communauté font aujourd'hui tant d'honneur à l'Église et à la profession monastique. Voilà comme, pour donner quelque relief à sa cause, on ne craint pas d'interpréter les intentions des gens d'une manière désobligeante, afin de les rendre odieux à une personne dont on respecte la vertu et les écrits. »

Mabillon montrait, en quelques mots, qu'il n'y avait pas tant d'opposition entre ses sentiments et ceux de l'abbé de Rancé qu'on le prétendait. Il ajoutait, en finissant, qu'il doutait fort que cet abbé célèbre, dont on lui opposait le témoignage, voulût jamais favoriser les prétentions des chanoines réguliers.

L'abbé Nicaise, qui était à l'affût de toutes les nouvelles, et initié à tous les débats, ne manqua pas d'envoyer le Mémoire des chanoines à l'abbé de Rancé, qui se contenta de répondre ces quelques mots : « J'ai lu le factum que vous m'avez adressé. Les hommes me font compassion; à quoi passent-ils leur temps? *O curas hominum!* En vérité, un moine est bien mieux dans son cloître que dans les assemblées publiques. Ne leur persuadera-t-on jamais que leur gloire est de se cacher et de ne se mêler de rien, et leur honte de se montrer et de se mêler d'affaires? Les chanoines réguliers ont fait intervenir le livre *De la Vie monastique* en leur faveur; il y a bien de la peine à désabuser les hommes, et il se peut dire que les vieilles erreurs sont incurables (1). »

Cette triste et profonde exclamation de pitié de l'abbé de Rancé retom-

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 33.

bait non seulement sur les chanoines réguliers et les Bénédictins, mais encore sur tous ceux d'entre les moines qui n'aspiraient qu'à s'élever et à dominer par dessus leurs frères; au lieu que, selon leur vocation, ils ne devraient avoir d'autre ambition que celle de se mettre sous les pieds les uns des autres. L'abbé Nicaise ayant communiqué cette lettre à ses amis de Paris, elle tomba entre les mains des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, qui en furent vivement piqués, la regardant comme un blâme et une flétrissure de leur conduite. Leur attention et leur mécontentement se reportèrent de nouveau sur le livre *De la sainteté et des devoirs de la Vie monastique*, qu'on venait de leur jeter à la face comme irréfutable, et dans lequel on pourrait bien encore, plus tard, chercher des armes pour les combattre. Il fut alors décidé qu'on presserait Mabillon de composer et de publier, au plus tôt, une réfutation de tout ce qui paraissait opposé dans ce livre à l'esprit et aux usages de la Congrégation de Saint-Maur.

Il s'était passé peu de temps auparavant quelque chose d'extraordinaire à la Trappe, et nous sommes forcé d'en dire quelques mots.

Le prince d'Orange, qui avait formé la ligue d'Augsbourg contre Louis XIV, y avait fait entrer la plupart des princes de l'Europe. On disait qu'il ne se proposait rien moins que d'envahir la France, d'en chasser le roi et d'y établir le protestantisme. « On mande de tous côtés, écrivait Bossuet à la Trappe, que ce grand armement du prince d'Orange tombe enfin sur la France, où les Huguenots remuent de toute part; c'est-à-dire, qu'il faut beaucoup prier et s'abandonner à la volonté de Dieu (1). » Les protestants, exaspérés par la révocation de l'édit de Nantes, fondaient de grandes espérances sur cette coalition, et ne dissimulaient ni leur contentement ni leurs projets. L'abbé de Rancé était d'autant plus effrayé qu'un de ses moines avait eu une révélation qui annonçait de terribles malheurs; il la raconte ainsi :

« Vers la Toussaint de l'an 1686, un religieux eut un songe que je considérai comme une espèce de vision, par laquelle Dieu lui voulait faire connaître quelque grande calamité qui devait arriver. Ce religieux, au milieu de son sommeil, s'imagina qu'il disait la messe, et qu'après la consécration, il lui semblait voir trois gouttes de sang dans la sainte hostie, et entendre ces paroles qui en sortaient, d'une manière qui faisait frémir : « *Les jugements de Dieu sont terribles !* » Quelques moments après, il entendit de nouveau la sainte hostie qui disait : « *Tremblez! tremblez!*

(1) Lett. 151.

tremblez! » Puis, presque aussitôt elle répéta, mais d'une voix plus épouvantable : « *Tremblez!* » Ensuite, elle demeura dans le silence. Après ce silence qui fut court, elle recommença pour la troisième fois : « *Tremblez!* » Alors ce religieux s'éveilla, saisi de frayeur, hors de lui-même et presque évanoui, et il se vit dans le même état où était Daniel lorsqu'après ses visions, il sentait ses os se disloquer et ses forces l'abandonner, et qu'il disait : « *In visione tua dissolutæ sunt compages meæ, et nihil in me remansit virium* (1). »

L'abbé de Rancé, persuadé que cette vision venait de Dieu, s'attendait, depuis près de deux ans, à des calamités extraordinaires. Elles éclatèrent, lorsqu'en 1688 le prince d'Orange se rendit maître de l'Angleterre, d'où il bannit la religion catholique. On sait quels fléaux furent les conséquences de cette révolution : les guerres, les famines, les incendies qui ont ravagé pendant quinze ans la plus grande partie de l'Europe.

Lorsque l'abbé de Rancé eut reçu la lettre de Bossuet, il profita de la première réunion de ses religieux pour leur dire qu'il était temps de conjurer le Seigneur d'avoir pitié de son Église, du roi et de la France ; il ne s'expliqua pas davantage. Il écrivait alors à un de ses amis : « On prie Dieu sans cesse, ici, pour la personne du prince, pour la prospérité des affaires, et on est plein d'espérance que ce grand orage, qui menace toute la France, fondra sur la tête de ses ennemis, et ne servira qu'à le rendre plus glorieux et plus redoutable (2). »

Plus tard, le danger étant éloigné, il avertit ses religieux de changer leurs supplications en actions de grâces. « Je vous recommandai, il y a quelque temps, leur dit-il, de prier avec application pour les besoins de l'Église; ce que j'ai maintenant à vous dire, c'est de vous recommander, autant que je le puis, de remercier Celui dont les yeux sont toujours ouverts pour la conservation de son peuple, et qui, par un effet d'une bonté particulière, veut bien se laisser fléchir aux prières de ceux qui ont recours à lui, et qui implorent son secours avec une confiance entière. C'est là, mes Frères, un coup favorable de sa main toute-puissante, et une marque sensible de son infinie bonté; et c'est ce qui doit nous engager à lui rendre sans cesse des actions de grâces qui partent d'une reconnaissance vive et animée. Je vous exhorte à vous en acquitter avec toute la ferveur et le zèle dont vous êtes capables, et à lui demander en même temps qu'il achève son ouvrage, *et faciat consummationem*. Car, mes

(1) *Manuscrit de Septfons,* cah. XI; — Le Nain, *Vie de M. de Rancé,* t. II, p. 410.
(2) Collect. Nicaise, t. V, lett. 42.

Frères, pour n'être plus du monde, nous ne devons pas pour cela être insensibles à ses besoins et à ceux de l'Église (1)..... »

La vie religieuse n'éteint pas l'amour du pays : au contraire, elle l'élève, elle l'embrase d'une flamme plus vive et plus pure. Il n'est pas un solitaire chrétien, quelque profonde qu'ait été sa retraite dans les cavernes ou sous les rochers les plus sauvages, si quelques échos perdus dans le désert lui ont redit le bonheur ou le malheur de sa patrie, qui n'ait senti son cœur ému, et qui ne soit tombé à genoux pour se réjouir ou pour pleurer.

CHAPITRE XVII

Nouveau Rituel de Cîteaux; l'abbé de Rancé détourne l'abbesse du Sauvoir d'aller aux eaux pour le rétablissement de sa santé; une polémique assez vive s'engage à ce sujet entre lui et l'évêque de Tournay, oncle de cette abbesse; ses principes sur cette matière (1688).

L'abbé de Rancé apprit dans ce moment qu'on allait composer un nouveau Rituel, que toutes les maisons de l'Ordre de Cîteaux seraient forcées de suivre pour rétablir l'uniformité. Il ne s'en inquiéta aucunement, et il se contenta de répondre, le 30 mai, à l'abbé du Val-Richer qui lui en donnait avis : « J'ai ouï dire quelque chose du Rituel dont vous me parlez : je n'en ai aucun embarras. Nos pratiques sont saintes et anciennes. Si le Pape voulait m'obliger de les quitter, j'irais me jeter aux pieds de Sa Sainteté, pour lui remontrer que la piété qu'il a plu à Dieu d'établir dans notre monastère est attachée à la simplicité des pratiques de nos Pères, et qu'on ne peut s'en séparer qu'on ne se sépare du fond par la liaison qu'elles ont ensemble. Le Pape m'a fait écrire qu'il louait et approuvait notre manière de vivre, et que nous ne faisions que renouveler celle de nos anciens Pères (2). Or, un genre de vie sur lequel le Pape s'est expliqué d'une manière si positive, ne peut être considéré comme l'effet d'un esprit particulier, et je soutiendrai jusqu'à la mort ce que la divine Providence a fait par mon ministère. »

Ce Rituel parut en effet; il avait été composé dans l'esprit qui dominait

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. II, p. 444 (avec quelques variantes).
(2) Il s'agit ici de la lettre écrite de la part du Pape par le cardinal Cibo.

alors dans le vieux Cîteaux. La Providence, heureusement, ne permit pas qu'un pareil livre fût jamais imposé comme obligatoire à l'Étroite-Observance par aucun Chapitre général.

L'abbé de Rancé n'avait pas moins de zèle pour maintenir la discipline dans les autres maisons que dans la sienne propre. Lorsqu'il avait donné un conseil et prononcé une décision appuyée sur les saintes Règles et l'autorité des anciens Pères, il restait inébranlable : aucune considération humaine n'était capable de le faire fléchir. Il y avait alors au monastère du Sauvoir, près de Laon, une pieuse abbesse, appelée Marie Christine de Choiseul, fille de César de Choiseul du Plessis-Praslin, maréchal de France, et de Colombe-le-Charron, première dame d'honneur de la duchesse d'Orléans (1), par conséquent nièce de Mgr Gilbert de Choiseul, ancien évêque de Comminges, actuellement évêque de Tournay, l'un des plus anciens et des meilleurs amis de l'abbé de Rancé.

Cette abbesse était souffrante depuis quelque temps : les médecins lui avaient conseillé d'aller dans sa famille soigner sa santé, et son supérieur régulier le lui avait permis. Mais elle avait lu le livre *Des Devoirs monastiques*, surtout le chapitre XXII, où il est question des religieux malades, et, comme elle avait la conscience délicate et éclairée, elle ne crut pas devoir se rendre à leurs avis. L'évêque, son oncle, qui l'aimait beaucoup, n'était pas sans inquiétude sur l'état de sa santé; aussi la pressa-t-il d'user de la permission qu'on lui avait donnée. En cette extrémité, elle voulut connaître le sentiment de l'abbé de Rancé, en qui elle avait une grande confiance, et l'on sait d'avance quelle dut être sa réponse (2).

L'abbé de Rancé avait lu tout ce que les plus anciennes Règles monastiques permettaient et commandaient de faire en cas de maladie : les remèdes, la nourriture et les soins qu'il fallait donner aux infirmes; et il n'ignorait pas que jamais on n'avait permis aux religieuses et aux religieux cloîtrés de rentrer dans le monde, même dans leurs familles, pour rétablir leur santé (3), et il insistait là-dessus.

Mme de Choiseul fut alors confirmée plus que jamais dans sa résolution. Étonné de trouver dans sa nièce une pareille résistance, l'évêque de Tournay ne savait à quoi l'attribuer : lorsqu'il reçut une lettre adressée par l'abbé de Rancé à une tierce personne, et qui devait lui être remise; elle était ainsi conçue (4) :

(1) *Gall. christ.*, t. IX, p. 642.

(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 263.

(3) « Id etiam specialiter statuimus ut nullus monachus in infirmitate positus, relicto monasterio, parentum suorum studio commendetur, etc. » Reg. tert. SS. Patr., cap. 12.

(4) Toutes ces lettres se retrouvent à la Bibliothèque de Troyes (fonds de l'Oratoire), liasse 1689, p. 425 et s.

« J'ai une chose sur le cœur qu'il faut que je vous dise : j'apprends que M. l'évêque de Tournay approuve que Mme du Sauvoir, sa nièce, sorte de son monastère pour venir à Paris ou pour aller à Tournay prendre l'air, afin de recouvrer sa santé, qui ne se peut point rétablir dans son monastère. Faut-il qu'un homme de la réputation de M. de Tournay consente à une action si irrégulière, et que l'on puisse se servir de son autorité pour fermer la bouche à ceux qui croient et qui disent que ces sortes de libertés doivent être interdites aux religieuses. Ces exemples mettent la désolation partout; car, lorsque l'on cite et que l'on allègue un prélat d'une aussi grande considération dans l'Église que celui-là, on croit avoir tout gagné. Oseriez-vous, ou voudriez-vous lui en écrire un mot? Je sais ce que la bonté de son cœur est capable de lui faire souffrir, quand il est question des personnes qu'il aime; mais je sais aussi quel est l'amour qu'il a pour la conservation des véritables Règles..... »

Cette lettre, datée du 19 mars de cette année, fut communiquée à l'évêque de Tournay, qui répondit, le 16 mai suivant :

« Je reçus hier votre lettre, qui était accompagnée de celle de M. l'abbé de la Trappe..... Cet excellent et saint abbé trouve fort mauvais que j'aie consenti que l'abbesse du Sauvoir, qui est ma nièce, aille faire des remèdes hors de son monastère, où, selon le sentiment d'un médecin, elle ne saurait guérir, à cause de l'application continuelle qu'elle a au gouvernement de la communauté ; elle n'en est pas encore dehors, et la lecture même qu'elle a faite des ouvrages de M. l'abbé de la Trappe, lui donne des peines sur sa sortie, que je ne puis vaincre, car je vous puis assurer que c'est une excellente abbesse.....

« Quant à moi, je ne crois pas que la piété doive être meurtrière : il faut mourir plutôt que de faire une chose qui, de sa nature, est mauvaise; mais de ne vouloir pas soulager une abbesse qui règle parfaitement bien son monastère, parce que les eaux peuvent rétablir sa santé, et la laisser plutôt ou mourir ou languir, et, en cet état, être inutile à tout, que de la faire sortir un mois ou deux, je vous avoue que je ne puis approuver cette fermeté, que je nommerais dureté, inhumanité, si je ne parlais d'un homme dont j'honore infiniment le mérite et aime tendrement la personne. Je partirai demain pour aller voir cette pauvre abbesse : je ne lui montrerai pas votre lettre et celle de l'abbé de la Trappe, car, alors, le canon ne serait pas capable de la tirer hors de son couvent. »

On remit cette lettre à l'abbé de Rancé, pour qu'il examinât bien s'il n'avait pas à revenir sur sa décision après une si rude leçon. Il se trouvait dans la position la plus délicate du monde : d'un côté, entre un prélat qu'il n'avait cessé d'aimer comme un véritable ami, de vénérer comme un

père; de l'autre, entre les saintes Règles qu'il avait juré de défendre au prix même de sa vie, et qui n'ont jamais mis le cas de maladie parmi ceux qui peuvent autoriser un religieux cloîtré à rentrer dans le monde pour y faire des remèdes. Cependant il n'hésita pas un instant : il déclare qu'il ne veut point contester avec M. l'évêque de Tournay, qu'il le considère comme son maître et comme son supérieur par le rang qu'il tient dans l'Église, par sa piété, par son érudition et par sa sagesse. Cependant il confesse qu'il ne peut se regarder comme vaincu. Selon lui, plus cette abbesse est distinguée par sa religion, par la place qu'elle occupe, plus aussi elle doit l'exemple. Tout ce qu'elle fait porte coup, ou pour le bien ou pour le mal; et dès le moment que, sur l'ordonnance du médecin, elle quittera son monastère, il n'y a point de religieuse qui ne puisse faire la même chose : car, en ces sortes d'ordonnances, on vous prescrit ce qu'on veut, et même plus qu'on ne veut. « Saint François de Sales, dit-il, le plus doux et le plus modéré de tous les saints, défend aux religieuses de la Visitation de sortir de leurs cloîtres et d'aller aux eaux pour quelque raison de maladie que ce puisse être, et leur déclare qu'elles doivent faire plus de cas de leur chasteté que de leur santé. La Mère de Chantal, qui était une sainte, fit déposer une supérieure de son Ordre qui avait été aux eaux, quoique ce fût l'unique remède dont elle pût user pour se garantir de la mort, et que les médecins le lui eussent ordonné, et qu'elle eût la permission de son évêque. Enfin, la charité des saints a toujours été d'avoir pour objet bien plutôt le salut des âmes que la santé du corps; et on ne peut guère taxer de dureté et d'inhumanité celui qui aura plus soin de sanctifier les hommes que de les faire vivre (1). »

L'évêque de Tournay parlait dans le sens des mitigations, du relâchement; il voulait trop donner à la nature. L'abbé de Rancé remontait à la Règle primitive dans toute sa sévérité; il parlait comme saint Bernard avait parlé à ses religieux et à ceux de Saint-Anastase de Rome. C'est dans son cloître que le moine doit user sa vie tout entière, dans la santé comme dans la maladie. Après avoir reçu les soins de ses Frères et pris les remèdes en usage dans son Ordre, il faut qu'il se résigne à mourir sous son froc, comme le soldat sous son drapeau.

M. de Tournay répliqua, le 13 juin, « qu'il avait fort réfléchi à tout ce qu'avait dit son excellent ami; mais qu'il ne pouvait se rendre à ses raisons : qu'il connaissait bien que son motif était très saint, et, cependant, qu'il ne croyait pas qu'il lui fût permis de penser qu'il avait plus de

(1) Bibliothèque de Troyes (liasse indiquée plus haut).

lumières que le Concile de Trente, qui, en disant que les religieuses ne doivent point sortir de leurs monastères, sans que les causes de leurs sorties fussent connues et approuvées de leurs évêques, marquait, par une conséquence qu'on ne pouvait nier, qu'il y avait des raisons pour lesquelles ces sorties étaient légitimes, et qu'il n'en trouvait guère de plus légitime que celle de la conservation de la vie (1). »

L'évêque de Tournay, avec toute son érudition, n'aurait pas pu citer une seule Règle, un seul saint qui ait permis aux religieuses cloîtrées d'aller aux eaux. Saint Benoît veut, il est vrai : « que l'on propose aux infirmes de prendre des bains quand cela leur sera utile, *balneorum usus infirmis, quoties expedit, offeratur* (2). » Mais, d'après tous les commentaires, il s'agit ici de bains domestiques et non de bains publics (3). On lisait dans les anciens statuts de Cîteaux : « Si quelques religieuses de notre Observance sortent de leurs monastères pour aller aux bains, qu'elles soient irrémissiblement dépouillées de leur saint habit; que ceux qui leur en auront donné la permission encourent la peine d'excommunication (4). » Nous ne voyons pas que cette défense comminatoire ait été jamais révoquée. Or, le Sauvoir était un monastère cistercien (5); M[me] de Choiseul une religieuse, une abbesse cistercienne : donc l'abbé de Rancé n'était que l'organe et l'interprète de la Règle; s'il paraissait trop sévère, ce n'était point à lui, mais à elle qu'il fallait s'en prendre.

Ces principes avaient toujours été la base de la conduite de l'abbé de Rancé dans toutes les circonstances et pour toute sorte de moines cloîtrés. Dès l'an 1673, un abbé, l'ayant consulté à ce sujet pour un de ses religieux qui demandait permission d'aller prendre les eaux de Bourbon, il lui répondit : « Ce religieux n'a guère de connaissance des devoirs de sa profession, et il faudrait, mon très cher Père, que vous les ignorassiez aussi bien que lui, ou que vous n'en tinssiez pas grand compte pour lui

(1) Même liasse (Bibliothèque de Troyes).

(2) Cap. 36, De Fratribus infirmis.

(3) Don Martène, le plus savant interprète de saint Benoît, dit : « Quod autem de balneorum usu infirmis concedendo hic statuit S. P. Benedictus, de balneis privatis et domesticis intelligendum, non de publicis. » (*Comment. in Reg.*, p. 473.) Quelques anciens moines prenaient chez eux des bains de propreté, *propter inquinationem ex opere manuum ;* des bains de purification la veille des grandes fêtes; enfin, *propter illusionem nocturnam. In Regul. S. Isidori,* cap. 14 : « Præscribitur ut [qui nocturno delusus phantasmate fuerit, tempore officii in sacrario stabit, nec audebit eadem die ecclesiam introire, antequam sit lotus, et aquis et lacrymis]. »

(4) « Si quæ vero moniales ad balnea extra monasteria processerint, irremissibiliter priventur habitu regulari : licentiantes autem, ut prædicta petant balnea, sententiam excommunicationis incurrant. » (*Novell. defin.*, dist. 14, cap. 2, Nomast. cist., p. 658.)

(5) « Salvatorium B. Mariæ Ordinis cisterc. feminarum prope Laudunum, Diœces. Rem. » (*Gall. christ.*, t. IX, p. 640.)

accorder une telle permission. Quel que puisse être sur cela l'usage de ce temps, je maintiens que cela ne se peut faire sans péché, et sans se rendre responsable au jugement de Dieu, de tous les inconvénients auxquels un religieux est exposé, lorsqu'il est hors de son monastère..... Les moines doivent savoir qu'ils sont dans les monastères comme dans des sépulcres, et qu'il y a longtemps qu'il est écrit que c'est là qu'ils doivent vivre et mourir, *ibi moriantur et vivant* (1). »

Il se présenta une occasion où la chair et le sang durent venir dans son cœur, à l'encontre des saintes Règles ; mais il fut peut-être encore plus dur, plus inflexible. L'une de ses sœurs, religieuse, ayant été atteinte d'un malaise grave et inquiétant, les médecins lui conseillèrent d'aller aux eaux ; ses supérieurs réguliers le lui permirent et même l'y engagèrent. Toutefois, cependant, elle n'était pas sans scrupule, comme l'abbesse du Sauvoir. Elle s'en ouvrit à son confesseur, qui ne voulut rien décider avant d'avoir l'avis de son frère ; celui-ci répondit aussitôt :

« Je vous dirai qu'il ne m'est pas possible d'entrer dans la pensée de ceux qui veulent que ma sœur sorte de son monastère et aille prendre les eaux de Vichy pour le rétablissement de sa santé. Je ne crois pas qu'elle ait eu cette vue-là, ni qu'elle se soit portée d'elle-même à une chose si contraire à son état, à l'esprit de sa Règle et à l'obligation qu'elle a contractée par le vœu de la stabilité de demeurer, de vivre et de mourir dans le lieu de son engagement. »

Après avoir donné les raisons que l'on connaît déjà, il disait en finissant : « Quoique je sois persuadé qu'il y aura peu de personnes de mon avis, étant contraire à tous les usages et à toutes les maximes présentes, j'ai cru que je ne devais pas laisser de vous le mander tel qu'il est, et qu'il ne fallait pas que l'amitié que j'ai pour ma sœur, m'empêchât de vous parler selon le mouvement de ma conscience (2). »

Il ne connaissait pas deux poids et deux mesures, lorsqu'il s'agissait de la Règle : il n'y avait plus pour lui, comme pour saint Jérôme, ni père, ni mère, ni frère, ni sœur ; le monde entier avait disparu, il ne voyait plus que Dieu et son devoir !

(1) *Lettres de piété*, t. II, p. 386.
(2) Id., *ibid.*, p. 194.

CHAPITRE XVIII

L'ouvrage de l'abbé de Rancé est enfin approuvé et publié (1689).

Avant que l'*Explication de la Règle de Saint-Benoît* ne fût imprimée, avant qu'on ne la connût, on reprochait déjà à l'auteur de l'avoir écrite, avec trop de précipitation, dans l'espace de quelques mois. Mais ignorait-on que, depuis plus de vingt ans, il ne cessait de s'occuper sérieusement de cette Règle? Il avait d'abord composé ses *Déclarations* manuscrites dont nous avons parlé : chaque jour il en expliquait quelque chose à ses religieux; enfin, il l'avait traduite entièrement, et voici à quelle occasion (1). Dom Claude de Vert, trésorier de Cluny, se livrait depuis longtemps à des études très actives et très persévérantes sur la Règle bénédictine. Il avait d'abord voulu en faire une version française plus claire, plus exacte que celles qui avaient paru jusqu'alors. Il crut devoir l'adresser à l'abbé de Rancé pour avoir son avis. « Je la lui envoyai en effet, dit-il; mais je fus bien surpris que cet abbé si distingué, et à qui il semble que Dieu avait réservé cet ouvrage, en me la renvoyant, y en avait joint une autre qu'il appelait encore la mienne, dans laquelle sa modestie lui faisait dire qu'il avait fait seulement quelques changements peu considérables; mais que je trouvai, en effet, toute différente, soit dans le tour, soit dans l'expression. J'appris de lui qu'il l'avait achevée en moins de huit jours, quoiqu'on sache, qu'après le temps qu'il est obligé de donner aux exercices réguliers, il ne lui reste précisément que celui du travail....

« Cette nouvelle version m'ayant paru, et à quelques personnes éclairées, un ouvrage excellent, je n'hésitai point de la préférer à toute autre; et, dans le moment, je formai le dessein de la rendre publique. Mais toute la beauté de la traduction n'empêchait pas qu'il n'y eût des endroits sur lesquels je ne pouvais entrer dans la pensée du traducteur, et où je croyais qu'il avait été surpris par les commentaires ordinaires et par les *Us* de Cîteaux; je lui demandai la liberté de lui proposer mes doutes. Il s'en défendit longtemps, incapable, disait-il, de donner aucun éclaircissement qui pût contenter, son humilité lui faisant tenir ce langage dont

(1) Cette traduction se trouve dans le volume des *Méditations sur la Règle de Saint-Benoît* que nous citerons plus tard, sous ce titre : *La Règle de Saint-Benoît traduite par M. l'abbé de la Trappe*, Bruxelles, Foppens. 1704.

le public ne serait peut-être pas moins édifié que de la version même. Mais enfin, pressé par mes lettres, il se rendit et voulut bien répondre à mes difficultés, me laissant néanmoins, sur la plupart, la liberté de changer et de prendre le parti que je voudrais.

« Avec tous ces sentiments de modestie et d'honnêteté, rien ne se décidait; de sorte que je me déterminai à l'aller trouver. Enfin, après quelques conférences avec cet abbé, et, après avoir comparé ensemble tous les divers sentiments, on s'est arrêté à ce qui a paru de mieux, et la version a été mise à l'état où je la donne présentement. Sur quoi, je suis obligé de reconnaître que tout le mérite de cette version doit être attribué et appartient uniquement à ce grand homme, et que, s'il s'y trouve des défauts, c'est à moi seul qu'on doit les imputer. En effet, je lui dois ce témoignage, qu'en quelques endroits, il a bien voulu abandonner sa propre disposition et ses propres lumières pour entrer dans mes faibles idées (1). »

On découvrit alors un tombeau antique près de Saint-Amand, village du Bas-Armagnac, non loin de l'ancienne cité d'Eause, à quelques lieues d'Auch; cette découverte fit beaucoup de bruit. L'archevêque d'Auch fit dessiner avec soin ce monument, et en envoya le dessin à l'abbé de Dangeau. On le remit ensuite à l'abbé Nicaise, comme à l'un des hommes les plus capables d'en donner l'explication (2). Celui-ci en écrivit à l'abbé de Rancé, qui, dans sa réponse, ne manqua pas de lui montrer le côté religieux et moral de son travail.

« L'occupation où l'on vous a engagé, lui dit-il, d'expliquer ce sépulcre si ancien, si magnifique, peut être d'une grande utilité, en le tournant du côté qui n'est vu ni considéré par les gens du monde. Les hommes sont à plaindre en bien des choses, mais particulièrement dans la vanité de leurs tombeaux. Quel rapport entre ces enrichissements, cette sculpture si achevée, et cette cendre, cette poussière, à laquelle tous ces ornements, quelque précieux qu'ils puissent être, ne donnent ni rehaussement ni valeur? Ces paroles, du plus excellent de tous les livres après l'Écriture sainte, me reviennent, et je ne puis m'empêcher de vous les dire : *Disce humiliari, pulvis atque cinis*. Voilà la pensée la plus naturelle et la plus utile que puisse nous donner la vue du plus superbe de tous les tombeaux (3). »

L'abbé Nicaise reproduisit ces belles et salutaires paroles dans son ou-

(1) *Avertissement qui précède la Version*, p. 7 et 8.

(2) Il la publia sous ce titre : *Explication d'un ancien monument trouvé en Guienne, dans le diocèse d'Ausch*, Paris, Hortemels, 1689 (in-4°).

(3) Collect. Nicaise, t. V, lett. 41.

vrage, ajoutant qu'il les citait d'autant plus volontiers, qu'il les tenait du plus savant et du plus pieux abbé de son temps, qui avait préféré le sac et la cendre aux plus grandes dignités de l'Église, et que Dieu avait donné au monde pour servir aux hommes de parfait modèle de pénitence (1). »

Bossuet adressa son livre des *Variations* à l'abbé de Rancé. Ce dernier avait l'esprit trop élevé et trop logique pour ne pas en sentir de suite toute la valeur et toute la portée. « Il n'y a rien, écrivait-il, de plus beau, de plus puissant, de plus capable de convertir, ou au moins de convaincre les protestants les plus entêtés et les plus opiniâtres; tous ces changements et ces variations étant des preuves évidentes de la fausseté de leur religion...; ce livre est décisif (2). »

En répondant au prélat pour lui offrir ses sincères félicitations, il lui demandait quelles étaient ses dernières intentions au sujet de l'approbation de son *Explication de la Règle de Saint-Benoît* dont il avait, depuis déjà longtemps, le manuscrit entre les mains. Bossuet avait hésité un instant s'il l'approuverait; non qu'il y eût rien, pour le fond de la doctrine, qui ne pût et ne dût être approuvé; mais il n'ignorait pas que les moines des Observances mitigées se plaignaient hautement de ce que ce livre n'avait pas été soumis aux examinateurs d'office, et surtout à des docteurs versés dans la connaissance des Règles monastiques et des traditions bénédictines; il savait que les gens hostiles à la Trappe disaient que l'abbé de Rancé n'avait d'autres approbateurs que ses plus intimes amis. Il lui écrivit donc qu'il serait à propos que l'ouvrage parût plutôt avec les approbations ordinaires qu'avec la sienne (3).

Cependant, il crut devoir revenir sur cette détermination. En effet, l'*Explication de la Règle de Saint-Benoît* n'était que le développement et la confirmation *Des Devoirs monastiques;* ces deux livres n'en faisaient qu'un : ceux qui avaient approuvé le premier devaient approuver le second. Il le comprit ainsi, et il ne tint pas à lui que l'affaire ne marchât rapidement. S'il y eut des retards, ce fut du côté de l'archevêque de Reims, l'autre approbateur.

L'honneur s'alliait au génie dans la personne de Bossuet : il n'était pas homme à donner une approbation de complaisance à qui que ce fût, même à ses amis. Il voulut que l'ouvrage fût discuté devant une commission

(1) p. 44 et 45. Voici quelle était l'inscription de ce tombeau : « Hedumiæ Hermiones feminæ rarissimæ conjugi incomparab. Æmilius Fronto maritus et Pompeius Lepidus filius; » avec quantité de symboles fort étranges.

(2) Collect. Nicaise, lettre 36.

(3) Lett. 153, du 4 décembre 1687.

qu'il présidait, et il écrivait de Germigny, le 2 septembre : « Il est vrai que nous entendîmes, durant quelques heures, beaucoup de difficultés assez légères, parmi lesquelles il y en avait deux ou trois que je jugeai de conséquence, et dont M. Du Poirier (1) a dû vous rendre compte. Je n'ai pu rejoindre M. de Reims, quelque soin que j'en aie pris..... Ce n'est pas qu'il y ait aucun changement dans ce prélat, qui, comme moi, a beaucoup estimé l'ouvrage; mais ou il a été malade, comme il l'est encore, ou il est arrivé d'autres incidents..... si bien que la chose est remise. Cela fait beaucoup discourir. On dit que je ne voulais pas approuver, et puis qu'on faisait beaucoup de cartons. J'ai répondu ce que je devais, mais ces contretemps me fâchent beaucoup (2). »

L'archevêque de Reims, cependant, finit par envoyer ses observations; elles étaient nombreuses, mais, en général, assez peu importantes. On convint de quelques corrections, en si petit nombre, qu'on peut dire que le manuscrit fut imprimé à peu près tel qu'il était. Toutefois, peu avant la fin de l'impression, comme les moines mitigés avaient porté leurs plaintes jusqu'à la cour et menaçaient d'arrêter la vente du livre, si on ne le faisait approuver des docteurs ordinaires, on consentit à en modifier ou plutôt à en adoucir une vingtaine de passages, et l'on fit autant de cartons. Mais on ne changea rien à un certain nombre d'exemplaires, pour qu'ils pussent servir de témoignage et de point de comparaison.

Enfin, Bossuet écrivait, le 5 mars, à l'abbé de Rancé :

« J'ai envoyé à M. de Reims l'approbation qu'il a souhaité que je fisse. Elle est simple, mais le livre en porte avec soi une plus authentique dans les saintes maximes qu'il contient et dans le nom de son auteur. Au reste, ceux qui auront le livre comme il était avant les cartons, verront bien que ce sont des choses de rien et que la doctrine nous en a paru irréprochable dans son fond. Je loue Dieu que tel ouvrage aille enfin paraître, et je suis fâché du retardement. Tout le fruit que j'en espère, est, s'il plaît à Dieu, qu'on profitera davantage de ce qu'on aura attendu et désiré plus longtemps. A vous sans réserve (3). »

L'impression fut achevée le 2 avril (2 vol. in-4°), et, le 13 du même mois, l'ouvrage fut mis en vente au prix de 10 livres (4).

Bossuet, dans son approbation, disait nettement « que la Règle de

(1) Lett. 151, du 2 sept. 1688. — Du Poirier, moine de Fontevrault, chargé de surveiller l'impression.

(2) Tout ceci est raconté assez en détail dans les *Nouvelles ecclésiastiques* (janvier et février 1689). Ms., Biblioth. Imp., n° 146.

(3) Lett. 157.

(4) *Nouvelles ecclés.*, Ms., février 1689.

Saint-Benoît, où les moines doivent apprendre la volonté de Dieu sur leur état, ne pouvait trouver un meilleur interprète que l'auteur de ce commentaire, dans lequel il n'y avait rien qui ne fût conforme à la foi catholique, apostolique et romaine, et qui ne ressentît l'esprit de ces anciens solitaires dont le monde n'était pas digne. »

L'Avertissement qui précédait le livre était très calme, très noble, plein de prévenance et de charité (1). L'abbé de Rancé y déclarait qu'il n'avait eu, en écrivant, d'autre but que d'instruire ses Frères et de répondre aux pressantes instances d'un grand nombre de religieux, recommandables par leur piété, qui lui avaient demandé une exposition de la Règle toute pure et toute naturelle, sans s'arrêter aux usages et aux coutumes qui l'avaient affaiblie dans la suite des temps. Il tâchait de prévenir, par quelques éclaircissements, les objections qu'on pourrait lui faire sur les points les plus contestés, par exemple : *les Etudes*, *l'Obéissance*, *les Procès*, etc. Il observait aussi que, s'il s'était exprimé quelquefois d'une manière trop forte, il ne fallait point l'imputer à l'humeur ou à la passion, mais à l'amour de la vérité et de la justice. « Car, il n'est guère possible, ajoutait-il, lorsqu'on parle des grandes vérités, qu'on les regarde d'une vue attentive, qu'on les aime, et que l'on voit qu'elles sont négligées, que le sentiment intérieur ne passe dans la parole : il est bien difficile alors que l'on s'explique d'une manière molle et languissante, quand le cœur est vivement touché de ce qu'on dit. » Il proteste qu'il regarde tous les moines Bénédictins comme ses frères ; qu'il n'y en a pas un seul au salut duquel il ne voulût contribuer aux dépens de sa vie..... Il croit que ceux qui vivent dans les mitigations s'y peuvent sanctifier, pourvu qu'elles soient autorisées par l'Église, et qu'ils se tiennent exactement aux Règles qu'elle leur a prescrites (2).

(1) Bossuet écrivait à l'abbé de Rancé le 15 mars : « M. de Reims me mande qu'il trouve la Préface très bien. »

(2) Voir l'Avertissement en tête du premier volume.

CHAPITRE XIX

Coup-d'œil rapide sur l'Explication de la Règle de Saint-Benoît par l'abbé de Rancé (1689).

Il n'y a peut-être pas un livre, après les divines Écritures, sur lequel on ait autant écrit que sur la Règle de Saint-Benoît; non qu'elle soit obscure en elle-même ou dans les termes, mais la diversité et le relâchement des Observances répandirent bientôt de l'obscurité sur le texte. Les moines dégénérés prétendaient être toujours dans l'antique régularité, et, pour déguiser les infractions, ils s'efforçaient d'accommoder, non la pratique à la Règle, mais la Règle à la pratique.

Dès le huitième siècle, moins de deux cents ans après la mort de saint Benoît, on était déjà à la recherche d'une véritable explication de sa Règle : tant le sens réel des mots et des choses s'efface vite! tant les générations se ressemblent peu jusque dans la terre des saints!

Il serait très curieux et très instructif de former une chaîne des commentaires de la Règle bénédictine, depuis Smaragde, Hildmare, Hugbold, etc., jusqu'à Hugues Menard et Hœften. On pourrait réunir près de trois cents ouvrages sur cette matière (1). Dom Mège était arrivé à un moment où il avait trouvé sous sa main d'immenses matériaux préparés d'avance par ceux de son Ordre. Il n'avait qu'à en faire un choix et les coordonner; mais nous avons vu, par ce qu'il avait fait, combien il restait à faire : au lieu de lumière, c'étaient de nouvelles ténèbres amoncelées.

Il faut avouer que la Règle de Saint-Benoît, sous la plume de l'abbé de Rancé, apparaît toute autre que dans les commentaires qui en avaient été faits jusqu'alors, et cela par la raison qu'il se met en dehors de toutes les interprétations mitigées et relâchées. Il la dégage des nuages et la replace comme un phare lumineux sur le plus serein des promontoires. Il en pèse toutes les paroles, comme s'il pesait des pièces d'or ou des diamants. Son ton est si grave, si ferme, et en même temps si onctueux, si simple et si solennel, qu'on croirait entendre saint Benoît lui-même, environné de ses disciples, sous une grotte de Sublac. Les moines relâchés

(1) Voir la chaîne des Commentateurs sur la Règle de Saint-Benoît dans le Commentaire de Dom Calmet sur la même Règle.

voulant combler l'abîme de l'intervalle qui était entre eux et leurs Pères, avaient adroitement diminué la hauteur de la Règle, pour dissimuler d'autant la profondeur de leur chute. Mais lui, esprit sincère et logique, en quête des origines, scrutateur des raisons premières, laissait les détails et les usages présents, se repliait en arrière vers les hautes sources, vers la pensée du législateur qu'il cherchait à saisir dans sa pureté native. Dans le conflit des opinions contraires, il s'attachait toujours à la plus sévère, comme à la plus conforme à la destinée du moine, destinée de pénitence et de larmes. D'ailleurs, il n'ignorait pas que l'âme de l'homme, comme la flèche lancée, tend toujours vers la terre par le propre poids de ses misères, et qu'il ne fallait pas craindre de surélever son essor, afin d'arriver juste au but.

Il n'y avait que deux manières d'expliquer la Règle de Saint-Benoît, ou dans le sens littéral que les mots font naître dans l'esprit, ou dans le sens relatif aux usages et aux pratiques plus ou moins anciennes. L'abbé de Rancé, à l'exemple des premiers Cisterciens, voulait qu'on revînt à la lettre; les autres prétendaient qu'on devait tenir compte des coutumes tolérées depuis bien longtemps. Or, la lettre et les coutumes étaient presque partout en désaccord : de là des contradictions, des disputes, et finalement une confusion inexprimable. L'abbé de Rancé oppose constamment l'interprétation sévère, primitive, à l'interprétation relâchée et secondaire. C'est une antithèse continuelle. Nous croyons qu'en général il est dans le vrai.

En effet, une fois admis le principe chrétien de la chute de l'homme, de la mort d'un Dieu, de la réhabilitation par la peine et les larmes, le mystère douloureux de la pénitence ne devra se révéler nulle part d'une manière plus rigoureuse que dans les Instituts monastiques, qui ne sont que le résumé et la pratique de la perfection évangélique. On aura donc plus sûrement le sens de saint Benoît avec l'abbé de Rancé, qu'avec ses adversaires; car le sens de saint Benoît ne peut être que conforme à celui de l'Évangile dans sa partie transcendante.

Ce grand saint avait prescrit qu'en tout temps, et même durant les jeûnes, on servirait à table deux portions cuites, *cocta duo pulmentaria,* afin que celui qui ne pourrait s'accommoder de l'un, mangeât au moins de l'autre, et ne fût pas réduit au pain sec. Mais que signifie le mot *pulmentarium?* Les moines relâchés l'interprétaient de manière à autoriser leur sensualité, et l'abbé de Rancé leur disait : « S'il faut prendre ce mot d'une manière vague, spacieuse et indéterminée, il n'y a rien que l'on ne fasse entrer dans la nourriture ordinaire des moines bénédictins, et ils

s'imagineront qu'ils gardent exactement leur Règle en mangeant des chapons, des poulets, des perdrix, des ragoûts de toutes les façons, des fricassées, des capilotades, parce que tout cela se mange avec du pain (1). Et le seul moyen qu'il y a d'éviter toutes ces conséquences si absurdes, si pitoyables, c'est de réduire le mot *pulmentum* à sa signification naturelle.

« Quoique le mot de *pulmentum* puisse s'étendre à toute sorte de mets, il y a tout sujet de croire que saint Benoît, qui voulait fonder une grande école de pénitence, s'en est servi dans son sens original, c'est-à-dire pour exprimer une espèce de bouillie, composée d'herbes, de pain, de légumes, de farine, de gruau d'orge et d'avoine, de lait et de choses pareilles. Tous les anciens lui ont donné cette explication (2). »

Saint Benoît avait dit : « Que l'abstinence de la chair des animaux à quatre pieds soit gardée par tous les Frères, à l'exception des infirmes et des malades. »

Bien des moines Bénédictins soutenaient que leur saint législateur, ne défendant que la chair des quadrupèdes, avait par là même permis celle des bipèdes, c'est-à-dire de la volaille et des oiseaux (3). « Cette manière de raisonner n'est pas juste, disait l'abbé de Rancé : la défense de faire une chose n'emporte pas la permission d'en faire une autre. Si cela était, on en tirerait des conséquences monstrueuses, et il n'y a rien dont on ne pût manger sans scrupule dans les monastères (4). »

En remontant aux causes religieuses et morales de cette abstinence, il était facile de montrer que saint Benoît n'avait dû défendre la chair des quadrupèdes que dans un but de pénitence et de mortification, parce que nous la désirons avec plus d'appétit, nous la mangeons avec plus de plaisir que les végétaux. Ensuite, comme elle est plus nourrissante, elle donne au corps un degré de chaleur et de force qui peut exciter à la volupté et à l'incontinence : saint Jérôme a touché cette raison dans ses livres contre Jovinien. Or, la chair des oiseaux et des volatiles, en général, a quelque chose de plus délicat, de plus savoureux, de plus excitant que celle des

(1) C'est véritablement ce que prétendaient certains moines relâchés : « Pulmentarii nomine intelligitur quidquid pani adjicitur ut melius comedatur. » (Martene, *Com. in Reg. S. Ben.*, p. 506.)

(2) Saint Isidore dit que *pulmentum* est dérivé de *pultis*, qui veut dire de la bouillie, soit seule, soit mêlée avec autre chose, *sive enim sola pultis, sive aliquid ejus permixtione sumatur, proprie pulmentum dicitur*. Pline dit que les Romains ont vécu longtemps de bouillie et que c'est de là que vient le mot de *pulmentaria*. Varron et Valère-Maxime l'entendent de même.

(3) Voir à ce sujet Dom Martene, *Comm. in Reg. S. B.*, p. 536.

(3) T. II, c. XXXIX, p. 192.

quadrupèdes; c'est pourquoi, dans le monde, on la sert après la grosse viande, afin de ranimer, d'aiguiser l'appétit des convives (1). Et l'on voudrait que saint Benoît eût défendu la première et permis la seconde, qui, par sa délicatesse et ses propriétés stimulantes, ne peut qu'irriter la cupidité, enflammer la convoitise. Si saint Benoît avait tenu cette conduite, il aurait fortifié et autorisé l'impénitence et le relâchement des moines, au lieu de le combattre et de le détruire (2).

Saint Benoît donnait à ses moines une livre de pain. Mais quelle était cette livre? Était-ce la livre romaine qui pesait douze onces, ou la livre marchande qui en pesait seize? Les savants avaient toujours été très divisés à ce sujet. Les uns prétendaient qu'il fallait s'en rapporter à la livre envoyée à Charlemagne par Théodemare, abbé du Mont-Cassin, laquelle pesait dix-huit onces avant que le pain ne fût cuit, *antequam coquatur;* ce qui revenait à quatorze onces après la cuisson, si c'était du pain blanc, et à seize onces, si c'était du gros pain. D'autres croyaient que la livre dont on se servait au Mont-Cassin et que saint Benoît avait donnée à Saint-Maur, lorsqu'il vint en France, se trouvait encore au monastère de Saint-Maur-des-Fossés; or, cette livre pesait environ trente-trois onces. On citait encore les deux poids que l'on conservait au trésor du Mont-Cassin : l'un était d'airain, avec cette inscription : *Pondus libræ panis B. Benedicti*, et pesait trente-neuf onces; l'autre était de fer et creux, avec du plomb fondu au-dedans, et pesait quarante-huit onces (3).

Dans ce dédale d'interprétations, l'abbé de Rancé recherche la livre qui doit le mieux convenir à des pauvres, des pénitents, des jeûneurs, et il choisit la moindre. « Car, dit-il, il n'y a point d'apparence que saint Benoît, qui a voulu que ses disciples vécussent dans une abstinence exacte, de manière à ne jamais surcharger leur estomac, *ut nunquam subrepat monacho indigeries*, ait ordonné pour chaque religieux une quantité de pain qui eût été suffisante pour en nourrir deux ou trois. Le poids de sa livre devait être celui du pays où il était, qui est de douze onces (4). »

Il y avait les mêmes difficultés au sujet de l'hémine de vin accordée par saint Benoît : l'hémine était une mesure romaine qui contenait le demi-setier. Or, le setier, *sextarius*, était la sixième partie du conge; conséquemment, le demi-setier ou l'hémine, la douzième partie. Le conge

(1) « Volatilium carnes pro sua dulcedine, dit Hildemare, et suavitate gustus quam habent, solent carnis provocare stimulos. »
(2) Ce sont les raisons que l'abbé de Rancé fait valoir t. II, p. 200 et suiv. de son Commentaire.
(3) Dom Martene, *Comment. in Reg. S. Bened.*, p. 515 : De libra panis Benedictina.
(4) T. II, p. 198.

pesait dix livres; le setier, qui en était la douzième partie, contenait vingt onces de liquide, et le demi-setier, dix onces; si donc saint Benoît a donné à ses religieux l'hémine romaine prise dans sa mesure rigoureuse, il ne s'agit réellement que de dix onces environ de vin par jour pour chaque moine : c'était l'opinion que Lancelot avait soutenue dans une dissertation spéciale publiée depuis peu (1). D'autres savants prétendaient que l'hémine de Saint-Benoît n'était pas l'hémine romaine, et ils la faisaient de douze, de quinze et de dix-huit onces (2); Mabillon était pour cette dernière mesure (3).

L'abbé de Rancé arrivait au milieu de ce conflit d'opinions; il eut bientôt fait son choix. « Pour ce qui est de l'hémine, dit-il, nous pouvons dire qu'elle n'est que du demi-setier. Je sais bien que cela doit effrayer ceux qui sont accoutumés à d'autres usages. Cependant, quand on considérera que l'Apôtre ne permet à son disciple de boire du vin qu'en petite quantité, et à cause de ses infirmités continuelles, et que le vin par lui-même porte à des excès, et inspire des déréglements si opposés à cette sainteté, à cette innocence dans laquelle un religieux doit vivre, on trouvera cette ordonnance de saint Benoît toute remplie de sagesse; on n'y verra rien qui ne soit digne de ce zèle pour la conservation des âmes, et on regardera comme des excès insoutenables, toutes les mesures extraordinaires qui ne sont propres qu'à faire tomber ceux à qui on les accorde, dans les inconvénients que le saint veut que l'on évite, et dont il témoigne avoir tant d'horreur (4).

« Je suis, dit-il ailleurs, pour la petite mesure; et quand les moines ne boiraient que de l'eau, ce serait assez pour des gens consacrés à la pénitence. Je n'ai nulle peine à être de ce sentiment-là, et, d'autant plus, qu'étant dans le monde, beaucoup moins d'un demi-setier m'aurait suffi pour tout un jour : l'usage du vin n'est que pour empêcher la crudité de l'eau (5). »

Pour le silence, les veilles, les jeûnes, la clôture, le travail, il s'attachait à l'interprétation la plus sévère, la plus dure, la plus capable de mortifier et de dompter la nature.

L'abbé de Rancé croyait que Dieu lui avait fait la grâce de retrouver la

(1) *Dissert. sur l'hémine de vin et la livre de pain de Saint-Benoît*, in-12, 1667-1688.— Il ajoute deux onces dans cette 2e édition.

(2) Voir tout cela raconté très au long par Dom Calmet dans son *Commentaire littéral, historique et moral sur la Règle de Saint-Benoît*, 2 vol. in-4o, 1734.

(3) C'est dans les *Actes* du IVe siècle bénédictin que Mabillon examine ces difficultés.

(4) T. II, c. XL, p. 204.

(5) Collect. Nicaise, t. V, lett. 43.

vraie pensée de saint Benoît et les traces des premiers Bénédictins. S'adressant donc à ses religieux, en finissant, il leur disait : « Demeurez fermes dans ces voies, qui ont la marque de l'antiquité, sans vous arrêter ni aux coutumes ni aux usages : ce sont celles que vos Pères vous ont enseignées; elles ont un caractère de bénédiction qui leur attire la croyance, qui ne se rencontre point dans la nouveauté : marchez-y avec assurance, et ne doutez pas qu'elles ne vous conduisent à ce sacré repos que vous avez cherché, en vous séparant du monde; et qu'enfin vos âmes ne se trouvent comblées de joies et de consolations immortelles (1), *Interrogate de semitis antiquis quæ sit via bona, et ambulate in ea, et invenietis refrigerium animabus vestris* (2). »

L'auteur reçut des plus grands personnages beaucoup de lettres de félicitation qu'il serait trop long de rapporter, même en les abrégeant. Nous ne citerons que celles de Régnier-Desmarets et de Pellisson, tous deux de l'Académie Française, écrivains distingués, bons juges au point de vue littéraire, sans être étrangers aux matières monastiques. Le premier lui mandait qu'il avait trouvé son livre non seulement fort au-dessus de tout ce qu'il en avait entendu dire, mais au-dessus même de tout ce qu'il s'en était imaginé. « Les grandes et solides vérités, ajoutait-il, y sont traitées d'une manière pure et simple, vive et affectueuse; vous les avancez comme un homme qui paraît pénétré de ce qu'il dit, et vous les exprimez toujours de la façon la plus propre à faire passer vos sentiments dans l'esprit de ceux qui les lisent. »

« Ma coutume, disait Pellisson, est de rendre grâce d'un mauvais livre aussitôt que je l'ai reçu, et d'un bon, quand je me suis donné le temps de le lire. Plus j'ai regardé le vôtre de près, et écouté même à table, plus j'y ai trouvé de goût. Il m'a donné souvent l'envie d'aller, au sortir du repas, faire un tour dans votre monastère, pour y pratiquer les exercices qui s'y observent..... J'ai même admiré comment, au milieu de vos austérités, vous pouviez nous surpasser tous en politesse autant qu'en piété, et écrire mieux que ceux qui ne pensent qu'à écrire (3). »

L'abbé de Rancé devait rencontrer sur sa route des adversaires et des contradicteurs. Partout il s'était scrupuleusement attaché au sens le plus naturel, le plus élevé; partout il avait rejeté les interprétations trop douces et trop accommodantes. Il ne pouvait le faire, sans mécontenter,

(1) T. II, p. 587.
(2) Jerem., VI, 16.
(3) Maupeou, *Vie de M. de Rancé*, t. II, p. 46.

disons le mot, sans irriter contre lui ceux qui s'en servaient pour autoriser et abriter leur relâchement.

On ne pouvait attaquer le fond même de son ouvrage, sans attaquer la Règle de Saint-Benoît elle-même; on prit des détours et des circuits, on descendit aux personnalités (1). Par l'intermédiaire de M. Maisne, il avait vendu son privilége aux libraires Muguet et Josse pour le prix de six cents pistoles (6,000 fr.), somme considérable pour le temps, et qui prouve la valeur que l'on attachait à ce qui sortait de sa plume. Ses ennemis publièrent que cette vente était un scandale pour un homme qui devait être et qui se disait détaché de la terre et de ses biens périssables, que c'était une sorte de simonie *de tirer un profit temporel d'une chose aussi spirituelle qu'était un livre de piété*, etc. Cette querelle était aussi injuste que déraisonnable; car un livre est une chose spirituelle, mais non une chose sainte ou sacrée proprement dite, et on n'a jamais reproché à personne d'avoir vendu des livres de piété, même ceux de l'Écriture sainte. Dans les temps les plus reculés, les moines d'Orient et d'Occident en tiraient des copies qu'ils vendaient ou échangeaient au besoin (2). Loin de leur en faire un crime, on leur en a fait, au contraire, un mérite et un titre de gloire.

Mais la meilleure preuve que l'abbé de Rancé n'avait point voulu faire de cela une affaire d'argent, c'est que les libraires lui ayant représenté qu'outre le prix d'achat qui était très élevé, ils avaient fait beaucoup de frais pour soigner l'édition qui est, à la vérité, l'une des plus belles de ce temps; il leur remit aussitôt la moitié de la somme, soit trois cents pistoles, tout en regrettant de ne pouvoir faire davantage, parce qu'il avait à payer les grandes dépenses du correcteur des épreuves qui avait séjourné près d'un an à Paris. C'était ce moine de Fontevrault, dont nous avons parlé, qui avait voulu se donner de l'importance, trancher du grand seigneur, jusqu'à se faire suivre et servir par un laquais. On comprend qu'il ne dut revenir que fort peu de chose entre les mains de l'abbé de Rancé, et, ce peu, il l'employa, comme tout ce qui provenait de la vente de ses livres, en œuvres de charité (3).

Malgré ces mauvaises chicanes, l'*Explication de la Règle de Saint-Benoît* se propageait dans le monde et les cloîtres, et y produisait des fruits de salut. « Le principal, disait alors l'abbé de Rancé, est que Dieu en soit

(1) Nous avons retrouvé tout ce que nous racontons à ce sujet dans l'*Apologie de M. l'abbé de la Trappe*, p. 411 et suiv. (cet ouvrage est de M. l'abbé Thiers), et dans les *Quatre lettres* du P. de Sainte-Marthe, p. 7 et 8.

(2) Pall., *Hist. Laus.*, c. XXXIX, XLIII et LXXXVI (cité par l'abbé Thiers).

(3) *Apologie de l'abbé de Rancé*, p. 441.

glorifié, et que je sais, pour ma consolation, qu'un grand nombre de personnes de tout sexe, consacrées à Dieu, en tirent beaucoup d'utilité (1). »

En moins de quatre mois, la première édition était épuisée. On ne se contenta pas de lire le livre, on en fit des extraits, en forme de *Méditations*, avec des élévations, des aspirations pieuses sur chacune d'elles, que l'on fit circuler dans beaucoup de monastères. On envoya ce travail à l'abbé de Rancé, qui ne manqua pas de l'approuver (2).

Ce dernier avait découvert et exploité une mine féconde; les richesses qu'il en avait tirées étaient passées dans le domaine public, et les écrivains vulgaires étaient aussi heureux que fiers de s'en approprier quelques débris. Après le livre des *Méditations*, parut celui des *Exercices de piété sur la Règle de Saint-Benoît* (3). Il était précédé d'une épître dédicatoire très pompeuse et très emphatique, où les louanges de toute sorte débordaient à pleins flots. On y voyait que, si l'abbé de Rancé avait ses ennemis qui le haïssaient jusqu'à la fureur, il avait des partisans, des amis ardents qui l'admiraient jusqu'à l'enthousiasme.

Le Révérend Père Boistard, général des Bénédictins de Saint-Maur, avait dit à Bossuet qu'on s'occuperait dans la Congrégation de faire sur la Règle quelque chose de plus correct, de plus sérieux et de plus complet que le livre du Père Mège (4). Ce nouveau travail parut à la fin de décembre de cette année, et nous en parlons ici parce que c'est le lieu, et pour n'avoir pas à y revenir plus tard. Dom Martene en était l'auteur, et il n'avait que trente-six ans (5). Quelque profonde que fût son érudition, quelque secours qu'aient pu lui prêter ses laborieux confrères, il lui eût été impossible de composer à cet âge un pareil ouvrage, en si peu de temps. Aussi a-t-il soin de dire dans sa préface qu'il se livrait à cette étude pour son propre usage depuis quelques années, *paucis abhinc annis*, lorsque des hommes éminents en science et en piété l'ont décidé à publier son travail, tant pour remplacer les anciens commentaires qui

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. X, p. 281.

(2) C'est ce qui a été imprimé sous ce titre : *Méditations sur la Règle de Saint-Benoît*, tirées du Commentaire sur la même Règle par M. de la Trappe. [Le Père Mabillon, dit Dom Calmet, m'a assuré que cet ouvrage était d'une religieuse bénédictine.] Nous avons sous les yeux la 3e édition imprimée à Bruxelles chez François Foppens, 1704.

(3) Avec des examens fort étendus et très utiles aux personnes qui veulent prendre l'esprit de cette Règle et des réflexions tirées des paroles mêmes de M. l'abbé de la Trappe et de ses pensées; imprimé chez Muguet, in-12 de 300 p., avec approbation de M. Blampignon. (Exemplaire de la Biblioth. Impériale.) Maupeou en est l'auteur.

(4) Lett. 142, du 11 novembre 1687.

(5) *Commentarius in Regulam S. P. Benedicti*, litteralis, moralis, histor., in-4o, Paris, Muguet, 1690.

gisent inconnus dans la poussière des bibliothèques, où ils sont rongés des vers, que pour réfuter certains commentateurs plus récents, qui se sont tellement éloignés de l'esprit de saint Benoît, qu'ils semblent avoir expliqué toute autre chose que sa Règle (1). C'était le second ouvrage sorti de cette plume féconde, qui devait mettre au jour dix-huit ou vingt volumes *in-folio.*

Au sujet des grandes questions controversées, il annonce qu'il rapportera tout ce qui a été dit pour et contre, et qu'il s'abstiendra scrupuleusement de faire connaître sa propre pensée, ce qui ne l'empêche pas, à l'occasion des études monastiques, de s'exprimer ainsi : « C'est ici le lieu d'examiner si les moines peuvent être dispensés du travail des mains pour être appliqués à l'étude. Quoique les études aient été florissantes dès le commencement de la vie cénobitique, il s'est cependant rencontré, de nos jours, des hommes qui ont prétendu que les moines devaient être tellement occupés des travaux manuels, qu'ils n'avaient plus de temps pour étudier. Ils soutiennent ce sentiment avec tant d'ardeur, une si grande contention d'esprit, qu'on dirait qu'ils combattent pour leurs autels et leurs foyers, *id tanta animorum contentione propugnant, ut quasi pro aris et focis illis decertandum esse diceres* (2). » Dès que leurs livres ont paru, quoiqu'ils soient remplis de beaucoup d'érudition et de piété, ils ont été presque généralement blâmés par les personnages les plus distingués qui, se rappelant les services que la science des moines, et surtout des Bénédictins, a rendus à l'Église, ont regardé comme un crime d'essayer de la proscrire. Pour moi, quoique je sois persuadé qu'on ne saurait bannir des cloîtres les écoles fondées par saint Benoît, et les études auxquelles on s'y livre, sans s'écarter en même temps de l'esprit de la Règle, je traiterai de cette matière dans ce livre, sans trancher la difficulté; mais comme chacune de ces opinions a des défenseurs dont je respecte la doctrine et les vertus, je me contenterai d'exposer les raisons données de part et d'autre, laissant au lecteur le soin de choisir celle qu'il voudra. »

Au sujet du silence, il cite un grand nombre de passages, soit des Règles, soit des Observances anciennes pour prouver que les conversations ou récréations, peu importe le nom, *utrum isthæc colloquia, recreationes, aut alio nomine, appellare liceat, parum refert*, ont toujours été permises à certains jours et à certaines heures; mais il n'admet pas,

(1) Præfatio, p. 1 et 2.
(2) *Comment. in Reg. S. P. Bened.*, p. 627 et 642.

comme le Père Mège, les railleries, la belle humeur, les jeux et les divertissements, ou, tout au moins, il est assez prudent pour n'en pas parler. « Nous ne croyons point, dit-il en finissant, que saint Benoît ait institué un silence perpétuel; cependant nous envions le bonheur de ceux qui ont assez de force pour l'observer, et nous prions Dieu avec instance de nous faire un jour la même grâce, *atque ut hoc nobis aliquando donum Deus concedat, obnixe deprecamur* (1). »

Lorsque l'impression de ce livre fut terminée, Dom Martene et le Père général de la Congrégation de Saint-Maur crurent devoir en porter un exemplaire à Bossuet, qui ne voulut l'accepter qu'après qu'on l'eut assuré qu'il ne contenait rien contre l'abbé de Rancé. Il écrivit à ce dernier : « Ils m'ont dit qu'on y attaquait le Père Mège, et qu'on y défendait vos saintes maximes et vos saintes pratiques. Je n'en sais encore rien; car je ne l'ai pas vu..... C'est un gros ouvrage qui, sans doute, sera fort savant. Je souhaite que la piété l'ait inspiré, et je le veux croire, car l'auteur paraît fort humble et fort mortifié (2). »

Au fond, Dom Martene n'attaquait et ne défendait nominalement personne. Hors deux ou trois échappées, il se contentait, en général, de rapporter les interprétations diverses avec tant de modération et de ménagement, que ses adversaires ne pouvaient guère se plaindre. Il crut devoir faire hommage de son livre à l'abbé de Rancé. Quoique celui-ci fût en droit de contester quelques points, de faire quelques réserves, il fit semblant de ne pas voir : c'était un dernier sacrifice qu'il faisait à la paix.

Dans la réponse toute de politesse qu'il adressa à l'auteur, il évitait avec soin ce qui aurait pu raviver la querelle : il n'y avait ni reproche ni objection, pas même l'ombre d'une arrière-pensée. « Je reçois, disait-il, le présent que vous avez la bonté de me faire, avec toute la reconnaissance que je vous dois. Je ne doute point que l'ouvrage ne soit digne de vous, et que ceux qui le liront n'y trouvent ce qui y doit être : je veux dire l'édification et l'instruction tout ensemble. Votre humilité peut vous fermer les yeux et vous empêcher de voir ce que vous êtes, mais elle ne fera pas le même effet sur les autres; et, quoi que vous en puissiez penser, on vous rendra la justice que vous méritez. Je vous avoue que ce me sera une consolation d'y reconnaître l'esprit de notre bienheureux Père, et il ne se peut que ce que vous en aurez écrit ne trouve beaucoup de créance pour le confirmer et même pour le rétablir dans les lieux où l'on en a perdu

(1) *Comment. in Reg. S. P. Bened.*, p. 183.
(2) Lett. 158.

toute idée, toute connaissance. Je vous suis tout à fait obligé de la grâce que vous m'avez faite de vous souvenir de moi (1). »

Le même auteur avait publié, bien peu de temps auparavant, un autre ouvrage sur les Anciens Rites des moines (*de Antiquis monachorum ritibus*) (2), où l'on peut dire que la matière est épuisée. Jamais on n'avait encore rencontré à un degré aussi éminent le goût de l'érudition, la patience des recherches savantes, l'ardeur des investigations dans la nuit des âges, à travers les débris des générations monastiques.

Celui-là élèverait un véritable monument à l'honneur de saint Benoît et de l'Ordre cénobitique en Occident, qui composerait, avec un talent digne d'une pareille matière, un livre sous ce titre : *Explication de la Règle de Saint-Benoît, par l'abbé de Rancé, avec les notes de Dom Martene.*

(1) Biblioth. Impériale, Blancs-Manteaux, nº 77, t. II, p. 91, Manuscrits (inédite).

(2) Lyon, Anisson, 2 vol. in-4º reliés en un seul, 1690; en tête on lit : *Desiit prælum primæ editionis die decima decembris.* — Et pour le Commentaire du même auteur : *Editio hujus libri primum fuit peracta die ultima decembris* 1689. Il y a confusion de date dans les biographies.

LIVRE VIII

Depuis la publication de *l'Explication de la Règle de Saint-Benoît* (1689), jusqu'au commencement de la polémique sur les Etudes monastiques (1691).

CHAPITRE PREMIER

Dom Muce; ses crimes, sa conversion, sa pénitence et sa mort (1689).

Le 13 mai de cette année, quelques semaines après la publication de l'*Explication de la Règle de Saint-Benoît*, mourut à la Trappe Dom Muce-Faure : figure étrange, homme vraiment extraordinaire; mais, cependant, homme de son siècle, où il y avait de grands égarements, suivis de grands repentirs et de grands retours; homme tombant de chute en chute jusqu'à ces dernières profondeurs du crime qui confinent à l'enfer, puis se relevant et montant jusqu'à ces hauteurs de la vertu qui touchent au Ciel.

« Après une jeunesse toute pleine de déréglements, de libertinages et de débauches, dit l'abbé de Rancé (1), il s'engagea dans la profession des armes; il entra dans un régiment de grenadiers, que tout le monde sait être les plus déterminés entre ceux qui font le métier de la guerre. Il eut toutes les méchantes qualités d'un homme de cette profession : il était blasphémateur, violent, emporté, cruel, impitoyable, et, quand il avait une fois formé un dessein, sa passion toute seule était son guide, nulle considération, ni de Dieu ni des hommes, n'était capable de l'arrêter.

« Il reçut plusieurs fois des blessures qui devaient lui donner la mort,

(1) *Instruction sur la mort de Dom Muce*, in-12. — Cette instruction se trouve dans les *Relat. de la mort de quelques relig. de la Trappe*, in-18, Paris, Michallet, 1702; — et à la suite de *La Carte de visite des Clairets*, Paris, Muguet, 1690.

des coups d'épée qui lui entaillaient la tête, des mousquetades au travers du corps. Dieu le couvrait de sa protection, et conservait, pour ainsi dire, cet objet de sa haine et de son indignation pour en faire un jour l'objet de sa charité et de sa miséricorde.

« Enfin, lassé de commettre des crimes, lassé de tuer des hommes, et d'être toujours prêt d'être tué lui-même, une lueur de la grâce divine traversant son âme, il se vit et il eut honte de lui-même. Alors, il résolut de quitter l'état militaire; mais il s'imagina qu'il n'y avait qu'à changer d'habit pour changer de vie. Il se fit donc religieux dans un monastère d'anciens Bénédictins; et ses mains étant encore toutes fumantes du sang qu'il venait de répandre, pour combler la mesure de ses iniquités, il reçut le sacerdoce, et, par une effroyable profanation, il osa toucher de ses doigts sacriléges le Saint des Saints.

« Cette dernière témérité eut toutes les suites les plus malheureuses qu'elle pouvait avoir : ses dérèglements ne firent qu'augmenter; il n'y eut point d'excès dans lesquels il ne tombât, tellement que, perdant toute espérance de sortir jamais de cet abîme où il s'était précipité, il succomba au désespoir qui le pressait. Il quitta son pays, incertain où son sort le conduirait, *incertus quo fata ferant.* »

Il eut l'idée d'aller en Angleterre ou en Allemagne, et même jusqu'en Hongrie. Tout était bon à cet homme désespéré, pourvu qu'il éteignît cette étincelle de foi qui lui restait encore par une apostasie et une désertion publique. La fureur dont il se sentait agité était telle, qu'il regardait comme un bonheur ou comme une véritable fortune de se couvrir la tête d'un turban, d'entrer dans l'armée turque ou de se faire chef de caravane.

Il a avoué, toutefois, que le motif principal qui l'avait porté à cette retraite subite, avait été la crainte de tomber entre les mains de la justice et de finir sa vie par une mort infâme, comme celle de la roue ou du feu, qui aurait déshonoré sa famille.

Ce malheureux était errant çà et là par le monde, et fuyant pour ainsi dire *de devant la face de Dieu*, comme un autre Caïn; mais Dieu, qui ne le perdait point de vue, l'arrêta tout d'un coup sur le bord du précipice. Passant par une ville du royaume qui se trouvait sur son chemin, il rencontra un ecclésiastique qui lui parla, par hasard, de la Trappe. Le récit qu'il fit de la vie qu'on y menait, le pénétra, et, comme un aiguillon de feu, perça jusqu'au fond de son cœur. Il dit en lui-même : « Voilà le lieu que Dieu m'a destiné! voilà le lieu où il m'appelle et où il veut que je fasse pénitence! »

Il quitta à l'instant ses projets énormes d'Allemagne, d'Angleterre, de Turquie, et ne pensa plus qu'à se cacher au fond d'un désert. Il partit dès

le lendemain, au point du jour. Dieu, qui le favorisait dans son voyage, lui donna, selon le prophète, « *la légèreté des cerfs;* » il marchait comme s'il eût eu des ailes : de sorte que ni les mauvais chemins, ni les injures du temps, à la sortie de l'hiver, ne l'empêchèrent point de faire à pied près de deux cents lieues en très peu de temps. Il en fit quatorze la dernière journée, ayant incessamment la pluie sur le corps.

Sitôt qu'il fut arrivé, on le mena à l'église au banc des hôtes, et on alla avertir le Père abbé qu'un religieux Bénédictin se présentait pour être reçu dans le monastère. La surprise du Père abbé fut extrême, lorsque, ayant jeté les yeux sur lui en passant, il ne vit dans tout son extérieur aucune marque qui indiquât sa profession : ces yeux hagards, ce sourcil fier, cette contenance rude et farouche trahissait l'ancien grenadier et nullement le moine. Le Père abbé, s'imaginant qu'on s'était trompé, passait sans s'arrêter; mais lui, se jetant à ses pieds, déclara qu'il était un misérable pécheur qui venait dans cette maison pour satisfaire à la justice de Dieu qu'il avait offensée par une infinité de crimes, et il accompagna tout ce qu'il dit de circonstances qui marquaient que son cœur était sur ses lèvres.

Le Père abbé, après un ou deux entretiens, comprit toute la grandeur et toute la difficulté de sa tâche : c'était comme une bête sauvage, féroce, dont il fallait faire un homme; puis de cet homme un chrétien, et de ce chrétien un moine. L'action de la grâce fut si rapide et si puissante, le postulant la seconda si bien, qu'après trois semaines on crut pouvoir lui donner l'habit de religion. Les paroles de vie que l'abbé de Rancé lui adressa dans cette cérémonie le pénétrèrent jusqu'à la moëlle des os, son cœur en fut comme brisé. Il baissa cette tête indomptable pour recevoir le joug qu'on lui imposait : il dépouilla cette férocité de tigre et de lion qui lui était si naturelle, et se revêtit de la simplicité de l'agneau et de la colombe (1).

Le voilà qui se soumet à tout ce que la discipline du cloître a de plus rude et de plus rebutant : il balaye, il nettoie les lieux les plus sales, il sert avec bonheur ses frères, il se fait leur domestique et leur valet. Il répétait souvent : « Oh! qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères d'habiter ensemble! » Un jour étant à l'infirmerie, comme le maître des novices en sortait et que l'infirmier y rentrait, il dit au premier qui le quittait : « Jésus-Christ, mon Père, m'a visité en votre personne : le voilà qui rentre en celle de mon frère; et, lorsque je serai seul, il demeurera avec moi et dans moi! »

(1) *Relat.*, p. 16 (Muguet).

L'abbé de Rancé, après avoir répété ces paroles, s'écriait en présence de sa communauté : « Quel changement dans cet homme plus dur qu'un rocher! quelle résurrection! quelle création! Dieu lui donne un cœur qu'il n'avait point, et lui ôte pour ainsi dire ce caillou qui était en sa place. Il n'appartient qu'à Dieu de faire de ces merveilles. Qui serait l'aveugle, qui serait l'incrédule qui pourrait ne pas apercevoir le doigt de Dieu dans ce prodige (1)! »

Il n'avait jamais voulu, étant dans le monde, reconnaître aucune espèce de supériorité; eh bien, l'autorité qu'il avait en horreur, se transfigure à ses yeux, elle se divinise : celui qui lui commande n'est plus un homme, c'est Dieu lui-même. Voici ce qu'a dit à ce sujet l'abbé de Rancé : « Pour le respect qu'il avait pour moi (ne vous étonnez pas, si je parle de la sorte; il ne faut pas qu'une mauvaise honte me fasse cacher les merveilles de Dieu), on ne peut mieux connaître jusqu'où il allait, qu'en rapportant ces paroles qu'on lui a entendu dire bien des fois : « Je m'estime indigne de paraître devant lui, et beaucoup moins de lui parler; et c'est ce qui fait que, quand je le rencontre, je me détourne devant lui par respect, comme je le ferais devant le saint Sacrement (2). » Cette expression paraîtra extraordinaire : elle l'est en effet; mais ce sont les propres termes dont il s'est servi pour donner une idée véritable du respect si profond qu'il avait pour son supérieur, conformément à l'esprit de saint Benoît, qui veut qu'on le considère comme Jésus-Christ même. »

Cet homme qui s'était fait si longtemps une idole de son corps, qui l'avait pressuré, pour ainsi dire, afin d'en extraire jusqu'à la dernière goutte des voluptés; cet homme est possédé d'une autre passion, de la passion sublime des souffrances. Le rhume dont il était attaqué avant d'arriver à la Trappe dégénéra en une fluxion sur la poitrine; et quoiqu'elle ne lui donnât aucun repos ni les jours ni les nuits, il n'endurait jamais assez à son gré, et la main de Dieu lui paraissait toujours trop légère..... Il se plaignait souvent d'une manière tendre, amoureuse, et accompagnée de ses larmes, de n'avoir rien à souffrir dans le nouvel état qu'il avait embrassé; et il demandait à Dieu de lui envoyer des croix.

Sa poitrine était déchirée par les efforts et la continuité de la toux : ces mouvements et ces secousses extraordinaires se succédaient sans relâche. Son palais s'écorcha; il cracha et vomit le sang tout pur; il lui survint un abcès à la poitrine, qu'il fallut lui ouvrir. A cela se joignit un

(1) P. 49.
(2) *Relat.* (Muguet), p. 19. — *Relat.* (Michallet), p. 18.

rhumatisme si aigu, si violent, qu'il lui semblait qu'on lui perçait les côtes avec des pointes d'épées. Il se forma un second abcès à l'un de ses pieds, un troisième au-dessus des reins. Une fièvre ardente lui dessécha la gorge, au point qu'il ne pouvait presque avaler une goutte d'eau. Mais cet amas, cette complication de douleurs ne donna pas la moindre atteinte à la résignation parfaite qu'il avait à toutes les volontés de Dieu. C'était vraiment un autre Job, et, pour que la ressemblance fût entière, il disait aux infirmiers : « qu'au lieu de prendre tant de soins de lui, ils auraient dû plutôt *le jeter sur le fumier comme un chien* (1). »

Voilà de ces terribles représailles que la grâce se plaît à prendre quelquefois sur la nature. Je ne pense pas que quelqu'un songe à sourire de cet homme, de ce lion terrassé, au regard languissant, et qui ne sait qu'inventer pour ravaler en lui l'homicide, le violent et le superbe.

On le trouvait souvent, dans la chapelle de Sainte-Marie d'Égypte, prosterné, la face contre terre et tout baigné dans l'eau de ses pleurs. « Enseignez-moi, disait-il au maître des novices, ce qu'il faut que je fasse pour contenter la passion que j'ai de m'anéantir devant la majesté de Dieu. C'est pour cela que je me mets tantôt à genoux, tantôt je me prosterne, comme si je voulais, par tous ces mouvements, que la terre s'entrouvrît et me cachât dans son centre (2). »

« Au commencement de mai, dit l'abbé de Rancé, on vit que tout se disposait à une mort prochaine, et il n'y avait plus lieu de douter que la nature ne fût entièrement épuisée. On lui donna Notre-Seigneur pour la dernière fois; enfin, le jour bienheureux arriva, et, comme Dieu lui fit connaître qu'il avait exaucé ses prières, et qu'il n'y avait plus de temps, il fit signe au Frère qui le veillait de m'avertir de l'extrémité où il se trouvait, ne voulant pas se servir pour cela de la parole, par le respect qu'il avait pour le silence. Il était environ deux heures après minuit.

« Je le vins trouver dans le moment : aussitôt qu'il me vit, il me pria de le faire mettre sur la cendre et sur la paille Je lui dis : « Réjouissez-vous, mon Frère, voici ce temps si désiré : Dieu vous accorde ce que vous lui avez demandé par tant de vœux; dites-moi, avec quelles dispositions allez-vous au-devant de ce grand Dieu ? » Il me répondit en ces propres termes : « Je m'en vais à lui, mon Père, plein de joie et de confiance. Si vous m'aviez rejeté comme je le méritais, je serais présentement entre les mains des démons ; et je me vois entre les mains des anges. Vous êtes mon sauveur après Jésus-Christ. » Élevant la voix et tournant ses yeux

(1) *Relat.* (Michallet), p. 24.
(2) *Relat.* (Muguet), p. 29 et 30.

sur l'image du crucifix, il dit ces paroles : « *Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur.* » S'adressant à Jésus-Christ sur la croix, il le nomma Dieu de bonté, Dieu de bénédiction. Il lui parla de la grandeur de sa reconnaissance, mais d'une voix que son oppression rendait tremblante et entrecoupée (1).

« On le mit à terre sur la cendre et la paille; il s'y vit plus content qu'un roi sur son trône; il étendit ses bras l'un sur l'autre, et prit la posture d'un homme qui attend le coup de la mort. On lui dit les prières de l'agonie; il les entendit avec toute l'attention et le sentiment possible, et répondit à tout. Comme je vis que les choses n'étaient pas si avancées qu'on les avait crues, je le fis remettre sur sa chaise qui était de paille; je le quittai, et, l'étant revenu voir après Prime, il me dit qu'il était dans le même état de paix et de souffrance; mais tellement dans la main de Dieu, qu'il serait ravi de souffrir des millions d'années, si c'était sa volonté. Il me demanda une grâce : c'était de lui ôter un coussin de paille d'avoine qu'on avait mis sur son siége, dans la crainte qu'il ne pût rester assis, parce que sa maigreur était si grande, que ses os perçaient et déchiraient sa chair (2).

« Entre midi et une heure, se trouvant dans la dernière défaillance, il témoigna à l'infirmier qu'il serait bien aise qu'on m'en donnât avis : je le vins trouver dans le même instant, et, lui ayant dit : « C'est donc cette fois-ci, mon frère, que Jésus-Christ vient à vous, et qu'il a pitié de vous? » il me tendit les bras, et me répondit : « C'est de tout mon cœur et de toute mon âme que je le reçois; ses miséricordes sont infinies; qu'il est bon! Quelle merveille, mon Père! mon corps est accablé de douleurs; je n'en ai jamais ressenti de pareilles, et, cependant, je suis comblé de consolations. » Sa joie paraissait dans ses paroles, dans l'air de son visage, dans ses regards, et, ce que l'on aura peine à croire, on voyait rire aux approches de la mort et dans les horreurs de l'agonie celui qui, depuis le moment de sa conversion, n'avait point cessé de répandre des larmes. Cet épanchement, cette effusion, lui dura l'espace de deux *Miserere* (3).

« Comme on avait déjà dit les prières des agonisants, je fis réciter quelques Psaumes, et, lui ayant demandé s'il souffrait beaucoup, il répondit : « Non, pas tant que je mérite, mon Père; » puis il frappa rude-

(1) *Relat.* (Michallet), p. 50.
(2) Id., (Muguet), p. 50.
(3) Id., (Id.), p. 57.

ment sa poitrine, et dit d'un ton élevé : « Souffre, souffre, méchant corps! il est bien juste que tu souffres, puisque tu as offensé ton Dieu! »

« Quelque temps après, il entra dans des convulsions violentes : elles lui durèrent l'espace d'une demi-heure, soit que la nature qui ne veut point mourir, étant encore vive, se défendît contre cet instant qui devait la tuer, soit que le démon fît les derniers efforts pour jeter dans le trouble cette âme dont il avait été si longtemps le maître, et qui allait lui être ravie pour jamais. Enfin, tous ces mouvements et ces agitations le quittèrent, Dieu lui rendit une tranquillité parfaite, et il cessa de respirer et de vivre (1). L'enfer était vaincu, il y avait une grande joie dans le Ciel. »

Il y a là tout un long drame de souffrance et d'expiation chrétienne. Pour trouver quelque chose d'aussi poignant, d'aussi saignant, pour ainsi dire, il faut remonter jusqu'à l'Orient, jusqu'à sainte Marie d'Égypte, saint Antoine, saint Siméon-Stylite. Ce qui frappe le plus dans ce pénitent de la Trappe, comme dans plusieurs autres de la même maison, c'est la rapidité d'opération de la grâce, c'est la transformation de l'individu, c'est le mépris du corps, c'est le saint amour des douleurs, avec une aspiration ardente vers les joies et le bonheur de l'éternité; c'est un état d'hostie et de victime finissant par une mort de saint, après une vie de pécheur indigne, et, disons le mot dans le cas présent, une vie de scélérat.

L'abbé de Rancé était heureux, il venait de gagner une âme à Dieu : cette conquête valait mieux que celle de l'univers. Il se plut à raconter les merveilles de cette conversion extraordinaire en plein Chapitre, en présence de ses frères. On en écrivit tous les détails, pour en conserver la mémoire et en perpétuer l'édification dans le monastère. Le bruit s'en étant répandu dans le monde, des personnes aussi pieuses que distinguées,en sollicitèrent vivement des copies manuscrites pour leur usage particulier. On en envoya quelques-unes qui, par la négligence ou l'indiscrétion de ceux qui les reçurent, tombèrent dans le domaine public, et furent bientôt imprimées. L'effet produit par ce simple récit fut tel qu'on devait l'attendre. Voici ce que l'abbé de Rancé en écrit à l'abbé Nicaise : « La relation de la vie de Dom Muce a été lue de beaucoup de gens dans le sentiment que vous en avez eu; il y en a même qui en ont des impressions très fortes et très vives..... Elle a l'approbation de tout ce qu'il y a de gens de bien dans le royaume qui ont une véritable piété (2). »

(1) *Relat.* (Michallet), p. 55 et 56.
(2) Collect. Nic., t. V, lett. 53 et 60.

Il dit encore ailleurs : « Elle a touché une multitude de personnes de toute condition, de tout âge, de tout sexe, des magistrats, des gens de guerre, des prêtres, des religieux, des femmes, des filles qui demeuraient comme immobiles dans leur paresse et dans leurs iniquités, parce qu'elles étaient persuadées que le Ciel était de bronze pour elles, et que les portes leur en étaient fermées pour jamais. S'étant éveillées par l'exemple et la conversion de ce pécheur, et ayant eu recours à leurs larmes, elles se sont jetées avec confiance dans le sein de Dieu, ont fait violence à sa justice, et ont trouvé dans sa miséricorde la consolation et la guérison de leurs maux (1). »

La voix des larmes de Dom Muce pénétra du désert de la Trappe jusqu'à Versailles. Une personne de la cour mandait à l'abbé de Rancé : « Tout le monde a lu avec larmes et édification ce que vous avez écrit de la mort de Dom Muce ; le roi en a répandu lui-même. M[me] de Maintenon et plusieurs autres dames en pleurèrent de telle manière, que l'on vint à elles pour voir ce que c'était, et ceux qui y vinrent en firent autant..... » — « Les plus insensibles et les plus durs, disait un autre, en ont été attendris et touchés : l'un d'eux, qui n'avait jamais pleuré, m'a avoué qu'il n'avait pu s'en empêcher en lisant votre récit, et l'a témoigné à tout le monde (2)..... »

Si cette relation n'avait pas eu des censeurs, des contradicteurs, il lui eût manqué le premier cachet des œuvres de Dieu. On reprocha d'abord à l'abbé de Rancé d'avoir, par cette publication, cherché à faire parler de lui et de sa maison dans le monde. On blâmait ensuite la révélation qu'il avait faite des crimes de Dom Muce avant sa conversion ; mais il avait pour lui l'exemple et les précédents de tous les historiens ecclésiastiques, même les plus scrupuleux, qui ont écrit les vies des plus fameux pénitents du christianisme : on ne pouvait le condamner sans les condamner eux-mêmes.

Ces premières critiques, qui devaient être suivies d'autres beaucoup plus vives, surprirent l'abbé de Rancé. « La relation, disait-il, se soutient par elle-même ; et après le jugement que le roi en a porté, comme tout le monde le sait, je ne comprends pas qu'on puisse avoir la hardiesse de l'attaquer (3). » Ce n'est pas qu'on ne pût être d'une opinion contraire à celle de Louis XIV, et avoir raison ; mais le respect que l'on avait pour son autorité et ses lumières était si grand, qu'il semblait que l'on ne pou-

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 327.
(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 2.
(3) Collect. Nicaise, t. V, lett. 60.

vait penser en bien des choses autrement que lui sans se tromper : le roi avait pleuré d'attendrissement, tout était dit; quelle apologie au monde pouvait valoir de pareilles larmes!

CHAPITRE II

Reliques de saint Benoît données à la Trappe; Malebranche consulte l'abbé de Rancé au sujet de la baguette divinatoire; Mabillon et quelques points de la Règle de Saint-Benoît (1689).

Quiconque connaissait la Trappe pour ce qu'elle était véritablement, ne pouvait, s'il avait la foi, que désirer d'avoir part aux prières et aux bonnes œuvres de cette sainte communauté. Ce fut pour se procurer ce bonheur que les Bénédictins de Perrecy, au diocèse d'Autun, songèrent à offrir à l'abbé de Rancé un présent digne de lui. Ils avaient autrefois reçu de leurs frères de Fleury-sur-Loire des reliques de saint Benoît, conservées depuis plus de mille ans avec toutes sortes de preuves d'authenticité. M. l'abbé Berrier, abbé commendataire de Perrecy, vint lui-même à la Trappe, le 16 juin de cette année, remettre entre les mains de son digne abbé une portion assez considérable de ces pieux ossements. On alla au-devant en procession, jusqu'à la porte, d'où on les transféra en grande pompe sur le maître-autel de l'église. Après la messe, le Père abbé, pour contenter la dévotion de ses religieux, les leur donna à baiser. Il les fit enfermer ensuite dans un beau reliquaire qu'on exposait dans les principales solennités (1).

L'abbé Berrier revint à la Trappe plusieurs fois encore : les touchants exemples d'édification dont il y fut témoin, les sages conseils de l'abbé de Rancé le décidèrent enfin à introduire la réforme dans son monastère, en commençant par lui-même. Il emmena, pour l'aider, huit religieux trappistes (2). On en parla beaucoup : l'abbé de Thésut écrivait au comte de Bussy-Rabutin : « L'abbé Berrier quitte ses bénéfices pour faire du prieuré de Perrecy une maison comme celle de la Trappe. » Le comte répondait simplement : « Je ne pensais pas que la Trappe pût avoir des imitateurs (3). »

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XIe, p. 3.
(2) Portef. du R. P. Léon de Sainte-Catherine (Biblioth. Imp.).
(3) *Nouv. Lett. de M. de Bussy-Rab.*, t. VII, p. 92.

Aussi cet abbé rencontra-t-il les plus grands obstacles, surtout de la part de quelques-uns des religieux; et sans l'intervention de Bossuet, il aurait échoué. « M. l'abbé Berrier, dit Le Dieu, est venu coucher à Germigny vendredi soir. Il a chez lui deux religieux qui, depuis plus d'un an, lui suscitent une persécution au dedans et au dehors, l'accusant envers son évêque, et, partout ailleurs, de choses affreuses, pour le perdre de réputation dans le monde, et faire entièrement tomber sa réforme. Dès l'année passée, cet abbé est venu implorer la protection de M. de Meaux dans cette affaire. M. l'évêque d'Autun s'était laissé prévenir, et était prêt d'éclater; mais M. de Meaux a tout arrêté, ayant lui-même parlé au roi, et du mérite de M. l'abbé Berrier, de sa vertu, de sa bonne intention, de son zèle et de la sainteté de sa réforme (1)......

« C'est ainsi que M. de Meaux donne sa protection à toutes les bonnes œuvres, et qu'après avoir soutenu la Trappe par son exemple, y allant souvent lui-même passer plusieurs jours, il embrasse encore la défense de Perrecy (2). »

Nous avons déjà vu et nous verrons encore dans toute la suite de cette histoire que, dans presque toutes les grandes questions, dans presque toutes les grandes difficultés, on s'adressait à l'abbé de Rancé, comme à l'une des principales lumières de l'Église de France. On eut recours à lui, cette année, dans une circonstance extraordinaire. Il y a en nous un instinct invincible qui nous porte vers le surnaturel et le merveilleux : le démon s'en sert quelquefois pour tromper ceux qui ne sont pas assez en garde contre ses perfides séductions. Il n'est aucune époque où il n'invente et ne jette au monde quelque amorce nouvelle. Les superstitions astrologiques du commencement du siècle ne faisaient plus ou presque plus de dupes; il revint à un de ses plus vieux piéges, à la rabdomancie.

Le bruit se répandit qu'un paysan de Saint-Véran, en Dauphiné, appelé Jacques Aymar, se vantait, au moyen d'une baguette fourchue, coupée en tout temps et de toute espèce de bois, de trouver des sources, des fontaines, des bornes, de l'or et de l'argent cachés, et même de découvrir les malfaiteurs. Comme toujours, on citait une foule de prodiges et de merveilles. Le Père Le Brun, de l'Oratoire, qui, depuis bien des années, se livrait à l'étude critique des pratiques superstitieuses, fut quelque peu

(1) « Cet abbé vit ici d'une grande régularité, dit Le Dieu, étant presque toujours dans sa chambre en prières : et, aujourd'hui samedi, s'étant contenté de venir dîner à table, et s'étant trouvé le soir à la salle à manger, pendant le souper, sans se mettre à table, ni prendre aucune nourriture. »

(2) *Mémoires et Journal de Le Dieu* (Didier, 1856), t. II, p. 311, 312, 313.

déconcerté en présence de ces faits insolites qu'il ne pouvait pas nier, mais qui lui paraissaient inexplicables par la seule raison.

Il écrivit au Père Malebranche pour avoir son sentiment. Qui était plus capable que l'auteur de la *Recherche de la Vérité* de découvrir les ruses de l'esprit de mensonge? Il y eut un échange de plusieurs lettres entre ces deux savants oratoriens; mais, comme il restait toujours des difficultés et des doutes, le Père Malebranche crut devoir demander quelques éclaircissements à l'abbé de Rancé, qui lui répondit le 29 août. Nous reproduisons presque toute sa lettre, parce qu'elle nous a semblé renfermer les vrais principes qui doivent servir de règle de conduite en ces circonstances (1) :

« Il y a longtemps, lui dit-il, que je vous fais attendre une méchante réponse à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire. Je l'ai lue et relue, et je l'ai fait lire à des gens plus habiles que moi.

« Je crois qu'il se peut faire, par une vertu naturelle, que la baguette se remue sur l'eau, sur les métaux, qu'elle les découvre et qu'elle les fasse connaître. Cela ne paraît pas être au-dessus des forces de la nature, et ne serait pas plus extraordinaire que le mouvement de l'aiguille qui a été touchée d'une pierre d'aimant. Mais que la baguette se remue, qu'elle désigne un voleur entre ceux qui ne le sont pas, qu'elle marque une borne qui a été changée, qu'elle ne la marque point lorsqu'on n'a plus l'intention de la trouver, c'est ce qui est impossible à la nature; car ce voleur n'acquiert par son larcin aucune qualité physique, non plus que cette pierre qui a été ôtée de sa place. On peut dire la même chose de cette intention qui a été rétractée; la nature ne se peut étendre jusque-là : comme elle n'a ni connaissance, ni liberté, elle agit toujours de la même manière, si ce n'est qu'elle en soit empêchée par des rencontres purement physiques; ce qui ne se trouve point dans les cas que nous venons de marquer.

« Ainsi, il faut que tout le monde demeure d'accord que ces connaissances ne sont point naturelles, et qu'il faut qu'elles viennent ou des anges, ou des démons. Que ce soit du côté des anges, cela n'entrera dans la pensée de personne, et, jusqu'ici, on n'a point vu que Dieu se soit servi de leur ministère pour de telles choses.

« Il n'en est pas de même des démons, de qui la malignité a été de tous temps appliquée à séduire les hommes par des charmes, des prestiges et

(1) Elle ne se trouve que dans le tome III, p. 177, du livre du P. Le Brun de l'Oratoire, intitulé : *Hist. crit. des prat. superst. qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants*, etc., 1732, 3 vol. in-12.

des enchantements continuels; car il se peut dire que le propre du démon est de tromper le monde et de s'en attirer la créance, et particulièrement en apprenant l'art de deviner à certaines personnes qui s'abandonnent à lui.

« C'est une mauvaise raison, pour justifier cette conduite détestable, de dire que ce sont des gens simples qui servent à ces sortes de découvertes; car on sait que ce sont ceux-là auxquels le démon s'adresse plutôt qu'aux autres par deux raisons : l'une, parce qu'on leur impose plus facilement à cause de leur crédulité; l'autre, parce qu'ils sont moins suspects, et qu'ils ont un caractère de bonté qui ne donne aucune défiance.

« Cependant, quoique la baguette puisse s'incliner naturellement sur les eaux, sur les métaux, je suis persuadé, dans le fait présent, que cela arrive par le même esprit et par la même puissance qui l'a fait agir, à l'égard des causes libres et volontaires, et que tous ces mouvements sont l'opération du même principe (1).

« Je n'ai rien, Monsieur, à ajouter à cette lettre, si ce n'est pour vous protester que je prends une grande part à tout ce qui vous regarde, et que je vous souhaite, en quelque lieu que vous soyez, une paix sainte, une tranquillité parfaite. Priez Dieu pour moi, je vous en conjure. »

M. Pirot, docteur de Sorbonne et chancelier de l'Université, était un excellent théologien; l'abbé de Rancé, qui était très lié avec lui, voulut avoir son avis, et il obtint de lui qu'il composât sur la matière un Mémoire qu'il envoya au Père Malebranche, avec sa propre réponse. Toutes ces pièces diverses furent recueillies plus tard, et on les publia pour réfuter ceux qui, comme Pierre Garnier, professeur agrégé au collége de médecine de Lyon, et Pierre Régis, professeur de médecine à l'Université de Montpellier, s'obstinaient à ne voir dans les merveilles de la baguette divinatoire que des phénomènes très curieux sans doute, mais de l'ordre naturel, et qui s'efforçaient de donner une foule d'explications plus ou moins étranges qui n'expliquaient rien (2).

Ce recueil dut paraître au printemps de 1693. Nous lisons dans une lettre de M. Bourdelot à l'abbé Nicaise, en date du 16 mars de cette année : « Je fis obtenir, hier, un privilége pour un recueil de lettres de MM. Malebranche, l'abbé de la Trappe, Pirot, Des Lyons et du Père

(1) « Et pour les curés, ajoutait-il, qui autorisent une telle conduite, on leur rendra justice quand on dira qu'ils sont abusés, soit qu'ils ne se soient pas donné le loisir d'examiner la chose, ou que, l'ayant examinée, ils ne l'aient pas jugée telle qu'elle est en effet. Je vous avoue que plus je l'ai considérée, plus l'opération du démon m'a été sensible, et je ne crois pas qu'on puisse avoir deux avis différents sur un sujet qui de lui-même est si palpable. »

(2) Voir le vol. précité du P. Le Brun, p. 55.

Le Brun, contre la baguette et les systèmes de MM. Garnier et Régis; M. le chancelier l'avait refusé, mais il l'accorda hier (1). »

Malgré les nombreuses et savantes explications de la Règle de Saint-Benoît, il restait toujours un certain nombre d'expressions dont le sens n'était pas bien défini, et qui embarrassaient les commentateurs. C'étaient, entre autres, celles de *missæ sint*, *missæ fiant*, au chapitre dix-septième. « On ne saurait, avait dit l'abbé de Rancé, les entendre de la Messe, ni de la célébration de l'Office, ni des Oraisons qui s'y disent; mais saint Benoît ne veut dire autre chose, sinon que l'Office est fini et qu'on peut se retirer (2). »

Il y avait une autre difficulté plus considérable. On lit dans la Règle de Saint-Benoît « que le lecteur, avant de commencer la lecture au réfectoire, prendra le mixte, *sumet mixtum;* c'est-à-dire du pain et du vin mêlés ensemble, et cela à cause de la communion sainte, *propter communionem sanctam.* » Quelques-uns veulent que le saint l'ait ainsi ordonné, pour montrer que, quoique le lecteur ne mange point avec ses frères, il n'est pas séparé de leur communion. Mais l'abbé de Rancé regardait cette explication comme forcée, parce qu'il n'y avait point d'apparence que le lecteur prît le mixte en présence de la communauté, mais bien avant qu'elle n'entrât au réfectoire. Ensuite, l'action qu'il allait faire, qui est toute sainte en elle-même, et la bénédiction qu'il recevait avant de commencer la lecture, marquaient assez qu'il n'y avait rien qui le retranchât de la communion de ses frères. D'ailleurs, pourquoi ne pas traiter de la même manière le serviteur de cuisine, et témoigner ainsi qu'il était dans la même communion?

Les autres disent que ces paroles se doivent entendre de la communion eucharistique, et que saint Benoît n'a ordonné que le lecteur prît le *mixte* qu'afin qu'il ne fût pas exposé à rejeter ou à cracher pendant sa lecture quelque chose des espèces sacramentelles qu'il venait de recevoir, *propter sputum sacramenti.* L'abbé de Rancé reconnaissait que ce sentiment n'était pas sans raison et sans autorité, et qu'il avait été suivi par quantité d'auteurs. Il n'était pas sans exemple : car on lit que saint Jean-Chrysostôme, après avoir célébré les saints mystères, prenait quelque chose (une pastille) pour éviter un semblable inconvénient (3).

(1) Collect. Nicaise (Biblioth. Impér.), t. II, p. 82.

(2) *Explic. de la Règle de Saint-Benoît*, t. II, c. XVII, p. 37. — Un peu plus loin, p. 151 et 152, il se contente d'exposer les diverses opinions.

(3) *Explic. de la Règle de Saint-Benoît*, t. II, c. XXXVIII, p. 185. — Cela paraît dans une lettre d'Amalaire à Guntard : *Cæteros sacerdotes perspexisti a sputo diutius se abstinere post sacrificium. Spicileg.*, t. VIII, p. 168. — On prenait un petit pain et un peu de vin après la communion, comme il est rapporté dans les Apophthegmes des Pères, au tome I des *Monuments de l'Eglise grecque* de Cotelier, p. 507 et 508.

Lancelot, dans une deuxième édition de sa *Dissertation sur l'hémine de vin et la livre de pain de la Règle de Saint-Benoît* (1688), se rangea du côté de ceux qui interprétaient les mots *messe* et *communion* par la fin de l'Office, et une communauté de charité et de prière.

Mabillon, qui tenait le sceptre de l'érudition, voulut aussi donner son sentiment. Il publia un traité spécial, très court et très savant, dans lequel il prouvait que les mots *messe* et *communion* devaient se prendre dans le sens naturel, c'est-à-dire comme signifiant le saint Sacrifice et la participation à la sainte Eucharistie (1).

Dans l'intervalle, Dom de Vert ayant publié la traduction de la Règle par l'abbé de Rancé, précédée d'un Avertissement, où il semblait se rapprocher de Lancelot, Mabillon ajouta quelques pages à son traité pour le réfuter (2). Quoiqu'il ne fût pas en tout de l'avis de l'abbé de Rancé, il crut devoir lui faire hommage de son livre. Il en reçut cette réponse, datée du 11 septembre :

« Je vous suis tout à fait obligé de l'honneur que vous m'avez fait de vous souvenir de moi, et de m'envoyer votre *Traité de la Messe et de la Communion sainte.* Je l'ai reçu avec toute la considération que l'on doit avoir pour tout ce qui part de votre main. L'ouvrage est très exact et très recherché, et il était bien difficile de dire plus de choses en moins de paroles sur cette matière. J'ai toujours été porté à croire que les mots de *missæ* et *propter communionem sanctam* se devaient prendre dans le sens que vous leur donnez, et je l'ai expliqué de la sorte dans quelques corrections que j'ai envoyées, depuis plus d'un mois, à Paris, pour une deuxième édition de l'*Explication de la Règle de Saint-Benoît.* »

L'abbé de Rancé touche en passant la grande question des études, mais d'une manière très flatteuse pour Mabillon :

« Si tous ceux, dit-il, qui font profession de cette Règle et qui s'adonnent aux sciences, mon Révérend Père, avaient pour cela autant de talent, de grâces et même de mission que vous en pouvez avoir, on aurait sujet de ne pas douter que Dieu les y eût destinés par une Providence particulière, contre la disposition primitive..... »

Il finit sa lettre par cette polie et gracieuse invitation :

« Je souhaiterais, plus que je ne puis vous dire, que la Trappe se rencontrât quelque jour sur votre chemin, non seulement pour l'avantage et

(1) Traité où l'on réfute la nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de *messe* et de *communion* dans la Règle de Saint-Benoît. Paris, 1689, in-12.

(2) Addition de 12 pages au précédent, sur l'Avertissement de M. de Vert, trésorier de Cluny, sur la version nouvelle. — La version parut au mois de juillet 1689. Voir *Œuvres posthumes de Mabillon*, par D. V. Thuillier, t. II, p. 272.

l'utilité qui me reviendraient de l'entretien d'une personne de votre vertu et de votre érudition, mais encore par la joie que j'aurais de pouvoir vous assurer de bouche, beaucoup mieux que je ne puis le faire par une simple lettre, de tous mes sentiments pour vous (1). »

Ce qui prouve combien l'abbé de Rancé était franc dans cette lettre, c'est ce qu'il mandait à l'abbé Nicaise deux jours après :

« Jusqu'ici, disait-il, le Père Mabillon a paru fort sincère dans tout ce qu'il a écrit. J'ai lu son traité ; je suis persuadé qu'il a raison. »

Ces deux grandes âmes semblaient être faites l'une pour l'autre : en toute occasion, elles se plaisaient à se donner réciproquement des marques de respect, de haute estime et de bienveillance ; et même lorsqu'elles seront forcées de se séparer et de lutter ensemble, ce sera avec calme, sans aigreur et sans rancune.

CHAPITRE III

Apparition de la sainte Vierge à une petite bergère d'Alan ; fondation d'une église et d'un pèlerinage fameux ; intervention providentielle de la Trappe dans cette œuvre (1689).

Nous allons parler d'une petite bergère, d'une apparition miraculeuse de la sainte Vierge, de plusieurs faits extraordinaires qui en furent les conséquences ; enfin, d'une œuvre à laquelle l'abbé de Rancé eut une grande part. On nous dira : Quoi ! encore une bergère inspirée ? — Oui, et ce ne sera probablement pas la dernière. Le monde, il nous semble, n'a pas eu jusqu'alors à s'en repentir. Qu'on nous dise ce que serait devenu notre pays sans deux bergères, dont l'une, appelée Geneviève, arrêta Attila, et l'autre, appelée Jeanne d'Arc, repoussa les Anglais. Celle dont nous parlons n'a pas été l'instrument d'aussi grandes merveilles ; mais elle fut la cause d'un mouvement religieux qui remua des provinces entières, d'un renouvellement de dévotion à la sainte Vierge qui contribua à la guérison d'une foule de malades, qui adoucit bien des chagrins, consola bien des douleurs, sécha bien des larmes et prépara la conversion de beaucoup de pécheurs.

L'abbé de Rancé n'était pas de ces prétendus esprits forts qui, au récit

(1) Cette lettre ne se retrouve que dans le journal *L'Ami de la Religion*, numéro du 22 mars 1846.

d'un fait surnaturel, se récrient aussitôt et se retranchent dans un superbe dédain. Encore moins était-il de ces esprits faibles qui accueillent avec une aveugle crédulité toutes les histoires merveilleuses que l'on veut bien leur débiter; il marchait avec précaution entre ces deux écueils, pour ne pas s'exposer imprudemment à rejeter les œuvres de Dieu, ni à admettre, sans examen et sans preuve, ce qui n'en a que l'apparence (1).

Une pauvre petite fille de douze ans, nommée Madeleine Serre, qui gagnait son pain à garder un troupeau, le menant un jour paître au lieu appelé Lareu, paroisse d'Alan, diocèse de Comminges, accompagnée d'autres petites bergères, s'écarta un peu d'elles, et tomba dans un fossé rempli de ronces, en s'écriant : « *Ah! Jésus!...* » Au moment même, elle vit une très belle dame, vêtue de blanc, brillante de lumière, qui vint la rassurer, lui promettant qu'elle n'aurait point de mal; et, l'ayant elle-même tirée du fossé, elle lui déclara qu'elle était la Mère de celui dont elle venait d'invoquer le saint Nom. Elle lui demanda ensuite si elle priait Dieu : sur quoi, la pauvre petite ayant répondu fort naïvement que non, parce qu'elle avait perdu son chapelet, la sainte Vierge lui recommanda de s'en faire donner un autre, de prier Dieu, et d'avertir ses compagnes d'en faire autant. Enfin, elle lui ordonna d'aller dire aux prêtres de la paroisse de jeter les fondements d'une chapelle au lieu où elle était tombée, et ajouta qu'il viendrait un jour un étranger, en cet endroit, qui achèverait la construction; et que les malades qui boiraient de l'eau de la fontaine voisine, ou qui s'y laveraient, seraient guéris ou au moins soulagés (2).

Des bergers et des bergères aperçurent de loin cette dame s'entretenant avec l'enfant, mais sans entendre ce qui se disait : l'un d'eux en fut effrayé; un autre, plus rassuré, se mit, au contraire, à courir vers elle, attiré par l'admirable clarté qui l'environnait; mais, à mesure qu'il s'approchait, cette clarté disparaissait. Ceci se passa au mois de mai 1682.

Le même jour, la petite Madeleine fut favorisée d'une seconde et d'une troisième vision, toutes semblables à la première, et accompagnées des mêmes recommandations. Le fait ne fut pas plus tôt divulgué, qu'on s'empressa de nettoyer la fontaine : et les guérisons ou le soulagement de ceux qui vinrent y boire ou s'y laver furent constatés par des certificats remis entre les mains des prêtres de la paroisse.

(1) Tout ce que nous racontons est extrait du *Manuscrit de Septfons*, cah. XI[e], p. 17 et 40; — et de D. Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. IV, c. I, p. 257.

(2) A la lecture de ce récit, on ne saurait se défendre d'un rapprochement assez frappant avec ce qui s'est passé à la Salette, et qui a eu tant de retentissement de nos jours.

Il n'était guère possible qu'un évènement si extraordinaire, qui se passait dans un diocèse aussi petit que celui de Comminges, ne vînt bientôt aux oreilles du prélat qui le gouvernait; il députa un de ses grands-vicaires sur les lieux pour faire une information. Il entendit les dépositions de la petite Madeleine et des bergers et bergères, témoins de ce prodige, prit connaissance des certificats des malades guéris à la fontaine, et fit son rapport à l'évêque. Mais celui-ci, voulant, dans une affaire aussi sérieuse, procéder avec cette maturité, cette sage lenteur qui est un des caractères de l'Église dans les informations de ce genre, se contenta d'accorder pour le moment la permission de planter une croix sur la place de la première apparition.

Deux années se passèrent ainsi, et la petite Madeleine crut alors qu'il était temps d'entreprendre la construction de la chapelle; et, quand on lui demandait comment on pourrait fournir à la dépense, elle répondait sans s'intimider : « qu'on n'avait toujours qu'à commencer, qu'il viendrait un étranger achever l'ouvrage, comme la sainte Vierge l'en avait assurée. »

En effet, au mois de mars de l'année 1688, un inconnu, natif de Coire, capitale des Grisons, nommé Pierre Catiéni, âgé de vingt-six ans, vint à Comminges, et demanda à M. de La Fage, grand-vicaire, l'autorisation de bâtir une chapelle au lieu en question, en l'honneur de la sainte Vierge. Celui-ci ne manqua pas de s'enquérir d'où il était, et à quel propos il lui faisait une pareille demande. « Je me sens porté depuis longtemps à ce dessein, répondit-il fort simplement; j'étais novice à la Trappe, j'en suis sorti pour l'exécuter, et je me crois obligé de m'y employer. » Le grand-vicaire lui demanda s'il avait communiqué son dessein à M. l'abbé de Rancé : « C'est par son approbation, dit-il, que je suis venu dans ce pays pour cette entreprise. — N'ayant point de lettre de sa part pour Mgr l'évêque, reprit le grand-vicaire, vous n'avez qu'à vous en retourner, sans parler davantage de votre projet. »

Au sortir d'un entretien si peu rassurant, le modeste solliciteur ne perdit cependant pas courage; sa confiance dans la vérité de sa mission demeura invariable, et, en attendant quelque ouverture de la Providence, il se retira dans une maison proche du lieu de l'apparition, où il menait une vie très exemplaire. La noblesse du voisinage en fut si édifiée, qu'elle ne crut pouvoir se dispenser d'informer l'évêque diocésain de l'édification que donnait cet étranger à tout le pays, le suppliant de daigner permettre qu'il vînt se jeter à ses pieds, recevoir sa bénédiction, et l'entretenir du sujet qui l'avait amené dans ces quartiers.

Le prélat se rendit à ces instances, et accorda une longue audience au sieur Catiéni pour s'expliquer à son aise avec lui; néanmoins, tout en

admirant beaucoup sa simplicité, il ne voulut rien conclure sans avoir préalablement écrit à M. de la Trappe, pour apprendre de lui la vérité des faits, et *recevoir ses avis sur ce qu'il avait à faire.* Voici sa réponse, en date du 9 août 1688, dictée par l'esprit de sagesse et de prudence dont il était rempli :

« Monseigneur, je m'estime heureux de ce que non seulement je ne suis point effacé de votre mémoire, mais aussi de ce que vous vous souvenez de la bonté dont vous m'avez honoré il y a si longtemps; c'est une grâce que je ne ne saurais assez reconnaître.

« Le Frère Dosithée (c'était le nom de religion du sieur Catiéni), puisque vous m'ordonnez de vous en dire des nouvelles, est un bon garçon, qui a beaucoup de piété. Il a été ici, près d'un an, dans l'habit de la religion; il me parla, quelques mois après y être venu, du dessein qu'il avait pour l'établissement d'une chapelle dans votre diocèse, sous l'invocation de la sainte Vierge. Je regardai d'abord sa pensée comme une imagination frivole; mais il m'en parla tant de fois, il m'en parut si prévenu, il me fit voir tant de facilité dans l'exécution, et m'assura d'une manière si positive que tous les habitants voisins étaient disposés à y contribuer, que je crus qu'il fallait le laisser faire, et que souvent Dieu a pris plaisir à faire de grandes œuvres par de petits commencements, et qu'il pouvait bien lui avoir inspiré de s'appliquer à cela.

« C'est à vous, Monseigneur, qui voyez les choses de près, qui connaissez parfaitement l'état du pays, qui avez la lumière plus que personne, à juger de ce projet, et à voir ce qui se peut et ce qui ne se peut pas. Si les gens s'y portaient avec ardeur, et que leur dévotion parût s'échauffer, il y aurait raison de les seconder et de leur donner la consolation qu'ils vous demandent : supposé que la révélation soit réelle, et que la relation de la paysanne soit véritable et sincère. Je pense que c'est sur cela, Monseigneur, qu'il faut se déterminer et prendre ses résolutions.

« Pour ce qui est du lieu, il semble que ce doit être l'endroit où l'évènement s'est passé; pour la grandeur de l'édifice, on pourrait se régler sur le concours et sur la charité, et se mesurer, en sorte qu'on n'entreprît rien qu'on ne pût facilement exécuter. Cette dévotion est bien capable d'attirer du Ciel des bénédictions très abondantes sur votre diocèse, et une protection spéciale sur votre personne. Il ne me reste plus, après

(1) L'évêque de Comminges était alors Mgr de Rechigne-Voisin de Guron, qui avait pris possession en 1671, et qui mourut en 1693. L'abbé de Rancé l'avait connu autrefois chez Mgr de Choiseul, son prédécesseur.

avoir fait ce que vous me commandez, qu'à vous supplier de me donner votre bénédiction, et de me conserver toujours vos bonnes grâces. »

L'évêque ayant reçu cette lettre de notre abbé, il n'en fallut pas davantage pour tranquilliser sa conscience. Alors, pour donner à sa démarche une forme juridique, il envoya au lieu de l'apparition deux de ses grands-vicaires, accompagnés de plusieurs prêtres de grande piété. Ceux-ci, après avoir célébré les saints mystères dans une chapelle voisine, pour implorer les lumières du Saint-Esprit, si nécessaires à la mission qu'ils avaient à remplir, firent comparaître le Frère Dosithée et Madeleine Serre. Cette fille se présenta devant eux avec une modestie d'ange, et fit avec beaucoup de simplicité le recit de tout ce qui était arrivé.

On interrogea ensuite le Frère Dosithée, qui répondit qu'allant de Toulouse à Saint-Gaudens, environ trois semaines après l'apparition, il avait ouï parler d'une nouvelle dévotion à la sainte Vierge dans la paroisse d'Alan; qu'il était venu sur les lieux, qu'il y avait même passé une nuit en prières devant la croix érigée avec la permission de l'évêque; qu'ayant parlé à Madeleine Serre, elle lui avait confirmé le récit, tel qu'il l'avait déjà entendu, et qu'il était encore revenu quelques années après. Enfin, s'étant retiré à la Trappe, et ayant pris l'habit de novice, il avait eu souvent la pensée que la sainte Vierge voulait être servie et particulièrement honorée en ce lieu, et qu'il devait aider à y faire bâtir une chapelle en son nom. Il s'en était ouvert à M. l'abbé de la Trappe, qui l'avait autorisé à venir dans ce pays pour aviser aux moyens d'exécuter le dessein que Dieu lui avait inspiré.

Cette enquête ayant été faite dans toutes les formes, on en dressa procès-verbal pour être mis sous les yeux du prélat, qui y trouva tous les renseignements et les lumières qu'il pouvait souhaiter. Toutefois, il voulut encore se transporter sur les lieux, et interrogea la petite bergère, qui lui fit avec sa simplicité ordinaire le récit de tout ce qui s'était passé. Après quoi, il déclara que, si le concours continuait, il consentirait à la construction d'une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, et sous l'invocation de saint Bernard, *en reconnaissance et en témoignage de ce que cette entreprise était due à la piété et au zèle de ses enfants, qui faisaient refleurir son esprit dans l'abbaye de la Trappe.*

Dès qu'on eut obtenu cette permission tant désirée, quantité de personnes des deux sexes vinrent offrir leurs services à Frère Dosithée, comme au directeur de cette œuvre, et il ne fallut que fort peu de temps pour rassembler des matériaux de toutes sortes, et, en si grande quantité, que ce ne fut plus plus une simple chapelle que l'on pensa construire, mais une église.

L'évêque s'empressa d'en donner avis à l'abbé de Rancé, qui lui répondit, le 11 novembre 1688 : « Monseigneur, je vois, par la dernière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et par l'information que vous m'avez envoyée, que vous avez eu des raisons solides pour donner les mains à ce qu'on désirait. Je vois que la sincérité et la simplicité avec laquelle cette fille s'est expliquée, toutes les fois qu'elle a été interrogée, ne permettent pas qu'on soupçonne sa bonne foi, et donnent tout sujet de croire qu'elle a dit simplement ce qu'elle a vu, et ce qui s'est passé dans cette apparition. Ce concours de peuple et cette voix publique ont été de puissants motifs pour l'exécution de cette bonne œuvre, qui ne peut avoir que d'heureuses suites. Ceux qui regardent la chose dans son commencement, auront peine à croire qu'il en puisse arriver rien de considérable; mais ceux qui feront attention sur la conduite de Dieu, qui de tout temps a fait les plus grands de tous ses ouvrages par ce qui n'avait rien que de petit et de méprisable au jugement des hommes, auront des pensées bien différentes.

« On n'eût jamais cru, Monseigneur, que saint Benoît, à l'âge de huit à dix ans, se cachant dans une grotte obscure, eût dû, par son exemple et ses instructions, remplir le monde d'une multitude innombrable de ses disciples. On n'eût rien pensé de si avantageux de la retraite de saint Bernard dans le désert de Clairvaux, ni des fondements de la chapelle dans laquelle, avec très peu de religieux, il consacra à Dieu les premiers fruits de sa piété; mais la fausse sagesse de ceux qui méprisaient l'entreprise de ces deux grands hommes, ne fut pas longtemps sans être confondue.

« Le Frère Dosithée, Monseigneur, a toujours été plein de confiance que ses vues ne seraient pas inutiles, et il l'espère encore plus que jamais. Il y a grand sujet de croire que Dieu, qui a inspiré tant d'âmes pour exciter le peuple à honorer la sainte Vierge en tant d'endroits catholiques, a pu se servir d'une créature simple et innocente pour un semblable dessein. Il y a toute apparence que Dieu ne retirera pas sa main d'une œuvre qu'il a si bien commencé de favoriser par votre consentement et par votre acceptation, aussi bien que par la coopération des habitants. »

Cette lettre, adressée au prélat, était accompagnée d'une autre que l'abbé de Rancé écrivait au Frère Dosithée, pour le féliciter de la grâce que Dieu lui faisait de contribuer à ce grand dessein, et pour l'exhorter à ne pas se relâcher dans ses exercices spirituels et ses pénitences, comme il arrive assez souvent quand on se laisse emporter à un zèle trop naturel dans les œuvres que le Ciel nous demande. « Ne vous accablez pas tout à fait, lui dit-il; vos forces sont nécessaires pour la consommation de l'ou-

vrage. Mettez votre confiance en Dieu, mon cher frère ; vous savez que rien n'échappe à sa Providence et qu'elle s'étend à tout, et particulièrement sur ceux qui ne veulent que lui et qui ne cherchent qu'à lui plaire : vous êtes de ce nombre. J'ai donné ordre qu'on vous fît toucher, à Alan, 300 livres pour vous secourir. »

Quelque temps après, l'abbé de Rancé écrivait encore à l'évêque de Comminges : « C'est une étincelle qui s'est allumée par une conduite de Dieu fort extraordinaire, et qui peut avoir des suites et causer un grand embrasement. Nous nous unirons, Monseigneur, à tous vos desseins, et nous demanderons à Dieu qu'ils aient tout le succès qu'on en doit attendre. La rencontre des pierres et de la fontaine sont deux circonstances surprenantes, et il ne faut point douter que ce ne soit une Providence de Dieu toute particulière. Je ne saurais assez ressentir la grâce que Dieu fait au bon Frère Dosithée, de ce que, nonobstant ses occupations extérieures, il demeure fixe dans ses premières dispositions, et de ce que cet esprit de piété et de pénitence que Dieu lui a donné ne s'est point affaibli. Je prends toute la part que je dois, Monseigneur, à toutes les bontés que vous lui témoignez. »

La construction du vaisseau de l'église fut achevée en assez peu de temps, et le jour de l'Assomption de la glorieuse Vierge, Mère de Dieu, de l'année 1689, l'évêque fit la cérémonie de la bénédiction de ce nouveau sanctuaire, et y célébra la première messe avec beaucoup de solennité. Durant tout ce jour, les processions ne firent que se succéder les unes aux autres : on en compta jusqu'à trente, dont quelques-unes étaient composées de cinq ou six mille pèlerins. Depuis ce moment jusqu'à la fin de septembre, il y en eut encore quarante-quatre autres, si nombreuses qu'il ne restait presque plus personne dans les bourgs et les villages.

Frappés de toutes ces marques d'une si touchante dévotion, qui donnaient les plus belles espérances pour l'avenir, l'évêque et le peuple demandèrent des religieux de la Trappe pour l'entretenir et l'augmenter par leurs bons exemples. Frère Dosithée, toujours prêt à tout entreprendre, sans autres ressources que celles de la Providence, promettait de construire près de la chapelle un bâtiment pour les loger, et de leur assurer un revenu suffisant pour leur subsistance. L'abbé de Rancé ne crut pas devoir y consentir, parce qu'il leur eût été très difficile, pour ne pas dire impossible, d'y observer leurs saintes Règles.

De son côté, l'évêque pleurait de joie, voyant Dieu si glorifié dans son diocèse, et la dévotion de ses ouailles envers la sainte Vierge, se manifester avec tant de transports et s'augmenter si prodigieusement. Pour l'animer plus efficacement de son exemple, il venait de temps en

temps en cette dévote chapelle célébrer le saint sacrifice, et les miracles continuaient de s'opérer en très grand nombre par l'intercession de Celle que l'Église appelle *le Refuge des pécheurs* et *la Santé des malades.*

Le prélat, ayant prié l'abbé de Rancé de lui indiquer les moyens les plus propres à affermir la dévotion de ses diocésains et celle des étrangers, en reçut cette réponse, du 22 janvier 1690 : « Je pense, Monseigneur, qu'il serait à propos, dans l'état où sont les choses, d'y avoir sur les lieux quelque ecclésiastique d'une piété connue, et capable d'entendre les confessions de ceux que la piété y conduit, qui eût assez d'intelligence pour empêcher la dissipation des aumônes qu'on y ferait, et surtout qui n'agît que par vos ordres, pour prévenir les abus qui se joignent insensiblement aux œuvres les plus saintes, et qui arrivent d'ordinaire par la cupidité et l'ambition des ecclésiastiques qui s'en mêlent. Toutes les apparences font croire que si ces commencements sont bien ménagés, et qu'on ait soin de suivre fidèlement les volontés de Dieu, il en tirera beaucoup de gloire. »

On suivit de si sages conseils : Frère Dosithée ne fut pas embarrassé pour trouver un chapelain, qu'il logea convenablement et qu'il entretint des offrandes de la chapelle. Mais tout dévoué à son ministère que fût ce digne prêtre, on ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'il ne pourrait jamais suffire seul à cette grande besogne ; on lui adjoignit deux confrères, et on en vint jusqu'à six.

La chapelle ou plutôt l'église, toute vaste qu'elle était, ne pouvait pas toujours contenir le nombre des pèlerins qui affluaient de toutes parts. On composa, en l'honneur de la glorieuse Vierge et de saint Bernard, son bien-aimé fils, plusieurs prières très dévotes, que ces bonnes gens chantaient en latin, en français et en gascon.

La Providence, qui s'était servie de Frère Dosithée comme d'un fidèle instrument pour l'exécution de ses desseins, lui donna, avant de le retirer de ce monde, la consolation de voir l'église entièrement terminée, et desservie par de pieux ecclésiastiques pourvus d'honnêtes revenus ; après quoi, il acheva sa course, chargé de bonnes œuvres, ayant toujours mené une vie aussi régulière et aussi pénitente qu'il eût pu faire à la Trappe, ce qui n'empêcha pas la calomnie d'essayer de ternir sa réputation après sa mort. Pour la bergère Madeleine Serre, on la fit entrer à Fabas, monastère de filles de Cîteaux, dans le diocèse même de Comminges, où la sainteté à laquelle elle s'éleva dans la profession de converse, fut manifestée par des faveurs extraordinaires.

Dieu a toujours permis que ses miracles, même les plus évidents,

fussent contestés, pour que ces contestations, provoquant un examen sérieux des faits, en dégageassent suffisamment le côté surnaturel aux yeux de la raison. L'apparition d'Alan, comme celle de la Salette, fut attaquée vivement par toute sorte de gens, des croyants et des incroyants, des ecclésiastiques et des laïques, des séculiers et des réguliers. M. l'abbé du Verger, docteur en théologie, proviseur du collége de Narbonne, directeur des religieuses de l'abbaye de Fabas, où était Madeleine, la bergère, fut tellement assailli de réclamations et d'objections, qu'il en parut un instant ébranlé. Il s'adressa à l'abbé de Rancé pour avoir ses avis et ses conseils (1). Ce dernier posait nettement et franchement ce dilemme : « Il faut que cette vision soit une apparition du démon, si elle n'est pas l'effet de l'esprit de Dieu. Qu'elle soit du démon, il n'y a pas d'apparence ; quel avantage en tirerait-il ? Toutes les relations de la bergère, et cette supposition si artificieuse que l'on prétend, ne vont qu'à établir le culte de la sainte Vierge, à exciter dans le cœur des fidèles une dévotion solide, à échauffer leur piété, à rendre leur religion plus vive et plus animée, et à procurer la gloire de Jésus-Christ. Peut-on s'imaginer que le démon puisse avoir la moindre part dans un tel dessein, et que ce soit un effet de ses instigations, puisqu'il n'y a rien dans tout cela qui ne tourne à sa confusion, qui n'affaiblisse son pouvoir, et qui ne soit propre à lui arracher des âmes qu'il séduit tous les jours, faute d'être soutenues et d'avoir auprès de Dieu une protection puissante ? Or, qui ne sait qu'il y a entre la sainte Vierge et le démon une inimitié irréconciliable dès l'origine du monde ? *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius ; ipsa conteret caput tuum.*

« Il n'y a pas lieu de douter que ce ne soit l'esprit de Dieu qui s'en soit mêlé : la fin en est sainte, le progrès en est étonnant ; et on aura peine à croire qu'un étranger, sans biens, sans connnaissance, ait mis cet établissement au point où on le voit, dans un temps comme celui où nous vivons. Pour le principe, celle qui a donné lieu à l'entreprise est une petite créature simple, innocente, d'une vie à laquelle tout le monde a rendu des témoignages avantageux, et d'un âge qui n'était capable ni de déguisement, ni de dissimulation, ni d'artifice ; et ce qui est digne d'être remarqué, c'est que, lorsqu'elle a été interrogée, elle s'est expliquée avec tant de naïveté et de simplicité, qu'on ne l'a jamais surprise en deux paroles. Si l'on joint à cela les mauvais traitements et les humiliations qu'elle a soufferts, sa patience dans les occasions où elle pouvait lui échapper, on

(1) Nous avons retrouvé cette lettre dans la liasse 244, fonds de l'Oratoire (M. S. de la Biblioth. Impér.).

ne verra rien qui ne soit une preuve qu'elle n'ait agi par une impression de grâce et par des mouvements qui ne sont point naturels.

« Pour ce qui est du Frère Dosithée, c'est un garçon selon le cœur de Dieu : nous en pouvons rendre témoignage, nous le connaissons à fond; et nous pouvons dire qu'ayant été obligé de l'examiner, à cause de l'état où il a été parmi nous, nous n'avons rien remarqué en lui qui ne nous ait donné de l'édification : son humilité, sa docilité, sa mortification intérieure, enfin, sa piété, nous a toujours fait connaître que Dieu avait eu part à tout ce qu'il faisait. Je ne vous en dirai pas davantage sur ce que vous m'écrivez; vous savez que les desseins de Dieu sont toujours traversés par les démons et par les hommes; ainsi, vous ne devez pas vous étonner de l'opposition qui s'élève contre celui-ci. »

Quoi que le monde en pût dire, quoi que le démon pût faire, ce pèlerinage se maintint pendant un siècle entier, jusqu'à la Révolution française, et fut pour toute cette contrée une source de bénédictions. Ainsi avec Cîteaux et saint Bernard, le culte de la Vierge-Mère avait repris un nouvel élan au douzième siècle; avec la Réforme cistercienne du dix-septième, il refleurit dans le monde, il se propage dans plusieurs provinces de la manière la plus merveilleuse. L'abbé de la Trappe est le fils et le successeur de l'abbé de Clairvaux; dans l'héritage de son père, il a recueilli avec amour et respect la douce et consolante devise : Tout par Marie, *Omnia per Mariam*.

CHAPITRE IV

Les bruits de la prochaine promotion de l'abbé de Rancé au cardinalat se renouvellent; Dieu inspire à un missionnaire de Chine le désir de voir la Trappe; tempête qu'il essuie dans la traversée; délivrance miraculeuse (1689).

Les infirmités de l'abbé de Rancé ne le quittaient plus; elles restaient attachées à son corps mortel, comme à une proie qu'elles dévoraient lentement. Son rhumatisme était continu. Dès le 13 juin de cette année, il écrivait à sa sœur de l'Annonciade « *qu'il en était plus pressé que de coutume* (1). » Le 14 septembre suivant, il mandait à M. L'abbé Favier

(1) Collect. de la Grande-Trappe, MS., nº 10.

qu'il en était incommodé depuis près d'un an, et que le mal augmentait au lieu de diminuer. « D'espérer d'en guérir, ajoutait-il, je n'y vois guère d'apparence. On croyait que les chaleurs pourraient me soulager ; mais elles sont passées, au moins, en ce pays, et je n'y vois aucun changement ; je m'attends même à l'augmentation de mes douleurs pour cet hiver (1). » Hélas ! ces tristes prévisions se réalisèrent. Dès le 26 octobre, au premier souffle de l'aquilon, le rhumatisme devint plus aigu : *il ne marchait et ne se soutenait qu'avec peine* (2) ; mais il n'avait garde de l'attribuer à la vie qu'il menait, *sachant qu'il y avait des gens dans le monde qui faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour se tirer de maux semblables, et qui n'en venaient pas à bout.* Il conjurait alors ses amis de prier Dieu pour lui, et de lui demander qu'il fortifiât l'homme intérieur à proportion que l'extérieur se détruisait (3).

On parlait toujours de sa promotion prochaine au cardinalat : ce bruit n'était pas, dit-on, sans fondement. On prétendait que le pape Innocent XI avait inscrit son nom sur une liste, avec ceux de plusieurs personnes d'un grand mérite, qu'il destinait à cette éminente dignité. Mais ce pontife, surpris par la mort le 12 août de cette année, ne put exécuter son projet. Dieu avait ses desseins : il voulait que l'abbé de Rancé eût tout l'honneur de cette haute distinction devant les hommes, et tout le mérite de son humilité à ses yeux. La grandeur de son âme se révéla dans cette circonstance si délicate et si séduisante pour une vertu moins solidement établie que la sienne.

Comment, en effet, la pourpre aurait-elle pu séduire un homme accoutumé à regarder son froc comme son suaire et les dignités ecclésiastiques comme des écueils ? Ses amis lui écrivirent pour le féliciter : les réponses qu'il leur fit nous découvrent, mieux que tout ce que nous pourrions dire, de quelle élévation son âme planait sur toutes les sommités de ce monde. Il disait à son vieux précepteur qui le complimentait : « La nouvelle dont vous me parlez a couru tout le monde, et m'est revenue par cinquante endroits différents. Ma confession est, je vais vous la faire, qu'il n'y a puissance sur la terre qui puisse m'élever ni me faire plus que je suis, soit dedans, soit hors de ma profession : et comme je suis convaincu, par des raisons évidentes, que la volonté de Dieu est que je vive et que je meure dans l'état où il m'a appelé, je ne dois sur cela en écouter d'autre que la sienne. Je ne doute point que vous ne souscriviez à mon sentiment.

(1) Gonod, *Lettres de l'abbé de Rancé*, p. 70.
(2) *Lettre à sa sœur.* (Collect. de la Grande-Trappe.)
(3) Gonod, *Lettres de l'abbé de Rancé*, p. 77.

En un mot, le Pape me croit meilleur que je ne suis (1). » Il ne répondait pas d'une manière moins digne et moins noble à un célèbre curé de Paris, probablement M. l'abbé de La Chambre : « .... Bien loin de consentir à aucune dignité d'évêque ou de cardinal, ce que je n'ai jamais mérité d'être, je ne le ferais pas même pour aucune de mon Ordre. Il n'en est pas de même quand il s'agit de descendre, je suis toujours prêt de le faire, et d'entrer dans la condition de simple religieux; et si j'avais trouvé deux ou trois hommes désintéressés et de bon sens qui m'eussent dit que je pouvais en conscience quitter l'abbaye de la Trappe (il y a quelques gens, encore vivants, qui savent bien que je les ai consultés sur cela, et dont j'attendais la décision comme de Dieu même), je ne serais pas, à l'heure qu'il est, dans le poste où je suis (2). »

Il écrivait encore, à cette occasion, à M[me] de Harlay (3) : « que le seul changement dont il était capable et pour lequel il soupirait depuis longtemps, c'eût été d'être encore moins qu'il n'était. » Il ajoutait : « Vous pouvez ainsi en parler à M[gr] l'archevêque (de Paris); car, comme je suis persuadé qu'il a beaucoup de bonté pour moi, je le suis aussi qu'il sera bien aise de me savoir dans la situation dans laquelle un homme de ma sorte doit être (4). »

L'abbé de Rancé n'avait demandé à l'Église que le froc de Cîteaux, et c'était, tout à la fois, l'habit, l'insigne, le linceul et le cercueil. Dans une pareille condition, pour être quelque chose, il faut n'être rien : plus on s'abaisse, plus on s'élève, et on est bien plus grand avec *le chapeau* à ses pieds que sur sa tête.

Ce fut à cette époque, d'après Dom Le Nain, que M. de Chaumont (5), missionnaire français au royaume de Siam, profondément touché de tout ce qu'il avait entendu dire de l'abbé de Rancé, ne craignit pas d'affronter les dangers de l'Océan pour revenir en Europe, afin de le voir et de l'entretenir, et de trouver près de lui les lumières dont il sentait le besoin dans ses travaux apostoliques. La navigation fut très périlleuse : le bâtiment qu'il montait, étant près de doubler le cap de Bonne-Espérance, fut battu, trois jours durant, de si furieuses tempêtes, que tout l'équipage, s'attendant à un naufrage inévitable, le priait déjà, comme il se pratique

(1) Gonod, *Lettres de l'abbé de Rancé*, p. 73 et 74.
(2) Maupeou, *Vie de l'abbé de Rancé*, t. II, p. 65.
(3) Une des sœurs de l'archevêque de Paris qui était religieuse.
(4) Maupeou, *ibid.*
(5) Il ne faut pas le confondre avec M. le chevalier de Chaumont, que Louis XIV mit à la tête de l'ambassade qu'il envoya à Siam en 1686; c'était probablement son parent.

en pareil cas, de donner une absolution générale, lorsque, se retirant un peu à l'écart, il se prosterna pour adresser à Dieu cette prière : « *Putas videbo templum sanctum tuum?* J'ai toujours espéré, mon Dieu, que j'irais à la Trappe, que je verrais les saints qui vous servent en ce lieu, et le saint abbé à qui vous en avez confié la conduite, et je ne serai point trompé dans mon espérance! » A peine eut-il achevé, que l'abbé de Rancé lui apparut prenant en main le gouvernail, et, dans le moment même, il s'éleva un heureux coup de vent qui dégagea le navire démâté, et, en moins de six heures, le transporta à quarante-sept lieues de là. On tient ce récit du missionnaire, qui, étant heureusement arrivé à la Trappe, reconnut de suite, et à première vue, le saint abbé, tel que Dieu le lui avait montré au fort de la tempête.

La grâce signalée que Dieu venait d'accorder à ce bon missionnaire, lui était une garantie qu'il avait pour agréables, et son voyage et le but qu'il s'était proposé. Aussi aborda-t-il le saint homme, qu'il venait chercher de si loin, le cœur plein de joie et de vénération. L'estime qu'il conçut pour sa personne fut telle, qu'il eut le désir de ne jamais s'en séparer. Il le conjura donc instamment de l'admettre à vivre sous sa conduite, et de le compter au nombre de ses chers enfants. Mais le noble désintéressement qu'il avait déjà montré en refusant plusieurs sujets d'un rare mérite, bien capables d'illustrer et d'édifier son monastère, uniquement dans la considération de l'utilité de l'Église, ne lui permit pas d'enlever à la vigne du Père de famille un si digne ouvrier.

Celui-ci, se voyant privé du bonheur de passer le reste de sa vie près d'un aussi saint homme, le pria de lui donner au moins quelques mots d'édification écrits de sa main, et qui lui seraient à jamais un souvenir, une leçon et une bénédiction. L'abbé de Rancé lui adressa, sous la date du 18 octobre, une assez longue lettre, où il lui retraçait avec son style de feu les devoirs, les dangers et les récompenses de la vie apostolique. « Je vous avoue, lui disait-il en commençant, que je ne saurais penser qu'avec étonnement qu'étant près de faire naufrage, la Trappe vous ait été présentée dans cette extrémité, et que, contre toute attente, vous ayez espéré de nous y voir. » Il finissait ainsi : « Dans les contradictions, les persécutions, les outrages de toute sorte, toutes vos armes ne doivent être que la douceur et la patience, vous souvenant sans cesse qu'il faut que vous imitiez la simplicité de ceux qui ont été envoyés, comme des brebis innocentes, au milieu des bêtes cruelles, et que vous disiez comme l'Apôtre : « que vous êtes prêt à souffrir non seulement qu'on vous prive de la liberté, mais encore de la vie, pour le nom de Jésus-Christ. » Enfin, il faut que vous vous estimiez heureux de lui rendre la pareille, quoique

avec des distances infinies, et que votre consolation soit de savoir que la mort de ceux qui lui appartiennent lui est présente et précieuse tout ensemble; qu'en quelque lieu qu'ils la trouvent, il les ressuscitera un jour, et les rassemblera des quatre coins de la terre, pour leur donner dans son royaume des places de gloire et de bénédiction qui ne leur seront jamais ôtées. Allez donc, Monsieur, où Dieu vous a destiné. Ne doutez point qu'en lui gagnant des âmes, vous ne sauviez la vôtre, et que vous ne soyez du nombre de ceux qu'il a promis de couvrir de sa protection par l'entremise et l'assistance de ses anges. »

Ces belles et consolantes paroles causèrent une joie inexprimable à l'homme apostolique qui, par reconnaissance, répondit aussitôt : « Je conserverai votre chère lettre comme le gage précieux de la part que vous voulez bien me donner, et à tous mes chers confrères, dans vos travaux et dans vos prières. Elle me sera comme un pilote assuré, et comme ma garde fidèle dans tout le cours de mon voyage, et mon puissant asile dans toutes les adversités qui me pourront survenir; j'en laisserai une copie dans le monastère de Siam, comme un gage précieux de vos très obligeantes et saintes promesses, qui sont de prier pour nous. Quant à l'original, je ne le quitterai jamais qu'à la mort. »

Il éprouva bientôt l'effet de ce qu'il regardait comme une relique de l'abbé de la Trappe, en une circonstance qu'il raconte lui-même, dans une lettre adressée aux religieux de ce monastère en 1691 : « Passant, dit-il, de la côte de Coromandel en Chine par le vieux détroit de Singapore, le 26 août, notre navire se trouva d'abord à sec sur des rochers depuis la proue jusqu'au grand mât, quoiqu'il y eût plusieurs brasses d'eau sous la poupe; il fut ensuite tellement renversé, que le grand mât touchait presque l'eau : alors tous se crurent perdus, nonobstant leurs efforts. Pendant ce temps-là, les charitables et obligeantes promesses que le saint abbé m'avait faites de faire des prières particulières pour moi, me revinrent si vivement dans la pensée, qu'elles me causèrent une confiance extraordinaire, et au milieu du danger, j'avais une idée si forte de ce saint homme, qu'il me semblait le voir et sentir qui fortifiait l'espérance que j'avais d'aborder en Chine; ce qui me faisait dire à mon confrère qu'il eût bon courage, qu'avec le secours de Notre-Seigneur et les prières du saint abbé de la Trappe, nous y arriverions. Je disais aussi au capitaine de se confier en Dieu; mais il se croyait entièrement perdu. Cependant, lui et tout son équipage furent aussi surpris que nous fûmes consolés, lorsque, tout à coup, le navire retourna dans son assiette, à la faveur de la marée, sans avoir fait aucune perte. Ce qui fit dire à plusieurs de la compagnie, quoique hérétiques, que Dieu avait fait un miracle sur nous. J'attribuai

cette faveur singulière aux prières du saint abbé de la Trappe et à celles de ses religieux (1). »

Ainsi, comme on le voit, la Trappe rayonne par ce côté sur l'extrême Orient; son influence s'y fait sentir. Les missionnaires invoquent déjà l'abbé de Rancé comme un saint, et, dans les dangers, ils lui jettent à travers les mers, des cris de douleur et d'espérance.

CHAPITRE V

Opinion des plus hauts personnages de l'Eglise de France, à cette époque, sur l'abbé de Rancé; un jeune poète vient lui demander l'habit monastique; Santeuil chante les Trappistes dans ses hymnes (1689).

Saint Arsène avait beau se retirer plus avant dans le désert, les évêques, les prêtres et les gens du monde avaient toujours le secret de le découvrir : il en était de même de l'abbé de Rancé. Parmi les grands personnages qui l'honoraient à cette époque de leur amitié et de leurs lettres, nous distinguons le célèbre cardinal César d'Estrées, non moins versé dans les affaires de l'Église que dans celles de l'État, joignant à un véritable talent diplomatique des manières polies, l'amour des lettres, une grande charité pour les pauvres. Employé dans la plupart des négociations du règne de Louis XIV, s'il n'y fut pas toujours heureux, ce ne fut la faute ni de son esprit, ni de son zèle, ni de sa prudence. Il écrit à l'abbé de Rancé: « que, l'ayant infiniment estimé dans le monde, il ne l'admire pas moins dans son insigne vocation; qu'il révèrera toujours sa vertu et aimera également sa personne. Il lui répond, une autre fois, « qu'il s'acquittera avec plaisir et ponctualité du petit service qu'il lui demande, et qu'il voudrait être propre à quelque chose pour lui faire connaître que sa vénération pour lui est extrême, et sa cordialité et sensibilité égale à celle qu'il a pour ses amis, dont il est le plus ancien. »

Le cardinal de Bouillon, le neveu de Turenne, grand-aumônier de France, lui manda, le 6 décembre de cette année, « que la plus méchante opinion qu'on pourrait avoir de lui, ce serait de le croire capable d'oublier une personne d'un mérite aussi éclatant et aussi solide que le sien. »

(1) Voir *Manuscrit de Septfons*, cah. XIe, p. 43 et 52; — et Le Nain, *Vie de l'abbé de Rancé*, t. I, l. IV, p. 270.

L'illustre prélat, à qui Jean Sobieski devait le trône de Pologne, le cardinal de Janson, lui proteste « qu'il recevra toujours avec un plaisir infini toutes les occasions qui pourront se rencontrer de lui témoigner, par ses services, l'estime, la considération qu'il fait de son mérite et de sa piété qui édifie toute l'Église (1). »

Nous avons déjà vu combien le cardinal Le Camus lui portait d'affection et de respect; « ainsi, toute la pourpre de France, *Gallia Purpurata,* comme a dit le savant Frizon (2), était avec l'abbé de la Trappe. »

Si nous voulions citer les archevêques et les évêques français qui lui étaient dévoués, à lui et à son œuvre, qui venaient le visiter dans son désert, qui lui écrivaient pour demander le secours de ses prières, combien de noms illustres par la science, la vertu et la naissance viendraient se grouper sous notre plume, à l'entour de celui de l'humble et pieux cénobite!

On peut dire qu'il fut estimé et recherché de tous les hommes éminents de ce grand siècle. Il en est quelques-uns qu'il rencontre, comme par hasard, sur son chemin; il les salue, pour ainsi dire, en passant, et en échangeant rapidement quelques paroles polies.

Les noms de Racine et de Boileau ne se trouvent qu'une fois ou deux dans sa vaste correspondance (3). Ces Messieurs se sont éloignés de lui, à mesure qu'il s'éloignait lui-même du jansénisme. A la mort d'Arnauld, ce fut Racine qui, par son indiscrétion, excita contre la Trappe cette furieuse tempête dont nous parlerons plus tard. En général, l'abbé de Rancé n'aime pas les poètes : ils lui ont tendu des piéges autrefois, et il leur garde rancune. Un seul vint chez lui, et c'était un boudeur.

Quel homme dans les grands ennuis, les grands chagrins, après les cruelles déceptions, n'a pas eu quelque violent accès de misanthropie? Qui n'a pas été tenté quelquefois de transformer sa maison en un cloître et sa chambre en une cellule, ou de se retirer dans quelque solitude écartée? Qui n'a pas rêvé le bonheur des anachorètes et des cénobites? Qui n'a pas été par la pensée et par le désir plusieurs fois Trappiste dans sa vie? En voici un exemple : Le fameux Houdard de La Motte, le futur auteur d'*Inès de Castro*, du *Magnifique* et d'*Issé*, ayant débuté au Théâtre-Italien par sa pièce intitulée : *Les Originaux*, n'obtint pas le succès qu'il espérait. On ne lui avait pas jeté des couronnes, on ne l'avait pas élevé

(1) Ces lettres sont rapportées par l'auteur du *Manuscrit de Septfons*, cah. XI[e], p. 20. — Voir aussi Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. I, Avertiss., p. 6 et 7.

(2) Pierre Frizon, doct. de Sorbonne, auteur d'une *Histoire des Cardinaux français*, intitulée : *Gallia Purpurata*, in-fol., 1638.

(3) Collect. Nicaise (seulement avec les initiales).

sur le pavois du premier coup : donc on avait conspiré contre lui, donc les hommes étaient des monstres de malice, d'envie, d'ingratitude; donc il fallait rompre avec eux, et, pour les punir, aller s'enfermer à la Trappe. Il n'était âgé que de vingt-un ans; mais l'abbé de Rancé le trouvant trop jeune et trop faible pour supporter les austérités de la Règle; voyant, d'ailleurs, que le principe de sa vocation était plutôt un orgueil froissé que la grâce divine, ne crut pas devoir l'admettre à la profession, et le renvoya deux ou trois mois après (1). Rentré dans le monde, il s'attacha de nouveau au théâtre, où il se fit une certaine célébrité; mais il n'oublia jamais la sainte maison, et resta chrétien au fond de l'âme. Il composa un *Plan des preuves de la Religion*, ouvrage excellent, sans doute, mais qui eût demandé le génie de Pascal ou de Bossuet.

La Monnoye, par l'abbé Nicaise, adressera à la Trappe sa traduction en vers de la Glose ou Cantique de sainte Thérèse, après la communion (2).

D'autres hommes de mérite et de beaucoup d'esprit avaient avec lui des relations plus suivies : c'étaient, outre Ménage, Pellisson et Regnier-Desmaretz, dont nous avons déjà parlé, l'abbé Fleury, l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique;* l'abbé de La Chambre, de l'Académie française; le P. Gourdan de Saint-Victor; c'était Santeuil, le plus grand poète latin de son siècle et le plus grand admirateur de ses vers. Il faut avouer que les louanges exagérées qu'on lui jeta, ne devaient pas peu contribuer à l'élever d'une manière démesurée dans sa propre estime. Presque tous les grands du royaume, les deux princes de Condé, le duc de Bourgogne et Louis XIV, lui donnèrent des applaudissements et des marques de leur munificence. Il crut qu'il manquerait quelque chose à sa gloire s'il n'avait les éloges de l'abbé de Rancé; il lui envoya, par l'abbé Nicaise, ses hymnes à l'honneur de saint Bernard.

C'était le moment de la refonte presque générale de toutes les anciennes liturgies, avec mélange d'éléments plus modernes et plus mondains.

L'abbé de Rancé répondit en homme de son siècle, et, nous regrettons d'être forcé de le dire, sous l'empire des préjugés de son époque. « J'ai vu, dit-il, les hymnes pour le jour de Saint-Bernard, de M. de Santeuil. Elles valent beaucoup mieux que les anciennes; et si la plus grande partie de celles que nous avons étaient changées et faites avec autant de succès, il y aurait beaucoup plus de piété à les dire. » L'abbé de Rancé

(1) D'Alembert a dit : « Il alla se jeter à la Trappe, et se crut pénitent parce qu'il était humilié. » (*Elog. Académ.*, t. III, p. 122.)

(2) Voir à la suite des *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Fontenelle*, par Trublet, p. 331, un article de l'abbé Goujet sur M. de La Motte. Amsterd., 1761.

(3) Collect. Nic., t. V, lett. 30, et une note d'une autre lettre.

avait trop de tact et trop le sens des choses de Dieu pour ne pas observer, en finissant, « qu'il y en avait pourtant qui, pour n'être pas si polies, ne laissaient pas d'imprimer du respect et de la révérence (1). »

Santeuil avait été chargé de composer des hymnes pour les principales fêtes chrétiennes et pour nos plus grands saints. Dans celles qu'il avait faites à l'honneur des saints cénobites, il s'était proposé pour type, pour idéal, la communauté des Trappistes. Il retrouvait parmi eux tout ce qui avait le plus contribué à sanctifier les anciens solitaires : les prières, les jeûnes, l'abstinence, les veilles, le silence et le travail des mains. En les chantant, il croyait chanter toutes les vertus des cloîtres. En voici quelques strophes :

« Nous célébrons les heureux habitants des déserts. — *Felices nemorum pangimus incolas.*

« Pour jouir de Dieu seul, ils abandonnent leur pays, leur famille; ils se quittent eux-mêmes : la terre ne leur est rien, quand ils pensent au Ciel. — *Totus viluit orbis, dum cœlestia cogitant.*

« Dépouillés de tout, prêts au départ, joyeux, affranchis des entraves terrestres, ces athlètes volent plus rapidement au combat. — *Ad luctam pugiles ocius advolant.*

« Pour traverser la vaste mer, ils jettent leur fardeau : être méprisés fait leur plus grande gloire (*illis summa fuit gloria despici*); leur richesse, c'est d'être pauvres (*illis divitiæ pauperiem pati*); et leur suprême volupté, de mourir dans un long supplice (*illis summa voluptas longo supplicio mori*).

« *O pulchras acies castraque fortia!*..... — O nobles bataillons, ô places fortes! que gouverne une même foi, une même espérance, une même charité, dont tous les soldats combattent sous un même chef et sous la même discipline.

« *Heu! quantis rapiunt astra laboribus!*..... — Hélas! avec combien de peines ne ravissent-ils pas le Ciel! L'air retentit de leurs perpétuels gémissements; ils usent dans de longs jeûnes les forces de leurs corps.

« Par leurs vœux unanimes, par la puissance de leurs larmes, ils insistent, ils pressent, ils redoublent leurs prières, et c'est par toutes ces armes réunies qu'ils font ensemble violence au Ciel. — *Vim cœlo simul inferunt.*

« Cette violence est agréable à Dieu, *Hæc vis grata Deo.* C'est un père qui aime à être vaincu par les pleurs et les soupirs de ses enfants; ce n'est qu'à ces dures conditions que s'ouvre la porte des Cieux.

(1) Collect. Nic., t. V, lett. 9.

« Le jour, au milieu du bruit et du fracas du monde, la pieuse troupe est muette; mais quand tout se tait autour d'eux, c'est alors qu'ils rompent, par leurs cantiques, le long silence des nuits. — *Hi per cantica rumpunt noctis longa silentia.*

« Un travail continuel remplit tous leurs instants; leurs mains actives sont sans cesse à l'œuvre, la terre qu'ils cultivent fournit à leur nourriture. — *Tellus culta colonis victum suppeditat suis.*

« Leur âme est maîtresse d'elle-même, et cependant soumise; elle se plaît à obéir sur un simple signe du supérieur; elle n'a plus de volonté propre, et c'est pour être plus libre qu'elle s'est mise sous le joug. — *Capto liberior jugo.* »

Depuis Horace, les Muses latines n'avaient pas eu d'accents plus poétiques. Aussitôt que le *Recueil* de Santeuil parut, on distingua les hymnes des solitaires; on les cita comme les plus belles, et on ne manqua pas d'en faire l'application aux Trappistes (1). Le bruit s'en répandit jusqu'à la Trappe (2). L'auteur lui-même avoua qu'il avait eu en vue cette pieuse maison, et il le déclara à l'abbé de Rancé, en lui adressant son livre. Celui-ci lui répondit :

« Il est vrai que je fus surpris lorsque M. le Procureur général de la cour des Aides, me dit que vous aviez pensé à moi dans les hymnes que vous avez composées des saints moines; car il y a des distances si infinies entre eux et nous, que je ne me serais pas imaginé que vous eussiez pu nous avoir devant les yeux, en exprimant des choses si fort au-dessus de celles que nous pratiquons. Il est vrai que nous voudrions bien leur ressembler, et retracer dans nos vies des actions qui les ont rendus l'édification des hommes et la joie des anges; mais, avec tous nos efforts, à peine sommes-nous les ombres de ces corps d'une beauté et d'une clarté si grande. Vous parlez d'une manière si noble et si sainte des vertus de ces grands hommes, et vous les mettez tellement dans leur jour, que ceux qui ont un zèle véritable pour leur gloire, ou plutôt pour celle de Jésus-Christ, qui n'a fait que leur communiquer la sienne, en conserveront une éternelle mémoire. Dieu ne manquera pas de récompenser votre piété, et il n'y a rien que vous ne deviez attendre auprès de cette multitude innombrable de saints intercesseurs, à la louange desquels vous avez si heureusement consacré votre temps, votre plume et votre étude. Nous lui demanderons avec toute l'instance possible qu'après vous

(1) *Journal des Savants*, lundi 15 août 1689, t. VII, p. 310.
(2) Gonod, *Lett. de l'abbé de Rancé*, p. 383.

avoir donné la grâce de nous les représenter avec des couleurs si choisies et si vives, il vous donne celle de les imiter (1). »

Il y avait dans cette lettre : des compliments, des remercîments et une leçon finale. Santeuil appartenait à la Congrégation de Saint-Victor, et sa vie n'était pas celle d'un bon et fervent religieux. L'abbé de Rancé avait raison de lui conseiller d'imiter ceux qu'il chantait. Quoi qu'il en soit, pendant près de deux cents ans, toutes les fois que, dans l'Église de France, on a célébré les louanges des saints cénobites, on y a mêlé, sans le savoir, celles des Trappistes, qui se sont trouvés confondus de la sorte, dès ici-bas, avec les heureux habitants du Ciel, dans les prières des peuples.

CHAPITRE VI

Nicole et l'abbé de Rancé; affaire des chanoines de Beauvais; apparition du Quiétisme en Italie et dans le midi de la France (1685-1689).

Si l'abbé de Rancé se rapprochait chaque jour davantage des hommes les plus éminents de son siècle, il y en avait cependant quelques-uns dont il s'éloignait plus que jamais. Les solitaires et les écrivains de Port-Royal abandonnent la Trappe les uns après les autres, voyant qu'il n'y a rien à faire pour eux dans ce désert. Ils n'écrivent plus, ils n'envoient plus leurs ouvrages depuis neuf ou dix ans. Cependant il faut en excepter Nicole, et il est nécessaire d'entrer dans quelques explications. Vers l'an 1680, ce dernier s'était séparé assez ostensiblement des plus ardents jansénistes qui auraient voulu qu'il partageât la vie errante d'Arnauld, et qu'il se jetât avec lui au fort de la mêlée. Il n'était pas homme à prendre ce parti extrême. Comment courir le monde avec une santé si frêle, une poitrine si délicate, que le plus léger coup d'air la déchirait et le mettait hors d'haleine (2)! Il avait, dans son exil en Flandre, couché une nuit ou deux sur la paille, et avec la fièvre, dans des cavernes sous les rochers de la Meuse, et c'en était assez. « Cicéron, disait-il, prétend qu'à cause de la différence de son hu-

(1) Cette lettre a été copiée sur un imprimé en quatre pages, petit in-12, lettres italiques, que M. Monmerqué possédait, relié, à la suite de son exemplaire des *Hymni sacri* de Santeuil.

(2) Il était asthmatique.

meur et de celle de Caton il avait pu se réconcilier avec César et vivre en repos à Rome, après la bataille de Pharsale; mais que, pour Caton, il fallait qu'il mourût plutôt que de voir le visage du tyran : *Moriendum potius quam tyranni vultus aspiciendus.* »

« On conclut de même à l'égard de nos autres amis qu'ils peuvent demeurer à Paris avec honneur, éviter avec soin tout ce qui peut choquer M. de Paris, lui rendre des visites et des civilités; mais que, pour moi, rien de tout cela ne m'est permis, et qu'il faut plutôt, selon eux, passer toute ma vie dans les auberges de Flandre et d'Allemagne que de me rabaisser jusque-là (1). »

Nicole était un savant modeste, doux, ami de la science par la science elle-même; il ne lui fallait que du temps, du repos et des livres, et il était à cette heure de sa vie assez disposé à faire bon marché de tout le reste (2). Nature timide et craintive, il redoutait, il fuyait les émotions des luttes, les tourmentes des orages (3).

Ce qui l'avait surtout effrayé, lui, esprit si éclairé, si positif, si géométrique, c'était l'*acéphalie* du jansénisme, c'est-à-dire l'absence de chef et de doctrine. « Pour faire ce que l'on exige de moi, disait-il, je ne puis m'appuyer sur l'autorité extérieure de l'Eglise, puisqu'il n'y en a point qui m'applique à ces écrits, ni sur la nécessité de quelque ministère, puisque je n'en ai aucun, ni sur les conseils que l'on m'en donne, puisqu'ils sont de gens sans autorité comme moi, qui ne me connaissent point et qui me paraissent téméraires. Qui me soutiendrait donc? Je me regarderais dans cet emploi comme un homme qui serait au haut d'un clocher, sans appui et sans avoir rien à quoi il se pût tenir. Jugez si l'on peut subsister en cet état, et si l'on doit s'y engager (4). »

Ce fut en vain qu'on lui représenta que, marchant à la suite d'Arnauld, il n'avait rien à craindre, il répondait : « Autrefois le nom de M. Arnauld me couvrait presque entièrement; maintenant il ne me couvrirait plus du tout (5). »

C'est ce qui le décida à écrire une lettre à Mgr. de Paris pour lui donner raison de celle qu'il avait adressée à Innocent XI, et pour lui faire une espèce de soumission. Une demi-ligne de cette lettre souleva contre lui tous ses anciens amis (6).

(1) Lett. de Nicole, t. I (Lille, 1718), p. 137 et suiv.
(2) Voir les Lett. 53, 54, 55, t. II.
(3) T. II, p. 292 et 293.
(4) Lett. de Nicole, t. II, p. 292 et 293.
(5) Lett., p. 296, t. II.
(6) « *En quelque lieu que je sois,* disait-il en finissant, *j'aurai les mêmes égards pour éviter tout ce qui peut faire du bruit et tout ce qui peut vous donner de la peine.* » Lett. 50e à M. de Harlai, t. II, p. 251.

Il leur laissa dire tout ce qu'ils voulurent, et il eut ce qu'il désirait : un petit coin à l'écart des bruits et des contestations *où rien ne le détourna de l'unique affaire qu'il eût au monde, qui était de passer sa vie dans l'étude et dans la prière* (1).

Nous avons dit qu'il avait adressé à la Trappe les premiers volumes de ses *Essais de morale;* il ne manqua pas d'y faire parvenir les suivants. L'abbé de Rancé le remercia et le complimenta beaucoup.

« J'ai regardé, lui disait-il, comme une providence toute particulière que vous vous soyez déterminé à nous donner les derniers *Essais*, et je ne puis douter que ce ne soit Dieu qui vous l'ait mis au cœur. Vous y avez expliqué les vérités évangéliques les plus importantes et les plus ignorées. Les conséquences et les inductions que vous en tirez sont si précises et si naturelles, qu'il est impossible qu'elles ne persuadent et qu'elles ne pénètrent, à moins qu'elles ne trouvent des âmes de marbre et de bronze (2)... Achevez de nous donner ce que l'on ne peut recevoir que de vous, je veux dire par rapport au caractère et à la manière d'écrire, et à la vérité : on perdrait trop si vous en demeuriez là... »

Lorsque Nicole publia, en 1687, la continuation de ses *Essais*, ou plutôt ses *Réflexions morales sur les Epîtres et les Evangiles de l'année*, il ne manqua pas de faire hommage à l'abbé de Rancé des quatre volumes, à mesure qu'ils paraissaient. « Ces instructions, lui écrivait ce dernier, étaient attendues de tout le monde avec impatience. Il faut demander à Dieu qu'il fasse la grâce à ceux qui les liront d'en profiter, et qu'il vous donne assez de santé pour continuer à nous faire part des lumières dont il vous a rempli dans un temps, où il se peut dire que les bonnes maximes sont plus rares, et les ténèbres plus épaisses et plus répandues que jamais (3). »

M. de Pontchâteau ayant décidé Nicole à revoir et à mettre au jour les ouvrages de M. Hamon mort à Port-Royal en 1687 (4), « Il faut opter, lui disait l'abbé de Rancé, entre vous appliquer à cette œuvre, ou à continuer vos *Essais de morale sur l'Ecriture*. Je n'hésite point à vous dire que la dernière de ces occupations doit l'emporter sur l'autre. La première a des utilités; mais la seconde, selon moi, en a beaucoup davantage, et le pu-

(1) Lettre de Nicole, t. II, p. 247.
(2) *Lett. de M. l'abbé de la Trappe à M. Nicole.* (A la fin du premier volume des Lett. de Nicole, p. 559 et suiv., Lille, 1718.)
(3) Lett. 1re, p. 559.
(4) Lett. 2e, p. 562.
(5) « C'est la déférence que j'avais pour M. de Pontchâteau qui m'a engagé à revoir les ouvrages de M. Hamon, dont il était dépositaire. » *Lett. de Nicole*, t. I; — Lett. 80e à Mme de Belisy, p. 430.

blic perdrait infiniment si vous n'acheviez pas ce que vous avez commencé. Il se peut dire que vous avez écrit pour tout le monde : les grands, les petits, les doctes et les simples y trouvent leur compte, et la vérité est qu'il y a des instructions si nécessaires, mais si fortes et si puissantes, que je ne sais comment elles sont passées. Vous êtes en train et en possession de dire ce qui vous plaît, et le monde reçoit avec une édification générale tout ce qui part de votre main. C'est un cours, ce me semble, qu'il ne faut point interrompre (1). »

Nicole fit parvenir pareillement à la Trappe ses livres de polémique contre les protestants : d'abord celui *Du schisme des prétendus réformés*. « Cet ouvrage, selon l'abbé de Rancé, est d'une force et d'une beauté admirable; il a tout ce qu'il faut pour convaincre. La vérité y est mise dans tout son jour, et les difficultés y sont détruites de la manière du monde la plus précise et la plus puissante; mais il faut que Dieu y parle, car, lorsque le cœur n'est point gagné, les raisons les plus claires et les plus convaincantes ne trouvent point d'entrée dans les têtes les mieux faites (2). »

Enfin il lui disait encore, le 16 octobre 1689, qu'il n'y avait rien de plus beau et de plus pressant que ce qu'il avait écrit contre Jurieu, et qu'il ne croyait pas qu'il osât y répondre, ni qu'il voulût hasarder de mauvaises raisons contre des preuves péremptoires (3).

L'abbé de Rancé ne jugeait ici que l'écrivain : son opinion était celle de beaucoup de ses contemporains les plus compétents; c'était, pour n'en citer qu'un, celle de Bossuet qui écrivait à Nicole le 7 décembre 1691 : *Qu'il avait toujours beaucoup de joie de recevoir des marques de son amitié et de son approbation, que cela lui faisait grand plaisir et l'encourageait; qu'il priait Dieu de le conserver pour soutenir la cause de son Eglise dont ses ouvrages étaient un arsenal* (4).

Cette correspondance dura jusqu'au moment où éclata la polémique sur les études monastiques : Nicole s'étant rangé du côté de Mabillon, et lui ayant même, dit-on, prêté sa plume, il y eut refroidissement, puis une rupture entière.

Les ennemis de la Trappe veillaient toujours : rien de ce qui pouvait la compromettre ne leur échappait; tout leur était bon pour cela. On le vit bien dans le drame affreux du chapitre de Beauvais. Un chanoine nommé Raoul Foy, esprit fourbe, tête ardente, outré de dépit de ce qu'on lui

(1) Lett. de Nicole, t. I, p. 564. — 4ᵉ lett. de l'abbé de Rancé.
(2) Collect. Nicaise, t. V, lett. 12 et 13.
(3) Lett. *id.*, t. I, p. 566.
(4) *Œuvres de Bossuet,* lett. 169.

avait préféré un de ses confrères pour une dignité capitulaire à laquelle il aspirait, voulut se venger d'eux, en adressant en leur nom au prince d'Orange des lettres supposées où il était question d'une conspiration contre l'Etat; et il les avait si artificieusement engagés, que s'ils se fussent trouvés coupables des moindres choses qu'il avait eu la malice de leur imputer, ils étaient perdus à jamais. Ce misérable avait si bien conduit son intrigue, et avait réussi à lui donner un tel air de vérité, que le roi et ses ministres en furent un instant les dupes. On fit défiler aussitôt des troupes sur les côtes de Normandie et de Picardie. On arrêta à Beauvais, et on amena à Paris, pieds et poings liés, cinq ou six chanoines: c'étaient MM. Le Maire, grand chantre; de Bridieu, archidiacre; Gérard, Hocquet et de Nully. La plupart furent conduits au château de Vincennes; un seul fut renfermé à la Bastille. On devait de plus, disait-on, arrêter sept ou huit autres de leurs confrères dont les principaux étaient : Foy-Saint-Hilaire, Boquillon, Aubert, Hermant. Il y avait ensuite un certain nombre de personnes plus ou moins soupçonnées, parmi lesquelles on citait MM. de Pontchâteau, Feydeau et l'abbé de Rancé.

On instruisit le procès : le valet du grand-chantre s'était fait frère convers à la Trappe depuis peu. Il fut question de lui dans les débats. Ceux qui voulaient détruire l'œuvre de l'abbé de Rancé saisirent avec une adresse infernale cette circonstance, et crièrent qu'il fallait chercher le nœud du complot dans cette maison qui servait d'asile depuis longtemps aux ennemis du roi. Ils auraient réussi peut-être à la rendre suspecte et à la perdre dans l'esprit de Louis XIV, si la Providence n'eût détourné ce coup terrible. Le coupable fut découvert; il avoua son crime, et on le condamna à être pendu. Ses confrères allèrent se jeter aux pieds de Sa Majesté et lui firent toutes les instances possibles pour obtenir sa grâce; mais ce fut inutilement : la sentence fut exécutée sur la place de Grève, le mercredi 12 septembre 1691 (1).

A la nouvelle de ce dénouement, l'abbé de Rancé dut se sentir soulagé, comme si on lui avait enlevé un grand poids qui l'aurait accablé. Non, certes, que sa conscience lui reprochât quelque chose, mais il avait lu l'histoire et il savait que souvent des innocents avaient été confondus avec des coupables, et même, que quelquefois ils avaient été sacrifiés à leur place. Il écrivit à Mme de Guise : « Il ne se peut que l'on ait bien de la joie de ce que les quatre chanoines de Beauvais ont été renvoyés innocents, et de voir que les calomniateurs ne demeurent pas sans châtiment. »

(1) Tout ceci est extrait du Manuscrit de la Biblioth. Imp., coté 160; — de la *Vie de Godefroi Hermant*, par Ad. Baillet, p. 121 et 122; — de Gouget, *Biblioth. des auteurs ecclés. du XVIIIe siècle*, t. II, p. 98.

Depuis plusieurs années, l'Italie était fascinée par le charme apparent d'une nouvelle doctrine, appelée *Oraison de quiétude* ou *quiétisme*, ou bien encore *Molinosisme*, du nom de Molinos, son auteur, prêtre espagnol, né à Saragosse, en 1627. Selon lui, l'homme parfait est celui qui ne raisonne plus, qui ne désire plus rien, qui n'appréhende rien, pas même l'enfer; qui oublie ses péchés, qui se tient si intimement uni à Dieu et dans une indifférence si absolue sur tout ce qui se passe en lui, qu'il n'est plus responsable de ses actions, même les plus infâmes : c'était une reproduction de l'hérésie des gnostiques (1).

Molinos fut enfin arrêté, et ses livres examinés : soixante-huit propositions, qu'il avoua pour siennes, furent censurées comme hérétiques, scandaleuses, blasphématoires. Il en fit l'abjuration sur un échafaud, dressé en l'église des Dominicains, en présence du Sacré-Collége, avec l'habit de pénitence, c'est-à-dire un scapulaire jaune, ayant la croix rouge devant et derrière.

Pour réfuter cette erreur et arrêter ses progrès, il fallait un homme très docte, très versé dans la spiritualité, très pieux; il fallait un savant et un saint. Il paraît qu'à Rome on jeta les yeux sur l'abbé de Rancé. C'est ce qu'écrivit le cardinal Colloredo à un de ses amis de France :

« Des personnes d'une grande piété, dit ce prélat, et qui sont bien dans l'esprit du Pape, m'ont chargé de faire savoir au Révérend Père abbé de la Trappe qu'il règne à Rome et dans toute l'Italie une certaine spiritualité, fondée sur l'*Oraison* qu'on appelle de *quiétude*, qui fait beaucoup de mal, et qui conduit à la perdition un grand nombre d'âmes simples. On croyait que l'emprisonnement du prêtre Molinos, qui a été regardé comme l'auteur de cette *Oraison*, arrêterait le cours de ce mal; cependant on voit qu'il augmente tous les jours, bien loin de diminuer.

« Tous ceux donc qui aiment l'Église, et les personnes de marque de cette ville, souhaiteraient avec passion que le Révérend Père abbé, qui est le seul homme du siècle propre pour juger sainement de ces sortes de matières, voulût soutenir par un écrit la morale de Jésus-Christ et les sentiments purs et sincères des théologiens mystiques, contre les impostures et les nouveautés profanes de ces quiétistes, dont le principal livre est la *Guide spirituelle* de Molinos. Si vous ne pouvez trouver ce livre, on vous l'enverra d'ici. On regarde cette affaire comme une des plus importantes. Les gens dont je vous parle croient que c'est une occasion inévitable au Révérend Père de faire paraître le zèle dont son cœur brûle pour les intérêts de l'Église, sans que son humilité lui puisse fournir d'excuse.

(1) *Dict. hist.*, t. VI, p. 168 et 169.

« Personne n'est exempt de porter les armes lorsque la guerre est générale. On sait ce que les saints solitaires ont fait en pareils cas; il est clair que si les Antoine et les Bernard, desquels il est si parfait imitateur, vivaient aujourd'hui, ils ouvriraient la bouche contre ces impies, et ne craindraient pas de rompre le silence. N'omettez rien pour lui inspirer de mettre la main à cette bonne œuvre, qui confirmerait glorieusement les travaux de sa pénitence, et arrêterait le cours d'un nombre infini de maux. J'attends votre réponse avec impatience, nos amis l'attendent aussi (1). »

Le cardinal Le Camus confirma à l'abbé de Rancé ce qu'écrivait le cardinal Colloredo dans la lettre qu'on vient de lire : « Un prêtre, dit-il, me mande qu'on croit à Rome que vous seriez le seul homme en France capable de faire un traité solide sur l'Oraison mentale, pour aller au-devant de celle du Quiétisme et d'une infinité d'autres dévotions mal réglées, qui ne sont que trop fréquentes; c'est à vous de voir si vous êtes en état d'entreprendre cet ouvrage, et si vous le croyez nécessaire (2). »

L'hérésie de Molinos franchit bientôt les Alpes, et envahit le midi de la France. On mandait de la Trappe : « Toute l'Italie est infectée, les excès qui suivent de la malheureuse doctrine de ce fanatique sont d'une conséquence très grande. Le monde n'est que trop disposé à de pareilles erreurs qui favorisent la corruption de la nature. On sait des choses effroyables qui s'étaient passées dans une ville tout entière du Languedoc, et qui furent découvertes par une des principales femmes qui ne put jamais consentir aux dernières épreuves de la neuvaine, qu'un malheureux prêtre leur faisait faire pour les admettre dans la compagnie de ces dévots dégagés des sens, de telle manière, à ce qu'ils disaient, que les personnes qu'ils avaient réduites à ce point de repos et d'insensibilité prétendue, se croyaient déjà dans le paradis; et la voie était, comme vous le pouvez imaginer fort bien, toute remplie de pratiques les plus noires et les plus diaboliques dont on ait entendu parler (3). »

On s'adressa de Marseille et de quelques autres villes à l'abbé de Rancé pour le prier de se lever et de combattre ces effrayantes nouveautés. Il répondit que ses maladies presque continuelles l'avaient jeté dans un si grand affaiblissement, qu'il se croyait incapable de travailler à un ouvrage de cette importance. Mais si ses forces ne lui permirent pas d'entrer en lutte par un écrit public, au moins s'empressa-t-il de tendre une main secourable à ceux qui étaient tombés dans l'abîme pour les aider à en sortir.

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 352 et 353.
(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. III, c. IX, p. 247.
(3) Collect. Nicaise, t. V, lett. 69. M. Maisne fut probablement chargé d'écrire cette lettre.

Une religieuse, qui était à plus de cent cinquante lieues de la Trappe, et dont le Père abbé, de qui on tient ce récit, a eu soin de taire le nom et l'Ordre, se laissa séduire par cette abominable doctrine. Les principes une fois admis, elle en vint aux conséquences pratiques : elle s'abandonna aux plus affreux désordres. Ce fut alors que la relation de la vie et de la mort de Dom Muce lui tomba entre les mains; elle la lut avidement. Cette lecture fut pour elle un trait de lumière, et le fondement d'une sincère conversion. Rongée de remords, elle ne savait à qui révéler les horribles secrets de son cœur. Il lui vint en pensée que le médecin qui avait pu guérir Dom Muce pourrait bien aussi la guérir elle-même. Elle lui écrivit donc une lettre de quatre-vingts pages, pour lui expliquer en détail toute sa vie, et lui demander ses conseils dans une position si critique (1).

L'abbé de Rancé dut être tout à la fois très surpris et très troublé; il fit une réponse qu'il n'osa, par prudence, confier à la poste; mais il envoya une personne de confiance, dont il paya le voyage, pour qu'elle fût remise en main propre. Il exhortait cette malheureuse à dévoiler le fond de sa conscience à son confesseur (2) : « Ne vous arrêtez point, lui dit-il, à des considérations faibles qui ne méritent pas d'être écoutées, à certaines confusions qu'il vous faudra peut-être essuyer pour rentrer dans la charité de Dieu, dont vous avez eu le malheur de vous séparer; et s'il arrive, ma Sœur, que ces tentations vous pressent, pensez aux confusions auxquelles vous serez exposée à la face du Ciel et de la terre devant le tribunal de Jésus-Christ, à moins que vous ne vous le soyez rendu favorable par des humiliations volontaires. Y a-t-il rien de plus juste, ayant foulé aux pieds tout ce que la religion a de plus saint, ayant même attaqué le Saint des Saints avec des circonstances si cruelles, que vous répariez par des conduites dures et humiliantes cette infinité de maux et d'excès que vous avez commis, qui, pour être secrets et n'être connus que de Dieu seul, ne laissent pas d'exiger une pénitence rigoureuse ? »

L'abbé de Rancé ajoutait à cette première recommandation plusieurs avis très sages, et il eut la consolation d'apprendre qu'ils avaient porté des fruits de salut. Combien d'autres personnes qui se sentaient attirées vers ces dangereuses doctrines, ou qui s'y étaient déjà engagées, ont été prémunies et ramenées par ses conseils et ses prières! Celui qui sauve une âme avec la sienne, mérite une couronne de plus au Ciel. Combien Dieu en a-t-il posé sur le front du saint abbé de la Trappe? De quel éclat et de quelle gloire ne rayonnera-t-il pas pendant toute l'éternité!

(1) Nous ne citons que cette lettre, mais nous en avons plusieurs autres.
(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 361.

CHAPITRE VII

Des cérémonies de la profession religieuse à la Trappe; un gentilhomme protestant s'y retire (1689).

Le jour de la profession était, à la Trappe, le grand jour de l'immolation : jour de joie et de bonheur pour ceux qui le voyaient des yeux de l'esprit; mais jour sombre, triste et lugubre, pour quiconque ne voulait le regarder qu'avec les yeux de la chair. L'abbé de Rancé avait compris qu'il ne devait rien y avoir dans cette cérémonie qui ne respirât la mortification. Il ne croyait pas qu'on dût entrer dans un état qui n'est par lui-même que pénitence, humilité, abjection, par d'autres portes que celles qui convenaient à l'idée qu'il fallait en avoir (1). Il rejetait donc tout ce qui sentait la magnificence et la solennité. « Les fêtes et la pompe des fêtes étaient, selon lui, pour les saints et les innocents, et non pour les pénitents qui doivent passer leur vie dans la douleur et la componction. »

Lorsque l'année du noviciat était révolue, le Père abbé consultait la communauté, et les Frères donnaient leur avis, dans un scrutin secret, en déposant des pois ou des fèves au fond d'une espèce d'urne. Si le novice réunissait la majorité des suffrages, il était admis; sinon, on le renvoyait (2). Dans le premier cas, la profession se faisait au plus prochain Chapitre. Les lectures et les prières étant finies, les novices venaient se prosterner aux pieds du Père abbé, qui leur disait une dernière fois: *Quid petitis?* Et quand ils avaient répondu : *Misericordiam Dei et vestram* (3), il leur adressait une de ces allocutions de circonstance dont il avait le secret. Elles variaient selon les individus, et il y avait parmi les individus eux-mêmes les variétés les plus disparates (4).

Tantôt il s'agissait d'un séculier qui avait vécu au gré de ses caprices, dans les plaisirs du monde et dans la mollesse; l'abbé de Rancé lui disait, sans précaution aucune : « Mon Frère, pour avoir une idée de l'obligation

(1) *Règl. de l'abb. de la Trappe*, t. II, p. 227.
(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. VII, p. 57.
(3) *Règl. de l'abb. de la Trappe*, t. I, p. 116.
(4) Plusieurs de ces exhortations se trouvent dans l'ouvrage de l'abbé de Rancé, intitulé : *Instructions et Conférences sur les Épîtres et Évangiles, et sur les vétures et professions religieuses* (en 4 vol. in-12).

que vous allez contracter, vous n'avez qu'à considérer ce que c'est qu'un martyr....... Le martyr donne sa vie, le solitaire renonce à la sienne par une action qui n'est ni moins réelle, ni moins positive. L'un se met entre les mains des tyrans et des bourreaux, et affronte avec un courage invincible tout ce que leur cruauté lui pourra préparer de supplices pour ébranler sa constance; l'autre se soumet à des hommes qui ne sont pas véritablement des persécuteurs et des tyrans, mais qui, bien qu'ils soient des amis charitables, ne laissent pas d'appesantir leurs bras sur lui, pour lui faire souffrir tout ce qui se rencontre de rude, de rigoureux et de pénible dans la pénitence à laquelle la miséricorde de Dieu l'appelle. L'un est tellement dans la dépendance de ceux qui le tourmentent, qu'il n'a aucun mouvement qui soit libre; les liens et les chaînes qui l'accablent et le pressent, font qu'il n'y a aucune action qui soit en son pouvoir; l'autre, par l'assujettissement volontaire dans lequel il s'est mis, ne dispose non plus de son corps et de sa volonté que s'il n'en avait point (1).

« Vous voyez, mon Frère, que ces deux états ont une même fin et un même principe : on s'immole, on se sacrifie dans l'un comme dans l'autre; ils ont tous deux leurs peines, leurs souffrances, leurs douleurs, leurs privations particulières; et l'un comme l'autre ne se termine que par la mort, ou plutôt par la victoire et par le triomphe. »

L'abbé de Rancé devait toute la vérité à ceux qui lui demandaient l'entrée de son dur cloître; il la leur disait sans détour, avec une impitoyable franchise. C'était à eux à voir s'ils se sentaient assez de courage pour s'engager dans ce cirque, dans cette arène d'un nouveau genre, s'y étendre sur ces chevalets, sur ces grils de la pénitence, et y mourir lentement, mais avec bonheur, dans un martyre de vingt ou trente années peut-être.

Souvent il admettait aussi des religieux qui se sauvaient des monastères dégénérés, et venaient chercher près de lui la pureté primitive de la Règle qu'ils avaient juré d'observer; alors il leur retraçait avec force et avec feu leurs nouvelles obligations. Bien des fois il vit, prosternés devant lui, de pauvres prêtres qui lui demandaient un asile. Les uns voulaient y mettre leur innocence à l'abri de la corruption du monde, et il les accueillait avec beaucoup de sympathie et de bonté; les autres venaient chercher et cueillir dans ce désert le divin dictame propre à guérir les plaies qu'une flèche empoisonnée avait faites à leurs cœurs : il relevait ces anges tombés avec toute la charité dont il avait eu besoin lui-même.

(1) L'abbé de Rancé, *Instructions et Conférences*, t. III, p. 4 et suiv.

L'abbé de Rancé ne disait ici que ce qu'il pouvait et devait dire : il savait qu'il y a des secrets et des mystères de conscience dont il ne faut parler qu'à Dieu seul; s'il soulevait quelquefois un coin du voile, ce n'était qu'avec une extrême prudence et d'une main tremblante (1).

Mais il semblait être plus à l'aise avec les soldats, les troupiers; c'était sur eux qu'il frappait ses plus grands coups, et eux les recevaient, sans broncher, en pleine poitrine, comme autrefois ceux de l'ennemi (2).

Quand il avait crayonné à grands traits le tableau de la vie monastique avec ses plus sombres couleurs, il s'arrêtait tout à coup à la fin de son discours; et, après un instant de silence terrifiant, il apostrophait le novice : « Répondez-moi, mon Frère, lui disait-il : mes paroles n'ébranlent-elles point votre constance? Cette fermeté que vous m'avez témoignée jusqu'à présent n'en reçoit-elle aucune atteinte? Votre conscience vous rend-elle un témoignage favorable, qui vous défende de ces vaines frayeurs qui frappent et qui renversent les personnes qui ne sont point appelées? »

Le novice ayant répondu qu'avec la grâce de Dieu il ne se sentait point faillir, l'abbé de Rancé répliquait : « Je loue le Seigneur de ce que vous m'assurez de votre persévérance : abandonnez-vous donc sans réserve à Jésus-Christ; soyez persuadé qu'il protégera votre dessein, et qu'il n'a garde de retirer sa main après vous l'avoir tendue. O Dieu! ajoutait-il, regardez ce sacrifice du haut du Ciel; faites descendre les flammes sacrées de votre Esprit saint sur tout ce qui peut encore y avoir d'impur dans la victime, afin que, n'y ayant plus rien qui ne soit agréable à vos yeux, elle trouve dans le sein de votre miséricorde tous les biens et toutes les grâces qu'elle y recherche (3). »

Aussitôt après l'exhortation, le novice, se rapprochant de l'abbé de Rancé, se mettait à genoux devant lui, et, joignant ses mains dans les siennes, il lui disait : « Mon Père, je vous jure obéissance, selon la Règle de Saint-Benoît, jusqu'à la mort. *Pater, promitto tibio bedientiam secundum Regulam Sancti Benedicti usque ad mortem* (4). »

La cérémonie se complétait à la Messe : après l'Évangile, le célébrant quittait sa chasuble, et se retirait à la seconde chaire du banc du presbytère. Alors le Père abbé, accompagné de trois religieux en coule, venait de la sacristie à l'autel avec sa crosse et une étole. Le novice se dirigeait

(1) *Instr. et Conf.*, t. III, p. 130.
(2) Voir la 3e *Instr. pour le* IIIe *Dimanche après la Pentecôte, adressée à un ancien militaire*, t. III, p. 95.
(3) *Instr. et Conf.*, t. III, p. 14 et 108.
(4) *Règl. de l'abb. de la Trappe*, t. I, p. 116.

au même moment du même côté. Après une inclination profonde vers l'autel, il prononçait ses vœux, écrits de sa main sur du parchemin. Il devait lire sur le ton des leçons de l'office des morts. C'était vraiment un mort qui lisait son acte de décès. La lecture finie, on lui présentait une plume et de l'encre, et il traçait au bas une croix qui ressemblait assez à celles que l'on voit sous les épitaphes gravées sur les tombeaux. Il allait ensuite au degré du presbytère, et y chantait debout, trois diverses fois : « *Suscipe me*, etc. Seigneur, daignez me recevoir selon votre parole, et je vivrai ; ne me confondez pas dans mon attente! » Et le chœur, lui prêtant sa voix et son âme, répétait après lui ce verset. Le nouveau profès allait de là se prosterner aux pieds du Père abbé, puis devant le célébrant, le prieur, et successivement devant tous les religieux qui lui donnaient le baiser de paix sur les deux joues, pendant qu'il était à genoux, et le relevaient aussitôt. Chacun accueillait par un tendre et cordial embrassement, et avec une grande joie, ce nouveau frère que le Ciel lui envoyait. Toute la famille monastique se réjouissait d'avoir un membre de plus, et remerciait Dieu d'agrandir ainsi chaque jour le cercle de la prière, de la pénitence et de la charité.

Le chœur ayant répété pour la troisième fois *Suscipe*, le chantre disait *Kyrie eleison*, le chœur continuait *Christe*, puis le *Pater noster* tout bas et le psaume *Miserere* : c'était comme une espèce d'absoute devant un cercueil. On faisait la bénédiction des habits réguliers, par des oraisons et une aspersion d'eau bénite, et on en revêtait le profès. La communion devait ensuite sceller par le sang de Jésus-Christ cette alliance éternelle qu'il venait de contracter avec Dieu et le désert. Après Sexte, le cellérier venait prendre sur l'autel l'acte de profession, qu'il déposait avec les autres dans les saintes archives, afin qu'il y restât à jamais comme un témoignage, un monument d'un engagement sacré qui ne pouvait être rompu que par la mort (1). Il n'y avait, à cette occasion, ni repas ni réjouissance extérieure : au sortir de là, chaque religieux allait à son travail, et, quand la cloche l'appelait au réfectoire, il n'y trouvait que sa chétive pitance de tous les jours. Pour les Trappistes, ce n'était pas le jour de l'entrée en bataille qui devait être un jour de triomphe et d'allégresse; mais celui de la sortie, après la victoire. Il n'y avait donc point d'autre fête pour eux que celle du Ciel.

Nous avons vu des laboureurs, des soldats, des prêtres se réfugier à la Trappe et y faire profession; aujourd'hui, c'est le tour d'un protestant.

(1) *Règl. de l'abb. de la Trappe*, t. II, p. 222 et suiv. (Cérémonies de la prof. des religieux).

Un gentilhomme français, né huguenot (1), après une abjuration hypocrite au moment de la Révocation de l'édit de Nantes, sous la pression des mesures de rigueur qui en avaient été la suite, était revenu au protestantisme (2), ce qui l'avait forcé de se retirer en Hollande, où le prince d'Orange l'avait attaché à sa personne (3). En quittant la France, il avait laissé son cœur à une jeune fille qu'il aimait passionnément, protestante comme lui, et qui, pour éviter l'exil, était entrée dans un monastère. L'amour violent de ce gentilhomme fut pour lui un supplice insupportable : il demanda et obtint la permission de revenir dans son pays, sous prétexte d'abjurer ses erreurs. Un jour, il se présenta devant son amante dont Dieu avait touché le cœur, et qui fut effrayée de la hardiesse et de la témérité de sa démarche. Il mit tout en œuvre pour l'arracher au cloître, mais en vain : elle ne lui répondit qu'en se liant par des vœux éternels (4).

Ce fut un coup de foudre et en même temps un coup de grâce pour ce malheureux. Il en tomba dangereusement malade; il réfléchit sur ses égarements : il en eut honte. Des doutes lui vinrent sur sa religion; il voulut s'éclairer et se procurer les ouvrages de Bossuet contre les protestants (5). Il ouvrit les yeux à la lumière divine : la vérité lui apparut, et il fut décidé qu'il l'embrasserait. Les âmes ardentes ne font rien à demi. Dans sa première ferveur, ce ne fut pas assez pour lui d'être simple chrétien, il rêva le froc. Il avait eu autrefois entre les mains le livre *De la Sainteté et des devoirs de la Vie monastique :* le souvenir de ce qu'il y avait lu (6) lui revint et le toucha sensiblement; il fut résolu qu'il serait Trappiste. Il vint à la Trappe, et, après y avoir abjuré, y postula et fit profession. L'abbé de Rancé, dans le discours qu'il lui adressa au moment de cette cérémonie, lui rappela toutes ces particularités :

« Mon Frère, lui dit-il, vous étiez venu au monde dans une religion contraire à la foi catholique; vous en aviez sucé, avec le lait, les maximes empoisonnées..... Un coup imprévu vous en fit sortir..... Cependant comme cette tige malheureuse qui avait jeté dans votre cœur des racines profondes, n'était pas tout à fait arrachée, elle repoussa bientôt de nouveaux rejetons, et vous vous plongeâtes tout de nouveau dans ce gouffre, d'où la main toute-puissante de Dieu vous avait retiré..... Que faites-vous,

(1) On dit qu'il était de la famille d'Épernon.
(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 21.
(3) *Mém. et Journ. de l'abbé Le Dieu*, t. I, p. 197 et 198. — Portefeuille du R. P. Léonard de Sainte-Catherine, p. 19. (Biblioth. Impér.)
(4) *Confér. ou instruct. sur les vêtures et profess. religieuses*, t. II, p. 244.
(5) Portefeuille précité, p. 19.
(6) *Instr. ou Confér. de l'abbé de Rancé*, t. II, p. 351.

mon Frère, que devenez-vous?.... Où est-ce que vous portez votre ingratitude?.... Vous allez dans un pays, où l'abomination que vous veniez de reprendre règne d'une manière absolue..... Vous rembrassez avec plus d'opiniâtreté que jamais la secte désolée de vos pères.....

« Vous n'en demeurez pas là, mon Frère : vous quittez ce même pays, que vous aviez choisi comme le lieu de votre retraite, pour venir en France sous un prétexte apparent de sortir de l'erreur où vous étiez engagé; mais dans un dessein formé d'arracher à l'Église sainte une âme choisie qui, comme une colombe échappée des filets du démon, s'était jetée entre ses bras. Il n'y a point d'artifice dont vous ne vous soyez servi pour la séduire..... C'est de quoi vous avez fait vous-même une déclaration publique; mais cette âme innocente, qui avait déjà goûté le bonheur qu'il y a d'appartenir à Jésus-Christ, demeura ferme dans les promesses qu'elle lui avait faites, et rien ne fut capable d'ébranler sa constance et sa fidélité. »

Après lui avoir retracé ses dernières luttes et sa conversion, l'abbé de Rancé lui disait : « Le Ciel n'est pas plus éloigné de la terre que la situation dans laquelle vous vous trouvâtes, l'était des dispositions qui l'avaient précédée; vous volez, pour ainsi dire, des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie..... Vous vous déterminez d'embrasser celle de toutes les conditions pour laquelle vous aviez eu plus de mépris et plus d'horreur; j'entends la vie monastique. On vous en détourne : la voix de Dieu l'emporte par dessus celle des hommes.... Vous venez à la Trappe, vous frappez à la porte, vous pressez, vous demandez l'habit de la pénitence; on vous l'accorde, et dès ce moment, Dieu vous favorise d'une grâce si particulière, qu'il ne se présente pas en votre chemin une difficulté et une tentation qui vous arrête (1). »

Rien de plus beau et de plus édifiant que ce début, mais il fallait persévérer. C'était une plante bien faible qu'il s'agissait de cultiver avec soin et de soutenir contre les coups de vent et les orages. « M. de la Trappe, dit l'abbé Le Dieu, l'affectionnait beaucoup, parce qu'il était nouveau catholique, et qu'il avait beaucoup d'esprit, et, en témoignage de son amitié, il lui donna son nom d'Armand (2). » Mais, hélas! les tentations revinrent, et, avec elles, les peines d'esprit, puis de violents combats.

A cette époque mourut Dom Dorothée, qui avait quitté le séminaire de Séez, où il se préparait au sacerdoce, pour se retirer à la Trappe (3). Il

(1) *Instruct. ou Confér. de l'abbé de Rancé*, t. II, p. 244.
(2) *Mém. et Journ.*, t. I, p. 197.
(3) Relation de la mort de D. Dorothée, nommé dans le monde Jean Colas, natif de Saint-Germain-des-Gray, diocèse de Séez, p. 235 des *Relations*, publiées par Delaulne, Paris, 1696.

n'y était que depuis six ans, lorsqu'il fut atteint d'un mal assez grave qui l'épuisa en peu de temps, et le contraignit de se réfugier à l'infirmerie.

Le chirurgien l'étant venu voir, et l'ayant trouvé dans une extrême faiblesse, le coude appuyé sur une table, soutenant sa tête avec beaucoup de peine, marquant par quelque geste qu'il avait mauvaise opinion de son mal, voulut dire quelques mots pour le consoler; mais, lui, qui était toujours le même, malgré son abattement, reprit sa vigueur ordinaire, et répondit, d'un ton de voix qui surprit tous ceux qui étaient présents: « J'ai assez de force, Monsieur, pour vous dire que c'est à la Trappe que l'on meurt plein de joie et de consolation. Tel que vous me voyez, je ne changerais pas mon état, tout misérable qu'il vous paraît, pour la première place du royaume, et je goûte ici plus de plaisir en un jour, que tous les mondains ensemble n'en peuvent avoir avec toutes leurs richesses et leurs voluptés pendant toute leur vie. » Le Père abbé, qui était présent, ayant pris la parole, lui dit : « Votre joie est donc grande, mon Frère, de vous voir si près de la mort? — Ah! mon Père, s'écria-t-il, si la mort venait dans ce moment, je l'engloutirais. »

Une autre fois, le Père abbé le voyant tourmenté d'une oppression violente, et cependant dans une tranquillité parfaite, lui dit : « Mon cher Frère, Dieu vous dispose peu à peu à ce grand jour, qui doit finir et récompenser toutes vos peines. » Il répondit que les martyrs n'avaient pas désiré avec plus d'ardeur, ni envisagé la mort avec plus de plaisir que lui dans ce moment. « Que je vous ai d'obligation, mon Père, s'écria-t-il avec transport, de m'avoir donné la main pour me tirer de cette Babylone où j'étais! Je louerai Dieu éternellement, je le bénirai à jamais de vous avoir donné son Esprit saint, et de vous avoir mis au cœur de réformer cette maison. Que l'Ante-Christ qui viendra, après vous, enseigner à ceux qui s'y trouveront, alors, autre chose que ce que vous y avez établi, soit anathème!.... Oui, je le dis avec le grand Apôtre, que l'on prononce anathème contre lui (1)! »

L'Office de Tierce ayant sonné, le Père abbé lui dit : « Mon Frère, je vous laisse avec Notre-Seigneur; l'Office m'appelle, je vais au chœur. — Hélas! mon Père, répliqua-t-il aussitôt, je vais bien dans un autre chœur, où les anges chanteront les louanges de Dieu dans toute l'éternité. »

Le lendemain, il envoya quérir de grand matin le Père abbé, qui le trouva expirant. Il souffrait alors les peines d'un homme que l'on étoufferait avec violence : les flegmes qui remplissaient sa gorge le suffoquaient,

(1) Quelques-uns ont vu dans ces paroles une espèce de prédiction concernant le successeur de l'abbé de Rancé.

et lui ôtaient la respiration. Le mal s'étant un peu apaisé, il lui dit qu'il avait failli mourir deux fois pendant la nuit. Il le pressa instamment de le faire mettre sur la cendre et sur la paille. Le Père abbé y consentit; la faiblesse où il était lui faisait croire que la mort était proche.

On lui présenta le crucifix, qu'il embrassa, en répétant ces paroles de saint Augustin : « *J'ai commencé bien tard à vous aimer, beauté si ancienne, mais toujours nouvelle !* »

On dit les prières de l'agonie, qu'il récita d'une voie basse, et levant ensuite les mains et les yeux au ciel, pour remercier Dieu de ce qu'il le soutenait par une protection si sensible, il embrassa un grand nombre de ses Frères, et le Père abbé eut peine à les empêcher de se jeter sur lui en foule, lui les recevant à bras ouverts et les serrant, quoiqu'il fût dans la dernière défaillance.

Tout cela se passa sans aucun embarras, avec une netteté de raison et avec une présence d'esprit semblable à celle d'un homme qui dirait adieu à ses amis, et qui partirait pour un long voyage.

Le Frère Armand Climaque, le protestant converti dont nous avons parlé, avait beaucoup de peines intérieures; il ressentait, surtout, de violentes tentations sur l'adoration de la croix que le protestantisme rejette comme une idolâtrie. Il vint, à son tour, embrasser le pauvre agonisant. Celui-ci, averti sans doute par le Père abbé, lui dit d'une voix mourante, en lui tendant le crucifix qu'il soutenait avec peine : « Voilà, mon cher Frère, l'image adorable qui est un objet de scandale à la religion malheureuse que vous venez de quitter, où la puissance de Jésus-Christ dans son divin sacrement est si peu connue. Réparez, mon cher Frère, réparez par des sentiments intérieurs et par une piété extérieure tant d'outrages et d'injures que vous avez faites à une vérité si sainte!... Que vous êtes obligé à la bonté de Jésus-Christ de vous avoir conduit ici et sous un tel supérieur! Partout ailleurs vous vous seriez perdu par l'activité de votre esprit; s'il vous prenait jamais envie de vous tirer de sa main et de sortir de cette maison, regardez-en la pensée comme un blasphème. »

Il avait reçu le saint Viatique et l'Extrême-Onction dans l'église, au milieu de ses Frères; ainsi, il n'avait plus qu'à se préparer au dernier moment par des actes de confiance et d'amour. Il ne cessait point d'en produire et d'en donner des marques à ceux qui l'assistaient, en s'adressant à Jésus-Christ par ces paroles si tendres : « Venez, Seigneur Jésus! *Veni, Domine Jesu !* »

Comme il était déjà depuis longtemps sur la paille, le Père abbé lui demanda si Dieu lui était toujours présent? Il lui répondit : « Je traite avec Dieu de mon éternité, avec autant de liberté que si j'étais dans une

parfaite santé. Il répéta avec des soupirs plus enflammés : « Venez, Seigneur, et ne tardez pas! *Veni, Domine Jesu, noli tardare!* »

Enfin, après avoir témoigné, par quantité d'expressions plus vives les unes que les autres, qu'il ne désirait que Dieu, qu'il ne voulait que Dieu, il se tourna sur le côté quelques moments, avant qu'il rendît le dernier soupir, en disant ces mots : « Il est temps que je me retire dans le sein de Dieu. » Il regarda le Père abbé avec des yeux fixes, en lui disant ces paroles : « Je vous aime, mon Père, de tout mon cœur! » Il appela une dernière fois Jésus-Christ : « Venez, Seigneur Jésus! » et puis, élevant la voix, il s'écria : « Divine Marie, venez à mon secours! » Il cessa dans ce moment de respirer et de vivre. Voilà ce qu'on peut appeler un passage de bénédiction.

CHAPITRE VIII

L'abbé de Rancé se charge de la direction des Clairets; il y fait sa première visite (1690).

L'abbaye de religieuses cisterciennes, appelée les Clairets, au diocèse de Chartres (1), avait été, depuis sa fondation, soumise à la Trappe pour la direction; mais ce dernier monastère étant tombé en commende au XVI[e] siècle, elle avait été rattachée à la maison-mère de Clairvaux. Le relâchement s'y était introduit, et il serait allé toujours croissant, si la Providence ne lui eût suscité une pieuse abbesse pour y mettre la réforme (2). C'était Eléonore de Valençay, fille de Dominique d'Estampes, marquis de Valençay, et de Marguerite de Montmorency.

Plusieurs de ses religieuses portaient, comme elle, les plus grands noms de France, et dans l'humilité de leur vocation, elles avaient conservé l'orgueil de leur race; c'est-à-dire qu'elles étaient restées hautes et fières jusque sous le froc et ne voulaient pas être contrariées. Aussi toutes les fois qu'elle voulait toucher à un abus, éprouvait-elle de leur part la plus violente opposition. Sentant le besoin d'être guidée et éclairée dans cette voie difficile, elle conjura le Chapitre général de vouloir bien remettre sa maison

(1) *Claretum*, près de Bellême, fondé, en 1204, par Mathilde, épouse de Geoffroy, fils de Rotrou III, comte du Perche, pour accomplir un vœu fait en Terre-Sainte par son mari.

(2) Facta est Abbatissa Brevi regio, XVIII kal., sept. 1687. (*Gall. christ.*)

sous la direction des abbés de la Trappe, comme précédemment. L'abbé de Rancé s'en défendit, ne pouvant se résoudre à consacrer ses soins et son temps à un autre monastère que le sien, ni quitter sa chère solitude. Il alléguait ensuite ses infirmités presque habituelles, qui ne lui permettaient plus guère d'entreprendre aucun voyage.

Sur son refus, l'abbé du Val-Richer, Dom Dominique, fut chargé de visiter les Clairets. Il trouva la communauté troublée par des divisions intestines, mais par sa rare prudence, il réussit à y ramener la paix. L'abbé de Rancé en étant informé, ne put s'empêcher de lui en témoigner sa joie. « C'eût été une grande consolation pour nous, lui écrivait-il, que vous eussiez passé par ici au retour des Clairets. On m'a mandé cette union si grande et ce bel état où vous avez laissé la communauté. Je regarde cela comme une merveille ; il faut que Dieu s'en soit extraordinairement mêlé, car vous savez comme quoi les réconciliations entre les religieuses sont rares et difficiles (1). »

Malgré ce succès inespéré, l'abbé du Val-Richer était toujours persuadé qu'il ne fallait rien moins que les soins et l'autorité de l'abbé de Rancé pour consommer aux Clairets l'œuvre de la Réforme ; il engagea donc les Sœurs à le presser d'accepter la direction, conformément aux intentions du Chapitre général, promettant d'agir près des supérieurs, pour l'y contraindre par des ordres formels, s'il était nécessaire. Elles employèrent alors les prières et les sollicitations les plus vives dans une lettre qu'elles lui adressèrent collectivement le 21 juin 1688. Il leur fit une réponse pleine de politesse et d'encouragement, mais qui ne leur donnait aucune espérance. Elles revinrent à la charge avec des instances si pressantes et si unanimes, qu'enfin l'abbé de Rancé qui ne cherchait que la volonté de Dieu, crut la reconnaître dans cette circonstance. Il leur écrivit donc le 15 septembre de la même année, qu'il se rendait à leurs désirs qui lui paraissaient inspirés par l'esprit de Dieu (2).

A cette nouvelle, l'allégresse et les actions de grâces succédèrent aux gémissements et aux larmes; elles firent éclater leur reconnaissance en chantant le *Te Deum*, et ne songèrent plus qu'à se préparer à profiter dignement de cette heureuse visite. A cette intention, elles entretinrent, jour et nuit, une lampe devant l'image de la sainte Vierge, et firent tous les samedis des communions particulières. Dans le moment ou l'abbé de Rancé allait prendre le chemin des Clairets, son rhumatisme qui le tourmentait

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 190.
(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. IV, c. II, p. 276.

depuis plus d'un an, devint, à l'approche de l'hiver, si violent et si aigu, qu'il fut forcé d'ajourner son voyage à un autre temps.

Au commencement de février, les douleurs étant sensiblement diminuées, il partit de la Trappe, le mardi 14 de ce mois, accompagné de Dom Zozime qui lui servit de secrétaire, et arriva aux Clairets le même jour sans être attendu. Jamais surprise ne fut plus agréable : l'abbesse fit assembler au chœur ses religieuses, au son de toutes les cloches, pendant que l'abbé de Rancé allait à l'église adorer le Saint-Sacrement. Il se mit à genoux sur le pavé et non sur le carreau qu'on lui avait préparé dans le sanctuaire; il y resta en prières pendant tout le *Te Deum* (1).

Comme le jour déjà avancé ne permettait pas de commencer la visite régulière, il la remit au lendemain. L'abbesse seule eut alors la consolation de pouvoir l'entretenir à la grille, de lui ouvrir son cœur avec ses craintes et ses espérances, et de recevoir ses pieux conseils, comme la règle de sa vie.

Le lendemain matin, vers la fin de la messe, qu'il célébra sur les cinq heures, ces saintes filles, au comble de leurs vœux, le considéraient comme un autre Jean-Baptiste, sorti de son désert et envoyé par le Seigneur, pour leur apprendre à faire de dignes fruits de pénitence. Et faisant allusion à son nom et à la circonstance présente, elles chantèrent ce répons emprunté à l'office du saint Précurseur : « Il fut un homme envoyé de Dieu, appelé Jean, *fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes*. Après avoir dit les oraisons du Saint-Sacrement, celle pour le roi et les moines, *pro rege et pro monachis*, il entra au Chapitre. Aussitôt l'abbesse lui présenta à genoux les clefs de sa maison pour lui témoigner qu'elle la remettait entre ses mains. Il les reçut et les lui rendit incontinent avec beaucoup de douceur et d'honnêteté, pour lui faire comprendre qu'à raison de son mérite et de sa vertu, il se reposait sur elle de la conduite du monastère. Lorsqu'il fut assis, la religieuse qui faisait les fonctions de chantre, ayant reçu la bénédiction, selon l'usage, fit la lecture de la dernière Carte de visite, qui fut suivie de la première exhortation (2).

« Ma très Révérende Mère, mes très chères Sœurs, il ne se peut que je ne reçoive une consolation sensible de me voir dans un lieu où, de quelque côté que je me tourne, le doigt de Dieu paraît d'une manière toute claire et toute évidente. Si je jette les yeux sur celle que la Providence à choisie pour conduire, j'y remarque des sentiments vifs, des volontés animées, de

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 190.— Marsoll., *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 168 et 169.
(2) Nous indiquerons la source où nous avons puisé, à la fin de ce chapitre.

la lumière, du zèle et de l'exemple. Si je considère celles qui sont destinées pour vivre dans la dépendance et dans la soumission, j'y aperçois des intentions pures, des désirs ardents, des dispositions qui nous persuadent que c'est de Dieu qu'elles les tiennent; et outre ce que j'ai pu voir de mes propres yeux depuis que je suis ici, c'est encore ce qui m'a paru par les lettres que vous m'avez écrites, et par toutes les relations qui me sont venues de la part de ceux qui m'ont parlé de l'état de votre maison.

« J'ajouterai, mes Sœurs, une troisième circonstance qui n'est pas moins digne d'être remarquée, c'est de me voir dans la place que j'occupe parmi vous; ce que j'ai fui et évité autant qu'il m'a été possible. Que de combats a-t-il fallu que j'aie donnés? Quelles oppositions n'ai-je point vaincues? Quelles résistances n'ai-je point surmontées avant que de me résoudre d'accepter un emploi, pour lequel j'avais un éloignement si prodigieux, soit à cause de la résolution dans laquelle j'étais de ne m'ingérer jamais d'aucune conduite, et de me resteindre uniquement à celle de mes Frères, ou par le dessein dans lequel j'ai toujours été, de me renfermer et de me cacher dans mon cloître comme dans mon tombeau!

« Il n'y a que Dieu, mes Sœurs, qui ait pu détruire toutes ces répugnances, il n'y a que son esprit qui ait pu les dissiper; il est vrai qu'il s'est servi de votre entremise, j'ai cédé aux instances si unanimes et si pressantes que vous m'avez faites, et je n'ai pu croire que vous me voulussiez, et que vous me demandassiez pour supérieur par un concert et un consentement si général, à moins que ce ne fût Dieu qui vous en eût donné le mouvement; ainsi j'ai cru que de me rendre en cela à votre volonté, ce serait suivre la sienne. »

Il leur parla de la paix et de l'union qui devait régner entre elles, de l'esprit de charité qui devait animer toutes leurs actions. Il ne leur dissimulait pas que la règle était pénible, pleine de difficultés et pesante à la nature, mais il ajoutait que *tout était possible à celui qui aimait*, qu'il fallait placer la loi au milieu de son cœur, *in medio cordis*, et qu'alors on l'accomplissait avec joie et avec bonheur dans tout ce qu'elle pouvait avoir de plus dur et de plus répugnant en apparence.

Pour leur montrer jusqu'où elles devaient porter la sainteté de la vie, il remontait à l'hyménée mystique qu'elles avaient contracté par leur profession. « Vous avez été fiancées à Jésus-Christ, leur disait-il, il veut que ses épouses soient dignes de lui, et qu'elles aient une beauté qui convienne à la sienne. Il veut qu'elles soient toujours chastes et toujours pures, et qu'elles ne négligent rien de ce qui peut leur mériter l'honneur et la gloire de l'alliance qu'elles ont prise avec lui... »

Comme il avait à peine fini de parler et qu'il se levait pour sortir, tout à coup, à son grand étonnement, et à la grande surprise des religieuses, la mère abbesse, madame de Valençay, vint se jeter à ses genoux au milieu du Chapitre, en disant : « *Mon Révérend Père, je vous promets obéissance jusqu'à la mort à vous et à vos successeurs, selon la Règle de Saint-Benoît.* » Elle avait les mains jointes et répandait beaucoup de larmes; elle ne se releva que quand l'abbé lui en eut donné la permission.

Il consacra toute cette journée et une partie de la suivante à entendre les religieuses à la grille, et à former le scrutin régulier; dès qu'il fut achevé, il rédigea sa Carte de visite. Il commençait par faire l'éloge de la piété et de la sagesse de la mère abbesse, ainsi que de l'édifiante régularité de sa communauté qui se composait de vingt-neuf religieuses de chœur, de quatre novices et de dix Sœurs converses. « Mais, disait-il, comme la fragilité humaine est telle que les résolutions les plus fermes et les plus saintes s'ébranlent et s'affaiblissent, et que le penchant de la nature nous porte toujours aux choses qui nous sont interdites, les lois sont devenues nécessaires pour conserver l'innocence, nous avons donc cru à propos de laisser quelques règlements soit pour maintenir le bien qu'il a plu à Dieu d'établir en cette maison, soit pour l'accroître. »

L'abbé de Rancé savait bien qu'il ne fallait qu'un mot et même moins qu'un mot, un regard, un sourire pour perdre une âme; s'il n'interdit pas absolument le parloir, il veut que les religieuses n'y aillent jamais, sans avoir avec elles une de leurs Sœurs, soit pour retenir dans les bornes exactes les gens avec lesquels elles pourront s'entretenir, soit pour s'y conserver elles-mêmes. Ce qui sera observé religieusement par toutes les Sœurs sans exception.

« On ne considèrera point, observait-il, ce règlement comme onéreux et pénible, si on sait que les plus grands désordres se sont introduits dans les maisons les plus saintes, par des commerces que l'on y a eus, avec des personnes que l'on n'aurait jamais soupçonnées, et souvent ce mal a commencé par des conversations innocentes. »

Il leur prescrit un silence rigoureux, tempéré toutefois, non par des récréations proprement dites, mais plutôt par des conférences communes sur des matières capables de donner de l'édification. Après leur avoir parlé de la clôture, de la sainte pauvreté et de l'obéissance, il exprimait ainsi sa pensée sur la lecture :

« Les livres dont la lecture ou l'étude peut être nécessaire, sont ceux qui parlent de la vérité de l'état, qui en apprennent les devoirs, et qui expriment les maximes et les règles selon lesquelles on doit se conduire;

et il leur indiquait un certain nombre d'ouvrages ascétiques (1). Puis il ajoutait : « Je vous recommande par dessus tout la lecture de l'Ecriture sainte, car c'est la source et le principe de tout le bien auquel votre état vous engage, que je réduis néanmoins au nouveau Testament, lequel contenant la parole de Jésus-Christ, renferme toute la perfection évangélique. Pour l'Ancien, il ne convient pas à des religieuses ; cette diversité de faits, d'événements et d'histoires n'a point de rapport à la simplicité dont elles font profession ; j'en excepte les Proverbes et les Psaumes, que l'on ne saurait lire avec trop de soin et d'application, Dieu les ayant donnés particulièrement à son Église pour l'instruction et pour la consolation des âmes qui vivent dans la retraite.

« On continuera de s'occuper du travail des mains ; il n'y a rien qui soit plus selon l'esprit de saint Benoît, plus ordonné ni plus estimé de saint Bernard, ni plus conforme à la disposition de la Règle. Il se fera en public autant qu'on le pourra ; pour l'édification et pour l'exemple, la Révérende abbesse s'y trouvera, si ce n'est qu'une véritable nécessité l'en empêche. On ne s'appliquera point à des ouvrages qui puissent servir au luxe ni à la vanité du monde.

« Le monastère sera fermé dans le temps du dîner, on en apportera les clefs sur la table de la Révérende Abbesse, et ainsi celle des sœurs qui a soin de la porte ne sera pas privée de la lecture commune. »

L'abbé de Rancé avait été trop court pour celles qui l'écoutaient avec tant de plaisir, mais il lui semblait qu'il avait été un peu long, et il ajoutait : en finissant : « Comme je parle à des Vierges de Jésus-Christ et remplies du désir de lui plaire, je n'ai point appréhendé d'en trop dire. »

Aussitôt qu'il eut dicté sa Carte de visite à son secrétaire, sans se donner un moment de repos, il fit assembler les Sœurs au Chapitre, pour leur en faire la lecture publique. Mais il voulut auparavant leur adresser une dernière exhortation. Il leur annonça que ses affaires ne lui permettaient

(1) Comme l'Imitation de notre Seigneur Jésus-Christ, les Ascétiques de saint Basile, les Conférences et les Institutions de Cassien, les Homélies des saints Pères sur l'Écriture, comme celles de saint Jean Chrysostôme, de saint Grégoire, de saint Augustin, et autres semblables; les Œuvres et la Vie de saint Bernard, le Chemin de la perfection de sainte Thérèse; les Livres du P. Rodriguez, du P. Saint-Jure; les Méditations du P. Du Pont, du P. Haineuve, du P. Noüet, du P. Bourgoin; le Chrétien Intérieur, les Essais de Morale sur les Épîtres et les Évangiles, les Instructions chrétiennes, la Religieuse parfaite et l'imparfaite; le livre De la Sainteté et des devoirs de la Vie monastique, et l'Explication de la Règle de Saint-Benoît, par le même auteur; et, enfin, les Vies et Actions des saints Moines, des anciens Solitaires et de tous les Saints, n'y ayant rien de plus capable d'animer et de soutenir les âmes dans la pratique des vertus religieuses et dans l'amour de la mortification intérieure et extérieure, que la vue continuelle de leurs exemples, de leurs sentiments et de leur conduite.

pas de demeurer davantage, qu'il était obligé de les quitter plus tôt qu'il n'aurait voulu. Comme il n'ignorait pas que la discorde avait failli perdre cette maison, il crut devoir, en finissant, insister fortement sur la paix et l'union. Il leur dit que le dernier et le plus important avis qu'il pût leur donner, c'était de conserver une charité inviolable, de se conduire avec tant d'égards, de retenue et de circonspection les unes envers les autres qu'elle ne put recevoir ni altération ni atteinte.

L'abbé de Rancé comprenait combien il était important pour le bon ordre d'une communauté que les supérieurs sussent ce qu'ils devaient aux inférieurs et réciproquement ; il disait franchement et hardiment à l'Abbesse :

« Ma Révérende Mère, c'est à vous que j'adresse ma parole, comme à celle qui est à la tête du troupeau sacré de Jésus-Christ : sachez et n'oubliez jamais que vous lui rendrez un compte rigoureux de toutes les âmes qu'il vous a confiées, qu'il se fera une discussion sévère au jour de son jugement de la conduite que vous aurez tenue sur elles, qu'il n'y en a pas une seule dont il ne recherche le sang entre vos mains, que votre salut est attaché à leur sanctification, et que vous n'en serez pas déchargée, que vous n'ayez fait tout ce qui aura été en votre pouvoir, pour les rendre éternellement heureuses.

« Pour vous, mes Sœurs, si votre Supérieure, si votre Abbesse est autant chargée de votre salut que je viens de lui déclarer, ne doutez pas que vous ne le soyez de répondre à ses soins ; si elle vous les doit, vous lui devez la soumission ; si son inspection doit être continuelle, il faut que votre attention à suivre ses volontés ne soit jamais interrompue. Si je ne puis pas être témoin de votre fidélité, au moins je puis vous protester que je mourrai content, si j'apprends que cette visite a eu toutes les suites et les bénédictions que je m'en suis promises, si Dieu vous regarde vous et moi dans sa miséricorde. Je ne saurais avoir de consolation plus sensible en ce monde, que celle d'être assuré que Jésus-Christ possède seul tous vos cœurs. Je joindrai mes prières, quelque faibles qu'elles soient, aux avis que je vous ai pu donner ; et je ne cesserai de demander à Dieu, tous les jours de ma vie, qu'il vous donne toutes les grâces qui vous sont nécessaires pour persévérer dans les saintes dispositions où je vous ai laissées. »

On lut ensuite la Carte de visite, et cette lecture étant finie, l'abbesse se mit à genoux avec toutes les sœurs pour recevoir la bénédiction du vénérable visiteur. Quand on sut positivement qu'il ne songeait plus qu'à son départ, ce ne fut que larmes, cris et sanglots dans tout le Chapitre. L'abbesse suffoquée par la douleur ne put dire un seul mot. Le confesseur se vit obligé de prendre la parole pour le remercier au nom de toute la com-

munauté, et lui exprimer le désir que tout le monde avait de le conserver plus longtemps. Mais l'amour de la solitude l'emporta, et dès le lendemain, vendredi 17 du mois, il partit sur les sept heures du matin, et arriva le soir à la Trappe. Ses chers enfants s'étant rassemblés dans sa chambre, furent ravis de le voir en meilleur état de santé qu'il n'était à son départ, et ils n'en furent point surpris, quand ils surent la satisfaction qu'il avait éprouvée (1).

CHAPITRE IX

L'abbé de Rancé détourne Mgr de Barrillon de quitter son évêché pour un autre; il va bénir Madame de Valençay, l'abbesse des Clairets (1690).

Heureuses les Églises qui sont gouvernées par de saints et savants évêques! La source de la vie chrétienne et ecclésiastique est dans l'âme de l'évêque; c'est de là qu'elle découle sur les prêtres et les peuples. Le diocèse de Luçon avait ce bonheur. Le prélat qui était à sa tête unissait la plus haute piété à la plus grande science. Il était dévoué à son troupeau, et constamment occupé des moyens de faire refleurir les vertus sacerdotales dans son clergé (2).

Dieu, pour éprouver ses amis, les fait passer par le creuset des tribulations. Ce digne pontife, dans l'espace de quatre ou cinq ans, avait eu au moins quinze ou vingt attaques violentes de colique néphrétique : sa santé en était sérieusement altérée. Il n'y a que ceux qui ont éprouvé ces atroces douleurs qui puissent s'en faire une idée. On l'engagea à faire le voyage de Paris pour consulter les médecins. Son frère, l'ambassadeur d'Angleterre, était rentré en France avec le roi Jacques II; il ne l'avait

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. IV, c. II, p. 278.

Tout ce que nous avons dit touchant la visite des Clairets est extrait d'un petit livre très rare, que nous n'avons pu découvrir qu'à l'abbaye du Port-du-Salut, intitulé : *Carte de visite faite à l'abbaye de Notre-Dame des Clairets par le R. P. abbé de la Trappe* (Paris, Fr. Muguet, 1690, in-12 de 63 pages), contenant, p. 21 et suiv. : « Exhortation à l'ouverture de la visite faite aux Clairets le mercredi 15e jour de février; » et p. 39 : « Seconde Exhortation faite aux Clairets pour la clôture de la visite, le 16 février 1690. » Le volume finit par une Instruction sur la mort de Dom Muce, religieux de l'abbaye de la Trappe.

(2) Voir la *Vie de Mgr de Barrillon*, par l'abbé du Bos, archid. de Luçon. (Delfi, 1700.)

pas vu depuis dix-huit ans : c'était un motif de plus. Il partit donc de Luçon le 23 octobre de l'année précédente. Quelques médecins ayant attribué sa maladie à l'insalubrité du climat, ses parents et ses amis conspirèrent ensemble pour le décider à permuter son évêché contre un autre dans une province plus saine et plus agréable. On se chargeait d'obtenir l'agrément du roi (1).

Il se trouva très embarrassé. Sans doute, il n'ignorait pas que les permutations étaient tolérées ; mais seulement lorsqu'il y avait des raisons très graves d'en venir à ces extrémités. Celles qu'il pouvait avoir étaient-elles de ce genre? Laisser ses parents faire des démarches à la cour, n'était-ce pas laisser la chair et le sang s'ingérer dans les choses de Dieu? Il n'en fallait pas tant pour tourmenter sa conscience si délicate. Il était affilié à la Trappe depuis longtemps ; il y avait déjà fait plusieurs retraites ; là était son ami et son Mentor ; il eut recours à lui (2). L'abbé de Rancé avait lu l'histoire ecclésiastique ; il savait que, dans les trois premiers siècles, les translations avaient été extrêmement rares ; que les Conciles de Nicée (3), d'Antioche (4), de Sardique (5), etc., les avaient condamnées ; que l'évêque, épousant une Église, lui devait une fidélité inviolable, et que le Dieu qui avait formé les liens de cet hyménée mystique avait seul le droit de les rompre. Ce fut dans cet ordre d'idées qu'il puisa sa réponse, empreinte de l'austérité de la discipline antique ; et, quoiqu'on la connaisse d'avance, la voici intégralement :

« J'ai fait beaucoup de réflexions, Monseigneur, sur ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous avoue que j'ai eu de la peine à me déterminer dans les vues différentes qui me sont venues. J'ai considéré le mauvais air du pays où vous êtes, l'incertitude de votre santé, l'intérêt que l'on a à la prolongation de vos jours ; enfin, l'attachement particulier que j'ai à votre personne. Tout cela me porte à souhaiter que vous changiez de lieu, et que vous ne demeuriez point dans un pays où il semble que votre vie soit exposée.

« Cependant quand je fais attention sur ce que Dieu veut d'une personne comme vous, dont la vertu et la réputation sont si distinguées ; sur ce que l'Église en attend ; enfin, sur l'édification que vous devez au monde, je ne saurais ne pas changer de pensée, ni m'empêcher de vous dire qu'il

(1) *Vie de M. de Barrillon*, *écrite par lui-même*, années 1689 et 1690 ; — et *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 76.
(2) *Ibid.*
(3) Can. XV.
(4) Can. XXI.
(5) Can. I, II.

me semble que vous devez persévérer où il a plu à la divine Providence vous établir, et donner un exemple dont on n'eut jamais plus de besoin qu'à présent, puisque nous sommes dans un temps où les translations sont devenues si fréquentes et si communes, qu'il se peut dire que l'Église est dans un mouvement perpétuel.

« En second lieu, vous savez, Monseigneur, que Jésus-Christ est la porte par laquelle on doit entrer dans sa bergerie; il a dit lui-même qu'il n'y a point de pasteurs légitimes que ceux qu'il y appelle. C'est lui qui doit former les vocations; et je ne vois pas qu'on puisse considérer la voie qui se présente, et qu'on vous ouvre, comme étant la sienne. Ainsi ce ne serait point lui qui vous enverrait, qui vous donnerait la mission, et il serait à craindre que, bien loin de trouver le repos que vous auriez cherché dans cette nouvelle alliance, elle ne produisît que le regret et le déplaisir de l'avoir contractée au préjudice de la première.

« Troisièmement, c'est Dieu qui tient votre sort entre ses mains; il décide en souverain de la vie et de la mort, et il multiplie nos années quand il lui plaît, indépendamment de nos diligences; nos prévoyances sont si incertaines, que nous allons au-devant des dangers que nous prétendons éviter, et il n'arrive que trop souvent que tous nos soins ne servent qu'à nous attirer les maux que nous voulons prévenir. En un mot, c'est Dieu qui vous a placé, c'est lui qui a fait vos liens; il a béni jusqu'ici votre ministère, et il est malaisé que, venant à vous déplacer, une conscience aussi tendre et aussi pure que la vôtre ne soit sujette à de grands retours: *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* Voilà, Monseigneur, quelles sont mes pensées, puisque vous m'ordonnez de vous les mander. Cependant je n'ai garde que je ne les soumette à vos lumières; car je sais que Dieu est le maître des Règles, qu'il parle à ses serviteurs, et qu'il leur fait connaître ce qu'il ne déclare pas à d'autres (1). »

Le saint évêque de Luçon, après la lecture de cette lettre, renonça aussitôt à la pensée qu'il avait eue de changer d'évêché, quelque raison qu'on pût lui alléguer : la décision de l'abbé de la Trappe était pour lui un ordre de Dieu même.

Mme de Valençay, l'abbesse des Clairets, depuis le mois de septembre 1687 (2) qu'elle était installée, n'avait pas encore reçu la bénédiction abbatiale. Elle s'y prépara sérieusement, dans l'espérance d'attirer sur elle les grâces dont elle avait besoin pour l'accomplissement de ses devoirs. Mais c'était des mains de l'abbé de Rancé qu'elle désirait la recevoir. Par

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, l. IV, c. III, p. 279.
(2) Nous suivons les auteurs du *Gallia christiana* (diocèse de Chartres).

l'intermédiaire de sa tante, la princesse de Meckelbourg, et du maréchal de Luxembourg, son oncle (1), elle obtint pour lui, de l'abbé de Cîteaux, l'autorisation qu'il lui fallait pour faire cette grande et importante cérémonie. Toutefois, il n'y consentit qu'après bien des instances. Afin d'éviter le faste toujours déplacé en ces sortes de fêtes, même quand il s'agit de personnes de la plus haute naissance, il prit ses mesures pour qu'on ne sût rien de son arrivée dans le monastère, que deux jours d'avance. Il partit de la Trappe le 3 juillet, dès le matin, et arriva aux Clairets sur les deux heures de l'après-midi. On était dans l'Octave de la Visitation de la Sainte-Vierge. A son entrée dans la chapelle, M[me] de Valençay entonna le *Magnificat*, qui fut continué par les religieuses réunies au chœur (2).

Le lendemain, jour désigné pour la cérémonie, il lui prit, au point du jour, une si grande faiblesse, qu'il assura que, s'il eût été à la Trappe, il lui aurait été impossible, à cause de son extrême épuisement, de s'engager dans une action publique. Comptant néanmoins sur l'assistance de Dieu, il ne laissa pas de commencer. Il voulut même, dans une circonstance aussi solennelle, adresser à la nouvelle abbesse quelques mots sur ses devoirs. Quel que fût son courage, il ne pouvait empêcher que la défaillance du corps ne se fît sentir à l'esprit : le début fut assez pénible; à la fin, cependant, il parut se ranimer, et il retrouva quelques accents de son éloquence ordinaire pour proscrire le luxe et les vanités mondaines par lesquelles plusieurs abbesses de ce siècle s'étaient, hélas! laissé séduire, et il disait à celle-ci :

« Ne connaissez, ma Sœur, ni bonheur ni gloire que celle qui vous viendra de la fidélité avec laquelle vous pratiquerez ce qui a été institué par les saints. Souvenez-vous et pensez souvent que le Prophète nous apprend que toute la gloire et la beauté de la fille du Roi, est tout intérieure et vient du dedans : *Omnis gloria filiæ Regis ab intus.* Vous êtes cette fille du Roi, puisque vous avez l'honneur d'être épouse de Jésus-Christ, qui est le Fils du Roi des rois; par conséquent, il n'y a plus de gloire, plus de beauté pour vous, que celle qui vous peut venir du fond de votre conscience, de la pureté de votre cœur, de l'intégrité et de la rectitude de vos mœurs, et de l'attachement à votre profession ; et croyez que toutes celles qui cherchent à se parer par des ornements étrangers,

(1) Elisabeth-Angélique de Montmorency, qui avait épousé Christien Louis, duc de Meckelbourg, et François-Henri de Montmorency, maréchal de Luxembourg, étaient la sœur et le frère de Marguerite de Montmorency, la mère de l'abbesse.

(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. IV, c. III, p. 284.

et qui empruntent du monde ce qui ne convient point à la simplicité, ni à la dignité de leur état; au lieu de l'avantage, de l'éclat, du relief, de la recommandation qu'elles prétendent en tirer, n'y trouvent que leur abaissement, leur honte et leur propre dégradation.

« Il faut donc, ma Sœur, qu'à l'exemple du grand martyr saint Étienne, qui vous est donné aujourd'hui pour modèle, étant remplie comme lui de grâce et de force, *Stephanus plenus gratia et fortitudine*, vous avanciez avec une fermeté constante dans la carrière qui vous est ouverte. Que désormais ces vérités que je viens de vous déclarer soient votre unique lumière, qu'elles éclairent toutes vos voies, et que vous rejetiez tout ce qui se présentera à vous de contraire, de quelque endroit qu'il vous vienne, soit qu'il sorte de votre propre fond, soit qu'il parte de la prévention, de l'ignorance ou de la malice de ceux qui pourront vous approcher. Enfin, regardez tous les discours et les raisonnements qui attaquent et qui affaiblissent ces principes si certains, comme des sifflements de l'ancien serpent, et comme des paroles de séduction et de mensonge (1). »

Pendant tout le temps que dura l'exhortation, M[me] de Valençay fut très émue, des larmes d'attendrissement coulaient de ses yeux et de ceux de toutes les religieuses. On craignait à chaque instant que les forces ne vinssent à manquer à l'orateur, et cette frayeur ajoutait encore à l'émotion. Mais, avec l'aide de Dieu, il se trouva plus fort à la fin de la cérémonie qu'il ne l'était au commencement. Il employa le reste de la journée à entretenir les religieuses en particulier, et à les exhorter en public à l'exacte observance des Règles. On ne pouvait assez s'étonner qu'un homme à son âge, accablé de pénitences et d'infirmités, eût pu suffire à tant de fatigues. Sa maxime était : Que le zèle nous manque plus que les forces, et que, quand on s'accoutume à ne point tant écouter la nature, on se trouve des ressources auxquelles on ne se fût jamais attendu.

Les religieuses ayant su la résolution où il était de partir dès le lendemain, il n'y eut pas d'instances qu'elles ne lui fissent pour l'en détourner, et, ne pouvant le fléchir par leurs paroles, elles eurent recours à la prière. Sainte Scholastique, au rapport de saint Grégoire, pape, avait obtenu que Dieu déchaînât une furieuse tempête pour empêcher saint Benoît, son frère, de retourner à son monastère, sachant que c'était le dernier entretien qu'elle avait avec lui sur la terre. Les saintes filles des Clairets crurent un instant que le Ciel se mettait aussi de leur côté; car il survint une pluie qui tombait par torrent, accompagnée d'éclairs et de tonnerre, et peu s'en fallut que l'abbé de Rancé ne fût forcé de remettre son départ;

(1) *Manuscrit de Septfons,* cah. XI, p. 230 et 233.

mais le temps se rasséréna, et il put, le lendemain, reprendre le chemin de la Trappe, où il arriva à trois heures après midi (1).

CHAPITRE X

La Carte de visite des Clairets est attaquée; lettre de Bossuet; le P. Mège et l'abbé Maupeou écrivent pour et contre (1690).

Toutes les paroles que l'abbé de Rancé avait prononcées aux Clairets y avaient été religieusement recueillies. On y conservait les deux Exhortations comme un dépôt sacré. On en donnait seulement quelques copies aux amis. Ce ne fut que vers la fin d'août qu'on les imprima avec la carte de visite; elles trouvèrent beaucoup de censeurs, et soulevèrent les plus violentes critiques. On ne lui pardonnait pas d'avoir dit que *la lecture de l'Ancien-Testament ne convenait point à des religieuses.* Quoi, disait-on, est-ce que la Bible n'est pas la parole de Dieu, conséquemment une parole de vérité et de vie? Oui, sans doute; mais, est-ce qu'il n'y a pas des insectes qui vont chercher leur poison dans le calice des fleurs où les abeilles recueillent leur miel? Est-ce qu'il n'y a pas des âmes qui trouvent la mort à la source même de la vie? Est-ce que les meilleures choses ne demandent pas à être prises avec mesure et discernement?

On lui reprochait d'avoir publié cette carte de visite des Clairets par vanité, par démangeaison de parler en public, pour se dédommager de ne pouvoir parler à son aise dans sa solitude (2). Or rien n'était plus faux : pour s'en convaincre on n'avait qu'à jeter les yeux sur l'*Avis du libraire au lecteur*. Il y disait : « Que quelques particuliers touchés de ce qui s'était passé dans la visite des Clairets, en avaient fait des relations à leurs amis, et ceux-là à d'autres, de manière que s'étant multipliées, il en courait partout des copies pleines de fautes et très peu conformes à la vérité; qu'alors il avait cru que le public lui saurait bon gré d'en donner une plus fidèle et plus exacte. » Ainsi c'était une affaire, et comme nous dirions aujourd'hui, une spéculation de librairie, où l'abbé de Rancé ne figurait aucunement, et dont, par conséquent, il n'était pas responsable.

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. IV, c. IV, p. 285.
(2) Voir le vol. des *Nouvelles ecclésiastiques* de 1690, à la Biblioth. Imp., Manuscrits.

« De quel droit, écrivait-on, ose-t-il défendre la lecture de l'Écriture sainte que la Règle de Saint-Benoît permet? Peut-on expliquer le Nouveau Testament sans l'Ancien? Saint Jérôme ne l'a-t-il pas traduit pour des filles et des femmes? Les Fabiole, les Paule, les Marcelle et tant d'autres dont il est parlé, ne se seraient guère accommodées de la direction de l'abbé de la Trappe. Saint Bernard, son père et son modèle, n'avait-il pas résolu d'expliquer à ses frères le *Cantique des Cantiques?* Donc il avait une autre conduite que lui. »

Si l'abbé de Rancé s'était expliqué d'une manière peut-être trop absolue aux Clairets, cependant sa pensée n'avait jamais été d'interdire aux religieuses tout l'Ancien-Testament, mais seulement certains livres, et il avait pour lui de grands exemples. Quant à ce qu'on rapportait de saint Bernard, il y a une grande différence entre expliquer avec prudence et discrétion le Cantique des Cantiques à des religieux, en faisant ressortir la pure et sublime mysticité qu'il contient au point de vue symbolique, et leur donner le texte à lire dans toute sa crudité littérale.

Il y avait dans les satires qui parurent alors beaucoup de mauvaise foi, et un vernis d'hypocrisie par dessus; c'est assez dire qu'elles étaient l'œuvre de quelque janséniste. Mais pourquoi ceux de ce parti s'attaquaient-ils de la sorte à cette Carte de visite? C'est que l'abbé de Rancé avait recommandé la lecture des livres de cinq ou six jésuites, sans rien dire de ceux des jansénistes, si l'on en excepte les *Essais de morale de Nicole sur les Epitres et les Evangiles.* Il n'en fallait pas plus pour enflammer leur bile et leur faire jeter sur la Trappe quelques nouvelles gorgées de fiel.

L'abbé Nicaise se hâta de l'avertir des plaintes et des murmures qui s'élevaient contre lui. Il répondit qu'il ne comprenait pas qu'on pût trouver à redire à ce qu'il avait avancé touchant les inconvénients de la lecture de l'Ancien-Testament dans les couvents de religieuses (1). « C'est mon sentiment, disait-il, je veux bien que tout le monde le sache. J'en ai excepté les Psaumes et les Proverbes. Vous pouvez dire à ces messieurs qui en sont blessés que si c'est une hérésie, quand l'Église l'aura condamnée, je la condamnerai; mais jusqu'ici je suis persuadé que je n'ai rien dit ni pensé en cela, qui puisse m'attirer une censure. Saint Basile dit à Chilon, qui était un solitaire d'une vertu consommée, que la lecture de l'ancien Testament ne lui convenait point, et lui pouvait beaucoup nuire. Ce n'est pas qu'elle ne soit très sainte en soi, dit ce Père, parce qu'elle ne contient que la parole de Dieu; mais c'est à cause de la faiblesse de l'esprit. Saint Nil

(1) Cette lettre n'est qu'en copie dans la Collection Nicaise.

a dit qu'elle n'était point propre pour les solitaires. M. Hermant l'a écrit, et s'est expliqué plus fortement que moi. Véritablement il a excepté les livres de la Sagesse, et moi je m'en suis tenu à ceux des Proverbes et des Psaumes. »

En vérité, veut-on que des créatures obligées par leur état à une chasteté consommée lisent le Cantique des Cantiques, l'histoire de Suzanne, celle de Juda et de Thamar, de Judith, d'Amnon, la violence faite à la femme du Lévite dans Gabaon, le Lévitique, Ruth, quelques expressions de l'Ecclésiastique, et une infinité de faits et de manières de parler que les têtes les plus fortes ne doivent lire qu'avec crainte et avec précaution? Sainte Thérèse n'était pas de leur sentiment, lorsqu'elle répliqua à une postulante qui lui disait : « Je viendrai vous trouver et j'apporterai ma Bible avec moi : Allez, ma fille, nous n'avons que faire de vous ni de votre Bible, nous sommes de simples filles qui ne nous mêlons que de coudre et de filer. »

« Il faut que ceux qui sont d'un autre avis, ne sachent point ou ne veuillent point faire attention de quoi est capable l'esprit des filles retenues dans les cloîtres; comme il est aisé que leur imagination se dissipe et s'échauffe; et qu'il n'y a rien à quoi on doive s'étudier davantage qu'à ôter de leur chemin ce qui peut exciter leur curiosité, et leur donner des pensées, des connaissances et même de simples vues des choses qu'elles ne sauraient trop ignorer, et dont elles ne doivent pas même avoir la moindre idée.....

« Quoi qu'on en dise, je ne suis pas assez complaisant pour changer un sentiment que j'ai formé selon ma conscience, à moins que l'Église ne me le commande, ce que je suis assuré qu'elle ne fera jamais.

« En un mot, Monsieur, j'ai parlé comme un homme instruit de longue main par les relations qui me sont venues, et qui me viennent encore tous les jours de tous les endroits du royaume, et par ce que m'en ont dit des gens qui ont dirigé et conduit des communautés de filles; et j'ai cru que j'aurais manqué à ce que Dieu demande de moi, si je n'avais pris toutes les mesures imaginables pour prévenir ce qui pourrait donner atteinte à l'innocence que Dieu a conservée jusqu'ici dans une maison, dont il a permis que la conduite et la direction tombât entre mes mains. Je ne doute point qu'il n'y ait des religieuses capables de cette lecture; mais cela n'empêche pas que l'on ne puisse et que l'on ne doive dire en général qu'elle ne leur convient point, sauf à donner des permissions particulières à celles à qui elle peut être utile.

« Pour ce qui est du *Chrétien intérieur*, il n'y a point eu de livre qui ait eu une approbation plus générale jusqu'à ces derniers temps. Je n'ai point de

correspondance à Rome qui me donne avis des livres que l'on y met à l'index; mais si celui-là y a été mis, je ferai savoir aux religieuses des Clairets comme quoi elles doivent condamner tous les livres que Rome condamne, sans les examiner et sans les lire. »

Voilà ce que l'abbé de Rancé écrivait à M. Nicaise, mais, comme il le disait alors, *pas une de ses paroles ne tombait à terre, tout était ramassé.* Ces explications et d'autres encore qu'il avait adressées à ses amis ne restèrent pas secrètes, il en circula des copies que ses ennemis altérèrent et falsifièrent, et puis ils le jugèrent et le condamnèrent sur ces falsifications, c'est-à-dire sur leurs propres mensonges. Il se trouva très contrarié. Bossuet lui était déjà venu en aide plusieurs fois, il voulut lui demander son avis sur les difficultés soulevées contre sa Carte de visite des Clairets, qui faisait tant de bruit; il en reçut cette réponse le 19 septembre :

« Il est vrai, Monsieur, que quelques-uns ont repris cette espèce de défense de lire l'Ancien-Testament. La vraie résolution de cette difficulté, c'est qu'il en faut accorder la lecture avec discrétion, et selon la capacité des sujets. C'est ainsi que j'ai expliqué votre pensée à M. Nicole qui reprenait cette défense. Il me parla aussi du *Chrétien intérieur*, et m'assura qu'il avait été défendu à Rome, sans pouvoir me dire de quelle nature était la défense, si c'était par l'Inquisition ou par l'Index; je n'en ai rien appris depuis (1).

« Il me semble que ce que vous dites, que cette diversité de faits, d'événements et d'histoires n'a point de rapport à la simplicité dont les religieuses font profession, a un peu besoin d'explication. Je pense que vous voulez dire qu'il faut savoir trop de choses pour bien entendre une telle diversité, afin que notre esprit n'en soit point confondu. La raison d'exclure les Prophètes est différente de toutes celles-là : c'est leur grande obscurité. On objectera qu'il y a de l'obscurité dans les Épîtres de saint Paul et dans beaucoup d'autres endroits du Nouveau-Testament. Après tout, je conviens qu'il ne faut pas permettre indifféremment l'Ancien-Testament, mais en éprouvant les esprits. J'en use ainsi; et j'ai dit à M. Nicole que l'expérience m'avait appris que l'Ancien-Testament, permis sans discrétion, faisait plus de mal que de bien aux religieuses.

(1) Cet ouvrage fut composé par M. de Bernières-Louvigny, trésorier de France, homme d'une éminente piété, mort à Caen en 1659. Le P. Louis-François d'Argentan, capucin, le fit imprimer en 1660, par conséquent longtemps avant la naissance du Quiétisme. (Voyez l'Avertissement mis à la tête de la nouvelle édition de Pamiers, 1781.) Une traduction italienne du *Chrétien intérieur* a été en effet condamnée à Rome par un décret de l'Inquisition du 30 novembre 1689.

« Je prie, Monsieur, Notre-Seigneur qu'il soit avec vous, et qu'il vous conserve pour le bien de vos enfants et de l'Église (1). »

Ces quelques mots du célèbre évêque tranchaient la difficulté, et traçaient la voie que doit suivre un directeur discret et prudent. L'abbé de Rancé s'expliqua toujours dans ce sens : « On sait bien, écrit-il à l'abbé Nicaise, que la règle n'est pas si générale qu'elle ne reçoive des exceptions, et qu'un supérieur sage et appliqué n'en puisse dispenser, selon la nécessité et l'utilité qu'il y trouve (2). »

Après cela, il n'y avait plus lieu, ce nous semble, à aucune contestation; mais l'esprit de parti, mais les passions rancuneuses n'ont ni raison ni justice. On lança encore d'autres pamphlets manuscrits, que l'on attribua au P. Mège (3).

Mais si l'abbé de Rancé croyait que ces factum anonymes ne méritaient que le silence, il n'en était pas de même de quelques-uns de ses amis. M. Maupeou (le curé de Nonancourt) voulut encore prendre sa défense cette fois. On se rappelle qu'il avait composé six lettres contre le Père Mège, dont deux seulement avaient paru; l'abbé de Rancé avait empêché la publication des quatre autres. Mais l'auteur les tenait en réserve pour le jour où son adversaire oserait remuer et ouvrir la bouche. Il aurait rengagé la lutte, si la mort de ce dernier ne l'eût arrêté court : il ne crut pas devoir remuer ses cendres (4).

« Ce bon Père, écrivait l'abbé de Rancé, eût bien fait de déclarer quelque chose, avant de mourir, sur les opinions relâchées dont il avait rempli son Commentaire : le pauvre homme est parti si promptement, et son passage a été si précipité, qu'il n'a pas eu le temps, à ce qu'on m'a mandé, d'y faire attention. »

Le Père Mège mort, c'était un combattant de moins, mais non la fin de la bataille : les partis restaient, avec leur haine et leur rancune, toujours prêts à la lutte, toujours acharnés. Le chapitre suivant va nous en fournir une preuve effroyable.

(1) Lett. 161.
(2) Collect. Nicaise, t. V, lett. 52.
(3) « On a écrit, dit l'abbé de Rancé, deux lettres contre moi, sur le sujet de la Carte de visite des Clairets. Tout le monde les attribue à Dom Mège. » (Maupeou, *Vie de l'abbé de la Trappe*, t. I, p. 531.)
(4) Maupeou, *Vie de l'abbé de la Trappe*, t. I, p. 534, 535, 536.

CHAPITRE XI

Un Frère Récollet, après avoir passé quelques jours à la Trappe, dans le dessein de s'y faire religieux, en sort sans rien dire, et, pour se justifier, essaie de perdre l'abbé de Rancé et sa maison (1690).

De tous les religieux des différents Ordres qui vinrent à la Trappe, les Mendiants furent ceux qui persévérèrent le moins. A peine avaient-ils mis la main à la charrue, qu'ils regardaient en arrière et s'en allaient. Leur départ avait été souvent accompagné de circonstances si pénibles, que l'abbé de Rancé avait pris, depuis longtemps, la résolution de n'en plus recevoir.

Au commencement de 1690 (1), un Récollet, de la province de Paris, nommé Frère Candide Chalype, lui écrivit pour lui exprimer le vif désir qu'il avait de se retirer dans sa maison, et le prier de favoriser son dessein, alléguant qu'il ne pouvait faire son salut dans l'état qu'il avait embrassé, et que, si on ne venait promptement à son secours, on en répondrait un jour devant Dieu.

L'abbé de Rancé, comme tous les saints, se serait jeté dans un précipice ou dans un brasier ardent pour sauver une âme; il fut sensible au cri de détresse que lui jetait ce malheureux naufragé. Il lui manda qu'il voulait bien le recevoir, mais à condition qu'il obtiendrait le consentement de ses supérieurs ou un Bref de Rome. Le Récollet répondit que ses supérieurs ne consentiraient jamais à sa translation, et que, pour le Bref, il n'avait ni le crédit ni l'argent nécessaire pour l'obtenir. L'abbé de Rancé l'adressa à M. le comte du Charmel, qui s'offrit de faire les démarches et les frais. Le Bref étant arrivé, M. du Charmel le pria de venir chez lui, et il le lui remit avec une somme d'argent pour faire son voyage, et une lettre pour M. Félibien, chanoine de Chartres, qui devait lui donner l'hospitalité dans cette ville. Parti de Paris le 19 août, il était à la Trappe le 24. Mais à peine y eut-il passé cinq ou six jours, qu'il disparut, sans prendre congé de personne, à l'insu de tout le monde, et revint dans le monastère de sa première profession qu'il avait quitté.

La retraite si subite et si clandestine de Frère Candide surprit autant

(1) Tout ceci est extrait des *Nouvelles ecclésiastiques du XVII[e] siècle*, mois d'août 1691. (Biblioth. Imp., Orat.); — du *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 90; — de D. Le Nain, t. I, p. 285.

qu'elle affligea l'abbé de Rancé, et fit faire bien des réflexions aux personnes recommandables qui s'étaient intéressées à lui, surtout à M. du Charmel (1).

De pareils scandales sont toujours sévèrement punis dans tous les Ordres monastiques. Déjà son supérieur pensait à en faire un exemple; mais, pour conjurer le coup qui le menaçait, il résolut de s'excuser aux dépens de la maison où il avait reçu la plus douce et la plus gracieuse hospitalité. Il connaissait l'esprit de son supérieur, ses préventions et ses antipathies contre la Trappe. Il lui dit mystérieusement qu'il avait un grand secret à lui révéler; que, quand il le saurait, il ne lui ferait plus un crime de sa légèreté, puisque, sans cela, on n'aurait peut-être jamais connu les trames affreuses qui s'ourdissaient dans l'ombre en certains lieux, et dont la découverte importait également et à l'Église et à l'État.

Le supérieur, sans s'arrêter aux avis qu'on lui donnait de ne pas ajouter foi trop facilement à de pareilles confidences, qui devaient lui paraître au moins très suspectes, les recueillit avec l'avidité d'un homme qui a dessein d'en profiter. Il écouta tout ce que ce religieux voulut lui dire, et l'obligea de mettre sa déposition ou plutôt ses délations par écrit, afin qu'on pût les porter jusqu'au trône de Sa Majesté. Le Frère Candide composa donc un libelle de plus de cent pages, avec un artifice capable de séduire les plus habiles et les mieux intentionnés. Il racontait d'abord très longuement tout ce qu'on avait fait pour lui obtenir de Rome la permission de quitter son Ordre. Il citait les dévots et les dévotes, les marquis et les marquises qui s'en étaient mêlés. Il y avait dans son récit de perfides insinuations sur les intelligences que l'abbé de Rancé était supposé entretenir avec la cour romaine.

Il compromettait par la plus noire malice et la plus lâche ingratitude ses deux principaux bienfaiteurs. Il disait que M. du Charmel, dans une conversation qu'il avait eue avec lui, avait affirmé que le jansénisme n'était qu'un fantôme dont on se servait pour poursuivre à outrance les gens les plus innocents du monde. A Chartres, M. Félibien lui avait dit que le docteur Arnauld était le premier homme de ce siècle, et l'abbé de Rancé le second; que toutes les mesures avaient été prises pour le faire nommer cardinal, et que, sans la mort d'Innocent XI, le coup était immanquable.

(1) Celui-ci crut devoir lui demander les motifs de son étrange conduite, et il n'en donna que d'extravagants. A ceux de ses confrères qui le blâmaient d'avoir abandonné leur Ordre, il opposait le Bref qui l'y autorisait; mais comment justifier son retour précipité, qui ne pouvait être attribué qu'à une légèreté impardonnable?

Arrivé à la Trappe, il y avait trouvé un si grand concours de monde, qu'on eût dit une ville au milieu de la solitude d'une campagne. « Je vis d'abord, dit-il, un prélat célèbre par plusieurs endroits (M. de Meaux); un abbé connu par l'empressement qu'il a de demeurer avec les solitaires (M. Berrier); un jeune homme de qualité fort ami de ces Messieurs (M. de Fita, fils du lieutenant criminel de Paris); M. Pinette, l'ancien trésorier du duc d'Orléans; et plusieurs prêtres de l'Oratoire. »

Il fut admis près du Révérend Père abbé. « Il s'attendait à trouver en sa personne tous les dehors de la mortification et de la plus austère pénitence; enfin, un autre Paul, un autre Arsène. Mais , hélas! il fut bien trompé!..... »

Il ajoutait : « qu'on lui avait dit que cet abbé n'allait jamais à Matines, de peur d'avoir la fièvre; qu'il employait ce temps à faire sa correspondance avec beaucoup de gens de la première qualité, dont il citait les noms; que c'était le grand directeur de France; qu'il dépensait chaque semaine des sommes considérables en ports de lettres. »

A l'entendre, « le plus grand scandale de la Trappe c'était qu'on n'y voyait que des jansénistes, qu'on n'y parlait que d'eux et qu'on n'y lisait que leurs livres. » Il appuyait surtout là-dessus, parce qu'il savait que c'était l'endroit où il fallait frapper le grand coup.

On avait essayé de tout pour perdre l'abbé de Rancé; mais on n'avait pas encore essayé de la peur. Or, voici la ruse infernale qu'imagina ce malheureux : Contrefaisant son écriture, il composa deux lettres pleines de faussetés, sous le nom d'une dame : l'une au Père de La Chaise, confesseur du roi, où il représentait l'abbé de la Trappe comme l'ami dévoué des jansénistes dont il avait embrassé les doctrines; l'autre, à l'abbé lui-même. Nous ne rapporterons que cette dernière :

« Je vous donne avis, disait cette prétendue dame, que l'on écrit au roi contre vous des choses capables de vous perdre, et de vous faire faire votre procès. Cela me met au désespoir, d'autant que je suis persuadée qu'on ne peut rien dire contre vous que par calomnie. Je me sers de ma servante pour vous écrire, de peur que mes lettres ne soient arrêtées. Prenez vos mesures, Monsieur, car je sais de science certaine que le Père de La Chaise, si puissant à la cour, doit vous faire passer dans l'esprit du roi et dans celui de M. de Louvois pour un criminel d'État. Je tremble qu'on ne vous donne une lettre de cachet plutôt qu'on ne pense; si vous m'en croyez, évitez et partez incessamment pour prévenir le mauvais tour qu'on a envie de vous jouer, en vous faisant enlever de votre abbaye par ordre du roi, sans vous donner le temps de vous justifier. J'ai appris cela d'un de mes amis qui va à confesse à un religieux, dont il a su en parti-

culier le mystère. Quand je saurai quelque chose de nouveau, je ne manquerai pas de vous l'écrire. Vos ennemis ne m'ôteront jamais l'estime que j'ai pour vous (1). »

Si l'abbé de Rancé avait eu peur, s'il avait essayé de s'enfuir et de se cacher, il était perdu et sa maison avec lui. Mais, fort de sa conscience, il resta courageusement à son poste, et sur la brèche, pour ainsi dire; c'est ce qui le sauva.

Les calomnies où il y a le plus d'audace et de malice sont les plus propres à faire illusion : celles-ci étaient de ce nombre. Elles arrivèrent aux oreilles du roi, et firent quelque impression sur lui. Sa Majesté, quoique déjà bien informée de la foi et de la fidélité de l'abbé de Rancé, et de la vie qu'on menait dans sa maison sous sa sage conduite, quoique convaincu qu'il y avait autant de témoins du contraire des choses dont on l'accusait, qu'il y avait de gens qui le connaissaient, ordonna, cependant, qu'on lui demanderait des éclaircissements. Il dut obéir, et révéler, malgré lui, les artifices de la fourberie dont il était la victime.

Pour les accusations qui le concernaient lui-même, il répondait humblement en tierce personne : « Sur cela, l'abbé de la Trappe n'a rien à dire, sinon que les saints ne se sont point abandonnés à la haine et à la passion de leurs ennemis, quand on ne faisait qu'attaquer la pureté de leurs mœurs et la conduite de leur vie; ainsi, quand on a reproché à Jésus-Christ qu'il aimait à boire, qu'il était un homme de plaisir et de bonne chère, ami des Publicains, il ne s'est pas justifié. De même, l'abbé de la Trappe convient qu'il est encore moins régulier qu'on ne pense. Il demeure d'accord des reproches qu'on lui fait sur le peu de soin qu'il a de s'acquitter de ce que sa profession demande de lui. Il veut croire qu'il est bien éloigné d'aimer comme il le devrait la mortification, la pénitence, la retraite, et de pratiquer les autres vertus qui lui sont essentielles; et même il loue Dieu de ce que ce Frère a eu plus de vue en un moment, que tant de personnes qui l'ont approché depuis trente ans, et qui ne lui ont rien dit de semblable, et son dessein est de profiter de tous les avis qu'on lui donne. »

« Mais comme il n'ignore pas que les saints qui ont été donnés pour règle et pour modèle à tous les chrétiens, se sont levés toutes les fois qu'on a touché à leur foi et à leur croyance, et qu'ils n'ont rien négligé pour leur justification, il se sent aussi obligé de les suivre en ce point, et de se conformer à leur exemple. Il se justifiera donc sur cette matière, ainsi que ses amis. »

On lui avait reproché de recevoir des lettres de toutes parts. Il répond

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 91.

qu'elles lui viennent de gens qui lui demandent avis sur l'état de leur conscience, de gens qu'il ne connaît pas pour la plupart, qui lui écrivent trois et quatre lettres quand il n'a pas voulu répondre à la première (1). « Il est vrai, ajoute-t-il, parlant toujours en tierce personne, que depuis les derniers troubles, et depuis cette conspiration si générale qui s'est formée contre l'Église et contre l'État, il a eu autant d'envie d'apprendre ce qui se passait hors de son cloître, qu'il en avait eu jusqu'alors d'éloignement; ce qui, sans doute, vient de l'attachement qu'il a aux intérêts de l'Église, au service du roi et au bien de l'État, afin que, selon la diversité des événements, il pût redoubler devant Dieu ses prières et celles de ses Frères. Mais aussitôt que Dieu aura couronné les desseins du roi, rendu ses armes triomphantes et abattu ses ennemis sous ses pieds, il rentrera avec joie dans son ignorance accoutumée. »

Il finissait par ces mots : « Quand on considérera que ce religieux (comme il le confesse dans ses lettres) a reçu de l'abbé de la Trappe toutes sortes de témoignages d'amitié, soit par lui-même, soit par ses amis; qu'il lui a tendu la main pour le tirer d'un état dans lequel il lui a mandé plusieurs fois qu'il ne pouvait se sauver; qu'il lui a même offert, par une compassion que tout autre n'aurait point eue, de faire les dépenses nécessaires pour obtenir son Bref, quoiqu'il ne doutât point qu'il ne s'attirât toute sa Congrégation sur les bras, préférant ainsi son salut à tous les inconvénients qui pourraient lui arriver du secours qu'il lui donnait; quand on considérera que ce Frère, oubliant toutes ces marques si obligeantes et si chrétiennes qu'il avait reçues de sa charité et de celle de ses amis, entreprend de le perdre; en un mot, que, foulant aux pieds toutes les lois divines et humaines, il le traite, par une ingratitude imcompréhensible, comme il n'aurait pas dû traiter le plus cruel de ses ennemis : cela seul doit le faire passer pour un homme capable de toutes sortes d'impostures, de mauvais desseins et d'entreprises violentes (2). »

Tout cela n'était, hélas! que trop vrai. Mais la calomnie marchait toujours; pour qu'elle prît mieux dans l'esprit du roi, on s'efforça de l'insinuer dans celui de ses ministres : on s'adressa d'abord à M. de Louvois. Aussitôt que l'abbé de Rancé le sut, il se hâta d'écrire la lettre suivante à M. de Reims :

« Monseigneur, j'ai reçu tant de marques de votre bonté, que j'ai recours à vous dans une rencontre assez extraordinaire. Je viens de recevoir une lettre sans nom, dont je vous envoie la copie. Quoique je n'aie pas besoin

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 290.
(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 95.

de justification sur un fait, auquel je ne puis penser sans horreur, je ne laisserai pas de vous dire qu'il n'y a rien qui soit plus avant dans mon cœur que la personne du roi; que j'ai une application toute particulière à la graver dans l'esprit de tous ceux qui sont sous ma conduite; qu'il n'y a pas de jours dans ma vie que je ne prie Dieu pour sa conservation, pour le succès de ses armes et pour la prospérité de l'État : non pas une fois ou deux, mais toutes les fois que je me présente en sa présence. Je suis assuré, Monseigneur, que si le roi connaissait l'attachement inviolable et le profond respect que j'ai pour sa personne, il n'y a qui que ce soit dans le royaume qui me voulût rendre aucun mauvais service auprès de Sa Majesté. Comme on m'a mandé que c'est à M. le marquis de Louvois, votre frère, à qui on doit parler de ce projet imaginaire, il m'a paru que je devais vous supplier très instamment de faire en cela ce que vous jugerez à propos. »

L'archevêque de Reims lui répondit, le 16 novembre, le plus obligeamment du monde : « Qu'il devait s'assurer que M. de Louvois ne se chargerait jamais d'aucune chose qui pût lui être désavantageuse. »

Ce n'était pas trop de tous ses amis et de tout leur crédit pour le défendre et le soutenir contre ces déloyales attaques. Il crut devoir aussi s'adresser à Mgr l'archevêque de Paris, pour lui dire : « Qu'après avoir fait toute la diligence nécessaire, il était demeuré en repos sur le témoignage de sa conscience, et l'espérance que Dieu ne permettrait pas que ceux qui avaient dessein de lui nuire, ou plutôt de le perdre, en vinssent à bout. Mais comme l'innocence, quelque entière qu'elle pût être, ne laissait pas souvent de trouver des gens mal intentionnés qui la soupçonnaient, il le priait de vouloir bien parler de lui dans les occasions et dans les lieux où cela lui paraîtrait nécessaire. « Je suis, ajoutait-il, sur la fin de ma course, et je ne cherche que le repos; il faudrait que j'eusse perdu le bon sens, pour me donner des mouvements si irréguliers, si contraires à mon devoir, à ma profession et à l'ordre de Dieu (1). »

Ses ennemis voulaient à toute force qu'il fût l'un des chefs du jansénisme, et que sa maison servît de refuge à ceux de ce parti; parce qu'ils savaient bien que c'était le moyen le plus sûr de le perdre lui-même, et d'amener la dispersion de ses religieux : aussi insistait-on particulièrement sur ce point. Il se crut obligé d'écrire une seconde lettre à l'archevêque de Paris, pour lui raconter toutes les tracasseries qu'on lui avait faites à ce sujet, et lui demander sa protection. Il lui disait donc :

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 97.

« Comme depuis quelques années, Monseigneur, l'envie des hommes s'est déchaînée contre moi, et qu'on ne se lasse point de m'attaquer par les suppositions les plus artificieuses et les plus malignes, j'ai cru qu'il n'y avait personne à qui je dusse recourir plutôt qu'à vous, sur une matière si importante et si délicate. »

Il raconte qu'on l'avait déjà accusé, il y avait environ trois ans, d'avoir d'étroites liaisons avec des personnes qu'on disait manquer au respect dû à Sa Majesté, et qu'on prétendait que la Trappe était leur retraite ordinaire :

« Feu M. de Seignelay, ajoutait-il, m'en écrivit par ordre du roi, et je le satisfis pleinement. Depuis, il m'écrivit une seconde fois au nom de Sa Majesté, et me manda de lui envoyer un mémoire des séculiers et des convers qui étaient dans notre maison, leurs pays, leurs noms et leurs emplois; et je le fis avec tant d'exactitude, qu'il me fit l'honneur de m'écrire que le roi était très content de ma conduite, et fort persuadé de ma fidélité. L'année dernière, vous avez su sans doute, Monseigneur, que la malignité se porta à tel excès, que de me nommer dans une affaire à laquelle je ne puis penser sans horreur, m'associant avec des gens que je n'ai jamais connus (1). La calomnie était noire; cependant elle ne fit point d'impression, et se détruisit d'elle-même. Présentement, voyant que tous les efforts qu'on a faits pour me nuire ont été inutiles, et qu'on n'a pu surprendre la religion et la bonté du roi, on s'avise d'en vouloir à ma doctrine et à ma croyance. Mais ce n'est pas avec plus de justice; c'est une matière dans laquelle, par la grâce de Dieu, j'ai toujours été irrépréhensible. Mais je vous avoue, Monseigneur, que c'est une chose bien dure pour un homme comme moi, qui ne cherche que la solitude, d'être exposé comme je le suis, et de me voir sans cesse, pour ainsi dire, le but des attaques de ceux qui ne peuvent souffrir la vie que nous menons. L'occasion dernière est incompréhensible : je ne suis point surpris qu'il se rencontre des hommes d'un esprit faible, qui soient susceptibles de visions; mais qu'il s'en trouve de la qualité et de la nature de ceux dont il est question, qui ramassent ces sortes d'imaginations, et qui s'en servent à des sujets si pleins d'iniquité et d'injustice, c'est ce qu'on aura peine à croire. »

En finissant, il avouait, avec une certaine tristesse, qu'il y avait beaucoup de gens qui auraient voulu, si cela eût été possible, réduire en cendres son monastère, et l'effacer de la mémoire des hommes; mais qu'il espérait

(1) L'affaire des chanoines de Beauvais.

que Dieu le protégerait, et, qu'en tous cas, il serait content, pourvu que sa volonté s'accomplît.

M. l'archevêque ne manqua pas de présenter au roi cette lettre, qui eut tout le bon succès qu'on en pouvait attendre : car Sa Majesté, pleinement informée par ce prélat et par M. de Louvois de la vérité des choses, fut convaincue, plus que jamais, de l'innocence de l'abbé de Rancé, et de la perversité de celui qui, le premier, avait soulevé cet orage. Ces preuves de conviction n'étaient pas inutiles; car il paraît que ce grand prince, dont l'esprit supérieur s'était jusque-là montré inaccessible à toutes les mauvaises impressions qu'on avait essayé de lui donner contre la Trappe, fatigué de tant de bruits et de tant de rumeurs opposées, aurait été, pour cette fois, un peu ébranlé, et qu'il aurait commencé à s'arrêter à quelques soupçons. C'est un mot d'une lettre de Bossuet, en date du 29 août 1691, qui semble l'insinuer : « Je n'ai fait que passer à Versailles, dit-il, où j'ai trouvé le roi prêt à partir pour Marly. On m'assure, de tous côtés, *qu'il est tout à fait revenu sur la Trappe* (1). »

Les amis de notre abbé éprouvèrent donc une bien sensible joie de voir qu'il avait encore triomphé une fois de la malice de ses ennemis, et lui écrivirent plusieurs lettres pour l'encourager et le féliciter. On ne citera que celle de M. Courtin, conseiller d'État, qui contient d'intéressantes particularités : M. Courtin lui racontait comme quoi M. de Louvois, après avoir reçu trois lettres non signées, mais de la même main, dont il y en avait une qui paraissait être d'une femme, qui lui donnait des avis sur la personne du roi, était allé à la messe aux Pères R........, à Versailles, un jour de bonne fête; et là, ayant demandé des nouvelles du Père Chalype, ils lui contèrent comme une chose fort sérieuse ce que ce fripon leur avait rapporté de Chartres et de la Trappe. M. de Louvois leur avait témoigné qu'il le croyait un fou, qu'il ne voulait point entendre parler de lui. « Vous savez, continuait-il, ce qui se passa depuis, et comme le roi fut satisfait de votre réponse; ce qui donna occasion à M. de Louvois de dire aux Pères R........ qu'il leur conseillait d'envoyer le Père Chalype à cent lieues d'ici, ou de le mettre *in pace*, et que le mieux qu'ils pouvaient faire était d'avouer qu'ils avaient été trompés (2). »

Quelque temps après, le supérieur des Récollets, lui-même, repentant et confus, redoutant une sévère punition qu'il ne méritait que trop, se décida, enfin, à suivre le conseil de M. le marquis de Louvois, et relégua son religieux à Strasbourg. Loin de son pays, comme un autre enfant

(1) Lett. 166.
(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 294.

prodigue, il rougit de sa conduite, et protesta, dans plusieurs lettres, qu'en toute cette affreuse affaire il n'avait point agi par lui-même, mais par suggestions étrangères. « J'ai été, écrivait-il, le malheureux ministre et la victime sacrifiée de la passion d'autrui; je connais la vertu de M. l'abbé de la Trappe, et je la publierai. J'ai déjà composé un ouvrage, où l'on trouvera une réparation authentique. » Il manda la même chose à l'abbé de Rancé lui-même, « l'assurant qu'il avait un regret mortel de sa faute; qu'il estimait infiniment sa personne; qu'il n'avait eu la faiblesse de le blâmer, que pour complaire à des gens pleins de passion. » Ce sont ses propres termes, et sa lettre est datée de Strasbourg, le 28 décembre 1693 (1).

Le supérieur sentit bien qu'il devait aussi témoigner sa peine à l'abbé de la Trappe et se réconcilier avec lui. Rien ne fut plus facile: on pardonne aisément aux autres, quand on ne se pardonne rien à soi-même.

Beaucoup de personnes du monde avaient été indignées de ces misérables manœuvres. La plus mécontente de toutes fut Mme de Guise; n'écoutant que son estime pour l'abbé de Rancé et son zèle pour la justice, vexée de ce qu'on avait cité son nom dans le fameux libelle, pour la compromettre aux yeux du roi, elle ne voulut pas recevoir les excuses du supérieur, qui rejetait toute la faute sur son religieux; elle s'adressa à l'archevêque de Paris, qui lui enjoignit de donner satisfaction à Son Altesse Royale; ce qu'il fit aussitôt. Cette princesse, non contente encore, pesa sur le pauvre Frère Chalype de tout le poids de son crédit et de son ressentiment. Elle obtint du roi une lettre de cachet, pour qu'il fût transféré de Strasbourg à Saint-Julien, en Poitou, et de là à Verdun : le faisant ainsi traîner d'un bout de la France à l'autre, pour en avoir une rétractation plus explicite, que ce malheureux ne put enfin donner que quand la mort de son supérieur lui eut permis de dévoiler ce mystère d'iniquité, et de mettre au grand jour le secret d'une conspiration vraiment infernale, qui, sans le secours de Dieu, aurait conduit la Trappe à une ruine inévitable (2). Mais combien d'autres, dans le monde, ont été les victimes de pareilles machinations! On voit, ici, tout ce que l'esprit de mensonge, de malice et de vengeance peut inventer pour opprimer le juste. De pareils exemples doivent faire trembler sur leurs siéges tous les juges de la terre.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de tout ce pénible récit; s'il leur en a coûté de le lire, qu'ils sachent qu'il nous en a beaucoup plus coûté de l'écrire. Quel est celui d'entre eux qui ignore que, dans les

(1) Cette pièce se trouve dans le *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 105.
(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 102.

conditions les plus respectables et les plus respectées, il y a des gens capables de tout oser, de se servir de tous les moyens, de se couvrir de tous les masques pour arriver à leurs fins? Plus on doit être saint par sa vocation et sa place, moins on garde de mesure dans le mal, si on a le malheur de s'y laisser aller. Les chutes sont d'autant plus profondes, que l'on tombe de plus haut. L'ange est tombé du ciel en enfer.

CHAPITRE XII

Le roi d'Angleterre, Jacques II, vient visiter la Trappe et son abbé (1690).

Toutes les visites dont plusieurs grands personnages avaient déjà honoré l'abbé de Rancé furent effacées par celles qu'il reçut à cette époque, et qui se succédèrent assez rapidement. La première fut celle de Jacques II, roi d'Angleterre (1). Il était fils de l'infortuné Charles Ier et de Henriette de France, fille de Henri IV, conséquemment cousin germain de Louis XIV. Dans sa jeunesse, il avait servi avec beaucoup de distinction en Hollande et en France sous Don Juan d'Autriche, le prince de Condé et Turenne. Ce fut lui qui en 1665 gagna cette grande bataille navale sur les Hollandais, où périt l'amiral Opdam. Vaincu par Ruyter, il avait dans sa défaite montré beaucoup de courage et de grandeur d'âme.

Après la mort de son frère Charles II, le 16 février 1685, il fut appelé à lui succéder. Il avait embrassé la religion catholique; il aurait même voulu lui rendre une partie de son ancien éclat, mais sans détruire la religion anglicane, « car, dit Burnet, il condamnait hautement les persécutions qu'il savait être aussi opposées aux lois du christianisme qu'à celles de la politique. » Mais, tout en donnant, en 1687, la liberté de conscience à ses sujets sans exception, il ne dissimulait pas sa préférence pour le catholicisme et ceux qui le professaient. Il renoua avec Rome, et un nonce fit son entrée publique à Londres.

Les ennemis du roi et ceux de l'Eglise romaine s'alarmèrent et résolurent de se soustraire à son autorité. Marié en premières noces avec Anne Hyde, il en avait eu deux filles : l'aînée, Marie, avait épousé Guillaume

(1) Nous avons pu compléter tout ce qui se rattache à cette visite, avec la *Vie de Jacques II*, par le P. Bretonneau; le *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 112 et 150; Dom Le Nain, t. I, p. 297 et 317.

de Nassau, prince d'Orange, stathouder de Hollande; la seconde, Anne, le prince Georges de Danemarck.

Le prince d'Orange convoitait la couronne de son beau-père; il surveillait tous les mouvements des Anglicans, flattait toutes les sectes, caressait tous les partis. Lorsqu'il vit qu'il avait beaucoup de chance d'être accueilli, il publia un manifeste par lequel il déclarait qu'il se proposait de passer en Angleterre avec une armée, dans le but de garantir la nation des pernicieux conseils de ceux qui avaient la confiance du roi, et de rendre la liberté au parlement. Il ne tarda point à soutenir par les armes cette fatale déclaration. Sa flotte, d'environ cinq cents vaisseaux, portait une armée assez considérable. A peine fut-il débarqué à Torbay qu'une foule de seigneurs et d'officiers anglais s'empressèrent de le joindre. Churchill, si célèbre depuis sous le nom de Marlborough, un des principaux chefs des troupes royales, trahit le roi, son bienfaiteur et son ami. Jacques II, par surcroît de malheur, apprit dans ce moment que son gendre le prince de Danemarck et la princesse Anne, sa fille la plus chérie, l'abandonnaient avec la dernière inhumanité. Dans l'accablement où le jeta ce coup imprévu : « Grand Dieu, prends pitié de moi, s'écria-t-il, mes propres enfants ont délaissé leur père! »

Ne pouvant plus compter sur son armée, craignant de se mettre à la discrétion du parlement, ce prince, d'une valeur éprouvée et qui ne manquait pas de fermeté, se vit forcé d'abandonner son trône sans pouvoir essayer de le défendre. On l'arrête dans sa fuite; il revient à Londres; il fait demander une conférence au prince d'Orange qui lui ordonne de sortir de la capitale et lui assigne pour prison Rochester, ville peu éloignée de la mer, espérant que la fuite le délivrera bientôt de ce dangereux prisonnier.

Il avait épousé en secondes noces Anne d'Est, princesse de Modène, qui était accouchée depuis peu d'un fils appelé le prince de Galles. On confia à la hâte la mère et l'enfant à un frêle esquif sur une mer aussi orageuse que la terre que l'on fuyait, et ce fut à grand'peine que l'on put aborder les côtes de France (1).

L'abbé de Rancé voyait du fond de son désert ces grandes catastrophes, comme d'un port sûr on voit un grand naufrage. La duchesse de Guise, cousine germaine de Jacques II, l'avait instruit de tous ces événements. Il lui répondit : « Je ne vois rien d'égal à la destinée de la reine d'Angleterre. Quelle extrémité! elle part dans le milieu de la nuit, exposée à la

(1) Voir *Dict. hist.*, t. IV, p. 549; — Millot, *Eléments de l'hist. d'Angleterre*, t. III, p. 191 et suiv.

tempête, à ses ennemis, et avec quel équipage! Je ne doute point que votre Altesse Royale ne fasse de grandes réflexions sur une aventure si déplorable. Il faut convenir qu'il n'y a rien de certain ici-bas; que tout est sujet à l'inconstance, et que ce qui y devrait être le plus affermi, éprouve les plus grandes révolutions. Il n'y a qu'un pays, Madame, où il n'en peut arriver, et c'est celui auquel le monde ne pense guère, quelque soin que Dieu prenne de l'avertir par cette diversité d'événements qui s'y passent, et presque dans tous les moments. Il n'y a point de siècles où l'on en ait vu plus que dans le nôtre; cependant on n'en est point ému. S'il n'y a rien parmi les hommes qui ait de consistance assurée, comment peut-on s'y appuyer et préférer ce qui n'est qu'une ombre et une vapeur aux récompenses immuables que Dieu promet à ceux qui l'auront méprisé (1)? »

Le roi d'Angleterre vint bientôt rejoindre son épouse. Louis XIV les accueillit avec une générosité vraiment royale, et leur assigna pour résidence le château de Saint-Germain. Il fit tout ce qu'un grand prince, comme lui, devait faire pour des rois, des malheureux et ses parents. Il ne recula devant aucun sacrifice pour les réintégrer; mais avec toute sa puissance il n'y put rien. La Providence se jetait toujours à la traverse : autant d'entreprises nouvelles, autant de nouveaux malheurs.

L'abbé de Rancé, je ne sais par quel instinct secret, se sentit attiré vers ce roi tombé. Il s'associa de suite à ses disgraces par ses sympathies, ses prières et celles de ses religieux, comme nous le voyons dans ses lettres à Mme de Guise. Il lui répugne de croire que tout soit perdu; il espère, au contraire, que le Seigneur protégera la cause persécutée, et qu'enfin elle triomphera véritablement. « La chose, dit-il, n'ira pas si vite qu'on le voudrait; mais Dieu a ses voies particulières, et souvent il veut faire acheter les grands événements par une longue patience (2). »

Le roi Jacques II, de son côté, n'avait pas moins d'attrait pour l'abbé de Rancé et sa solitude. On lui en avait parlé en Angleterre; c'était l'ambassadeur, M. de Barillon, l'ami de la Trappe. Il en avait lu des Relations (3). A peine fut-il arrivé en France que tout ce qu'il en entendit raconter par sa cousine, la duchesse de Guise, par le maréchal de Bellefonds et par beaucoup d'autres, lui inspira le désir d'y passer quelques jours. Nous ne savons pourquoi on fut alors étonné de cette démarche. Il est des chagrins que l'on peut adoucir dans la bonne compagnie de quelques amis; il en est que l'on oublie dans les voyages, dans le bruit et le tumulte du

(1) L'abbé de Rancé, *Lettres de piété*, t. II, p. 291.
(2) Id., p. 396.
(3) C'est ce que nous verrons dans les chapitres suivants.

siècle. Une sainte lecture a souvent calmé les plus vives douleurs; mais il est des infortunes si grandes que le monde et la philosophie n'ont point de consolations pour elles : il leur faut Dieu et un désert, la Thébaïde ou la Trappe. Le roi d'Angleterre était trop à l'étroit avec son immense infortune dans le château de ses aïeux ; il s'achemina un jour vers les forêts du Perche pour y chercher le remède de son âme.

Il arriva à la Trappe le jour de la Présentation de Notre-Dame, 24 novembre, dans la soirée. A peine fut-il descendu de cheval que le Révérend Père abbé alla se jeter à ses pieds, ainsi que le prescrit la Règle de Saint-Benoît. C'était, en outre, de sa part, une marque de profond respect pour la majesté royale, et en même temps de vénération pour la vertu et le malheur. Ce pieux prince parut éprouver de la peine de voir ainsi l'abbé prosterné devant lui : il le releva avec empressement, et se mit lui-même à genoux pour recevoir sa bénédiction. L'abbé alors lui fit son compliment en ces termes :

« Sire, Dieu nous visite aujourd'hui en la personne de Votre Majesté;
« c'est une grâce dont nous ne sommes pas dignes, et en même temps
« une consolation que je ne puis exprimer de voir de mes yeux celui pour
« lequel nous offrons à Dieu depuis longtemps de continuelles prières; car
« il n'y a rien, Sire, que nous fassions avec plus d'application que de lui
« demander qu'il accorde à votre personne sacrée la force et la protection
« qui lui sont nécessaires, qu'il la comble de ses grâces, et qu'il lui donne
« enfin cette couronne immortelle qu'il a préparée à tous ceux qui ont eu
« le bonheur, comme Votre Majesté, de suivre Jésus-Christ et de le pré-
« férer à toutes choses. »

Le roi répondit « qu'il avait une joie très sensible de se voir dans un
« lieu pour lequel il avait tant de vénération, et qu'il s'estimait heureux
« d'avoir été chassé de son royaume, puisqu'il avait le bonheur de voir
« le saint abbé de la Trappe. »

Celui-ci, suivant toujours le cérémonial tracé par la Règle, conduisit Sa Majesté avec sa suite à l'église (1) pour y adorer le très Saint-Sacrement; puis il l'introduisit dans une salle du quartier des hôtes, où il eut l'honneur de l'entretenir seul pendant une bonne demi-heure, c'est-à-dire jusqu'à l'heure des Complies auxquelles le roi témoigna le désir d'assister : il y fut conduit à la place même du Révérend Père abbé, disposée convenablement pour le recevoir. L'office achevé, on proposa au roi de se retirer de l'église qui est froide et humide, mais il voulut encore rester à l'examen qui dure un petit quart d'heure, et qui termine tous les exercices de la

(1) « Suscepti autem hospites ducantur ad orationem. » (Reg., cap. 53.)

journée, et il ne sortit qu'avec les religieux. Quelle fut alors l'édification de toute la communauté, quand on vit Sa Majesté se présenter à la suite du dernier postulant, pour recevoir l'eau bénite que le supérieur donne avec le goupillon à tous les Frères qui défilent devant lui les uns après les autres, le capuchon ramené sur leurs têtes, avant de monter au dortoir! En vain le Père abbé supplia-t-il le roi de prendre lui-même de l'eau bénite, il voulut être aspergé comme le reste de la communauté.

De là, il retourna au quartier des hôtes pour le souper qui fut servi par des religieux et d'autres personnes de la maison. Il n'y avait ni abondance ni recherche délicate dans les mets qui ne consistaient qu'en œufs, légumes et racines; le poisson n'y parut pas, quoique les étangs eussent pu fournir une provision de fort belles carpes. Telle était la règle que le pieux réformateur avait établie pour la manière de traiter les hôtes, et il était bien aise qu'une circonstance aussi solennelle lui servit à jamais de sanction et de confirmation.

Pendant tout le souper, le Père abbé était derrière la chaise du roi, s'appuyant un peu, à cause de ses infirmités, sur celle du maréchal de Bellefonds qui s'était fait un devoir d'accompagner Sa Majesté. Tout occupé de l'homme de Dieu qu'il était principalement venu visiter, le prince se retournait sans cesse pour lui parler avec une bienveillance et une bonté singulières. La conversation fut telle qu'on pouvait l'attendre d'une compagnie si chrétienne; elle roula d'abord sur les pratiques de la Trappe que le roi avait grande envie de connaître à fond. Le Père confesseur de Sa Majesté rapporta quelques traits de saint Malachie, qui n'étaient pas disparates dans cette circonstance, puisque ce pieux évêque d'Armach, en Irlande, était l'ami particulier de saint Bernard. Le maréchal de Bellefonds raconta que les tombeaux de ces deux saints étaient dans l'église de Clairvaux, en forme d'autel, et qu'on y célébrait les saints mystères. On remarqua en cette conversation, comme dans toutes les autres, que l'abbé de Rancé parlait fort peu, se contentant de répondre aux questions qui lui étaient adressées par le roi ou par d'autres personnes (1).

Voici quelle était la disposition des places. Sa Majesté refusa une table particulière, et voulut que les dix personnes de sa suite eussent l'honneur de manger avec elle : le maréchal de Bellefonds était à sa droite; Milord Dumbarton et Milord Douglas à sa gauche; puis, de chaque côté, MM. Biele et de Saint-Louis, le marquis de Vilaine, enseigne des gardes du corps, qui servait de capitaine, le Père Sanders, confesseur, avec son compagnon, et quelques autres personnes.

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 115.

Après le souper, le roi qui avait remarqué des maximes écrites dans un grand cadre qui était vis-à-vis de sa place, s'approcha de plus près pour les lire. Il trouva que c'étaient les règles prescrites aux religieux chargés de la réception des hôtes, contre la médisance et sur l'amour des ennemis. Après les avoir lues avec beaucoup d'attention : « Voilà, dit-il, de fort belles choses ; il faudrait les emporter à Saint-Germain : ce sont des règles indispensables pour les chrétiens ; tout le monde les devrait pratiquer. » Le ton avec lequel il prononça ces paroles montrait assez qu'il en était pénétré. On lui en donna une copie. On le conduisit ensuite dans une autre salle, où il s'entretint durant trois quarts d'heure de choses édifiantes; après quoi, le Père abbé le conduisit dans l'appartement qui lui était destiné. Il eut encore l'honneur de converser avec lui pendant une demi-heure, et tout le monde se retira.

Le lendemain, Sa Majesté désira assister à la messe; on lui donna la première chaire du chœur à droite, du côté de l'autel, pour qu'elle pût voir facilement tous les religieux, comme elle le souhaitait. Elle y demeura constamment à genoux, depuis le commencement de la messe jusqu'à l'Evangile ; elle se leva alors et tira son épée du fourreau, la tenant droite et élevée tout le temps qu'on le chanta, privilége qui a été accordé par les papes aux rois d'Angleterre avec le titre de *défenseurs* de la foi, en la personne de Henri VIII, en récompense de son livre contre Luther, qu'il avait dédié à Léon X.

A la Préface, le roi alla s'agenouiller sur un prie-dieu qui était à l'entrée du sanctuaire, ayant toujours son confesseur à sa droite un peu derrière. Pendant l'*Agnus Dei*, il alla se mettre à genoux sur la seconde marche de l'autel, refusant le carreau qu'on lui présentait. Il y avait ce jour-là diacre et sous-diacre à la messe conventuelle, pour tenir la nappe de communion au roi. Après qu'il eut récité le *Confiteor* avec eux, dans le moment où on lui donnait la sainte hostie, le chœur chanta l'antienne appelée *Communion;* c'était celle de la messe de sainte Cécile qui se célébrait ce jour-là. On peut dire que dans toute la sainte Ecriture il était malaisé de trouver un passage qui convînt mieux à ce prince persécuté et banni pour son attachement invariable à la foi; aussi tout le monde en fut-il singulièrement frappé. C'étaient ces paroles (1) : *Confundantur superbi, quia injuste iniquitatem fecerunt in me; ego autem in mandatis tuis exercebor, in tuis justificationibus, ut non confundar* (2); « Que les superbes soient « confondus en punition de l'injustice avec laquelle ils m'ont traité ; pour

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. IV, c. v, p. 302.
(2) C'est la communion telle qu'elle se trouve dans le Missel de Cîteaux.

« moi, mon Dieu, ma consolation sera de me soumettre à vos ordon-
« nances, et de méditer vos commandements, pour n'être pas moi-même
« confondu! »

Après la grand'messe, le roi assista encore à une messe basse qui fut dite au maître-autel, pour y faire son action de grâces, pendant que le chœur chantait Sexte. Il alla ensuite voir les religieux sur le lieu du travail; il admira l'ordre qui s'y garde, le silence, le recueillement et la modestie de ces saints solitaires, et parut étonné que des personnes s'appliquassent avec tant d'ardeur à de rudes travaux auxquels elles n'étaient pas destinées par la Providence. « Sire, répondit l'abbé de Rancé, quand on travaille pour se récréer, on se ménage davantage; mais quand on le fait en esprit de pénitence, on n'y regarde pas de si près, et l'on se trouve toujours assez de forces. »

Le roi voulut faire une promenade dans une des allées de la forêt qui est une des beautés de ce désert; mais il ne permit pas que le Père abbé l'accompagnât, à cause du rhumatisme dont il était fort incommodé. A onze heures et demie, le roi assista à None, et vit passer tous les religieux qui allaient au réfectoire; après quoi, il y entra lui-même.

On avait mis cinq couverts à la table de l'abbé, qui ne pouvait en tenir davantage, et les autres sur une table dressée à côté. Le *Benedicite* étant dit, le Père abbé conduisit le roi à sa place et s'en allait à la table des religieux, quand Sa Majesté l'apercevant le rappela aussitôt et le fit mettre à sa droite, quelques excuses qu'il pût alléguer (1). Le maréchal de Bellefonds passa à la gauche du roi, et à part ce changement, tout le monde se plaça comme la veille.

On ne pouvait être servi avec plus de modestie et plus d'ordre, quoiqu'il n'y eût que trois religieux qui y fussent appliqués : un se tenait toujours devant le roi, exclusivement destiné à son service; un autre pour les personnes de sa suite, et le troisième pour le reste de la communauté composée d'environ cent personnes, tant religieux que convers, novices et donnés. On n'ajouta absolument rien à la nourriture des Frères, et le roi fut servi comme eux dans de petits plats de faïence et d'étain fort creux, en forme d'écuelles; les mets étaient les mêmes que le jour précédent.

Le silence fut aussi fidèlement observé que si les religieux eussent été seuls au réfectoire. La lecture se fit tout le temps du repas, et le roi parut l'écouter attentivement. Après le repas, il suivit les religieux qui se rendaient au chœur en chantant posément, selon la coutume, le psaume *Mi-*

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. IV, c. v, p. 327.

serere, et y resta jusqu'à la fin des prières qui sont assez longues. Il alla ensuite prendre l'air sur la chaussée qui est entre les deux étangs, et où la vue, quoique assez bornée, ne laisse pas d'être très agréable.

Charmé de tout ce qu'il voyait à la Trappe, le pieux prince ne pouvait se lasser d'entendre le maréchal de Bellefonds qui lui en racontait toujours quelques nouveaux détails. Ce fut dans cet entretien qu'il apprit qu'un gentilhomme de mérite, qui avait été un officier très distingué, vivait retiré, à un petit quart de lieue de là, dans un ermitage au fond de la forêt. C'était M. le marquis de Nocey, dont nous avons parlé.

Le récit des austérités qu'il pratiquait fit naître au roi le désir de le voir; et il voulut se mettre en route, quoiqu'on lui représentât qu'il aurait à marcher par des chemins très difficiles et des prés pleins d'eau et de boue. Il fut reçu dans la pauvre cabane avec toutes les marques de respect dues à son rang, et c'est le solitaire lui-même qui a écrit la relation de cette visite.

« Le roi, dit-il, m'ayant témoigné, avec sa bonté ordinaire, qu'il savait que j'avais dessein de passer en Irlande, je lui répondis : « Il est vrai, Sire, que j'ai toujours regardé comme le plus grand de tous les bonheurs de pouvoir répandre mon sang pour la cause d'un prince qui n'a pas craint d'exposer sa couronne et sa vie, plutôt que de manquer à ce qu'il devait à son Dieu et à sa religion. » — Il me demanda aussi combien il y avait de temps que j'avais quitté la profession des armes, et depuis quelle époque je demeurais dans cette solitude. Et, après que j'eus répondu à cette question et à beaucoup d'autres que Sa Majesté m'avait fait l'honneur de me proposer, elle voulut savoir à quelle heure j'allais tous les matins à la messe. Je lui répondis que c'était environ à trois heures et demie. — Milord Douglas me dit : « Hé! comment pouvez-vous le faire dans ces nuits obscures, où l'on ne peut discerner ni chemin ni sentier, dans ce temps de pluie et de neige? » — Je répartis, en souriant, « qu'il me serait bien honteux de ne pas passer sur ces sortes d'incommodités, après en avoir essuyé de bien plus considérables pendant que j'étais dans les troupes; qu'il n'était pas question alors d'un quart de lieue de chemin, que c'était quelquefois des marches d'une nuit tout entière. Je devrais bien rougir, ajoutai-je, de compter pour quelque chose des peines très légères qui se rencontrent dans le service que je tâche de rendre à mon Dieu, après avoir méprisé toutes celles qui pouvaient se rencontrer dans celui que je rendais à mon roi. — Ce que vous dites, reprit le roi, est de bon sens : il est, en effet, bien honteux et bien étrange qu'on fasse tout pour un roi de la terre, et presque rien pour le roi du Ciel. » Sa Majesté s'informa en quel temps j'avais commencé à servir, et quels emplois j'avais eus; ayant

satisfait, en lui marquant les années, les emplois, et les noms des colonels et des régiments, Milord Douglas dit : « Enfin, vous avez tout méprisé? » Je lui répondis en ces propres termes : « Je vous avoue, Monsieur, que, par la grâce de Dieu, je fais fort peu de cas de tous les biens du monde; les païens mêmes ont reconnu que les grandeurs du siècle n'étaient que des mensonges de la fortune. — Vous avez raison, répartit le roi; car, en effet, elles sont peu de chose : votre état est infiniment plus heureux que celui des grands, et la mort fera bientôt connaître à ceux-ci qu'ils n'ont eu aucun avantage sur vous pendant leur vie. »

« Sa Majesté s'arrêta là; mais, voyant que je n'avais garde de l'interrompre, Elle continua en s'approchant de moi : « Il y a même cette différence entre vous et eux, que, selon toutes les apparences, vous mourrez de la mort des justes, et il s'en faut beaucoup qu'ils soient sûrs du même bonheur. » En finissant ces mots, ce bon prince me salua le chapeau bas, et me dit : « Adieu, Monsieur, priez Dieu pour moi. » Pour réponse, je lui fis une profonde révérence, et il sortit (1). »

Quoi de plus instructif que ce dialogue si simple et si sublime d'un roi détrôné et d'un capitaine anachorète au milieu des bois, sous une cabane de branches et de feuillage! Quel livre, quel sermon pourrait mieux nous apprendre qu'il ne faut pas compter sur les fortunes les plus brillantes et les plus solidement établies en apparence; que la face du monde change avec une effroyable rapidité, et qu'il ne sert de rien de gagner l'univers entier, si l'on a le malheur de perdre son âme! Il n'y avait que la Trappe qui pût alors renouveler les scènes touchantes de ces temps antiques, où les empereurs allaient à la quête des ermites dans les déserts, pour leur demander leurs prières, et deviser avec eux sur le néant des grandeurs de la terre et les réalités éternelles.

A peine le roi fut-il de retour au monastère, qu'on entendit le second coup des Vêpres, auxquelles, sans prendre le temps de se reposer, il voulut assister, ainsi qu'aux Complies; après quoi, le Père abbé eut encore l'honneur de l'entretenir une petite heure avant son coucher.

Le lendemain, le roi, qui se proposait de partir de bon matin, fit dire la messe au grand-autel par son confesseur, à cinq heures et demie; et, quand elle fut achevée, on récita à genoux, au bas des degrés, les prières de l'itinéraire, auxquelles le roi répondit avec toute sa cour. Il alla ensuite prendre une couple d'œufs, et, pendant que ses gens déjeûnaient, il se retira pour relire encore les inscriptions du réfectoire et de l'hôtellerie, comme s'il eût voulu les graver profondément dans sa mémoire.

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 124.

Tout étant prêt pour le départ, Sa Majesté vint au Père abbé, et lui dit avec cet air de bonté qui ne le quittait point : « Monsieur, il faut venir ici pour apprendre à avoir du respect pour Dieu ; je ferai en sorte que chacun, dans sa situation, vous imite en quelque chose ; et j'espère, si Dieu m'en donne le temps, de venir faire une retraite avec vous. » Dans ce moment le saint abbé se prosterna aux pieds du roi, et lui dit : « Je prie Jésus-Christ, Sire, qui est la source des grâces, qu'il comble votre personne sacrée de toutes les bénédictions et de toutes les prospérités qu'il sait lui être nécessaires, et qu'il soutienne avec fermeté sa religion. » Sa Majesté se mit aussitôt à genoux et lui demanda sa bénédiction, en lui disant : « Monsieur, priez pour moi, pour la Reine et pour mon fils. — Sire, c'est ce que je regarde comme une de mes principales obligations, et je continuerai de le faire jusqu'à mon dernier soupir. » Sa Majesté, se relevant, trouva sous sa main M. de Saint-Louis, et lui adressa ces obligeantes paroles : « J'ai beaucoup de joie, Monsieur, qu'après avoir servi le roi aussi fidèlement que vous l'avez fait, vous serviez Dieu maintenant de tout votre cœur. » Cela dit, Elle sortit, accompagnée du Père abbé, et monta à cheval pour s'en retourner à Saint-Germain.

CHAPITRE XIII

Le roi d'Angleterre, à son retour, prie l'abbé de Rancé de lui adresser quelques Instructions écrites de sa main, et propres à l'édifier et à le consoler; ce qu'on en pense dans le monde; lettre au maréchal de Bellefonds (1690).

Il n'était pas rare, dans les beaux siècles de l'Église, de voir les grands de la terre venir dans les monastères pour y prier et s'y édifier. Quelques-uns s'y enfermaient pour toujours, afin d'y pleurer le malheur qu'ils avaient eu de commander aux hommes. D'autres, qui n'avaient pas ce courage, voulaient au moins qu'il leur fût donné de mourir et d'être ensevelis dans le froc du pauvre moine. Si quelque prince, à cette époque, avait besoin des hautes et consolantes leçons du cloître, c'était, sans contredit, l'infortuné Jacques II. Il semblait que la place de ce roi malheureux était, comme nous l'avons dit, le désert de la Trappe. Cependant, son court pèlerinage fut, de la part de plusieurs, l'objet de

railleries et de sarcasmes (1). D'autres, plus religieux et plus justes, l'envisagèrent sous son vrai point de vue.

« Le roi d'Angleterre, écrivait à ce sujet le comte de Bussy-Rabutin, est un véritable homme de bien, et, quoique son zèle un peu indiscret soit cause de tous ses malheurs, tôt ou tard, Dieu l'en récompensera. Je voudrais pourtant que sa dévotion eût des dehors moins éclatants. Il me semble que les têtes couronnées font assez leurs devoirs de bons chrétiens quand ils prient, qu'ils font des actions de justice, qu'ils assistent les misérables et qu'ils réforment leurs mœurs. Il faut qu'ils laissent au peuple et aux gens d'Église les régularités extérieures de la religion (2). »

Louis XIV, qui était le maître du pouvoir et de l'opinion, parut approuver ce voyage. Une personne de la cour, et très bien informée, l'écrivit, peu de jours après, à l'abbé de Rancé en ces termes :

« Le roi a dit qu'il ne voyait pas qu'on pût blâmer un prince catholique d'aller dans une maison aussi édifiante que la vôtre; et personne, a-t-il ajouté, ne trouve mauvais ce que Sa Majesté Britannique a fait, excepté une seule, qui, sans blâmer ce voyage, voudrait qu'on s'attachât à ce qui convient à un prince dont le royaume est dans l'état où nous savons celui d'Angleterre. »

Monsieur, frère unique du roi, entendant des seigneurs de la cour qui critiquaient cette démarche, leur avait dit : « Je ne suis pas assez homme de bien pour faire un si long chemin; mais s'il n'y avait que dix lieues, et qu'on pût y aller sans découcher, j'irais très volontiers. »

Un autre personnage de grande distinction crut devoir féliciter l'abbé de Rancé des heureux résultats de ce royal pèlerinage : « Je ne vous puis exprimer ma joie, lui mandait-il, de la visite que le roi d'Angleterre vous a rendue, par rapport aux bons effets qu'elle peut produire dans la suite. Il n'y a rien trouvé de plus digne de son ambition que la vie pénitente, le silence, la modestie et la sainteté des mœurs avec laquelle vous vivez.

« Vous ne devez pas douter du récit avantageux qu'il aura fait au roi de tout ce qu'il y a vu. Fasse le Ciel que ce grand monarque, touché par des exemples dont il a été lui-même le témoin, assure au Sauveur, dans votre temple, des présents dignes de lui, afin d'attirer sur sa personne sacrée, sur ses États et sur ses armes les bénédictions que Dieu répand avec abondance dans votre solitude! J'admire en cela la Providence de Dieu, qui, dans le temps que le démon se place sur la langue d'un moine pour perdre de réputation votre monastère, suscite un grand roi, qui,

(1) On le blâmait en général de ses pratiques de piété.
(2) Lettre CXXI[e] du comte de Bussy-Rabutin. Paris, 1709, 3 vol. in-12.

attiré par l'odeur de votre sainteté, vient en rendre un auguste témoignage. Que j'ai de joie d'apprendre cette agréable nouvelle! Saint Bernard n'eut qu'un commerce de lettres avec un roi d'Angleterre, auquel il donna des avis; mais en voici un qui vient lui-même vous consulter (1). »

Jaloux de conserver les fruits de cette première visite, Jacques II voulut avoir de la main de l'abbé de Rancé quelques règles de conduite.

« Sire, lui répondait-il, je me serais contenté de conserver dans le fond de mon cœur, le sentiment que j'ai de toutes les bontés dont Votre Majesté a bien voulu me combler, et le souvenir de l'édification dont Elle a rempli notre monastère, si Elle ne m'ordonnait, par la lettre qu'elle me fait l'honneur de m'écrire, de lui dire mes pensées sur ce qui la regarde. »

L'abbé de Rancé ne veut pas que les rois se laissent éblouir par l'éclat, la pompe et la magnificence qui les environnent; ils ne doivent jamais oublier qu'ils sont hommes. Dieu veut bien qu'ils marchent avec des équipages et des suites qui les rendent respectables à leurs ennemis, et qui les fassent craindre, aimer et respecter de leurs peuples; mais il ne veut pas qu'ils s'y attachent et qu'ils s'en élèvent, et, pendant qu'il les met sur la tête d'un nombre infini de personnes, il veut qu'ils se considèrent eux-mêmes, en sa présence, comme l'un de ceux qui sont sous leurs pieds.

Comme chrétiens, leurs cœurs ne doivent appartenir qu'à Dieu; il faut qu'ils aient tout, comme s'ils n'avaient rien. L'Evangile de Jésus-Christ, qui est pour les grands monarques comme pour leurs sujets, n'ouvre les portes de son royaume qu'à ceux qui ont vécu dans une humilité sincère et dans un détachement véritable de toutes les choses d'ici-bas. Il n'exempte personne; c'est au roi assis sur son trône, comme au pauvre dans sa chaumière, qu'il a été dit : « *Quiconque ne renoncera pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple.* »

« Enfin, Sire, disait-il en finissant, Dieu a voulu faire voir que la sainteté était compatible avec la puissance souveraine. Il a voulu que le sceptre se trouvât entre les mains des saints; c'est ce que nous avons vu dans les Henri, les Louis, les Édouard, les Edmond, et quantité d'autres. Votre Majesté suit leurs traces avec tant de fidélité, qu'il y a tout sujet de croire qu'Elle aura part à leurs récompenses et à leurs couronnes, soit par le bon usage qu'Elle fera de celle que nous espérons qui lui sera rendue, soit par la résignation qu'Elle aura aux desseins de Dieu, au cas qu'il veuille qu'Elle achète par la perte d'une grandeur bornée et passagère une gloire d'une durée et d'une valeur infinie.

(1) *Manuscrit de Septfons,* cah. XI, p. 133.

« Je ne mérite pas, Sire, la confiance que Votre Majesté me témoigne; mais je la puis assurer qu'il ne me saurait arriver en ce monde un plus grand bonheur, que de pouvoir contribuer quelque chose à sa consolation et à son service. Nous continuerons, Sire, d'offrir nos prières à Dieu, et de lui demander qu'il ne cesse pas de répandre ses bénédictions et ses grâces sur Votre Majesté, sur la personne de la reine et sur le prince son fils; et je la supplie très humblement de croire que je regarde cela désormais comme un devoir indispensable, et qu'on ne peut rien ajouter à mon attachement inviolable, non plus qu'à mon profond respect (1). »

Cette lettre, dont nous ne citons que des fragments, nous fait voir combien l'abbé de Rancé avait le cœur grand et généreux, et combien sa main, qui semblait si dure, lorsqu'elle frappait les abus et les désordres, devenait douce et bonne quand il voulait toucher le malheur. Elle nous est une preuve qu'il aurait été capable de diriger les plus grands princes, comme les plus humbles cénobites, et que de la même plume, dont il avait écrit le traité des devoirs des moines, il aurait pu pareillement, et avec un égal succès, écrire un traité des devoirs des rois.

Quoique Jacques II fût informé de la manière dont on avait parlé de la première retraite qu'il avait faite à la Trappe, cela ne l'empêcha point d'y aller presque chaque année dans la suite. Il y demeurait trois ou quatre jours, et il les passait en de longues méditations et en des conférences spirituelles avec l'abbé de Rancé et avec son confesseur, qu'il menait avec lui. « Il assistait, dit son historien (2), à toutes les heures du chœur, excepté la nuit. Il ne mangeait que des œufs, des racines et d'autres légumes, à moins qu'il ne fût incommodé. Mais quelque infirme qu'il pût être, il dînait une fois avec les religieux au réfectoire, où l'on ne sert jamais ni de viande ni de poisson. Nul autre que lui ne pouvait mieux savoir combien il avait profité de ces retraites. Voici, en propres termes, ce qu'il en a écrit, et ce qu'on a trouvé dans ses papiers :

« Depuis qu'il a plu à la divine bonté, par sa grâce, de toucher plus vivement mon cœur, lorsque j'étais à la Trappe, je me suis, avec le secours de la même grâce, efforcé de réformer ma vie. Ce fut d'abord en partie par curiosité que j'y allai, pour voir si la description qu'on m'avait faite de ce saint lieu, et les Relations que j'en avais lues en Angleterre (3),

(1) Cette lettre se retrouve dans le *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 138.

(2) Bretonneau, *Abrégé de la Vie de Jacques II, tiré d'un écrit du Révérend Père Fr. Sanders, confesseur de Sa Majesté*, Paris, 1703. Cet ouvrage nous a été très utile.

(3) Celle de M. Félibien Des Avaux, traduite en anglais par milord duc de Perth, grand-chancelier d'Écosse.

répondraient à l'idée que je m'en étais formée, et si l'abbé qui a commencé cette réforme méritait les louanges qu'on lui donnait. Un de mes anciens amis, le maréchal de Bellefonds, m'y engagea même, de quoi je l'ai remercié tant qu'il a vécu.

« Je trouvai que, par degrés, je réussissais dans le désir que j'avais de mieux vivre. Après y avoir été plus d'une fois, et y avoir fait chaque fois une espèce de retraite de trois ou quatre jours, ce que je remercie Dieu d'avoir fait tous les ans depuis mon retour d'Irlande, je m'aperçus que j'avais beaucoup profité ; car je commençai à avoir une connaissance plus juste de la vanité des grandeurs humaines. Je fus convaincu que rien ne devait être plus ardemment désiré que l'amour de Dieu, et que tout bon chrétien devait se mortifier, particulièrement un homme aussi misérable que moi, qui ai vécu tant d'années dans un état presque continuel de péché, jusqu'à ce que vous ayez bien voulu, ô mon Dieu ! par votre miséricorde infinie, me rappeler à vous en me châtiant (1). »

Supposons que Jacques II fût remonté sur le trône d'Angleterre à l'aide de ruines et de cadavres amoncelés, il y aurait eu dans ce succès, tout éclatant qu'on puisse le supposer, moins de vraie gloire et de solide grandeur que dans cette sublime résignation qu'il était venu chercher près de l'abbé de Rancé, et qui lui faisait incliner devant la croix son front dépouillé de trois couronnes, en disant : « Vous me les aviez données, Seigneur ; vous me les avez ôtées : que votre saint nom soit béni ! » Ce n'était pas d'être allé à la Trappe et d'y être resté trois jours, qu'il fallait blâmer ce prince ; mais de ne pas s'y être rendu avant la bataille de la Boyne, pour n'en plus sortir. Ce n'était pas un trône, mais une cellule de Trappiste qu'il lui fallait ; c'est ce que Louis XIV ne comprit pas, et on ne sait que trop, combien il en coûta de malheurs et de sang à la France. Peut-être avait-il un pressentiment de ce qui devait arriver à sa race. En tous cas, ce fut pour lui et pour les autres rois un exemple terrible de l'instabilité des choses humaines ; et on put redire encore, pour la centième fois, les lamentables paroles que le poète tragique a mises dans la bouche de la plus malheureuse des épouses, des mères et des reines : « Vous, potentats, qui vous fiez à votre puissance ; vous qui dominez sur une cour nombreuse ; vous qui vous livrez au doux sommeil de la prospérité, sans craindre l'inconstance de la fortune, regardez Hécube et contemplez Troie !..... »

On a déjà dit que le voyage du roi d'Angleterre à la Trappe n'avait pas

(1) Bretonneau, ouvrage précité, p. 123, 124, 125.

été approuvé de plusieurs personnes. On commençait à parler diversement de ce prince, de son caractère et de sa piété. Il y avait alors, comme toujours, de ces hommes superficiels qui, selon l'expression de Bossuet, ignorant les secrets de Dieu et les vues de sa Providence sur ses élus, dans le renversement des trônes et des dynasties, ne veulent juger des choses que par leur écorce. Ces gens avaient la cruauté de tourner en ridicule la tranquillité, la paix profonde dont semblait jouir ce malheureux roi; ils l'attribuaient non à sa confiance en Dieu, non à la force de son âme, mais à une indifférence, à une apathie, à une insensibilité incompréhensible. L'abbé de Rancé fut peiné des fausses idées qu'on s'en faisait; il le connaissait mieux que personne, et il voulut s'en expliquer avec le maréchal de Bellefonds.

« Je suis fâché, lui écrivit-il, de ce que vous partîtes de la Trappe sans que je pusse vous entretenir un moment sur le sujet du roi d'Angleterre. Je fis sur cela tout ce qui me fut possible, mais je ne pus pas en trouver le temps. Je mourais d'envie de vous dire tout ce que j'avais remarqué dans ce prince, si digne de respect et de la compassion des gens de bien. Je vous avoue, Monseigneur, que je lui vis un fonds de piété et de religion qui me surprit; un dégagement de toutes les choses du monde, et une résignation à la volonté de Dieu, qui ne peut être qu'un pur effet de sa grâce et une impression de son Saint-Esprit. Il connaît parfaitement la grandeur et l'étendue de sa disgrâce, quand il la regarde avec des vues humaines; mais le sentiment qu'il en a, ne lui sert que de matière pour offrir à Dieu un continuel sacrifice, et s'attirer par là toute la protection dont il a besoin dans une infortune si complète et si achevée que la sienne.

« On ne saurait ne point voir ce qui fait sa consolation : c'est qu'il est persuadé qu'il n'avait ce qu'il perd que pour peu de temps, et qu'il fallait tôt ou tard en souffrir la privation; que ce qu'il attend est éternel; que Jésus-Christ lui prépare une couronne qui n'est point sujette au changement, et qui ne peut lui être ôtée ni par la malignité des démons, ni par la conspiration des hommes.

« J'ai admiré la retenue et la modération avec laquelle il parle de ses ennemis. Il ne sort pas un mot de sa bouche qui ne soit en cela selon les règles les plus exactes de l'Évangile. La nature n'a nulle part à ce qu'il en dit; tous les mouvements en sont arrêtés. C'est, assurément, ce qui n'est point en la puissance de l'homme; et on ne peut pas douter que

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 143.

Dieu, dans ces moments, ne soit le maître de son cœur. Rien n'égale la vivacité de sa foi et l'ardeur de son zèle pour l'intérêt de l'Église et pour le service de Jésus-Christ; et il s'estime heureux, dans son malheur, de ce qu'il l'a jugé digne de souffrir quelque chose pour la gloire de son nom. Il sait et ressent que la persécution est le caractère de ceux qui lui appartiennent. Nous le vîmes, vous vous en souvenez, Monseigneur, s'approcher de la sainte Table avec une piété qui n'est point ordinaire (1).....

« Toute cette conduite, Monseigneur, paraît visiblement appuyée sur les véritables principes; c'est-à-dire sur la confiance en la bonté de Dieu, et sur une ferme conviction que toutes les choses qui passent, ne méritent point d'être désirées de ceux qui vivent dans l'espérance des biens qui ne passeront jamais. Il faut avouer, Monseigneur, que l'état où nous voyons ce prince infortuné, donne une grande idée de la vanité de tout ce qu'il y a, ici-bas, de plus éclatant, et, tout ensemble, de l'immensité de la miséricorde de Dieu. On aperçoit la première de ces deux choses dans l'audace de l'usurpateur, dans la chute imprévue de ce grand roi, dans la révolte de ses peuples et dans la perfidie de ses serviteurs; et l'on voit la miséricorde de Dieu dans la fermeté avec laquelle ce prince porte la grandeur de sa disgrâce, qui l'aurait cent et cent fois accablé, si la main toute-puissante de Dieu ne l'avait garanti de ce malheur. Heureux celui qui connaît l'incertitude des choses humaines! Mais plus heureux celui qui, ne se contentant pas de la simple spéculation, prend soin de régler ses voies sur cette connaissance, dont le bon usage est si rare et si nécessaire!

« Je vous puis assurer, Monseigneur, que si ce grand prince a trouvé quelque consolation parmi nous, comme il nous l'a témoigné, il nous a laissé une édification dont nous ne perdrons jamais la mémoire. Après le roi que Dieu a gravé dans nos cœurs, et tout ce qui regarde sa personne sacrée, il y tient la première place; je dois cela à tant de grandes qualités qu'il a reçues de Dieu, à sa persécution, à son attachement inflexible à la défense de la foi, et je le dois encore à toutes les marques qu'il m'a données d'une bonté dont je n'étais pas digne.

« Voilà, Monseigneur, une partie de ce que j'avais à vous dire, et que je n'ai pu m'empêcher de vous écrire. Il ne me reste qu'à vous demander la continuation de l'honneur de vos bonnes grâces (2). »

Ainsi, selon l'abbé de Rancé, la paix dont jouissait Jacques II n'était

(1) On a supprimé, ici, les circonstances détaillées de la communion, que le roi fit à la grand'messe, parce qu'elles ont été rapportées plus haut, extraites de cette lettre de l'abbé de Rancé.

(2) *Nouvelles Lettres de Bussy-Rabutin*. Lett. CXXXI, t. VII. Paris, 1727.

point celle d'un stoïcien qui, par forfanterie, brave la mauvaise fortune, ou d'un apathique qui ne sent rien; mais celle d'un roi chrétien qu'une révolution, rapide comme la foudre, avait renversé d'un trône et jeté à bas, et qui, voyant la main de la Providence dans ce coup terrible, s'était mis à genoux en disant : *Seigneur, que votre volonté soit faite!*

Le monde, il est vrai, ne comprend pas cela; il veut qu'on se relève, qu'on frappe et qu'on se venge. Louis XIV le fit pour lui : la puissance et la volonté ne lui manquaient pas; mais la Providence ne bénit pas ses armes, montrant assez par là que cette disgrâce était de celles où il ne faut que de la résignation. C'est ce que semblait avoir compris l'ex-roi d'Angleterre : il y avait en lui du sang et de la foi de saint Louis.

Le maréchal de Bellefonds communiqua la lettre dont nous venons de parler; elle fut bientôt publique, et, dès le 24 décembre, l'abbé de Rancé écrivait à M. Nicaise : « J'oubliais de vous dire, Monsieur, qu'il court une lettre que j'ai écrite à M. le maréchal de Bellefonds sur le roi d'Angleterre; c'est-à-dire, qu'il l'a montrée et qu'il en a donné des copies. Bien des gens l'approuvent, à ce qu'on m'en dit; cependant elle trouve des critiques. Si vous en entendez parler, comme il est malaisé que cela ne soit, vous pouvez dire que je n'ai fait qu'exprimer mes sentiments, et que je les crois fondés sur des raisons qu'on ne peut ni contester ni combattre; mais la malignité des hommes attaque tout, et elle veut trouver le mal où il n'est point (1). »

Au reste, ceux mêmes qui n'approuvaient pas qu'on eût fait circuler cette pièce, ne pouvaient s'empêcher d'en admirer la beauté au point de vue des pensées et du style. L'abbé de Choisy écrivait au comte de Bussy-Rabutin : « Je vous envoie une lettre de M. de la Trappe, que vous trouverez belle; c'est un éloge parfait du roi d'Angleterre (2). » Le comte, assez peu partisan de la Trappe, répondait : « La lettre de M. l'abbé de Rancé est admirable; je n'ai rien lu en ce genre de mieux écrit (3). »

Nos âmes se reflètent sur tout ce qui est autour de nous, et ceux qui vivent dans notre intimité s'aperçoivent bien vite des changements qui s'y sont opérés. L'épouse de Jacques II fut une des premières à reconnaître l'heureuse influence que ce pèlerinage avait exercée sur lui. Elle se plaisait à le redire en toute circonstance; elle se crut même obligée de charger son aumônier d'en témoigner sa reconnaissance à l'abbé de Rancé. Il lui écrivit : « Vous avez, Monsieur, entièrement gagné le cœur de la

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 54. (Biblioth. Impériale.)
(2) *Nouvelles Lettres de Messire Roger de Rab., comte de Bussy*, t. VII, p. 228.
(3) Id., *ibid.*

reine, par les saintes impressions que le Seigneur a faites par votre ministère sur le cœur du roi, son époux; car elle m'a fait l'honneur de me dire, plus d'une fois, qu'elle ne pouvait assez le louer des grâces qu'il avait reçues à la Trappe. Il n'en fallait pas moins pour le soutenir dans les grandes et continuelles disgrâces qu'il a essuyées depuis si longtemps, et qui semblaient augmenter à un point capable de mettre toute sa vertu à l'épreuve (1). »

On a été souvent surpris de voir combien il y avait de larmes dans les yeux des rois; eh bien! quand l'abbé de Rancé n'aurait essuyé qu'une seule larme des yeux de ce prince infortuné, les hommes sensibles aux malheurs devraient encore l'en bénir!

CHAPITRE XIV

Accident grave qui arrive à l'abbé de Rancé; sa santé en est sérieusement altérée; il visite les Clairets, dont les religieuses embrassent l'Etroite-Observance (1691).

Un mois s'était à peine écoulé depuis la visite du roi d'Angleterre, que l'abbé de Rancé fit une chute qui faillit être mortelle. Le 21 décembre, fête de Saint-Thomas, sur le soir, comme il descendait de sa chambre du côté du jardin, ses douleurs rhumatismales le saisirent si vivement que les forces lui manquant tout à coup, il tomba de son long au bas des degrés. Un convers averti par le bruit de la chute courut vite chercher du secours, et on eut beaucoup de peine à l'emporter. Si la tête eût frappé le mur, la mort aurait été instantanée. Dieu le protégea visiblement dans cet accident qui devint pour lui une occasion d'acquérir de nouveaux mérites. Il en résulta une distension très douloureuse des nerfs de la cuisse, accompagnée d'une enflure considérable, avec inflammation.

Le mal devint alors si aigu que le pauvre malade ne pouvait trouver de situation qui le soulageât. Le lit lui étant insupportable, il passa quarante-cinq jours et autant de nuits sur une chaise de paille, sans pouvoir fermer l'œil. Ce qui paraîtra presque incroyable, c'est que dans cet état de souffrance, il ne laissa pas de gouverner sa maison, donnant ses ordres à

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. IV, c. v, p. 317.

Dom Le Nain, son sous-prieur, qui venait les recevoir chaque jour de sa bouche (1).

Comme son état ne lui permettait ni d'aller à l'église ni même d'y être porté, il fut obligé de recevoir la sainte communion à l'infirmerie tous les dimanches. Il puisait dans la réception de ce *pain des forts* la patience, le courage, le détachement des choses de la terre, le goût et le désir des choses du Ciel (2).

Pendant tout le temps que dura son infirmité, c'est-à-dire environ depuis Noël jusqu'à la Saint-Jean, ses religieux venaient ensemble le visiter tous les quinze jours à l'infirmerie, pour se consoler avec lui de la privation si prolongée de sa présence. Ses autres enfants, ses filles des Clairets, ne l'oubliaient pas non plus. L'abbesse, Mme de Valençay, lui écrivit pour lui témoigner combien son état de souffrance l'affligeait, ainsi que toute sa communauté. Il lui répondit le 4 janvier : « Je vous suis tout à fait obligé de la part que vous prenez aux maux qu'il a plu à Dieu de m'envoyer. Vous savez sans doute que cela m'est arrivé par une chute que j'ai faite, qui a augmenté mon rhumatisme et les douleurs que je ressentais depuis quelques jours. Cela m'a mis depuis ce temps-là dans l'impuissance de me soutenir. J'espère, ma très Révérende Mère, que cette incommodité n'aura point de suites, et particulièrement priant Dieu pour moi comme vous faites. Quoique je ne fasse pas des choses extraordinaires pour ma guérison, je ne la néglige pas aussi, comme vous pourriez croire, et j'en fais assez pour que Dieu et les hommes soient contents en cela de ma conduite (3). »

Le printemps lui apporta peu de soulagement, et le 17 mai il écrivait à sa sœur de l'Annonciade : « Je ne suis pas encore guéri et je ne puis marcher qu'on ne me soutienne (4). »

Dès qu'il se sentit mieux, il se rappela les Clairets et les bonnes religieuses qui avaient tant prié pour lui. Près de dix-huit mois s'étaient écoulés depuis sa première visite. Vers la fête de Saint-Jean-Baptiste, il se crut assez fort pour faire ce voyage. Il partit donc de la Trappe le 20 juin et arriva le même jour. Ces pieuses filles avaient conçu un grand et généreux projet : comme elles lui en avaient déjà fait l'ouverture par lettres, elles crurent la circonstance favorable pour en presser l'exécution. Il ne s'agis-

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 18.
(2) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 152.
(3) Cette lettre inédite se trouve dans le *Recueil de la Grande-Trappe*.
(4) Même *Recueil*.

sait de rien moins que d'embrasser la réforme dans toute sa sévérité, et de renoncer aux mitigations où elles avaient vécu jusqu'alors. Elles en sollicitèrent l'autorisation avec tout le zèle imaginable : les unes par billets signés de leur main, les autres de vive voix, en se jetant à ses pieds et fondant en larmes ; celles même à qui leur âge avancé et leur santé chancelante ne permettaient pas de suivre leurs compagnes, lui témoignèrent néanmoins qu'elles se feraient scrupule d'empêcher l'établissement de la réforme en leur maison, et de priver celles de leurs Sœurs, à qui le Ciel avait inspiré ce pieux dessein, du mérite et de la récompense qu'elles avaient lieu d'en attendre, et l'Eglise de l'édification qu'elle en recevrait.

Ce sage Visiteur qui avait devant les yeux l'avis de l'Apôtre qui veut qu'on ne croie pas à toute sorte d'esprits, mais qu'on s'applique à reconnaître s'ils viennent de Dieu, ne put refuser son admiration et ses éloges à cet élan de leur ferveur, mais il ne crut pas devoir se rendre à leurs désirs. Il promit seulement de s'occuper de cette affaire devant le Seigneur et de la lui recommander (1). Ces saintes femmes prouvèrent bientôt que cette démarche n'était point de leur part un caprice de dévotion.

Le 14 septembre, jour auquel, selon la Règle de Saint-Benoît, on commence les jeûnes réguliers jusqu'à Pâques, les plus ardentes supplièrent leur abbesse de leur permettre de les observer. La proposition était délicate : la prudente Supérieure appréhendait qu'une séparation si frappante dans la même maison, n'altérât cette concorde et cette charité chrétienne que les soins de leur premier Visiteur, l'abbé du Val-Richer, y avaient si heureusement rétablies, et elle ne crut pouvoir mieux faire que de se conformer à ce que déciderait l'abbé de Rancé, leur père immédiat.

Cependant, quelques jours après, plusieurs religieuses des plus décidées pour la réforme ne voulurent point toucher aux portions de viande qu'on leur avait servies au réfectoire, et se contentèrent de manger leur pain sec, d'aussi bon cœur et avec autant de plaisir, que les personnes les plus sensuelles en prennent dans les mets les plus exquis et les mieux apprêtés. Quelques autres suivirent bientôt l'exemple de ces premières, et le nombre des réformées grossit à un point qu'il comprenait la plus grande partie de la communauté.

Mme de Valençay, la Mère abbesse, ne voulut gêner et contraindre personne; elle régla que celles qui voudraient à l'avenir faire abstinence prendraient leurs places au réfectoire toutes du même côté, et que les autres se rangeraient du côté opposé; ce qui s'exécuta sans le moindre sentiment

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 154.

de vanité dans celles qui marchaient en avant, ni la moindre apparence de dépit et de jalousie dans celles qui restaient en arrière.

L'abbé de la Trappe trouva les choses sur ce pied, quand il vint faire sa troisième visite que nous plaçons ici par anticipation pour n'être pas obligé ensuite de couper le fil de notre narration. Il fut charmé de voir cet heureux changement opéré si pacifiquement, et leur dit : « Que Dieu ne lui avait pas paru moins admirable dans les mitigées que dans les réformées; que ce qui le touchait le plus, c'était de voir que la paix, la concorde, l'union, la parfaite intelligence qui les liait auparavant si étroitement, n'en avait reçu ni affaiblissement ni atteinte; qu'il remarquait, au contraire, qu'elles avaient acquis un nouveau degré de soumission, de respect, de déférence, d'estime, de charité les unes pour les autres, ce qui lui était une preuve qui l'empêchait de douter que cet ouvrage ne fût beaucoup plus celui de l'Esprit de Dieu que de la pensée et de l'imagination des hommes; que la grâce avait tellement gagné le cœur de celles qui dans le commencement n'y étaient pas portées, qu'elles reconnaissaient que ce changement n'avait pu se faire que par la main du Très-Haut. »

Cependant ce fut en vain que la Mère abbesse et ses religieuses le supplièrent de confirmer cette réforme de son autorité, il ne voulut pas y consentir, jugeant à propos de différer encore et de leur donner le temps de s'éprouver dans ce nouveau genre de vie.

Une vieille religieuse qui n'avait pas encore embrassé la réforme, se trouvant atteinte d'un mal très sérieux à la gorge, pria le Père confesseur de la maison de vouloir bien donner connaissance de son état à l'abbé de la Trappe, afin qu'il pensât à elle devant Dieu. Il se mit aussitôt à prier, et le soulagement qu'elle ressentit lui permit deux jours après d'aller à la messe de communauté. Par reconnaissance, elle se rangea du côté des réformées, nonobstant l'espèce d'impuissance où elle était réduite à cause de ses longues infirmités, et elle tint ferme jusqu'à la mort. Quand le même Père abbé vint faire sa troisième visite, elle alla se jeter à ses genoux pour le remercier de la grâce qu'elle avait obtenue par ses prières et le conjurer d'en solliciter une autre, celle de pouvoir chanter au chœur. A quoi il répondit : « qu'elle en demandait trop à la fois, qu'elle devait se contenter de ce que Notre-Seigneur avait fait pour elle. » Mais sans se rebuter : *Que je chante, mon Révérend Père*, continua-t-elle; *demandez, demandez à Jésus-Christ qu'il m'accorde cette faveur.* « Chose surprenante! dit Dom Le Nain (1) : elle qui depuis très longtemps ne pouvait articuler deux mots

(1) *Vie de M. de Rancé*, t. I, l. IV, c. VII, p. 324.

de suite s'en alla de ce pas aux Vêpres, où elle imposa une antienne à son tour, et continua depuis à chanter comme les autres. »

Cependant l'abbé de Rancé était toujours incertain s'il devait tenir pour indice de la volonté de Dieu, le désir que lui témoignaient ces bonnes Sœurs et les premiers pas qu'elles avaient déjà faits, ou s'en défier comme d'un premier mouvement de ferveur qui ne durerait pas. Il crut devoir recourir aux lumières de l'archevêque de Paris, M. de Harlay, son vieil ami.

« Vous me permettrez, Monseigneur, d'avoir recours à vous dans une difficulté qui se présente. Il y a près de trois ans que j'ai été contraint de prendre la conduite de l'abbaye de filles dite des Clairets, qui dépend originairement de celle de la Trappe. Je la trouvai dans la Commune Observance de la Règle; et comme les religieuses me demandèrent si elles étaient en sûreté de conscience dans la mitigation, je leur dis qu'elles n'en devaient point douter, puisqu'elle était autorisée et approuvée par l'Église (1).

« Quoique je ne leur aie jamais parlé ni directement ni indirectement d'embrasser l'Étroite Observance de la Règle, il y a plus d'un an que plusieurs d'entre elles me témoignèrent qu'elles se sentaient pressées d'un grand désir de garder l'abstinence et de prendre la réforme. Je ne les écoutai point, je leur fis entendre que, pourvu qu'elles accompagnassent ce qu'elles pratiquaient de toute la religion et la pureté nécessaire, elles en faisaient assez. Depuis ce temps-là, quelques-unes m'ont écrit sur ce sujet, en me marquant qu'elles étaient toujours dans le même sentiment.

« Il y a près d'un mois qu'étant allé visiter ce monastère, entre trente-trois ou trente-quatre religieuses de chœur, il y en eut bien vingt-sept ou vingt-huit, et l'abbesse la première, qui me pressèrent avec instance de consentir qu'elles prissent la réforme, que Dieu demandait cela d'elles, qu'elles sentaient pour cela des mouvements pressants, que la chose dépendait de moi, puisque, par le Bref d'Alexandre VII, il suffisait pour cela d'avoir la permission du Père immédiat; c'est ce que je ne voulus point faire : je leur dis seulement qu'il fallait avoir patience, et prendre du temps pour examiner la chose avec plus de maturité. Elles m'ont récrit depuis une lettre commune avec beaucoup d'empressement et d'instance, signée de toutes les religieuses à l'exception de cinq.

« J'ai cru, Monseigneur, que je ne pouvais mieux faire que de vous exposer l'état où je me trouve, afin de suivre l'avis que vous aurez la bonté de me donner... Faites-moi la grâce de me dire en quatre mots ce qu'il faut

(1) Il voulait parler du Bref d'Alexandre VII.

que je fasse, afin que, d'un côté, je ne manque point à Dieu, et que, de l'autre, je ne fasse pas une fausse démarche ; j'attendrai sur cela vos ordres. »

La réponse du prélat fut favorable aux vœux des religieuses et au désir de l'abbé de Rancé. Le jour de Saint-François, 4 octobre 1692, elles furent autorisées à suivre régulièrement la réforme à laquelle elles s'essayaient depuis plus d'un an ; elles s'y sont maintenues depuis avec édification. Le 10 juillet 1697, l'abbé de Cîteaux, Nicolas Larcher, les incorpora aux autres monastères de l'Étroite Observance, sous la direction de la Trappe et la juridiction du vicaire général des provinces de Bretagne et du Perche (1).

La lettre à l'archevêque de Paris nous prouve deux choses : d'abord que l'abbé de Rancé ne damnait pas, comme on le répétait alors, tous les religieux mitigés ; il croyait qu'il y avait des mitigations autorisées par l'Église et dans lesquelles on pouvait faire son salut. Ensuite, cette lettre nous montre que ce n'était point un homme tout de feu et de saillie, agissant sans discrétion et sans mesure, jetant sans réflexion et sans conseil sur les épaules des autres des fardeaux intolérables.

CHAPITRE XV

Les quatre Palémon de la Trappe : le chevalier des Essars, MM. des Haies et d'Harchies, le comte de Santéna (2) (1691).

« Je ne puis m'empêcher, disait un jour l'abbé de Rancé à ses religieux, de faire une réflexion sur le nom de Palémon, auquel il semble que Dieu ait attaché une bénédiction particulière pour tous ceux qui l'ont porté dans ce monastère. Comme ils ont eu de commun entre eux, avant leur conversion, un mépris et un oubli complet de leur salut, Dieu aussi a voulu les rendre semblables, depuis leur retour, par une communication de ses grâces, si prompte et si prodigue, qu'on peut dire que, de vais-

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XI, p. 160 et 164.

(2) Tout ce que nous racontons est tiré : 1° d'une Relation de la vie et de la mort de Frère Palémon, relig. de l'abb. de la Trappe, nommé dans le monde le comte de Santéna (2e édit.), 1696, Paris, Élie Josset, in-12 de 125 pages ; — 2° d'une autre Relation de la vie et de la mort du comte de Santéna, insérée dans le vol. in-12 des *Relations* publiées, en 1702, chez Ét. Michallet, Paris (de la page 57 à la page 131).

seaux d'iniquité, de colère et d'ignominie qu'ils étaient dans l'Église, *vasa iræ apta in interitum*, ils en sont devenus en un moment la beauté, l'ornement et la gloire, *vasa misericordiæ in gloriam* (1). »

Le premier de ce nom était un gentilhomme de Poitou, appelé le chevalier des Essars. Il avait d'abord servi dans les mousquetaires, et s'était attiré la disgrâce du roi pour s'être battu en duel. Il passa dans l'île de Candie avec M. de Longueville, et se signala par une action éclatante, racontée par le comte de Chemerault : il soutint, lui troisième ou quatrième, l'effort d'une troupe nombreuse de Turcs, et les arrêta. Le chevalier de Septville, qui commandait, voyant son sang jaillir, le pressait de se retirer, il lui répondit : « qu'il avait encore assez de force pour se défendre, et qu'il fallait périr !... » Mais il leur arriva du secours, qui les mit hors de danger.

L'affaire de la Canée étant finie, il revint en Poitou; Dieu eut pitié de lui, et lui parla au cœur d'une manière si vive et si puissante, qu'il se rendit à la Trappe, au lieu de retourner à l'armée. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il renvoya son équipage et ses gens, comme s'il eût été sûr d'y être reçu. L'abbé de Rancé l'ayant entretenu, lui avoua qu'il s'étonnait de sa résolution si prompte et si subite; il répondit qu'il espérait que Dieu lui ferait la grâce d'y persévérer. Il ne se trompa point : il fut bientôt transformé. On le vit sérieux, sage, modeste, exact, docile et soumis, s'acquittant de ses devoirs monastiques, comme s'il eût eu vingt ans de profession.

Comme il aimait beaucoup ses Frères, on lui donna le soin des malades, et il l'accepta avec joie. Il y avait à l'infirmerie un religieux couvert de cinq ou six ulcères, il s'attacha à lui de préférence, et le pansa avec un dévouement admirable, comptant pour rien les dégoûts, heureux de faire par le motif de la charité, ce qu'il n'aurait pas fait, pour son propre frère, par le sentiment de la nature (2).

Le second du nom de Palémon, s'appelait, dans le monde, Nicolas des Haies, natif de Rouen. Toute sa jeunesse n'avait été qu'un désordre continuel. Emporté, comme un autre prodigue, par un esprit de libertinage et de désobéissance, il passa les mers et pénétra jusqu'aux Indes. Après avoir erré quatorze ou quinze ans par le monde, il revint en France. Dieu le toucha, et lui donna de l'horreur pour la vie qu'il avait menée; il tourna ses regards du côté de la Trappe, le grand asile, le grand refuge des pécheurs; il s'y rendit, et il annonça, en arrivant, au Père abbé qu'il

(1) Rom., IX, 22 et 23.
(2) Tout cela est raconté de la page 85 à la page 93 de la Relation in-12, 1696.

venait pour apprendre de lui à aimer et à servir un Dieu qu'il n'avait connu jusqu'alors que pour le blasphémer. Le Père abbé le reçut, et, par un changement vraiment extraordinaire, il vécut depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort d'une manière si exacte et si parfaite, qu'on ne vit presque jamais rien à reprendre dans sa conduite.

Après avoir rempli la communauté d'édification pendant cinq années, il tomba assez gravement malade. On peut dire qu'il fut transporté de joie lorsqu'il vit qu'on préparait la paille sur laquelle il devait se coucher, et, à la vue de ce lit lugubre, il s'écria : « Je ne puis pas dire, comme saint André : O bonne croix, si longtemps désirée!... Mais je dirai seulement : O bonne paille, que j'ai souhaitée avec tant d'ardeur et depuis si longtemps (1)! »

Le troisième du nom de Palémon fut un gentilhomme de Saint-Omer, appelé dans le monde Paul d'Harchies, ancien capitaine de dragons, et qui avait vécu dans toute sorte de débauches. Il s'était lié avec un vieux troupier, qui lui avait fait un cours complet de libertinage, d'impiété et même d'athéisme. Jamais élève ne profita mieux des leçons de son maître. La corruption de son cœur était si profonde, et les ténèbres dont son âme était couverte, si épaisses, qu'il s'était trouvé dans les occasions les plus périlleuses, sans crainte de perdre la vie, parce qu'il croyait que tout mourait dans l'homme comme dans la bête. Il était persuadé que Dieu n'était point le créateur du monde, ni Jésus-Christ notre Sauveur, et que la religion n'était qu'une fable.

Tels étaient ses sentiments, lorsqu'il vint à la Trappe pour la première fois, sans trop savoir pourquoi. L'opération de la grâce fut si puissante et si rapide, qu'il se jeta aux pieds de l'abbé de Rancé pour lui faire l'aveu des désordres de toute sa vie. Celui-ci l'exhorta vivement à faire pénitence, et à revenir dans cette solitude pour y rester. Il revint, en effet, mais sans être bien décidé à prendre l'habit monastique. Ce qui le détermina, ce fut la mort d'un religieux dont il fut témoin.

La communauté étant allée rendre les derniers devoirs à ce religieux, et réciter près de lui les prières des agonisants, il la suivit, et entra avec elle dans l'infirmerie. Il fut très surpris et très touché de voir ce pauvre malade à l'extrémité, étendu sur la paille, le visage content et plein de joie, prêt à paraître devant Dieu avec autant d'assurance que s'il eût vu, comme un autre saint Étienne, les Cieux ouverts, et Jésus-Christ, à la droite de son Père, l'appelant dans son royaume. Ce spectacle l'émut jus-

(1) Pages 93 et 95 de la Relation précitée.

qu'au fond du cœur. Les prières étant finies, il se retira avec la communauté, et s'en alla dans sa cellule. Dès qu'il fut seul devant son crucifix, tout dur et insensible qu'il était, il se mit à pleurer et à demander à Jésus-Christ qu'il lui fît la grâce d'exécuter la résolution qu'il prenait de perdre plutôt mille vies que de sortir d'une maison où l'on mourait avec tant de paix et de bénédiction. Aussi disait-il qu'il était moins venu à la Trappe pour y vivre que pour avoir le bonheur d'y mourir bientôt; c'est ce qu'il avait demandé à Dieu, et il fut exaucé.

Quelques jours avant sa mort, le Père abbé l'étant venu voir, il se mit à ses pieds, et lui adressa cette question : « N'y a-t-il pas moyen, mon Père, de hâter mon voyage? Je ne soupire qu'après l'éternité et après ma véritable patrie. »

Il semble que cet homme ait entrevu les joies du Ciel : la vie l'ennuie; il lui tarde que ses liens soient brisés pour prendre l'essor. Comme saint Paul, il soupire après le bonheur de mourir, et il répète comme lui : « *Quis me liberabit de corpore mortis hujus*? (Qui me délivrera de ce corps de mort?) »

« Si je fusse mort à l'armée, disait-il, je serais mort comme quantité d'autres que j'ai vus mourir, le blasphème sur les lèvres; mais ce qui est étrange et incroyable, c'est que j'ai vu un soldat qui en exhortait un autre à la mort, en jurant lui-même le nom de Dieu. »

Enfin, le jour de la délivrance arriva : quelques instants avant de rendre le dernier soupir, les religieux étant agenouillés autour de lui, il les regarda d'un air satisfait, et élevant la voix autant qu'il pouvait dans sa faiblesse : « Quel bonheur, mes Frères, s'écria-t-il, vous m'allez mettre au Ciel! pour moi, je ne suis qu'un coquin, un misérable : vous êtes tous des saints, et Dieu ne peut rien refuser à vos prières. »

Ensuite, comme on était prêt de le porter sur la paille, et qu'on le levait de la chaise sur laquelle il était assis, il dit encore : « Je ne suis qu'une victime que Dieu a frappée, trop heureux si elle lui est agréable. »

Aussitôt qu'il fut sur la paille, on fit les prières. Le Père abbé lui parlant ensuite de la grandeur des miséricordes de Dieu et du bonheur dont il allait jouir, il perdit connaissance, et mourut sans agonie, sans la moindre convulsion et dans une paix profonde (1).

L'usage est, à la Trappe, de laver les corps morts, de les revêtir de leurs plus beaux habits, de les porter à l'église où on les expose sur un brancard, au milieu du chœur, devant le saint autel. C'est ce qu'on fit pour le Frère d'Harchies, le 3 juillet de cette année. Nous avons dit que

(1) Ce récit se trouve dans le volume in-12 précité, de la page 95 à la page 109.

c'était la vue d'un religieux mourant qui l'avait converti : Dieu va se servir de son cadavre pour opérer une autre conversion. De son front glacé, de ses yeux éteints, il fera jaillir une étincelle de vie qui ira frapper une âme tuée par le péché, et revivifiera un homme qui semblait être vivant, mais qui, en réalité, était mort; nous voulons parler du comte de Santéna, originaire du Piémont, fils du marquis de Tana, gouverneur de Turin, et l'un des plus grands seigneurs de ce pays.

Il avait pris du service dans l'armée française, et, comme il arrive pour la plupart des jeunes officiers, le plaisir, la gloire et l'ambition étaient ses idoles. Ses passions l'entraînèrent d'abîme en abîme; et on lui a entendu dire cent fois depuis, même au moment de la mort, « que s'il y avait des crimes qu'il n'eût pas commis, c'est qu'il n'avait pas eu intérêt ou occasion de les commettre. » — « Il languissait, dit l'abbé de Rancé, dans les ténèbres et dans les horreurs d'une nuit obscure sans s'en apercevoir; il était chargé de chaînes, accablé du poids de ses péchés, sans que sa captivité, tout affreuse qu'elle était, lui fût sensible, lorsque Dieu frappa son cœur et lui ouvrit les yeux. »

Il était parti de Lille avec son régiment, qui venait tenir garnison à Béthune. Comme il souffrait d'une jambe, il fut forcé de monter dans son carrosse, et, y étant seul, il se mit à lire l'histoire de Joseph, qu'il avait emportée avec lui, pour se distraire pendant la route. Cette lecture lui suggéra quelques réflexions sur la grandeur de Dieu et sa puissance. Arrivé à Béthune, il soupa avec ses officiers, parlant des choses du monde, selon son habitude. Il se coucha; mais au lieu du repos qu'il cherchait, il se trouva dans une inquiétude violente.

Il passa le lendemain à son ordinaire; mais il ne se fut pas plutôt mis au lit, que ses pensées de la nuit précédente lui revinrent avec plus d'importunité. Il eut un pressentiment de la mort de son père, qui mourut, en effet, cette même nuit, quoiqu'il n'eût appris aucune nouvelle de sa maladie. Le sommeil fuyant ses paupières, ses réflexions de la veille sur la vie de Joseph l'assaillirent de nouveau, et, dans un mouvement subit, s'adressant à Dieu, il lui dit : « Si vous êtes le même Dieu, dont je lisais hier tant de merveilles, et que vous vouliez quelque chose de moi, parlez, et dites ce que vous voulez que je fasse ? »

Il se leva aussitôt, et semblable à un homme qui, s'éveillant d'une ivresse profonde, ou sortant d'une léthargie mortelle, voit confusément et sans distinction les objets qui frappent ses sens, l'éternité lui apparut comme à travers un voile. Peu à peu l'Esprit divin l'éclaira, le pressa, et forma dans son cœur des mouvements si vifs et si prompts, qu'aux premières lueurs du jour il s'en alla dans l'église des Jésuites, où la Provi-

dence l'adressa à un Père des plus anciens, qui avait l'habitude d'entendre les gens de guerre.

Il lui raconta ses agitations et ses tourments de la nuit précédente. Le bon Père l'assura que c'était l'effet d'une grâce particulière de Dieu, qui lui tendait la main pour le retirer de l'abîme. Il le décida à faire une confession de toutes les fautes de sa vie, et à prier le Ciel de lui indiquer la voie dans laquelle il devait marcher désormais.

L'évêque d'Arras donnait alors une mission à Béthune : le comte de Santéna voulut en profiter pour s'affermir dans ses bons sentiments. Il assista à toutes les prédications, et pressa ses officiers d'y aller avec lui. Dieu lui inspira l'idée de faire connaître son dessein à quelques personnes de piété, qui pussent l'aider dans l'œuvre de sa conversion. Il jeta les yeux sur le comte Du Charmel, qu'il avait vu à la cour, et qui s'était retiré à l'Institution de l'Oratoire, comme nous l'avons dit. Il lui écrivit pour lui ouvrir son cœur, le priant de lui ménager près de lui une cellule et un petit réduit pour un valet.

La réponse du comte Du Charmel le toucha et lui donna de nouvelles forces; il la montra à son Père confesseur, qui approuva son projet. Il quitta donc son régiment, se rendit à Paris, et se réfugia à l'Oratoire, avec une résolution ferme d'y passer le reste de ses jours dans la piété, soutenu par les instructions et les conseils des prêtres qui gouvernaient cette communauté. Il fit bâtir deux cellules, une pour lui et l'autre pour son domestique.

Il était décidé à apprendre l'état de menuisier, afin d'unir le travail des mains à la prière. Ses pensées alors n'allaient pas plus loin; mais ce n'était pas là que Dieu le voulait.

A peine était-il installé, qu'il comprit que cette demi-retraite ne l'isolait pas assez du monde, qu'elle n'était pas assez austère pour un pécheur comme lui. Il pensa à la Trappe, et y fit un voyage au commencement du Carême de cette année, avec le comte Du Charmel. La vie que l'on menait dans ce désert lui plut. Il y voulut parler à Frère Palémon d'Harchies, qu'il avait connu à l'armée, et à d'autres militaires. Il répéta plusieurs fois qu'il trouvait heureux ceux que Dieu destinait à un état d'une si grande perfection, et que, s'il l'avait mieux connu, il ne se serait pas arrêté à celui qu'il avait choisi. Cette vue première ne fit point sur son esprit d'impression décisive : il retourna à Paris, et suivit son premier plan.

Le souvenir de la Trappe le poursuivit; il regretta d'en être sorti trop tôt à son dernier voyage. Enfin, après bien des réflexions et des luttes

contre lui-même, il y retourna, à la fin de juin, avec un ecclésiastique et son laquais. Ils arrivèrent, le 2 juillet, dans la soirée. Le Révérend abbé vint les recevoir à l'hôtellerie, en leur disant qu'il venait de fermer les yeux à un de ses religieux, dont ils verraient le corps exposé à l'église. Il leur raconta même quelques particularités de sa mort. Le lendemain, le comte de Santéna et ses compagnons de voyage ne manquèrent pas de se rendre de bonne heure à l'église : ils contemplèrent avec attention et une religieuse frayeur ce cadavre jeté dans un sanctuaire, comme aux pieds de Dieu. Il y avait sur sa figure tant de calme et de sérénité, et une telle expression de joie et de bonheur, qu'ils ne pouvaient se lasser de le regarder.

Rentré à l'hôtellerie, le comte de Santéna demanda quel était ce religieux : on lui répondit que c'était le Frère Palémon d'Harchies, ancien capitaine, précisément celui qu'il avait connu. On se figurera facilement quelles durent être sa douleur et sa surprise. Mais ce qui l'étonna le plus, ce fut la prodigieuse transformation de ses traits qui le rendait entièrement méconnaissable. Il avait toujours eu quelque chose de rude et d'âpre dans la physionomie : les yeux hagards, le teint couperosé, et véritablement la mort, dont le propre est de défigurer les beautés les plus accomplies, avait tellement effacé sa laideur, qu'on peut dire que c'était un des plus beaux visages que l'on pût voir (1). Le comte de Santéna ne pouvait expliquer naturellement ce changement : il le regarda comme un signe divin de la transfiguration céleste, et il en fut très ému.

Il voulut assister au convoi funèbre, qui se fit avec tant de piété, des cérémonies si majestueuses et si touchantes, qu'il n'avait jamais rien vu de plus imposant et de plus consolant. Lorsqu'on descendit le corps dans la fosse, il lui sembla que l'encens qui y fumait, signifiait la bonne odeur de Jésus-Christ que ce religieux avait laissée en mourant. Dans ce moment, tous les Frères, prosternés contre terre, faisaient retentir l'air du chant lugubre des Psaumes. Son émotion fut à son comble : c'était le dernier coup de la grâce.

Après la cérémonie, il se retira seul à l'église, derrière le chœur, et se cacha dans la chapelle de Sainte-Marie d'Égypte, et là, comme terrassé, il dit dans l'effusion de son âme : « Je suis persuadé, Seigneur, que vous n'êtes point content de moi, et que je ne fais point tout ce que vous demandez pour vous plaire ! Et vous, ô mon Frère Palémon, que je crois devant Dieu, obtenez-moi la grâce de connaître ce qu'il veut que je fasse ! » En ce moment, il crut entendre une voix qui lui disait au dedans de

(1) Tout cela est raconté pages 18 et 19 de la Relation in-12.

lui-même : « Prends ma place et mon nom, et finis tes jours dans le lieu où tu es!... »

Alors, comme si un ange lui eût parlé, il résolut à l'instant de s'engager dans ce monastère par les vœux de religion, et d'y mourir.

Au sortir de l'église, il communiqua sa résolution à l'ecclésiastique qui l'avait accompagné, et le pria d'en instruire le Père abbé, qui eut d'abord de la peine à le croire; mais il ne lui fut plus permis d'en douter, lorsque le comte vint lui-même le trouver, et lui confirmer ce qu'on avait dit de sa part. Il ne mettait qu'une seule condition à son engagement : c'est que, dans le cas où il tomberait malade pendant son noviciat, on ne laissât pas de le recevoir.

Le Père abbé l'embrassa, et lui promit que, pourvu que son cœur demeurât ferme et constant dans les infirmités qui pourraient lui survenir, il serait heureux de recevoir ses vœux et son sacrifice. On lui aurait posé sur son front trois couronnes de roi, que son bonheur n'aurait pas été si grand. Impatient d'épancher sa joie, il courut au logis abbatial en apprendre la nouvelle à M. de Saint-Louis, dont l'étonnement fut extrême. Il loua fort sa résolution ; mais il lui représenta, avec beaucoup de sagesse, qu'il prît garde que la considération qu'il avait pour M. de Rancé et ses manières séduisantes n'y eussent trop de part : que ce digne abbé était avancé en âge, et qu'il pouvait mourir bientôt.

Le comte lui répondit en élevant la voix : « Ce serait assurément le plus grand malheur qui me pût arriver, de perdre le Père abbé : je l'honore plus que qui ce soit au monde, et personne ne le respecte plus que je fais; cependant ce n'est point à lui que je me donne, c'est à Jésus-Christ, qui ne meurt point, et je ne cherche que lui seul. »

M. de Saint-Louis, pénétré d'une telle réponse, l'approuva fort, et lui dit que ceux qui s'abandonnaient à Dieu sans réserve ne se pouvaient mécompter.

Avant d'entrer au noviciat, il voulut voir et embrasser une dernière fois l'ecclésiastique qui l'avait accompagné, et son laquais. « Hélas! leur dit-il, je ne me connais plus : Jésus-Christ, par son infinie miséricorde, m'a enlevé à moi-même, et m'a tourné le visage, de devant derrière, d'une manière si surprenante, que tout ce que je vois maintenant, ce n'est plus comme je le voyais autrefois. — Mais, lui dit l'ecclésiastique, avez-vous bien pensé aux difficultés de la Règle que vous embrassez? — Rien, répondit-il, par la grâce de Dieu, ne m'étonne : Jésus-Christ me tient dans son sein. Je serais bien ingrat, si je n'étais disposé à tout souffrir pour lui, comme il a tout souffert pour moi. Oui, je le suivrai jusqu'au dernier soupir de ma vie! »

Il s'attendrit un peu en embrassant son laquais, qui s'était jeté à ses genoux. Ce jeune garçon, touché de la grâce et d'un si grand exemple, dit à son maître qu'il le suivrait partout, et que, ne l'ayant point quitté au service du roi, il se croirait bien lâche s'il ne le suivait pas au service de Dieu; et qu'il allait demander à être reçu parmi les Frères convers. L'ecclésiastique, qui avait eu quelque velléité d'entrer à la Trappe, se sentit fortement ébranlé à la vue de ce spectacle qui lui rappelait les scènes les plus grandes et les plus sublimes de l'antiquité monastique; il n'y put résister, et il fit son sacrifice. On vit au pied du même autel, comme autrefois, trois victimes s'offrir à Dieu en même temps, *Ara sub una se vovet hostia triplex* (1).

Le comte de Santéna, à peine entré dans les exercices, fut impatient de se dépouiller des livrées du monde, et il témoigna au Père abbé qu'il ne serait point content qu'il ne se vît revêtu de celles de la pénitence. Le Père abbé qui l'observait, et qui savait qu'il était animé de l'esprit de Dieu, lui accorda ce qu'il lui demandait; et, le 14 juillet 1692, il lui donna l'habit qu'il désirait et, tout ensemble, le nom de Palémon.

Le temps de son noviciat étant expiré, il ne fut pas besoin de délibérer sur sa réception. Tous les religieux, d'une commune voix et d'un même cœur, regardèrent comme une bénédiction de recevoir dans leurs rangs un homme que Dieu avait favorisé de tant de grâces.

Un de ses amis, qui avait bien voulu se charger de ses affaires temporelles, après avoir vendu son équipage et ses meubles, paya ses dettes les plus pressées, et le marquis de Tana, son frère, promit d'acquitter le reste. Sa sœur, la comtesse de Mayan, lui écrivit une lettre, où l'on admire une foi si ardente, des sentiments si chrétiens, si purs et si élevés, que nous n'avons pu résister au désir de la citer tout entière :

« J'étouffe, mon cher frère, tous les sentiments de la nature, pour adorer la très sainte volonté de Dieu et les miséricordes qu'il a répandues sur votre âme. Elles sont si grandes, que je voudrais me tenir jour et nuit la bouche contre terre pour l'en remercier et pour lui demander une sainte persévérance. Que vous êtes heureux, mon cher frère, d'avoir mis sous vos pieds ce vilain monde, pour ne servir que Dieu seul! Les lumières si vives dont il vous a éclairé, sont des grâces qu'il n'accorde pas à tous. Je prie la très sainte Vierge, dans le jour de sa fête, de vous protéger et confirmer dans vos saintes résolutions. Je ne suis qu'un misérable ver de

(1) Voir à la fin de la Relation in-12, de la page 110 à la page 122, une lettre d'un ecclésiastique sur la conversion du comte de Santéna, datée de la Trappe, le 12 juillet 1691, et une lettre du comte du Charmel à M. le commandeur de Mareuil.

terre; mais si j'étais un homme, votre retraite m'a tellement touchée, que je vous irais trouver, comme firent les frères de saint Bernard. Mais, ne le pouvant pas, je me console, dans l'espérance que j'ai que, par la miséricorde de Dieu, nous nous reverrons dans le paradis. Je sacrifie volontiers à sa gloire la douleur que je sens de ne pouvoir plus vous revoir en ce monde. Je la lui offre pour le bien de votre âme, qui m'est plus chère que tout le reste, et pour le salut de laquelle je donnerais de bon cœur jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

« Oubliez le monde, mon cher frère; mais n'oubliez pas ceux qui y sont retenus par des liens aussi forts que sont ceux d'une famille et des enfants. Demandez à Dieu qu'il me fasse la grâce de les élever pour son service et pour sa gloire, et ne me refusez pas, je vous prie, pour ma consolation, de m'envoyer quelquefois de vos nouvelles, si votre Règle vous le permet. C'est la seule chose dont je pourrai adoucir mes peines. Croyez, et je l'espère, que vos lettres, pleines de l'Esprit de Dieu, m'animeront à vivre et à mourir sur la croix que Dieu veut que je porte. Le même sang nous a donné la vie, il faut que le même esprit nous fortifie et nous anime. Adieu, mon cher frère, je vous embrasse aux pieds du crucifix; c'est où je vous chercherai dorénavant. Adieu, encore une fois, mon très cher et bien-aimé frère! »

On ne peut lire une pareille lettre sans sentir ses entrailles émues. Elle nous reporte aux Paula, aux Eustochie, aux Marcelle et à d'autres dames romaines du temps de saint Jérôme : on revoyait à la Trappe les beaux jours de l'Église primitive.

Le jour de sa profession, le comte de Santéna fut au comble de ses vœux. Il vint au Chapitre, où le Père abbé lui parla avec beaucoup d'éloquence de la grandeur de ses égarements, et de la bonté avec laquelle Dieu lui avait tendu la main pour le ramener. Ce discours le pénétra jusqu'au fond du cœur, et il se prosterna fondant en larmes; et; s'étant relevé, il prit la parole à son tour, et fit devant tous ses Frères le récit de la vie malheureuse qu'il avait menée dans le monde, et il s'exprima d'une manière si humble et si touchante, que ce fut au milieu des pleurs et des sanglots de toute la communauté qu'il prononça ses vœux.

LIVRE IX

Depuis le commencement de la polémique sur les Etudes monastiques (1691), jusqu'au voyage de Mabillon à la Trappe (1693).

CHAPITRE PREMIER

De l'opinion de l'abbé de Rancé sur les études dans les cloîtres; Mabillon publie son Traité des Etudes monastiques (1691).

Nous avons vu l'abbé de Rancé, dans les grandes questions de la solitude, de la pauvreté, de l'obéissance, du travail des mains, s'attacher à l'esprit primitif de la vie monastique; il en sera de même pour celle des études. Il s'efforce de les réduire à leurs éléments les plus vulgaires, de les mettre en harmonie avec l'humble condition de ses religieux, tous agriculteurs ou artisans : point d'études savantes, et, comme dans le premier Clairvaux, point d'autre école que celle du désert, point d'autres maîtres que les chênes et les hêtres des forêts.

« Qui que ce soit, disait-il, n'entrera dans la bibliothèque qu'avec la permission du supérieur, laquelle il n'accordera que très rarement, n'y ayant rien de si ordinaire aux religieux que d'aimer à feuilleter des livres inutilement ou pour contenter leur curiosité. Il faut qu'ils sachent qu'ils y ont renoncé en s'engageant dans le monastère, et qu'il n'y a plus de science qui leur convienne que celle de leur profession (1). » Il voulait qu'on se conformât à la Règle de Saint-Benoît pour la durée de la lecture quotidienne, c'est-à-dire qu'on ne la prolongeât pas au-delà de trois heures en Carême, et de deux le reste du temps (2).

A la Trappe, ainsi que dans l'ancien Cîteaux, on distribuait les livres avec cérémonie, comme des choses saintes. Le premier dimanche de Ca-

(1) *Règl. de la Trappe*, t. I, pages 67 et 68.
(2) *Reg. S. Bened.*, c. XLVIII.

rême, après la lecture de la Règle, on présentait un livre à chaque religieux qui le recevait de ses deux mains avec joie, en faisant une inclination profonde en signe de son respect pour la divine parole (1). Lire, c'était communier au Verbe de Dieu dans le sacrement des saintes Ecritures. Or, pour une pareille action, il fallait un second temple, une seconde église. Les premiers Pères avaient désigné pour cela les cloîtres avec leurs arceaux et leurs voûtes : ils les avaient considérés comme les tabernacles et les sanctuaires de la lecture (2).

Aussitôt qu'on y était arrivé pour y lire ou pour y écrire, on se mettait à genoux et on invoquait le Saint-Esprit, en disant tout bas l'antienne : *Venez*, *Esprit-Saint*, avec l'oraison. Si on lisait le Nouveau Testament, on demeurait agenouillé durant toute la lecture, et après, on pouvait s'asseoir pour réfléchir ; si c'était l'Ancien Testament, on en lisait seulement à genoux les premières lignes (3).

On gardait dans le cloître des lectures un silence perpétuel, sans qu'aucune nécessité pût obliger de le rompre. On ne s'y promenait jamais, mais on y restait ou à genoux ou assis, et toujours silencieux (4).

Il fallait y marcher très doucement, en fermer et en ouvrir les portes de même, afin de n'en point troubler le repos et de ne pas interrompre l'attention des Frères, parce que c'est plutôt Dieu que les hommes qui nous parlent dans nos lectures, selon la pensée de saint Augustin, et que cette circonspection est une suite du respect que l'on doit à une si grande majesté (5).

Quant au nombre des livres, l'abbé de Rancé, à l'exemple de saint Benoît, voulait que l'on n'en donnât qu'un seul à chacun des Frères (6). Il pensait que la multitude des livres ne convenait point à un solitaire qui ne doit lire que pour alimenter son âme et la sanctifier. « Je dis, ajoutait-il, que la pluralité des livres tout à la fois et non pas successive n'est bonne que pour dérégler la tête et corrompre le cœur d'un moine, et que comme un seul mets suffit à celui qui mange pour la nécessité et non pas pour le plaisir, ainsi c'est assez d'un livre pour un solitaire qui ne cherche que la vie de son âme... Un seul volume suffit à une âme réglée, et mille ne suffiraient point à une âme qui ne l'est pas. Il en est de la soif de la science

(1) « Quos libros, duobus manibus, præ gaudio divinarum Scripturarum suscipientes, singuli profunde, lætanter inclinent. » (*Lib. Us.*, c. XV.)

(2) *Règl. de la Trappe*, t. I, p. 86 et 87.

(3) Id., t. I, p. 88.

(4) *Lib. Us. cist.*, c. LXXIX.

(5) *Règl. id.*, p. 92.

(6) « Accipiant omnes singulos codices de Bibliotheca, etc. » (*Reg. S. Bened.*, c. XLVIII.

comme de celle de l'or; ce sont deux avarices toutes semblables : l'une est insatiable aussi bien que l'autre (1).

« Il serait inutile de se modérer dans le nombre des livres si on ne le faisait dans la manière de les lire, et si en réprimant, d'une part, la curiosité, on lui accordait, de l'autre, ce qu'elle demande, c'est-à-dire si on se laissait aller à cette avidité naturelle qui fait que l'on dévore les livres, et qu'on voudrait en voir tout à la fois le commencement, le milieu et la fin.

« C'est une eau qui court avec rapidité, qui n'a pas le temps de pénétrer les lieux où elle passe. A peine conserve-t-on quelque mémoire de ce qu'on lit avec tant de vitesse, et outre qu'on perd inutilement un temps précieux, c'est abuser des vérités les plus saintes, c'est les traiter sans le respect et la révérence qui leur est due, et c'est comme si on touchait les vases sacrés avec des mains impures. »

Ainsi, selon l'abbé de Rancé, le livre du moine est comme un vase sacré qui renferme la céleste vérité, la science divine destinée à être la nourriture de son esprit ; il faut qu'il s'en approche, comme de l'autel et de la table sainte, avec une âme calme et un cœur pur. Il n'est pas possible d'envisager la lecture et l'étude sous un point de vue plus religieux, plus moral et plus élevé.

Pour nous résumer, toute la bibliothèque du Trappiste se composera d'un seul volume; il le lira par ordre et tout entier, *per ordinem ex integro*, lentement, réfléchissant sur les vérités qu'il y découvrira, les gravant dans son âme, les faisant passer dans sa conduite, mesurant ses progrès spirituels sur sa science, et regardant comme un grand malheur d'être plus savant sans être plus saint. Ce livre sera de l'Ecriture sainte ou des saints Pères qui ont traité de la vie monastique (2). Cependant, on tiendra compte des vocations extraordinaires pour de plus grandes études, et on devra les seconder (3).

Ainsi, la prière avec quelques pieuses lectures, les veilles, les jeûnes, le silence, le travail des mains, la séparation complète du monde, telle est en général la destinée primordiale du moine dans les vues de Dieu et de l'Eglise; tel est le cénobite primitif en Orient et en Occident ; tel était, selon l'abbé de Rancé, le type auquel on devait s'efforcer de revenir. Mais il ne faut pas confondre le moine et le religieux proprement dit : tout moine est religieux, mais tout religieux n'est pas moine. Vous appartenez

(1) *Explic. de la Règle de Saint-Benoît*, p. 302 et 303, t. II.

(2) *De la Sainteté et des Dev. de la Vie monast.*, t. II, c. XIX, p. 376. — *Eclairciss.*, p. 388. — *Explicat. de la Règle de Saint-Benoît.* Avertissement.

(3) *Eclairciss. diff.*, p. 404, 2e édit.; — et *Explicat. de la Règle de Saint-Benoît.* Avertissement.

à une de ces milices, de ces congrégations dévouées que l'Eglise a rapprochées du monde pour qu'elles fussent plus à portée de le servir; vous devez étudier, enseigner, prêcher, catéchiser; vous pouvez composer des ouvrages utiles à la religion, mais vous n'êtes pas ce solitaire, ce cénobite qui s'est sauvé dans le désert pour s'y cacher, y pleurer ses péchés et ceux des autres, y vivre et y mourir sous son froc et sous son cloître, entre sa croix et son psautier.

Depuis longtemps, un certain nombre de religieux cloîtrés ou qui prétendaient l'être, se livraient sans scrupule, non seulement à l'étude des sciences sacrées, mais encore à celle des sciences profanes. Le solitaire le plus saint de son siècle venait leur dire en face qu'ils étaient hors de la voie de leurs premiers Pères, hors du premier esprit de leur vocation. Ils ne pouvaient manquer de ressentir au fond de leur conscience quelque inquiétude et quelque trouble. Nulle part il n'y eut autant de mouvement et d'agitation que dans le vieil Institut des Bénédictins. Plusieurs d'entre eux, après que le sol de l'Europe eut été suffisamment défriché par les travaux agricoles de leurs prédécesseurs, avaient cru devoir s'appliquer au défrichement d'un autre champ, celui de l'érudition encore couvert de ronces et d'épines. Il s'était formé une congrégation nouvelle qui avait pris le nom de Congrégation de Saint-Maur, dont la plupart des membres étaient comme autant de défricheurs du passé. Cette transformation avait été providentielle : en effet, le protestantisme, comme on le sait, ne cessait d'en appeler aux temps primitifs du christianisme, et au moyen d'interprétations forcées, de falsifications, il se vantait d'y avoir retrouvé les principes de la vraie doctrine. Il fallait au catholicisme de nouveaux auxiliaires : il les trouva dans les enfants de Saint-Benoît, dont l'Ordre s'était toujours admirablement prêté à tous les besoins de l'Eglise et de l'humanité. Ils se chargèrent de remonter au berceau et comme aux sources de la religion chrétienne, de ramasser tous les monuments des premiers siècles, de les confronter les uns avec les autres et avec les plus anciens manuscrits, et de leur rendre ainsi toute la pureté des textes originaux.

C'est au moment où leurs grands travaux sont commencés et marchent avec le plus d'entrain et d'accord, c'est quand l'Europe savante les regarde et les admire, que l'abbé de Rancé se dresse devant eux et leur déclare sans détour : qu'ayant quitté la bêche pour la plume, la charrue pour les livres, les champs pour les bibliothèques, la psalmodie pour l'étude, ils ne sont plus de véritables moines, ni de vrais disciples de saint Benoît (1).

(1) « Tunc vere mnoachi sunt si labore manuum suarum vivunt, sicut et Patres nostri et Apostoli. » (C. XLVIII, *Reg. S. Bened.*)

Les Bénédictins comprirent que l'idée fixe de l'abbé de Rancé, c'était le couvent agreste et même un peu sauvage, tel qu'on le retrouve à l'origine de Cîteaux, voire même dans la Règle de Saint-Benoît, c'est-à-dire une métairie dans une solitude profonde, loin des villes et des habitations des hommes, avec un cours d'eau, un moulin, des ateliers, quelques bêtes de somme, des instruments agricoles (1), des travaux champêtres entremêlés de prières et de psalmodie. C'est ce que le bénédictin Dom Germain écrivait alors : « Il veut de toutes ses forces nous renvoyer à la houe et à la charrue (2). » Ils tremblaient tous à la seule pensée de se voir forcés peut-être d'interrompre les éditions commencées des Pères de l'Eglise latine et de l'Eglise grecque, les Annales bénédictines, les collections de chartes et de diplômes, les *in-folio* de Spiciléges et d'Analectes, etc.

Cette antiquité chérie qu'ils ont dégagée de ses linceuls et à moitié soulevée, faudra-t-il la laisser mourir une seconde fois et retomber dans la poussière du sépulcre ?

Depuis environ neuf ans que l'abbé de Rancé avait publié ses principes sur la vie monastique, les impressions que son livre avait faites, loin de s'amortir avec le temps, comme on s'y attendait, s'étaient, au contraire, ravivées. Ses adversaires comprirent qu'il était urgent de raffermir les âmes ébranlées, de calmer les consciences par une réponse péremptoire. Les Bénédictins avaient dans leurs rangs l'homme qu'il leur fallait pour cela : ils avaient Mabillon. C'était un religieux de grande science, il devait être humble ; il était plein de douceur, on l'avait surnommé le doux Mabillon, *dulcis Mabillonius ;* le choc des contradictions ne devait pas facilement l'émouvoir et encore moins l'aigrir. Il était pacifique et ennemi des contestations et des disputes ; mais depuis longtemps, comme il l'avoue lui-même, on le pressait d'écrire, et il hésitait toujours devant les graves difficultés de la matière. Il tremblait d'entrer dans cette lutte grosse d'orages. « Ce qui me détournait le plus, dit-il, c'est qu'un grand serviteur de Dieu, qui fait aujourd'hui tant d'honneur à l'état monastique, s'est expliqué d'une manière si noble et si relevée sur ce sujet, qu'il est malaisé d'y réussir après lui, vu que, si on suit son sentiment, il y aura peu de choses à y ajouter; et si on s'en écarte, on court grand risque de n'être pas approuvé.

« Mais peut-être qu'il ne sera pas impossible de trouver un milieu en

(1) « Terras ab habitatione hominum remotas..... Sylvas aquasque ad facienda molendina, equos, pecora, stabula et grangias, etc. » *Annal. cist.*, t. I, p. 24.

(2) « Quo pollet vigore nos ad aratra, ligones, cæmenta, est damnaturus. » Valery, *Correspond. inédite des Bénéd.*, t. II, p. 331.

cette rencontre, et que l'on pourra demeurer d'accord avec lui que si tous les solitaires étaient comme les siens, et si on était toujours assuré d'avoir des supérieurs aussi éclairés que lui, il ne serait pas beaucoup nécessaire que les solitaires s'appliquassent aux études, puisqu'en ce cas leur supérieur leur tiendrait lieu de livres, suivant l'expression de saint Augustin, *nos simus codex ipsorum*, et qu'il suppléerait à toutes les connaissances qu'ils pourraient acquérir par l'étude. Mais il est difficile, pour ne pas dire impossible, que toutes les communautés monastiques soient dans ce haut degré de perfection que l'on admire avec raison dans cette sainte abbaye.

« Alors les études sont nécessaires, tant pour former des supérieurs capables, que pour donner aux solitaires assez de connaissance pour y suppléer en quelque façon, lorsque ce secours viendra à manquer. Autrement, les communautés tomberaient infailliblement dans l'abattement, le relâchement et même dans l'erreur, faute de capacité dans les inférieurs et dans les supérieurs mêmes.

« Je ne croirai donc pas manquer du respect que l'on doit à ce serviteur de Dieu, si j'examine tout ceci dans ce traité (1). »

Ce début si calme, si digne, si modeste, peut donner une idée générale du livre. En honorant ainsi l'abbé de Rancé, Mabillon s'honorait encore plus lui-même.

Il commence par déclarer avec toute bonne foi et toute loyauté que les monastères n'ont point été fondés pour être des académies de science, mais des écoles de pénitence et de larmes. « Le désir d'acquérir la science, dit-il, a été si peu le motif que l'on a eu d'abord dans l'établissement des communautés religieuses, qu'on peut assurer, au contraire, que ces sciences, si on en excepte celle des saintes Ecritures, ont été comprises dans le mépris que l'on y faisait de toutes choses. Saint Grégoire de Nazianze nous l'apprend, lorsqu'il marque les raisons qui le portèrent aussi bien que saint Basile à se retirer dans la solitude du Pont, avec les saints moines qui y demeuraient. « J'ai consacré à Dieu, dit ce grand homme, tout ce que je possédais, richesses, réputation, santé et les sciences mêmes que j'avais acquises, desquelles j'ai tiré ce seul avantage de les pouvoir mépriser pour Jésus-Christ (2). »

Toutefois, Mabillon ajoutait que si les études n'étaient pas le principal but des solitaires, si elles n'avaient jamais été nécessaires à chacun d'eux pour acquérir la perfection de leur état, on pouvait affirmer néanmoins

(1) *Traité des Études monastiques.* Avant-Propos, p. 3 et 4.
(2) *Ibid.*, p. 5 et 6.

qu'il eût été impossible aux communautés monastiques, sans le secours des études, de pouvoir conserver longtemps l'ordre et l'économie que les premiers fondateurs y avaient établis.... Il passait en revue tout l'Orient monastique, s'attachant plus particulièrement à la Règle de Saint-Pacôme et à celle de Saint-Basile, et il s'efforçait de prouver qu'elles étaient favorables à sa thèse (1). En Occident, quoique dans la Règle de Saint-Benoît il ne soit question ni d'écoles ni d'études, il soutenait que les Bénédictins avaient toujours enseigné et étudié (2).

En s'avançant à travers les siècles, cet Ordre, dans toutes ses phases et toutes ses réformes, lui avait offert constamment, disait-il, le spectacle de religieux occupés tour à tour de la prière, des travaux manuels et de l'étude. Il croyait en avoir retrouvé même à Cîteaux les principaux éléments, et il citait saint Etienne Harding, saint Bernard et Othon de Frisingue à Morimond (3).

Il apportait ensuite, comme une preuve à l'appui de son sentiment, la formation des bibliothèques monastiques et la transcription des manuscrits (4). Ici, il citait les Académies, les colléges établis dès le commencement et renouvelés dans la suite des âges jusqu'au XVII[e] siècle (5). Plus loin, il se plaisait à énumérer tous les grands évêques, les saints docteurs, les moines savants sortis des cloîtres, et il ajoutait : « Comme il n'est pas possible dans la vie ordinaire de devenir vertueux sans une longue pratique de la vertu, on ne peut aussi acquérir les sciences que par l'exercice des études. Ainsi, il faut bien avouer qu'elles ont été en usage dans les monastères, puisqu'on en a vu sortir tant de grands hommes qui n'ont pas moins éclairé l'Eglise par leur doctrine, qu'ils l'ont édifiée par leur piété (6). »

Mais restait toujours la grande difficulté, le nœud gordien de la question : tous les anciens solitaires, toutes les règles primitives avaient regardé et consacré comme essentiel le travail des mains. Mabillon reconnaît que cet exercice est nécessaire aux moines. « La lecture, dit-il, jointe à l'oraison ne suffit pas, ordinairement parlant, pour fixer le cœur de l'homme dans cet état, il faut que la main prête son secours à la prière, à la lecture et à l'étude ; autrement, ces exercices qui sont, d'ailleurs, si saints, seront languissants et incapables de calmer les agitations et les passions du cœur.

(1) *Traité des Études monastiques*, p. 10 et 12 ; — *ibid.*, p. 40.
(2) *Ibid.*, p. 17 et 31.
(3) *Ibid.*, p. 56.
(4) *Ibid.*, p. 345, 36, 109.
(5) *Ibid.*, p. 64.
(6) *Ibid.*, p. 37.

« Mais il y a des cas, ajoutait-il, auxquels il est permis de dispenser du travail manuel, comme la trop grande faiblesse, la maladie, certaines études réglées et de longue haleine imposées par l'ordre des supérieurs. Toutefois, ces cas ne regardent que des particuliers et non toute une communauté qui doit continuer le travail à l'ordinaire; car, puisque tous les membres ne sont pas capables de ces études, pourquoi ceux qui en sont incapables jouiraient-ils de l'indulgence que l'on n'accorde aux autres que par une espèce de nécessité (1) ? »

Mabillon ne croyait donc pas qu'il fût permis de substituer l'étude au travail manuel pour tous les moines, sans bouleverser les règles et détruire l'essence même de la vie monastique. Aussi avait-il soin de faire remarquer que dans la Congrégation de Saint-Maur il y avait une heure de travail par jour, outre le service de table que chacun devait faire à son tour et les emplois particuliers. Il prétendait que par ce moyen chaque religieux pouvait satisfaire à l'obligation de sa profession et de sa règle (2).

Telle est l'analyse succincte de la première partie du traité des études monastiques. Dans la seconde, Mabillon examinait quelle sorte d'études pouvaient convenir à des solitaires : c'étaient en général celles qui convenaient à de pieux ecclésiastiques (3) : l'Écriture sainte, les saints Pères, les Conciles, le droit canonique, l'histoire sacrée et profane, la philosophie, les belles-lettres, les manuscrits, les inscriptions (4), les médailles. On pouvait y joindre la composition et la traduction, les conférences, les prédications et les catéchismes (5). Venait ensuite le catalogue d'une bibliothèque monastico-ecclésiastique composée de plus de trois mille volumes.

Mabillon était non moins pieux qu'érudit; un double rayon des Cieux illuminait son âme et échauffait son cœur. « Il ne suffit pas, disait-il, d'entasser livres sur livres, connaissances sur connaissances, il faut se proposer une fin; or la double fin d'un religieux dans les études doit être Dieu et la vérité. Il faut ensuite que, selon saint Augustin, la science soit comme une machine qui serve à élever l'édifice de la charité : *Tanquam machina quædam per quam structura caritatis assurgat.* Sans elle, la science non seulement ne sert de rien, mais elle devient très pernicieuse. Accumulons donc tant que nous voudrons des vérités dans notre esprit, si nous n'avons soin de croître autant en charité, ces vérités mêmes deviendront en

(1) *Traité des Etudes monastiques,* p. 96 et 97.
(2) *Ibid.,* p. 111.
(3) *Ibid.,* p. 141.
(4) *Ibid.,* p. 273.
(5) *Ibid.,* p. 312, 319, 323, 336, 342.

nous un sujet d'illusion et d'égarement en cette vie et de condamnation en l'autre (1). »

Mabillon manque en général de mouvement et de saillie dans son récit et son style ; sa grande et solide érudition est comme un poids qui lui pèse et le gêne ; sa marche est un peu lourde : c'est celle du chevalier bardé de fer. Au reste, il semble dédaigner toute manière, toute afféterie, toute recherche d'esprit. Sa composition ne paraît pas lui coûter le moindre effort, parce qu'elle ne s'abaisse jamais à aucune prétention. — Il se sert de la parole, selon l'expression de Fénelon, comme un homme modeste de son habit, pour se vêtir et non pour se parer. Sa discussion se recommande surtout par une politesse, une douceur, un amour de la paix, une simplicité touchante qui gagne le cœur.

Le *Traité des Études monastiques*, achevé d'imprimer le 16 juin de cette année 1691, parut le 20 du même mois. Il était approuvé de six docteurs et professeurs en théologie. On eût dit que toute la Faculté se levait avec Mabillon pour combattre l'abbé de Rancé : c'étaient MM. Gerbais, Gobillon, Pirot, Courcier, Du Bois et Salmon, dont les témoignages ne pouvaient être plus flatteurs, confondant dans les mêmes éloges le livre, l'auteur et la Congrégation de Saint-Maur. Toutefois, en lisant attentivement ces approbations si louangeuses, on s'apercevait aussitôt qu'elles étaient une critique indirecte du livre, puisque les approbateurs reconnaissaient que, par l'étendue qu'on y donnait aux études, il s'agissait plus des études en général que des études cénobitiques en particulier. « Il semblait, dit l'un d'eux, que, par ce titre d'*Études monastiques*, on ne devait s'attendre à y rencontrer ou que l'histoire des moines savants, ou, au plus, qu'une idée et une méthode propre à régler les études monastiques ; mais l'auteur donne, en même temps, un juste plan à tous ceux qui veulent faire quelque progrès dans les sciences convenables à des chrétiens, de quelque condition qu'ils puissent être. »

« Quand on lira ce livre, ajoutait un autre, on pourra aisément reconnaître qu'il est bon pour tout le monde. »

« Le plan d'études qu'il trace, observait un troisième, et le recueil des difficultés les plus importantes de la théologie et des éclaircissements, m'ont paru d'une très grande utilité pour toutes les personnes qui voudront approfondir les matières ecclésiastiques. »

Le docteur Philippe Du Bois, l'un des approbateurs, était sans contredit un homme d'une grande érudition (2) ; mais son approbation n'avait

(1) *Traité des Études monastiques*, p. 386.

(2) Il avait édité Catulle, Properce et Tibulle (*ad usum Delphini*), ainsi que les œuvres théologiques de Maldonat.

point été inspirée par cette douce charité que le livre de Mabillon respire à chaque page. On y remarquait avec peine des expressions dures et blessantes, que l'abbé de Rancé ne pouvait manquer de s'appliquer. « Nous devons, disait-il, bénir la Providence divine d'avoir suscité en nos jours ce savant homme (Mabillon), pour travailler à guérir une des plus dangereuses maladies du siècle où nous vivons, qui est l'opinion, ou plutôt l'erreur dans laquelle plusieurs sont tombés, que les études et les sciences sont non seulement inutiles, mais même nuisibles à ceux qui vivent dans la solitude. Ce mal, à la vérité, n'est pas nouveau, puisque le plus savant et le plus éloquent des docteurs de l'Église, faisant le panégyrique de saint Basile, son ami, se plaignait que de son temps, par une extravagance insupportable, et sous prétexte de dévotion, plusieurs chrétiens blâmaient les études et rejetaient les sciences, comme dangereuses et opposées à la véritable piété; et ce grand saint emploie toute la force de son éloquence et de son zèle pour exhorter les fidèles à bien prendre garde de ne pas tomber dans cette erreur et dans un égarement d'esprit si funeste (1). »

L'abbé de Rancé, en lisant ces paroles, ne put ne pas croire qu'on suspectait son orthodoxie, qu'on voulait attaquer sa doctrine. Ce fut un trait acéré qui s'enfonça profondément dans son cœur.

Le livre de Mabillon, soit par lui-même, soit à raison de la grande réputation de celui qu'on y combattait, était bien propre à piquer la curiosité du monde lettré. On en fit hommage à un certain nombre de prélats (2) et de savants de France (3). Il fut bientôt connu à l'étranger, par la vaste correspondance que la Congrégation de Saint-Maur entretenait avec la plupart des célébrités de l'Europe. On l'adressa aux bibliothécaires, aux archivistes fameux, comme Magliabechi, de la bibliothèque florentine; Casanate, de la Vaticane; Gattola, du Mont-Cassin, qui avaient connu et apprécié l'auteur dans son voyage d'Italie (4).

On l'offrit au grand-duc de Toscane, Côme III (5); le docte Noris, alors théologien de ce prince, l'auteur de l'*Histoire Pélagienne*, ne fut point oublié. Il répondit avec force compliments (6). On ne manqua pas

(1) Voir toutes ces approbations en tête du *Traité des Étud. monast.*

(2) Ceux qui se montrèrent les plus hostiles à l'abbé de Rancé furent Huet, évêque d'Avranches, et Le Goux de la Berchère, archevêque d'Alby. *Œuvres posth. de Mabill.* (V. Thuillier), t. I, p. 392 et 397.

(3) *Ibid.*, p. 391 et suiv.

(4) Voir Valery, *Correspond. inédite des Bénéd.*, etc., 2e vol.

(5) *Ibid.*, t. II, p. 321. (Mabillon au grand-duc de Toscane. Paris, 10 sept. 1691.)

(6) *Œuvr. posth. de Mab.*, t. I, p. 393.

de le faire parvenir, avec une lettre très flatteuse, au cardinal d'Aguirre, bénédictin et secrétaire du Saint-Office. La réponse de ce prélat n'était peut-être pas telle qu'on l'aurait désirée : « Je n'ai pas eu le temps, disait-il à l'auteur, de parcourir tout votre livre : il m'en reste encore la plus grande partie à lire ; ce que je ne puis faire sans quelque difficulté, parce qu'il est écrit en français, langue que je connais peu. Je ne puis donc que redire ces paroles d'un ancien philosophe : *Ce que j'ai compris est bien; je crois qu'il en est de même de ce que je n'ai pas compris.* » Il reconnaissait qu'on perdait beaucoup de temps dans les cloîtres sous prétexte d'étude, et qu'il avait eu lui-même ce malheur; que si l'abbé de Rancé s'était contenté d'attaquer ces abus et non les études elles-mêmes, il aurait été de son avis.

« Cependant, ajoutait-il, que les reproches qu'il nous adresse, en nous rappelant l'esprit primitif de notre Institut, nous servent de leçon, et nous apprennent que nous devons consacrer nos soins principaux et la plus grande partie de notre temps aux exercices sacrés prescrits par notre Règle, et ne nous livrer à l'étude des lettres qu'autant qu'elle peut nous porter à la piété, à la perfection chrétienne et monastique, et, enfin, à la charité envers Dieu et le prochain (1). »

Les Bénédictins eux-mêmes ont avoué que l'ouvrage du Père Mabillon n'avait pas été tout d'abord bien accueilli à Rome. Le Père Ceppi, religieux Augustin, en ayant voulu traduire toute la seconde partie, trouva de grandes difficultés chez le Maître du sacré palais. On n'y goûtait point le conseil que l'auteur donne de lire les livres hérétiques, quelque adoucissement qu'il y eût mis. La chronologie d'Usserius étant l'ouvrage d'un protestant, on trouvait mauvais qu'il l'eût appelée la plus sûre. L'éloge de Théodoret passait pour une injure faite aux autres Pères Grecs. L'exemple de Ticonius, Donatiste, quoique pris de saint Augustin, fut improuvé, parce qu'il porte à lire les livres hérétiques. On ne voulait pas qu'on regardât l'histoire et la chronologie profanes comme nécessaires pour l'intelligence de l'Écriture sainte. Enfin, le nom d'imposteur que Mabillon donnait à Annius (de Viterbe), Dominicain, irrita fort ceux de son Ordre. On alla jusqu'à parler de censure. Cependant, sur les remontrances du Révérend Père Massolié, le Père Ceppi obtint, enfin, un *imprimatur*; mais à condition qu'il supprimerait le passage sur les livres défendus (2).

(1) D. card. de Aguirre ad D. J. Mabillon. *Œuvres posth. de Mabillon*, t. I, p. 398.
(2) Tout cela est raconté, par D. Vincent Thuillier, dans les *Œuvres posth. de Mabillon*, t. I, p. 367 et 368.

Les Bénédictins de la Suisse, ceux d'Einsidlen et de Saint-Gall, le propagèrent dans cette contrée. Le Révérend Père Staudigl, de l'abbaye de Saint-Andechs, le traduisit, plus tard, en latin pour l'Allemagne (1).

CHAPITRE II

Un épicier de Paris se retire à la Trappe; Bossuet y vient pour la fête de Saint-Bernard; du livre des Sirènes de l'abbé Nicaise; de la satire du Grenadier (1691).

L'incrédulité a fait de nos jours au fond des âmes un vide effroyable : dans les plus grands chagrins, il arrive trop souvent que l'on tombe de la douleur dans le désespoir, et le désespoir semble frapper le malheureux de vertige; il ne voit plus Dieu et le Ciel, il cherche sur la terre un appui, et il n'en trouve point. Alors retentit dans son cœur le cri de l'enfer : Assez et trop vécu, tue-toi ! Autrefois, la religion adoucissait par les divines espérances l'amertume des plus affreux malheurs; elle jetait une planche sur l'abîme, on le franchissait, et, en arrivant sur l'autre rive, on retrouvait la patience et la paix.

Parmi les désolés, les désespérés qui sont venus chercher des consolations à la Trappe, nous avons vu des gens élevés au faîte des honneurs et tombés tout à coup dans les plus profondes disgrâces; des riches, des puissants du siècle qui avaient tout perdu, des pères et des mères frappés dans leurs plus chères affections, des victimes de la plus terrible des passions, celle de la chair. Aujourd'hui, c'est le tour d'un épicier de Paris, sur la paroisse Saint-Eustache, appelé Etienne Lion, fort en vogue, et qui en moins de vingt ans a gagné plus d'un million (2). Mais, au moment de ses plus brillantes affaires, il a fait la perte la plus douloureuse et la plus irréparable, celle de son épouse bien-aimée, le charme et le bonheur de sa vie, et il en est inconsolable.

Il devint sombre et taciturne, s'isola de ses amis, de ses parents et de

(1) La traduction latine du P. Porta ne parut, à Venise, qu'en 1705. — La traduction italienne du P. Lepori semble restée inédite; elle n'est mentionnée ni par Dom Ruinart, ni par Dom Tassin. Ce dernier indique celle du P. Ceppi, intitulée : *La Scuola Mabillonia*, 2 vol. in-12.

(2) Onze cent mille livres. Tout ceci est extrait fidèlement de la *Vie du Vénér. Sim. Gourdan*, Paris, 1755, p. 123 et suiv., et de plusieurs lettres et notes recueillies de divers endroits.

ses enfants, et ne voulut plus prendre ni nourriture ni repos. Les consolations l'aigrissaient au lieu de le calmer, et il disait qu'il allait se mettre en quête de quelque caverne sauvage, non pas tant pour y vivre que pour y mourir. Un homme, aujourd'hui, dans de pareilles circonstances, finirait par le suicide, c'est-à-dire par un acte de lâcheté et d'infamie.

M. Lion avait de la foi, il consulta quelques personnes pieuses et instruites qui s'efforcèrent de lui faire perdre l'idée fixe qu'il avait de se sauver dans les forêts et les déserts, lui représentant que c'était un piége que le démon lui tendait, qu'ayant des enfants il ne pouvait en conscience les abandonner. Ces décisions ne purent le satisfaire. Les tourments de son âme et les troubles de sa conscience ne faisaient que s'accroître, et il allait peut-être succomber à la plus affreuse des tentations, lorsqu'il eut la pensée de s'adresser au Père Gourdan de Saint-Victor qu'on regardait dans tout Paris comme inspiré du Ciel : il le pria de lui faire connaître ce que Dieu voulait de lui dans la désolante position où il se trouvait. Le saint homme lui demanda du temps pour consulter le Seigneur et le remit à huitaine.

M. Lion revint au jour marqué, et il s'aperçut que le Père Gourdan qui dans la première entrevue avait toujours les yeux baissés, selon sa coutume, le regardait alors fixement et ne répondait à rien de tout ce qu'il lui disait; puis après quelques instants de silence, comme s'il fût revenu d'une profonde extase : « Allez, mon Frère, lui dit-il, allez hardiment dans la solitude où Dieu vous appelle! vous y trouverez votre repos et votre sanctification. »

Le Père Gourdan était trop habile médecin des âmes pour ne pas connaître le remède qu'il devait appliquer à celle-ci : ce n'était pas la morne solitude des anachorètes qu'il lui fallait; mais la solitude des cénobites, animée par les chants sacrés, par les offices et les cérémonies de l'Église, par les prières et les exemples des saints moines, par les travaux agricoles; il lui fallait la Trappe. Ce fut là qu'il l'envoya; mais il ne lui conseilla pas de se faire religieux, afin d'être libre de revenir quelquefois à Paris, si cela était nécessaire, et de disposer de ses grands biens pour la gloire de Dieu et dans l'intérêt de sa famille.

M. Lion arrangea toutes ses affaires : mit ses enfants dans d'honnêtes et pieuses pensions, afin d'y recevoir une éducation chrétienne; et, après leur avoir assuré d'honorables établissements, il se hâta de se rendre à la Trappe. L'abbé de Rancé voulut bien se charger de sa direction, et lui donna pour habitation un petit ermitage près du monastère, où il demeura le reste de ses jours, sous le nom de Frère Théonas. Il avait apporté avec lui des habits et des meubles précieux : son directeur lui conseilla de les distribuer aux pauvres, de se vêtir comme les paysans du

Perche et de se contenter du misérable mobilier des Trappistes. Dans les beaux jours, il s'occupait de la culture d'un petit jardin attenant à sa cellule. En hiver et dans les intempéries, il allait aux ateliers avec les moines. Il priait et travaillait alternativement.

« Il s'éleva bientôt à la plus haute perfection, dit l'historien, et l'odeur de sa sainteté se répandit dans tout le voisinage et jusqu'à Paris. » Il n'oublia pas son épouse : au contraire, il y pensa plus que jamais; seulement son chagrin n'était pas comme autrefois du désespoir, mais une douleur résignée. Ses larmes, en tombant sur la croix, n'étaient plus si amères ni si brûlantes; elles ne dévoraient plus son cœur. Ses enfants venaient le voir de temps en temps; il ne cessa de les aimer et de prier Dieu pour eux. Leur père, dans cette solitude, était encore un honnête homme et un excellent chrétien dont ils pouvaient être fiers; tandis qu'autrement, ce n'eût été peut-être qu'un lâche déserteur de la vie dont ils auraient eu à rougir. Le roi d'Angleterre, Jacques II, ne passait jamais par la Trappe qu'il ne vît le Frère Théonas, et ce prince en était toujours extrêmement édifié. Il n'y a peut-être pas eu dans ce siècle de rencontre plus étrange et plus curieuse que celle de ces deux hommes : un roi qui venait de perdre trois couronnes, et un épicier qui avait eu plus d'un million de fortune; tous deux éprouvés par des malheurs divers, et s'entretenant ensemble, dans un ermitage, des vicissitudes de la vie.

M. Lion ne fut pas le seul que le Père Gourdan envoya à la Trappe. Un jeune seigneur fort débauché, faisant grande dépense et grand bruit, lancé dans une de ces voies honteuses qui mènent à des abîmes de perdition et d'ignominie, eut enfin quelques remords, et ne put s'empêcher de rougir de lui-même; car, dans ce siècle, si on ne craignait peut-être pas assez de mal commencer, on tremblait de mal finir. Ayant appris qu'il y avait à Saint-Victor un pieux chanoine à qui on renvoyait les pécheurs désespérés, il vint lui ouvrir son cœur et lui en montrer les plaies. Le Père Gourdan, après l'avoir entendu, lui dit : « Du caractère que vous êtes et avec de telles passions, il n'y a point d'autres remèdes à vos maux que de vous retirer à la Trappe. » Puis d'un ton décisif, et de l'air d'un homme inspiré, il ajouta : « Ce n'est pas demain, mais aujourd'hui même qu'il faut partir!... » Le jeune seigneur, justement effrayé, reçut cet ordre comme s'il lui fût venu du Ciel, et il partit aussitôt. L'abbé de Rancé l'admit dans son désert : il y eut un homme de plus sous le froc, et d'affreux désordres de moins sous le soleil (1).

(1) Ceci est indiqué à la page 111 de la *Vie du Vénér. Sim. Gourdan*

Bossuet, de son côté, vint à la Trappe, cette année, faire la fête de Saint-Bernard. « Cet illustre saint, dit l'abbé Le Dieu, était pour lui un des plus grands docteurs de l'Église, après saint Augustin, son vrai disciple, et très attaché à ses principes. Ce fut aussi celui auquel il s'appliqua davantage par la conformité de la doctrine, et il le possédait parfaitement. Il le lut et relut plusieurs fois pour combattre le Quiétisme, et il s'en servit avec l'avantage que l'on sait. Il louait fort l'élévation de son esprit, son onction et sa piété (1). » D'ailleurs, saint Bernard, né à Fontaines-lez-Dijon, avait toujours été chéri et vénéré plus particulièrement des Dijonnais et des Bourguignons, ses compatriotes. Bossuet était trop dévoué à son pays natal, pour ne pas aimer d'un amour de prédilection un saint qui en était la plus grande gloire sur la terre, et le plus puissant protecteur dans le Ciel. Il voyait chaque année, avec bonheur, le retour de sa fête (2) : il songeait à cette vallée d'absinthe où il s'était retiré avec son génie sublime, son cœur aussi grand que son génie, et sa foi, outrepassant sans mesure l'un et l'autre. Seulement Clairvaux n'était plus à Clairvaux, mais dans une forêt du Perche. Là *était un autre saint Bernard*, comme il l'a dit (3); là se trouvaient les seuls véritables Bernardins qui fussent au monde. Ce fut donc là qu'il voulut aller célébrer la fête de l'un des plus grands saints de sa chère Bourgogne et de l'Église.

Il fallait être à la Trappe le 20 août : le 12, il était à la veille de son départ, et il mandait à Mme d'Albert de Luynes : « Mon voyage ne sera, en tout, que de neuf ou dix jours (4). » Il avait pour compagnon de son pieux pèlerinage Mgr l'évêque de Troyes (5), Denis-François le Bouthillier de Chavigny, fils de Léon le Bouthillier et d'Anne Phelypeaux, conséquemment le proche parent de l'abbé de Rancé. Les deux familles des Bossuet et des Chavigny étaient alliées entre elles par le mariage d'Armand-Léon de Chavigny, seigneur de Pons-sur-Seine, frère de l'évêque de Troyes, avec Élisabeth Bossuet, fille de François Bossuet, le propre cousin de l'évêque de Meaux (6).

C'est de ce voyage que l'abbé Le Dieu veut parler, lorsqu'il dit « que l'amour de Bossuet pour saint Bernard le fit aller exprès à la Trappe pour y passer le jour de sa fête (7). » Il assista donc à ce magnifique Office, qui

(1) *Mém. et Journ. de l'abbé Le Dieu*, publiés par M. l'abbé Guettée, t. 1, p. 57.
(2) Dans son enfance, il dût aller à Fontaines, le 20 août.
(3) *Lettre de Bossuet* déjà citée.
(4) Lettre 33, à Madame d'Albert.
(5) Bausset, *Hist. de Bossuet*, p. 308 (note 2e).
(6) Voir le *Dictionnaire de la Noblesse*, de La Chesnaye des Bois, au mot BOUTHILLIER; — Floquet, *Études sur Bossuet*, t. II, p. 437.
(7) *Mém. et Journ. de l'abbé Le Dieu*, t. I, p. 57.

commençait vers minuit : c'étaient le même chant, les mêmes cérémonies, le même esprit, la même vie monastique qu'au premier Clairvaux. Quel spectacle pour ce génie qui se plaisait aux aspects sévères et grandioses du catholicisme, pour cette âme avide d'émotions profondes qui *secouent et renversent l'homme du côté de Dieu et de l'éternité !* Pour dire ce qu'il dut ressentir, il faudrait être lui-même.

Ce fut sans doute à la Trappe que Dieu inspira à Mgr de Chavigny le désir de passer le reste de ses jours dans la solitude, désir qu'il réalisa, cinq ans plus tard, en se retirant dans une cellule qu'il avait fait construire à la Chartreuse de Troyes (1); mais ce ne fut pas pour longtemps.

L'abbé de Rancé avait toujours quelques inquiétudes sur les suites des bruits calomnieux que ce malheureux moine, dont nous avons parlé, avait semés contre lui jusqu'à la cour, l'année précédente. Bossuet, à son retour, lui écrivit pour l'assurer qu'il n'en restait rien, et qu'il pouvait être en repos. « Je ne puis vous témoigner, disait-il, combien je ressens de joie de vous avoir vu, ni combien je suis touché de votre amitié (2). »

La Trappe fut encore visitée par d'autres grands personnages, et particulièrement par MM. de Ségur et de Fieubet. Ce dernier, depuis longtemps, entretenait avec l'abbé de Rancé une correspondance intime et suivie. Il était venu pour lui communiquer le projet qu'il avait formé de quitter le monde, afin de ne plus s'occuper que du salut de son âme. Aussitôt qu'il eut son avis, il revint à Paris, se démit de ses charges, règla toutes ses affaires temporelles, comme s'il eût été à la veille de sa mort, et s'éloigna sans rien dire à personne (3). Ce ne fut qu'après quelques jours qu'on apprit qu'il s'était retiré chez les Camaldules de Grosbois. « Il est certain, écrivait alors l'abbé de Rancé, que la retraite de M. de Fieubet doit surprendre le monde. On a vu peu de gens de sa dignité et de son mérite faire une telle démarche : c'est à Dieu seul qu'il en a l'obligation, et à la fidélité avec laquelle il a écouté sa voix (4). »

Le 30 août, l'abbé de Rancé avait lu l'ouvrage du Père Mabillon. « Je ne vous en dirai rien, écrit-il à un de ses amis, si ce n'est que je voudrais bien qu'il eût employé son temps et sa plume à quelque autre chose; on ne manquera point d'user mal de ce qu'il a dit (5). »

(1) *Gall. christ.*, t. XII, p. 522.
(2) *Lettre* 162e, t. XXVI (édit. Vivès), p. 261.
(3) On lit dans la deuxième partie de son Oraison funèbre, prononcée le 12 septembre 1695 (Paris, L. Josse, in-4o) : « Il est allé consulter l'auteur de cette célèbre réforme, qui retrace si heureusement en nos jours les merveilles de la Thébaïde. » (Voir *Journal des Savants*, 21 nov. 1695.)
(4) Collect. Nic., lett. 61, t. V.
(5) *Ibid.*

L'abbé Nicaise, à qui les nouvelles arrivaient de toutes les parties de l'Europe, se hâta de lui faire part de l'impression produite dans le monde savant par le traité des *Études monastiques*. Il lui citait les noms les plus fameux de ceux qui prenaient parti contre lui; mais il se contentait de répondre : « C'est un chapitre sur lequel il sera bien malaisé de me faire changer d'avis (1). »

Lorsqu'on veut perdre quelqu'un, il n'y a rien qu'on ne ramasse pour lui jeter : on se fait des armes de tout ce qu'on trouve sous sa main pour le combattre. L'abbé de Rancé avait cité une fois ou deux les poètes payens dans ses ouvrages; or, ses ennemis, et particulièrement l'auteur des *Entretiens de Timocrate et de Philandre*, l'avaient accusé de les lire dans sa solitude. Cependant personne au monde n'était plus scrupuleux que lui sur cette matière. L'abbé Nicaise ayant publié à cette époque une savante dissertation sur les Sirènes, leur forme et leur figure (2), il la lui envoya en témoignage de sa respectueuse amitié. La réponse qu'il lui fit est très explicite et très nette : elle témoigne combien il était éloigné de ces lectures, combien il redoutait ces livres, puisqu'il ne les ouvrait qu'avec crainte, comme des vases où serait renfermé le plus subtil poison. « J'ai jeté les yeux, dit-il, sur votre ouvrage des *Sirènes;* mais je vous avoue que je n'ai osé entrer avant dans la matière. Toutes les espèces fabuleuses se sont réveillées, et j'ai reconnu que je n'étais pas encore autant mort que je devais l'être. C'est une pensée qui a été suivie de beaucoup de réflexions; voilà comme quoi on profite de tout (3)! »

Nous ajouterons : Voilà comment l'abbé de Rancé était habitué à lire les poètes profanes! Et quel est celui qui parle ainsi? Un saint homme, un moine austère, âgé d'environ soixante-cinq ans; un pénitent qui est depuis vingt-sept ans dans le désert, et qui ne se sent pas assez sûr de lui-même, tant il a le sentiment chrétien de sa faiblesse, pour lire un livre où il est question des Sirènes; qui ose à peine y jeter un coup d'œil, parce qu'il tremble que les impressions de sa jeunesse ne se réveillent!.... O Dieu! quelle leçon, quel exemple (4)!

(1) Collect. Nicaise, lett. 62.

(2) *Les Sirènes* ou *Discours sur leur forme et figure*, Paris, J. Anisson, 1691, dédié à Mgr le chancelier.

(3) Collect. Nic., lett. 62.

(4) Nous ne blâmons pas, cependant, plusieurs savants ecclésiastiques, plusieurs prélats, qui ne furent pas si scrupuleux que l'abbé de Rancé : le célèbre Noris, depuis cardinal, écrivait à l'abbé Nicaise : « Appulere tandem Sirenes tuæ Liburnum, tantum binæ, quarum alteram ad V. C. Fabrettum jubeor transmittere. Vah! quam illæ suaviter canunt, quam erudite, quam docte. Olim navigantibus obturandæ erant aures ne cantus lenocinio sopiti, misere ab ipsis necarentur..... ipsas tuas Sirenes meis hisce oculis voravi. O te felicem qui potis es vel ipsa monstra placare, etc. » Collect. Nic., t. IV, p. 104.

C'est bien assez, à la fois, d'avoir un seul adversaire de la taille et de la force de Mabillon : l'abbé de Rancé était harcelé en même temps de bien d'autres endroits. Il devait avoir des adversaires dans toutes les conditions; c'était maintenant le tour des soldats.

On se rappelle qu'il avait dit, dans sa *Relation de la vie et de la mort de Dom Muce* : « que celui-ci *était entré dans les troupes des grenadiers, que tout le monde sait être les plus déterminés entre ceux qui font le métier de la guerre, et qu'il avait eu toutes les méchantes qualités qu'un homme de cette profession est capable d'avoir*, etc. (1). » Un grenadier, retiré aux Invalides (2), prit la plume pour défendre son corps et, en général, l'état militaire que l'abbé de Rancé avait, disait-il, attaqué et flétri sans aucun motif. On comprend que c'était une tactique nouvelle, et que ce grenadier n'était qu'un prête-nom. On annonça donc qu'un nouveau pamphlet, très violent, très injurieux, devait bientôt circuler : on en citait même certains passages; on allait jusqu'à dire que c'était comme une espèce de cartel de l'armée à l'adresse du supérieur de la Trappe (3). Ce dernier écrivait, le 14 février : « J'avais déjà su quelque chose de la critique dont vous me parlez : elle est pleine de fiel et d'aigreur; c'est le nom du grenadier qu'on emprunte, mais ce n'est ni son esprit ni sa plume (4). »

On lui reprochait surtout, comme un crime, ce qu'il avait dit des gens de guerre : il fallait expliquer sa pensée; et c'est ce qu'il faisait dans ces quelques lignes : « Je demeure d'accord qu'un homme de guerre peut devenir un grand saint, s'il se conduit dans cette profession avec esprit de vérité; s'il garde les règles que saint Jean a prescrites à ceux qui portent les armes; s'il considère Dieu dans la personne du roi; s'il exécute ses ordres comme les siens; s'il se fait un point de religion, comme il y est obligé, de lui obéir; s'il se trouve dans les occasions, non point par le désir de l'honneur et de la réputation, par intérêt ou par une brutalité plus propre aux tigres et aux lions qui vont au carnage, que non pas à un chrétien qui va où la volonté de Dieu l'appelle; enfin, s'il expose sa vie pour le service de son prince, comme il le ferait pour le service de Jésus-Christ. Il ne faut point douter que cette condition de sang ne lui acquière le mérite et la récompense des saints, et que s'il y persévère en s'acquittant avec fidélité et avec piété des devoirs et des obligations qu'elle renferme, il ne puisse dire comme l'Apôtre : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi* (5). »

(1) Page 5.
(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 328.
(3) *Manuscrit de Septfons*, cah. XII, p. 8.
(4) Collect. Nic., lett. 56, t. V.
(5) *Ibid.*, même lettre.

Tel était pour l'abbé de Rancé l'idéal du soldat chrétien; mais il avouait que la vie de la plupart des militaires de son temps était loin d'y répondre.

Le pamphlet, qui n'avait été que manuscrit et distribué secrètement à un petit nombre d'exemplaires, fut livré à l'impression (1). Lorsque l'abbé de Rancé l'apprit, il se contenta de dire : « Je croyais la satire du grenadier supprimée; mais elle ne me fait nulle peine (2). Elle paraîtra quand il plaira à Dieu. Il y a longtemps que l'expérience m'a fait connaître que les hommes ne font pas tout le mal qu'ils voudraient..... Je me suis accoutumé, depuis longtemps, à souffrir en paix les impostures et les calomnies. Il n'y a rien que l'envie et la malignité des hommes n'aient vomi contre moi; cependant je n'ai pas eu un moment de mauvaise humeur ni de chagrin contre ceux qui les ont débitées (3). »

CHAPITRE III

L'abbé de Rancé, après avoir consulté l'abbé de Val-Richer et le R. P. Gourdan, se décide à répondre au R. P. Mabillon; mort de l'abbé de Cîteaux et du marquis de Nocey (1691-92).

Les Bénédictins s'attendaient à ce que l'abbé de Rancé resterait comme étourdi sous le coup que lui avait porté Mabillon, et qu'il garderait à jamais le silence. Il avait pris, à la vérité, ce parti, non par impuissance, mais par amour de la paix. Cependant, après y avoir mûrement réfléchi, il se crut obligé de répondre pour plusieurs graves raisons qu'il a données lui-même dans une lettre à M. le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas (4) : « La première, dit-il, est que j'ai été persuadé que le livre du Père Mabillon combat et renverse le principal principe sur lequel tout l'ordre monastique a été fondé, c'est-à-dire la sainteté et la simplicité, et qu'étant pénétré comme je l'étais de ce sentiment, ma conscience m'a empêché de l'étouffer et de garder le silence sur une vérité de cette nature et de cette importance, d'autant plus qu'il n'y avait pas d'apparence que personne se mît en peine de la défendre.

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XII, p. 9. — Nous n'avons eu entre les mains que deux ou trois fragments manuscrits de cette satire. Il nous a été impossible de la trouver imprimée.

(2) Collect. Nic., lett. 60, 61.

(3) *Ibid.*, lett. 60.

(4) Résidu Saint-Germain (Biblioth. Impér.), t. VIII, p. 197 et 199.

« L'autre raison est que j'ai pensé que ma conscience et l'édification publique voulaient que je fisse connaître que je n'avais rien écrit, qui ne fût conforme à la conduite de toute l'antiquité, et selon les instructions que les saints Pères nous ont laissées dans leurs écrits ou dans leurs exemples, et d'empêcher par là que ma personne et ma mémoire ne fussent flétries par un des docteurs qui ont approuvé le livre du Père Mabillon, en me qualifiant de novateur, d'extravagant, d'ignorant et d'homme qui enseigne des opinions erronées, (opinions) que quatre des plus fameux prélats de ce siècle ont approuvées. Celui qui a fait cette approbation mérite une répréhension publique.

« Les saints qui, en matière de foi et de créance, ont été jaloux de leur réputation, n'ont pu se taire lorsqu'on les a soupçonnés et qu'on a donné la moindre atteinte à l'une ou à l'autre, et je ne puis pas mieux faire connaître avec quelle injustice on m'impute un déréglement dont je ne suis point capable, qu'en faisant voir que l'opinion contraire aux sentiments que j'ai avancés n'a rien de véritable et de solide (1). »

On voit que cette malencontreuse approbation du docteur Du Bois le tenait au cœur et le lui déchirait : il y revient dans toutes les lettres qu'il écrivit alors à l'abbé Nicaise, à M. Félibien, à l'abbé Ouvrard, à la duchesse de Guise, etc. (2).

On avait de prime abord regardé le *Traité des Etudes monastiques* comme inattaquable et sans réplique; mais un soldat, quelles que soient sa force, sa bravoure et son armure, est toujours vulnérable par quelque endroit. Mabillon, quoique armé de toute pièce, comme nos anciens preux, quoique cuirassé d'érudition, n'en devait pas moins avoir, comme tous les autres, son côté faible. L'abbé de Rancé était plus à même que personne de le saisir, de le lui montrer, de l'en convaincre dans une franche et loyale discussion. « Il est vrai, écrit-il à l'abbé Nicaise, qu'on avait considéré le traité du Père Mabillon comme un ouvrage auquel on ne pouvait répondre. Cependant il m'a paru répréhensible en bien des endroits, et cela n'a fait que me confirmer dans une pensée où je suis depuis longtemps, qui est que ceux qui sont regardés comme de grands hommes se trompent comme les autres, et ce qu'ils ont de particulier, c'est qu'ils ne veulent point se détromper. *Celui-ci* a trop de vertu pour ne pas embrasser la vérité si on vient à bout de la lui faire connaître (3). »

Mabillon n'ignorait pas lui-même qu'il y avait bien quelque chose à re-

(1) Une copie de cette lettre se trouve dans les *Œuvres posth. de D. Mabillon*, par D. V. Thuillier, t. I, p. 400, sous la date du 7 avril 1692.

(2) Nous avons eu ces lettres entre les mains.

(3) Collect. Nic., t. V, lett. 65.

prendre dans son livre, qu'il n'était pas sans quelques lacunes et quelques imperfections. Son intime ami, son confident, Dom Michel Germain, écrivait à Magliabechi : « Il ne reste presque plus d'exemplaires de l'ouvrage de Dom Jean Mabillon, qui sera obligé de le faire réimprimer bientôt avec des *augmentations* et quelques *corrections* considérables (1). »

Cependant l'abbé de Rancé était toujours indécis sur le parti qu'il prendrait, car les avis étaient assez partagés. Il voulut savoir quelle était l'opinion de l'abbé du Val-Richer dont il estimait beaucoup les vertus et les lumières, et il s'empressa de lui écrire : « Je suis assuré, lui dit-il, que je juge du livre du Père Mabillon comme vous en jugez vous-même. Il porte les études trop loin; il veut qu'on instruise les moines comme les ecclésiastiques. Je sais bien qu'il y en a que Dieu appelle aux fonctions pastorales; mais c'est une distinction personnelle dont il ne faut pas faire une règle générale, car ce serait tout gâter. On peut donner à des moines des études fort utiles et fort étendues, sans les jeter dans l'embarras où ce Père les met... On dit que c'est sa congrégation qui l'a désiré de lui. J'avais envie d'y répondre, peut-être même que je le ferai. » Cette lettre était datée du 5 novembre (2), et l'abbé du Val-Richer lui mandait aussitôt :

« Quelque répugnance que vous ayez à entamer une nouvelle discussion, il n'est pas possible que vous gardiez plus longtemps le silence. Je pourrais vous montrer des lettres de plus de vingt abbés de notre observance qui attendent de vous une réponse, et qui vous croient obligé de la faire très promptement (3). »

Ces paroles d'un vicaire général de la réforme de Cîteaux firent une impression profonde sur lui : c'était plus qu'un conseil, c'était un ordre. Il se mit incontinent à l'œuvre, il y apporta, comme dans tout ce qu'il faisait, cet entrain, cette ardeur, cet élan qui fait que l'on ne court pas seulement, mais que l'on dévore l'espace.

Il y a des gens dans le monde qui semblent prendre plaisir à aigrir les esprits divisés, et à envenimer par la haine les contestations les plus calmes et les plus innocentes. On publia que l'abbé de Rancé s'était servi au sujet de Mabillon d'une expression très blessante, et il fut obligé de se justifier : « C'est un terme, écrit-il à quelqu'un, dont je n'ai jamais usé. Il ne convient ni à moi, ni à celui auquel on veut que je l'aie appliqué. On ne parle pas comme cela des gens de son érudition et de sa vertu. J'ai bien dit qu'on pouvait répondre à tout ce qu'il avait avancé dans son livre, et c'est

(1) Valery, *Corresp. inédite des Bénéd.*, t. II, p. 331.
(2) Maupeou, *Vie de l'abbé de la Trappe*, t. I, p. 536.
(3) *Manuscrit de Septfons*, cah. XII, p. 26.

mon sentiment; mais cela est bien éloigné de ce qu'on me fait dire, et vous savez vous-même de quelle manière je me suis expliqué sur son sujet, dans quelques lettres que je vous ai écrites (1)... »

L'abbé de Rancé, quoi qu'on ait dit, se défiait de lui-même par humilité : il craignait de se tromper soit sur les faits eux-mêmes, soit dans ses appréciations; il voulut consulter quelques-uns des maîtres de la vie monastique de son temps. Il devait surtout tenir à connaître la pensée du vénérable Simon Gourdan, et il lui demanda quelles étaient les règles primitives de Saint-Victor au sujet des études, et son opinion personnelle.

Il répondit qu'il y avait trois sortes de statuts à Saint-Victor : les deux plus anciens ne parlent que de silence, de travail, de longs offices, de séparation de tout commerce avec les étrangers, et nullement de leçons publiques. Il est vrai qu'il est question des études dans les statuts de la troisième rédaction, mais le temps de l'étude est le même que celui du repos, et tout le reste est consacré à la retraite et à la piété...

Il avoue qu'il y a encore dans la maison un lieu qu'on appelle l'école; mais c'était l'endroit où les novices retirés un peu à l'écart apprenaient le chant et recevaient l'instruction du maître pendant que les autres étaient dans le cloître... Il convient qu'un certain nombre d'entre les plus anciens Pères de son Ordre, comme Guillaume de Champeaux, Hugues et Richard de Saint-Victor, étaient très savants; mais Dieu qui les destinait à sanctifier les prémices de l'Institut, les avait doués d'une rare sagesse et d'une haute application aux vérités et aux mystères : ils avaient été instruits dans les belles-lettres avant de se retirer dans la solitude; ils n'ont écrit ni parlé que par nécessité, comme on le voit au commencement de leurs traités; ils ne disent pas le moindre mot qui puisse porter leurs Frères à l'étude; ils ne parlent que de contemplation, d'oraison, d'humilité, de mépris du monde et d'eux-mêmes...

Si plusieurs sont nommés docteurs, c'est plus sur leur haute réputation de capacité que par les exercices académiques de l'Université qui n'existait pas encore. On ne trouve des docteurs en forme que vers le temps de saint Thomas d'Aquin; mais c'était plus de cent ans après la première fondation, et le nombre en a été petit...

Le Père Gourdan, à la fin de sa lettre, pressait l'abbé de Rancé d'entrer en lice avec son adversaire, l'assurant qu'il défendait les vrais principes de l'Eglise et des cloîtres. « Vous ne pouvez, disait-il, rendre un service plus agréable à Dieu qui veut des cénobites tout dévoués à son culte et à son amour, ni à la religion qui a le soin des pénitents et des gens

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 63.

de prière, que de publier votre réponse. C'est Dieu que vous regardez et l'édification des personnes de piété ; c'est la tradition ancienne que vous maintenez et le dépôt de la vérité, de la discipline et de la piété que vous voulez préserver d'un écueil dangereux, quoique subtil. Je suis persuadé que bien des gens seront damnés pour s'être occupés d'études, quoique saintes, mais non saintement. Nul ne se repentira de s'être donné tout entier à l'observance de sa règle et à l'esprit de piété qui doit l'accompagner...

« J'oubliais de vous dire que nos derniers statuts ne dispensent personne de l'office ni d'aucune observance pour les études, car c'est une chose inouïe de quitter le principal pour l'accessoire au plus, et je ne crois pas que dans tout le recueil des règles monastiques on trouve un seul article qui parle des études. Toutes les autorités que le Père Mabillon cite, si je ne me trompe, se rapportent à certains faits particuliers sans conséquence et à quelques supérieurs qui, dans des occasions, ont plus recommandé la science à cause des inconvénients d'une ignorance grossière : vous marchez entre ces deux écueils par la lecture faite fidèlement et dans des livres profitables.

« N'hésitez donc pas de donner votre livre : Dieu en tirera une grande gloire, et la discipline des monastères en recevra un nouveau lustre (1). »

L'abbé de Rancé dut être d'autant plus heureux de se rencontrer dans cette grave question avec le P. Gourdan, qu'il avait ce pieux chanoine en plus grande estime et en plus grande vénération, et qu'il était généralement regardé comme un saint. Or, il savait que les saints ont des lumières et des grâces que les autres n'ont point, pour percer les voiles et les ombres, pour saisir et résoudre les difficultés les plus insolubles en apparence. Ce ne fut qu'après la lecture de cette lettre, à la fin de décembre, qu'il se décida réellement à faire imprimer sa réponse à Mabillon.

Dans cet intervalle, le 15 janvier de cette année 1692, mourut Dom Jean Petit, abbé de Cîteaux, après avoir gouverné cette maison environ vingt-deux ans. Il paraît que parmi ceux dont on parla pour lui succéder, il fut sérieusement question de l'abbé de Rancé. C'est alors que ce dernier écrivait à un de ses amis : « Je plains plus que je ne puis vous dire le pauvre abbé de Cîteaux. Il est allé rendre compte à Dieu d'une grande conduite. Je pense qu'il ne laisse pas l'Ordre en meilleur état qu'il était, lorsque le gouvernement lui en a été donné. Dieu lui fasse miséricorde ! Il avait les intentions bonnes, mais peu de lumières..... Vous me parlez de sa place, il faudrait que j'eusse la tête renversée pour l'accepter, quand tout

(1) Cette lettre, assez longue, se trouve dans la *Vie du Vénér. Sim. Gourdan, chan. rég. de Saint-Victor,* p. 98 et 104.

l'Ordre entier me la présenterait. Il faut uniquement penser, à l'âge que j'ai, à s'en faire une dans le ciel. Si je pouvais quitter celle que j'occupe, je le ferais aujourd'hui plutôt que demain, quand je pense qu'il est écrit que Dieu exercera des jugements rigoureux sur ceux qui ont eu la charge des âmes (1). »

Voilà comment l'abbé de Rancé envisageait les dignités et les honneurs! Voilà comme il répondait à ceux qui prétendaient qu'il ne s'était fait moine de Cîteaux que dans l'espoir d'être un jour le chef de ce vaste institut cénobitique !

Cependant il s'occupait de répondre à Dom Mabillon : il consacrait à ce travail tous les instants que lui laissait l'accomplissement de ses devoirs monastiques. Il prenait sur son sommeil, et souvent la cloche annonçant les Matines, l'avait trouvé veillant et écrivant à la lueur de sa lampe. Il était seul à la peine, seul pour compulser les volumes, seul pour lire, seul pour écrire, seul pour vérifier les citations; mais avec son activité étonnante, sa facilité prodigieuse, il suffisait à tout, sa besogne marchait avec une rapidité extraordinaire, nous dirons presque unique dans les annales littéraires. Ainsi, le 5 novembre, il parlait d'un projet de réponse, sans toutefois avoir rien d'arrêté à ce sujet ; il y avait à Paris une copie de son manuscrit le 14 janvier suivant ; le 17 du même mois il avait une approbation, et le lendemain 18, le roi accordait le privilége d'imprimer. On pressa l'imprimeur Muguet. Le chancelier Boucherat avait prié l'archevêque de Paris de voir les premières feuilles, et à mesure qu'on les imprimait, le substitut du procureur général du Parlement les portait à l'archevêché. L'abbé de Rancé était discrètement averti de tout ce qui se passait (2).

Ce fut au milieu de ces graves préoccupations, qu'il eut la douleur de fermer les yeux à M. le marquis de Nocey dont nous avons déjà parlé. Il avait l'habitude chaque jour de venir à la Trappe pour assister aux saints offices et y chercher son morceau de pain noir; mais ses forces étant épuisées par ses austérités, sa faiblesse devint si grande qu'il fut forcé de rentrer au monastère. A peine y fut-il que son état s'aggrava au point qu'il demanda avec instance les sacrements des mourants. Mais comme rien ne faisait prévoir une fin prochaine, on lui dit de prendre patience, que son heure n'était point encore arrivée. Deux jours après, le 22 février, à trois heures du soir, il lui prit une défaillance si grande qu'on alla cher-

(1) Collect. Nic., t. V, lett. 64.
(2) Portef. du R. P. Léonard de Sainte-Catherine de Sienne, M. S. (Biblioth. Imp., 8, Petits-Pères.)

cher le Père abbé pour l'assister au moment suprême. Il n'eut que le temps de lui administrer le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction. Ainsi mourut, à l'âge de quarante-deux ans, le marquis de Nocey, après en avoir passé quatorze sous les armes et environ huit sous le froc des ermites.

La duchesse de Guise l'avait connu dans le monde, et lorsqu'elle venait à la Trappe, elle aimait à s'entretenir avec lui, et elle était toujours édifiée de sa piété, et très touchée de sa pénitence. L'abbé de Rancé crut devoir lui annoncer sa mort : « Il y a deux jours, lui écrit-il le 24 de ce mois, que le pauvre M. de Nocey mourut ; son passage fut accompagné d'une paix et d'une tranquillité profondes, c'est-à-dire qu'il finit sa course avec toutes les marques que l'on pouvait désirer de la protection de Dieu sur ceux qui ont vécu uniquement attachés à son service, et qui n'ont goûté de bonheur en ce monde que celui de connaître sa volonté et de la suivre (1). »

La princesse, on le conçoit bien, ne pouvait se contenter de ces quelques lignes, elle voulut avoir de plus amples détails sur les derniers instants du saint anachorète. Elle les demanda pour elle et pour le monde qui avait tant besoin de ces grands exemples. L'abbé de Rancé n'ajouta que quelques mots : « Il n'y a point, Madame, de circonstances brillantes dans la mort du solitaire. Son passage a été paisible et tranquille, et il a fini sa course dans la charité et dans la crainte de Dieu ; et ce qui a dominé en lui en ces derniers moments, c'est la confiance dans la miséricorde de Dieu, jointe à la mauvaise opinion qu'il avait de toutes ses œuvres. Je le fis venir à l'abbatiale quelques jours avant sa mort, voyant qu'on aurait eu peine à le secourir et à lui rendre toutes les assistances nécessaires, s'il fût demeuré dans son ermitage, le temps tel qu'il était ne le permettait pas. Son sort est digne d'envie, et il ne faut point douter qu'il n'ait trouvé le fruit de sa retraite, et que Dieu ne lui ait rendu au centuple, ce qu'il a pu lui sacrifier en se séparant des hommes. On ne pensa point à le mettre sur la cendre, parce qu'on ne croyait point qu'il dût sitôt expirer. D'agonie, il n'en eut point, et on s'aperçut seulement qu'il cessait de vivre, parce qu'il ne respirait plus.

« Il faut convenir, Madame, de deux choses : l'une que l'on est bien payé dans ce dernier moment de tout ce qu'on a quitté pour suivre Jésus-Christ ; et l'autre, que cette vérité tout importante et toute certaine qu'elle est, persuade moins de gens qu'on ne pense. Ce sont des exemples qui ne font

(1) Collect. Hattingais (Biblioth. Impér.), 3009.

que des impressions légères qui ne vont pas jusqu'au cœur; cependant Dieu ne nous les montre qu'afin qu'on en profite (1).»

Ce fut là toute l'histoire de la mort de cet homme extraordinaire, de ce chrétien primitif, digne de la Thébaïde, qui s'était caché dans les bois pour y prier, y gémir, y pleurer ses péchés. Dieu seul avait su sa vie, Dieu seul devait aussi savoir sa mort. Il ne fallait point d'autre panégyrique que le silence du désert à celui dont l'humble et obscure existence s'était écoulée sans bruit sous les arbres des forêts.

Dom Armand Climaque, le gentilhomme converti dont nous avons parlé, éprouvait toujours des tourments intérieurs. Il avait encore des tentations et des doutes au sujet de l'adoration de la croix que les protestants rejettent comme une idolâtrie. L'abbé de Rancé comprenait mieux que personne ces retours, et ces derniers soulèvements de l'esprit de mensonge qui ne voulait pas s'avouer vaincu. Il avait permis à ce pauvre religieux de conférer de vive voix avec Bossuet lorsqu'il était venu à la Trappe, et même, s'il le fallait, de lui écrire; c'est ce qu'il avait fait dans les derniers jours de février de cette année. Le savant prélat lui répondit le 17 mars par une longue lettre qui porte l'empreinte habituelle de son génie.

Après avoir soufflé sur les objections recueillies à grand'peine par les hérétiques et les avoir dissipées comme le vent disperse la poussière, il l'encourage à marcher, à courir dans la carrière, à aimer toujours cette chère retraite où Dieu l'a conduit par des voies si admirables, affirmant que c'est là son repos et sa demeure, que c'est là qu'il trouvera la manne cachée, et la véritable consolation de son âme.

« Je suis bien aise, dit-il en finissant, que vous receviez cette lettre avant le vendredi saint, non que je croie que vous hésitiez sur l'adoration de la croix, vous êtes en trop bonne école pour cela; mais afin que vous la pratiquiez avec de plus tendres sentiments, en regardant tout le mystère de Jésus-Christ ramassé dans la seule croix, et tous les sentiments de piété ramassés dans l'honneur que vous lui rendez. C'est là que vous formerez une sainte résolution de porter votre croix tous les jours; et ce joug que votre Sauveur a mis sur vos épaules, vous sera doux. C'est là que vous serez embrasé d'un saint et immuable amour pour Jésus-Christ qui a porté vos péchés sur le bois, qui vous a aimé et a donné sa vie pour vous. Demandez à votre cher Père ma lettre pastorale aux fidèles de mon diocèse : vous y trouverez beaucoup de difficultés sur le culte extérieur ré-

(1) Lett. à Mme de Guise. Collect. Hattingais (Biblioth. Impér.), suppl. français, 3009.

solues, si je ne me trompe, assez nettement. J'aurai soin de vous envoyer tous mes ouvrages, aussitôt qu'on le pourra, puisque vous le souhaitez.

« Rendez-vous digne de porter le nom de votre cher Père et de la tendre amitié dont il vous honore : quand il trouvera à propos de vous élever aux ordres, nonobstant votre répugnance, je lui offre de bon cœur ma main, et je réglerai volontiers sur cela les voyages que je ferai à la Trappe, qui est assurément le lieu du monde où je m'aime le mieux, après celui auquel Dieu m'a attaché. »

Le lieu où Dieu avait attaché Bossuet, était le diocèse de Meaux ; or, le lieu le plus cher au pasteur est le lieu où est son troupeau. Mais après cela, rien n'était si avant dans son cœur que la Trappe ; elle était pour lui au-dessus de sa délicieuse villa de Germigny, au-dessus de Versailles, au-dessus de tous les palais des rois, au-dessus de tous les séjours du monde.

CHAPITRE IV

Publication de la Réponse au Traité des Etudes monastiques (1692).

L'impression fut achevée le 27 février, et l'ouvrage parut dans la première quinzaine de mars.

On est convenu de dire qu'il y avait plus d'érudition dans le livre du Père Mabillon, que dans celui de l'abbé de Rancé. « Cela, dit M. Sainte-Beuve, n'est point aussi évident qu'on le croirait (1). » L'abbé de Rancé remonte aux sources, fouille les éditions grecques et latines des Pères de la vie monastique, vérifie les citations de son adversaire, les explique différemment, les présente sous un aspect nouveau, les détruit ou les modifie par d'autres empruntées aux mêmes auteurs.

On admire dans Mabillon cet ordre savant dont parle Quintilien, lorsqu'il compare l'habileté de l'écrivain, qui règle la marche de son discours, à la tactique d'un général qui range son armée en bataille. L'abbé de Rancé organise sa défense sur le plan de l'attaque : il suit son adversaire pied à pied. D'après Dom Vincent Thuillier, bénédictin,

(1) *Port-Royal*, t. III, p. 556.

chaud partisan de Mabillon, et dont on ne doit pas, conséquemment, suspecter le témoignage, « la première lecture de ce livre est séduisante. L'auteur traite son sujet avec tant d'agrément et de vivacité, il donne à tout ce qu'il dit un si grand air de mystère, qu'à moins de savoir résister aux premières impressions, il ne mène pas seulement, il entraîne partout où il veut. Il n'est pas étonnant qu'on ait applaudi d'abord. A peine s'en peut-on défendre, lors même qu'on le lit dans le repos et le silence du cabinet. On passe d'une page à la suivante, par le seul plaisir qu'a donné la première : pour s'arrêter, il faut se faire violence; à plus forte raison pour sacrifier le plaisir de la lecture au travail de la réflexion (1). »

L'abbé de Rancé avait pour lui la simplicité, la hauteur, la droiture du but, le langage ferme et incisif qu'il prenait d'autorité, *sachant que les manières languissantes ne persuadent point.* Mais il était de cette grande école du respect qu'on appelle le christianisme; aussi se montre-t-il toujours plein de politesse et de courtoisie, et, tout en attaquant vigoureusement l'opinion de son antagoniste, il ne cesse de témoigner la plus haute estime pour sa science, et la plus profonde vénération pour sa vertu. Il s'excuse d'avance : il demande pardon pour tout ce qu'il y aurait de blessant dans ses paroles contre son intention. « Je vous avoue, dit-il, que ce qui me fait plus de peine dans l'obligation où je suis d'expliquer mes pensées sur ce sujet, c'est que j'estime et que je considère beaucoup celui auquel je réponds, et qu'il s'attire une recommandation particulière par sa vertu comme par sa doctrine. Ce n'est pas sans me faire beaucoup de violence, que je suis contraint d'user de termes dont on ne peut s'empêcher de se servir, quand il est question de juger d'un ouvrage de doctrine (2). Ce sont des nécessités auxquelles il faut que je me rende malgré moi, mais qui ne rabattent rien de la considération que j'ai pour celui dont j'examine les pensées. »

Les sentiments du Père Mabillon étaient les mêmes. Il n'y avait donc, de part et d'autre, ni aigreur, ni amertume; mais une discussion calme et sage, une lutte dans la charité, au profit de la vérité. Dans de pareils combats, il n'y a point de vaincus.

L'abbé de Rancé comprit combien il était important, dans cette polémique, de retourner aux règles anciennes, jusqu'à l'époque de leur première pureté. C'était là le roc ferme auquel il fallait arriver, après avoir

(1) *Œuvr. posth. de Mabill.*, t. I, l. IV, p. 369 et 370.

(2) Comme : *Ce raisonnement n'est pas juste; cette conséquence est mal tirée; cette preuve ne dit rien; cette citation ne fait rien à la chose,* et d'autres expressions semblables. (*Rép. au Traité des Étud. monast.* (Avant-Propos.)

arraché les excroissances exotiques, déblayé les terrains de transition. Il n'y avait en Orient que deux Règles principales : celle de Saint-Pacôme et celle de Saint-Basile; il est vrai que, dans la première, il est question de conférences que le supérieur tenait trois fois par semaine, et qui étaient suivies d'entretiens entre les religieux. Or, pour se faire une idée de cet enseignement, il faut se rappeler que, parmi les sept mille personnes que Saint-Pacôme avait rassemblées dans ses laures, il y avait des payens, des barbares, des pâtres, des laboureurs, des enfants qui n'avaient aucune connaissance ni des lettres, ni de la langue, ni du christianisme; ils étaient dans une ignorance si grossière de toutes choses, que l'historien de la vie de ce saint dit qu'ils ne distinguaient pas leur main gauche de leur main droite. Que pouvait-on apprendre à ces sortes de gens, au moins à la plupart, sinon ce qu'il y a de plus élémentaire, c'est-à-dire à lire, à écrire, à parler, à comprendre les premiers principes de la religion; ce qui s'appellerait aujourd'hui faire l'école et le catéchisme (1). Il n'y avait pas autre chose dans la Règle de Saint-Basile (2).

L'abbé de Rancé prétendait qu'on ne trouvait dans la Règle de Saint-Benoît point d'études organisées, mais seulement de pieuses lectures et des méditations. Les Bénédictins répondaient : « Si saint Benoît ne prescrit point des études régulières, il ne les défend pas non plus; on peut donc s'y livrer sans scrupules. » L'abbé de Rancé répliquait : « La Règle bénédictine a disposé de tous les instants des religieux pour des exercices particuliers : leurs jours sont pleins, vous ne pouvez introduire les études, telles que vous les entendez, sans abréger ou supprimer ces exercices, conséquemment sans déranger, sans bouleverser l'économie de l'Institut. »

Les pages les plus imposantes de Mabillon étaient, sans contredit, celles où figuraient dans des listes longues et majestueuses, dans des colonnes étincelantes de gloire, les noms fameux des moines qui avaient brillé dans le monde par leur science et leurs écrits. Le savant Bénédictin avait mis une certaine complaisance à en grossir le nombre. Il semblait les avoir évoqués tous de leurs tombeaux, et tous semblaient avoir répondu à son appel. L'abbé de Rancé affrontait avec un courage imperturbable ces lignes serrées, ces phalanges compactes qui auraient fait reculer tout autre que lui. « Oui, disait-il, je vous accorde, je vous livre tous ces moines qui ont étudié les sciences et publié des ouvrages célèbres, je les admire avec vous; mais ils ont été tirés hors des limites antiques que les saints fondateurs ont posées : les uns par l'ordre de l'Église en péril qui avait besoin du secours de leurs lumières; les autres, par une vocation

(1) *Rép. au Traité des Étud. monast.*, p. 8, 9 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 16.

particulière de Dieu qui est le maître des Règles, et qui en dispense quand il lui plaît; plusieurs, par leurs supérieurs qui leur ont donné des exemptions, à raison des talents extraordinaires dont le Ciel les avait doués. Pour trente ou quarante de cette sorte, il y en a eu quarante mille, que dis-je? des millions entiers qui ont vécu dans l'obscurité et dans le silence de leurs cloîtres, connus de Dieu, autant qu'ils étaient inconnus du monde. »

Mabillon avait encore cité, en faveur de ses études chéries, les bibliothèques des monastères et l'application des moines à transcrire des livres. L'abbé de Rancé répondait que ce titre pompeux de *bibliothèques* n'était propre qu'à imposer et éblouir, qu'il convenait à la bibliothèque de l'Escurial et du Vatican, comme à celle du plus pauvre curé de campagne; qu'autrefois toute collection de livres, quelle qu'elle fût, s'appelait bibliothèque; ainsi, saint Pierre Damien disait à ses frères qu'il leur laissait une bibliothèque considérable, et elle ne se composait que d'environ trente volumes. Mais quand il s'agirait d'un grand amas de livres de toutes sortes, comme on le dit des bibliothèques de Lérins, de Luxeuil, de Marmoutiers, du Mont-Cassin, de Cluny, de Fleury, on ne pourrait en rien conclure en faveur du système d'études que l'on défend (1). Ce ne serait point une conséquence qui fût juste de dire : Il y avait une grande bibliothèque dans un tel monastère, donc on y étudiait. Car on sait qu'il y a dans les monastères des bibliothèques dont les moines ne font aucun usage.

« Je ne puis, disait l'abbé de Rancé, m'empêcher de vous en donner un exemple : vous savez qu'il y en a une dans celui-ci; et quoiqu'elle ne soit pas de ces grandes bibliothèques, il y a pourtant une quantité de livres assez considérable. Cependant, à l'exception d'une trentaine d'auteurs au plus, et que vous n'avez que de la main de votre supérieur, la lecture des autres vous est interdite, et aucun de vous n'a la liberté de s'en servir qu'en des occasions extraordinaires. Ainsi, s'il arrivait quelque jour que l'on dît : Les religieux de la Trappe étaient de fort habiles gens, parce qu'il y avait une bibliothèque dans leur maison, ce serait une conclusion fort mal tirée. C'est, néanmoins, ainsi que l'on raisonne dans la plupart des choses du monde (2).

« Il ne serait pas plus juste de dire : Les moines transcrivaient des livres, donc ils étudiaient; car la transcription est une opération mécanique : pour transcrire un livre, il n'est pas nécessaire de le comprendre, il suffit

(1) Voir le ch. VI de la *Réponse au Traité des Étud. monast.*, p. 49.
(2) *Rép. au Traité des Étud. monast.*, p. 53 et 54.

de pouvoir le lire. Et, d'ailleurs, ils ne copiaient guère que des livres de piété et d'édification qu'ils vendaient quelquefois au dehors, afin de répandre au loin, autour d'eux, la bonne odeur de Jésus-Christ, et de prêcher par leurs doigts, ne pouvant le faire par leur bouche (1). »

Mabillon avait avancé que l'on pouvait compter, entre les causes de la décadence de l'Ordre monastique, le défaut d'étude et l'abandon des lettres. L'abbé de Rancé soutenait que les déréglements s'étaient introduits dans les cloîtres, non parce qu'on avait cessé d'étudier, mais parce qu'on s'était éloigné de l'esprit et des Règles des fondateurs. C'est ainsi que Scéthé s'est précipité du sommet de la perfection où il s'était élevé, dans un abîme de déréglements et d'iniquités. Nitrie, Arsinoé, enfin toute la Thébaïde, a eu un même sort, ainsi que Cluny et Cîteaux, parce que ceux qui habitaient ces saintes demeures se sont fait des routes particulières, inconnues aux anciens, et non parce qu'ils n'étudiaient plus (2).

On se rappelle que le Père Mabillon avait admis que les études qui peuvent convenir aux moines sont celles qui conviennent à de pieux et studieux ecclésiastiques. L'abbé de Rancé soutient que les connaissances doivent être en rapport avec les devoirs à remplir; or, comme ceux des moines et des prêtres séculiers sont différents, il en doit être de même de leurs études respectives. Il repoussait le catalogue dressé par le savant Bénédictin, comme contenant une foule de livres dont la plupart étaient inutiles et quelques-uns dangereux pour des cénobites, et il donnait le sien qui était beaucoup plus modeste « Afin que vous sachiez précisément, dit-il à ses religieux, quels sont les livres qui vous sont permis, les voici : l'Écriture sainte, l'Imitation de Jésus-Christ, saint Basile, les Vies des anciens Solitaires, les Actes des Martyrs, les Conférences et les Institutions de Cassien, saint Éphrem, saint Nil, saint Isidore de Damiette, saint Jean Climaque, saint Dorothée, les Homélies de saint Jean Chrysostôme, de saint Augustin, et principalement ses Enarrations sur les Psaumes, les écrits de saint Jérôme, les Homélies de saint Grégoire, sainte Thérèse, saint François de Sales; toutes ces Instructions chrétiennes, ces Traités de piété qui ont été faits en nos jours : ceux des Pères Rodriguez et Saint-Jure; les Méditations du Père Haineuve, celles du Père du Pont, et ce que Grenade a écrit sur ce même sujet, les Explications de l'Écriture sainte qui ont été faites depuis peu, aussi bien que les Essais de Morale sur les Évangiles de l'année et sur les Épîtres. Pour le dogme : le Catéchisme du Concile de Trente, celui du Père Bellarin, ou

(1) *Rép. au Traité des Étud. monast.*, p. 94, 51, 53, 182, 183.
(2) *Ibid.*, p. 66, 67 et 68.

quelque autre semblable. Mettons-y pour la conduite, pour les difficultés et pour les cas de conscience, toutes ces Conférences ecclésiastiques des diocèses de Grenoble, de Luçon, de Périgueux, etc., qui ont été publiées récemment.

« Peut-on dire, avec quelque ombre de raison, qu'il n'y en ait point assez, non seulement pour apprendre à un moine tout ce qu'il doit savoir, mais encore pour l'élever à une érudition beaucoup supérieure à son état? Enfin, saint Jean Chrysostôme et saint Augustin n'en avaient pas tant : cependant avec quel succès, quel fruit, quelle bénédiction et quel éclat ne se sont-ils point acquittés de leur ministère (1). »

Cependant, s'il se rencontre dans les cloîtres quelques religieux doués de rares talents, et que Dieu semble destiner au service de leur Ordre ou de l'Église, l'abbé de Rancé veut bien qu'on les porte à s'instruire plus à fond, *qu'on leur donne pour cela plus de livres et plus de secours*, *dans les limites de leur profession*, *afin qu'ils puissent un jour enseigner aux autres*, *soit par la parole*, *soit par leurs écrits* (2).

Ce point lui paraît capital; il y revient souvent : « On peut appliquer, dit-il, quelque religieux qui a reçu de Dieu un talent qui le distingue des autres, à quelque étude particulière, c'est une exception qui confirme la règle. C'est ce que nous avons toujours dit; car il y a eu de tout temps quelques sujets que Dieu a destinés à des connaissances auxquelles le reste des Frères n'étaient point appelés (3). » — « Pour ce qui est des études longues et réglées, ajoute-t-il, on ne peut pas douter que les supérieurs ne puissent y destiner quelques-uns de leurs Frères, quand ils ont pour cela des raisons légitimes, et les exempter du travail commun (4). »

Le dessein de l'abbé de Rancé n'était point d'interdire aux moines la lecture des explications de l'Écriture sainte; mais il croyait que cette foule d'interprètes, de paraphrastes et de commentateurs, dont son adversaire avait chargé les pages de son livre, ne convenait point, en général, à des solitaires, et n'était propre qu'à les jeter, la plupart, dans la confusion. Il y a mille endroits où les vérités toutes claires se présenteront à eux sans aucun nuage; il y en a d'autres qu'ils découvriront par l'application et par la prière. S'il y a des obscurités qu'ils ne puissent pénétrer, comme

(1) *Rép. au Traité des Étud. monast.*, p. 227 et 467.
(2) *Réponse*, etc., p. 228.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 103.

ils ne sont pas destinés à les éclaircir, qu'ils s'humilient et qu'ils adorent ce que Dieu ne veut pas qu'ils comprennent (1).

« Cette parole ne nous a point été donnée, disait-il d'après Cassien, pour n'être ni connue, ni entendue; mais, nous-mêmes, nous nous la cachons par un obscurcissement volontaire, qui est l'effet de nos péchés. Quand notre âme aura été affranchie de la servitude de ses passions, ses yeux n'ayant plus ce voile qui les couvrait, *sublato velamine passionum*, commenceront à contempler d'une manière naturelle les merveilles des divines Écritures, sans avoir besoin d'aucun commentaire, comme les yeux du corps n'ont point besoin pour voir d'aucune assistance étrangère, pourvu qu'ils soient exempts de toute tache et de toute obscurité (2). »

L'abbé de Rancé se plaçait ici au point de vue le plus élevé et le plus transcendant du christianisme. L'intelligence des Écritures est pour les Saints, moins le fruit de l'étude proprement dite, que l'effet d'une grâce particulière, d'une illumination d'en haut. Dieu aime à se révéler aux cœurs purs et humbles. Qui dira à quel degré de science divine pourrait parvenir une sainte âme, sans instruction, éclairée seulement d'un rayon des Cieux, creusant par la méditation les paroles de vérité et de vie! Saint Arsène ayant quitté la cour de l'empereur Théodose, où il était précepteur d'Arcadius, s'était retiré au désert de Scétis. Comme il consultait un jour un vieux paysan qui s'était fait moine, quelqu'un lui dit : « Père Arsène, vous qui êtes si instruit de toutes les sciences des Romains et des Grecs, comment vous adressez-vous à cet homme grossier ? » Il répondit : « Je sais les sciences des Grecs et des Romains; mais je n'ai pas encore appris l'alphabet de ce vieillard (3). » Et saint Bernard n'écrivait-il pas : « Croyez-en mon expérience : vous en apprendrez plus au milieu des forêts que dans les livres, *amplius invenies in sylvis quam in libris.* » Et saint Thomas d'Aquin n'avouait-il pas « que c'était au pied de son crucifix que la sagesse lui était apparue du Ciel, et lui avait révélé la profondeur des mystères (4)? »

Quant aux Pères de l'Église, l'abbé de Rancé se séparait de Mabillon en ce sens : qu'il ne permettait aux moines que la lecture de ceux qui avaient traité plus particulièrement de la morale et de la discipline monastique. Il rejetait aussi loin des cloîtres le droit Canon, la casuistique, la rhétorique, la philosophie proprement dite et l'étude des belles-lettres.

(1) *Rép. au Traité des Étud. monast.*, p. 244 et 248.
(2) *Ibid.*, p. 242; — et Cassien, *Inst.*, l. V, c. XXXIV et XXXV.
(3) Fleury, *Hist. Eccl.*, t. III, p. 178.
(4) Epist. 106.

Il empruntait à Tertullien des paroles de feu pour stigmatiser les anciens philosophes; mais il frappait encore de plus rudes coups sur les poètes payens (1).

On disait que les plus saints cénobites les avaient souvent cités, et on en concluait qu'ils les lisaient dans leur solitude. L'abbé de Rancé répondait que la conclusion n'était pas juste, que les solitaires dont on parlait pouvaient bien, comme saint Bernard et tant d'autres, avoir étudié les lettres profanes dans les écoles du monde avant leur profession, et ces citations n'être que des réminiscences de leur jeunesse. « Combien de fois, mes Frères, disait-il, avez-vous vu qu'à l'exemple de saint Paul je vous ai rapporté quelques vers et quelques sentiments tirés des anciens, pour appuyer des vérités que je vous avais avancées?

« Cependant, toutes ces citations n'empêchent pas que je n'aie toujours été, et que je ne sois encore entièrement persuadé que la lecture des auteurs profanes ne convient point à des moines. Je les ai lus avant que d'être engagé dans l'état où je me trouve; et depuis ce temps, je vous puis dire qu'ayant ouvert trois ou quatre fois Homère, Théocrite et quelques poètes tragiques, je les ai quittés dans le moment, le sentiment de ma conscience me disant que je n'étais plus propre à de telles lectures, et qu'elles n'étaient plus dignes de moi, je veux dire des hommes de ma profession. Pensera autrement de moi qui voudra, mais de changer d'avis sur ce sujet, c'est de quoi je ne suis point capable (2). »

Mabillon avait fait entrer dans l'étude des belles-lettres celle de la rhétorique, de la critique, des inscriptions, des médailles et de presque tous les classiques, voire même de quelques comédies de Térence. Les pages où l'abbé de Rancé lui répliquait étaient sans contredit les plus dramatiques de son livre.

Mabillon prétendait que l'histoire profane lue et étudiée chrétiennement était admirablement propre à nous élever jusqu'à Dieu, et même qu'elle pouvait servir de préparation à la prière. « On ne me le persuadera jamais, répondait l'abbé de Rancé, et je vous confesse, mes Frères, que je me suis toujours trouvé sensible à ces grands événements qu'on lit dans les histoires profanes. Ainsi, toutes les fois que j'ai lu dans Tite-Live cette conférence entre les deux plus grands capitaines qui furent jamais, je veux dire Scipion et Annibal, et que je les ai vus se séparer sans avoir pu convenir des conditions de la paix qui était le sujet de leur entrevue, Scipion en ôtant toute l'espérance à cet ennemi si redoutable, et lui parlant de

(1) *Rép. au Traité des Étud. monast.*, p. 289, 292.
(2) *Ibid.*, p. 301 et 302.

la sorte : *Bellum parate, quoniam pacem pati non potuistis*, cette circonstance, dis-je, si extraordinaire et si importante m'occupait, me remplissait l'esprit des journées entières. Et quand je considérais quelle était l'agitation et le mouvement de deux grandes armées à la vue d'un moment qui devait décider de la fortune du monde, ce que l'historien exprime en ces termes : *Roma an Carthago jura gentibus daret, ante crastinam noctem scituros*, je prenais parti tantôt pour le vainqueur, et tantôt l'infortune du vaincu me touchait; et si de là il eût fallu me présenter à la prière, j'aurais fait d'étranges méditations (1).

« On me dira que ce sont des effets de ma faiblesse, j'en demeure d'accord; mais je crois qu'elle m'est commune avec bien des gens. »

L'abbé de Rancé voulait à tout prix épuiser la matière et ne rien laisser sans réplique. Il s'attache, nous dirons plus, il se cramponne à tout ce qui lui donne quelque prise, et il ne le lâche que quand il le croit pulvérisé.

Mabillon avait divisé les religieux de la Congrégation de Saint-Maur en trois classes : les uns occupés exclusivement de piété, les autres visant à une érudition médiocre, les troisièmes destinés à de grandes études et à quelques travaux pour le public (2). L'abbé de Rancé pensait avec les Saints que ceux qui composaient une communauté devaient être un en toutes choses; que la partager ainsi, c'était en attaquer les fondements, c'était aller contre l'intention formelle de saint Benoît qui veut que tous les religieux gardent la Règle avec une ponctualité inviolable, et que nul ne prétende s'en exempter : *Omnes magistram sequantur regulam, neque ab ea temere devietur a quoquam* (3). L'abbé de Rancé accordait que les Bénédictins de la première et de la seconde classe pourraient suivre les régularités, mais non les religieux savants. En effet, ces derniers travaillaient ensemble sous la direction de l'un d'entre eux; ils se parlaient, ils consultaient et étaient consultés; ils rendaient des visites et ils en recevaient, demandaient des mémoires et des livres, et en donnaient à leur tour, corrigeaient les ouvrages de leurs amis et réciproquement; alors où était le recueillement, où était le silence (4)?

On se rappelle que saint Benoît ne voyait qu'avec frayeur un moine qui avait juré de vivre et de mourir dans la solitude, la quitter pour rentrer dans le monde, à moins qu'il n'y fût contraint par une véritable nécessité. Or, avec les grandes études, il fallait sortir très souvent et quelquefois

(1) *Rép. au Traité des Étud. monast.*, p. 434, 435.
(2) *Traité des Étud. monast.*, p. 352.
(3) *Regula S. Bened.*, c. III.
(4) *Rép. au Traité des Étud. monast.*, p. 389, 390 et 397.

faire de longs voyages dans toutes les parties de l'Europe, visiter les bibliothèques, en noter les livres curieux, compulser les archives des villes et des monastères, en copier les plus rares manuscrits.

L'abbé de Rancé prétendait encore qu'il n'était pas possible, en bien des circonstances, de concilier les grandes études avec l'assistance régulière aux offices du chœur. Il fallait alors recourir aux dispenses. — C'est ce qui avait été prévu dans les *Déclarations de la Congrégation de Saint-Maur.* « Les étudiants, y est-il dit, assisteront toujours aux exercices communs, à moins qu'ils n'aient été exemptés de quelques-uns en faveur des études : *Exercitiis communibus semper aderunt scholares, nisi a quibusdam fuerint in favorem studiorum exempti* (1). Ils ne pourront être dispensés des offices divins, les jours de dimanche et de fêtes commandées, si ce n'est des Complies. Ceux que l'on appelait *littérateurs,* dans la Congrégation, jouissaient du même privilége (2).

A la vue de ces exemptions et de ces dispenses, voici comment s'exprimait l'abbé de Rancé : « Je voudrais bien qu'on me répondît à un inconvénient qui me paraît considérable : si dans un monastère, comme cela peut arriver, le nombre des savants l'emporte sur ceux qui n'ont qu'une science médiocre, ou qui n'en ont point du tout, les exceptions prendront la place de la règle (3).

« Que si le nombre des savants n'est pas le plus grand, il arrivera un autre inconvénient qui ne sera guère moins dangereux, savoir : que les exemptions que l'on accordera aux religieux occupés des grandes études seront une tentation continuelle pour ceux qui porteront le poids de la régularité; ils murmureront et contre les dispensés et contre les dispensateurs; ils désireront vivre comme eux, sinon dans les études, au moins dans les dispenses. De là viendront les ennuis, les dégoûts, les partialités, les murmures, les divisions. Cette inégalité ravagera les congrégations. »

Cependant, il faut bien le reconnaître, les règlements primitifs de la Congrégation de Saint-Maur, qui autorisaient ces dispenses au profit d'é-

(1) *Regula S. Bened. cum declarat. Congreg. S. Mauri jussu et authorit. Capit. gener.,* 1646, p. 169, § 13. — Voir aussi *Regula S. Bened. et Const. Congreg. S. Mauri,* Paris, Desprez, 1770, c. XVI : « Scholares omnibus exercitiis communibus intererunt, a Vigiliis tamen altero quoque die, dummodo festus non sit, in studiorum favorem eximentur. »

(2) Voir le *Plan d'études pour la Congrégation de Saint-Maur,* présenté à nos seigneurs les Commissaires nommés par Sa Majesté pour assister au Chapitre général à Saint-Germain-des-Prez, le 28 septembre 1766.

(3) *Rép. au Traité des Étud. monast.,* p. 391 et 392.

tudes qui tournaient à la gloire de l'Eglise, avaient été approuvés par les souverains-pontifes Grégoire XV et Urbain VIII (1). Lorsqu'elles étaient accordées sagement par les supérieurs légitimes, les moines pouvaient en user en sûreté de conscience dans la mesure et pour les fins qui leur étaient prescrites. C'est l'Eglise qui de son souffle communique l'esprit de vie aux règles monastiques, et qui le retire quand il lui plaît; c'est à elle à les modifier selon les besoins des temps et des hommes. Tantôt elle n'en présente au monde qu'un côté à la fois, tantôt elle en offre les diverses faces en même temps. La Congrégation de Saint-Maur et celle de l'abbé de Rancé étaient comme deux faces différentes de la Règle de Saint-Benoît. Dans la première, on avait remplacé les travaux du corps par les travaux de l'esprit, le sillon des champs par le sillon de l'intelligence, une partie de la psalmodie par l'étude. On donnait peut-être trop à l'étude aux dépens de la piété; mais s'il se trouve quelques misères humaines à côté de tant de monuments de critique et d'érudition élevés par les mains aussi habiles que laborieuses des Bénédictins, on sent le besoin de les couvrir du voile de l'admiration (2).

(1) Bref et Bulle du 17 mai 1621 et du 21 janvier 1627.

(2) Cet Institut est sorti il y a quelques années des ruines faites par nos révolutions. Il compte dans son sein des hommes aussi pieux que doctes, comme Dom Guéranger et Dom Pitra, dignes de succéder aux Mabillon, aux Montfaucon, aux Ruinart, aux d'Achéry et aux Félibien.

CHAPITRE V

De la manière dont le livre de l'abbé de Rancé fut accueilli de part et d'autre ; mort du Frère Joseph (1692).

On se rappelle que pour l'*Explication de la Règle de Saint-Benoît*, on avait reproché à l'abbé de Rancé de n'avoir que ses amis pour approbateurs de ses livres. Il crut devoir cette fois se contenter des approbations ordinaires. M. Blampignon, après avoir examiné l'ouvrage, déclarait : « Qu'il n'y avait rien trouvé qui ne fût conforme à la foi et aux bonnes mœurs ; que par la solidité des raisons, le choix des autorités, la profondeur de l'érudition, il était digne de l'auteur, dont le nom seul faisait l'éloge (1). »

Bossuet, ainsi que nous l'avons vu, était toujours un des plus empressés à lire tout ce qui sortait de la plume de l'abbé de Rancé. Il existait toujours entre ces deux grandes âmes des liens mystérieux d'affection et d'estime. Le livre avait paru le 10 mars, et le 15, l'évêque de Meaux écrivit en quelques mots son opinion ; mais ces quelques mots, sans être précisément un de ces arrêts du génie qui font loi pour la postérité, marquaient assez combien le savant prélat était sympathique aux principes de l'auteur.

« Je suis parfaitement touché de ce que vous dites des études. Vous parlez divinement des Écritures et de leur plénitude. Vous attaquez la fausse critique, qui est la maladie et la tentation de nos jours, avec une efficace invincible. En un mot, l'ouvrage est parfait, quoi que le monde, dont le goût est si bizarre et si injuste, en puisse juger (2). »

Il écrivait le 7 mai suivant à Madame de Beringhen : « Madame des Clairets a raison d'admirer le dernier livre de M. l'abbé de la Trappe et de dire que le vrai moine, c'est-à-dire le parfait chrétien, y est caractérisé d'une manière incomparable (3). »

« Je vous remercie mille fois, lui disait le vénérable Père Gourdan, de votre excellent livre que j'ai reçu comme un présent du Ciel, puisque les vé-

(1) Approb. de M. Blamp., docteur de Sorbonne, chefcier et curé de Saint-Méderic, 17 janvier 1692.
(2) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 78.
(3) Lett. de direct., 62e.

rités qui y sont si saintement et si sagement énoncées, viennent de cette source originaire, d'où vous les avez puisées, je veux dire la lumière de Dieu, la tradition monastique et les sentiments des Saints Pères..... On ne peut combattre des maximes si pures sans faite injure à l'esprit de la grâce qui ne retire pas ses serviteurs dans les cloîtres pour les rendre curieux, ni les occuper dans les sciences ou vaines, ou stériles, ou trop étendues; mais pour les borner dans l'humilité, dans la simplicité, dans la charité, etc. J'espère que Dieu tirera une grande gloire d'un si excellent ouvrage, et l'Église vous aura une éternelle obligation d'avoir si glorieusement défendu la piété des cloîtres. Le style que vous employez a une noblesse d'élégance et un vol qui emporte le lecteur, et qui charme en le persuadant; au lieu que le livre auquel vous répondez n'a ni l'un ni l'autre caractère. »

« Je crois qu'il est du droit des gens, lui écrivait Jacques Boileau, doyen du Chapitre de Sens (1), frère du grand poète de ce nom, de ne jamais remercier un auteur de son livre qu'après l'avoir lu. Je vous avoue que, quoique j'en aie lu quelques-uns en ma vie, je ne me souviens pas d'avoir jamais été plus touché que je le suis du vôtre. J'y ai conçu une si haute idée de la perfection monastique, que j'en suis dans une espèce d'extase, quand je considère, au milieu d'une assez grande bibliothèque que j'ai, combien on est savant dans la science des Saints, sans le secours de tant de livres. »

Le témoignage de l'abbé Fleury, si savant, si judicieux, l'un des plus versés de ce siècle dans l'histoire ecclésiastique, devait être d'un très grand poids en ces matières. Il annonçait le 10 mai à l'abbé de Rancé qu'il venait d'achever de lire sa *Réponse au Traité* du R. P. Mabillon; « il me semble, ajoutait-il, que vous n'avez jamais mieux expliqué nulle part l'esprit de la vie monastique, oublié depuis si longtemps. Vous montrez fort bien que ce qui paraît un avantage en comparaison des désordres passés, est encore bien éloigné de la perfection. Et il me semble que de ces mêmes principes, on peut déduire la source du relâchement dans les communautés où les études font la première institution. »

« Tout le monde s'explique ouvertement, lui disait le R. P. Alexis du Buc, théatin, l'un des plus pieux et des plus savants auteurs mystiques du XVII[e] siècle, sur l'estime que l'on doit faire de votre *Réponse*; et les bons connaisseurs avouent qu'il y a longtemps qu'il n'a paru ouvrage où l'on trouve tant d'érudition, de solidité, de jugement, de pénétration, d'équité,

(1) En outre, grand-vicaire de ce diocèse, en 1667, et docteur en théologie de la Faculté de Paris; il revint en cette ville en 1694, où il fut pourvu d'un canonicat à la Sainte-Chapelle; il a donné aussi au public bon nombre de savants ouvrages.

de droiture de cœur et d'esprit..... Je vous dirai que le R. P. de la Chaise en a parlé au Roi très avantageusement, et qu'il a ainsi fermé la bouche de ceux qui combattaient les grandes vérités qu'il contient (1). »

Beaucoup d'abbés de l'Etroite-Observance, entre autres ceux de l'Étoile, d'Orval et de Foucarmont, lui exprimèrent, à cette occasion, toute leur sympathie et toute leur reconnaissance. Plusieurs Bénédictins qui avaient commencé la lecture de ce livre avec des préventions, en furent touchés et éclairés à la fin. Cinq d'entre eux, dit Dom Gervaise (2), abandonnèrent d'une seule volée l'abbaye de Saint-Denis et se sauvèrent à la Trappe. On mit tout en œuvre pour arracher de cet asile ces pauvres fugitifs. Le P. général envoya le prieur de Saint-Evroul pour les sommer de revenir, et s'ils résistaient, leur signifier une sentence d'excommunication. On passa deux jours à les menacer et à les intimider. Quatre cédèrent enfin. Mais le cinquième protesta qu'il mourrait plutôt à la porte de la Trappe que de s'en retourner.

L'abbé de Rancé attaquait des abus, signalait quelques désordres, touchait des plaies vives et sensibles, il devait provoquer des cris, des plaintes, des menaces, les plus tristes représailles. La tempête éclata d'abord à Paris. Ce fut alors que parut la pièce de vers anonyme faussement adressée au cardinal d'Estrées et qui courut toute la France. On la refit cinq ou six fois pour lui donner une nouvelle forme et y verser de nouveau fiel dans de nouvelles injures. Elle finissait ainsi : « Voilà, Monseigneur, le portrait de cet abbé, de ce saint homme, plus juste qu'autrefois, à Rome, Le Camus ne vous l'avait fait. » On ne manqua pas d'envoyer à la Trappe cette pièce où il n'y avait réellement rien de saillant ni pour le fond ni pour la forme. La malice et l'envie pouvaient seules trouver de la pointe à de pareilles fadaises. On les attribua à un poète bénédictin, le P. Morillon. « Si cela est, disait alors l'abbé Thiers, il faut que son esprit soit bien baissé et sa poésie bien usée. Je ne saurais le croire ; ce que j'ai vu autrefois de lui, sa *Paraphrase du livre de Job* et son *Joseph*, valent incomparablement mieux. C'est assurément quelqu'autre qui s'est diverti à rimailler de la sorte (3). »

La Providence qui n'avait jamais voulu que l'abbé de Rancé restât sans défense devant aucun outrage, aucune calomnie en prose comme en vers, lui suscita deux poètes pour le venger. C'était absolument le contre-pied,

(1) Toutes ces lettres sont extraites textuellement du *Manuscrit de Septfons*, cah. XII, p. 23 et 27. — Il y en a aussi quelques-unes dans Maupeou, t. II, p. 78.

(2) *Apologie pour feu M. l'abbé de la Trappe*, p. 59 et 60.

(3) *Apologie de l'abbé de la Trappe*, p. 289.

vers pour vers, la vérité pour le mensonge (1). Dans la première pièce, après avoir cité un vers de la satire, on y répondait, et puis on passait à un autre. En voici une strophe finale :

> Voilà, Monseigneur, le portrait
> De Rancé, de ce divin homme,
> Qui mériterait bien qu'on fit pour lui, dans Rome,
> Ce qu'Innocent pour Le Camus a fait (2).

On comprend bien que toutes ces réponses que les amis de l'abbé de Rancé publiaient et propageaient à l'envi, bien loin de calmer l'animosité de ses adversaires, ne faisaient que l'accroître, et cela dans des proportions effrayantes. L'abbé Nicaise crut devoir l'en instruire, et il lui répondit : « Je ne pensais pas que la chose dût faire des impressions si profondes sur les moines qui ne sont pas de mon avis, et la peine que je leur ai faite sans en avoir envie, m'en fait beaucoup à moi-même. Je prie Dieu qu'il guérisse la blessure et qu'il calme les mouvements où l'on me mande qu'ils sont..... J'ai fait ce que j'ai pu pour garder les règles d'une juste modération. Il ne m'a pas, ce me semble, échappé une parole piquante ; j'ai témoigné beaucoup de considération pour celui dont j'examinais l'ouvrage. Pour les raisons, je les ai mises dans leur force autant que j'ai pu ; il n'y a personne qui ne demeure d'accord que j'ai dû le faire, posé que je voulusse écrire et convaincre (3). »

Tout ce bruit arriva aux oreilles de sa chère sœur, Louise Marie, jusque sous les cloîtres de l'Annonciade ; elle en fut très émue et très affligée ; car elle aimait tendrement son frère, et son cœur ressentait douloureusement le contre-coup de tous ses chagrins. Elle se hâta de lui écrire quelques lignes pour l'avertir et le consoler. Oh ! que la voix d'une bonne sœur est douce au jour du malheur ! L'abbé de Rancé le sentit bien alors.

Il répondit le 19 mars :

« On me confirme de bien des endroits ce que vous me mandez, ma très chère sœur. Il est certain qu'on s'attroupe contre le livre dont vous me parlez..... J'ai vu les vers qu'on a faits contre moi, ils ne sont pas justes en tout point. J'essaierai avec la grâce de Dieu de ne pas tomber dans les inconvénients qu'on me reproche. Dans le fond, il n'y a rien dont on ne puisse profiter, et quand nous n'avons pas fait les maux dont on nous accuse, il y

(1) *Apologie de l'abbé de la Trappe*, c. XXIV, intitulé : *Portrait en vers de M. de la Trappe, avec les Réponses*, p. 288.

(2) Mgr Le Camus, nommé cardinal, comme nous l'avons dit. — L'auteur de cette pièce était M. Bosquillon. *Portef. du R. P. Léonard*, p. 2. (Biblioth. Impér.)

(3) Collect. Nic., t. V, lett. 66.

en a d'autres dont nous sommes coupables et dont on ne nous dit mot. Ces vers-là ne sont pas du P. Mabillon; il a trop de piété et de religion pour s'occuper d'une bagatelle de cette nature.

« Je vous admire, ma chère sœur, de la conduite que vous tenez parmi tous ceux qui me condamnent; vous leur laissez jeter leur feu dans le silence, et puis vous les confondez. On est heureux, comme vous dites, d'être maltraité par les hommes. Le Fils de Dieu a essuyé des injustices et des outrages infinis; après cela on n'a pas sujet de se plaindre. Il faut lui demander son esprit dans ce saint temps, afin qu'il nous donne la force de souffrir en paix ce qui peut nous venir de plus injurieux, de plus offensant du côté du monde (1). »

Le public savant se trouva comme partagé en deux camps : on en vit plusieurs quitter l'un pour l'autre : tant les faces des choses sont diverses, éblouissantes, tant il y a d'inconstance dans les jugements et les opinions des hommes!

Cela se passait au commencement d'avril : le P. Mabillon, pendant l'hiver, avait été atteint aux épaules, au dos et aux bras, d'un refroidissement rhumatismal qui l'avait empêché de continuer ses études, comme Michel Germain l'écrivait à Gattola au mois de janvier : *Mabillonius humeros, brachia et dorsum rhumatico frigore impeditus* (2). Revenant, vers la mi-carême, de Saint-Denis à Paris, il avait éprouvé sur la route un malaise qui l'avait forcé de se mettre au lit, à son retour. Le lendemain une pleurésie s'était déclarée; mais des saignées faites à propos l'avaient tiré de danger. Le mercredi après Pâques, il ouvrit pour la première fois la Réponse de l'abbé de Rancé. Ses amis venant le voir pour le féliciter de sa guérison, il était naturellement question de ce livre, et il en paraissait très peiné (3).

La duchesse de Guise était trop dévouée à l'abbé de Rancé pour ne pas prendre part à ce débat; elle lui signala les principaux passages de sa Réponse, où on lui reprochait d'avoir été trop vif, trop tranchant, et peut-être quelque peu dur. Il répondit, comme il avait déjà fait, qu'il n'avait jamais eu la moindre pensée de blesser et de peiner les Bénédictins, qu'il avait seulement dit les choses qu'il avait cru les plus propres pour appuyer une vérité plus importante qu'on ne se l'imaginait; et comme il passait pour constant que le livre du P. Mabillon était sans réplique, il avait été

(1) Lett. inédite du *Recueil de la Grande-Trappe.*

(2) Valery, *Corresp. inéd. des Bénéd.*, t. II. Michel Germain à Gattola, Lutet, Paris, Non. jan. 1692.

(3) V. Thuill., *Œuvr. posth. de Mabill.*, t. I, l. IV, p. 371.

persuadé qu'il ne pouvait se servir de trop de raisons pour faire voir que son sentiment n'était pas si incontestable qu'on le pensait, ce qui n'empêchait pas qu'il n'eût pour lui toute l'estime qu'il méritait, et qu'il ne considérât sa Congrégation au point qu'il le devait; que dans ces sortes de discussions, on ne pouvait convaincre qu'en se servant d'expressions fortes, qu'on attribuait souvent à l'humeur, qui n'y avait point de part; enfin, qu'il n'y avait rien qu'il ne fût prêt de faire pour contenter ceux qui croyaient avoir sujet de se plaindre de lui. « Si je voyais, dit-il (1), le P. Mabillon, je suis assuré qu'il serait content des dispositions où il me trouverait à son égard, qui sont assurément telles qu'on les peut souhaiter, et selon Dieu, et selon les hommes. »

Comme la duchesse lui disait encore que le monde pourrait être mal édifié de ces discussions entre des religieux, il ajoutait : « Il est vrai, Madame, que les contestations sont à éviter entre les personnes qui font une profession particulière d'être à Dieu; cependant il y a quelquefois des questions qu'il faut éclaircir, d'où il peut revenir des biens considérables; celle-ci en est une, et peut-être des principales, à cause de ses suites et de ses conséquences; les hommes en jugeront ce qui leur plaira. »

Il avait écrit dans ce même sens, quelques jours auparavant, à M. le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas; il n'y avait rien dans cette lettre qui rappelât les paroles qu'on lui avait faussement attribuées; c'était toujours une noble fermeté, tempérée de beaucoup de politesse et de charité (2).

A cette époque, le 21 mars, mourut à la Trappe le Frère Joseph (Arnaud de la Filolie). Il était d'une noble famille du Périgord, et n'avait pas encore atteint l'âge de treize ans lorsqu'il embrassa la profession des armes. Il était arrivé assez rapidement au grade de lieutenant d'infanterie, et semblait destiné à un brillant avenir; mais, touché de Dieu, il abandonna la carrière militaire, et vint à la Trappe pour y être simple Frère convers; car il n'avait fait aucune étude. Toutefois, le P. abbé l'admit au nombre des Frères de chœur, malgré ses résistances, l'assurant qu'il aurait bientôt toute l'instruction nécessaire.

En effet, cet homme ignorant, ce troupier sans lettres, apprit dans une année le Psautier tout entier. Il fit bien davantage; il lut avec tant de soin et d'étude la version française, la compara au texte latin avec tant de désir et de volonté de l'entendre, et en acquit en peu de temps une con-

(1) *Œuvres posthumes de Mabillon*, t. I, p. 402.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 400.

naissance si pleine et si parfaite, qu'on ne pouvait lui citer aucun passage des psaumes en latin qu'il ne le traduisît aussitôt en français.

Il avait quitté un régiment de soldats pour un régiment de moines; la consigne monastique avait remplacé la consigne militaire, et la conscience le point d'honneur. L'abbé de Rancé lui avait donné ordre de porter du feu tous les matins dans la chapelle de Saint-Jean-Climaque, à cause de l'humidité du lieu; et comme il vit que quelques infirmes y entraient pour entendre la messe, il crut leur être utile et agréable en fermant la porte. Il arriva que le prêtre se trouva mal à cause de l'odeur du charbon. L'abbé de Rancé survint alors et le reprit assez vivement d'avoir fermé cette porte. Aussitôt il se mit à genoux, comme la Règle le prescrit dans ces circonstances. Le Père abbé ne s'en aperçut pas, et passa outre sans lui faire le signe du pardon. Il resta trois heures sur le pavé de l'église, ne bougeant pas plus qu'une statue. Le sacriste crut devoir enfin avertir le Père abbé qui vint le délivrer, en lui disant : que son intention n'avait pas été de lui faire subir une pareille punition; mais il répondit qu'il avait voulu obéir à la Règle, que si personne n'était venu le relever, il serait resté de la sorte à son poste jusqu'à la mort; ce sont ses propres expressions. On reconnaît bien là le soldat dans le Trappiste.

Rien ne peut donner une idée de l'affection qu'il avait pour l'abbé de Rancé. Celui-ci étant tombé si gravement malade qu'on craignait pour ses jours, il s'imagina qu'il ne pourrait jamais lui survivre et il prit secrètement la résolution de le précéder et de mourir avant lui. Il se retrancha de sa nourriture accoutumée, de son sommeil; il s'imposa toutes les privations possibles, et peu s'en fallut que la mort ne s'ensuivît. Mais après sept ou huit jours, la maigreur et l'altération de sa figure, son état de langueur et sa profonde tristesse ayant fait soupçonner le douloureux mystère de son cœur, on eut encore le temps d'arrêter ce nouveau martyr qui allait mourir d'amour, et de quel amour? de l'amour de son abbé qui était son père, *abba pater*.

Ses infirmités, ses maladies presque continuelles jointes à ses grandes austérités, l'ayant réduit à la dernière extrémité, il fallut se retirer à l'infirmerie. Le jour de la fête de Saint-Benoît, à onze heures du soir, il appela le religieux qui le veillait, et lui fit signe qu'il étouffait, et qu'on ne différât pas de lui donner le Saint-Viatique. On alla éveiller le Père abbé avec quelques religieux, et on le lui apporta. Il le reçut avec une piété si ardente que son homme extérieur en parut tout transfiguré. Un moment auparavant, il était pâle, décharné, mourant; alors ses yeux devinrent tout brillants, et les assistants virent avec admiration son visage tout

embrasé, beau comme celui d'un ange ; *viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli.*

Il demanda tout aussitôt, dans l'impatience où il était d'aller à Dieu, qu'on le mît sur la cendre et sur la paille. Le P. abbé qui était à genoux à ses côtés lui dit : « Vous voyez présentement, mon Frère, que les souffrances de cette vie sont bien peu de chose, en comparaison de la récompense et du bonheur qui la doit suivre. — Hélas ! mon Père, répondit-il, je n'ai rien souffert, et je m'en vais à Dieu sans souffrir ! »

Ainsi, lui qui, pendant plusieurs années, avait enduré toutes les misères et toutes les douleurs humaines : abcès, écoulement scrofuleux, toux violente, crachement et vomissement de sang, insomnies presque continuelles, maux d'entrailles qui le faisaient quelquefois tomber en défaillance, après tout cela, il s'en va, à ce qu'il dit, sans avoir rien souffert. Cet homme s'était élevé au-dessus de l'homme ; il y avait de l'ange en lui.

Enfin, après avoir été quelques heures étendu sur la paille, toutes les prières étant dites, il parut désirer quelque chose ; on lui demanda ce qu'il voulait. Il dit qu'il avait une grande soif. L'infirmier lui présenta de la tisane ; mais aussitôt ce parfait disciple du Sauveur se rappela son maître sur le Calvaire, refusa d'approcher ses lèvres du vase qu'on lui offrait, et dit : Jésus-Christ eut soif sur la croix et il ne voulut point boire, *noluit bibere.* Ces divines paroles fermèrent sa bouche, et un instant après, plein de joie et de consolation, il rendit son âme à son créateur (1).

CHAPITRE VI

La duchesse de Guise fait tous ses efforts pour empêcher que Mabillon ne réplique ; elle ménage pour cela une entrevue à la Trappe entre l'abbé de Rancé et le P. Lami, bénédictin (1692) (2).

On annonça alors que Mabillon était décidé à répliquer. Dès que le bruit en fut venu aux oreilles de Mme de Guise, cette princesse le manda

(1) *Relat. de la mort de Frère Joseph Arnaud de la Filolie*, t. II, p. 315 et 354.

(2) Nous avons suivi, ici, l'*Histoire de la Contestation sur les Etudes monastiques, entre le R. P. Armand-Jean Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe, et D. Jean Mabillon, religieux de la Congrégation de Saint-Maur.* D. V. Thuillier, *Œuvres posth. de Mabillon*, t. I, p. 365. — Il faut contrôler et rectifier souvent cette *Histoire* par la pièce suivante : *Apologie pour feu M. l'abbé de la Trappe, D. Armand-Jean Bouthillier de Rancé, contre*

au palais du Luxembourg avec les supérieurs de la Congrégation de Saint-Maur, et les engagea à garder le silence, les assurant que si le Père Mabillon voulait aller à la Trappe, il y serait reçu très cordialement et avec beaucoup de distinction par le Père abbé qui lui témoignerait toute l'estime qu'il avait pour lui et ses confrères. Les Bénédictins représentèrent que si les choses se trouvaient encore sur le pied où elles étaient avant la *Réponse* on accepterait ce parti très volontiers, mais que l'abbé de Rancé ayant attaqué l'Ordre de Saint-Benoît par un écrit public, et refusant de se rétracter publiquement, on ne pouvait trouver mauvais qu'ils ne se laissassent pas condamner sans faire voir la justice de leur cause; qu'au reste, la réponse serait si modérée et si adoucie qu'elle ne diminuerait en rien la haute idée que l'on avait de la piété et du mérite du Père abbé (1).

Comme tout ceci fut assaisonné de termes fort respectueux, la princesse ne crut pas la résolution des Bénédictins si irrévocable qu'elle perdît l'espérance de la faire changer et de résoudre le Père Mabillon au voyage de la Trappe. Elle avertit aussitôt l'abbé de Rancé qui répondit que son Altesse Royale lui avait rendu beaucoup de justice, quand elle avait cru et dit qu'il embrasserait toujours avec beaucoup de joie toutes les occasions de donner des marques de la considération qu'il avait pour le Père Mabillon et pour toute sa congrégation. « Je n'ai rien écrit à Séez de ce qu'on a mandé à votre Altesse Royale, ajoutait-il; il est vrai cependant que, comme quelqu'un me dit que l'on me préparait une réplique sanglante, je répartis que, si l'on me disait des injures, je demeurerais en silence, mais que si on attaquait les vérités que j'avais avancées par des raisons capables d'imposer au monde, je serais obligé de les soutenir par de nouvelles preuves plus fortes que celles dont je m'étais servi, et par conséquent plus désagréables à ceux qui y auraient intérêt.

« Votre Altesse Royale m'informe que les amis du Père Mabillon disent qu'il faudrait une conférence. A cela, Madame, je n'ai rien à répondre, sinon que j'accepte tous les moyens que l'on voudra proposer pour pacifier toutes choses par un accommodement qui soit sincère et constant (2). »

La duchesse ayant communiqué cette lettre aux Bénédictins, partit pour Alençon, en passant par les Clairets et la Trappe.

les calomnies et les invectives de D. Vincent Thuillier, religieux de la Congrégation de Saint-Maur, répandues dans son *Histoire des Contestations sur les Études monastiques,* insérée dans son premier tome des *Œuvres posthumes de D. Mabillon*, 1724, Paris' Cl. Bauche, 1725. Cet ouvrage est de Dom Gervaise; il se trouve à la suite de la défense de son *Histoire de Suger* (in-12, même année).

(1) V. Thuillier, *Œuvres posth. de Mabill.*, t. I, p. 365 et suiv.

(2) Collect. Hattingais, autrefois à la Biblioth. de Saint-Cyr, et maintenant Biblioth. Impér., 3009.

Quelques jours après, Mabillon fit une visite au curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Celui-ci, après bien des honnêtetés, envoya quérir le comte du Charmel qui dit les mêmes choses que Mme de Guise, pour détourner Mabillon de répondre et le résoudre au voyage de la Trappe. Il lui montra trois lignes d'une lettre de l'abbé de Rancé conçues en termes très honorables, à quoi ajoutant les marques de respect et de bonté qu'il en recevrait, s'il allait le voir, il crut qu'il n'en faudrait pas davantage pour le décider, mais il persista dans son refus.

Le comte proposa ensuite la médiation de M. de Meaux qui, dans un ouvrage spécial, s'expliquerait sur les études monastiques de manière à satisfaire les deux partis. Mabillon répondit que tout ce que ce grand prélat pourrait écrire, ne ferait que lui attirer une réponse de la part de ses ennemis qui étaient ceux de l'Eglise, que l'abbé de Rancé n'y trouverait pas son compte ni les Bénédictins, et que, d'ailleurs, cela n'empêcherait pas d'autres religieux de Saint-Vannes et de Saint-Maur de publier des réfutations où ils garderaient moins de mesure que lui-même. Alors le comte se contenta de recommander, dans le cas où l'on répliquerait, de le faire avec cet esprit de douceur et de charité qui devait animer des chrétiens et encore plus des religieux (1).

Mme de Guise ne fut pas plutôt arrivée à Alençon qu'elle écrivit plusieurs lettres aux supérieurs de la Congrégation de Saint-Maur et au Père Mabillon. Elle mandait à ce dernier qu'elle était surprise qu'il eût oublié ce qu'il lui avait promis, et qu'il la crût capable de l'engager à une chose qui ne lui fût pas avantageuse. « Je sais bien, disait-elle, que vos amis les savants vous détourneront du voyage de la Trappe, et qu'il s'en trouvera parmi eux qui seront ravis de vous voir lutter contre un homme du mérite et du savoir du Père abbé; je voudrais vous concilier, et une visite le ferait. Il n'y va point de votre honneur, et ce serait une chose qui édifierait le prochain. Croyez-moi, mon Père, venez me voir, imitez en cela l'esprit de votre Père saint Benoît qui était doux et humble; c'est aussi votre caractère, suivez-le, je vous en prie, et l'avis d'une amie véritable (2). »

Mabillon se défendit du voyage de la Trappe à peu près par les mêmes raisons qu'il avait déjà données. On voyait bien que sa réplique était déjà commencée, et qu'il serait forcé de l'achever et de la publier. La duchesse comprenant qu'elle n'avait plus rien à espérer de lui, crut devoir s'adresser à un de ses confrères qui jouissait d'une grande considération dans son Ordre et dans le monde savant; c'était Dom François Lami, très

(1) *Œuvres posth. de Mabillon*, t. I, p. 374 et 375.
(2) V. Thuillier, *Œuvres posth. de Mabillon*, t. I, l. IV, p. 376.

estimé, tant pour les lumières de son esprit que pour la bonté de son cœur, la candeur de son caractère et la pureté de ses mœurs; enfin, de tous les Bénédictins de Saint-Maur, celui qui écrivait le mieux la langue française (1).

Il semblait qu'il y eût un parti pris de rejeter tous les moyens de conciliation et de donner de nouveaux scandales avec de nouveaux écrits. Le Père Lami ayant consulté ses supérieurs s'excusa très poliment du voyage de la Trappe, comme le Père Mabillon. Toutefois, étant venu ce printemps au monastère de Fonteinneriant, dans le voisinage d'Alençon, la duchesse lui fit de si grandes instances qu'il crut devoir céder. Il se rendit donc à la Trappe où elle se trouvait avec la princesse Christine de Salm, chanoinesse de Remiremont; il y fut reçu avec beaucoup de politesse, de respect et toutes sortes d'égards. Après les premiers compliments, Son Altesse Royale fit asseoir les deux adversaires dans une ruelle, l'un, dit-elle agréablement, à titre de *goutte sciatique,* l'autre à titre de *gravelle* (2); et puis, elle les invita à entrer en matière sur la grande question des études monastiques... L'abbé de Rancé commença par protester de la droiture de ses sentiments dans tout ce qu'il avait écrit, et par assurer qu'il n'avait pas eu la moindre intention de blesser personne, et bien moins encore la Congrégation de Saint-Maur pour laquelle il avait beaucoup d'estime, non seulement en général, mais pour les supérieurs et pour le Père Mabillon en particulier.

Le Père Lami lui répondit qu'il était chargé de l'assurer de la part de ces mêmes personnes de la vénération qu'elles avaient pour lui, et que pareillement, de leur côté, la charité n'avait point été altérée, quoiqu'il fallût convenir qu'il y avait dans sa réponse quelques passages blessants pour tous les moines et spécialement pour la Congrégation de Saint-Maur. L'abbé de Rancé ayant prié qu'on les lui montrât, le Père Lami lui en fit voir quelques-uns qu'il expliqua en les adoucissant. Ensuite on en vint au fond des choses, et en deux heures de temps que dura la conférence on agita beaucoup de questions. On se fit des concessions réciproques; mais, au dire de Dom Vincent Thuillier lui-même, ce fut l'abbé de Rancé qui alla le plus loin (3).

La princesse en était charmée; et, prenant à part le Père Lami, elle lui

(1) *Dict. Histor.*, art. LAMI.

(2) « C'était par une grâce et par une faveur particulière qu'elle leur avait permis de s'asseoir en sa présence; car, au dire de Saint-Simon, elle ne le permettait qu'à très peu de monde. Son mari se servait devant elle d'un simple pliant; l'évêque de Séez et l'intendant de la province lui parlaient debout. » *Mémoires,* t. I, p. 348.

(3) Il faut, ici, modifier le récit de D. V. Thuillier, p. 377 et 378, par celui de D. Gervaise (*Apologie pour feu M. l'abbé de la Trappe*, p. 44).

exprima combien elle aurait désiré que le Père Mabillon fût venu et eût suspendu sa réponse. Le Père Lami lui dit que cette réponse ne gâterait rien, que l'on n'y traiterait que simplement la chose en litige, sans reproche ni récrimination. « Et, en effet, continua-t-il, en se tournant vers l'abbé de Rancé, n'y aurait-il pas un moyen d'agiter cette question d'une manière purement spéculative, sans entrer dans les mœurs les uns des autres et comme si nous n'y avions tous nul intérêt? » L'abbé de Rancé dit que cela se pourrait fort bien, et témoigna approuver cette idée. Ensuite on se sépara avec les mêmes compliments de part et d'autre qui s'étaient faits au commencement (1).

De nos jours on s'est pris d'admiration pour le siècle de Louis XIV : on en a mis en relief les plus petites particularités; une conférence sur les études monastiques, à la Trappe, entre deux religieux représentant l'Ordre de Saint-Benoit, sous la présidence de la duchesse de Guise, la fille du frère de Louis XIII, la cousine du roi, n'est certainement pas l'une des scènes les moins curieuses de ce grand siècle.

CHAPITRE VII

L'abbé de Rancé s'adresse à M. Baluze pour arriver jusqu'au cardinal Casanate; les Jansénistes se rangent du côté de Mabillon (1692).

Le célèbre Baluze, l'auteur des *Capitulaires des Rois de France* et de plusieurs autres ouvrages très savants, était le rival, pour ne pas dire l'égal, de Mabillon en fait d'érudition. Son nom seul faisait autorité dans toute l'Europe. L'abbé de Rancé l'avait cité avec éloge dans sa *Réponse* (2), et il avait cru devoir lui faire hommage du livre lui-même. M. Baluze était trop lié par ses études avec les Bénédictins pour leur être opposé; il se contenta de répondre poliment, sans toucher au fond des matières en litige (3).

« Quoique j'aie toujours eu, disait-il, une estime et une vénération particulière pour les grandes qualités dont il a plu à Dieu de vous pourvoir,

(1) V. Thuillier, *Œuvres posth. de Mabillon*, t. I, l. IV, p. 377 et 378.
(2) L'abbé de Rancé disait, p. 51 : *C'est ce qu'a remarqué l'illustre M. Baluze dans ses belles notes sur les Capitulaires*, etc.
(3) Tout ceci est inédit et tiré de la collection Baluze à la Biblioth. Imp., t. CCCLXI.

et que par cette raison, il me fût permis de souhaiter d'être connu d'une personne qui fait tant d'honneur à notre siècle; toutefois, faisant réflexion sur ce que je suis et sur mon peu de mérite, je ne pensais pas qu'il se pût jamais trouver une occasion qui me procurât ce bonheur. Mais Dieu, qui fait lever son soleil également pour tous les hommes, sans regarder à la différence du mérite, a bien voulu, par sa bonté, lever les obstacles qui semblaient s'y opposer, et me procurer un avantage dont beaucoup de gens qui valent mieux que moi se tiendraient bien honorés. Il s'est même voulu servir de vous, Monsieur, en cette circonstance, parce qu'il a voulu que je ne dusse qu'à vous l'honneur de votre bienveillance et de votre affection. Vous m'avez assuré de l'une et de l'autre par l'honneur que vous m'avez fait de me nommer dans votre dernier ouvrage, en des termes que je ne méritais pas, et par la faveur que vous m'avez faite de m'en faire donner un exemplaire ; c'est de quoi je vous remercie très humblement, et vous supplie en même temps de vouloir être bien persuadé de ma parfaite reconnaissance (1). »

L'abbé de Rancé répondit sur le même ton : « Qu'il était heureux d'avoir trouvé une occasion de rendre un témoignage public de l'estime et de la considération qu'il avait pour un homme qui s'était attiré celle de toute l'Eglise et de toutes les personnes savantes par cette pénétration, cette recherche, cette érudition si profonde que l'on pouvait avec justice regarder *comme l'ornement principal et la richesse de nos jours.....* »

Il n'y avait rien d'exagéré dans ces louanges : l'abbé de Rancé était resté homme d'esprit et de politesse à travers tout, mais dans les limites de la vérité. Ce gracieux échange de lettres lui suggéra une idée. Il craignait pour son livre les intrigues de ses ennemis à Rome. Parmi tous les prélats de la cour romaine, il en était un surtout qu'il soupçonnait devoir lui être très défavorable : c'était le cardinal Casanate, bibliothécaire de la Vaticane, qui connaissait beaucoup Mabillon et qui avait pour lui toute sorte d'amitié et d'estime. Il s'agissait d'arriver jusqu'à ce prélat et de faire tomber au moins quelques-unes des préventions qu'il pouvait avoir.

M. Baluze entretenait avec lui, depuis longtemps, une correspondance d'érudition très suivie et très intime. On le chargea de lui faire parvenir un exemplaire de la *Réponse* avec une lettre de l'abbé de Rancé. Un religieux bénédictin, qui, par l'entremise de Bossuet, avait obtenu la permission de se retirer à la Trappe, Dom Muguet, le frère du libraire de Paris, très lié avec M. Baluze, lui écrivit pour lui expliquer le but de cette démarche.

(1) Cette lettre est du 24 mars.

« On souhaiterait fort, Monsieur, lui disait-il, qu'en faisant l'envoi vous eussiez la bonté d'insinuer quelques paroles à cette Eminence qui la portassent à des préjugés avantageux pour cet ouvrage, et cela en la façon que vous estimeriez la plus convenable. Ce que vous direz sera toujours d'un très grand poids sur son esprit, dans la conviction où l'on sait qu'il est de votre mérite, et suffira pour empêcher que sa religion ne soit surprise par ceux qui, étant d'un avis contraire à celui de M. l'abbé, n'omettent rien pour donner des atteintes à sa réputation, dans une cour où il importe extrêmement de la maintenir pour le bien de son Observance, qui est la seule ambition qu'il ait au monde (1). »

M. Baluze s'empressa, le 7 juillet, d'adresser au cardinal la lettre de l'abbé de Rancé, et il y joignit celle où il annonçait l'envoi du livre avec l'éloge de l'auteur. Le prélat se hâta de répondre à ce dernier :

« Depuis longtemps, mon Révérend Père, je connaissais votre érudition, votre vraie et solide piété, non seulement par votre renommée, mais encore par vos écrits. Le nom et la gloire du monastère que vous avez fondé, ayant pénétré partout, sont parvenus jusqu'à moi. Aussi vous ai-je voué depuis ce moment une affection particulière, et dans mon admiration pour votre Institut (2), je désirais vivement qu'un jour il me fût donné d'exprimer ouvertement les sentiments les plus sympathiques qui m'animent envers vous et envers vos religieux. Voici que, par la lettre que vous m'avez écrite spontanément, vous m'avez fourni cette occasion que je cherchais, d'attester publiquement combien j'estime votre science et toutes les autres qualités de votre esprit, combien je vénère votre piété, qui vous a fait renouveler de notre temps les merveilles des anciens solitaires.

« J'attends avec beaucoup d'impatience votre livre sur les Etudes des moines, que vous avez remis à mon très cher ami Etienne Baluze, pour qu'il me le transmette. Je ne doute pas qu'il ne soit écrit, comme vos autres ouvrages, d'un style élégant, brillant et noble, et qu'il ne contienne une connaissance profonde des matières monastiques (3). »

Pourquoi le savant prélat s'est-il hâté de répondre avant d'avoir reçu et lu le livre qu'on lui envoyait? Nous ne croyons pas que ç'ait été une tactique de sa part, pour n'avoir pas à dire son opinion et se commettre avec

(1) Même collection, Biblioth. Impériale.

(2) « Monasterii quoque a te summa cum laude instituti nomen ac decus cum ubique innotuerit..... Quare te præcipuo amore complexus sum et admiratus instituti tui rationem, etc. »

(3) Cette lettre, écrite en latin, est datée du 5 août.

l'un ou l'autre parti. Sa lettre est toute de cœur et de conviction ; elle a un tel air de franchise, qu'il n'est vraiment pas permis de soupçonner une arrière-pensée. Au reste, il loue sans réserve la conduite de l'abbé de Rancé, il admire son œuvre; donc il approuve les principes sur lesquels l'une et l'autre reposent. Ce sont ces principes qui ont renouvelé la race perdue des anciens solitaires, c'est-à-dire des vrais moines (1). Que pouvait-on désirer de plus? On fut content à la Trappe : Dom Muguet mandait à M. Baluze que *cette lettre tenait lieu d'une apologie à l'abbé de Rancé et qu'on attendait de pied ferme la réplique des Bénédictins* (2).

Nous avons vu précédemment comment et pourquoi l'abbé de Rancé avait encore continué de correspondre avec Nicole, plusieurs années après sa rupture avec le parti tout entier. Il avait cru pouvoir scinder l'homme, c'est-à-dire séparer le savant, l'écrivain religieux du janséniste; mais au moment où éclata la polémique sur les études monastiques, il reconnut qu'il ne s'était pas assez défié de lui, et il voulut, sans rien dire, briser décidément toute espèce de commerce et de relation. Nicole cependant espérait toujours qu'on lui offrirait la réponse à Mabillon; mais il l'attendit en vain, non sans un secret dépit qu'il ne put dissimuler.

« Votre lettre, écrivait-il alors au Père Quesnel, m'a trouvé occupé à la lecture d'un livre qui va faire un grand fracas, et pour lequel il y aura bien du sang échauffé dans les congrégations monastiques... Quoi qu'il en soit, le livre est célèbre, et entre des gens si célèbres que vous ne devez pas ignorer cette contestation... Pour moi, il est à propos que je n'en dise rien, et j'ai quelque soupçon que quelques discours qu'on a rapportés à l'auteur, m'ont privé du présent qu'il avait accoutumé de me faire de ses ouvrages. S'il m'était pourtant permis d'en parler, je vous dirais que je trouverais facilement un dénouement qui mettrait ces auteurs d'accord (3). »

Selon lui, il ne s'agissait que de changer la signification d'un mot, c'est-à-dire que ceux de la Congrégation de Saint-Maur n'avaient qu'à déclarer qu'ils n'étaient plus ni Bénédictins ni solitaires, selon le sens précis de ce mot, tel qu'il avait été dans l'esprit de saint Benoît, mais bien de bons ecclésiastiques et de vrais clercs par la permission, approbation et commandement même de l'Eglise; que par là tout ce que l'abbé de Rancé leur prétendait interdit comme Bénédictins, leur devenait permis comme ecclésiastiques.

(1) « Ob renovatas veterum anachoretarum virtutes, etc. »
(2) Même collection, t. CCCLXI.
(3) Lettres de Nicole, t. II, 43e lett. au P. Quesnel *sur le livre de l'abbé de Rancé* contre les *Etudes monast.*, p. 187.

« Et, en effet, ajoutait-il, si, sans rapport à saint Benoît, on instituait un séminaire d'ecclésiastiques où l'on récitât l'office du jour et de la nuit d'une manière très édifiante, où l'on pratiquât une vie assez austère, comme celle que l'on garde dans les Congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vannes, où l'on instruisît la jeunesse avec soin et dans de bonnes maximes, en leur faisant lire néanmoins les auteurs d'humanité de la manière la plus propre pour en empêcher l'abus, où l'on formât les jeunes gens à une théologie beaucoup plus solide que celle des écoles ordinaires, j'ai peine à croire que l'abbé de Rancé ne fût content d'une telle institution (1). »

Ainsi, Nicole croyait que toute la difficulté était dans le mot *bénédictin*, et que, pour avoir la paix, les Bénédictins n'avaient qu'à déclarer qu'ils ne prétendaient plus l'être. Telle était la conclusion à laquelle avait été amené cet esprit logique, après avoir examiné avec calme cette grave question. Mais la lutte devenant plus vive et plus ardente, il se passionna, comme beaucoup d'autres, se rangea du côté de Mabillon (2), et n'épargna pas l'abbé de Rancé ni dans ses conversations ni dans ses lettres (3).

Quesnel, dans une telle question, du tempérament et du parti qu'il était, déjà fort mécontent de la Trappe depuis longtemps, ne pouvait hésiter entre les deux opinions. Il écrivit sa pensée au Père Du Breuil (4), et comme il était alors dans les Pays-Bas auprès d'Arnauld, on a par lui le ton de la maison sur la contestation présente. « Les Cordeliers, disait-il, voulaient bien autrefois avoir l'usage de leur pain et de leurs légumes, mais ils n'en voulaient avoir ni la propriété ni le domaine. L'abbé de la Trappe qui aspire à une plus grande pauvreté spirituelle que les moines à l'égard de leur pauvreté matérielle, ne veut avoir ni la propriété, ni le domaine, ni l'usage même de la science ; et il a fait un grand livre contre le Père Mabillon qui est l'avocat de l'adverse partie, pour prouver que les moines non seulement n'en doivent point faire, mais ne doivent pas être en état d'en faire, étant obligés à s'interdire l'étude et la science, hors celle de l'Ecriture. Le Père Mabillon, à ce qu'on dit, va faire paraître une réfutation du livre de l'abbé de la Trappe, qui lui-même a réfuté celui de ce Père, *Des Etudes monastiques*. Et cet abbé déjà auteur de cinq grands volumes in-4°, outre les petits, fera tant par ses livres que, dans le

(1) Lettres de Nicole, t. II, p. 188, 189.

(2) Voir Goujet, *Vie de Nicole*, t. XIV des Essais de Morale, 2e partie, c. XX, intitulé : *Contestations sur les Etudes monastiques; quelle part y prit Nicole.*

(3) M. Pelhestre écrivait à Mabillon le 19 août : « J'ai lu une lettre de M. Nicole qui traite mal M. de la Trappe, et vous rend justice. » Biblioth. Imp., Résidu Saint-Germain. t. VIII, p. 33. Voir *Lett. de Nicole*, t. II, 44e au P. Quesnel.

(4) Exilé pour ses opinions jansénistes et qui venait d'être transféré à Aleth.

monde, on aura peine à se persuader qu'il soit si ennemi de la science qu'il semble le vouloir être (1). »

D'un autre côté, on affirmait qu'Arnauld n'avait pas même *voulu souffrir pour un moment* la vue du livre de l'abbé de Rancé (2). Ainsi, tous les Jansénistes se levaient contre lui et se rangeaient du côté de Mabillon.

« Au reste, dit M. de Sainte-Beuve, dans le parfait désintéressement où nous sommes aujourd'hui sur ces questions autrefois si vives, il nous est peut-être plus aisé d'être entièrement justes qu'aux hommes d'alors plus rapprochés et plus divisés tout ensemble. Nous nous expliquons très bien le rôle de chacun par la différence des points de départ et des milieux.

« L'abbé de Rancé, le grand réformateur, qui rompt en plein avec l'âge du monde et qui ne remonte pas moins qu'à l'Orient, va prendre la source au haut du rocher, au cœur du désert : l'étude ne lui paraît pas liée de sa nature avec la pénitence; elle lui paraît quelquefois contraire.

« Mabillon entré jeune dans une branche réformée de l'Ordre, branche toute gallicane (3) et surtout dévouée aux Saintes-Lettres, Mabillon accoutumé à honorer, à révérer la science comme un instrument d'édification, sent violer en lui cette dévotion modeste et qui est pour lui la tradition même, quand il l'entend accuser comme un péril et comme un principe de déréglement dans les cloîtres.

« Les Oratoriens, Quesnel et Du Breuil n'ont pas de peine à être de l'avis de Mabillon contre l'abbé de Rancé : ils sortent d'une congrégation non pénitente, mais enseignante, libre, lettrée, mêlée au monde (4)...

« Nicole, enfin, est fidèle à l'esprit de Port-Royal, tel que nous l'avons vu jusqu'ici s'appliquer à toute chose : esprit qui admettait une part de science et d'étude dans la chambre du solitaire, le livre ouvert à côté de la bêche et du hoyau....

« Cependant l'abbé de Rancé a de plus qu'eux tous un sommet par lequel il les surpasse et qu'ils n'ont pas bien mesuré (5). »

Et ce sommet, quel est-il ? C'est celui de l'expiation monastique dans ce qu'elle a de plus rude et de plus élevé ; c'est celui où le pénitent, plus rapproché du Ciel, veut se dépouiller de tout ce qu'il tient de la terre et ne garder que la croix. Ce sommet est le plus haut, parce que c'est celui du Calvaire.

(1) Biblioth. Impér. [Manuscrits], Résidu Saint-Germain, p. 30, nº 3.

(2) C'est ce que nous lisons dans la lettre adressée à Mabillon par M. Pelhestre, citée plus haut.

(3) C'est toujours M. Sainte-Beuve qui parle.

(4) Les protestants ne purent que se réjouir de ces contestations : voir la lettre 106e de Bayle à Minutoli, 6 octobre 1692, et la note 22e de Prosper Marchand.

(5) *Port-Royal*, t. III, liv. IV, p. 559.

CHAPITRE VIII

Un Janséniste des plus avancés, M. Maupas, vient à la Trappe pour s'y fixer; l'abbé de Rancé refuse même de lui parler et le congédie; toute la secte se soulève de nouveau contre lui (1692).

La polémique au sujet des études monastiques prenait chaque jour davantage un ton de vivacité et d'aigreur, qui ne pouvait qu'éloigner et même rendre impossible une solution pacifique. On prétendait qu'il en avait été question jusqu'en présence du roi; on citait même les paroles de Sa Majesté; mais chaque parti les interprétait en sa faveur. Ainsi les Bénédictins racontaient que le conseiller d'Etat Pussor avait dit un jour au roi, devant toute la cour, et en présence de M. le chancelier, « *qu'il ne pouvait souffrir le vif de l'abbé de Rancé, qui avait jeté des pierres à Dom Mabillon, dont il n'avait reçu que des roses* (1). » Les partisans de la Trappe soutenaient que le roi s'était exprimé alors de manière à fermer la bouche aux détracteurs de l'abbé de Rancé. Ce dernier, au milieu de cette tempête, était toujours calme et résigné. Ces attaques, quelque violentes qu'elles fussent, n'étaient pas capables de l'ébranler. Il envisageait cette lutte et ceux qui s'y étaient engagés contre lui, avec les vues supérieures de la foi, et de cette hauteur où l'âme chrétienne s'élève par la charité et domine ses ennemis.

Aussi, toutes les calomnies que l'on semait contre lui ne servaient qu'à faire ressortir davantage ses vertus; sa réputation était comme ces torches anciennes dont on ravivait la flamme en les secouant : plus on faisait pour la ternir, plus elle était brillante et pure. C'est dans ce moment que cinq ou six monastères le prient de vouloir les associer aux prières et aux bonnes œuvres de sa maison. M[me] l'abbesse du Puits-d'Orbe (2) fut la première qui demanda cette grâce. Il lui fit répondre que l'association qu'elle désirait serait beaucoup plus avantageuse à la Trappe qu'à elle et à sa communauté; qu'il ne pouvait douter qu'une maison aussi sainte et

(1) V. Thuillier, *Œuv. posth. de Mabillon*, t. I, liv. IV, p. 374.
(2) Abb. cisterc. fondée à 25 kilomètres S.-O. de Châtillon-sur-Seine, et qui fut transférée dans cette dernière ville.

aussi réglée que la sienne ne fût puissante auprès de Dieu, et que ses religieux et lui ne dussent tirer de grands secours de la part qu'ils auraient dorénavant dans leurs prières (1). Le Sauvoir, Maubuisson, Beaupré, Clairmarais, réclamèrent la même faveur (2).

Ses difficultés et ses peines se succédaient sans interruption; elles semblaient renaître l'une de l'autre comme les têtes de l'hydre. Voici ce qui lui arriva dans ce moment du côté des Jansénistes.

M. Maupas, prêtre du diocèse de Pamiers, gravement compromis dans les affaires du défunt évêque, Mgr de Caulet, avait été arrêté et jeté impitoyablement dans les prisons de Montpellier. Il y était depuis quatre ans, et en avait passé deux sous un cachot voûté et humide, où il avait tué, disait-il, jusqu'à onze scorpions (3). M. de Basville, intendant de Languedoc, l'ayant visité dans cette caverne, l'en avait fait sortir et mener au séminaire de Narbonne. Comme il s'y déplaisait, il pria M. l'intendant, qui lui témoignait de la bonté, de changer le lieu de son exil et de l'envoyer à la Trappe, où il serait bien aise de finir ses jours, non comme religieux, mais comme solitaire.

L'intendant ayant reçu de la cour une réponse favorable, lui fit dire qu'il pouvait se mettre en route, et qu'il trouverait les ordres du roi à la Trappe. Il partit donc aussitôt, passa par son pays, où il vendit un petit fonds de terre de cinquante écus, pour fournir aux frais de son voyage, et arriva au monastère le 7 juin, n'ayant plus que vingt-deux livres de reste. L'abbé de Rancé, qui avait été si souvent et si faussement accusé de recevoir dans sa maison des gens suspects, n'ayant eu aucun ordre du roi, ne jugea pas à propos de lui donner audience. Il se contenta de lui envoyer le Frère Armand, l'un de ses moines les plus instruits, pour le questionner et apprendre de sa propre bouche ce qu'il était et ce qu'il voulait. Par ce moyen, il sut bientôt à qui il avait affaire; aussi s'empressa-t-il d'écrire à l'archevêque de Paris, pour l'engager à supplier le roi de le vouloir décharger de cet hôte.

Sa Majesté fit répondre à M. de Paris : « qu'il ne prétendait pas abuser de la déférence que le sieur abbé de la Trappe avait pour ses ordres, et qu'il ne le voulait pas obliger de garder quelqu'un qui pourrait être dangereux pour sa communauté. » Sur cette réponse, l'abbé de Rancé renvoya le prêtre Maupas, sans avoir voulu jamais lui parler, ni pendant son séjour à l'abbaye, ni à son départ. Seulement, il lui fit remettre un cer-

(1) Collect. Nic., t. V, lett. 67 et 68.
(2) C'est ce qu'on lit dans plusieurs lettres.
(3) Tout ceci est inédit et extrait de la liasse nº 2183 des manuscrits de la bibliothèque de Troyes.

tificat par lequel il attestait : « qu'étant venu dans son monastère le 7 du mois de juin, disant qu'il y était envoyé par ordre du roi, qui devait lui être incessamment adressé par M. le marquis de Chasteauneuf, et, qu'ayant très humblement supplié Sa Majesté qu'elle eût la bonté de changer d'ordre, elle lui aurait accordé cette grâce, sur quoi elle aurait prié ledit sieur Maupas de se retirer. » Il partit, en effet, le 30 juin.

Le lendemain de son départ de la Trappe, il y vint une lettre de cachet pour lui. Le porteur de cette lettre, ayant appris qu'il s'était dirigé du côté de Paris, se hâta d'y retourner, et, après quelques informations, il sut qu'il logeait rue de la Huchette, *Au Messager de Montpellier.* C'était au milieu de la nuit : on frappa plusieurs coups à sa porte. Comme il était couché, il eut d'abord de la peine à ouvrir; mais dès qu'on lui eut dit que c'était de la part du roi, il se leva aussitôt, et reçut à genoux la lettre de cachet, par laquelle il lui était ordonné de s'acheminer vers la ville de Limoges et d'y rester jusqu'à nouvel ordre de Sa Majesté, sous peine de désobéissance. La lettre était datée du camp, devant le château de Namur, 26 juin 1692.

M. Maupas demanda s'il fallait partir sur-le-champ : on lui répondit qu'il suffisait que ce fût le lendemain. Aussitôt que cette affaire fut connue des Jansénistes de Paris, ils se récrièrent tous contre l'abbé de Rancé : l'accusant de manquer de charité, et de s'être conduit dans cette circonstance avec une *effroyable dureté.* Alors, éclata sur lui comme un orage de plaintes et de murmures : nous en retrouverons, plus tard, un échantillon dans la fameuse lettre de M. de Tillemont.

Des personnes désintéressées et pieuses, à la manière dont on leur racontait la chose, prenaient parti contre lui, cependant rien n'était plus injuste. Que devait l'abbé de Rancé à cet inconnu? rien, sinon l'hospitalité ordinaire, et il la lui donna pendant trois semaines. Mais, dira-t-on, pourquoi refusa-t-il de lui parler? ce fut prudence : on sait combien les affaires de Pamiers étaient complexes, délicates et épineuses; il ne devait rien tant appréhender que de s'y trouver mêlé.

Il ne faut donc pas dire que l'abbé de Rancé fut dur et impitoyable, là où il ne fut que discret et réservé. Hélas! nous avons vu, il y a quelque temps, comme il avait été cruellement puni d'avoir accordé trop facilement sa confiance à un inconnu.

On disait encore qu'il aurait dû au moins, avant de le congédier, lui donner charitablement de bons conseils, et essayer de le ramener dans la bonne voie, s'il le croyait égaré; mais il ne pouvait le faire qu'en touchant des questions brûlantes, et M. Maupas n'eût pas manqué, sans doute, comme cela était déjà arrivé plusieurs fois, de répéter dans le monde cet

entretien, en le dénaturant au profit de son parti. Ce qu'il y avait de plus sage à faire, c'était de se tenir à l'écart et de garder le silence.

Cependant les amis de l'abbé de Rancé crurent devoir l'avertir de tout ce qui se disait contre lui, et l'engagèrent à se justifier. Il fut décidé que le Frère Armand, qui avait reçu et entretenu M. Maupas pendant son séjour au monastère, rédigerait par écrit ce qu'il en savait, et qu'on enverrait cette pièce à Paris. On y lisait : « que le sieur Maupas soutenait opiniâtrément plusieurs opinions sentant l'hérésie, et qu'il avait cherché à séduire un novice de la Trappe. »

Il écrivit plusieurs lettres pour se disculper de ce qu'on lui imputait; mais il était sous le coup de preuves si péremptoires et si accablantes, qu'il fut forcé de faire des aveux. Il déclara ingénûment qu'il avait dit à la Trappe : « qu'il souhaiterait que le service divin se fît en langue vulgaire; qu'il y avait trop de cérémonies, et qu'il faudrait en réformer ou en changer quelques-unes; qu'il était difficile de répondre aux objections sur le retranchement de la coupe; que les calvinistes avaient désavoué plusieurs erreurs qu'on leur reprochait, comme de rejeter les bonnes œuvres; que quand les moines de la Trappe et tous les autres ensemble seraient des Hilarion, des Pacôme, etc., leurs justices ne paraîtraient devant Dieu qu'*un linge souillé* (1). »

« Tout ce qu'on m'impute de plus, ajoutait-il, est très faux; je m'estimerai assez heureux et vivrai fort content dans toutes mes peines, si on est persuadé que je n'ai point d'autre doctrine que celle de Jésus-Christ et des apôtres, que j'ai apprise dans les bonnes écoles d'Alet et de Pamiers, et dans la profession de laquelle je veux persévérer toute ma vie. »

Cette pièce est très curieuse; elle nous montre comme toutes les hérésies s'enchaînent, et comme le jansénisme le plus avancé touchait au calvinisme et même se confondait avec lui. Les protestants avaient raison de dire à Arnauld et aux autres : « Vous avez beau faire, vous perdez vainement vos forces à lutter contre nous; car vous êtes plus ou moins des nôtres. Saint-Cyran, votre père, voulait réformer l'Eglise comme nous, parce qu'il pensait qu'elle avait erré tout entière, depuis plusieurs siècles, et qu'elle errait encore présentement (2). »

L'abbé Maupas écrivit à un grand nombre de personnes pour soutenir son orthodoxie; mais il ne la soutint que par de nouvelles erreurs, et on lui imposa silence. Il se plaignit longtemps de la Trappe, « dont l'auto-

(1) Isaïe, c. LXVI, v. 6.
(2) Voir Jurieu : *l'Esprit d'Arnaud*, t. I, p. 8, 238, etc. — Melchior Leydecker, *de Jansen., Vit. et Mort.*, l. III, c. X.

rité était si grande dans le monde, disait-il, qu'elle lui ôtait toute créance et l'accablait de son poids. » Toutes ces lettres devinrent publiques; Dieu permit que l'homme se fît connaître tel qu'il était : l'iniquité se mentit encore une fois à elle-même, et l'abbé de Rancé fut pleinement justifié (1).

On sait combien ce dernier était dévoué à Jacques II : à sa personne, parce que c'était un prince chrétien et malheureux; à sa cause, parce qu'il croyait que c'était celle de l'Eglise. Louis XIV voulut faire une dernière tentative pour replacer ce prince sur le trône de ses ayeux. Au moment où l'on préparait les deux grandes expéditions de terre et de mer, la duchesse de Guise écrivit à l'abbé de la Trappe pour en recommander le succès à ses prières et à celles de ses religieux. Il lui répondit qu'on n'avait jamais eu plus de sujet de s'adresser à Dieu que dans les circonstances présentes; car il n'y en avait guère eu de plus importantes depuis plusieurs siècles. La duchesse le tenait au courant des événements; nous voyons par ses lettres que, quoiqu'au désert et sous le froc, il était toujours Français : il sentait, tour à tour, son âme attristée ou réjouie, selon qu'il apprenait les revers ou les succès des armes de la France. « Voilà, dit-il, après la bataille de la Hogue, la confirmation d'une nouvelle fâcheuse; il faut se tourner du côté de Dieu, et adorer toutes les dispositions de sa Providence. Il terrassera peut-être demain ceux qu'il élève aujourd'hui. Enfin, ses conseils sont impénétrables..... Cependant, il ne faut point qu'on se décourage (2). »

Songeant ensuite à ce malheureux monarque qu'il aimait et qu'il vénérait, et dont il était lui-même aimé et vénéré; son cœur était déchiré, et il s'écriait avec une profonde douleur : « La destinée du pauvre roi d'Angleterre est digne de compassion : les Anglais n'ont ni fidélité, ni bonne foi; il s'est laissé surprendre. On l'a blâmé de ce qu'il a été trop loin à à l'égard des protestants; on le condamne présentement parce qu'il a diminué d'une fermeté et d'une rigueur qu'on avait improuvée : cela s'appelle que l'on est inexorable pour ceux qui n'ont pas la fortune de leur côté. Parmi tout cela, si Dieu est pour lui, il n'est pas à plaindre. »

L'abbé de Rancé avait été consterné du désastre de la bataille navale; mais il se ranime, il se réjouit, il triomphe avec notre armée de terre, victorieuse sous la conduite de Louis XIV : « Les nouvelles de Flandres, écrit-il à Mme de Guise, sont autant bonnes qu'elles peuvent être. Si Namur est pris, Madame, comme il ne faut point douter qu'il le soit, il y aura de

(1) Biblioth. de Troyes (manuscrits précités), n° 2183, 1 pièce.— Voir aussi Bibliothèque Impér., manuscrit inédit, n° 160, fonds de l'Oratoire.
(2) Collect. Hattingais, actuellement Biblioth. Impér., 3009.

quoi se consoler de la perte que l'on a faite sur mer. Le prince d'Orange se retire avec honte, puisqu'il a repassé la rivière; cela donnera un grand avantage aux armes du roi, et rendra le courage à ceux qui pouvaient l'avoir abattu par la défaite de la Hogue. C'est une chose incompréhensible comme Dieu mêle les événements d'ici-bas : il tempère les prospérités par des aventures fâcheuses ; il ne veut pas que ceux qu'il protége soient toujours triomphants. J'espère que tout tournera de manière que l'on aura sujet de rendre à Dieu de continuelles actions de grâces. »

Dès qu'il sut la nouvelle de la prise de Namur, sa joie fut à son comble; il ne crut pas devoir attendre des ordres supérieurs, qui tardaient trop au gré de l'allégresse de son âme; il fit chanter aussitôt le *Te Deum* à l'église de la Trappe, « ne croyant pas, disait-il, qu'on pût différer de rendre à Dieu des actions de grâces pour une conquête si importante et à laquelle il prenait un si grand intérêt (1). »

Les pauvres irlandais catholiques, chassés de leur patrie, arrivaient en France en grand nombre et réduits à la plus profonde indigence. Il pria la duchesse de Guise de leur donner toutes les marques qu'elle pourrait de sa bonté toute royale, et de ne pas craindre de pousser trop loin sa charité, puisqu'elle avait bien voulu choisir la Trappe comme un dernier asile, où elle trouverait toujours au besoin *un abri et du pain*; que Dieu lui rendrait au centuple, dès ce monde, toutes les choses dont elle se priverait pour l'amour de lui. Il lui racontait ensuite que la misère était si grande, que l'on comptait jusqu'à deux mille pauvres à la porte de la Trappe, et que personne ne s'en retournait, sans qu'on l'assistât (2).

Ainsi, l'abbé de Rancé répondait aux attaques et aux plus violentes invectives de ses ennemis par la patience et des bénédictions, aux mépris et aux injures du monde par des consolations et des aumônes aux malheureux : il ressemblait à cet arbre des forêts de l'Inde qui parfume la hache qui le coupe.

(1) Collect. Hattingais précitée.
(2) Même collect.

CHAPITRE IX

Un nouveau pamphlet intitulé les Quatre-Lettres (1692).

Depuis environ dix mois que durait la polémique sur les études monastiques, on s'était contenté d'échanger des lettres, de soulever pour ou contre des discussions plus ou moins vives, plus ou moins passionnées; mais les plus ardents des Bénédictins étaient dans un état d'effervescence telle qu'on devait s'attendre chaque jour à quelque explosion.

Au moment de la publication de la Réponse de l'abbé de Rancé, un inconnu qui n'avait pu la lire sans le plus violent et le plus amer dépit, cédant à un mouvement de vengeance, avait pris sa plume, l'avait trempée dans le fiel, et avait écrit une des plus violentes diatribes qu'on pût imaginer. Ce fut d'abord une première lettre anonyme datée du 15 mars de cette année; elle fut suivie d'une seconde le 2 avril, d'une troisième le 21 de ce mois, et d'une quatrième dans le courant de mai. On les envoya successivement à la Trappe. L'abbé de Rancé ne crut pas devoir ni se plaindre ni répondre; or ce n'était point ce que demandait l'inconnu : il lui fallait du bruit, et son exaspération croissant de toute la patience de son adversaire, il fit imprimer clandestinement les quatre pièces, à la fin de juin, et elles circulèrent bientôt dans le public sous le titre de : *Lettres à l'abbé de la Trappe* (1).

L'auteur est surtout préoccupé et irrité de la Réponse aux *Etudes monastiques;* il en censure, il en flétrit la doctrine. Il passe en revue toute la vie de l'abbé de Rancé avant et après sa conversion, ses démarches, ses correspondances, ses écrits, sa réforme; il ramasse tous les mensonges, toutes les calomnies qui s'étaient débités depuis trente ans, il les répète avec plus de hardiesse et de mauvaise foi; non point cette mauvaise foi qui est réfléchie et qui vient du cœur, mais plutôt celle qui se glisse dans le torrent de paroles, en un moment d'humeur et de colère. Il semble quelquefois vouloir justifier son adversaire avec un air de charité hypocrite, et il le mord jusqu'au sang en faisant semblant de lui baiser la main.

(1) Nous n'avons retrouvé ce libelle qu'à la Bibliothèque Impériale, sous ce titre : *Lettres à M. l'abbé de la Trappe, où l'on examine sa Réponse au Traité des Etudes monastiques et quelques endroits de son Commentaire sur la Règle de Saint-Benoît.* (Amsterdam, H. Desbordes, 1692.) N° de la Biblioth. Impér., 2755. E. anc.

Où ces lettres ont-elles été imprimées? Si l'on en croit la suscription, ce serait à Amsterdam. Quel évêque, quel docteur les a approuvées? Elles ont paru sans autre approbation que celle que l'auteur se donne à lui-même par un étrange abus de ces paroles de l'Apocalypse : *Ecrivez à l'ange d'Ephèse... J'ai un reproche à vous faire, qui est que vous avez renoncé à votre première charité; souvenez-vous donc de l'état d'où vous êtes déchu et faites pénitence.*

Il dit dans l'*Avertissement* qu'il aurait souhaité ne pas rendre publiques ces lettres qui ont été écrites à M. l'abbé de la Trappe, et que son premier dessein était de ne les faire voir qu'à lui seul, afin qu'il en profitât; mais qu'il avait craint qu'elles n'eussent le même sort que celles de M. l'abbé Le Roy. Il assure de plus qu'il n'a pris ce parti extrême qu'après avoir vainement attendu une rétractation que quelques personnes faisaient espérer; mais qu'ayant vu que l'abbé de Rancé, loin de se rétracter, faisait jouer mille ressorts pour empêcher qu'il ne parût de réplique à son ouvrage, il n'avait pas cru devoir hésiter plus longtemps.

« On n'a pu, ajoutait-il, apprendre sans quelque sorte d'indignation que cet abbé, du fond de sa solitude, a su remuer toutes les puissances pour imposer silence à ses adversaires, que des princesses du premier rang et du plus grand mérite s'en sont mêlées...; que l'on a tenté l'équité de Mgr le chancelier par toutes sortes de voies, en sorte qu'il n'a pas été possible pendant plus de quatre mois de savoir au vrai si le Père Mabillon répondrait... »

Dans cette incertitude qui a continué presque durant tout le cours de l'impression, il a cru qu'il était à propos de défendre le Père Mabillon et de ne pas abandonner la cause des Bénédictins à qui tous les savants ont de si grandes obligations. Il a eu peur aussi que M. de la Trappe ne tirât avantage d'un plus long silence et ne devînt encore plus hardi à écrire, s'il ne se voyait point contredit. « Je cours risque, disait-il, d'encourir sa disgrâce; c'est ce qui m'a fait résoudre à céler mon nom. Mais sans se fatiguer inutilement à chercher de qui lui viennent ces lettres, je lui conseille de pratiquer cet avis de l'auteur de l'Imitation : « Ne vous mettez point en peine de savoir qui vous a parlé de la sorte, mais ne faites attention qu'aux paroles elles-mêmes. »

Dans la première lettre, le pamphlétaire anonyme examine le style de la Réponse de l'abbé de Rancé, il le voudrait plus simple et moins enflé; il lui reproche des répétitions, des expressions inexactes ou fausses, des locutions vicieuses; il ne rougit pas de donner des leçons de grammaire française à l'un de ceux qui ont le mieux parlé et écrit notre langue au XVIIe siècle.

Il lui fait un crime d'avoir faussé l'esprit et la lettre de la Règle de Saint-Benoît, en défendant toutes les études, même les plus saintes.

Or, pour apprécier au juste la valeur de cette imputation, il n'y a qu'à consulter la liste des livres permis par l'abbé de Rancé à ses religieux, et on saura à quoi s'en tenir sur cette prétendue ignorance à laquelle on veut absolument qu'il les condamne.

Dans la seconde lettre, il l'avertit que son livre fait beaucoup de fracas à Paris, et que, s'il a eu dessein en le publiant de faire parler de lui, il ne pouvait mieux réussir; qu'au reste, par ses correspondances, ses écrits et la réputation de sa sainteté, il s'est acquis dans le monde tant d'autorité et d'influence qu'il ne lui manque plus que le chapeau de cardinal, et même la tiare. Toute la fin de cette lettre n'est qu'une répétition du *Traité des Etudes monastiques;* seulement, pour relever ce thème déjà bien usé, il l'entremêle de grosses railleries qui sont de lui seul.

Dans la troisième, il prétend que s'il paraît quelque érudition dans le livre de l'abbé de Rancé, c'est du Père Mabillon qu'il l'emprunte, et qu'il ne fournit de son fond qu'un *nombre infini de fautes* qu'il faut attribuer au peu de temps qu'il a donné à son œuvre. Cependant il n'en cite aucune; or, ne peut-on pas croire et dire qu'il n'en avait aucune à citer?

La quatrième lettre était encore plus vive que les autres: il y avait plus d'injure à froid, pour ainsi dire. « Vous vous plaignez d'être persécuté, dit-il, trouvez bon, s'il vous plaît, que j'examine si vous n'êtes pas vous-même le persécuteur d'une foule de moines que vous avez attaqués dans vos ouvrages, en leur ôtant les moyens d'une juste défense qu'on ne refuse pas aux plus coupables. Cependant, c'est ce que vous avez fait par votre crédit. On sait qu'une grande princesse est allée solliciter le Père Mabillon de mettre bas les armes et de vous laisser jouir paisiblement de votre victoire. Tout le monde a connaissance de la forte brigue que vous faites agir à la cour et au conseil, pour empêcher une réplique et en arrêter l'impression. Si l'on n'était pleinement persuadé de la justice de Mgr le chancelier, il y aurait tout sujet de craindre qu'il ne refusât un privilége au Père Mabillon dont on dit que la réponse est toute prête. »

Nous verrons plus tard combien ces déclamations étaient non seulement ridicules, mais mensongères et calomnieuses; et si celui qui s'en faisait l'organe avait été obligé de prouver ce qu'il avançait, il se serait trouvé étrangement embarrassé.

L'auteur des *Quatre Lettres*, il était facile de le voir, avait pris pour modèle les *Entretiens de Timocrate et de Philandre.* Même ton, même forme, même vivacité, même emportement, mêmes insultes jetées à travers des

facéties badines et moqueuses ; c'était cette même causticité qui s'anime et se joue, qui se lâche la bride à tout propos et se passe, hélas! trop de licences.

De pareils libelles dans une polémique ne peuvent qu'attiser le feu de la dispute, amener des dissidences plus tranchées : avec les bons mots, les ironies, les sarcasmes, le bel esprit seul, on n'a jamais éclairci aucune question. La raillerie n'approfondit rien, elle effleure tout en courant et en riant, et comme ces coursiers des dieux d'Homère, en trois pas elle est au bout du monde. La lumière qui s'en réfléchit, au lieu d'être la joie des yeux, comme dit Bossuet, n'en est que l'éblouissement et souvent l'offense.

Ce pamphlet fut accueilli par les plus ardents adversaires de l'abbé de Rancé avec une joie qu'ils ne prirent pas la peine de dissimuler. Dom Michel Germain écrivit à Gattola du Mont-Cassin : « Tâchez de vous procurer le livre d'un certain anonyme français, c'est-à-dire les *Quatre Lettres* en forme de dialogue adressées à l'abbé de la Trappe. Vous y verrez un homme peint sous ses véritables couleurs et avec des traits auxquels il n'est pas possible qu'il ne se reconnaisse lui-même. L'auteur a confondu l'insolence des Trappistes et ruiné leurs vains projets. Cet ouvrage mérite que vous en donniez une traduction italienne (1). »

« Ce fut vers ce même temps, dit Dom Vincent Thuillier, qu'il tomba sur le Père abbé de la Trappe une main inconnue qui le frappa comme un coup de foudre par l'endroit le plus sensible, nous voulons parler des *Quatre Lettres*, œuvre d'un écrivain vif, ingénieux, agréable, et en même temps savant et zélé pour les études bénédictines, répandant le sel à poignées sur tout ce qu'il connaissait d'humain dans le fameux réformateur... On compara ces lettres aux *Provinciales* de Pascal (2). »

Cependant une foule d'hommes désintéressés dans cette grande question ne pensaient point ainsi. Si nous les en croyons, ces lettres auraient été mal accueillies du public : les plus honnêtes gens les regardèrent comme un libelle satirique et diffamatoire où l'on outrageait à plaisir un des plus saints personnages qui fût alors. « Elles auraient, dit le Père d'Avrigny, pleinement justifié ce que l'abbé de Rancé avançait touchant les études des moines, si celui qui le déchirait avec une espèce de fureur avait été avoué de ses supérieurs, ou qu'il n'y eût pas eu plus de charité et de justice dans les autres particuliers (3). »

(1) Valery, *Corresp. des Bénéd.*, t. II, p. 347.
(2) *Œuv. posth. de Mabillon*, t. I, liv. IV, p. 365 et suiv.
(3) *Mém. chron. et dogm. pour servir à l'Hist. eccl. depuis* 1600 *à* 1716, t. IV, p. 182 et suiv.

Mme de Guise, Bossuet, les évêques de Grenoble, de Luçon, les archevêques de Reims et de Paris en furent indignés, et cherchèrent à découvrir quelle était cette main déloyale qui se cachait ainsi dans les ténèbres pour frapper de pareils coups.

Parmi les membres les plus distingués de la Congrégation de Saint-Maur, il en était un qui, quoique jeune encore, se faisait tellement remarquer par son aptitude pour les recherches savantes, qu'il était appelé à marcher de pair avec les hommes les plus célèbres de sa congrégation. Il sortait d'une famille où l'érudition était héréditaire, et quoique le nom qu'il portait fût déjà célèbre, on espérait qu'il l'illustrerait encore. Il avait professé la philosophie et la théologie dans plusieurs colléges de Bénédictins. Quelques ouvrages qu'il avait déjà publiés lui avaient mérité une place d'honneur dans son Ordre; il était prieur de Saint-Julien-de-Tours, et s'appelait Denis de Sainte-Marthe, fils de François de Sainte-Marthe, seigneur de Chandoiseau. Il fut accusé de toute part d'être l'auteur des *Quatre Lettres*. Il écrivit aussitôt à l'abbé de Rancé pour protester contre ces accusations; il faisait valoir l'estime et le respect dont il avait toujours environné sa personne, la vénération qu'il professait pour sa réforme, la reconnaissance qu'il lui devait pour les services qu'il avait rendus à sa famille. En effet, c'était lui qui avait fait donner la théologale et la pénitencerie de Tours à M. Le Camus de Beaulieu, abbé de la Madeleine, son oncle maternel (1). « Mais, dit le Père d'Avrigny, quoiqu'il ne fût pas encore alors positivement démontré que le libelle était son œuvre, il y avait déjà trop de preuves contre lui pour le croire sur sa parole en cette circonstance (2). »

Quels étaient alors les sentiments de l'abbé de Rancé? On peut dire, sans crainte de se tromper, qu'avant sa transformation par la grâce divine, de pareilles provocations exprimées dans un pareil langage seraient tombées sur son âme comme des étincelles sur la poudre; maintenant ce stoïque du Calvaire est calme et impassible : ni les injures ni les louanges ne sont capables de l'émouvoir. « Il est vrai, écrit-il à l'abbé Nicaise, qu'on a fait non pas une réponse, mais une critique contre notre réplique au *Traité des Etudes;* elle est vive et violente. C'est un homme échauffé qui pose quantité de faits qui n'ont point de vérité. Je vous avoue que je regarde tout cela avec beaucoup d'indifférence; Dieu m'a donné un cœur d'airain à l'égard de ces sortes de libelles... Je pardonne à la mauvaise humeur de ceux qui en sont les auteurs, et je leur souhaite du bien pour tout le mal

(1) Thiers, *Apologie de l'abbé de la Trappe*, p. 26.
(2) *Mém. chron. et dogm.*, t. IV, p. 182.

qu'ils essaient de me faire depuis vingt-cinq ans. Je ne vois autre chose que des satires que l'on fait contre moi, ou manuscrites ou imprimées. Quoique assurément on m'ait beaucoup imposé, il y a toujours à profiter, car si nous ne sommes pas tels que les hommes nous figurent, nous pouvons le devenir (1). »

Voilà bien le langage et les sentiments du vrai chrétien ! C'est ainsi que les Saints ont toujours parlé et pensé : au milieu des tempêtes et des violences du monde, ils étaient immobiles, parce qu'ils avaient jeté l'ancre de leur âme dans le Ciel.

Quelques amis dévoués essayèrent de venger l'abbé de Rancé des imputations calomnieuses auxquelles il venait d'être en butte. Il y eut des projets et des plans de réfutation qui coururent le monde. M[me] de Guise lui en adressa des copies. « Si j'avais, lui répondit-il, toutes les apologies qui me regardent faites et à faire, je les mettrais dans le feu au moment qu'il est ; j'attends ma justification de Dieu et non point des hommes. Mais de retenir la plume de celui qui a envie d'écrire, c'est ce qui ne se peut. Cela me donne de la peine, parce que chacun en jugera à sa fantaisie, les uns pour, les autres contre ; la paix vaut mieux que tout cela (2). »

L'abbé du Val-Richer s'était aussi empressé, de son côté, de lui faire part d'une lettre apologétique anonyme et imprimée qu'il venait de recevoir (3) en réponse aux *Quatre Lettres*. « Je ne puis deviner, lui écrit-il, qui peut être la personne qui a pris votre défense et s'est donné la peine de nous l'envoyer; si j'avais l'honneur de la connaître, je lui aurais déjà marqué mes reconnaissances et fait mes remercîments. J'ai lu cette lettre anonyme tout entière et avec application; et s'il est vrai que l'auteur des *Quatre Lettres* se soit échappé à écrire toutes les particularités que l'on réfute dans celle qui a été faite pour votre défense, il est bien coupable; et tout le monde condamnera un procédé si irrégulier et où il n'y a rien que d'outré et de très faux, comme on le fait voir dans la lettre que l'on a écrite en votre faveur, où je suis deux fois cité en marge au sujet de notre voyage de Rome, où nous fûmes députés pour notre Réforme (4).

« Si Dieu avait disposé de moi, on garde encore ici les originaux et les procès-verbaux de cette assemblée bien scellés et signés de tous ceux qui

(1) Collect. Nic., t. V, lett. 73.
(2) Collect. Hattingais, Biblioth. Impér., 3009.
(3) On lit dans les *Mémoires ecclés. du XVII[e] siècle* (Biblioth. Impér.), année 1693 : « Il parut en mars : *Lettre au R. P. de Sainte-Marthe, etc., au sujet des Quatre Lettres qu'il a écrites à M. l'abbé de la Trappe* (prix : 15 sous). »
(4) Maupeou, *Vie de l'abbé de la Trappe*, t. I, p. 537.

y ont assisté, et qui feraient connaître à toute la terre la vérité du fait et ce qui se passa ensuite au Chapitre général de 1667, qui est bien éloigné de ce que l'auteur des *Quatre Lettres* mal informé a osé avancer sans justice et sans fondement. Votre réputation est trop bien établie pour recevoir la moindre atteinte; vous êtes trouvé digne d'endurer des calomnies pour la gloire de Jésus-Christ, et il ne fallait pas moins pour couronner votre vie et faire briller davantage votre vertu. »

L'abbé du Val-Richer était un saint, son témoignage était celui de la vérité même ; l'abbé de Rancé dut en être touché. Mais, au lieu de s'en prévaloir aux yeux de ses ennemis et du monde, il se renferma plus que jamais dans sa conscience, en présence de Dieu et au pied de la croix, tenant son âme en silence et en paix.

CHAPITRE X

Réflexions de Mabillon sur la Réponse de l'abbé de Rancé au Traité des Etudes monastiques (1692).

La réplique du Père Mabillon était presque terminée dès les premiers jours de juin de cette année, ainsi qu'il l'écrivait à Magliabechi. « J'achève, dit-il, la seconde édition de notre *Traité des Études monastiques;* j'y ajoute un troisième volume pour réfuter la réponse que l'abbé de la Trappe a faite à ce traité. Lorsque cette réfutation sera imprimée, vous en apprendrez des nouvelles (1). »

Cependant on pressentait de grandes difficultés pour obtenir le privilége de l'impression : on disait même ouvertement qu'on ne l'accorderait pas (2). Le bruit se répandit que l'on prétendait pouvoir s'en passer, en joignant, sous forme d'appendice, la réplique à la nouvelle édition du *Traité des Études*. M. le chancelier crut devoir mander aussitôt le savant bénédictin pour avoir quelque explication avec lui.

Les amis de l'abbé de Rancé redoublèrent alors leurs instances auprès de M. l'archevêque de Paris. Ce prélat fut tout d'abord d'avis qu'on refusât ou au moins que l'on suspendît indéfiniment le privilége. Il demanda à

(1) Valery, *Corresp. inédite des Bénédictins,* 23 juin 1692.
(2) V. Thuill., *Œuv. posth. de Mab.*, t. I, p. 379 et 380.

voir le Père Mabillon, qui vint le trouver avec le prieur de Saint-Germain. Il leur dit qu'il souhaitait imiter la conduite de saint Augustin qui avait travaillé à mettre d'accord saint Jérôme et Ruffin (sans comparaison pourtant, ajouta-t-il), que M. de la Trappe était son ami depuis cinquante ans, qu'il était vif et ardent lorsqu'il s'agissait de défendre l'œuvre de sa Réforme, mais qu'il était très bon dans le fond et très bien intentionné, qu'il donnerait une attestation de l'estime qu'il avait pour toute la Congrégation de Saint-Maur, et qu'il était urgent de finir des contestations peu édifiantes entre des communautés si saintes (1).

Mabillon lui répondit qu'il se souciait peu de ce qui regardait sa personne, mais qu'il ne pouvait pas être insensible à ce que le Père abbé avait dit de son Ordre ; qu'il serait d'une pernicieuse conséquence d'abolir les études dans les cloîtres, et qu'en sa qualité d'archevêque de Paris, il était plus obligé que personne de les soutenir, puisqu'il avait eu la bonté d'en être le promoteur, et que les Bénédictins lui avaient l'obligation de tout ce qu'ils avaient publié d'utile à l'Église, depuis qu'ils s'employaient à l'édition des Pères. L'archevêque voyant combien ils tenaient à leur réplique, se contenta de leur faire promettre, dans le cas où ils la publieraient, de respecter la personne de l'abbé de la Trappe et son saint Institut (2).

Les amis de ce dernier, qui étaient puissants à la cour, n'attendaient qu'un mot de sa part pour agir. « Il n'a tenu qu'à lui, dit Dom Gervaise, d'empêcher l'impression de ce livre ; les puissances le lui ont offert, et même l'en ont pressé. Ce n'est qu'à sa générosité et à sa grandeur d'âme qu'on est redevable de l'édition de cet ouvrage. On a encore en main les lettres originales, tant à M. le chancelier qu'à l'archevêque de Paris, dans lesquelles il leur mande expressément : qu'on ne peut en conscience empêcher le Père Mabillon de répondre, que ce serait lui faire une injustice et le priver d'un droit qui est naturel, qu'il ne consentira jamais à une pareille violence (3). »

Ce fut alors qu'on désigna le docteur Du Bois, de l'hôtel de Guise, pour examiner l'ouvrage ; mais il ne put s'entendre avec l'auteur, qui revint chez M. le chancelier pour le prier de trouver bon que M. Pirot lût son manuscrit (4). Ce magistrat y consentit et lui promit le privilége, mais seulement après avoir eu de sa bouche, l'assurance la plus positive qu'il n'avait parlé

(1) *Œuv. posth. de Mabill.* précitées, p. 380.

(2) V. Thuillier, *Œuv. posth. de Mabillon*, t. I, liv. IV, ibid. — Le bruit se répandit que les Bénédictins avaient alors supprimé plusieurs passages concernant personnellement l'abbé de Rancé. Voir lettre 106e de Bayle à Minutoli (1692).

(3) *Apologie pour feu M. l'abbé de la Trappe*, p. 54. — Maupeou, t. II, p. 85.

(4) *Œuv. posth. de Mabillon*, t. I, p. 380.

de l'abbé de Rancé et des observances de la Trappe qu'avec tous les égards et tout le respect qu'ils méritaient. Plusieurs autres personnes pieuses et prudentes, surtout M. le premier président de Harlay, furent du même avis, s'accordant à dire qu'il ne fallait pas un mot de personnalité, soit dans l'intérêt de la cause que l'on défendait, soit en considération de la haute réputation de vertu qu'avait dans le monde l'adversaire que l'on combattait (1).

Le livre fut achevé d'imprimer le 1er septembre et parut sous ce titre : *Réflexions sur la Réponse de M. l'abbé de la Trappe au Traité des Études monastiques.* Il portait l'approbation de cinq docteurs ; mais elles avaient été rédigées, cette fois, en terme si mesurés et avec tant de courtoisie, qu'elles étaient presque également élogieuses pour les deux antagonistes. « La question étant ainsi éclaircie, disait l'abbé Gerbais, cela seul pourra suffire pour concilier deux grands hommes qui ne combattent dans le fond que pour une perfection plus grande, à laquelle ils aspirent, et à laquelle ils s'efforcent, à l'envi, de porter leurs frères. Le public qui semblait se partager dans ce beau différend, ne sera pas fâché de se réunir avec les combattants, en voyant les avances et les approches de l'un et de l'autre. »

L'abbé Courcier s'exprimait ainsi : « Après avoir vu dans l'antiquité les Jérôme, les Augustin et beaucoup d'autres saints, contraires en plusieurs points importants, et même dans l'explication des Saintes-Écritures, établir chacun leur sentiment par des traités qui ont été fort utiles à l'Église, on ne doit pas se laisser prévenir contre ceux qui font des livres pour défendre et appuyer les sentiments qui leur paraissent plus véritables. C'est de quoi il faut bien se donner garde dans la dispute née depuis quelque temps entre le Révérend Père Mabillon et M. l'abbé de la Trappe. Ils combattent l'un et l'autre pour la vérité, sans blesser la charité ; et l'on peut assurer qu'ils disent tant de belles choses pour gagner chacun leur cause, qu'il serait désavantageux au public qu'ils n'eussent pas agité cette question. »

La lutte qui allait s'ouvrir de nouveau s'annonçait donc comme devant être aussi calme que respectueuse. Il y avait cependant dans l'Avant-Propos, quoique sous des formes douces et polies, quelque chose de piquant et d'ironique qui aurait pu faire croire que Mabillon allait s'oublier lui-même et recourir comme les autres aux récriminations, à l'injure et aux invectives. Il y avait même des plaintes et des reproches qui semblaient

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XII, p. 40. — Vincent Thuill., *Œuvr. posth. de Mab.*, t. I, liv. IV, p. 380.

partir d'une âme blessée. Mais après cette première sortie, après le premier feu jeté, la discussion reprenait en général son train pacifique, sauf toutefois un léger ton d'aigreur qui reparaissait bien encore de temps en temps.

Mabillon définissait une seconde fois le mot d'études (1) ; il soutenait ensuite que les études, telles qu'il les avait définies, pouvaient et devaient être permises aux moines, et il poussait vigoureusement sa thèse, s'efforçant de l'appuyer de l'autorité des Règles, d'une tradition non interrompue, et au besoin, du changement de discipline introduit par un long usage et par l'autorité de l'Église.

Il renouait la chaîne brisée des moines studieux, il l'agrandissait encore, et s'y tenait immobile. Il reproduisait les décrets des Papes et des conciles qui avaient prescrit l'étude aux religieux, et il prétendait que ce n'était point par impuissance de les rappeler à l'esprit de leur première institution, comme le voulait l'abbé de Rancé, mais par un effet de sa haute sagesse (2).

Les deux adversaires se rapprochaient cependant l'un de l'autre en plusieurs points. L'abbé de Rancé avait fait quelques concessions ; il avait élargi autant que possible, le cercle des études, en ajoutant dans sa *Réponse* de nouveaux livres à ceux dont il avait permis la lecture dans ses *Devoirs monastiques* et dans ses *Éclaircissements.* « Il faut avouer, disait Mabillon, que l'étendue des lectures que M. l'abbé accorde aux religieux est raisonnable et qu'il n'y en a pas beaucoup auxquels elle ne puisse suffire. Je suis bien aise qu'il se soit rapproché de nous (3). » — L'abbé de Rancé admettait qu'on pouvait dispenser des obligations communes, par exemple, du travail des mains, et appliquer à quelque étude particulière, les religieux doués d'un talent extraordinaire, que c'était une exception qui confirmerait la règle ; mais que ce devait être très rare. « Je ne sais pas, ajoutait Mabillon, ce qu'en jugeront nos lecteurs : je doute qu'ils puissent trouver une grande différence entre ce sentiment et le mien. Je crois pareillement que les sujets capables de ces sortes d'études se rencontrent fort rarement, et à peine s'en trouvera-t-il un de cent qui ait pour cela toutes les dispositions nécessaires. C'est ainsi qu'on en use dans la Congrégation de Saint-Maur, où à peine, de trois mille religieux, y en a-t-il trente que les supérieurs employent à ces études extraordinaires, quoiqu'il y en ait d'autres qui en soient capables. »

(1) Art. 1, p. 9 et suiv. (2e édit.), t. I.
(2) P. 91 et suiv., t. I.
(3) P. 30 et 31, t. I.

Mais s'ils semblaient se rapprocher quelque peu de ce côté, ils restaient très éloignés d'autre part, sur les études communes de rhétorique, de philosophie et de théologie. Mabillon les croyait nécessaires aux jeunes étudiants des cloîtres (*scholares*), et l'abbé de Rancé les repoussait comme incompatibles avec les observances régulières (1). La division n'était pas moins profonde au sujet des études profanes : aux yeux de l'un, elles étaient indignes d'un moine, parfait disciple du Christ, élevé dans une sphère supérieure voisine du ciel; l'autre les regardait comme très utiles et quelquefois indispensables pour polir l'esprit et le préparer à la connaissance des choses saintes; il les permettait donc aux solitaires (2).

Mabillon voulait bien abandonner les mathématiques, les inscriptions et les collections de médailles (3), mais pour ses chers manuscrits, il lui aurait trop coûté d'en faire le sacrifice, il les tenait serrés sur son cœur, dans la crainte qu'on ne vînt les lui enlever. « J'en appelle, s'écriait-il, au jugement du public, au jugement des papes, je l'ose dire, des cardinaux et des évêques qui nous ont témoigné souvent que nous ne pouvions rien faire de meilleur, ni de plus utile pour l'Église, ni qui convînt mieux à notre profession que la révision des ouvrages des Pères, et la confrontation des manuscrits; je pourrais produire sur cela leurs témoignages ; mais il ne me paraît pas nécessaire. J'en appelle aux religieux les plus saints de notre Ordre qui se sont appliqués à ces sortes de travaux, comme le B. Lanfranc, qui a corrigé de sa main plusieurs manuscrits, entre autres celui de Cassien, gardé à l'abbaye de Saint-Martin-de-Séez, où on lit ces mots à la fin de la dixième conférence : *Hucusque ego Lanfrancus correxi.* J'en appelle à saint Anselme, qui veillait la nuit et prenait sur son repos pour revoir les livres qui, dans les siècles précédents, avaient été partout altérés; *libros qui ante id temporis nimis corrupti ubique terrarum erant, nocte corrigebat.* Nous nous ferons toujours gloire d'imiter ces grands hommes aussi bien que saint Pascase-Radbert et Cassiodore qui, sur la fin de ses jours, collationna la sainte Bible sur les manuscrits, *sub collatione priscorum codicum*, comme il le raconte lui-même. Nous continuerons nos ouvrages quoi qu'on en puisse dire, tant que l'Église et le public ne les désapprouveront pas (4). »

Nous observerons en passant que la difficulté n'était pas là. L'abbé de Rancé ne contestait pas que les bénédictins de Saint-Maur ne rendissent

(1) P. 117, 216, 217, t. I.
(2) P. 192, 196, 69, 55, 206, t. I.
(3) P. 19 et 20, t. I, et t. II, p. 151.
(4) T. II, p. 152 et suiv.

des services réels à la religion, en révisant et en confrontant les manuscrits des saints Pères, et en donnant de nouvelles éditions plus correctes que les anciennes ; il était bien loin de refuser à l'Église le pouvoir d'appliquer à ces sortes de travaux des communautés religieuses qui, sans cela, auraient croupi dans l'oisiveté ; mais il ne croyait pas que tel eût été le but primitif de la vie monastique ; Mabillon lui-même avait été forcé de le reconnaître.

Il n'y a que la médiocrité orgueilleuse et l'ignorance qui se vantent de ne se tromper jamais, mais les hommes d'un mérite réel, comme Mabillon, d'une science aussi vaste, avouent quelquefois ingénument qu'ils se sont trompés, et de pareils aveux ajoutent à leur gloire. « Si je me suis mépris, disait-il, en insérant dans mon catalogue le *Bellum papale* et la Bible de Desmarets, je consens qu'ils en soient effacés. » « Je retire l'*Apologie d'Hérodote*, de Henry Étienne, pour qu'il n'y ait pas de méprise. » « J'avoue que le ton que j'avais donné à un passage de la lettre de saint Basile au moine Chilon, dans ma première édition, n'est pas tout à fait juste. » En effet, Mabillon ici attribuait à saint Basile une objection que saint Basile lui-même attribue au démon. « Cette citation, disait l'abbé de Rancé, est une méprise qui mérite d'être remarquée dans un homme qui n'a pas accoutumé d'en faire (1).

Nulle part, Mabillon, dont la robe, comme celle de Tertullien, couvrait toutes les sciences, n'apparaît mieux avec sa bonté, sa douceur et son humilité, que dans la conclusion finale de son livre.

« Je croyais, disait-il, me renfermer dans un travail beaucoup moins étendu ; mais les matières se sont grossies insensiblement, et il était difficile, ce me semble, de leur donner moins d'étendue. J'étais bien aise de n'en pas faire à deux fois, et de n'être pas obligé de mettre encore la main à la plume contre une personne que j'honore et que je respecte autant que le Révérend Père abbé de la Trappe. C'est, assurément, une des plus sensibles mortifications que j'aurai, comme je crois, de ma vie, que d'avoir été obligé d'écrire contre lui. Je sais les égards qu'un homme comme moi doit avoir pour son mérite, et qu'il ne m'appartient pas de tenir contre une personne de sa force et de son génie, *ingenium divino dono aureum* (2). J'ai tâché de garder toutes les mesures de la modération : mais je n'oserais me flatter qu'il ne me soit rien échappé

(1) *Réponse*, p. 30. L'abbé de Rancé avait consulté l'édition grecque, tandis que Mabillon avoue qu'il n'a consulté que la version latine. *Réflexions sur la Réponse*, t. I. p. 216 et 219, 2e édition.

(2) S. August., epist. 40.

de contraire, et que je n'aie trahi en cela mes intentions les plus pures et les plus droites. Dieu qui voit la disposition de mon cœur, sait qu'il n'y a rien de plus éloigné de mon dessein et de ma pensée. Mais les hommes ne voient pas ce cœur. Que puis-je donc faire que de leur exposer mes pensées dans cet écrit et mon cœur à Dieu, par la sincérité de la charité que j'ai pour celui que je suis obligé de réfuter ?

« Que ne pouvez-vous donc voir mon cœur, Mon Révérend Père (car, permettez-moi de vous adresser ces paroles à la fin de cet ouvrage), pour y connaître les dispositions où je suis, et pour votre personne et pour votre maison ! Je respecte les pratiques qui s'y observent, et je suis bien éloigné de désapprouver la conduite que vous y gardez envers vos religieux touchant les études. Mais si vous les croyez assez forts pour s'en passer, n'ôtez pas aux autres un soutien dont ils ont besoin. Il viendra peut-être un jour que les vôtres en connaîtront et en sentiront le besoin eux-mêmes aussi bien que nous. Cependant, qu'ils jouissent, à la bonne heure, de l'avantage qu'ils ont de posséder Dieu sans ces faibles ressources, dont les autres ne peuvent se passer ! Pardonnez-moi donc, Mon Révérend Père, pardonnez-moi, si j'ai parlé avec quelque sorte de liberté ; et soyez persuadé que je ne l'ai fait par aucun dessein de vous blesser, mais par la seule nécessité de me défendre. Néanmoins, si je me suis trompé en cela même, je vous prie encore de me le pardonner ; *da veniam si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed àd defensionem meam : aut si et hoc non recte feci, et hinc da veniam* (1). »

Il n'est pas possible de lire quelque chose de plus beau et de plus touchant, tels devraient être toujours le ton et l'esprit de la polémique chrétienne. C'est ainsi que discutaient les Basile, les Grégoire, les Augustin, avec calme, douceur et modestie. La charité et la vérité se rencontraient et s'embrassaient sur leurs pages immortelles.

Quant à la prévision de Mabillon qu'un jour les Trappistes auraient besoin, comme les autres religieux, du secours des grandes études, elle ne s'est pas réalisée. L'œuvre première de la Trappe subsiste depuis deux cents ans, elle est aujourd'hui très florissante ; on n'y a jamais senti le besoin de faire une plus grande part aux sciences. Ainsi Dieu et le temps, ces deux grands et impitoyables justiciers, ont jusqu'alors donné raison à l'abbé de Rancé.

(1) S. August., epist. 28.

CHAPITRE XI

Mabillon offre son livre à la duchesse de Guise; réponse de cette princesse; de la part que Nicole et Arnauld eurent à cet ouvrage; opinion de l'abbé Fleury et de Leibnitz (1692).

On eut soin d'offrir ce nouveau livre à tous ceux qui avaient déjà reçu le *Traité des Études monastiques*. On se garda bien d'oublier les archivistes et les bibliothécaires les plus érudits d'Italie, et surtout le grand-duc de Toscane (1). L'abbé de Rancé n'était point épargné dans les lettres que Dom Germain écrivait à cette occasion (2). Les exemplaires que l'on adressa aux prélats amis de celui que l'on combattait étaient accompagnés de beaucoup d'éloges pour lui (3). Mgr de Luçon répondit franchement à Mabillon qu'il était fâché de le voir ainsi engagé contre l'abbé de la Trappe, dont la vertu singulière méritait toute sorte de considération. « Il aurait été à souhaiter, disait ce prélat, que cette contestation ne se fût jamais élevée, et je crois qu'il sera avantageux de la finir le plus tôt qu'il se pourra. Je suis persuadé que vous n'y aurez aucune peine; je connais aussi les dispositions de M. de la Trappe à cet égard, et il conserve toujours pour vous beaucoup d'estime (4). » Le cardinal Le Camus exprimait les mêmes sentiments en d'autres termes.

Dès le 2 septembre, c'est-à-dire le jour même où le livre avait paru, Mabillon l'avait envoyé à la duchesse de Guise, avec une lettre très polie et très respectueuse, où il lui témoignait combien il lui en avait coûté d'avoir été forcé, pour justifier son Ordre, d'écrire contre l'abbé de Rancé qu'elle estimait tant, et qu'il vénérait lui-même. « Si Votre Altesse Royale, disait-il, prend la peine de jeter les yeux sur ces *Réflexions*, j'espère qu'elle verra bien que ce n'a été que comme malgré moi que j'ai

(1) « D. Jean Mabillon, écrit D. Germain à Maliabechi, portera sa réponse à l'envoyé de S. A. S., pour en faire tenir un exemplaire au grand-duc et à vous. » 1er sept. 1652.

(2) « Habebis quam primum studiorum monasticorum assertionem adversus petulantissimam Armandi Johannis Baticularii, Trap. abb., responsionem (à Gattola, V, idib. januarii). — Benedictinæ familiæ studiorum vindicias adversus Trap. novatoris impetus et acerbissimam insectationem autore Mabillonio nostro recepturus es. » (Kal. sept. 1692, à Gattola.)

(3) *Manuscrit de Septfons*, cah. XII, p. 45.

(4) *Ibid.*

été obligé de m'expliquer; et que j'ai tâché de garder toute la modération qui m'a été possible. Je m'estimerai bien heureux, Madame, si Votre Altesse Royale étant persuadée de la disposition où je suis pour cet illustre abbé, Elle ne diminue en rien de ses bontés ordinaires pour notre Congrégation, qui a ressenti en tant de rencontres les effets de sa protection (1). »

Les Bénédictins, en général, et le Père Mabillon en particulier, étaient impatients de savoir l'impression que produirait sur la duchesse la lecture du livre des *Réflexions*. Personne n'avait été plus opposée qu'elle à sa publication : elle avait fait tous ses efforts pour l'empêcher. On redoutait, de sa part, une rupture définitive avec la Congrégation de Saint-Maur. Enfin, sa réponse arriva le 18 septembre; elle était datée d'Alençon. « J'achevai hier votre livre, disait-elle; je voudrais pour beaucoup, mon Père, que vous eussiez fait le voyage de la Trappe auparavant. Je suis sûre que vous seriez convenu, et que vous n'eussiez point mis l'Avant-Propos, qui est très aigre, et qui paraît l'être pour piquer simplement. Il y a aussi un trait dans le livre de même que je croirais bien qu'il n'est pas de vous, mais que vous avez été poussé de mettre par ceux qui vous ont fait faire la réponse, qui se sont trouvés choqués sans sujet par les fortes raisons du Père abbé de la Trappe. Il n'attaquait que les étude profanes, et était plein d'un esprit de charité, comme saint Paul, pour ses frères, et point autre chose. Ce n'est pas par prévention que j'en parle, mais c'est la vérité. Votre Avant-Propos est d'un esprit qui se veut venger, qui est contre votre caractère : c'est pourquoi je ne le crois pas de vous. Je crois tout ce qui est d'antiquité que vous citez, de vous; j'entrevois même que vous voudriez convenir, et votre fin est d'une humilité telle que je vous la connais. Si je ne vous estimais autant que je fais, je ne vous aurais rien écrit de ce que j'ai trouvé dans votre livre; mais je vous estime trop pour vous céler ce qu'on y trouve à redire, et faire plus de tort à votre Congrégation que ce que vous avez cru que le Père abbé de la Trappe avait dit..... Une visite vous aurait unis de sentiment et aurait empêché l'aigreur du livre. Souvenez-vous de moi en vos saintes prières (2). »

Bien avant l'apparition du livre du Père Mabillon, l'abbé de Rancé était décidé à ne pas y répondre. « Je ne doute point, écrivait-il dès le 19 juin précédent, que la réplique ne paraisse au premier jour; je ne crois pas qu'on y puisse rien dire qui m'oblige de repartir : il faudrait des considé-

(1) V. Thuill., *Œuv. posth. de Mabil.*, t. I, liv. IV, p. 381.
(2) Id., *ibid.*

rations bien puissantes pour me tirer de la résolution où je suis de garder le silence (1). » Le 3 septembre suivant, il était toujours dans les mêmes sentiments (2). Le 8 du même mois, il mandait au curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas « qu'il n'avait point encore lu l'ouvrage; mais que, s'il n'était rien que ce qu'on lui avait dit en détail qu'il était, il suivrait l'auteur pied à pied, si Dieu lui mettait au cœur de répliquer, et qu'il le ferait *avec autant de facilité et de succès que la première fois* (3). »

Ces quelques mots coururent tout Paris : on les répéta, on les dénatura, et on s'attendait chaque jour à une réplique foudroyante. Cependant, à mesure qu'on lisait le livre du Père Mabillon, l'opinion qu'il n'en était pas le seul auteur s'accréditait de plus en plus. La duchesse de Guise s'en était déjà franchement expliquée. Il y avait des pages qui, par la netteté, la clarté du style, la mise en forme du raisonnement, le ton et l'accent, trahissaient leur origine. On alla jusqu'à dire que Nicole l'avait vu et corrigé *avec beaucoup de soin et d'application* (4). Nous croyons que Mabillon était de force et de taille à se passer de cet auxiliaire. Toutefois, il est vrai qu'on le consulta, ainsi qu'Arnauld, sur cette importante question. Dom Thuillier a retrouvé leurs réponses manuscrites dans le portefeuille de Mabillon.

Nicole envisage les *Études monastiques* dans trois temps différents : le premier comprend la vie de saint Benoît et les trente ou quarante années qui ont suivi sa mort, arrivée en 547. En affirmant que les religieux bénédictins n'ont point étudié du temps de saint Benoît, on avance une chose dont on ne peut apporter aucune preuve légitime. Le silence de la Règle ne conclut rien du tout, sinon que, n'ayant point défendu les études, elles étaient censées permises. Nicole prétendait que l'impuissance d'étudier, prouvée par le défaut de temps, était une fausse supposition, venant de ce qu'on prenait plaisir à mal compter, et il comptait à son tour et à sa façon, et il trouvait quatre heures d'étude au lieu de deux.

Le second temps comprenait environ 700 ans, depuis l'ère de saint Benoît jusqu'au Concile de Vienne; or, dans cet espace, le nombre des moines qui ont étudié les sciences, sans réclamation de la part de leurs supérieurs et de l'Église, est si considérable, que l'on peut dire qu'ils l'ont fait d'après un usage reçu et approuvé, et non par exception, ainsi que le prétend l'abbé de Rancé. — Depuis le Concile de Vienne jusqu'à

(1) Collect. Nic., t. V, lett. 70.
(2) Id., *ibid.*, lett. 71.
(3) Gonod, *Lett. de l'abbé de Rancé*, p. 395.
(4) Id., *ibid.*

nos jours, ce sont les papes eux-mêmes et les Conciles qui ont appliqué les religieux à l'étude, et il ne saurait y avoir de difficulté.

On retrouve dans cette pièce presque toute la thèse de Mabillon, mais avec une logique plus sévère, des déductions, sinon plus justes, au moins plus spécieuses, avec plus de force et d'énergie, avec cette précision qui agrandit la pensée, en resserrant le style.

Nicole avait écrit antérieurement, et pour son propre usage, des *Remarques* sur la *Réponse* de l'abbé de Rancé, qui n'ont jamais été publiées (1). Il y a certainement beaucoup de subtilité et de finesse; mais peu d'ordre. On voit qu'il ne les a faites que pour lui, et pour décharger sa mémoire, selon sa coutume, des pensées favorables ou contraires aux livres qu'il lisait, et qui se présentaient en foule à son esprit pendant la lecture (2).

Arnauld comprit bien le dessein de cette consultation des Bénédictins. Sans s'arrêter à chaque question en particulier, il répondit, en général, « que, puisqu'on voulait qu'il dît son sentiment sur ces contestations, il croyait qu'on ne devait pas trouver mauvais que M. de la Trappe fît des Règlements pour sa maison. » — « Mais de prétendre, ajoutait-il, que sa conduite doive servir de règle aux autres religieux, c'est ce qui ne paraît pas juste. On ne doit pas laisser les moines dans l'ignorance; mais il faut beaucoup de discrétion pour régler leurs études, et leur retrancher celles qui ne seraient pas conformes à leur profession. Il est bon qu'il y ait quelques religieux savants pour défendre l'Eglise contre les opinions relâchées (3). »

Les Bénédictins auraient bien voulu avoir de leur côté l'abbé Fleury, à cause de la grande réputation que lui avaient faite ses profondes connaissances dans l'histoire ecclésiastique ; nous avons vu que son opinion semblait favorable à l'abbé de Rancé dans la lettre que nous avons citée. Il s'est peut-être expliqué plus clairement encore dans son huitième discours sur l'histoire ecclésiastique : « Les moines, dit-il, ayant abandonné le travail des mains, crurent que l'étude était une occupation plus digne d'eux, et l'ignorance des séculiers, même des clercs, les y engageait par une espèce de nécessité..... Ils ne se bornèrent pas à l'étude qui leur était la plus convenable, l'Écriture sainte et les Pères : en quoi ils auraient imité saint Jérôme et quelques anciens moines; mais, depuis le VIIIe et

(1) Nous les avons découvertes à la Bibliothèque Impériale, dans les Suppléments français, n° 405, petit in-4° de 200 pages.

(2) Goujet, *Vie de Nicole,* 2e part., c. XX, p. 231.

(3) *Œuv. posth. de Mab.,* t. I, liv. IV, p. 383. — Voir aussi la grande collection des *Œuvres d'Arnaud,* Paris, Lausanne, 1775, in-4°.

le IX[e] siècle, ils embrassèrent toutes sortes d'études, même celle de la médecine..... Un religieux, enfermé dans sa cellule, peut, sous prétexte d'étude, faire des lectures inutiles et de simple curiosité. Enfin, il peut bâiller et dormir. Il n'en est pas de même du travail des mains : il est sensible, et l'ouvrage qui reste en fait foi. De plus, les esprits propres à l'étude ne sont pas communs : la plupart des hommes s'exercent peu à raisonner et à penser de suite, et sont peu curieux, si ce n'est de nouvelles et de petits faits particuliers, matière des jugements téméraires et des médisances (1). »

Toutefois, si l'abbé Fleury semblait incliner, ici, du côté de l'abbé de Rancé, il ne se prononça jamais contre les Bénédictins. Il sut même si bien ménager les deux partis, que l'un et l'autre crurent pouvoir le revendiquer.

De nos jours, le savant et le solide Rohrbacher, écrivain franchement catholique, que le Père Lacordaire a surnommé le saint Thomas de l'histoire ecclésiastique, est arrivé sur la question présente à des conclusions plus tranchées que celles de Fleury, et plus sévères, sur certains points, que celles de l'abbé de Rancé. « Les Bénédictins de France, dit-il, négligeaient généralement les lectures, les études propres à faire de saints religieux, et s'appliquaient à celles qui pouvaient faire des savants, des érudits, des hommes de lettres, capables de se faire un nom dans le monde. Ils aspiraient à transformer leurs monastères, ces pieuses solitudes d'autrefois, en académies littéraires et mondaines. Pour se défendre, ils imputèrent à l'abbé de la Trappe de vouloir interdire aux moines toute espèce d'études (ce qui n'était pas), et ils poussèrent leur confrère Mabillon à écrire dans ce sens..... Ce dernier était personnellement très érudit, très doux, très modeste; mais n'avait pas l'âme apostolique de Vincent de Paul, de Fénelon, de Rancé, pour ressentir jusqu'au fond des entrailles les maux de l'Église, et pour travailler avec courage à y porter remède. Nous n'avons pas rencontré chez lui un seul mot de cette nature....

« Dans un catalogue de livres propres à former les religieux bénédictins, Mabillon propose aux jeunes profès les Lettres de saint Jérôme, avec celles de Cicéron; les Fables de Phèdre, avec la Paraphrase des Évangiles par Érasme; les Oraisons de saint Jean Chrysostôme, avec les Dialogues de Lucien; les Comédies de Térence, et même des Ouvrages hérétiques condamnés par le Saint-Siége..... C'était là, sans doute, le moyen de

(1) *Hist. ecclés.*, discours 8, par. 6 et 10, t. XX.

former des hommes de lettres, mais nullement des solitaires, des anachorètes, fidèles imitateurs des Antoine, des Pacôme, des Hilarion.

« D'ailleurs, continue Rohrbacher, l'expérience a prononcé, ainsi que le temps. La Congrégation bénédictine de Saint-Vannes en Lorraine avait suivi d'abord le plan de Mabillon : elle fut obligée d'y renoncer dès la première année, pour arrêter les mauvaises suites qui en résultaient dès lors. Cette Congrégation se maintint plus longtemps avec honneur; tandis que la Congrégation française de Saint-Maur, par suite de sa tendance à négliger les études véritablement monastiques, et à se livrer plus volontiers à des études séculières, vit ses religieux de Saint-Germain-des-Prés demander leur sécularisation au gouvernement temporel, demander à n'être plus religieux, mais simplement hommes de lettres (1). Nous verrons au jour de l'épreuve la Congrégation tout entière faillir à son devoir et s'éteindre dans l'hérésie jansénienne, le schisme et le scandale (2). »

Cette appréciation ne nous paraît pas entièrement juste. Si les Bénédictins ont fini assez tristement, comme beaucoup d'autres Ordres religieux de ce temps, cela ne vient point de ce qu'ils ont étudié les belles lettres et les sciences, mais bien de ce qu'ils ont oublié les Règles si sages qui leur avaient été données pour sanctifier leurs études et se sanctifier eux-mêmes. Si Mabillon et plusieurs de ses confrères, dont la piété égalait l'érudition, se fussent trouvés dans la tourmente révolutionaire, ils se seraient montrés ce qu'ils étaient, des enfants dociles de l'Eglise : ils auraient gardé leur foi et leur froc. L'orage les aurait secoués, sans les abattre.

Leibniz était un homme d'un grand génie qui voyait les choses de haut, et qui ordinairement les voyait bien. Personne n'a saisi mieux que lui la question présente. L'abbé Nicaise lui avait fait passer toutes les pièces du procès pour et contre, afin d'avoir son avis. « Il est indubitable, répondit-il, que les monastères ont été autrefois comme des écoles d'où sont sortis d'excellents évêques et autres hommes insignes..... Sans les monastères, presque tous les manuscrits des anciens seraient perdus et les sciences avec eux. Je considère les sciences comme un puissant instrument pour exalter la gloire de Dieu; cependant, je reconnais qu'il y a bien de la différence entre ceux qu'on appelle moines aujourd'hui, et les solitaires qui font profession de renoncer à tout ce qui n'est pas absolument nécessaire, ou par pénitence, comme ce Dom Maur de la Trappe, ou par une

(1) Nous avons déjà remarqué cette tendance dans le *Plan d'études* du Chapitre de 1766 cité plus haut.
(2) *Hist. univers. de l'Égl. cath.*, 2e édit., t. XXVI, p. 491 et 509.

force d'esprit extraordinaire. Il est bon qu'il y ait toute sorte d'états dans l'Église; cette variété est belle et utile. Il est bon que M. de la Trappe nous ressuscite les grands exemples des solitaires dont il semble qu'on commençait à manquer. Il faut aussi des moines savants. Ainsi, j'estime que M. de la Trappe et le Révérend Père Mabillon ont raison tous deux de les exhorter, tant à la solide dévotion qu'à la véritable science (1). »

CHAPITRE XII

L'abbé de Rancé et la comtesse de Vertus (2).

La célèbre duchesse de Montbazon, dont nous avons parlé précédemment, avait cinq sœurs, qui n'étaient pas mariées; c'étaient : Mlles de Vertus, de Clisson, de Chantocé et de Goëtlo; enfin, Marie-Claire, abbesse de Malnoüe. Elles avaient été élevées chez les Bénédictines de Montargis, par la vénérable Geneviève Grangier. Si elles eurent quelques égarements passagers de jeunesse, il faut les attribuer en partie non seulement à l'entraînement des passions, aux séductions du monde, mais aux tristes exemples de leur mère et de leur sœur. Toutes revinrent à Dieu, toutes finirent leur vie dans les austérités de la pénitence. Elles avaient connu l'abbé de Rancé dans le monde; elles savaient sa transformation : ce fut à lui qu'elles s'adressèrent comme à un guide sûr et dévoué (3). L'abbesse de Malnoüe, inspirée, dirigée par lui dans les rudes voies de la Réforme, se conduisit en véritable Trappistine. Elle rétablit l'abstinence, les veilles, les jeûnes et le travail des mains. On la voyait au jardin bêcher et planter; au bûcher, charger ses épaules délicates de lourds fardeaux de bois qu'elle portait à la cuisine; éplucher les herbes, laver la vaisselle, balayer les immondices, rendre aux malades les services les plus répugnants (4).

(1) *Lettres de Leibniz à l'abbé Nicaise* (à la Biblioth. de Lyon).

(2) Nous nous sommes servi, pour tout ce chapitre, des lettres autographes et inédites de l'abbé de Rancé, qui nous ont été communiquées par M. Hecquet d'Orval. (Voir l'*Introduction*.)

(3) Nous avons retrouvé à la Bibliothèque de Troyes quelques-unes des lettres qu'il leur adressait.

(4) « Vilioribus obsequiis operam dare, ligna colligere, ferre humeris, herbas lavare, et purgare, vasaque tum coquinæ tum refectorii detergere, etc. » (*Gall. chrtst.*, t. VII, p. 595.)

La chair est solidaire de la chair : lorsqu'elle a été trop adulée, trop idolâtrée par les uns, il faut qu'elle soit macérée et crucifiée par les autres. Les familles comme les sociétés, après les grands désordres, ont leurs pénitents ou leurs pénitentes, leurs victimes d'expiation.

Mlles de Chantocé et de Goëtlo étaient souvent à Malnoüe avec leur sœur, ou avec leur nièce, Éléonore de Montbazon, fille de la duchesse de ce nom, et supérieure de Notre-Dame-de-Consolation, rue du Cherche-Midi, à Paris. Elles s'efforçaient ensemble d'arracher de pauvres âmes à la corruption du siècle pour les donner à Dieu et à la vertu. Les enfants réparaient, autant que possible, les fautes de leurs pères : c'était une nouvelle preuve du système des compensations dans le monde moral.

Mlle de Vertus, se voyant de bonne heure délaissée de sa mère, s'était retirée chez Mme la comtesse de Soissons, puis chez Mme de Rohan ; enfin, chez Mme de Longueville, à qui elle s'attacha vers l'an 1653, partageant sa retraite, ses bonnes œuvres, et surtout ses peines et ses douleurs. Elle savait le latin, aimait les belles-lettres, écrivait fort raisonnablement (1); et Segrais lui avait dédié *Amire*, sa troisième et peut-être sa meilleure églogue (2).

Elle touche aux plus grands hommes de son temps : à Pascal et Condé, à Larochefoucauld et Arnauld, à Nicole et à Racine.

M. Cousin nous la montre pareillement au milieu d'un groupe des plus grandes dames de ce siècle, inclinée au Jansénisme comme presque toutes ses amies, et l'une des plus attachées au parti (3). Il faut cependant dire que ce ne fut qu'après la paix de l'Église, au commencement de 1671, qu'elle se réfugia à Port-Royal-des-Champs, dont elle fit désormais son principal séjour (4). Elle entretenait depuis longtemps des relations de piété et de direction avec la Trappe ; ces relations devinrent plus fréquentes, au déclin de sa vie, lorsqu'elle fut tombée dans un état continuel de langueur et de malaise. Il lui fallait des consolations qui fussent en rapport avec ses maux : alors elle tourna plus souvent ses regards du côté de l'abbé de Rancé, cet expiateur du désert, cet homme de douleur qui savait, comme le Christ, compatir aux douleurs de ses frères. Elle avait été comme lui, et peut-être avec lui, des belles compagnies, des

(1) Tallemant, t. III, p. 404 et 405 (cité par M. Cousin).
(2) Diverses poésies de Saint-Regn. de Segrais, Paris, 1658, in-4°.
(3) *Mme de Sablé*, p. 360 et suiv.
(4) Voir la collection des *Lettres de M. Hecquet d'Orval*.

sociétés légères de ce temps (1). Maintenant, humiliée sous la main du Seigneur, elle songe aux années anciennes, elles sait les mystères douloureux de la Trappe; c'est ce qui lui donne du courage et de l'espoir.

L'abbé de Rancé n'ignorait pas que la religion avait d'admirables trésors de patience et de résignation; il en savait le secret : il avait l'habitude d'y puiser pour lui et pour les autres. Il lui écrivait, le 10 novembre 1682 : « La joie qu'on a, Mademoiselle, quand on apprend de vos nouvelles, est toujours mêlée. On voit la continuation ou plutôt l'augmentation de vos souffrances..... qui ne font que se multiplier avec vos jours. Votre foi se fortifie au lieu de s'affaiblir, et le soin que Dieu a pris de votre personne depuis qu'il a appesanti sur elle le bras de sa justice et de sa miséricorde, vous doit être une assurance de la protection qu'il vous réserve pour l'avenir; et comme c'est la persévérance toute seule qui doit être couronnée, ne doutez point, Mademoiselle, qu'il ne vous la donne. Jésus-Christ a trop d'intérêt de consommer en vous l'œuvre qu'il y a commencée, pour ne pas vous accorder pour cela toutes les grâces qui vous sont nécessaires; c'est ce que nous lui demandons tous les jours de notre vie (2). »

Pour un malheureux malade, il n'y a peut-être pas de pensée plus affreuse que celle de savoir que personne ne songe à lui dans le monde, que pas un cœur ne bat à côté du sien et ne ressent ce qu'il éprouve par le contrecoup de la divine pitié. Tel n'était pas le sort de la comtesse de Vertus : elle savait qu'un saint souffrait avec elle et priait pour elle. Dans les maladies de langueur comme la sienne, l'ennui est toujours ce qu'il y a de plus à craindre; car il produit à la longue la mélancolie, et, de là au désespoir, il n'y a qu'un pas. L'abbé de Rancé a prévu ce danger, et il lui recommande de l'éviter à tout prix. « Comme c'est un mal, dit-il, c'est un bien de le prévenir et d'empêcher qu'il n'arrive. Il est vrai que ce serait un véritable moyen pour réparer les pertes que nous a pu causer l'amour des amusements et des divertissements du monde, si cet ennui se réduisait seulement à une simple tristesse; mais quand on considère qu'il peut avoir des inconvénients et des suites fâcheuses qui jettent souvent dans l'abattement et dans le dégoût de l'état dans lequel on est, et quelquefois dans des tentations si pressantes, que l'on est contraint de chercher malgré soi

(1) Il y a cinquante-six de ses lettres dans le 7e des *Portefeuilles de Valant* (Biblioth. Impér.) — Le cachet porte les lettres F, C, V, D, B, mêlées ensemble : Françoise Catherine Vertus de Bretaigne, avec une couronne de comtesse. Elle écrit à Mme de Sablé, retirée à Port-Royal : « Que n'ai-je de quoi faire bastir une petite cellule auprès de vous ! On a tant aimé le monde qu'on mérite bien de ne le pouvoir quitter quand on ne l'aime plus. » — Ailleurs, elle s'exprime plus fortement; enfin, voir son épitaphe dans le *Nécrologe de Port-Royal*.

(2) *Recueil de M. Hecquet.*

des remèdes extraordinaires, contraires à la piété dont on fait profession, et à toutes les vues, à tous les plans que l'on s'est formés pour son salut, on ne saurait faire trop de diligence pour s'en délivrer (1). »

Il n'y a qu'un seul ennui auquel il lui permette de se laisser aller, c'est celui qui résulte de l'impatience que l'on a de voir Dieu (2). Ce qui fait que l'on s'ennuie dans toutes les positions, c'est qu'on a toujours des vides immenses dans le cœur, même quand on jouirait du monde entier, de ses biens et de ses plaisirs. Il n'y a que Dieu qui soit assez grand pour combler ces vides; donc si l'on ne veut pas s'ennuyer, ce n'est pas aux hommes, mais à Dieu qu'il faut recourir.

L'abbé de Rancé ne veut point de médecine ni pour lui, ni pour ses religieux, c'est la règle de Cìteaux, c'est sa consigne, il la suit, il l'exécute. mais il est le premier à faire un devoir à Mlle de Vertus de se soumettre aux avis d'un médecin. Je ne vois pas, lui écrit-il, pourquoi vous gênez votre conscience sans aucun fondement; il y a des temps infinis que vous n'avez point de santé, et on s'étonne même que vous puissiez vivre avec les incommodités et les maladies qui vous persécutent depuis tant d'années; mais vous n'êtes point capable de savoir en cela ce qui vous convient, et il faut par nécessité que vous vous en rapportiez à quelqu'un, et je ne puis vous donner d'autre conseil que celui de prendre l'avis de M. Hamon, de le suivre et de vous tenir en repos (3).

L'abbé de Rancé, si sévère jusque dans l'infirmerie de son monastère, en face même de la mort, sait faire la part des personnes et des états. Loin de prescrire le régime des Trappistes malades à Mlle de Vertus, il lui permet, comme aux malades ordinaires, tout ce qui pourrait calmer ou adoucir ses souffrances. « Le *caphé*, lui écrit-il, est un soulagement si commun que vous pouvez en user sans façon... Comme votre peu de santé met des limites à votre pénitence extérieure, n'en mettez point à celle de votre cœur, je vœux dire à vos désirs. Plus *vos œuvres sont petites*, plus il faut que *vos intentions soient grandes* (4). »

Mlle de Vertus avait de temps en temps des crises si affreuses qu'on s'étonnait qu'elle pût y survivre. « Dieu a frappé à la porte, lui dit l'abbé de Rancé, et quoique, sans doute, vous fussiez toute prête et toute préparée à lui ouvrir, il n'a pas laissé de passer outre, se contentant de

(1) *Recueil de M. Hecquet.*
(2) Lettre d'août 1687.
(3) Lettre du 28 mars 1685. — M. Hamon était ce médecin savant et pieux qui s'était retiré à Port-Royal, et qui vint deux ou trois fois à la Trappe. (*Lettres d'Arnauld*, t. IX, p. 239, Nancy, 1743.)
(4) Lettre du 28 mars 1685.

vous dire et de vous avertir de vous tenir sur vos gardes (1). ... Il faut que vous vous considériez souvent dans l'extrémité où vous vous êtes vue, et que vous preniez garde *de vous raccoutumer à la vie*, de crainte que quand il plaira à Dieu de vous appeler, vous n'ayez à faire de nouveaux efforts pour vous détacher (2). »

Il veut qu'elle meure comme le Trappiste, c'est-à-dire que tous les liens soient brisés à l'avance, qu'elle ne tienne plus à rien, et que la mort n'ait qu'à la toucher pour la faire tomber, comme le fruit mûr qui tombe de lui-même sous la brise.

Il a soin de lui présenter ces alternatives de mort et de résurrection, pour ainsi dire, comme un effet de la miséricorde du Seigneur qui l'avertit et veut lui donner le temps de se préparer, pendant *qu'il ravit tant de gens par des coups subits et imprévus, des surprises terribles qui ne laissent pas un moment pour faire réflexion sur ce que l'on va trouver et sur ce que l'on quitte* (3). Hélas! c'était là l'histoire de la fin foudroyante de M[me] de Montbazon; l'abbé de Rancé y pensait peut-être en écrivant ces lignes à sa sœur.

M[lle] de Vertus avait besoin d'être fortifiée contre les terreurs de la mort, il lui écrit alors : « Vous dites que vous appréhendez la mort; Jésus-Christ en a eu de la crainte et l'a témoignée pour la consolation de ceux qui se trouveraient en une pareille disposition ; mais si en cela vous l'avez imité, il faut aussi que vous l'imitiez dans ce *rassurement* qu'il fit paraître, dans cet abandonnement en la main de son père, et dans l'acceptation du calice qui lui fut présenté.

Il y a pour les pauvres malades des moments si affreux, que nous sommes forcés, humainement parlant, de nous reconnaître impuissants à venir en aucune manière à leur secours. Nous ne nous croyons pas même capables de leur dire quelques mots pour les encourager : les souffrances dont nous sommes témoins étant telles, qu'elles dépassent tout ce que nous pouvons sentir et exprimer. C'est ce qu'éprouva quelquefois l'abbé de Rancé en face du lit de douleur de M[lle] de Vertus. Il lui mandait alors : « C'est à Dieu seul à vous parler dans la situation où vous êtes et aux hommes à se taire. Nous continuerons de lui recommander tous vos besoins avec toute l'application qui nous sera possible (4). »

M[lle] de Vertus tombait de temps en temps dans un tel état de faiblesse

(1) Lettre du 30 novembre 1685.
(2) Lettre du 21 septembre 1686.
(3) Lettres des 24 février 1686 et 4 avril même année.
(4) Lettre du 26 mai 1686.

qu'elle ne se sentait pas même la force de prier; l'abbé de Rancé lui dit que quelque soit son impuissance de prier de bouche, elle ne doit pas cesser de prier mentalement..... Dieu veut être importuné, c'est par la persévérance que nous obtenons ses grâces, *particulièrement quand elle est si pénible, qu'il semble que c'est à nos dépens que nous le servons* (1). Enfin, si la langueur de son corps s'étend jusqu'à son âme au point de l'abattre entièrement, elle doit alors s'efforcer d'être dans une disposition telle que *si Dieu échappe quelquefois à son esprit, il n'échappe pas à son cœur* (2).

Ceci, disons-le en passant, est du plus haut et du plus pur ascétisme. Notre esprit peut manquer de force pour penser à Dieu, mais notre cœur doit toujours en avoir assez pour l'aimer. Si notre cœur aime encore au moment où notre esprit nous quitte, chacune de ses pulsations, jusqu'à la dernière, par la puissance morale de l'intention et du désir, sera pour Dieu et nous mènera au port du salut. Ainsi la nacelle qui a reçu une forte impulsion et de la rame et du vent, continue quelque temps sa route sur les flots, même quand l'un et l'autre ont cessé.

Les petits présents entretiennent l'amitié, disaient les anciens : *amicitiam parvula dona fovent.* Nos deux solitaires se faisaient de petits cadeaux, mais à la manière des saints. Mlle de Vertus envoie à l'abbé de Rancé les livres de M. de Sacy, *les Vies des Saints*, de Thomas du Fossé (3) ; elle en reçoit les *Relations de la mort de plusieurs Religieux de la Trappe, la Vie de saint Dorothée, la Dissertation sur les humiliations*, enfin une cuiller et quelques petites croix (4).

M. Hamon mourut au commencement de l'année 1687; ce fut Mlle de Vertus qui annonça cette nouvelle à la Trappe. L'abbé de Rancé lui répondit : « On ne peut être plus touché de la perte que vous avez faite du pauvre M. Hamon. Je connais trop toutes les qualités que Dieu lui avait données pour ignorer l'utilité que vous en pouviez tirer : *il était bon pour les âmes comme pour les corps*, ce qui est une chose si rare dans les personnes de sa profession qu'on ne saurait assez l'estimer (5). » Il ajoute dans la même lettre : « Nous avons prié pour le pauvre défunt, et nous continuerons de le faire. J'y suis bien obligé pour toutes les marques qu'il m'a données de son amitié. »

(1) Lettre du 21 septembre 1686.
(2) Lettre du 29 août 1687.
(3) Les deux premiers volumes parurent, l'un en 1685 et l'autre un peu plus tard. La mort de M. de Sacy interrompit cet ouvrage, tout Port-Royal ayant désigné M. du Fossé pour continuer les *Explications de la Bible*.
(4) Lettre du 20 mai 1687.
(5) Lettre du 2 mars 1687.

M. Hamon fut remplacé à Port-Royal par Philippe Hecquet, l'un des hommes les plus habiles dans son art qu'il y eût dans ce siècle, pieux et studieux, s'éclairant du double flambeau de la science et de la foi, ne donnant jamais ses décisions dans les maladies graves qu'il n'eût auparavant recours à la prière, ce qui, en tout cas, ne peut nuire ni aux malades ni au médecin : Gallien, à la vue des merveilles du corps humain, chantait une hymne aux dieux; cela n'a point gâté son génie, au contraire, cela lui a donné quelque chose de céleste (1).

Mlle de Vertus réclama M. Hecquet qui était encore jeune, et celui-ci fut heureux de trouver cette occasion de se retirer à Port-Royal, pour s'y préparer quelque temps dans la solitude à l'exercice public de la médecine qui, selon lui, était une espèce de sacerdoce. Il y resta quatre ans, prodiguant ses soins à la pieuse malade qui l'avait appelé et à tous les infirmes du dedans et du dehors du monastère (2).

L'état de Mlle de Vertus allait toujours s'aggravant, et sa patience croissait en proportion. Il fallait qu'elle eût plus que de la patience : le grand secret du christianisme, secret qu'il possède à l'exclusion de toutes les religions, c'est d'avoir transformé la souffrance au point de nous la faire aimer et Celui qui nous l'envoie. L'abbé de Rancé le savait bien, et il s'efforce dans ses dernières lettres d'élever sa pénitente jusqu'à cet héroïsme de l'amour divin. « Ne vous lassez point, Mademoiselle, lui écrit-il, de baiser la main qui s'appesantit sur vous; c'est le moyen ou de la rendre plus douce ou de la ressentir plus légère, et la plus grande bénédiction que Dieu puisse répandre dans une âme qu'il exerce et qu'il fait souffrir est celle d'aimer ses souffrances (3). »

Il n'ignorait pas combien dans les extrémités de la vie le temps est précieux. C'est alors que chaque instant vaut une éternité. Il n'était point de ces gens qui se font un jeu de tromper les pauvres malades en leur inspirant des espérances mensongères. Il connaissait trop la valeur d'une âme pour lui cacher la vérité qui pouvait la sauver. Il disait donc ouvertement à Mlle de Vertus : « Je vois bien qu'il ne faut pas espérer de voir jamais votre santé rétablie, vous devez vous regarder comme une victime qui est déjà mise sur l'autel et toute prête d'être immolée... Ne faites pas comme ceux qui s'étant trouvés aux portes de la mort, et voyant qu'on dif-

(1) Voir la *Vie de Philippe Hecquet,* par M. Lefêvre de Saint-Marc.

(2) *Evocatus in Regii-Portus solitudinem, ut illustri fœminæ opem medicam præberet, intus et foris ægrotantibus per annos quatuor assidua et felici opera curavit.* Epitaphe de M. Hecquet, composée par Rollin et gravée sur sa tombe, au couvent des Carmélites. (Piganiol, *Descript. de Paris,* t. VI, p. 180.)

(3) Lettre du 2 mars 1687.

fère à leur ouvrir, ne pensent plus qu'à vivre, comme s'ils ne devaient plus mourir... Dites-vous le plus qu'il vous sera possible que vos chaînes sont sur le point d'être rompues, que votre servitude va cesser, et que le moment de votre liberté est tout proche... La fièvre, le grand dégoût, sont des marques, comme vous le jugez vous-même, d'un grand affaiblissement et d'une défaillance toute prochaine (1). »

M[lle] de Vertus était à Port-Royal sous l'influence immédiate des Jansénistes : on sait assez qu'ils n'étaient point partisans de la communion fréquente. Elle avait consulté l'abbé de Rancé à ce sujet, et il la lui avait conseillée (2). Cette décision trouva de l'opposition dans l'entourage de la malade; mais il lui répondit : « Je ne vois pas qu'il y ait rien qui puisse vous empêcher d'approcher des saints mystères aussi souvent que vous le faites : vos souffrances et la séparation du monde dans laquelle vous vivez sont des préparations véritables (3). »

Les Jansénistes s'efforçaient de faire dominer dans l'âme des malades la terreur de la justice et des jugements de Dieu : l'abbé de Rancé ne l'ignorait pas; aussi s'efforce-t-il, de son côté, dans toutes ses lettres, de tempérer la crainte, de l'adoucir, de la comprimer pour ainsi dire par l'amour et l'espérance dans les miséricordes infinies du Sauveur. « Dans la conduite que Dieu tient à votre égard, lui dit-il, vous trouvez sa justice, vous y trouvez sa bonté. Il vous paraît en qualité de juge, il vous paraît comme un père charitable, et je suis persuadé que sa clémence, dans le sentiment de votre cœur, l'emporte de beaucoup sur sa rigueur et sur sa sévérité (4)... Soumettez-vous à ses volontés quelles qu'elles puissent être : elles sont pleines de justice et de miséricorde, et par conséquent vous devez les aimer et regarder la main qui vous frappe comme celle qui doit vous couronner. Pensez, quoi qu'il vous arrive, que votre personne lui est chère, et pourriez-vous en douter après toutes les marques qu'il vous en a données! Surtout prenez garde, Mademoiselle, que ce que vous pouvez avoir de regret de votre vie passée cède à votre confiance; ce sera elle qui vous ouvrira les portes du royaume de Jésus-Christ (5). »

Plus l'instant suprême approche, plus l'abbé de Rancé appuie sur ces considérations, plus il les développe, plus il les présente sous un aspect touchant, saisissant, plus il se sépare du Jansénisme,

(1) Lettres du 29 août 1687 et du 22 avril 1688.
(2) Lettre du 30 décembre 1686.
(3) Lettre du 2 mars 1689.
(4) Lettre du 26 mai 1686.
(5) Lettre du 22 avril 1688.

Du fond de sa solitude, Mlle de Vertus vit mourir successivement Mme de Sablé, Mme de Longueville, Larochefoucauld et Condé. Si l'on excepte l'abbé de Rancé, elle survécut à tout ce qu'elle avait connu et aimé, et se traîna languissante jusqu'au mois de novembre 1692, où elle mourut de la manière la plus édifiante, âgée de soixante-quinze ans, après vingt et un ans de retraite et dix ou douze années de maladie ou plutôt d'agonie (1). M. Hecquet annonça sa mort à l'abbé de Rancé qui répondit : « C'est une véritable consolation pour ceux qui ont autant honoré Mlle de Vertus que je l'ai pu faire, de savoir de quelle manière elle a fini ses jours, après des souffrances de tant d'années. Dieu a couronné sa patience. Nous n'avons pas manqué de prier Dieu pour elle, nous continuerons de le faire avec beaucoup d'application. Elle vous a eu bien de l'obligation de tous les soins que vous lui avez rendus. J'aurai bien de la joie, Monsieur, quand vos occupations pourront vous donner quelques moments de libres pour exécuter le dessein que vous avez de venir nous voir (2). »

Mlle la comtesse de Vertus voulut être enterrée dans le cimetière des religieuses, et Racine lui fit cette épitaphe :

« Ici repose Catherine-Françoise de Bretagne. Elle fut sérieuse, cons-
« tante, généreuse dès l'enfance. Elle passa pieusement sa plus grande
« jeunesse dans un monastère. Elle en fut tirée par les flatteries de la cour,
« où elle prit trop de part aux plaisirs et aux intrigues qu'elle désap-
« prouvait. Mais Dieu la fit enfin ressouvenir de ses premiers sentiments,
« et elle lui rendit tout son cœur. Il lui montra le sentier droit qui mène à
« la vie, et la princesse Anne de Bourbon l'y suivit... Après la paix de
« l'Eglise à laquelle elle contribua, n'ayant plus rien à faire sur la terre
« qu'à se préparer à la mort, elle se retira dans ce monastère où elle se
« serait engagée sans ses infirmités. Elle passa de ce monde après vingt et
« un ans de clôture et de souffrances, ayant disposé en faveur des pauvres
« du peu que ses grandes et continuelles aumônes lui avaient laissé, le
« 21 novembre 1692 (3). »

(1) *Recueil de M. Hecquet*, p. 1.
(2) Lettre à M. Hecquet, à Port-Royal-des-Champs.
(3) Voir l'édition de Racine d'Aimé Martin, t. VII, p. 393.

CHAPITRE XIII

L'auteur des Quatre Lettres cherche à se disculper et il aggrave ses torts; quelqu'un prend la défense de l'abbé de Rancé, mais avec une violence qui ne fait qu'envenimer la dispute (1692).

Le pamphlet des *Quatre Lettres* avait été imprimé frauduleusement à la fin de juin ; mais on ne l'avait débité qu'en secret et à des personnes sûres. Les amis se le communiquaient mystérieusement, et sous le manteau, comme on disait alors. Au mois d'octobre, on commença à l'étaler. « M. de Rancé, dit l'abbé Thiers, sut qu'on le distribuait publiquement à Paris, et au Palais, et dans la rue Saint-Jacques, et proche l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Il apprit qu'au Mans et à Tours on le vendait sans façon une pièce de trente sols à tout venant... Cependant, il ne se mit point en peine de le faire saisir et de demander, comme il en avait le droit, l'application des lois et ordonnances qui ont été faites tant contre les auteurs que contre les imprimeurs et les distributeurs de libelles diffamatoires (1). »

Cette publication fut généralement blâmée. Santeuil, l'un des premiers, lui écrivit pour lui exprimer toute sa peine, et il en reçut cette réponse, en date du 5 novembre : « Il est vrai, mon R. P., comme on vous l'a dit et comme vous me le mandez, que bien des gens sont entrés en mauvaise humeur contre moi, sans que je leur en aie donné aucun sujet véritable. Ils croient me faire beaucoup de mal, mais ils se trompent, car ils me font du bien..... J'ai le plaisir et l'avantage tout ensemble de leur pardonner l'injure qu'ils ont cru me faire, d'en effacer toute mémoire dans mon cœur, et de leur en vouloir avec sincérité autant de bonheur et de bénédictions qu'il paraît, par tout ce qu'ils ont dit contre moi, qu'ils ont envie de me nuire. Voilà ma disposition dans la circonstance présente.

« Il ne me manque qu'à savoir le nom de l'auteur, afin de l'en remercier moi-même. Je n'ai pas besoin de vous dire comme quoi j'ai reçu tout ce que vous m'écrivez; vous avez trop bonne opinion de moi, sans doute, pour croire que j'aie pris autrement les choses que comme vous le souhaitez (2). »

(1) *Apologie de M. l'abbé de la Trappe*, p. 439 et 440.

(2) Cette lettre et tout ce que nous rapportons dans les pages suivantes est extrait d'un petit volume très rare, mais qui est conservé à la bibliothèque publique de Dijon, intitulé : *Recueil de quelques pièces qui concernent les Quatre Lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe* (Cologne, Jean Sambix, 1693).

Santeuil, comme l'a dit La Bruyère, était un *enfant en cheveux gris*, la prudence et la discrétion n'étaient pas ses qualités favorites. La lettre de l'abbé de la Trappe circula bientôt dans Paris et ailleurs : elle passa sous les yeux des Bénédictins. Celui d'entre eux qui avait été la cause de tout ce bruit par ses violentes attaques, en voyant la douceur, la patience, nous dirons même la joie chrétienne avec laquelle on les avait reçues, en fut comme déconcerté, et en conçut un dépit qu'il ne put contenir ; il écrivit une longue lettre à l'adresse de Santeuil, et destinée à devenir publique : « Un de mes amis de Paris, dit-il, m'a adressé une copie de la réponse que M. l'abbé de la Trappe vous a envoyée au sujet des *Quatre Lettres* qui courent contre sa *Réponse* au P. Mabillon. J'ai fait part de cette nouveauté à tout ce qu'il y a ici d'honnêtes gens qui aiment notre langue et qui lisent avec plaisir ce qui porte le nom de M. l'abbé de Rancé ; tous m'ont témoigné qu'ils étaient édifiés d'apprendre qu'il n'a été nullement ému d'une réplique aussi vive ; mais ils m'ont prié de vous mander qu'ils l'auraient été davantage si un autre que lui le leur avait appris. On veut bien néanmoins l'en croire sur sa parole. »

Après ce début injurieux, il revenait sur les tristes détails déjà reproduits dans les *Quatre Lettres*, et, sous prétexte d'en éclaircir quelques points, il y ajoutait encore. Il cherchait toutefois à s'excuser d'avoir mêlé tant de plaisanteries à son récit, et il s'efforçait vainement de se justifier par un passage de Tertullien. Il lui était venu un remords de conscience, c'était d'avoir parlé des motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe, *d'après un libelle imprimé depuis dix ans* (celui du protestant Laroque). Il y avait, il faut le dire, de quoi avoir honte, et il était bien de le sentir et de l'avouer. Enfin, on remarquait dans l'ensemble de cette pièce un ton aigre-doux, surtout une pointe d'ironie qui n'indiquait en général rien moins que le repentir (1). Elle ne fut pas capable d'émouvoir celui qu'elle concernait et de le tirer de sa silencieuse impassibilité.

Mais il n'en était pas de même de ses nombreux amis. Comme nous l'avons annoncé plus haut, l'un d'eux avait répondu par une violente et longue diatribe au P. de Sainte-Marthe, que l'on soupçonnait, non sans raison, d'être l'auteur des *Quatre-Lettres*. Il avouait que l'opinion du P. Mabillon lui avait d'abord paru assez raisonnable, mais que quand il avait vu la profanation que l'auteur du pamphlet faisait de ses études et de sa science, il n'avait plus hésité à croire qu'elles étaient pernicieuses aux moines. Puis, il l'apostrophait de la manière la plus injurieuse et la plus flétrissante :

(1) Voir dans le *Recueil* précité : Lettre à M. de Santeuil de Saint-Victor, datée de Cologne le 7 janvier 1693. — Le libelle Laroque était imprimé depuis moins de dix ans.

c'était comme un torrent d'invectives (1). Le P. de Sainte-Marthe en accusa l'abbé Maupeou, curé de Nonancourt, le même qui s'était déjà ingéré à écrire contre le P. Mège, et il faut avouer que l'accusation paraissait assez fondée. Cependant, l'abbé Thiers, qui paraît initié à tous les secrets de cette déloyale polémique, nie positivement que ce *factum* soit de lui (2).

Il était temps que de pareilles gens abandonnassent une discussion qui, sous leur plume, dégénérait de plus en plus en personnalités, en récriminations, en injures, en confusion et en désordre. L'abbé de Rancé ne voulait pas que le bras de chair de l'homme le défendît : toute son espérance et sa force étaient en Dieu; mais ce qu'il avait prévu arriva. La lettre qui avait été imprimée, malgré lui et à son insu, fut enfin publiée, et on en fit parvenir directement au Père de Sainte-Marthe cinq exemplaires dans les premiers jours de février. Celui-ci y répondit brièvement le 16 de ce mois sur le ton d'un homme aigri et emporté. Il s'adressait cette fois directement à l'abbé de Rancé lui-même, mais toujours sous le voile de l'anonyme. Il finissait cependant par reconnaître ses torts. « J'avoue, disait-il, que je vous ai écrit en des termes trop forts, j'en ai beaucoup de chagrin, je l'ai témoigné de vive voix et par écrit presque aussitôt que mes lettres parurent et que je n'en étais plus le maître. Je l'ai fait marquer à M. de Santeuil dès le 7 de janvier. Mon dessein en cela était de rendre publique la satisfaction que je désirais vous donner sur certains endroits de mes lettres, ne doutant pas que M. de Santeuil n'en fît courir des copies, ce qui, en effet, est arrivé... Je vous plains extrêmement d'avoir pour défenseurs des gens qui vous font si peu d'honneur; imposez-leur donc silence, car ils gâteront tout, si vous n'y prenez garde; parlez vous-même, vous serez plus favorablement écouté (3). »

Il y avait dans ces derniers mots une espèce de provocation : il était évident que l'auteur des *Quatre Lettres* voulait faire parler l'abbé de Rancé et engager une lutte avec lui; mais ce fut en vain. Alors il écrivit une cinquième lettre, supposée comme les autres, et adressée à un docteur de Sorbonne, où il revenait de nouveau et beaucoup plus longuement sur la lettre attribuée à l'abbé de Maupeou, tant il l'avait à cœur! Il s'attachait surtout au passage où on le démasquait et où on l'appelait par son véritable

(1) Cette pièce, d'après nos notes, fut imprimée peu de temps après la publication des *Quatre Lettres;* on ne l'envoya qu'aux amis pour sonder le terrain; mais elle ne fut publiée qu'au mois de mars 1693. (*Mém. ecclés.,* XVIIe siècle.)

(2) *Apologie de M. l'abbé de la Trappe*, p. 458, 461. — Voir aussi D. Gervaise, *Apologie pour feu M. l'abbé de la Trappe,* p. 50.

(3) *Recueil* précité : Lettre que l'auteur des *Quatre Lettres* écrit à M. l'abbé de la Trappe, au sujet de celle adressée au R. P. de Sainte-Marthe, p. 42 et 50.

nom. « Comment, s'écriait-il, doit-on qualifier la témérité avec laquelle l'ami de l'abbé de Rancé suppose, sur un bruit de ville, que le Père de Sainte-Marthe est l'auteur des *Quatre Lettres*, quoiqu'il n'ignore pas qu'il les désavoue, et qui, sur cette supposition, le traite de calomniateur! S'il avait de quoi le convaincre, que ne le produisait-il, au lieu de dire en l'air que la plume dont il s'est servi portera sa condamnation? »

Après s'être défendu très faiblement sur ce point, il finissait par déclarer qu'il consentait à garder désormais le silence, à condition qu'il y aurait réparation et rétractation (1).

Ainsi, lui qui n'avait pas eu jusqu'alors la franchise et le courage de dire son nom, qui se cachait pour lancer ses traits, osait demander à l'abbe de Rancé un désaveu public des principes sur lesquels il avait fondé et soutenu à la face du monde, une œuvre qui depuis trente ans faisait la gloire de l'Eglise, l'édification des fidèles et la confusion des impies. Cet homme avait l'air de se mettre à genoux et de demander pardon pour certaines choses peu importantes, afin de donner plus de force et de créance à d'autres fort graves qu'il maintenait. On remarquait de nouveau, sous une politesse affectée, ce même esprit moqueur, ironique, dont les louanges mêmes sont empoisonnées, cette légèreté coupable qui ne sait pas se vaincre et se retenir sur un mot blessant qui va percer le cœur d'un frère, cette haine déguisée qui répand sur les paroles l'amertume cachée dans l'âme. O doux Mabillon, que vous êtes loin de nous!

CHAPITRE XIV

On attaque de nouveau la Relation de la vie et de la mort de Dom Muce; l'abbé de Rancé est forcé de remonter aux sources pour y puiser des preuves irrécusables (1693).

Le démon n'avait pu voir sans envie, l'édification et la gloire que la relation de la vie et de la mort de Dom Muce procurait au monde et à l'Eglise de Dieu. Il ne manqua pas, comme toujours, de faire la contrepartie en suscitant de divers endroits des réclamations et des contradictions qui furent d'abord réunies dans un pamphlet intitulé : *La Satire du Grenadier*, comme nous l'avons raconté plus haut. Ce libelle était tombé dans l'oubli, lorsque

(1) *Recueil*, p. 240.

l'auteur anonyme qui s'acharnait alors à poursuivre l'abbé de Rancé essaya de faire revivre toutes les faussetés qu'il contenait. Il avait dit dans les *Quatre Lettres :* « Les confrères de Dom Muce, devant qu'il fût à la Trappe, soutiennent qu'il n'était pas si méchant que M. de la Trappe l'a dépeint. On dit même qu'ils font travailler à des informations de vie et de mœurs pour lui donner le démenti (1)... » Et dans le *Recueil de quelques pièces* il s'exprimait ainsi : « Si on nous presse sur ce qu'on a dit de Dom Muce dans la première lettre, nous montrerons que tout ce qu'en a rapporté M. de la Trappe est une fable (2)... » Il citait un prétendu mémoire sans signature, sans date et sans valeur, dans lequel on assurait que Dom Muce, connu dans le siècle sous le nom de François Faure, n'avait jamais vu la guerre que dans une garnison ; que bien loin d'être accoutumé au sang et au carnage, il n'avait jamais tiré l'épée, ni entrepris de prendre le turban et de se faire turc; qu'un de ses confrères religieux avec lui au prieuré de Saint-Marcel du Sausset près de Mont-Limar, de l'Ordre de Cluny, attestait qu'il n'avait jamais été un impie, un athée, un libertin, un homme capable de crimes dignes de mort, comme l'avait dépeint l'abbé de la Trappe; et même qu'il n'y avait jamais eu aucune information ni acte de justice contre lui; que tout ce qu'on pouvait alors lui reprocher, *c'était d'aller quelquefois à la chasse et de se divertir avec les paysans du lieu*, *sans commettre cependant aucun excès.*

Ainsi, l'abbé de Rancé n'avait composé qu'un roman; il ne s'agissait de rien moins que de le faire passer pour un imposteur. Il ne pouvait, il ne devait rester sous le coup d'une pareille accusation devant son siècle et devant l'Eglise.

Un historien dont on révoque en doute la véracité, présente une bien faible défense aux yeux de gens prévenus et hostiles, en protestant qu'il n'a rien écrit que de vrai, et qu'il est prêt à en donner une déclaration publique sur sa conscience et son honneur. C'est ce que l'abbé de Rancé avait fait jusqu'alors; mais il comprit que cela ne suffisait plus, et que l'affaire ayant été portée devant le public, il fallait appeler des témoins et recueillir de leur bouche des dépositions si certaines, si évidentes, si incontestables, qu'il n'y eût plus rien à répliquer.

Le prieuré de Saint-Marcel où avait vécu Dom Muce se trouvait dans le voisinage du diocèse de Die en Dauphiné, dont Mgr de Montmorin était évêque avant d'être archevêque de Vienne (3). Ce prélat étant venu passer

(1) P. 51 et 52.
(2) P. 28.
(3) Armand de Montmorin, nommé évêque de Die le 17 janvier 1687, puis archevêque de Vienne le 10 avril 1694, mort le 6 octobre 1713.

quelques jours à la Trappe au mois d'octobre de cette année, il fut question des *Quatre Lettres*. L'abbé de Rancé lui dit qu'il lui ferait un extrême plaisir s'il pouvait lui donner quelques renseignements sur Dom Muce, parce que tout ce qu'on savait de ses désordres et de ses déréglements on ne l'avait appris que de lui-même. L'évêque lui promit de prendre des informations aussitôt qu'il serait de retour à Die (1).

Il écrivit, en effet, le 9 février suivant : « Je connais à présent parfaitement Dom Muce; il était religieux d'un prieuré nommé Saint-Marcel, fort proche de mon diocèse; ensuite il eut un office en l'abbaye de Cruas, au diocèse de Viviers. Il a mené dans l'un et dans l'autre une vie détestable. Le lieutenant général de Valence, appelé M. de Vaugrand, qui était son recours en ce pays, m'a dit que c'était lui qui lui avait conseillé de s'enfuir, parce qu'il ne pouvait éviter de tomber entre les mains de la justice, et qu'il y avait bien dix à douze décrets de prise de corps contre lui, tous pour des actions horribles. Il m'a ajouté que la dernière fois qu'il le vit, lui ayant fait remarquer le danger où il était : *Je vois bien*, avait-il dit, *que je suis perdu, qu'il n'y a plus de miséricorde pour moi sur la terre*, *et je m'en vais si loin que l'on n'entendra plus parler de moi.* »

Cette lettre du prélat fut confirmée par une autre du 15 août, où il disait que le Visiteur de l'Ordre de Cluny lui avait promis de lui envoyer les dépositions des confrères de Dom Muce, qui attestaient des choses effroyables par lesquelles il lui serait facile de prouver qu'il était resté dans sa *Relation* au-dessous de la réalité. « Ainsi, j'espère, disait-il en finissant, que nous fermerons la bouche des discoureurs. En vérité, je ne puis voir qu'avec indignation qu'on veuille réduire à rien le grand triomphe de la grâce qui a touché le cœur de tous ceux qui en ont eu connaissance (2). »

Ce fut Dom de Vert, trésorier de Cluny, que l'on chargea de prendre les informations au prieuré de Saint-Marcel près des anciens confrères de Dom Muce. D'après leurs dépositions écrites et signées, il était constant que ce religieux, avant sa conversion, avait été un fort méchant homme, très mal famé, et qu'il avait commis beaucoup plus de crimes que l'abbé de Rancé n'en avait raconté. Cette attestation importante fut transmise à la Trappe.

Les contradicteurs de la Relation de la vie de Dom Muce insistaient sur-

(1) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 72.

(2) Les pièces de conviction à l'appui de la *Relation* de l'abbé de Rancé ne se retrouvent entières et complètes que dans le *Portefeuille du R. P. Léonard de Sainte-Catherine de Sienne* (Bibl. Imp., manuscrit inédit, Petits-Pères, nº 8). — M. Thiers les a reproduites aussi en partie dans son *Apologie de M. l'abbé de la Trappe*, p. 308 et 316.

tout sur ce point, que jamais il n'avait eu affaire à la justice. Or la Providence qui ne voulait pas qu'il restât le moindre nuage, la plus petite ombre sur la bonne foi et la sincérité de l'abbé de Rancé, lui ménagea une pièce authentique émanant du greffe de Montélimart, et à laquelle il n'était pas possible de répliquer. Elle était ainsi conçue : « Nous Joseph Bayle, conseiller du roi, vice-sénéchal, juge-mage, lieutenant civil et criminel en la sénéchaussée du duché de Valentinois et de Diais, au siége royal, présidial et ducal séant à Mont-Limar, certifions et attestons à tous qu'il appartiendra que Dom Muce qui est mort religieux de l'Ordre de Saint-Bernard dans l'abbaye de la Trappe, qui avant ce, a été religieux de l'Ordre de Cluny à Saint-Marcel, lieu de notre ressort, et *qui, à cause des excès par lui commis*, fut obligé d'aller demeurer au lieu de Cruas en Vivarais, a eu *divers procès criminels* intentés contre lui par plusieurs particuliers, dont voici les noms... En témoin de quoi nous avons fait signer par notre greffier, et à icelui fait apposer le sceau ordinaire de notre cour. *Donné à Mont-Limar, le vingt-septième novembre mil six cent quatre-vingt-treize.* »

L'abbé de Rancé fut heureux de se voir justifié ; il écrivit aussitôt à un de ses amis : « Les certificats que l'on m'a envoyés sur le sujet de Dom Muce sont une grande conviction contre ceux qui ont voulu faire passer pour une fable la relation qu'on en a faite... Ce sont des preuves qui m'ont été mises entre les mains en bonne forme, et dont on ne peut disconvenir.... Comment l'auteur des *Quatre Lettres* s'est-il hasardé de donner au public le portrait d'un homme qu'il n'a jamais vu et connu au préjudice de la peinture que j'en ai faite, moi qui l'ai vu et regardé avec soin pendant plus de quinze mois? Il dit qu'il était d'une taille médiocre, et il était grand; qu'il avait les yeux beaux et bleus, il les avait terribles. Pour la couleur, ils étaient tellement couverts de l'épaisseur de ses sourcils, que je ne crois pas que jamais personne ait pu la remarquer; qu'il avait le visage long, il l'avait court et carré, et les os des joues si élevés qu'ils le rendaient difforme. Pour le rire agréable, quelle vision! il avait plutôt la gueule du lion que la bouche d'un homme... Il n'y a rien que de faux dans le témoignage de cet auteur, et il ne peut se trouver une imposture plus achevée et plus complète dans toutes les circonstances (1). »

Ainsi, en dépit des contradictions, des satires et des libelles, la véracité de son récit se trouvait pleinement confirmée. Dom Muce restait tel qu'il l'avait présenté, c'est-à-dire l'un des plus grands et des plus touchants exemples de la pénitence chrétienne, digne de la Thébaïde et de la

(1) *Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine* (précité).

primitive Eglise. Ce nouvel orage, en passant sur la tête de l'abbé de Rancé, n'altéra en rien sa paix et sa sérénité, comme ces sombres nuages qui ne voilent de temps en temps la face du soleil que pour mieux faire ressortir sa pureté et sa splendeur.

CHAPITRE XV

Mort de Frère Albéric et de Frère Dorothée; les religieuses de Tart, en Bourgogne, se font affilier à la Trappe; on fait dans cè monastère beaucoup de prières pour les armes du roi (1692-1693).

On ne cessait de prier, de pleurer, d'expier, à la Trappe; tous les bruits du dehors n'étaient pas capables de troubler son calme et sa paix, ni d'interrompre un instant les austères élans de ses pénitences. Cette douce solitude était élevée dans ces régions sereines que ne sauraient atteindre les orages. C'est là que se formaient les saints qui montaient de temps en temps de la terre au ciel.

Tel fut Dom Albéric, ancien religieux prémontré, qui après avoir vécu dans le monde et avec le monde plus qu'il ne convient à un homme de sa profession, s'était retiré à la Trappe, pour y faire pénitence. Il se reprochait surtout d'avoir trop recherché les approbations, les éloges et les bonnes grâces des hommes. Une fois Trappiste, pour se punir par les contraires, il n'y eut rien qu'il ne fît et n'imaginât pour se couvrir de confusion aux yeux de ses Frères. Il ajustait des faits qui n'avaient rien de répréhensible, d'une manière si ingénieuse, qu'il trouvait moyen, sans mensonge, de passer pour coupable, quoiqu'il ne le fût pas.

Un jour, étant au Chapitre, il se prosterna selon la coutume de ceux qui disent leur coulpe, et déclara qu'il avait fait une action de fripon, indigne d'un moine et de l'habit qu'il portait. On lui demanda des explications et il n'en donna que d'aggravantes. Comme on le pressait davantage, il se vit contraint d'avouer que l'esprit de sensualité qui avait toujours régné dans son cœur, l'avait porté à prendre du sel dans plusieurs salières pour mettre dans sa salade. Et il répandait des larmes en s'accusant d'une faute qui ne lui paraissait telle qu'à cause de l'extrême délicatesse de sa conscience, et de la grande idée qu'il avait de la mortification dans laquelle doit vivre le véritable cénobite.

Il fut atteint d'une fluxion sur la poitrine, accompagnée de la fièvre et d'une toux violente. Il dut aller à l'infirmerie. Un soir, le Père abbé étant venu le voir, il lui tendit les bras et s'écria : « Mon Père, il est temps de me mettre sur la cendre et la paille, ne différez pas davantage à me donner cette joie, de crainte que je ne sois surpris ! » On lui répondit que les choses n'étaient pas si pressées qu'il le croyait, et qu'il fallait attendre. Le lendemain, le Père abbé étant au réfectoire, sur le midi, on vint lui dire que Dom Albéric le demandait et qu'il le conjurait de ne point différer. Il quitta la table dans le moment même. Aussitôt que le malade l'aperçut, il lui dit : « Mon Père, il n'y a plus de temps à perdre, au nom de Dieu! *de la cendre et de la paille !* Il faut aller et monter sur le trône de la paille. »

Le Père abbé voyant que son visage était celui d'un mourant, fit la croix de cendre sur le pavé, et l'infirmier l'ayant couverte de paille, on l'y étendit. Toute la communauté étant venue, Dom Albéric la salua et la remercia comme s'il eût été près de partir pour un voyage ordinaire. Un des Frères à qui il adressait quelques paroles d'édification, se prit à pleurer ; comme il s'en aperçut, il éleva la voix et lui dit : « Vous devriez avoir honte de pleurer sur moi ; réjouissez-vous, mon Frère, voici le temps de ma joie et de mon bonheur ! »

Il tint longtemps le crucifix dans ses mains et s'adressa à Jésus-Christ par quantité d'expressions tendres et amoureuses. Après avoir rempli d'édification tous ses Frères, cet homme qui, par la grâce divine, avait triomphé de lui-même, du monde et du démon, triompha des horreurs de la mort, et alla recevoir dans le ciel la couronne qu'il avait méritée (1).

Voilà, pour nous servir d'une expression de M[me] de Sévigné, voilà comme on vivait et comme on mourait en ce quartier-là !

Quelques mois après, le monastère perdit encore le Frère Dorothée, nommé dans le monde Jean-Baptiste de Vitry. Il était grand-chantre et chanoine de la cathédrale de Meaux, lorsque Dieu lui inspira le désir de quitter son canonicat et de se sauver dans la solitude. Un jour il vint annoncer à Bossuet qu'il allait partir pour la Trappe, afin de savoir si la vie qu'on y menait n'avait rien qui excédât ses forces.

Quoique ce prélat n'approuvât pas d'abord ce projet, il crut cependant devoir écrire quelques mots à l'abbé de Rancé : « Celui, disait-il, qui vous rendra cette lettre est le chantre de mon église, nommé M. de Vitry. C'est un des meilleurs sujets de tout ce clergé, et peut-être un des meilleurs prêtres qu'on puisse connaître. Il désire avec passion de communiquer

(1) *Relations de la Trappe*, t. I, p. 85 et 47.

avec vous, et il a même des desseins de retraite où je n'entre pas, car je suis persuadé que de bons prêtres comme lui ne sauraient mieux faire que de servir dans la milice cléricale et de mourir sur la brèche. Il s'expliquera davantage à vous si vous lui faites la grâce de l'entendre, comme je vous en supplie. J'aurai une singulière consolation qu'il vous rapporte ici dans son cœur et dans ses discours, en attendant que j'aille vous voir (1). »

Après quelques jours d'épreuve, l'abbé de Rancé conseilla à ce pieux chanoine de retourner à Meaux, lui recommandant d'étudier encore sa vocation et de déférer beaucoup aux sentiments et aux avis de son évêque. Celui-ci, tout éclairé qu'il était, resta longtemps sans oser se prononcer. Ce ne fut qu'après trois ans qu'il déclara à M. de Vitry qu'il croyait que son projet venait de Dieu et qu'il pouvait l'exécuter. Alors ce vieillard se jeta à ses pieds pour le remercier et recevoir sa bénédiction, et il s'en retourna à la Trappe (2).

Quoique dans l'Église il eut été revêtu d'une dignité qui lui donnait inspection et autorité sur les autres, dès qu'il se vit sous l'habit de la pénitence, il se regarda comme le dernier de ceux avec lesquels il vivait, les voyant toujours, comme il le disait, sur la cime des montagnes, pendant qu'il était dans le fond des vallées. Sa mort fut, comme sa vie, celle d'un saint. L'abbé de Rancé envoya le récit de ce bienheureux passage à Bossuet qui le communiqua aux amis que ce digne prêtre avait laissés dans le monde, et à Mme d'Albert de Luynes. Ceux-ci le remirent à d'autres.

Ainsi la Trappe ne gardait pas pour elle seule tous ses secrets ; elle en révélait de temps en temps quelques-uns au monde pour l'édifier et l'instruire. Ces saints exemples se propageaient de proche en proche, comme ces parfums du printemps que les vents apportent quelquefois du sein des prairies et des forêts en fleurs, et dont ils embaument au loin les airs.

C'est ainsi que les religieuses du monastère de Tart, en Bourgogne, ayant entendu raconter les merveilles de la grâce à la Trappe, désirèrent vivement participer aux prières et aux bonnes œuvres qui s'y faisaient. Leur abbesse, Mme Févret, demanda des lettres d'association qui lui furent assurées (3). Mme de la Michodière, qui lui succéda, continua ses relations ; elle connaissait depuis longtemps l'abbé de Rancé. Ce dernier, quelques mois avant sa mort, écrivait à l'abbé Nicaise : « La joie que vous me mandez qu'a eue Mme l'abbesse de Tart, m'en donne une sensible, de voir

(1) *Lettres*, t. XXVII, p. 334.
(2) Voir Relation de la mort de Dom Dorothée de Vitry, insérée dans les *Relations* publiées en 1696, 2e partie, p. 87. (Paris, Delaulne.)
(3) Collect. Nicaise, lett. 75.

qu'elle conserve encore pour moi tous ses anciens sentiments; je vous avoue que je regarde comme un bonheur d'avoir part à l'amitié d'une personne de son mérite et de sa vertu. Il n'y a rien de plus beau que le livre qu'elle m'a envoyé, on ne peut le lire sans un plaisir et une édification extrême (1).

Après avoir prié pour une communauté de pieuses filles, on priait à la Trappe pour les soldats et l'armée. Les troupes françaises sur le Rhin avaient obtenu quelques succès qui avaient été suivis de tristes revers. M. de Tallart avait été forcé de lever le siége de Rhinfelds. Le duc de Savoie menaçait la Provence avec les réfugiés protestants; on s'inquiétait beaucoup et avec raison. La duchesse de Guise se hâta d'apprendre à l'abbé de Rancé ces divers événements, et de le conjurer de lever les mains au Ciel avec ses Frères pour le roi et la France. Il lui répondit comme un bon français : « La levée du siége de Rhinfelds m'a causé une véritable affliction : je vous avoue qu'on ne peut être plus sensible que je le suis à tout ce qui regarde la gloire du roi et le bien de l'Etat. J'espère que la prise de Furnes (par M. de Boufflers) balancera ce mauvais succès. Je le souhaite de tout mon cœur, et je ne manquerai point de le demander à Dieu. Ce serait une grande affaire, s'il y avait une bataille gagnée dans un temps comme celui-ci; la cause que le roi soutient est si pleine de justice, qu'il y a tout sujet de croire que Dieu favorisera ses armes par quelque événement si important et si considérable, que ses ennemis seront contraints de lui demander la paix. Il faut convenir, Madame, comme le dit Votre Altesse Royale, qu'on ne saurait trop admirer cette grande fermeté qui paraît dans toute la conduite du roi. Il se peut dire qu'elle le rend supérieur à tout ce qui arrive. Dieu lui a donné des qualités extraordinaires qui le rendront digne d'une éternelle mémoire (2). »

On disait dans le monde qu'outre Mme de Guise, M. Courtin, conseiller d'Etat, avait été chargé par Mme de Maintenon d'avertir l'abbé de la Trappe de ce qui se passait, et de lui demander des prières (3).

La Providence voulut ménager à ce pieux solitaire, au milieu de toutes ses peines, une grande consolation. Il reçut, cette année, la visite de M. de La Forest de Saumont, l'abbé de Tamié en Savoie. Il y avait quinze ans qu'il était venu à la Trappe, comme nous l'avons raconté, et qu'il avait été frappé d'un de ces coups subits du Ciel par lesquels Dieu révèle encore plus sa miséricorde que sa puissance. La réforme qu'il avait établie dans

(1) Collect. Nic., lett. 110.
(2) Collect. Hattingais (Biblioth. Impér.), 3009.
(3) Portef. du R. P. Léonard de Sainte-Catherine de Sienne. (Biblioth. Imp.)

son monastère s'y était maintenue depuis ce temps. Chargé par les Chapitres généraux de visiter toutes les maisons cisterciennes d'Italie, il avait été forcé de s'absenter pendant plusieurs années. Dom Cornuty, son prieur, dont nous avons parlé, l'avait remplacé avec bénédiction, mais par pure obéissance, car c'était un religieux très humble, qui était effrayé de toute espèce de supériorité. Enfant de la Trappe, il regardait cette maison comme un paradis terrestre après lequel il soupirait sans cesse. Oh! combien de fois, du haut des montagnes, ne tourna-t-il pas ses regards vers elle! Combien de fois ne lui jeta-t-il pas des cris d'amour et d'espérance! L'abbé de Rancé lui répétait sans cesse : « Vous faites l'œuvre de Dieu où vous êtes; Tamié est la Trappe de la Savoie, restez, restez, restez! (1) »

M. l'abbé de La Forest de Saumont, à son retour d'Italie, avait été atteint d'un rhumatisme articulaire-goutteux qui l'avait réduit à la dernière extrémité. Les médecins que l'on consulta, après avoir essayé divers remèdes, le pressèrent d'acheter une ânesse et de boire de son lait. Mais un jour cette pauvre bête paissant dans une prairie tout près du bois, des loups se jetèrent sur elle et l'eurent dévorée en un instant. L'abbé à qui on vint le dire se contenta de répondre: « Les médecins m'avaient mis à la nourriture des ânons, les loups me remettent à la nourriture des hommes. » Il revint à son premier régime, et il s'en trouva bien, car il se sentit assez guéri au printemps pour pouvoir répondre à l'invitation de l'abbé de Cîteaux qui l'appelait près de lui, afin de s'aider de ses conseils et de s'éclairer de ses lumières. Il alla de Cîteaux à Paris, et de Paris à la Trappe, où il fut accueilli avec une grande joie. Il dut revoir lui-même avec bonheur ces lieux où la grâce avait changé son cœur et transformé sa vie.

« M. de Rancé, dit la Chronique de Tamié, considérait M. de Saumont comme l'appui et le soutien de la réforme non seulement par sa conduite exemplaire, mais par le crédit qu'il s'était acquis auprès de l'abbé de Cîteaux, et par l'autorité qu'il avait dans les Chapitres généraux. M. de Saumont, de son côté, regardait M. de Rancé en général comme un homme suscité de Dieu, pour faire revivre dans l'Ordre de Cîteaux l'esprit et la pratique de la Règle de Saint-Benoît, et en particulier comme sa lumière et son guide, et comme celui dont Dieu avait voulu se servir pour le faire rentrer dans son devoir. Aussi le consultait-il en toutes rencontres, pour prendre ses avis et ses instructions qui étaient la règle de sa conduite et pour lui-même et pour sa communauté: et l'on ne doit pas douter qu'ils n'aient profité de cette entrevue pour s'animer et se fortifier l'un et l'autre. »

(1) Il y a, dans le *Manuscrit de Tamié* qui nous a été envoyé, plusieurs lettres de Dom Cornuty à l'abbé de Rancé, pour lui demander la permission de revenir à la Trappe.

M. de Saumont mourut peu de temps après l'abbé de Rancé, et sa mort fut généralement regardée en Savoie et dans son Ordre comme un malheur. L'abbé de Cîteaux, en apprenant cette nouvelle, s'écria : *Cecidit corona capitis nostri,* notre couronne est tombée de notre tête! Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, étant venu à Tamié peu de temps après, demanda qu'on le conduisît au Chapitre vers son tombeau, et, après s'être agenouillé pour prier, il dit aux religieux en étendant la main : « Vous avez enseveli là un grand homme et une grande bibliothèque (1). »

CHAPITRE XVI

M. Thiers veut prendre la défense de l'abbé de Rancé et réfuter le P. de Sainte-Marthe (1693 et 1694).

M. l'abbé Thiers était un de ces élèves distingués de l'ancienne Sorbonne, qui, après de longues et fortes études, rentraient dans le monde avec une abondante provision de science. Il était très versé dans la théologie, les saints Pères, la discipline ecclésiastique, et même dans la littérature profane. Les citations affluaient sous sa plume, et l'un des principaux reproches qu'on pût lui faire, c'était d'abuser de la richesse de son répertoire. Ses démêlés avec les chanoines de Chartres l'ayant forcé de se réfugier au Mans, Mgr de la Vergne de Tressan, évêque de cette dernière ville, écrivait à celui de Chartres, en lui disant : « Je vous ai beaucoup d'obligation de m'avoir envoyé le *Thiers* de votre diocèse; si les deux autres parties étaient du même prix, je m'en accommoderais bien (2). »

Malheureusement, ce célèbre abbé était d'un caractère trop ardent et trop satirique, cherchant à s'immiscer dans toutes les controverses, souvent plus par esprit de chicane que par un amour sincère de la vérité, capable, avec du talent et d'excellentes intentions, de perdre les meilleures causes par la passion qu'il apportait à les défendre, se donnant tort aux yeux du public par la manière dont il voulait avoir raison. Tel était le nouveau champion qui allait s'imposer à l'abbé de Rancé, et qu'il était forcé de subir, après avoir vainement essayé de s'en débarrasser.

(1) Tout ceci est extrait d'une copie du *Manuscrit de Tamié*, dont l'original est entre les mains de Mgr l'archevêque de Chambéry.

(2) *Dict. hist.*, t. VIII, p. 345.

Au moment de l'apparition des *Quatre Lettres*, il n'avait réussi qu'à grand'peine à le retenir par le double frein du respect et de l'affection. « M. Thiers, écrivait-il alors à l'abbé Nicaise, n'a point de part à tout cela; ce que je puis vous dire, c'est qu'il sait bien que ce ne serait pas me faire plaisir que d'écrire en cette occasion, et qu'il vaut mieux laisser aller le torrent que de prétendre en arrêter le cours (1). »

Mais quand parut le *Recueil de quelques Pièces*, il ne fut plus possible de l'arrêter. L'auteur le provoquait en termes si blessants, que son âme, naturellement très irritable, devait s'enflammer. Il se jeta sur sa plume, la seule arme qu'il eût, pour demander à son rival, devant le public, satisfaction de l'insulte qu'il prétendait en avoir reçue. Voici quel était ce passage :

« On a mandé déjà plusieurs fois à l'auteur des *Quatre Lettres*, que M. Thiers travaille à lui répondre; cette nouvelle l'a un peu surpris, et lui paraît fort douteuse, parce qu'il croit que M. Thiers a résolu de se tenir désormais en repos. On dit même qu'un des articles de la paix qu'il a faite avec M. l'évêque de Chartres, est qu'il s'abstiendra d'écrire; et l'on a remarqué que, depuis ce temps-là, il n'a rien donné au public; au lieu qu'auparavant, on voyait tous les ans quelque chose de nouveau de sa part. Certainement, la prudence dit que lorsqu'on s'est sauvé avec beaucoup de peine d'un affreux naufrage, on ne doit plus tenter la mer et s'exposer aux tempêtes. »

L'abbé Thiers, peu endurant de son naturel, et comme dit le Tasse, en parlant d'Argant : *Al sofferir poco uso*, n'était pas homme à laisser tomber ces paroles provocatrices, et à ne pas leur donner un démenti public. Il se mit donc à l'œuvre, et il eut bientôt écrit un livre : ce fut comme un torrent qui s'échappa de son âme blessée. De même que les cris, que les larmes soulagent le cœur oppressé, de même cette imagination brûlante apaisait ses ardeurs en les livrant à leur propre impétuosité. Il voulut alors sonder l'abbé de Rancé à ce sujet; et il lui adressa une lettre anonyme, écrite par une main étrangère, où il s'efforçait de faire valoir les raisons qu'il avait eues de répondre pour lui. « Si, néanmoins, ajoutait-il, parlant en tierce personne, vous n'estimiez pas ces raisons bonnes, et que vous en eussiez de meilleures à lui donner, l'auteur vous conjure de lui procurer les moyens de se tirer de l'embarras où il se trouve, pour vaincre les difficultés qui combattent la passion violente qu'il a de vous plaire (2). »

L'abbé de Rancé, après avoir réfléchi quelques instants pour savoir

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 76.
(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 330.

d'où pouvait lui venir une pareille lettre, reconnut, à ne pouvoir en douter, que c'était de M. Thiers; il l'apprit encore d'autre part. Alors, il lui fit directement une réponse très pressante, pour le prier d'arrêter l'impression de son livre, le conjurant de faire ce dernier sacrifice à l'amitié et à la paix. Il ne put rien obtenir d'un homme blessé et aigri, qui regardait comme un devoir de conscience de venger un ami et de se venger lui-même.

Quant au privilége ou à la permission d'imprimer, l'abbé Thiers savait bien qu'il ne l'obtiendrait pas. Il lui fallait un imprimeur complaisant, et il le trouva; mais le secret ne fut pas gardé.

Le 30 décembre de cette année, l'abbé de Rancé mandait à l'abbé Nicaise : « Il court un bruit, en ces pays-ci, qu'il va paraître un livre contre les *Quatre Lettres*. Cela alarme bien du monde; ce que je p uis vou dire, c'est que, au cas que cela soit, ce sera sans ma participation, et que si je tenais la main de celui qui s'y applique, je l'arrêterais tout court. La calomnie ne m'a fait aucun mal jusqu'ici : Dieu m'a donné en cela des grâces dont je n'étais pas digne. Je ne puis mieux les reconnaître que par la joie que j'aurai de me voir entre ses mains, sans que les hommes s'en mêlent. Avaler le calice tout pur, sans une goutte d'eau et avec plaisir, c'est un bien qu'on ne saurait trop estimer, c'est ce que la nature ne connaît point et ne veut point connaître : il n'y a que Dieu qui en donne le pouvoir à ceux qui sont à lui (1). »

M. Thiers, n'ayant pas cru devoir suivre les conseils de l'abbé de Rancé, en fut cruellement puni. Ceux qui avaient intérêt à ce que le livre ne parût pas, se mirent en quête, furetant si bien partout, qu'ils finirent par découvrir que l'impression se faisait secrètement à Lyon, chez Plaignard. Ils en prévinrent M. le chancelier Boucherat, qui donna ses ordres à l'intendant de cette ville. L'affaire fut conduite avec tant de rapidité et d'adresse, qu'en un clin d'œil l'imprimerie fut cernée et fouillée : on mit la main sur les feuilles imprimées, et on les livra aux flammes (2). Nous retrouvons tous ces détails dans une lettre à l'abbé Nicaise, en date du 11 février 1694 (3).

(1) Collect. Nic., lett. 84, t. V.

(2) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 99.

(3) « Il est arrivé, dit l'abbé de Rancé, une aventure au pauvre M. Thiers; vous le saurez sans doute à l'heure qu'il est. On avait su qu'il faisait un livre pour ma défense, on me l'avait mandé de quantité d'endroits, et mes amis n'étaient point d'avis qu'on le donnât au public. Je n'avais, Monsieur, non plus de part que vous à cet ouvrage; je lui écrivis avec beaucoup d'instance pour le prier de le supprimer et de ne le point publier. Le pauvre homme, qui est plein d'amitié et de zèle pour tout ce qui me regarde, ne put se laisser persuader à ce que je lui demandais, m'alléguant toutes les

« Mon souhait, disait alors l'abbé de Rancé, a été accompli, en ce que le livre ne paraîtra point; mais je suis fâché du déplaisir qu'en a M. Thiers, et il ne se peut pas que je ne le ressente vivement, y étant obligé par justice et à titre de reconnaissance (1). » Il revint bien des fois, dans sa correspondance, sur cette triste aventure; il en était vivement affligé, non pour lui-même, mais pour celui qui s'était imprudemment sacrifié pour lui. « Je ne vous dirai rien, écrit-il encore, de la suppression du livre de M. Thiers, sinon que Dieu l'a permis ainsi, afin que mon innocence triomphât par elle-même de la malignité et de l'envie de ceux qui m'ont attaqué, et que je n'en eusse obligation qu'à sa pure bonté : c'était trop, en même temps, d'être soutenu de Dieu et justifié par les hommes; je ne laisse pas d'être vivement touché des marques d'amitié que m'a données M. Thiers dans une occasion de cette nature (2). » Et dans une autre lettre : « C'est un homme plein de cœur pour ses amis; il ne faut pas douter que la chose lui ait paru dure (3). »

M. Thiers une fois engagé dans une voie ne savait pas reculer. Son livre avait été fait pour être publié, et il avait juré qu'il le serait en dépit de Louis XIV et de sa police. Deux ou trois ans plus tard, il prit si bien ses mesures que l'ouvrage pût être imprimé si secrètement que rien ne transpira. On le fit circuler clandestinement, sans date, sans nom d'auteur ni d'imprimeur (4).

Les *Quatre Lettres* n'étaient qu'une longue diatribe pleine d'animosité, d'aigreur et de fiel, il fallait les mépriser et les faire tomber par ce mépris même; c'était l'avis de l'abbé de Rancé. Si on voulait absolument les réfuter, il fallait opposer le calme à l'emportement, l'arme de la raison à

raisons qu'on pouvait imaginer dans une telle occasion. Ceux qui n'avaient pas envie qu'il vît le jour firent des diligences pour savoir en quel lieu le livre s'imprimait; on a découvert enfin que c'était à Lyon, et on en a enlevé tous les exemplaires par ordre de M. le chancelier. Vous jugez bien la peine qu'en a eue l'auteur. » — Dom Le Cerf, *Biblioth. hist. et crit. des auteurs de la Congrég. de Saint-Maur,* dit, p. 464, que ce libelle fut imprimé à Grenoble (ce qui est faux), et supprimé par le crédit du général des Chartreux. Maupeou dit pareillement que la suppression eut lieu *par les soins, le crédit, les dépenses du Général des Chartreux* (t. II, p. 99), ce qui n'est pas vrai.

(1) Collect. Nic., t. V, lett. 85.

(2) Lettre inédite du Recueil de l'abbé Nicaise, datée du 5 mai 1694 (Bibl. Imp.), t.V.

(3) Même Recueil, lettre inédite du 8 mars 1694. — Voir encore lettre inédite du 6 juin 1694.

(4) Il n'existe que quelques exemplaires de cet ouvrage : nous en avons trouvé un à la Bibliothèque de Dijon. Il n'a qu'un titre volant. C'est un in-12 de 511 pages, sans y comprendre la Préface qui a dix feuillets non chiffrés. Dreux du Radier, dans ses *Eloges hist. des hommes illustres du Thimerais,* p. 52, fixe l'époque de l'impression vers l'an 1699; l'abbé Gouget la fixe au contraire à l'an 1694, dans le second supplément au *Dictionnaire* de Moréri : l'un, probablement, veut parler de la première impression, et l'autre de la seconde.

l'arme de la passion, presser son adversaire sans trop le harceler, se contenter de le vaincre sans l'insulter. Or, dès la première page, on retrouvait les mêmes défauts dans l'apologie que dans la satire (1). Voici comment l'auteur débute :

« Je sais, Mon Révérend Père, qu'on ne fait pas plaisir à ceux qui vont en masque de les nommer par leur nom, et qu'au rapport de Tacite, il en coûta la vie à Julius Montanus, de l'ordre des sénateurs, pour avoir reconnu l'empereur Néron qui courait les rues de Rome, la nuit, déguisé en valet. Mais, comme je n'ai pas dessein de vous faire la guerre en renard, et que je ne veux pas combattre un phantôme, vous me pardonnerez, si, malgré le soin que vous avez pris de vous cacher, je vous dis nettement et sans façon que vous êtes l'auteur des *Quatre Lettres.* L'auteur est un bénédictin, de la Congrégation de Saint-Maur, ami de Mabillon : ces trois caractères vous conviennent fort bien. L'auteur se vante de savoir mettre des arguments en forme et de posséder la scholastique; or vous avez professé la philosophie et la théologie. Vous êtes prieur de Saint-Julien-de-Tours, et vous habitez cette ville ; on a trouvé chez les libraires de Tours un si grand nombre d'exemplaires de ces lettres, qu'on a sujet de croire que c'était tout le fond de l'édition. C'est de Tours qu'on en a envoyé aux principaux supérieurs de votre congrégation ; c'est de Tours qu'ont été tirés tous ceux qui se sont distribués dans les provinces; si donc le fond de l'édition était à Tours, il y a apparence qu'elles y ont été imprimées chez Philippe Masson, votre ami, et non à Amsterdam, chez Henri Desbordes (2).

« Beaucoup de vos confrères, et des supérieurs même de votre congrégation, vous croient l'auteur de ces lettres. Ils n'en font point de mystère : ils l'ont dit à plusieurs de leurs amis, ils l'ont écrit à M. de la Trappe, et ce dernier pourrait bien, s'il le jugeait à propos, et que vous en doutassiez, vous faire voir leurs lettres. Enfin, ils se sont plaints de ce que vous les aviez comme forcés d'acheter trente sols vos *Quatre Lettres,* que l'on ne vendait que douze sols après qu'elles eurent perdu la grâce de la nouveauté.

« Vous avez avoué de bonne foi à quantité de personnes de votre connaissance et de vos amis, et entre autres, à M. Lopin, chanoine de Saint-Gatien de Tours et promoteur du Chapitre, que vous étiez l'auteur de ces

(1) Voir le chapitre I, intitulé : « Le P. Dom Denys de Sainte-Marthe est l'auteur des deux libelles qui ont été publiés depuis dix-huit mois contre M. l'abbé de la Trappe; les raisons que l'on a d'en être persuadé, etc. »

(2) Il est vrai qu'elles auraient pu être imprimées à Amsterdam, et ensuite apportées à Tours; mais cela n'était guère possible dans un temps où toute relation, tout commerce était interdit entre la France et la Hollande.

lettres. M. Lopin l'a dit à M. Ouvrard, et ce dernier qui est un ecclésiastique de mérite et de probité, me l'a déclaré positivement. »

Nous croyons que l'abbé Thiers était bien renseigné. Si les Bénédictins avaient cru d'abord devoir garder le secret devant le public et devant les amis de l'abbé de Rancé, plus tard, ils levèrent un coin du voile. Trois ans après, Gattola du Mont-Cassin écrivait à Mabillon : « Toutes les fois que vous pourrez m'envoyer quelque écrit de vos très érudits confrères, vous me ferez le plus grand plaisir. Je désirerais plus spécialement avoir les lettres du Père de Sainte-Marthe contre l'abbé de la Trappe (1). » Et on lui adressait les *Quatre Lettres.*

« En 1692, dit Dom le Cerf dans sa *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur* (2), le Père de Sainte-Marthe fit imprimer quatre lettres contre l'abbé de la Trappe. Ces lettres imprimées à Amsterdam, ou plutôt véritablement à Tours, ont eu un assez grand cours et ont été fort goûtées... Il en publia une cinquième l'année suivante, imprimée à Cologne ; mais elle ne fut pas aussi bien reçue que les premières. »

Dom Tassin, dans son *Histoire littéraire des Bénédictins*, l'avoue de même franchement et sans détour. « Le Père de Sainte-Marthe, dit-il, naturellement vif, sans rien prendre sur les exercices de la régularité, fit quatre lettres pleines de sel et de feu, dans lesquelles il n'épargna pas M. l'abbé de la Trappe auquel il les adressa... Il n'en demeura pas là ; il écrivit quatre nouvelles lettres intitulées : *Recueil de quelques pièces* (3). »

Ainsi, le doute n'est plus possible. S'il n'est pas permis de justifier entièrement le Père de Sainte-Marthe, il est facile de l'excuser. Il était, à cette époque, jeune et ardent : il s'imagina que sa congrégation chérie était sérieusement menacée. Mabillon était à ses yeux, et avec raison, le type le plus pur, le plus élevé, le plus complet de l'érudition bénédictine ; c'était son père vénéré, c'était l'idole de son cœur. Lorsqu'il le crut attaqué par l'abbé de Rancé, son âme s'enflamma aussitôt, il y eut de l'entraînement, de la colère, de la vengeance. Il prit sa plume et la laissa courir trop librement. Il s'en repentit : il exprima ses regrets d'abord dans une lettre (4) ; ensuite ayant appris que l'abbé de Rancé avait dit positivement qu'il ne se sentait nulle aigreur contre lui, qu'il lui voulait sincèrement du bien, et qu'il ferait beaucoup de chemin pour trouver l'occasion

(1) « Specialmente desidero le lettere fatte del P. Santa-Marta contra l'abbate della Trappa. » (Valery, *Correspond. inéd. des Bénéd.*, t. III, p. 84.)

(2) In-12, p. 464. (La Haye, 1726.)

(3) P. 449 et 450. (Bruxelles, 1770, in-4°.)

(4) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, p. 15.

de lui en faire et de l'embrasser en Jésus-Christ (1), il vint à la Trappe demander le baiser de paix et de réconciliation (2),

Dans les autres ouvrages qu'il composa plus tard ou qu'il édita, il eut soin de garder sur les matières controversées la plus grande réserve. Au moment où il publia son édition de Cassiodore, si savante, si estimée, on avait fait courir le bruit qu'il y revenait sur les études monastiques, et on en avait prévenu l'abbé de Rancé ; mais rien n'était plus faux. « J'ai jeté, dit ce dernier, les yeux sur la vie de Cassiodore : il n'y est parlé de l'étude que fort légèrement ; on voit bien que l'auteur a évité d'entrer dans le fond de la question (3). »

Malgré quelques misères humaines dont les plus parfaits ne sont pas exempts, cette figure de Sainte-Marthe que l'on admire au frontispice du *Gallia christiana* sera toujours, sinon l'une des plus grandes et des plus belles, au moins une des plus imposantes du XVII[e] siècle.

Après une première sortie très vive, l'abbé Thiers lui lançait cette rude apostrophe : « Comment avez-vous osé écrire par deux fois à M. de la Trappe que vous n'étiez point l'auteur des *Quatre Lettres*, et que vous n'y aviez aucune part (4) ! Vous avez marqué par là l'estime qu'on en devait faire, puisqu'elles vous ont fait confusion à vous-même, et que vous avez été contraint de les désavouer comme indignes d'une personne de votre profession et de votre caractère (5). »

Le Père de Sainte-Marthe, en reniant son libelle, avait donné pour raison, et quelle raison ! que s'il en eût été l'auteur, il en aurait fait confidence à ses parents, et il avait cité avec une certaine complaisance plusieurs personnes de la plus haute distinction. L'abbé Thiers qui était homme à lancer à la figure de son adversaire tout ce qui était sous sa main, même de la boue, lui répliquait : « Mais d'où vient donc qu'ayant affecté de nommer vos proches, vous n'avez point parlé de M. le bailli de Loudun, votre père ? On en sait le véritable motif ; c'est qu'un homme qui est depuis dix-huit ans prisonnier au château de Saumur, pour sa mauvaise conduite, ne vous aurait pas fait honneur. »

Il y avait dans ce reproche plus d'injustice encore que de malice : le

(1) *Lettres inéd. de l'abbé de Rancé*, Biblioth. Imp., suppl. fr., n° 1526 (copies).

(2) Dom Gervaise, *Apologie de l'abbé de Rancé*, p. 52.

(3) Collect. Nicaise, t. V, lett. 82.

(4) C'est sur ce prétendu désavœu que se sont fondés les continuateurs du *Gallia christiana*, lorsqu'ils ont dit : « Ipsi quoque Quatuor Epistolæ.... a pluribus ascriptæ sunt, acres quidem et mordaces, et alia quinta... Verum cum se earum negaverit esse auctorem, illas ipsi attribuere non audemus. » (*Gall. christ.*, t. IV. Index Oper. R. P. D. de Sancta Martha.)

(5) *Apologie de l'abbé de la Trappe*, p. 15.

Père de Sainte-Marthe était puni par où il avait péché, car, hélas! c'était lui qui avait placé la polémique sur ce terrain brûlant.

L'abbé Thiers, lancé dans les personnalités, à la suite et à l'exemple de son adversaire, y revenait sans cesse avec accompagnement de bravades, de plaisanteries plus ou moins fines, de railleries amères et presque toujours insultantes. Le Père de Sainte-Marthe soutenait, comme Mabillon, que l'on ne pouvait sans injustice empêcher les moines cloîtrés de prêcher ; l'abbé Thiers prétendait avec l'abbé de Rancé que l'exercice de la prédication ne regardait pas les cénobites, et qu'il n'avait rien de commun avec leur profession. Il citait l'exemple de l'abbé Arnoud de Morimond qui avait voulu prêcher contre l'avis de saint Bernard, et contre sa vocation, et dont la fin avait été si malheureuse.

« A cet exemple, ajoutait-il, ne trouvez pas mauvais si je joins le vôtre, puisque vous vous mêlez quelquefois de prêcher ; vous vous souvenez fort bien, car la chose est assez mémorable, que prêchant une Octave du Saint-Sacrement, il y a quelque douze années, dans l'église cathédrale de Saint-Julien du Mans, vous demeurâtes court en chaire, et vous fûtes obligé d'en descendre avec beaucoup de confusion, après avoir néanmoins dit publiquement à l'assemblée que Dieu punissait ainsi votre orgueil qui aurait été trop flatté si vous aviez réussi. Il y a cent personnes au Mans qui n'ont pas perdu la mémoire de cette aventure, et je le sais d'un ecclésiastique et d'un magistrat qui en ont été eux-mêmes les témoins. »

On voit dans ce livre avec quelle attention minutieuse et malicieuse tout à la fois, les ennemis de l'abbé de Rancé avaient fouillé sa vie, ses écrits et ses constitutions monastiques. Il n'y avait pas un seul mot qu'on pût mal interpréter, pas même une lettre déplacée par la faute de l'imprimeur qui leur eût échappé (1). C'étaient des riens, mais ils pointillaient sur ces riens, et s'en faisaient des armes contre lui (2).

(1) Ainsi, on lit dans une édition des *Règlements de la Trappe*, publiés en 1680 chez Michallet, à Paris, in-12 : *Quand le P. abbé vient au chauffoir, on en sort, tous le saluent*, p. 54. On en concluait qu'il traitait ses religieux avec une telle hauteur qu'il ne voulait pas qu'ils se chauffassent avec lui. — « Mais cet *on*, disait l'abbé Thiers, est une faute d'impression qu'il vous eût été aisé de corriger, si vous aviez voulu, en substituant *ou* à sa place, comme on le lit dans le manuscrit original. Une *n* pour un *u* devait-elle vous faire juger si désavantageusement de la conduite de l'abbé de Rancé envers ses Frères ? » — Cette faute d'impression ne se retrouve pas dans l'édition authentique des *Règlements de la Trappe*, Paris, Muguet, 1701, 2 vol. in-12.

(2) « Vous oubliez que vous êtes moine, lui disait-on, et vous signez en évêque : *Armand-Jean, abbé de la Trappe.* » — « Encore que je pusse signer de cette manière, répondait-il, puisque beaucoup d'autres on ont usé ainsi, et qu'il y a même plusieurs lettres de saint Bernard où il a signé simplement : *Bernard, abbé de Clairvaux* ; depuis, néanmoins, que je suis religieux, il ne m'est point arrivé d'écrire mon nom sans mettre

Aucun livre ne se refuse plus que celui de l'abbé Thiers, à toute espèce d'analyse, par le défaut de suite, de lien et d'ensemble. En lisant ces pages inconnues, on regrette qu'une érudition aussi vaste et aussi variée n'ait pas été distribuée avec plus d'ordre et d'économie ; qu'un talent aussi éminent n'ait pas été accompagné de plus de jugement et de modération, qu'un esprit si riche et si cultivé ait si souvent glissé dans la satire et le sarcasme, et qu'une imagination si brillante se soit trop souvent souillée de bile et de fiel.

CHAPITRE XVII

Un ami de l'abbé de Rancé publie une savante Dissertation à l'appui de son opinion sur les Etudes monastiques (1693).

M. Thiers avait voulu répondre au Père de Sainte-Marthe pour l'abbé de Rancé. Voici un nouveau jouteur qui va descendre dans l'arène et défendre le même abbé contre le Père Mabillon. Il va circonscrire la défense dans une courte et savante dissertation intitulée : *Explication du chapitre* XLVIIIe *de la Règle de Saint-Benoît pour servir d'éclaircissement à la question des Études monastiques* (1). L'auteur s'était caché sous le pseudonyme de *Frère Colomban*, mais on l'eut bientôt deviné. C'était Dom Claude de Vert, de Cluny, celui que nous avons déjà rencontré plusieurs fois sur notre route. Ce n'était point un homme emporté et violent, comme ceux que nous avons vus il y a quelques instants. Il avait un caractère grave et calme, beaucoup de douceur et de politesse jointe à une grande érudition. Son air ouvert et ses manières prévenantes le faisaient aimer, même de ceux qu'il était forcé de contredire. C'était, sous tous les rapports, un adversaire digne de Mabillon et un défenseur digne de l'abbé de Rancé.

On se rappelle que ce dernier avait insisté sur ce point, qu'avec l'ac-

une *F* au devant (c'est-à-dire Frère Armand-Jean). » — « Vous faites le gentilhomme jusque sous le froc, ajoutait-on, et vous vous servez encore du cachet de votre famille.» — « Vous vous trompez, répliquait-il, c'est celui de l'abbaye, où il y a deux chevrons.» — Enfin, on était descendu jusqu'à la cuisine de la Trappe pour y examiner la vaisselle, les cuillers et les fourchettes. (Voir l'*Apologie*, p. 173, 245, 246 et 247.)

(1) Nous avons l'exemplaire de l'abbaye du Port-du-Salut, petit in-12 de 79 pages, sans nom d'imprimeur, avec ces mots au bas de la dernière page : « Au monastère de Saint-Pierre de M....., le 15 avril 1693. » (Livre très rare.)

complissement intégral de la Règle de Saint-Benoît, il n'y avait point de temps pour les grandes études. Mabillon, dans ses *Réflexions*, avait soutenu le contraire ; Nicole avait été de son avis.

Dom de Vert se rangeait aujourd'hui du côté de l'abbé de Rancé et lui apportait l'appoint de son expérience en ces matières. Il s'était exclusivement appliqué à l'interprétation du chapitre XLVIII[e] de la Règle, persuadé que là gisait presque toute la difficulté.

« Il est difficile, disait-il en commençant, quelque estime et quelque considération que l'on ait pour les sentiments du Père Mabillon dans ses *Réflexions sur la Réponse au Traité des Études monastiques*, de garder à ce sujet le silence respectueux que paraît vouloir imposer M. l'abbé Gerbais, l'un de ses illustres approbateurs. De tout son livre, je ne m'arrête, quant à présent, qu'à un seul point important, essentiel et décisif de la question qui partage aujourd'hui tant d'honnêtes gens de toute profession et de tout sexe. Je ne puis laisser passer ce qu'il avance : *Qu'on peut trouver tous les jours dans la Règle de Saint-Benoît cinq ou six heures pour la lecture, hors le temps de l'office divin et du travail* (1).

« Comment cela se peut-il faire ? Il n'y a que vingt-quatre heures au jour, j'entends au jour naturel ; et on voit bien que je parle ici d'heures égales, composées de soixante minutes. Or déjà, de compte fait, par la Règle, il y en a cinq et demie l'hiver, assignées au travail, et six et demie l'été ; c'est-à-dire en faisant une compensation des deux saisons, six toute l'année ; il en faut bien autant pour les divins Offices. Mabillon en avoue déjà trois pour Matines et Laudes. Il nous en passera bien encore trois pour le reste ; surtout si l'on y comprend non seulement les moments qu'il faut mettre pour se désoccuper ou de la lecture ou du travail avant l'Office ; mais encore le temps de la lecture devant Complies, qui durait environ une demi-heure. Voilà donc déjà douze heures employées. Mettons-en sept pour le sommeil ; c'est dix-neuf. A cela ajoutons-en une pour les repas, on ne peut moins ; en voilà vingt.

« Maintenant que veut-on laisser pour l'Oraison mentale prescrite par la Règle ; pour la lecture de la Règle même qui se doit faire en commun ; pour prévoir et apprendre par cœur ce que l'on doit dire et chanter à l'église, savoir : les Psaumes, les Capitules, les Répons, les Antiennes, les Versets et Versicules, car tel était l'usage, aux grandes leçons près, de tout apprendre et de tout chanter à l'église par mémoire. Pour toutes ces occupations il ne peut assurément accorder moins de deux heures.

(1) T. II, p. 118, 2e édit., in-12.

« Il faut au moins, en outre, une demi-heure pour les vides de la journée, les moments perdus (ce qui est inévitable), les allées et les venues, les nécessités indispensables. Il ne reste donc au plus dans la journée qu'une heure et demie de lecture, dix mois de l'année, et deux et demie en carême (1).

« La raison pour laquelle saint Benoît a donné plus de lecture en ce saint temps, c'est qu'il le regarde comme plus particulièrement consacré à la piété, ainsi qu'il s'en explique; il veut qu'on s'y occupe davantage de Dieu, et que la lecture des choses saintes y ait plus d'étendue que dans le reste de l'année. Ce qui fait voir clairement, pour le dire en passant, quelle est la qualité des livres et le genre de lecture qu'il prescrit alors. »

Mabillon prétendait qu'on pouvait assigner à l'étude *les lectures assez longues qui se faisaient pendant le repas et avant Complies* (2). Dom de Vert répondait que la lecture de table qui durait environ une demi-heure ou trois quarts d'heure, était ordinairement ou des Saintes-Écritures ou de quelques sermons des Pères, celle qui précédait Complies, et qui était encore moins longue, *lectis quatuor aut quinque foliis*, devait se faire dans les livres marqués par saint Benoît, comme les Conférences de Cassien ou quelque autre capable de donner de l'édification, *aut certe aliquid quod ædificet audientes*. Qu'on décide si telle lecture peut passer pour une étude, telle que Mabillon l'a définie, *une application sérieuse à quelque science ;* surtout pendant le repas où il paraît que l'attention est un peu partagée.

Mabillon soutenait qu'on pouvait encore étudier durant le temps qui restait entre Matines et Laudes en hiver (3). Mais ce temps, ainsi qu'il est précisément marqué dans le chapitre VIII[e] de la Règle, devait être employé par les Frères, à penser aux Psaumes et aux leçons dont ils avaient besoin, c'est-à-dire à les prévoir, les étudier, les apprendre par cœur. Il n'y avait que les longues leçons qu'on lisait dans le livre et sur le pupitre ; encore fallait-il s'exercer à les bien lire et à les bien prononcer, à bien ponctuer et à bien accentuer; ce qui n'était pas aisé dans des manuscrits, souvent fautifs, la plupart sans accents, sans points et sans virgules. Tout le reste, Psaumes, Antiennes, Répons et Versets, se chantait ou se récitait la nuit sans lumière.

Les premiers moines de Saint-Benoît, dit Dom Martene, s'adonnaient à l'étude du chant après Matines, *cantum post vigilias discebant patres nostri*. Le lieu où ils s'exerçaient s'appelait l'*École des chantres*, *schola ca-*

(1) P. 4 et 12 de l'*Explication*. (Dom Colomban.)
(2) *Réflexions, etc.*, t. I, p. 73.
(3) *Ibid.*

nentium, et il y avait comme quatre classes différentes où l'on montait à mesure qu'on avançait : la classe du psautier, du Propre du temps, celle du Propre des saints, et la quatrième des *Offices communs du temps.*

Ainsi, bien loin que les moines pussent employer à l'étude des sciences et des lettres, comme on le prétend, l'intervalle qui se rencontrait l'hiver entre Matines et Laudes, ils n'avaient pas même assez de tout ce temps-là qui était environ d'une heure et demie, les jours ouvriers, et d'une heure les fêtes et dimanches, pour prévoir et apprendre leurs psaumes, leurs leçons, en un mot, tout leur Office. D'où vient que saint Benoît est obligé de leur donner encore un supplément, l'après-midi, depuis le premier octobre jusqu'en carême ; *post refectionem vacent lectionibus suis aut psalmis.*

En effet, il y avait des moines qu'on appelait *duricordes,* têtes dures, à qui des années entières suffisaient à peine pour apprendre seulement un certain nombre de psaumes. On rapporte d'un moine du Bec qu'il employa sept ans à étudier le psautier, sans pouvoir le *rendre* (*reddere*), c'est-à-dire le réciter devant l'abbé. On raconte d'un autre religieux du même monastère, qu'il mit une année entière à apprendre le *Cœli enarrant,* en sorte qu'il resta un temps infini dans le cloître du psautier, sans pouvoir avancer.

Mabillon avait dit qu'on pouvait aussi employer le temps de la méridienne à lire suivant la Règle (1). Il est vrai qu'elle permet de lire au lieu de dormir ; mais outre que cette méridienne n'allait jamais au-delà de trois quarts d'heure, les jours ordinaires, il est difficile de concevoir qu'un moine qui s'est levé à minuit ou une heure pour chanter Matines et Laudes en été ; qui ne s'est point ensuite recouché, et qui depuis Prime n'a cessé de travailler jusqu'à dix heures du matin ; qui sort de table à midi et demi ou environ, après avoir été à jeun pendant dix-huit heures, comment ce moine, épuisé de travaux et de veilles, n'ait pas besoin, dans la grande chaleur du jour, de prendre du soulagement et du repos ; qu'il puisse se passer de ce petit supplément du sommeil de la nuit ; et qu'au contraire il ait assez de force et d'attention pour s'appliquer à une lecture sérieuse, à l'étude *des sciences et des lettres.* On doit du moins avouer que cela n'est pas naturel, que le cas est fort rare et fort extraordinaire, et qu'il n'y a pas beaucoup à compter pour l'étude sur le temps de la méridienne. Aussi saint Benoît dit-il : Si quelqu'un par hasard a envie de lire, il pourra le faire alors.

(1) *Réflexions, etc.,* t. I, p. 73.

Enfin, *les jours de dimanche et de fête,* ajoutait Mabillon, *étaient tous consacrés à l'étude, après l'Office divin et la prière* (1). Dom de Vert avouait que l'on avait alors pour la lecture deux heures et demie de plus que les jours ouvriers. « Je consens, disait-il, qu'on ajoute encore, ces jours-là, autant d'heures de lecture qu'on voudra, cela ne fait rien au fond. Car peut-on seulement imaginer que, du temps de saint Benoît, les moines s'exerçassent les fêtes et les dimanches à l'étude des sciences et des lettres, et qu'en des jours aussi saints ils pussent se permettre d'autres lectures que des lectures spirituelles, tandis que les pieuses personnes du siècle se seraient fait scrupule de s'occuper alors d'autre chose que de la prière et de l'exercice des bonnes œuvres?

Voici ce qu'ajoutait encore le savant bénédictin dans un autre passage de ses *Réflexions :* « *Comme saint Benoît, dit-il, ne marque pas précisément l'heure pour le coucher, après le temps de Matines et de Laudes, qui durait tout au plus trois heures, on pouvait encore prendre au moins deux heures sur le reste de la nuit* (2). »

Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer ce qu'est ce reste de nuit et où on peut le prendre. Ce n'est pas après Matines, car en été le temps qui les sépare des Laudes ne consiste que dans quelques moments que l'on donne aux nécessités de la nature, *parvissimo intervallo quo Fratres ad necessaria naturæ exeunt, custodito.* L'intervalle, à la vérité, est beaucoup plus long en hiver, mais nous avons vu que la Règle le destine à d'autres occupations.

Ce ne peut pas être également après les Laudes, car souvent cet office était immédiatement suivi de Primes, particulièrement en hiver; en tout temps l'espace était très court. Aussi les anciens moines ne l'employaient guère qu'à se peigner, à se laver le visage et les mains, à se chausser, à remettre leur couteau à leur ceinture, enfin à s'asseoir et à se reposer en quelque endroit, par exemple dans le cloître, comme à Cîteaux, où il n'était pas permis de lire, *interim fratres sedeant in claustro, sed non legant.* Supposé que cet intervalle fût plus long, on pouvait l'employer, selon la conjecture de Mabillon lui-même, dans son *Traité de la messe et de la Communion,* à faire la prière mentale dont parle la Règle (ch. xx). Il n'est guère possible, en effet, de la placer ailleurs : tout le reste de la journée est employé, tous les vides sont remplis, tous les moments sont occupés.

On dira peut-être que ces deux heures se prenaient sur le temps de la

(1) *Réflexions, etc.,* t. I, p. 73.
(2) *Ibid.,* t. II, p. 118.

nuit qui précède Matines ; mais cela ne se peut. Il y aurait donc eu neuf heures, depuis le coucher qui suivait précisément Complies, jusqu'au lever des Frères ; sept pour le repos et deux pour l'étude. Or, il est démontré qu'à se régler sur les jours de l'équinoxe, il n'y en avait que sept au plus, peut-être un peu davantage vers le mois de novembre, et huit au fort de l'hiver. Conçoit-on comment des moines qui étaient tous couchés dans un même lieu, sans autre séparation que celle des lits, sans cloison, sans rideaux, pussent avoir la liberté de se lever la nuit, d'aller quérir de la lumière pour étudier pendant que leurs Frères dormaient ? Le moindre bruit n'était-il pas capable de troubler tout le dortoir ?

Voici donc la grande difficulté, selon M. de Vert ; il s'agit d'accorder, d'allier l'étude dans un moine bénédictin avec environ six heures de chœur, autant de travail manuel, sept heures de sommeil, une heure de réfectoire, environ une demi-heure, ou au moins un gros quart d'heure d'oraison mentale, une autre demi-heure (ne mettons qu'un quart d'heure) pour les nécessités indispensables, les temps perdus ; une heure ou une heure et demie (peut-être deux) pour l'étude du psautier, des leçons et de tout ce qui se dit et se chante à l'église ; enfin, une autre heure et demie, et en carême deux heures et demie de lecture des choses saintes et spirituelles : *lectio divina ;* en tout vingt-quatre heures.

Que l'on juge, après cela, s'il est possible que ce moine ait le loisir de s'appliquer à l'étude des sciences et des lettres, sans rien déranger de ses exercices, sans s'exempter et sans se séparer des observances communes. Il faut nécessairement de deux choses l'une : ou qu'on se livre aux études contrairement à la Règle, ou qu'on ait recours aux dispenses. L'abbé de Rancé trouvait cet argument si fort qu'il l'appelait un coupe-gorge (1).

Au reste, Mabillon avouait dans son livre des *Réflexions* qu'on dispensait, dans la Congrégation de Saint-Maur, ceux qui se livraient à des travaux, à des études de longue haleine. On les exemptait, comme les étudiants (*scholares*), de Matines, de Prime et de Complies alternativement. Quant au travail des mains, on l'avait réduit à une heure, au lieu de six (2).

L'abbé de Rancé avait aussi reconnu qu'on pouvait et qu'on devait donner, dans quelques cas très rares, des livres et du temps à ceux des religieux qui auraient une aptitude extraordinaire pour l'étude (3). Mais pendant près de quarante ans qu'il fut supérieur de la Trappe, il ne dis-

(1) Maupeou, t. II, p. 86.
(2) *Réflexions*, t. II, p. 173 et 176.
(3) Voir Dom Gervaise, *Apologie*, p. 85 et 86.

pensa quelquefois du travail des mains qu'un seul de ses Frères, afin qu'il pût composer divers ouvrages, dont quelques-uns furent imprimés. C'était Dom Pierre le Nain, frère de Tillemont, dont nous avons déjà parlé, élevé avec lui aux petites écoles de Port-Royal, où il avait puisé l'amour des belles-lettres et le goût des recherches savantes. Outre cinq ou six petits traités ascétiques (1), outre ses *Homélies sur Jérémie* plus considérables (2), il écrivit un *Essai de l'histoire de Citeaux* qui ne contient guère que les vies des premiers fondateurs de cet Ordre (3). Si l'abbé de Rancé, comme on l'a dit, l'engagea à y travailler pour l'opposer à la grande collection des Actes des Saints de l'Ordre de Saint-Benoît (4), il dut voir mieux que personne la distance qu'il y avait de l'un à l'autre. Le livre de Mabillon est un des plus beaux et des plus vastes monuments de la critique historique et de l'érudition au XVIIe siècle. Celui de Dom le Nain n'est qu'un modeste et même trop modeste recueil, composé exclusivement au point de vue mystique, et qui n'était pas destiné à franchir l'enceinte des cloîtres. C'était un trop saint religieux pour écrire autre chose qu'un livre de piété.

(1) Voici les principaux, tels qu'ils sont cités dans sa *Vie*, par d'Arnaudin, Paris, 1715 : *Elévations à Dieu pour se préparer à la mort* (était manuscrit à la mort de l'auteur), — *Dissertation ou Traité sur l'état du monde après le jugement*; — *Dissertation sur le scandale qui peut arriver dans les monastères les mieux réglés*, — *Instructions faites au Chapitre de la Trappe* (manuscrit); — *Dissertation sur le vœu de stabilité, tel qu'il est prescrit par la Règle de Saint-Benoît*; — *Tradition de l'Eglise sur l'excellence des devoirs de la profession monastique* (manuscrit) ; — une *Vie de l'abbé de Rancé*, en 3 vol. in-12 et en 2 vol. in-8° ; — plusieurs Relations de la vie et de la mort des Trappistes.

(2) 4 vol. in-8°, dont deux seulement imprimés.

(3) 9 vol. petit in-8°.

(4) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine, p. 17. — On lit dans ce Recueil: « Dom Pierre Le Nain est dispensé du travail des mains et s'applique à l'étude..... M. son père, ancien maître des requêtes, a demandé pour sa consolation permission à l'abbé que son fils lui écrivtt une fois le mois, ce qui lui a été accordé. Ses lettres sont toutes pleines de l'amour de Dieu et du mépris du monde; on voit qu'il est pénétré de ce qu'il écrit. » (Il ne serait pas impossible de retrouver ces lettres, ainsi que celles qu'il écrivait à son frère, M. de Tillemont, et réciproquement; nous en avons vu plusieurs en diverses Collections, mais sans en prendre note.)

(5) Voici ce qu'il en écrivait à M. Gerbais : « Je n'ai point lu l'ouvrage avec soin; j'ai jeté les yeux sur différents endroits. Il y a de la piété et quantité d'histoires qui peuvent donner de l'édification. Le style n'en est pas égal; cependant, à tout prendre, il peut y avoir de l'utilité pour ceux qui le liront. Il m'a paru, comme à vous, que Dom Le Nain était bien aise qu'on le fît imprimer. Voilà ce que je puis vous en dire.» (Collect. Gerbais, inédite, à l'Arsenal.)

CHAPITRE XVIII

Manuscrit inédit de l'abbé de Rancé, intitulé : Examen des Réflexions que le R. P. Mabillon a faites sur la Réponse à son Traité des Etudes monastiques (1693).

Bien des gens sont persuadés que, dans les disputes et les contestations, celui qui se tait le premier, avoue son erreur et son tort. C'est pourquoi plusieurs des amis de l'abbé de Rancé le pressaient de répliquer lui-même par un écrit public, et au Père de Sainte-Marthe et à Mabillon. Il répondait à l'un d'eux : « Je ne demeure pas d'accord que je doive prendre la plume toutes les fois qu'il s'agira de ma justification. Il est bien rare que l'on se justifie devant les hommes, quelque bonne cause qu'on ait, qu'on ne se charge en même temps devant Dieu ; et il est plus difficile qu'on ne pense de ne pas excéder dans les manières. Répondre à un livre, ce n'est rien ; mais à des invectives vives et piquantes, ce n'est pas la même chose. » Ces dernières paroles révèlent une grande prudence et une sagesse profonde. On répond à un livre par un livre ; mais comment répondre à des injures? Le sage, alors, garde le silence.

L'abbé de Rancé n'a donc rien à dire à l'auteur des *Quatre-Lettres*, sinon qu'il lui pardonne. Mais en sera-t-il de même pour Mabillon ? Non, Mabillon est un adversaire sérieux et digne, qui mérite qu'on lui réponde. Ne pas le faire, ce serait, aux yeux du public, abandonner les vérités saintes qu'il avait jusqu'alors défendues avec tant de courage, et sur lesquelles reposait l'édifice entier de sa réforme. Toutefois, ce ne fut uq'après de longues hésitations, bien des instances, qu'il se mit à l'œuvre; et, avec son ardeur ordinaire, sa connaissance profonde des matières monastiques, son travail fut bientôt fini. Comme dans ses autres ouvrages, c'est encore à ses religieux qu'il s'adresse.

« Mes Frères, dit-il, je m'étais imaginé que ce que j'avais écrit sur le *Traité des Études monastiques* du Révérend Père Mabillon, satisfaisait aux raisons dont il s'était servi pour en établir la nécessité, et même que j'avais tellement prévenu par ma réponse toutes les difficultés qu'il y

(1) Ce manuscrit nous a été communiqué à Alençon par M. Léon de La Sicotière. (Voir l'Introduction.)

pouvait former, qu'elle demeurait sans réplique. Cependant, comme il lui est venu de nouvelles réflexions, par le moyen desquelles il prétend soutenir les opinions qu'il avait avancées, et qu'il les expose d'une manière si supérieure et si apparente, qu'il est malaisé qu'il ne se rencontre des gens qui entrent dans ses pensées et qui ne s'y laissent surprendre; j'ai cru, mes Frères, qu'il était à propos de prendre quelque conduite, afin que vous ne fussiez pas de ce nombre.

« Je vous avoue que ce serait une chose bien fâcheuse, et pour vous et pour moi, si, vous ayant élevés dans la connaissance de votre état, et si, ayant établi sur des principes constants tout ce que je vous ai dit de la vérité et de la dignité de votre profession, il arrivait jamais que vous prissiez des sentiments contraires à ceux que vous devez avoir. J'espère que Dieu vous préservera de ce malheur, et qu'il ne permettra pas que l'œuvre qu'il a commencée, en vous donnant de l'amour pour la sainteté de votre état, se détruise et se dissipe par la facilité que vous auriez à écouter des pensées nouvelles, et à suivre des voies qu'il ne vous aurait pas tracées. »

Il reprend ensuite la polémique au point où il l'a laissée; il la résume pour en rafraîchir la mémoire. Pour l'ordre de la discussion, il s'attache au plan de l'ouvrage de son adversaire, il le suit pas à pas. Il cite le passage et la page du livre des *Réflexions*, et il y répond; en voici un exemple :

Réflexions, p. 5.

« Le Révérend Père Mabillon dit que nous convenons en plusieurs choses dans le fond, et qu'on s'étonnera peut-être de voir naître une dispute si sérieuse d'une différence si légère. »

RÉPONSE.

« Nous convenons, le Révérend Père Mabillon et moi, dans la fin, qui est d'élever les âmes à la perfection, de les approcher de Dieu; mais les voies que nous prenons pour y arriver sont différentes : les miennes sont celles de l'humilité et de la simplicité. Le Révérend Père Mabillon choisit des moyens plus élevés, des conduites plus éclatantes, plus magnifiques; il y va par la science, et tend au même but par des routes toutes contraires à celles que nous avons marquées. Véritablement, le chemin qu'il prend est une navigation pleine de dangers; l'autre est une course d'une paix, d'une tranquillité et d'une sûreté presque infinie. Pour ce qui est de la charité, j'espère que la différence des sentiments ne l'altérera jamais. »

Le Père Mabillon avait dit que, pour lire les ouvrages que l'abbé de la Trappe mettait entre les mains de ses religieux, il fallait des études particulières. « Pour moi, répondit-il, je suis persuadé que tout homme qui

entend le latin peut lire avec fruit ces livres..... Pourquoi faire des mystères? Pourquoi imaginer des difficultés, où il n'y en a point? Pourquoi vouloir faire croire qu'on rencontrera des abîmes et des rochers dans des chemins qui sont aplanis? Saint Jean Chrysostôme parlait à cent mille âmes : il y avait des néophytes, des catéchumènes, des idolâtres. Saint Augustin parlait à tout un peuple, qui n'était pas théologien. On peut dire la même chose de saint Grégoire. Tous participaient à leurs instructions, tous ramassaient les maximes, les vérités saintes qui sortaient de leurs bouches!..... »

Il y a bien, çà et là, quelques retours douloureux vers le passé; il y a des plaintes, mais sans amertume et sans emportement. « Qu'ai-je fait, s'écrie-t-il, que rappeler les temps antiques! Les enfants seraient bien à plaindre et bien abandonnés, si on n'osait leur parler de la perfection dans laquelle leurs pères ont vécu. Et, après tout, le péché que j'ai commis et la faute dont je suis coupable, c'est que j'ai fait ce que j'ai pu pour rehausser ceux qui se plaignent de moi, et pour leur rendre leur première excellence et leur première noblesse. Je puis dire, sans en savoir mauvais gré à personne, qu'ils ont agi à mon égard contre toutes les règles de la gratitude et de la justice, en me rendant le mal pour le bien que j'ai tâché de leur faire; c'est précisément se conduire comme un pauvre homme qui se soulèverait contre ceux qui voudraient le tirer de la misère et le dépouiller de ses haillons pour lui mettre au cou le collier d'or et le revêtir de pourpre (1). »

Comme dans tous ses autres ouvrages, il a toujours les regards fixés sur la perfection primitive de l'état monastique. C'est à cet idéal qu'il a dévoué son âme, son cœur et sa vie. « On m'accuse, dit-il, d'un crime dont je ne serai jamais coupable, qui est de *rabaisser ma profession et de lui ôter les avantages qui lui sont dus* (2). Je n'ai pas pu lui donner des marques plus évidentes de l'estime que j'en fais, qu'en l'embrassant et la préférant à toutes les autres conditions du monde. Véritablement, c'est à quoi je n'aurais jamais pensé, si je ne l'avais considérée que dans les usages, dans les pratiques et dans l'état présent où elle se trouve. J'ai remonté aux origines, aux constitutions anciennes; je l'ai vue dans sa beauté, dans son éclat, dans sa vérité : c'est ce qui m'a donné de l'amour pour elle; c'est ce qui m'a persuadé que le monde, tout grand et tout riche qu'il est, n'avait rien qui lui fût comparable, et qu'on ne lui dût

(1) P. 91 du Manuscrit.
(2) *Réflexions*, p. 238.

sacrifier. J'ai toujours conservé ce sentiment, et c'est ce qui fait encore, aujourd'hui, que je ne puis souffrir qu'on altère sa pureté, qu'on affaiblisse sa splendeur naturelle, sous prétexte de lui donner des ornements nouveaux et étrangers qui l'avilissent au lieu de le relever. »

Ce qu'il y a de plus étonnant dans cet écrit, c'est l'érudition. On se demande comment l'abbé de Rancé, traitant le même sujet pour la troisième fois, a pu trouver encore tant à dire sans se répéter? Semblable à un heureux chercheur d'or qui rencontre de nouveaux filons à mesure qu'il creuse, plus il pénètre dans l'ancien monde monastique, plus il y fait de découvertes nouvelles. Il plane par dessus comme l'aigle; rien n'échappe à son regard perçant : les hommes, les institutions, les choses, les dates lui apparaissent en même temps, sans confusion; il les distingue, il les démêle, et leur assigne leur place particulière. Ce n'est point un glaneur, mais un moissonneur qui coupe à pleine faucille dans le champ de l'histoire, et fait la plus abondante récolte, où il semblait qu'il n'y eût plus que quelques rares épis à ramasser. On ne peut s'empêcher de se demander ce que serait devenu cet homme si heureusement doué, s'il se fût exclusivement livré à l'étude? Certainement, il eût marché de front avec les plus grands savants de son siècle.

Cette connaissance approfondie des temps antiques n'apparaît nulle part avec plus d'éclat, que dans les pages où il représente l'état monastique aux VIII[e], IX[e] et X[e] siècles. On lui avait objecté que le nombre des moines qui s'appliquaient à l'étude n'avait pas été aussi considérable à cette époque de dégénérescence qu'il l'avait avancé. Il défend son opinion dans une longue dissertation, qui est certainement un modèle de critique et d'exactitude. Il semble que rien ne lui a échappé, la matière est épuisée; on ne voit vraiment pas ce que le Père Mabillon, même avec les immenses ressources de son érudition, aurait pu répondre. « Il n'est personne, dit-il en finissant, qui ne m'ait condamné sur des objections faites avec tant de confiance et de hardiesse, et, cependant, voilà des preuves convainquantes et des démonstrations auxquelles il n'y a pas moyen de répliquer. C'est ainsi que les grands hommes se mécomptent..... Mais quand le Révérend Père Mabillon ne se serait point mépris, il aurait bien pu nous faire grâce de ces cinq hommes qu'il prétendait nous ôter. Outre ceux que nous venons d'ajouter au VIII[e] siècle, et les quarante-cinq du IX[e], qui doivent demeurer pour constants, voici la liste de ceux qui nous reviennent et qu'on y peut joindre, savoir : quarante au IX[e], et, pour combler la mesure, quatre-vingt-quatorze au X[e] (1).»

(1) P. 40 et 94 du Manuscrit.

Il y a certaines difficultés qui paraissent entièrement éclaircies. Ainsi, le Père Mabillon avait dit qu'il ne savait pas pourquoi on avait dissimulé le témoignage de la Règle du Maître, qui s'explique clairement en faveur des études. « Il n'aurait point été surpris de mes paroles, répond l'abbé de Rancé, s'il s'était donné la peine de lire, dans cette Règle même, l'explication que je lui ai donnée. Voici les termes : *Nam in alphabeto majores usque ad quinquagenariam œtatem litteras meditari hortamur* (1). Il en est de même de celle de Saint-Aurélien, qui dit : *Litteras omnes discant.* Or, cette expression, *litteras omnes discant*, ne doit point avoir d'autre sens, sinon que tous apprendront à lire. Ce qui fait voir que cette explication est naturelle et véritable, c'est qu'il ordonne la même chose pour des religieuses, et dans les mêmes termes, *litteras omnes discant*, et qu'il n'y a nulle apparence qu'il ait imposé aux religieuses l'obligation d'apprendre le latin, comme une loi indispensable; mais pour le lire, il y a bien de la différence : car, comme elles étaient obligées à la récitation de l'Office, c'était un devoir dont il fallait qu'elles s'acquittassent avec édification. Enfin, c'est le véritable sens, comme on peut le voir dans le *Glossaire* de M. Du Cange, où il soutient que cela veut dire apprendre à lire, ou à assembler des lettres; *litteratus* ou *litterator*, celui qui apprend à lire. De plus, le Père Mabillon n'a pas rapporté le passage entier; car ce saint, après avoir dit que tous apprennent à lire et le Psautier, ajoute que les gardiens de troupeaux et de bestiaux y seront obligés, ce qui prouve invinciblement que le terme *litteras* ne s'entend point de l'étude. »

Il fait bon marché de tout ce qui le touche personnellement. Ainsi le Père Mabillon l'avait cité comme exemple, pour montrer l'avantage des études monastiques, et le mettre en contradiction avec lui-même. « Sur cela, dit-il, j'ai deux choses à répondre : l'une, que ma capacité est si bornée, et particulièrement depuis que je fais profession, il y a tantôt quarante ans, de ne rien savoir que ce qui peut être propre à un homme qui n'est plus du monde, et qui veut tout ignorer, hors Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, qu'elle n'est pas digne d'être comptée pour quelque chose; l'autre, que si j'avais quelque érudition, je l'aurais acquise avant que de m'être engagé dans la retraite : ce serait un fait singulier, qui ne tirerait pas à conséquence; mais pour l'usage qu'on me reproche que j'en ai fait, je puis dire, comme saint Paul : « *Factus sum insipiens, vos me coegistis* (2). »

(1) *Regul. Magist.*, c. 50.
(2) *Réflexions*, p. 68 et 69 du Manuscrit.

On pourrait citer cinq ou six répliques un peu vives; mais, le plus souvent, cette vivacité est tempérée par quelques mots flatteurs : ainsi, après avoir parlé avec beaucoup de force et d'énergie de la difficulté d'allier la piété avec les grandes études, l'humilité avec la science, thèse à laquelle il revient souvent et qu'il a peut-être exagérée, il termine par ces mots : « De toute les choses la plus rare, c'est de voir un homme savant qui soit vraiment humble ; ce qui se peut dire, néanmoins, à l'honneur et à la gloire de celui duquel je suis obligé d'examiner les sentiments et les raisons (1). »

La foi vive, ardente en la cause que l'on défend, est ainsi faite; elle n'admet pas de partage, et ne se plie pas aux compromis. L'abbé de Rancé ne fait aucune concession dans ce dernier écrit. Après avoir passé en revue tous les moyens de défense de son adversaire, il déclare n'avoir aucun motif de modifier sa première pensée, il s'y tient ferme. « A moins, dit-il, qu'on ne nous fasse voir l'obligation d'étudier dans les Règles anciennes, on s'impatientera d'entendre toujours la même réponse; mais quand on ne nous dira rien de nouveau, et que l'on ne nous proposera que les mêmes difficultés, nous n'avons que la même solution à donner: c'est une espèce de rocher contre lequel il faut que se brisent toutes les raisons et toutes les instances de ceux qui ne sont pas de notre sentiment. »

Ce qui manque à cet ouvrage comme aux autres de l'abbé de Rancé, ce sont les jointures, c'est l'ensemble, c'est l'unité dans la variété, *una varietas*. Cependant quoique les diverses parties de cette vaste composition n'offrent pas entre elles, au premier coup d'œil, une liaison apparente, elles se tiennent par une sorte de connexion naturelle; elles tendent et se poussent vers le même but, en obéissant à l'impulsion rapide qui les entraîne. Nous aurions voulu en caractériser le style; mais c'est moins un style qu'un épanchement, une effusion de l'âme et du cœur. Les citations n'en peuvent pas donner une idée exacte. Aucun style, moins que celui-ci, ne se prête à se laisser transporter par fragments. Le mouvement se brise, l'accent s'altère, l'harmonie se trouble. Il faut voir, il faut lire l'original lui-même.

« Quoique je sois persuadé, dit l'abbé de Rancé en finissant, que je n'ai rien avancé dans cet examen des *Réflexions* du Révérend Père Mabillon, qui ne soit appuyé sur des principes constants, et que le seul intérêt de la vérité m'ait obligé d'exprimer ce que je pensais; cependant, s'il arrivait que l'Eglise y trouvât quelque chose de répréhensible, je

(1) P. 270 du Manuscrit.

n'aurais dans cette occasion, non plus que dans toute autre, qu'une volonté sincère de suivre les siennes : je les ai toujours regardées et les regarderai, jusqu'au dernier soupir, comme des lois inviolables. »

Après avoir déclaré que le seul intérêt de la vérité l'avait obligé de parler, il protestait de nouveau que la différence qui se rencontrait entre les sentiments du Révérend Père Mabillon et les siens, n'empêchait pas qu'il n'eût pour sa vertu et pour son érudition toute l'estime qui lui était due; qu'il le distinguerait toujours d'un grand nombre d'autres moines, qui étaient loin de lui ressembler; que si l'amour pour la vérité ne lui permettait pas de rien rabattre, ni de rien changer dans ses sentiments, l'amour de la charité voulait qu'il effaçât ou qu'il désavouât tout ce qui pourrait paraître de trop vif, de trop animé dans les termes et dans les expressions dont il s'était servi.

« J'espère, ajoutait-il, que Dieu donnera sa bénédiction à cet ouvrage, auquel on ne s'est appliqué que pour empêcher qu'on ne transférât à la créature une gloire qui n'est due qu'à lui seul, contre cette déclaration si expresse qu'il nous a laissée par ces paroles de son prophète : « *gloriam meam alteri non dabo;* » en attribuant cette odeur de vie que les anciens solitaires ont répandue dans l'Eglise de Jésus-Christ, cette édification dont ils l'ont remplie, cette réputation sainte qu'ils s'y sont acquise, à la doctrine, à la science, à l'étude : ce qui n'est qu'une recherche, une industrie purement humaine; au lieu de considérer ces merveilles comme des effets de sa miséricorde, des dons de sa grâce, des opérations de son esprit, à qui seul appartient de faire des choses miraculeuses. *Qui facit mirabilia magna solus* (1). »

CHAPITRE XIX

Mabillon vient à la Trappe; entrevue touchante; réconciliation; l'abbé de Rancé renonce à la publication de son Manuscrit (1693).

Les Pères Bénédictins de Saint-Maur avaient annoncé un Chapitre de tout l'Ordre à Marmoutiers pour le mois de mai de cette année; Mabillon s'y rendit. Le Père Boistard, supérieur général, n'ignorait pas que Dom

(1) Le Manuscrit a plus de 400 pages petit in-folio; l'écriture nous semble être celle de M. Maisne.

Denis de Sainte-Marthe était l'auteur des dernières lettres publiées contre l'abbé de Rancé. Il lui ordonna de comparaître ; et, en présence de tous les Pères réunis, il le somma d'avoir à déclarer de quel supérieur de la congrégation il avait reçu la permission d'imprimer son dernier écrit. Comme il ne répondait que par son silence, il lui ordonna d'en apporter trois exemplaires pour être examinés, et après l'examen, on supprima toute l'édition.

Malheureusement, il y en avait déjà un grand nombre d'exemplaires achetés ou donnés qui circulaient dans toute la France (1). L'auteur fut déposé de la supériorité de Saint-Julien de Tours, et il lui fut enjoint de se rendre à Paris où on lui confia le soin d'administrer les sacrements dans la paroisse de Saint-Germain-des-Prés. « Punition très douce, dit Vincent Thuillier (2), car il y a bien des prieurs qui quitteraient volontiers leur place pour en avoir une de simple religieux dans cette maison. »

La duchesse de Guise ayant su que le Père Mabillon était à Marmoutiers, lui écrivit une lettre très pressante pour l'engager à passer par la Trappe. Le savant et pieux bénédictin désirait trop l'entrevue qu'on lui proposait pour ne pas l'accepter. Il promit donc à la duchesse et il manda à l'abbé de Rancé qu'il serait à la Trappe pour la fête du Saint-Sacrement qui, cette année, tombait le 28 mai. M[me] de Guise y arriva, de son côté, le même jour. On croyait que Bossuet s'y rendrait aussi. C'est ce que l'abbé Ouvrard écrivait alors de Tours à l'abbé Nicaise : « Nous avons vu ici le Père Mabillon à l'occasion du Chapitre général des Bénédictins, et il nous a dit qu'il allait faire le voyage de la Trappe où l'on croyait que M. de Meaux se devait rencontrer. Le Père de Sainte-Marthe était parti avant la fin du Chapitre... Nous avons vu aussi l'incomparable M. Thiers maintenant curé de Vibraye dans le Maine (3). »

Le Père Mabillon était accompagné d'un religieux de sa congrégation; ils arrivèrent le mercredi, à cinq heures du soir. L'abbé de Rancé avait recommandé de les recevoir avec une distinction marquée et tout le cérémonial en usage dans l'ancien Cîteaux. Le Père Hotellier voulut les embrasser; il alla quérir les deux Frères désignés d'avance, qui vinrent en habits de chœur se prosterner devant eux. Après une lecture édifiante, ils les conduisirent à la chapelle où ils adorèrent le Saint-Sacrement ; et de là ils allèrent à la cellule du Père abbé. Mabillon nous a laissé le récit de ce

(1) *Biblioth. générale des écrivains de l'Ordre de Saint-Benoît*, t. III, p. 8.— *Biblioth. littér. de la Congrég. de Saint-Maur*, p. 449 et 450.

(2) V. Thuillier, *Œuv. posth. de Mabillon*, t. I, liv. IV.

(3) Lettre inédite de M. Ouvrard à l'abbé Nicaise. (Collect. Nic., t. II, p. 56, Biblioth. Imp., MS.)

qui se passa alors dans une lettre adressée à Dom Claude Estiennot de La Serre, l'un de ses confrères. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de la reproduire :

« Vous avez su, Mon Révérend Père, que j'ai été au Chapitre général comme passe-volant, et qu'en revenant j'ai passé par la Trappe où j'ai séjourné le jour du Saint-Sacrement avec le Révérend Père prieur de Compiègne. Nous y avons reçu toutes les marques possibles de cordialité et d'amitié du Révérend Père abbé et de la communauté que l'on ne peut voir sans être édifié. Nous assistâmes à Matines qui durèrent quatre heures. Les pauses de cet office durent pendant un *Ave* et un *Sancta* entier. Aux autres heures de l'office, les pauses sont moins longues que les nôtres et le chant assez rond, à la réserve du *Salve Regina* de Complies qui dure un quart d'heure. On ne peut rien entendre de mieux chanté. Il y a de très bonnes voix entre les quatre-vingts religieux de chœur qui composent cette communauté, dont il y en a douze novices, Augustins, Cordeliers, Pères de l'Oratoire, enfin de plusieurs Ordres, et ils gardent avec l'habit de novice la tonsure qu'ils portaient dans leur premier état.

« Je parlai quatre fois à M. l'abbé : la première fois, sans dire un seul mot de notre contestation; la seconde, M. l'abbé commença par dire qu'il ne savait pas si nous n'aurions pas été fâché de ce qu'il avait écrit contre moi : à ces mots, je l'embrassai, et lui, moi, tous deux à genoux, et je répondis que son écrit n'avait donné aucune atteinte au respect et à la vénération que j'avais pour lui. Il m'ajouta que lorsqu'on était pénétré d'une certaine vérité, on disait quelquefois les choses d'une manière un peu vive; mais qu'il me priait d'être persuadé qu'il avait pour notre congrégation, et pour moi en particulier, tous les sentiments d'estime et de cordialité qu'on pouvait avoir, et qu'il était bien aise de faire cette déclaration en présence du Père avec qui j'étais.

« Mme de Guise se trouva à la Trappe le même jour; mais je n'ai pas eu le temps d'avoir un long entretien avec elle. Elle s'attendait sans doute que je devais rester le lendemain qu'elle y devait revenir avec Mgr l'évêque de Chartres pour y passer trois jours; mais nous en partîmes le vendredi matin, quelque instance qu'on nous fît d'y demeurer. Voilà en deux mots ce qui s'est passé dans cette entrevue dont M. l'abbé a témoigné être extrêmement satisfait (1). »

Le Père Mabillon, à peine sorti de la Trappe, se hâta d'écrire à l'abbé de Rancé pour le remercier de l'accueil qu'il lui avait fait, et lui exprimer combien il avait été édifié de sa pieuse communauté. Il lui répondit :

(1) Nous avons eu plusieurs copies de cette lettre, datée du 15 juin.

« Mon Révérend Père, on ne peut pas être plus touché que je l'ai été de toutes les marques que vous m'avez données de votre amitié dans le voyage que vous avez fait à la Trappe. Quelque sentiment que vous puissiez avoir de ma reconnaissance, vous voulez bien que je vous dise qu'il serait beaucoup au-dessus de ce que vous l'avez, si vous aviez pu pénétrer dans les dispositions de mon cœur; au reste, je regarde tout ce que vous me dites de notre maison comme un pur effet de votre charité, et j'en aurais meilleure opinion que je ne l'ai eue jusqu'à présent, si je la croyais digne de celle que vous me mandez que vous en avez. Je souhaite, Mon Révérend Père, que rien ne vous empêche d'exécuter le dessein où vous êtes de nous venir voir avec plus de temps et plus de loisir. C'est une grâce que j'attendrai avec beaucoup d'impatience et comme un moyen de vous témoigner, avec plus d'étendue que je n'ai pas fait, qu'on ne saurait vous honorer plus, ni être à vous avec une estime plus cordiale et plus sincère que j'y suis (1). »

Cette visite, on le voit, avait rendu heureux l'abbé de Rancé : il exprima son bonheur dans toutes les lettres qu'il écrivit alors. Il mandait à l'abbé Nicaise : « Le Père Mabillon est venu ici depuis sept ou huit jours seulement; tout ce que je puis vous dire, c'est que l'entrevue s'est passée comme elle devait, avec tous les témoignages possibles d'amitié et de charité, et cela de tous les côtés. Le principal est que la sincérité a eu dans cette occasion toute la part qu'on pouvait souhaiter (2). Il faut convenir qu'il est malaisé de trouver tout ensemble plus d'humilité et plus d'érudition qu'il y en a dans ce bon Père (3). »

La duchesse de Guise avait toujours dit, comme nous l'avons vu plus haut, que les contestations entre l'abbé de Rancé et Mabillon ne finiraient que par une entrevue. Il lui paraissait impossible que ces deux grandes âmes fussent en présence sans se comprendre, sans s'aimer et se jurer une paix éternelle; ce qu'elle avait prévu arriva : l'abbé de Rancé avait déjà prié M. le chancelier de lui désigner un docteur de Sorbonne pour lire son manuscrit. Mais après la visite de Mabillon, il renonça à le

(1) V. Thuillier, *Œuvres posth. de Mabill.*, t. I, p. 400 et suiv.

(2) Il parlait de cette même visite à Mlle de Courcelles, en ces termes : « Il est vrai que le P. Mabillon s'est donné la peine de nous venir voir; ce n'a pas été une simple cérémonie ni de sa part ni de la mienne, mais une entrevue toute sincère et toute cordiale, et la vérité est qu'il n'est pas possible d'y être plus sensible que je l'ai été.... Ce que vous me marquez des dispositions du P. Mabillon à mon égard m'a été confirmé par quantité d'endroits. »

(3) Collect. Nic., lett. 79.

faire imprimer (1); seulement, il se contenta plus tard d'ajouter ces mots à la préface : « Quand le Révérend Père Mabillon eut la charité de me venir voir après la publication de son livre des *Réflexions*, j'avais déjà répondu à ce dernier ouvrage par un autre. Mais sa douceur et son honnêteté me gagnèrent tellement le cœur, que je n'eusse pas voulu dire une seule parole sur nulle matière qui eût été capable de lui déplaire. Comme il me parut tout à fait sincère dans les assurances qu'il me donna de son amitié, j'y répondis par des dispositions toutes semblables. Il se peut dire que la conversation que nous eûmes ensemble fut toute de cœur; il en a parlé de la sorte, et je n'ai perdu aucune occasion de m'expliquer de la même manière.

« Cependant plusieurs personnes de vertu et d'érudition à qui j'avais fait voir cette réplique, crurent que je ne devais point la supprimer pour toujours, et que je ne pouvais avec conscience réduire un écrit de cette nature en cendre et en poussière. Je me suis laissé persuader par leurs raisons ; j'ai conservé cette réponse, elle subsiste dans son entier. S'il arrive dans la suite des temps qu'elle devienne publique, je suis bien aise que l'on sache qu'au cas qu'il s'y rencontre quelques expressions moins douces et moins dignes de la considération et de l'estime que j'ai pour le Révérend Père Mabillon, je les désavoue et les change en d'autres qui marquent des dispositions toutes contraires. Dans le fond, j'ai toujours eu du respect et de la charité pour lui; mes sentiments se sont augmentés dans les rencontres, et je les conserverai jusqu'à la mort. »

Ces paroles par lesquelles devait finir une polémique de dix ans, qui avait été très animée et très irritante, étaient des paroles de paix, de douceur et de charité; elles respiraient je ne sais quel parfum d'humilité et de sainteté; elles annonçaient ce calme serein qui, au milieu des contradictions et des orages, sied si bien à la science unie à la vertu.

Après les avoir écrites, il fit porter le manuscrit à la bibliothèque, et il ne le revit plus jamais. On conçoit un pareil sacrifice; mais on regrette que l'abbé de Rancé ait été alors obligé de le faire. Cependant, s'il a acheté la paix à ce prix, sans, toutefois, rien sacrifier de la vérité et de son devoir, il ne l'a pas payée trop cher, car elle vaut mieux que tous les volumes et toutes les écritures du monde. Nous devons nous consoler de la privation de ce livre quel qu'il soit, par le grand et

(1) Ce qui n'empêcha pas ses ennemis de faire courir le bruit que s'il ne l'avait pas fait imprimer, c'était parce que M. le chancelier lui avait déclaré qu'il ne lui en accorderait jamais la permission.

mémorable exemple qu'il nous a valu : un bon exemple n'est-il pas un bon livre que tout le monde peut lire? Combien n'a-t-on pas vu de chrétiens dans la suite des siècles, après des contestations et des disputes très vives et très acharnées où la divine charité avait été blessée, mourir en païens, sans s'être donné le baiser de paix? Qu'il est beau, qu'il est touchant de contempler deux saints religieux divisés, pendant plusieurs années, sur certains points de discipline monastique, se donner rendez-vous au désert, s'agenouiller ensemble au pied d'une croix, se demander pardon, s'embrasser comme deux frères sur le sein de Jésus-Christ!

LIVRE X

Depuis la fin de la polémique sur les Etudes monastiques (juin 1693), jusqu'à la démission de l'abbé de Rancé et l'installation de son successeur (1695).

CHAPITRE PREMIER

Monsieur, frère du roi, visite la Trappe; le cardinal de Bouillon y vient ensuite, ainsi que plusieurs autres personnages; mort du marquis de l'Aigle; nouvelles calomnies contre l'abbé de Rancé; on lui fait une opération à la main (1693).

Louis XIV craignait toujours une descente des Anglais en Bretagne; il confia cette année à Monsieur, duc d'Orléans son frère, le commandement des troupes chargées de défendre les côtes de l'Océan. Ce prince partit de Paris, le 28 mai; il arriva le 31 à Vitré, où il établit son quartier général, et y resta environ trois mois. A son retour qui eut lieu le 9 août, il traça son itinéraire de manière à passer par la Trappe. Il arriva le 11 au soir (1), accompagné d'une cinquantaine de gentilshommes, la plupart gens de guerre.

L'abbé de Rancé avait été prévenu du jour et de l'heure de son arrivée. Lorsqu'on vint lui dire qu'on apercevait à quelque distance sur le chemin de Soligny, le cortége et les équipages, il se rendit avec toute sa communauté à la première cour, devant la porte des hôtes. Au moment où le prince entra, il se prosterna devant lui, selon l'usage de Cîteaux, et lui adressa quelques paroles d'édification. On alla ensuite à la chapelle en procession avec la croix et l'eau bénite.

Tous ces grands seigneurs, ces militaires, ces cénobites priant ensemble, prosternés dans une pauvre chapelle, au milieu des forêts, nous rap-

(1) Nous suivons ici le Journal de Dangeau, qui dit, t. IV, p. 140 : « Mardi 11. Versailles : *Monsieur couche aujourd'hui à la Trappe.....* Mercredi 12. Versailles : *Monsieur est arrivé ce soir : le roi a paru très aise de le revoir.* »

pellent ces temps antiques où les rois aimaient à se rendre avec leurs gens d'armes dans les monastères pour s'y recueillir et s'y recommander à Dieu. Ils priaient, ils chantaient et conversaient avec les solitaires sans respect humain ; le roi avait la même foi que le soldat et le soldat la même foi que le moine, tous étaient un en Jésus-Christ.

Monsieur entendit les Vêpres et passa ensuite au réfectoire où il demeura tout le temps de la collation, allant et venant d'une table à l'autre, et s'entretenant avec l'abbé (1); les religieux avaient la permission de le regarder. On lui prépara son souper dans la salle des hôtes, où on le conduisit avec toute sa suite. On lui servit les mêmes mets qu'aux hôtes ordinaires, c'est-à-dire des œufs frais, une omelette et des haricots, il trouva tout cela fort bon. Pour le vin, le maréchal d'Humières y en avait envoyé d'avance. Il assista à une grande partie de l'office du matin et à la messe qui suivit, paraissant très édifié de tout ce qu'il voyait et entendait; il voulut que tous ses gens y assistassent pareillement (2). Une quinzaine d'entre eux furent si sensiblement touchés, qu'ils protestèrent que, s'ils n'eussent été engagés au service du roi, ils ne seraient pas sortis de cette solitude, quoiqu'ils n'eussent point encore pensé sérieusement à leur éternité (3).

Monsieur, avant son départ, désira visiter tout l'intérieur du monastère : en passant au réfectoire, il aperçut le Frère servant qui posait sur les tables, à côté des écuelles, le pain des religieux, il lui en demanda un morceau qu'il emporta. Puis, après avoir fait remettre cinquante pistoles au cellérier, il prit la route de Versailles, où il arriva le même jour, en passant par Dreux. Au soupé du roi il voulut lui faire voir, ainsi qu'aux seigneurs et aux dames de la cour, le pain de la Trappe ; les courtisans se le passèrent de main en main.

Sa Majesté parut très édifiée de tout ce qu'on lui raconta de la vie des religieux. Alors, Monsieur profita de cette occasion pour parler à son auguste frère de l'abbé de Rancé et de sa maison, et demander sa protection pour l'un et l'autre. Le roi se montra très favorablement disposé (4).

Disons-le en passant : ce pain noir et grossier de la Trappe, ce vrai pain de chien que les anges de la terre mouillaient de leurs larmes et man-

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 315 et 320.
(2) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, p. 13 et suiv. (Biblioth. Imp., n° 8, P. P.)
(3) Le Nain, t. I, p. 319 et 320.
(4) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, p. 13; — Marsoll., *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 193.

geaient par pénitence, placé sous les yeux de Louis XIV et de sa cour, était une prédication qui, pour bien du monde, pouvait être plus éloquente que les sermons de Bourdaloue et de Bossuet.

La duchesse de Guise écrivit toutes ces particularités à l'abbé de Rancé, qui lui répondait le 23 août : « Il est vrai, Madame, que Monsieur n'a pu parler plus avantageusement qu'il a fait de ce qu'il a vu à la Trappe ; et par ce qu'on a entendu dire au roi, il paraît que cela a fait impression sur son esprit. Dieu est le maître, il disposera des choses pour sa gloire et pour le salut de ceux qui ne doivent songer qu'à le servir et qu'à lui plaire. M. le cardinal de Bouillon est ici depuis trois jours. Il a vu de près tout ce qui s'y passe ; il n'a rien vu qu'il n'ait approuvé et qui ne l'ait touché : il s'en retourne demain. Il ne faut point douter que l'envie en pâtisse un peu (1). »

Emmanuel-Théodore de la Tour, cardinal de Bouillon, était d'une famille très distinguée et neveu de Turenne. Sa naissance plus que ses talents lui frayèrent la route des dignités ecclésiastiques. Son oncle avait demandé pour lui au roi le chapeau de cardinal, et il lui avait été accordé, lorsqu'il avait à peine vingt-cinq ans. Il était abbé de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Vaast d'Arras, de Tournus, etc. Il fut ensuite élevé à la place de grand-aumônier de France.

Il était à cette époque dans la période la plus belle et la plus glorieuse de sa vie. La Providence le conduisit alors à la Trappe, comme dans une sainte solitude, pour lui parler au cœur, et lui montrer par des exemples vivants, la fragilité et le néant de la vie, la vanité des espérances et des honneurs du monde. Combien, plus tard, lorsque son existence fut empoisonnée par une longue et cruelle disgrâce, quand il erra pauvre et proscrit sur la terre d'exil, après sa malheureuse ambassade de Rome, combien ne dut-il pas se rappeler ce qu'il avait vu et entendu à la Trappe ! Combien ne dut-il pas regretter de ne pas s'y être choisi un asile pour y finir ses jours en paix !

Il eut beaucoup de plaisir à s'entretenir avec M. de Saint-Louis, qui avait servi sous Turenne son oncle, et quoi qu'en ait dit Saint-Simon (2), pendant les trop courts moments de retraite qu'il passa dans ce désert, il parut édifié et heureux.

Plusieurs autres ecclésiastiques occupant un rang distingué dans le clergé de Paris, vinrent pareillement à la Trappe dans ce moment, les uns

(1) Collect. Hattingais, Bibl. Imp., 3009.
(2) *Mém.*, t. VI, p. 218.

pour la première, les autres pour la seconde ou troisième fois. C'étaient des abbés de cour (1), des docteurs de Sorbonne (2), des curés de paroisses (3) : ou bien c'étaient des hommes haut placés dans le monde par leur naissance, leur fortune et les dignités dont ils étaient revêtus ; ils y venaient chercher, comme autrefois leurs pères au premier Cîteaux, un peu de paix et de repos, de grands exemples et les paroles de la vie éternelle.

Quelque innocentes, quelque utiles au salut des âmes que fussent ces visites, on en fit un crime à l'abbé de Rancé, on lui reprocha de les provoquer par des invitations. Rien n'était plus faux ; mille fois il s'en plaignit comme d'un supplice qu'on lui faisait subir et qu'on avait la cruauté de renouveler à chaque instant. Il écrivait alors : « On ne peut être plus accablé que je le suis, et si vous saviez comme quoi cela est, vous en auriez compassion. Car, quoique j'évite de parler à une grande partie de ceux qui me viennent voir, cependant j'en vois quelques-uns, et cela joint aux lettres qui me viennent de toutes parts et aux soins que je suis obligé de donner à nos Frères, demanderait des journées plus longues que les ordinaires, et j'ai pensé bien des fois ces temps-ci, par le monde et les affaires extraordinaires qui me sont survenues, qu'il faudrait être dix au lieu d'un, et souvent j'en ai été fatigué, à un point que j'aurais peine à exprimer (4). » Outre que ces visites troublaient sa solitude, elles furent souvent l'occasion de bruits mensongers, et quelquefois des plus tristes calomnies.

Le vieux marquis de l'Aigle était mort depuis deux ou trois mois ; comme il restait dans le voisinage de la Trappe, il y venait assez souvent. Les gens du peuple, toujours si crédules et si malveillants, firent courir le bruit qu'on l'avait vu y porter, quelques semaines avant son décès, une cassette rouge pleine d'or. Il y eut grande rumeur dans toute la contrée. Les héritiers réclamèrent cette cassette ; l'abbé de Rancé fut obligé de se justifier, et il prouva dans un mémoire très détaillé et très précis que les divers dons que le marquis avait faits à la Trappe, dans tout le cours de sa vie, tant pour la maison que pour les pauvres, ne s'élevaient pas à plus de 1,900 livres (5).

(1) Dangeau, de Choisi et de Drubec.
(2) Gerbais et Pirot.
(3) C'étaient MM. les curés de Saint-Paul, de Saint-Cosme, de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, de Saint-Merry, etc. M. l'abbé de la Chambre, curé de Saint-Barthélemy mort en 1693, y venait souvent aussi.
(4) *Lettres de l'abbé de Rancé,* Biblioth. Imp., Suppl. fr., n° 1526, MS. (Copies).
(5) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne (août 1693).

Les ennemis de l'abbé de Rancé s'efforçaient toujours de dénaturer ses démarches les plus simples et les plus droites; ils allaient jusqu'à lui reprocher les éloges qu'on lui donnait à son insu (1). Après la mort de Ménage, on fit un recueil de ses bons mots et de ses appréciations des principaux personnages de son temps. Il n'avait point oublié le grand réformateur. Voici ce qu'il disait de lui (2) : « Je ne lis jamais les ouvrages de M. l'abbé de la Trappe qu'avec admiration. C'est l'homme du royaume qui écrit le mieux. Son style est noble, sublime, inimitable, son érudition profonde en matière de régularité, ses recherches curieuses, son esprit supérieur, sa vie irréprochable, sa réforme une œuvre du Très-Haut : et je dis de lui ce que Philémon dans Diogène-Laerce a dit de Zénon : *Esurire docet, et discipulos invenit* (il apprend à endurer la faim et il trouve des disciples). »

On eut la hardiesse et la malice de publier qu'il ne devait point à d'autre qu'à lui-même ces magnifiques éloges, ou, en d'autres termes, que c'était son propre encens qu'on avait brûlé en son honneur. L'abbé Nicaise lui ayant mandé ces bruits, il lui répondit : « Ceux qui m'ont accusé de m'être fait mettre dans le *Menagiana*, m'ont fait injustice; car je n'ai jamais su ce que c'était, jusqu'à ce que vous m'en ayez parlé (3). »

On tâcha aussi de raviver la querelle des études monastiques : on disait que l'abbé de Rancé n'avait pas été sincère dans son entrevue avec Mabillon, et qu'il ne l'avait pas reçu avec toute la cordialité et la franchise qu'on aurait désirée; que Mabillon de son côté ne lui avait fait tant d'avances et de protestations que pour le calmer et l'endormir, et l'empêcher de publier une réplique. Il répondait à quelqu'un qui lui parlait de ces bruits divers : « Le Père Mabillon a été reçu ici avec toutes les marques possibles d'estime et de charité : je l'ai embrassé de toute la tendresse de mon cœur, et lui tout de même. Il était dans les dispositions du monde les plus charitables. Il a passé ici un jour et demi avec une grande effusion de tous les côtés (4).

« Cependant, ajouta-t-il, je vous l'avoue, je conserve tous mes sentiments sur les études; j'y suis plus confirmé que jamais. La même postérité qui verra ses pensées, verra aussi les miennes, et pour lors, on jugera avec équité et sans prévention. »

(1) « Je suis surpris, écrivait M. Bourdelot le 13 juin, du chagrin de M. Baudelot sur l'endroit du *Menagiana*, où il est parlé de M. l'abbé de la Trappe. Le libraire m'a dit que les Pères de Saint-Germain-des-Prés ne l'avaient pas trouvé bien....» (Collect. Nicaise, t. II.)

(2) Page 8 de la première édition.

(3) Collect. Nic., t. V, lett. 81.

(4) *Lett. inéd. de l'abbé de Rancé*, Biblioth. Imp., Suppl. fr., nº 1526.

Il voulait bien aussi se rendre garant de la franchise et de la loyauté de la démarche de son ancien antagoniste devant ceux qui les suspectaient. « Je suis persuadé, disait-il, que quand le Révérend Père Mabillon m'a écrit les dispositions dans lesquelles il était à mon égard, il l'a fait dans le sentiment de son cœur, et en un mot je compte sur son amitié, je la crois sincère et constante ; je crois aussi qu'il n'a pas moins de probité que de religion, et tous les hommes ensemble ne seraient point capables de me faire prendre des pensées contraires (1). »

Le rhumatisme qu'il avait à la main droite s'était changé en une fluxion qui lui causait d'horribles souffrances, on craignait que l'inflammation qui avait déjà envahi le bras, ne gagnât la poitrine. La duchesse de Guise l'ayant appris, arriva, les premiers jours de septembre, d'Alençon à la Trappe, où elle séjourna huit jours. Elle avait amené son chirurgien avec elle. Celui-ci, après avoir examiné la plaie, déclara qu'il fallait faire une opération. Il passa le rasoir quatre ou cinq fois *au gras de la main* et coupa la chair jusqu'au vif ; ce que le malade endura avec autant de patience que s'il eût été insensible (2). La plaie se referma peu à peu, et trois semaines après, il n'y avait plus qu'une très petite ouverture, et il ne ressentait plus qu'une incommodité fort légère (3). « Ma santé, écrivait-il alors à l'abbé Nicaise, puisque vous m'en demandez des nouvelles, est un peu meilleure qu'elle n'a pas été ; il est malaisé que je l'aie jamais fort entière, mon âge et l'air du pays où nous vivons ne me donne pas lieu de l'espérer. »

Comme une victime dévouée à la mort, il n'avait plus devant lui, sous un ciel insalubre, qu'une longue perspective de souffrances corporelles s'étendant jusqu'au tombeau, et s'entrecroisant avec une interminable chaîne de peines morales plus poignantes et plus terribles. « Mais, disait-il alors, ma consolation sera de regarder Dieu... Les hommes passeront ; l'injustice, quelque parée, quelque spécieuse qu'elle soit, tombe à la fin, la vérité l'emporte par dessus elle, et il n'y a rien dont la patience ne triomphe ; je n'entends pas une patience de philosophe, mais celle que Dieu donne à ceux qui sont à lui, et qui le regardent dans les différents événements de la vie (4). »

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 85.
(2) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, p. 18.
(3) Collect. Hattingais (Biblioth. Impér.), 3009.
(4) Résidu Saint-Germain, Biblioth. Impér., t. VIII, 1235.

CHAPITRE II

L'abbé de Rancé se trouve compromis par le faux zèle d'un ecclésiastique de Paris (1693).

Quelques maximes que l'abbé de Rancé avait extraites de ses livres circulaient manuscrites dans les cloîtres. M. l'abbé Thiers étant venu à la Trappe, on les lui communiqua pour avoir sa pensée (1). Un ecclésiastique de Paris, ancien ami de la maison où il avait été novice, ayant vu le manuscrit entre les mains de M. Thiers, le pria de le lui remettre pour quelques heures afin de le parcourir; mais il en prit une copie si secrètement et si rapidement que personne ne s'en douta (2). De retour à Paris, il le présenta d'abord à M. Precelles, docteur de Sorbonne, pour avoir son approbation et le faire imprimer (3).

L'abbé de Rancé ayant appris ce qui se passait, se hâta d'intervenir pour que l'affaire ne s'engageât pas davantage; car, outre que le manuscrit était incorrect, la publication, dans les circonstances présentes, ne pouvait manquer de paraître très inopportune. Ses réclamations n'ayant eu aucun effet, il s'adressa directement à M. le chancelier pour le prier de s'opposer à l'impression.

Il y a des hommes qui sont ainsi faits : rien n'est capable de les arrêter; ils ont dit : Nous marcherons en avant, et ils marchent envers et contre tout, malgré les précipices et les abîmes qu'ils trouvent sur leur route. Tel était celui dont il est ici question, d'ailleurs fort dévoué à la Trappe, persuadé que le livre qu'il s'agissait d'imprimer ferait honneur à la sainte maison et à l'abbé de Rancé qu'il trouvait trop peu soucieux de sa gloire. Hélas! il ne pouvait réussir qu'en usant de quelques mensonges officieux; mais aux yeux de certaines gens peu délicats, ces sortes de mensonges portent avec eux leur excuse et leur pardon : la fin justifie les moyens.

Pour vaincre l'obstacle qu'on lui avait opposé, il s'avisa, trois mois après la première tentative, de faire à l'ouvrage quelques additions dont plusieurs étaient empruntées aux autres livres du même abbé, et de lui don-

(1) C'est ce que dit Le Nain, t. I, p. 331.

(2) On a dit qu'il l'avait copié dans une nuit, mais cela n'est pas possible.

(3) Le Nain (t. I, p. 331) se trompe quand il dit qu'on s'adressa d'abord à M. Blampignon; l'approbation de M. Precelles est du 21 juin, et celle de M. Blampignon du 3 octobre.

ner le titre d'*Instructions morales et chrétiennes*, au lieu de celui de : *Maximes chrétiennes* qu'il portait. Le manuscrit étant ainsi déguisé, il pria M. Blampignon, au nom de l'auteur, de lui donner son approbation. M. Blampignon répondit qu'il ne la donnerait qu'autant que l'auteur lui-même lui en témoignerait le désir. L'ecclésiastique répliqua qu'il ne le ferait jamais, parce qu'il voulait pouvoir dire, quand le livre paraîtrait, que c'était sans sa participation, quoiqu'au fond il le désirât sincèrement; que c'était un secret qu'il lui confiait.

M. de Blampignon se trouva très embarrassé : d'un côté, il ne savait comment expliquer ces voies détournées et obliques avec la haute idée qu'il s'était faite de la droiture et de la franchise de l'abbé de Rancé ; d'un autre, il lui répugnait encore plus de suspecter celui qui lui parlait ainsi, et il lui accorda ce qu'il demandait. L'approbation est du 3 octobre de cette année. Le livre, qui était déjà imprimé en grande partie depuis le mois de juillet précédent, parut quinze jours après (1). M. Blampignon alla faire un pèlerinage à la Trappe dans cet intervalle, et ce fut là qu'il reconnut, hélas ! trop tard, qu'il avait été trompé.

Une explication avec M. le chancelier Boucherat était devenue nécessaire. La première autorisation d'imprimer avait été retirée, et les lois du royaume étaient très sévères à ce sujet. L'ecclésiastique se trouvait en face de ce dilemme : il fallait, ou avoir le courage et l'humilité d'avouer le mensonge et d'en demander pardon, ou le soutenir effrontément et rejeter la faute sur un innocent qui était un ami; c'est ce qu'il fit et on le crut quelque temps. M. le chancelier fut persuadé qu'à la Trappe on avait manqué de franchise et de sincérité à son égard, et il fit part de son mécontentement à son gendre M. de Harlay, à M. le premier président et à M. de Fieubet qui étaient au courant de cette affaire.

Les amis que l'abbé de Rancé avait à Paris lui écrivirent aussitôt pour l'informer de ce qui se passait. Il serait difficile d'exprimer sa surprise et son affliction. Il leur répondit que sa conscience ne lui reprochait rien, qu'il n'avait manqué ni à la sincérité ni au respect qu'il devait à M. le chancelier, que ces manœuvres, ces détours étaient en opposition avec sa franchise et sa loyauté bien connues. Il leur montra combien il lui aurait été facile d'obtenir une approbation sans recourir à des moyens indignes, capables de le déshonorer et de lui faire perdre la chose du monde à laquelle il tenait le plus, l'estime de M. le chancelier.

(1) *Instructions sur les principaux sujets de la piété et de la morale chrétienne*, Paris, Muguet, 1693, in-12. — Il s'agit certainement de cet ouvrage d'après M. Maupeou bien renseigné, t. II, p. 105. Nous n'en avons trouvé qu'un exemplaire, et à la Bibliothèque de Lyon.

Il s'adressa à ce magistrat lui-même, qui lui fit dire par M. de Harlay, son gendre, qu'il était fort étonné de la manière dont il avait agi envers lui, et qu'il ne pouvait comprendre comment, après lui avoir demandé la suppression de son livre, il l'avait fait imprimer sous un autre titre pour le mieux tromper. Il ajoutait à cela beaucoup de reproches fort durs. L'abbé de Rancé répondit à M. de Harlay, et lui fit un récit fidèle de tout ce qui s'était passé, afin de l'éclairer et par lui son beau-père ; mais ce fut en vain (1). Il écrivit de nouveau ; il fit intervenir la plupart de ses amis, et surtout M. Blampignon qui connaissait l'affaire mieux que personne, et toujours sans résultat.

Il y avait bien quinze mois que cette mésintelligence durait, sans qu'on pût en prévoir la fin, lorsque Dom Pierre Le Nain, sous-prieur de la Trappe, extrêmement affligé des lettres blessantes que M. de Harlay écrivait à l'abbé de Rancé, crut devoir en informer son père qui était maître des requêtes et très estimé à Paris. Il lui manda toute la suite de ce débat, autant qu'il en avait connaissance. Ce digne magistrat examina la chose à fond, et, pour en être mieux instruit, il écrivit à l'abbé de Rancé, à M. Blampignon, à M. Fieubet et à quelques autres. Ayant reçu leurs réponses toutes conformes entre elles et à ce que son fils lui avait exposé, il alla trouver M. le chancelier qui l'honorait beaucoup, lui présenta ces lettres, les confronta avec d'autres qu'on lui opposait, et en moins d'une heure il eut entièrement dévoilé l'imposture. Alors M. le chancelier, se levant, déclara qu'il était satisfait, et que de ce moment il rendait sans réserve à M. l'abbé son estime et sa bienveillance (2).

L'entremetteur de la paix, Jean Le Nain, était un vénérable vieillard de quatre-vingt-quatre ans qui fut heureux d'avoir si bien réussi, et qui le fut encore plus de l'annoncer à la Trappe.

Il est certain que l'abbé de Rancé avait été entièrement étranger à la publication de ce manuscrit : il protesta cent fois en public et dans ses lettres à ses plus intimes amis contre l'indigne manœuvre dont il était la victime. Dès le 26 octobre, aussitôt après le départ de M. Blampignon, il écrivait à la duchesse de Guise : « Il y a un livre imprimé, qui est déjà répandu par le monde, composé de maximes qu'on a tirées de mes lettres ou de mes livres : c'est quelque chose de semblable à ce que Votre Altesse Royale vit ici il y a quelques années. Tout cela s'est fait sans ma participation. Véritablement on y a mis de mauvaises expressions, de mauvais

(1) Nicolas de Harlay, comte de Cely, sieur de Bonneuil, avait épousé Anne-Louise-Françoise-Marie, fille du chancelier Boucherat.
(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 333 et 334.

termes et de méchantes phrases qui ne sont point de moi. Elle en entendra bientôt parler. Parce que j'entendis dire qu'on faisait imprimer ce livre, et que l'imprimeur faisait connaître que j'en étais l'auteur, je fis ce que je pus pour qu'on ne le donnât point au public; j'en écrivis même à M. de Harlay; mais, malgré tous mes soins, on l'a publié. C'est une mortification qu'il faut que j'avale (1). »

Dans une autre lettre à M. de Maupeou, curé de Nonancourt, il affirme qu'on a éludé toutes ses diligences *par une supercherie qu'il ne pouvait pas prévoir* (2). Il proteste à l'abbé Nicaise que tout s'est fait contre son gré (3). Plus tard, il écrit encore à une autre personne : « Vous pouvez dire sûrement que je n'ai nulle part à l'impression de ce livre... On a surpris le docteur; on a changé le titre pour avoir le privilége (4)... »

Il nous semble que l'abbé de Rancé, saint religieux, homme d'honneur et de probité, gentilhomme d'une loyauté parfaite, méritait bien d'être cru sur sa parole et à l'instant même; Dieu permit qu'il n'en fût point ainsi pour éprouver sa foi et sa patience, et pour faire ressortir aux yeux du monde son innocence et son humilité.

CHAPITRE III

Les adversaires de l'abbé de Rancé cherchent vainement à établir divers points de ressemblance pour la doctrine entre lui et Guillaume de Saint-Amour; on fait courir les bruits les plus malveillants sur le comte de Santéna; lettre du comte du Charmel au Commandeur de Mareuil (1694).

Ne semble-t-il pas au lecteur que l'abbé de Rancé, arrivé aux dernières années de sa vie si agitée, après tant d'assauts violents et de luttes acharnées, tant de tourments et de tribulations, a épuisé le calice d'amertume jusqu'à la lie? Eh bien! il n'en sera point ainsi : l'ange de la douleur se tient toujours là devant lui pour lui présenter la coupe pleine, comme à son premier pas dans la rude montée du Calvaire. Voici de nouvelles clameurs, de nouvelles persécutions. On avait tout attaqué :

(1) Collect. Hattingais, Biblioth. Imp., 3009.
(2) T. II, p. 105.
(3) Collect. Nicaise, t. V, lett. 85.
(4) Biblioth. Imp., Suppl. fr., nº 1526.

sa personne, sa conversion, sa réforme, ses écrits; lorsqu'on était forcé d'abandonner l'attaque sur un point, on la reportait aussitôt sur un autre, afin qu'il n'y eût jamais ni repos ni trêve.

Il ne s'agissait plus maintenant de Jansénius, mais de Guillaume de Saint-Amour. Ceux qui avaient suivi attentivement la marche de la polémique présente devaient s'attendre à cette nouvelle phase; elle était signalée depuis deux ou trois ans. Mabillon, dans ses *Réflexions,* avait aussi mis en scène le même personnage, et avait essayé quelques points de comparaison (1). Hilarion Monnier écrivait, le 5 novembre 1692, au savant bénédictin : « Je lus exprès, il y a un an, l'opuscule de saint Thomas contre Guillaume de Saint-Amour, et je trouvai cela si favorable à la cause que vous défendez, que j'eus plusieurs fois la pensée de vous écrire; mais je ne le fis pas, prévoyant que cela ne pourrait échapper à vos recherches (2). » Le Père de Sainte-Marthe, dans une lettre de son *Recueil*, disait sur le ton de la menace : « Peut-être lui fera-t-on voir encore quelque jour plus fortement tout cela dans un ouvrage latin d'un étranger de mes amis, que j'ai vu manuscrit, et dont voici le titre : *Le Nouveau Guillaume de Saint-Amour ressuscité dans l'abbé de la Trappe, et réfuté de nouveau par saint Thomas.* Cet ouvrage, qui est fort digne de voir le jour, est divisé en quatre parties, selon les quatre choses que saint Thomas reproche aux ennemis des religieux (3). »

Voilà ce que le Père de Sainte-Marthe annonçait le 7 janvier 1693, et un an après le manuscrit circulait imprimé. L'abbé de Rancé mandait, le 11 février 1694, à l'abbé Nicaise : « On a débité un livre en nos quartiers fait contre moi, en voici le titre : *Guillaume de Saint-Amour, hérésiarque*, *ressuscité en la personne d'Armand-Jean de la Trappe.* Ce livre, comme vous le voyez par le titre, est rempli de calomnies atroces; je ne l'ai point vu : un religieux, qui est passé par ici, l'a vu à Cîteaux, et m'a dit qu'on le donnait sous le manteau à Dijon; vous m'obligerez de vous en informer, et de me faire savoir ce que vous en apprendrez (4). »

Guillaume de Saint-Amour, ainsi nommé d'un bourg de la Franche-Comté, dont il était originaire, professait à Paris avec éclat la philosophie et la théologie, à l'époque où l'Université s'efforçait de repousser de son sein les religieux mendiants. Député à Rome dans cette circonstance, il avait défendu avec beaucoup d'éloquence et de force les droits de l'Uni-

(1) T. I, p. 43, 54, 74.
(2) V. Thuill., *Œuv. posth. de Mabill.*, t. I, liv. IV.
(3) *Recueil,* etc., p. 12 et 13. — Voici le titre, d'après le *Recueil : Novus Guillelmus a S. Amore in Abbate Trappensi redivivus iterum a Sancto Thoma profligatus.*
(4) Collect. Nicaise, t. V, lett. 85.

versité. Il avait ensuite composé son livre des *Périls des derniers Temps*, où l'on retrouvait quelques observations justes, quelques principes vrais et incontestables en eux-mêmes, mais dont les conséquences étaient exagérées ou fausses. Le pape Alexandre IV, l'ayant fait examiner, l'avait condamné au feu, et son auteur à l'exil (1).

Le livre dont il est question contenait plusieurs passages de saint Jérôme, de saint Bernard et d'autres Pères de l'Eglise contre certains moines qui s'ingéraient dans l'étude des sciences séculières, l'enseignement, la prédication, etc. Or, l'abbé de Rancé, ayant puisé aux mêmes sources, reproduit les mêmes passages dans son *Traité des Devoirs monastiques* et dans sa *Réponse*, ses ennemis, pour le rendre odieux, furent ravis de pouvoir publier qu'il méritait d'être classé parmi les sectateurs de Guillaume de Saint-Amour. Toutefois, ils s'étaient trompés en donnant à ce dernier le nom d'hérésiarque; c'est l'opinion commune que son livre ne fut point condamné comme hérétique, mais comme capable d'exciter du scandale dans l'Eglise et des séditions contre les moines. C'est l'opinion de Guillaume de Nangis, dans sa *Chronique* (2) et dans la *Vie de saint Louis*, et celle de Jean de Saint-Victor, dans son *Mémorial des Histoires* (3).

L'Université de Paris le regarda toujours comme un de ses premiers et de ses plus habiles docteurs, un des plus zélés défenseurs de ses statuts, de ses droits et de ses priviléges. Les professeurs ès arts s'intéressèrent si fort à lui dans son exil, qu'ils firent publier un décret par lequel ils déclaraient que tous ceux qui ne consentiraient pas à son rappel, seraient exclus de l'Université. Après la mort du Pape, il revint à Paris, et son retour causa autant de joie que son absence avait causé de douleur. *Ad cujus adventum tanta fuit lætitia, quantus fuerat dolor de ejusdem exilii sententia* (4).

Il était nécessaire de dire ces quelques mots pour comprendre le but et le titre du libelle écrit contre l'abbé de Rancé. Nous en avons quelques fragments manuscrits sous les yeux, et, il faut bien le dire, de tous ceux qui ont été publiés contre le pieux réformateur, c'est le plus faible de style, de raison et de science. La plupart des citations sont empruntées à Mabillon ou au Père de Sainte-Marthe. L'erreur dont il s'agit avait été réfu-

(1) Voir dans Du Chesne, la *Vie de saint Louis*, par Guill. de Nangis, t. V, p. 361.
(2) « Non propter hæresim quam contineret, sed quia contra religiosos seditionem et scandalum videbatur excitare. » (Cit. de M. Thiers.)
(3) « Liber Guillelmi, non quod hæresim contineret, sed quia poterat contra fratres dissensiones movere, fuit per Papam condemnatus et combustus. » (Cit. de M. Thiers.)
(4) *Hist. Univ. Paris.*, sæcul. 13, t. III, p. 290.

tée par saint Thomas d'Aquin; on ne manqua pas de retourner cette réfutation contre l'abbé de Rancé. Mais la thèse de *l'Ange de l'École*, si vigoureuse, si solide, si concluante par elle-même, est sans force et même sans application dans le cas présent.

Guillaume de Saint-Amour faisait la guerre aux religieux mendiants, auxquels il s'efforçait de faire interdire les écoles, les grades, l'enseignement de la théologie, le ministère de la prédication, et, en cela, il faisait le procès à l'Eglise elle-même, qui avait levé ces nouvelles milices, leur avait donné leur drapeau, et les avait adjointes comme auxiliaires au clergé séculier. Ils ne pouvaient remplir leur mission qu'au milieu du monde, avec le secours de l'étude et le prestige de la science. Or, l'abbé de Rancé ne s'adressait point à eux, mais aux moines cloîtrés, destinés par l'Eglise à vivre dans la solitude, la prière et le travail, selon la Règle de Saint-Benoît, qui s'étaient jetés, *par désordre*, hors de la lettre et de l'esprit de leur Institut; qui, à force d'ajouter les mitigations aux mitigations, en étaient venus au point de ne plus appartenir au cloître par leurs mœurs, de ne pas appartenir au siècle par leurs habits, et d'être dans le monde *cette chose monstrueuse* dont parle saint Bernard.

D'ailleurs, les livres de l'abbé de Rancé, particulièrement son *Traité des Devoirs monastiques* qui les résume tous, loin d'avoir été condamnés à Rome, loin d'y avoir reçu la plus légère flétrissure, avaient été accueillis avec sympathie, lus avec édification par les plus saints et les plus illustres cardinaux; le Pape lui-même, en donnant sa haute sanction à la réforme de la Trappe, avait approuvé les principes sur lesquels elle reposait. L'abbé de Rancé avec sa Règle, ses écrits et sa communauté, était dans l'Eglise et avec l'Eglise. La barque de Pierre les emportait à travers les flots et les tempêtes avec toute la catholicité. Il pouvait bien dire à ses adversaires : « Pourquoi faire paraître Guillaume de Saint-Amour dans une affaire où il n'a point d'intérêt? Mon sentiment n'a rien de commun avec le sien, non plus que la lumière avec les ténèbres. Cet exemple n'est bon que pour imposer à ceux qui ne prendront pas la peine d'entrer dans le fond de la question; mais pour ceux qui se voudront bien donner le soin de l'éclaircir, ils n'y apercevront qu'une envie secrète que l'on a de me faire passer pour ce que je ne suis pas (1). »

Tous les traits que la calomnie avait lancés contre l'abbé de Rancé, par les mains les plus habiles et les plus perfides, n'avaient pu l'atteindre à l'élévation où il s'était placé. Ses adversaires, découragés, ne voulurent

(1) *Examen des Réflexions faites par le R. P. Mabillon sur la Réponse à son Traité des Etudes monastiques* (Rép. à la *Réflexion*, p. 31), inédit.

pas l'attaquer directement cette fois; ils s'en prirent à l'un de ses plus fervents religieux. Ils avaient remué les cendres de Dom Muce, en contestant la vérité du récit qui avait été fait de sa vie dans le monde et de sa pénitence dans le cloître; aujourd'hui, il s'agissait du comte de Santéna. La conversion de ce gentilhomme avait eu trop de retentissement, et il en était trop rejailli d'honneur et de gloire sur la Trappe, pour que certains hommes n'essayassent pas de la rendre suspecte. Au moment où l'on s'y attendait le moins, on fit courir le bruit qu'il n'avait pas été libre dans sa vocation; que sa profession avait été suivie d'un repentir amer, qui lui rendait le séjour de la Trappe insupportable; qu'il s'en était expliqué franchement à des personnes du dehors. On allait même jusqu'à attribuer l'abondance des larmes de pénitence qu'il répandait, au regret et au dépit de s'être chargé, disait-on, *d'un fardeau dont il était accablé.*

Ces rumeurs calomnieuses remplirent le monde et pénétrèrent jusquà la cour (1). Dans cet intervalle, M. de Fieubet, revenant de la Trappe, rencontra le Père de La Chaise, confesseur du roi, et engagea avec lui une longue conversation sur tout ce qui l'avait le plus édifié dans cette sainte solitude. Le Père de La Chaise prit grand plaisir à ce récit : « Cependant, lui dit-il, l'on m'a raconté que le comte de Santéna n'était pas content de son état. » M. de Fieubet prit de là occasion de s'étendre longuement sur ce sujet; et il n'eut pas de peine à lui prouver que cette conversion était aussi admirable que la résurrection d'un mort. Il lui cita diverses particularités de la vie de ce pieux pénitent, qui ne laissaient aucun doute sur la joie qu'il goûtait dans son nouvel état, et les consolations intérieures dont Dieu le comblait. Le Père de La Chaise en fut très édifié, et déclara qu'il avait été trompé par des rapports mensongers.

Pour faire tomber de plus en plus tous ces bruits, l'abbé de Rancé, contre la pratique du monastère, présenta le comte de Santéna à quantité de personnes de toute sorte de conditions, à des gens de guerre, à des ecclésiastiques distingués, à des docteurs de Sorbonne, à des curés de Paris, afin qu'ils pussent rendre témoignage de ses dispositions, lorsqu'ils seraient rentrés dans le monde. Le roi d'Angleterre le visita à l'infirmerie; M. le maréchal de Bellefonds l'entretint dans deux voyages qu'il fit à la Trappe; M. le maréchal d'Humières, qui était de la suite de Monsieur, frère du roi, et qui l'avait particulièrement connu, eut avec lui une longue conversation, et tous ces personnages le quittaient touchés du change-

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 328.

ment prodigieux que la grâce avait opéré en lui, et heureux de son bonheur (1).

C'est ce que constata pareillement le comte du Charmel : il venait tous les ans, comme nous l'avons dit, passer son Carême à la Trappe. Durant celui de cette année 1694, les infirmités du comte de Santéna s'étant aggravées, il fut cent fois témoin des souffrances horribles de son corps, et, en même temps, des joies célestes de son âme. Ce fut sous cette impression qu'il écrivit ces lignes au commandeur de Mareuil : « Voici le grand théâtre qu'il semble que Dieu a choisi pour étaler les merveilles de sa grâce. Notre ami, le comte de Santéna, y joue un grand rôle à l'heure qu'il est..... Il y a trois semaines qu'il vint recevoir l'Extrême-onction à l'église : son martyre est prolongé ; mais il ne diminue pas ses austérités. Il n'a voulu prendre aucun adoucissement, ni pour le coucher ni pour la nourriture : il est plein de joie dans ses souffrances..... on ne voit ici que de semblables prodiges! J'ai vu ce matin sept ou huit moribonds, à la messe de quatre heures, qui sont venus communier : le comte de Santéna y était, malgré ses jambes cariées et ses ulcères. Je vous avoue que j'ai été frappé de la sérénité de ces visages mourants : ils m'ont paru brillants comme s'ils étaient déjà dans la gloire. Je passe ici ma vie dans une continuelle admiration. Je crois être au paradis, quand je me trouve au milieu de tous ces anges ; s'ils ne le sont pas absolument, puisqu'il faut être dépouillé du corps mortel, je n'y vois guère de différence : car je ne pense pas que Dieu puisse recevoir un culte plus parfait de ses créatures, que celui que lui rendent ces véritables adorateurs qui le cherchent en esprit et en vérité. Si ce spectacle ne me rend pas meilleur, il sert du moins à me confondre (2). »

(1) Nous lisons ces particularités dans les lettres inédites que nous avons sous les yeux.

(2) Nous avons une copie authentique de cette lettre.

CHAPITRE IV

Quelques lignes écrites confidentiellement à l'abbé Nicaise sur la mort d'Arnauld deviennent publiques; les Jansénistes se soulèvent de nouveau contre l'abbé de Rancé (1694).

Le docteur Arnauld était une de ces natures égoïstes, ardentes, exagérées, toujours portées aux extrêmes, homme de parti par esprit de contradiction et par besoin de lutte. Vrai chevalier de race, il arriva trois siècles trop tard, et ne trouvant plus de tournois pour briser des lances, son humeur guerroyante le porta vers les seules joûtes qui restassent, celles de la pensée. Ayant rencontré le Jansénisme sur sa route, il s'en fit une idole, il se jeta à ses pieds et jura de lui consacrer toutes ses forces et toute sa vie (1). Il tint parole. Comme il ne savait ni reculer ni fléchir, il aima mieux s'exiler que de s'exposer, en restant dans son pays, à perdre la liberté dont il avait besoin pour défendre sa cause chérie. Du fond de sa retraite, il avait sans cesse l'œil ouvert, l'oreille tendue et la plume à la main pour tout voir, tout entendre et répondre à tout. La vieillesse la plus avancée n'avait point sensiblement diminué ses forces : il avait plus de quatre-vingts ans, et il semblait que cette âme de feu ne pût venir à bout d'user ce corps de bronze.

La mort de cet homme extraordinaire, arrivée le 8 août, fut un des grands événements des dernières années du XVIIe siècle. L'abbé de Rancé le savait le 2 septembre, car ayant eu occasion ce jour-là même d'écrire à l'abbé Nicaise pour lui parler d'un religieux de Cîteaux qui désirait venir à la Trappe, et de plusieurs autres choses, il ajoutait comme au courant de la plume (2) :

« Enfin, voilà M. Arnauld mort. Après avoir poussé sa carrière le plus loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on en dise, voilà bien des questions finies : son érudition et son autorité étaient d'un grand poids pour le parti. Heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jésus-Christ, et qui, mettant à part tout ce qui pourrait l'en séparer ou l'en distraire même pour un moment, s'y attache avec tant de fermeté que rien ne soit capable de l'en déprendre. »

(1) Dans l'église de Notre-Dame, sur l'autel des Martyrs, lorsqu'il prit le bonnet de docteur en 1641. (Plusieurs soutiennent que ce fut le but de son serment.)

(2) Toute cette première partie de la lettre est inédite, et se retrouve dans le Recueil de Nicaise, Biblioth. Imp., t. V.

L'abbé Nicaise entretenait depuis longtemps une correspondance suivie avec M. Bourdelot, son ami, médecin-adjoint du roi. Dans une lettre qu'il lui écrivait le 15 septembre, il lui fit part des réflexions de l'abbé de Rancé sur la mort d'Arnauld. M. Bourdelot les montra à M. Dodart, médecin ordinaire de Sa Majesté, grand partisan de Port-Royal, qui en fut très mécontent. Comme il voyait souvent à la cour le célèbre Racine (1), il s'empressa de lui communiquer ces lignes fatales. Racine les désapprouva hautement, et en prit une copie qu'il fit circuler (2)

Aussitôt que l'orage commença à gronder, l'abbé Nicaise se hâta d'avertir l'abbé de Rancé qui répondit : « Je ne suis point surpris que M. Racine n'ait pas été du goût de M. Bourdelot : il est rare de trouver des gens du même avis. On s'attendait à des éloges, et je me suis expliqué selon mes vues ordinaires, toutes les fois que j'en ai la matière et l'occasion, sur la vanité des choses humaines (3). »

En quelques semaines, les cinq lignes de l'abbé de Rancé parcoururent toute la France. Les Jansénistes en frémirent de dépit et de rage ; ce fut un cri général de toute la secte contre lui. Aussitôt qu'il sut ce qui se passait, comme il ne se rappelait plus les paroles de sa lettre, il crut ne pouvoir mieux faire que d'aller à la source même, c'est-à-dire de s'adresser à l'abbé Nicaise, l'imprudent révélateur, qui vivait alors retiré à Villey-sur-Tille, au fond de la Bourgogne. « Je n'ai jamais écrit, lui disait-il, que ce que vous avez envoyé à M. Bourdelot. On me menace par des lettres anonymes d'écrits sanglants. Vous jugez bien que la menace ne m'étonne ni ne m'inquiète. Cependant je vous supplie de me mander précisément ce que je vous en ai dit; je crois qu'il n'y a pas plus d'une ligne sur ce sujet-là (4). »

Les menaces que l'on avait faites à l'abbé de Rancé n'étaient point vaines : tous les principaux chefs de la secte vinrent l'un après l'autre dé-

(1) Lettre inédite de M. Bourdelot à l'abbé Nicaise. (Collect. Nicaise, t. II, p. 91.)

(2) L'abbé Nicaise a raconté lui-même cette aventure : « J'ai eu, dit-il, parmi mes amis le P. Quesnel, nonobstant tout ce bruit et ce vacarme qu'il excita avec les autres au sujet de ces paroles que m'écrivait M. l'abbé de la Trappe à la mort de M. Arnauld : *Voilà bien des querelles finies*, etc. Voici comment la chose arriva : M. Bourdelot m'avait prié de lui faire part de quelques extraits des lettres que je recevais de M. l'abbé de la Trappe. Je lui en fis part d'une où il parle à la fin de la mort de M. Arnauld, et je le fis en confidence. Cependant, il ne fut pas secret, et la communiqua à M. Dodart et à M. Racine, amis intimes de Port-Royal, qui le débitèrent partout et excitèrent cette grande tempête contre l'abbé de la Trappe et moi.» (*Nouvelles de la République des Lettres*, octobre 1703, t. XXI, p. 403. Seconde lettre de l'abbé Nicaise à M. Carrel, sur le commerce qu'il a eu avec les savants, etc.)

(3) Collect. Nicaise. t. V, lett. 86.

(4) *Ibid.*, t. V, lett. 89.

cocher leur trait contre lui. Le comte du Charmel que nous avons rencontré souvent à la Trappe, où il était reçu non comme un étranger, mais comme un frère, s'était livré aux Jansénistes depuis quelque temps, et il était devenu l'un de leurs agents les plus actifs et les plus dévoués. Lorsque l'esprit de parti devient passion, il aveugle l'esprit, il flétrit le cœur. M. du Charmel oublia dans cette circonstance tout ce qu'il devait à l'abbé de Rancé. Ce fut le premier qui éleva la voix pour se plaindre, disait-il, de l'oraison funèbre qu'il avait faite d'un des plus grands hommes de ce siècle, de celui qui avait le plus mérité de l'Eglise par tout ce qu'il avait écrit et souffert, ayant été toute sa vie la victime et le martyr de la vérité (1).

Quesnel vint ensuite avec une longue lettre et cette autorité superbe qu'il commençait à prendre parmi les prétendus disciples de saint Augustin. C'est un maître qui enseigne comme s'il avait tout pouvoir; c'est un docteur qui décide et qui tranche comme s'il était infaillible; c'est un pédagogue qui gourmande un élève indocile, et cela avec un ton dur, acerbe et injurieux qui n'est pas celui de la vérité et de la charité, et pas même celui de la politesse la plus vulgaire.

« C'est le profond respect et l'attachement inviolable que je me sens pour votre personne, disait-il, qui m'oblige à me plaindre à vous de vous-même, et de vous demander, au nom d'un grand nombre de gens très honnêtes et très habiles, des éclaircissements sur l'extrait d'une de vos lettres à M. l'abbé Nicaise, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, en date du 2 septembre 1694, touchant la mort de M. Arnauld. Il paraît certain, quelque interprétation qu'on lui donne, que vous avez voulu y donner de très vives atteintes à la réputation de cet illustre mort, et que vous faites plus de ravage, en deux traits de plume, dans l'Eglise de Jésus-Christ, que n'en peuvent faire ses plus cruels et ses plus jurés ennemis. »

Le lecteur voit bien de quelle église le Père Quesnel veut parler : c'est de l'église des Jansénistes, et il ne pouvait être que très glorieux à l'abbé de Rancé d'être mis au nombre de ceux qui lui faisaient la guerre.

Le Père Quesnel prenait ensuite toutes les paroles de la lettre, et il les expliquait à sa manière.

Enfin, voilà M. Arnauld mort! Il prétendait que cette exclamation donnait positivement à induire que la mort d'Arnauld avait été pour lui, lorsqu'il l'apprit, une nouvelle agréable, ou du moins fort indifférente, et qu'il ne faisait pas tout le cas qu'il devait d'un aussi excellent personnage.

(1) Cette lettre a été insérée, p. 124, dans le petit volume publié en 1705, à Nancy, chez Nicolaï, et intitulé : *Lettre de M. de Tillemont à l'abbé de la Trappe, avec les Réponses de cet abbé.*

« Si vous n'avez pas cru, continuait-il, devoir à ce grand homme des gémissements semblables à ceux que saint Antoine fit retentir dans le désert au moment de la mort de l'ermite saint Paul ; si ces funérailles ne vous ont pas semblé dignes de la douleur et de la consternation où se trouvèrent les hommes craignant Dieu qui ensevelirent saint Etienne, ou qu'enfin vous ayez appréhendé qu'il y ait quelque ombre d'infidélité et de faiblesse à pleurer un sort aussi digne d'envie, il fallait nous instruire du motif de votre joie ; et s'il n'eût été point différent de celui de nos larmes, il aurait d'abord reçu une interprétation semblable. » Il ajoutait : « C'est ainsi que Arnauld a pleuré les moines de la Trappe dont il a fait un si magnifique éloge dans la seconde partie de son *Apologie* pour les catholiques d'Angleterre. »

Nous ne voyons rien de plus ridicule et de plus exorbitant que cette prétention du Père Quesnel de vouloir disputer sur la manière dont l'abbé de Rancé aurait dû regretter Arnauld. Assurément il n'y avait pas à se réjouir comme au passage des Saints, il s'en fallait bien ; et sans rien préjuger sur son sort éternel, on ne pouvait qu'être effrayé du compte terrible qu'avait eu à rendre au tribunal de Dieu un homme, un prêtre doué des dons les plus excellents et les plus rares, et qui en avait abusé trop souvent pour troubler l'Eglise.

Après avoir poussé sa carrière le plus loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Le Père Quesnel s'imaginait que l'abbé de Rancé avait voulu dire qu'Arnauld avait beaucoup aimé la vie, et qu'il l'avait prolongée par tout le soin et l'application possible ; il s'efforçait de prouver que nul en ce siècle n'avait mené une vie plus dure, plus pauvre et plus simple ; que si ses pénitences n'étaient pas allées aussi loin qu'à la Trappe, c'est que ceux qui avaient soin de lui ne croyaient pas devoir toujours écouter son zèle, afin de conserver une vie aussi précieuse à l'Eglise.

« Q'on nous donne des Arnauld, s'écriait-il, et nous les nourrirons d'or potable !... On ne peut trop ménager des hommes de cette trempe, dans un temps surtout où les besoins redoublent et où les défenseurs de la vérité sont si rares dans tous les états et dans toutes les conditions. »

Voilà bien des questions finies !

L'abbé de Rancé, en s'exprimant ainsi, n'avait peut-être pas voulu dire autre chose, sinon qu'Arnauld avait soulevé sur les matières controversées du temps beaucoup de questions qui allaient tomber avec lui et partager son tombeau. Cependant le Père Quesnel soutenait qu'il avait eu le dessein de le faire passer pour un séditieux, pour un novateur qui s'était immiscé dans toutes les disputes, dans toutes les querelles, sans raison et sans mission ; qui s'était mis contre tout le monde, et qui avait eu tout le

monde contre lui. Au reste, avouons-le, c'était bien là ce qu'Arnauld avait été et avait fait toute sa vie : l'abbé de Rancé le savait bien, et Quesnel ne l'ignorait pas.

« *Son érudition et son autorité étaient d'un grand poids pour le parti : heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jésus-Christ !* »

Le mot de *parti* était pour le Père Quesnel, comme pour tous les Jansénistes, le coup le plus poignant; c'est ici qu'il entre dans sa plus grande colère, que son indignation éclate davantage. Il ne garde plus de ménagement : l'injure est sur ses lèvres..... C'est alors qu'il s'écrie : « Puisque M. Arnauld était, selon vous, d'un parti auquel vous opposez celui de n'être qu'à Jésus-Christ, il faut que vous le placiez au nombre de ses adversaires, parmi les sectaires et les rebelles, lui qui est un autre Athanase! lui l'Augustin de nos jours!....

« On espère, disait-il en finissant, que vous prendrez le parti de vous faire justice à vous-même et à la mémoire de M. Arnauld; et quoique vous ne soyez pas accoutumé aux rétractations, on vous conjure de vouloir bien changer de conduite en cette occasion éclatante, puisqu'on croit vous avoir mis dans votre tort, avec toute la modération et le zèle que vous pouviez attendre. »

On imprima secrètement cette lettre, et il y en eut bientôt des exemplaires partout (1). Quoiqu'elle ne fût pas signée, personne ne se méprit sur son auteur. L'abbé de Rancé, qui la reçut un des premiers, l'attribua, comme tout le monde, au Père Quesnel. Il écrivit à l'abbé Nicaise, le 12 janvier : « J'ai reçu, depuis deux jours, une lettre, de plus de vingt pages de minute, de votre bon ami le Père Quesnel, sur le sujet des quatre lignes que je vous avais écrites. Elle est toute remplie d'une dureté et d'une vivacité incompréhensible. Il prétend me prouver que j'ai flétri le nom de M. Arnauld; que je lui ai donné un coup de poignard après sa mort, et que je faisais, autant qu'il était en mon pouvoir, une plaie mortelle à sa mémoire, et une infinité de choses plus violentes les unes que les autres. Il est malaisé que vous n'en entendiez bientôt parler. Il me demande des rétractations, des déclarations publiques, comme si j'avais retranché, de mon plein pouvoir, M. Arnauld de l'Eglise, après sa mort; il ajoute que toute la France attend une réparation de ma part. Et si j'avais mis le feu au Port-Royal, ou que je l'eusse renversé de fond en comble, il ne m'en dirait pas davantage (2). »

(1) Nous avons eu entre les mains celui de la Bibliothèque de la ville de Dijon, in-18 de 58 pages, n° 1809.

(2) Collect. Nicaise, t. V.

Nous ferons remarquer que l'abbé de Rancé écrivit cette lettre, à l'abbé Nicaise, deux jours seulement après avoir reçu celle du Père Quesnel, et, conséquemment, sous le coup de la première impression. Il était tellement maître de son âme, il savait si bien en modérer les mouvements, que rien ne déborde, que rien ne paraît qu'un sentiment d'étonnement et de surprise.

L'abbé Nicaise, la première cause de tout ce bruit, de cette querelle qui prenait de si grandes proportions, en fut effrayé. « Est-il possible, disait-il, que deux ou trois lignes d'une lettre aient soulevé une si grande tempête? Je l'ai fait innocemment de mon côté, et je ne doute nullement que le saint abbé ne soit innocent du sien, de ce dont on l'accuse si mal à propos. On le menace d'écrits sanglants par des lettres anonymes. Je vois que tout s'allume contre lui, et que le feu est non seulement dans les écuries et dans les dehors du bastion, mais qu'il a gagné le corps du logis et le donjon. Je suis au désespoir d'avoir contribué, quoique innocemment, à tout cela, moi qui fais profession d'amitié, il y a quarante ans, avec les uns et avec les autres. Je consens de bon cœur que, comme un autre Jonas, on me jette dans la mer pour apaiser l'orage et pour remettre la tranquillité dans les esprits :

« Me me adsum qui feci, in me convertite ferrum (1). »

Malgré ces belles paroles, l'abbé Nicaise n'était pas homme à affronter la haute mer et ses courants, c'est-à-dire à entrer dans la lutte et à se ranger résolument d'un parti contre un autre; il était louvoyeur de sa nature. Il tremblait de se commettre avec les Jansénistes (2), et il abandonna l'abbé de Rancé, tout en faisant semblant de le défendre. Dieu nous préserve de ces hommes politiques, Janus à double face, qui vont flottant entre tous les partis, qui n'ont pas la force de dire la vérité à personne, et dont le cœur banal est au service de tout le monde!

M. Bourdelot était moins coupable que l'abbé Nicaise; il eut plus de douleur de sa faute, et en témoigna plus de repentir. Il était trop franc et trop juste, pour ne pas blâmer nettement la conduite des Jansénistes dans toute cette affaire. « J'apprends, écrivait-il alors, tout le bruit qu'a excité la *Réflexion* de M. l'abbé de la Trappe, que je fis voir à MM. Racine et Dodart; en vérité, j'en suis très surpris et très fâché d'y avoir contribué,

(1) Lettre de l'abbé Nicaise, inédite. (Biblioth. de Troyes, liasse 2183.)
(2) Voir la réponse que lui fit à ce sujet la Mère Marie-Angélique Arnauld de Sainte-Thérèse. (Collect. Nicaise, t. V, p. 205.)

quoique fort innocemment. Et qui aurait pu penser qu'une chose qui paraissait si chrétienne et si instructive fût trouvée si criminelle? Les gens de parti sont bien terribles!... J'aurais cru le Père Quesnel plus modéré; il le prend sur un ton bien extraordinaire, et qui est capable de faire un plus grand tort à la mémoire de M. Arnauld que toutes les rétractations qu'il demande ne sauraient lui faire de bien. Ces Messieurs me semblent un peu trop délicats sur le point d'honneur, et ne pas se ressouvenir assez de ce que Notre-Seigneur recommande tant à ses disciples, en leur disant : « *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (1)! »

M. Bourdelot mettait le doigt sur la plaie du Jansénisme.

CHAPITRE V

Lettres du P. Alexis du Buc et des Courtisans; conduite noble et généreuse de l'abbé de Rancé envers le P. Lami, de la Congrégation de Saint-Maur (1694).

Parmi toutes les lettres d'encouragement et de félicitation qu'on adressa à l'abbé de Rancé, aucune ne pouvait lui être plus agréable et plus honorable que celle du Révérend Père Du Buc, saint religieux, savant controversiste (2), dont nous avons déjà cité le témoignage. Sa lettre fut très répandue et très goûtée. Après avoir dit à l'abbé de Rancé qu'il priait Dieu d'être sa consolation et son soutien dans les persécutions que l'esprit d'erreur lui suscitait; après l'avoir loué de n'être ni à Paul, ni à Apollon, ni à Céphas, mais à Jésus-Christ, il lui rappelait l'exemple de saint Cyrille, qui avait gardé une patience et une constance invincible au milieu de toutes les calomnies des Nestoriens, et mis tous ses ressentiments au pied de la croix.

« Quatre mots très véritables, ajoutait-il, que vous avez dits au sujet de la mort de M. Arnauld, ne devaient point exciter de si furieuses tempêtes. On sait assez qu'il tenait à la vie, et que la pénitence ne l'a point abrégée, puisqu'il a pris toutes les précautions nécessaires pour la rendre longue, et que le *cupio dissolvi* de saint Paul n'était point dans sa bouche. Vous avez donc bien dit qu'il a poussé sa carrière aussi loin qu'il a pu.

(1) Collect. Nicaise, t. II, p. 91 (lettre inédite).
(2) Ses controverses contre les hérétiques lui avaient acquis une certaine célébrité.

Il est vrai aussi que sa mort a décidé bien des questions dont il embarrassait volontiers son esprit, et il est à craindre que son érudition et son autorité n'aient pas eu devant Dieu le même poids que dans son parti. « La science, comme dit saint Paul, enfle l'esprit, quand elle est destituée de l'humilité et de la charité; au lieu d'édifier, elle cause de grands maux dans l'Église.....

« L'attache à son propre jugement a été l'écueil où cet esprit a fait naufrage, avec beaucoup d'autres qu'il a enveloppés dans son malheur. Heureux, s'il s'était uniquement attaché à Jésus-Christ et à son épouse! il ne serait pas demeuré opiniâtre dans ses sentiments; il n'aurait pas préféré son propre jugement à celui de ses supérieurs ecclésiastiques, et particulièrement de celui que Jésus-Christ a établi Chef de son Église. Il n'aurait pas encouru la disgrâce de son prince, qui l'a banni de ses États, comme un perturbateur du repos public, et un ennemi de la paix que Jésus-Christ nous a laissée, et dont il n'a point voulu connaître la voie. Voilà, mon Révérend Père, mes réflexions sur votre lettre, et mes pensées sur cet homme qui a tant fait de bruit dans le monde (1). »

Cette lettre, outre qu'elle émanait d'un des plus dignes prêtres de cette époque, renfermait une explication trop vraie et trop juste des quatre mots de l'abbé de Rancé, pour que les amis de ce dernier ne la missent pas en circulation. On en adressa des copies au Père Quesnel, qui répondit, selon son habitude, sans ménagement et sans mesure, oubliant la charité et perdant le respect (2).

Il vint à l'abbé de Rancé des auxiliaires qu'il n'attendait pas, et qui durent beaucoup le surprendre. On sait qu'il y avait un certain nombre de grands seigneurs attachés à la cour, et qui s'étaient fait affilier à la Trappe, afin de participer aux prières et aux bonnes œuvres qui s'y faisaient. Le Père Quesnel ne l'ignorait pas, et il reprochait à l'abbé de Rancé *de refuser à Arnauld le secours de ses prières*, *qu'il accordait à mille courtisans qui en étaient très souvent indignes*, *et à qui il était*, *selon toutes les apparences*, *fort inutile* (3). Les courtisans sont, comme les poètes, très irritables et très vindicatifs; ils prirent feu et éclatèrent : si le fougueux janséniste eût été en France, et sous leurs mains, il n'aurait pu éviter une lettre de cachet et la Bastille. Ils se réunirent pour concerter une réplique à cette insulte qu'on venait de leur jeter publiquement à

(1) Cette lettre inédite est insérée dans le Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne. (Lett. part., 3 p., Biblioth. Imp.)

(2) Cette lettre inédite est insérée dans le vol. de 1694 des *Nouvelles ecclésiastiques du XVII[e] siècle*, MS., Biblioth. Imp., 146, Oratoire.

(3) *Lettre du P. Quesnel à M. l'abbé de la Trappe*, p. 10 et 11.

la face. Ils publièrent une lettre aussi aigre et aussi violente que celle du Père Quesnel, mais où il y avait une pointe encore plus acérée, plus de finesse dans le sarcasme, plus d'esprit dans l'injure.

On lui disait qu'on savait quels étaient les courtisans qui avaient commerce avec M. de la Trappe; que l'on connaissait ceux et celles qui avaient confiance en ses prières et à qui il les avait promises; qu'on lui en communiquerait la liste quand il voudrait, et qu'on le défiait d'être assez hardi pour en citer un seul qui fût indigne qu'on priât pour lui..... « Car, enfin, poursuivait-on, qui êtes-vous, Monsieur, et qui vous a établi l'arbitre du mérite de vos frères? Quelle part Dieu vous a-t-il faite de la connaissance du secret des cœurs, pour y découvrir les sentiments cachés? Y a-t-il eu pour vous quelque révélation sur ce sujet? Avez-vous reçu quelque privilége du Ciel qui vous distingue du reste des hommes? soit parce que vous avez été le secrétaire de M. Arnauld, après avoir quitté en France votre communauté régulière, on ne sait pourquoi : vous nous en instruirez quand il vous plaira; soit parce que vous vous destinez, dit-on, à être chef des débris du parti de M. Arnauld : ceux qui l'ont connu et qui vous connaissent, assurent que vous en avez toute la malignité et les mauvaises qualités du cœur, mais que vous n'en avez ni la tête ni la main. »

Ceci n'était qu'une première sortie : les courtisans revenaient à la charge, poussant leur pointe à outrance, enfonçant le trait impitoyablement. « Voulez-vous, disaient-ils, qu'on ne vous déguise rien? Comptez qu'entre ces mille que vous avez marqués comme indignes des prières des saints, il n'y en a pas un qui voulût vous ressembler. C'est une déclaration faite, après la lecture de votre lettre, et approuvée en bonne compagnie : chacun en a apporté sa raison, fondée sur ce que M. Quesnel est un calomniateur déclaré, comme il paraît par son écrit; un écrivain à gage d'une cabale de gens rebelles à l'Eglise..... »

On lui demandait d'après quels principes il avait cru devoir damner tant de gens? Et on répondait pour lui, avec la plus piquante ironie : Qu'en bon janséniste, il pensait que la grâce leur manquait; qu'ils n'avaient pas cette délectation victorieuse, ce secours toujours efficace qui entraîne la volonté; que Dieu n'avait pas désiré leur salut; que Jésus-Christ n'était pas mort pour eux : ce qui rendait inutiles toutes les prières que l'on pouvait faire à leur intention. On observait, avec raison, que toute cette doctrine sentait bien l'hérésie.

« Mais pourquoi, disait-on encore, tant de colères, de diatribes, de récriminations injustes à l'endroit de l'abbé de Rancé? On n'en est point surpris : tant que MM. les Jansénistes ont cru pouvoir se faire honneur

de quelques rapports avec lui, rapports fondés peut-être sur des apparences de sincérité de leur part et sur l'austérité véritable des religieux de la Trappe, ou bien sur quelque ressemblance de solitude entre la demeure de ces bons religieux et celle de Port-Royal, ils l'ont respecté, ils l'ont exalté : mais, maintenant, ils sont déchaînés contre lui, ils le traitent avec toute la dureté et l'emportement dont ils sont capables. La lettre au maréchal de Bellefonds leur avait fait une première blessure, dont le seul souvenir les mettait de mauvaise humeur; la lettre à M. Nicaise leur a encore été plus sensible, et a porté leur exaspération au dernier point.

« On n'est point étonné, ajoutait-on en finissant, de trouver les Jésuites dans votre pamphlet : vous ne pouvez vivre sans eux. Ils assurent, de leur côté, que partout vous les trouverez sur vos voies, comme M. Arnauld et ses associés les ont trouvés sur les leurs pour défendre le troupeau de Jésus-Christ contre les loups déguisés sous la peau des brebis.... Pour les courtisans que vous attaquez de gaîté de cœur, que vous déclarez indignes des prières d'un abbé charitable et de sa sainte communauté, que vous réprouvez, Monsieur, et que vous damnez tous, on ne sait comment vous pourrez vous défendre d'une réparation conforme et proportionnée à l'outrage que vous leur avez fait. » Enfin, on osait lui dire, et c'était le coup de poignard final, qu'il n'y en avait point d'autre pour lui que de se retirer à la Trappe afin d'y faire pénitence le reste de ses jours (1).

Cette lettre, connue sous le nom de *Réponse des Courtisans*, fut très lue et très applaudie des gens du monde. Le Père Quesnel y était traité, comme il avait coutume de traiter les autres, sans ménagement : on lui appliquait dans toute sa rigueur la loi du talion. L'abbé de Rancé ne se vengeait pas ainsi, comme nous allons le voir.

Dom François Lami, celui-là même qui avait eu une entrevue avec l'abbé de Rancé en présence de la duchesse de Guise, venait d'achever son livre remarquable intitulé : *De la connaissance de soi-même.* Le bruit se répandit qu'il y était question des études monastiques.

En effet, le savant bénédictin soutient dans cet ouvrage que la première et la principale étude des solitaires doit être de connaître Jésus-Christ, ce qui le figure dans l'Ancien-Testament et l'exprime dans le Nouveau. De là il tire cette conséquence, que les solitaires ne peuvent être privés de la lecture d'aucune des parties des Saintes-Ecritures. Il veut seulement qu'en

(1) Lettre adressée au P. Quesnel sur quelques lignes qui regardent les courtisans dans sa Critique à M. l'abbé de la Trappe sur la mort d'Arnauld (novembre 1694). (Portef. du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, Biblioth. Imp., P. P., 8.)

étudiant l'histoire ecclésiastique, ils ne s'engagent pas trop dans l'histoire profane. Il prétend par la même raison que l'on ne peut leur refuser la lecture des saints Pères ni celle des conciles où la tradition est comprise. Comme la tradition a deux parties, le dogme et les mœurs, il se persuade que dans une communauté de solitaires il doit toujours se rencontrer des personnes d'une capacité non commune, qui puissent donner aux jeunes gens une idée raisonnée des dogmes, ce qu'il appelle une espèce de philosophie. Il rejette la scholastique, mais il admet la logique, la métaphysique et la physique ou physiologie.

Comparant ensuite l'étude au travail des mains, il s'efforce de prouver qu'elle lui est supérieure et doit lui être préférée par les moines. Il montre les avantages qu'elle a et les inconvénients qu'elle n'a pas. Il prétend que 'étude abat plus le corps que le travail des mains, qu'elle humilie plus l'esprit, qu'elle arrête mieux les passions, qu'elle détourne plus efficacement les tentations et bannit mieux l'oisiveté.

Il s'en fallait bien, sans doute, qu'il allât aussi loin que Mabillon (1); mais il arrivait aux mêmes conséquences. Aussi craignait-il beaucoup, ou qu'on n'autorisât pas l'impression, ou si on l'autorisait, qu'il ne fallût recommencer la lutte. Il se décida cependant, sur les instances de la princesse Christine de Salm, à passer outre (2).

L'abbé de Rancé apprit cela avec beaucoup de peine, car il craignait d'être forcé de répondre et de raviver des querelles malheureuses qui semblaient presque éteintes. Ses amis qui étaient nombreux et puissants avaient les mêmes appréhensions, et ne disimulaient pas leur mécontentement. Alors les supérieurs de Dom Lami crurent qu'il était prudent de surseoir à l'impression. Ils le mandèrent et lui conseillèrent prudemment d'écrire quelques lignes à l'abbé de Rancé pour avoir son avis (3). C'est ce qu'il fit avec beaucoup d'empressement et de bonne volonté, l'assurant que s'il avançait quelques opinions qui parussent contraires aux siennes, ce n'était point par esprit de contradiction, mais pour compléter la matière, sans prétendre rien décider (4).

(1) Voir dans les *Œuv. posth. de Mabillon*, t. I, p. 419, le dernier mot de Mabillon dans une pièce intitulée : *De Monasticorum studiorum ratione ad juniores studiososque Congregationis Sancti Mauri monachos, D. J. Mabillonius.*

(2) *Biblioth. génér. des Ecriv. de l'Ordre de Saint-Benoît*, t. IV, p. 139.

(3) « Il est vrai, écrit l'abbé de Rancé, 18 juillet, que les R. P. appréhendèrent que ce que le P. Lami avait dit des études ne me donnât lieu de répondre, et qu'ils firent sur cela l'opposition dont vous avez entendu parler. » (Lett. inéd., Collect. Nicaise.)

(4) Il y a six vol. in-12, dont la plus ample édition est celle de 1700. C'est dans le premier volume qu'il traite des études des solitaires. Les deux premiers traités parurent en 1694, et les autres en 1698. (*Biblioth. des auteurs ecclésiast. du XVIIe siècle*, p. VI, p. 418.)

Or, l'abbé de Rancé avait déjà le manuscrit entre les mains lorsqu'il reçut cette lettre; il l'avait parcouru : c'était de la chancellerie qu'on le lui avait adressé directement. Il répondit en peu de mots : « J'avais déjà vu votre livre, on me l'avait envoyé par ordre de M. le chancelier; et je vous dirai à son sujet que, quoiqu'il y ait bien des choses touchant l'étude, le silence, le travail des mains, la matière des Conférences et d'autres points de la Règle qui sont éloignés de mes sentiments, cependant je n'ai pas la pensée de faire un crime à ceux qui ne s'y assujettissent pas. J'avoue que vous avez apporté beaucoup de tempérament à ce qu'on avait écrit sur ces matières, je souhaiterais que vous eussiez été plus loin; mais je crois bien que vous avez eu des raisons pour ne pas le faire. Véritablement, comme les maximes que j'ai avancées sont appuyées sur la tradition monastique et entièrement conformes à la Règle et à l'esprit de saint Benoît, je suis persuadé qu'elles se soutiendront, et, quoi qu'on puisse dire pour les combattre, elles ne recevront aucune atteinte (1). »

L'abbé de Rancé renvoya, le 28 mai, le manuscrit à M. Blampignon, chargé de l'examiner, avec une lettre dans laquelle il reconnaît qu'il n'y a rien qui puisse ébranler les vérités qu'il a avancées lui-même. « S'il s'était, dit-il, un peu plus resserré qu'il n'a fait sur la science et sur l'étude des dogmes, et qu'il ne l'eût pas étendue jusqu'à la lecture de l'histoire ecclésiastique et des Conciles, nous aurions pu nous approcher. La lettre qu'il m'a écrite est toute pleine d'honnêteté. Ainsi, nous sommes fort contents l'un de l'autre, nonobstant la différence de sentiments. Je marque à M. le chancelier que je suis plein de reconnaissance de toutes les marques de sa bonté (2). »

On essaya en vain de lui représenter qu'en se conduisant ainsi c'était se combattre soi-même, qu'il ne s'agissait point, comme il se l'imaginait, de quelques coups perdus que ses adversaires avaient voulu tirer sur lui en s'éloignant, mais bien d'un retour offensif. Les principes qu'il avait posés lui paraissaient non pas inattaquables, mais inébranlables, et il était tranquille sur l'issue finale.

C'est ce qu'il exprimait le 6 juin dans cette lettre à l'abbé Nicaise : « Il va paraître un livre fait par le Père Lami; il y parle beaucoup d'étude, et dans des sentiments contraires aux miens. Je suis si convaincu de la solidité de tout ce que j'ai avancé sur ce sujet que je ne crains ni les censures ni les critiques. Il me semble que toutes les raisons dont ils se servent ne sont que des pelottes de neige qu'ils jettent contre un rocher, ce que j'at-

(1) Le Nain, t. I, p. 335.
(2) *Ibid.*

tribue non pas à mon habileté, Dieu m'en préserve, mais à la force de la vérité contre laquelle l'erreur et le mensonge ne prévaudront jamais; c'est la consolation de ceux qui la défendent (1)..... « Il y a, entre autres, une proposition qui n'est pas soutenable, qui est que l'étude n'humilie pas moins que le travail; cependant il est écrit, comme vous savez, *scientia inflat* (2). »

Néanmoins les ennemis de l'abbé de Rancé ne manquèrent pas, comme c'était leur habitude, de présenter toute cette affaire sous un point de vue défavorable : ils l'accusèrent d'avoir manqué de franchise, de s'être servi de hautes influences pour entraver l'impression du livre. Il fut obligé de se disculper. « Ceux qui vous ont écrit sur le Père Lami, dit-il à l'abbé Nicaise le 12 juillet, ne sont pas bien informés de ce qui s'est passé. C'est moi qui ai levé la difficulté à la publication de l'ouvrage. Mme de Guise ne s'en est point mêlée. M. le chancelier consentit sur le témoignage que je lui en rendis et sur ce que je lui en écrivis. Le Père Lami m'en a remercié, et il n'y a que trois jours que j'en reçus une lettre qui n'est qu'un pur remerciement. La requête de Pralart me fut envoyée avec le livre par l'ordre de M. le chancelier. En vérité, les gens sont bien peu informés des choses. Le Père Lami m'a écrit trois lettres sur ce sujet-là, et tout ce qu'on vous a mandé n'est qu'une pure imagination (3). »

On sut bientôt dans le monde toute la vérité, et Baillet écrivait alors : « Le livre de Dom François Lami parait enfin avec l'agrément de M. de la Trappe, qui l'a vu avant sa publication... Non pas qu'il convienne de sentiments, mais par la raison que le monopole n'a point lieu sur les esprits dans la république des lettres (4). »

Le Père Lami qui savait mieux que personne toute la loyauté, l'obligeance et la grandeur d'âme de l'abbé de Rancé en cette circonstance, ne crut pas pouvoir mieux lui exprimer ses sentiments qu'en lui faisant hommage d'un exemplaire de son ouvrage, avec ce billet : « Trouvez bon, Mon Révérend Père, que j'aie l'honneur de vous présenter ce livre que vous avez traité avec tant d'indulgence; je le crois très peu digne de vous, et de trouver place dans votre sainte Maison ; mais cependant, Monsieur, il me semble qu'il est juste qu'il y soit, quand ce ne serait qu'à titre de reconnaissance; et comme il a été l'occasion des bontés que vous m'avez témoi-

(1) Lettre inédite de l'abbé de Rancé. (Collect. Nicaise, t. V.)
(2) *Ibid.*, lettre inédite.
(3) *Ibid.*, lettre inédite.
(4) *Ibid.*, t. III, p. 93, inédite.

gnées, il est à propos qu'il serve à vous marquer à quel point j'y ai été sensible et mon profond respect (1). »

Combien n'avons-nous pas entendu reprocher à l'abbé de Rancé de n'avoir jamais réclamé que pour lui et ses œuvres le bénéfice de la publicité, d'avoir fait remuer toutes les puissances du siècle pour que les œuvres de ses adversaires ne parussent point et fussent étouffées en naissant. Voici qu'il a entre les mains un livre qui n'est point au fond favorable à ses principes ; il en est le maître, il n'a qu'à dire un seul mot. Eh bien ! il saura se commander à lui-même ; ce qu'il a fait pour Mabillon, il le fera pour le Père Lami : non seulement il n'empêchera pas, mais il favorisera la publication. Ce seul trait suffirait pour démontrer la fausseté de toutes les imputations calomnieuses dont il a été et dont il sera encore l'objet.

CHAPITRE VI

Trois ou quatre religieux quittent la Trappe ; nouvelles calomnies ; M. l'abbé Gerbais voit l'abbé de Cîteaux et le prévient favorablement (1694).

Les ennemis de l'abbé de Rancé voyaient bien que tous les complots qu'ils tramaient contre lui étaient impuissants et venaient mourir à ses pieds, comme le flot sur le rivage. Ils devaient comprendre qu'ils ne réussiraient jamais à détruire ni même à ébranler une réputation si bien établie, et cependant, ils n'étaient que plus ardents à recommencer leurs attaques, au risque d'être couverts, pour la centième fois, de honte et de confusion. Il se présenta dans ce moment une occasion de lui nuire, ils la saisirent avidement.

L'abbé de Rancé avait remarqué dans sa maison deux religieux qui ayant été autrefois du grand monde, avaient conservé beaucoup de politesse : c'étaient Dom Arsène de la Croix et Dom Armand Climaque, autrefois page à la cour du prince d'Orange, et dont nous avons déjà parlé. Il les chargea du soin de recevoir les hôtes (2). Leur vertu n'était pas assez solidement fondée ; elle s'ébranla au contact des gens du siècle. Hélas !

(1) Le Nain, t. I, p. 336.
(2) Ce passage est incomplet et incompréhensible dans les historiens de l'abbé de Rancé, qui avaient alors de grands ménagements à garder.

combien de malheureux, dans tous les temps, se sont perdus de la sorte dans les plus saintes maisons ! Dom Arsène se révéla le premier tel qu'il était : il fallait un prieur à la Trappe, il s'attendait à être élu, et il ne le fut pas. Dans son dépit, il se retira à l'infirmerie, sous prétexte de maladie, et après avoir murmuré contre le Père abbé qui lui refusait, disait-il, les soulagements dont il avait besoin, il s'en alla et obtint par l'intermédiaire de son frère, Edmond de la Croix, religieux de Cîteaux, d'être transféré dans ce monastère (1).

Son exemple en décida trois ou quatre autres à se retirer : le frère Armand Climaque fut de ce nombre. Il était chancelant depuis quelque temps, comme nous l'avons raconté. On avait tout employé pour le raffermir, et Bossuet lui-même n'avait pas dédaigné de conférer avec lui et de lui écrire. Son départ affligea beaucoup l'abbé de Rancé, qui tenait d'autant plus à le conserver, qu'il l'avait arraché à l'hérésie, et qu'il craignait davantage qu'il ne retournât à son vomissement, selon l'expression de saint Pierre. Ses craintes n'étaient, hélas ! que trop réelles ; car ce malheureux, après avoir séjourné à Perseigne et à Barbeaux, finit par rentrer dans le monde et se réfugier à Genève où il apostasia (2).

Cependant Dom Arsène avait publié partout qu'on verrait bientôt la ruine entière de la Trappe, qu'il y avait encore d'autres religieux qui n'attendaient que le moment d'en sortir pour se soustraire à la conduite trop sévère de l'abbé de Rancé. On répandit plusieurs lettres supposées où les mécontents se plaignaient beaucoup. Ces lettres étaient, à la vérité, signées de vingt religieux, mais il n'y avait que la signature de Dom Arsène qui fût véritable, les autres étaient toutes contrefaites (3). Le roi en reçut une et fit demander aussitôt des éclaircissements. Il ne fut pas difficile à l'abbé de Rancé de prouver que cette pièce était fausse. Mais comme il est rare qu'il ne reste pas souvent quelque trace des plus grossiers mensonges, même dans les âmes les plus droites, il pria Mgr l'archevêque de Paris de vouloir bien dire quelques mots à Sa Majesté pour détruire entièrement dans son esprit les impressions fâcheuses que ces calomnies auraient pu y laisser (4) ; tout fut très bien accueilli, tout se passa comme on pouvait le souhaiter. L'abbé de Rancé, écrivant à l'abbé Gerbais (5), lui disait à cette occasion :

(1) Le Nain, t. I, p. 337.
(2) Biblioth. Imp., MS., Oratoire, 160.
(3) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, p. 19 et 20.
(4) Nous avons une copie authentique de cette lettre.
(5) Correspond. inéd. de l'abbé de Rancé avec M. Gerbais, Arsenal, nº 375. — Voir aussi les Lettres de l'abbé de Rancé, Biblioth. Imp., MS., nº 1526.

« Il n'y a pas trois mois qu'on envoya un mémoire au roi rempli de plaintes les plus sanglantes et les plus injurieuses contre ma conduite. Le roi, plein de cette sagesse que tout le monde connaît, et qui a beaucoup meilleure opinion de moi que je ne mérite, me fit écrire par le Révérend Père de la Chaise. Il joignit à la lettre une copie de ce qui avait été mandé contre moi. Véritablement le roi fut tellement content de ma réponse, que le Révérend Père de la Chaise m'écrivit par son ordre qu'il était satisfait de ma conduite, qu'il l'approuvait dans tous les points, et qu'il ne doutait point que je ne gardasse toute la modération et la charité nécessaires dans le gouvernement de mes religieux. Il m'ajouta qu'il était malaisé qu'une vie aussi exacte et aussi exemplaire que celle que l'on mène ici, n'excitât contre moi l'envie et la malignité des hommes. Voilà à quoi aboutit le dessein formé que l'on avait eu de me nuire auprès du roi (1). »

Les amis de l'abbé de Rancé avaient été un instant très inquiets sur les suites de cette noire et audacieuse calomnie. La duchesse de Guise, l'une des premières, lui avait mandé ses craintes et ses alarmes ; la réponse qu'il lui fit nous révèle toute la grandeur et l'élévation de son âme planant sur ces misérables intrigues. Il lui raconte que le mémoire qu'on a envoyé contre lui au roi a été répandu de tous côtés, qu'il n'y a point de mal que certaines gens n'essayent de lui faire par les bruits qu'ils sèment par le monde. « Le principal, disait-il, pour ceux qui sont l'objet de l'envie et de la malignité des hommes, est de savoir qu'il y a une providence qui s'étend sur tout et qui souvent arrête les effets de leur mauvaise volonté. Je pense que si quelque chose peut obtenir cette grâce de la bonté de Dieu, c'est de conserver la paix et la charité, en lui sacrifiant le ressentiment que produirait l'injustice, si on écoutait les mouvements de la nature. C'est un grand principe pour demeurer dans une situation tranquille au milieu des tempêtes qui nous sont suscitées, et il n'y a personne, Madame, quelque rang qu'il tienne dans le monde, qui n'ait besoin de se soutenir sur ces fondements ; car il n'y a qui que ce soit qui ne porte avec soi sa sensibilité, et qui ne trouve en son chemin des aventures qui lui déplaisent (2). »

L'abbé de Cîteaux, de son côté, avait reçu une autre lettre pareillement supposée, revêtue de fausses signatures, par laquelle on le conjurait d'aller visiter la Trappe, ou du moins d'y envoyer un commissaire pour entendre

(1) De tous les libelles qui parurent alors, le plus violent était intitulé : *Le scandale de la Trappe*. M. le curé de Saint-Cosme, à Paris, et plusieurs autres, firent tous leurs efforts pour en découvrir l'auteur et en arrêter le cours. (Voir la Correspondance de l'abbé Gerbais, lettre du 12 septembre.)

(2) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 92.

les plaintes des religieux. L'abbé actuel, Nicolas Larcher, était plus favorablement disposé pour la Trappe que ses deux prédécesseurs ; mais toute cette trame était si perfidement ourdie qu'on pouvait craindre que sa bonne foi ne fût surprise. On lui écrivit de différents endroits pour le prémunir contre les préventions qu'on s'efforçait de lui inspirer. Il répondit qu'il était décidé à soutenir le *saint abbé de la Trappe*, étant persuadé qu'il ne faisait rien que de conforme à la Règle, en portant ses religieux à la perfection de leur état (1).

Cette déclaration si formelle ne rassura pas encore complétement l'abbé de Rancé. Il avait pour ses religieux une tendresse vraiment maternelle, et on craint toujours pour ce qu'on aime, même quand il n'y a rien à craindre. M. l'abbé Gerbais, docteur de Sorbonne, professeur d'éloquence au collége royal, proviseur du collége de Reims, était très lié avec M. l'abbé de Cîteaux, et il devait venir à la Trappe dans le courant de juillet, avec M. le curé de Saint-Hilaire de Paris, M. Jolain, l'abbé Jannon (2) et M. de Fieubet. Ce dernier, empêché par une assez grave maladie d'être de ce voyage, en fut désolé ; car il regardait ce pèlerinage comme une des plus grandes consolations que la Providence pût lui accorder, et comme la meilleure préparation à la mort qu'il attendait tous les jours. « Je ne puis vous accompagner, écrivait-il à M. Gerbais..., j'ai pensé mourir ces jours-ci; mais Dieu ne m'a pas trouvé digne de paraître devant lui. Je ne lui demande que de souffrir avec patience, amour et joie, si cela pouvait être, les maux qu'il m'envoye, qui sont des marques qu'il me donne dans sa miséricorde infinie; c'est ce que je prie M. l'abbé de la Trappe avec sa communauté de m'obtenir du Seigneur. Faites-lui bien, s'il vous plaît, des amitiés respectueuses de ma part; recommandez-moi bien à lui, et quand vous serez dans le monastère, je vous demande votre messe pour moi dans la chapelle de Sainte-Marie-Égyptienne. Je suis bien hardi de vous charger comme cela, mais vous m'aimez et je vous honore. Recommandez-moi encore aux prières de M. Maisne, mon bon ami (3). » Telles furent les dernières paroles ou plutôt les derniers soupirs que M. de Fieubet jeta vers la sainte solitude où il était venu tant de fois et avec tant de fruit et de bonheur.

M. Gerbais avec ses compagnons fut de nouveau très édifié et très touché de ce qu'il vit et entendit à la Trappe. L'abbé de Rancé ne manqua pas de lui parler de ses peines, et il le chargea de sa défense près de M. de

(1) Nous avons eu sous les yeux une copie de cette lettre.

(2) Très lié avec l'abbé de Rancé et Bossuet, qui restait rue Cassette, en face les Filles du Saint-Sacrement.

(3) Correspondance citée plus haut (Arsenal, 375).

Cîteaux, dès qu'il serait de retour à Paris, et il le fit avec beaucoup d'empressement. « Il faut, lui écrivait l'abbé de Rancé, avoir autant de charité que vous en avez, pour penser de nous ce que vous en pensez et pour en parler comme vous faites. Je vois bien qu'il n'a pas tenu à vous que M. de Cîteaux n'ait eu de notre monastère, et même de ma personne et de ma conduite des sentiments avantageux... Vous pouvez l'assurer que je ne manque point de donner aux malades des bouillons et des potages à la viande, lorsque les maladies m'y obligent ; que Dom Arsène peut lui en rendre témoignage, puisqu'il en a mangé lui-même. Je ne voudrais pas que mes frères vécussent dans la mollesse ou dans l'impénitence, mais je ne voudrais pas aussi ne leur pas donner les soulagements qui sont nécessaires et que la Règle me permet de leur accorder. »

M. de Cîteaux répondit à M. Gerbais, *que bien loin d'ajouter foi à toutes ces calomnies, il avait pour l'abbé de la Trappe une telle estime, que s'il n'avait point été si âgé et si infirme, il l'aurait déjà fait son vicaire général dans tout l'Ordre et le confident de ses secrets* (1).

On accusait l'abbé de Rancé, dans la lettre dont nous avons parlé, de négliger la direction de ses religieux et le gouvernement de sa maison pour s'occuper de sa vaste correspondance avec les étrangers. Il pria M. Gerbais de dire à M. de Cîteaux que, hors le temps des offices, il était tout entier à ses frères, que son cabinet leur était toujours ouvert, qu'ils y entraient et en sortaient les uns après les autres, sans interruption.

On lui reprochait encore de se laisser conduire par son secrétaire, M. Maisne, *homme politique et chaud*, et d'être trop souvent avec lui : « Il est si peu vrai, répondait-il, qu'il se mêle de quoi que ce soit, et que je l'entretienne, à l'exclusion de mes religieux, qu'au contraire lorsque j'écris, qui est précisément le temps du travail, ceux qui ont affaire à moi, même ceux qui n'en ont point, me viennent trouver, et je n'écris pas une seule lettre que je ne sois interrompu ; et je puis vous dire que je l'ai été plus de dix fois, depuis que j'ai commencé celle-ci : voilà la vérité pure (2). »

Cependant les récits mensongers dont nous venons de parler allaient toujours se grossissant dans le monde. L'abbé de Rancé en fut effrayé ; il tremblait que ces bruits ne pénétrassent enfin à la Trappe, malgré les forêts qui l'environnaient, malgré les hautes murailles qui en fermaient toutes les issues. Il n'avait pas moins peur qu'à force de les entendre répéter, les étrangers ne finissent par y ajouter foi (3).

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 337.
(2) Correspond. inédite de l'abbé de Rancé avec M. Gerbais.
(3) Il reçut plus de trente lettres de différents endroits, des provinces les plus éloignées, par lesquelles on lui mandait que la Trappe était soulevée contre lui, etc. (Lettre à l'abbé Gerbais, 20 décembre.)

Il y a des moments de péril suprême où un général d'armée doit parler à ses soldats pour les encourager à vaincre ou à mourir. L'abbé de Rancé était général d'un autre ordre, dans une autre milice : ses soldats allaient être exposés à de grands dangers, il crut devoir leur faire entendre sa voix pour les exciter, les enflammer d'une ardeur nouvelle. Il les réunit donc au Chapitre, et dans une chaleureuse allocution, il leur montra combien il leur était utile et nécessaire de renouveler leurs vœux.

Il les avertit d'abord qu'il ne s'agissait point de prendre de nouveaux engagements et de se charger de nouveaux liens, mais seulement de raviver leur zèle et leur ferveur pour accomplir leurs anciennes promesses. « Un charbon quelque ardent, quelque embrasé qu'il ait été, disait-il, se couvre enfin de cendre; son feu se cache de telle sorte, qu'il ne paraît plus, que la chaleur n'en est plus sensible et qu'il se consume peu à peu. Celui qui souffle sur cette cendre et qui la dissipe, rallume le charbon sans y ajouter un feu nouveau, il ne fait qu'exciter celui qui s'y était conservé, et lui rendre une vivacité nouvelle; de même quand nous renouvelons nos vœux devant la Majesté de Dieu, nous ne faisons qu'effacer la poussière du siècle qui atteint les âmes les plus saintes jusque dans les déserts, ternit leur pureté et refroidit leur ardeur.

« A celui qui prétendrait que sa vie est si exacte et si régulière qu'il n'a pas besoin de cette rénovation, je répondrai sans crainte : « Avez-vous aimé Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toutes vos forces ? Avez-vous employé à l'accomplissement de ce précepte tout ce que vous avez de sentiment et de puissance ? Avez-vous aimé vos Frères comme vous-même et en la manière qu'il vous est ordonné par la Règle ? Avez-vous gardé la régularité et la discipline dans toute l'étendue prescrite ? Si vous me dites que vous ne vous sentez coupable de rien ; je vous répondrai que votre confiance est plutôt un effet de votre propre aveuglement que de votre justice, que vous ne vous estimez sans fautes que parce que vous êtes sans lumières, et que cette innocence dont vous vous flattez est une production de vos ténèbres. »

Il leur montrait ensuite combien, malgré tous leurs efforts, ils étaient encore répréhensibles devant le Dieu trois fois saint qui juge les justices mêmes, combien il leur était nécessaire de prêter de temps en temps au Seigneur un nouveau serment de fidélité, afin de résister aux pentes de la nature, en marchant avec plus de fidélité et de courage sur les traces de ceux qu'ils appelaient leurs Pères. « Pourquoi, s'écriait-il, se vanter d'avoir des saints pour Pères, si on ne les imite ! Que nous servirait d'être les enfants de saint Bernard, si nous ne travaillions à vivre comme saint

Bernard ? Nous serions semblables à ces enfants infortunés qui étant d'une illustre naissance, ont eu le malheur de dégénérer de l'éclat de leur origine et de la noblesse de leur extraction, de telle sorte que ce qui devrait les élever, les avilit et les rabaisse. »

Il passait ensuite en revue tous les instituts monastiques et les montrait tombant de relâchement en relâchement jusqu'à une entière dissolution. Jamais il n'a crayonné un tableau avec des couleurs plus vraies, plus sombres et plus effrayantes. Il finissait par ce foudroyant dilemme : « Ou nous nous renouvellerons dans l'esprit de notre première institution et nous y resterons, ou on nous comptera bientôt, à notre tour, parmi les dégénérés, les tombés, et nous irons grossir les ruines amoncelées de l'état monastique (1). »

CHAPITRE VII

Renouvellement des vœux; on en dresse l'acte, qui est envoyé à l'abbé de Cîteaux; les ennemis de la Trappe répliquent (1694).

A peine l'abbé de Rancé eut-il cessé de parler que tous ses religieux, sans exception, répondirent qu'ils n'avaient jamais eu qu'un désir, celui de vivre et de mourir dans les saintes observances de la Trappe ; que pour le prouver au monde, ils allaient renouveler, en présence de Dieu, les vœux qu'ils avaient faits le jour de leur profession. Tous tombèrent à genoux ensemble, et tous redirent à haute voix avec leur abbé les paroles suivantes :

« Sur ce que nous avons appris que des gens mal intentionnés ou mal informés répandent dans le monde que la vie que nous avons embrassée et soutenue jusqu'ici... commençait à nous être à charge..., jusqu'au point de faire désirer à plusieurs de quitter cette Maison, de se séparer de leurs Frères et de chercher ailleurs une manière de vie plus douce, plus molle et plus relâchée, nous avons cru, pour notre propre consolation et pour la gloire de Jésus-Christ, que nous devions faire la déclaration suivante ; ce que nous faisons en sa présence, dans une liberté tout entière, et sans aucune considération que celle de faire connaître la vérité de nos sentiments :

« Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, Verbe du Père, fils de la

(1) Instruct. et Confér. pour le renouvellement des vœux, t. IV, p. 331, des *Instruct. ou Confér. de l'abbé de Rancé.*

Vierge Marie, Sauveur du monde, par la grâce et pour l'amour duquel nous avons renoncé au siècle, à ses biens, à ses fortunes, à ses plaisirs et ses vanités, et choisi pour nos demeures ces solitudes écartées..., nous vous conjurons de présenter à votre Père ce renouvellement des engagements que nous avons pris au pied de vos autels, dans ce jour de bénédiction où nous célébrons l'Exaltation de votre sainte croix qui est la figure et le modèle de la vie que nous devons mener sur la terre, puisque les Saints qui ont parlé et agi par votre esprit ont regardé notre état comme un crucifiement véritable. »

Après avoir rappelé les vœux qu'ils avaient faits le jour de leur profession, ils ajoutaient : « Nous renouvelons, Seigneur, ces engagements que nous avons pris à votre service, avec d'autant plus d'ardeur et de zèle que nous y sommes portés par la conjoncture présente et la situation où se trouve le monde, par les plaies si profondes dont il a plu à Dieu de l'affliger, et par l'obligation que nous avons d'implorer sa miséricorde pour le soutien de son Eglise qui est si cruellement persécutée par la fureur de ses ennemis, pour la prospérité de l'Etat, et particulièrement pour la conservation de la personne du roi qui, par une fermeté et une magnanimité dont on n'a point encore vu d'exemple, protége seul la foi et la religion catholique contre presque toutes les puissances de l'Europe unies ensemble pour la détruire par la conjuration la plus animée et la plus violente qui fût jamais. Heureux si, par la grandeur de nos pénitences et de nos austérités, nous pouvions abréger nos jours en défendant auprès de Dieu une cause si juste et si sainte, pendant que tant de millions d'hommes périssent pour elle par le fer et par le feu... »

Ils protestaient, en finissant, que, malgré la corruption des temps, le mauvais exemple de ceux qui avaient abandonné la voie qui leur avait été tracée, malgré les mauvais desseins des hommes, la conspiration des démons, ils voulaient garder leurs saintes Règles jusqu'à leur dernier soupir.

Tous vinrent ensuite les uns après les autres, en commençant par l'abbé de Rancé, signer, en face du sanctuaire, cet acte solennel.

C'était l'usage, dans la cérémonie du renouvellement des vœux, qu'immédiatement après, l'abbé récitât la prière qu'on appelait : *Désir de la solitude*, et qu'il avait composée pour ce grand jour. C'était moins une prière qu'un soupir profondément mélancolique vers de nouvelles Thébaïdes, une aspiration ardente de l'infini, un cri de douleur et d'espérance jeté vers les régions éternelles. « Qui me donnera des ailes comme une colombe, et je m'envolerai en quelque lieu si éloigné du monde, et si séparé de toute

créature, que je n'aurai plus de rapport avec lui ni de commerce avec elle. Je cherche quelque chose qui n'est pas de ce monde et qui ne se trouve point parmi les choses créées. L'idée que j'en ai conçue m'en donne de l'amour, l'amour m'en donne du désir; mais ce désir ne produit que des soupirs, et il me semble que plus mon cœur s'élève vers cet objet, plus cet objet se hausse et s'éloigne de mon cœur. Il n'en est pas de même des créatures, elles me suivent partout, elles m'importunent, elles se présentent sans cesse à mes yeux, et par mes yeux elles entrent dans mon esprit, elles le partagent et y portent avec elles l'inquiétude et la dissipation.

« Fermons les yeux, ô mon âme, à toutes ces choses, et tenons-nous si loin d'elles que nous ne puissions ni les voir ni en être vues.... Seigneur, sans vous toutes nos résolutions sont faibles et inutiles. Confirmez donc en moi ce que vous y opérez aujourd'hui... Menez-moi, Seigneur, dans cette solitude sacrée dans laquelle vous parlez au cœur de ceux qui vous aiment, apprenez au mien la science de vous plaire; faites qu'il trouve dans ces demeures écartées où je me suis caché, comme les oiseaux sauvages dans les fentes des rochers inaccessibles, ce profond repos et cette sûreté parfaite que vous ne refusez point à ceux qui ont tout quitté pour vous suivre dans le désert (1)... »

Toutes ces scènes, ces discours, ces hommes ne sont pas de ce temps ni de ce siècle : ce sont des débris, des survivants attardés de ces fortes générations monastiques d'Orient, au milieu desquelles les Basile, les Grégoire, les Ephrem chantaient dans un langage divin le bonheur de la solitude chrétienne, le bonheur d'être seul avec Dieu, bonheur, hélas! peut-être maintenant perdu!

L'acte du renouvellement des vœux fut envoyé à l'abbé de Cîteaux avec une lettre dans laquelle l'abbé de Rancé, après lui avoir rappelé ce qu'on lui avait écrit et les bruits qui avaient couru, lui annonçait qu'il avait cru devoir en avertir ses religieux et leur proposer cette manifestation :

« Ils vous l'adressent, ajoutait-il, pour vous rendre compte de leurs dispositions comme à leur supérieur et à leur Père, étant persuadés que vous aurez de la joie de les voir dans des sentiments entièrement opposés à ce qu'on leur impute. Mais, pour apporter un remède qui ne soit pas inutile à un mal si étendu et si général, on a jugé qu'il fallait donner copie de

(1) *Désir de la Solitude,* composé par le R. P. abbé de la Trappe, au renouvellement des vœux. (Il y en a un exemplaire imprimé dans un *Recueil de Lettres et Opuscules de l'abbé de Rancé*, in-12 : c'est le véritable; et un autre, manuscrit, Biblioth. Impér., fonds de l'Orat., nº 226, qui est tout différent.)

l'acte, afin que la déclaration ne fût pas ignorée de ceux qui avaient pu se laisser tromper, ou qui pourraient l'être à l'avenir par l'artifice des médisants. Il y a des temps, Mon Révérendissime Père, où Dieu veut que ceux qui sont à lui et qui font profession de se taire parlent et s'expliquent; et c'est particulièrement lorsqu'on attaque son nom, qu'on ravit une gloire qui lui est due, qu'on veut ruiner ses ouvrages et qu'on prive son Église du culte qui lui appartient. Il est évident que c'est le dessein de ceux qui publient que des personnes consacrées à Jésus-Christ, qui lui offrent un sacrifice continuel de mortifications intérieures et extérieures, étant dans la voie étroite où il les avait appelées et dans laquelle la main de sa miséricorde les soutient depuis si longtemps, pensent à la quitter pour suivre une vie plus molle, plus sensuelle et plus relâchée, ce qui ne pourrait être considéré que comme une désertion scandaleuse. Et pour comble de calomnie, on veut et l'on assure qu'il y a de la division dans notre communauté; cependant la vérité est qu'il n'y en a point où l'intelligence, la concorde et la charité soient plus entières (1). »

L'abbé de Rancé connaissait trop bien l'affection sincère et le dévouement de Mme de Guise envers sa maison, pour ne pas l'informer de ce qui venait de se passer. Il lui adressa une copie de l'acte de rénovation des vœux. La princesse l'envoya à Mgr l'archevêque de Paris, afin qu'il s'en servît comme d'une pièce de conviction pour confondre les calomniateurs et rassurer les gens de bien (2).

M. de Cîteaux fit à l'abbé de Rancé et aux moines de la Trappe la réponse la plus bienveillante, la plus honorable et la plus encourageante qui se puisse imaginer. Il disait que des religieux s'étant engagés par vœux librement et volontairement faits après une année d'épreuve, ne pouvaient raisonnablement se plaindre de l'austérité de la vie qu'ils avaient embrassée, ni chercher à s'en délivrer sans crime et péril de leur salut; qu'il aurait lui-même du scrupule de permettre à un religieux de la Trappe de descendre à une vie plus mitigée, s'il n'était convaincu par l'évidence de la nécessité de le dispenser; qu'il approuvait la conduite du Père abbé, qu'il était plein de vénération pour sa personne, et qu'aucune autorité séculière ni régulière ne lui ferait jamais perdre l'attachement et l'estime qu'il avait pour lui.

Cette lettre toucha l'abbé de Rancé jusqu'au fond du cœur. Il s'empressa de communiquer sa joie à tous ses amis : « Il a eu la bonté, écrit-il à M. Gerbais, de me répondre de la manière du monde la plus obligeante et

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. XII, p. 91.
(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 345.

la plus digne de lui. Il me témoigne qu'il est persuadé de ce que je lui demande, et même qu'il a lu avec plaisir les marques de la persévérance et du zèle de nos religieux. Il joint à cela des instructions très charitables qui conviennent parfaitement à la qualité qu'il a à mon égard de supérieur et de Père, et que j'ai reçues avec tout le respect que je lui dois... Je vous avoue qu'il m'a écrit avec tant de cordialité et d'ouverture qu'il n'y a point de paroles dans sa lettre qui n'aient fait sur moi des impressions profondes (1). »

Cette fois encore la Providence se déclarait visiblement pour l'abbé de Rancé. Les auteurs de cette infernale machination avaient voulu le perdre dans l'esprit du roi et dans l'opinion de l'abbé de Cîteaux, et voici que le roi et l'abbé de Cîteaux proclament qu'il a bien mérité et de la religion et de l'ordre monastique; ses ennemis se trouvent ainsi pris dans leurs propres piéges.

Quoiqu'il y eût un grand nombre de copies manuscrites de l'acte du renouvellement des vœux, la justification était loin d'être aussi répandue que la diffamation. Les amis de la Trappe le comprirent bien : Mgr l'évêque de Séez la fit imprimer en secret, et il y en eut bientôt des exemplaires partout (2). Le public donna gain de cause à l'abbé de Rancé. Les auteurs des lettres et des libelles ne furent point déconcertés : ils attaquèrent dans un nouveau pamphlet (3) l'acte même auquel on attribuait ce revirement de l'opinion. « D'où ces religieux, disait-on, qui ne parlent à personne et qui n'ont aucun commerce avec le monde ont-ils su ce qu'on y raconte de leur maison ? Ou M. l'abbé leur fait dire qu'ils savent ce qu'ils ne savent pas, ou c'est lui qui leur a appris ces nouvelles contrairement à ses Règles. »

Il n'était pas difficile de se disculper sur ce premier article : il y a des moments de nécessité suprême où les lois et les règles n'obligent plus. On attaque indignement la réputation de l'abbé de Rancé et celle de ses religieux; on représente sa maison comme un foyer d'insubordination et de désordre; s'il avait laissé prévaloir ces calomnies, c'en était fait de la Trappe, elle était perdue et avec elle la salutaire influence de ses bons exemples.

« L'abbé, ajoutait-on, soutient qu'il est faux que plusieurs religieux aient quitté ou désiré quitter la Trappe. Or le fait est certain, puisque les Frères Armand Climaque et Arsène sont partis. »

(1) Correspond. inéd. de l'abbé Gerbais avec l'abbé de Rancé (Arsenal). Lettre du 20 décembre.

(2) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, p. 20.

(3) Ce pamphlet était intitulé : *Remarques sur la nouvelle Copie du renouvellement des vœux de la Trappe* (8 pages manuscrites).

Qui ne voit qu'il ne s'agissait plus de ces deux fugitifs, mais de vingt autres que l'on disait prêts à les suivre? Ce qui n'était pas vrai.

« Ils prient, continuait-on, pour l'Etat et pour le roi; rien n'est plus juste, rien n'est plus louable; mais pourquoi tant de louanges du roi dans un renouvellement des vœux? Elles n'y avaient que faire; des éloges ne sont pas des prières : louer les hommes, ce n'est pas prier Dieu, si ces louanges ne marquent l'empressement qu'on a de remercier Dieu des biens qu'il distribue aux hommes. »

L'abbé de Rancé n'ignorait pas toutes les dénonciations qu'on avait envoyées au roi contre lui pour rendre sa fidélité suspecte; il avait raison de saisir toutes les occasions de témoigner tout son dévouement à Sa Majesté: dans le cas présent, il n'allait pas trop loin (1). Au reste, il ne voulut pas qu'on réfutât ce libelle, disant qu'il se réfutait assez de lui-même (2).

CHAPITRE VIII

Réponse de l'abbé de Rancé au P. Quesnel; mort du comte de Santéna (1694).

L'abbé de Rancé, d'après le conseil de ses amis, se décida à répondre au Père Quesnel, pour tâcher d'empêcher, par quelques explications, de nouveaux pamphlets qui ne pouvaient produire que de nouveaux scandales. Mais comme il prévoyait que sa réponse ne manquerait pas d'être publiée et critiquée, il voulut y réfléchir d'avance et en peser tous les termes. Il écrivit d'abord une première lettre, assez longue, où il reprenait, les unes après les autres, les expressions dont il s'était servi, leur donnant l'interprétation la plus bénigne et la plus innocente, les couvrant toutes du voile de la charité pour en dissimuler les aspérités. Quant au mot de

(1) On lui reprochait encore de s'être servi d'une vieille formule de renouvellement des vœux imprimée depuis longtemps par les soins et aux frais *de ses bijoutiers spirituels de Lyon*, et à laquelle il avait fait quelques additions de circonstance; on en concluait que c'était peu respecter ses religieux et encore moins le public. Si cette formule avait été imprimée autrefois, si elle était réimprimée aujourd'hui, cela ne lu ôtait rien de sa valeur; c'était à l'insu et sans la participation de l'abbé de Rancé : on ne pouvait lui en faire un reproche.

(2) Nous l'avons retrouvé dans les *Nouvelles ecclésiastiques du XVII*e *siècle*, années 1694-95 (Biblioth. Imp., Orat., 146), et dans le Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine, p. 8 et 9. Il fut imputé à un religieux de la Congrégation de Saint-Maur, qui le désavoua.

parti dont le Père Quesnel avait été si offensé, il était facile de lui montrer qu'il n'y avait rien qu'on eût vu plus souvent dans l'Eglise que des partis s'y former entre des gens de doctrine, qui n'allaient point à l'hérésie ni à l'erreur, et que l'Eglise tolérait; qu'on disait, par exemple : le parti des thomistes, des molinistes, etc.

Il protestait, ensuite, qu'il n'avait pas eu la moindre intention de juger des sentiments de M. Arnauld à sa dernière heure, de prononcer sur son sort éternel, de flétrir sa mémoire ici-bas. Tout cela était dit avec beaucoup de douceur, de réserve, de ménagement, de politesse et de délicatesse, et ne pouvait que faire ressortir davantage la violence et les emportements de son adversaire (1). Mais, par ses propres réflexions, la justesse et la pénétration de son esprit, il ne lui fut pas difficile de se convaincre que, dans cette affaire, il avait été la dupe de sa bonté et de sa patience, et qu'au lieu de se mettre aux pieds du Père Quesnel par un excès d'humilité et d'abnégation, il devait se relever et lui répondre en face avec toute la force et l'autorité que donnent la vérité et l'innocence. Il fit donc cette réponse beaucoup plus courte et plus énergique :

« Monsieur, je pourrais composer des volumes sur la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire; mais je me contenterai de vous dire, en peu de mots, que je n'ai point eu, dans celle que j'ai écrite à M. l'abbé Nicaise, la moindre pensée, comme vous le supposez, de séparer M. Arnauld de l'Eglise et de sa communion. Il n'appartient qu'à Jésus-Christ de juger les hommes après la mort, et à son Eglise, qui a sa mission et son pouvoir.

« Je ne sais, Monsieur, comment vous avez pu vous imaginer que je fusse assez extravagant pour m'attribuer cette autorité; et à moins d'avoir donné à ma lettre, comme vous avez fait des interprétations violentes et forcées, cela ne vous serait jamais venu dans l'esprit. M. l'abbé Nicaise, votre ami, en a jugé bien autrement que vous. Comme je suis persuadé qu'il n'y a point de personnes équitables, pourvu qu'elles soient sans prévention, qui ne prennent mes paroles dans le même sens que lui, vous voulez bien que je vous dise que je n'ai garde de faire la rétractation que vous me proposez. Il n'y aurait en moi ni sincérité ni justice, de demeurer d'accord que je fusse tombé dans une faute que je suis convaincu que je n'ai point commise.

(1) Cette première lettre se trouve manuscrite et peut-être autographe dans la liasse nº 2183 des Manuscrits de la Bibliothèque de Troyes. La deuxième que nous citons, y est aussi, mais elle a été publiée, au moins en partie, dans le vol. in-18 (Nancy, Nicolaï, 1705), p. 126. La première est très curieuse et inédite.

« Mais par où, je vous prie, vous êtes-vous figuré que je désirasse avec tant d'impatience et d'empressement la mort de M. Arnauld? Qu'avions-nous de commun ensemble? quel rapport? quelle relation? C'était un ecclésiastique, un docteur qui s'était fait un grand nom, une grande réputation par sa vertu, par sa capacité, par la multitude de ses écrits et de ses ouvrages; et moi, je suis un moine retiré dans un cloître. Nous marchions par des voies bien séparées, nous n'avions garde de nous rencontrer dans le même chemin; quelle compétence pouvait-il y avoir entre nous?

« J'oublie, Monsieur, tous les sujets que j'aurais de me plaindre de vous, et de la dureté avec laquelle vous me traitez dans votre lettre; vous m'attaquez d'une manière si injurieuse, si vive, avant que de m'avoir demandé un mot d'éclaircissement, que, si vous y faites réflexion, il est impossible que vous ne vous aperceviez pas que vous êtes allé trop vite (1). »

Le Père Quesnel se tenait caché depuis quelque temps, et l'abbé de Rancé ignorait le lieu de sa retraite; il confia sa lettre à M. le curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, avec prière de la lui faire parvenir. Ce curé, ami des Jansénistes, lui répondit qu'il l'avait reçue, lue et envoyée de suite au Père Quesnel; mais qu'il avait peur qu'elle ne fît pas le bon effet qu'il en attendait (2). Cette lettre, datée du 22 janvier, fut suivie d'une autre le 26 du même mois, dans laquelle il lui disait : « Je ne traiterai plus avec vous, mon très cher Père, le chapitre de ces quatre lignes, qui font tant de bruit : je ne l'ai que trop fait; j'en parlai seulement hier à M. de Paris, qui a trouvé qu'elles étaient un peu déchirantes. »

En général, les Jansénistes, qui affectaient des principes si sévères en théorie, n'étaient pas très scrupuleux dans la pratique. Le Père Quesnel, voyant que la diatribe qu'il avait lancée dans le public était assez généralement désapprouvée, écrivit une lettre à l'abbé de Rancé, pour lui dire qu'il était complétement étranger à la pièce qu'on lui attribuait. Mais, tout en protestant de son innocence et de son profond respect, il blâmait sévèrement les réflexions sur la mort d'Arnauld, et demandait une rétractation dans les formes.

M. de Tillemont fut chargé d'envoyer secrètement cette lettre à la Trappe: on répondit qu'on voulait bien croire le Père Quesnel sur sa parole, mais que, pour la rétractation, on était surpris qu'on la demandât encore, après

(1) Il y a une phrase finale qui pourrait bien avoir été ajoutée par les Jansénistes qui étaient en possession de cette lettre.

(2) Ces deux lettres se trouvent dans le vol. in-18 déjà cité (Nancy, Nicolaï, 1705), p. 127 et 130. — Le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas était toujours M. Marcel.

toutes les explications qui avaient été données, et qu'il ne fallait pas y compter. M. de Tillemont transmit cette réponse au Père Quesnel. « Je ne sais comment, lui dit-il, j'ai presque oublié ce que j'avais le plus à cœur de vous mander, qui est que j'ai porté avec plaisir à un abbé célèbre le désaveu que vous faites d'une lettre qu'on vous attribuait, et que j'avais bien vu, en la lisant, ne pouvoir être de vous..... L'abbé me marqua qu'il recevait avec plaisir ce que vous en mandiez; mais qu'il s'était un peu blessé de ce que, dans votre véritable lettre, vous vouliez l'obliger à se rétracter (1). »

La réponse de l'abbé de Rancé au Père Quesnel fut bientôt connue de tous les Jansénistes de Paris; ils s'attendaient à tout autre chose : leur déception ne fit qu'accroître leurs murmures. M. Bourdelot mandait alors à l'abbé Nicaise : « M. Racine m'a dit, il y a huit jours, à Versailles, que l'abbé de la Trappe avait écrit une lettre au Père Quesnel, en réponse à la grande et véhémente qu'il en avait reçue; mais qu'il ne parlait pas comme on l'aurait désiré, et qu'on n'était pas content..... »

Que voulait-on? On demandait une satisfaction, c'est-à-dire une rétractation. « Il me semble, ajoutait M. Bourdelot, qu'il devrait faire la chose de bonne grâce, et je vous dirai, entre nous, que cette résistance lui fait du tort dans le monde. *Ce sont des enfants qui crient, et qu'une personne raisonnable doit apaiser en leur accordant ce qu'ils demandent;* mais s'il est vrai qu'ils aient raison dans ce qu'ils prétendent, il faut le leur accorder au plus tôt, et ne pas craindre qu'un léger désaveu ou correctif d'une expression qui a scandalisé quantité de fort honnêtes gens, puisse nuire à une réputation aussi bien établie que celle de cet illustre abbé : au contraire, c'est un moyen sûr de l'augmenter encore (2). »

Le bruit se répandit alors qu'Arnauld avait, en mourant, chargé son confesseur de faire savoir au public qu'il désavouait *quelques versions de passages du Nouveau-Testament que l'esprit de parti lui avait fait faire plutôt que la vérité* (3). On allait jusqu'à *assurer qu'il s'était repenti d'être entré dans toutes ces contestations passées, et particulièrement d'avoir écrit et soutenu ses opinions avec autant de vivacité et de chaleur qu'il avait fait* (4). On eut soin de rapporter tous ces bruits à l'abbé de Rancé, pour l'amener à une rétractation; mais ce fut en vain. Il fit bien; car, plus tard, lorsque parut la fameuse pièce intitulée : *Déclaration en forme de testament des véritables dispositions de mon âme*, il fut évident que le célèbre docteur ne

(1) Lettre inédite dans le n° 2183 des Manuscrits de la Biblioth. de Troyes.
(2) Collect. Nicaise, t. II, p. 79 et suiv.
(3) Même collection, t. II, lettre inédite du 22 décembre 1694.
(4) *Ibid.*, t. V, lett. 91.

s'était repenti de rien avant de mourir (1). Cependant l'abbé Nicaise, qui était comme le centre auquel arrivaient toutes les nouvelles, de part et d'autre, fut effrayé des proportions que prenait cette querelle. Il s'imagina qu'elle finirait bientôt, si le Père Quesnel consentait à faire un désaveu public de la fameuse lettre : parce qu'alors elle ne serait plus regardée comme l'œuvre d'un parti, mais bien de quelque misérable folliculaire, qu'il faudrait mépriser. Il lui écrivit donc dans ce sens, et il en reçut cette réponse :

« Je vous déclare positivement que cette lettre n'est pas de moi, que je n'y ai aucune part, que je n'en sais pas l'auteur. C'est très faussement et très injustement que des personnes mal informées s'obstinent à dire et à publier qu'elle est de ma façon; soit qu'ils veuillent m'obliger en m'en faisant honneur devant ceux qui l'approuvent, ou qu'ils aient dessein de me sacrifier à l'indignation de ceux qui la blâment. Je vous ai déjà fait cette déclaration, et je suis bien aise que vous m'ayez donné occasion de la renouveler (2). »

On prit soin de répandre cette lettre à Paris et dans la province; mais il y avait trop de preuves du contraire, pour qu'on crût le Père Quesnel sur sa parole dans cette circonstance. Il était tellement harcelé de toute part, qu'il pensa devoir lancer un nouveau désaveu dans le public; au risque d'ajouter le mensonge au mensonge, il s'adressa, cette fois, à M. l'abbé Gerbais (3) : « Vous pourrez assurer, lui dit-il, que la lettre qu'on m'attribue n'est point du tout de moi. Si vous trouvez occasion d'en désabuser le Révérend Père Mabillon et tous ceux qui vous en parleront, vous me ferez un singulier plaisir, parce que je serais fâché qu'on me crût capable de faire courir des lettres et des écrits contre le Révérend Père abbé de la Trappe. J'ai toujours eu un profond respect pour sa personne et pour son mérite..... Je regarde son œuvre comme une des plus grandes merveilles de nos jours, et comme un chef-d'œuvre de la grâce! Il est vrai que je n'ai pu approuver les paroles de sa lettre, qui ont fait tant de bruit : je

(1) Nous avons retrouvé cette pièce manuscrite, Biblioth. Imp., Orat., n° 160.

(2) Collect. Nicaise, t. V. — « Je m'étonne, ajoutait-il, de ce qu'on jette les yeux sur moi, pour me faire présent de cette lettre, puisqu'on lui donne deux caractères qui doivent faire juger à ceux qui me connaissent qu'elle n'est point de moi ; car on dit, d'une part, qu'elle est fort belle et très bien écrite : je me connais trop bien pour me flatter de pouvoir rien faire qui mérite cet éloge; et de l'autre, on se plaint qu'on y a maltraité M. de Rancé, que je respecte comme un serviteur de Dieu. »

(3) Il y a de l'incertitude sur les dates de ces deux lettres. Elles sont manuscrites dans la Collection de l'abbé Nicaise, t. V, p. 158. Elles sont pareillement manuscrites dans les *Nouvelles ecclésiastiques* (année 1694), Bibl. Imp., Orat., 146.— Elles sont aussi imprimées dans le *Recueil de plusieurs pièces concernant la vie et la mort de M. Arnauld* (Liége, 1698, p. 92), livre très rare à la Biblioth. Imp.

me suis cru obligé de lui en dire ma pensée; mais je l'ai fait, en lui demandant instamment que la chose se passât entre lui et moi, et s'il n'avait pas donné lui-même lieu au bruit qui s'en est répandu, en faisant confidence à un curé de Paris de cette affaire, le monde ne s'en entretiendrait pas aujourd'hui; j'en suis bien fâché, mais ce n'est pas ma faute..... Cependant je ne veux point de l'honneur qu'on me fait, de me donner la lettre qui court; il y a de bonnes choses, si c'est celle que j'ai vue, et qui contient, avant la fin, un grand passage de saint Bernard, tiré de son *Apologie* à Guillaume, abbé de Saint-Thierry; *mais il y a des faits faux et que je ne puis approuver.* Voilà ma défense, et nulle autre ne me conviendrait. »

Après cette triple protestation, nous aurions été tenté de croire charitablement le Père Quesnel innocent, si nous n'avions eu entre les mains un petit volume imprimé secrètement à cette époque par les soins de certaines gens qui connaissaient tous les secrets de la secte, et intitulé : *Lettre du Père Quesnel à M. l'abbé de la Trappe, au sujet de la lettre que cet abbé a écrite à M. l'abbé Nicaise, sur la mort d'Arnauld, avec la harangue prononcée, le 9 octobre 1694, à Port-Royal-des-Champs, en y apportant le cœur de M. Arnauld* (1). Ceux qui recueillirent et publièrent la harangue, n'ignoraient certainement pas d'où venait la lettre, et nous pouvons les en croire, sans crainte de nous tromper.

Il est difficile, aujourd'hui, de nous faire une idée du retentissement qu'eut ce démêlé dans toute la France. Cette tempête, après avoir éclaté avec violence, s'éloigna peu à peu, toujours grondant, et ne disparut que très lentement de l'horizon. Quelles étaient les pensées de l'abbé de Rancé au milieu de cette tourmente? Les voici, telles qu'il les a exprimées dans ses lettres à ses amis : « Les bruits ne font qu'augmenter sur les quatre lignes que j'ai écrites. Il n'est pas concevable comme quoi les gens sont échauffés..... Quoi qu'on puisse faire, on ne m'ôtera du cœur ni la charité ni la paix. Dieu me fera la grâce de conserver l'une et l'autre, sans qu'elles reçoivent ni affaiblissement ni atteinte..... » Après que le calme fut rétabli, il disait : « Pour les choses qui ont été dites et écrites sur mon sujet, je ne sais si elles subsistent dans les gens du monde; mais je puis vous assurer que si, malgré moi, il en reste quelque trace dans ma mémoire, le sentiment en est entièrement effacé de mon cœur. »

Voilà bien le vrai disciple du Christ, qui ne cesse d'aimer ses ennemis les plus acharnés, qui ne se venge comme lui qu'en pardonnant. Lors-

(1) A la Bibliothèque de Dijon, nº 1809.

qu'après la lutte, c'est-à-dire après les outrages les plus sanglants, il interroge son cœur, son cœur ne lui répond que deux mots : oubli et pardon.

Autrefois le pieux pèlerin, fatigué de la chaleur et de la poussière d'une longue route, venait s'abriter et se reposer avec bonheur au tombeau de quelque saint, et là, sous le charme d'une douce prière, il oubliait ses sueurs et ses peines. Après les luttes violentes et orageuses dont nous venons d'être les tristes témoins, après un chemin pénible à travers un désert aride et brûlant, après le triste spectacle que nous ont donné les passions humaines, enflammées par l'esprit de parti et de mensonge, nous devons sentir le besoin de nous recueillir dans la solitude. Détournons-nous donc un instant; voici le tombeau d'un saint : entrons au cimetière de la Trappe, allons nous agenouiller et prier sur la terre fraîchement remuée de la fosse du comte de Santéna.

Ce zélé religieux, depuis sa profession, n'avait cessé de donner l'exemple de toutes les vertus monastiques ; mais Dieu, qui voulait le faire marcher à grands pas, et le porter, selon les paroles du Prophète, avec la légèreté des cerfs, à ce degré de vertu auquel il avait résolu de l'élever, lui ouvrit pour cela des voies extraordinaires. Il ressentit des douleurs très aiguës dans les deux jambes, où il avait été blessé autrefois sur les champs de bataille. On fut obligé d'y faire des incisions, très douloureuses, qu'il souffrit sans se plaindre. Mais ce ne fut pas tout : son corps, en peu de temps, parut couvert de tumeurs et d'ulcères purulents qui mirent sa vie en danger, et le forcèrent de se séparer de la communauté.

Cependant, comme son heure n'était pas arrivée, ses plaies se refermèrent, et cet homme qu'on avait cru mort, comme s'il eût été ressuscité, et qu'il fût sorti du tombeau, reparut à l'église et aux exercices réguliers. Il souffrait toujours, mais Dieu le rendait supérieur à ses douleurs.

Il vint un jour trouver le Père abbé, et, après lui avoir montré des cuillers de buis qu'il avait travaillées, il se jeta à ses pieds, lui disant qu'il avait une grâce à lui demander. Le Père abbé lui dit que, pourvu qu'elle fût raisonnable, il la lui accorderait. Il lui répondit qu'il voyait bien que ses maux étaient incurables, que de guérison il n'en fallait point espérer, qu'il le suppliait, au nom de Jésus-Christ, de lui permettre de garder jusqu'à la mort, pour les veilles, pour les couches dures, et même pour les jeûnes et pour la nourriture, toute l'austérité de la maison.

Le Père abbé fut surpris d'une si grande résolution ; il lui répartit qu'il ne pouvait consentir à ce qu'il désirait : que la Règle voulait qu'on donnât des soulagements aux infirmes, et qu'on eût égard à leur faiblesse et

à leur impuissance. Il lui répliqua que cette indulgence de la Règle pouvait convenir à des innocents, mais que pour lui, qui avait bu l'iniquité comme l'eau, il était juste qu'il ressentît en ce monde tout le poids de la colère de Dieu. Il ajouta ensuite, d'un ton effrayant, ces paroles de Job, qui firent trembler le Père abbé : « *Que celui qui a commencé, achève; qu'il me frappe de toute l'étendue de son bras, qu'il me réduise en poussière, il ne m'arrivera jamais de lui résister, et j'espérerai encore en lui alors qu'il me tuera : Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo* (1). »

Le Père abbé, profondément touché, crut qu'il ne pouvait, sans s'opposer à la volonté de Dieu, et sans combattre ses destinations éternelles, lui refuser ce qu'il lui demandait avec tant d'ardeur. Cependant ses maux augmentaient tous les jours, et si son âme reprenait de nouvelles forces, il n'en était pas de même de son corps qui s'affaiblissait visiblement, et menaçait de succomber au poids et à la continuation de ses souffrances; ce qui obligea le Père abbé de lui ordonner de relâcher quelque chose de son austérité accoutumée.

Cet ordre l'affligea; il ne laissa pas de s'y soumettre par obéissance. Cependant, quelques jours après, se sentant pressé par le mouvement de sa conscience, ou plutôt par une inspiration du Saint-Esprit, il écrivit un billet qu'il ferma, vint frapper à la porte du Père abbé, à qui il le remit sans mot dire et se retira. Voici ce qu'il contenait :

« Je prends la liberté de vous supplier de me continuer la permission que vous m'aviez accordée de me laisser vivre de la vie commune jusqu'à la mort. Voyant que mon existence se prolonge de quelques jours et que Dieu ne me délivre pas aussitôt que je le souhaiterais, et craignant la tendresse de votre cœur, je vous supplie, par les entrailles de Jésus-Christ, d'oublier que j'ai un corps..... Ce 1er avril de l'an de Jésus-Christ 1694. Frère Palémon, votre indigne disciple. »

Il n'a jamais été dit ni écrit rien de plus sublime : la sainte philosophie du Christianisme ne va pas plus haut; son but suprême est de nous apprendre, dès ici-bas, à vivre de la vie des anges, autant que possible. Voilà bien, dans le comte de Santéna, le parfait disciple de saint Bernard, qui disait aux postulants de laisser, en entrant, leur corps à la porte.

Dans les premiers jours de novembre, il approcha sensiblement des extrémités. Il voulut recevoir les sacrements des mourants. Après cette cérémonie, il n'eut plus, partout et en tout temps, qu'une seule parole dans son cœur et dans sa bouche : « Venez, Seigneur Jésus!... *Veni, Domine Jesu!* »

(1) Job, c. XIII, v. 15.

Le Père abbé, qui était malade à l'infirmerie, le vint trouver le matin du jour de sa mort, et lui demanda s'il ne persévérait pas dans les mêmes dispositions où il avait été depuis si longtemps ; il lui répondit : « Mon Père, le souvenir de mes péchés m'est toujours présent ; mais la confiance que j'ai en Jésus-Christ est entière : j'espère de sa miséricorde, et je crois qu'il me rendra éternellement heureux. » Le Père abbé lui répondit : « Je vois bien, mon cher Frère, qu'il ne faut plus différer de vous donner la dernière consolation, et de vous mettre sur la cendre et sur la paille. » Il répliqua : « Je n'attends plus que cela, et je le souhaite de tout mon cœur. »

Aussitôt que la paille fut par terre, il se leva de suite, et, étant soutenu des deux infirmiers, il se mit dessus, comme sur un lit d'honneur, dans une connaissance parfaite, et peu de moments après, toutes les prières étant achevées, il expira au milieu de ses Frères, entre les mains du Père abbé, sans qu'on s'aperçût du moment de son passage, quoique plusieurs religieux eussent les yeux attachés sur son visage; et ce qui est fort extraordinaire, il n'y parut ni agitation, ni mouvement, ni ride, ni changement de couleur; et on peut assurer qu'il n'y eut jamais de mort ni plus douce ni plus tranquille.

La Thébaïde, le premier Cîteaux, les siècles de ferveur monastique n'ont rien de plus grand et de plus touchant à nous offrir. Quelle foi! quel courage! quelle patience admirable!... Voilà bien le soldat chrétien, le soldat trappiste, qui souffre et meurt sur la paille, au bivouac ou à l'infirmerie, sans se plaindre, sans dire mot, avec sa croix et son épée entrecroisées sur sa poitrine!

L'abbé de Rancé ne crut pas devoir tenir caché et enseveli pour jamais un si magnifique exemple : il voulut révéler les merveilles de la grâce dans un pécheur converti ; il en écrivit une relation détaillée, qu'il publia quelques mois après, et que M. Gerbais approuva d'une manière assez élogieuse, après en avoir adouci ou supprimé quelques passages (1). Elle ne fut pas accueillie favorablement par ses ennemis. « J'oubliais, écrivait alors M. Bourdelot à l'abbé Nicaise, de vous mander que l'abbé de Rancé vient encore de faire imprimer la vie du comte de Santéna, à l'instar de celle de Dom Muce; bien des gens ne l'approuvent pas..... Vous voyez combien il est difficile de contenter tout le monde (2). »

(1) *Relat. de la vie et de la mort de Fr. Palémon, relig. de la Trappe, nommé dans le monde le comte de Santéna*, Paris, Josse, 1695. — Il y en eut plusieurs éditions. (Voir Correspond. inéd. de l'abbé de Rancé avec M. Gerbais, Arsenal, 375.)

(2) Collect. Nicaise, t. II, p. 79.

Or, ce monde, qu'il était si difficile de contenter, se composait de Jansénistes, qui ne pouvaient pardonner à l'abbé de Rancé de ne pas penser et agir comme eux ; ensuite, de moines dégénérés qui ne voyaient qu'avec peine les merveilles d'une vie qui était la condamnation de la leur. Mais ce monde est tombé, il a disparu dans les orages des révolutions; tandis que cette relation sera un monument, qui subsistera jusqu'à la fin des siècles, pour l'instruction et la consolation des pécheurs, l'édification des vrais fidèles, la gloire de l'état monastique et de l'Eglise.

CHAPITRE IX

De la Trappe, envisagée comme un dernier asile de miséricorde et de pardon ouvert au prêtre pénitent; exemple de l'abbé Nicolas Beugnier (1694).

De quelque côté, sous quelque aspect que l'on envisage le prêtre chrétien avec les yeux de la foi, on lui trouve une grandeur, une élévation prodigieuse. Il est l'aide de Dieu qui l'a revêtu de sa puissance et de son autorité pour diriger et sauver les âmes, *Dei adjutor.* C'est un autre Christ, *alter Christus;* et même, le Christ, en descendant chaque jour sur l'autel à sa voix, lui obéit en quelque sorte, *obediente Domino voci hominis.*

La dignité des prêtres est grande, mais grande est pareillement leur chute, grande est leur ruine. Les anges, purs esprits, sont tombés dans le ciel, devant le trône de Dieu. N'est-il pas possible que le prêtre, enfant d'Adam, traînant le fardeau de son corps et de la mortalité, tombe dans le sanctuaire devant l'autel ? A la vue de cet ange renversé dans la poussière, le chrétien le plus ferme se sent lui-même ébranlé, il est tenté de douter de la vertu. Afin de prévenir ces scandales et ces malheurs, l'Église armée de son glaive se tient nuit et jour, en sentinelle, devant le sanctuaire. Comme une bonne mère, elle ne commence jamais par les coups, mais par les avertissements, les exhortations, les prières. Lorsque toutes les ressources de la douceur et de la miséricorde sont épuisées, elle en vient aux menaces. Puis à la dernière extrémité, quand elle est forcée de frapper, elle se voile les yeux, elle ferme ses oreilles aux cris de son cœur, elle frappe de ces coups terribles qui retentissent de la terre au ciel et jusqu'en enfer. Mais ce qui prouve qu'elle a été contrainte d'agir ainsi

par une effroyable nécessité, c'est qu'en frappant et en condamnant de la sorte, à la face des peuples, celui qu'elle aimait comme ses propres entrailles, elle semble, du même coup, se frapper et se condamner elle-même.

Le voilà donc ce malheureux prêtre, arraché des fonts baptismaux, arraché du tribunal de la pénitence, arraché de la chaire sacrée, arraché du sanctuaire, arraché de l'autel, arraché de l'église où il présidait dans l'assemblée des fidèles sur un siége d'honneur et revêtu d'une étole de gloire. Il n'a plus sur son front ni le rayon de la vertu, ni le rayon de l'autorité : que lui reste-t-il ? qu'est-il ? C'est un je ne sais quoi, indéfinissable, errant sans boussole et sans but sur les derniers confins du monde et de l'Église : du monde qui ne veut pas le reconnaître pour un des siens, de l'Église qui le repousse et à laquelle il n'appartient plus que par son nom.

Cette miséricorde qu'il a tant de fois sollicitée pour les autres lui sera-t-elle refusée ? Ce pardon qu'il a imploré pour les coupables, ne l'obtiendra-t-il pas pour lui-même ? Ce Sauveur qui a les bras étendus pour embrasser et presser sur son sein tous les hommes, repoussera-t-il loin de lui son prêtre seul, lui refusera-t-il à lui seul le baiser de paix et de réconciliation ? De tout ce sang versé sur le Calvaire, n'en restera-t-il pas une seule goutte pour lui ? Ce Ciel qu'il a ouvert tant de fois sur la tête des pécheurs, sera-t-il à jamais fermé sur la sienne, et n'a-t-il plus qu'à se voiler les yeux et à attendre l'enfer pour s'y jeter dans le désespoir ? Non, non, il ne peut en être ainsi ; nul ne périt, dans la divine religion de l'amour et du pardon, que celui qui veut périr.

Le prêtre tombé se relèvera, s'il le veut, le prêtre qui était mort revivra. Les pécheurs ordinaires peuvent apaiser partout la colère, fléchir la justice céleste ; mais le prêtre coupable, c'est à la Trappe qu'il doit aller chercher la grande miséricorde. Il lui faut une solitude plus profonde, un désert plus silencieux et plus sombre pour interroger les abîmes de son cœur et en écouter les réponses. Il lui faut pour être renversé, terrassé, la plus puissante et la plus foudroyante des éloquences qui soient au monde, celle des grands et sublimes exemples. Il ne lui faut pas moins que le souffle de cet esprit fort et véhément qui ébranla le cénacle, passa sur le front des apôtres et en fit des hommes nouveaux. Il a besoin d'une de ces grâces à part, de ces grâces extraordinaires que Dieu tient en réserve et qu'il n'accorde qu'aux prières des saints ; or, où sont les saints ici-bas, s'ils ne sont pas à la Trappe ? Là il comprendra combien toute la pénitence qu'il peut faire, est insuffisante ; mais ce qui l'empêchera de tomber dans le désespoir, c'est qu'il saura qu'en s'unissant aux Trap-

pistes, par le principe de la charité et de la solidarité, il lui sera donné de participer à leur expiation, la plus dure, la plus rigoureuse de la terre. Une passion d'ignominie a traversé son cœur, l'a flétri ; lui le fils et l'oint du Christ, il a été peut-être l'esclave du sens le plus vil et le plus abject de l'humanité. C'est à la Trappe qu'il apprendra à haïr la chair, à lui faire la guerre, à la battre rudement et à la vaincre. C'est à la Trappe qu'il cessera de désespérer de Dieu et de lui-même, lorsqu'il saura qu'il y a eu, sous le froc blanc de saint Bernard, des prêtres tombés comme lui, qui, après s'être relevés et régénérés, sont devenus semblables à des anges du ciel sur la terre. C'est à la Trappe qu'il trouvera le médecin spirituel qui sondera les plaies de son âme, et y portera au besoin, avec une miséricordieuse cruauté, le fer et le feu pour en ôter la mort et y mettre la vie. On lui imposera une sévère pénitence, mais pour la lui faire accepter et accomplir de bon cœur, on lui montrera celle des moines en lui disant : « Voyez et comparez, et puis, plaignez-vous, si vous l'osez ! »

La maxime de l'abbé de Rancé était « que rien ne convient davantage à Dieu que d'exercer ses bontés sur les grands pécheurs, et que ce n'est pas une des moindres raisons que l'on ait pour exciter sa compassion, que de l'avoir beaucoup offensé. » Il accueillait avec beaucoup de douceur et de bienveillance les prêtres et les religieux qui avaient eu le malheur de s'égarer. Il ne leur demandait pas quelle était la durée et le nombre de leurs fautes ; mais s'ils voulaient s'humilier, pleurer, crier miséricorde, se repentir et se convertir. On lui reprochait quelquefois la facilité avec laquelle il les admettait pour toujours, ou seulement pour quelque temps ; et il se contentait de répondre : « Et moi, qu'étais-je avant ma conversion ? Que serais-je devenu si Dieu et de saints pasteurs n'avaient eu pitié de moi ? »

Un jour, un de ses amis lui écrivit pour savoir s'il pourrait recevoir un prêtre noté d'infamie publique, il lui répondit : « Si ce prêtre scandaleux est touché de Dieu et s'il est dans une volonté sincère de faire pénitence, non seulement il n'est point honteux de le recevoir, mais c'est un honneur et une gloire devant les hommes, et encore plus devant Dieu, de contribuer à l'accomplissement de ses desseins, en procurant à cette âme les moyens de travailler à son salut et de satisfaire à la justice divine (1). »

Combien de ces prêtres, après avoir séjourné à la Trappe quelques mois ou quelques semaines, sont rentrés dans le monde, ont édifié les peuples et rendu encore des services à l'Église ! Combien aussi y ont pris l'habit mo-

(1) Le Nain, t. II, p. 565.

nastique, y ont vécu et y sont morts en prédestinés ! En voici un exemple.

L'abbé Nicolas Beugnier, né dans la ville d'Arras, vers l'an 1640, s'était appliqué à l'étude dès sa jeunesse. Comme il avait beaucoup de facilité, il fit de rapides progrès dans les lettres et se livra avec le même succès à l'étude de la théologie. Il n'avait que vingt-deux ans, lorsqu'il prit tous ses grades dans l'université de Douai. Il fut ordonné prêtre peu de mois après, par dispense du Pape. Son évêque lui confia d'abord une paroisse du Boulonnais, et enfin la cure de Saint-Paul-en-Artois, dans la ville de ce nom. Il vaqua d'abord avec zèle aux fonctions de son ministère, et il s'acquit beaucoup de réputation comme prédicateur ; ce fut là son malheur. Il n'était pas assez solidement humble pour recevoir impunément tant de louanges : il but la mort à la coupe empoisonnée de la vaine gloire. Il était applaudi, fêté partout ; on le croyait toujours un prêtre régulier ; mais, dans la vérité, il ne l'était plus.

Ses déréglements devinrent publics : son évêque qui en fut informé, le conjura plusieurs fois de rentrer en lui-même et de changer de conduite. Au lieu d'avouer humblement ses torts et ses fautes, il prétendit qu'il était indignement calomnié, et entreprit de se justifier avec beaucoup de bruit et de hauteur. L'évêque qui avait entre les mains des pièces péremptoires, insista pour qu'il fît quelque part une retraite, afin de mettre ordre à sa conscience, lui promettant de lui rendre ses bonnes grâces et de lui conserver sa paroisse. L'abbé Beugnier ne répondit à ces conseils charitables, à cette bonté paternelle que par des murmures, des plaintes et des menaces. L'évêque fut forcé de l'interdire, c'est-à-dire de lui enjoindre de quitter sa cure et le diocèse.

Que va devenir ce malheureux prêtre, frappé des foudres de l'Église ? De quel côté va-t-il jeter ses regards et tourner ses pas ? Hélas ! les immondices vont aux égouts : le voilà décidé à partir pour Paris, non pour ce Paris religieux où la piété et la vertu ont toujours été en honneur, et où les pécheurs trouvent tant d'éléments pour revenir au bien, mais pour ce Paris corrompu, dépravé, abject, où le vice se vautre à son aise dans la fange, et où l'on fait, sans honte et sans gêne, tout ce que l'on veut de son corps et de son âme. Mais cette espèce de Paris a bientôt dévoré ses victimes. Après quelques mois, M. Beugnier fut au bout de ses ressources, et là-haut, dans la géhenne de la mansarde, il sentit l'affreuse main de fer de la misère qui s'appesantissait sur lui et l'étreignait à la gorge. Ses habits s'en allaient en lambeaux, il commença à avoir faim, *cœpit egere*.

Que faire ? Il fallait ou qu'il en finît avec la vie, ou que pour avoir du pain, il se résignât à se perdre, à s'enfouir dans la bassesse et l'ignominie d'une profession si misérable, qu'on ne pût jamais soupçonner le rang d'où

il était tombé et la profondeur de sa chute; mais il avait plus de cinquante ans, le travail et la peine lui faisaient peur. Il ne lui restait plus qu'à choisir entre le vol et la mendicité. On pense bien qu'il préféra ce dernier parti quelque poignant qu'il fût, et il s'en alla tendre la main aux détours des rues, dans les plus sombres issues des promenades publiques.

Dieu l'ayant assez humilié, il eut enfin pitié de lui, et envoya un ange pour lui montrer la voie qu'il devait suivre. Ayant un jour rencontré une dame qui lui parut très bonne et très compatissante, il l'aborda en pleurant et lui exposa son affreux sort. Elle en fut très touchée et lui représenta qu'il ne lui restait plus que la pénitence pour sortir de cet abîme du vice et de la misère où il s'était précipité. Il répondit qu'il en était persuadé, mais qu'il ne voyait point de quelle manière il pouvait s'y prendre. Elle lui répliqua qu'il y avait un monastère nommé la Trappe, où l'on recevait indifféremment tous ceux qui voulaient expier leurs péchés en ce monde; qu'elle en connaissait l'abbé depuis longtemps, et qu'elle pourrait lui écrire en sa faveur. Il accepta cette offre avec beaucoup de reconnaissance. Le lendemain il se présenta chez elle, lui déclarant qu'il était disposé à partir. Elle lui remit les lettres qu'elle lui avait promises et de l'argent pour faire son voyage.

Quelle était cette dame ? Probablement une pécheresse qui avait trouvé, comme tant d'autres, la miséricorde là-bas, dans le désert, et qui, par reconnaissance, en enseignait le chemin aux autres.

L'abbé Beugnier étant arrivé au monastère, le Frère qui lui ouvrit la porte, fut surpris et effrayé en voyant son air, sa contenance, sa pauvreté, ses habits sales et déchirés, ses dures privations qui étaient empreintes sur sa figure. Il ne laissa pas cependant de le recevoir et d'avertir le Père abbé, qui l'ayant entendu, vit aussitôt combien il avait besoin de pénitence, et ordonna, qu'après l'avoir laissé se reposer quelques jours, on l'admît aux exercices de la maison.

Son état, au début, ne fut que langueur et sécheresse. Il suivait à la vérité les autres, mais c'était sans goût, sans douceur et sans consolation.

Comme c'est la coutume du monastère, que les novices commencent leurs épreuves par une confession générale, on lui dit de préparer la sienne; mais il s'en défendait toujours, alléguant qu'il en avait faite une à Saint-Lazare. On lui donna cependant l'habit, ce qui sembla améliorer ses dispositions; mais il lui fallait un dernier coup de la grâce pour le transformer entièrement.

Une nuit il priait à l'église à côté d'un religieux mort, qui, après trois mois d'une patience de martyr dans la plus cruelle maladie qu'on ait vue à la Trappe, avait enfin fini sa carrière dans une joie et une tranquil-

lité parfaite. L'abbé Beugnier en avait été témoin, lorsqu'il était venu avec toute la communauté à l'infirmerie réciter près de lui les prières des agonisants. Il se rappela cette scène émouvante, dans ce sanctuaire, au milieu de ces ténèbres qu'éclairait un cierge funèbre, près de ce cadavre étendu devant Dieu, avec un silence effrayant comme la mort, et il se sentit tout à coup pressé, abattu, sans force, comme un homme que l'on terrasse, à qui l'on fait violence, et qui cède enfin dans l'impuissance où il est de se défendre. Il ne put que répéter les paroles de saint Paul : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* et, dans le même moment, une voix intérieure lui répondit : *Il est dur de regimber contre l'aiguillon.* « Si cela est ainsi, Seigneur, s'écria-t-il, accordez-moi, par les mérites de ce saint religieux dont le corps est ici présent, une conversion profonde, et le don des larmes si nécessaire à un pécheur, à qui vous préparez tant de soufffrances. Lavez dans ce bain si salutaire toutes les taches de mon cœur. »

Aussitôt qu'il eut achevé sa prière, il alla prendre quelque repos ; mais à peine était-il endormi que le mort lui apparut en songe, l'embrassa et lui fit entendre distinctement ces paroles : « Prenez courage, mon Frère, Dieu a exaucé vos prières, et vous ne cesserez le reste de votre vie de pleurer vos péchés. »

Cette vision fit sur lui des impressions profondes ; il se mit à marcher dans la voie de la pénitence avec tant d'ardeur et de rapidité qu'il fut impossible de l'arrêter. Il devint l'exemple et l'édification de ses Frères qui ne pouvaient assez admirer un changement si prompt, si parfait dans un homme de son âge. Il passait les hivers qui sont si durs et si longs à la Trappe, sans s'approcher du feu. La faim, la soif, le chaud, le froid, les insomnies, les travaux les plus pénibles et les plus humiliants faisaient ses délices. Il s'exposait avec joie à toutes les injures du temps, comme s'il y eût été insensible ; et c'est ainsi qu'il éleva en lui l'édifice de la perfection sur les ruines du vieil homme.

Quoique ses mains qu'il arrosait nuit et jour de ses larmes fussent redevenues assez pures pour mériter de toucher la victime sainte, il se tenait éloigné des autels, afin de se punir, par cet éloignement même, de les avoir profanés.

Cependant la fin de ses épreuves et de son noviciat approchait : quoique le Père abbé n'eût plus aucun doute sur la sincérité de sa conversion, il ne laissa pas de s'en assurer davantage, et il le fit venir dans sa chambre quelques jours auparavant, pour savoir de lui-même dans quelles dispositions il se trouvait.

Il témoigna qu'il se croyait indigne de la grâce qu'on lui voulait faire de

le recevoir dans cette communauté, et qu'il suppliait que ce ne fût qu'aux conditions suivantes : 1° qu'il serait toute sa vie comme un simple clerc; 2° qu'il ne dirait jamais la messe ; 3° qu'il ne ferait jamais aucune fonction des ordres sacrés ; 4° qu'il serait réduit jusqu'à sa mort à la communion laïque.

Lorsque le jour qu'il avait tant désiré fut arrivé, il vint se prosterner aux pieds du Père abbé, selon la coutume, *pour lui demander la miséricorde de Dieu.* Le Père abbé lui répondit par une exhortation qui le pénétra si vivement qu'il ne cessa point de pleurer. Tous les religieux présents ne pouvaient pareillement retenir leurs larmes, en voyant ce pauvre prêtre qui avait été curé d'une ville, doyen d'un grand canton, prédicateur distingué, recherché et applaudi des gens du monde, mais qui à cette heure n'était plus rien qu'une pauvre victime dévouée à la pénitence, et qui allait s'immoler en détail devant la justice terrible du Dieu qu'il avait offensé.

Aussitôt qu'il eut prononcé ses vœux, il pensa à se réconcilier avec son évêque, et demanda permission de lui écrire. Rien n'était plus digne, plus touchant, plus beau que cette lettre. Il lui faisait humblement l'aveu de ses fautes, et le remerciait des saintes rigueurs dont il avait usé à son égard. Il lui demandait mille fois pardon de la peine qu'il lui avait faite et des scandales qu'il avait donnés à son diocèse ; enfin il protestait qu'il ne perdrait jamais le souvenir de ses bontés et ne cesserait de prier notre Seigneur Jésus-Christ pour lui tous les jours de sa vie.

Ce prélat reçut cette lettre avec beaucoup de joie ; il lui répondit de la manière du monde la plus obligeante, l'exhortant à continuer et à achever sa pénitence. Il finissait par le conjurer de ne pas l'oublier dans ses prières, selon la promesse qu'il lui en avait faite, car il y attachait un grand prix.

Arrêtons-nous un instant, mesurons l'espace que l'abbé Beugnier a parcouru dans deux ans. Frappé par son évêque, il s'en va tomber à Paris dans l'opprobre; il se relève à la Trappe par son repentir, et son évêque tombe à son tour à ses pieds et le conjure de lui accorder le secours de ses prières.

Peu de temps après sa profession, le Père abbé s'aperçut qu'il marchait avec peine; il lui demanda ce qu'il pouvait avoir. « Ce n'est rien, Mon Révérend Père, répondit-il, cet édifice de boue et de terre va manquer par les fondements; mais qu'importe par où il manque, puisqu'il faut qu'il soit détruit ? »

Cette infirmité eût rendu tout autre moins prompt et moins actif, mais sa ferveur l'emporta sur sa faiblesse. Il était toujours le premier à Matines, quoique sa cellule fût une des plus éloignées de l'église. Au sortir

de l'office, il allait se revêtir d'un cilice ou prendre la discipline ; il venait ensuite à l'église servir deux messes, ce qu'il faisait avec tant de modestie, de piété, et dans un recueillement si profond qu'on ne le pouvait voir sans en être très touché. Cet homme sait qu'il a reçu les ordres sacrés, qu'il est tout à la fois prêtre, diacre, sous-diacre, minoré, clerc; mais il se croit indigne d'en exercer les fonctions : il ne veut plus être autre chose dans l'Eglise que simple enfant de chœur.

Le Père abbé crut qu'il n'y avait personne dans la communauté qui fût plus capable d'édifier les étrangers qui venaient à la Trappe, et il lui confia le soin de recevoir les hôtes. Quand il était obligé de les entretenir, il ne leur parlait que de l'éternité, du jugement dernier, des peines de l'enfer; ce qu'il faisait d'un air si touchant, avec des paroles si vives, si enflammées, que les pécheurs les plus endurcis en étaient attendris.

Trois gentilshommes passant à cinq ou six lieues de la Trappe, se détournèrent par curiosité pour visiter cette maison. L'abbé Beugnier les reçut en se prosternant à leurs pieds. Ces gens qui ne s'attendaient pas à une telle réception lui dirent assez brusquement qu'ils n'avaient point de temps à perdre, et qu'il leur fît voir de suite le monastère. Il les conduisit à l'église, et se mettant à genoux derrière eux, il demanda à Dieu de les bénir. Sa prière, quoique courte, fut aussitôt suivie d'un torrent de larmes. Ces gentilshommes s'en aperçurent; cette charité si extraordinaire les émut, et ils demandèrent à rester deux jours à la maison.

L'abbé Beugnier les allait voir de temps en temps pour les presser de penser à leur salut et d'apaiser la colère de Dieu par la pénitence. Il accompagnait ses paroles de tant de soupirs et de larmes que ces Messieurs tout interdits s'entreregardaient les uns les autres, sans pouvoir se dire une parole. Il leur disait des choses si conformes à l'état où ils se trouvaient, qu'ils crurent qu'il pénétrait les plus secrètes pensées de leurs cœurs. Ils lui firent même l'aveu de leurs égarements. « Mais, ajoutaient-ils, nous sommes jeunes, nous avons le temps de nous convertir. » Il leur représenta alors l'incertitude de la vie; il leur montra la mort étendant déjà sa main pour les frapper; mais ce fut en vain qu'il leur parla dans ce moment. En les quittant, avant de leur ouvrir la porte, il se prosterna encore à leurs pieds, et leur dit, tout baigné de larmes : « Je vous conjure, mes Frères, par la charité de Jésus-Christ, de ne le plus offenser; oui, mes Frères, ne péchez plus. » Ils se jetèrent à leur tour à ses pieds pour lui demander pardon, se recommander à ses prières, lui promettant de changer de vie. On a su depuis qu'ils avaient été fidèles à leurs promesses.

Ainsi, ce prêtre qui prêchait autrefois avec tant d'éloquence, mais dont la voix stérile se perdait comme un vain bruit sous les voûtes des églises,

maintenant pauvre, humilié, pénitent, prêche avec ses larmes, et ses larmes tombent sur des cœurs aussi durs que le bronze, les amollissent et les transforment.

Il tomba dans une langueur inquiétante : on s'aperçut qu'il ne mangeait point et qu'il tremblait de temps en temps de tout son corps. Le Père abbé lui prit le bras et lui trouva beaucoup de fièvre. Alors il fut forcé de lui avouer qu'il était en cet état depuis trois mois, qu'il avait un grand dégoût et sentait de piquantes douleurs au dos. On fit visiter le point douloureux, et on y trouva un gros abcès qu'on lui perça; l'incision était très profonde. Il la souffrit cependant avec tant de constance qu'il n'interrompit pas même sa conversation avec le Père prieur qui était présent.

Quand le chirurgien eut fini, il le remercia d'un air si doux, si tendre, que cet homme eut de la peine à retenir ses larmes. Il se mit ensuite à genoux devant le Père abbé pour le prier de ne lui accorder aucun soulagement et de ne le dispenser d'aucune régularité. Le Père abbé répondit qu'il y penserait, mais qu'en attendant il ne vînt point à Vêpres que l'on sonnait alors. Cet ordre le chagrina : il répliqua *que s'il avait cru qu'une bagatelle comme celle-là l'eût privé du bonheur d'aller à Vêpres, il l'aurait prié de n'y point penser.*

O Dieu! quels hommes! quelle nouvelle génération de saints dans ce désert! Quoi! une incision d'une pareille profondeur dans les chairs vives, c'est une bagatelle! Que lui faut-il donc pour souffrir? Il lui faut le Calvaire, le Calvaire tout entier, et il l'aura!

On était à la veille de Noël; le Père abbé l'étant venu voir après les Vêpres, il s'écria en le voyant : *Ah! mon Père, quel bonheur d'être uni à Jésus-Christ et d'être aimé de lui! Il est bien aimable dans sa crèche, mais je l'aime encore mieux sur sa croix!* « Tenez-lui donc compagnie sur sa croix, lui dit le Père abbé; pour nous, nous irons l'adorer cette nuit dans sa crèche. Cependant je vous défends de venir à Matines. » Il obéit; mais comme le Père abbé n'avait parlé que de Matines, il vint au chœur assister à la messe de minuit et à Laudes, chantant avec autant d'allégresse et de force que s'il eût été en pleine santé.

Il soupirait sans cesse après d'autres maux, comme on soupire sans cesse dans le monde après de nouveaux plaisirs. Dieu l'exauça au bout de quatre mois : il lui survint un autre abcès à la cuisse aussi gros que le premier; il fut réduit à ne pouvoir plus marcher; il ne laissa pas de se traîner encore quelque temps à l'église; mais, enfin, il fallut céder aux ordres du Père abbé et rester à l'infirmerie. Quinze jours après, on lui ouvrit ce second abcès; l'opération fut longue : on fit plusieurs incisions avec divers instruments, ce qu'il supporta avec autant de patience que la première

fois. Il demanda au Père abbé si tout ce qu'on venait de lui faire souffrir avancerait son bonheur. Le Père abbé lui répondit que ce n'était pas dans l'intention d'abréger ses jours, mais seulement dans le dessein de le guérir. Il entra aussitôt dans un grand recueillement, les yeux immobiles et élevés vers le Ciel, avec un visage serein qui marquait sa paix, sa joie, sa consolation. Quelques instants après, il s'écria comme transporté : *Je n'ai encore que deux plaies, et mon Seigneur en avait cinq !*

Durant tout le cours de ses infirmités, il montra toujours un visage gai, content, plein d'une douceur aimable qui charmait tous ceux qui l'approchaient. Il ne demandait ni ne désirait jamais le moindre soulagement, pas même de l'eau pour rafraîchir sa bouche et sa langue brûlantes. L'infirmier lui demandant quelquefois pourquoi, peu satisfait des douleurs qu'il éprouvait, il en recherchait sans cesse de nouvelles, il lui répondait : *Ah ! mon Frère, qui ne sait pas souffrir ne sait pas aimer Dieu !*

Un soir, le Père abbé croyant le moment suprême peu éloigné, lui administra les derniers sacrements et le fit mettre sur la paille et la cendre. On s'attendait à une dernière crise qui d'un instant à l'autre devait l'emporter. Lui seul assurait tous les autres qu'il avait encore bien d'autres choses à souffrir avant de sortir de ce monde, ce qui n'arriverait que le jour où Jésus-Christ monta au Ciel. Comme il y avait encore huit jours jusqu'à l'Ascension, le Père abbé crut qu'il rêvait. Le chirurgien qui était présent, observant la marche de la maladie et sentant les battements de l'artère, dit à l'oreille du Père abbé qu'il ne passerait pas la nuit : ses convulsions et ses défaillances en faisaient juger ainsi.

Afin de n'être pas surpris, on assembla la communauté pour lui réciter les prières des agonisants. Lorsqu'elles furent achevées, il remercia tous ses Frères de leurs services, de leurs bons exemples, de leurs prières. Sur la demande du Père abbé, il leur adressa quelques mots d'édification qu'il finit par ces paroles : « Soyez persuadés que de tous les plaisirs que l'on peut goûter en ce monde, il n'y en a point de plus grand que celui de souffrir quelque chose pour l'amour de Jésus-Christ. »

Il est donc vrai qu'il y a un bonheur caché dans la souffrance chrétienne. Sainte Thérèse le savait bien, elle qui s'écriait dans ses élans d'amour divins : *Ou souffrir, Seigneur, ou mourir !*

Les religieux se retirèrent ; cinq ou six seulement restèrent près de lui pour voir la fin d'une vie si sainte, d'une patience si prodigieuse, comme on ne descend de la montagne, à la fin d'une belle soirée d'été, qu'après avoir vu le soleil dépouillé de ses rayons disparaître enfin avec une imposante majesté.

La nuit fut moins mauvaise qu'on ne s'y attendait. Le Père abbé qui ne

croyait pas le retrouver en vie le lendemain matin, fut très surpris lorsqu'on lui dit que Dom Beugnier n'était pas mort et même qu'il se trouvait mieux. Alors il l'engagea à se remettre sur son lit, mais il le pria instamment de le laisser sur la paille, ce qu'on lui accorda. Il y reprit tous ses exercices ordinaires, son bréviaire, ses lectures, ses oraisons et même son travail, sans autre nourriture que quelques cuillerées de bouillon. Il demeura en cet état sept jours et sept nuits dans une méditation continuelle de l'éternité. Il avait toujours la même voix et la même présence d'esprit. Les chirurgiens crurent que la nature faisait un suprême effort et qu'il fallait l'aider. Ils voulurent hasarder de lui percer un troisième abcès qui s'était formé sous le second. Le Père abbé eut beaucoup de peine à consentir à cette opération, la croyant inutile; mais eux ayant insisté, il se retira, n'ayant pas le courage d'y assister. Au lieu d'un abcès, on en trouva encore deux autres sur lesquels il fallut travailler en même temps. Il n'est pas possible d'exprimer les longues et cruelles douleurs que ce pauvre agonisant souffrit cette journée, ni la force et la tranquillité de son âme.

Le Père abbé le vint voir quelques moments après l'opération; il le trouva avec un visage riant et tenant son crucifix entre ses bras. Dès qu'il l'eut aperçu, il s'écria : *Tout est consommé, Mon Révérend Père, je n'attends plus que Jésus-Christ, j'ai cinq plaies comme lui!* C'était la veille de l'Ascension, le lendemain à midi il était mort.

Ce prêtre a souffert un instant à la Trappe; mais avec les divines consolations, avec beaucoup de dignité et de grandeur; il s'y est réhabilité et transformé en un homme nouveau. Ailleurs, il aurait cent fois plus souffert, car qui pourrait dire ce qu'on souffre dans la boue, l'ignominie et le désespoir? A la Trappe, sur sa paille, sur sa croix de cendre, avec ses cinq plaies, c'est un martyr, un saint, un autre Christ, *alter Christus*. Et il est averti d'avance qu'il montera le même jour que lui au Ciel!

CHAPITRE X

Les infirmités de l'abbé de Rancé s'aggravant, il est forcé de se retirer à l'infirmerie et de se démettre de sa supériorité; Requête au roi; lettres à l'archevêque de Paris et à M. de Pontchartrain (1695).

L'abbé de Rancé fut alors atteint par les maladies dans toutes les parties de son corps, de la tête aux pieds, *a planta pedis usque ad verticem.*

Il écrivait à cette époque : « J'ai été incommodé d'un érésipèle au visage, si fort et si violent qu'en huit jours je n'étais pas reconnaissable par l'inflammation et le changement de tout mon visage. Le mal s'est porté sur le bras gauche, où il s'est fait un abcès qui m'a causé et me cause bien des douleurs (1). » Un peu plus tard, M. Maisne mandait à M. l'abbé Gerbais : « Le Révérend Père abbé ne signe plus ses lettres depuis près de trois semaines que le rhumatisme et la fluxion s'est jetée sur la main droite, dont il souffre des douleurs continuelles qui lui causent la nuit une espèce de fièvre ; il l'a fort enflée. L'opinion de ceux qui ont vu le mal est qu'il tient de la goutte, car il ne dort que très peu (2). »

« Malgré plusieurs ouvertures qu'on y fit, dit Le Nain, l'humeur pénétra jusqu'aux muscles et aux os. Ainsi, il n'y eut plus dans cette main ni mouvement ni action ; elle devint toute contrefaite et d'une grosseur fort extraordinaire (3). » Une toux insupportable lui déchirait la poitrine. Il était souvent en proie à de violentes coliques occasionnées par une hernie qu'il s'était faite en travaillant dans les champs. Il avait aux jambes des douleurs rhumatismales et des enflures aux pieds. Joignez à cela un dégoût général de toute nourriture. Il n'en prenait aucune qu'avec des soulèvements de cœur, et il se contentait ordinairement d'une once de pain avec un peu de beurre, matin et soir. De là des épuisements, des insomnies qui l'avaient réduit à une si grande faiblesse qu'il se sentait vivre et mourir tout à la fois presque à chaque instant. Son visage était un peu abattu, mais la vivacité de sa foi, mais son âme toujours forte et agissante apparaissaient à travers cet accablement de la nature. Jamais martyr n'eut un plus long supplice, jamais martyr ne donna un plus grand exemple de patience.

Il lui en avait beaucoup coûté de ne plus pouvoir, à cause de ses incommodités, assister à certains exercices ; mais ce fut le comble de la douleur, quand il fallut se séparer de ses chers enfants et s'arracher à la vie commune pour se retirer à l'infirmerie. Ce fut l'autel du dernier sacrifice : il y monta vers la mi-novembre de cette année, y resta six ans, et n'en descendit qu'à l'instant de sa mort (4).

Il traitait son corps avec beaucoup de dureté. L'abbé de Cîteaux, le Chapitre de l'Ordre, plusieurs évêques l'ayant obligé, en vertu de la sainte obéissance, de prendre quelques soulagements, il crut pouvoir manger un

(1) Biblioth. Imp., Suppl. franç., nº 1526.
(2) Arsenal, Biblioth., MS., nº 375.
(3) T. I, p. 348.
(4) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 183 et 184.

peu de grosse viande; mais ce n'était pas, hélas! sans quelques remords, et il disait au Frère convers qui la lui apportait qu'il en répondrait au jugement de Dieu. Il répétait même souvent à ceux qui le pressaient sur cela : « Vous serez cause que je mourrai dans l'impénitence! » Et un jour que le Frère qui le servait le pressait un peu, le saint homme se tournant vers un religieux qui était présent, lui dit en parlant de ce Frère: « *Voilà mon persécuteur !* » Ce qui affligeait le plus son âme, c'était la crainte qu'il avait de donner du scandale à ses Frères et de perdre le mérite de sa longue pénitence. Toutefois, il se rassura un peu à cette occasion (1).

Dom Le Nain lisant les Mémoires de M. de Tillemont, son frère (2), était tombé justement sur l'exemple d'un illustre solitaire d'Orient, qui, étant malade dans sa vieillesse, éprouvait une grande répugnance à accepter quelques soulagements, dans la crainte de perdre les fruits de ses austérités. Sur cela, les plus éclairés d'entre les Pères qui vivaient dans le désert étaient entrés en conférence et avaient décidé que ce vieillard, en prenant ces adoucissements, ne faillirait ni à son devoir ni à son passé, s'il ne le faisait que malgré lui et par la seule nécessité. On lut cette histoire à l'abbé de Rancé; et comme elle semblait faite exprès pour lui, elle calma quelque temps ses scrupules. Quoiqu'il ne pût plus se servir de sa main droite, il ne réclamait qu'avec beaucoup de retenue et de discrétion l'assistance de ses Frères qui cependant regardaient comme un bonheur et un honneur insigne de le servir. Sa modestie allait si loin que souvent il souffrait longtemps la soif, n'osant leur demander à boire dans la crainte de les déranger. Lorsqu'on lui avait donné quelque chose, il en témoignait aussitôt sa reconnaissance par une inclination de tête et en se découvrant (3).

Au milieu des douleurs les plus vives et les plus aiguës, on ne lui entendait rien dire à ceux qui le plaignaient, sinon que ses péchés en méritaient bien davantage, qu'il devait satisfaire à la justice divine, qu'il les conjurait de demander à Dieu pour lui la patience et non la fin de ses peines. Il avait fait tracer en gros caractères, vis-à-vis de sa chaise, sur le mur de sa cellule, ces paroles du Prophète : *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris, Domine;* Seigneur, oubliez les péchés et les égarements de ma jeunesse (4).

Le poids de la supériorité qui lui avait toujours tant pesé lui devint plus lourd et plus insupportable que jamais. Ne pouvant plus être le compagnon

(1) Marsoll., *Vie de l'abbé de la Trappe,* t. II, p. 255.
(2) T. VII.
(3) Le Nain, *Vie de M. de Rancé,* t. I, p. 351.
(4) Id., *ibid.*

des travaux de ses Frères, il crut qu'il ne devait plus en être le chef; d'ailleurs, il avait toujours cru qu'il fallait un intervalle, un répit entre la mort et les emplois pour avoir le temps de jeter un long et triste regard sur la vie, et reprendre haleine avant le grand voyage dont on ne revient jamais (1).

Mais que deviendrait son œuvre après lui? Ce que l'histoire monastique lui apprenait du sort des maisons les plus austères, dont on avait vu la ruine peu de temps après la mort des fondateurs ou des réformateurs, lui faisait tout craindre pour la sienne. Il méditait sans cesse sur les moyens d'empêcher le relâchement d'y pénétrer. On le trouvait souvent dans sa chambre, le livre fermé, profondément livré à ses réflexions. Lorsqu'on lui demandait à quoi il pensait avec une attention si extraordinaire, il répondait simplement qu'il songeait à l'inconstance de l'esprit de l'homme, à son étrange faiblesse qui le faisait passer si promptement et avec tant de facilité de la ferveur au relâchement, de la vertu au vice; que les Saints eux-mêmes, les Antoine, les Pacôme, les Benoît et les Bernard n'avaient pu empêcher que ce qu'ils avaient établi avec tant de peine par l'esprit de Dieu n'ait été bientôt renversé par la malice des hommes; que ce qui était arrivé après leur mort dans leurs monastères arriverait de même après la sienne; toutefois, que cela ne le dispensait pas de faire tout ce qu'il pourrait pour détourner un si grand malheur (2).

Dans cette incertitude, il s'adressa à quelques prélats de ses amis, plus particulièrement à Bossuet et à Mgr l'évêque de Luçon. Ils lui répondirent que, dans le cas où il serait décidé sans retour à quitter la supériorité, il devait travailler à se faire donner, de son vivant, pour successeur, un abbé régulier choisi parmi ses Frères, qui se conduirait par ses conseils, prendrait peu à peu son esprit; de telle sorte que la maison passerait insensiblement, sans secousse, sans altération aucune de la discipline, entre les mains d'un autre lui-même (3).

Il goûta ces sages avis; mais la chose était bien délicate et bien difficile. Le roi avait toujours été très jaloux de ses priviléges, très ombrageux à l'endroit de son autorité : en lui insinuant ce qu'il avait à faire, on devait craindre de le blesser et de tout perdre. L'abbé de Rancé alors fit comme toujours, il se jeta aveuglément dans les bras de la Providence. Le 30 mai, sa démission fut rédigée, signée et envoyée à Mgr de Harlay, archevêque de Paris, le plus ancien de ses amis, avec une lettre au roi, par laquelle

(1) C'est ce que l'abbé de Rancé a très bien dit maintes fois.
(2) Maupeou, *Vie de l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 186 et 187.
(3) *Ibid.*, p. 185.

il suppliait purement et simplement Sa Majesté de lui nommer un successeur. Elle était ainsi conçue :

« Sire,

« Comme je me sens pressé d'exécuter le dessein que Dieu m'inspire depuis longtemps de passer ma vie dans une retraite entière, et de me préparer à la mort par une séparation plus grande que celle où j'ai été jusqu'ici, et que ma santé qui diminue tous les jours me mettant dans l'impuissance de donner toute l'application que je dois à la conduite de mes Frères, m'avertit que mes derniers moments ne peuvent être très éloignés, j'ai cru, Sire, que le premier pas que je devais faire était de quitter la charge de cette abbaye que je tiens de votre main et de votre bonté royale, en vous en envoyant, comme je fais, la démission pure et simple, et suppliant Votre Majesté qu'elle en dispose dès à présent, comme si elle était vacante.

« Cependant, Sire, je ne ferais pas tout ce que Dieu demande de moi, si je manquais d'exposer à Votre Majesté qu'encore que je ne me sois acquitté comme je le devais de cet emploi, Dieu n'a pas laissé d'assembler dans cette maison un nombre considérable de religieux qui, vivant dans un oubli sincère de toutes les choses présentes et dans l'attente comme dans la foi de celles qui sont à venir, servent Dieu dans le silence, et dont l'occupation principale est d'élever jour et nuit leurs voix et leurs cœurs au Ciel pour la conservation et la sanctification de votre personne sacrée, le progrès de vos armes et le bonheur de l'Etat...

« J'espère de cette bonté et de cette religion, desquelles Votre Majesté donne en toutes occasions des marques si éclatantes, qu'elle approuvera la résolution que j'ai prise, et qu'elle ne détournera pas ses yeux d'une œuvre qu'elle a regardée jusqu'ici d'une manière si favorable, et qui, sans doute, tiendra sa place entre un grand nombre d'actions qu'elle aura faites pour l'affermissement du royaume de Jésus-Christ et l'édification de son Église.

« J'ose même assurer Votre Majesté, que dans ce jour où cette puissance si redoutable qui a porté ses armes et la gloire de son nom jusqu'aux extrémités de la terre, lui sera enlevée, ce ne lui sera pas une petite consolation d'être soutenue auprès de Dieu par les prières ardentes de ceux qui auront mérité d'être écoutés par la sainteté de leur vie.

« Nous prierons Dieu, Sire, jusqu'au dernier soupir de la nôtre, qu'il comble Votre Majesté de toute sorte de grâces et de bénédictions, et que lorsqu'après une longue suite d'années et de prospérités, il voudra qu'elle cesse de commander aux hommes sur la terre, il la fasse régner éternellement dans le Ciel avec les anges.

« Votre Majesté me permettra de lui dire que ce me serait une consola-

tion bien sensible de voir avant ma mort celui auquel elle remettra l'abbaye (1). »

Cette lettre est simple, humble, respectueuse et très adroite; l'abbé de Rancé avait toujours su trouver le chemin du cœur de Louis XIV. Il faut avouer qu'il y a dans la voix de ce pauvre cénobite transportant d'avance un puissant monarque devant le tribunal de Dieu, et lui promettant alors le secours des prières des saints de la Trappe, il y a, dis-je, une grande éloquence qui devait aller à l'âme du grand roi.

L'abbé de Rancé chargea un de ses convers, le Frère Chanvier, de porter ces pièces à Mgr l'archevêque de Paris. Après avoir exposé au prélat que les infirmités considérables qui avaient ruiné sa santé depuis plus d'un an, le mettaient dans une entière impuissance d'agir et de s'acquitter davantage des devoirs de sa charge d'abbé, il lui déclarait qu'il était décidé à y renoncer pour se préparer à la mort dans une complète séparation des hommes, du monde et de tout ce qui serait capable de le retirer de Dieu et de le lui cacher même pour un moment...

« Comme j'ai toujours eu pour votre personne, ajoutait-il, une confiance et une considération toute particulière, j'ai cru que vous ne seriez point fâché que je vous en donnasse des marques dans l'occasion présente, et que je vous conjurasse de remettre entre les mains du roi ma lettre et ma démission. Je ne vous dis point quelle est ma reconnaissance pour toutes les obligations que je vous ai; je m'assure que vous me rendez bien en cela toute la justice qui m'est due, et que vous êtes parfaitement persuadé de cette fidélité si inviolable et de ce respect si profond avec lequel j'ai toujours été et serai à vous jusqu'à mon dernier soupir (2). »

Il était sûr d'avance de l'appui de Monseigneur de Paris, et à la rigueur il aurait pu se passer de tout autre, mais comme il tenait beaucoup à ce que son projet réussît et assez promptement, il crut devoir s'adresser en même temps à M. de Pontchartrain, ministre, secrétaire d'État, contrôleur général des finances, et qui était alors en France la plus haute personnification de la piété et de la justice (3). Il lui disait qu'après avoir reçu de lui tant de témoignages de sa bonté pour la maison de la Trappe, il venait lui demander comme une dernière grâce, sa protection, dans le temps du monde où elle lui était le plus nécessaire. Il lui racontait ensuite qu'il venait d'adresser au roi sa démission par l'intermédiaire de

(1) Cette supplique est rapportée telle que nous la citons par tous les historiens de l'abbé de Rancé.

(2) Nous avons entre les mains cette lettre entière.

(3) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. I, p. 527.

l'archevêque de Paris, auquel il avait toujours eu recours dans ses affaires les plus importantes. « Ce que j'ai précisément à désirer de vous dans cette occasion, ajoutait-il, c'est que vous appuyiez l'accélération de la chose, afin qu'elle soit accordée, si cela se peut, avant que le monde le sache; et que vous disiez au roi ce que vous jugerez à propos sur l'utilité qu'il y a de soutenir un bien qui jusqu'ici a donné de l'édification au public ; je puis parler ainsi, car, c'est l'œuvre de Dieu et non pas le mien. Je vous aurai, Monsieur, une obligation infinie des moindres choses que votre piété et vos lumières vous suggèreront de faire ou de dire en cette circonstance. J'en porterai le ressentiment devant notre Seigneur Jésus-Christ, et je ne cesserai point de lui recommander jusqu'au dernier soupir de ma vie tout ce qui vous regarde pour ce monde et pour l'autre. »

La cour était alors à Saint-Germain-en-Laye : l'archevêque s'y rendit aussitôt et remit entre les mains du roi la lettre avec la démission. Sa Majesté l'ayant lue, demanda qui l'avait apportée ; l'archevêque répondit que c'était un Frère de la Trappe. Le roi dit : « Renvoyez-le aussitôt ; que M. l'abbé examine la chose devant Dieu et qu'il me dise sincèrement ce qu'il croit être le mieux, pour la plus grande gloire de Dieu, pour mon salut et pour le bien de l'État, et qu'il me mande ce qu'il souhaite (1). »

L'archevêque écrivit sur l'heure ce billet à l'abbé de Rancé. « J'ai un déplaisir sensible de vos infirmités, Monsieur mon très cher ami ; le porteur de ce billet vous dira ce que j'ai fait, et ce que vous avez à faire ; envoyez-le moi en diligence ; et croyez tout à vous plus que jamais, l'archevêque de Paris, le 12 juin, à Saint-Germain-en-Laye (2). L'abbé de Rancé n'eut pas plutôt appris la manière si chrétienne, si gracieuse et si obligeante dont le roi avait accueilli sa demande, qu'il se hâta de lui écrire cette seconde lettre :

« Sire,

« Je n'ai point de termes pour exprimer à Votre Majesté, combien je suis pénétré de ses bontés, et les grâces dont elle me comble vont jusqu'à l'excès. Il semble que Dieu veuille récompenser dès ce monde cet attachement si inviolable que j'ai toujours eu pour votre personne sacrée ; et je puis dire, qu'après Jésus-Christ et son Église sainte, rien n'a été plus avant dans mon cœur, et qu'il n'y a rien à quoi je me sois plus appliqué qu'à inspirer la même disposition à ceux qui m'ont écouté, et dont la di-

(1) Le roi ne dit que ces mots; tout ce que Maupeou ajoute (t. II, p. 200) est inventé. — Voir le témoignage de M. du Charmel (Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, p. 10).

(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 353.

vine Providence m'a confié la charge et la conduite. La vérité est, Sire, que le sujet de notre application principale a été de recommander sans cesse à Dieu tout ce qui regarde Votre Majesté pour l'éternité comme pour le temps ; nous continuerons de le faire jusqu'au dernier moment de notre vie, et de lui demander qu'il abatte sous ses pieds ceux qui ont eu la témérité de s'élever contre elle et de s'opposer à ses desseins, que l'on peut dire être d'une sagesse et d'une patience infinie. Enfin, qu'il prolonge ses jours, qu'il les rende heureux non seulement pour son propre avantage, mais encore pour la gloire de l'Église et le bonheur de l'Europe.

« J'ai envoyé, Sire, à Mgr l'archevêque, un mémoire comme vous me l'avez ordonné ; j'espère que Votre Majesté n'y trouvera rien à quoi elle ne donne son agrément et qui ne soit selon ses intentions, l'ayant examiné devant Dieu avec tout le désintéressement et toute l'application qui m'a été possible. »

L'abbé de Rancé était heureusement arrivé à son but ; sa cause était gagnée, il n'avait plus qu'à exprimer ses désirs. « Il disait dans son mémoire que la nomination d'un abbé régulier était un des principaux moyens pour conserver la discipline dans l'abbaye de la Trappe, parce qu'ayant plus d'autorité qu'un prieur, sa conduite serait beaucoup plus considérée ; les inférieurs y auraient plus de confiance, sa parole et son exemple feraient plus d'impression sur eux, et il les contiendrait mieux dans l'obéissance. Ensuite, ceux qui pourraient être tentés par un esprit d'envie de traverser un bien qu'ils n'approuveraient pas, seraient moins en état de le faire, et même de l'entreprendre, un abbé étant inamovible. Enfin, la paix s'y conserverait avec beaucoup plus de facilité : rien n'étant plus ordinaire que de voir les hommes divisés dans les changements, ou par inclination ou par intérêt (1). »

Il fallait désigner et présenter à l'agrément du roi ce futur abbé. La peine était de choisir. Dans les maisons aussi austères et aussi régulières, l'égalité des pratiques semble entraîner extérieurement l'égalité du mérite ; l'uniformité des actions rend, pour ainsi dire, les personnes uniformes. L'abbé de Rancé, après avoir consulté Dieu et sa conscience, fixa son choix sur Dom Zozime, nommé dans le monde Pierre Foisil, fils de Jacques Foisil, mercier au faubourg de Bellesme. Il avait étudié à Alençon, et reçu les saints ordres à Séez. On l'envoya dans son pays natal, où il exerça pendant plusieurs années le ministère pastoral avec fruit et bénédiction (2). Mais plus il pensait sérieusement à la sainteté éminente que

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 355.
(2) Portef. du R. P. Léonard de Sainte-Catherine de Sienne, p. 11 (Biblioth. Imp.).

Dieu demande d'un prêtre et aux dangers qu'il rencontre dans le commerce du monde, plus il désirait vivement se retirer dans quelque solitude. Comme Bellesme est peu éloigné de la Trappe, il avait souvent entendu parler de la vie austère qu'on y menait ; il crut qu'il devait s'y retirer pour y passer le reste de ses jours dans les exercices laborieux de la pénitence.

Il étudia et vit de près l'état, l'ordre de la maison, la conduite des religieux, soit au travail, soit dans l'église et aux autres exercices. Ce spectacle le frappa, et après avoir pesé toutes choses devant Dieu, au poids du sanctuaire, avoir mis le cours de cette vie mortelle auprès de l'éternité qui la suit, il crut qu'il n'y avait plus à balancer.

Comme il avait quelques affaires à règler, il retourna chez lui pour y donner ordre et revint peu de jours après, vers la mi-juillet 1680, dans une résolution ferme de se consacrer entièrement à Dieu. Le Père abbé remarqua en lui une piété si solide qu'il ne différa pas de lui donner l'habit, et un an après, le 19 août 1681, il l'admit à la profession (1). Ensuite, le voyant dans toutes les régularités aussi exact, aussi fidèle que s'il eût passé une longue suite d'années dans le cloître, il crut devoir lui donner quelque emploi dans le monastère, et il lui confia le soin de la sacristie. La manière dont il s'acquitta de ces modestes fonctions, fit qu'on lui en imposa d'autres plus importantes, celles de cellérier en 1687, et de prieur en 1693 (2).

« C'est, disait l'abbé de Rancé au roi, un homme droit, simple qui aime et qui estime son état ; il en parle bien, il est exact ; on le voit le premier dans toutes les régularités, et on peut dire qu'il édifie par l'instruction et par l'action tout ensemble. Ce serait lui que je nommerais à Sa Majesté comme espérant beaucoup de sa piété et de sa sagesse. Il n'est pas d'une grande érudition, quoiqu'il sache et ne soit pas ignorant. Il est d'une constitution robuste et dans la force de l'âge. De penser à un religieux étranger, je n'y vois pas d'espérance, parce qu'ayant son esprit particulier, il ne quitterait pas ses principes, ses sentiments et ses maximes pour en prendre de nouvelles ; ainsi, il serait plus capable de détruire le bien que de l'avancer (3). »

Le roi ayant lu avec attention la lettre et le mémoire que l'abbé de

(1) *Liste des religieux qui ont fait profession et qui sont morts à la Trappe*, par le chevalier d'Espoy.

(2) Relation de la vie et de la mort du R. P. Zozime, p. 171 des *Relations* in-12, Michalet, 1712.

(3) La plupart de ces pièces sont manuscrites, quelques-unes imprimées. Ce n'est qu'après bien des recherches que nous les avons retrouvées toutes et que nous les reproduisons sans lacune.

Rancé lui envoyait pour lui demander un abbé régulier, dit ces paroles remarquables : « M. de la Trappe a trop fait de bien dans cette maison, pour ne pas le maintenir, et je croirais blesser ma conscience, si je ne le faisais pas; » et s'adressant à l'archevêque de Paris : « Dites-lui que je lui accorde ce qu'il souhaite. » L'archevêque écrivit aussitôt à l'abbé de Rancé : « Le roi, après avoir lu votre mémoire d'un bout à l'autre, vous accorde l'abbaye pour votre prieur. Sa Majesté m'a commandé de dépêcher le Frère Chanvier au Père de la Chaise, afin que sur mon billet, il envoye, si vous le souhaitez, et que vous en soyez pressé, la feuille de l'acceptation de votre démission, pour que Sa Majesté la signe, et qu'elle vous en fasse expédier le brevet par M. de Barbesieux, lequel est en mois. Je ne pouvais pas faire davantage pour mon cher ami, n'ayant reçu son paquet que d'hier et l'ayant présenté au roi ce matin. Je vous supplie de faire part de cette nouvelle à Son Altesse Royale M[me] de Guise (elle était alors à Alençon), et de croire tout à vous et de tout son cœur, l'archevêque de Paris : à Saint-Germain-en-Laye, le 18 juin 1695.

Louis XIV, ce jour-là, donnait par hasard une fête à Trianon, au roi et à la reine d'Angleterre : Sa Majesté, sachant toute leur affection et leur dévouement pour la maison de la Trappe, leur dit qu'il venait de faire une chose qui leur serait agréable, et il la leur raconta (1). Leurs Majestés Britanniques se montrèrent fort touchées de cette précieuse faveur, elles en remercièrent le roi pour l'abbé de Rancé, dont elles firent, en présence de toute la cour, le plus grand éloge.

Le Père de la Chaise ayant su par le billet de l'archevêque de Paris les intentions du roi, rédigea le brevet qu'il devait lui présenter à signer, et qui était conçu en ces termes : « Le 20 juin 1695. Le roi a accordé ce qui suit à l'abbé de N.-D. de la Trappe, diocèse de Séez, ordre de Cîteaux, vacante par la démission pure et simple de Dom Arnaud Jean le Bouthillier, qui après l'avoir tenue en commende avait eu la permission du roi de la tenir en règle, à la charge qu'elle retournerait en commende après sa mort ou sa démission, en faveur de Dom Pierre Foisil, dit Dom Zozime, prêtre et religieux dudit Ordre, prieur de ladite abbaye, pour la tenir en règle pour cette fois seulement, et à la charge de retourner en commende par sa mort, cession ou démission.

Le roi signa ainsi le brevet :

« *J'ai accordé ce que dessus.*

« LOUIS. »

(1) Il paraît que le roi et la reine d'Angleterre avaient aussi recommandé à Louis XIV la requête de l'abbé de Rancé. (Voir Portef. du R. P. Léon de Sainte-Cath., p. 10.)

M. de Barbesieux expédia aussitôt cette pièce à l'abbé de Rancé, l'avertissant d'envoyer immédiatement en cour de Rome pour obtenir les bulles de son successeur. Le pieux réformateur de la Trappe fut alors au comble de ses vœux et de sa joie, il n'ignorait pas tout ce qu'il devait à l'archevêque de Paris dans cette circonstance, il lui écrivit pour le remercier. Il exprimait dans la même lettre toute sa reconnaissance pour le roi : « Ses bontés, disait-il, sont infinies, je voudrais avoir cent cœurs, au lieu d'un, pour les ressentir (1). » L'archevêque répondit le 7 juillet :

« Je vous félicite de tout mon cœur, de tous les agréments qui ont accompagné la grâce que le roi vous a faite dans cette dernière rencontre. Je n'ai fait que présenter vos lettres, et j'ai été témoin des bontés extrêmes de Sa Majesté. J'y ai pris toute la part imaginable comme votre ancien ami, et comme le plus fidèle et le plus passionné de vos serviteurs (2). »

Les saints dans le Christianisme ont toujours tremblé devant les dangers de la supériorité, ils n'ont jamais consenti à s'en charger que malgré eux, et aussitôt qu'ils l'ont pu, ils y ont renoncé avec bonheur. L'abbé de Rancé était, depuis déjà bien longtemps, comme écrasé sous le poids de l'autorité et du gouvernement de son monastère, il entrevoyait avec plaisir le moment où il allait être débarrassé et affranchi du soin des autres pour être tout entier à Dieu et à lui-même. Si nous voulons avoir une idée de la joie de son âme, nous n'avons qu'à apprendre de sa propre bouche ce qu'il pensait de la supériorité. Un jour, à la conférence, un religieux s'avisa, par hasard, de parler de l'honneur et de la gloire d'être supérieur; il l'interrompit aussitôt : « Si je n'avais, dit-il, que quarante ans (il en avait alors soixante-six), j'aimerais mieux être condamné aux galères que d'être à la tête d'un monastère ; je m'estimerais plus heureux de recevoir tous les jours cinquante coups de nerf de bœuf du geôlier de la galère, que d'avoir à gouverner les affaires du dedans et du dehors de cette maison. J'envie la condition du Frère convers qui est à la cuisine; je fais plus de cas de son travail et de la noirceur de ses mains que de la dignité de supérieur; j'aimerais mieux être le marmiton que l'abbé de la Trappe (3). »

Cela est dur, âpre, cela est crû, mais cela est beau et grand ! C'est ainsi qu'ont parlé et surtout qu'ont agi les saints. Quelle leçon pour ceux qui n'ont d'autres titres pour arriver aux dignités ecclésiastiques que leur ambition et leur vanité !

(1) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 201. (Il y a erreur de date.)
(2) Nous reproduisons mot pour mot cette lettre dont nous avons l'original sous les yeux.
(3) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 202 et 203.

CHAPITRE XI

Le nouvel abbé de la Trappe reçoit ses bulles et est installé (1695).

La santé de l'abbé de Rancé était toujours dans le même état : son rhumatisme le tourmentait jour et nuit. Les incisions qu'on lui avait faites à la main n'étaient point encore refermées. « Vous jugez bien, écrit-il, quel peut être mon embarras et mes peines!.... Je n'ai aucun espoir de guérison, aux approches de l'hiver, dans une maison située au milieu des bois, environnée de neuf étangs, sous un ciel plein de brouillards dans les plus beaux jours..... Il faut vouloir tout ce qui plaît à Dieu, trouver sa propre consolation dans ses volontés, et dire comme Job : « Que celui qui a commencé, achève de m'écraser! *Qui cœpit ipse me conterat* (1)... » Je puis dire comme saint Paul, mais avec des dispositions bien différentes de celles de ce grand apôtre : « *Tempus resolutionis meæ instat* (le temps de la dissolution de mon corps est proche) ; » priez pour moi, je vous en conjure, demandez non la prolongation de mes jours, mais la conversion de mon cœur : le temps ne m'est plus de rien, comme vous savez, et l'éternité me doit tenir lieu de tout. »

Il me semble voir ce saint vieillard rejeter d'avance son misérable corps, comme un vêtement usé et à moitié pourri, ne tenir déjà plus à la terre, et s'élancer de toutes les forces de son esprit et de son cœur vers l'éternelle patrie.

Ses amis disparaissaient assez rapidement, les uns après les autres, et les nouvelles qu'on lui en donnait étaient pour lui autant d'avertissements de la mort. M. l'abbé de La Chambre lui avait été enlevé, il y avait déjà quelque temps. Il était de l'Académie française, et curé de Saint-Barthélemy, de Paris. Il aimait beaucoup les belles-lettres et les beaux-arts, et était fort lié avec les plus grands génies de son siècle. Cependant, il écrivait peu : il se comparait à Socrate, l'accoucheur des esprits, qui ne produisait rien de lui-même, mais qui aidait aux autres à produire et à enfanter. Il avait une mémoire ingrate, lente à lui rendre ses mots quand il déclamait dans ses discours d'apparat; mais quand il s'abandonnait à

(1) Lettres de l'abbé de Rancé, Biblioth. Imp., MS., n° 1526. — Voir de la lettre 93e à la 105e, t. V, Collection Nicaise, et celles à M. Gerbais, Arsenal, n° 375.

son talent, qui était admirable pour le pathétique, son cœur, facile à émouvoir, lui fournissait abondamment ces grandes figures, ces tours animés qui sont les armes de la persuasion; il était orateur : on en venait aux larmes. Il était très lié avec l'abbé de Rancé et venait le visiter de temps en temps. Il apprit à la Trappe à aimer, à se dévouer. Paris fut désolé par la famine, sur la fin de l'hiver de 1693, et la paroisse de Saint-Barthélemy, pleine d'ouvriers et d'artisans, fut décimée par la peste. Alors M. de La Chambre, non content de procurer les secours de l'âme, vendit tout ce qu'il avait de plus précieux : ses tableaux, ses livres, si rares et amassés à si grand prix, pour secourir les affamés et les pestiférés. Il se trouva réduit à n'avoir plus que sa vie à donner à son troupeau, et il eut ce bonheur : la contagion des brebis gagna le pasteur, et il mourut (1).

Voici une autre perte qui ne fut pas moins sensible à l'abbé de Rancé. Il écrivait à M. Gerbais : « On ne peut être plus touché que je l'ai été de la mort du pauvre M. de Fieubet..... Il est heureux! Dieu l'a préparé à ce grand passage par la retraite, par les maladies, et, par dessus tout, par une grande pénitence; vous en avez été le témoin. Je perds un ami de plus de quarante-cinq années. Nous ne manquerons point de prier Dieu pour lui, comme pour l'homme du monde que j'honorais davantage. Il nous précède de peu de moments; il faut espérer que Dieu nous rejoindra tous dans son éternité, où nous ne nous séparerons jamais (2). »

Quelques semaines après, on lui mandait la mort de M. Talon, qui avait pour lui *une amitié tendre, qui prenait une part extrême à tous ses intérêts, qui s'était une fois dévoué pour le défendre.* Comme il lui avait écrit beaucoup de lettres dans des circonstances assez délicates, M. l'abbé Gerbais les lui renvoya, *dans la crainte qu'elles ne tombassent entre les mains de gens qui en auraient fait un mauvais usage* (3).

Quelques mois plus tard, il perdit M. André Félibien-des-Avaux, historiographe du roi, garde des Antiques, également distingué par sa grande science et sa grande foi, l'un de ses plus anciens et de ses meilleurs amis, qui avait fait souvent le pélerinage de la Trappe, dont il a composé une Relation très estimée. Il avait été plusieurs fois très utile à l'abbé de Rancé, comme nous l'avons dit plus haut. Son frère, Pierre Félibien, chanoine de Chartres, mort en 1691, avait accompagné ce dernier à Rome, et avait hérité de son prieuré de Saint-Clémentin. Ses

(1) Nous avons retrouvé souvent le nom de M. l'abbé de La Chambre dans les Correspondances de l'abbé de Rancé. (Voir Suppl. de Moréri, art. de La Chambre, et l'*Hist. de l'Acad. franç.*, t. II, p. 255, contin. de d'Olivet.)
(2) Collection de l'abbé Gerbais, inédite. (Arsenal, 375.)
(3) *Ibid.*

trois fils, Nicolas-André, grand-vicaire de Bourges; Jean-François, son successeur dans toutes ses places d'historiographe et d'académicien; enfin, Michel, le savant bénédictin, étaient affiliés à la Trappe, et y allaient fréquemment (1).

Un autre ami de l'abbé de Rancé faillit aussi lui être enlevé. C'était M. le président de Harlay, dont la santé fut alors assez sérieusement attaquée, et qui était attaché sincèrement à sa personne et à son œuvre. « Comme il est, disait-il, d'un tempérament fort délicat, il n'y a rien qu'on ne doive appréhender. Il y a longtemps que nous prions Dieu, et que nous lui demandons la conservation de sa personne; nous y sommes tant obligés (2)! »

Ainsi, par ces coups multipliés que la mort frappait à sa droite et à sa gauche, l'abbé de Rancé allait se trouver seul dans quelques années, comme ces grands chênes des forêts, autour desquels la hache des bûcherons a fait le vide, afin de les frapper avec plus de facilité et de mieux les abattre.

Cependant on sollicitait à Rome, avec toute la diligence possible, les bulles de Dom Zozime, agréé par le roi (3). Plusieurs personnages très distingués s'en occupaient avec beaucoup de zèle et de bienveillance: c'était d'abord Mgr le Nonce de Sa Sainteté, en France, qui avait déjà témoigné bien des fois ses sympathies et son admiration pour la maison de la Trappe (4); c'était, ensuite, M. le cardinal Le Camus, qui mandait à un de ses amis : « J'ai écrit à Rome pour l'affaire de M. l'abbé de Rancé; vous ne sauriez croire combien sa réputation s'y est accrue par sa démission : on veut donner les bulles gratis à son successeur, tant la vertu a de charmes pour se faire aimer et honorer partout. » Mais nul ne se mêla plus activement de cette affaire que le cardinal de Janson. Il était dans ce moment ambassadeur du roi à la cour romaine, et jouissait d'un grand

(1) Dans le t. IV de la Collection Nicaise, il y a plusieurs lettres des Félibien, et dans presque toutes on lit : « Mon père est à la Trappe; mon oncle est à la Trappe; mon frère est à la Trappe, etc. »

(2) Arsenal, MS, nº 375.

(3) Ce fut à cette occasion que l'abbé Thiers composa une petite pièce de vers dont nous avons retrouvé une copie :

> Abdicat Armandus veniat ne laicus abbas,
> Rex pius assentit ductus amore boni.
> Eligitur Zozimus...
> Nigra caterva, silc, Trappæ Observantia stabit,
> Donec rex illi præficiet Zozimos.

(4) Il écrivait à l'abbé de Rancé le 16 mars 1695 : « J'ai eu bien du plaisir que vous ayez eu la bonté de m'employer dans votre affaire.... Je ne me suis pas servi d'autre moyen en écrivant à Rome que du crédit de vos mérites. Je crois qu'on fera tout ce qui sera possible. »

crédit près d'Innocent XII, ayant puissamment contribué à son élection. Toutefois, ce pontife, en lui remettant les bulles gratis, ajouta ces élogieuses paroles : « *qu'il ne les accordait pas tant à ses sollicitations, qu'à la grande considération qu'il avait pour l'ancien abbé de la Trappe* (1). » Elles arrivèrent le 16 décembre, et on les fulmina le 28 du même mois; Dom Zozime prit possession le même jour, et Mgr de Savary, évêque de Séez, le bénit le 22 janvier suivant (2).

L'abbé de Rancé était si faible, si exténué et si souffrant, que ce ne fut qu'à grand'peine qu'il put assister à cette cérémonie. Réduit à la condition d'inférieur, il en accepta complétement et avec joie toutes les conséquences. Il ne prétendit pas, comme tant d'autres, qu'on devait avoir des égards pour lui, et que, s'il n'était plus en droit de commander, il était au moins dispensé d'obéir. Les religieux vinrent, les uns après les autres, s'agenouiller devant le nouvel abbé, et lui promettre obéissance, ayant leurs mains dans les siennes. Son tour étant arrivé, on vit ce grand homme, plus grand encore par son humilité; on vit ce vieillard infirme et impotent, se soutenant à peine, se traîner aux pieds de son successeur pour lui dire : « *Mon Père, je viens vous promettre l'obéissance que je vous dois en qualité de mon supérieur, et vous prier de me traiter comme le dernier de vos religieux.* » Le nouvel abbé, surpris et stupéfait, après avoir fait de vains efforts pour l'obliger de se relever, se mit aussi à genoux, et lui répondit en l'embrassant : « *Et moi, mon Père, je vous renouvelle celle que je vous ai vouée dès mon entrée dans cette sainte maison, et je vous promets de ne m'en jamais départir* (3). »

De tous les spectacles qu'offrait la Trappe depuis tant d'années, celui-ci fut certainement un des plus grands, des plus émouvants. Cette scène sublime du cloître fut bientôt connue dans le monde. Une personne d'une éminente qualité écrivait alors : « Ce que j'ai appris du saint abbé de la Trappe m'a attendri à un tel point, que je ne puis vous l'exprimer. Quoi! un saint consommé, un homme accablé d'années et d'infirmités, le docteur des moines, le réparateur de l'Ordre de Saint-Bernard, la lumière de son siècle, un homme d'une condition distinguée et d'une érudition infinie; enfin, pour tout dire en un mot, l'abbé de la Trappe, non content de s'être dépouillé lui-même, se va prosterner et promettre obéissance à la vue d'une communauté qu'il a pour ainsi dire faite de ses mains et gouvernée trente-deux ans; se va, dis-je, humilier jusqu'aux pieds de son

(1) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 219.
(2) Marsoll., t. II, p. 228.
(3) Le Nain, t. I, p. 359.

élève, de son religieux, de son disciple, de son successeur et de son ouvrage : voilà ce qui est si grand et si parfait, qu'on ne trouvera point de paroles pour l'exprimer (1) !.... »

Ce vœu d'obéissance ne fut point de sa part une pure cérémonie. Retiré à l'infirmerie, il ne fit plus rien sans la permission de son successeur; il ne voulut pas même lire les lettres qu'on lui écrivait, qu'il ne les eût lues le premier : ce qu'il ne put, néanmoins, continuer longtemps, parce que souvent on lui communiquait des secrets de conscience. Sitôt qu'il éprouvait un peu de mieux, il se faisait porter au Chapitre, s'y accusait de ses fautes, et subissait les peines ordinaires. Il avait appris à ses Frères, par sa parole, à s'humilier : il voulut confirmer ses leçons par ses exemples. Mais il le faisait avec tant de dignité, qu'on voyait bien que c'était un homme supérieur aux autres hommes, même lorsqu'il était prosterné à leurs pieds. Élevé au-dessus de ses Frères, il avait toujours été petit à ses yeux; devenu leur égal, il fut encore plus grand aux yeux de ses Frères. Dans la supériorité, il avait été le parfait modèle des abbés; descendu de cet état, il était le parfait modèle des simples religieux.

Son dessein, comme nous l'avons dit, était de se renfermer dans l'infirmerie, dont ses souffrances ne lui permettaient plus de sortir, comme dans un tombeau, pour ne plus penser qu'à la mort et à l'éternité. Cependant, quelque résolution qu'il eût prise de ne plus se mêler de l'administration du monastère et de la direction des religieux, il ne fut pas en son pouvoir de l'exécuter. Dans les moindres difficultés, on avait toujours recours à lui, et l'abbé même ne faisait rien sans le consulter. Pour ce qui est des séculiers, les uns lui écrivaient pour lui demander des avis et des règles de conduite; les autres venaient quelquefois de fort loin pour le voir et pour le consulter. D'abord, il ne fit point de réponse à plusieurs lettres, il refusa plusieurs visites; à la fin, il fallut se rendre aux instances continuelles qu'on lui faisait et au sentiment de plusieurs personnes éclairées qui soutenaient qu'il ne lui était pas permis de refuser le secours de ses conseils à ceux que Dieu lui adressait. Personne ne sortait d'auprès de lui sans être consolé et content.

Ses ennemis prirent occasion de renouveler leurs calomnies : ils publièrent qu'il n'avait renoncé qu'à ce que la supériorité avait d'onéreux, et qu'il s'en était réservé la liberté et les priviléges. Cependant, il est certain qu'il gémissait et pleurait sur cette triste nécessité où il se trouvait engagé malgré lui; et il s'écriait souvent : « Oh! que je voudrais bien trouver quelque endroit pour me cacher le reste de mes jours (2) ! »

(1) Le Nain, t. I, p. 360.
(2) *Ibid.*, p. 361.

CHAPITRE XII

Un militaire qui s'était retiré depuis quelque temps à la Trappe, et y avait fait profession, meurt entre les bras de l'abbé de Rancé (1692 et 1695).

Dans les derniers jours du mois d'août 1692, un officier français, avec son uniforme, frappait à la porte de la Trappe : c'était le capitaine Zénon de Montbel, d'une ancienne famille du Languedoc. Il avait pris, à l'âge de vingt ans, le parti des armes. Après avoir servi plusieurs années comme mousquetaire dans les armées de Flandre et du Rhin, et fait plusieurs campagnes avec honneur, on le crut digne d'entrer dans le régiment du roi, et il en fut bientôt le cinquième capitaine. Hélas! il ne sut pas résister aux mauvais conseils et aux mauvais exemples : il oublia la bonne éducation qu'il avait reçue dans la maison de son père, et il se livra à tous les désordres de l'état militaire... Il consuma en folles dépenses son patrimoine qui était considérable.

Sa famille fut effrayée d'une pareille vie; elle crut qu'étant éloigné de ses camarades il romprait plus facilement avec ses mauvaises habitudes; elle demanda et obtint son licenciement pour quelques mois. Il avait toujours eu la passion du jeu, et une fois maître de ses actions, cette passion le posséda tout entier. Il fut joueur malheureux; et un jour ayant perdu tout ce qui lui restait, un de ses amis qui était présent lui dit qu'il ne voyait point d'autre ressource pour lui que celle de se retirer à la Trappe : il se mit à rire, et ce fut tout pour le moment (1).

On était alors au commencement de mai, la campagne s'ouvrait en Flandre; il y avait déjà six mois qu'il errait de pays en pays : cette vie commençait à le fatiguer, et il demanda à rentrer dans son corps; mais on ne le crut pas encore assez corrigé, et on prolongea de deux mois son licenciement. Ce fut dans cet intervalle que se livra la bataille de Steinkerque où, pendant deux heures, les deux armées se battirent le mousquet croisé dans une affreuse mêlée. Quelques jours après, il apprit que trente-cinq capitaines de sa connaissance y avaient perdu la vie (2). C'étaient la plupart ses plus intimes amis et les compagnons de ses débauches. Avec

(1) C'est ce qu'on lit dans les Relations de sa vie.
(2) L'abbé de Rancé raconte cela dans la *Relation*, p. 295.

son ardeur et son impétuosité, il n'y a pas de doute qu'il aurait partagé leur sort, s'il eût été avec eux. Le jour où il reçut cette nouvelle, il se passa en lui quelque chose d'extraordinaire; il fut très agité, il se demandait à chaque instant : Où serais-tu maintenant, si tu étais mort à Steinkerque? L'idée de Dieu, de sa justice, des peines et des récompenses futures se présentait à son esprit comme malgré lui, et il en était effrayé. Il voyait évidemment que la Providence avait eu des vues de miséricorde et de salut sur son âme. La grâce divine agissant en lui avec plus de force et de lumière, il comprit que c'était dans un cloître qu'il fallait expier par une rigoureuse pénitence les crimes de sa vie passée. Mais où devait-il se retirer de préférence? Il fit un voyage à Paris, et se présenta chez les Capucins, chez les Chartreux et ailleurs encore; mais on le regardait, dit la Relation, *comme un vaurien, un bandit incorrigible,* et on ne voulut ni l'écouter ni le recevoir (1). Ce fut alors qu'il se rappela les paroles de son ami qui lui avait prédit la Trappe : il tourna ses pas de ce côté.

Ainsi, aucune communauté n'a voulu ouvrir son sein à ce malheureux prodigue. Il est des hospices où l'on ne peut se présenter qu'en qualité de porteur de certaines plaies, de certaines maladies hideuses : ce sont là les seules pièces d'admission. Pour entrer à la Trappe, ce lazaret, cet hôpital des âmes, on n'avait qu'à montrer les plaies de son cœur, et plus elles étaient horribles, et mieux on était reçu. Il n'y avait que là où l'on travaillât sur la boue humaine et où l'on ne désespérât pas d'y ramener la vie, et quelle vie? la vie de la vertu, la vie du Ciel, la vie de Dieu. C'est assez dire que Zénon de Montbel dut y être le bien-venu.

A peine le Frère portier lui eut-il ouvert, l'eut-il interrogé, qu'il comprit qu'un pareil homme était une bonne aubaine pour la maison; il en avertit l'abbé de Rancé qui le vit, lui parla, et consentit à l'admettre au noviciat après quelques jours d'épreuve. Ce pauvre capitaine se trouva jeté comme dans un monde nouveau, et pour ainsi dire à l'antipode de la vie qu'il avait menée jusqu'alors. Les exercices qu'il avait à faire n'étaient pas moins opposés à ses habitudes passées que la lumière l'est aux ténèbres; mais la transformation fut rapide. Il se trouva, comme par miracle, presque dans un instant, détaché de toutes les choses d'ici-bas. Les biens de la terre, toutes ses fortunes, ses grandeurs, ses prospérités, ses richesses furent tellement effacées de sa mémoire, qu'il ne lui en revint jamais la moindre idée. Sa délicatesse en cela alla si loin qu'un de ses parents lui ayant envoyé quelques livres de piété reliés avec une propreté qui lui parut trop

(1) *Relation*, p. 278.

recherchée, il ne voulut pas s'en servir, et les regarda comme contraires à la simplicité dont il faisait profession. Enfin, l'amour de la pauvreté possédait tellement son cœur, qu'on lui a ouï dire souvent que si on lui offrait un royaume, il ne le recevrait que pour avoir le plaisir de le sacrifier à Jésus-Christ et de retomber aussitôt dans la sainte pauvreté (1).

Comme il savait que la première disposition que Dieu demande de celui qui veut se donner entièrement à son service est de renoncer à ses proches, il la désira, il la lui demanda avec tant d'instance qu'on peut assurer qu'il l'obtint, et dans le degré même où il l'avait désirée. Il s'en est expliqué maintes fois, et on lui a entendu dire que quand il apprendrait que tous ses amis et ses parents seraient dans la cour de la Trappe, il ne voudrait point faire un pas ni donner un coup d'œil pour les y voir. Son frère qu'il aimait avec tendresse étant venu pour le visiter, il en témoigna de la joie dans la pensée qu'il serait édifié de tout ce qu'il verrait dans le monastère, mais en même temps il conjura instamment le Père abbé de le dispenser de lui parler, afin de se conformer rigoureusement à ce que sa profession demandait de lui et à la Règle de la maison.

Il déclara une guerre si terrible à ses sens et à ses passions qu'il était visible qu'il voulait venger la cause de Dieu, ou pour mieux dire satisfaire à sa justice et réparer le nombre si grand de péchés qu'il avait commis pour contenter ses appétits sensuels.

Comme il recherchait les emplois les plus humiliants et les plus pénibles, il demanda le chauffoir au Père abbé qui le lui accorda. Il s'en acquitta avec une exactitude, une diligence, une sollicitude, disons avec des peines et des fatigues qui surprirent et édifièrent toute la communauté. Il sciait lui-même le bois, il le fendait, il le chargeait sur ses épaules, et souvent la pesanteur en était si grande qu'il n'y avait que son zèle et sa charité qui empêchassent qu'il n'en fût accablé.

Le Père abbé, lui voyant une vertu solide et avancée, le mit aux hôtes pour aider le religieux chargé du soin de les recevoir. Quoique cet emploi lui parût contraire au dessein qu'il avait de se cacher et de s'ensevelir dans la retraite, il l'accepta sans témoigner la moindre contradiction. Il demanda seulement qu'on l'exemptât de parler, et qu'on bornât son emploi à ce que l'on pourrait exiger d'un domestique, d'un valet, comme de servir à table, de faire les lits, balayer les chambres, décrotter les souliers, etc. Dans cette nouvelle fonction, il porta l'humilité jusqu'à rendre au Frère servant qui était avec lui la même obéissance qu'à son supérieur.

(1) Nous avons suivi la *Relation* publiée par l'abbé de Rancé.

C'est ce que l'on ne pouvait voir, dit son biographe, sans une surprise extrême, et sans lui appliquer ces paroles du prophète Isaïe : « On verra le lion dompté et apprivoisé de telle sorte qu'il mangera la paille comme le bœuf dans l'étable de son maître. »

Quelque pénibles que fussent ces occupations, et particulièrement à lui dont la santé avait été très altérée par les débauches de sa vie militaire, il ne diminua rien de ses veilles et de ses jeûnes accoutumés. Il ne perdait aucune occasion de crucifier sa chair qu'il regardait comme sa plus cruelle ennemie, répétant ces paroles d'un solitaire : *Puisqu'elle m'a tué tant de fois, il faut que je la tue à mon tour.* Ainsi, il se laissait aller en paix à cette passion sainte qu'il avait de s'immoler sans cesse à la justice de Dieu comme victime de pénitence.

Le moment de subir la dernière épreuve fut bientôt venu. Dieu permit qu'il tombât malade et qu'il fût attaqué de douleurs d'entrailles et de poitrine qui le tourmentèrent durant quatre mois, les jours et les nuits. Au commencement, il lutta courageusement contre le mal, sans rien dire; mais il fut trahi à la fin par la pâleur et la maigreur de son visage, par ses faiblesses et ses défaillances. Il fallut se retirer à l'infirmerie, et il s'y regarda comme un homme condamné à mort. Le premier de ses soins fut de s'y préparer par une confession générale. Il demanda ensuite au Père abbé avec tant d'instance la permission de vivre toujours de la vie commune, sans adoucissement, qu'elle lui fut accordée.

Un jour, il se sentit tourmenté de douleurs intestinales si vives et si piquantes qu'il ne savait en quelle situation se mettre; et comme l'infirmier lui dit que s'il se couchait sur son lit il s'en trouverait soulagé, il répondit aussitôt d'un ton ferme : « Sur mon lit!... » Et tenant son crucifix dans ses mains : « Jésus-Christ dans ses souffrances s'est-il couché sur un autre lit que sur la croix ? Il faut mourir comme lui et avec lui : *Moriamur cum eo !* »

Lorsqu'on s'aperçut du commencement de l'agonie, le Père abbé vint lui-même faire la croix de cendre sur laquelle on le devait mettre. Sa joie et sa confiance furent extrêmes. Il dit d'une voix assurée qu'il ne craignait plus les démons, qu'il les avait vaincus, étant fortifié par le signe adorable de la croix de Jésus-Christ et par la bénédiction de son supérieur. Toute la communauté vint réciter les prières de l'agonie. Après qu'elles furent achevées, il salua tous les Frères par des signes de tête, avec un air de douceur, de contentement, de tendresse et de reconnaissance qui les toucha et les remplit de consolation. Un quart d'heure avant sa mort, on lui demanda quelles étaient ses dispositions dans ce moment qui allait terminer

sa vie et décider de son sort pour jamais, il ne répondit que ces deux mots : *Patience et miséricorde.* Quelques instants après, sans convulsion et sans effort, il rendit son âme entre les mains de Jésus-Christ (1).

Ainsi, l'armée avait donné ce malheureux militaire à la Trappe, et la Trappe l'avait donné au Ciel. La foi n'est pas toujours morte sous la capote et la cuirasse, souvent elle n'est qu'endormie; et lorsqu'elle se réveille, elle opère des prodiges de piété, de pénitence, d'abnégation et de dévouement. On dirait que la grâce de Dieu vise aux contrastes les plus étranges : d'un militaire débauché elle fait un trappiste; d'un lion, un agneau. Elle semble se complaire à ces coups-là.

CHAPITRE XIII

La Trappe se consolide et grandit aux yeux du monde par la dernière faveur et la bienveillance du roi; la plaie que l'abbé de Rancé avait à la main s'envenime; il faut lui faire une seconde opération; pèlerinage de Bossuet (1695).

Un seul mot bienveillant de Louis XIV pour quelqu'un, faisait, en quelques jours, tout le tour de la France. Ce qu'il avait dit de l'abbé de Rancé et de la Trappe se sut bientôt partout. Les ennemis de cette maison furent consternés : ils la voyaient maintenant soutenue de la main du grand roi. La réforme cistercienne avait pour appui le premier sceptre du monde. Le relâchement désespéra alors de triompher de la Règle, le mensonge de la vérité, les intrigues de la simplicité, les calomnies de l'innocence. Critiques, censures, libelles, diffamations, amis, crédit, on avait tout employé pour que l'œuvre de l'abbé de Rancé pérît avec lui; et la voilà qui allait se perpétuer indéfiniment après lui, par la nomination d'un successeur.

Ceux qui désiraient aller à Dieu par la voie étroite de la pénitence, ne furent plus retenus par la crainte d'un changement et même d'un bouleversement qui serait certainement arrivé à sa mort. La maison fut remplie de postulants de tout âge et de toute condition; jamais, depuis l'établissement de la Réforme, la grâce de la vocation n'avait été si fé-

(1) Il mourut le 19 décembre 1695. (Voir la *Liste des Religieux morts à la Trappe*, par le chevalier d'Espoy, p. 380.)

conde : de sorte qu'il fallut allonger le chœur de trente-deux places, et augmenter les autres lieux réguliers à proportion (1).

Assurément, ce moment fut un des plus beaux et des plus heureux de la vie de l'abbé de Rancé. « Il est certain, disait-il, que le monde ne s'attendait pas à la grâce que le roi m'a accordée, et qu'on s'imaginait que la Trappe entrerait avec moi dans le tombeau. J'envisage avec un véritable bonheur la liberté dans laquelle je vais entrer, ou plutôt cette dépendance dans laquelle je passerai le reste de mes jours, au cas que Dieu veuille les prolonger, en me rendant la santé qu'il m'a ôtée (2). »

Ses ennemis avaient toujours dit qu'il était très jaloux de la supériorité et de la domination; la grande démarche qu'il venait de faire, les réduisait pour le moment au silence. C'est ce que l'abbé de Cîteaux lui écrivit; c'était toujours M. Larcher, homme de cœur et de bien, qui, tout en vivant dans la Commune-Observance, estimait la Réforme, aimait et vénérait celui qui en était le plus ferme appui.

« Quoique le seul témoignage de votre conscience, lui disait-il, doive suffire pour votre consolation, et que vous n'ayez pas besoin de celui du public, qui se trompe souvent, et ne sert qu'à contenter la vanité, la démission que vous venez de faire, confond la jalousie et la médisance qui a osé quelquefois s'attacher à votre vertu. Tout le monde est persuadé qu'elle est fondée solidement sur l'humilité, qui vous oblige de descendre aujourd'hui de la prélature dans l'état de sujet, et de vous cacher dans la solitude, pour ne penser qu'à achever votre carrière et croître dans la perfection. »

L'abbé de Rancé, depuis trente ans, rêvait les délices d'une vie ensevelie et oubliée au fond des déserts; les relations qu'il avait été forcé d'avoir avec le siècle, avaient été si pénibles et si orageuses, qu'on devait craindre qu'il ne se rendît enfin inaccessible et inabordable, comme quelques solitaires d'Orient. L'abbé de Cîteaux, qui savait tout le bien spirituel qu'il avait fait, et aux gens du monde et aux gens du cloître, crut devoir combattre cet entraînement vers une solitude trop profonde; il ajoutait :

« Je ne sais si la charité, qui impose une nécessité indispensable de servir le prochain, lorsque Dieu a donné des talents pour le faire, s'accordera avec votre humilité, et si elle vous permettra de vous occuper tellement de votre consommation, que vous oubliiez celle des autres, à laquelle vous avez travaillé si utilement.

(1) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 214 et 215.
(2) Corresp. inédite de l'abbé de Rancé avec M. Gerbais. (Arsenal, nº 375.)

« Je crois que la renonciation que vous avez faite à la dignité d'abbé, ne vous dispense pas des obligations de la charité, qui sont comme elle éternelles. Je ne doute nullement que vous n'y satisfassiez aussi exactement que vous avez fait par le passé, puisque la charité qui règne dans votre cœur n'est pas diminuée, mais qu'elle va toujours en croissant, jusqu'à ce qu'elle arrive au jour de l'éternité.

« Ce n'est que dans cette créance que j'approuve votre démission, qui, d'ailleurs, fait passer votre abbaye dans les mains de votre disciple, pour y conserver la discipline monastique que vous y avez renouvelée, en y rappelant le premier esprit de nos saints Pères. Je prie Notre-Seigneur qu'il y demeure jusqu'à la fin des siècles, et qu'il se communique de là dans tous les monastères de Cîteaux. Je lui demande aussi qu'il vous conserve longues années, pour sa gloire, pour l'exemple et pour l'édification de notre Ordre (1). »

La plaie que l'abbé de Rancé avait à la main devenait de plus en plus ulcéreuse et purulente; ceux qui l'approchaient n'étaient pas sans de graves inquiétudes. Dom Zozime, le prieur, crut devoir en avertir secrètement la duchesse de Guise, et la prier d'envoyer son chirurgien à la Trappe. Celui-ci, ayant vu cette main monstrueuse qui n'était plus qu'un morceau de chair tombant en pourriture, en fut effrayé, et il se hâta d'y faire encore quelques incisions, aussi profondes que possible. Comme à la première et à la seconde (2), le pauvre patient ne marquait pas le moindre ressentiment de la douleur qu'on pouvait lui causer, l'opérateur étonné, qui ne croyait pas que le courage d'un homme pût aller si loin, s'imagina que la gangrène était dans la plaie, et qu'elle avait éteint la sensibilité. Dans cette pensée, il lui demanda s'il ne lui faisait point de mal, et il lui répondit qu'il lui en faisait; mais que ce n'était pas la peine de s'en plaindre (3).

Cette opération amena un écoulement de sang considérable, qui fut suivi d'une très grande faiblesse et de défaillances mortelles. La gravité de sa position fut bientôt connue au dehors et surtout à Paris. Bossuet mandait de Versailles à Mme d'Albert de Luynes : « On dit M. de la Trappe fort malade (4). » Ce prélat, impatient d'avoir des nouvelles positives, lui écrivit directement; il lui fit répondre qu'il allait mieux, mais que ce mieux

(1) Marsoll., *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 237 et 238.
(2) On m'a fait jusqu'à cinq incisions à la main droite. (Lettre inédite de l'abbé de Rancé à M. Gerbais, Arsenal, nº 375. — Portef. du R. Léon. de Sainte-Catherine.)
(3) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 151.
(4) Lettre 226e.

était bien faible (1). Enfin, le 11 juillet, il disait à l'abbé Nicaise : « Il est vrai, Monsieur, que j'ai eu une indisposition considérable : j'en suis sorti, et Dieu m'en a tiré; cependant ma santé n'est pas entièrement rétablie (2). »

La démission de l'abbé de Rancé renversait d'un seul coup tout ce que l'envie lui avait reproché. Ses ennemis étaient restés quelque temps silencieux d'étonnement et de stupeur; mais ils crièrent bientôt de nouveau, et voici à quelle occasion : on vendait, à Paris, des planches représentant les principaux exercices de ses religieux. On se servit de cela, comme d'un prétexte pour l'accuser d'être sans cesse en quête de moyens pour attirer sur lui et sur les siens l'attention du monde. On ne lui ménagea pas les reproches et les injures. Et, pourtant, les fautes seules et les défauts de ces informes publications prouvaient assez qu'il y était étranger (3).

L'état de sa plaie n'était toujours guère rassurant : ses amis craignaient que la gangrène ne s'y mît pendant les fortes chaleurs de l'été. Bossuet, entre tous, devait être d'autant plus alarmé qu'il lui était plus sincèrement attaché. Malgré ses grandes et nombreuses occupations, il se décida à faire le voyage de la Trappe, pour y voir celui qu'il aimait et vénérait tant. Il en avait été empêché depuis quatre ans (4). Il se mit donc en route, vers la mi-juillet (5); mais on ne sait pas de qui il était accompagné cette fois (6). On comprend combien l'entrevue dut être touchante, combien les conversations à l'infirmerie furent fréquentes, intimes et cordiales. Le pauvre malade était cloué sur sa chaise, et ce ne fut pas sans une profonde tristesse que le célèbre évêque dut remarquer sa stalle vide pendant les saints Offices, et qu'il ne le vit plus à côté de lui, comme autrefois, dans leurs délicieuses promenades à la chapelle de Saint-Bernard et sous les beaux chênes de la jetée de l'étang.

Cette visite fut très agréable à l'abbé de Rancé; il sembla renaître, au contact de ce grand génie dont il était compris, et de ce grand cœur dont il était aimé : il éprouva un mieux sensible. Bossuet, en le quittant, emporta l'espoir, et lui fit la promesse de revenir l'année suivante. Lorsqu'il

(1) Lettre 231e.

(2) Collect. Nicaise, t. V, lett. 94.

(3) Les planches qui ont été publiées plus tard chez Bailleul sont très belles (janvier 1708). (Voir le Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne.)

(4) Lettre à Mme d'Albert, 16 août 1692; lett. à la même, 10 octobre et 16 août 1694.

(5) Son voyage fut retardé jusqu'à cette époque. Il l'avait annoncé à la sœur Cornuau pour la fin de juin. (Lettre du 17 juin 1695; lettre à Mme d'Albert, 16 juillet, même année.)

(6) Il avait été question, à Germigny, de M. Bourdelot, médecin du roi. (Collect. Nicaise, t. II. Lett. de M. Bourdelot, 15 juin.)

fut de retour à Meaux, il écrivit à Mme d'Albert de Luynes, le 4 août : « Monsieur l'abbé de la Trappe m'a donné cette lettre en réponse aux vôtres. Sa main droite est toujours ulcérée ; mais il me paraît en état de vivre encore quelques années. Le repos où il va entrer contribuera à le conserver. Son successeur est un saint et éclairé religieux, qui a le don de la parole, avec celui de l'exemple et de la conduite. J'ai été très édifié du monastère des Clairets (1). »

Or, la Réforme des Clairets était l'œuvre de l'abbé de Rancé, et la vie qu'on y menait, un reflet de celle de la Trappe. On sait avec quel zèle Bossuet s'occupait des monastères de son diocèse. Ce prodigieux génie savait se proportionner à tous les besoins et à toutes les positions : orateur sublime, parlant, comme du haut des Cieux, à Louis XIV et à sa cour ; humble catéchiste au milieu des petits enfants, directeur et guide de pieuses nonnes dans les voies mystérieuses de la spiritualité. Il avait souvent conféré avec l'abbé de Rancé sur l'état monastique ; il avait une grande confiance en son expérience et ses lumières. Non seulement il permettait, mais il recommandait à ses religieuses de s'adresser à lui ; c'était même par son intermédiaire que les lettres partaient et que les réponses arrivaient. Que de fois il leur a écrit : « Voilà, ma fille, une lettre de M. l'abbé de la Trappe (2). » Et encore : « J'ai fait à M. de la Trappe la prière que vous souhaitiez..... » — « Monsieur de la Trappe m'a fait la réponse sur la demande que vous lui faisiez par mon entremise ; il conclut comme moi..... » — « La peine que vous m'expliquez ne doit plus vous embarrasser, après les résolutions que vous avez eues sur cela de M. l'abbé de la Trappe..... » — « Le saint abbé de la Trappe, à qui vous déférez tant, s'est expliqué là-dessus, etc..... » Et ces religieuses, c'étaient MMmes d'Albert de Luynes, du Mans, de Lusanci, d'Arminvilliers, de Beringhen, de la Maisonfort, etc., toutes les sommités aristocratiques des couvents de Jouarre, de la Ferté et de Faremoutiers (3).

(1) Lettre 234e.

(2) Il ne s'agissait ici que de conseils ascétiques pour la direction des consciences, et non des pratiques et du régime monastiques propres à la Trappe, ainsi que Bossuet le reconnaît dans quelques-unes de ses lettres.

(3) 21 décembre 1690, 7 février 1691, 13 mai 1691, 13 juin 1691, 26 décembre 1691, 17 décembre 1693, 17 juillet 1694, 21 décembre 1694, 4 août 1695, 20 octobre 1696, 18 septembre 1698, etc.

CHAPITRE XIV

Plusieurs bons prêtres se retirent à la Trappe, près de l'abbé de Rancé; exemple de l'abbé Bernard Mullet (1696).

Les sociétés ont leurs courants comme l'Océan : à l'époque de l'abbé de Rancé, il y avait un courant bien prononcé qui allait de l'église et du presbytère à la Trappe, et qui apportait chaque jour dans cette sainte solitude des séminaristes, des curés, des chanoines, des grands vicaires, même des évêques et des cardinaux. On y voyait accourir des clercs âgés de vingt à vingt-quatre ans, qui se sauvaient pour se soustraire au terrible fardeau du sacerdoce qu'on voulait leur imposer, et qu'ils ne se croyaient pas capables de porter. Les supérieurs des séminaires leur ouvraient la porte, les pressaient de faire le pas suprême ; leurs parents les poussaient de toute la force de la chair et du sang; mais eux, effrayés de cette voix divine qui leur criait : *Tremblez, tremblez devant mon sanctuaire! Pavete ad sanctuarium meum!* reculaient d'effroi et s'enfuyaient à la Trappe, se croyant indignes d'offrir jamais à Dieu d'autre victime qu'eux-mêmes. Tels furent Théodore de Faverolles, Albéric Gillet de Berville et une foule d'autres. On lisait dans le Nécrologe de la Trappe : *Le 13 du mois d'octobre, entre une et deux heures après midi, est décédé à l'infirmerie, sur la paille et sur la cendre, le Frère Jean-Bernard Himbert, natif de Dijon, clerc tonsuré du diocèse de Langres, et profès de ce monastère.*

Il ne faudrait pas croire que tous les curés qui se réfugiaient là, fussent de grands coupables qui venaient expier de grands crimes. On y voyait souvent de saints prêtres qui, effrayés des dangers du ministère pastoral, avides de pénitence, espérant être plus utiles aux peuples par leurs larmes et leurs gémissements dans la solitude, que par leurs prédications dans la chaire des églises, se retiraient dans le désert, malgré leurs paroissiens désolés. Parmi eux nous apparaît l'abbé Mullet, qui devint un des plus grands pénitents de son ordre et de son siècle (1).

Dieu l'avait prévenu dès sa plus tendre enfance de toutes sortes de bénédictions. Ses parents ayant été forcés, à cause des guerres qui déso-

(1) *Relation de la vie et de la mort de D. Bern. Mullet*, 1717 et 1725. Paris, Florent. Delaulne, in-12.

laient la Flandre, de se retirer chez les Bernardines de l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés, aux environs de Douai, il y était venu au monde en 1649. Les religieuses lui firent un petit habit de bernardin, et voulurent qu'il portât le nom de Bernard, en souvenir du lieu de sa naissance ; elles le consacrèrent à ce grand saint sur un autel de leur église. On peut dire qu'il se montra digne plus tard de cet habit, de ce nom et de cette consécration. Il embrassa l'état ecclésiastique. Après avoir achevé son cours de théologie à la faculté de Douai, il se rendit au séminaire d'Amiens pour s'y préparer aux ordres. Il y vécut avec tant de sainteté que M. Tillot qui en était supérieur, rendit de lui ce témoignage qu'il ne connaissait parmi ses séminaristes personne plus capable de servir l'Église. Il vint à Arras pour y recevoir la prêtrise. On en dit tant de bien à M[gr] de Seve, récemment promu à ce siége, qu'il voulut que ce fût le premier à qui il imposerait les mains. Après son ordination, ce digne prélat lui confia la paroisse de Bucquois, et il eut bientôt gagné la confiance et l'affection de tous ses paroissiens et principalement du comte et de la comtesse de Bucquois.

On lui proposa ensuite deux cures, dont l'une était bien plus importante que l'autre ; il choisit la moindre, celle d'Achiet-le-Petit, au doyenné de Bapaume. Il s'y conduisit comme un saint, comme un ange. Mais une voix secrète lui disait sans cesse d'aller plus loin, de monter plus haut. Il prit la résolution de faire une retraite de quelques jours dans le séminaire d'Arras pour y connaître les desseins du Seigneur sur sa personne ; ce fut là qu'il eut la première idée de la Trappe ; ce fut là qu'il forma le projet de s'y cacher ; mais il lui fut impossible de l'exécuter pour le moment. Sa mère qui s'était retirée chez lui, dans un âge très avancé, le conjura avec larmes de ne la quitter qu'après lui avoir fermé les yeux, ce qui ne pouvait tarder longtemps, selon toutes les apparences. L'abbé Mullet était trop bon fils pour contrister les cheveux blancs de sa mère : il attendit en effet. Mais il voulut, dans son presbytère, essayer de la vie qu'il devait mener plus tard.

La mort de sa mère ayant levé l'obstacle qui s'opposait à sa retraite, il s'adressa à son évêque pour avoir son avis et sa permission. Ce prélat qui savait combien les prières et les exemples de ce bon prêtre pouvaient être utiles à son diocèse, accueillit d'abord cette communication avec beaucoup de réserve et de froideur. Il lui fit le plus sombre tableau de la Trappe, et après lui avoir représenté que son dessein pourrait bien n'être que l'effet d'un mouvement passager de ferveur, il le renvoya dans sa paroisse demander à Dieu de nouvelles lumières. Après trois mois de prières et de réflexions, il revint à la charge, mais en vain ; il insista encore quelques semaines plus tard. Enfin, l'évêque craignant de s'opposer à la volonté de

Dieu, lui accorda la permission tant désirée. Aussitôt l'abbé Mullet, transporté de joie, se jeta à ses pieds et lui demanda sa bénédiction d'adieu.

Dès qu'il fut de retour dans son presbytère, il se défit de tout ce qu'il avait de patrimoine et de meubles, et en ayant fait deux parts égales, il en distribua une aux pauvres de sa paroisse et donna l'autre à son frère pour l'aider à élever ses enfants. Il ne se réserva que trente sous pour venir d'Achiet à la Trappe, c'est-à-dire pour faire un voyage de près de soixante lieues.

Il est aisé de juger de tout ce qu'il eut à souffrir pendant un trajet si long qu'il fit à pied, ne se nourrissant que de pain et d'eau, pendant les plus grandes chaleurs de l'été ; car il se mit en route au commencement de juillet 1696. Il semblait que l'amour de la pénitence lui eût donné des ailes pour le faire courir avec la légèreté des cerfs. On eût dit qu'il allait à une fête.

Dès qu'il put apercevoir le clocher de la Trappe, il s'écria plein de joie : *Voici le lieu de mon repos pour les siècles des siècles ; je l'habiterai parce que e l'ai choisi.* Puis s'adressant à Dieu par une fervente prière, il le supplia de ne pas rejeter le sacrifice qu'il allait lui faire de sa personne, et de lui accorder la grâce de le consommer. Il conjura aussi la sainte Vierge de vouloir bien lui conserver cette protection dont il avait si souvent ressenti les effets, et redoublant le pas, il arriva enfin heureusement au monastère. Après la prière, la lecture sainte et le baiser de paix, il déclara au Père hôtelier le motif de son voyage, ce qu'il fit avec des expressions si vives et si touchantes et avec tant de simplicité, que ce religieux, sans perdre de temps, courut aussitôt avertir le Père abbé, qu'un bon curé de l'Artois se présentait pour être novice, et qu'il espérait qu'il en serait content.

Le Père abbé (ancien) se fit aussitôt amener ce postulant, et après l'avoir entretenu quelques instants, il vit bien que c'était le Ciel qui le lui envoyait ; aussi crut-il devoir le confier, sans plus tarder, au maître des novices : arrivé le jeudi 12 juillet, il fut admis le dimanche suivant aux exercices de la communauté.

Son courage ne reculait devant rien : il choisissait les travaux les plus rudes, il se jetait sur les plus lourds fardeaux. Si ses supérieurs lui faisaient des reproches de ne pas assez consulter ses forces, il répondait avec un sourire agréable, qu'il fallait que la bête marchât tant qu'elle pourrait aller ; et faisant allusion à son nom de Mullet qu'il portait dans le monde : « Jamais mulet, disait-il, s'est-il plaint de la charge qu'on lui met sur le dos ou du chemin qu'on lui fait faire ? Ne va-t-il pas partout où l'on veut, jusqu'à ce qu'il succombe sous le faix ? J'espère bien aussi avec le secours

de Dieu en faire de même. » Et il le faisait comme il le disait, allant encore plus loin.

La modestie avec laquelle il assistait au chœur, révélait le profond respect qu'il avait pour les divins cantiques qu'il chantait. Son immobilité dans sa stalle le faisait paraître comme un ange en la présence de Dieu. Sa piété brillait bien davantage et se faisait bien mieux sentir lorsqu'il montait à l'autel pour y offrir l'agneau sans tache.

Sa charité pour ses frères était immense. Pendant les dix années qu'il eut le soin des Frères convers, il en donna des preuves si éclatantes, qu'il passait dans l'esprit de tous pour la douceur même. Il y eut alors une grande famine jointe à une fièvre pourprée qui enleva la dixième partie des habitants du royaume. Il ne se pouvait faire que la Trappe, le refuge ordinaire des pauvres, n'en fût assiégée par milliers. Dom Bernard, chargé des aumônes, les leur jetait les yeux fermés. Plusieurs de ces malheureux tombaient à la porte du monastère, atteints de la contagion. Il les abritait et les couchait le plus chaudement possible. Il tremblait qu'un seul d'entre eux mourût sans les derniers secours de la religion. Et quoiqu'il eût tout à craindre, exténué qu'il était par ses travaux et ses longs jeûnes, il allait nuit et jour, assisté d'un sacristain, leur administrer les sacrements et les aider à bien mourir.

Plusieurs convers succombèrent, victimes de leur dévouement : le mal gagna les religieux. Dom Bernard s'empressa de se rendre près du premier qui fut conduit à l'infirmerie. Ce bon Frère lui dit aussitôt qu'il craignait beaucoup que sa maladie ne fût le pourpre, parce qu'étant contagieux, il avait peur qu'on ne le visitât pas aussi souvent. Dom Bernard l'ayant prié de relever la manche de sa tunique et de lui montrer son bras, il le prit dans ses mains, le baisa et lécha tous les endroits où était le pourpre, en lui disant : « Voyez, mon Frère, si j'ai peur du pourpre, et s'il sera capable de m'empêcher de vous venir voir! »

Il arriva un jour que trois postulants se présentèrent au monastère : le Père abbé ordonna au religieux qui était chargé du vestiaire de leur préparer des couvertures; il lui répondit qu'il n'en avait qu'une, et c'était la sienne propre dont il voulait se dépouiller. Dom Bernard l'ayant entendu et deviné aussitôt, lui dit qu'il savait où il y en avait encore une autre qu'il pourrait lui donner. Ce religieux répartit qu'il la recevrait volontiers, pourvu que ce ne fût pas la sienne. Dom Bernard, qui ne voulait pas mentir ni découvrir sa pensée, changea de discours; mais, une demi-heure après, il alla le trouver au vestiaire avec sa couverture, l'assurant que, s'il ne la prenait, il l'empêcherait aussi de donner la sienne; car il savait

bien qu'il n'y en avait point alors dans la maison. Ils convinrent ensemble de donner chacun la leur sans en rien dire.

O stratagèmes, ô ruses sublimes de la charité! Il n'y a que les saints qui aiment ainsi leurs frères et se dépouillent à ce point pour eux.

Dom Bernard n'avait point attendu, comme tant d'autres, le midi ou le soir de sa vie pour donner à Dieu un cœur flétri; c'était dès l'aurore, dès le matin, *a matutino,* qu'il l'avait aimé, et il l'avait servi depuis avec une inviolable fidélité. Et, cependant, il n'ouvrait la bouche que pour s'humilier et se confondre; il n'osait presque lever les yeux vers le Ciel, et se regardait comme un criminel toujours prêt à comparaître devant son juge. Il prenait les disciplines jusqu'au sang, portait des cilices à pointes de fer, passait les hivers sans feu, travaillait au milieu des neiges, exposé au vent de bise le plus piquant, avec des mains ulcérées par la rigueur du froid. La nature était tellement assujettie en lui, qu'elle n'avait pas même la liberté de se plaindre. Quel exemple, quelle leçon pour les pécheurs!

Il y avait quatorze ans qu'il était à la Trappe, lorsqu'il ressentit un affaiblissement général de ses forces, qui annonçait une prochaine dissolution. Mais, dans l'appréhension qu'on ne lui donnât quelque soulagement, on ne l'entendit jamais se plaindre, et quand il souffrait le plus, c'était alors qu'il s'efforçait de chanter au chœur de sa plus grosse voix, et de travailler de ses mains plus fort qu'à l'ordinaire. Quand la toux et la pâleur de son visage le trahissant, on lui demandait ce qu'il avait, il répondait en souriant : qu'un religieux qui était en état de travailler et de chanter, ne pouvait passer pour malade, et il détournait la conversation.

Cependant il désirait mourir comme saint Paul, pour être plus tôt avec Jésus-Christ. Les Trappistes donnaient à leurs frères agonisants des commissions pour le Ciel, comme nous en donnons à ceux de nos amis qui vont en voyage. Dom Bernard assistait aux derniers moments du Frère Dosithée; il le pria de demander à Dieu une grâce, celle de le tirer bientôt lui-même de cette vallée de larmes : la grâce fut demandée et obtenue; car, trois semaines après, Dom Bernard se trouva dans une défaillance si entière pendant l'oraison du matin, qu'il fut obligé de sortir du chœur et de se retirer à l'infirmerie. C'était un lundi : le vendredi, au soir, il vint à l'église pour y recevoir, en présence de la communauté, l'Extrême-Onction et le saint Viatique des mains du Père abbé. Le lendemain, après midi, on l'étendit sur la paille et sur la cendre, comme une hostie qui allait être immolée. Il passa toute la nuit et le jour suivant, l'esprit et le cœur remplis de Dieu, lançant de temps en temps de tendres regards sur son crucifix, et le baisant amoureusement. « Comment, s'écriait-il, n'espère-

rais-je pas en Celui que je vois ici attaché pour moi!... Quelle apparence y a-t-il que Celui qui a versé pour mon salut jusqu'à la dernière goutte de son sang, qui m'a comblé pendant ma vie de tant de grâces, veuille m'abandonner au moment où j'ai le plus besoin de son assistance!... Il est trop bon, et quoique je ne sois qu'un misérable pécheur, j'espère qu'il me fera miséricorde. »

L'amour de la régularité le suivit jusque sur la paille. Car le dimanche au soir, veille de sa mort, le religieux qu'on avait laissé auprès de lui pendant Complies, lui ayant adressé quelques paroles de consolation, il le pria de cesser, lui disant que c'était le temps du grand silence.

Sur les trois heures du matin, il tomba dans une si grande faiblesse, qu'on crut devoir appeler le Père abbé, qui vint aussitôt, et le trouva dans la dernière extrémité. « Courage, mon Père, lui dit-il, voici Jésus-Christ qui vient vous délivrer de tous vos maux! » Il répondit : « Je l'espère et je l'attends avec une ferme confiance. » Le Père abbé lui ayant touché le pouls, et ne lui en trouvant plus, fit réciter les prières des agonisants, auxquelles il répondit. Il rendit le dernier soupir à quatre heures du matin, après s'être lui-même fermé les yeux de ses propres mains, n'ayant fait que baisser la tête et pousser un petit soupir, avec lequel il remit son âme entre les mains de son Dieu. Il fut enterré dans le cimetière des convers, auprès de ce Frère Dosithée qui l'avait si bien servi dans le Ciel. On mit cette épitaphe sur sa fosse : *Ici repose Dom Bernard Mullet, chéri de Dieu et des hommes, et dont la mémoire est en bénédiction.*

Voilà un exemple d'un bon curé, pénitent à la Trappe; nous l'avons choisi, parce qu'il nous a le plus frappé. Mais combien d'autres ne pourrions-nous pas citer? On nous demandera pourquoi tous ces saints prêtres, qui auraient pu travailler si fructueusement au salut des âmes dans leurs paroisses, allaient ainsi ensevelir et perdre leur vie à la Trappe? Nous répondrons : il est écrit : « *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous !* » Or, pour que nous ne périssions pas, il faut que la somme des pénitences soit en proportion du nombre des désordres et des crimes. Lorsque la masse des pénitences communes diminue, la Providence suscite des victimes extraordinaires d'expiation qui se chargent librement, par le principe de la charité et du dévouement, de faire le contrepoids dans la balance de l'éternelle justice. Alors les expiateurs sont des sauveurs ; il ne faut plus demander ce qu'ils font, mais plutôt ce que ferait le monde sans eux. Un vertueux prêtre se retire à la Trappe, pour y faire ce qu'on y fait, c'est-à-dire s'y crucifier avec Jésus-Christ dans les macérations; son évêque en trouvera cent autres pour le remplacer dans sa paroisse. Mais où trouverez-vous de ces hosties volontaires qui s'égorgent et s'immolent au

désert par le glaive de la pénitence, qui crient nuit et jour vers le Ciel pendant dix, vingt ou trente ans? Lorsqu'il s'en présente, on ne saurait trop en bénir et en remercier le Seigneur; mais quand il n'y en aura plus, que restera-t-il sur nos têtes coupables? Rien, que des malédictions et des foudres.

LIVRE XI

Depuis la mort de l'abbé Zozime (février 1696), jusqu'à la publication du livre des Maximes chrétiennes (octobre 1697).

CHAPITRE PREMIER

De la maladie et de la mort de l'abbé Zozime, successeur de l'abbé de Rancé (1696).

Il y avait à peine deux mois que le nouvel abbé de la Trappe avait pris possession; il s'était à peine montré à ses religieux. Toute sa conduite, dans ce peu de temps, avait été telle, que l'on concevait les plus heureuses espérances. Il était dans la force de l'âge; sa santé avait été bonne jusqu'alors, et on ne voyait rien en lui qui ne fît croire qu'elle serait de durée, lorsqu'il fut frappé tout d'un coup de la maladie dont il mourut.

Le lundi 27 février, sur les six heures du soir, il se sentit saisi d'un froid extraordinaire, un peu avant Complies. Ce frisson fut suivi d'une fièvre ardente qui dura toute la nuit. Il vint voir de grand matin l'abbé de Rancé pour lui dire l'état où il se trouvait. Aussitôt qu'il entra, ce dernier vit un si grand changement sur son visage, une altération si profonde, qu'il jugea d'abord que le mal était extraordinaire, et que, selon toutes les apparences, il aurait des suites fâcheuses. En effet, il passa la journée, brûlant, comme s'il eût été dans le feu; la fièvre redoubla sur le soir. Dès l'instant où il se vit attaqué, comme si Dieu l'avait assuré qu'il n'avait plus que quatre ou cinq jours à vivre de cette vie malheureuse qui le séparait de son véritable bonheur, il fut pénétré de reconnaissance et de joie, de ce que la miséricorde divine allait le soustraire aux inquiétudes, aux peines, aux dangers inséparables du gouvernement et de la direction d'une communauté nombreuse. Il ressemblait à un

homme écrasé sous un fardeau dont on a chargé ses épaules, et qui n'a plus que quelques pas à faire pour en être délivré (1).

Il arriva un jour qu'on le changea mal à propos au commencement d'une sueur qui aurait pu lui être salutaire, et, comme le Frère servant lui en témoignait sa peine, il répondit avec un visage gai et d'un air sérieux : « Quand cette sueur aurait été ma guérison, de combien de temps m'aurait-elle prolongé la vie, de dix, vingt et trente ans? Et qu'est-ce que tout cela pour un homme qui a de la foi? »

Il avait une conviction si profonde du néant du monde, de toutes ses grandeurs, de ses distinctions, que cette pensée l'animait contre lui-même, et qu'il se reprochait par de continuelles apostrophes son indignité, son insuffisance, son incapacité, pour soutenir la charge qu'on lui avait imposée. Étendu sur sa paillasse, il se raillait de son autorité éphémère : « O abbé! s'écriait-il, bel abbé! abbé de trois jours!... » Et prenant un crucifix qu'il avait toujours près de lui : « Vous seul, disait-il en s'adressant à Jésus-Christ, êtes le véritable abbé; je vous remets la marque de la juridiction qu'il vous a plu de me donner sur ce monastère : à vous seul appartient la gloire, l'empire et la direction des âmes : *Tibi soli honor et imperium sempiternum.* »

Comme il s'aperçut que ses derniers moments approchaient, il demanda à être mis sur la paille. Il dit qu'il s'était dépouillé entièrement de tous ses droits et de tous ses pouvoirs, et qu'il ne s'était réservé que celui de tracer la croix de cendre sur laquelle il devait mourir. Quand il fallut la faire, il se leva, sans être aidé de personne, et, après l'avoir faite, il se recoucha. Puis, lorsqu'il vit que le temps était arrivé, il descendit de son lit, s'en alla d'un pas ferme et s'étendit sur la paille, comme une hostie qui n'attend plus que le moment de son immolation. Ce fut alors qu'il fit cette confession générale qu'il avait tant désirée. Il l'accompagna d'une piété, d'une componction si extraordinaire, qu'il n'y eut personne qui n'enviât son état, et qu'elle ne remplît d'édification. Aussitôt, ayant élevé les mains et les yeux au Ciel, d'un ton de voix fort et assuré, comme s'il eût été dans une santé parfaite, il dit : « Je vous remercie, mon Dieu et mon Sauveur Jésus-Christ, de ce que vous me faites mourir sur le trône de la paille et de la cendre!... »

Il continua cette action de grâces durant un demi-quart d'heure, disant les choses du monde les plus touchantes et avec tant de piété et de ferveur, que tous ceux qui l'écoutaient en versaient des larmes. Il demeura

(1) Mort du R. P. Dom Zozime, abbé de la Trappe, p. 171 et 192 des *Relations* in-12. Paris, Michallet, 1702.

plus de deux grandes heures sur la paille, priant sans cesse et exhortant ses frères qui l'entouraient à observer fidèlement la Règle. Il leur donna ensuite sa bénédiction.

L'ancien abbé, de son côté, était très gravement malade, et dans l'impuissance de sortir de son lit et de faire un seul pas. On lui donnait de temps en temps des nouvelles de l'état de son successeur; mais il n'est pas possible d'exprimer les regrets, le chagrin amer qu'il eut de ne pouvoir le visiter et le consoler. Les tourments du nouvel abbé n'étaient pas moins affreux de se voir ainsi éloigné de son Père chéri. Il lui envoya un religieux pour lui dire qu'il avait un grand regret de mourir sans pouvoir l'embrasser; qu'il regardait ce malheur comme une punition due à ses péchés et comme un châtiment du peu d'usage qu'il avait fait du bonheur de sa présence; mais que, n'ayant plus que quelques instants à vivre, il le priait, avant que d'aller paraître au jugement de Jésus-Christ, de le bénir encore une fois et de demander à Dieu qu'il pût trouver grâce auprès de lui. Il ajouta que c'était avec une confiance entière qu'il répétait ces paroles : « *Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur* (1). »

Ce religieux, étant revenu, l'assura que le Père abbé ancien lui donnait sa bénédiction, et qu'il demandait à Dieu pour lui toutes les grâces dont il avait besoin; qu'il était désolé que son mal, qui était d'une violence extrême, l'eût empêché d'aller l'assister en personne; mais qu'il ne cessait de lui être présent par la pensée, la plus tendre affection et les prières dont il l'accompagnerait jusqu'au tribunal du souverain Juge.

Ces paroles étaient pour l'abbé Zozime un gage de miséricorde et de salut; il les recueillit avec bonheur; et, comme s'il les eût attendues pour partir, il voulut qu'on lui récitât les prières de l'agonie, auxquelles il répondit avec une connaissance libre et entière. Il tomba ensuite dans un assoupissement qui dura environ un quart d'heure, pendant lequel on lut les litanies des Saints, quelques Antiennes de la Sainte-Vierge. Ce fut au milieu de ces prières qu'il rendit son âme à Dieu, dans une tranquillité profonde, le 3 mars 1696.

Quelques minutes avant d'expirer, il avait demandé à ses frères une dernière grâce : c'était que, dans le cas où on croirait son corps digne de la sépulture ecclésiastique, on le déposât dans la fosse que l'ancien abbé s'était préparée au pied de la croix du cimetière.

On pense bien que ce dernier ne put assister à la cérémonie de l'inhumation. Mais quelques jours après, comme ses douleurs étaient moins vives,

(1) *Relation de la vie et de la mort de D. Zozime*, p. 190, in-18.

il alla, ou plutôt il se traîna au cimetière, appuyé sur deux religieux. Là, il s'agenouilla sur la fosse toute fraîche, et y pria, en pleurant, pendant un demi-quart d'heure; lorsqu'il se releva, il dit ces paroles de Job : « Le Seigneur nous l'avait donné, le Seigneur nous l'a enlevé : que son saint Nom soit béni !.....» Et cette fosse, occupée par un autre, il l'avait creusée pour lui-même, de ses propres mains, *ipse sibi foderat* (1).

Il écrivait alors à l'abbé Nicaise : « Le religieux que le roi avait eu la bonté de m'accorder pour successeur vient de mourir. Dieu nous l'a retiré, et, quelque sensible que nous ait été cette perte, nous l'avons reçue comme nous venant de sa main; nous devons aimer et adorer toutes ses volontés. Il n'en a point, comme vous savez, qui ne soient très justes et très saintes (2). »

L'abbé de Rancé était arrivé à cette limite suprême de la vie, au-delà de laquelle, selon l'expression du roi-prophète, il n'y a plus que peine et affliction, *labor et dolor;* où l'on voit tomber chaque jour ses amis autour de soi, les uns après les autres, en attendant que l'on tombe soi-même le lendemain à côté d'eux. Toutes les lettres qui lui arrivaient alors étaient des messagères de la mort.

Nul ne s'était plus empressé auprès du roi pour la nomination de l'abbé défunt, que l'archevêque de Paris. Ce prélat était doux, spirituel, et d'une grande politesse. Ce n'était pas pour l'abbé de Rancé un de ces amis chaleureux et dévoués toujours prêts à se lancer sur la brèche, quand il s'agit de défendre ou de servir leurs amis; c'était cependant encore un ami, mais qui ne se déclarait que quand il n'y avait rien à craindre ou peu de chose à faire. L'amitié de l'abbé de Rancé pour lui avait été bien autrement vive, profonde, active, n'ayant jamais reculé devant rien. On l'avait bien vu à l'assemblée du clergé de 1656.

Ce dernier écrivait, le 12 août, à M. Gerbais : « J'apprends dans ce moment même une nouvelle qui me cause une extrême douleur, c'est la mort du pauvre Mgr l'archevêque. Vous savez ce qu'il était pour moi. C'est une perte dont je porterai la mémoire jusque dans le tombeau. Je prie Jésus-Christ, qui est tout-puissant et tout miséricordieux, de lui donner le repos des saints (3). »

Mgr de Harlay était mort presque subitement dans sa maison de campagne de Conflans, à soixante-dix ans. Il était de l'âge de l'abbé de Rancé, et avait passé une grande partie de sa jeunesse avec lui dans le monde.

(1) C'est ce que dit Mgr de Séez dans son livre : *Imago D. A. J. de Rancé*, p. 74.
(2) Collect. Nicaise. t. V, lett. 154.
(3) Collect. Gerbais, Arsenal, 375.

Que de réflexions cette mort ne fit-elle pas naître dans l'âme de l'austère réformateur! que de lointains souvenirs elle dut y réveiller!

Qu'on nous permette de le dire : il aurait fallu à ce prélat plusieurs retraites sérieuses à la Trappe; et on ne l'y vit jamais à côté de son meilleur ami. Là, il se serait ranimé au contact de ce froc de saint Bernard, mouillé de sueur et de larmes; là, il aurait vu de ses propres yeux ce qu'il en coûtait pour expier ses fautes; là, il se serait retrempé aux sources vives de la pénitence du désert; là, il aurait puisé la force et la vigueur apostolique qui lui manquait. Ni l'éloquence, ni la science, ni le zèle, ni l'habileté administrative ne font seuls la grandeur et la gloire d'un évêque, mais bien, avec cela, l'éminente sainteté de la vie.

CHAPITRE II

Dom Armand-François Gervaise est élu abbé de la Trappe et présenté au roi, qui l'agrée; mort de la duchesse de Guise; seconde visite du roi et de la reine d'Angleterre à la Trappe; incendie (1696).

L'abbé de Rancé était dans de graves inquiétudes touchant l'avenir de sa maison. Dom Zozime qui venait de mourir était le second abbé régulier; en nommer un troisième, c'était remettre pour jamais l'abbaye en règle. On n'avait point d'exemple qui donnât quelque espoir. On citait plusieurs monastères où le roi avait remplacé des abbés commendataires par des abbés réguliers, pour en ôter le scandale et y rétablir la discipline. On en connaissait très peu où la réforme une fois introduite, le roi eût nommé des successeurs réguliers; mais il n'y avait point d'exemple d'une troisième nomination qui fît pour ainsi dire changer de nature à un bénéfice sécularisé dans son chef pour le remettre en règle (1).

L'abbé de Rancé connaissait mieux que personne ces difficultés; mais il en détourna les yeux pour ne regarder que le ciel dont il implora le secours, et repassant dans son esprit toutes les bontés du roi, il espéra contre toute espérance. Le temps pressait : on disait que Sa Majesté allait bientôt partir pour se mettre à la tête de ses troupes. Il se hâta de choisir

(1) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 228 et suiv.

et d'avoir un sujet tout prêt, dans le cas où l'on voudrait bien encore s'en rapporter à lui. Dom Armand-François Gervaise lui parut le plus propre à remplir ces importantes fonctions. Il était fils d'un médecin de Paris, et, après avoir étudié avec succès chez les Jésuites, il était entré dans l'un des Ordres les plus sévères de l'Eglise, celui des Carmes-Déchaussés, où on l'appelait Frère Agatange. Comme il avait de la science et le talent de la parole, ses supérieurs l'avaient employé successivement dans l'enseignement et la prédication, et il s'y était acquis une certaine renommée. Il avait un frère trésorier de Saint-Martin de Tours, prêtre très pieux, qui se consacra depuis aux missions, qui fut sacré évêque d'Horren *in partibus*, et mourut en Afrique massacré par les Arabes. Le Révérend Père Aubereau, de Sainte-Geneviève, était son oncle. Les austérités du Carmel ne lui paraissant pas assez grandes, il sollicitait depuis longtemps la faveur d'être admis à la Trappe; mais l'abbé de Rancé refusait de le recevoir à cause des services qu'il pouvait rendre dans le monde; cependant, après quatorze ans d'instances, il avait enfin cédé. C'était le dernier novice qu'il eût reçu à profession, et il lui avait donné son propre nom en témoignage de son affection paternelle. Comme il avait toujours vécu en bon religieux et d'une manière qui donnait lieu de tout espérer de sa vertu, Dom Zozime l'avait établi prieur de la Trappe un peu avant sa mort, et il s'acquittait de cette charge avec un zèle et un succès qui le faisaient juger digne d'une plus grande (1).

« C'était un homme de quarante ans environ et d'une santé à faire espérer une longue vie et un long exemple, dit Saint-Simon; il était connu de M. de Meaux dans le diocèse duquel il avait prêché. M. de la Trappe le consulta, et M. de Meaux l'assura qu'il ne pouvait faire un meilleur choix (2). »

Ce témoignage décida l'abbé de Rancé. Il s'adressa donc directement à S. A. R. Mme de Guise, lui exposa l'embarras où il se trouvait, et la supplia de demander au roi pour la Trappe un abbé régulier à la place de Dom Zozime, et il lui indiqua Dom Armand-François. Son Altesse reçut cette lettre un jeudi; et comme elle savait que c'était le vendredi que le roi s'occupait des affaires ecclésiastiques avec le Père de La Chaise, elle voulut lui parler le soir même. Sa Majesté répondit : *Qu'il n'avait pas commencé un bien pour ne le pas continuer, et qu'il donnait de bon cœur l'abbaye au sujet proposé par M. l'abbé de la Trappe; que néanmoins il y avait une*

(1) Marsoll., *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 263; — Portefeuille du R. P. Léon de Sainte-Catherine de Sienne, p. 3; — *Jugem. crit. des vies de l'abbé de Rancé*, p. 250.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 220 et suiv.

difficulté, mais qu'il ne disait pas cela pour se rétracter; que quand bien même il en devrait perdre la nomination, il le ferait volontiers (1).

Le lendemain, le Père de La Chaise rédigeait le brevet qui fut expédié aussitôt. Mme de Guise l'ayant appris, écrivit au roi sans perdre un moment pour l'en remercier. Sa Majesté lui fit adresser la réponse suivante : « Le roi m'ordonne de marquer à Votre Altesse Royale qu'il est très aise de lui avoir fait plaisir dans l'affaire de la Trappe, et qu'il lui sait très bon gré de ce qu'elle lui en écrit, étant toujours disposé à recevoir avec joie les assurances qu'elle lui donne de son amitié, parce que Sa Majesté en a beaucoup pour elle (2). »

Aussitôt que l'abbé de Rancé sut cette heureuse nouvelle, il rassembla tous ses religieux pour leur annoncer que Sa Majesté avait voulu leur donner encore pour supérieur un de leurs frères, et il leur recommanda d'en témoigner leur reconnaissance à Dieu par une plus grande fidélité à le servir, et au roi en faisant des prières et des vœux pour sa conservation (3).

La santé de l'abbé de Rancé ne s'était point améliorée; ses incommodités étaient toujours accompagnées de beaucoup de douleur, sans aucune diminution. La fluxion qu'il avait encore à la main droite lui en ôtait l'usage, l'empêchait toujours d'écrire et même de signer son nom (4). Mais ce qui le consolait, c'était la confiance qu'il avait d'avoir choisi un excellent abbé qui conserverait son œuvre; c'était l'espoir de le voir bientôt à la tête de la communauté pour la conduire par ses exemples et ses leçons (5).

Bossuet lui-même se félicitait d'avoir coopéré à ce choix; il mandait à Mme de Beringhen, abbesse de Farmoutiers : « L'abbaye de la Trappe ne perdra rien à la mort de Dom Zozime, puisque le roi a nommé Dom Armand qui a été vingt ans et plus Carme-Déchaux, professeur en philosophie et théologie dans son Ordre à Meaux, prieur plusieurs fois, et dans le fond un excellent homme (6). »

Dom Armand-François n'avait accepté que malgré lui le lourd fardeau

(1) Maupeou, t. II, p. 231.
(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 363.
(3) Id., *ibid.*
(4) Collect. Nic., t. V, lett. 96; — Collect. Gerbais, Arsenal, 375; — Biblioth. Imp., no 1526.
(5) « J'ai bien de la joie, écrivait-il à ses amis, de ce que le roi, par une bonté extraordinaire, nous a accordé un abbé régulier, ce qui était le seul moyen de conserver le peu de bien qu'il a établi dans notre maison..... Je remercie Dieu de m'avoir fait la grâce de jeter les yeux sur un sujet qui a toutes les bonnes qualités nécessaires, et qui, selon toutes les apparences, s'acquittera avec édification es avec succès de l'emploi dont il est chargé. » (Collect. Nic., t. V, lett. 97.)
(6) Voir les lettres de direction de Bossuet.

de la supériorité : il en était effrayé; il écrivait à tous ses amis et à ceux de la Trappe pour demander le secours de leurs prières. « Hélas ! s'écriait-il, quelle piété, quelles lumières, quelle vertu ne faut-il pas avoir pour pouvoir dignement succéder à un si grand et saint homme, et pour soutenir ce divin ouvrage qu'il a fondé et établi dans cette maison (1) ! »

En attendant ses bulles, il ne voulut par modestie rien faire au-delà de ses fonctions de prieur. L'abbé de Rancé, malgré ses infirmités, se trouva de nouveau chargé de toute l'administration de la maison, et même de la direction de la plupart des religieux. Le nombre des étrangers qui venaient le voir et le consulter était toujours très considérable. Il était invisible pour beaucoup d'entre eux ; mais il était forcé d'en recevoir plusieurs et de leur accorder quelques minutes d'entretien.

La joie qu'il éprouvait d'avoir pour successeur un abbé régulier fut troublée par la mort de celle qui y avait le plus contribué, de la duchesse de Guise. Depuis plus de vingt-cinq ans il entretenait avec elle des relations de spiritualité très suivies et très intimes.

Nous avons dit plus haut que cette princesse avait été attirée vers l'abbé de Rancé par le besoin de consolation dans les chagrins les plus amers et les douleurs les plus poignantes, par la reconnaissance, par l'estime et la vénération. Nous avons montré que l'union mystiqne qui s'était formée entre ces deux âmes était restée aussi pure que la divine charité qui en était le principe. Nous avons toujours vu depuis cette noble dame la première en avant, toutes les fois qu'il s'est agi de défendre la sainte maison de la Trappe. Au plus fort des disputes et des orages, quand la plupart des amis de l'abbé de Rancé semblaient l'abandonner sur son calvaire, comme un autre crucifié, un autre maudit, elle seule demeurait près de lui, fidèle, dévouée, et luttait avec lui pour la vérité et la justice.

C'était elle qui avait présenté au roi et fait agréer Dom Armand-François pour futur abbé de la Trappe, ce devait être là comme le sceau et le couronnement de toutes ses bonnes œuvres pour ce monastère. Vers le 10 mars, elle avait été atteinte d'une espèce de fausse pleurésie causée par un rhume négligé, et après cinq ou six jours, elle était morte le 17 au château de Versailles, avec de grands sentiments de pénitence, de piété, de confiance en Dieu, un grand mépris de la vie et de ses vanités. Le roi, son cousin germain, qui l'aimait et l'estimait, la visita plusieurs fois et ne put lui refuser des larmes. Elle lui dit la dernière fois qu'elle le vit *qu'il était la seule chose qu'elle ne pouvait s'empêcher de regretter, et qu'elle l'assurait que si Dieu lui faisait miséricorde, comme elle l'espérait, la première*

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 83.

chose quelle lui demanderait, ce serait la conservation de sa personne. M. Hébert, curé de Versailles, ne la quitta point pendant sa maladie, admirant sa piété, sa patience et ses lumières (1).

Lorsque le roi apprit qu'elle venait de rendre le dernier soupir, et qu'il sut ses dispositions testamentaires, il répéta plusieurs fois qu'elle était morte comme elle avait vécu, c'est-à-dire pleine de charité. En effet, elle ne s'était jamais réservé de son revenu que ce qu'il fallait pour l'entretien de sa maison, et elle avait toujours donné tout le reste aux pauvres. La cour se retira à Marly jusqu'à ce qu'il ne restât plus rien d'elle à Versailles (2). « Incontinent après son décès, dit un journal du temps, on tendit son appartement de drap noir, avec deux lez de velours, et les Pères Feuillants, de la rue Saint-Honoré, furent appelés par l'ordre du roi pour assister jour et nuit auprès du corps qui fut exposé sous un dais, avec quantité de luminaires. Sa Majesté qui ne manque en rien, avait donné ses ordres pour travailler aux préparatifs des obsèques à Saint-Denis; mais comme on ouvrit le testament par lequel elle suppliait le roi de trouver bon qu'elle fût enterrée sans aucune cérémonie dans l'église des Carmélites, du faubourg Saint-Jacques, comme une simple religieuse, on fit cesser les préparatifs, et elle y fut portée le mardi 20 au soir. Outre quantité de legs pieux, elle en avait fait à tous ses domestiques, ordonnant qu'on les nourrirait encore une année, à commencer du jour de sa mort. M. de Pontchartrain fut son exécuteur testamentaire. Elle n'oublia pas l'hôpital d'Alençon où elle faisait de fort grandes charités. Elle disait à la fin de son testament qu'elle espérait de la bonté du roi que si ses meubles et ses pierreries ne suffisaient pas pour acquitter tous ses legs pieux et charitables, Sa Majesté voudrait bien qu'on y ajoutât une année de son revenu (3).

M. Blampignon, curé de Saint-Merry, a pu dire à sa louange en toute vérité : « La France a été témoin de la vertu sublime à laquelle cette illustre princesse s'est élevée pendant sa vie. Elle a su allier l'éclat de la plus haute naissance avec l'humilité la plus profonde; la possession des richesses les plus considérables avec le dégagement de la plus étroite pauvreté; les délices d'une cour alors toute mondaine avec les pieux et continuels exercices de la solitude la plus affreuse (4). »

La nouvelle de cette mort retentit dans le désert de la Trappe, et trouva,

(1) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe,* t. II, p. 233.
(2) *Ibid,* t. II, p. 234.
(3) *Mercure Galant,* mars 1696, p. 253 et suiv.
(4) Voir l'approbation de M. Blampignon (*Conduite chrét.*, etc.).

comme l'a dit quelqu'un, de la sensibilité dans des cœurs insensibles à toutes les choses de la terre. L'abbé de Rancé en fut profondément affligé. « Je vous avoue, écrivait-il alors, que j'ai reçu en même temps deux coups terribles : l'un est la mort de notre nouvel abbé; l'autre, celle de Mme de Guise qui avait pour moi une bonté et une confiance tout extraordinaire.... J'ai reçu ces coups si imprévus comme venant de la part de Dieu, dont il n'y a rien, quelque dur et quelque amer qu'il puisse être, que nous ne devions recevoir avec soumission (1). »

Cependant comme il connaissait mieux que personne la sainteté de sa vie, la pureté et la bonté de son cœur, il se consola dans l'espoir qu'elle jouissait déjà ou qu'elle jouirait bientôt de la gloire et du bonheur de l'éternité. Comme c'était une des plus anciennes et des plus ferventes associées du monastère, on ne manqua pas de lui faire les services et les prières d'usage.

L'abbé de Rancé reçut alors une grande visite, celle de la reine d'Angleterre, accompagnée de son époux, au commencement de juin. Cette princesse avait depuis longtemps un très vif désir de le voir, l'estimant, sur les récits qui lui en avaient été faits, un des premiers hommes de l'Eglise, tant pour sa doctrine que pour sa piété. Elle voulut l'entretenir plusieurs fois, c'est-à-dire lui ouvrir son cœur si cruellement brisé par le malheur, dérouler sous ses yeux sa triste et douloureuse existence, lui révéler ses tentations et ses dangers, enfin, lui demander ses conseils et ses prières pour supporter chrétiennement le poids de ses affreuses disgrâces (2).

Ce vieux solitaire, avec son front chauve et sillonné, sur lequel avaient passé tant d'orages, avec ses mains ulcérées, avec ce corps tout décharné par les maladies, avec cette âme torturée depuis plus de trente ans par toutes sortes de chagrins et de douleurs, ce pauvre cénobite, à la vue de cette malheureuse femme venant à lui du milieu des débris d'un trône et des ruines de la plus haute puissance du monde, dut se sentir ému et inspiré, et on peut dire que ses paroles furent égales aux infortunes et aux besoins.

« Lorsque Dieu, disait-il, veut sauver les rois et les princes, il les humilie, il les rabaisse; il sème et répand des choses amères sur leur existence; et l'effet le plus redoutable qu'il donne de son indignation à ceux qu'il a rejetés de son cœur, c'est de les laisser vivre dans des prospérités qui ne soient jamais ni troublées ni interrompues (1). »

(1) Lettres de l'abbé de Rancé, Biblioth. Imp., nº 152 (copies).
(2) Le Nain, t. I, p. 364.
(3) *Conduite chrétienne*, p. 62.

La princesse se retira si consolée, si fortifiée, que depuis ces entrevues elle n'a cessé de faire les progrès les plus rapides et les plus considérables dans la pratique de toutes les vertus (1).

Le roi avait quinze personnes à sa suite; mais lord Hamilton, capitaine de ses gardes, son confesseur qui était jésuite, le Père Aubereau, de Sainte-Geneviève, mangèrent seuls avec lui (2). Il donna au Père cellérier quatorze louis d'or de quatorze livres chacun, dont deux pour les pauvres, et les douze autres pour les dépenses de la maison.

Cette royale visite fut troublée par un accident qui, tout regrettable qu'il était, ne servit qu'à confirmer Leurs Majestés dans la bonne opinion qu'elles avaient de l'abbé et de ses religieux. Un officier des gardes du roi étant allé visiter les chevaux à l'écurie, y mit le feu par imprudence. La flamme devint si violente qu'elle allait envahir le dortoir des Frères convers qui était près de cette écurie; mais un coup de vent la tourna d'un autre côté avec encore plus de danger, car elle menaçait alors de gagner un grenier plein de fagots et de là tout le monastère. Les religieux, les convers, les gens du roi et de la reine, éveillés au bruit de cet embrasement, accoururent tous pour aider à l'éteindre. « Mais en cette rencontre, dit Dom Le Nain, il arriva deux choses qui ne sont pas moins admirables l'une que l'autre : la première, c'est que le Révérend Père, tout infirme qu'il était, étant averti du danger, sortit de sa chambre, et ouvrant une fenêtre qui regardait l'incendie, il dit tranquillement : *Voilà un grand feu!* et il s'en alla se mettre à genoux et prier, car, dans l'état d'impuissance où il était, c'est tout ce qu'il pouvait faire. A l'instant même, la flamme tomba sensiblement et s'éteignit bientôt, ce qu'on attribua à l'effet de sa prière. La seconde chose peut-être encore plus merveilleuse, c'est que dans cet embarras, dans cette nécessité pressante, malgré leur émotion et leur saisissement à l'aspect du fléau dévastateur, aucun des religieux et des convers ne proféra une seule parole, ne poussa un seul cri, parce que c'était la nuit et le temps du grand silence (1). C'est assurément un miracle d'éteindre un incendie par sa prière seule; mais n'en est-ce pas un aussi, et peut-être un plus grand, de transformer ainsi des hommes par l'obéissance!

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 364.
(2) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, p. 4 et suiv.
(3) Le Nain, t. I, p. 364; — *Manuscrit de Septfons*, cah. XII, p. 93.

CHAPITRE III

De la direction spirituelle de la duchesse de Guise par l'abbé de Rancé (1696).

Outre un grand nombre de lettres de piété (1), l'abbé de Rancé avait, à diverses époques, adressé à la duchesse de Guise des instructions plus étendues et plus profondes. Elle avait eu soin de les conserver pour son édification personnelle, les relisant de temps en temps, afin d'y retremper son âme comme à une source d'eau vive et salutaire. Après sa mort, il s'en répandit plusieurs copies défectueuses qui furent recherchées et lues avec beaucoup d'intérêt dans la haute société. On s'occupa même d'en faire imprimer une (2). L'abbé de Rancé ne l'eut pas plutôt appris, qu'il se hâta de publier la seule qui fût authentique et complète. Ce livre parut à la fin de décembre sous ce titre : *Conduite chrétienne adressée à Son Altesse Royale Mme de Guise par le Révérend Père ancien abbé de la Trappe* (3).

L'auteur déclare d'abord qu'il a résisté longtemps à la prière que la princesse lui faisait de prendre la haute direction de sa conscience, et qu'il n'a cédé que tardivement et aux plus vives sollicitations.

« Votre Altesse Royale, dit-il, sait combien de fois elle a désiré de moi que je lui dise mes sentiments sur la conduite qu'elle doit tenir dans le désir où elle est de servir Dieu dans le monde, et de répondre aux desseins qu'il a sur sa personne, et elle sait aussi combien de fois je me suis excusé de lui obéir, nonobstant ce profond respect que j'ai pour tous ses ordres et cette part extrême que je prends dans ce qui concerne son salut. Cependant les instances pressantes que Votre Altesse Royale m'a faites depuis quelques jours m'ont obligé de passer par dessus les considérations qui m'avaient retenu jusqu'ici (4). »

La vie chrétienne consiste à imiter Jésus-Christ ; c'est une obligation pour les monarques comme pour les bergers, pour ceux qui sont assis sur

(1) Nous les avons toutes ou presque toutes retrouvées. (Voir l'Introduction.)
(2) Maupeou, t. II, p. 106, dit qu'elle parut chez Girin.
(3) La première édition est de 1697, décembre; la deuxième, de 1703. Paris, Delaulne, petit in-8º de 370 pages.
(4) *Conduite chrétienne*, p. 1.

le trône, comme pour ceux qui sont couchés sur le fumier. Cette imitation suppose trois vertus qui sont comme trois colonnes, sur lesquelles il faut construire l'édifice du salut, savoir : la foi qui nous rend présents les biens et les maux futurs et nous fait voir l'éternité dans ses deux faces ; l'espérance qui est comme le bois dont s'entretient la flamme de notre vie. Les hommes passeraient leur existence dans l'inaction, dans l'assoupissement et la paresse si l'espérance ne les faisait agir ; et il n'y a que l'attente d'un succès qui donne le mouvement. On agit toujours pour une fin, et si on la supprime l'action cesse. Les campagnes seraient désertes, et le laboureur ne jeterait pas un grain de blé dans son champ, si l'espoir de la moisson ne lui faisait ouvrir ses greniers. De même dans l'ordre du salut, il faut que la divine espérance vienne de son souffle animer toute notre vie, lui donner le branle et l'impulsion vers le Ciel et les récompenses infinies.

Vient ensuite la charité, qui nous fait un devoir d'aimer Dieu pour lui-même autant qu'il nous est possible de l'aimer, c'est-à-dire de toute l'étendue de notre cœur, de notre esprit, de toutes nos forces, et d'aimer notre prochain pour Dieu. Voilà les trois fondements solides, inébranlables, sur lesquels il faut construire l'édifice d'une vie chrétienne, si on veut en élever le sommet jusqu'au Ciel.

L'abbé de Rancé savait par expérience que c'était dans le silence et le calme que Dieu nous parle et que nous parlons à Dieu ; il veut que la duchesse se fasse une solitude dans Paris, non au fond de ses appartements, mais au fond de son cœur, où le tumulte et le fracas du monde et de la cour ne puissent pénétrer ; que Versailles soit pour elle comme une autre Trappe, et qu'elle y vive dans son intérieur, comme une véritable nonne, sauf l'habit. Elle avait beaucoup à se plaindre du monde, et lui davantage encore ; il l'exhorte de toutes ses forces à le fuir, à se tenir à l'écart sous l'aile de Dieu, en attendant l'heure et le signal du grand départ. Voilà le thème de toutes ses lettres : il faut se sauver, au moins en esprit, des Babylones modernes, si on ne veut pas être enveloppé dans leur réprobation.

Il n'y a plus, selon lui, de droiture et de justice ; les hommes ne cherchent qu'à se tromper les uns les autres ; les fraudes sont tellement voilées et avec tant d'art qu'elles ont comme changé de nature et de nom..... La sincérité et la franchise ont presque entièrement disparu, le déguisement est presque général, et si on avait tiré le masque, combien ne verrait-on pas de difformités ! La grande piété du roi devrait convertir tout son royaume, mais la malignité l'emporte, et ses sujets croient qu'ils en ont fait assez quand ils ont réussi à lui cacher leurs désordres (1).

(1) Collect. Hattingais, lett. 2e (Biblioth. Impér.), 3009.

Le siècle lui apparaissant sous un aspect aussi triste et aussi désolant, il n'est pas étonnant qu'il excite sans cesse sa pénitente à le traverser d'un pas rapide, et comme en courant, et à aller droit à l'éternité ; tout le reste, quel qu'il soit, n'est pas digne d'un seul coup d'œil (1). L'éternité ! voilà le grand levier avec lequel l'abbé de Rancé soulève et remue le monde des consciences. A tout ce que la duchesse lui dit, lui propose, lui raconte, lui objecte, il n'a que la réponse des saints : *Quid hœc ad œternitatem*, voyez ce que cela peut valoir pour l'éternité !

Si la duchesse ne doit pas fréquenter le monde, il est nécessaire qu'elle jette, en passant, des hauteurs de la foi, les yeux sur lui pour s'instruire : « Le monde est un grand livre qui est incessamment ouvert ; et tous les hommes de quelque qualité qu'ils soient, quelque rang et quelque place qu'ils y tiennent, n'ont qu'à le lire pour y trouver de grandes leçons (2). »

Tout en lui ordonnant de fuir le monde, l'abbé de Rancé a soin de lui faire éviter le terrible écueil de la misanthropie, c'est-à-dire de la haine et du mépris des hommes. « Dieu permet le mal, dit-il, et dans le fond il tolère les méchants, afin que les bons aient une matière perpétuelle d'exercer leur charité. Le mal doit nous affliger et non pas nous irriter. Il y a un zèle amer, et bien qu'il ait des causes qui soient justes, il ne l'est pas en lui-même, s'il n'est accompagné de l'amour que Dieu nous demande pour le prochain. Il faut haïr le dérèglement et non pas celui qui le commet (3). »

La duchesse avait dit à l'abbé de Rancé, comme les apôtres à Jésus-Christ : *Apprenez-moi à prier;* et il lui apprend dans toutes ses lettres l'art sublime de la prière. Aux prières vocales du matin et du soir, il faut ajouter l'oraison mentale par laquelle l'âme s'entretient avec Dieu dans le langage mystérieux des anges, et commence sur la terre ce qu'elle fera dans le Ciel. Il veut qu'elle dise le Petit-Office de la Vierge ; ce sera comme son Bréviaire, qu'elle ne quittera que dans ses maladies ou ses indispositions les plus graves. Il lui enseigne le secret de faire que toute sa vie soit comme une hymne perpétuelle en l'honneur de Dieu. Il lui montre que quand Jésus-Christ nous a dit qu'il fallait prier sans cesse, il n'a rien voulu dire autre chose, sinon qu'étant obligé d'agir incessamment, il fallait que nos actions fussent tellement réglées, que l'ayant pour fin et pour principe, elles eussent auprès de lui et la vérité et le mérite de la prière.

Il lui recommande de prier pour ses proches, pour les pécheurs et les

(1) *Lettres de piété*, t. II. p. 77 et 88.
(2) Id., t. II, p. 272.
(3) Collect. Hattingais, lett. 2e.

malheureux, pour la France et son roi, pour tous les hommes; car partout où la terre tremble, où le tonnerre gronde, c'est toujours sous les pieds ou sur la tête de nos frères; il faut tomber à genoux et élever pour eux nos mains vers le Ciel.

Pour la sainte communion il faut qu'elle s'en approche de temps en temps, au moins pour les principales fêtes. « Votre Altesse Royale, dit-il, me demande si elle fera ses dévotions dimanche prochain ou la fête de saint Jean : je lui conseillerais de différer pour la fête, et de s'y préparer de sorte que rien ne l'empêchât de recevoir toutes les grâces qui y sont attachées, qui sont un mépris de toutes les choses du monde, un attachement à Dieu sans interruption et sans mélange (1). »

Dans une autre circonstance, il lui conseille de remettre sa communion à la fête de la Toussaint : « Votre Altesse Royale, lui dit-il, ne saurait prendre un meilleur jour. Elle peut lire l'Évangile de la fête par avance pour s'y préparer. Il contient plus qu'aucun autre les vérités saintes qui ont formé les saints; ce sont elles qui doivent être la règle de tous ceux qui aspirent à leur bonheur et à leur gloire (2). »

La Providence a semé d'îles l'immensité de l'Océan, pour que le navigateur fatigué pût y aborder, s'y reposer, y faire des provisions et reprendre ensuite sa course périlleuse. Aussi Dieu a semé de fêtes la route de notre vie, cet autre Océan, pour que nous puissions nous y délasser sur le sein de notre mère l'Eglise, nous y réjouir saintement dans le Seigneur, y radouber notre fragile nacelle pour aller affronter ensuite de nouveaux orages. L'abbé de Rancé veut que la duchesse se prépare à entrer en esprit dans toutes les solennités, qu'elle en recueille tous les fruits de salut qui y sont attachés. S'il lui écrit aux approches de Noël, il profite de cette occasion pour lui rappeler ce devoir. « Nous voici, Madame, lui dit-il, dans un temps de bénédiction : les fêtes et les mystères viennent les uns sur les autres. Jésus-Christ parle au monde en bien des manières, par sa naissance, par sa circoncision, par les hommages que les rois lui rendent dans les masures de Bethléem. Il faut écouter cette parole mystérieuse et en profiter (3). »

Il se sert des maladies et de la mort de ses proches parents, pour la rappeler à la double pensée de la vanité de la vie et des récompenses éternelles. Lorsqu'il apprend que Mlle Marie de Guise, sa tante par son mari, est à ses derniers moments, il lui fait un devoir de l'avertir de se préparer

(1) Collect. Hattingais, lettre 22.
(2) *Lettres de piété*, t. II, p. 422.
(3) Collect. Hattingais, lett. 15.

à paraître devant Dieu. « On est bien à plaindre, dit-il, quand dans la circonstance de la vie la plus importante, il n'y a personne qui nous parle, et que celles qui nous aiment davantage, et dont nous devrions espérer plus de secours, sont celles-là même qui nous trompent (1). »

La mort de M[lle] de Montpensier, sa sœur, qu'elle aimait beaucoup, quoiqu'elle n'en fût pas elle-même très aimée, fut pour elle un coup bien terrible.

« Votre Altesse Royale, lui dit-il, a vu de ses yeux un triste évènement : cette pauvre princesse est sortie de ce monde après beaucoup de souffrances. Cette qualité, ce grand rang qu'elle avait, cette longue suite de têtes couronnées dont elle tirait sa naissance, ne lui a servi de rien dans le moment auquel elle aura paru devant Dieu. Au contraire, tous ces avantages, toutes ces distinctions, lui ont peut-être été des obstacles au bonheur que Dieu n'a destiné qu'à ceux qui ont vécu dans le mépris des biens et des grandeurs de la terre. Sa piété toute seule, les actions de justice et de charité qu'elle aura faites auront été comptées pour quelque chose ; et le malheur est que ces sortes d'œuvres sont plus rares qu'on ne peut croire dans la conduite des personnes qui tiennent les premières places dans le monde. Cependant, la patience que Mademoiselle a témoignée dans sa maladie, sa résignation aux volontés de Dieu et le pardon des ennemis, sont des marques que le Seigneur l'a regardée dans sa miséricorde... Elle a besoin qu'on prie beaucoup pour elle : c'est ce que nous ferons avec toute l'application possible. »

Mademoiselle n'avait jamais pardonné à son père son second mariage avec Marguerite de Lorraine, ni jamais bien accueilli les enfants qui en étaient issus. Elle laissa toute son immense fortune de vingt millions à M. le duc d'Orléans, son cousin. La duchesse de Guise qui s'était toujours montrée bonne pour elle, malgré ses froideurs, en fut très blessée. L'abbé de Rancé, tout en reconnaissant le droit qu'elle a de se plaindre, la félicite de tout oublier et de tout pardonner. « Quand on est véritablement à Dieu, on doit trouver en lui seul tout ce qui est nécessaire, et voir sans peine les injustices des hommes (2). »

Quelque sévère que fût l'abbé de Rancé, il ne prétendait pas que les gens du monde dussent vivre comme des anachorètes ou des cénobites. Il veut que la duchesse soutienne l'élévation de sa naissance et de sa position par un train et par des équipages convenables : ne retranchant que le faste qui n'est jamais permis et innocent dans un chrétien. La couleur de

(1) *Lettres de piété*, t. II, p. 192.
(2) Collect. Hattingais, lett. 20.

ses habits doit être déterminée par l'état de viduité dans lequel la divine Providence l'a mise ; ils ne doivent être ni riches ni magnifiques, il suffit qu'ils soient propres (1).

Pour la coiffure, elle peut bien n'être pas comme on l'avait il y a trente ans, parce que les manières changent souvent en ces pays-ci, et qu'on serait regardé comme une personne qui viendrait de l'autre monde.

Mais s'il lui permet de fléchir devant la mode, ce ne doit être que très faiblement et de manière seulement à éviter la singularité, tout en conservant la modestie. « Il faut, dit-il, qu'il y ait de la différence entre celles qui se proposent de plaire à Dieu et d'être agréables aux hommes. S'il arrive qu'on blâme votre modération, vous aurez toujours un approbateur auquel il faut que cède tôt ou tard le jugement de tous ceux qui pourraient trouver à redire à votre conduite (2). »

Il lui recommande de faire régner le bon ordre dans sa maison parmi ses domestiques ; il n'y a rien de plus digne de son application et de quoi Dieu lui demandera un compte plus rigoureux. Elle doit être informée parfaitement de tout ce qui se passe parmi eux, veiller à leur instruction et à l'accomplissement de leurs devoirs (3).

Il y a des maîtres qui ne veulent pas souffrir de la part de leurs serviteurs la plus légère contrariété ; il faut que tout ce qui est autour d'eux plie au premier mot, sous leurs ordres, comme les roseaux sous le souffle du vent. L'abbé de Rancé ne veut pas qu'un maître chrétien commande en turc ; il exhorte la duchesse à ne pas s'impatienter et s'irriter si, quelquefois, elle n'est pas obéie aussi promptement qu'elle le désirerait. C'est par une conduite de miséricorde que Dieu permet que cela arrive, parce que si tout cédait instantanément, si tout s'abaissait sous les pas des grands du monde, ils oublieraient ce qu'ils sont, et pour le dire ainsi, ils perdraient toute mémoire du Dieu du Ciel, et se persuaderaient être les divinités de la terre (4).

Si même elle trouvait quelquefois de la résistance dans ses subordonnés, il faut qu'elle fasse attention, non pas sur ce que sa grandeur lui pourrait dire, mais sur ce que sa religion lui ordonne de faire ; qu'elle regarde la hardiesse que l'on a de s'élever contre elle, comme une occasion d'expier celle avec laquelle elle s'est élevée elle-même par le péché contre la Majesté suprême. Car rien n'est plus puissant pour suspendre la colère de

(1) *Conduite chrétienne*, p. 45.
(2) *Ibid.*, p. 46.
(3) *Ibid.*, p. 47.
(4) *Ibid.*, p. 59.

Dieu qui nous menace sans cesse en qualité de pécheurs, que de retenir la nôtre envers ceux qui nous offensent (1).

Pour ses aumônes, il l'exhorte à continuer ce qu'elle fait chaque jour. On sait que non seulement ses mains sont ouvertes pour les pauvres qui se présentent à elle et qui lui demandent, mais encore qu'elles les cherche, qu'elle s'informe de leurs besoins, de crainte qu'il n'y en ait quelqu'un qui lui échappe, et qu'elle les prévient pour leur ôter la honte, et la peine qu'ils pourraient avoir de lui faire connaître eux-mêmes leur misère. On sait qu'elle établit des hôpitaux, qu'elle s'y applique, qu'elle s'y attache, qu'elle ne dédaigne pas d'y servir les malades, et que ses divertissements et ses délices sont d'y passer des journées entières (2).

L'abbé de Rancé, dans la dernière partie de son livre de la *Conduite chrétienne*, avait ajouté des instructions préparatoires pour quelques-unes des grandes fêtes de l'année, des considérations pieuses pour tous les jours de la semaine et tous les jours du mois. On ne saurait lire, sans émotion, les réflexions d'une âme chrétienne sur la fragilité et la rapidité de nos destinées, sur le monde et l'éternité. Il y a dans ces pages quelque chose de la douleur et de la désolation de Job, des larmes amères comme celles de saint Ephrem, des élans d'espérance et d'amour comme on en retrouve dans sainte Thérèse.

La duchesse de Guise, toujours quelque peu partagée entre Dieu et le monde, souvent tiraillée et tourmentée en sens inverse, marchant avec trop de lenteur dans le chemin de la perfection, devait se reconnaître, non sans frayeur, dans le tableau suivant (3) :

« Le ciel n'est jamais serein pour moi, et je ne vois point le soleil qu'il n'y ait quelques nuages qui me dérobent sa lumière. Je cherche ce que je sens qui me manque, mais c'est sans effet, parce que ce n'est pas où il est que je le cherche. Vous seul, mon Dieu, êtes la consolation et la paix des âmes. Je me rassure sur ce qu'il me semble que je ne commets pas de grands maux ; mais n'est-ce pas un grand mal, Seigneur, de ne pas faire tout le bien que vous voulez ; de mener une vie commune quand vous en voulez une parfaite ; de s'amuser à de petites choses, quand vous donnez la force d'en faire de grandes, et de demeurer attachée à la terre, quand vous voulez que je m'élève dans le Ciel (4) !

« Je forme assez de résolutions, mais je n'en deviens ni plus fidèle ni

(1) *Conduite chrétienne*, p. 60.
(2) *Ibid.*, p. 63.
(3) *Ibid.*, p. 250, 251.
(4) *Ibid.*, p. 251 et 247.

meilleure; ce que j'étais hier, je le suis aujourd'hui, et je le serai encore demain. Tous les jours sont les uns comme les autres. Je vois que le soleil a passé son midi, qu'il est sur le couchant, que les ombres s'allongent, et cependant je ne me mets point en peine de ménager ce qui me reste de lumière.

« Je vois l'hiver de ma vie qui s'approche; si je néglige de m'appliquer dans le temps au champ de mon cœur, vous n'y trouverez, Seigneur, que des épines et des ronces, quand vous viendrez y faire la récolte; cette pensée me remplit de crainte, car je sais que la terre qui a reçu la pluie et les rosées du ciel, sera frappée de malédiction, si elle ne produit une moisson abondante (1). »

Personne n'avait à un plus haut degré que l'abbé de Rancé le talent d'effrayer par la vive peinture des terribles jugements de Dieu, et de rassurer ensuite en ouvrant les douces et consolantes perspectives de la miséricorde infinie et du bonheur du Ciel. On croirait la page que nous allons citer, détachée d'un sermon de Fénelon, tant on y retrouve ses couleurs, sa touche et son harmonie: « Si je me tourne d'un autre côté, et si je mets la fin de ma course dans un autre jour, Seigneur, que mes sentiments sont contraires et que je trouve de sujets de joie dans la vue de vos jugements. J'y aperçois toutes les miséricordes que vous avez gardées envers ceux qui ont eu le bonheur de vous servir; le soin que vous avez pris de les soutenir dans les endroits glissants où ils se sont rencontrés, de les porter comme entre vos bras, lorsqu'ils ne pouvaient sans une perte évidente appuyer le pied sur la terre. Je vois en même temps ces couronnes que vous leur avez préparées pour récompenser leurs combats; ce royaume de gloire qui les attend. Je les vois revêtus de robes plus éclatantes que la neige, qui suivent l'Agneau à ces fontaines délicieuses, à ces pâturages divins, qui jouissent avec lui des douceurs d'une béatitude immortelle. Je les vois dans cette lumière inaccessible que nul œil n'a jamais vue, nul esprit n'a comprise et nulle bouche ne saurait exprimer; et je m'écrie avec votre Apôtre : Quelle comparaison y a-t-il, Seigneur, entre les travaux et les récompenses; et que les hommes sont aveugles d'aimer mieux demeurer pour quelques instants dans des cabanes de terre et de boue, que d'habiter pour jamais dans ces tabernacles d'une beauté, d'un éclat et d'une magnificence infinie (2)! »

L'abbé de Rancé n'ignorait pas que c'est souvent avec les plus petites choses que Dieu opère les plus grandes merveilles; c'était son habitude de

(1) *Conduite chrétienne*, p. 248.
(2) *Ibid.*, p. 275-76.

donner de pieuses images et des sentences aux personnes qu'il dirigeait dans le monde. Tantôt il adresse une Sainte-Marie-Egyptienne à la duchesse de Guise : « J'envoie, Madame, à V. A. R. l'image d'une sainte; si vous n'êtes pas obligée de la suivre dans le fond de sa caverne, vous devez au moins l'imiter dans ce repos et cette tranquillité dans laquelle elle passait les jours, puisque la paix du ciel n'est que pour ceux qui l'auront conservée sur la terre (1). » Tantôt c'est un Saint-Augustin : « J'ai bien de la joie, lui écrit-il, que V. A. R. ait trouvé à son gré le Saint-Augustin et la sentence que je lui ai envoyés; c'est un effet de la disposition où elle est d'aimer tout ce qui lui parle de Dieu (2). »

On sait qu'au nouvel an les gens du monde font assaut entre eux de politesse et de protestations souvent aussi vaines, aussi vides que les formules qu'ils emploient. Voici comment l'abbé de Rancé parle à la duchesse de Guise en cette circonstance. Il procède à la manière de saint Jérôme, à la mode du désert; il passe à pieds joints par-dessus les compliments, c'est-à-dire les flatteries et les mensonges; il va de suite au fond de la réalité; il entre dans le vif de notre destinée. « Après avoir offert à Dieu V. A. R., ce premier jour de l'année, la première pensée qui m'est venue a été de lui écrire, et de lui dire ce qu'elle sait bien sans doute, que Jésus-Christ n'a ouvert qu'une voie pour conduire tous les hommes au bonheur qu'il leur destine : c'est celle des contradictions et des croix. Elle est pour les princes comme pour les bergers, et la foi nous apprend qu'il n'en exempte personne; et s'il y avait quelqu'un ici-bas qui y vécût dans une prospérité si entière qu'elle ne fût jamais ni interrompue ni troublée, son état ferait peur; car on n'y verrait point le caractère qui distingue les élus de ceux qui ne le sont pas..... Il faut que vos mérites s'accroissent à mesure que vous avancez dans la vie. V. A. R. ne trouvera point à redire à ma liberté, puisqu'elle m'a ordonné bien des fois de lui dire les pensées qui me viendraient sur son sujet, et que je n'en crois point qui soit plus dans l'ordre de Dieu ni plus conforme aux desseins qu'il a sur elle. Je le prie, Madame, qu'il multiplie vos jours et qu'il vous accorde une protection si puissante, que, pour me servir des termes de l'Ecriture, vous alliez de vertu en vertu, comme d'années en années (3). »

Pour étrennes, il lui envoie en même temps une image avec quelques saintes paroles.

Jamais un prêtre, jamais un moine ne doit donner une chose vulgaire,

(1) *Lettres de piété*, t. II, p. 169.
(2) Collection Hattingais, lett. 15.
(3) *Lettres de piété*, t. II, p. 80.

faire un cadeau profane à une femme. Le cœur de la femme se prend à tout, et ce qu'on lui donne simplement n'est souvent pas reçu de même. Il faut que le don alors soit consacré, sanctifié par quelques pieuses pensées qui en montrent évidemment le but. Il ne faut pas oublier qu'on doit donner d'une main et montrer le ciel de l'autre. C'est ce qu'a fait l'abbé de Rancé ; il écrivait un jour à la duchesse : « J'envoie, Madame, à V. A. R., un présent qui est digne de la Trappe : c'est une cuiller et une fourchette de buis et six croix de notre façon. Il y en a quatre du bois de Sainte-Lucie. V. A. R. ne l'aura pas désagréable, si elle sait ou si elle se souvient qu'un saint évêque envoya à une grande impératrice une assiette de bois et un pain d'orge, lui voulant faire connaître par la simplicité du présent, que peu de choses suffisaient à une personne, quelque rang qu'elle tînt dans le monde, puisqu'elle n'y était qu'en passant. Vous pouvez faire, Madame, sur le nôtre quantité de réflexions toutes semblables (1). »

On lit dans l'Ecriture qu'il y a un ami de la prospérité, de la bonne chair et des plaisirs, et qui ne reste pas au jour de la nécessité et de la douleur. L'abbé de Rancé n'était pas cet ami-là. Plus il voit que la santé de la duchesse décline, plus ses souffrances augmentent, plus il multiplie ses conseils et ses consolations. Lorsqu'il sait qu'elle est plus mal, en ami chrétien, il a le courage de dire la dure, la terrible vérité : « Mettez ordre à votre maison, surtout à celle de votre âme, *dispone domui tuæ*, car demain peut-être vous mourrez, *cras enim morieris*. Brisez tous vos liens terrestres... Tout passe avec une vitesse incroyable ; la plus grande de toutes les folies est de s'attacher à ce qu'on peut perdre à tous les moments. Et quand on pense qu'un roi assis sur son trône n'est pas plus assuré de voir le lendemain que le berger dans sa cabane, y a-t-il rien ici-bas sur quoi l'on puisse compter (2). »

Voilà bien l'ami, voilà le prêtre chrétien, qui sait qu'il y a des instants suprêmes où il faut faire taire son cœur et laisser parler sa foi toute seule; il n'est alors, comme l'a dit saint Jérôme, qu'un seul moyen d'être bon, c'est d'être cruel, *solum pietatis genus est in hac re esse crudelem*.

(1) *Lettres de piété*, t. II, p. 75.
(2) Id., *ibid.*, p. 192.

CHAPITRE IV

M. Wallon de Beaupuis vient à la Trappe; l'abbé de Rancé refuse de lui parler et de lui laisser voir Dom Pierre Le Nain, son ancien élève; les Jansénistes en sont très mécontents; ils crient et s'agitent de nouveau (1696).

Les Jansénistes ne voyaient qu'avec beaucoup de regret et de douleur l'abbé de Rancé leur échapper pour jamais. Ils auraient bien voulu pouvoir montrer une lettre, une ligne, un mot de lui en leur faveur, surtout depuis ses réflexions sur la mort d'Arnauld. Quesnel qui était alors à la tête de la secte ne cessait de le harceler et de le provoquer. On lui reprochait toujours d'avoir *voulu exclure M. Arnauld pour toujours du royaume des Cieux* (1). Il avait beau répondre qu'il n'en avait jamais eu la pensée. C'était moins le paradis que les Jansénistes réclamaient pour Arnauld que son apologie ici-bas et celle de son parti. Aussi ne cessaient-ils de se plaindre. Il y eut recrudescence à l'occasion du voyage que fit à la Trappe M. Wallon de Beaupuis, à la fin de juillet de cette année. Cet ecclésiastique était regardé en ce moment comme un des personnages les plus importants du parti. Il est bon d'en dire quelques mots.

Après avoir achevé ses humanités à Beauvais, sa ville natale, sous M. Godefroy-Hermant, on l'envoya faire sa rhétorique à Paris sous le Père Nouet, à Louis-le-Grand. Il revint ensuite au collége du Mans où il trouva Arnauld qui, tout en poursuivant sa licence, préludait avec éclat par un cours de philosophie. La thèse de M. de Beaupuis présidée par Arnauld, est restée mémorable dans les fastes de la Sorbonne. En 1643, il lut *le Traité de la communion fréquente*, et il témoigna le désir d'avoir pour directeur de son âme l'auteur de ce livre *où, pour la première fois*, disait-il, *il trouvait exprimée l'idée d'une chrétienne conversion*. Il fut bientôt tout entier à Port-Royal et par l'esprit et par le cœur, et vint se joindre aux solitaires des Champs le 16 mai 1644. Ce fut sans doute en qualité de son élève le plus distingué en philosophie, qu'Arnauld l'envoya visiter de sa part M. Descartes qui était venu à Paris dans l'été de cette année même. Il fut bientôt mis à la tête des Petites-Écoles, et il les dirigea treize ans, de 1647 à 1660, tant dans la rue Saint-Dominique qu'au petit collége du Chesnai

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 91.

et à celui des Trous au château de M. Du Guet-Bagnols, et après Lancelot et Nicole, il en fut certainement l'un des maîtres les plus capables et les plus goûtés. Là, parmi ses élèves les plus distingués, il avait compté les deux frères, Sébastien et Pierre Le Nain.

Après la ruine des Petites-Ecoles, M. de Beaupuis logea quelques années soit à Tillemont chez M. Le Nain, soit à Paris au sein de la famille Périer, s'occupant de l'éducation des neveux de Pascal. Il se retira ensuite à Beauvais où Mgr Choart de Buzanval, ami des Jansénistes, lui confia son grand séminaire; mais à la mort de ce prélat, il fut dépouillé par M. de Forbin-Janson, son successeur, de toute espèce de juridiction, et même du pouvoir de confesser. Il s'enferma alors chez une de ses sœurs où il s'occupa de prière et d'étude dans une chambre étroite, sans feu, même en hiver, toujours nu-tête et la fenêtre ouverte; lorsqu'il la fermait en faveur de quelqu'un qui venait lui rendre visite, M. Hermant disait agréablement *que c'était là tout le fagot dont il fallait se contenter* (1). La seule interruption un peu considérable qu'il faisait à sa vie uniforme était un petit voyage chaque année à Port-Royal. Ses opinions et ses démarches étaient bien connues à la cour, et on le surveillait de très près (2).

Lorsque celui qui a, comme M. de Beaupuis, suivi la carrière de l'enseignement pendant de longues années, retourne ses regards en arrière, et revoit par la pensée tous les élèves qui sont venus successivement s'asseoir autour de sa chaire et auxquels il a donné généreusement sa science, son temps, sa peine et les plus beaux jours de sa vie, à peine en retrouve-t-il sur mille quatre ou cinq qui lui soient restés reconnaissants et fidèles, et il conserve avec amour et bonheur leurs noms dans son souvenir pour se consoler de la plus commune et de la plus affreuse des ingratitudes. Sébastien et Pierre Le Nain n'étaient point du nombre des élèves ingrats : ils avaient prouvé cent fois à leur vieux maître qu'ils l'aimaient comme leur père, et ils savaient qu'ils en étaient aimés comme s'ils eussent été ses enfants. Pierre était allé s'ensevelir à la Trappe, comme nous l'avons dit, dès l'année 1668, et il en avait pratiqué toutes les austérités avec un courage et une persévérance admirables. M. de Beaupuis ne l'avait pas revu depuis sa retraite dans cette solitude, c'est-à-dire depuis environ vingt-huit ans; et comme il était très avancé en âge, il voulut embrasser cet élève chéri encore une fois avant de mourir (3).

(1) *Mémoires sur la vie de M. de Beaupuis*, p. 200.

(2) Voir Baillet, *Vie de G. Hermant* (Amsterdam, 1717), et Mézanguy, *Vie de M. Choart de Buzanval* (Paris, Benoît).

(3) Pour avoir ici toute la vérité, il ne faut pas seulement s'en rapporter au volume imprimé à Nancy, chez Nicolaï, et au Manuscrit nº 160, fonds de l'Oratoire, Biblioth. Impér., intitulé : *Lettre de M. de Tillemont à M. l'abbé de la Trappe*, etc., mais les contrôler par les lettres de l'abbé de Rancé.

Ce vieillard de soixante-quinze ans entreprit hardiment et fit à pied le voyage de Beauvais à la Trappe d'environ quarante lieues, en compagnie d'un jeune ecclésiastique, son parent. C'était durant les plus fortes chaleurs de l'été; il arriva un samedi sur les dix heures du matin, et demanda aussitôt à saluer le Révérend Père abbé et à voir Dom Pierre Le Nain (1). On ne lui fit réponse qu'assez avant dans la soirée, après l'avoir fait attendre quatre heures entières, en lui marquant beaucoup de difficultés pour ce qui était du Père abbé, et en ne disant rien que de très vague et d'évasif par rapport au Père Le Nain. Le vieux professeur n'insista plus que pour obtenir d'embrasser son élève, offrant même de le faire en présence de qui l'on voudrait et sans se permettre aucune parole, si on l'exigeait ainsi. On remit au lendemain pour donner la réponse. Le lendemain dimanche, la matinée se passa presque toute à l'église; après quoi, on admit les deux voyageurs à dîner au réfectoire avec la communauté ; ensuite on les reconduisit dans une des salles du dehors, et on semblait les y avoir oubliés quand M. de Beaupuis ayant aperçu le secrétaire du Père abbé qui passait près de la salle, l'appela et apprit de lui qu'on ne pouvait lui accorder ce qu'il désirait, et cela pour des raisons très graves qu'on ne croyait pas devoir lui dire, à moins qu'il ne s'engageât par serment à garder un secret inviolable (2). C'est ce que rapportent sérieusement les Jansénistes, et ils assurent de même que le noble vieillard fut indigné d'une pareille proposition. Il serait sorti de la maison sur-le-champ, s'il n'eût pas été trop tard, mais il en partit le lendemain avec le jour, et le cœur gros de douleur, il s'en était venu raconter toute cette histoire à ses amis de Port-Royal et surtout à M. de Tillemont.

Il y eut aussitôt dans tout le parti un redoublement de plaintes et même d'injures contre l'abbé de Rancé. On garda moins de ménagement que jamais. Les épigrammes, les satires, les lettres anonymes se croisèrent, toutes plus piquantes, plus acerbes et plus violentes les unes que les autres. Pour lui, retranché dans sa conscience, il recevait cet orage sur sa tête, sans dire un mot pour se plaindre ou s'excuser, heureux de souffrir pour la justice (3).

En effet, les plus impérieuses et les plus légitimes raisons l'avaient forcé d'agir ainsi dans cette circonstance. Plus les Jansénistes se démasquaient,

(1) Il est faux, comme les Jansénistes l'ont prétendu, que l'abbé de Rancé ait promis à Dom Le Nain de lui donner la permission de voir son précepteur, et que ce dernier n'ait entrepris ce voyage que sur cette promesse.

(2) Tout cela est extrait des pièces précitées de l'Oratoire. — Voir aussi M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t III, p. 561-62.

(3) C'est ce que nous voyons dans ses lettres.

plus il se sentait d'éloignement et d'aversion pour eux. Depuis surtout les diatribes du Père Quesnel, il avait vu clairement que ces gens s'étaient jetés hors de la voie et ne formaient plus qu'un parti de sectaires, sans charité, sans respect, sans discrétion; que, compromis avec l'Eglise et avec l'Etat, ils voulaient à tout prix grossir leurs rangs et faire beaucoup de dupes, afin de faire ensuite beaucoup de bruit. Il n'ignorait pas que le but de tous leurs efforts en ce moment était de le faire parler pour dénaturer ses paroles, les interpréter dans leur propre sens, et le présenter ensuite au public comme un de leurs adeptes. Il fut assez sage et assez heureux pour éviter ce piége.

Quelque temps après le voyage de M. de Beaupuis, au mois d'octobre de cette même année, M. de Tillemont se mit en route pour visiter son frère le Trappiste. L'abbé de Rancé avait l'habitude de le recevoir avec des distinctions particulières, comme un ami de la maison et non un étranger; il ajouta encore cette fois de nouveaux témoignages de bonté (1). M. de Tillemont, enhardi par cet accueil, se crut en droit de lui dire avec plus de hardiesse son sentiment sur plusieurs choses qui lui avaient fait de la peine dans sa conduite. Il lui parla d'abord de sa lettre à Nicaise sur la mort d'Arnauld, et lui demanda une rétractation aussi publique que la lettre elle-même. Il fut aussi question de M. de Maupas; mais il se plaignit surtout amèrement de la triste réception qui avait été faite à son vieux maître. L'abbé de Rancé répondit qu'en pensant à ce vieillard venu de si loin et avec tant de fatigue, son cœur avait été mis à la plus douloureuse de toutes les épreuves, mais qu'il avait fallu obéir aux ordres supérieurs de la cour. Il lui déclara alors qu'il avait reçu jusqu'à trois lettres de la part du roi, par lesquelles on lui défendait de le voir et de le laisser parler à aucun de ses religieux. On lui avait même enjoint de lui refuser l'entrée du monastère, ce qu'il n'avait pas cru devoir faire, parce que la Règle prescrit de donner l'hospitalité à tous les étrangers qui se présentent (2).

M. de Tillemont ne répondit rien ou presque rien pour le moment; mais une fois rentré chez lui, il réfléchit à tout ce que l'abbé de Rancé lui avait dit, ainsi qu'à l'ensemble de ses procédés envers les Jansénistes, et il résolut de lui écrire tous ses griefs et ceux du parti (3).

Voici le début qui était assez insinuant :

« Ce que vous me dites, Mon Révérend Père, lorsque j'eus l'honneur de

(1) *Lettre de Tillemont* (Nancy, Nicolaï). Discours prélim., p. 18.
(2) Lettres et copies de lettres de l'abbé de Rancé, Biblioth. de Troyes, 2183.
(3) Il y a bien des exemplaires manuscrits de cette lettre; le plus complet est celui du n° 160, fonds de l'Oratoire, Biblioth. Imp.

vous parler de la personne (M. de Beaupuis) qui vous était venue voir, m'est extrêmement demeuré dans l'esprit, et je ne puis m'empêcher, après avoir longtemps différé, de vous exposer une partie des pensées qui me sont venues sur ce sujet. La bonté que vous m'avez témoignée dans cette dernière visite que je vous ai faite, aussi bien que dans les autres, et la confiance que j'ai que vous êtes entièrement persuadé du respect extrême que j'ai pour vous, me fait prendre cette liberté. Je ne le fais effectivement que par ce respect même, et par le désir que j'ai de voir continuer et augmenter encore, s'il se peut, le bien que vous avez établi dans votre maison. Ce renouvellement de l'esprit et de l'amour de la pénitence que Dieu a mis par vous dans la Trappe, est un des plus grands miracles que la grâce ait faits de nos jours : c'est elle qui l'a fait, je n'en puis douter; elle seule peut faire une chose si fort au-dessus de la nature, et les conversions toutes miraculeuses qui s'y sont faites ne permettent point de douter que Dieu ne soit chez vous et dans vous en particulier, Mon Révérend Père, qui avez été l'instrument de cette grande miséricorde (1). »

On s'apercevait bientôt que cette lettre, écrite en apparence pour venger l'insulte prétendue faite à M. de Beaupuis, n'était en réalité qu'un dernier effort des Jansénistes pour obtenir une rétractation des quatre lignes adressées à l'abbé Nicaise. Aussi M. de Tillemont avait-il soin de ramener adroitement le héros sur la scène : « En vous rendant cette justice, disait-il, j'ai suivi l'exemple de M. Arnauld, qui, ayant sujet de parler de vous, comme vous ne l'ignorez pas, d'une autre manière qu'il ne l'a fait, et en étant sollicité par diverses personnes, a toujours déclaré qu'il ne le ferait jamais, parce qu'il honorait et qu'il aimait trop l'œuvre de Dieu en vous..... » Il montrait ensuite que l'esprit de ce grand docteur avait été un esprit de charité et de vérité, et qu'il avait été en cela, comme sur la grâce, le vrai disciple de saint Paul, de saint Augustin et de saint Bernard; que quand il serait tombé dans quelques fautes d'imprudence (à qui cela n'arrive-t-il pas?) on aurait dû les lui pardonner, au lieu de se déclarer contre lui d'une manière aussi publique que si c'était par des écrits imprimés. « Vos lettres, ajoutait-il, ont réjoui les uns, affligé les autres, et j'ose vous dire qu'elles ont attristé ceux qui vous aiment véritablement et qui méritent le mieux que vous les aimiez. »

M. de Tillemont avait surtout sur le cœur le mot *parti* appliqué par l'abbé de Rancé aux Jansénistes. « Vous avez trop de lumière, disait-il,

(1) *Lettre de M. Le Nain de Tillemont au R. P. Arm.-Jean le Bouth. de Rancé, abbé de la Trappe* (Nancy, Nicolaï, 1705). Voir surtout les Observations préliminaires (Bibl. de l'Arsenal).

pour croire, comme les autres, qu'ils forment un parti contre l'Eglise et contre l'Etat... Tout le crime de ces personnes était, il y a trente ans, de ne vouloir pas signer, de peur qu'on ne prît leur signature pour une marque qu'ils croyaient ce qu'ils ne croyaient pas effectivement, et ce que tout le monde avouait qu'ils n'étaient pas obligés de croire, et qu'ainsi Dieu et les hommes n'eussent un juste sujet de les accuser de parjure; s'ils se trompaient en cela, ce n'était toujours qu'un scrupule et une tendresse de conscience qui est pardonnable à des chrétiens, et ceux qui les persécutaient pour ce sujet, quand bien même ils eussent eu raison dans le fond, étaient assurément plus coupables qu'eux.

« Il ne s'agit plus aujourd'hui de signature, tout se réduit à un esprit de cabale, et qu'est-ce que cette cabale? C'est qu'on tâche de s'unir ensemble par l'esprit de charité, pour aimer la vérité, pour la soutenir quand on peut, pour gémir au moins quand on la viole, pour sentir de même tous les maux et tous les scandales de l'Eglise; aussi ce parti, cette cabale, c'est ce que Jésus-Christ est venu faire dans le monde, c'est le crime des premiers chrétiens. »

Quoi qu'en dise M. de Tillemont, la conduite des Jansénistes, se retranchant dans une distinction aussi ridicule que subtile, refusant de marcher avec l'épiscopat et l'Eglise, fut alors regardée comme téméraire et scandaleuse; il avait lui-même trop de lumière et d'orthodoxie pour ne pas le reconnaître au fond de son âme et de sa conscience. Ici l'esprit de parti le faisait certainement parler autrement qu'il ne pensait.

Il demandait ensuite à l'abbé de Rancé ce qui avait pu le porter à se déclarer contre des personnes innocentes que le monde persécutait, et à ajouter ainsi de nouvelles douleurs à leurs plaies; il répondait qu'on avait cru généralement qu'il craignait trop les hommes, et que le désir de conserver sa maison l'avait porté à vouloir flatter les puissants du siècle, aux dépens de ceux qui avaient le malheur de leur déplaire. Ici le ton de la lettre devenait très vif, très piquant, et tournait presque à l'insulte. « Permettez-moi ce mot, s'écriait-il, n'est-ce point, je ne dirai pas contre votre honneur, mais contre votre conscience que vous avez agi ainsi? N'est-ce point au détriment de votre maison même, sur qui cette faiblesse n'a garde d'attirer la bénédiction de Dieu? Ce n'est point l'homme qui a fait la Trappe, ce n'est point l'homme qui pourra la conserver; Dieu seul peut l'un et l'autre. » Se posant alors en prophète, il semble en annoncer la ruine en punition de ce que son abbé n'a pas voulu s'abriter avec elle à l'ombre tutélaire du jansénisme.

Rien n'était plus injuste que d'accuser l'abbé de Rancé d'avoir sacrifié sa conscience et les Jansénistes à la conservation de son monastère. S'il

avait cessé de les voir, s'il avait rompu ouvertement avec eux, ce n'était point par la crainte d'aucune puissance humaine, mais parce qu'il n'était pas possible à un homme d'une foi aussi pure que la sienne, à un homme de loyauté et d'honneur, comme il l'était, de marcher avec des gens sans droiture, sans franchise, sans sincérité, dont la plupart étaient très suspects et même quasi-hérétiques aux yeux de l'Eglise.

Quelqu'un se chargera de détruire cette indigne accusation de M. de Tillemont; ce sera son propre frère, Dom Pierre, le Trappiste. « Je dirai, écrivait-il après la mort de l'abbé de Rancé, je dirai que c'est avec beaucoup d'injustice et contre la vérité, qu'on l'a accusé de changer de discours selon que le demandaient les intérêts de sa maison et la crainte des persécutions, abandonnant sa conscience aux intérêts temporels. Notre Père n'était pas capable d'une telle lâcheté. Il aurait mieux aimé voir sa maison renversée, lui exilé et en prison, que d'agir autrement qu'il ne croyait devoir le faire; tout ce que l'on a dit et écrit autrement est faux, et ceux qui l'ont publié en doivent faire pénitence comme d'une véritable calomnie (1). »

Il n'y a que la vérité et la justice qui aient pu arracher un pareil aveu, un pareil témoignage de la bouche et de la plume d'un frère aussi bon et aussi saint!

M. de Tillemont disait de M. de Beaupuis : « Il ne voulait qu'embrasser en votre présence celui que vous aimez l'un et l'autre comme votre fils commun, et à qui ç'eût été une consolation sensible. Il faudrait que l'on fût bien injuste pour vous en faire un crime; et il vous aurait été bien aisé de vous en justifier en représentant que vous n'aviez pas pu refuser à un prêtre qui, à l'âge de soixante-quinze ans, avait fait pour cela, à pied, près de soixante lieues, une si petite satisfaction, qui ne pouvait avoir aucune suite... Que si, après cela, il vous fût arrivé quelque peine de la part des hommes, n'auriez-vous pas été heureux de souffrir pour la charité, qui n'est pas moindre que la justice, ou plutôt qui n'est en Dieu que la même chose?»

Nous répondrons à M. de Tillemont : sans doute, la charité oblige, mais la prudence aussi; il ne faut pas croire que, sous prétexte de charité, nous soyons obligés de recevoir tous ceux qui viennent à nous, quels qu'ils soient; de leur ouvrir nos bras et nos cœurs; cela irait trop loin. L'apôtre saint Paul n'a-t-il pas dit : *Attende a falsis fratribus*, défiez-vous des faux frères! » Et le Sauveur lui-même : « Soyez doux comme des colombes, mais prudents comme des serpents ! »

(1) Cette déclaration se trouve dans la liasse 2183 des Manuscrits de la Biblioth. de Troyes, intitulée : *Lettres et copies de lettres de l'abbé de Rancé avec les Jansénistes.*

L'abbé de Rancé, au sujet du refus qu'il avait fait de voir lui-même et de laisser voir M. de Beaupuis à Dom Le Nain, avait allégué les lettres du roi. « Permettez-moi, ajoutait M. de Tillemont, de vous avouer ici un doute qui m'est venu, si les lettres dont vous m'avez parlé ne sont point du temps que l'on formait contre lui et contre les plus gens de bien de la ville de Beauvais cette horrible calomnie qui a eu la fin que vous savez, et à laquelle on n'oserait penser sans douleur. Vous me ferez un singulier plaisir de m'assurer entièrement, par les dates de ces trois lettres, qu'elles ne peuvent regarder la calomnie dont je parle; je voudrais vous les avoir demandées quand vous m'en parlâtes. »

Quelles que fussent les dates de ces lettres, il suffisait qu'elles signalassent M. de Beaupuis comme un homme dangereux et qu'il fallait éviter, pour que l'abbé de Rancé dût s'y conformer. Il fit plus qu'une prudente charité ne lui permettait de faire, il lui donna l'hospitalité et lui permit de s'asseoir avec les religieux à la table du réfectoire, afin qu'il pût au moins voir Dom Le Nain, son élève, s'il ne pouvait lui parler.

M. de Tillemont finissait, et c'était là tout le but de sa lettre, par demander une rétractation de ce que l'abbé de Rancé avait écrit d'Arnauld : « Vos paroles, lui disait-il, le représentent comme le chef d'un parti opposé à l'Eglise, dont tous les écrits sont des matières de condamnation... Pouvez-vous moins faire, mon Révérend Père, je vous le demande en conscience, que de déclarer d'une manière aussi publique que l'a été votre lettre, que ce n'est point du tout là votre pensée et que vous honorez M. Arnauld comme un homme dont la foi est pure, qui est grand dans l'Eglise et devant Dieu. Donnez-nous, mon Révérend Père, cette consolation que nous attendons de vous depuis si longtemps ; que nous ayons la joie de vous voir réparer de telle sorte les fautes de la fragilité humaine, et vous accorder si bien avec la loi de Dieu durant que vous êtes encore dans votre pèlerinage, que lorsque Dieu vous appellera, rien n'arrête le dessein que vous avez de jouir de lui. »

Il ajoutait encore : « Personne ne saura ce que je vous écris, hors un homme sage et qui vous honore très particulièrement, de qui j'ai cru être obligé de prendre conseil pour ne me pas suivre moi-même (M. du Charmel), et celui dont la faiblesse de mes yeux m'oblige d'emprunter la main (l'abbé Tronchai, chanoine de Laval, sait qu'il est obligé au secret que je lui ai demandé (1). »

La visite de M. de Beaupuis à la Trappe était de la fin de juillet de cette

(1) La lettre de M. de Tillemont se retrouve encore Biblioth. Imp., L. D., 603.

année; M. de Tillemont vint voir son frère à la fin de l'été. Cette lettre, qu'il n'écrivit que quelque temps après son retour, ne dut pas être remise à l'abbé de Rancé avant le mois de décembre. Après l'avoir lue, ce dernier fut convaincu plus que jamais que les Jansénistes ne s'appuyaient que sur la duplicité et le mensonge, qu'il avait eu raison de ne pas voir M. de Beaupuis, et qu'il eût bien fait d'agir de même envers tous ceux de ce parti qui étaient venus le visiter. Il est difficile de croire que cette lettre soit entièrement de M. de Tillemont, lui, ordinairement si doux, si modeste, si timide, que Bossuet lui reprochait d'être trop *aux genoux de ses adversaires*. Outre la morgue et le pédantisme qui sont le cachet ordinaire de la secte, il y a dans cette pièce quelque chose de dur, de louche et d'hypocrite, avec des traits mordants qui rappellent le P. Quesnel.

CHAPITRE V

L'abbé de Rancé écrit une Réponse destinée à M. de Tillemont (1696).

L'abbé de Rancé montra la lettre de M. de Tillemont à quelques-uns de ses amis, qui l'engagèrent à la réfuter complétement. Il hésita quelque temps, craignant de voir sa réponse suivie d'une réplique, et de se trouver ainsi rejeté encore une fois dans des discussions irritantes et des luttes interminables (1).

Cependant d'autres amis pieux et prudents s'étant joints aux premiers, il crut devoir céder à leurs conseils. Il composa donc, en forme de lettre, une justification très catégorique, très concise, quoiqu'assez longue, dans laquelle il détruisait, les unes après les autres, toutes les accusations dont il avait été l'objet.

Elle commençait ainsi :

« Je me suis fait lire la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, car, d'en entreprendre la lecture, cela était au-dessus de mes forces et de ma mauvaise santé. Je vous remercierai d'abord de tous les avis que vous me donnez; je crois que c'est votre charité toute seule qui vous a obligé d'en prendre la peine; j'y répondrai en peu de paroles et avec toute la précision qui me sera possible. »

(1) Nous nous sommes servi de la copie qui se trouve dans le Portefeuille de Corbie, Biblioth. Imp., Manuscrits, nº 41, p. 21. Elle paraît avoir été copiée sur l'original et c'est une des plus complètes.

L'abbé de Rancé ne pouvait être plus explicite sur le compte d'Arnauld. « Je l'ai toujours regardé, disait-il, comme un grand personnage, comme un homme d'une doctrine et d'une érudition profonde. Cependant, quand je fais réflexion à la résistance qu'il a faite à l'Église, et à la manière dont il a combattu ses décisions, il n'en faut pas davantage, Monsieur, pour m'obliger à former de lui des sentiments et des idées bien différentes de celles que vous prétendez que j'ai dû avoir..... J'ai témoigné à ses amis, aussi bien qu'à lui, lorsqu'on fit la paix de l'Eglise, que j'avais beaucoup d'estime pour son mérite; je suis néanmoins demeuré dans mes sentiments, sans qu'aucunes raisons aient été capables de m'en déprendre. J'avais des amis intimes qui lui étaient favorables et à son parti, comme M. de Gondrin, archevêque de Sens, M. l'évêque de Tournay, M. l'évêque d'Angers, M. de Pompone et beaucoup d'autres, mais tous ces motifs ne m'ont pas fait changer d'avis; comme je n'avais devant les yeux que la vérité toute seule, je n'avais garde de m'arrêter au sentiment des hommes. »

Ainsi, voilà toute la conduite de l'abbé de Rancé envers Arnauld bien expliquée; il l'a constamment envisagé comme un homme très distingué par sa science et son érudition, mais aussi comme un enfant rebelle à sa mère l'Eglise; il l'a vu et reçu à la paix de Clément IX, mais depuis, il s'est toujours éloigné de lui d'esprit et de cœur, malgré les sollicitations de plusieurs de ses plus intimes amis.

Puisqu'il était poussé à cette extrémité, l'abbé de Rancé devait dire franchement et sans détour, au risque de soulever des orages, pourquoi il s'était séparé des Jansénistes en général.

Entre plusieurs raisons, disait-il, qui m'ont empêché de prendre aucune liaison avec eux, outre mes propres lumières qui m'en ont toujours éloigné, il faut mettre en première ligne leurs variations. Je vous dirai, Monsieur, que demandant à un ecclésiastique de mes amis, considérable par sa capacité, l'emploi qu'il avait dans l'Église et qui avait été des plus attachés à leurs intérêts, pourquoi il les avait abandonnés, il me répondit que ceux qui voulaient être la règle des autres devaient être constants et invariables, et que si l'on voyait d'où ils étaient partis et où ils allaient alors, on trouverait entre l'un et l'autre une distance infinie. Que dans les commencements, ils avaient été remplis de desseins et de projets de réformer le monde et d'en changer la face, mais qu'ayant rencontré des oppositions auxquelles ils ne s'attendaient pas, ils avaient pris des voies toutes nouvelles et toutes différentes, et qu'un homme sage et désintéressé n'avait garde d'épouser leurs caprices et de s'attacher à leurs imaginations. »

Ce qui l'avait le plus frappé et le plus effrayé dans leur conduite, c'était leur opiniâtreté et leur résistance aux décisions de l'Église, par lesquelles devaient finir et se terminer les questions qui naissaient entre les chrétiens pour les choses de la religion.

Il n'avait pu voir non plus sans surprise que se faisant appeler du nom d'apôtres et d'hommes de Dieu, ils se conduisaient, comme les autres, par des vues humaines et des motifs intéressés. Il racontait ensuite qu'au moment de sa conversion, ils lui avaient donné le conseil de ne pas se défaire de ses bénéfices, mais de les garder, pour en distribuer le revenu à ceux d'entre eux qui étaient dans la persécution.

Il avait été scandalisé de leur esprit d'orgueil, de faction, d'emportement et de vengeance, bien éloigné de l'esprit de Jésus-Christ, qui est un esprit d'humilité, de paix, de douceur et de charité. « Un jour, disait-il encore, je demandai à un docteur de la Faculté de Paris, qui avait eu une union très étroite avec eux, et qui s'était toujours trouvé dans leurs assemblées, ce qui l'avait obligé de s'en retirer. Il me répondit : « Il n'y a point d'homme de bien et d'honneur qui puisse entretenir une telle société. S'il arrive qu'un homme prudent dise quelque chose pour modérer les sentiments d'un autre qui soutient quelque proposition excessive, on s'élève contre lui avec violence, on le traite avec emportement, on en vient aux injures et on le considère comme un prévaricateur. Enfin, on ne garde plus avec lui aucune mesure, ni de charité, ni d'honnêteté ni de bienséance. »

Il avait répudié la doctrine des Jansénistes, parce qu'il l'avait crue impuissante à soutenir l'homme en face de la mort, lorsqu'il avait vu ses plus fervents adeptes n'oser paraître devant Dieu sans avoir exprimé leurs regrets de l'avoir suivie. Et il citait l'exemple de M. du Hamel, qui avait été malade et mourant à la Trappe, comme nous l'avons raconté plus haut.

« Vous savez sans doute, ajoutait-il, que M. le prince de Conti, étant près des derniers moments de sa vie, pressa Mgr l'évêque d'Aleth, qui l'assistait, de le quitter et de retourner dans son diocèse. Aussitôt qu'il fut parti, il déclara devant tout le monde qu'il mourait soumis à l'autorité du saint-siége apostolique, et qu'il adhérait à la condamnation de Jansénius pour le fait comme pour le droit. Ce n'était pas la crainte des puissances humaines qui le faisait parler de la sorte, mais celle du jugement de Dieu, devant lequel il était sur le point de paraître. »

M. de Tillemont avait reproché à l'abbé de Rancé de ne s'être point prononcé dans les querelles du temps, lorsqu'il y était obligé, et d'avoir ainsi manqué aux devoirs de sa conscience. Il était facile à ce dernier de

répondre qu'il avait pu rester neutre au commencement; mais qu'au moment où on lui avait présenté le formulaire à signer, il avait à choisir entre le jansénisme et l'Eglise; qu'il n'avait pas hésité à se ranger aussitôt du côté de l'Eglise, purement, simplement, sans restriction; que rien depuis n'avait été capable de le faire changer; que tout son crime, aux yeux des Jansénistes, n'était pas d'avoir été indifférent, mais bien d'avoir pris parti contre eux, cela, non pour plaire aux puissances, mais parce que leur cause lui avait paru injuste; Dieu l'avait toujours soutenu contre les persuasions de ceux qui auraient voulu l'y attirer, et l'avait empêché de tomber dans leurs piéges.

« Vous dites, continuait-il, qu'il y a de mes amis qui appréhendent que Dieu ne se retire de la Trappe, en punition de ma conduite avec les Jansénistes... Jusqu'ici cette crainte est très mal fondée, et pour vous le prouver, je suis obligé de vous dire que jamais Dieu n'y a été servi avec plus de fidélité; que jamais mes frères n'ont été unis d'une charité plus vive; que jamais la discipline n'y a été plus étroite qu'elle est à présent; que si, dans la suite, il arrive quelque chose de ce que vous dites qu'on appréhende, et qui est inévitable, comme nous l'apprenons par la destruction des Observances les plus saintes qui se sont formées dans l'Eglise, ce ne sera ni à moi ni à mes sentiments qu'on le devra imputer. Je n'ai aucun scrupule sur les choses que vous pensez qui m'en doivent faire; ma conscience est dans un profond repos, et c'est elle-même qui m'empêche de donner les éclaircissements que l'on me demande, et dont on ne manquerait pas de tirer des conséquences contraires à mes intentions, et je ne veux pas donner sujet de croire de moi ce qui est très éloigné de ma pensée. J'ai bien du déplaisir, Monsieur, que mes sentiments se rencontrent si contraires aux vôtres. »

L'abbé de Rancé, qui avait beaucoup hésité pour écrire cette lettre, hésita encore plus lorsqu'il s'agit de la faire parvenir à M. de Tillemont. Réfléchissant sur le passé, il lui semblait qu'il s'était expliqué plusieurs fois assez clairement au sujet des Jansénistes; qu'il ne lui convenait pas de se monter le complaisant servile de tous leurs caprices, et qu'il était temps d'en finir avec eux. Il fut décidé que cette réponse ne serait pas envoyée, mais il voulut que son manuscrit fût déposé en lieu sûr, dans la bibliothèque de la Trappe, avec d'autres papiers précieux, afin qu'on pût un jour, s'il en était besoin, le présenter comme l'expression de ses véritables sentiments, comme un témoignage de sa foi, dans le cas où on essaierait d'en ternir la pureté (1).

(1) C'est ce que nous lisons dans une de ses lettres.

Toutefois, cependant, il ne fallait pas que M. de Tillemont et ses amis pussent s'autoriser de son silence, et il crut devoir répondre de la manière la plus brève et la plus sèche. « Monsieur, j'ai fait toute l'attention possible sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous dirai qu'après avoir examiné sérieusement toutes les raisons, et les avoir pesées devant Dieu avec une application toute particulière, bien loin qu'elles m'aient causé le moindre doute et le moindre scrupule sur ma conduite passée à l'égard des choses dont vous me parlez,je me suis trouvé au contraire plus affermi que jamais et tout à fait persuadé que je suis en cela la volonté de Dieu. Ma conscience, après l'avoir consultée, ne me dit autre chose par tous ses mouvements, sinon que j'y dois persévérer jusqu'à la mort. J'ai bien du déplaisir de ce qu'il ne m'a pas été possible d'entrer dans vos sentiments (1). »

Toute la grande lettre était comme ramassée et concentrée dans cette petite, qui n'en était que plus accablante. Les Jansénistes, qui s'attendaient à une réponse qu'ils espéraient pouvoir enfin montrer, furent grandement déçus. Ils virent bien qu'il ne feraient jamais tomber dans leurs piéges un homme qui repoussait si impitoyablement leurs éloges empoisonnés, et sur lequel leurs calomnies et leurs injures venaient se briser, selon son expression déjà citée, comme des pelottes de neige contre un rocher.

CHAPITRE VI

Comment la lettre écrite à M. de Tillemont par l'abbé de Rancé, et qui n'avait pas été envoyée, devint publique (1696).

L'abbé de Rancé avait à peine rendu le dernier soupir, que les Jansénistes se vantèrent de posséder des lettres et des pièces qui ne laissaient aucun doute sur ses véritables sentiments.

Le Frère Chanvier, homme très intelligent, très adroit, très fin, quoique sous le froc des convers, était alors le grand agent de la Trappe. Se trouvant un jour à Paris chez Mgr l'évêque de Chartres, ce prélat lui parla de ce qu'on disait alors, que les Jansénistes prétendaient plus que jamais

(1) Biblioth. Impér., fonds de l'Orat., nº 160.

que M. de Rancé avait été de leur parti. Il lui répondit qu'il serait facile de faire voir le contraire par la réponse qu'il avait faite à M. de Tillemont. M. de Chartres en parla au roi *et obtint un ordre à l'abbé de la Trappe* d'avoir à livrer la lettre de M. de Tillemont et la réponse. L'abbé donna l'une et l'autre, et M. de Chartres les lut à Sa Majesté. Mais comme on eut appris qu'il y avait un projet d'une autre réponse, on revint à la charge, et l'abbé se vit obligé, quoiqu'il redoutât par dessus tout de nouveaux débats avec les Jansénistes, de l'adresser au roi avec cette attestation (1).

« *Je certifie que ce projet de lettre à M. de Tillemont que feu notre Père, l'ancien abbé, mon prédécesseur, n'a pas jugé à propos de lui envoyer, est véritablement de lui. Fait le* 15 *novembre* 1702. *Signé : Frère Jacques, abbé de la Trappe* (2). »

Les jansénistes l'ayant appris firent jouer bien des ressorts pour qu'il ne devînt pas public, mais ce fut en vain. Il circula d'abord manuscrit pendant quelques mois, puis on le fit imprimer, et il parut avec un écrit attribué à M. de Launoy, en un seul volume (3). On répondit comme à l'ordinaire, par des plaintes et des injures. On disait que tous ceux qui prenaient intérêt à la réputation de l'abbé de Rancé n'avaient pu voir cette pièce qu'avec douleur, que l'affectation avec laquelle on l'avait répandue dans le monde, avait excité l'indignation de toutes les personnes d'honneur et d'équité, que cela ne pouvait venir que de ceux dont l'unique affaire était de décrier saint Augustin et sa doctrine, et de diffamer ses disciples et leur conduite... « Mais, ajoutait-on, quelque peine que l'on ressente de cette publication de cette lettre, on doit pourtant, savoir bon gré à ceux qui l'ont faite de leur empressement ; car s'ils avaient attendu qu'il n'y eût plus au monde aucun de ceux qui peuvent éclaircir les faits et découvrir les faussetés dont elle est remplie, la postérité aurait pu y être trompée. »

Le manuscrit de l'abbé de Rancé avait été montré, soit à Paris, soit à la Trappe, à un grand nombre de ses anciens amis, qui avaient tous témoigné hautement qu'il était réellement de lui. Ceci n'empêcha pas les Jansénistes d'en contester l'authenticité, mais les preuves qu'ils en donnaient étaient si peu fondées que personne ne les admit...

« Supposons, disaient-ils, sans néanmoins en convenir absolument, que cette pièce soit de M. de Rancé, tout ce qu'on peut dire pour l'excuser, est qu'il l'aura dictée dans un temps où ses infirmités et la violence de ses douleurs qui ne pouvaient être plus vives, ne lui laissaient pas toujours la

(1) Biblioth. Imp., MS., n° 160, Oratoire, p. 20.
(2) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. II, p. 435.
(3) Ce livre de M. Launoy, *sur la Prédest. et la Grâce*, fut imprimé à Liége en 1702.

liberté d'esprit, l'attention, la mémoire qu'il avait avant sa maladie, et qui lui étaient nécessaires pour rapporter exactement des faits passés il y avait plus de quarante ans. »

Les Jansénistes, à bout de raisons et de preuves contre l'abbé de Rancé, s'étaient rejetés sur l'affaiblissement prétendu de ses facultés, surtout dans les dernières années de sa vie; et comme un de ses amis l'en eut averti, il répondit : « Pour ce qui est de ceux qui disent que les maladies m'ont affaibli l'esprit, je puis vous assurer qu'ils ne m'ont point vu, et qu'ils ne se sont point informés de moi à ceux qui me voyent et qui me connaissent. Par la grâce de Dieu, toutes les maladies que j'ai eues n'ont attaqué ni mon cœur ni ma tête. Je les ai reçues et je les reçois de la main de Dieu qui me les envoye, dans une paix profonde; ce que j'étais, il y a vingt ans, je le suis encore aujourd'hui, et s'il était question d'écrire pour la gloire de Jésus-Christ, je le ferais avec autant de vivacité et de liberté que je l'aie jamais fait (1). »

Enfin, ils concluaient que cette réponse, quand même l'abbé de la Trappe l'aurait écrite réellement et dans la plénitude de sa raison, n'était pas capable d'atteindre ceux qu'il avait voulu frapper, et qu'elle ne faisait tort qu'à sa mémoire. « Mais, dit le Père d'Avrigny, le monde n'en jugea pas de la sorte : le nom de l'abbé de Rancé était en vénération dans le royaume, et on n'ignorait pas qu'il devait mieux connaître les Jansénistes que personne (2). »

Ces derniers essayaient de réfuter les uns après les autres les huit articles du Projet de réponse; mais tous leurs efforts se concentraient plus particulièrement sur trois points : d'abord ils soutenaient que l'abbé de Rancé n'avait pas toujours cru que la signature du formulaire fût d'une si étroite obligation, puisqu'il ne l'avait pas exigée de trois de ses plus saints religieux : Cordon, Hardy et Augustin, lesquels avaient mis pour condition, en entrant à la Trappe, qu'on ne leur en parlerait jamais.

Ces témoins que les Jansénistes citaient, et qu'ils faisaient parler, étaient morts depuis longtemps, ils ne couraient aucun risque d'en être contredits. Si l'abbé de Rancé avait cru la signature obligatoire pour lui, pourquoi ne l'aurait-il pas regardée comme pareillement obligatoire pour les autres, surtout pour ceux que Dieu le chargeait de conduire? Lui qui était si ferme dans ses principes, qui avait une loyauté si parfaite, un caractère si tranché et si droit, comprend-on qu'il aurait ainsi pactisé avec

(1) Nous avons une copie de cette lettre sous les yeux.
(2) *Mém. chron. et dogm. pour servir à l'hist. ecclés. de* 1600 *à* 1716, t. IV, p 182 et suiv.

sa conscience et celle de ses religieux ! Le roi qui était si ombrageux à cet endroit, lui avait fait demander deux fois un état nominatif de toutes les personnes de sa maison ; ces trois religieux y figuraient ; or, on savait à la cour ceux qui avaient donné ou refusé la signature, et cependant on avait répondu qu'on était satisfait (1).

Le dernier entretien que l'abbé de Rancé avait eu avec l'évêque d'Aleth, avant son départ sur le bord du torrent, avait produit dans le monde une grande impression : les Jansénistes se mirent à la torture pour essayer de prouver que c'était une invention, une scène de roman. Ils avaient l'audace de dire qu'il n'y avait pas même de torrent dans ce lieu. Et cependant, ils n'ignoraient pas qu'un de leurs meilleurs amis, Lancelot, dans une relation qu'il a publiée d'un voyage fait à Aleth, avec le comte de Brienne, a dit : « La maison de l'évêque (Mgr Pavillon) consiste en un corps de logis assez vaste, avec un jardin, accompagné d'une terrasse qui règne le long du torrent. » Seulement ce torrent n'est autre chose que la rivière de l'Aude qui descend des montagnes voisines (2).

Ce que l'abbé de Rancé avait raconté des derniers moments du prince de Conti, était de la plus haute portée, et les Jansénistes avaient trop d'intérêt à ce qu'on n'y crût point, pour ne pas le contester et même le nier ouvertement. Voici ce qui s'était passé :

Le prince, nommé gouverneur de la Guyenne, et puis du Languedoc, était tombé très gravement malade à Pézenas dans l'hiver de 1666; il avait mandé près de lui l'évêque d'Aleth, qui était reparti brusquement, le laissant abandonné à lui-même dans un état désespéré. C'était ce départ qu'il fallait expliquer. L'abbé de Rancé, comme toutes les personnes bien informées et désintéressées, disait que la grâce et les remords agissant sur l'âme de ce prince, qui avait été dévoué aux Jansénistes, il n'avait pas voulu qu'un évêque de ce parti l'assistât à l'instant suprême. Les Jansénistes prétendaient, de leur côté, que l'évêque d'Aleth n'avait point été mandé pour donner au prince des conseils sur son âme, mais sur son gouvernement, pour savoir s'il le conserverait ou l'abandonnerait, et que ses conseils une fois donnés, il n'avait plus eu de motifs de rester près du malade et d'attendre son dernier soupir (3).

Afin de faire prévaloir cette explication, ils se donnèrent beaucoup de peine, s'efforçant de se procurer tous les documents propres à l'appuyer.

(1) C'est ce que nous avons vu plus haut.
(2) *Relat. du vogage d'Aleth, en compagnie de M. de Loménie de Brienne*, in-12, p. 40.
(3) Toutes ces contestations sont reproduites dans la *Lettre à M. de Tillemont*, Nancy, 1704 et 1705 (Nicolaï).

Ils citaient d'abord une lettre de M. Ragot, archidiacre d'Aleth, et exilé à Concarneau, en Basse-Bretagne, pour les affaires ecclésiastiques du temps, et dont le témoignage n'était d'aucune valeur, puisqu'il venait déposer dans sa propre cause. « Au reste, disaient-ils en finissant, on peut consulter M. de Roquetaillade, ancien précepteur des enfants de M. de Conti, qui, après la mort de ce prince, est allé passer quelques jours à la Trappe, et M. Le Moine, qui y est allé aussi, et qui ont eu des conférences à ce sujet avec l'abbé. »

On présentait aussi une lettre de la princesse de Condé à sa tante, l'abbesse de Maubuisson, qui était favorable aux explications des Jansénistes. Mais ces derniers eurent beau faire et beau dire, on ne crut point alors, et on n'a jamais cru depuis, que le prince de Conti, à ses derniers moments, aurait fait venir de loin un évêque qui avait été son directeur spirituel, pour lui demander seulement s'il fallait qu'il mourût gouverneur du Languedoc.

Depuis longtemps les Jansénistes avaient annoncé, sous forme de menace (1), que si on les y forçait, ils publieraient un grand nombre de pièces émanant de l'abbé de Rancé qui prouveraient qu'il avait été leur ami et leur partisan. L'occasion était on ne peut plus belle de le mettre en contradiction avec lui-même. Ils ajoutèrent donc à leur volume vingt-sept de ses lettres : ce devait être le coup de massue de la fin. Elles étaient adressées à Arnauld, le célèbre docteur; à d'Andilly, son frère; à M. de Sacy, à la Mère Agnès, carmélite; à Mme de Saint-Loup, à Nicole, à la Mère abbesse de Port-Royal, etc. Pour bien en apprécier la portée, il faut en lire les dates, et on verra qu'elles ont été écrites presque toutes de 1672 à 1676, c'est-à-dire dans ces trop courts moments qui suivirent la paix de Clément IX. Elles ne contiennent que des formules banales de politesse dont on ne peut tirer aucune conséquence, ou des remerciements et des éloges au sujet d'ouvrages écrits dans un esprit catholique et pour la défense de l'Église, dont on lui avait fait hommage (2).

Personne ne connaissait mieux que Bossuet tout ce qui s'était passé dans l'Église de France depuis cinquante ans, et n'était plus capable d'en juger; or, voici ce que raconte Le Dieu dans son Journal : « Il court une lettre faite par M. de Rancé, abbé de la Trappe, sur l'esprit d'opposition et la conduite des Jansénistes; elle explique à merveille quelle doit être la soumission entière aux décisions de l'Église... Lorsque j'en fis lecture à

(1) *Nouvelles ecclés. du XVIIe siècle*, MS., Orat., 146 (Biblioth. Imp.).
(2) Le petit vol. in-12, d'où nous avons extrait presque tout ce que nous venons de dire, est curieux et assez rare. On peut le trouver à la Biblioth. de l'Arsenal, sous le n° 21,891.

M. de Meaux, il lui échappa ce mot : « Tout cela est vrai, et ce qui regarde aussi M. Arnauld. Il voulait tout décider dans l'Eglise ; mais je n'ai jamais voulu rien dire ni m'expliquer sur son sujet ; cela ne sert de rien. » Nous ne sommes pas de cet avis, et nous croyons que, quand on est Bossuet, on ne dit et on n'écrit rien qui ne puisse beaucoup servir la cause de la vérité.

M. Le Dieu ajoute : « Ce mardi 13 février 1703, M. Pirot est venu voir M. de Meaux. Après dîner; en lui donnant la lettre (encore manuscrite) de M. de la Trappe contre les Jansénistes : — N'allez pas au moins nous déceler, lui dis-je, car vous voyez souvent des Jansénistes à l'archevêché, qui ne seront pas contents de cette déclaration-ci.— Ne craignez rien, m'a-t-il répliqué, je ne me vanterai pas d'avoir cette pièce, et bien moins auprès des Jansénistes dont vous me parlez... – Le lendemain, continue Le Dieu, M. Dodart (janséniste), médecin du roi, est venu voir dès le matin M. de Meaux (malade) ; au sortir, je lui ai parlé de la lettre de feu M. de la Trappe ; il en nie tous les faits, et ceux qui regardent M. d'Aleth... Je suis rentré pour raconter tout cela à M. de Meaux, qui s'est bien moqué de la variation de M. d'Aleth, qui, dit-il, n'a jamais eu une bonne raison à donner au public de son changement ; que, pour M. de la Trappe, il était demeuré ferme dans la première pensée de signer purement et simplement (1). »

CHAPITRE VII

Saint-Simon et l'abbé de Rancé ; médailles et portraits (1696).

Le duc de Saint-Simon fut un des amis les plus fidèles et les plus dévoués de l'abbé de Rancé. En 1694, lorsqu'il n'avait encore que dix-neuf ans, ayant perdu son père, il songea à se marier et jeta ses vues sur la maison du duc de Beauvilliers, gouverneur du duc de Bourgogne, qui avait huit filles, dont l'aînée était entre quatorze et quinze ans ; ce fut celle-ci qu'il rechercha. Mais elle avait promis à Dieu de se faire religieuse. La qualité et le rang de future duchesse de Saint-Simon ne furent pas capables de l'éblouir, et elle persista dans sa résolution. Son père avait trop de foi et de raison pour la contrarier, et sa dernière réponse fut que si sa fille avait fait vœu d'être l'épouse de Jésus-Christ, quand le Dauphin lui-même la demanderait, il ne lui serait pas permis de la lui donner. Il n'y avait rien à répliquer. Le duc de Saint-Simon, accablé sous ce coup, alla chercher des

(1) *Journal*, t. II, p. 282, édit. Guett.

consolations à la Trappe, éloignée seulement de cinq lieues de La Ferté-Vidame, où il résidait assez souvent (1).

« C'était, dit-il, la seule terre bâtie où mon père passait les automnes. Il avait fort connu M. de la Trappe dans le monde. Il y était son ami particulier, et cette liaison se resserra de plus en plus depuis sa retraite si voisine de chez mon père, qui l'y allait voir plusieurs fois tous les ans. Il m'y avait mené quoique enfant presque encore. M. de la Trappe eut pour moi des charmes qui m'attachèrent à lui, et la sainteté du lieu m'enchanta. Je désirais toujours d'y retourner, et je me satisfis toutes les années, et souvent plusieurs fois, et des huitaines de suite. Je ne pouvais me lasser d'un spectacle si grand et si touchant, ni d'admirer tout ce que je remarquais dans celui qui l'avait dressé pour la gloire de Dieu, pour sa propre sanctification et celle de tant d'autres. Il vit avec bonté ces sentiments dans le fils de son ami; il m'aima comme son propre enfant et je le respectai avec la même tendresse que si je l'eusse été. Telle fut cette liaison singulière à mon âge, qui m'initia dans la confiance d'un homme si grandement et si saintement distingué, qui me lui fit donner la mienne, et dont je regretterai toujours de n'avoir pas mieux profité. Je n'y allais que clandestinement, pour dérober ces voyages aux discours du monde (2). »

Les jeunes gens en général, surtout à l'âge de vingt ans, ont naturellement une certaine aversion pour les sombres cloîtres; mais celui-ci, malgré sa sévérité, ses rigueurs effrayantes, avait je ne sais quels charmes qui attiraient tous les âges. L'abbé de Rancé, jusque sous son froc, avait une amabilité et des grâces dont on ne pouvait se défendre : le jeune duc de Saint-Simon fut véritablement épris. Il le prouva en maintes circonstances, et surtout dans celle que nous allons raconter.

On avait déjà fait circuler bien des médailles représentant l'abbé de la Trappe, mais c'était à son insu : il y avait montré toute sa vie l'opposition la plus prononcée, et il avait été impossible de le faire consentir sur cela à la moindre complaisance, quoique ses meilleurs amis l'en eussent souvent pressé.

La première médaille qui parut, était l'ouvrage d'un sieur Bertinet, payeur des rentes. Comme il avait un talent merveilleux pour ces sortes de choses, il la fit d'idée, en voyant passer dans la rue l'abbé de Rancé, qui se rendait à l'Institution de l'Oratoire, où il logeait dans ses voyages de Paris. Il y en eut une autre, faite encore d'idée par un sieur Chéron, qui, étant venu à la Trappe avec cette intention, observa le mieux qu'il put le P. abbé

(1) *Mém.*, t. I, p. 133.
(2) *Ibid.*, p. 140.

toutes les fois qu'il le vit à l'église; elle a pour devise : *Rediviva per illum Thebaïs.* Nous ne parlerons pas du buste en terre que M. Maisne tenait soigneusement sous clef, ne l'ayant jamais montré qu'à deux ou trois personnes qui lui avaient promis le plus grand secret.

En 1690, il arriva deux peintres envoyés de Paris pour le saisir pendant qu'il dirait la messe. Ils se présentèrent même comme postulants, afin d'avoir les entrées plus libres et un accès plus facile; mais le P. abbé ayant été averti à temps de leur dessein par une personne du dehors, ne dit point la messe ce jour-là, et ils furent forcés de s'en retourner sans l'avoir vu (1).

Enfin, au mois de mai 1695, on voyait à Paris, et on vendait sous les charniers de l'église des Saints-Innocents, une médaille en bronze dont voici l'origine : le Fr. Armand, convers de la Trappe et quelque peu graveur, avait d'abord simplement tracé l'empreinte de la figure de l'abbé sur une ardoise avec de la cire blanche, et cela par fantaisie, sans en rien dire à personne. Un ami de la maison, qui s'y trouvait alors, étant entré dans la cellule de ce Frère pour y faire une emplette de plusieurs objets pieux, fut frappé de la ressemblance de cette empreinte et voulut à toute force l'avoir. Il l'emporta à Paris, la fit couler en bronze et la répandit dans le public. Autour de la tête on lisait : *Abbas de Trappa.* Au revers on voyait la religion avec cette inscription : *Labor est ante me;* au-dessous du buste étaient écrits ces mots : *Restauratori vitæ monasticæ* (2).

Les ennemis de l'abbé de Rancé s'emparèrent de cette médaille et s'efforcèrent d'en donner les plus injustes et les plus odieuses explications, l'attribuant à l'orgueil, à la vanité, à l'envie qu'il avait de faire parler de lui dans le monde une dernière fois. Lorsqu'il l'apprit, il en eut beaucoup de douleur et de regret. Il s'efforça en vain d'arrêter la circulation de cette pièce; ses prières, ses plaintes et ses menaces furent inutiles. « En vérité, écrivait-il alors, je ne comprends plus rien aux hommes. J'ai fait ce que j'ai pu pour empêcher celui dont vous me parlez de remplir le monde de ces beaux portraits dont il a daigné vous faire part. Il ne m'a pas été possible de rien gagner avec tout le crédit que j'ai sur lui... On serait heureux si on n'avait plus de commerce avec les hommes, mais, par malheur, la Thébaïde n'est plus ouverte. Je suis lassé de vivre, et je n'aspire qu'après un monde nouveau (3). »

Mais plus l'abbé de Rancé désirait que son nom et son image fussent

(1) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 233.
(2) Portef. du R. P. Léonard de Sainte-Catherine de Sienne, p. 19 (Biblioth. Imp.).
(3) *Lettres de l'abbé de Rancé*, Bibl. Impér., MS, nº 1526.

effacés à jamais de la mémoire des hommes, plus les hommes s'efforçaient de les perpétuer par tous les moyens que l'art et la science pouvaient leur fournir. Ses amis, voyant le dépérissement continuel de sa santé, craignaient à tout moment de le perdre; ils voulurent avoir son portrait en grand, tiré d'après nature. La chose paraissait impossible; car comment espérer pouvoir ravir cet homme à lui-même, malgré lui! Cependant, elle fut exécutée par l'adresse, pour ne pas dire par la supercherie du duc de Saint-Simon, qui nous en a laissé le récit (1) :

« Il y avait longtemps, dit-il, que l'attachement que je portais à M. de la Trappe, et mon admiration pour lui, me faisaient désirer extrêmement de pouvoir conserver sa ressemblance après lui, comme ses ouvrages en perpétueraient l'esprit et les merveilles. Son humilité sincère ne permettait pas qu'on pût lui demander la complaisance de se laisser peindre. On en avait attrapé quelque chose au chœur, qui produisit quelques médailles assez ressemblantes; mais cela ne me contentait pas. D'ailleurs, devenu très infirme, il ne sortait presque plus de l'infirmerie et ne se trouvait plus en lieu où on le pût attraper. Rigaut était alors le premier peintre de l'Europe pour la ressemblance des hommes et pour une peinture forte et durable. Mais il fallait persuader à un homme aussi surchargé d'ouvrage de quitter Paris pour quelques jours, et voir encore avec lui si sa tête serait assez forte pour rendre une ressemblance de mémoire. Cette dernière proposition, qui l'effraya d'abord, fut peut-être le véhicule de lui faire accepter l'autre. Un homme qui excelle sur tous ceux de son art, est touché d'y exceller d'une manière unique; il en voulut bien faire l'essai. »

Rigaut promit de garder le secret le plus complet, exigeant mille écus comptant à son retour, voulant en outre être défrayé, aller en chaise de poste en un jour et revenir de même. Le duc ne voulut pas contester *et le prit au mot de tout*. C'était au printemps de cette année, il demanda que l'opération eût lieu dans l'automne, à son retour de l'armée. En même temps il communiqua son dessein au nouvel abbé de la Trappe, à M. Maisne, secrétaire, et à M. de Saint-Louis qui ne désiraient pas moins que lui ce portrait.

Revenant de Fontainebleau le 25 octobre, le duc ne coucha qu'une nuit à Paris où il prit aussitôt ses mesures avec Rigaut, et se mit en route. Arrivé à la Trappe, il eut d'abord une entrevue avec ses complices. On vit encore plus de difficulté dans l'exécution qu'on ne l'avait prévu. Le temps le plus propre pour réussir était cependant celui qu'on avait choisi. L'abbé

(1) Voir les *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon*, t. I, p. 419 et 423, édit. 1829.

de Rancé, malade et affaissé, était si recueilli en lui-même et si abîmé en Dieu, que quelque part qu'il parût prendre à ce qui se passait au dehors, la sérénité de son visage était plutôt une marque de la joie de son cœur que de l'attention de son esprit. Toutefois, il y avait du danger; car, s'il s'apercevait de la moindre chose, il ne fallait plus espérer de trouver accès auprès de lui. On n'appréhendait pas qu'il devinât, mais on avait lieu de craindre qu'il ne vît qu'on était embarrassé, et qu'il ne vînt à penser à autre chose qui n'aurait pas moins embarrassé que s'il avait deviné. Enfin, après bien des observations de part et d'autre, on convint que le meilleur était que le peintre le regardât avec toute l'attention possible,pendant deux ou trois entretiens qu'on pourrait avoir de lui, et qu'ensuite il irait travailler d'idée.

Le duc fit immédiatement une première visite à l'abbé de Rancé, et lui dit qu'un officier de sa connaissance avait une telle passion de le voir qu'il le suppliait de vouloir bien consentir à le recevoir; que cet officier étant fort bègue, ne l'importunerait pas de ses discours, mais qu'il se dédommagerait par ses regards. L'abbé de Rancé sourit avec bonté, trouva cet officier curieux de bien peu de chose et promit de le voir.

Le lendemain, dès le matin, le nouvel abbé mena Rigaut dans une espèce de cabinet qui servait à l'abbé de Rancé pour y travailler pendant le jour. Ce cabinet était éclairé des deux côtés, et n'avait que des murailles blanches avec quelques estampes de dévotion, des siéges de paille et un bureau. Rigaut trouva ce cabinet à souhait pour la lumière, et la place où l'abbé avait coutume de s'asseoir très propre pour le bien regarder à son point.

« L'après-dînée, dit le duc, je présentai mon officier à M. de la Trappe qui s'assit dans la situation qu'on avait remarquée le matin, et demeura environ trois quarts d'heure avec nous. La difficulté de parler de l'officier lui fut une excuse de n'entrer guère dans la conversation, d'où il s'en alla jeter sur la toile toute préparée les images et les idées dont il s'était bien rempli. M. de la Trappe, avec qui je restai encore fort longtemps et que j'avais moins entretenu que songé à amuser, ne s'aperçut de rien et plaignit seulement l'embarras de la langue de cet officier.

« Le lendemain, la même chose fut répétée. M. de la Trappe trouva d'abord qu'un homme qu'il ne connaissait pas et qui pouvait si difficilement mettre un mot dans la conversation l'avait suffisamment vu, et ce ne fut que par complaisance qu'il ne voulut point me refuser de le laisser venir. J'espérais qu'il n'en faudrait pas davantage, et ce que je vis du portrait me le confirma, tant il me parut bien pris et ressemblant; mais Rigaut voulut absolument encore une séance pour le perfectionner à son gré.

Il fallut donc l'obtenir de M. de la Trappe qui s'en montra fatigué, et qui me refusa d'abord ; mais je fis tant que j'arrachai plutôt que je n'obtins de lui cette troisième visite... Je dis à Rigaut de faire en sorte de n'avoir plus à y revenir, parce qu'il n'y avait plus le moyen de l'espérer. Il m'assura qu'en une demi-heure il aurait tout ce qu'il s'était proposé, et qu'il n'aurait pas besoin de le voir davantage. En effet, il tint parole et ne fut pas la demi-heure entière. »

Quand il fut sorti, l'abbé de Rancé témoigna au duc sa surprise d'avoir été tant et si longtemps regardé. Le duc répondit que c'était l'homme du monde le plus curieux, et qui avait toujours eu le plus grand désir de le voir; qu'il en avait été si ravi qu'il n'avait pu détacher de lui ses yeux, et que ne pouvant lui parler, il n'avait songé qu'à se satisfaire en le regardant tout à son aise. « Je changeai de discours, dit le duc, et sous prétexte de le mettre sur des choses qui ne s'étaient pu dire devant Rigaut, je cherchai à le détourner des réflexions sur des regards qui,n'étant que pour ce que je les donnai, étaient, en effet, si peu ordinaires que je mourais toujours de peur que leur raison véritable ne lui vînt dans l'esprit, ou qu'au moins il n'en eût des soupçons qui eussent rendu notre dessein ou inutile ou fort embarrassant à achever. Le bonheur fut tel qu'il ne s'en douta pas (1). »

Si un mensonge pouvait être excusable, si une tromperie pouvait être innocente à raison du but qu'on se propose, celle-ci l'eût été certainement. La démarche du duc était toute de cœur : il considérait l'abbé de Rancé comme son meilleur ami, comme son père; il voulait conserver sa présence même après que la mort la lui aurait enlevée, propager l'exemple de ses vertus en propageant son portrait, multiplier l'affection en multipliant la figure d'un homme qu'on ne pouvait voir sans l'aimer.

Rigaut travailla le reste du jour et le lendemain encore, sans plus voir l'abbé de Rancé dont il avait pris congé en se retirant la troisième fois; et son œuvre fut aussi parfaite que s'il eût peint à découvert sur l'individu même et à loisir. La ressemblance était de la dernière exactitude : la douceur, la sérénité, la majesté de la figure, le feu noble, vif et perçant des yeux, la finesse et l'esprit qu'exprimait sa physionomie, cette candeur, cette sagesse, cette paix intérieure d'un homme qui possède son âme, tout était rendu, jusqu'aux grâces qui n'avaient point quitté ce visage exténué par la pénitence, l'âge et les souffrances.

Le duc de Saint-Simon, gentilhomme qui se piquait d'honneur et de

(1) Le récit de cette aventure a été touché par Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 242.

loyauté, comprit bien qu'il avait manqué de délicatesse et de franchise en cette circonstance; il pensa surtout à la peine qu'en ressentirait l'abbé de Rancé, et avant son départ, il lui écrivit une lettre qu'on ne devait lui remettre que le lendemain et dans laquelle il demandait pardon. L'abbé fut très affligé de voir qu'on avait ainsi abusé de sa bonne foi et de sa confiance; il le regretta profondément, moins encore pour lui que pour le monde qui, ignorant tout le mystère, ne manquerait d'en parler à sa façon et de lui en faire un crime. Toutefois, l'aimable voleur se jetait à ses pieds pour le supplier de lui pardonner, et il ne pouvait ne pas lui faire grâce. La réponse qu'il lui adressa finissait par ces mots qui peignent l'âme mieux que Rigaut n'avait peint le corps : « Vous n'ignorez pas qu'un empereur romain disait qu'il aimait la trahison , mais qu'il n'aimait pas les traitres; pour moi, je pense tout autrement : j'aime le traître, mais je ne peux aimer la trahison (1). »

Dès que Rigaut fut arrivé à Paris, il prit son pinceau et se mit à l'œuvre. Il avait promis un secret absolu au duc de Saint-Simon; mais à mesure que son travail avançait, il était tellement ravi d'avoir réussi d'une manière si nouvelle et si extraordinaire, que son amour-propre ne put tenir plus longtemps. Trois mois après, c'est-à-dire vers le mois de février suivant, sur le point de livrer son tableau, il céda au violent désir qu'il avait de le montrer à plusieurs de ses amis; et on sut bientôt dans tout Paris qu'il s'agissait du portrait de l'abbé de Rancé. Après la vanité vint le profit qui acheva de le séduire : il ne se contenta pas des mille écus qui lui avaient été comptés; de son propre aveu, il tira et vendit des copies pour plus de 25,000 livres.

Les ennemis de l'abbé de Rancé s'agitèrent encore et crièrent beaucoup à cette occasion , lui reprochant d'avoir voulu attirer sur lui l'attention du monde, et par la célébrité de l'artiste assurer une sorte d'immortalité à l'image même d'un corps qu'il devait compter pour rien. Cela fit beaucoup de bruit, malgré tout ce que purent dire Rigaut et le duc de Saint-Simon qui a raconté très longuement dans ses Mémoires la manière dont la chose s'était passée, afin que le saint abbé ne fût pas soupçonné de la complaisance de s'y être prêté (2).

(1) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 245.

(2) Une lettre de M. Maisne à l'abbé Nicaise vient corroborer de point en point ce curieux récit : « Je suis surpris, lui dit-il, aussi bien que vous, Monsieur, que nous n'ayons pas encore un portrait gravé de notre Père, y en ayant tant de copies à l'huile. Peut-être ne savez-vous pas à qui nous sommes redevables du premier original. On avait fait jusqu'ici plusieurs entreprises ou tentatives pour le surprendre, parce qu'il n'avait jamais voulu consentir à nous le donner; mais un jeune seigneur de la cour,

A la fin de mai 1697, on envoya à la Trappe une copie du tableau que l'on suspendit au fond du Chapitre. L'abbé Dom Armand-François mandait le 27 juin suivant à l'abbé Nicaise : « Je vous conjure d'employer toutes vos prières et celles de vos amis pour la conservation du grand homme qui fait tous les délices de notre désert et la consolation de tant d'âmes. Nous avons le plaisir de le voir à présent de toute sa hauteur dans notre Chapitre, composant les belles instructions qu'il y a prononcées autrefois de sa bouche, ce qui est bien capable de nous animer à la pratique de tant de grandes vérités qui forment la perfection de notre état. Je puis me flatter d'avoir un peu contribué à ce pieux larcin. Le saint homme m'assure bien qu'il ne me le pardonnera jamais; mais j'espère que Dieu ne sera pas si rigoureux dans ses jugements, et que j'en obtiendrai de lui plus facilement le pardon... On peut dire que l'ouvrier a parfaitement réussi dans une entreprise si difficile, car la seule imagination lui a fourni toute la beauté de cet ouvrage. »

Les plus célèbres artistes de ce temps, Drevet et Edelinck, gravèrent ce portrait qui fut bientôt entre les mains d'un grand nombre de personnes. On se plut à y ajouter les plus élogieuses inscriptions (1). Mais qu'est devenu l'original de Rigaut? Quelques connaisseurs prétendent qu'il se trouve à l'hôpital de Carpentras, et voici comment : Saint-Simon, dit-on, l'aurait offert au pape Clément XII; Sa Sainteté l'aurait ensuite donné

voisin de la Trappe, ami de père en fils du P. abbé, et qui n'avait pas moins d'envie que nous d'avoir ce précieux gage, amena avec lui, dans une visite qu'il nous rendit, un homme que l'on ne pouvait prendre que pour un capitaine du régiment de ce jeune seigneur et son ami. Notre Père y fut si bien trompé, qu'il n'eut jamais la moindre défiance. Cet homme donc se trouva à la première conversation et à la première entrevue; il y parla peu ; mais, ayant beaucoup regardé et examiné, il sortit quelque temps après, comme par respect, pour laisser ce seigneur avec notre Père; et, étant dans son appartement où il avait une toile préparée, il se trouva l'esprit si rempli de cette première idée, qu'il en fit une ébauche qui nous surprit tous, tant il y avait déjà de ressemblance. A deux jours de là, ayant rendu une seconde visite semblable à la première, il se confirma dans une ressemblance si fidèle, qu'il n'eut plus rien à faire, et on ne peut douter que Dieu ne s'en soit mêlé et qu'il n'ait voulu que l'on eût ce portrait pour la consolation de ceux qui aiment notre Père, car il est fort rare qu'on puisse, de la seule idée, perfectionner un tel ouvrage.

« Le peintre étant parti, le jeune seigneur, partant lui-même, écrivit à notre Père et lui découvrit la surprise qu'il lui avait faite, lui demanda pardon et en des termes qui le lui firent obtenir. Aussi bien, il n'y avait plus de remède. Le jeune seigneur est M. le duc de Saint-Simon, et le peintre est Rigaut, le plus habile homme que nous ayons aujourd'hui, particulièrement en portrait. » (Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. I, p. 337.)

(1) Dans des lettres de Bosquillon à l'abbé Nicaise, on lit : « Je n'ai point le portrait de M. de la Trappe gravé par Drevet; on assure qu'Edelinck doit le graver d'après Rigaut.... Je vous prie de faire part à M. Le Gouz d'une inscription latine que M. l'abbé Boutard a bien voulu faire, à ma prière, pour ce portrait, etc. » (Collect. Nicaise, t. IV.)

à son secrétaire Dom Malachie d'Inguimbert, ancien moine trappiste de Buon-Solazzo, en Toscane, conséquemment l'un des enfants de l'abbé de Rancé. Dom Malachie ayant été nommé à l'évêché de Carpentras, l'aurait apporté en France avec beaucoup d'autres objets précieux, et ayant fondé ou restauré le grand hospice de sa ville épiscopale, il l'y aurait fait déposer (1); mais nous croyons que ce n'est qu'une copie de Rigaut (2).

CHAPITRE VIII

L'abbé de Rancé publie deux volumes où il raconte les merveilles de la grâce dans vingt et un de ses religieux morts depuis plusieurs années; le colonel d'Albergotti se retire à la Trappe et y fait profession; Bossuet y vient aussi pour la dernière fois (1696).

La Relation de la vie et de la mort du comte de Santéna avait produit des impressions profondes et des fruits de pénitence et de salut dans l'âme de ceux qui l'avaient lue sans prévention. Les plus touchés et les plus attendris ne pouvaient résister au besoin d'en remercier et d'en féliciter l'abbé de Rancé. On lui adressa un grand nombre de lettres à ce sujet; nous ne citerons que celle de M. de la Quère, gentilhomme qui avait quitté l'armée et le monde pour se retirer à Notre-Dame-des-Anges, en Provence. « Il y a deux jours, écrivait-il le 2 novembre, qu'on a lu ici au réfectoire la vie de Frère Palémon, autrefois comte de Santéna. Il y avait dix ecclésiastiques à table, dans l'esprit desquels cette lecture a excité des mouvements de piété si effectifs, qu'il y en eut qui prirent des résolutions d'aller à la Trappe, d'autres de se faire Chartreux; la plupart en furent si touchés de componction qu'ils ne purent retenir leurs larmes. Et en gé-

(1) Voici ce qu'on lit dans un *Mémoire historique sur la vie et les écrits de Mgr d'Inguimbert,* par M. l'abbé de Saint-Véran, son neveu (Biblioth. de Carpentras, MS.): « On remarque dans le nouvel hôpital..... la salle du bureau, où se trouve le portrait de l'abbé de Rancé peint par le fameux Rigaut. Ce portrait fut donné à Clément XII par le *marquis* de Saint-Simon, et par ce Pape à Dom Malachie d'Inguimbert. Rigaut, pour venir à bout de peindre l'abbé, fut obligé de contrefaire le fol, etc. » — Il existe à l'hôtel de ville de Carpentras une pièce intitulée : *Rôle des tableaux et autres objets que Dom d'Inguimbert apporta de Rome en* 1736, et sur la liste des tableaux, art. 22, on lit: *Portrait de l'abbé de Rancé.*

(2) Rien n'est plus facile à vérifier, puisque Saint-Simon dit que, l'abbé de Rancé ayant la main droite ulcérée et ne pouvant s'en servir, comme il est peint sur l'original la plume à la main, il a fait écrire cette circonstance derrière la toile et la manière dont il avait été peint de mémoire, pour qu'à l'avenir cela ne fît point erreur.

néral, elle eut sur nous tous, tant que nous étions, cet effet de nous faire louer et remercier Dieu qui a voulu donner de nos jours un exemple si signalé de la grandeur de sa miséricorde et de la toute-puissance de sa grâce. » Il le pressait ensuite au nom de Dieu et du salut des âmes de publier d'autres Relations (1).

L'abbé de Rancé en avait une vingtaine qui étaient manuscrites et entre les mains de ses religieux. Il pria M. Gerbais de lui dire s'il ne pourrait pas les lui envoyer pour en prendre connaissance et les revêtir de son approbation. M. Gerbais y consentit, et on les lui adressa, mais ce savant docteur n'ignorait pas avec combien de dépit et de murmure les religieux dégénérés et les ennemis de la Trappe, accueillaient ces merveilles qui ne pouvaient que les confondre. Il aurait voulu, pour éviter de regrettables conflits, qu'on changeât le titre et le mode ordinaire de ces publications. Il en écrivit à l'abbé de Rancé. Celui-ci répondit qu'il entrait dans sa pensée; qu'il serait assurément bien mieux qu'elles fussent en forme d'instruction, et qu'il le priait de vouloir bien les lui renvoyer. Mais il trouva tant de difficultés à opérer le changement qu'on lui conseillait, qu'il prit le parti de laisser ces récits tels qu'ils avaient été composés dès le principe. M. Gerbais, voyant qu'on voulait conserver la première rédaction, aurait été d'avis qu'on ne les publiât pas (2). « Si j'avais écouté mes inclinations propres, lui disait l'abbé de Rancé, j'aurais déféré aux vôtres; mais je vous avoue que je me suis vu pressé de tant de gens de tant d'endroits différents qui ont été touchés de ces récits, tels qu'ils ont été faits jusqu'alors, que je n'ai pu résister à leurs instances. Je vous dirai, Monsieur, un fait considérable qui est arrivé depuis peu. Un religieux d'une Observance réformée embrasse les mitigations, et ne trouvant pas que cet état suffit pour le mettre à son aise autant qu'il le souhaitait, il part pour s'en aller à Rome, afin de demander lui-même sa sécularisation. Il arrive à Lyon : pendant qu'on lui apprêtait à manger, il trouva la Vie de Dom Muce dans la chambre où il était. Cette lecture fit tant d'impression sur son cœur, que, dans le moment, il retourna sur ses pas et s'en vint à la Trappe, où il en embrassa la vie. Ce sont assurément des coups extraordinaires; cependant il en arrive souvent de cette nature, et j'en pourrais citer plusieurs presque semblables (3). »

Il n'y a rien à répondre à de pareils faits : M. Gerbais fut forcé d'approuver; toutefois, il le fit en quelques mots très secs et très courts, et

(1) Correspondance inédite de l'abbé Gerbais et de l'abbé de Rancé (Arsenal, 375).
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

encore y mit-il pour condition que l'abbé de Rancé supprimerait l'Avertissement qui devait précéder, afin que son nom et sa personne étant effacés, il parût être entièrement étranger à cette publication, et ne donnât de la sorte aucune prise à la jalousie et à la haine de ses ennemis. L'abbé de Rancé fit à regret le sacrifice de sa Préface à la prudence du siècle. « Elle ne paraîtra pas, puisque vous le jugez à propos, écrivit-il; mais je vous supplie de croire que je donne cela à votre considération toute pure. Car, dans la vérité, il n'y a rien présentement dont le désir soit plus éteint dans mon cœur que celui d'être estimé du monde. Je suis tout prêt de le quitter, et je sais que c'est une chose bien rare d'avoir tout ensemble l'approbation de Dieu et celle des hommes. Il est vrai que je m'étais laissé vaincre, comme je vous l'ai déjà mandé, aux instances pressantes de quantité de personnes de qualité et de piété, et que, sans cela, ces Relations même n'auraient pas paru. Cependant je crois que Dieu a voulu qu'elles devînssent publiques. Il n'y a que quatre jours que je reçus encore des lettres des endroits du royaume les plus éloignés, par lesquelles des gens d'un rang et d'une qualité distinguée me témoignent une joie extraordinaire de ce qu'on les avait assurés que ces Vies allaient paraître, et qu'ils les attendaient avec impatience pour se préparer à la mort. »

Le livre fut achevé d'imprimer le 14 septembre de cette année, en deux volumes renfermant ensemble vingt-une Relations (1). Il y a naturellement dans toutes quelque chose d'austère, de dur et d'effrayant comme la Trappe: il semblerait qu'on ne pût les lire sans frissonner. Eh bien! il n'en est rien: aucune lecture n'a plus d'agréments et de charmes. Le style de l'abbé de Rancé, ordinairement grave, sombre et un peu raide, s'éclaire, s'illumine ici; il s'assouplit, il a une onction qui pénètre, qui touche, qui persuade, qui entraîne.

Il ne publia plus d'autres Relations : ce fut là le dernier bilan de la vie et de la mort à la Trappe qu'il déposa devant son siècle. Jamais, depuis saint Bernard, on n'avait vu dans l'Eglise d'aussi prodigieux exemples d'abnégation, de pénitence et de détachement du monde. C'était toute une série de nouveaux saints, ou, si l'on veut, de nouveaux bienheureux à ajouter à ceux dont il est fait mention dans le grand Ménologe cistercien. La Trappe continuait le premier Clairvaux.

L'abbé de Rancé avait raison contre le docteur Gerbais et contre tous ceux qui étaient opposés à ces publications; en voici une nouvelle preuve dans le colonel d'Albergotti.

(1) Ces deux vol. sont intitulés : *Relations de la mort de quelques religieux de l'abbaye de la Trappe*. (Paris, Flor. Delaulne, 1696.)

Dès le XIII[e] siècle, la famille des Albergotti était déjà fameuse à Arezzo par les grands évêques et les célèbres juristes qu'elle avait donnés à l'Eglise et aux écoles. François Albergotti avait professé le droit civil et canonique avec une si grande réputation, que ses concitoyens l'ennoblirent, lui et sa postérité. Ses descendants ne dégénérèrent point et furent successivement appelés aux emplois les plus importants du duché de Toscane. Cette maison était alliée à celle des Magalotti, protégés du cardinal Mazarin, qui étaient venus prendre du service dans les armées françaises. Ils attirèrent près d'eux quelques-uns de leurs parents, et entre autres le comte et le chevalier d'Albergotti (1).

Ce dernier était à peine sorti de l'enfance, que son père, qui remarquait en lui une grande inclination pour les armes, l'envoya en France, vers son grand'oncle, M. de Magalotti, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Valenciennes et colonel du régiment Royal-italien. Il reçut son petit-neveu avec toute la bonté et la tendresse d'un père, et n'épargna rien pour lui procurer l'instruction et l'éducation convenables à un enfant de son rang, destiné à la profession militaire.

Le chevalier d'Albergotti n'eut pas plutôt l'âge d'être officier que son oncle l'admit dans son régiment. Il y fit ses premières campagnes, à l'âge de quatorze ans, en qualité de lieutenant. Peu de temps après, il fut nommé capitaine, ensuite major, quoiqu'il n'eût guère plus de vingt ans. Dans cette place importante sa capacité précoce se révéla tout entière. Le roi, toujours attentif à découvrir le mérite et à le récompenser, connut bientôt celui du jeune major, et, comme Sa Majesté prenait plaisir à combler M. de Magalotti de ses bienfaits, elle voulut bien, à sa considération, donner à son neveu le grade de colonel, en lui réservant toujours celui de major dans son ancien régiment.

« Il jouissait, dit la Relation de sa vie, de tous les avantages qui peuvent rendre la vie d'un homme de guerre agréable. Il était jeune, bien fait, aimé et considéré; il trouvait dans son oncle un puissant appui pour parvenir bientôt aux grands emplois. Il se voyait encore exempt des inquiétudes que donnent le soin et l'entretien d'un grand équipage. Le sien passait les hivers en Flandre avec M. de Magalotti. Il y était logé et nourri. Pendant la campagne, il trouvait le même secours chez son autre oncle,

(1) Il y a deux Relations de la vie et de la mort de M. d'Albergotti. L'une se trouve dans les *Relations* in-12 publiées chez Michallet, Paris, 1702; 2e partie du volume, de la page 166 à la page 230. — L'autre, plus détaillée, a été publiée séparément chez Florent. Delaulne, 1705, petit in-8° de 75 pages, sans compter deux feuillets liminaires, sous ce titre : *Relat. de la vie et de la mort du Fr. Achille, nommé dans le monde le chevalier d'Albergotti, natif d'Arezzo, en Toscane.*

M. d'Albergotti, maréchal de camp. Il avait les mêmes agréments à Paris et à Versailles, lorsqu'il voulait y séjourner, parce que les appointements de ses charges étaient assez considérables pour fournir abondamment à son luxe et à ses plaisirs. »

Que de pécheurs ont été subitement abattus sur la route, comme saint Paul! Combien, lorsque le monde leur souriait le plus, dans un grand festin, un bal, une partie de plaisir, ont été pris instantanément d'un accès de dégoût du monde, et, au lieu de porter à leurs lèvres la coupe enivrante qu'on leur présentait, l'ont brisée sous leurs pieds et se sont sauvés! C'est ce qui arriva au colonel d'Albergotti. Un jour, à Paris, chez son oncle Magalotti, quelques heures avant un grand dîner, la grâce divine fut pour lui tout à la fois un éclair et un coup de foudre : un éclair qui traversa son cœur et l'illumina; un coup de foudre qui le frappa et creusa devant lui un abîme, l'abîme du néant des plaisirs et des choses de la terre. Il en mesura la profondeur; toutes ses illusions se dissipèrent comme un songe; il éprouva cette tristesse, cette mélancolie profonde qui suit toujours les grandes déceptions; les larmes vinrent et coulèrent en abondance. Sa figure révélait trop le trouble et l'émotion de son âme pour paraître à table avec les invités, il se fit donc excuser poliment et pria le maître d'hôtel de le servir dans sa chambre. Après le repas, il alla se jeter sur un siége dans un coin pour continuer ses méditations. Un livre tomba par hasard sous sa main et une voix intérieure semblait lui dire, comme à saint Augustin : *tolle, lege*, prends et lis. C'était la Relation des derniers moments du comte de Santéna, qu'un de ses domestiques lisait alors et qu'il avait laissée là par oubli.

Il serait bien aveugle, celui qui ne verrait pas l'action de la Providence dans ce concours de circonstances extraordinaires! Si un seul cheveu de notre tête ne tombe pas à terre sans la permission de Dieu, ah! qui pourra jamais dire l'économie de ses miséricordes envers une âme qui vaut le prix du sang de son Fils!

Le colonel lut avec un indicible saisissement le récit ou plutôt le drame de la conversion et de la mort du comte de Santéna, militaire et officier supérieur comme lui. Son parti fut pris aussitôt de l'imiter, c'est-à-dire de tout quitter pour se donner entièrement à Dieu. Après encore bien des combats qu'il eut à soutenir contre la chair et le sang, il se décida à envoyer à la Trappe un de ses domestiques chargé d'une lettre pour l'abbé de Rancé; elle était ainsi conçue :

A l'armée de Flandre, le 28 juillet 1696.

« Je suis un gentilhomme italien, âgé de vingt-cinq ans; je demeure

en ce pays-ci avec quelques parents qui y tiennent d'assez hauts rangs. Je suis au service du roi depuis plus de dix ans; je commande un régiment et je suis colonel. Je vous conjure, par tout ce qui peut toucher un cœur, d'avoir la charité de tendre les bras à un pauvre pécheur et de secourir son âme abandonnée. Accordez-moi une place parmi vos Frères, près de vous, pour que j'expie mes iniquités. Que si mon corps, trop faible et trop délicat, gémit et souffre sous le poids de vos austérités, j'en aurai d'autant plus de joie que je ne cherche qu'à le mortifier. J'en veux faire à mon Dieu un sacrifice entier. Ainsi j'espère, quoi qu'il puisse arriver, que vous me permettrez, sain ou malade, d'achever mes jours dans votre sainte maison, qui est destinée pour opérer mon salut. J'ai pris la liberté de vous envoyer ce domestique sans livrée, afin que la chose soit secrète. Du moment que mes mesures seront prises, si j'ai une réponse favorable, j'irai me jeter à vos pieds pour recevoir le saint habit de religion aussitôt que je serai arrivé, et cela pour prévenir les instances de mes amis et les oppositions de ma famille. Je partirais aussitôt que la campagne serait finie, ce qui sera bientôt. Je vous supplie aussi en grâce de m'envoyer un petit abrégé de vos exercices journaliers. J'aurai soin, dans le reste de cette campagne, de m'en instruire, pour pouvoir avec plus de facilité me réduire à ces règles. Enfin, priez le Seigneur, mon Révérend Père, qu'il fortifie en moi cette bonne inspiration, qui ne vient ni de dégoût, ni de chagrin, ni de quelque ferveur passagère, mais uniquement de la bonté de Dieu qui me l'a donnée depuis longtemps et qui me presse de l'exécuter. Au reste, qu'il ne vous paraisse point étrange que, n'ayant aucun mérite qui puisse me donner accès auprès d'une personne comme vous, je prenne la liberté de m'y adresser si familièrement : je vous en demande mille pardons. Mais je vous regarde déjà comme mon père et comme un habile pilote qui doit me sauver du naufrage. »

L'abbé de Rancé était habitué depuis longtemps à ces prodiges, à ces merveilles de la grâce; rien en ce genre ne pouvait plus le surprendre. Après avoir réfléchi devant Dieu sur ce que lui mandait le colonel d'Albergotti, il lui répondit d'achever la campagne, et de venir ensuite à la Trappe, s'il persévérait dans sa résolution et s'il n'avait dans le monde aucun de ces engagements incompatibles avec la profession religieuse. Il lui promettait même que les infirmités qui pourraient lui survenir ne seraient point pour lui une cause d'exclusion, si on lui voyait assez de fermeté pour soutenir sa pénitence jusqu'à la mort. Il lui envoya, comme il le désirait, un abrégé des exercices réguliers de la maison et des principales austérités qui s'y pratiquaient.

Notre colonel reçut la réponse de l'abbé de Rancé avec bonheur, et,

dans l'impatience d'embrasser une vie dont on lui faisait une peinture qui aurait dû, ce semble, l'effrayer, il serait parti à l'instant même, si son tour de marcher ne l'eût retenu encore quelque temps. Il eut ordre de commander un détachement d'infanterie qui devait escorter un fourrage que l'on voulait faire dans un village dont le château-fort était occupé par l'ennemi. Avant l'attaque des avant-postes, il éleva son cœur à Dieu et lui fit cette courte prière : « Seigneur, si vous me destinez à finir mes jours à la Trappe, préservez-moi du danger où mon devoir m'expose à cette heure. Que si, au contraire, vous voulez que j'y périsse, votre volonté soit faite; je mourrai content si vous avez mon sacrifice agréable. »

Dieu exauça sa prière, et quoique l'action fût fort chaude de part et d'autre, et qu'il se trouvât au plus fort de la mêlée, il en revint sain et sauf, et en eut toute la gloire aux yeux de ses chefs. Ce dernier engagement ayant fini la campagne, le colonel, sans perdre de temps, mit ordre à ses affaires, prit la poste et se rendit à la Trappe.

Aussitôt qu'il y fut arrivé, l'abbé de Rancé lui donna audience. Dès ce premier entretien, il n'eut pas de peine à discerner quel esprit l'avait conduit dans le désert, il trouva en lui des sentiments si purs, si élevés, si conformes à la vocation qu'il voulait embrasser, qu'il ne douta pas que les suites n'en fussent très heureuses. C'était la veille de la bénédiction du nouvel abbé. Comme cette cérémonie avait attiré un grand nombre d'étrangers, il craignit d'être reconnu et voulut rester une semaine dans une chambre isolée de l'hôtellerie. Il fut ensuite admis aux exercices de la maison, et, après trois ou quatre jours, il demanda instamment l'habit de novice, qu'on lui accorda avec le nom de Frère Achille. Il fut dès le commencement tout ce qu'il devait être, c'est-à-dire un parfait religieux. Il eut à subir pendant son noviciat trois rudes épreuves dont il sortit victorieux.

Un jour le R. P. abbé le fit appeler et lui dit qu'un de ses meilleurs amis venait d'arriver à la Trappe, désirant extrêmement le voir et l'entretenir du projet qu'il avait formé de le suivre dans sa retraite. Il lui observa que, n'étant pas encore engagé par des vœux, il pouvait lui parler sans aucun scrupule; que d'ailleurs c'était une occasion favorable de gagner une âme à Dieu. Le Frère Achille répondit qu'en se consacrant à Jésus-Christ dans le désert, il avait fait le sacrifice de ses parents et de ses amis, qu'il ne s'en ressouvenait plus que dans ses prières; que s'il en recevait un, il n'y aurait pas de raison pour ne pas en recevoir un autre, et qu'il n'existerait plus alors de solitude pour lui. Il supplia donc le P. abbé de le dispenser de le voir; il ne voulut pas même savoir son nom. Il ajouta qu'on serait plus édifié de son silence que de tout ce qu'il pourrait dire. C'est ce qui arriva.

En effet, ce silence même, cette abnégation sublime toucha profondément cet ami : ce fut comme une flèche enfoncée dans son cœur, et qu'il emporta dans le monde. Il n'y eut ni paix ni repos. La voix de Dieu et de sa conscience le pressant sans cesse, il fallut revenir au désert pour s'immoler enfin, comme le cerf qui, après de longs circuits, revient mourir à la place même où il a été blessé. Après une année de noviciat, il prit l'habit. Le lendemain de sa vêture, il demanda une grâce au Père abbé, c'était de dire un mot en sa présence au Frère Achille, et d'entendre pareillement un mot de sa bouche avant d'entrer dans l'éternel silence de la Trappe. Le Père abbé le proposa au Frère Achille, mais il le trouva aussi ferme et aussi inflexible que la première fois. Il répondit très bien que leur amitié était devenue, de charnelle et de terrestre, spirituelle et céleste, et qu'ils ne pouvaient plus l'entretenir que par des moyens de même nature, en présence de Dieu par la prière et la pratique des mêmes observances; qu'ils avaient voué l'un et l'autre le sacrifice complet d'eux-mêmes, qu'il ne leur était pas permis de se rien réserver de la victime.

On a su de l'ami du Frère Achille que se trouvant près de lui dans les travaux du jardin et des champs, ainsi que dans les autres exercices du dehors, il avait souvent cherché à attirer son attention par quelques petites avances innocentes, et qu'il n'avait jamais pu en obtenir, nous ne dirons pas une parole, mais un regard, un geste, un signe de vieille affection et de souvenir. Sans doute, le cœur sentait toujours; mais la Règle, mais le devoir était là se dressant contre, terrible, impitoyable. La nature se soulevait et réclamait quelquefois; mais la grâce accourait aussitôt pour la saisir et étouffer sa voix.

Les parents du colonel d'Albergotti ayant su qu'il était à la Trappe, voulurent lui tendre un piége : ils lui envoyèrent quelqu'un pour lui dire que les papiers de son régiment étaient égarés par sa faute, qu'il avait encore à régler certaines affaires importantes, et qu'il ne pouvait se dispenser de revenir en Flandre pour quelques jours. Le Père abbé crut la chose assez grave pour lui enjoindre d'avoir une explication avec cet homme. Il eut bien vite deviné qu'on voulait l'arracher de ces lieux qu'il avait choisis pour son repos; il répondit que les affaires de son régiment étaient en aussi bon état qu'elles pouvaient être; que pour les papiers, il les avait remis à qui de droit, et qu'il en avait une attestation par écrit et signée; que conséquemment il n'était plus responsable. Il se retira aussitôt après quelques mots et alla rejoindre les Frères qui travaillaient au jardin.

Quelque temps après, M. de Magalotti, son oncle, lui écrivit pour lui apprendre que son frère aîné venait de mourir. Cette mort le faisait l'unique héritier de sa famille et d'une fortune considérable. Comme le Père

abbé le pressait de faire ses réflexions sur cette lettre, lui représentant que n'étant encore que novice, il était libre de rentrer dans le siècle, « Il y a longtemps, lui répondit-il, que j'ai pris mon parti. Je ne partage plus rien avec le monde, je ne prends plus d'intérêt ni à ses biens, ni à ses honneurs, ni à ses fortunes. J'aime mieux être le dernier dans la maison de Dieu que d'occuper le premier rang parmi les hommes. Tous les royaumes de la terre ne pourraient me donner la satisfaction que je ressens d'être pauvre avec Jésus-Christ. »

Ce fut dans ces sentiments qu'il passa tout le temps de son noviciat: enfin, arriva le jour de sa profession qu'il attendait avec impatience. Vers la fête de la Toussaint 1697, il prononça ses vœux dans la ferme résolution de rendre à Dieu avec une fidélité entière et constante ce que ses lèvres lui promettaient aux pieds des saints autels. Quoiqu'il eût vécu jusqu'alors dans une ferveur et une exactitude à laquelle il était difficile de rien ajouter, cependant il se surpassa encore lui-même. On le vit courir dans la voie de la pénitence avec tant de rapidité qu'il n'y eut que l'autorité seule de ses supérieurs qui put à peine le modérer et le retenir.

L'idée de la Trappe était venue au colonel d'Albergotti au milieu des divertissements et des plaisirs de Paris; elle va se présenter à un autre officier sur un lit de douleur, après une sanglante bataille. Blessé mortellement à la Marsaille, en Piémont, sous Catinat, il avait été transporté à Pignerol dans un état désespéré. A peine eut-il repris connaissance qu'il dit à Dieu au fond de son cœur : *Seigneur, si vous me faites la grâce de me conserver la vie, je vous promets de me faire religieux de la Trappe!* Il fut exaucé, et plus tard, après avoir consulté Massillon, il s'était cru obligé d'accomplir son vœu. Il s'appelait François-Toussaint de Forbin-Janson, fils du marquis de ce nom et de Geneviève de Briançon de la Saludie, conséquemment neveu du cardinal de Janson (1).

Décidément la Trappe était en faveur à l'armée : on y songeait au moment du remords, à l'heure du péril; c'était un dernier asile ouvert ici-bas au soldat chrétien, au militaire pénitent ou malheureux (2).

Bossuet arriva à la Trappe en même temps que M. d'Albergotti : l'évêque et le colonel semblaient s'être donné rendez-vous dans cette solitude. On était dans les premiers jours d'octobre (3). Le prélat était accompagné de l'abbé de Langle, ancien précepteur du comte de Toulouse, et

(1) Il s'était battu en duel à l'âge de vingt ans, et avait été disgracié quelque temps.

(2) Voir Relat. de la vie et de la mort de Fr. Arsène de Janson, t. III, p. 387, des *Relations* imprimées à Paris chez Desprez, 1755.

(3) Il écrivait le 3 à la Sœur Cornuau : « Je pars demain pour la Trappe. »

que le roi récompensa deux ans plus tard par l'évêché de Boulogne (1). Il assista à tous les exercices de la communauté pendant plusieurs jours et vit souvent l'abbé de Rancé. Ce dernier, épuisé par ses austérités et les souffrances d'une longue et cruelle maladie, traînait à peine un corps décharné qui n'était plus qu'un débri de lui-même. Bossuet qui, plusieurs années auparavant, en présence du tombeau du grand Condé, en appelait déjà à ses cheveux blancs, qui se plaignait de ne pouvoir plus donner à ce héros que *les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint*, Bossuet portait le germe d'un mal incurable, et sentait peut-être déjà au fond de ses entrailles le grain de sable qui devait le tuer et tout son génie avec lui (2). Ces deux vieillards, en se regardant, durent comprendre qu'ils n'avaient plus que peu de temps à se voir, et qu'il faudrait bientôt se dire le dernier adieu. Ils se quitteront enfin pour s'en aller chacun du côté *de la maison de son éternité*, laissant sur la poussière de leur siècle l'empreinte profonde de leurs pas. Les chênes sous lesquels ils se sont assis, ils se sont promenés, ont été remplacés par d'autres ; mais nul ne les a remplacés eux-mêmes : de pareils hommes disparaissent, et après eux la place reste vide.

Bossuet avait coutume de faire provision à la Trappe de croix, d'images et de chapelets qu'il distribuait ensuite à son retour. Il écrivait, le 20 octobre, à Mme d'Albert de Luynes : « Je vous donnerai de bon cœur des croix de la Trappe, la première fois que je vous verrai (3). » Le 29 du même mois, il exprimait à Mme du Mans le bonheur dont il avait joui dans cette solitude et sa vénération pour l'abbé de Rancé : « Mon voyage de la Trappe s'est passé avec beaucoup de consolation. Le saint ancien abbé est bien faible, mais j'espère que Dieu le conservera (4). »

Ce fut Bossuet qui apporta les bulles de Dom Armand-François. On avait d'abord demandé à Rome, pour l'expédition, 4,700 livres; mais le roi témoigna le désir qu'on les délivrât gratuitement : il fallut seulement payer les droits des officiers de la daterie qui montèrent à 1,230 livres (5). Le nouvel abbé prit possession le 18 octobre et fut béni par Mgr l'évêque de Séez le dimanche 21 du même mois. Tous les religieux, et M. de Rancé lui-même, firent entre ses mains vœu d'obéissance. Il commença ses

(1) D'après M. de Bausset (t. II, p. 236, notes), cette visite serait la dernière; cependant Bossuet eut encore plus tard au moins le désir de revenir.

(2) Bossuet ressentit, cette année même, les premières atteintes de la pierre. (Le Dieu, *Journal*, t. I, p. 481, Appendice.)

(3) Lettre 260.

(4) Lettre 109.

(5) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, p. 13 et 14.

fonctions avec beaucoup d'humilité, de piété et avec un grand désir de continuer le bien qui était commencé. « Je vous conjure, écrivait-il à l'abbé Nicaise quelques jours après, de bien recommander au Seigneur celui que vous savez être chargé d'un si pesant fardeau, et d'intéresser toutes les personnes pieuses qui sont de votre connaissance à unir leurs vœux avec les vôtres pour obtenir du Ciel que l'ouvrage de Dieu ne périsse pas entre mes mains. Ce sont là, je vous l'avoue, tous mes désirs, tous mes sentiments; je ne travaille que pour cela, et je sacrifierai avec joie ma santé et ma vie pour un si noble sujet (1). »

L'abbé de Rancé applaudit avec joie à un si heureux début : c'était pour lui, comme il le disait, une consolation sensible de voir que Dieu avait regardé la Trappe dans sa miséricorde. Il était toujours très souffrant, mais toujours soumis et résigné. Il écrivait alors : « L'état présent où je me trouve est une langueur et une douleur presque continuelle ; de soulagement il n'y a pas lieu d'en espérer : il n'en faut attendre que de Dieu seul, par la grâce que j'espère qu'il me fera de porter avec patience les maux qu'il lui plaira de m'envoyer, quels qu'ils puissent être ; j'en ai mérité de beaucoup plus grands par le peu de soins que j'ai eu de lui plaire (2). »

Le Père Quesnel voulut encore faire à cette époque une dernière tentative près de lui pour tâcher d'obtenir quelques mots en faveur *du parti;* il se contenta de lui répondre par ces trois lignes froides et désespérantes qui lui furent fidèlement transmises : « Le Père Quesnel est extrêmement délicat : il voudrait que tout le monde pensât comme lui et allât aussi loin, mais il n'en sera pas comme il le désire (3). »

(1) Collect. Nicaise, t. V, Biblioth. Imp., MS.
(2) Voir les lettres 100, 101, 102 du Recueil de Nicaise, t. V.
(3) *Ibid.*, t. V, lett. 101.

CHAPITRE IX

Combien l'abbé de Rancé était dévoué aux papes et aux évêques; de l'idée qu'il se faisait de l'épiscopat.

Malheur à celui qui ne se rattache pas, autant par devoir que par affection, à l'Eglise romaine et au Siége apostolique! Il est en dehors de l'unité, et conséquemment en dehors de la vérité, de la justice et de la charité; et, quel qu'il soit, il ne saurait être ni un bon chrétien ni un véritable moine. C'est ce qu'a toujours compris l'abbé de Rancé : il a pu se plaindre quelquefois des lenteurs de la cour de Rome; il aurait désiré qu'elle se prononçât plus ouvertement contre le vieux Cîteaux; toutefois, ses plaintes étaient celles d'un enfant aimant et docile, elles allaient mourir aux pieds de sa mère. Il réclama un instant contre le Bref d'Alexandre VII, mais il se soumit bientôt, et conseilla aux autres de se soumettre. Il donna à ce Pontife une preuve de son obéissance pleine et entière en recevant sans réserve son Formulaire. Il avait déjà souscrit auparavant à la Bulle d'Innocent X, condamnant les cinq Propositions. Il a dit et répété cent fois, au sujet des Jansénistes, qu'il avait embrassé les décisions du Saint-Siége et celles des évêques de France, comme les règles de sa croyance et de sa conduite, condamné tout ce que l'Eglise avait condamné, et cela, dans son sens et dans son esprit, sans équivoque; qu'il avait toujours enseigné à ses religieux que le seul parti qui leur convenait était celui de la soumission et de la docilité (1).

Dans sa lettre à M. de Tillemont, il déclare qu'il a témoigné, toutes les fois qu'il en a eu l'occasion, qu'on devait se soumettre au jugement du Saint-Siége apostolique dans les doutes et les difficultés qui regardent la foi et la religion (2).

A la fin de sa vie, en présence de cette éternité terrible qui était toute sa frayeur et toute son espérance, sur le point de paraître devant le souverain juge des consciences, il déclare que plus ses forces et sa santé s'affaiblissent, plus il sent s'accroître sa soumission à l'Eglise et aux souverains-pontifes, et qu'on ne peut s'égarer en suivant ceux que Dieu nous a donnés pour pasteurs et pour guides (3).

La censure de l'opposition faite au Bref d'Alexandre VII par les abbés

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. II, p. 432.
(2) Id., *ibid.*, p. 441.
(3) Id., *ibid.*, p. 432.

Réformés, où il était nominalement désigné, fut pour lui une grande peine et une grande leçon. Depuis, il ne cessa d'avoir, pour ceux qui se succédèrent de son temps sur la chaire de saint Pierre, le respect, l'obéissance et l'affection d'un fils, et eux eurent pour lui une bonté de père. Innocent XI lui fit écrire, et à ses religieux, de la manière la plus élogieuse pour sa personne et sa réforme (1). Innocent XII admirait ses vertus et était heureux de recevoir ses lettres (2). Clément XII voulut bien accepter la dédicace et l'offrande qu'on lui fit de la traduction italienne de son livre des *Devoirs et de la Sainteté de la vie monastique* (3). Bien des prélats de la cour romaine furent heureux d'avoir l'occasion de lui témoigner leur estime, leur bienveillance et leur vénération. Dom d'Inguimbert, qui était à Rome peu de temps après sa mort, et qui avait recueilli une partie de leurs lettres, dit positivement qu'elles étaient si nombreuses, qu'on en aurait fait plus d'un volume, *ut voluminis justam mensuram excederent* (4). Parmi ces prélats, nous citerons surtout les cardinaux Sluse (5), Cibo (6), Casanate (7), Coleredo (8), Spada (9) et Barbarigo (10).

(1) Nous avons cité la lettre du cardinal Cibo, écrite au nom de ce pontife à l'abbé de Rancé : « Istam eximiæ virtutis et abstinentiæ palestram, etc. » — La lettre adressée par le même aux religieux trappistes, à cette occasion, n'est pas moins élogieuse; elle est dans l'ouvrage de D. d'Inguimbert, *Genuinus Character*, etc.

(2) Voici ce qu'écrivait le cardinal Spada au nom de ce pontife : « Paternitatis tuæ merita Summus Pontifex adeo miratur ac diligit ut inter præcipua munerum habeat litteras tuas, velut obsequentis animi ac religiosi erga se interpretes. Præsertim cum ex eis intelligit quanta sollicitudine votorum publice privateque res suæ per te tuosque fratres apud Deum commendentur. Quod ut sedulo facias, Sanctitas Sua meis verbis hortatur monetque, etc. »

(3) Cette traduction est adressée : Alla Santita di Nostro Signore Papa Clemente XII, pontefice Ottimo Massimo. La dédicace a été acceptée ; elle est, ainsi que la traduction, de Dom d'Inguimbert. (Voir notre Introduction.)

(4) *Genuinus Character R. P. Arm. Butilierii Rancœi*, p. 161.

(5) L'abbé de Rancé l'avait connu par l'abbé Nicaise. (Voir le t. V de la Collection.)

(6) Nous avons cité ses lettres.

(7) Nous avons cité sa lettre à l'abbé de Rancé. Voici ce qu'il écrivait à M. Baluze : « Video enim hoc pacto, me, tua opera, in ejus viri amicitiam venisse, quem ob eximiam pietatem, cæterasque religiosi animi dotes omnium ore prædicari audiebam. Et quamvis nullo secum amicitiæ vinculo constringerer, in magna semper existimatione habueram, præcipuoque, uti par erat, amore complectebar... »

(8) « Quamvis Paterna erga vos SS. Domini Nostri Papæ dilectio nullis profecto indiguerit stimulis ut gratiam quam ab ipso impetrastis, promptissimo elargiretur animo (Bullas Armandi Fr. gratis.), si quo tamen indiguisset, validum Eminent. Cardin. de Janson patrocinium satis utique fuisset. Quapropter præclare mecum actum est, ut magnæ illi aquilæ, pullus non incommodus dignatus fuerim adjungi ; ut copioso locupletatus fenore, ex modica illa, si quæ fuit, cooperatione injuncta, abundans vestrarum, quas pollicemini, orationum subsidium reportarem..... Deum interim Opt. Max. deprecor ut brachium vestrum roborare dignetur, non ut possitis scribere atramento, sed ut, ipso mediante, det protectionem salutis suæ omni populo. Valete.

(9) Dans les lettres qu'il écrivit au nom d'Innocent XII, il exprime ses sentiments pour la Trappe.

(10) L'abbé de Rancé mandait à l'abbé Nicaise, 15 juillet 1696 : « J'ai lu avec confu-

Tous les nonces apostoliques qui vinrent en France, pendant près de trente ans, Ranucci (1), Nicolini (2), Delfini (3), Gualtieri (4), le connaissaient d'avance de réputation, lui et son œuvre, et croyaient devoir, à leur arrivée, lui offrir leurs services et demander ses prières et celles de sa communauté.

L'abbé de Rancé répétait souvent que, sans l'autorité de l'Eglise, l'envie que les hommes ont de vaincre et de l'emporter sur leurs adversaires, rendrait les contestations immortelles. Il ajoutait que les chrétiens étaient heureux de ce que les difficultés et les doutes qui naissent dans les choses de la religion, étaient décidés par un tribunal souverain, dont on devait recevoir les ordonnances sans raisonnement et sans réplique (5).

Il reconnaissait l'infaillibilité doctrinale de ce tribunal, et, selon lui, le repos et la sûreté qu'ont tous les chrétiens dans l'Eglise catholique, c'est de savoir qu'elle a reçu de Dieu la souveraine puissance, qu'elle décide avec certitude, que ses définitions sont exemptes de toute erreur, et que c'est assez de croire et de penser comme elle (6).

La douleur qu'il ressentait des maux de l'Eglise était en proportion de son amour pour elle. « Je puis vous assurer, écrivait-il, que les plaies que

sion ce que M. le cardinal Barbarigo vous a écrit sur mon sujet. Il n'est guère possible qu'une personne de ma sorte puisse servir d'exemple au monde, comme il le dit. (Collect., t. V, lett. 98.)

(1) Il était lié avec l'abbé de Rancé, comme nous le voyons dans plusieurs lettres.

(2) Mgr Nicolini, 28 août 1691 : « Me in Galliam adventare necessarium non erat, ut fama et auditione acciperem quanta pietate sanctiores virtutes in monasterio vestro in continuis afflictationibus excolatis. Tam ardenti studio, et tantæ humilitatis obsequiis divinæ in eo laudes celebrantur, ut fama constantis ac gravis disciplinæ tam sanctæ communitatis remotas etiam regiones peragret : cum perfecte mihi legati vices Avenione obeunti cognita fuerit, nec non dum Nuncii Apostolici munus in Lusitania sustinebam, me semper tui observantissimum variæ istæ regiones habuerunt... Nunc vero Summo Pontifice me dignitate Nuncii ordinarii in Gallia cohonestante, tantum non auderem opus aggredi, nisi prius divinæ Providentiæ auxilium vestris suffragiis implorarem. »

Le 3 janvier 1693 : « Sancta severitas quæ in vestrarum exercitationum serie relucet, omnibus eam diligentius intuentibus, admirationi esse debet. Ego qui jampridem intentiori animo ipsam ponderavi, toto vitæ meæ curriculo, tanti te faciam, ut existimationem quam apud me tibi comparasti nunquam exhaustam iri pollicear, etc. »

Le 23 octobre 1693 : « J'attribuerai au secours de vos prières, avec toute sorte de justice, tout le bien que ma faiblesse pourra faire pour le service de Sa Sainteté et de Sa Majesté très chrétienne..... »

Le 16 mars 1695 : « J'ai eu bien du plaisir que vous ayez eu la bonté de m'employer dans votre affaire.... et je ne me suis pas servi d'autre moyen, en écrivant à Rome, que du crédit de vos mérites... »

(3) Nous ne pouvons rien citer pour ne pas être trop long.

(4) Dom d'Inguimbert rapporte deux lettres de Mgr Gualtieri, mais la première est de Mgr Nicolini, p. 162.

(5) *Maximes*, Ire partie, p. 140, 152.

(6) Id., 2e partie, p. 6.

l'on fait à l'Eglise me percent le cœur, et que je perdrais la vie avec plaisir en m'opposant à ceux qui ont l'audace et la témérité de s'élever contre elle. » Ne pouvant verser son sang pour une si sainte cause, il voulait au moins offrir au Ciel ses vœux, ses prières et ses larmes. Même, quand il était à l'infirmerie, il ne manquait jamais de faire tous les matins une heure d'oraison à cette intention, et on voyait la joie ou la douleur de son âme se refléter sur son visage, selon les bonnes ou mauvaises nouvelles qu'il avait reçues (1).

« Nosseigneurs les évêques, dit Dom Le Nain, avaient pour lui une estime si profonde, qu'ils l'écoutaient, le consultaient et lui communiquaient très souvent leurs affaires les plus importantes (2). » Quelle haute idée n'avait-il pas lui-même de leur caractère auguste! C'étaient pour lui les Oints du Christ, ses premiers représentants sur la terre. Ceux d'entre eux qu'il avait autrefois connus dans le monde étaient transfigurés à ses yeux; il se jetait à leurs pieds pour en être béni : le respect l'emportait sur l'amitié et la dominait sans la détruire. Les relations qu'il entretenait avec son évêque diocésain étaient très fréquentes et très intimes. Il ne faisait avec lui, comme il l'a dit, *qu'un seul cœur*. C'était à ses yeux un ami, un frère et un père.

L'épiscopat avec ses honneurs, son éclat et son prestige, avait été pour lui avant sa conversion un mirage fascinant, ainsi qu'il l'a avoué lui-même. Mais, depuis, en ayant étudié le fond, la réalité, il avait reculé d'épouvante. En moins de deux ans, vers l'an 1671, il vit de son désert cinq ou six de ses condisciples et de ses amis surgir presque simultanément et aller s'asseoir sur les trônes des princes de l'Église (3). Voici ce qu'il écrivait à cette occasion :

« Je vous puis dire avec vérité qu'encore qu'il y ait de mes amis très particuliers qui ont eu part à ces dernières promotions, je n'ai écrit un seul mot de conjouissance à personne : je me suis contenté de les plaindre et de prier Notre-Seigneur pour eux. Les hommes regardent ces sortes d'établissements comme des fortunes; pour moi, je ne saurais entrer dans leur sentiment, et je ne puis les considérer que comme d'effroyables disgrâces, et il est indubitable qu'un jour viendra où tout le monde sera du même avis sur cette matière.

(1) Le Nain, t. II, p. 466.
(2) *Ibid.*, p. 430.
(3) C'étaient Etienne Le Camus et Henri de Barrillon, nommés, l'un à Grenoble, l'autre à Luçon; Gilbert de Choiseul, à Tournay, évêché bien plus important que celui de Comminges; François de Harlay, transféré à Paris. Quelques années auparavant, François de Clermont-Tonnerre avait été élevé sur le siége de Noyon, etc.

« Heureux celui qui se tient caché dans une condition vile et méprisable, car, bien qu'il y ait du danger partout, c'est assurément où il y en a le moins! Je vis dans cette persuasion, et je loue Dieu tous les jours de ma vie de ce qu'il a changé mon cœur sur ce point-là, quoiqu'il soit misérablement engagé dans quantité d'autres passions (1). »

Il savait que la vie d'un évêque, selon l'expression d'un saint, était une *tourmente continuelle.* Il voulait qu'il se retirât de temps en temps dans quelque lieu solitaire pour s'y recueillir, y jouir de lui-même, y prier en paix pour son troupeau. Il aurait même désiré que l'évêché fût, comme primitivement, transformé en un monastère, sauf la clôture, et l'évêque en cénobite (2).

Après l'esprit de solitude et de recueillement, ce qui contribuait le plus, selon lui, à la sanctification d'un évêque et à celle de son diocèse, c'était l'esprit de pénitence. On ne pouvait rien opposer de plus puissant à la colère de Dieu et de plus capable d'en obtenir la conversion d'un peuple que l'expiation de son premier pasteur. « Celui dont vous avez la charge, écrivait-il à un prélat de ses amis, est abîmé dans le libertinage et la volupté, vous lui devez un grand secours et un grand exemple. Il n'est pas assuré, Monseigneur, que cette conduite le gagne; mais il l'est tout à fait que si elle ne fait pas sur lui les impressions qu'elle y doit faire, le mal est sans remède et la dureté inflexible : et vous aurez au moins la consolation de n'avoir rien oublié de ce qui pouvait procurer son salut. C'est faire ce que Jésus-Christ a fait dans ce monde, c'est se charger de satisfaire, comme lui, pour des péchés que l'on n'a point commis, c'est donner sa vie et son âme pour celle de ses frères, c'est, enfin, s'offrir à Dieu dans un sacrifice perpétuel en qualité de victime (3). »

La table épiscopale devant être cette mense antique à laquelle les prêtres et les clercs venaient s'asseoir comme des enfants autour de leur père; l'abbé de Rancé veut qu'elle soit très frugale, très simple et hospitalière comme autrefois. Il tolère qu'on y serve de la viande pour ne pas en éloigner ceux qui sont dans l'habitude ou dans la nécessité d'en user pour leur santé. Il en retranche la vaisselle d'argent. « Pour ce qui est de vos tapisseries, dit-il, si elles ont de la magnificence, vous ne devez pas vous en servir : elles ne cadreraient point au reste de votre vie. Permettez-moi pourtant que je vous dise encore, Monseigneur, que Dieu ne veut rien de commun de ceux auxquels il donne des volontés et des dispositions si

(1) *Lettres de piété,* t. I, p. 143.
(2) Id., t. II, p. 71.
(3) Id., t. I, p. 398.

grandes, il faut aller selon la mesure des grâces qu'il vous fait. Pour le reste, je coucherais sur une paillasse piquée, je porterais le cilice dans de certains temps, comme l'Avent et le Carême destinés plus particulièrement à la pénitence et à des retraites exactes; car je ne doute point que vous n'en fassiez quelqu'une toutes les années pour refaire vos filets, comme vous dites très bien... Une heure d'oraison la nuit est encore une pratique très sanctifiante (1).

« Tout cela paraît dur, et il n'y a guère de personnes qui jugeassent toutes ces austérités compatibles avec les occupations et les emplois de l'épiscopat, et qui manquassent de vous opposer votre complexion délicate, votre sollicitude continuelle, enfin, votre vie pénible et laborieuse. Mais la foi, quand elle est vive, ne sait ce que c'est que de craindre et de raisonner.

« Saint Charles était un grand exemple dans l'Eglise : quelle raison n'avait-on point pour l'obliger à modérer ses austérités? Cependant il ne dura guère, Dieu le montra et le retira aussitôt, et il n'en fut que plus heureux (2). »

L'abbé de Rancé revient souvent à saint Charles; c'était pour lui le type épiscopal, l'homme du Calvaire, souffrant avec le Christ, victime d'expiation, se sacrifiant par la pénitence et mourant pour le salut des hommes.

Un évêque, aux yeux de l'abbé de Rancé, doit être un athlète, un lutteur toujours dans l'arène : le plus grand malheur qui pourrait lui arriver et à l'Église, ce serait de craindre et de faiblir devant le monde et les puissances du monde, de céder à la violence des mauvaises passions, au lieu de résister. « Pensez, Monseigneur, écrivait-il un jour, permettez-moi de vous le dire, que la première et la plus importante disposition que Dieu demande de ceux qui tiennent dans son Eglise le rang qu'il vous y a donné est la fermeté. C'est ce qui a paru avec le plus d'éminence en tous ceux qu'il a pris pour être les prédicateurs de son Evangile et les témoins de sa foi. Il a choisi des hommes qu'il a rendus intrépides au milieu des dangers; leur constance est demeurée victorieuse de l'opiniâtreté de leurs persécuteurs, et il se peut dire que ça été sur elle, comme sur un fondement inébranlable, qu'il a établi le salut du monde. Au nom de Dieu, ne donnez nulle entrée dans votre cœur à aucun des sentiments qui se présentent d'ordinaire aux personnes qui ont les intentions les plus droites,

(1) « Elle peut être nécessaire, ajoutait-il, pour vous qui en avez passé de tout entières, et en grand nombre, dans les divertissements du monde et de la cour. Les satisfactions les plus opposées aux déréglements dans lesquels on est tombé, sont toujours les plus puissantes auprès de Dieu. »

(2) *Lettres de piété*, t. I, p. 396.

lorsqu'elles rencontrent des obstacles... Il faut que la vigueur d'un véritable pasteur prenne comme de nouvelles forces dans la malignité de ceux qui s'opposent à lui... Il n'y aura que les vainqueurs qui seront couronnés; mais ce qui doit nous consoler, est que pour vaincre, il suffit de ne consentir et de ne céder jamais à l'injustice.

« Le ministre de Jésus-Christ qui demeure ferme dans la défense de la vérité, comme l'a dit autrefois un grand évêque et martyr tout ensemble, est invincible; on peut le priver de la vie, mais jamais de la victoire : *Occidi potest, vinci non potest* (1). »

Voilà, il faut l'avouer, de grandes leçons dans un fort beau langage; mais, pour avoir le droit de parler de la sorte, il fallait vivre comme vivait l'abbé de Rancé. Ici comme ailleurs, il visait toujours au sommet des choses et des institutions; il ne voulait pas seulement pour l'Eglise de bons, mais de saints pontifes. Ce n'était pas assez d'une vertu vulgaire dans une profession aussi parfaite. Il fallait prendre l'essor, dominer le monde en élevant sa vie au niveau de sa vocation et de ses devoirs. Souvent il était tellement effrayé des difficultés, des peines et des charges de cette mission si laborieuse et si sublime, qu'on l'a trouvé à genoux qui pleurait et priait, en disant : *Domine*, *Domine*, *episcopis miserere;* Seigneur, Seigneur, ayez pitié des évêques!

CHAPITRE X

Un certain nombre de prélats de ce siècle viennent se recueillir à la Trappe; quelques-uns y prennent les plus généreuses et les plus salutaires résolutions : exemples des évêques de Luçon et de Grenoble.

Lorsqu'on traverse les champs de la Provence au moment où les orangers sont fleuris, on dit que les vêtements et jusqu'à la respiration s'imprègnent du parfum des fleurs, le conservent et l'exhalent encore longtemps après. Ainsi, les évêques qui venaient visiter la Trappe y respiraient la bonne odeur des vertus monastiques, s'imprégnaient de l'austère esprit de ce désert, et en s'en allant, l'emportaient plus ou moins avec eux dans leurs palais épiscopaux.

Nous en pourrions citer un certain nombre qui ont gardé toute leur vie l'impression produite sur eux par les exemples de régularité, de piété et

(1) *Lettres de piété*, t. II, p. 44.

de pénitence dont ils avaient été témoins en ce lieu : l'archevêque de Sens (de Gondrin) ; celui de Valence (Mgr de Montmorin) ; celui de Rouen (J.-Nicolas Colbert) ; les évêques d'Arras (Mgr de Sève) ; de Meaux (Bossuet) ; de Mirepoix (de La Broue) ; de Chartres (Godet-des-Marets) ; de La Rochelle (Laval de Bois-Dauphin) ; de Bayeux (Fr. de Nesmond) ; de Châlons (de Noailles, ensuite archevêque de Paris) ; de Séez (de Forcoal, de Savary et d'Aquin) ; d'Aleth (de Taffoureau) ; de Limoges (de Lascaris d'Urfé), etc. Tous ces prélats ont avoué qu'ils n'avaient jamais oublié ce qu'ils avaient vu et ressenti à la Trappe près de l'abbé de Rancé (1).

D'autres sont allés plus loin, et ont formé ce que nous appellerons un tiers-ordre de Trappistes, en s'associant à ces solitaires, en s'obligeant à pratiquer leurs austérités dans le siècle autant que les devoirs de leur profession pourraient le leur permettre. L'un des premiers, des plus zélés, des plus fidèles, est Mgr de Barrillon. Il raconte lui-même comment il avait été élevé à l'épiscopat, malgré ses répugnances. « Quoique je n'eusse jamais été à la cour, écrivait-il alors, et que même, sur le bruit que l'on songeait à moi pour un évêché, je me fusse retiré à la campagne pendant deux mois (2), je fus nommé le 16 octobre 1671 à l'évêché de Luçon par une conduite de Dieu toute particulière, et ensuite d'un entretien que M. l'évêque de Grenoble eut avec le roi en prenant congé de lui, où par hasard il parla de moi, ce qui détermina le roi à me nommer, nonobstant l'opposition du Père Ferrier... Dieu me donna force et courage pour résister à tous les dégoûts, abattements, tristesse et découragement que cette nomination causa dans moi pendant un an... Je me retirai à l'Institution de l'Oratoire depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte, pour me disposer à recevoir le Saint-Esprit dans mon sacre qui fut le 5 juin 1672, après une confession générale au Père de Saumaise. Dieu m'inspira d'aller passer quelques jours avec M. l'abbé de la Trappe. Ses sentiments, ses avis et le bon exemple de sa maison me furent un sujet de grande édification et consolation dans mes découragements. J'attribue aux prières de cet abbé avec qui Dieu m'a donné beaucoup de liaisons, plusieurs grâces que je reçois tous les jours (3). »

(1) Nous avons retrouvé çà et là des fragments de leurs lettres.

(2) En Bourgogne, chez sa sœur mariée à M. de Chastellux. (*Gall. christ.*, t. II, p. 415).

(3) *Journal de la vie de M. de Barrillon, écrit par lui-même et remis cacheté à M. Marcel, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.* Ce journal est sous forme de confession et divisé en deux colonnes, dont l'une a pour titre : *Gratiæ*, et l'autre, *Peccata*. Exemple : « Réception du bonnet de docteur le 31 juin 1666, avec louanges et applaudissements. » Voilà la grâce. « N'avoir pas assez remercié Dieu. » Voilà le péché. (M. Grimaud, de Nantes, a eu la bonté de nous le communiquer.)

Ce fut de la Trappe qu'il partit pout aller prendre possession de son siége. Il revint plusieurs fois dans cette sainte maison, et il disait avec beaucoup de vérité et de grâce que, comme les navigateurs font des stations dans les îles de l'Océan pour s'y reposer, y prendre des provisions nouvelles, afin de pouvoir continuer leur route, ainsi, lui, lancé sur la mer orageuse de l'épiscopat, avait à la Trappe ses stations pour s'y renouveler « dans l'esprit de ferveur et dans l'amour du travail, de la pénitence et d'une solide dévotion par l'exemple de ces admirables solitaires et de leur abbé (1). »

Après chacun de ces pèlerinages, il se sentait plus fort, plus animé, plus ardent dans l'amour de Dieu et l'accomplissement de ses devoirs d'évêque. Voici ce qu'il en a dit lui-même (1682) : « J'ai fait un voyage à la Trappe où j'ai été très édifié de la sainteté et de la pénitence de ces bons religieux, mais particulièrement de leur saint abbé dont les entretiens m'ont été très utiles. J'y ai demeuré six jours... Ce voyage m'a servi à prendre la résolution de mieux servir Dieu et de mieux m'acquitter de mes devoirs. » 1687 : « J'ai fait un voyage à la Trappe. Je regarde comme une grâce particulière l'amitié que le saint abbé a pour moi ; j'ai grande confiance en ses prières. Son exemple m'est utile. »

1691 : « Je fis au mois de septembre un voyage à la Trappe; j'y fus fort édifié de la sainteté de l'abbé et de ses religieux. J'espère que leurs prières me seront utiles (2). »

Mgr de Barrillon s'est toujours plu à reconnaître que c'était à l'abbé de Rancé et à l'évêque de Grenoble qu'il était redevable de toutes les bénédictions que Dieu lui avait accordées pour le bien de son diocèse et le salut de son âme. Il l'a consigné cent fois dans ses lettres (3) et dans ses notes quotidiennes. Il écrivait en 1678 : « Au commencement de cette année, Dieu m'inspira fortement le dessein de me donner à lui plus parfaitement, de veiller davantage sur moi-même et sur tous mes devoirs, et de profiter des grands exemples de pénitence et de zèle que donnent M. l'évêque de Grenoble et M. l'abbé de la Trappe... J'attribue à leurs prières plusieurs grâces que je reçois de Dieu, surtout par celles de M. l'abbé de la Trappe qui m'assure qu'il se souvient tous les jours de moi devant Dieu, ce qui m'est d'une grande consolation : la liaison que Dieu m'a fait prendre avec

(1) Du Bos, *Vie de M. de Barrillon, évêque de Luçon*, p. 55 (Delfii, 1700), suivie de quatre opuscules de ce prélat, ayant pour titres : le premier, *Résolutions*; le deuxième, *Retraites*; le troisième, *Pensées chrétiennes sur les maladies et la mort*; le quatrième *Considérations sur la mort*. (A la Biblioth. Imp.)

(2) *Journal de sa vie*, p. 15 et 20.

(3) Id., p. 17.

des personnes si saintes étant une marque de sa bonté pour moi, je le prie de me faire la grâce d'en profiter (1). »

Plusieurs lettres que nous avons sous les yeux nous sont autant de preuves que Mgr de Barillon ne faisait rien d'important sans avoir consulté préalablement son Mentor de la Trappe; et quelque dures que fussent ses décisions ou ses avis, il se faisait un devoir de les suivre comme ceux de l'un des plus pieux et des plus sages directeurs qui fût dans l'Eglise. Il devint ainsi bientôt un des plus saints évêques de ce siècle. Sa vie était réglée d'une manière sévère qui rappelait le cloître. Presque toutes les nuits, il se relevait pour réciter son office. Le matin, il était debout à quatre heures pour dire sa prière et faire son oraison qui était suivie de la sainte messe. Dans le cours de la journée, lorsqu'il était chez lui, il disait toujours son bréviaire aux heures marquées par l'Eglise. Il assistait inviolablement les jours de fête et de dimanche à la grand'messe, au sermon et aux vêpres dans sa cathédrale. Il se confessait ordinairement tous les huit jours. Il avait coutume, entre autres pratiques de piété, de lire chaque année avec beaucoup d'attention et un grand respect la sainte Bible tout entière (2).

A ces actions quotidiennes il ajoutait de temps en temps des retraites et des revues de son intérieur, le jeûne du vendredi de chaque semaine au pain et à l'eau, et beaucoup d'autres austérités. Quoiqu'il aimât beaucoup l'étude, il s'en privait facilement lorsqu'il s'agissait de l'utilité du prochain, donnant audience à toute heure, surtout aux personnes de la campagne. Il recevait tout le monde avec affabilité, mais particulièrement les pauvres gens qu'il écoutait avec une bonté qui les charmait. A l'égard des femmes, il avait coutume dans son diocèse de les recevoir debout et tête nue, afin que leurs visites fussent courtes (3).

Quoiqu'il eût plus de trois cent mille écus de patrimoine dont il a toujours joui, il n'a jamais voulu avoir aucune vaisselle d'argent, ni de meubles et et d'équipages que très modestes, disant que la maison d'un évêque devait servir d'exemple à toute sorte de personnes (4).

Mais qui pourrait dire toutes ses aumônes, toutes ses fondations pieuses d'églises, d'écoles, d'asiles, de maladreries et d'hôpitaux ? On a retrouvé les registres où il les a consignées pour se rendre compte de ses dépenses. C'est une série immense de bonnes œuvres qui s'étendent à la mesure de sa vie, et que l'on pourrait calculer, nous ne dirons pas seulement par les

(1) *Journal de sa vie*, p. 18.
(2) Du Bos, *Vie de M. de Barrillon*, p. 35 et 38.
(3) *Ibid.*, p. 45.
(4) Du Bos, *Vie de M. de Barrillon*, p. 48.

jours, mais par les heures de son épiscopat qui dura vingt-sept ans (1).

Il se distingua par les efforts qu'il fit pour tempérer les rigueurs de la cour envers les protestants de la Vendée. A Paris, il allait voir et consoler ceux qui étaient détenus à la Bastille et demandait leur grâce (2).

Son zèle pour le renouvellement de la discipline et de la régularité sacerdotale était admirable. Il rétablit les retraites ecclésiastiques annuelles qui n'existaient plus : la vie qu'il menait alors au milieu de ses prêtres rappelait saint Charles Borromée. Il voulait faire marcher de front dans son clergé la science et la vertu. De toutes les œuvres de son épiscopat, la plus belle et la plus difficile fut l'institution des Conférences sur le plan qu'il en avait dressé de concert avec l'abbé de Rancé (3). Celui-ci ne manqua pas de le faire sortir du cercle des conceptions étroites et vulgaires, et de le mener, selon son habitude, vers les hautes sources. Il y avait dans le règlement deux ou trois articles qui venaient évidemment de la Trappe : *La Conférence se tiendra à l'église... On ne boira ni on ne mangera ensemble au jour et au lieu de la Conférence, si ce n'est que ceux qui viennent de loin eussent besoin de prendre quelque chose, auquel cas, ils le feront en particulier, et non en compagnie* (4).

Assurément, on ne pouvait faire davantage pour que la Conférence restât une chose sacrée, en dehors de tout élément humain, que de la placer en face du Saint des Saints, dans le sanctuaire même, que de mettre l'une à côté de l'autre les deux tables, celle du Verbe et celle de l'Hostie. L'abbé de Rancé n'ignorait pas non plus, et il en avait fait la plus triste expérience, combien, jusque dans les réunions les plus saintes et les plus respectables, il est facile de s'oublier, si on n'y prend garde. Il ne permet donc que le *rafraîchissement de la charité;* il supprime hardiment le modeste repas pour qu'il ne dégénère pas en festin, et que le festin ne dégénère en autre chose. Car alors, la chair tuerait l'esprit, et il ne resterait plus rien de la Conférence que le nom (5).

Mgr de Luçon visitait chaque année, après ses tournées de confirmation, une partie des Conférences de son diocèse, pour voir par lui-même ce qui s'y passait (6). Il y assistait, interrogeait, se laissait interroger ; c'était le synode de la primitive Église. Il y avait dans la ville épiscopale un comité

(1) Il suffit de jeter les yeux sur son Journal.
(2) *Journal de sa vie*, p. 20, et les notes de M. E. des Nouhes.
(3) C'est ce que nous lisons dans plusieurs de ses lettres.
(4) *Règlements des Conf. ecclés. du dioc. de Luçon*, au commencement du 1er volume (art. 3 et 4).
(5) Lettre de l'abbé de Rancé à Mgr de Luçon.
(6) C'est ce qu'on lit dans son Journal. — M. Du Bos, archidiacre de Luçon, dit que c'était seulement tous les deux ans.

central chargé de recueillir tous les travaux particuliers, d'en extraire ce qu'il y avait de plus instructif et de plus pratique, d'en faire un corps de doctrine, de le publier de temps en temps et d'en envoyer un exemplaire à tous les curés. Le ruisseau retournait ainsi à sa source ; le rayon de lumière venait du clergé paroissial à l'évêque, et de l'évêque, il se répercutait en mille reflets sur tout le diocèse. C'était là, il faut bien l'avouer, une noble et haute pensée. Les règlements étaient bien quelque peu sévères, mais c'est comme cela que se font les grandes choses. L'abbé de Rancé qui était l'inspirateur de toutes ces œuvres savait bien qu'en cédant, qu'en mollissant, bien loin de se conserver, on se perd et avec soi les institutions. Au lieu de côtoyer timidement les rivages, il lança son ami en pleine mer. Il a réussi : l'épiscopat de Mgr de Barrillon qui se rattache intimement à la Trappe fut un des plus féconds et des plus saints de ce temps ; les Conférences de Luçon seront toujours, pour l'Écriture-Sainte surtout, un monument de la science ecclésiastique au XVIIe siècle (1).

Ce fut, comme nous l'avons dit, après une retraite qu'il avait faite à la Trappe avec Bossuet, que Mgr de Chavigny, évêque de Troyes, prit la résolution de renoncer à l'épiscopat et de s'enfermer dans une cellule de Chartreux (2).

Mgr de Lascaris d'Urfé, évêque de Limoges, ayant pris possession de son siége en 1677, vint passer quelque temps près de l'abbé de Rancé. A son retour, il ne voulut pas rentrer dans son palais épiscopal ; il en fit fermer les portes et se retira dans son séminaire pour y vivre, comme dans les temps antiques, en communauté avec ses clercs. Il n'en sortit plus jamais. Là, au milieu de ses enfants, il était témoin de leur vie et ils étaient témoins de la sienne ; il les gardait et il en était gardé. Nul évêque ne s'occupa davantage de son diocèse, nul ne le visita avec plus de fruit et de bénédiction, ne jeta plus d'aumônes dans le sein des pauvres, ne fit plus de pieuses et charitables fondations, ne se signala par plus de bonnes œuvres pendant dix-huit ans d'épiscopat (3).

Nous ne devons pas oublier ici Mgr de Taffoureau de Fontaine, évêque

(1) Elles se composent de douze ou quatorze volumes, selon les éditions. Celle que nous avons sous les yeux est de 1703, et c'est la cinquième. (14 vol. in-8°, Paris, Ant Dezallier.)

(2) Il en sortit plus tard. — « Secessit in seminarium ; majoris quoque solitudinis amore cellulam sibi contraxit in Trecensi Cartusianorum monasterio. (*Gall. christ.*, t. XII.)

(3) Nous avons retrouvé plusieurs fragments de lettres adressées par lui à l'abbé de Rancé, qui nous ont servi pour écrire ces quelques lignes. Ce témoignage est confirmé par le *Gall. christ.*, t. II, p. 544 : « Relicto palatio episcopali in seminario manere elegit ubi perseveravit usque ad obitum, etc. »

d'Aleth. N'étant encore que grand-vicaire et official de Sens, il était venu un jour se jeter aux pieds de l'abbé de Rancé pour le conjurer de le recevoir au nombre de ses enfants, en qualité de Frère de chœur. Le Révérend Père qui connaissait toute sa vertu et toute sa science, lui dit que Dieu le destinait à l'une des plus hautes dignités de son Église, et qu'il se garderait bien de la priver d'un si excellent pasteur. Il insista, l'abbé lui ordonna de se retirer dans son diocèse, et d'y continuer son ministère de bénédiction (1). Ce saint prêtre s'en retourna avec beaucoup de regrets, et en protestant que partout où il serait, il n'oublierait jamais la Trappe.

La prédiction que lui avait faite l'abbé de Rancé ne manqua pas de s'accomplir. « Le roi, dit Dangeau, donna l'évêché d'Aleth à un grand-vicaire de Sens, qu'il ne connaissait que par réputation, que personne ne lui avait recommandé, et qui ne songeait pas lui-même, le moins du monde, à être évêque. Sa Majesté ordonna au Père de la Chaise de savoir de l'archevêque de Sens si tout le bien qu'on lui avait dit de cet homme était vrai ; l'archevêque confirma le roi, quoiqu'il sollicitât pour un autre de ses amis (2). »

Ce fut un évêque à cilice, à couche dure, à longues veilles, à privations de toute sorte, d'une charité, d'un dévouement vraiment apostolique.

Parmi tous les prélats qui vinrent s'édifier et s'inspirer à la Trappe, Mgr le Camus, cardinal-évêque et prince de Grenoble, fut sans contredit celui qui réalisa d'une manière plus complète et plus élevée le type de l'évêque-moine, tel qu'on le retrouve dans l'Église primitive et tel que se le figurait l'abbé de Rancé. Il prit à la lettre les conseils que ce dernier lui donna ; il les dépassa même et vécut en vrai trappiste. C'est ce que nous lisons dans l'histoire de sa vie (3), dans son Oraison funèbre et dans les mémoires du temps où il est question de lui (5). Mais nous ne trouvons nulle part des documents plus précis et plus étendus sur son régime intérieur que dans une lettre écrite par un Père de l'Oratoire de Grenoble à un de ses confrères de Paris (6).

« Je crois, lui dit-il, que vous serez bien aise de savoir quelque chose de la conduite de notre saint prélat. Pour en être bien informé, il faudrait

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. II, p. 395.
(2) *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 453.
(3) Lallouette, *Vie du cardinal Le Camus*, in-12.
(4) Par Le Gras du Villard, chanoine de Saint-André de Grenoble.
(5) Plusieurs des lettres adressées à un prélat, dans les *Lettres de piété* de l'abbé de Rancé, étaient destinées à M. de Grenoble.
(6) J.-B. Thiers, *L'avocat des pauvres*, etc., p. 208-212. Paris, 1676. (Biblioth. de Grenoble.)

vous l'écrire tous les mois, car chaque jour il retranche sur lui-même, et ajoute toujours quelque nouvel exercice de piété et de vertu. Tous les jours il se lève à deux heures du matin et sans feu. Pour savoir la disposition de son lit et de la chambre où il couche, imaginez-vous un petit lieu qui n'a pour toute étendue qu'une toise au carré, pas même entière (il y a quelques pouces à dire) : son lit est sur deux tréteaux et ce n'est qu'une paillasse piquée et un chevet rempli de paille, et n'a que deux pieds de large. D'un côté est la muraille toute nue, et de l'autre, un petit rideau de toile noire qui descend jusqu'au bout de la paillasse. Au pied du lit est un petit oratoire de bois sur lequel il y a son bréviaire et un prie-dieu ; et vis-à-vis est une chaire, comme dans le chœur d'une église, où il y a une miséricorde qui se lève et s'abaisse. Il dit là son office comme les moines le disent au chœur. Il n'y a à son lit qu'un drap, une méchante couverture, et sa robe de chambre jetée par dessus. Personne de ses valets n'oserait toucher à ce lit sous la couverture duquel il y a des chaînes, des disciplines et des cilices. Il n'a point de vaisselle d'argent. L'amour de la pauvreté et des pauvres a fait qu'il l'a toute vendue : il n'a que des cuillers. »

A cinq heures du matin, il descendait à la chapelle pour y réciter l'office avec ses aumôniers. Ensuite, on sonnait la messe : tous ses domestiques s'y rendaient. Il la disait lui-même; après quoi un de ses prêtres leur lisait l'Évangile et le leur expliquait. A sept heures, les portes de l'évêché étaient ouvertes, et le prélat était visible à tous ceux qui avaient affaire à lui. A onze heures, le deuxième aumônier disait la messe pour ceux qui avaient la dévotion de l'entendre. A midi, les portes de l'évêché étaient fermées, l'on sonnait le dîner. Le prélat entrait au réfectoire suivi de ses officiers et de ses domestiques. Il mangeait avec toute sa maison : portier, valets, palefrenier, depuis le plus petit jusqu'au plus grand..... Tout le monde à la portion. Chacun servait à son tour et faisait la lecture, le prélat comme les domestiques... On servait de la viande; mais il n'y touchait jamais. Son mets était une méchante soupe maigre et des carottes dont il n'y avait que lui qui pût manger, parce qu'il avait donné ordre à son cuisinier d'apprêter mal tout ce qui serait pour sa bouche. Voilà son dîner (1).

On passait ensuite à la chapelle pour dire les grâces et faire quelque lecture. Après cela, les portes de l'évêché étaient ouvertes. Chacun vaquait à ses occupations jusqu'à huit heures : on fermait les portes dont le suisse portait les clefs au prélat. « Le soir à la collation, dit l'oratorien

(1) Par ordre du Pape, dans les dernières années de sa vie, il usa d'un peu de poisson.

que nous avons cité, il mangeait autrefois une pomme ; mais il s'était réduit à un morceau de pain sec et bis. Sa maxime était que sur la table d'un évêque, *il ne devait y avoir rien que de très vil :* c'était ce qu'il pratiquait à la rigueur. Il ne buvait que de l'eau toute crue et rien davantage. On appellerait cela jeûner austèrement ; mais pour lui, quand il jeûnait, il ne faisait qu'un seul repas à six heures du soir, et aux jeûnes des Quatre-Temps, il ne mangeait que du pain à huit heures du soir, à cause des saints ordres qu'il administrait en ce temps-là : il voulait alors redoubler ses mortifications... Il prêchait souvent, et était au moins une heure et demie en chaire, d'où il ne descendait point qu'il ne fût tout en eau. Cela ne l'empêchait pas d'aller en cet état à l'office...

Il y avait quelquefois tant d'instruments de pénitence sur son corps, qu'on l'a trouvé souvent à genoux sans se pouvoir relever; il fallait le prendre par dessous le bras (1). « Nos Pères, disait dernièrement encore un savant grenoblois, M. des Mays, ont pu le voir bien souvent parcourir Grenoble à pied, visiter les pauvres honteux dans les quartiers les plus reculés... Outre ses aumônes quotidiennes, il a laissé plus de 400,000 livres d'œuvres qui subsistent encore.» Chaque année il visitait un tiers de son diocèse, le plus souvent à pied. Il passait l'automne à son château de la Plaine, près de la ville. C'est alors qu'il mandait tour à tour tous ses curés pour faire avec eux une retraite de huit jours, s'informer de l'état de leurs paroisses et leur donner ses conseils (2). L'abbé de Rancé lui avait proposé saint Charles pour modèle (3), et l'on peut dire que, depuis cet illustre évêque de Milan, on n'avait pas vu dans l'épiscopat un plus grand exemple de pénitence, d'expiation et de dévouement. Innocent XI, pour honorer aux yeux de l'Église une si sainte vie, le décora spontanément de la pourpre romaine (4). Il vécut cardinal, comme il avait vécu évêque, c'est-à-dire en trappiste, et cela pendant trente-sept ans, autant que dura son épiscopat, autant que son ami et son modèle, l'abbé de Rancé, avec lequel il eut encore ce trait de ressemblance.

Combien de fois ses amis et ses proches ne le prièrent-ils pas de modifier sa manière de vivre sous le spécieux prétexte de pouvoir servir plus longtemps l'Église? L'abbé de Rancé qu'il consultait alors lui répondait : « Bien des gens veulent que vous apportiez de l'adoucissement à votre vie,

(1) Thiers, *L'avocat des pauvres*, etc.
(2) Voir la *Revue du Dauphiné* (le Grésivaudan), nº 27, 23 mai 1858.
(3) *Lettres de piété*, t. I, p. 397.
(4) Lett. de Rancé du 24 octobre 1686 (Collect. Nicaise, t. V). — Voir *Mémoires d'Amelot de la Houssaye*, t. II, p. 29 et 30.

mais pour moi, je suis persuadé que vous avez fait la volonté de Dieu, que la voix des hommes n'est pas la sienne, et que vous vous êtes laissé conduire à son esprit. Vous verrez, Monseigneur, au moment de la mort, la consolation que vous aurez d'avoir pu mettre ensemble deux choses aussi différentes et aussi éloignées que la vigilance d'un pasteur et les austérités d'un solitaire (1). »

Le cardinal le Camus passa en faisant le bien ; mais quiconque fait le bien, un pasteur surtout, doit avoir, comme le Sauveur, son calvaire et sa passion. Il ne ménagea pas les abus du monde, du clergé et du cloître, et on lui fit la plus violente et la plus terrible opposition (2). Il eut des moments de désolation et de désespoir, mais l'abbé de Rancé lui criait du fond de son désert : Courage ! courage ! Et il se sentait fortifié, et il remontait le torrent, malgré les orages, tenant sa crosse d'une main et la croix de l'autre.

CHAPITRE XI

L'abbé de Rancé se trouve mêlé, sans le vouloir, dans l'affaire du Quiétisme (1696).

Nous avons vu précédemment comment le Molinosisme s'était propagé à travers l'Italie et avait envahi les provinces méridionales de la France, où l'abbé de Rancé l'avait déjà attaqué par ses lettres et vaincu dans l'âme de plusieurs personnes qui s'étaient laissé séduire. Le voici qui se tempère, qui s'adoucit pour pénétrer à Paris dans ce monde léger et frivole, dans cette société amollie, mais toujours croyante, et même assez portée au mysticisme. C'est une femme exaltée et séduisante qui s'en fait l'apôtre. Elle prêche je ne sais quel repos de l'esprit humain, l'anéantissement de toutes ses puissances, une indifférence totale pour la vie et la mort, pour le paradis et l'enfer, un état extatique de pur amour, vague et indéfini, dans lequel il n'y a plus rien pour le corps. Et cependant, fatalement, le corps

(1) *Lettres de piété,* t. II, p. 71.
(2) C'est ce que nous voyons dans les *Lettres de piété* de l'abbé de Rancé, et dans des pièces manuscrites de la Bibliothèque de Grenoble.

devait finir par tout avoir, même l'âme. C'est ce qu'on avait vu dans les mystères de la Gnose antique avec laquelle le Quiétisme avait plus d'un trait de ressemblance. C'était le Brahmanisme indien avec ses immobiles Sanyassis transplanté dans le christianisme; c'était le Coran dans l'Evangile, le chrétien devenu musulman, c'est-à-dire sans vie, sans mouvement, sans action, aplati, écrasé et anéanti aux pieds de Dieu. Sans doute, on ne voyait pas toutes ces conséquences; mais a-t-on jamais vu et calculé celles d'aucune hérésie?

Mme Guyon se fit à Paris d'illustres prosélytes. Hélas! est-il une erreur ici-bas qui n'en ait pas eu! Fénelon, né avec un cœur pieux, doux et tendre, avec la passion sublime d'aimer Dieu pour lui-même, fut fasciné par cette femme qu'il voyait éprise, comme lui, de l'idéal de l'amour divin. Après bien des pourparlers et des conférences, sommé de se rétracter, il répondit par son livre de l'*Explication des Maximes des Saints.* Bossuet répliqua avec beaucoup de force et une rigoureuse sévérité qu'on a eu tort de blâmer, car, pour lui, comme il l'a écrit, *il y allait de toute la religion.* Lorsqu'un tel homme se sert d'une expression aussi forte dans une controverse publique avec un homme tel que Fénelon, on doit croire qu'il en a mesuré toute la portée.

Bossuet a révélé sa pensée tout entière, et c'est à Fénelon lui-même qu'il a dit : « Osez-vous nier, selon vos principes, que, pour exercer le pur amour que vous vantez, il ne faille aimer comme si l'on était sans Rédempteur, sans Sauveur, sans Christ, et protester hautement que quand tout cela ne serait pas, et qu'on oublierait encore la providence, la bonté et la miséricorde de Dieu, on ne l'aimerait ni plus ni moins (1)? »

Un pareil langage dans la bouche de Bossuet montre assez jusqu'à quel point il était persuadé que les *Maximes* de Fénelon tendaient, contre sa propre intention, à ébranler tous les fondements du christianisme (2).

La juste opinion que Bossuet avait de la piété, des hautes qualités et des talents de Fénelon, devait encore plus l'effrayer que le rassurer. Cette étrange nouveauté serait d'autant plus dangereuse qu'elle était présentée par l'homme de son siècle qui réunissait le plus de candeur dans l'expression de ses sentiments, le plus de séduction dans son langage et dans le brillant prestige de son imagination, et qui prêtait à ses erreurs mêmes les ornements de ses vertus.

Le bruit de cette polémique pénétra jusqu'à la Trappe. Bossuet ne

(1) Réponse à quatre lettres de M. de Cambrai, t. XIV, p. 671 et suiv.
(2) Voir, sur le Quiétisme, M. de Bausset, *Hist. de Bossuet,* t. II, p. 249et suiv.

manqua pas probablement d'en parler à l'abbé de Rancé dans son dernier voyage surtout. Celui-ci avait déjà étudié le Quiétisme dans sa première phase, sa première apparition en Provence et en Languedoc, afin de pouvoir répondre aux consultations qu'on lui adressait de divers endroits. Cette fois l'erreur se montrait beaucoup plus perfide et plus dangereuse au foyer même de l'Église de France, et il se crut plus obligé encore de l'étudier sur ce nouveau terrain, de l'examiner de plus près, pour la mieux saisir et se rendre utile à une foule d'âmes qui lui demandaient des conseils.

C'est dans ce but qu'il avait prié M. l'abbé de Saint-André, vicaire-général de Meaux, dont il avait reçu la visite à la fin de l'automne, de lui envoyer les ouvrages qui paraîtraient de part et d'autre. Il en reçut vers la mi-février l'*Explication des Maximes des Saints* et le mandement de l'archevêque de Paris (1). « Je vous suis bien obligé, lui répondit-il, de ce que vous n'avez pas oublié la prière que je vous ai faite. C'est une chose déplorable que de voir ces diversités de sentiments qui se forment dans l'Eglise, et particulièrement celle qui a donné lieu au livre de M. de Cambrai. On ne saurait trop louer le zèle de Mgr de Meaux, de s'opposer, comme il le fait, à des erreurs si pernicieuses. Je ne doute point que tous les gens de bien ne se joignent à lui et que son parti ne soit celui de l'Eglise.

Les principes mystiques de l'abbé de Rancé sont ceux de l'Evangile pris à la lettre : ils consistent à jeter sur ses épaules la croix nue, à souffrir avec Jésus-Christ, à mourir avec lui pour gagner le Ciel. Ne lui en demandez pas davantage; c'est tout ce qu'il sait, c'est ce qu'il fait. On comprend qu'en dehors même de toute question de doctrine, il ne pouvait pas être sympathique à Fénelon, génie chrétien, il est vrai, mais avec la forme et les grâces du paganisme, mêlant à tout son imagination, plus fait pour sentir que pour raisonner, plus propre à saisir la poésie et l'idéal des choses que leur réalité.

L'abbé de Rancé avait étudié l'ascétisme chrétien dans ce qu'il a de plus pratique et de plus mystérieux : il eut bientôt découvert le poison subtil caché sous de brillantes et pompeuses formules ; il entrevit des tempêtes à travers ces paroles pleines de douceur et d'harmonie, il en fut effrayé. A peine eut-il achevé la lecture qu'il ne fut plus en quelque sorte le maître de contenir les émotions de son âme, de comprimer les élans de sa foi alarmée, et, sous le coup de cette impression première, il écrivit à Bossuet dans le courant de mars :

« Je vous avoue, Monseigneur, que je ne puis me taire. Le livre de M. de

(1) Lett. sur le Quiétisme, t. XLVIII, p. 248, édit. Gauth.

Cambrai m'est tombé entre les mains; je n'ai pu comprendre qu'un homme de sa sorte pût être capable de se laisser aller à des imaginations si contraires à ce que l'Evangile nous enseigne aussi bien que la tradition sainte de l'Eglise. Je pensais que toutes les impressions qu'avait pu faire sur lui cette opinion fantastique étaient entièrement effacées, et qu'il ne lui restait que la douleur de l'avoir écoutée; mais je me suis bien trompé.

« On sait que vous avez écrit contre ce système monstrueux, c'est-à-dire que vous l'avez détruit, car tout ce que vous écrivez, Monseigneur, sont des décisions. Je prie Dieu qu'il bénisse votre plume, comme il a fait en quantité d'autres occasions, qu'il lui donne la force nécessaire, en sorte qu'il n'y en ait pas un trait qui ne porte coup. Pendant que je ne puis penser sans indignation à ce bel ouvrage de M. de Cambrai, je demande à Notre-Seigneur qn'il lui fasse la grâce de connaître ses égarements. Dieu, Monseigneur, vous a choisi dans nos temps entre les autres hommes pour soutenir la vérité, et vous l'avez fait jusqu'ici en toutes rencontres et avec tant de succès, que je ne doute point que vous ne le fassiez encore dans celle-ci avec le même bonheur (1). »

En lisant ces lignes, Bossuet comprit qu'il pouvait entièrement compter sur l'abbé de Rancé dans cette grande controverse qui venait de s'ouvrir, et dont on ne pouvait point alors prévoir l'issue. Il se hâta de lui faire parvenir son livre sur *les Etats d'oraison et les Illusions des Quiétistes*. L'abbé lui répondit avec autant d'assurance que la première fois, et avec bien moins encore de ménagement. La lettre était datée du 14 avril.

« .... En vérité, si les chimères de ces fanatiques avaient lieu, il faudrait brûler le livre des divines Ecritures, laisser l'Evangile, quelque saintes et quelque nécessaires qu'en soient les pratiques, comme si elles ne nous étaient d'aucune utilité; il faudrait, dis-je, compter pour rien la vie et la conduite de Jésus-Christ, tout admirable qu'elle est, si les opinions de ces insensés trouvaient quelque créance dans les esprits, et si l'autorité n'en était entièrement exterminée. Enfin, c'est une impiété consommée, cachée sous des termes extraordinaires, des expressions affectées, sous des phrases toutes nouvelles qui n'ont été imaginées que pour imposer aux âmes et les séduire.

« Nous ne manquerons point de prier Dieu, Monseigneur, qu'il touche les cœurs, qu'il éclaire les esprits et qu'il s'en rende tellement le maître qu'ils profitent des instructions que vous leur donnez : les uns en abjurant avec sincérité l'erreur qu'ils ont embrassée, et les autres en la regardant comme le renversement de toute piété chrétienne (2). »

(1) Lett. de Bossuet sur le Quiétisme, t. XLVIII, p. 272, édit. Gauth.
(2) *Ibid.*, p. 284.

Il faut se hâter de dire que ces deux lettres étaient confidentielles ; que c'est un ami qui parle à cœur ouvert à son ami : il connaît les derniers secrets de la secte, *des choses effroyables* lui ont été révélées, *les pratiques les plus noires et les plus diaboliques* (1), et, comme il sent vivement, il s'exprime de même. Sa parole est rude comme le désert; il connaît, mais il dédaigne l'art d'en adoucir, d'en voiler les aspérités. Bossuet, de son côté, était un peu moins dur, mais aussi ardent, aussi sévère, aussi inflexible. Ces deux génies n'étaient pas faits pour se tempérer l'un par l'autre, mais pour s'exciter, en s'unissant comme deux vives flammes. Ils allaient tous deux droit en face, sans déviation, sans circuit, selon le souffle de l'esprit qui les emportait, *ubi erat impetus spiritus, illuc gradiebantur* (2).

CHAPITRE XII

Les deux lettres écrites par l'abbé de Rancé à Bossuet, sur les affaires du Quiétisme, deviennent publiques; orages qu'elles soulèvent (1697).

« Il faut, dit M. de Bausset, rendre justice à l'abbé de Rancé : en s'exprimant avec tant de sévérité et en des termes si durs contre le livre des *Maximes*, il croyait parler confidentiellement à Bossuet seul, et il était bien éloigné de penser que ce qu'il écrivait dût être connu du public. Renfermé dans sa profonde solitude, il ignorait sans doute le caractère de vivacité que prenaient de jour en jour les discussions occasionnées par la publication de ce livre, entre les deux plus grands prélats de l'Église de France ; » mais l'importance qu'avait par lui-même son suffrage, engagea Bossuet à montrer à Mme de Maintenon ces lettres où l'on remarquait, surtout dans la seconde, quelques expressions d'une force *terrible et effrayante* (3). Mme de Maintenon qui ne cherchait qu'à accabler Fénelon de toutes les autorités possibles, voulut absolument qu'on les imprimât. Elles furent en effet imprimées au commencement de juin et répandues dans le monde avec profusion (4).

(1) Gonod, *Lett. de l'abbé de Rancé*, p. 216.
(2) Ezech , I, 12.
(3) Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, p. 143.
(4) Bausset, *Hist. de Fénelon*, t. II, p. 70 et suiv.

« On peut imaginer, dit le duc de Saint-Simon, quel triomphe d'une part, et quels cris perçants de l'autre. M. de Cambrai et ses amis n'eurent pas assez de voix ni de plumes pour se plaindre et pour tomber sur M. de la Trappe. » Après avoir épuisé tous les genres de prose, ils en vinrent à la satire rimée et jusqu'à la chanson. Le duc de Nevers, Mancini, neveu de Mazarin, esprit faux, fantasque et rancunier, qui n'ignorait pas que l'abbé de Rancé n'avait jamais voulu plier le genou devant son oncle, fut bien aise de l'en faire ressouvenir en publiant contre lui des couplets injurieux qui sont loin de briller par la finesse de l'esprit et les grâces de la poésie. Que pouvait-on attendre d'un homme qui s'était obstiné à mettre la *Phèdre* de Pradon au-dessus de celle de Racine (1) ?

Il est très probable que l'abbé de Rancé eut connaissance de cette misérable attaque, mais il ne crut pas devoir y répondre. Il y eut cependant des poètes ou plutôt des rimailleurs qui voulurent le défendre sur le terrain où on l'attaquait (2) et avec les mêmes armes (3).

Nous voyons qu'on l'accusait de présomption pour s'être prononcé d'une manière si prompte et si vive dans une affaire aussi difficile et aussi délicate, où personne ne le consultait, qu'il lui convenait beaucoup mieux de garder le silence, et d'attendre avec patience et respect la décision du pape et des évêques. On lui disait qu'il n'avait rien à voir au-delà des limites de la maison que Dieu lui avait confiée ; que dans les termes dont il s'était servi, il avait entièrement oublié ce qu'il devait au caractère de

(1) Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
. . . .
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence,
Et contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui,
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

(2) L'âme pleine d'aigreur contre un illustre abbé,
Dans un excès d'orgueil tu veux qu'il soit tombé.
De quelques mots écrits par zèle, en confidence,
Tu fais un crime affreux ; c'est rompre le silence,
Violer les statuts, manquer à tout égard.
Est-il donc défendu d'imiter saint Bernard ?
Il s'agit d'oraison : un pieux solitaire
Ne pourra s'expliquer sans être téméraire.
. . . .
Et ne nous prêchât-il que le pur Evangile,
Ses discours sont outrés, il veut faire l'habile,
En savoir plus que Rome, et même prononcer
Sur ce qui l'embarrasse et la fait balancer.

(3) Ces pièces se trouvent dans un volume rare, intitulé : *Recueil de pièces, tant en prose qu'en vers, sur le livre des* Maximes des Saints. (Biblioth. de l'Arsenal, n° 7571.)

M. de Cambrai et à son mérite personnel ; qu'il n'appartenait pas à un moine de parler ainsi d'un grand archevêque. Comme corollaire et pour confirmation, on rappelait ses contestations avec l'abbé Le Roi, Mabillon et quelques autres.

« Je souhaiterais, répondit un défenseur officieux (1), que ceux qui condamnent si fortement les lettres de M. l'abbé de la Trappe voulussent se transporter par la pensée dans sa cellule et se le représenter ensuite faisant la lecture du livre de M. de Cambrai. Il voit qu'il y est traité des *Voies intérieures de la vie mystique, de la Sublime Oraison, de la parfaite contemplation, etc.*; il ne peut croire que ce livre ne soit pas de sa compétence. Un solitaire qui a passé près de quarante ans dans un désert, qui pendant tout ce temps a conduit de saints religieux dont il a connu les sentiments les plus intimes et les plus secrets, doit avoir quelque connaissance des voies intérieures et entendre le langage mystique. Cependant, il croit trouver dans ce livre des routes marquées pour arriver au pur amour, inconnues jusqu'ici aux saints habitants de sa maison et à lui-même ; cela commence à lui rendre ce livre suspect. Il le lit, il le relit avec attention : le nom, le caractère, la réputation de l'auteur le tient en suspens, il souhaiterait trouver par une seconde lecture, qu'il s'est trompé dans la première. Mais, enfin, après un long et solide examen, le solitaire croit reconnaître dans ce livre un système qui lui paraît n'être pas conforme à celui de l'Évangile et de la morale de Jésus-Christ ; il croit y voir de fausses idées de la charité et du pur amour de Dieu. Plein de ces réflexions qu'il se persuade être fondées sur les plus solides principes de la religion, son zèle s'allume, et il s'y livre entièrement, et dans son émotion, en face d'un péril grave et imminent, il s'exprime avec force, il parle avec feu. Que ceux qui l'en blâment considèrent qu'il écrit à Mgr l'évêque de Meaux avec lequel il est lié depuis longtemps d'une amitié très étroite. Il lui écrit comme il lui aurait parlé, sous la première impression. Il n'a point eu en vue le public : il ne devait pas même s'attendre que le monde aurait la moindre connaissance de ses sentiments sur cette matière. Si quelque événement imprévu a divulgué ses lettres, ce n'est point sa faute. Si Mgr de Meaux y avait contribué, il ne faudrait pas douter qu'il n'eût eu quelque raison très solide pour le faire. »

L'auteur de la lettre apologétique allait plus loin et soutenait hardiment que quand l'abbé de Rancé aurait composé et publié des volumes entiers pour instruire les fidèles des voies intérieures, en rétablir les règles, en

(1) *Œuvres de Bossuet*, édit. Vivès, t XXVIII, p. 179.

découvrir les illusions, en combattre les abus, il n'y aurait rien eu dans tout cela qui ne fût très légitime et dans l'ordre. Car qui pourrait donner sur ce sujet plus de lumières qu'un homme qui doit en être instruit, non seulement par sa profonde doctrine, mais par sa propre expérience et par celle de tant de saints religieux qu'il gouvernait depuis si longtemps?

A ceux qui demandaient de quoi l'abbé de Rancé, étant moine, se mêlait de dire son avis en cette occasion, l'apologiste répondait : « De quoi se mêlait saint Bernard quand il combattait les erreurs d'un Pierre de Bruys, d'un Abailard et de tant d'autres? De quoi se mêlait-il quand il travaillait à étouffer les schismes, quand il écrivait au pape Eugène, et qu'animé d'un saint zèle, il osait prendre la liberté de lui représenter tous ses devoirs? Il y a de certains intérêts, de certains périls de l'Église où tout chrétien, et à plus forte raison, tout prêtre capable de manier les armes spirituelles devient soldat, et se trouve obligé de combattre. »

Le même apologiste finissait par une réflexion qui lui semblait devoir suffire pour imposer silence aux gens du monde qui, en cette occasion, se déchaînaient impitoyablement contre l'abbé de Rancé : « Que ceux, disait-il, qui savent ce que c'est que l'amour de la vérité ; que ceux qui ont senti la vive impression que fait dans un cœur véritablement chrétien le désir de la défendre contre l'erreur, que ceux-là, dis-je, parlent tant qu'ils voudront du zèle de M. l'abbé de la Trappe, qu'ils jugent s'il est indiscret, et s'il a passé les bornes ! Mais pour ceux qui parlent de zèle et qui n'en ont jamais eu le moindre sentiment, qui dans leurs réflexions et leurs discours ne consultent que la prudence humaine, règle toujours trompeuse, quand il s'agit de juger de la conduite des saints, qu'ils ne soient point surpris, si je leur dis sincèrement, qu'il doit être bien plus permis à M. l'abbé de la Trappe de juger du livre de M. de Cambrai, qu'il ne leur est permis de juger M. l'abbé de la Trappe et de condamner son zèle (1) »

De toutes les justifications de l'abbé de Rancé, celle-ci nous a paru la plus claire, la plus modérée et la plus convenable. Il ressortait de toute cette discussion qu'il avait pu écrire ces lettres confidentielles à son ami, malgré quelques expressions peut-être trop vives et trop fortes, mais de premier jet, et qu'il ne prévoyait pas qu'elles deviendraient publiques (2). Ce-

(1) Cette lettre se trouve dans le Recueil de celles de Bossuet sur le Quiétisme, sous ce titre : « Lettre d'un ami de l'abbé de la Trappe, en réponse aux plaintes des partisans de M. de Cambrai, contre les lettres précédentes de cet abbé. »

(2) Nous lisons dans le Portefeuille du R. P. Léonard de Sainte-Catherine : « Un pieux ecclésiastique, qui revient de la Trappe où il a passé quelques jours, dit que l'ancien abbé est bien fâché que M. de Meaux ait divulgué les lettres qu'il lui a écrites au commencement de l'année, touchant le livre de Fénelon. »

pendant les amis de M. de Cambrai à bout de colère contre M[me] de Maintenon et d'écrits faits et à faire au fond contre M. de Meaux, ne se contentèrent de rien, et ne pardonnèrent de leur vie à M. de la Trappe. »

C'est ainsi que s'exprime le duc de Saint-Simon qui était toujours passionnément attaché à l'abbé de Rancé, et qui fut l'un de ses plus chauds partisans dans toute cette affaire. Il raconte qu'ayant dîné en particulier avec M. de Chevreuse et le duc de Béthune chez M. de Beauvilliers, celui-ci leur proposa une promenade en carrosse autour du canal de Fontainebleau. Aussitôt M. de Béthune mit la conversation sur M. de la Trappe à propos de M. de Cambrai : les deux autres suivirent, et tous trois se lâchèrent tant et si bien qu'après avoir un peu répondu, puis gardé le silence pour ne pas les exciter encore davantage, il sentit qu'il ne pouvait plus supporter leurs propos. Il leur dit donc naïvement qu'il comprenait bien que ce n'était pas à lui, à son âge, d'exiger qu'ils se tussent, mais qu'à tout âge on pouvait sortir d'un carrosse, que c'était pour lui la dernière des épreuves où son attachement pût être mis ; mais qu'il les priait d'avoir aussi égard à sa faiblesse, s'ils voulaient l'appeler ainsi, et de le mettre pied à terre, après quoi ils diraient tout ce qu'ils voudraient en pleine liberté (1).

On voit par ce seul fait jusqu'où allait parmi les partisans de Fénelon l'irritation contre l'abbé de Rancé, mais tout ce bruit, loin de l'émouvoir et de le troubler, ne fit au contraire que l'affermir dans le parti qu'il croyait être celui de la vérité et de l'Église. Ce qu'il y a en lui de plus admirable alors, comme toujours, c'est cette âme supérieure, inaccessible à toute espèce de vengeance et de rancune. L'abbé Nicaise, par une première indiscrétion, a soulevé contre lui tous les Jansénistes à la mort d'Arnauld ; Bossuet, par une autre indiscrétion, a soulevé contre lui tous les Quiétistes ; eh bien ! dans l'un et l'autre cas, il n'a pas eu un seul reproche à leur faire et dans les lettres qu'il leur adresse alors, on ne trouve que les sentiments et la douce expression d'une sereine et inaltérable amitié. Ainsi, ayant appris que Bossuet avait reçu de Rome un Bref au sujet de son dernier ouvrage, il s'empressa de lui écrire avec encore plus de marques de sympathie et d'affection qu'à l'ordinaire.

« Vous voulez bien, Monseigneur, lui mande-t-il, que je vous dise que je prends trop de part à ce qui vous regarde pour être sans envie d'en apprendre quelque chose dans les conjonctures présentes. J'ai ouï dire que le pape vous avait écrit ; je ne doute point que ce ne soit pour vous témoi-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 146.

gner combien il approuve le zèle que vous avez fait paraître dans l'ouvrage que vous venez de donner à l'Église pour la défense de la vérité et pour la réfutation d'une erreur dont il se peut dire que les suites sont infinies. Je ne doute point que l'affaire ne tourne à votre consolation et à celle de tous les gens de bien. Il est certain qu'il n'y en a pas à laquelle ils doivent prendre plus d'intérêt (1).

« Permettez-moi, Monseigneur, de vous faire une prière. Comme j'ai ouï parler de plusieurs endroits de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur le Quiétisme, et que je ne me souviens point de ce que je vous ai mandé, vous me feriez un extrême plaisir de m'en envoyer une copie, au cas que vous l'ayez encore. Car le monde, comme vous savez, parle des choses comme il lui plaît. Souvent il ne fait point de scrupule d'attribuer aux gens celles auxquelles ils n'ont point pensé, et on est bien aise de pouvoir répondre avec certitude.

« Nous ne cessons point, Monseigneur, de recommander à Dieu tout ce qui vous touche pour ce monde comme pour l'autre. Je puis vous assurer que vous tenez dans nos cœurs toutes les places que vous y devez avoir et qu'on ne peut être à vous avec plus d'attachement, de sincérité et de respect. »

Quelles victoires ne faut-il pas avoir remportées sur soi-même pour maîtriser ainsi les émotions les plus naturelles de son âme, pour arrêter court le flot qui monte, en lui disant : Tu n'iras pas plus loin ! N'est-ce pas là cet homme sage de l'Écriture qui est en possession de son cœur, qui le modère et le retient, comme un habile écuyer retient, à la première pression du frein, le cheval prêt à s'emporter?

Le 3 juillet suivant, il répond à Bossuet qu'il a reçu les copies de ses lettres qu'il lui avait demandées et qu'il en assume toute la responsabilité devant Dieu et devant les hommes. « Il suffit, lui dit-il, qu'elles ne contiennent rien que vous n'approuviez, pour que je ne me repente pas de les avoir écrites. Dieu a permis qu'elles allassent plus loin que je ne pensais. Il est vrai que le sujet me toucha d'une manière si vive que je ne pus pas ne le point témoigner..... J'ai lu et relu la lettre que M. votre neveu vous a écrite avec une consolation que je ne puis vous exprimer ; rien ne marque mieux la disposition de Sa Sainteté pour l'affaire et pour votre personne (2). »

L'évêque de Noyon, François de Clermont-Tonnerre, était sur le point de publier pour son diocèse une lettre pastorale contre les maximes perni-

(1) Bossuet, *Œuvres*, t. XXVIII, p. 198, édit. Vivès.
(2) *Ibid.*, p. 207.

cieuses du Quiétisme. Quoiqu'elle ne soit pas sans mérite, elle est à peine mentionnée par les auteurs qui ont écrit avec le plus de détail l'histoire de cette célèbre controverse. Ce prélat avait passé sa jeunesse avec l'abbé de Rancé et il en était très connu. Le bruit se répandit qu'il l'avait prié de composer un petit traité sur la matière qu'il joindrait à sa lettre pastorale pour paraître en même temps. Bossuet ne l'eut pas plutôt appris qu'il écrivit à la Trappe pour l'en détourner. « Vous savez-bien, lui disait-il, les raisons d'éviter cette conjoncture, et il me semble que vous n'avez rien à ajouter aux sentiments d'un si grand prélat. La liberté que je prends est l'effet de mon zèle pour votre service et pour votre réputation qu'il faut conserver à l'Église. J'espère ne pas passer cet été sans vous voir, et je suis à vous comme vous savez. » Cette lettre était datée du 4 juillet (1).

Il paraît que Bossuet avait été mal informé et que les bruits que l'on avait fait courir étaient faux. Mgr de Noyon ayant envoyé sa lettre pastorale à l'abbé de Rancé, ce dernier lui répondit le 8 du même mois et assez longuement sans lui dire un seul mot de la proposition qui lui aurait été faite. Sa lettre est trop curieuse pour ne pas la reproduire entièrement. C'est un ami qui après de longues années de séparation et de silence retrouve son ami de jeunesse : l'un est sous le froc, l'autre sous la mitre, qu'importe ? les premières paroles qu'ils échangent, c'est pour se dire qu'ils s'aiment encore comme aux beaux jours du temps passé ; leur cœur fait presque tous les frais de cet entretien.

« Je ne pouvais avoir une joie plus sensible en ce monde que celle d'apprendre par vous-même, Monseigneur, que je suis toujours dans l'honneur de votre souvenir, et que vous avez pour moi les mêmes bontés que vous aviez il y a si longtemps. Je puis vous assurer, en mon particulier, que j'ai conservé pour votre personne, cette considération et cet ancien attachement qui vous est si parfaitement connu, et que l'éloignement des lieux et l'interruption du commerce n'y a jamais donné la moindre atteinte. Ma consolation sur cela sera entière quand je vous l'aurai dit de ma propre bouche, et que j'aurai reçu votre bénédiction ; c'est un bonheur que j'attends avec une extrême impatience.

« J'ai reçu et lu, Monseigneur, votre lettre pastorale ; elle est digne de vous, de votre zèle, de votre sollicitude, de l'attachement que vous avez au bien de l'Église, à la gloire de Jésus-Christ, de cette érudition profonde qui paraît avec éclat dans tout ce qui sort de vos mains ; en un mot, on doit avouer que sur le sujet présent, vous avez dit en peu de pa-

(1) Bossuet, *Œuvres*, t. XXVIII, p. 208.

roles de quoi composer des volumes entiers, et que vous vous êtes expliqué d'une manière si pressante, qu'elle ne reçoit point de réponse. Nous ne cessons point, Monseigneur, d'élever nos vœux vers le Ciel, pendant que vous combattez pour l'intérêt et pour la défense de la vérité, et de lui demander qu'il vous comble de toutes les grâces et des bénédictions qui vous sont nécessaires dans une occasion de cette importance.

« Je vous supplie très humblement de croire que vous me serez présent devant notre Seigneur Jésus-Christ tous les jours de ma vie, et qu'il ne s'en passera pas un seul que je ne vous offre à lui avec toute l'application qui sera en mon pouvoir ; c'est de quoi je m'acquitterai avec d'autant plus de soin, que je n'ai que ce moyen de vous donner des marques de ma fidélité et de mon profond respect (1). »

Nous ne savons si Mgr de Noyon exécuta le projet qu'il avait formé d'aller à la Trappe, et si l'abbé de Rancé eut le bonheur de recevoir cette double bénédiction, à laquelle il attachait un si grand prix : nous disons cette double bénédiction, car c'est être béni deux fois que de l'être par un évêque qui est notre ami. Quoi qu'il en soit, la lettre pastorale du prélat fut accompagnée d'une autre qui lui servait de complément et d'explication, et que l'on supposa assez généralement dans le monde être l'œuvre de l'abbé de Rancé. M. Nicaise envoya ces deux pièces à Leibnitz, qui répondit : « Je voudrais qu'on s'expliquât plus amplement que ne l'a fait Mgr de Noyon, et qu'on marquât mieux les limites de la vérité et de l'erreur. Cependant la lettre attribuée à M. l'abbé de Rancé y sert en partie, et peut-être que M. de Noyon a voulu s'y rapporter, c'est pourquoi ces deux lettres paraissent à la fois..... Celle de M. de la Trappe est fort solide, à mon avis ; on y découvre fort bien l'illusion de l'union continuelle prétendue, fondée sur l'inaction, puisque c'est plutôt par des actes et exercices fréquents de vertus divines que nous devons maintenir notre union avec Dieu pour montrer et fortifier l'habitude de ces vertus qui nous y unissent (2). »

C'était pour la troisième fois que le nom de l'abbé de Rancé arrivait jusqu'à Leibnitz, et pour la troisième fois, il l'accueillait avec éloge et une sympathie marquée.

(1) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine, année 1697 (lettre inédite).
(2) Collect. Nicaise, t. IV, p. 149 (lett. inédite).

CHAPITRE XIII

Santeuil fait un pèlerinage à la Trappe; il est touché de tout ce qu'il y voit; il meurt à Dijon quelques jours après; les adversaires de Fénelon ne cessent de lui opposer le témoignage de l'abbé de Rancé; ils voudraient même engager ce dernier dans un écrit public; il s'y refuse (1697).

L'abbé de Rancé, avec ses tumeurs et ses plaies, avait beaucoup souffert du grand froid de l'hiver précédent. La belle saison ne lui avait apporté aucune espèce de soulagement. « J'ai toujours, écrit-il le 24 juin, une fluxion sur le bras et sur la main droite, qui m'en ôte entièrement l'usage depuis près de trois ans... » Le 3 août suivant, il raconte à un de ses amis que ses incommodités et ses douleurs augmentent sans cesse, qu'il souffre les jours et les nuits, et qu'il peut dire, comme saint Bernard, que le sommeil s'est enfui de ses paupières, *recessit somnus ab oculis meis.* « Je ne dis pas cela pour me plaindre, ajoute-t-il, Dieu m'en garde! Je l'envisage, au contraire, comme des grâces que Dieu me fait sur la fin de mes jours. La seule chose que j'ai à désirer est qu'il me donne la patience dont j'ai besoin pour en faire un saint usage... On ne peut la perdre sans lui déplaire (1). »

Les plus hautes intelligences, les plus nobles cœurs, les pécheurs et les saints se sentaient attirés vers la Trappe : les uns pour sortir du péché, les autres pour se fortifier dans la vertu. Santeuil, alors le prince du Parnasse latin, y vint aussi à son heure et à son tour. Ce n'était pas assurément un ecclésiastique scandaleux, mais il aimait le monde plus qu'il ne convient à un homme du cloître et du sanctuaire. Il chantait la religion sans beaucoup la pratiquer; il célébrait les vertus des Saints sans trop se soucier de les imiter. Quoique d'une santé robuste et florissante, il touchait à ses derniers moments. On était au commencement de juillet, et les premiers jours d'août suivant, la mort l'attendait à Dijon dans une coupe empoisonnée au milieu d'un festin, comme Alexandre à Babylone.

L'abbé de Rancé lui avait souvent donné les plus salutaires conseils; il avait beaucoup prié et fait prier pour lui (2). Dieu qui poursuit partout et jusqu'à la fin le pécheur de ses miséricordes infinies, lui donna le désir d'aller se recueillir dans la sainte maison qui lui avait inspiré ses plus beaux

(1) Collect. Nicaise, lett. 102 et 103.
(2) C'est ce que nous voyons dans plusieurs lettres de la Collection Nicaise, t. V.

vers. Il y resta plusieurs jours, et y suivit tous les exercices avec piété et édification. L'abbé de Rancé écrivait à M. Nicaise : « M. de Santeuil nous vint voir avant que de faire son voyage de Bourgogne ; il trouva du goût pour tout ce qu'il vit ici. Il faudrait, pour en faire l'usage que vous lui désirez, que Dieu lui eût fortement parlé au cœur; ce sont de ces changements extraordinaires qui sont fort rares. »

M. le Prince et M. le duc de Bourbon, son fils, le menaient ordinairement aux Etats de la province de Bourgogne, et Dijon, cette ville si lettrée et si polie, l'accueillait et le fêtait de son mieux. MM. les Elus lui ayant fait un cadeau du meilleur vin de leur pays, il les avait remerciés par une très gracieuse pièce latine intitulée : *Santolius Burgundus*, Santeuil-Bourguignon. Il consentit avec peine, cette année, à faire partie de la suite de M. le Duc. Il faut avouer que ce n'était guère le moment, au sortir de la Trappe, de venir se mêler à ces fêtes, à ces grandes réjouissances et à tout ce grand bruit. Maintenant est-il vrai qu'au dîner des Etats quelqu'un lui ait fait cette farce indigne, homicide, qu'on raconte partout (1)? Le fait paraît certain; aussi fut-il atteint le lendemain d'une colique violente qui l'enleva rapidement.

Le bruit s'en répandit dans le monde, et comme c'est l'ordinaire, avec les exagérations les plus mensongères. Huet écrivait d'Avranche : « La mort de Santeuil (2) si peu convenable à l'habit qu'il portait, est un véritable sujet de douleur à qui la considère de sang-froid (3). » On ne manqua pas de faire le rapprochement de la Trappe et du festin de Dijon; on disait que les impressions qu'il avait rapportées de la sainte solitude, ou n'étaient pas réelles, ou n'avaient donc guère duré. La vérité est que ce ne fut pas la vie, mais la mort qui se ressentit de la Trappe. Il paraît certain qu'en face de l'éternité sa foi se réveilla, que ses derniers instants furent ceux d'un bon chrétien et d'un bon religieux. C'est ce qu'ont attesté plusieurs témoins dignes de foi, et spécialement M. Gillet, avocat au parlement de Dijon, et M. le comte du Hautoys.

« Le samedi 3 août, dit ce dernier, il soupa avec nous au Logis-du-Roi, à la table de Mgr le Duc... Il se plaignit un peu de la poitrine; mais il soupa assez bien et se mit en humeur à la fin du repas... Le dimanche au matin, il parut en bonne santé; il assista à toutes les harangues et compliments qui furent faits à son Altesse Sérénissime. Il se trouva mal sur les onze heures d'une espèce de colique. Il devait aller dîner chez M. le président

(1) On lui avait mis une forte pincée de tabac d'Espagne dans son verre.
(2) Nous n'osons écrire le reste.
(3) Collect. Nicaise (inédite).

Le Goux avec une compagnie de beaux esprits... On l'attendit en vain près de deux heures. Son mal augmentant, il dit qu'il était mort et demanda instamment pour confesseur le curé de la paroisse, homme fort exemplaire. Il se confessa sur les six heures. Il demanda ensuite le Viatique qui lui fut apporté entre sept et huit heures avec l'Extrême-Onction. Il se trouva dans des dispositions si chrétiennes qu'elles édifièrent tous les assistants. Il fit des remontrances et des satisfactions publiques à toute l'assemblée avant que de recevoir ces deux sacrements, et jamais on n'a vu nn cœur plus touché...

« M. le curé s'étant retiré sur les onze heures et demie dans la croyance qu'il pourrait revenir à temps le lendemain, il ne fut pas plutôt sorti que nous vîmes extrêmement baisser le pouls. M. de Bussière, le médecin, nous ayant dit qu'il approchait de sa fin, nous courûmes prendre quelqu'un à la salle des gardes, et nous fûmes heurter chez les Révérends Pères Jésuites pour avoir deux religieux. Nous éveillâmes le portier à force de bruit, et on nous donna les Révérends Pères de Villeroy et de Tarannes que nous amenâmes vers le moribond. Il répéta entre leurs mains tous les sentiments de piété et de regret de ses fautes... Il perdit la parole une heure après minuit et rendit l'âme tranquillement à une heure et un quart... Voilà la fin de M. de Santeuil; à moins que de l'avoir vu, on ne saurait croire avec quels sentiments de piété et de résignation il s'est soumis à la volonté du Seigneur... Enfin, quand il eût vécu toute sa vie à la Trappe, il ne pouvait mourir plus chrétiennement. Nous sommes tous plus édifiés de cette mort que par tous les sermons des plus habiles prédicateurs du royaume (1). »

La Providence, en conduisant Santeuil à la Trappe, avait ses vues. Réduit subitement à la dernière extrémité, il se ressouvint certainement de l'abbé de Rancé et de tous ces pieux cénobites qu'il avait vus et admirés, il y avait à peine quinze jours. Ce fut sans doute à leurs prières qu'il dut la grâce de finir une vie, hélas! trop légère et trop mondaine par une sainte mort qui rappela à ceux qui en furent témoins le Trappiste mourant.

M. l'abbé Berrier, que Bossuet s'était attaché, vint à la Trappe au commencement d'août pour y passer quelques jours dans le silence et la retraite. Il ne manqua pas de parler de la grande affaire du Quiétisme et de l'état des esprits. L'abbé de Rancé entra complétement avec toute l'ardeur de sa foi et de son caractère dans les vues des adversaires de Fénelon. Cet

(1) Lettre de M. Gillet fils, avocat au Parlement de Dijon, à M. de Vertron, conseiller-historiographe du roi, sur la mort de Santeuil. — Détail fidèle de la mort de Santeuil adressé à M. de la Garde, trésorier général de S. A. S. M. le Prince, par M. le comte du Hautoys (*Santol. Opera omnia*, t. III, p. 120 et 122).

entretien fut fidèlement rapporté à Bossuet qui lui écrivit aussitôt : « M. l'abbé (Berrier) me donne la joie, Monsieur, de m'apprendre que votre santé se soutient et que votre vivacité pour la saine doctrine ne diminue pas. On a bien politiqué sur vos lettres ; mais, après tout, qui peut trouver à redire que vous ayez écrit votre sentiment à un ami ? Ce serait, en tout cas, à moi qu'il se faudrait prendre du cours qu'ont eu vos deux lettres. Mais je n'ai jamais eu dessein de les divulguer, et, après tout, c'est l'effet d'une permission particulière de Dieu (1). »

Si Bossuet avait dissuadé l'abbé de Rancé d'écrire contre le Quiétisme, de concert avec l'évêque de Noyon, ce n'était point qu'il se défiât de ses lumières ou de sa prudence ; au contraire, il le croyait un des hommes les plus capables de composer un ouvrage spécial sur cette matière, et même il l'excitait à le faire. « Dieu, lui dit-il, voulait que vous parlassiez. Peut-être veut-il encore que vous souteniez votre sentiment de raisons. Faites-le, Monsieur, si Dieu vous en donne le mouvement, et envoyez-moi votre écrit. J'en ferai l'usage que Dieu veut, et je ne cacherai pas la lumière sous le boisseau... Rien ne m'empêchera, s'il plaît à Dieu, de vous aller voir que la conjoncture des affaires présentes. Si j'ai huit jours de libre, je ne manquerai pas d'en profiter, et je l'espère (2). »

Ces huit jours de paix, de recueillement et d'intimité dans un désert avec un ami, que Bossuet rêvait au milieu de la tourmente des affaires et d'une orageuse polémique, les trouvera-t-il? M. Berrier ne le pensait pas ; aussi écrivait-il à la Trappe de ne pas compter sur cette visite.

Cet ecclésiastique, qui avait reçu à son récent voyage les vœux et les confidences de l'abbé de Rancé pour Bossuet, fut chargé par ce dernier de lui expliquer plus amplement sa pensée et la marche de la controverse. Il lui écrit : « J'ai rapporté à M. de Meaux ce que M. Boileau m'avait engagé de vous dire, sur quoi il m'a répondu que depuis la lettre que M. de Cambrai a donnée au public sous le nom d'un ami, il n'y avait plus guère de ménagements à garder, et que depuis cette lettre il changeait de manière de parler. La voici avec une réponse qui y a été faite : M. de Meaux vous prie de ne point donner copie de cette dernière lettre ni d'en dire l'auteur. L'opiniâtreté est aussi grande qu'elle peut être de la part de M. de Cambrai. Non seulement M. l'archevêque de Paris n'y a rien gagné, ni M. l'évêque de Chartres, ni plusieurs qui s'en sont mêlés ; mais il persiste avec hauteur dans son sentiment, quoique M. le Nonce lui ait dit que s'il ne sa-

(1) Bossuet, *Lett. sur le Quiétisme*, t. XLVIII, p. 362.
(2) *Œuvres de Bossuet*, t. XXVIII, p. 224 (édit. Vivès).

tisfait pas les évêques de France, très certainement il sera condamné à Rome. »

Le bruit s'était répandu que les deux fameuses lettres adressées de la Trappe à Bossuet avaient été envoyées au Saint-Siége, et qu'elles avaient produit une grande sensation parmi les plus éminents prélats de la cour pontificale. Il importait beaucoup à l'abbé de Rancé de s'assurer si ces rumeurs avaient quelque fondement. M. Berrier lui répondit : « Pour ce qui vous regarde, c'est M. le Nonce qui a envoyé vos lettres au pape, et elles sont publiques à Rome comme à Paris. On a voulu dire en grande assemblée et en présence de M. de Meaux que c'était M. Maisne, votre secrétaire, qui en avait donné copie : il l'a justifié en disant que c'était si peu lui, que, sur le bruit de ces lettres, vous lui en aviez demandé copie, et qu'ainsi on ne pouvait vous accuser de rien. »

M. de Cambrai avait toujours prétendu que la grande question des états d'oraison n'était point une affaire de théorie, mais de pratique, et que c'était par ce côté qu'il fallait la juger. Or, Bossuet se servait des lettres de la Trappe comme d'un argument de la plus grande force, et il disait aux prélats réunis, et M. de Bayeux en était un, que, puisque M. de Cambrai vantait tant les expériences comme nécessaires pour bien apprécier sa doctrine, on ne pouvait rejeter le sentiment de l'abbé de Rancé, lui qui, outre une science profonde, avait l'expérience de tant de saints qu'il avait conduits pendant trente années. Il approuvait fort qu'il écrivît sur cette matière.

L'opinion de Bossuet sur l'abbé de Rancé et les services qu'il pourrait rendre dans la circonstance présente était celle des évêques ses collègues. M. Berrier lui mandait : « J'ai vu M. l'abbé de Beaufort qui a été présent à toutes les conférences de M. l'archevêque de Paris avec M. de Cambrai, et qui lui a raconté tout ce qui s'était passé. Je lui ai parlé de vous et de ce que vous m'avez dit lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir. Vos sentiments plaisent à tous les gens de bien, et d'autant plus aux prélats que M. de Cambrai objectant toujours les expériences, on lui objecte les vôtres, sans doute plus exactes, aussi bien que plus élevées que les siennes. Ainsi, ce que vous écrirez leur fera un aussi grand plaisir qu'il sera de grand poids (1). »

Cette lettre est très curieuse et très instructive : elle jette le plus grand jour sur la part que prit l'abbé de Rancé dans l'affaire du Quiétisme. Elle est une nouvelle preuve que, sans le vouloir et même sans le savoir, il s'était trouvé mêlé à cette polémique, et qu'il ne s'était montré que quand il

(1) *Œuvres de Bossuet,* t. XXVIII, p. 225 (édit. Vivès).

ne lui avait plus été possible de s'effacer et de reculer; enfin, que l'archevêque de Paris, MM. de Chartres et de Meaux, et plusieurs autres prélats auraient voulu qu'il entrât franchement dans la controverse par un écrit spécial et public.

Plusieurs raisons l'en empêchèrent : les lettres et les visites dont il était accablé, ses infirmités qui ne lui donnaient pas un seul moment de relâche, le désir d'achever quelques ouvrages qu'il avait commencés, le besoin de calme et de paix après tant d'années d'agitation et de tourments. Il était en outre témoin du zèle avec lequel M. de Meaux et quelques autres évêques combattaient les nouvelles erreurs. La sainte cause de l'Eglise ne pouvait être en de meilleures mains; il laissa faire ces illustres chefs de l'armée du Seigneur, ces vigilantes sentinelles du camp d'Israël.

CHAPITRE XIV

L'abbé de Rancé reçoit l'Instruction pastorale de Fénelon, avec une lettre particulière; il ne paraît plus dans l'affaire du Quiétisme (1697).

Fénelon, encore à Versailles, avait eu connaissance, dès la fin de juin, des lettres de l'abbé de Rancé, et il en avait été surpris autant que déconcerté. Il prétendait avoir trouvé la méthode d'oraison par excellence; il se vantait de marcher dans les véritables voies de la mysticité, et le plus pieux, le plus saint des ascètes de son siècle (1) venait lui déclarer en face, et sans détour, qu'il s'était trompé; que la route qu'il suivait était fausse, et qu'elle conduisait à des abîmes. Il répéta plusieurs fois, selon le témoignage de l'abbé de Dileur : « Je suis bien fâché d'être si fort condamné par un homme que j'estime tant. Que ne m'adressait-il ces lettres à moi-même (2) ? » Il lui semblait qu'envisageant l'amour divin dans son aspect le plus sublime, l'abbé de Rancé, élevé si haut dans les régions du plus pur ascétisme, ne pouvait et ne devait être d'un autre sentiment que lui; s'il n'avait pas approuvé, c'est qu'il n'avait pas compris. Il se crut donc obligé de lui donner, dans une espèce de mémoire qu'il rédigea, quelques

(1) Expression de Bossuet (t. XXVIII, p. 195 de ses *Œuvres*).
(2) Extrait d'une lettre de M. l'abbé de Dileur à M. de la Trappe (Maupeou, t. II, p. 261).

explications aussi claires et aussi précises que possible, sur l'amour désintéressé qui était comme le fond de son système et la source de toutes les contestations. Il le suppliait en finissant de lui marquer ses difficultés, de lui dire son avis, promettant *de profiter de ses lumières pour se corriger* (1).

Cette pièce, datée du 30 juillet, ne fut probablement pas envoyée à la Trappe; le lendemain, dès le matin, Fénelon reçut cette foudroyante lettre de cachet, par laquelle le roi lui ordonnait de se rendre immédiatement dans son diocèse et lui défendait d'en sortir. Il lui était enjoint de ne s'arrêter à Paris que le temps nécessaire pour expédier les affaires les plus pressantes qu'il pouvait y avoir (2).

A peine fut-il arrivé à Cambrai, qu'il composa une *Instruction pastorale* pour expliquer ses véritables sentiments sur le fond même de sa doctrine. C'était une espèce d'engagement qu'il avait pris, étant encore à la cour, pour désabuser les personnes de bonne foi, qui trouvaient de l'obscurité ou de l'embarras dans quelques parties de son livre. Il la jugea d'ailleurs nécessaire pour l'honneur de son ministère auprès du troupeau qui lui était confié. Il profita de cette circonstance pour se disculper du reproche qu'on lui avait fait d'avoir gardé le silence au sujet du Quiétisme de Molinos et des trente-quatre articles de la Conférence d'Issy. Il plaça ces articles et la bulle d'Innocent XI contre Molinos à la suite de cette Instruction qui fut publiée le 15 septembre. Il est vraisemblable que s'il eût pris cette précaution en même temps que parut son livre, il aurait mis de son côté un grand nombre de personnes qui le soupçonnaient d'être favorable au Quiétisme mitigé.

Fénelon, à Cambrai, n'avait point oublié l'abbé de Rancé; il crut que rien n'était plus propre que son *Instruction pastorale* à l'éclairer et à l'apprivoiser avec son opinion; il la lui adressa donc au commencement d'octobre, accompagnée de la lettre suivante (3) :

« Je prends la liberté, Monsieur, de vous envoyer une *Instruction pastorale* que j'ai faite sur mon livre. Cette explication me parut nécessaire, dès que je vis par vos lettres répandues dans le monde, qu'un homme aussi éclairé et aussi expérimenté que vous, m'avait entendu dans un sens très contraire au mien. Je n'ai point été surpris, Monsieur, que vous ayez cru ce qu'on vous a dit contre moi et sur le passé et sur le présent. Je ne suis point connu de vous, et je n'ai rien en moi qui rende difficile à croire le mal qu'on en peut dire; vous avez déféré aux sentiments d'un prélat

(1) *Correspond. de Fénelon*, t. VII, p. 515, édit. 1828.
(2) Bausset, *Hist. de Fénelon*, t. II, p. 66.
(3) *Correspond. de Fénelon*, t. VIII, p. 94.

dont les lumières sont très grandes. Il est vrai, Monsieur, que si vous m'eussiez fait l'honneur de m'écrire ce qui vous avait scandalisé dans mon livre, j'aurais tâché ou de lever votre scandale ou de me corriger. En cas que vous ayez cette bonté, après que vous aurez lu l'*Instruction pastorale ci-jointe*, je serais encore tout prêt, Monsieur, à profiter de vos lumières avec déférence. Rien n'a altéré en moi les sentiments qui sont dus à votre personne, et à l'œuvre que Dieu a faite par vos mains. D'ailleurs, je suis persuadé que vous ne serez point contraire à la doctrine de l'amour désintéressé quand les équivoques dont on l'obscurcit seront bien levées, et que vous aurez vu combien j'aurais horreur d'affaiblir la nécessité de l'espérance et du désir de notre béatitude en Dieu.

« Je ne veux là-dessus, Monsieur, que ce que vous savez mieux que saint Bernard enseigne avec tant de sublimité. Il a laissé cette doctrine à ses enfants, comme son plus précieux héritage. Si elle était perdue et oubliée sur tout le reste de la terre, c'est à la Trappe que nous devrions la retrouver dans le cœur de vos solitaires; c'est cet amour qui donne le véritable prix aux saintes austérités qu'ils pratiquent. Ce pur amour qui ne laisse rien à la nature, en donnant tout à la grâce, ne favorise point l'illusion qui vient toujours de l'amour naturel et excessif de nous-mêmes; ce n'est pas en se livrant à ce pur amour, mais en ne le suivant pas assez qu'on s'égare.

« Je ne puis finir cette lettre, Monsieur, sans vous demander le secours de vos prières et de celles de votre communauté; j'en ai besoin. Vous aimez l'Église; Dieu m'est témoin que je ne veux avoir de vie que pour elle, et que j'aurais horreur de moi, si je croyais me compter pour quelque chose en cette occasion. »

Cette lettre, il faut l'avouer, est admirable de tact et de convenance. Elle est séduisante par l'excellence du cœur qui s'y révèle, par cet esprit de paix et de douceur qui excède tout ce qu'on en peut dire, par cette humilité sincère qui sied si bien aux grands hommes et qui les élève cent fois plus haut qu'ils ne s'abaissent, enfin, jusque par l'harmonie du style qui flatte si agréablement l'oreille.

Nous ne connaissons pas la réponse de l'abbé de Rancé; nous croyons qu'il n'en fit point, car, au fond, que lui demandait-on? non pas précisément une adhésion, mais au moins quelques mots sympathiques; il ne pouvait les donner sans se mettre en contradiction avec lui-même. Il ne devait pas répondre. De ce moment, on n'entendit plus prononcer son nom, et il ne figura plus ostensiblement dans ces grands débats; mais il ne changea pas de sentiments. Il s'exprima en particulier et dans ses lettres à ses amis avec la même force et la même énergie contre les Quiétistes,

dont il regardait les systèmes comme des erreurs détestables qui ravageraient l'Eglise catholique et ne laisseraient plus *ni piété ni religion parmi les hommes*, si elles n'étaient arrêtées par une autorité toute-puissante (1).

Il ne ménage pas Fénelon qui lui semble le porte-drapeau de ce dangereux parti (2). S'il apprend que quelques prélats de la cour romaine se rapprochent de lui, il en est effrayé, il écrit aussitôt : « Il paraît que M. de Cambrai rencontre des protecteurs où il ne devait trouver que des juges sévères. S'il sort d'affaires, comme ses amis le désirent et le publient, c'est le plus grand malheur qui puisse arriver à l'Eglise de Jésus-Christ: l'iniquité se répandra, il n'y aura plus de barrières qui l'arrêtent, et on verra dans le monde ce que l'on n'y a point encore vu, je veux dire la doctrine de Jésus-Christ et tout ce qu'il a établi par ses instructions et par son exemple, abandonné par ceux qui devaient donner leur vie pour le défendre et le soutenir... On aura cependant la consolation de voir de grands évêques demeurer fermes, avec une inflexibilité invincible pour la gloire de Jésus-Christ et pour la cause de la vérité; ce qui sera pour jamais à la postérité un monument de leur foi et de la pureté de leur doctrine (3). »

Lorsque Fénelon, au contraire, perd du terrain, et que sa condamnation paraît presque certaine, il se rassure, il se réjouit, comme s'il s'agissait de sa propre cause. « Il est vrai, dit-il à l'abbé Nicaise, que les ennemis de la vérité triomphaient, mais les derniers écrits non seulement les ont abattus, mais leur ont ôté les armes des mains; de sorte qu'ils ne peuvent plus se défendre : le dernier livre de M. de Meaux est décisif, celui de M. de Chartres est convaincant; enfin, c'est une défaite entière (4). Cependant il ne faut pas qu'on *chante victoire* jusqu'à ce que Rome ait parlé (5) : c'est à elle à prononcer, et il faut qu'elle le fasse d'une manière si précise qu'elle ferme pour jamais la bouche à ceux qui soutiennent ces erreurs, et qu'elle leur ôte par la netteté et la force de ses décisions l'envie même d'y répliquer (6). »

Il trouve M. de Cambrai bien à plaindre de s'être engagé dans un si mauvais parti, qu'il ne peut éviter d'être condamné sur beaucoup d'articles. M. l'évêque de Meaux s'est signalé d'une manière extraordinaire, et l'Eglise lui doit beaucoup... Enfin, il espère qu'avant de mourir, il verra

(1) Collect. Nicaise, t. V, lett. 105, 112.
(2) *Ibid.*, lett. 110.
(3) *Ibid.*, lett. 107.
(4) *Ibid.*, lett. 108.
(5) *Ibid.*, lett. 108.
(6) *Ibid.*, lett. 106.

cette conspiration dissipée, quelque nombreuse et *quelque cruelle qu'elle puisse être* (1).

Ses vœux furent exaucés : il vécut assez pour voir cette controverse terminée par une décision rassurante pour l'Eglise, honorable pour Bossuet, et que la soumission de Fénelon rendit glorieuse pour lui-même.

Les esprits furent longtemps à se calmer : l'abbé de Rancé était on ne peut plus maltraité. L'amitié du duc de Saint-Simon fut mise à de nouvelles épreuves durant toute cette période ; mais elle ne faiblit jamais. Les disputes toujours vives et ardentes se reportèrent sur la prétendue injustice de la condamnation, et dans le paroxysme du dépit et de la colère, il y eut quelquefois des scènes étranges qui faillirent devenir tragiques. En voici une qui n'est pas sans intérêt : « Le duc de Charost, dit M. de Saint-Simon, était infatué à l'excès de M. de Cambrai et fort aliéné de M. de la Trappe. Je l'avertis plusieurs fois de laisser ce chapitre..., que cela était plus fort que moi, et que je le conjurais d'épargner ma patience et les sorties que je ne pourrais retenir. Malgré ces avis réitérés, il se mit sur ce chapitre à Marly dans la chambre de Mme de Saint-Simon où nous avions dîné, et où il n'était resté que Mmes du Chastelet et de Nogaret avec nous. Je parai d'abord ; il poussa toujours sa pointe, et de propos en propos de plaisanterie fort aigre et où il ne se retenait plus, il me lâcha avec un air de mépris pour M. de la Trappe « que c'était mon patriarche devant qui tout autre ne m'était rien. » Ce mot, enfin, combla la mesure. « Il est vrai, répondis-je d'un air animé, que ce l'est ; mais vous et moi avons chacun le nôtre, et la différence qu'il y a entre les deux, c'est que le mien n'a jamais été repris de justice. » (M. de Cambrai venait d'être condamné.) A ce mot, voilà Charost qui chancelle (nous étions debout), qui veut répondre et qui balbutie : sa gorge s'enfle, les yeux lui sortent de la tête et la langue de la bouche ; Mme de Nogaret s'écrie, Mme du Chastelet saute à sa cravate qu'elle lui défait et le col de sa chemise ; Mme de Saint-Simon court à un pot à eau, lui en jette et tâche de l'asseoir et de lui en faire avaler. Moi, immobile, je considérais le changement si subit qu'opère un excès de colère et un comble d'infatuation, sans pouvoir toutefois être mécontent de ma réponse. Il fut près de trois ou quatre *Pater* à se remettre... Alors je lui fis mes excuses et le fis souvenir que je le lui avais bien dit. Il voulut répondre, les dames interrompirent (2). »

Voilà, il faut l'avouer, un échantillon bien curieux de l'état des esprits à cette époque : il suffirait seul pour nous donner une idée de tout ce que l'abbé de Rancé et ses amis eurent à souffrir.

(1) Collect. Nicaise, lett. 109, 112.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 147.

CHAPITRE XV

Des Retraites faites à la Trappe par les laïques, du temps de l'abbé de Rancé.

Le monde sait remuer si puissamment je ne sais quoi d'inquiet et d'impatient que nous avons dans le fond du cœur, qu'il nous tient toujours en mouvement; c'est un abîme dans lequel nous tourbillonnons sans cesse, emportés par nos convoitises, comme par un vent impétueux, *iniquitates nostræ quasi ventus abstulerunt nos.* Mais il y a un jour, et dans ce jour une heure, où, soit fatigue, soit ennui, nous nous arrêtons, nous songeons à tout le temps passé et perdu, nous sentons un grand vide en nous : de là une tristesse inexprimable. Le remords fait entendre sa voix, et cette voix qui nous appelle au repentir nous appelle aussi au désert, c'est-à-dire au silence et à la retraite. Heureux celui qui l'écoute et la suit!

Il n'y avait pas alors de solitude chrétienne plus profonde que celle du couvent de la Trappe : éloigné des villes, des grands centres, du bruit et du tumulte, caché dans les champs, au milieu des bois, au fond des vallées agrestes, on y pénétrait comme sous un autre ciel, sur une terre nouvelle, dans un autre monde pour ainsi dire. On y voyait des gens de toutes les conditions : des artisans, des négociants, des militaires, des magistrats, de grands seigneurs, des maréchaux de France, des ducs et pairs (1), etc. Ordinairement, on n'y restait pas moins de six à huit jours; plusieurs y passaient des quinzaines et des mois entiers (2); quelques-uns même allaient jusqu'à six semaines (3). Voici, selon nous, ce qui attirait surtout en ces lieux et ce qui en rendait le séjour salutaire.

Ce n'est point par la grande et terrible voix de son tonnerre, par les mugissements de la mer et des vents, le fracas des tempêtes, le génie de l'éloquence, que Dieu nous parle avec plus d'empire, mais par son silence dans les solitudes; alors, il nous fait frissonner, il nous accable, il nous terrasse.

(1) C'est l'abbé de Rancé qui l'a dit. (Le Nain, t. II, p. 675.)

(2) Que de lettres n'avons-nous pas eues sous les yeux, où l'on parlait des gentilshommes de cette époque qui étaient allés faire des retraites de huit ou quinze jours à la Trappe?

(3) Nous lisons dans une lettre du 3 juin 1692 : « Mon frère est parti de la Trappe, après y avoir passé six semaines dans des sentiments fort contraires et dans une conduite fort opposée à celle qui faisait le sujet de nos plaintes; j'en espère mieux que jamais. » (Fonds Baluze, Biblioth. Imp.)

De nos jours, les Bernardin de Saint-Pierre, les Chateaubriand, les Lamartine, et une foule d'autres, ont avoué que rien ne les avait impressionnés dans le monde comme le silence des déserts. Eh bien, nulle part le silence n'est plus saisissant que dans un couvent de Trappistes, parce que nulle part il n'est plus religieux et n'exprime mieux le silence de Dieu.

Vous avez vu les Alpes et les Pyrénées, vous avez vu la mer calme et agitée, vous avez vu au milieu de la nuit un beau ciel où pas une étoile ne manquait : tout cela vous a remué le cœur et les entrailles, mais tout cela ne vous a pas donné une si grande, une si haute idée de la puissance et de la majesté de Dieu, que le spectacle de cent Trappistes prosternés à minuit sur les dalles du sanctuaire.

Ce qui ne frappait pas moins les étrangers, c'était la dignité, la gravité de la psalmodie, l'attention extrême, le soin minutieux que les Trappistes apportaient dans toutes leurs cérémonies; cette observance scrupuleuse des plus petits détails, de toutes les nuances du chant, de toutes les modulations de la voix, d'un ton, d'un demi-ton, d'un point, d'une virgule; la précision géométrique des saluts, des génuflexions, des prostrations; la simultanéité imposante de tous les mouvements; c'étaient ces évolutions autour de l'autel; enfin toute cette étiquette sévère et inflexible de la rubrique, toute cette stratégie sublime du sanctuaire.

Le prêtre ou le laïque qui venait passer quelques jours de récollection dans la maison des Trappistes, ne devait pas s'attendre à ce qu'on lui fît aucune instruction de vive voix, prône ou sermon, parce que, là, les faits dominaient les paroles; parce que l'éloquence des exemples écrasait celle des discours, voire même de ceux d'un Bourdaloue et d'un Bossuet.

Rien ne fait ressortir les choses comme les contrastes. Eh bien, la vie de la Trappe, mise en regard de celle du monde, offrait le contraste le plus frappant et le plus instructif qu'il fût possible d'imaginer. L'instinct, le besoin de la parole est un des plus impérieux de notre nature; se condamner à jamais au silence, par esprit de pénitence, c'est peut-être la plus effroyable des expiations de l'humanité déchue. Celui qui venait à la Trappe pour y réfléchir sur sa conscience, comprenait mieux que partout ailleurs combien il avait été coupable de ne pas avoir su refréner sa langue une minute, une seconde, en face d'une médisance ou d'une calomnie; quand cent ou cent cinquante hommes qu'il avait sous les yeux savaient se vaincre au point de passer leur vie dans un mutisme volontaire.

L'individualité du Trappiste se perdait dans la communauté. L'égoïsme ardent qui désole la terre s'arrêtait à cette limite sacrée. Ce *moi* si étendu, auquel nous rapportons tout ce qui nous environne et même tout ce qui existe comme à son centre, n'avait point de nom dans la langue de la

Trappe, comme nous l'avons déjà dit; on ne l'y connaissait pas; en y entrant, il était aussitôt abattu et égorgé. Le séculier, à la vue de cette grande famille monastique, dont chaque membre s'oubliait pour aimer et servir son frère; devant cette admirable unité des cœurs et des volontés, songeait qu'il appartenait lui-même à une grande famille, la famille humaine, au milieu de laquelle il avait vécu en étranger jusqu'alors, et que la charité chrétienne n'avait été pour lui qu'un vain nom.

En considérant ces Trappistes avec leurs robes blanches sur laquelle se détachait le scapulaire noir, répandus dans les jardins et les champs, armés d'instruments agricoles, on se rappelait que l'homme avait été condamné dès le commencement à cultiver la terre et à manger son pain à la sueur de son front. On concevait que l'agriculture n'avait rien d'avilissant, puisque l'Eglise l'imposait à ceux de ses enfants qu'elle chérissait le plus, à ceux qu'elle regardait comme ses anges. Combien de gens du monde, en voyant ces moines occupés à toutes sortes de métiers, ont compris que le travail était une des lois de l'humanité, et que celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger! Combien ont commencé à avoir honte de leur ignoble paresse! Combien ont senti, pour la première fois, que le plus grand des malheurs serait de traîner jusqu'au tombeau la lourde et accablante chaîne d'une vie oisive et inutile!

Celui qui était couché à la Trappe et qui entendait sonner le réveil des religieux et le signal de la prière à minuit, à une heure, que de retours ne faisait-il pas sur lui-même? Il pensait à ces longs sommeils que rien ne vient interrompre, à ces repos, que dis-je? à ces assoupissements voluptueux des sens et de la raison, que l'on prolonge sans mesure et par une coupable indolence; à ces matinées languissantes où l'on ne dort plus par besoin, mais par paresse, lorsque depuis plusieurs heures les rayons furtifs de la lumière, qui pénètrent à travers les obstacles qu'on a eu soin de leur opposer, ont annoncé le retour du soleil.

En visitant les dortoirs, à l'aspect de ces quatre planches et de cette paille qui composent la couche du Trappiste, on se disait à soi-même : voilà où le juste repose, et moi, pécheur, sur la plume et sous le duvet! Il y avait dans le réfectoire quelque chose qui prêchait plus éloquemment que tous les orateurs la tempérance, l'abstinence et le jeûne; c'étaient les pauvres légumes cuits au sel et à l'eau, qui formaient l'unique repas de la Trappe. L'homme du monde, témoin de cette effrayante austérité, se reprochait le luxe de sa table, tous ces mets exquis, uniquement faits pour contenter la sensualité. Il comprenait alors combien il fallait peu de chose pour vivre, quand on voulait se contenter du simple nécessaire.

Il est des hommes si saints, si élevés au-dessus de leurs semblables, que

l'on ne peut paraître devant eux sans rougir de soi-même : leur présence commande le respect de la vertu. C'est ce qu'éprouvaient ceux qui, étant tyrannisés par les passions de la chair, venaient à la Trappe. La vue du froc, de la ceinture de corde, de ces têtes dépouillées de leur chevelure en signe de pénitence; de cette couronne de cheveux, emblème d'une autre couronne, d'une autre royauté; tout cet appareil sombre saisissait l'impudique d'une frayeur religieuse, comme s'il eût été en présence d'une sainte apparition qui lui aurait reproché sa vie. Quand il savait ce qu'on faisait de la chair à la Trappe, comme on la foulait aux pieds, comme on s'en jouait, il avait honte d'en avoir été l'esclave, il comprenait la supériorité, la sublimité de l'âme.

Les saints ont versé des larmes sur le malheur de l'Eglise, qui avait été forcée, par la tiédeur et la lâcheté de ses enfants, d'abandonner la pénitence publique, dont la durée et les rigueurs étaient si propres à imprimer fortement l'horreur du péché et la frayeur de la rechute. Celui qui, pour une seule faute, un seul adultère, par exemple, se voyait exclus des sacrements pendant quinze ans, obligé de se tenir à la porte de l'église, de jeûner souvent au pain et à l'eau, de porter un cilice sur sa chair, des cendres sur sa tête rasée, etc., devait mesurer son crime sur sa pénitence, et comprendre combien il serait plus horrible d'être à jamais privé de la vue de Dieu et jeté dans les flammes éternelles. Les chrétiens qui voyaient qu'un plaisir d'un moment avait, dès cette vie, de si terribles suites, craignaient davantage de s'y abandonner et exerçaient sur eux-mêmes une plus sévère vigilance. Les autres coupables, qui étaient témoins de cette effroyable expiation dans le temps, se faisaient une autre idée des peines de l'éternité, et tremblaient d'avoir un jour à les subir. L'exemple d'un seul empêchait les péchés et la damnation de plusieurs.

Lorsque cette rude et salutaire discipline eut disparu, dans la crainte que l'idée de la gravité du péché et de la sévérité des châtiments qu'il méritait, même ici-bas, ne finît par disparaître avec elle (car l'homme est ainsi organisé, qu'un an de souffrances présentes frappe plus son imagination qu'une éternité après la mort), et, qu'à cause de la facilité du pardon, on ne regardât comme un jeu la chute mortelle du péché, l'Eglise chargea des solitaires de continuer dans les déserts la pénitence publique des premiers siècles. C'était à la Trappe qu'on la retrouvait au XVIIe siècle dans son austérité primitive. C'est là qu'on allait voir les remplaçants des anciens pénitents, ayant comme eux la tête rasée, jeûnant, vivant sous le cilice, rejetés et méprisés du monde, veillant, priant, travaillant tour à tour, et mourant sur la cendre et la paille. C'est là que l'on apprenait ce qu'il fallait faire dans ce monde pour expier le péché, si on ne voulait en

l'autre accumuler sur sa tête des charbons brûlants. Car, ou ces Trappistes sont coupables, ou ils sont innocents : dans le premier cas, comme nous le sommes nous-mêmes et souvent beaucoup plus qu'eux, leur pénitence est la plus terrible, et la plus salutaire leçon que le Ciel puisse nous donner! Dans le second cas, ce sont des victimes, d'autres Christs expiateurs, se sacrifiant pour nous sur d'autres calvaires; leur pénitence alors nous confond et nous accable encore plus.

On savait si bien dans le monde qu'il n'était pas possible de séjourner à la Trappe sans en sortir, sinon converti, au moins fortement incliné au bien, que les pécheurs qui ne voulaient pas se faire violence pour rompre avec leurs mauvaises habitudes, se sauvaient de cette maison comme d'un piége qui leur aurait été tendu. C'était, en effet, un piége, mais pour prendre les âmes et les donner à Dieu. Ce fut le cas du Commandeur de Laval, que nous choisissons entre beaucoup d'autres.

Ce gentilhomme, dont nous avons déjà parlé, demeurait ordinairement en son château de Gournay, à trois lieues de la Trappe, vivant au gré de ses passions, dans les plaisirs et la bonne chair, sans souci de la mort et de l'éternité. M. de Saint-Louis, son ami, en avait beaucoup de chagrin, et il le visitait souvent depuis la Trappe, pour lui parler de l'état de son âme, et c'était inutilement. Il le pressait surtout de venir voir l'abbé de Rancé, mais il alléguait tantôt un empêchement, tantôt un autre. Comme un jour il lui faisait des instances plus fortes, il lui avoua franchement que la raison pour laquelle il ne le voulait pas voir, c'était la crainte qu'il ne le fît changer de vie. Enfin, M. de Saint-Louis insista tant, que, ne pouvant plus résister, il fut décidé qu'il ferait une simple visite de bienséance. Il partit donc, mais après avoir fermé toutes les issues de son âme et s'être tellement barricadé, qu'il se croyait imprenable.

L'abbé de Rancé le reçut avec cette bonté, cette amabilité qui gagnait tous ceux qui l'abordaient. La conversation s'engagea, et, après moins d'une demi-heure, le pauvre Commandeur ne s'appartenait déjà presque plus; il sentait son cœur lui échapper. Il commença par avouer qu'il était chevalier de Malte depuis l'âge de cinq ans, et qu'il n'en avait jamais connu ni rempli les devoirs. L'abbé de Rancé profita de cette ouverture pour pénétrer plus avant, mais avec tant de charité et de tendresse qu'il n'était guère possible de résister. Ah! il y a des paroles plus douces que l'huile et le miel, et qui, cependant, sont des flèches : *molliti sunt sermones ejus super oleum et ipsi sunt jacula* (1). Le Commandeur fut charmé et vaincu, et en partant il promit de revenir.

(1) Psalm. LIV, v. 22.

Il revint en effet, mais fermement résolu de mettre la main à l'œuvre de sa conversion. Il se disposa par un examen sérieux à faire une confession générale. Après avoir écrit ses péchés, il les lut et relut en versant beaucoup de larmes. « Que Dieu est bon, s'écriait-il, si j'étais mort en cet état, je serais éternellement damné! » Il se confessa à un curé du voisinage, très pieux et très instruit, que l'on fit venir pour lui. Cette confession, qui dura plusieurs jours, étant finie, l'abbé de Rancé vint le visiter dans sa chambre, à l'appartement des hôtes. Sitôt qu'il l'aperçut, il courut l'embrasser en pleurant, et lui protestant qu'après Dieu il lui devait son salut; ils mêlèrent leurs larmes; le confesseur et M. de Saint-Louis, présents à cette scène, firent de même. On lui remit à son départ un règlement de vie, et il s'en retourna dans son château de Gournay, en bénissant Dieu de l'avoir conduit dans cet asile de bénédiction et de salut (1).

M. le capitaine d'Hérouville était dans un état bien plus désespéré que le Commandeur de Laval, lorsqu'il vint faire une retraite à la Trappe; il avait beaucoup de dettes à payer aux hommes et bien davantage encore à Dieu; mais Dieu n'était pas celui de ses créanciers qui le tourmentait le plus. Enfin, il s'humilia, il pria, il pleura; il fit tout ce qu'il put, et on eut pitié de lui sur la terre et au Ciel (2).

Le comte d'Aubigné, dont les folles prétentions et la conduite peu régulière causaient tant d'embarras et de tourments à Mme de Maintenon, sa sœur, y fut aussi envoyé pour s'y recueillir (3), et, s'il n'en sortit pas meilleur, il eut au moins le désir de l'être, et il le devint plus tard, quoi qu'en dise Saint-Simon (4).

Il y en avait qui, après quelques vagues retours sur eux-mêmes, après avoir fait les premiers pas, se décourageaient et s'en allaient comme ils étaient venus; mais une fois rentrés dans le monde, le souvenir de la Trappe les poursuivait, la grâce revenait à la charge, et ils achevaient ce qu'ils avaient commencé. Nous en avons un exemple dans la personne du marquis de Ganges, brigadier des armées du roi et colonel des dragons.

Il était venu à la Trappe et il en était parti sans avoir pris aucune résolution sérieuse; mais, de retour dans son régiment, il réfléchit sur l'état de son âme, s'adressa à l'abbé de Rancé, et, après en avoir reçu deux ou trois lettres, ce ne fut plus le même homme. Il répondit à la première : « Avant que j'eusse l'honneur de vous écrire, j'étais très chancelant et je ne pou-

(1) Le Nain, t. II, p. 402.
(3) Id., p. 404.
(3) C'est ce qu'on lit dans une lettre de Mme de Maintenon, que nous avons déjà citée.
(4) Voir *Dict. hist.*, t. V, p. 453.

vais compter sur un jour de bon; vos prières et votre secours me mettent en chemin de devenir homme de bien; et je vous puis même assurer que si jamais j'y parviens, c'est à vous seul que j'en aurai l'obligation. » Après une correspondance de sept ou huit mois, les progrès furent si grands et si rapides, que ce ne fut pas seulement un homme de bien, mais un pieux chrétien, un militaire dévot dans la haute acception de ce mot: « Depuis votre dernière lettre, mandait-il à l'abbé de Rancé le 3 août 1699, je n'ai pas discontinué de me confesser tous les huit jours pour l'ordinaire, quoique je me trouve à la guerre ou en voyage, et j'ai communié très souvent. Vos avis, Monsieur, sont si bons et si salutaires, qu'on voit effectivement qu'il n'y a de bonheur solide que celui d'être bien avec son Dieu... Ne pouvant jouir de votre présence, je lis tous les jours vos lettres... Qu'on est heureux de vous connaître, et d'être sûr que vous vous souvenez, dans vos prières, des personnes qui vous honorent (1). »

M. le marquis de Ganges, pour avoir de la piété n'en avait pas moins de courage et de bravoure. Il ressemblait à nos anciens preux, qui tenaient l'épée aussi haut que la croix. L'armée avait alors beaucoup de pareils soldats. Après la prise de Namur, on trouva parmi les morts, sur le champ de bataille, des grenadiers qui portaient le cilice; cela ne les avait pas empêchés de se bien battre et de mourir pour la France et pour le roi.

L'abbé de Rancé avait fait pour les retraitants un règlement très sage et très détaillé, où tous les exercices étaient indiqués, depuis le commencement de la journée jusqu'à la fin. Il leur recommandait surtout le silence et le recueillement, les prières fréquentes, un examen sérieux de leur conscience, la douleur de leurs péchés, et une grande confiance dans les bontés infinies de Dieu. Quand ils avaient mis ordre aux affaires spirituelles, il voulait qu'ils songeassent à régler aussi le temporel. Il leur proposait lui-même de prendre la résolution, pendant la retraite, de payer leurs dettes, car beaucoup de gentilshommes en étaient alors chargés et accablés; de se contenter sur leurs tables d'un ordinaire frugal; de n'avoir que des meubles, un train, un nombre de domestiques proportionnés à leur qualité et à leur fortune; d'éviter les dépenses inutiles, pour que les aumônes fussent plus abondantes (2). L'abbé de Rancé pensait à tout, à l'âme et au corps, au temps et à l'éternité.

Ah! qui dira toutes les grâces et les bénédictions que le Ciel versa sur tous ceux qui vinrent se recueillir dans ce petit coin de terre du Perche. Les enfants de l'abbé de Rancé, héritiers de sa charité, nous ouvrent au-

(1) Voir Le Nain, t. II, p. 405, et Maupeou, t. II, p. 159.
(2) Le Nain, t. II, p. 606.

jourd'hui leurs solitudes; ils nous pressent, ils nous conjurent, ils nous prient d'y passer quelques instants, pour y apprendre comment on revient au Seigneur, quand on a eu le malheur de l'abandonner. Nous ne les entendons pas, ou nous faisons semblant de ne pas les entendre. Hélas! ce ne sont pas les pécheurs qui manquent, mais la foi. Les crimes vont toujours en augmentant, et la pénitence va toujours en diminuant; il n'y en aura bientôt plus dans le monde, et la grande route qui conduisait les pénitents au désert, *via deserti*, route si frayée, si battue autrefois, est maintenant effacée et perdue pour nous.

CHAPITRE XVI

L'abbé de Rancé publie son livre intitulé : Maximes chrétiennes; comparaison avec les Maximes morales de La Rochefoucauld (1697).

Nous avons dit que quelques religieux de la Trappe, au sortir des Conférences de l'abbé de Rancé, se hâtaient de jeter sur le papier les passages les plus frappants qu'ils avaient retenus. Ils en ajoutaient d'autres détachés de ses ouvrages, et ils les relisaient souvent pour s'édifier et se ranimer. Nous avons vu, il y a quelques années, un de ces recueils imprimé frauduleusement avec des altérations et des additions. Depuis ce moment, l'abbé de Rancé avait senti le besoin de lui opposer une autre collection véritable et authentique. Il s'en occupa pendant quelques mois à l'infirmerie, et au commencement d'août de cette année, son travail était achevé.

Les approbations des supérieurs de l'Ordre, de M. Blampignon, de Bossuet étaient très élogieuses (1), celle de Mgr de Paris l'était encore plus. Ce grand prélat semblait avoir hérité des sentiments de son prédécesseur pour l'abbé de Rancé. Il l'avait visité à la Trappe ; il approuvait ses principes, ses règles de direction et appréciait beaucoup ses ouvrages. Après s'être fait lire pendant ses repas la Réponse au traité des Etudes monastiques, *il avait conclu solennellement,* ainsi que l'écrivait M. Pelhestre à D. Mabillon, *que M. de la Trappe avait le bon de son côté* (2). A la pre-

(1) Voir ces approbations au commencement du volume.
(2) Lettre de Pelhestre à Mabillon. (Résidu Saint-Germain, t. VIII, nº 1235, Bibl. Imp.)

mière occasion qui se présentait, il s'exprimait publiquement sur lui, sur sa maison et sur son nouveau livre en termes on ne peut plus flatteurs :

« Ces maximes, disait-il, méritent le nom qu'elles portent : on y voit partout l'esprit de Jésus-Christ. C'est un extrait de ce qu'il y a de plus parfait dans son Évangile. L'auteur le médite et le pratique depuis longtemps avec tant de fruit et d'édification, qu'il ne faut pas s'étonner qu'il l'entende mieux qu'un autre, puisque c'est en l'observant fidèlement qu'on en obtient l'intelligence. C'est de la main de ce saint abbé qui a fait revivre dans notre siècle l'ancienne ferveur et la première pureté de l'état monastique, que devait sortir cet ouvrage, où l'on voit les règles de la perfection chrétienne si bien établies et expliquées d'une manière si vive et si noble. C'est dans ce désert, où l'on goûte Dieu si purement, et où l'on trouve l'Évangile vivant dans les saints religieux qui l'habitent, que devait être formé ce recueil de maximes si capables de faire connaître et aimer la religion aux esprits les plus aveugles et aux cœurs les plus endurcis. »

Mgr de Noailles ne s'était pas encore engagé dans ces luttes malheureuses qui empoisonnèrent la plus grande partie de sa vie. Il méritait par sa science et sa vertu l'éminente dignité à laquelle il venait d'être élevé. Il était alors très considéré dans son diocèse et en grande faveur à la cour. Louis XIV avait dit aux courtisans après sa nomination : « Si j'avais connu un homme plus digne de cette place, l'évêque de Chalons ne l'aurait pas eue. » C'était un puissant auxiliaire que la Providence venait de susciter à la Trappe, et nous verrons combien il lui fut utile.

Le livre dont nous parlons fut achevé d'imprimer à la fin d'octobre : l'abbé de Rancé écrivait le 3 de ce mois à l'abbé Nicaise : « Vous aurez les Maximes bientôt, elles paraîtront aux premiers jours (1). »

On donne le nom de maximes à certaines pensées morales capables de saisir l'âme et de frapper l'esprit, exprimées en style concis, rapide, vif et piquant. Celles de l'abbé de Rancé ont un cachet à part. Comme il veut instruire, il vise surtout à la clarté des mots et des choses. On n'y retrouve point ces nuages qu'élève souvent autour de l'idée cette folle prétention qui ne trouve que des ténèbres en cherchant la profondeur. Qu'y a-t-il de plus net, de plus limpide, de plus clair que ceci :

« Il vaut beaucoup mieux parler à Dieu que de parler de lui. Il n'y a que la piété toute seule qui puisse faire que nous trouvions de la consolation à lui parler, et l'amour-propre peut aisément nous faire trouver de la satisfaction à parler de lui (2). »

(1) Collect. Nicaise, lett. 104, t. V.
(2) *Maximes*, p. 597 (1re partie).

« Le plus grand de tous les malheurs est celui de sortir de ce monde, et de laisser l'œuvre de Dieu imparfaite, c'est-à-dire son propre salut, puisqu'on n'y revient point pour l'achever, et que la perte en est irréparable (1). »

« Les excès dans lesquels nous voyons les autres, nous avertissent de n'en pas commettre de semblables, et l'on ne doit pas moins trouver d'instructions dans les méchants exemples que dans les bons (2). »

« Un homme mortel ne peut rien désirer de plus avantageux qu'une mort heureuse, puisqu'il ne vit que pour mourir (3). »

L'abbé de Rancé veut émouvoir ; il sait bien que ce n'est point avec de la finesse affectée, des phrases courtes et sautillantes, des périodes à facettes, en un mot, que ce n'est point avec de l'esprit qu'on touche le cœur ; il connaît mieux l'âme humaine, ses leviers et ses secrets. Il aspire à l'énergie de la pensée, à la force des choses plus qu'à celle des mots, il a le goût du vrai et du beau, et il ne veut pas du trait vain et brillant. Il est quelques-unes de ses maximes dont on ne peut rien retrancher sans couper dans le vif : il concentre son idée pour lui donner plus d'énergie, lancer le trait avec plus de force par le ressort d'un plus petit nombre de paroles. Alors il se distingue par l'abondance dans la brièveté, selon l'expression de Quintilien, *tum copia tum brevitate admirabilis ;* en voici quelques exemples :

« Que fait cet homme qui amasse des richesses, sinon de serrer ses liens et de fortifier les murs de sa prison ? »

« Grandeur sur grandeur par rapport à l'éternité, est obstacle sur obstacle, et rien de plus. »

« L'estime des hommes ne sert de rien, elle ne fait que nous abuser et nous séduire. Car nous ne sommes précisément que ce que nous sommes au jugement de Jésus-Christ. »

« Le cloître est une prison qui fait des coupables aussi bien de ceux qui ont conservé l'innocence que de ceux qui l'ont perdue (4). »

Souvent il semble qu'on pourrait lui reprocher d'étendre trop sa phrase et de reproduire la même pensée en d'autres termes, mais quelquefois c'est pour enfoncer le trait plus avant, et lui donner le temps de produire tout son effet ; ce qu'un écrivain appelait avec l'imagination pittoresque

(1) *Maximes*, 1re partie, p. 254.
(2) Id., 1re partie, p. 27.
(3) Id., 1re partie, p. 92.
(4) Id., 2e partie, p. 27, 184, 200, 166, 226.

de l'antiquité, s'appesantir sur le coup, en retenant le glaive dans la plaie, *sistere moram in vulnere*.

Plusieurs de ces maximes sont rendues par des comparaisons empruntées à la nature, aux tempêtes, à la mer et à la navigation : « Les eaux ne sont jamais plus pures et plus claires que dans leur source ; et il faut que celui qui veut avoir la vérité dans sa pureté et sans aucun mélange, remonte aux origines et aux principes. »

« Il en est de la vertu comme des grands arbres, qui jettent des racines plus profondes, et s'affermissent davantage, lorsqu'ils sont battus par la violence des vents. »

« Un monastère relâché est un vaisseau percé qui fait eau de toutes parts : chacun doit essayer comme il peut de se tirer du naufrage ; et quand la Providence lui a mis une planche dans la main, il faut qu'il croie que son salut y est attaché, et que de la quitter, c'est se perdre. »

« Le mieux que l'on puisse faire est de se consoler en Dieu de la misère de nos temps ; et comme il n'y a plus de grands vaisseaux, où ceux qui voulaient autrefois servir Dieu se retiraient en foule, il faut se jeter dans des esquifs ou dans des barques, quelque petites qu'elles soient, pour sauver sa vie et assurer sa navigation (1). »

Certaines de ces maximes sont pour la profondeur du sens moral au niveau de tout ce que nos plus grands moralistes ont écrit de plus parfait.

« C'est par le poids des bonnes actions, que les gens de bien peuvent opprimer ceux qui les calomnient. »

« Pour conserver l'innocence, il faut se croire capable de commettre tous les péchés qu'on ne fait point. »

« Il ne faut jamais faire le mal pour quelque raison que ce puisse être, mais pour le bien il faut quelquefois s'en abstenir. »

« Les âmes qui ont le moins d'orgueil sont pour l'ordinaire celles qui se figurent en avoir davantage. »

« Les louanges sont de grandes instructions. Car rien n'apprend davantage à être ce qu'on doit être, que quand ceux qui nous louent disent de nous ce que nous ne sommes pas. »

« Celui qui peut dire du fond de son cœur : Je mourrai dans mon petit nid, *in nidulo meo moriar*, est bien heureux. »

En effet, qu'est-ce que l'ambition, les dignités, les honneurs, les gloires orageuses du monde, les sceptres et les couronnes que balayent les révolu-

(1) *Maximes*, 1re partie, p. 9, 50, 228, 249.
(2) Id., p. 42, 74, 113, 150 (2e partie).

tions, qu'est-ce que tout cela, auprès de ce petit nid tranquille, dans lequel le pauvre trappiste espère mourir !

Le livre de l'abbé de Rancé renferme onze cent quarante-trois maximes ou fragments détachés de ses lettres et de ses ouvrages. On peut les lire toutes avec fruit, parce que toutes expriment les pensées les plus pieuses et les plus salutaires ; plusieurs sont assez remarquables et par l'idée et par l'expression ; mais comme dans tous les ouvrages de ce genre, même les mieux faits, c'est à peine s'il en est une sur trente qui soit vraiment saillante et qui porte coup.

L'abbé de Rancé avait-il lu La Rochefoucauld ? Il n'est pas permis d'en douter ; il l'avait connu certainement autrefois chez Mme de Longueville et probablement encore à l'hôtel Guénegaud (1); peut-être voulut-il lui opposer ses propres maximes. En effet, il s'est placé en sens contraire, et pour ainsi dire, à l'autre pôle du monde moral. Ils s'accordent en ceci qu'ils regardent l'un et l'autre la société des hommes comme perfide, dangereuse et trop souvent méprisable. Seulement, La Rochefoucauld nous jette dans cet abîme de corruption, de malice et d'hypocrisie qu'on appelle le monde, et il nous y laisse, et avec un ricanement de l'enfer il sourit de nous y voir engloutis sans espoir. L'abbé de Rancé, lui, nous signale cet abîme avec effroi, il nous en éloigne, et si nous y sommes tombés, il nous apprend le secret d'en sortir.

Il n'y a presque qu'une vérité dans le livre de La Rochefoucauld, que l'amour-propre est le mobile de tout, et cette pensée se présente à chaque page sous un aspect divers. L'abbé de Rancé reconnaît aussi le grand rôle de l'amour-propre dans la vie des hommes, et il a dit :

« L'amour-propre se rencontre dans presque toutes nos actions et dans toutes leurs circonstances, on ne saurait quasi faire un pas qu'on ne mette le pied dans quelqu'un des piéges qu'il nous tend (2). »

« Tout est amour-propre, on se recherche partout, et dans les résolutions mêmes qui sont les meilleures (3). »

Mais il veut que l'homme étende sa vue au-delà, il ne lui laisse pas le temps de retomber sur lui-même, et de s'affaisser sous le poids de son propre cœur, il s'empare de cet indestructible instinct, il le purifie, il l'élève, le transforme par le principe supérieur de la foi. Il consent que nous nous recherchions toujours, non pour nous complaire en nous-mêmes,

(1) Le livre de M. de La Rochefoucauld fut imprimé pour la première fois en 1665.
(2) *Maximes*, p. 40 (1re partie).
(3) Id., p. 92 (2e partie).

mais pour nous donner à Dieu, pour agir dans la vue de sa gloire, et nous unir à lui.

La piété, la charité, le dévouement, les vertus les plus nobles et les plus sublimes de l'humanité disparaissent sous le scalpel de La Rochefoucauld, cet impitoyable moraliste de l'intérêt privé. Il regarde l'amitié elle-même comme un simple échange de bons offices ; il semble ne pas croire à la réalité de la chose. L'abbé de Rancé reconnaît que cela est vrai pour les affections mondaines, mais il en est d'autres dans une sphère plus élevée, qui consistent à aimer son semblable en Dieu, qui se ressentent de la pureté et de l'immutabilité de leur principe. « Une des plus sensibles consolations qu'on ait en ce monde, dit-il, est celle qu'on trouve dans ses véritables amis, lorsqu'on les regarde dans l'ordre de Dieu. Les aimant en cette manière, on lui réfère les sentiments que l'on a pour eux : c'est, à proprement parler, Dieu qu'on aime, quand on les aime de la sorte; et c'est en lui, et non pas dans les créatures, que nos cœurs se reposent... Cette amitié est tendre, elle a même d'extrêmes sensibilités. Les misères de l'homme s'y retrouvent quelquefois, mais ce sont des impressions qui ne sont pas de durée, et qui, loin de la ruiner, ne font rien que la réchauffer et la rendre plus vive et plus constante (1). »

La morale de l'abbé de Rancé est celle de Jésus-Christ : haïr le monde, aimer les hommes jusqu'à se sacrifier pour eux, s'il le fallait ; savoir se séparer d'eux non par misanthropie, mais par charité, afin de les mieux servir ; croire à la vérité, malgré les ténèbres qui l'obscurcissent sans la détruire, comme les nuées qui passent devant le soleil ; admettre la vertu envers et contre tous les vices et tous les crimes; parce qu'on ne peut cesser d'y croire sans cesser de croire en Dieu et en l'homme.

La morale de La Rochefoucauld est celle des païens. Qu'est-ce que le bien, selon lui ? un froid calcul de l'égoïsme. Après l'avoir lu on est tenté de s'écrier, comme Brutus : O vertu, tu n'es qu'un vain nom !

(1) *Maximes*, p. 161 (1re partie), et p. 131 (2e partie). — Edition de Delft Henry Van Rhyn, 1699. Un vol. in-8o en 2 parties.

LIVRE XII

Depuis le commencement des embarras administratifs de Dom Armand-François (1697), jusqu'à la mort de l'abbé de Rancé (1700).

CHAPITRE PREMIER

Démêlés avec l'abbesse des Clairets; lettre du cardinal de Bouillon; intervention des évêques de Séez et de Chartres; lettres de Madame de Harlay à M. Maisne (1697-1698).

Le bruit se répandait et s'accréditait dans le monde que le nouvel abbé de la Trappe ne s'accordait pas avec l'ancien, et qu'il n'avait pour lui ni la déférence ni le respect qu'il lui devait. On disait qu'il voulait modifier le régime de la Trappe et le rapprocher de celui des Carmes-Déchaux qu'il avait cependant quittés pour se faire trappiste. Ce qu'il se permit dans sa visite aux Clairets vint confirmer ces bruits qui étaient faux ou au moins très exagérés. Il changea quelques-uns des règlements de l'abbé de Rancé, il en ajouta de nouveaux sur le parloir et les vêtements qui excitèrent beaucoup de murmures et de réclamations (1). Les religieuses conclurent, par ce qu'il faisait chez elles, de ce qu'il devait faire à la Trappe.

La reconnaissance, l'affection la plus respectueuse et la plus vive les tenait toujours attachées au Révérend Père ancien, comme à leur père spirituel : elles s'imaginèrent qu'il devait être encore bien plus malheureux qu'on ne le prétendait. Il n'y a rien qui s'exalte et s'enflamme plus facilement que l'imagination des femmes. Il fut résolu qu'elles porteraient jusqu'à la cour leurs plaintes sur la conduite de l'abbé Dom Armand François envers elles-mêmes et envers son prédécesseur. Comme elles appartenaient la plupart aux plus illustres familles de France, cela ne leur fut

(1) Voir la Carte de visite à la fin du livre intitulé : *Jugement critique des Vies de M. de Rancé*, p. 559.

pas difficile. Leurs lettres passèrent de main en main jusque sous les yeux du roi, qui ordonna au Père de la Chaise d'en écrire fortement au nouvel abbé de la Trappe : « Il est revenu au roi, lui disait-il, que vous n'agissez pas assez de concert avec M. l'ancien abbé, votre bienfaiteur et votre prédécesseur. Sa Majesté avait cru que ce serait lui qui gouvernerait toujours dans le même esprit par votre moyen, et que vous le soulageriez dans les choses les plus pénibles. Cependant on dit que vous vous écartez entièrement de ses sentiments, et que vous êtes dans des démêlés presque continuels avec lui. On ajoute même que vous avez fait éclater principalement votre désunion dans la visite que vous avez faite aux Clairets, où l'on dit que vous avez affecté de blâmer tout l'Ordre, et de détruire tous les règlements de votre prédécesseur. Quoique je ne puisse me persuader que vous en êtes venu jusqu'à ce point, cependant l'intérêt que j'ai toujours pris au soutien de la réforme établie si saintement et avec tant d'approbation, m'oblige à vous dire que si vous en changez l'esprit, et que vous vous gouverniez par d'autres sentiments que ceux de M. l'ancien abbé, vous perdrez toute l'estime qu'il a acquise à votre maison, et diminuerez beaucoup la considération que Sa Majesté a pour elle (1). »

Le nouvel abbé n'eut pas plutôt reçu cette lettre, qu'il se hâta de la faire lire à l'abbé de Rancé et de lui en demander justice. « Je vous la ferai, lui dit-il aussitôt ; je veux répondre moi-même sur tout ce qui me regarde. Pour vous, ne parlez que de votre visite des Clairets, et laissez-moi faire le reste. » Ils s'expliquèrent l'un et l'autre en termes si clairs et si positifs que le Père de la Chaise vit bien qu'il avait été trompé, et qu'après en avoir parlé au roi dans ce sens, il répondit : « Le roi a eu bien de la joie d'apprendre votre bonne intelligence avec votre prédécesseur, vous ne sauriez manquer en suivant une direction si juste et si vertueuse. A l'égard de Mme des Clairets, Sa Majesté ne croit pas devoir entrer dans les chagrins de cette abbesse, elle s'en repose entièrement sur vous et trouve les règlements de votre visite fort modérés ; elle ne voit pas quel prétexte peut prendre cette abbesse pour ne pas les recevoir (2). »

Plus tard, lorsque le moment de faire une seconde visite régulière aux Clairets fut arrivé, Dom Armand François qui voulait éviter toute espèce de difficulté, usa du droit qu'il avait d'envoyer quelqu'un à sa place ; il délégua son prieur et lui adjoignit pour secrétaire un de ses religieux les plus pieux et les plus capables. Il avait cru que l'abbesse dont il connaissait les antipathies contre lui verrait avec plaisir qu'un autre avait été

(1) *Jugement critique des Vies de M. de Rancé*, p. 434.
(2) Id., p. 437.

chargé de visiter sa maison. Elle le prit tout autrement, et regardant comme un affront fait à sa dignité d'être visitée par un prieur, elle ne voulut pas le recevoir, de sorte qu'il fut obligé de s'en revenir à la Trappe sans avoir fait de visite. Il aurait pu afficher à la porte du monastère une sentence d'excommunication, conformément aux constitutions de l'Ordre; mais comme on lui avait recommandé, en partant, d'agir avec toute la douceur et la modération possible, il reçut cet affront sans témoigner aucun ressentiment (1).

Ceci se passait dans les premiers jours d'avril. Environ un mois après, le 12 mai, l'abbé de la Trappe reçut une lettre du cardinal de Bouillon, qui était à Rome pour les affaires du Quiétisme, et dont la nièce, Mme d'Auvergne, était prieure des Clairets :

« Je ne doute pas, disait-il, que vu cette lettre que j'ai jugé vous devoir écrire, vous ne donniez une entière liberté à Mme l'abbesse des Clairets, aussi bien qu'à ma nièce, prieure de cette maison, de se choisir tels confesseurs qu'elles jugeront à propos, sans être obligées d'en prendre dans l'abbaye de la Trappe, où il y a peu de prêtres, à la réserve de ceux qui ont passé des autres Ordres dans cette solitude, non pas pour la plupart, comme vous, Mon Révérend Père, pour passer d'une vie parfaite et régulière, à une plus parfaite et plus régulière, mais d'une vie dissolue à une vie pénitente, ce qui les rend peu propres à entendre les confessions des autres, principalement celles des religieuses. Je me sers de cette occasion pour vous assurer, Mon Révérend Père, que je suis persuadé que, par vos soins, cette sainte solitude continue d'être le modèle de la vie monastique sur le même pied que l'a mise votre saint prédécesseur, à qui je vous prie de présenter mes compliments ; je conserve pour lui une entière vénération dont je me ferai toujours plaisir de lui donner des marques en toute occasion (2). »

Cette lettre renfermait presque autant de faussetés et d'inexactitudes que de mots. Quoique Mgr de Bouillon fût ambassadeur à Rome et cardinal, il n'avait pas le droit d'enjoindre, comme il semble le faire, à l'abbé de la Trappe, de renoncer à la conduite des Clairets, et de rompre ainsi de sa propre autorité les liens sacrés et légitimes qui unissaient deux monastères. Il était faux qu'il n'y eût que peu de prêtres à la Trappe : on y en comptait alors quarante, dont dix étaient docteurs en théologie ou bacheliers. Quand tous ces prêtres auraient été des pénitents, ce n'était point

(1) *Jugement critique*, p. 443.
(2) Id., p. 445.

une raison pour qu'ils ne pussent être confesseurs ; car autrement il faudrait dire que saint Pierre, saint Augustin, saint Norbert et tant d'autres n'auraient jamais dû se mêler de la direction des consciences. Le cardinal de Bouillon ne savait-il pas qu'il n'y a d'innocents dans ce monde que les enfants qui meurent après leur baptême; que nous sommes tous plus ou moins pécheurs, tous des tombés, et que la Providence veut que ceux qui ont eu la force de se relever les premiers, tendent la main aux autres ?

Le nouvel abbé et le Révérend Père ancien, après la lecture de cette étrange lettre, délibérèrent quelque temps sur ce qu'ils avaient à faire, et demandèrent à Dieu ses lumières pour agir selon sa volonté. Après deux jours, ils convinrent qu'il fallait renoncer entièrement à la conduite des Clairets plutôt que de se laisser prévenir par un Bref de Rome, qu'on obtiendrait facilement par le crédit du cardinal, et remettre immédiatement la maison entre les mains de l'abbé de Clairvaux, le premier chef de la filiation. Mais comme ce droit de juridiction de la Trappe sur lés Clairets, était un de ceux qui ne peuvent être cédés que du consentement de la communauté, on assembla le Chapitre pour avoir les sentiments. L'abbé n'eut pas plutôt exposé de quoi il s'agissait que, de soixante-dix religieux de chœur, il n'y en eut qu'un seul qui ne fut pas d'avis d'abandonner cette maison. L'acte de renonciation en fut dressé et signé de tous les Frères, même de l'abbé de Rancé ; et quoiqu'il y eût plus de quatre ans qu'il n'eût formé une seule lettre sur le papier, cependant, pour marquer son adhésion, il voulut signer de la main gauche, ne pouvant se servir de la droite (1).

Cette décision, selon toutes les prévisions, devait être accueillie avec joie par l'abbesse des Clairets; mais au contraire, comme si l'abbé de la Trappe lui eût fait la dernière des injures en renonçant à la direction de son monastère, elle affecta un grand mécontentement, jeta les hauts cris et porta ses plaintes jusqu'au trône du roi. Le Père de la Chaise manda aux évêques de Séez et de Chartres de règler cette affaire. Ces deux prélats y mirent le plus grand zèle; mais malgré leurs louables efforts, ils ne purent réussir, au moins pour le moment (2).

On était dans le fort de cette affaire, lorsqu'un accident faillit enlever subitement le nouvel abbé de la Trappe. Épuisé de travaux, brisé d'ennuis et de peines, il tomba évanoui dans l'église, comme on était à la fin des Vêpres, le premier jour de juin. Il fallut l'emporter à l'infirmerie, et comme

(1) *Jugement critique*, p. 448.
(2) Id., p. 453.

il ne donnait plus aucun signe de vie, on fut longtemps qu'on le crut mort. A cette nouvelle, l'abbé de Rancé qui faisait sa collation accourut promptement à la chambre où on l'avait déposé : quand il le vit étendu sur une paillasse devant le feu sans aucun mouvement, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Que je suis malheureux ! en moins de deux ans voilà deux abbés que je perds ! » Puis se tournant vers un crucifix qui était sur la cheminée, « Seigneur, dit-il, que votre adorable volonté soit faite ! » Tout infirme qu'il était, il se mit à genoux auprès du malade, et passant sous sa coule sa main gauche, la seule dont il eût l'usage, il trouva que son cœur battait encore. « Il n'est point mort, s'écria-t-il, qu'on apporte promptement de l'eau de mélisse. » Il lui en fit couler une cuillerée dans la bouche, et quelques moments après, la connaissance lui revint. L'abbé de Rancé ne le quitta que sur les dix heures du soir, lorsqu'il parut entièrement hors de danger (1).

L'abbé de la Trappe, Dom Armand François, avait à peine repris ses forces, après l'accident qui lui était arrivé, que deux réponses de Mme de Harlay, religieuse de la Visitation de Paris, adressées à M. Maisne, tombèrent par hasard entre ses mains. Les précautions qu'on avait prises pour qu'il ne les vît pas, lui avaient fait soupçonner qu'il y avait là quelque mystère, il les ouvrit, et quel ne fut pas son étonnement ? cette bonne religieuse écrivait : que son affliction avait été extrême, en apprenant la manière étrange dont l'abbé de Rancé était traité par son successeur, que depuis ce moment elle n'avait pu jouir d'aucun repos, qu'elle voulait savoir le plus tôt possible les moyens que l'on pourrait prendre pour délivrer ce saint homme d'une telle tyrannie qui criait vengeance au ciel et sur la terre (2).

Dom Armand François porta aussitôt ces lettres à l'abbé de Rancé et le pria de les lire. Dès qu'il eut fini, ne pouvant plus contenir son émotion, il envoya chercher son secrétaire et lui adressa les plus vifs reproches. Il répondit avec beaucoup de sang-froid qu'il n'y avait personne au monde pour qui il eût plus d'estime et de respect que pour l'abbé actuel de la Trappe, qu'il n'avait pu écrire ces choses, et que Mme de Harlay avait mal pris le sens de ses lettres. Aussitôt qu'il fut sorti, le nouvel abbé insista fortement pour que cet homme quittât le monastère où il ne pouvait plus rester sans en troubler la paix. L'abbé de Rancé répliqua qu'il n'avait pas la force de le lui signifier, qu'il fallait qu'il s'en chargeât lui-même. Ce fut le prieur qui le lendemain vint annoncer à M. Maisne qu'il eût à se retirer. Ce coup auquel il ne s'attendait pas, l'étourdit ; il ne savait d'abord à quoi se ré-

(1) *Jugement critique*, p. 462.
(2) Id., p. 464.

soudre. Il connaissait toute la bonté, toute la tendresse du cœur de son maître, il vint dans sa cellule, se jeta à ses pieds, demanda pardon et laissa couler ses larmes.

L'abbé de Rancé se sentit attendri à la vue de ce vieillard qui avait tout quitté pour se retirer près de lui, qui s'était estimé heureux d'être son serviteur, qui lui avait donné plus de la moitié de sa vie, qui à cette heure en rentrant dans le monde n'y trouverait plus ni parents ni amis, pas même le foyer d'une chaumière pour s'y asseoir. Alors la voix de sa conscience se joignant à celle de son cœur, il se crut obligé de demander grâce pour lui, espérant que Dieu et le temps finiraient par calmer les esprits.

Ce fut à cette époque, c'est-à-dire vers la mi-juillet, que le roi d'Angleterre vint à la Trappe, comme il en avait chaque année l'habitude. Il était accompagné de lord Perth, de lord Hamilton, du prince de Galles son fils et de quelques gentilshommes irlandais qui partageaient son exil. Il y resta trois jours et vit plusieurs fois l'abbé de Rancé, avec lequel il eut de longs entretiens. Quoique ses ressources fussent assez modiques, il était généreux, et il n'aurait pas voulu être à charge à la maison ; aussi avait-il soin chaque fois de charger son économe de remettre au Père cellerier quelques pistoles. Ses gardes du corps achetèrent, moyennant six sous pièce, des croix et des cuillers de buis qu'ils rapportèrent à Saint-Germain (1)

CHAPITRE II

Nouvel ouvrage de l'abbé de Rancé, intitulé : Conférences ou Instructions sur les Epîtres et les Evangiles des Dimanches (1698).

Le livre des *Maximes* était très lu et très goûté : comme plusieurs avaient été détachées des instructions manuscrites faites au Chapitre, on crut que celles-ci ne seraient pas moins bien accueillies, et on pressa l'abbé de Rancé de les publier. Il céda après quelque résistance, n'ayant en vue que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Elles parurent au commencement de juin de cette année (2).

(1) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine, année 1698.
(2) *Confér. ou Instruct. sur les épîtres et évang. des dimanches et principales fêtes de l'année, sur les vêtures et professions relig.* (Paris, Florent. Delaulne). Il y en eut une deuxième édition en 1720, 4 vol. in-12. — « Il y a, écrivait alors M. Maisne à l'abbé

L'abbé de Rancé entrant au Chapitre, traversait les rangs de ses frères à genoux, les mains jointes sur leurs poitrines : il montait les degrés de son siége, puis priait un instant, et lorsqu'il ouvrait la bouche, sa parole tombait sur d'humbles cénobites convaincus d'avance, et façonnés à s'incliner comme des roseaux sous le souffle de ses lèvres. Alors, il n'y a pas entre lui et son auditoire de ces conflits, de ces duels à outrance qui donnent à l'art oratoire les proportions du drame ; il ne faut pas s'attendre à de grands mouvements, mais plutôt à un récit, à une exposition toujours claire et noble, quelquefois vive et pathétique, des devoirs des moines.

L'abbé de Rancé s'abandonnait assez volontiers à la verve du moment, mais il savait que l'esprit de l'homme a besoin d'être dirigé dans sa route, et que la règle qui lui épargne des écarts, le contraint pour le mieux servir, quand elle lui donne de salutaires entraves. Aussi a-t-il toujours un plan tiré ou du texte ou du sujet même de son discours.

On rencontre dans presque toutes ces *Conférences* des figures hardies qui sont une peinture vive des choses et qui frappent l'imagination. « Le moine véritablement humble, disait-il, est insurmontable à tous les vices, à toutes les tentations, à tous ses ennemis... Comment pourraient-ils l'entreprendre et le combattre avec succès ? C'est un athlète en qui il n'y a point de prise, qui a toute sa force dans son dépouillement et sa nudité (1). »

Il y a de ces regards qui vont jusqu'au fond de l'abîme du cœur et l'illuminent d'un jour effrayant : il dit, en parlant de certaines gens du monde, « qu'au lieu de se servir de leur raison pour s'instruire de leurs devoirs, pour s'éclairer dans les voies qu'ils doivent suivre pour aller à Dieu et au Ciel, ils en éteignent toutes les lumières, afin de s'abandonner avec plus de licence, dans cette nuit qu'ils se sont faite, à toutes sortes de dérèglements et d'excès (2). »

L'éloquence n'est pas pour lui le secret et l'art de combiner des mots, d'arrondir des périodes, de symétriser des phrases. Sa diction est simple et naturelle ; elle a souvent, sans effort, du tour et de la grâce. Il arrive quelquefois à cette force, à cette énergie qui distingue avec tant d'éclat le

Nicaise, quatre petits volumes d'*Instructions*, que notre Père ancien a faites en plusieurs occasions et sur différents sujets, qui sont à peine imprimées et que je n'ai pas encore non plus que vous. Je ne sais qui s'est donné la liberté de mettre à cet ouvrage le titre de *Conférences;* il y a apparence que c'est le libraire qui a fait sur cela ce qu'il a voulu, et dans la crainte que le livre ne fût pas si bien vendu s'il portait le titre d'*Instructions faites à des religieux*, les homélies étant du goût de ce temps-ci. (Collection Nicaise, t. V, p. 151.)

(1) T. III, p. 242.

(2) T. IV, p. 115.

génie de Bossuet ; et c'est surtout dans l'usage et l'application qu'il fait des saintes Écritures. Après avoir montré qu'il est essentiel à la Providence de Dieu de s'étendre à tout, de telle sorte que rien ne lui échappe, il ajoute : « Dans le fond, qu'est-ce que l'univers tout entier auprès de l'infinité de Dieu ? Lui qui, selon le Prophète, a mesuré cette étendue des eaux si vaste, a pesé cette immense machine des cieux dans sa main, et qui soutient de trois doigts toute la masse de la terre, *appendit tribus digitis molem terræ;* et c'est ce même Dieu qui nous a assuré qu'il ne tombait pas un seul oiseau sur la terre, ni un seul cheveu de nos têtes sans sa volonté (1) ! »

Il parle ailleurs de ces grands du monde avides, insatiables, sans entrailles, qui regardent les pauvres comme une proie qui leur aurait été destinée, et qui dévorent le peuple de Dieu, comme s'ils mangeaient un morceau de pain, *devorant plebem sicut escam panis* (2).

Il y a de temps en temps de ces jets d'éloquence avec une progression de grandes idées qui se suivent, s'engendrent, s'appellent et s'enchaînent, et puis, le trait final, comme dans Pascal et Bossuet. Ainsi, après avoir parlé de l'instabilité des choses humaines, de la force invincible des événements, il ajoute : « L'expérience ne nous fait que trop connaître que toute la puissance de la terre n'est qu'une véritable faiblesse, et nous voyons tous les jours qu'un homme qui commande à plusieurs royaumes ne peut pas modérer le mouvement d'une artère qui bat plus vite qu'il ne voudrait, ni ôter un grain de sable d'une place où il ne peut être sans lui causer de la douleur (3). »

Après une chaleureuse exhortation adressée à ses frères, il s'écrie : « Faites votre salut dans la crainte et le tremblement, selon la parole du Saint-Esprit, *cum metu et tremore.* Travaillez en sorte que votre vocation ait tout le succès et toute la bénédiction que vous en avez espérée. Quelle infortune et quel malheur, mes Frères, je vous parle à tous, de faire inutilement de si grands pas, de quitter la terre sans trouver le Ciel, et de perdre et le monde et Dieu tout ensemble (4) ! »

Après avoir parlé en termes de feu des suites terribles des mauvais exemples, il finit ainsi :

« Un religieux scandaleux détruit par sa conversation la piété de ses Frères, lorsqu'ils en ont, et les empêche de l'acquérir s'ils n'en ont point ; il imprime dans leurs âmes des inclinations semblables aux siennes ; il

(1) T. IV, p. 88.
(2) T. IV, p. 72.
(3) T. I, p. 113.
(4) T. III, p. 353.

répand dans leurs cœurs le poison dont le sien est rempli ; il corrompt ceux avec qui il communique ; sa vue est mortelle comme celle du basilic ; il tue ceux qui le regardent (1). »

Il emprunte ses comparaisons à la nature, telle qu'elle était à la Trappe : aux ruisseaux tantôt limpides, tantôt limoneux ; aux terrains marécageux qu'il fallait traverser en courant ; aux prairies émaillées et parfumées et qui cachaient tant de serpents ; enfin à la fleur des champs et des jardins. Les nombreux étangs du monastère étaient remplis de plantes pulpeuses, traînantes, dont on ne voyait presque rien à la surface ; plusieurs imprudents y avaient trouvé la mort en s'y baignant en été. L'abbé de Rancé tire de là une frappante similitude ; il s'exprime ainsi :

« Pour vous faire connaître tout d'un coup le danger des distractions volontaires, je vous dirai qu'on peut comparer ces sortes de pensées à ces herbes qui naissent dans les étangs ; ceux qui s'y baignent, quand ils les rencontrent, à moins qu'ils ne les connaissent par expérience, n'y trouvent nulle résistance, mais au contraire de la mollesse et de la flexibilité ; ils les négligent, et ne pensent ni à les éviter ni à s'en tirer. Cependant, elles entrelacent les membres insensiblement, elles embarrassent le corps, elles lient les pieds, les mains, de sorte qu'elles leur ôtent tout mouvement ; enfin elles les abîment dans le fond de l'eau, comme s'ils étaient chargés d'un fardeau d'une pesanteur infinie (2). »

Ses comparaisons sont ordinairement justes et assez bien rendues ; en voici un exemple :

« Un fleuve, dit-il, court au travers d'un grand pays ; tant qu'il demeure resserré entre ses bords, il peut porter des barques chargées de marchandises, de vivres et de divers rafraîchissements qui font la commodité et l'abondance des lieux et villes où il passe ; mais, s'il arrive qu'il se fasse une brèche aux levées qui le retiennent, il quitte son lit naturel, qui devient sec et aride ; il se répand dans les campagnes, il y fait des abîmes par son impétuosité, il emporte et les arbres et les racines, il couvre et de pierres et de sable les plaines les plus fécondes, il les rend stériles, et, lorsqu'il revient dans son cours ordinaire, il y rapporte toutes les saletés, toutes les ordures des terres qu'il avait inondées (3). »

Il n'était pas difficile de faire l'application de la comparaison à ces moines qui franchissent les barrières de leurs cloîtres, se répandent dans le monde qu'ils scandalisent et qu'ils ravagent par leurs mauvais exemples, et dont

(1) T. III, p. 394.
(2) T. I, p. 252.
(3) T. IV, p. 102.

ils rapportent les vices et les immondices dans leur solitude, lorsqu'ils y reviennent.

Jamais on n'a proclamé plus haut, avec des expressions plus effrayantes et plus terribles, les dangers de la volonté propre dans un moine :

« Ecoutez, mes Frères. Si vous demeuriez dans un lieu où il y eût une bête farouche, et que vous fussiez exposés à sa fureur, pour peu que vous lui desserrassiez ses chaînes et que vous lui donnassiez de nourriture et de liberté, n'est-il pas vrai que, bien loin de la mettre dans cet état où vous auriez tout à craindre, vous la chargeriez de fers, vous l'accableriez de nouveaux liens ? » La volonté propre était ce tigre et ce lion!

Des beautés de premier ordre étincellent çà et là, mais à trop de distance l'une de l'autre, dans ces Instructions de l'abbé de Rancé. On voit qu'il était capable de mieux faire. On regrette que, par humilité, il n'ait pas pris un ton plus élevé, qui, en obligeant son talent à des efforts heureux, aurait doublé ses forces. Mais son style, jusque dans sa simplicité, est, en général, pur, noble et imposant. On y remarque quelquefois une mâle vigueur, dont le nerf constitue l'agrément et le mérite. Le fini et la précision lui manquent, parce qu'il ne prend ordinairement que la fleur des sujets. Il atteint très rarement à la sublimité de Bossuet; il a bien moins de profondeur que Nicole; il est loin d'être aussi didactique et entraînant que Bourdaloue.

CHAPITRE III

La fondation d'une succursale de la Trappe à l'Estrées et le testament de Mgr de Séez sont deux nouvelles causes d'embarras et d'ennuis pour Dom Armand-François, qui donne sa démission (1698).

Jetons un coup d'œil sur la Trappe, à cette heure ou plutôt à cette extrémité de la vie de l'abbé de Rancé. Il n'avait jamais voulu avoir qu'une communauté peu nombreuse, persuadé qu'il était que les élus de Dieu n'ont jamais formé qu'un tout petit troupeau en dehors de la foule immense. Son successeur ne pensait pas comme lui : il n'était pas insensible à la gloire d'être le chef d'une grande maison. Il en ouvrit au large les portes et laissa entrer presque tous ceux qui se présentèrent. « J'allai, écrivait un curé du Perche, le mardi 15 janvier, coucher au saint désert

de la Trappe... Le noviciat est actuellement composé de cinquante-deux novices (sans compter les postulants). On travaille à augmenter le chœur des religieux de trente siéges, et on pousse celui des convers jusqu'au bas de l'église, sur lequel on doit faire une tribune d'où les étrangers pourront voir les moines au chœur sans y entrer. On fait un nouveau dortoir; on agrandit le réfectoire. Il y a cent cinquante personnes à nourrir tous les jours dans la maison, sans compter les étrangers qui vont et viennent et y couchent, au nombre de plus de six mille par an (1).... »

On remarquait, parmi les novices, des médecins, des gens d'épée, des hommes de loi, toutes les conditions. Dans la comparaison que l'on faisait de la Trappe avec le premier Cîteaux, il ne manquait qu'un seul trait de ressemblance : l'expansion au dehors par des colonies monastiques. Le nouvel abbé crut que le moment était venu d'ouvrir la ruche et d'en laisser partir un essaim? D'ailleurs, il y avait presque toujours eu à la Trappe des fièvres endémiques et d'autres affections morbides qu'on attribuait à l'insalubrité du climat; n'était-il pas prudent et sage de chercher ailleurs, sans sortir de la Normandie, une seconde maison dans un air plus pur et sur une terre plus saine, où l'on déverserait le trop plein de la Trappe, et où l'on enverrait les malades et les convalescents? Il s'en ouvrit à l'abbé de Rancé, qui répondit qu'il fallait plutôt épurer le noviciat que de songer à des fondations. Pour les religieux malades, comme il était de la dure race des vieux moines, il voulait qu'à l'exemple des soldats en bataille, ils mourussent sur place.

Dom Armand-François ne goûta pas assez ces sages conseils et persista dans sa première pensée. Il y avait près de Dreux, sur la rivière d'Eure (3), à dix lieues seulement de la Trappe, un monastère abandonné appelé l'Estrées, dont la double manse avait été réunie à l'évêché de Québec, érigé le 1[er] octobre 1674, sous le pape Clément X, pour les colonies françaises du Canada. Le titulaire actuel était M[gr] de la Croix de Chevrière de Saint-Vallier (4). Ce fut sur la maison de l'Estrées que l'abbé de la Trappe jeta les yeux. Il entreprit le voyage de Paris, où il arriva le 13 mars. Ne voulant faire aucune visite, il se contenta d'écrire, de l'Institution de l'Oratoire, à l'archevêque de Paris, pour l'informer de son projet. Il s'adressa ensuite à M. Tiberge, supérieur des Missions-Etrangères, chargé de l'administration du temporel de l'évêché de Québec. M. Tiberge prit l'engagement,

(1) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, p. 18.
(2) Marsoll., *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 266.
(3) *Gall. christ.*, t. XI, p. 1672.
(4) Id., t. VII, p. 1038.

moyennant une certaine redevance annuelle, de lui céder les bâtiments et les alentours de l'Estrées, et, comme ayant crédit en cour, de faire toutes les démarches, afin d'obtenir du roi les lettres-patentes nécessaires pour cet établissement.

L'abbé de la Trappe, confiant en ces promesses, repartit le surlendemain, et, sans attendre l'agrément du roi, alla prendre possession du nouveau monastère. Il ne restait plus que l'église et quelques masures. Il y plaça à la hâte six religieux pour y faire l'office, avec un de ses parents, nommé Aubereau, pour supérieur (1).

Pendant ce temps-là, M. Tiberge ne s'était pas mis beaucoup en peine de solliciter et d'obtenir les lettres-patentes. M. l'Intendant de justice de la province demanda à l'abbé de la Trappe de quel droit il voulait faire de ce lieu un nouveau couvent (d'autant qu'il y avait des déclarations du roi qui le défendaient sans sa permission expresse), et il l'avertit qu'il allait en référer à Sa Majesté. Le roi en parla au P. de la Chaise pour savoir ce qu'il fallait faire. Celui-ci fut d'avis qu'on devait supprimer cet établissement (2).

Cette affaire fit du bruit. Mme de Maintenon écrivait à l'archevêque de Paris : « Je ne puis m'empêcher de me soulager avec vous, sur tout ce que le *bon Père* (de la Chaise) a fait auprès du roi. Il a excité une affaire très désagréable à M. de la Trappe. Vous n'en entendrez que trop parler.... Il s'agit de cette abbaye de M. de Québec, où l'on a envoyé des religieux qu'on en va faire sortir. Le temps n'est pas propre pour la réforme. Il faut se contenter d'une vertu commune. Encore serions-nous heureux de l'avoir ou de l'aimer dans les autres (3). »

L'abbé Dom Armand-François fut très affligé de ce contretemps. Il écrivit et fit écrire inutilement au Père de la Chaise. Enfin, il se rendit à Paris au mois de juillet et alla lui-même à Versailles présenter un placet au roi. On ne lui répondit qu'en lui ordonnant de retirer ses religieux et d'abandonner son entreprise.

On comprend combien ces contrariétés durent ajouter aux embarras, déjà si nombreux, de son administration, et aggraver sa pénible position.

A la fin de ce mois, Mgr de Savary, évêque de Séez, tomba très dangereusement malade, et, comprenant que sa fin était proche, il avait prié le nouvel abbé de venir l'assister à ses derniers moments. Le prélat com-

(1) Tous ces détails sont tirés du Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine (années 1697 et 1698).

(2) Marsoll., *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 266 ; — Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 264.

(3) *Lettres de Madame de Maintenon*, t. IV, p. 96.

mença d'abord par décharger dans son âme les secrets de sa conscience; il voulut ensuite lui dicter son testament. Après avoir disposé de presque tout ce qu'il possédait, lorsqu'il fut question de son argenterie de table et de celle de sa chapelle, il déclara qu'il les donnait l'une et l'autre à l'abbaye de la Trappe (1). L'abbé lui représenta que la pauvreté dont on y faisait profession s'opposait à ce qu'il acceptât ce legs; ensuite, que sa famille ne manquerait pas de se plaindre et de réclamer, ce qui pourrait amener des contestations toujours fâcheuses, et nuire à la communauté qu'il croyait servir. Le prélat insista, assurant qu'il n'y avait rien à craindre du côté de sa famille; qu'au besoin on pourrait vendre l'argenterie de table; que l'on conserverait celle de sa chapelle à la sacristie, comme un souvenir de son estime et de son affection pour la plus sainte maison de son diocèse. L'abbé fit de nouvelles observations, le conjurant d'y réfléchir encore; mais le prélat ne maintint pas moins ses dispositions, et avant sa mort, qui arriva le 16 août, il ordonna d'envoyer à la Trappe tous les objets précieux qu'il lui avait légués.

Ce que l'abbé avait prévu se réalisa bientôt. On exagéra beaucoup dans le monde la valeur du legs. Les héritiers du prélat défunt se plaignirent vivement, criant bien haut qu'il y avait eu abus de confiance et captation . Ils portèrent leurs plaintes jusqu'à la cour. L'abbé de Savary, chanoine de Metz, écrivit une lettre très violente à la Trappe, dans laquelle il annonçait qu'il venait de se transporter à Rouen pour y entamer un procès et faire casser le testament de son frère (2). L'abbé de Rancé fut effrayé des proportions que prenait cette affaire; comme la donation avait été faite au monastère, il conjura son successeur de réunir la communauté et de lui demander son désistement. Tous les religieux souscrivirent de grand cœur l'acte de renonciation.

Il semblait qu'il y eût comme une conspiration organisée contre le nouvel abbé de la Trappe; les difficultés et les embarras ne faisaient que se succéder et grossir de plus en plus. On lui adressait tous les jours des lettres anonymes pleines d'invectives et d'injures. Dans les unes on lui disait : « que le roi était indigné contre lui, et qu'il serait cause que Sa « Majesté retirerait à la Trappe sa protection, et la laisserait tomber en « ruine. » Dans d'autres on lui reprochait : « de maltraiter son ancien « abbé, de lui refuser les choses les plus nécessaires à la vie, et de n'avoir « aucune considération pour son secrétaire, qui était depuis vingt ans à « son service, et dont il ne pouvait se passer; qu'on serait obligé d'en

(1) Dom Gervaise, *Jugement crit. des Vies de M. de Rancé*, p. 468-69.
(2) Portef. du R. P. Léon. déjà cité.

« porter plainte au roi, et d'employer toutes les puissances pour faire « cesser une pareille violence (1). »

L'abbé, attristé, désolé de cette guerre acharnée, se rappelant les jours heureux qu'il avait passés à la Trappe comme simple religieux, et, venant à les comparer avec l'état où il était réduit alors, les regrettait amèrement. Dès les premières secousses, il avait eu le dessein de se démettre; cette idée lui revint, il y réfléchit; enfin un jour il alla trouver l'abbé de Rancé, et le pria de vouloir bien agréer qu'il remît l'abbaye entre les mains du roi. Ce dernier, surpris de cette détermination, s'efforça de l'encourager, et lui dit à ce sujet tout ce qu'il put; mais, le voyant ferme dans sa résolution, il le pria d'y penser encore sérieusement devant Dieu pendant quelque temps (2).

Dom Armand-François fit alors toutes ses réflexions sur ce que son prédécesseur lui avait dit, mais il n'y trouva rien qui pût le faire changer de sentiment; alors il manda un notaire de Mortagne, qu'il chargea de rédiger l'acte de sa démission, et il écrivit au roi la lettre suivante :

« Sire, comme il n'y a jamais eu que l'obéissance que je vous dois qui m'a fait accepter le gouvernement de l'abbaye de la Trappe, croyant entrer dans les voies de Dieu, en même temps que je me soumettais aux volontés de Votre Majesté, à présent que j'ai eu le malheur de lui déplaire sans le vouloir, je ne crois pas pouvoir lui en faire une plus juste satisfaction que de lui remettre ses propres dons entre les mains. C'est ce qui me fait prendre la liberté, Sire, de présenter aujourd'hui ma démission à Votre Majesté, et de la supplier instamment de vouloir bien mettre en ma place quelque personne qui lui soit plus agréable, et qui, par la sagesse de sa conduite, répare les fautes qui auront pu m'échapper dans le maniement des affaires, que je ne doute point être en très grand nombre. Trop heureux si, dans mon malheur, je puis avoir quelque assurance que Votre Majesté agrée ma soumission, et qu'elle a entièrement oublié ce qui a pu lui déplaire dans ma conduite; ce me serait une douce consolation dans ma retraite, et un puissant engagement d'en employer tous les moments à lever les mains au Ciel pour la conservation de sa personne sacrée (3). »

L'abbé de Rancé reçut la lettre avec la démission, et l'adressa à M. le comte du Charmel pour l'archevêque de Paris, afin qu'il la présentât au roi. Il y joignit une lettre particulière, dans laquelle il exposait à ce prélat

(1) *Jugement critique*, p. 473.
(2) Marsoll., *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 276.
(3) *Jugement critique*, p. 476.

les raisons que Dom Armand-François avait eues de se démettre (1). « Dieu a mis dans son cœur, écrivait-il, un sentiment si vif de passer ses jours et de les finir dans une retraite profonde, et de renoncer à tout ce qui peut l'en distraire et lui causer la moindre dissipation, qu'il ne peut pas demeurer chargé plus longtemps d'un poids qui l'accable de peines et de soins.

« Je n'ai point voulu écrire au roi sur le sujet d'un successeur ; mais si Sa Majesté vous en parle, ou si vous voulez bien, Monseigneur, avoir la bonté de lui en dire un mot, marquez-lui, je vous prie, que j'ai des religieux capables de conserver dans la maison toute la piété et l'édification qui y a été jusqu'à présent, avec tout l'exemple et l'exactitude possibles, et que je suis tellement comblé des grâces qu'il m'a faites et de toutes les marques qu'il m'a données de sa bonté, que je ne pense à rien davantage qu'à les reconnaître devant Dieu par de continuelles prières (2). »

L'archevêque étant allé à Versailles le 5 août, présenta le paquet au roi, comme il allait à la messe. Sa Majesté le mit dans sa poche en disant qu'il y penserait. Le soir, le roi consulta le P. de la Chaise sur ce qu'il fallait faire. « Celui-ci, qui était bon homme, dit Saint-Simon, ne douta point que cette démarche de l'abbé de la Trappe ne fût le fruit des deux lettres que coup sur coup il lui avait écrites (au sujet de l'Estrées), tellement que, séduit par la lettre qu'il avait reçue de l'abbé de Rancé lui-même, il fut d'avis qu'on ne devait point recevoir la démission (3). » Le roi y consentit. « Mais, ajouta-t-il, mandez-lui qu'il ne fasse plus de fondations sans ma permission (4). »

Cette décision dut être agréable au nouvel abbé : elle déconcerta ses adversaires, au moins pour un instant.

(1) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 269.
(2) Nous avons une copie de cette lettre sous les yeux.
(3) *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 224.
(4) *Jugement critique*, p. 479.

CHAPITRE IV

L'abbé Dom Armand-François se repent d'avoir donné sa démission; moyens qu'il emploie, démarches qu'il fait pour la retirer (1698).

Un curé de Rouen vint dans cet intervalle faire une retraite de quelques ours à la Trappe, et remit à Dom Armand-François une lettre du R. P. Lucas, alors recteur de la maison des Jésuites de cette ville, qui avait été autrefois son professeur de rhétorique au collége de la Compagnie à Paris, et qui lui était resté constamment attaché. Ce Révérend Père lui demandait, dans cette lettre, si le bruit qui courait dans le monde, qu'il avait envoyé sa démission au roi, était véritable. L'abbé répondit affirmativement, mais que le roi ne l'avait pas encore acceptée. Il ajoutait que toute sa peine, en cette circonstance, était de laisser la maison en proie aux intrigues d'un séculier ambitieux (M. Maisne), qui, non content de dominer à la Trappe, voulait encore y introduire des gens qui n'étaient pas agréables à Sa Majesté (1).

S'il ne nommait pas les Jansénistes, il était facile au Révérend Père de les deviner. Il n'est pas nécessaire de recourir au procédé étrange et incroyable que Dom Armand-François prête à M. Maisne pour expliquer le retentissement qu'eut bientôt cette lettre. Elle faillit attirer d'irréparables malheurs sur la Trappe. Les Jésuites prirent le parti de l'abbé, et les Jansénistes celui du secrétaire. Ces derniers, ayant à leur tête le duc de Saint-Simon, agirent fortement auprès du roi pour que la démission fût acceptée. « Il y allait, disaient-ils, de l'honneur et de la grandeur de Sa Majesté d'empêcher le renversement d'un monastère qui jetait tant d'éclat sur toute l'Eglise de France; sa conscience même y était intéressée (2). »

Dom Armand-François recevait tous les jours les pamphlets les plus injurieux; il les portait à l'abbé de Rancé, qui crut que le temps n'était point propre pour une démission, puisqu'elle produisait de si mauvais effets, et qu'au lieu de faire taire les ennemis du démissionnaire, elle les irritait davantage et leur donnait occasion de l'insulter plus outrageuse-

(1) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 272; — *Jugement crit.*, p. 380.
(2) *Jugement critique*, p. 481 et 484.

ment. Il pensa qu'il était obligé d'écrire à Mgr l'archevêque de Paris pour le prier de la retirer (1).

« J'avais consenti, dit-il, à la démission de notre Père abbé, et je m'étais rendu à ses raisons, espérant que Dieu serait glorifié de cet exemple de vertu, et que le monde en recevrait de l'édification, après l'orage qui s'était élevé contre lui. Mais, voyant un effet tout contraire à ce que j'avais pensé, et étant parfaitement informé que la malignité des hommes abuse d'une action si chrétienne et si sainte, c'est ce que je sais par le grand nombre de libelles diffamatoires, d'écrits et de lettres pleines de faussetés et de calomnies qui me sont tombés entre les mains depuis deux ou trois jours, et voyant que, dans la disposition présente, les hommes, encore échauffés par les bruits qui ont précédé, feraient un méchant usage de ce qui devrait contribuer à leur salut, il m'est venu fortement dans l'esprit, Monseigneur, que ce serait un grand bien si on pouvait arrêter l'effet de cette démission, et dans un autre temps, les dispositions du monde étant changées, l'œuvre de Dieu serait mieux reçue... Je laisse la chose, Monseigneur, à votre sagesse et à votre piété; mais je vous supplie très humblement de ne pas négliger l'avis que je prends la liberté de vous donner. Je ne regarde en tout cela que la gloire de Jésus-Christ et l'accomplissement de ses desseins sur la personne du Père abbé (2). »

Mgr de Paris était dévoué à l'abbé de Rancé, mais la mission dont on le chargeait était très délicate : il avait appuyé chaudement la démission. Il s'agissait maintenant de la retirer; or, il ne pouvait guère intervenir dans ce sens sans s'exposer à paraître inconséquent et à faire passer ses protégés pour imprévoyants et irrésolus. Souvent il faut moins que cela pour se compromettre à la cour et y ruiner son crédit. Mais un véritable ami ne fait pas tous ces calculs de la prudence humaine; il se jette, les yeux fermés, au service de son ami dans la première voie qu'on lui ouvre, quels qu'en soient l'issue et les dangers.

Pour donner plus de poids encore à la lettre de l'abbé de Rancé, on y joignit une requête au roi dressée par le Père prieur et signée de tous les religieux ; elle était ainsi conçue :

« Sire,

« Les très humbles sujets de Votre Majesté, les moines de la Trappe, viennent, dans l'excès de leur douleur et de leur affliction, se jeter à ses pieds, convaincus que la bonté étant sa vertu naturelle, elle les écoutera fa-

(1) *Jug. crit.*, p. 487.
(2) Id., p. 489.

vorablement. Le sujet de leur douleur, Sire, est qu'ils ont appris que leur cher abbé voulait les quitter et avait déjà envoyé sa démission à Votre Majesté. Leur silence profond et l'ignorance où ils sont de tout ce qui se passe dans le monde, leur en a caché les véritables raisons. Si c'est qu'il ait eu le malheur de déplaire à Votre Majesté, nous nous prosternons tous aux pieds de son trône, baignés de nos pleurs, pour lui en demander pardon, espérant qu'encore que le monde entier n'ait jamais pu la vaincre, sa propre clémence pourra la surmonter en notre faveur. Si c'est que nous lui ayons causé quelque chagrin et quelque dégoût par notre peu de vertu, nous protestons à Votre Majesté que nous suivrons à l'avenir sa parole et son exemple, aussi loin que son zèle voudra nous conduire, et que, nous regardant comme autant de victimes consacrées à la pénitence, nous sommes prêts à lui laisser consommer notre sacrifice en toutes les manières que Dieu lui inspirera. S'il veut se démettre à cause de sa santé et de la faiblesse de son tempérament, nous offrons tous nos corps pour le secourir, suppliant Votre Majesté de lui ordonner de se soumettre dans ses infirmités aux anciens du monastère, et qu'il ne prodigue pas une vie qui nous est si avantageuse et si nécessaire pour notre salut. Enfin, quelque raison qu'il puisse apporter, nous supplions Votre Majesté de jeter plutôt les yeux de sa miséricorde sur nous pour envisager la paix, l'union et la tranquillité où nous vivons depuis qu'elle nous a fait la grâce de nous le donner pour pasteur et pour père, et le danger qu'il y aurait pour nous dans un si triste changement. Ecoutez, Sire, la voix de nos larmes : trente novices et autant de Frères convers en versent avec nous des torrents aux pieds de Votre Majesté ; soutenez, s'il vous plaît, votre choix, pour soutenir l'ouvrage de Dieu en nous. Accordez-nous la grâce de nous laisser ce digne abbé, et nous renouvellerons nos vœux pour obtenir du Roi des rois toutes celles qui sont nécessaires pour entretenir les prospérités de Votre Majesté et la conservation de sa personne sacrée (1). »

On était dans la première quinzaine de septembre, et la cour se trouvait à Compiègne (2) lorsque l'archevêque reçut et remit les deux pièces.

Quelques grands personnages de la suite du roi s'occupèrent de cette affaire dans des vues différentes, selon la diversité de leurs sentiments. Le duc de Saint-Simon se jeta le premier à la traverse, avec son esprit rancuneux, ses préventions et sa fougue ordinaire. « J'allai au P. de la Chaise, dit-il, j'entrai avec lui fort au long en matière. Il demeura fort surpris et

(1) *Jugement critique*, p. 491.
(2) *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 406.

encore plus indigné de la conduite de Dom Gervaise (l'abbé démissionnaire) à l'égard de M. de la Trappe (l'abbé de Rancé), et tout de suite il me proposa d'écrire à ce dernier pour savoir au vrai son sentiment à l'égard de la démission. Il m'envoya la lettre pour la faire remettre sûrement dans un lieu où on les ouvrait toutes. Je l'envoyai donc à mon concierge de La Ferté, pour la porter lui-même à M. de Saint-Louis, qui la remit en main propre... La lettre du P. de la Chaise était telle que M. de la Trappe ne put éluder. Il répondit qu'il croyait que Dom Gervaise (l'abbé actuel) devait quitter... Je portai cette réponse au P. de la Chaise à notre retour à Versailles. Il la reçut très bien. Il m'apprit qu'il lui était venu une requête signée de tous les religieux de la Trappe qui demandaient Dom Gervaise, et il m'assura en même temps qu'il n'y aurait nul égard, parce qu'il savait bien qu'il n'y avait point de religieux qui osât refuser sa signature à ces sortes de pièces (1). »

En se rappelant la lettre précédente de l'abbé de Rancé, on serait tenté de l'accuser de légèreté ou de dissimulation. Eh bien! qu'on relise cette lettre, et on verra que ce n'est point sur la démission elle-même, mais sur son opportunité qu'il écrivit à l'archevêque de Paris : il voulait qu'il y fût sursis provisoirement, et qu'on attendît des circonstances plus favorables. S'il avait eu, dès le principe, des raisons de croire qu'elle n'était pas opportune, il en avait maintenant de la regarder comme nécessaire, et, avec la persistance et la violence de l'opposition, comme inévitable.

« Le jeudi 2 octobre, dit Dangeau, le roi partit de Versailles pour Fontainebleau, avant dix heures : Mme la duchesse de Bourgogne dans le fond de son carosse avec lui et le duc de Bourgogne, et la duchesse du Lude à la portière. Il y resta jusqu'au jeudi 13 novembre (2). » Il y était à peine arrivé que la démission de l'abbé de la Trappe fut remise sur le tapis.

Louis XIV était comme le centre unique auquel aboutissaient toutes les affaires religieuses et civiles de son royaume ; il entrait hardiment dans ces immenses détails, il y était à son aise et n'oubliait rien. Un soir, à Fontainebleau, s'étant ressouvenu des deux lettres que l'archevêque lui avait remises à Compiègne, il se les fit lire par le P. de la Chaise, et lui demanda ce qu'il y avait à faire. Celui-ci, obsédé et gagné par le duc de Saint-Simon et quelques autres, répondit que la démission devait être maintenue, et il raconta les anecdotes vraies ou fausses qu'il avait apprises depuis. Alors le roi lui dit : « Mandez à l'abbé de la Trappe qu'il peut se reposer du soin de son monastère sur l'ancien abbé, jusqu'à ce que j'aie pensé à un succes-

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 225 et suiv.
(2) *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 406 et suiv.

seur (1). » Le P. de la Chaise écrivit à Dom Armand-François les intentions du roi; il ajouta des remontrances sévères au sujet des bruits qui couraient sur sa conduite envers M. de Rancé. Le malheureux abbé fut un instant déconcerté et terrifié à la réception de cette lettre. Il ne voulut pas céder encore, et, dans l'espoir qu'une explication de vive voix avec le P. de la Chaise pourrait peut-être le sauver, il prit le parti d'aller de suite à Fontainebleau.

Il crut devoir avertir l'abbé de Rancé de son projet de voyage, et après lui avoir lu avec beaucoup d'émotion la lettre du Père de la Chaise, il ajouta : « Personne ne sait mieux que vous, mon Révérend Père, de quelle manière je me suis conduit dans cette maison; personne, par conséquent, n'en peut rendre un témoignage plus authentique; c'est à vous à parler dans cette occasion (2). » L'abbé de Rancé répondit qu'il était très disposé à le faire, et ayant appelé son secrétaire, il lui dicta le certificat suivant :

« Je Frère Armand-Jean, ancien abbé de la Trappe, reconnais et me crois obligé de déclarer, dans la conjoncture présente, que le Révérend Père abbé Dom Armand-François, mon successeur, s'est conduit avec tant de bénédiction dans le gouvernement de cette communauté, que jamais la piété et la discipline n'y a été plus exacte; que toutes les pratiques de pénitence et de régularité y ont été conservées avec tant de zèle et d'ardeur, que tous ceux qui sont venus visiter la maison sur le bruit qui s'en était répandu de tous côtés, en ont reçu toute l'édification qn'ils en avaient espérée ; ce qui n'a pu être que l'effet non seulement de l'instruction et de la parole, mais de la prière et de l'exemple.

« Je ne puis aussi me dispenser de témoigner, que presque aussitôt qu'il s'est vu en place, on a attaqué et sa réputation et sa personne, et débitant contre lui quantité de choses fausses, et qui ne sont jamais tombées sous ma connaissance, quoique je fusse toujours présent dans le monastère; c'est ce que je certifie être véritable.

« J'ajoute au témoignage ci-dessus, que je ne saurais ne point parler de la malignité outrée avec laquelle on le traite. On a dit de tous côtés qu'il ne m'aborde jamais que d'une manière offensante; qu'il se sert de termes et d'expressions dures, comme si son dessein était de me faire de la peine et de me chagriner, et que depuis peu, après une conversation de cette nature, je lui avais déclaré que je ne pouvais plus le souffrir et que je m'en allais dans un autre monastère y chercher la paix. J'affirme devant Dieu

(1) *Jugement critique*, p. 508.
(2) Id., p. 509.

et devant les hommes qu'il n'y a rien dans tous ces reproches qui ne soit faux, et la vérité est que, toutes les fois qu'il m'est venu voir, il s'est mis à genoux devant moi, comme un novice devant son supérieur, et presque toujours, quelque instance que je lui aie pu faire, il ne m'a pas été possible de le faire relever, et qu'en aucun de ses entretiens, il ne lui est pas sorti une parole de la bouche qui n'ait été accompagnée d'une charité, d'une honnêteté, d'une modération, ce n'est pas assez dire, il faut ajouter, d'un respect qui ne convenait ni à lui, ni à moi. Mon intention est que l'on prenne tout ce que je dis au pied de la lettre, n'y ayant rien qui ne soit véritable dans toutes ces circonstances. Fait à la Trappe, ce 17 octobre 1698 (1). »

«*Pour le Très Révérend Père qui ne peut écrire ni signer à cause de l'incommodité qu'il a à sa main droite.*

« MAISNE (2). »

L'abbé de Rancé n'est point ici en contradiction avec lui-même. Il ne fait qu'attester par écrit ce qu'il a toujours pensé et dit : 1° que le régime intérieur de la Trappe s'était maintenu avantageusement sous son successeur ; 2° que ce dernier n'avait jamais cessé d'avoir pour lui toutes sortes d'attentions et de respects, et que sous ce double rapport, les bruits du monde étaient faux et calomnieux (3). Quant à la question de la démission, son opinion était fixée.

Cette attestation venant d'un personnage aussi saint et aussi vénéré, était d'un grand poids pour la justification de Dom Armand-François ; cependant, il ne la crut pas encore suffisante. Ayant réuni les anciens du monastère, c'est-à-dire, les prieur, sous-prieur, président, doyen, chantre et cellérier, il leur en fit lecture, et leur demanda si tout ce qu'elle contenait n'était pas vrai : ils répondirent affirmativement et le certifièrent en ces termes :

« Nous, anciens religieux de l'abbaye de la Trappe, souscrivons au susdit témoignage, pour avoir été les témoins oculaires de toutes les choses qui y sont énoncées, les jour et an que dessus. » Suivaient les signatures (4).

(1) Nous croyons que l'autographe est à la Bibliothèque de Troyes, liasse 2183 des Manuscrits.

(2) Dom Armand-François dit que l'abbé de Rancé, pour donner encore plus d'authenticité à cette pièce, ne voulut pas que son secrétaire signât pour lui, comme il faisait en toute autre rencontre, mais qu'il signa lui-même son nom de la main gauche. Cependant, au bas de toutes les copies de ce certificat que nous avons sous les yeux, au nombre de cinq, on lit ces mots que nous avons ajoutés.

(3) *Jugement critique*, p. 510.

(4) Id., p. 514.

Dom Armand-François voulut aussi avoir un état des recettes et des dépenses du monastère. Il fit donc assembler tous les officiers de la maison et ceux qui avaient quelque part à la régie des biens. On rendit les comptes en leur présence, et il fut constaté que le temporel était dans un état prospère (1).

L'abbé, muni de toutes ces pièces, partit pour Fontainebleau à la fin d'octobre; il y arriva un matin, et demanda aussitôt une audience au Père de la Chaise. Celui-ci lui envoya son domestique pour le conduire à son appartement. Mme la maréchale de Villeroy y était, il fut introduit immédiatement après elle et resta deux heures. Sur quoi roula ce long entretien ? Si nous voulons nous en rapporter à Dom Armand-François lui-même, le Père de la Chaise, après avoir pris connaissance des pièces dont il était porteur, se serait montré complétement satisfait, et lui aurait proposé l'abbaye de l'Étoile, de l'Etroite-Observance de Cîteaux, qu'il aurait refusée. On lui aurait ensuite fait voir la liste qu'on avait envoyée, et où étaient les noms des religieux destinés à remplir la place qu'il quittait, afin que Sa Majesté en choisît un. Consulté sur celui qui convenait le mieux, il aurait désigné Dom Jacques de la Cour. Le Père de la Chaise aurait ajouté en finissant : « On a accusé la maison de la Trappe d'être favorable aux Jansénistes : il n'y a point de feu sans fumée, et comment est-ce que vous étant en place, ne vous êtes vous pas déclaré ouvertement ?»

« Je n'ai jamais pris parti dans tous ces différends, lui aurait-il répondu, et je me suis contenté, à l'exemple de notre ancien abbé, de suivre les opinions de saint Thomas, sans condamner celles qui lui sont opposées et que l'Eglise ne condamne pas. » « Nous n'en demandons pas davantage, lui répliqua le Père de la Chaise; cependant votre ancien abbé a eu des relations avec ces Messieurs de la nouvelle doctrine. » L'abbé répondit que ce n'avait été que des relations de civilité et de bienséance, mais qu'il n'entrait ni dans leurs sentiments ni dans leur conduite, qu'on en aurait après sa mort des preuves sans réplique (il voulait parler de la fameuse lettre à M. de Tillemont). Voilà en somme ce qui aurait été dit dans le cabinet du Père de la Chaise; c'est au moins ce qu'affirme l'abbé démissionnaire. Cependant, quelques ennemis de la Trappe ont avancé que, stimulé par les questions pressantes du Révérend Père confesseur du roi, il serait allé bien plus loin; mais ils n'en ont donné aucune preuve (2).

(1) *Jugement critique,* p. 520 et suiv.

(2) Montfaucon écrivait à Gattola : « Il ultimo abbate de la Trappa é stato videre il Padre de la Chaise, confessore del re, e lui a ditto che l'abbatia della Trappa era un ricovero de Jansenisti. » (Valery, *Correspond. inéd. des Bénéd.*, t. III, p. 50.)

« Un soir, dit Saint-Simon, que nous attendions à Fontainebleau le coucher du roi, M. de Troyes m'apprit avec grande surprise que l'abbé de la Trappe y était, qu'il avait vu le matin le Père de la Chaise, et dit la messe à la chapelle, et que ce voyage lui paraissait fort extraordinaire et fort suspect; en effet j'appris qu'il avait persuadé que l'esprit de M. de Rancé était tout à fait affaibli, qu'on en abusait d'autant plus hardiment qu'ayant la main droite tout ulcérée, il ne pouvait ni écrire ni signer, qu'il avait auprès de lui un secrétaire séculier entièrement Janséniste, qui de concert avec M. du Charmel et Dom Malachie qu'on proposait pour abbé, voulait faire de la Trappe un petit Port-Royal, et que pour y parvenir, il fallait le chasser, parce qu'il était entièrement opposé à ce parti, et que de là venaient toutes les intrigues de sa démission.

« Le Père de la Chaise fut changé du blanc au noir; je ne trouvai plus le même homme : plus de franchise, plus de liberté à parler, en garde sur tout, enfin tellement contraire qu'il fut impossible de le ramener, ni même de se servir utilement de M. de Paris qu'il avait rendu suspect au roi dans cette affaire (1). »

Bientôt cet entretien transpira dans le public : il parut certain que Dom Armand-François n'avait voulu, par cette démarche adroite, que se maintenir dans ses fonctions, en retirant sa démission qu'il se repentait d'avoir donnée. Les personnes pieuses qui savent que l'essence de la vocation monastique consiste dans l'humilité, l'abnégation, le mépris de soi-même, ne furent pas édifiées de ces manœuvres.

« Chez nous, dit saint Bernard, il n'y a que de la peine dans la supériorité, et point de gloire; nous ne nous en chargeons qu'avec d'extrêmes répugnances, et nous nous en débarrassons avec bonheur; celui qui la regrette prouve qu'il n'avait pas l'âme assez élevée pour en jouir. »

Ce fut la réflexion que l'on fit dans le monde. Mme de Maintenon écrivait à l'archevêque de Paris : « J'ai eu l'honneur de répondre comme vous, quand on m'a dit que l'abbé de la Trappe voulait reprendre sa démission. Rien ne marque plus combien il est indigne de gouverner que le désir qu'il en a (2). »

Ces paroles sont bien dures, et trop dures, il faut l'avouer, mais celui qu'elles frappaient si rudement les méritait bien un peu par l'obstination qu'il mettait à vouloir conserver une place qu'il ne pouvait plus garder.

(1) *Mémoires de Saint-Simon,* t. II, p. 226.
(2) *Lettres de Madame de Maintenon,* t. IV, p. 155.

CHAPITRE V

Les ennemis de l'abbé de Rancé et de la Trappe s'efforcent de présenter la démission de Dom Armand-François sous un jour défavorable; intervention de Mgr de Noailles et du duc de Saint-Simon; élection d'un nouvel abbé; dénouement final (1698).

Cependant le bruit se répandait que l'affaire de la démission du nouvel abbé de la Trappe n'était qu'une intrigue de Jansénistes, qui voulaient s'introduire dans ce monastère et y dominer en y faisant nommer, pour abbé, un religieux de leur choix appelé Malachie Garnequin, originaire de Savoie. Louis XIV était tellement ombrageux et facile à prévenir sur cet article, qu'on pouvait avoir à redouter une explosion subite, un coup terrible. L'abbé de Rancé, selon l'expression de Saint-Simon, se trouva *comme dans une fournaise ardente* (1); il tremblait de voir disparaître en un instant l'œuvre de toute sa vie, l'œuvre de trente-cinq ans de travaux et de larmes. Il écrivit à l'archevêque de Paris, le 13 novembre : « Il m'est revenu, Monseigneur, qu'il y avait des gens qui ne faisaient point de difficulté de publier que la Trappe était pleine de Jansénistes, et que c'était une cabale de Jansénistes qui pensaient à l'établissement de Dom Malachie. Je puis vous assurer qu'il n'y a point de lieu qni en soit plus exempt que celui-ci, et que c'est une calomnie et une imposture si aisée à justifier, que je ne comprends pas qu'on ait osé l'avancer (2). »

Le temps était précieux, il n'y avait pas un moment à perdre : le duc de Saint-Simon s'était jeté dès le commencement dans cette mêlée, et avec son caractère ardent et tenace, il n'était pas homme à lâcher prise et à reculer. Il se disait le dépositaire d'un secret dont la révélation pouvait perdre à jamais le nouvel abbé de la Trappe.

Il s'agit d'une de ces tristes anecdotes qu'il a racontées dans ses Mémoires avec beaucoup trop de légèreté et sans autre preuve que son propre témoignage. Il prétend avoir eu entre les mains une lettre en chiffres, surprise frauduleusement et dans une rencontre des plus invraisemblables, décachetée par lui avec une indélicatesse peu digne d'un gentilhomme, qu'on ne pouvait interpréter qu'arbitrairement, et qui, par cette interpré-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 224.
(2) Nous avons une copie de cette lettre.

tation même, n'était qu'un tissu des plus grossières ordures et de toutes sortes d'abominations (1). Ce récit a paru si étrange et si romanesque à tous les hommes sérieux qu'on l'a généralement rejeté. « Imaginer, dit Chateaubriand, qu'un religieux de la Trappe ose écrire de pareilles choses, même en chiffres, est une telle absurdité, qu'on ne saurait le croire. » Tous les écrivains de ce temps parlent de Dom Gervaise comme d'un homme remuant, inquiet, à l'humeur guerroyante, mais aucun ne raconte de lui ce qu'en dit Saint-Simon.

On voudrait pouvoir se persuader qu'il ne se servit pas de cette triste lettre, mais il l'affirme si positivement qu'il n'est pas permis d'en douter. « M. de Chartres, dit-il, vint à Saint-Cyr au retour de la cour à Versailles. Je lui envoyai demander à l'entretenir, il me donna le lendemain. Je lui racontai toute l'histoire de la Trappe, ensuite, je lui dis le secret... Il écrivit sur-le-champ à Mme de Maintenon, et dès qu'il eut sa réponse, une heure après, il s'en alla chez elle trouver le roi, à qui il parla. C'était un jeudi ; le fruit de cette conversation fut que le lendemain, qui était le jour d'audience du Père de la Chaise, où je savais qu'il s'était proposé de se faire ordonner de renvoyer la démission, il eut là-dessus une dispute si forte avec le roi, qu'on entendit leur voix de la pièce voisine (2). »

Les bruits, les récits, les lettres, les pièces officielles elles-mêmes, tout était si embrouillé et si contradictoire, qu'on eût dit une mer confuse, dont les flots, sous le souffle des vents opposés, se forment, se détruisent pour se reformer encore, sans qu'il soit possible de saisir leur véritable direction. Le roi et le Père de la Chaise ne purent s'entendre sur le fond des choses : il y avait pour et contre des deux côtés, et de quoi embarrasser les plus habiles. On convint seulement qu'on écrirait encore à l'abbé de Rancé pour savoir son sentiment par lui-même, si la démission devait être acceptée ou renvoyée, et dans le premier cas, l'avertir de proposer un de ses religieux pour futur abbé. Afin d'être certain de son état et de son avis, le Père de la Chaise chargea son valet de chambre de porter la lettre à la Trappe (3).

On lui avait recommandé d'éviter à tout prix la rencontre de Dom Gervaise (l'abbé actuel). Il arriva exprès fort tard, pour trouver tout fermé, coucha chez M. de Saint-Louis, et le lendemain, à quatre heures du matin, il fut introduit avec sa lettre. Il demeura quelque temps auprès de l'abbé

(1) *Mémoires*, t. II, p. 224 et suiv. — *Journal de Dangeau*, t. VII, p. 202.
(2) *Ibid.*
(3) Id., *ibid.*; — Maupeou, *Vie de l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 281 et 282; — Marsoll., t. II, p. 288.

de Rancé pour l'entretenir et s'assurer de l'état de son esprit que quelques-uns disaient fort affaibli ; il le trouva parfaitement sain, vif, pénétrant et solide; il sortit charmé. Une heure après, l'abbé de Rancé le rappela, cacheta sa lettre en sa présence, et la lui ayant remise, il partit de la Trappe, sans que personne se doutât qu'il y fût venu (1).

La réponse fut que dans l'état où étaient actuellement les choses, il fallait maintenir la démission de Dom Gervaise et mettre à sa place Dom Malachie (2). « C'était, dit Saint-Simon, un ancien et excellent religieux, fort éprouvé dans les emplois de la maison. » L'abbé de Rancé savait que sa nomination rencontrerait de grandes difficultés ; il écrivit ce jour même, 3 décembre, à l'archevêque de Paris, pour la lui recommander : « Je vous dirai, Monseigneur, que si vous le jugez à propos, et que vous trouviez occasion de le faire, vous pouvez nommer au roi Dom Malachie, comme un sujet capable de s'acquitter avec édification de la conduite de la Trappe : il est non seulement des plus anciens de profession, mais il a particulièrement conservé le premier esprit que Dieu y a mis. J'attends tout de la piété de Sa Majesté, de votre charité et de vos soins. Seulement, j'ai une grâce à vous demander, c'est que personne ne sache que je vous ai nommé Dom Malachie ; si j'avais jamais l'honneur de vous voir, je vous en dirais la raison. Comme vous en avez été informé d'ailleurs, et qu'on vous en a dit beaucoup de bien, ce vous est une raison de le proposer par vous-même (3). »

Ce prélat ne manqua pas sans doute d'intervenir adroitement en faveur du candidat que l'abbé de Rancé lui recommandait, mais ce fut en vain. On avait si bien réussi à rendre ce religieux suspect, que le Père de la Chaise, quoique revenu de très bonne foi sur le reste, ne voulut jamais consentir à sa nomination, sous prétexte qu'il était savoyard, et qu'il ne convenait pas à l'honneur de la France qu'un étranger fût abbé de la Trappe. Il écrivit donc par ordre du roi à l'abbé de Rancé de proposer trois sujets ; c'est ce qu'il fit. Seulement au lieu de trois, il en proposa quatre, et toujours Dom Malachie le premier ; mais le roi choisit le second sur la liste (4). C'était Dom Jacques de la Cour, originaire de Soissons. Il était venu comme postulant à la Trappe, à l'âge de seize ans, mais sa santé ne lui ayant pas permis de supporter les rigueurs du régime, il s'était retiré

(1) Maupeou, t. II, p, 281 et 282; — Saint-Simon, t. II, p. 224 et suiv.
(2) Malachie Garnequin, profès le 4 novembre 1682, mort en Italie le 12 août 1709, abbé de Buon-Solazzo. (*Liste des relig. morts*, p. 388.)
(3) Nous avons une copie de cette lettre.
(4) *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 224 et suiv.

au monastère du Pin, de l'Observance mitigée de Cîteaux, et il y avait fait profession. Il n'y fut pas longtemps sans regretter sa première solitude; il écouta et suivit la voix de Dieu qui l'y rappelait, et le 21 janvier 1686, il y fit vœu de stabilité (1). Ayant été longtemps maître des novices, il avait formé les plus excellents religieux de la maison. En qualité de sous-prieur, il avait même eu la conduite de la communauté, et on peut dire qu'il avait été constamment l'exemple de ses frères. Il était à peine de retour de la Bourgogne, où il avait été envoyé pour aider l'abbé Berrier dans la réforme du monastère de Perrecy (2).

Le Brevet de sa nomination parvint le 1er de janvier à l'abbé de Rancé. Le Père de la Chaise y avait ajouté ce billet : « Le roi a apposé aux expéditions de votre successeur quelques conditions qui vous feront assez connaître l'inclination qu'a Sa Majesté de soutenir votre réforme : c'est d'y nommer en règle pendant qu'elle sera observée; et c'est pour cela qu'il ne se conserve le droit d'y nommer en commende, qu'au cas que vos successeurs viennent à l'abandonner (3). »

L'archevêque de Paris lui en exprima sa joie : « Je puis vous assurer, lui manda-t-il, que le roi a témoigné dans toute cette affaire une estime et une grande considération pour vous. »

Dom Gervaise ayant eu connaissance du Brevet royal ce jour même, assembla extraordinairement la communauté au Chapitre dans la soirée, lui fit ses adieux comme abbé, et remit en même temps à son successeur tous ses pouvoirs pour gouverner la maison, en attendant ses Bulles. Il prononça un discours préparé d'avance pour produire de l'effet. La manière dont le prieur de la Trappe rendit compte de ce discours à l'évêque d'Horren (*in partibus*), frère de l'ex-abbé, annonçait de nouveaux orages. « Nous vîmes samedi dernier, disait-il, la plus triste, mais la plus grande action et la plus édifiante qui se soit passée à la Trappe. Ce fut le généreux renoncement de votre cher frère à la conduite de ce monastère, en faveur de celui qui a reçu le Brevet. Quoique celui-ci ne puisse avoir de juridiction qu'après l'obtention de ses Bulles, il se défit de toute son autorité entre ses mains, il lui remit sa personne et sa charge, et alla prendre la dernière place, après une exhortation pathétique qu'il nous fit sur ces paroles du Fils de Dieu : « *Encore un moment, et le monde ne me verra plus; pour vous, vous me verrez encore parce que vous vivrez en moi, et que je vivrai au milieu de vous, comme un de vous.* » Votre esprit, Monsei-

(1) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine, année 1698.
(2) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 303.
(3) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. I, p. 366.

gneur, vous fera bien voir où le sien le porta... La désolation est dans la communauté. Le désespoir en porte quelques-uns à vouloir s'aller jeter aux pieds du roi ; mais il faut que les plus affligés soutiennent les autres, et empêchent ce qui serait inutile. Notre cher abbé est celui qui a plus de force, il vous consolera mieux que moi, qui me veux un mal mortel de survivre à tant d'injustices qu'on lui a faites, et qui l'accableraient, si Dieu ne le soutenait. Du moins, je vivrai pour lui, si je ne puis mourir, et vous verrez que toute ma vie lui sera consacrée, quelque parti qu'il prenne (1). »

Ces dernières paroles étaient comme le présage des tiraillements, des tristes oppositions dont nous serons bientôt les témoins.

Les amis de la Trappe comprenaient bien qu'il était de l'intérêt de cette maison, que Dom Jacques de la Cour, le futur abbé, prît possession le plus tôt possible. Ils choisirent le Frère Chanvier, dont nous avons déjà parlé, pour aller à Rome hâter l'expédition des Bulles et les rapporter sans perdre de temps. M. de Pontchartrain qui le connaissait et l'aimait beaucoup, lui donna de l'argent pour son voyage et une lettre de crédit, la plus étendue qu'il fut possible, pour tous les lieux où il devait passer. Il trouva toute l'Italie remplie de la renommée du grand réformateur de l'Ordre de Cîteaux au XVII siècle. Tous ceux qui savaient d'où il venait, ne se lassaient pas de l'interroger et de l'entendre. Il en fut de même à la cour romaine ; et quelque simples que fussent les récits qu'il faisait des pratiques et de l'austérité de la Trappe, on les regardait comme des merveilles qui étonnaient, et dont on ne croyait plus les hommes capables (2).

Le cardinal de Bouillon qui était encore à Rome, voulut le loger, le défraya et se chargea de son affaire. Il présenta au Pape la lettre que l'abbé de Rancé lui écrivait : Sa Sainteté la reçut avec une grande bonté et ordonna de délivrer les Bulles gratuitement.

Le frère Chanvier n'eut pas plutôt ses dépêches qu'il ne pensa qu'à partir ; mais le souverain Pontife désira le voir auparavant. On eût dit que c'était une audience très importante, tant elle fut longue. Le Pape voulut apprendre de sa bouche et en détail, ce qu'il avait lu dans le livre des *Devoirs et de la Sainteté de la vie monastique.* Au récit de chacune des pratiques de la Trappe, il donnait des marques de son admiration par des exclamations et en élevant vers le Ciel ses yeux et ses mains. Enfin, il lui permit de se retirer, non sans lui recommander, à plusieurs reprises, de

(1) *Jugement critique*, p. 529.
(2) Maupeou, *Vie de M. l'abbé de la Trappe*, t. II, p. 306 ; — Le Nain, t. I, p. 366.

dire à l'abbé de Rancé de conserver sa santé qui était précieuse à l'Église, et de prier pour lui (1).

Le frère Chanvier savait avec quelle impatience il était attendu à la Trappe, et il se mit en route pour revenir en France en toute hâte. Il passa par les États de Toscane, et en trouva, dit Maupeou, tous les passages gardés par ordre du grand-duc Cosme III qui l'attendait à Pise et voulait lui parler. Ce prince avait vu l'abbé de Rancé à Florence, à l'époque du voyage qu'il avait fait à Rome, et il ne l'avait jamais oublié (2). Il avait chargé son envoyé à la cour de Versailles de le visiter de sa part (3). Quoiqu'il en reçût souvent des lettres, et qu'il lui écrivît lui-même de temps en temps, il était bien aise d'apprendre de ses nouvelles par une personne de sa maison. Il lui fit donc une foule de questions tantôt sur les religieux de la Trappe, tantôt sur l'ancien abbé, mais revenant toujours à ce dernier dont il ne pouvait se lasser de parler. Il parut très affligé, lorsqu'on lui dit l'état de souffrance et de langueur dans lequel il était tombé. Pour montrer l'intérêt qu'il prenait à la conservation de ses jours, il fit remplir une petite cassette de divers remèdes *de sa fonderie,* avec un mémoire sur leur emploi et une lettre très affectueuse (4). Cela fait, il offrit au bon Frère de l'argent, un carrosse et des chevaux pour continuer sa route jusqu'aux Alpes, et par ce moyen il fut assez promptement de retour au monastère.

Introduit aussitôt vers l'abbé de Rancé, il lui remit une lettre du cardinal secrétaire, par laquelle cette Eminence lui annonçait que le Pape lui envoyait des médailles pour tous ses religieux, avec indulgence plénière à l'article de la mort, lui donnait sa bénédiction apostolique et à sa communauté, et le conjurait d'avoir soin de sa santé et de prier pour sa personne. A ces mots le saint réformateur jeta un grand soupir en s'écriant : « Hé! qui suis-je? moi malheureux pécheur, pour que le vicaire de Jésus-Christ se recommande à mes prières ? Qui suis-je, sinon un malheureux avorton qui devrait être en horreur et en oubli à tous les hommes ? » En entendant parler ainsi ce vénérable vieillard, huit ou dix religieux qui étaient alors dans sa cellule, ne purent s'empêcher de pleurer, étonnés, confondus de tant d'humilité (5).

(1) Maupeou, t. II, p. 307; — Le Nain, t. I, p. 367.

(2) Maupeou, t. II, p. 309.

(3) Nous avons quelques lettres où il est question de cette visite. Dans l'une, l'abbé de Rancé dit : « J'ai trouvé dans M. l'envoyé du Grand-Duc tout le bien que vous me mandez. J'ai admiré la bonté de Dieu d'avoir prévenu un homme de sa sorte de dispositions si chrétiennes... Il nous a donné des marques de sa piété pendant le peu de temps qu'il a été ici; on ne peut rien voir de plus édifiant. » (Biblioth. Imp., Résidu Saint-Germain, t. VIII.)

(4) Le Nain, t. II, p. 368; — Maupeou, t. II, p. 309.

(5) Le Nain, t. I, p. 368.

Les Bulles furent presque aussitôt fulminées, et la cérémonie de la prise de possession fixée au cinq avril suivant. On croyait que tout s'y passerait paisiblement; mais on fut bien surpris lorsque l'on vit deux religieux qui voulaient le rétablissement de l'abbé démissionnaire, se lever pour protester.

L'Official de Séez qui présidait, représenta que de pareilles oppositions devaient se faire en cour de Rome, avant l'obtention des Bulles, et que sans s'informer si elles étaient fondées ou non, on était en droit de passer outre. Cet incident fit un grand éclat dans le monde, et les ennemis de l'abbé de Rancé et de la Trappe s'en réjouirent (1).

Dom Gervaise n'avait pas fait encore complétement son sacrifice. Pour ne pas assister à la cérémonie, il s'était retiré à l'infirmerie. Il conservait toujours au fond de son âme un reste de mécontentement et d'aigreur qui se trahissait dans toute sa conduite. Il avait retenu quelques pièces concernant le temporel de la maison, qu'il ne voulait pas rendre; on fut obligé de les lui arracher, pour ainsi dire. Il s'était fait préparer, dès le mois de janvier, une petite cellule au bout du dortoir, le logement qu'il occupait étant celui du Révérend Père abbé. Lorsqu'il fallut sortir, il demanda un délai qui fut suivi de plusieurs autres. Les remises ne finissant plus, comme on ne voulait pas agir en rigueur et par force envers lui, voici ce qu'on imagina : on fit changer la serrure, et un jour, au sortir de l'office du matin, croyant rentrer chez lui, il trouva porte close. Au lieu de se retirer humblement dans sa cellule comme le dernier des Frères, il s'imagina, devant une pareille mesure, qu'il n'avait plus qu'un parti à prendre, celui de sortir à l'instant même du monastère.

Comme, par sa démission, il s'était réservé cent écus de pension, il en donna aussitôt une décharge en forme, et rendit son contrat, ne voulant rien emporter que son froc. Il alla dire adieu à l'abbé de Rancé et prendre congé de lui, et il raconte qu'ils furent longtemps à se tenir embrassés, sans pouvoir se parler que des yeux, versant l'un et l'autre beaucoup de larmes, qui montraient combien cette séparation leur était douloureuse (2).

Il fut suivi de deux religieux, le prieur et le procureur (3), qui lui avaient promis de ne le quitter jamais, quelque part qu'il allât; mais ils se virent bientôt forcés de l'abandonner et de se réfugier à Septfons. Pour lui, il

(1) On peut voir, dans le Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine, comment cette aventure fut exagérée et travestie (année 1698). — Voir Marsoll., t. II, p. 290, et Maupeou, t. II, p. 312.
(2) *Jugement critique*, p. 550.
(3) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine de Sienne, année 1699.

erra pendant cinq ou six ans de monastère en monastère, composant des ouvrages où l'on retrouve son imagination et son caractère ; car le style c'est l'homme. Le premier volume de son *Histoire générale de la Réforme de Cîteaux en France,* irrita contre lui les Bernardins qui obtinrent des ordres de la cour pour l'empêcher de continuer (1). « Comme il ne cessait, dit le duc de Saint-Simon, de vouloir retourner à la Trappe, essayer d'y troubler et d'y revenir abbé, cela m'engagea à la fin à obtenir une lettre de cachet qui lui défendit d'en approcher plus près de trente lieues (2). Il était alors à Paris, il fut arrêté comme il sortait du Luxembourg, puis conduit et renfermé à l'abbaye de Notre-Dame-du-Reclus, dans le diocèse de Troyes, où il mourut, en 1751, âgé de quatre-vingt-onze ans (3). »

Cet homme pouvait être un bon religieux, mais il ne convenait pas à la place qu'il occupa. Dans quelque cloître qu'il fût, il valait mille fois mieux pour lui avoir à y obéir dans le rang de simple moine, qu'à y commander avec la crosse d'abbé; car mêlant à son autorité la vivacité, l'aigreur et l'amertume de son caractère, il devait provoquer des contradictions, éprouver des résistances. Cependant il se disait, et il était réellement animé du désir de bien faire. En changeant de lieu, il ne fit que changer de champ de bataille, parce que partout il se retrouvait avec lui-même, conséquemment en face de nouvelles luttes.

Mais, dira-t-on, comment l'abbé de Rancé qui avait tant de lumière et de discernement, a-t-il pu se tromper ainsi. Hélas ! Bossuet lui-même approuva fort ce choix? On ne peut pas exiger des supérieurs les plus éclairés et les plus sages, qu'ils connaissent les secrets des cœurs, et qu'ils sondent des abîmes qui ne sont connus que de Dieu seul. Oh! que l'homme est un étrange et impénétrable mystère. Combien il est peu semblable à lui-même, quelquefois dans un seul jour!

Saint-Étienne Harding, troisième abbé de Cîteaux, célèbre par sa piété et ses miracles, s'étant démis de son abbaye, quelque temps avant sa mort, les abbés de sa filiation, parmi lesquels était saint Bernard, de son consentement et avec son approbation, élurent pour son successeur un moine nommé Guy, qui était éminent en science, fort éloquent, d'un esprit très orné, et d'une vertu (autant qu'on en pouvait juger) supérieure encore à ces qualités. On fut néanmoins obligé de le déposer peu de temps après son élection ; et cependant ceux qui l'avaient élu, étaient presque tous des saints.

(1) *Dict. hist.*, t. IV, p. 95.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 222 et suiv.
(3) *Dict. hist.*, t. IV, p. 95.

Celui qui croirait que la Trappe dut être en révolution pendant tout ce temps, se tromperait assurément. A part quatre ou cinq religieux qui, par le rang qu'ils tenaient dans la maison, prirent part à ces démêlés, toute la communauté ne sut rien de ce qui se passait, et vécut dans le calme et la paix habituelle. Ce qui transpira au dehors ne lui fit rien perdre de sa réputation. On y venait toujours de tous les points de la France. M. du Charmel qui s'y trouvait à cette époque même, disait à son retour à Paris, que depuis Pâques jusqu'au mois de novembre, il s'était présenté plus de cent postulants qu'on avait été forcé de renvoyer, la plupart faute de place (1).

Un peu plus tard, un autre pèlerin écrivait à un de ses amis : « Le nombre des religieux consiste actuellement en quarante-huit profès de chœur, en trente Frères convers profès, vingt Frères donnés. J'ai appris qu'un jeune héritier présomptif de 40,000 livres de rente y avait pris l'habit, ainsi qu'un chanoine de la cathédrale d'Orléans. Jeudi dernier, je soupai à table d'hôte avec un prêtre arrivé de la Rochelle, et qui le lendemain fut admis aux exercices. La table d'hôte est toujours nombreuse. Le vendredi à dîner nous étions huit. Le samedi matin nous étions six, dont trois étaient parisiens, venus séparément. Le portier se nomme le Frère Hélie, jadis capitaine de dragons, il a tout l'air d'un saint Bernard (2). »

CHAPITRE VI

Travail de l'abbé de Rancé sur les Evangiles (1699).

L'abbé de Rancé, dans ses infirmités, s'appliquait surtout ces paroles de la Règle de Saint-Benoît : « Ceignons donc nos reins, soyons prêts à marcher à la lumière de l'Evangile. » Et il se tenait préparé pour le grand voyage, ayant les reins ceints selon l'esprit, *succinctus lumbos mentis,* les yeux fixés sur le Testament de Jésus-Christ. Quoiqu'il l'eût médité toute sa vie, il pensait, comme il l'a dit lui-même d'après un grand docteur, que cette parole avait une telle profondeur, que quand on l'étudierait avec tout le loisir, toute l'ardeur, tout le génie possible, depuis la tendre enfance

(1) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine, année 1699.
(2) Id., *ibid.*

jusqu'à la décrépitude, il y aurait chaque jour quelque chose de nouveau à apprendre (1).

Le matin donc, bien avant l'aurore, lorsqu'il avait fini son office et ses prières, comme la main droite était horriblement ulcérée et que la gauche était souvent engourdie et paralysée, le Frère qui le servait ouvrait sur sa table devant lui, à l'endroit qu'il indiquait, le volume des Evangiles. Il avait l'habitude, avant de commencer sa lecture, de faire la belle prière de saint Augustin : « Rien de la terre, Seigneur, n'est l'objet de mes vœux ; mon désir s'élance par delà : les impies m'ont raconté leur ivresse ; mais qu'est-ce auprès de votre loi, ô mon Dieu ? O Père ! regardez et voyez ; que, sous l'œil propice de votre miséricorde, je frappe à la porte de vos paroles saintes, et que la grâce m'ouvre leur sanctuaire. Donnez-moi ce que j'aime ; votre voix est mon amour, elle m'est plus douce que le charme des voluptés ; qu'elle soit ma joie et mes chastes délices à jamais, *Sint castæ deliciæ meæ, Scripturæ tuæ* (2). »

Il ne voulait point de commentaires, mais le texte tout nu, dans sa pureté, tel qu'il a jailli de sa source, c'est-à-dire de la bouche du Christ. Il s'efforçait d'en acquérir l'intelligence, comme il l'a enseigné lui-même, plus par la componction du cœur que par le travail de l'esprit ; par les soupirs que par les raisonnements ; par les gémissements que par les longues investigations ; par le don des larmes que par la science des lettres : enfin par la contemplation des choses du Ciel que par la considération de celles de la terre, *Suspiriis potiusquam argumentis, gemitibus quam argumentationibus, gratia lacrymarum quam scientia litterarum*, etc. (3).

C'était là qu'il puisait la vie de son âme, c'est-à-dire des consolations dans ses peines, la patience dans ses maux, la foi dans les promesses futures, l'espérance des biens immortels. Il se frayait à travers le Verbe divin le chemin qui mène à la patrie ; il sentait comme un souffle de bénédiction qui emportait son âme vers le Ciel.

Lorsque le Frère qui le servait revenait près de lui, après un temps donné, il lui dictait ses réflexions, et il continua ainsi pendant près de deux ans. Les feuilles s'ajoutant chaque jour aux feuilles, il y eut bientôt de quoi faire un grand livre, qui fut publié, comme tous les autres, par obéissance. Approuvé par M. Blampignon le 8 août, il parut à la fin d'oc-

(1) S. Augustin, 2. *Epist. ad Volus.*, cité dans la *Rép. au Traité des Etudes monast.*, p. 409, in-4°.

(2) *Confessions*, l. II, c. 2.

(3) *Hug. a S. Vict.*, cité dans la *Rép. au Traité des Etudes monast.*, p. 83.

tobre, en quatre tomes, sous ce titre : *Réflexions morales sur les quatre Evangiles, par le R. P. ancien abbé de la Trappe* (1).

On lit dans la Préface : « L'auteur de ces Réflexions ne s'était pas proposé de les donner au public ; il n'avait eu en vue que sa propre consolation dans l'état d'infirmité où il est depuis plusieurs années. Il ne s'est même attaché qu'aux endroits de l'Evangile dont il a cru retirer le plus de fruit et d'utilité. Son dessein ayant été connu de quelques-uns de ses amis, distingués par leur doctrine et leur piété, ils ont jugé qu'il ne devait pas s'assujettir à la restriction qu'il s'était imposée, et lui ont persuadé qu'il ne ferait rien qui ne fût selon l'ordre de Dieu en mettant au jour cet ouvrage, ne doutant point qu'il ne pût servir aux gens du monde comme à ceux qui vivent dans la retraite. »

Le livre de l'abbé de Rancé devait refléter les couleurs de son âme. Arrivé au terme d'une course longue et pénible, il tournait ses regards en arrière et songeait à toutes les peines et à tous les dangers de la route. Dans aucun de ses ouvrages, il n'a eu des retours aussi fréquents et aussi douloureux sur lui-même. Il choisissait d'abord un texte des Evangiles, qu'il méditait quelque temps en silence afin de s'en pénétrer ; ensuite son âme, remplie comme d'un feu divin, s'exhalait en aspirations, en soupirs, en élans enflammés, en prières. Il finissait par des réflexions pieuses et morales. En voici un exemple :

Texte : *Jugum enim meum suave est et onus meum leve* (Math., II, 30).

« Vous nous dites, Seigneur, que votre joug est doux et que le fardeau dont vous chargez ceux qui vous servent est léger ; c'est-à-dire que la condition de ceux qui vous appartiennent n'a rien que d'aimable, et que ceux qui l'ont embrassée n'y trouvent ni dureté ni amertume ; mais le moyen, Seigneur, que cette déclaration puisse s'accommoder avec le commandement que vous faites à tous ceux qui veulent vous suivre, lorsque vous dites que celui qui veut venir après vous doit porter sa croix...

« Permettez-moi, Seigneur, d'en dire quelques raisons et de m'élever au-dessus de mon impuissance, pour désabuser ceux qui se font un monstre d'une chose qui devrait emporter et posséder le sentiment de tous les cœurs. »

Il développait ensuite sa pensée. Il faut avouer qu'il la délaie trop, et qu'elle perd en force ce qu'elle gagne en étendue. Ici, plus encore qu'ailleurs, il manque de concision.

Le souvenir de ses fautes était toujours devant lui depuis trente-six ans,

(1) Paris, Muguet, 1699. — Nous nous sommes servi de l'exemplaire de la Bibliothèque Impériale.

et, comme un nuage sombre, il passait et repassait sans cesse sur son âme. En parlant des égarements des pécheurs, il disait : « C'est là, Seigneur, une image de ma vie passée; car qu'ai-je fait autre chose de ma raison, depuis que je suis au monde, qu'un méchant usage? Je me suis suivi partout, au lieu de m'attacher à vos volontés, qui ne m'ont été que trop déclarées par les mouvements secrets que vous avez formés dans mon cœur, ou par les instructions que j'ai trouvées dans vos divines Ecritures, ou par les exemples de quelques saintes âmes que vous m'avez fait connaître. J'ai abandonné vos voies, Seigneur; je m'en suis fait de particulières, et j'ai eu l'audace et la témérité de les suivre (1). »

En traçant cet effrayant tableau des tortures qu'endurent ceux qui veulent rompre les liens qui les attachent au monde et à ses plaisirs, il écrivait sa propre histoire. « Cet esprit du siècle, Seigneur, qui est si opposé au vôtre, nous possède, nous y sommes entièrement abandonnés; ses amusements nous charment, nous enchantent, nous en faisons nos délices, nous sommes séduits et captivés par des bagatelles, nous sommes ensorcelés par des niaiseries..... Il faut cependant rompre avec les créatures, il faut s'en séparer et se repentir de cette faiblesse et de cette facilité avec laquelle nous nous sommes laissé séduire. Cette séparation est un divorce, un déchirement qui ne se peut faire sans combat et sans violence. Il faut user, pour ainsi dire, du fer et du feu pour détruire ces liaisons si étroites et si profondes; ou bien nous passerions et finirions nos vies dans une servitude malheureuse, qui nous rendrait les esclaves de la mort, et il nous arriverait les mêmes choses qu'à ces captifs qui se tourmentent pour se délivrer de leurs chaînes, et qui, succombant à la douleur qu'ils se font à eux-mêmes, rendent leurs efforts inutiles et meurent dans leur captivité (2). »

Pendant sa cruelle maladie, durant ces longues et pénibles heures de l'infirmerie, il revenait sans cesse dans ses méditations sur la loi de la souffrance imposée au genre humain. Il voyait le calice de la douleur passer de main en main à tous les pécheurs, c'est-à-dire à tous les hommes, du trône à la chaumière. Tous y buvaient, les uns avec répugnance et dégoût, les autres avec plaisir et à longs traits, nonobstant son amertume (3).

Les terreurs de la mort, la frayeur des jugements de Dieu, envahissaient son âme quelquefois et comme malgré lui. A l'occasion de la malédiction du figuier, il disait : « Seigneur, vous donnez à cet arbre votre

(1) T. II, p. 688.
(2) T. III, p. 97.
(3) T. I, p. 307.

malédiction et la mort tout ensemble, parce que, cherchant du fruit, vous n'y en trouvez point, quoique ce ne fût pas la saison d'en avoir. Quelle instruction, Seigneur! Combien de personnes, sans le savoir, sont frappées d'un semblable malheur, puisqu'il n'y a point d'hiver pour les enfants de Dieu, c'est-à-dire pour les chrétiens, et qu'ils sont obligés de porter des fruits dans tous les temps: les pécheurs des fruits de pénitence, et les innocents des fruits de charité et de justice; et cependant la stérilité est presque partout. Seigneur, vous percez mes chairs de votre crainte par l'exemple de ce malheureux figuier (1). »

Il s'attachait de préférence, dans l'Evangile, aux passages qui lui rappelaient l'immense bonté du Sauveur Jésus pour les pécheurs. Il se plaisait à les développer; il y ranimait, il y fortifiait ses espérances. Le retour et le pardon de la Madeleine touchaient son cœur, et c'est avec joie et bonheur qu'il s'écriait : « Allez, heureuse pécheresse, attachez-vous à votre Sauveur, suivez la passion sainte qui vous transporte, comptez pour rien le sentiment de ceux qui vous condamnent; les hommes ne voient goutte; toutes leurs lumières ne sont que ténèbres; ils ne jugent jamais par leur propre esprit qu'ils ne le fassent avec fausseté ou avec incertitude (2). »

Il y a dans presque toutes ces pages, écrites sous l'impression d'une douleur poignante, teintes du sang qui s'échappait des plaies de ses mains, interrompues et reprises cent fois, il y a, non des plaintes, mais des gémissements profonds. On y rencontre des chapitres tout entiers où chaque phrase est un soupir, chaque mot une larme. Cependant, c'est l'espoir, c'est la confiance qui l'emporte à la fin, et, malgré les souffrances atroces qui brisent ses os, qui semblent déchirer ses chairs, il répète avec l'accent de la foi et les sentiments du chrétien résigné : « Il faudrait plusieurs cœurs, Seigneur, pour sentir la compassion que vous avez eue de mes misères. Et quelles marques plus claires pouviez-vous me donner de la miséricorde que vous aviez pour moi! Quel moyen plus certain et plus assuré pour refermer ces blessures, pour guérir ces maux et ces diverses maladies dont il vous a plu de me visiter sur la fin de mes jours? Je ne vous demanderai point de diminuer et d'adoucir les plaies différentes dont mon corps est percé, mais seulement d'augmenter ma patience, et de ne pas permettre qu'il m'échappe dans mes douleurs un mouvement, une parole, un signe, une action qui ne soit pas digne de cette profonde reconnaissance que je vous dois. Trouvez bon que je vous dise comme votre Prophète : Ne m'abandonnez pas, Seigneur, au déclin de ma vie, lorsque mes forces s'affai-

(1) T. II, p. 673.
(2) P. 102, 103 et 104.

bliront et que je me trouverai dans la défaillance, *ne projicias me in tempore senectutis* (1). »

L'abbé de Rancé écrivait alors comme il vivait, au jour le jour, ne sachant le soir s'il lui serait donné de continuer le lendemain. Ce livre, en quatre volumes, est composé de lambeaux épars, de fragments qu'il a cherché à coudre ensemble pour leur donner une unité qu'ils ont bien moins d'eux-mêmes que du souffle qui les anime d'un bout à l'autre.

CHAPITRE VII

De la vie et de la mort du Frère Alexis (1699).

Dans les derniers jours d'août de cette année arriva à la Trappe un jeune gentilhomme écossais, né à Rostourne, près d'Edimbourg, de l'une des familles les plus considérables du pays; il s'appelait Robert Grême, et il était à peine âgé de vingt ans (2). Son père, connu sous le nom de colonel Grême, parce qu'il avait commandé un régiment de dragons dans les troupes du roi Jacques II, tenait par ses aïeux à la maison de Montrose, et était cousin du fameux marquis de ce nom, tandis que par sa mère il se rattachait à la noble famille de Perth, dignement représentée alors par Milord Perth, plus illustre encore par sa piété que par ses emplois de vice-roi, grand chancelier d'Ecosse, et de gouverneur du prince de Galles.

La mère du jeune Robert, zélée protestante, l'éleva dans les principes de la Réforme; mais, malgré tous ses soins, elle ne put empêcher qu'il ne ressentît dès sa plus tendre enfance un penchant secret pour la religion catholique.

Il n'avait pas encore dix ans, qu'ayant su qu'on célébrait la messe dans le palais royal d'Edimbourg, il y courut et y assista avec une piété, une dévotion qui alarma bientôt tous ses parents. On employa tout pour l'en détourner, prières, caresses, menaces; mais tout fut inutile. Son précepteur avait été chargé de ne le pas quitter un instant, mais il trouvait toujours le secret de tromper sa vigilance. Milord Perth, qui avait depuis peu

(1) T. IV, p. 35.

(2) Relation de la vie et de la mort de Frère Alexis, nommé dans le monde Robert Grême, gentilhomme écossais (dans le t. III des *Relat. de la Trappe*, p. 114).

abjuré l'anglicanisme, charmé de voir tant de courage et de persévérance dans cet enfant, voulut cultiver de ses propres mains cette jeune fleur qui venait, pour ainsi dire, se transplanter d'elle-même dans le champ de l'Eglise. Il le demanda à ses parents, et l'obtint, non sans de grandes difficultés. Quatre ans après, il se vit forcé de l'abandonner à cause des révolutions qui éclatèrent en Angleterre. Comme il le connaissait d'un caractère aussi vif que son cœur était tendre, il tremblait que, s'il venait à quitter Dieu, il ne se portât au vice avec toute l'ardeur de l'amour qu'il avait eu pour la vertu. Il lui donna donc les plus sages avis, avec quelques bons livres pour le prémunir. Enfin, il fallut se séparer; ce ne fut pas sans répandre bien des larmes de part et d'autre.

Milord Perth sortit d'Ecosse et Robert rentra sous la tutelle de sa mère. Retiré avec elle chez un de ses oncles, qui était ministre protestant, il fit bientôt la funeste expérience de son inconstance et de sa faiblesse; et, dans la vérité, il n'était presque pas possible, sans un miracle de la grâce, qu'un enfant pût longtemps résister aux caresses et à l'autorité d'une mère, qui se faisait un mérite aussi bien qu'un devoir de corrompre sa foi. Elle y réussit, et, en retour, elle lui laissa faire tout ce qu'il voulut.

Il entrait dans l'adolescence, c'est-à-dire dans l'âge le plus périlleux de la vie, et, abusant de la liberté qu'on lui laissait, il quitta ses parents et s'en alla par le monde, comme le prodigue, afin de se ruer sans honte et sans frein dans la débauche. Un abîme appelle un autre abîme : de la débauche il tomba dans l'impiété et jusque dans les plus bas fonds de l'incrédulité, dans l'athéisme pratique, ou dans l'indifférence pour toutes les religions; autant qu'il était en lui il se fit animal. Au fond du calice des voluptés humaines, il y a une lie amère qui souvent fait naître le dégoût; c'est ce que Robert éprouva à Londres, après quelques mois de saturnales et d'orgies. Il résolut de se rendre en France, afin d'y chercher de nouveaux plaisirs capables de raviver sa sensualité émoussée. Il y vint, en passant par Anvers et par la Flandre. A Bruges, touché de la grâce, il essaya de se relever de la boue et de l'ignominie; mais à Nieuport, s'étant lié avec des officiers anglais, il retomba dans ses anciens désordres.

Milord Perth et son père, qui étaient à Saint-Germain avec le roi Jacques II, lui écrivirent les lettres les plus fortes et les plus touchantes pour l'attirer près d'eux; mais il n'y vint qu'après de longues résistances. Il y vécut comme en Flandre, avec cette différence que, faisant semblant de professer la religion catholique à laquelle il ne croyait pas, il ajoutait à tous ses vices celui de l'hypocrisie. Toujours inquiet, toujours errant, il rencontra un jour un religieux anglais qui allait à la Trappe pour s'y fixer. Il consentit à faire route avec lui jusque-là, pour rompre la monotonie

accablante de son désœuvrement. Il était bien aise aussi de voir l'abbé de Rancé, dont son cousin, milord Perth, lui avait parlé de manière à piquer sa curiosité. Ils arrivèrent après cinq jours de marche : le religieux était brisé de fatigue, et Robert aussi frais que s'il fût sorti de sa chambre, quoiqu'il eût été jusqu'alors si délicat et si efféminé qu'il ne voulait voyager qu'en carrosse, ne pouvant pas même souffrir la secousse du cheval.

Il demanda à parler à l'abbé de Rancé, qui ne le reçut qu'à cause de Milord Perth. Après quelques instants d'entretien, il eut bientôt deviné tout ce qui se passait dans la nuit orageuse de cette âme. Il lui parla avec force de Dieu, du monde et de l'éternité. Il est des plaies qui ne peuvent se guérir que par le feu : la parole brûlante de l'abbé de Rancé passa comme un fer rouge à travers ce cœur malade, gangrené, et y réveilla la sensibilité, la douleur du remords. Il voulut assister aux offices de la chapelle : il en fut émerveillé. Mais rien ne fit plus d'impression sur lui que le baiser de paix que les Frères se donnent mutuellement, lorsqu'ils approchent de la table sainte ; à cette vue, l'esprit de Dieu se saisit de lui ; il fut transporté. C'est alors qu'il crut entendre une voix secrète qui lui disait : « C'est ici le lieu de ton repos. » Il prit dans ce moment même la résolution de n'en jamais sortir, quoi qu'il dût lui en coûter, et, par un changement aussi prompt qu'extraordinaire, il devint tout à coup un autre homme. Il demanda à entrer dans la vie commune, et il fut de suite au niveau des plus parfaits.

Mais si l'on était surpris de voir ce jeune postulant courir dans la carrière de la pénitence avec cette légèreté que Dieu donne à ceux dont il a élargi le cœur, on n'était pas moins étonné d'y voir marcher son compagnon de voyage d'un pas timide et languissant. Cette langueur fut bientôt suivie du dégoût, et le dégoût du désir de se retirer. Il lui fallait un complice de sa désertion, qui en diminuât la honte en la partageant. Il jeta naturellement les yeux sur le jeune Robert, son compagnon de voyage. Ne pouvant lui parler, il écrivit ce billet effrayant, qu'il lui glissa dans la main en passant près de lui : « Vous ne paraissez plus qu'un squelette, lui disait-il, vous avez déjà la mort peinte sur le visage ; vous êtes si hâve et si décharné que je ne puis vous regarder sans compassion. Croyez-moi, sortons au plus tôt, et allons chercher ailleurs un genre de vie plus proportionné à la faiblesse de votre tempérament. »

Loin de répondre à ce billet et à deux autres encore plus pressants qu'il lui donna quelques jours après, il alla son train ordinaire, sans lui témoigner qu'il les eût lus. Alors ce malheureux religieux vit bien qu'il serait inutile de le presser davantage, et il s'en alla seul.

La fidélité de Robert fut mise quelques jours après à une épreuve plus

rude encore. Il demandait l'habit de religion avec instance, sans pouvoir l'obtenir. Le Père abbé ne jugea point à propos de le lui donner sans l'assentiment de Milord Perth, qui avait écrit à l'abbé de Rancé qu'il ne consentirait jamais que son cousin s'engageât dans un genre de vie qui était évidemment au-dessus de ses forces (1) : « Comment, disait-il, lui qui dans le monde, avec quatre copieux repas ne pouvait rassasier son appétit, se contentera-t-il de l'unique et chétif repas de la Trappe? Comment se lèvera-t-il à minuit, lui qui était si lâche qu'il se faisait porter à manger dans son lit, où le seul plaisir de dormir le retenait quelquefois jusqu'à deux heures après midi ? Comment reposera-t-il sur la paille, lui dont la délicatesse est si grande, qu'ayant un jour couché chez une personne de qualité de ses amis, dans un bon lit garni de plusieurs matelas de coton, il s'est beaucoup plaint le lendemain d'y avoir été trop durement ? Comment, avec une vie aussi plongée dans les sens, en embrasser une autre qui en est la mortification continuelle ? Comment, en outre, avec un tempérament si fier, si inconstant, si impétueux, s'assujettir à une règle monastique ? » Il concluait à ce qu'on le renvoyât à son père.

On triomphe plus promptement des passions de son cœur que des défauts de son caractère. Aussitôt que le jeune Robert apprit le refus de son cousin, regardant ce refus comme une injure, la nature, qui était abattue mais qui n'était pas encore brisée, se releva, et il y eut une explosion de colère. Le maître des novices, scandalisé de cet emportement, était d'avis qu'on ne lui donnât pas l'habit. L'abbé de Rancé, qu'il consulta à ce sujet, lui répondit qu'il y avait dans la conversion de ce jeune homme des marques si visibles du doigt de Dieu, qu'on ne devait point douter que sa bonté, avec le temps, n'achevât son ouvrage; qu'il aimait sa profession, et qu'il fallait attribuer la faute qu'il venait de commettre à l'empressement qu'il avait de s'y engager. En effet, il n'y eut rien qu'il ne fît pour réparer le scandale qu'il avait pu donner, et on eut beau, par la suite, mettre sa patience à toutes sortes d'épreuves, le vieil homme était tellement mort en lui, que les coups qu'on lui portait n'atteignaient plus, pour ainsi dire, qu'un cadavre.

L'abbé de Rancé insista près de Milord Perth, qui donna enfin son consentement, et Robert Grême prit le saint habit, avec le nom de Frère Alexis, la veille de la Toussaint de cette année 1699.

La transformation fut complète à l'intérieur comme à l'extérieur. Rien n'égale l'ardeur avec laquelle il s'appliqua à détruire, jusque dans leurs dernières racines, les vices de son adolescence : d'abord la sensualité, en se

(1) Nous avons retrouvé plusieurs pièces sur Robert Grême.

contentant des mets les plus insipides, se retranchant quelque chose chaque jour, et ne s'arrêtant qu'à ces limites que la Règle ne permet jamais de franchir. Le R. P. abbé, ayant égard à sa grande jeunesse et à la délicatesse de son tempérament, le pressa plusieurs fois de prendre le matin quelque nourriture avant le dîner, et de boire même entre les repas pour calmer les ardeurs de sa poitrine et de ses entrailles; mais il refusa ces adoucissements, parce qu'ils ne convenaient pas, disait-il, à un pécheur comme lui, qui ne devait chercher de rafraîchissement que dans les larmes de la pénitence.

Il ne fut ni moins fidèle à combattre, ni moins heureux à vaincre la paresse. Il fit de sa vie une chaîne d'exercices qui se succédaient les uns aux autres de si près, qu'ils ne semblaient être qu'une seule action. Au jardin, dans les champs, il bêchait autant qu'auraient pu faire deux religieux. Lorsqu'il remarquait, dans quelques-uns de ses Frères, ou moins de force, ou moins d'aptitude à ce genre de travail, il se joignait à eux, afin de leur prêter le secours de son bras de temps en temps, tout en continuant sa propre tâche, ce qu'il faisait avec tant d'adresse et de facilité, qu'on l'aurait pris pour un homme élevé dès son enfance dans les travaux agricoles. Quand il était question de transporter du bois, des pierres, du sable, etc., il s'imposait des fardeaux dont la pesanteur aurait écrasé tout autre que lui.

Il expiait la mollesse de sa couche et de ses nuits mondaines en s'étendant avec bonheur sur sa paille et ses quatre planches. Il tirait alors de son sein un petit crucifix qu'il portait attaché à son cou, et il pleurait des heures entières, jusqu'à ce que le sommeil lui fermât les yeux. Comme les cellules des novices ne sont séparées que par des cloisons de sapin, ses élans, ses soupirs éveillaient ses voisins, qui s'en plaignaient au Chapitre. Il répondait qu'il n'était pas le maître de ses larmes et de ses soupirs, et que c'était là toute sa consolation. Ce qui est plus surprenant, c'est que cet esprit de componction qui ne le quittait point, loin de le rendre avec ses Frères triste et rêveur, lui inspirait une gaîté qui, sortant du cœur comme de sa source, semblait se répandre sur tout son visage et dans toutes ses actions. Personne n'a mieux éprouvé que lui la vérité de cette parole d'un ancien Père : que les pleurs de la pénitence renferment une douce joie, comme la cire renferme le miel.

Pour abattre de plus en plus son orgueil, il était sans cesse en quête d'humiliations, comme les mondains sont à la recherche des honneurs et de la gloire. Un jour, c'était au fort de l'hiver, entrant dans sa cellule, il y trouva un oiseau à demi mort de faim et de froid. Il le prit dans ses mains et le réchauffa de son souffle. A dîner, il lui réserva un petit mor-

ceau de son pain, qu'il lui porta. Ayant fait cela sans la permission de ses supérieurs, sa conscience le lui reprocha aussitôt. Ces quelques miettes de pain soustraites secrètement lui pesaient comme une montagne. Ravi d'avoir une pareille occasion de s'abaisser, de se confondre aux yeux de ses Frères, il ne manqua pas de s'accuser au Chapitre, le lendemain, d'avoir volé du pain au réfectoire, et de l'avoir emporté dans sa cellule, sans dire ce qu'il en avait fait. Le maître des novices, ne croyant pas devoir lui demander d'abord d'autres éclaircissements, commença par l'humilier profondément, en lui disant qu'il n'aurait jamais cru qu'un novice de la Trappe, pour contenter son appétit ou plutôt sa voracité, se serait rendu voleur; qu'une pareille faute méritait une pénitence de trois jours au pain et à l'eau. Cependant, comme il lui répugnait de le croire coupable à ce point, il lui ordonna, au nom de l'obéissance, de s'expliquer de nouveau. Ce fut alors qu'on apprit tout ce qui s'était passé.

Le colonel Grême était toujours à Saint-Germain et toujours protestant, soit qu'il crût ne pouvoir en conscience quitter la religion dans laquelle il avait été élevé, soit qu'il y fût retenu par un faux point d'honneur. Il eut au printemps le désir de voir son fils, et il se mit en route pour la Trappe vers la fin d'avril. Milord Perth le chargea d'une lettre pour l'abbé de Rancé, à la fin de laquelle, déplorant le malheur de ce gentilhomme, il s'écriait : « Plaise à Dieu que l'air de la Trappe puisse le guérir, et que l'exemple de son fils le décide à quitter ses erreurs ! » Ce vœu si ardent fut bientôt regardé comme une véritable prédiction. Le colonel se sentit d'abord ému et ébranlé de ce qu'il entendit de la bouche de l'abbé de Rancé (1). Il vit enfin son fils, et, ce qui le frappait le plus, c'était sa complète transformation. Il fut forcé d'avouer qu'un pareil changement était un grand miracle à ses yeux, et qu'il n'y avait que la véritable religion qui pût l'opérer. La conviction de son esprit passa bientôt jusqu'à son cœur, et il sortit de la Trappe résolu de rentrer dans le sein de l'Eglise.

Il ne fut pas plus tôt de retour à Saint-Germain qu'il se fit instruire. La grâce divine s'était tellement rendue maîtresse de toutes les avenues de son âme, que la vérité y entra sans combat et sans opposition. Il annonça publiquement qu'il ferait son abjuration à la Trappe, le jour où son fils ferait sa profession.

Il y vint pour ce moment, accompagné de plusieurs gentilshommes anglais et du comte de Perth. La cérémonie avait été fixée au dimanche 31 octobre; ils arrivèrent la veille. Lorsqu on fut réuni à l'église; que les

(1) Il y a plusieurs Relations concernant Robert Grême, mais la plus complète est celle qui a été publiée chez Delaulne, 1705, petit in-8º de 83 pages. (Biblioth. Imp.)

moines avec leurs coules blanches eurent pris place dans leurs stalles ; que les lords et les officiers anglais se furent agenouillés aux bancs des hôtes, on vit avec la plus profonde émotion le père et le fils s'avancer chacun avec un cierge à la main et se prosterner devant l'autel, en présence de l'abbé de la Trappe, l'un pour se faire religieux, l'autre pour se faire catholique : le père dans l'ordre de la nature était devenu l'enfant dans l'ordre de la grâce; il y avait eu entre eux un échange sublime de vie.

Il y eut un instant de saisissement général. Il ne manquait à cette grande et magnifique scène qu'une voix grande et magnifique comme elle, celle de Bossuet ou de l'abbé de Rancé (1).

Le Frère Alexis ne tarda pas à convertir aussi sa mère, sans la voir, sans lui parler, mais en priant et en pleurant pour elle ; sa prière et ses larmes l'atteignirent par delà les mers (2). Il mourut bientôt après, à peine âgé de vingt-trois ans. Il avait sauvé son âme, celles de son père et de sa mère. C'était là sa destinée : il l'avait remplie, il n'avait plus rien à faire sur la terre. Dieu se hâta de le rappeler dans le Ciel pour lui donner trois couronnes.

CHAPITRE VIII

L'abbé de Rancé publie un petit traité des Devoirs des chrétiens (1699).

C'était l'abbé de Rancé qui avait attiré et fixé à la Trappe la plupart des religieux de ce monastère ; c'était lui qui avait reçu leurs vœux et leurs serments, qui les avait façonnés à la dure discipline du cloître, qui les avait nourris et élevés comme ses enfants spirituels, et quoiqu'il eût cessé d'être leur abbé, il était toujours leur père. Ils le consultaient indistinctement et à toute heure sur les besoins de leurs âmes. Mais sa faiblesse devint si grande à la fin de l'automne, que souvent il ne pouvait plus entretenir, pas même écouter une conversation. Il écrivit le billet suivant pour être lu en plein Chapitre.

« Dieu sait, mes Frères, la joie que j'aurais de vous voir et de vous parler sur les choses qui concernent votre salut, qui tendent à vous élever à la perfection, à laquelle l'ordre de Dieu vous appelle... J'ai la consolation

(1) L'abjuration solennelle n'eut lieu qu'après la messe.
(2) Elle n'abjura qu'un peu plus tard.

de l'avoir fait jusqu'ici, en particulier, en public, autant qu'il m'a été possible ; cependant quoique ce sentiment soit dans mon cœur plus que jamais, je suis contraint de vous dire que dans l'état où je me trouve, il m'est impossible de satisfaire autant que je le voudrais à cette passion. J'use de ce terme pour vous exprimer sur cela la violence de mon désir. Car quoique mon incommodité paraisse légère, elle consiste dans une douleur vive, qui durant les jours et les nuits, fait que je passe le temps destiné au repos dans des insomnies et des souffrances continuelles. Les journées se ressentent tellement des maux de la nuit, que je me trouve dans un abattement qui souvent ne me permet pas de dire ni d'entendre vingt paroles de suite, sans ressentir des incommodités qui vont jusqu'à l'accablement. Cela m'oblige de vous dire que pour éviter de tomber en des inconvénients plus fâcheux et plus irrémédiables, au lieu de me venir trouver confusément, et dans les heures où je serais dans l'impuissance de vous entendre, ce qui arrive quelquefois, quoique la complaisance que j'ai pour vous m'empêche de vous en rien témoigner ; quand quelqu'un de vous, mes Frères, voudra me voir, il me le fera dire par Dom Maur (l'infirmier), auquel il donnera un billet, et je lui ferai dire le jour et l'heure que je pourrai l'entendre et l'entretenir.»

L'abbé de Rancé était encore plein d'ardeur, quoique brisé par la vieillesse et la maladie; il avait été constamment homme d'action, mais il sentait qu'il n'était plus capable de faire ce qu'il avait toujours fait. Il ne peut se résoudre à être inutile à ses Frères, tant qu'il lui restera un souffle, une parole sur les lèvres. Il leur annonce qu'il leur donnera jusqu'à la fin tout ce qu'il pourra disputer, arracher à ses douleurs et à ses infirmités. Il finissait par cette touchante recommandation qui était comme un adieu anticipé :

« Priez Dieu pour moi, mes Frères, demandez-lui que si je vous suis encore bon à quelque chose, il me rende la santé et la force de m'acquitter des devoirs dont il lui plaira me charger ; sinon qu'il me retire de ce monde, où je ne fais que vous scandaliser par la mollesse de la vie que je mène ; qu'il abrége la tristesse que j'ai de me voir hors la voie de la pénitence dont il m'a donné un amour si sincère, depuis le moment que je me suis consacré à son service ; qu'il finisse mes jours dans la paix et dans un abandonnement sans réserve entre ses mains, afin qu'il me joigne à mes Frères, dont la fin heureuse nous donne tout sujet de croire qu'il a récompensé leur fidélité, et l'attachement qu'ils ont eu à soutenir jusqu'à la mort les rigueurs qu'ils avaient si volontairement embrassées, en leur donnant pour jamais le repos et la gloire des saints, que je vous souhaite,

mes Frères, avec autant d'ardeur qu'à moi-même. Ce 22 novembre, jour de Sainte-Cécile, à six heures du soir (1). »

Ainsi l'abbé de Rancé, quoiqu'il ne refuse pas la peine, comme saint Paul, n'est pour ainsi dire plus sur la terre, il est par la pensée dans le Ciel, à côté de ceux de ses frères qu'il y a envoyés.

Ce fut à cette époque, c'est-à-dire à la fin de novembre, que parut son dernier ouvrage intitulé : *Traité des Obligations des Chrétiens.*

Il l'avait entrepris depuis bien longtemps, pour obéir aux évêques de Luçon et de Grenoble, qui auraient voulu qu'il fît pour les fidèles et les prêtres ce qu'il avait fait pour les moines, c'est-à-dire qu'il leur traçât leurs devoirs avec autant de force, d'autorité et d'onction. Il se défendit par humilité de rien écrire pour le clergé, n'ayant point mission, au fond de son désert, de faire la leçon aux pasteurs et aux conducteurs des peuples. Il consentit, cependant, à composer quelques instructions pour les simples chrétiens.

Mais à peine commençait-il son travail qu'il fut forcé de l'interrompre pour répondre aux critiques que l'on faisait de son livre des *Devoirs de la vie monastique.* Il essaya dans sa dernière maladie de le continuer et de le finir.

L'abbé de Rancé se demande qu'est-ce qu'un chrétien ? Il répond : C'est celui qui imite Jésus-Christ ; il le prouve par l'Écriture, par les Saints Pères et par la raison (2). Il a sur les premiers chrétiens des passages remarquables qui rappellent les plus belles pages de Fleury. « Rien n'égalait, dit-il, la pureté de leurs mœurs et l'intégrité de leur vie, tout y était digne de l'excellence de leur vocation, de l'édification qu'ils devaient à l'Église naissante, aux juifs et aux païens, et la gloire du maître paraissait dans toute la conduite des disciples. S'il arrivait que quelqu'un d'eux tombât dans le péché, on cessait de le regarder comme chrétien, et lorsque les tyrans leur supposaient des crimes pour leur attirer l'aversion puplique, ils ne répondaient autre chose, sinon : Nous sommes chrétiens, il n'y a point de crimes parmi nous.

« Leur charité n'avait point de bornes, elle étonnait les païens, ils avaient peine à souffrir ce qu'ils ne pouvaient ni pratiquer ni comprendre. Ils étaient tous parents, mais par une affinité beaucoup plus étroite, plus noble que n'est pas celle de la nature et du sang. Cette alliance était toute divine ; et comme par la grâce de la seconde naissance, Dieu les avait

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé,* t. I, p. 369.

(2) *Traité abrégé des obligations des chrétiens,* par l'auteur des livres de la *Vie monastique.* Paris, Muguet, 1699, petit in-12. — *Journal des Savants,* 16 novembre 1699.

adoptés pour ses enfants, et qu'il s'était donné à eux comme leur père, ils s'aimaient comme de véritables frères, et se rendaient en cette qualité tous les offices et les assistances que pouvait exiger d'eux une union si sainte. Ils se consolaient dans les maladies et les afflictions avec des soins incroyables. Ils exerçaient entre eux l'hospitalité avec une application si cordiale, qu'en quelque contrée qu'ils allassent, ils n'y étaient jamais étrangers; dans les pays et les régions les plus éloignés, ils trouvaient leurs proches, leurs domestiques et leur propre maison (1). »

Il y a des peintures de caractères qui rappellent la touche forte et énergique de la Bruyère : « Le monde, dit-il, est rempli de faux chrétiens livrés à la vie des sens. On les voit, on les trouve en tous lieux : on est avec eux, on y vit, on y converse et ils portent dans le fond de leur cœur des blessures profondes; ils sont frappés à mort, sans qu'ils s'en aperçoivent. Ils se trouvent dans les assemblées publiques, dans les conversations agréables, dans les divertissements, dans les repas de bonne chère, dans toutes les fêtes. Ils vont aux spectacles, aux comédies, à la chasse; ils n'ont aucune part aux affaires du monde, ils n'en estiment, ils n'en recherchent que les plaisirs, et fuient les assujettissements, les inquiétudes et les peines qui y sont attachées. Ils se couchent pour ainsi dire, dans leur propre paresse, dans leur inutilité, et s'enivrent de toutes sortes de jouissances dans l'obscurité d'une vie toute animale qui n'a presque plus rien de l'homme que la forme et la figure. »

Combien de chrétiens de nos jours pourraient encore se reconnaître dans ce triste tableau ! Nouveaux Sybarites, ils ne rêvent que les plaisirs des sens et les voluptés de la chair : leur Dieu, c'est leur ventre, et ils ne vivent que pour lui. On pourrait inscrire sur leurs tombeaux, comme autrefois, sur celui de Sardanapale : « J'emporte tout ce que j'ai mangé et tout ce que mon insatiable luxure a englouti; j'ai méprisé tout le reste: *Hæc habeo quæ edi, quæque exsaturata libido hausit; at illa jacent multa et præclara relicta;* »épitaphe, remarque Aristote, plus digne d'un bœuf que d'un homme: *Quid aliud in bovis sepulcro inscriberes?*

L'abbé de Rancé voulait que les chrétiens s'animassent, à la vue de grands spectacles de la nature, à aimer et servir le Créateur, et qu'ils vissent dans le monde matériel une image, un reflet du monde mystique. Après une magnifique description du soleil et de ses bienfaits, passant ensuite à la lune. « Elle n'est pas moins admirable, dit-il, dans ses inégalités qui n'empêchent pas qu'elles ne soient constantes, puisqu'elle n'a jamais abandonné les voies qui lui ont été marquées. Elle reçoit sa clarté

(1) Page 57.

du soleil, selon ses regards et ses aspects différents; et on peut dire qu'elle fait la joie des hommes, lorsqu'elle se montre à eux dans les obscurités d'une nuit profonde. Les saints l'ont regardée comme une image de l'Église, qui n'ayant point de lumière d'elle-même, reçoit celle qui lui est communiquée par le Saint-Esprit, pour la conduite, pour la consolation et la sanctification des hommes... »

Il y a jusque dans les ténèbres une voix qui crie : « La nuit, dit-il, nous donne une instruction continuelle, lorsque nous tirant un voile sur tous ces objets sensibles que nous avons accoutumé de regarder, comme sont les beautés, les grandeurs et les richesses de ce monde, elle nous apprend qu'il ne faut pas nous y attacher, puisqu'enfin il arrivera une nuit qui n'aura point de jour qui la suive, et qui nous en séparera pour jamais. Le profond silence que nous y trouvons, nous fournit des avantages infinis pour nous occuper des choses éternelles. C'est alors qu'ayant rompu tout commerce avec les créatures, rien ne nous empêche d'en avoir avec Dieu, et de recevoir, par des communications secrètes, les grâces qu'il n'accorde point à ceux qui sont dans le tumulte du monde. »

L'abbé de Rancé aborde la question, déjà controversée de son temps, de l'introduction de la musique dans le lieu saint. Il admet qu'il y a une manière de louer Dieu par des chants de musique, que l'on retrouve jusque dans l'Ancien-Testament, et qui s'est conservée jusqu'à nos jours, où souvent les temples et les églises retentissent des voix de ceux qui chantent les louanges du Seigneur et qui emploient pour cela toute sorte d'instruments. Il arrive quelquefois de là qu'une hymne ou un psaume chanté par une voix à qui Dieu a donné la grâce de plaire, touche le cœur et fait répandre des larmes à ceux qui l'écoutent. Ainsi, on ne peut pas douter que la musique religieuse ne puisse contribuer à la sanctification des âmes, en rendant l'amour qu'on a pour Jésus-Christ plus animé, plus vif, plus tendre.

Si la musique peut avoir des effets de bénédiction, lorsqu'on s'en sert avec des vues et des intentions saintes et qu'on n'a rien que la gloire de Dieu devant les yeux, aussi produit-elle des dispositions toutes contraires quand on en use d'une manière humaine et que la nature y cherche sa satisfaction et son plaisir. Elle dissipe, elle dessèche, elle divertit de la fin à laquelle elle devait porter ; au lieu de rappeler en nous l'esprit de Dieu, elle l'en éloigne, elle l'en bannit ; car on peut dire qu'il n'est point et qu'il ne peut-être avec cette joie fausse qui est toute dans la nature et dans les sens. Ces inflexions de voix, ces cadences, ces changements de tons, ces reprises, ces mesures, ces règles recherchées avec tant d'art et tant d'étude, font que les paroles les plus pieuses ne mettent dans les esprits et dans les cœurs que des dispositions toutes profanes, et souvent on sort

d'un lieu et d'une assemblée sainte avec des sentiments et des affections toutes mondaines.

L'opinion de l'abbé de Rancé est celle de saint Augustin, il reconnaît avec lui que, par l'harmonie, les paroles saintes pénètrent le cœur d'une plus vive flamme d'amour, et que nos affections et leurs nuances variées retrouvent chacune sa note dans les modulations, et je ne sais quelle secrète sympathie qui les réveille. Mais s'il admet qu'on puisse se servir du charme sensible de l'oreille pour élever vers le Ciel l'esprit trop faible encore, c'est à condition qu'il ne dégénèrera pas en une volupté sensuelle qui énerverait l'âme et l'abaisserait vers la région des illusions et des ombres. Car, s'il arrivait qu'on fût moins touché du sens sacré que du chant et de la musique, et que l'un fît oublier l'autre, ce serait sacrifier l'âme aux sens, la voix de Dieu à celle de l'homme.

La charité, qui est le signe distinctif auquel on a toujours reconnu les chrétiens, nous fait un devoir, non seulement d'aimer nos frères, d'en penser et d'en dire du bien, mais encore nous défend d'en croire le mal et de nous en faire les juges. « Plusieurs solitaires de la Thébaïde, disait l'abbé de Rancé, s'étant assemblés, on vint leur dire qu'un de leurs frères avait, depuis peu, commis un grand péché. L'un d'eux s'écria : Ah ! qu'il a fait de mal ! quelle punition ne mérite-t-il pas ! Peu de temps après, le solitaire qui était tombé en faute, étant mort, un ange prit son âme, la présenta à celui qui l'avait si promptement jugée, et lui dit : « Voilà l'âme de cet homme que vous avez condamné ; vous qui vous constituez le juge des vivants et des morts, où voulez-vous que je la mette, dans le Ciel ou dans l'enfer ? Le solitaire comprenant ce que l'ange lui voulait dire, se retira dans le fond du désert pour faire pénitence de la légèreté avec laquelle il s'était prononcé contre son frère. »

L'abbé de Rancé n'eut ni le temps ni la force d'embrasser dans son ensemble, de traiter dans ses diverses parties cette vaste matière ; il ne put que l'effleurer. Cependant, dans cette esquisse rapide, dans cette ébauche tout incomplète qu'elle soit, on retrouve toujours le même genre, simple et noble, sévère et gracieux dans sa sévérité, facile sans être négligé, même style, assez pur et assez coulant, quelquefois harmonieux, mais qu'on voudrait encore ici plus serré, plus rapide, plus pensé, plus travaillé. Son talent n'avait point vieilli avec lui, et cette dernière production le maintenait au rang où ses premiers travaux l'avaient placé (1). Il n'était

(1) « Quoique ce sujet, dit le *Journal des Savants* (16 nov. 1699), ait été traité par une infinité d'auteurs, il ne l'avait peut-être jamais été avec autant de clarté, de solidité et d'élégance qu'il l'est dans cet ouvrage, etc. »

point de ceux qui ont le triste sort de survivre à leur propre gloire. On pouvait comparer son esprit à une liqueur qui découle du vase, pure, limpide, suave jusqu'à la dernière goutte.

CHAPITRE IX

Du culte de la sainte Vierge à la Trappe.

Rien de grand, de fécond et de durable n'a été fondé dans l'Eglise de Dieu sans le patronage et le secours de la Sainte Vierge. L'Institut cistercien destiné à être l'un des plus puissants instruments de la Providence aux XII[e] et XIII[e] siècles, fut placé dès le principe sous ses auspices. Saint Robert, son fondateur, lui avait été fiancé mystiquement dès le sein de sa mère (1). Les premières cabanes de la forêt de Cîteaux lui avaient été dédiées (2), ainsi que l'église (3). Chaque maison de cet Ordre lui était consacrée, et six mille Notre-Dames rayonnaient de tous les points de la terre autour d'une première et principale Notre-Dame, celle de Cîteaux (4).

(1) « Prægnanti etenim matri, gloriosa Dei Genitrix Virgo Maria in somnis apparuit, annulum habens aureum in manu sua, dixitque ei : O Ermegardis, volo filium, quem gestas in utero, hoc annulo mihi desponsare. His dictis, mulierem dormientem relinquens, Virgo Beata disparuit. » (*Ann. Cisterc.*, t. I, p. 1.)

(2) « Ecclesia (Cisterc.) Beatæ Virgini dicata sacrataque, quam solam Matrem, quam patronam unicam sibi et suis devote susceperunt. — Certe, Cistercium a prima fundatione Deiparæ specialiter adscriptum, ejus auspiciis, patrocinioque adultum et natum, expressit Gregorius X his verbis : Cisterciensis Ordo divinis mancipatus obsequiis, et inter religiones cæteras gloriosæ Virgini singularitate devotionis ascriptus ex institutione primaria. »

(3) Cæsarius (sequenti sæculo, lib. Dial., I, c. 1) : « Et quia cœnobium de quo exierunt constructum fuerat in honorem Beatæ Dei Genitricis Mariæ, tam ipsi quam eorum successores de eodem novo Monasterio propagati, omnes suas ecclesias in honorem ejusdem gloriosæ Virginis censueruut esse dedicandas. »— Consonat grave aliud testimonium B. Humberti, Magistri Generalis Ordinis Prædicatorum dum ita ait : « Ordo iste Cisterciensis habet in tanta Reverentia B. Virginem, quod omnes ecclesiæ ejus sunt consecratæ in ejus honorem. Inde ipsi monachi, in ecclesiis suis, quasi semper sunt ante B. Virginem et filium ejus. » (*Ann. Cist.*, t. I, p. 9 et 10.)

(4) Sur le portail de cette église, on lisait ces vers latins :

Salve, sancta Parens, sub qua Cistercius Ordo
Militat, et toto tanquam sol fulget in orbe.

Et au-dessus de l'image de la Vierge :

Hæc caput, et mater Cistercii est Ordinis, ædes,
Quæ devota manet, Virgo Maria, tibi;
Auspice te, stantem, rogo, protege, porrige Christo,
Quæ fiunt intus nocte dieque preces.

Sur la grande porte du monastère on avait gravé le distique suivant en lettres d'or :

Ad nos flecte oculos, dulcissima Virgo Maria,
Et defende tuam, diva Patrona, domum.

La mère de Dieu regardait et traitait ceux de Cîteaux comme ses plus chers amis, *amicos suos carissimos*. C'était elle qui, sous saint Albéric, par le reflet d'une lumière mystérieuse, avait donné à leurs frocs noirs la couleur blanche, la couleur virginale, ce qui les fit appeler les Moines blancs (1).

On racontait qu'une année, pendant qu'on sciait les blés en Champagne, on l'avait vue, brillante de lumière, au midi brûlant d'un jour d'août, descendre du Ciel sur la terre *pour visiter ses moissonneurs de Clairvaux*, essuyer la sueur de leurs fronts, et avec les larges manches de sa robe, comme avec un évantail, rafraîchir l'air autour d'eux (2).

A l'approche des orages, les religieux cisterciens se réunissaient à l'église pour chanter le *Salve*, et leurs voix et leurs prières se mêlaient au bruit du vent et du tonnerre.

On récitait l'Office de la Vierge au chœur tous les jours, et les Frères convers qui ne savaient pas lire étaient obligés de dire un certain nombre d'*Ave Maria*, et ils allaient les semant partout, dans les granges, les écuries, les champs, les prés et les bois, achevant et recommençant sans cesse le cercle éternel du chapelet. Marie, la reine des Anges et des Saints, plaçait près d'elle et dans le voisinage de son cœur, au royaume de son fils, ses bien-aimés cisterciens. L'un d'eux, dans une extase, avait été transporté en esprit au Ciel, et il y cherchait ceux de son Ordre, et il ne les trouvait pas; ayant prié la Sainte Vierge de les lui montrer, elle ouvrit son manteau sous lequel ils étaient cachés, et il les aperçut sur le sein de cette bonne et tendre Mère (3).

L'abbé de Rancé qui voulait faire revivre l'esprit primitif de Cîteaux, n'eut garde d'oublier le culte de Marie qui en était un des principaux éléments. Sa maison reprit son nom antique, celui de Notre-Dame de la Trappe; on rétablit son office. « On le psalmodiera au chœur, disaient les Règlements, tous les jours, excepté les trois derniers de la Semaine-Sainte, auxquels chacun le dira en particulier à sa commodité (4). » Les Frères convers reprirent les *Ave Maria* de leurs prédécesseurs du premier Cîteaux pour les continuer sans fin.

(1) Henriquez (*Menolog. Cisterc.*, p. 253) : « Nonis augusti (5ª die augusti, anno 1101) Cistercii in Gallia, descensio Beatissimæ Mariæ Virginis, et miraculosa mutatio habitus de nigro in album colorem sub sanctissimo abbate Alberico. » (*Ann. Cist.*, t. I, p. 36.)

(2) « Ad visitandum messores suos venit.... Monachorum sudores tersit, flabellis manicarum suarum ventum admovit. » (*Annal. Cist.*, t. II, p. 271.)

(3) « Ita mihi, inquit Maria, dilecti ac familiares sunt Cistercienses, ut eos sub ulnis meis foveam, aperiensque pallium suum quod erat miræ latitudinis, innumerabiles monachos, etc. ostendit. » (*Ann. Cist*,, t. IV, p. 180, ann. 1120.)

(4) *Règlements*, t. II, p. 180.

L'abbé de Rancé se représentait Marie comme élevée entre le Ciel et la terre afin d'intercéder pour nous. « On ne peut pas douter, disait-il, que nous n'ayons en elle une protection puissante. Jésus-Christ est le médiateur entre Dieu et les créatures, et il se peut dire qu'elle est médiatrice entre Jésus-Christ et les hommes : c'est par elle qu'il prend plaisir à nous communiquer ses grâces ; c'est elle qui sollicite et presse sa miséricorde en notre faveur, qui apaise sa colère lorsqu'elle est irritée, qui désarme son bras lorsqu'il est prêt de nous frapper. Enfin, elle est l'étoile de notre navigation, et pourvu qu'on ne la perde point de vue, il n'est pas possible qu'elle ne soit heureuse (1). »

Il la regardait comme le grand refuge des pécheurs. Hélas ! il en avait fait l'expérience, et il se rappelait ce qu'il avait été lorsqu'il disait : « Que vide dans la vie d'un chrétien quand il n'a pas soin de s'adresser à la Vierge ! A quoi se prendre quand on ne se sent ni assez fort, ni assez digne pour aller droit à Jésus-Christ (2) ! »

Il se plaisait à répéter qu'on ne pouvait ni trop la chérir ni trop la vénérer. Il s'écriait souvent : « Peut-on aimer Jésus-Christ, et ne pas aimer celle qui a eu plus de part à sa charité et à sa tendresse que n'en ont eu ni les hommes ni les anges, j'entends sa sainte mère? Cette distinction d'honneur, de gloire et de sainteté qui la relève au-dessus des créatures, lui mérite de notre part un respect, une révérence particulière (3)... »

Les Jansénistes ne passaient pas pour dévots à la Sainte Vierge; or, aux yeux de l'abbé de Rancé, c'était un signe de réprobation, car Jésus et Marie étant inséparablement unis, on ne peut se séparer de l'un sans abandonner bientôt l'autre. « En vérité, disait-il, depuis qu'on sait que le monde entier ne subsiste que par le mérite de l'Incarnation, que c'est le fondement du salut des hommes et la porte du Ciel, je ne vois pas par quelle présomption et par quelle témérité on prétend pouvoir y entrer sans révérer celle dont Dieu s'est servi pour nous en donner l'entrée... Si la rédemption est le prix du sang de Jésus-Christ, peut-on ignorer la relation qu'il y a entre ce même sang et celui de la mère dont il a été formé ? Peut-on ignorer qu'elle est si intime, que, selon le sentiment des Pères, la chair du Sauveur est la même que celle de Marie : *caro Christi, caro Mariæ?* et par conséquent l'indifférence que l'on aurait pour la mère ne saurait manquer de retomber sur le fils... »

« Nous ne saurions, ajoutait-il, mes très chers Frères, nous adresser à

(1) *Maximes*, 1re partie, p. 157.
(2) Id., p. 251.
(3) Id., p. 223.

elle avec trop d'application et d'assiduité. Vous me direz peut-être que vous chantez tous les jours des hymnes et des cantiques à sa louange; je vous répondrai que c'est une bonne chose, mais que vous ne devez pas en demeurer là, et que vous ne vous acquittez point de ce que vous lui devez en qualité de religieux, et de religieux de l'Ordre de Cîteaux, si, outre ces prières et ces suffrages publics et communs, vous n'avez encore quelques pratiques particulières par lesquelles vous l'honoriez en vous adressant à elle : comme la récitation du Chapelet, les Litanies, des aspirations de cœur vers elle, comme vers notre protectrice, en lui disant du plus intime de votre âme : *In te sunt oculi nostri, ne pereamus, Virgo benedicta!*

« Je vous dirai, mes Frères, pour ce qui me regarde, que je tiendrais une journée perdue et très mal passée si je n'avais trouvé quelques moments pour recourir à elle, en lui recommandant mon salut. C'est aussi ce que je vous exhorte à faire, et de quoi vous ne sauriez vous dispenser sans vous éloigner de mes intentions; puisque, comme je vous l'ai dit, la dévotion à la Sainte Vierge est un des plus puissants secours que Dieu vous ait mis en main pour votre sanctification (1). »

A toutes les principales fêtes de Marie, l'abbé de Rancé se faisait un devoir d'entretenir ses religieux de la puissance et de la gloire de cette tendre Mère. Il la leur présentait comme le modèle de toutes les vertus chrétiennes et monastiques. Il leur disait qu'elle était comme un miroir exposé aux yeux des fidèles..., que c'était de cette source si abondante et si féconde qu'ils devaient prendre les instructions, les vérités, les lumières sans lesquelles il n'y a point de religion véritable; enfin, le flambeau qui devait les éclairer, la clarté à la faveur de laquelle il fallait marcher, la pierre de touche qui faisait discerner ce qu'il y avait de bon et de mauvais dans les actions.

« Si vous voulez, mes Frères, ajoutait-il, recevoir de véritables utilités de ce grand exemple, il faut que vous choisissiez dans cet abîme de grâces, dans cet Océan de toutes sortes de biens, de bénédictions et de richesses, celles qui sont plus propres et plus essentielles à votre état. Afin que vous vous en fassiez une application qui soit juste et utile, je vous dirai que, parmi toutes ces vertus innombrables dont il a plu à Dieu de parer et de remplir l'âme de Marie, comme le firmament d'une multitude infinie d'étoiles brillantes, j'y en remarque quatre principales qui doivent être considérées comme le fond, l'essence et la vérité de votre profession, je veux dire l'amour de la retraite, la pureté de cœur, l'humilité et l'obéissance (2). »

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. II, p. 486.
(2) *Conférences*, t. IV, p. 302.

Il remettait souvent les vêtures et les professions des novices aux fêtes de la Sainte Vierge, et il en faisait les plus heureuses et les plus touchantes applications. Un jour de fête de l'Assomption, il disait à six postulants qui prenaient le saint habit : « Vous ne pouviez, mes Frères, trouver une circonstance plus favorable pour l'engagement que vous allez prendre, que le jour auquel nous célébrons le triomphe de Marie; et il ne se peut qu'elle n'ait de la joie de vous voir entrer dans un état qui repose sur l'humilité qui lui a été toujours si chère. Elle a porté cette vertu à un si haut degré d'excellence et de perfection, selon la pensée et les paroles de saint Bernard, qu'elle a mérité que le Verbe éternel descendît dans son sein et qu'il jetât sur elle des regards d'une bénédiction infinie : *Digna plane quam respiceret Deus*. C'est cette vertu qui l'élève aujourd'hui à un si haut comble de gloire, qu'il n'y a rien au-dessus d'elle que celui qui ne peut être au-dessous de personne. C'est de ce trône si lumineux et si élevé qu'envisageant nos besoins, elle s'emploie en notre faveur auprès de Dieu par une intercession continuelle (1). »

L'abbé de Rancé profitait de toutes les occasions pour témoigner combien étaient grands son amour et son respect pour la Sainte Vierge. Il ne prononçait jamais l'auguste nom de Marie sans incliner la tête; et s'étant aperçu un jour qu'un de ses religieux y avait manqué, il le reprit avec tant de vivacité et de force, qu'il fit trembler tous les Frères réunis. « Quoi! s'écria-t-il, pouvez-vous entendre prononcer ce saint nom comme un nom commun! Ah! si vous aviez vu un rayon de l'éclat qui environne cette reine des anges, vous seriez également saisi de frayeur et d'admiration, et je doute que votre âme en pût supporter l'éclat sans se séparer de son corps (2). » Pendant qu'il parlait ainsi, son visage paraissait tout enflammé.

Pour montrer aux étrangers que la Trappe était consacrée à la Sainte Vierge et que cette maison lui appartenait, il avait fait placer son image au-dessus de la grande porte d'entrée avec ce quatrain :

Oh! qu'il est consolant pour un pauvre pécheur,
Qui fuit le monde et vient ici choisir sa place,
Pour fléchir le courroux d'un juste Dieu vengeur,
D'y trouver en entrant la Mère de la grâce!

Nous avons déjà vu qu'on avait élevé la statue de la Vierge sur le contre-retable du grand autel de l'église, que de la main gauche elle tenait Jésus

(1) *Confér.*, t. IV, p. 240.
(2) Le Nain, t. II, p. 485.

enfant, et de la droite un pavillon suspendu dans lequel reposait le Saint-Sacrement, avec ces vers gravés au bas :

Toi qui viens animé de l'esprit de la foi,
Afin de recevoir le sacré pain de vie,
Mange-le dignement, chrétien, et souviens-toi
Qu'il est pétri du sang le plus pur de Marie.

L'abbé de Rancé brûlait de l'ardeur de faire connaître et aimer la Sainte Vierge non seulement dans sa maison, mais encore au dehors : il en parlait dans ses entretiens, ses écrits, et dans ses lettres: ses paroles étaient autant de charbons de feu qu'il jetait dans les cœurs. « Vous parlez, lui répondait un jour l'évêque de Limoges, avec tant de dévotion et de tendresse filiale de la très Sainte Vierge et du culte qu'elle s'est acquis dans votre abbaye, que j'ai cru devoir faire lecture de votre lettre à des personnes qui étaient auprès de moi lorsque je la reçus (1). »

Parti des montagnes de la Judée, le culte de la Vierge, semblable à un ruisseau formé à sa naissance des larmes d'une roche inconnue, s'est agrandi dans son cours; il s'est élargi, il s'est dilaté en traversant les âges, et au XVII[e] siècle il couvrait l'univers de ses bienfaits. L'abbé de Rancé savait bien que les enfants de Cîteaux, au XII[e] siècle, s'étaient mis à la tête des peuples et les avaient amenés aux pieds de la reine des anges et des hommes. Il voulait que ses Trappistes, dans leur modeste sphère, continuassent le premier Cîteaux en s'enrôlant, comme leurs prédécesseurs, sous la blanche bannière de Marie, élargissant le cercle de son influence céleste, mettant leur vie et leur salut sous sa puissante protection, regardant comme un jour perdu celui où ils ne lui auraient pas témoigné leur amour, faisant retentir les voûtes de leur église des cantiques de ses gloires, et ajoutant de nouveaux anneaux à l'interminable chaîne de ses louanges et de ses bénédictions. C'est ce qu'ils accomplirent fidèlement, et la Sainte Vierge confondit le père et les enfants dans le même amour, la même protection. Nous savons maintenant pourquoi la Trappe, battue sans cesse pendant quarante ans des plus violentes tempêtes, ne s'abîma pas dans les flots : elle ne pouvait périr, guidée et défendue qu'elle était par celle qu'on appelle l'*Etoile des mers*.

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. II, p. 488.

CHAPITRE X

De l'état et des souffrances de l'abbé de Rancé durant les derniers mois de sa vie; de son compagnon de douleur.

Tout semblait annoncer que l'abbé de Rancé était arrivé aux dernières limites de sa vie. Le courage ne manquait pas à son âme, mais son corps était affaissé, abattu, au point qu'il ne paraissait pas pouvoir tenir contre le plus léger souffle de la mort. La victime vivait non pas tant pour vivre que pour souffrir, parce qu'il lui manquait encore quelque chose afin que son sacrifice fût complet.

L'humeur qui s'était jetée sur sa main droite devint plus abondante et plus âcre; elle rongea ce qui restait de muscles et de jointures; quelques os se disloquèrent. Comme elle était pansée régulièrement avec beaucoup de soin, la gangrène ne s'y mit pas; mais il ressentait jour et nuit des souffrances qui ne peuvent s'exprimer (1). Lorsque la nature épuisée succombait de lassitude et qu'il y avait un commencement de sommeil, il était aussitôt interrompu par une toux violente, qui lui répondait à la main malade par les plus douloureux élancements. Outre ces maux, capables de briser l'homme le plus robuste, il était souvent tourmenté de coliques violentes, de fluxions et de rhumatismes aigus. Sa faiblesse était extrême, car il n'y avait aucune nourriture, aucun breuvage, qui ne lui fût comme du fiel et de l'absinthe. A peine pouvait-il prendre chaque jour deux onces de pain, avec un peu de beurre et quelques cuillerées de bouillon.

Dans cet accablement, il n'avait point de position qui lui convînt : de quelque côté qu'il voulût reposer, il semblait que ce fût sur des épines qui lui perçaient les chairs. Il était réduit, depuis deux heures du matin jusqu'à sept heures du soir, à rester assis sur sa chaise de paille, sans oser presque faire le moindre mouvement.

Il conservait toujours la paix et la douceur de son cœur. Lorsque ses Frères venaient le voir, il les recevait avec un visage serein et calme, avec beaucoup de bonté et de politesse. Il ne leur parlait jamais de ses souffrances que pour en dissimuler la gravité. Il ne recherchait point la triste

(1) On lit ces détails dans un ouvrage intitulé : *Portrait du R. P. Armand-Jean Le Bouthillier*, p. 79, § VIII.

consolation d'être plaint ; mais l'on s'apercevait, malgré lui, de la violence qu'il se faisait, au changement qui paraissait sur son visage (1). Lorsqu'on lui disait que l'on compatissait à ses maux, mais que la résignation avec laquelle il les supportait était d'une grande édification, il répondait : « Par la grâce de Dieu, je ne m'impatiente pas ; toutefois, je suis si éloigné d'endurer ces légères douleurs avec les dispositions des saints, que j'ai bien sujet de craindre que ce ne soit sans aucun mérite. » Il se recommandait ensuite à leurs prières, ajoutant que Dieu le châtiait dans sa miséricorde, et qu'un siècle de tourments en cette vie n'approchait pas d'un moment des peines que souffraient ceux qui, après leur mort, se voyaient privés de Dieu (2).

Ses Frères étaient si pénétrés de ses paroles, toutes de feu, qu'ils fondaient en larmes, et ils y étaient d'autant plus sensibles, qu'ils voyaient la peine qu'il avait à parler, et que chaque mot lui coûtait une douleur. Il était quelquefois forcé de ne répondre que par son silence, mais alors ses seuls regards perçaient les cœurs.

Toutes les fois qu'il arrivait à l'infirmerie de nouveaux religieux malades, il se faisait porter près d'eux, quoique souvent plus malade qu'eux, et, d'une voix brisée mais toujours vibrante, il s'efforçait de les animer à souffrir avec patience et même avec joie, leur montrant par les Ecritures que la perte de leur vie était un véritable gain. Comme il joignait l'exemple à la parole, et qu'il souffrait lui-même comme il apprenait aux autres à souffrir, il n'y avait point de sentiments, quelque élevés qu'ils fussent au-dessus de la nature, qu'il ne pût leur inspirer. Lorsqu'ils étaient prêts de mourir, il ne les quittait pas un seul instant. A genoux près de la paille sur laquelle ils étaient étendus, le sang quelquefois coulant de ses plaies ouvertes par les efforts qu'il faisait, il les exhortait au dernier combat. Ainsi, le général d'armée, blessé à mort et gisant à terre, se soulève, et, appuyé sur le tronçon de son épée, encourage encore ses soldats à mourir courageusement pour la patrie. On a vu de pauvres agonisants qui, ayant perdu la connaissance et la parole, recouvraient l'une et l'autre au seul son de sa voix, et lui témoignaient par un dernier sourire le bonheur qu'ils avaient de l'entendre et de l'avoir près d'eux à cet instant suprême.

Dans les premiers temps, malgré sa faiblesse, il allait encore tous les jours à la messe, soutenu par un Frère et un convers. Il commençait par adorer la très sainte Trinité, et s'appliquait ensuite au saint sacrifice avec

(1) Marsoll., t. II, p. 303.
(2) Id., *ibid.*, p. 304 et 305.

une grande dévotion, et il disait qu'il fallait préférer cette manière d'y assister à toutes les autres. Voici les prières qu'il répétait le plus souvent : « Jésus-Christ, sauveur du monde, ayez pitié de moi! *Christe, salvator mundi, miserere mei!* » Ou bien : « J'ai péché contre vous seul, *tibi soli peccavi.* » Et ensuite : « Créez en moi un cœur pur, et renouvelez dans mes entrailles l'esprit de justice. » Et quelquefois il se jetait à terre, il se prenait à la croix, comme le naufragé à une planche de salut, en redisant : « Nous vous adorons, ô Christ! et nous vous bénissons parce que vous avez racheté le monde par votre sainte croix (1). » Il y avait dans ses prières des soupirs et des larmes; elles étaient accompagnées d'une douceur, d'une modestie, d'un recueillement qui n'étaient pas de la terre, et de quelque chose dans la figure qui était plutôt d'un ange que d'un homme.

Lorsqu'il ne lui fut plus possible de se faire transporter à l'église, il voulut qu'on lui apportât dans sa chambre la sainte Eucharistie, principalement les fêtes et les dimanches : regardant chaque jour comme le dernier de sa vie, il la recevait comme le viatique de son passage du temps à l'éternité. Quand son état ne lui permettait pas absolument de s'unir au bien-aimé de son cœur, c'était une désolation, et il ne lui fallait pas moins de force pour supporter cette privation que ses plus grandes douleurs (2).

On rencontre quelquefois dans la nature deux plantes de même espèce qui sont tellement accolées et entrelacées qu'elles semblent n'en faire qu'une; elles croissent ensemble, elles luttent ensemble contre les vents et les orages, elles périssent ensemble. Il est pareillement des hommes dont les âmes sont si unies et si sympathiques à d'autres âmes, qu'elles paraissent vivre de la même vie, et la mort ne peut en frapper un sans tuer l'autre du même coup. Tel était le Frère Dom Maur pour l'abbé de Rancé. Il s'appelait dans le monde Pierre Mouchin, fils d'un négociant de Paris.

Après avoir fait ses humanités chez les Jésuites et sa théologie à Saint-Magloire, il étudiait en Sorbonne lorsqu'il alla passer ses vacances chez un de ses oncles, curé de Mesleraut, au diocèse de Lisieux, entre Séez et Alençon. Arrivé à Chartres, il y vit M. l'abbé Félibien, qui connaissait beaucoup la Trappe et qui l'engagea fortement à la visiter en passant. Il lui remit en même temps une Relation de cette maison, composée par son père, le savant André Félibien. Cette lecture piqua vivement sa curiosité, et il était à peine chez son oncle qu'il lui demandait la permission d'aller voir la Trappe. Celui-ci, qui avait cru remarquer en son neveu du penchant

(1) Maupeou, t. II, p. 325.
(2) Id., p. 329.

pour la vie solitaire, fit ce qu'il put pour l'en détourner; il n'y consentit à la fin qu'après lui avoir fait promettre qu'il reviendrait. Cette précaution n'était pas inutile, car le jeune Mouchin fut si touché de la vie et des exercices des religieux de ce monastère, qu'il y serait resté pour toujours sans la parole qu'il avait donnée à son oncle. Mais l'impression fut ineffaçable ; il l'emporta partout avec lui, et il ne cessa depuis de soupirer vers ce saint lieu, où, disait-il, on servait encore Dieu en esprit et en vérité (1).

Au commencement du printemps de 1682, la grâce agit si puissamment sur son âme, qu'il ne lui fut plus permis de résister plus longtemps. Son directeur, le R. P. de la Tour, supérieur de Saint-Magloire, crut devoir le laisser aller du côté où l'emportait le souffle d'en haut. Il sortit de Paris la nuit, sans avoir dit adieu à ses parents, laissant deux lettres pour son père et sa mère séparément, et une troisième pour son frère, sans toutefois faire connaître le lieu où il se retirait. Il arriva à la Trappe le 1er mai, et demanda aussitôt à y entrer comme postulant. Il avait le front si candide, l'œil si calme, le regard si limpide, l'air si ingénu, la physionomie si angélique, que l'abbé de Rancé, quoique toujours en garde contre la chair, fut charmé des agréments de sa personne, d'autant plus qu'ils étaient accompagnés d'une humilité et d'une modestie extraordinaires. Il lui ouvrit sans hésiter les portes du noviciat.

Cependant, on sut bientôt que le jeune Mouchin était à la Trappe; son oncle le curé, qui était alors dangereusement malade, lui fit écrire par son vicaire de ne pas contrister ses derniers jours, et de revenir près de lui recevoir la résignation de son bénéfice, qui valait plus de deux mille livres de revenu annuel. M. Mouchin, le père, accourut de Paris, résolu de faire les derniers efforts pour arracher de là son fils, à quelque prix que ce fût. Il y eut une entrevue, et dans cette entrevue des larmes et des sanglots, les caresses les plus séduisantes et les plus sanglants reproches; mais la nature eut beau faire, elle fut forcée de reculer impuissante devant la grâce. Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que le père fut tellement touché de l'exemple et des paroles de son fils, qu'il déclara, en sortant, que s'il eût été libre il se serait fait trappiste.

Après sa profession, il fut nommé successivement réfectorier, sacriste, infirmier. Dans ces dernières fonctions, comme il consultait moins ses forces que son cœur lorsqu'il s'agissait de secourir ses Frères, il se vit bientôt lui-même au rang des malades. Sa charité seule l'avait soutenu jusqu'alors ; mais il n'était guère possible qu'une poitrine aussi faible que

(1) Relation de la vie et de la mort de Dom Mouchin, t. III des *Relat.*, p. 46 et 113.

la sienne pût résister longtemps à l'influence du mauvais air de l'infirmerie, vicié par le souffle de quatre ou cinq poitrinaires qui s'y trouvaient. Il fut forcé d'en sortir, et on lui confia la charge de portier. Jamais personne ne s'en acquitta avec plus de vigilance, de ponctualité, de charité et d'édification.

Sitôt que la porte s'entr'ouvrait, rien ne frappait plus que ce saint religieux, avec sa robe blanche; on eût dit un ange qui vous ouvrait le Ciel. Il était aimé et vénéré de tous ceux qui visitaient l'abbaye : du roi d'Angleterre, de la duchesse de Guise, de Milord Perth, de M. de Meaux et d'une foule d'autres personnes de première qualité. Il avait surtout l'affection et l'estime de Mgr de Savary, évêque de Séez, qui, sans avoir égard à ses infirmités continuelles, voulut l'élever au sacerdoce, pour donner à Jésus-Christ un prêtre selon son cœur. Il en avertit l'abbé de Rancé, qui déclara qu'on allait mettre l'obéissance de ce Frère à la plus terrible épreuve. Il fallut l'enlever d'assaut comme une forteresse.

Lorsque le moment de la cérémonie fut arrivé, il crut devoir faire une dernière tentative pour échapper à ce qu'il regardait comme le plus grand malheur de sa vie. Il se jeta aux pieds de l'abbé de Rancé pour le conjurer, les larmes aux yeux, de se rappeler qu'il n'était venu à la Trappe que pour y vivre et y mourir en pénitent, sous le sac et sur la cendre. Voyant qu'il n'avait nul égard ni à ses raisons ni à ses plaintes, et qu'il ouvrait déjà la porte qui conduit à l'église, où l'évêque de Séez les attendait, il se jeta aussitôt au-devant de lui, embrassa ses genoux pour l'arrêter, et redoubla ses instances avec des larmes si touchantes et d'un ton de voix entrecoupé de tant de sanglots, qu'un religieux qui l'entendit, s'imagina qu'il était arrivé quelque grand malheur. Mais il fut bien surpris lorsqu'il apprit la cause de cette désolation; il avoua qu'il ne croyait pas qu'un malheureux que l'on pousserait de force au dernier supplice pût jeter des cris plus déchirants.

Voilà ce qu'ont toujours fait les plus grands saints; il a fallu les traîner à l'autel de l'Ordination. Quelle leçon, ô Dieu! pour ceux qui non seulement y marchent, mais qui y courent avec tant de hardiesse et de témérité!

Le monde n'a que l'ombre et le simulacre de l'amitié. C'est dans les cloîtres qu'il faut en chercher la réalité; c'est là surtout qu'elle est sincère, qu'elle s'élève jusqu'à la fraternité; car là les amis sont de vrais frères. L'affection des religieux de la Trappe pour l'abbé de Rancé était réellement extraordinaire; c'était la piété filiale dans ce qu'elle a de plus tendre, de plus pur et de plus élevé; il y avait dans cet attachement une flamme céleste, un rayon du feu divin. Toutes les fois que cet abbé tombait malade,

il y avait des religieux qui le devenaient avec lui et à cause de lui, parce qu'ils perdaient le sommeil, l'appétit, la paix de l'âme, la joie du cœur. Ils semblaient vouloir mourir avant lui, dans la prévision qu'ils ne pourraient lui survivre.

Ainsi, quand il se retira à l'infirmerie, en 1697, Dom Mouchin, déjà souffrant, se sentit vivement frappé par le contrecoup de la sympathie. Ne pouvant plus voir ni entretenir assez son cher Père, au gré de son cœur, il lui semblait qu'il était privé comme de la moitié de lui-même ; la vie lui était devenue un supplice inexprimable. Quoiqu'il sût que le séjour de l'infirmerie aggraverait son mal de poitrine et le rendrait incurable, il demanda deux grâces à ses supérieurs : la première, de s'y renfermer pour toujours; la seconde, de s'y consacrer entièrement au service de celui dont il ne pouvait plus se séparer; on les lui accorda.

Cette place d'infirmier de l'abbé de Rancé, objet de toute son ambition, il la remplit avec un zèle, un dévouement, une délicatesse sans égale. Il était plus heureux près de ce lit de douleur que sur les marches d'un trône. Un seul regard, une seule parole de son Père bien-aimé lui faisait oublier toutes ses peines; il comptait pour rien le dépérissement de sa santé et la mort même, pourvu qu'il mourût en le servant. C'était lui qui le levait, qui l'habillait, qui lui rendait tous les services dont pouvait avoir besoin un vieillard de soixante-quatorze ans, accablé d'infirmités, et qui n'avait plus l'usage que d'un bras. Il n'aurait pris ni repos ni nourriture, si Dom Mouchin n'eût vaincu ses dégoûts et ses répugnances par une sorte de gracieuse importunité. Quelquefois ses instances le fatiguaient, et il répondait avec quelque vivacité : « Laissez-moi donc souffrir et expier à mon aise, vous serez cause que je mourrai dans l'impénitence! »

Un jour Dom Mouchin ne savait plus comment s'y prendre pour le changer de place et lui faire accepter quelque chose. « Vous voilà bien empêché, lui dit-il, il n'y a qu'à m'apporter un morceau de pain comme à un chien, et un peu d'eau de la fontaine qui coule proche d'ici (1)! » Certes! il faut être élevé bien haut pour pouvoir descendre si bas; mais il faut avouer aussi qu'il y a bien de la grandeur dans une pareille humilité.

Les malades ont souvent des idées, des désirs auxquels il ne faut pas céder, dans leur intérêt; on prouve alors qu'on les aime en leur résistant. C'est ce que fit une fois Dom Mouchin. L'abbé de Rancé lui ordonna un jour avec un peu de vivacité de sortir de sa chambre; mais il le rappela presque aussitôt pour lui demander pardon, lui disant en l'embrassant

(1) Le Nain, t. II, p. 512. — Voir la *Relation*.

tendrement : « Vous n'êtes point coupable, mon cher Frère ; vous avez fait votre devoir, c'est moi qui ai commis la faute, il n'en faut plus parler. » Tant d'humilité et d'abnégation toucha si profondément Dom Mouchin, qu'il se prosterna à ses pieds, et, voulant s'humilier à son tour, il avoua qu'un désobéissant tel que lui était indigne de le servir.

L'abbé de Rancé avait toujours demandé à Dieu, comme une grâce, de ne pas survivre à ce serviteur si fidèle, à cet ami si dévoué, mais les moments auxquels Dieu avait résolu de couronner ses travaux approchaient rapidement. Dès la fin d'août de cette année, Dom Mouchin se trouva accablé de tant de maux à la fois, que tous ceux qui en étaient témoins ne croyaient pas qu'il lui restât huit jours de vie. L'abbé de Rancé, plus effrayé que personne, pria ce cher disciple de se retirer dans quelque chambre de l'infirmerie, et de s'y préparer dans le repos et le silence au passage terrible. Mais un religieux qui se trouvait là en ce moment lui dit, par une espèce de prédiction : « Non, mon Père, laissez-le continuer les services qu'il vous rend ; ne craignez rien, Dieu le soutiendra et lui conservera la vie tant que vous vivrez : c'est une consolation et un secours dont il ne vous privera jamais (1). »

Tous ceux qui connaissaient l'état de langueur et d'épuisement de Dom Mouchin, ne pouvaient qu'attribuer à une grâce particulière de Dieu et au courage de son cœur, la force avec laquelle il usait, au service de son cher Père, les restes d'une vie qui semblait ne plus lui appartenir.

A ceux qui seraient étonnés de retrouver à la Trappe des affections et des liaisons, où il est bien difficile qu'il n'y ait pas quelque chose d'humain, nous dirons qu'il y a une amitié sainte, permise et dans le monde et dans le cloître, et dont Jésus-Christ lui-même nous a donné l'exemple. Il aimait saint Jean de préférence, et il se reposa sur son sein à la dernière cène ; Lazare, qu'il tira du tombeau, était son ami, *amabat eum*, et ce fut pour le plus grand sentiment de l'humanité, dit Chateaubriand, qu'il fit son plus grand miracle.

(1) Tout ceci est extrait de la *Relation de la vie et de la mort de D. Mouchin* précitée.

CHAPITRE XI

Saint-Simon envoie ses Mémoires à la Trappe; mort de Mgr de Barrillon; Vie de Bénigne Joly, de Dijon.

Le duc de Saint-Simon avait déjà commencé ses fameux Mémoires, si précieux pour l'histoire de son temps, mais qu'il ne faut cependant pas lire sans défiance ni toujours admettre sans réserve; où il y a tant de fougue et d'excentricité dans le style et dans le récit, une sorte de manie de dénigrement de certaines personnes et de certaines choses, et quelquefois, hélas! cette malice de sang-froid, qui s'attaque sourdement à des hommes qui ne peuvent pas et ne pourront jamais se défendre, et qui, avec du fiel et de l'encre mêlés et jetés en secret sur une feuille de papier, imprime à leur mémoire une tache éternelle. La foi chrétienne vivait toujours dans son âme : de là des inquiétudes et des scrupules de conscience; il voulut savoir s'il ne serait pas possible de concilier un travail comme le sien avec le précepte de la charité. Il avait, ainsi que nous l'avons dit, une confiance entière en l'abbé de Rancé ; c'était un de ses rares amis; il lui envoya donc ses premiers essais, le priant de l'aider de ses conseils :

« Il faut, Monsieur, lui écrit-il, que je sois bien convaincu que vous avez pour moi une bonté extrême, pour oser prendre la liberté que je fais, en vous envoyant, par la voie de M. du Charmel, les papiers dont j'eus l'honneur de vous parler en mon dernier voyage, lorsque vous me permîtes de le faire. Je vous dis qu'il y avait déjà quelque temps que je travaillais à des espèces de Mémoires de ma vie qui comprenaient tout ce qui a un rapport particulier à moi, et aussi un peu en général et superficiellement, une espèce de relation des événements de ces temps, principalement des choses de la cour; et comme je m'y suis proposé une exacte vérité, aussi m'y suis-je tâché à la dire bonne et mauvaise, toute telle qu'elle m'a semblé sur les uns et les autres, songeant à satisfaire mes inclinations et passions en tout ce que la vérité m'a permis de dire, attendu que travaillant pour moi et bien peu des miens pendant ma vie, et pour qui voudra après ma mort, je ne me suis arrêté à ménager personne par aucune considération.

« Mais voyant cette espèce d'ouvrage qui va grossissant tous les jours avec quelque complaisance de le laisser après moi, et aussi ne voulant point être exposé aux scrupules qui me pourraient venir à la fin de ma

vie, de le brûler, comme ç'avait été mon premier projet, ou même plutôt à cause de tout ce qu'il y a contre la réputation de mille gens, et cela d'autant plus irréparablement que la vérité s'y rencontre toute entière et que la passion ne fait qu'animer le style; je me suis résolu à vous en importuner de quelques morceaux pour vous supplier par iceux de juger de la pièce et de me vouloir prescrire une règle pour dire toujours la vérité sans blesser ma conscience... »

Quelque savant moraliste, quelque habile directeur que fût l'abbé de Rancé, il ne lui était pas possible de trouver cette règle qui n'existait pas. Le christianisme, dans ses enseignements les plus vulgaires, nous apprend que la charité ne nous permet pas toujours de dire la vérité, que si les fautes, les désordres, les vices de nos frères vivants ou morts sont cachés ou entièrement oubliés, il nous est défendu, hors le cas de nécessité, de les révéler au monde; à moins, comme dans la vie de certains pénitents, qu'il ne s'agisse de la gloire de Dieu et de l'édification du prochain; mais Saint-Simon n'en était pas là.

« Je vous supplie très humblement, ajoutait-il, de vouloir garder ce que je vous envoye jusqu'à ce que je l'aille moi-même chercher, espérant avoir ce délice tout aussitôt après Pâques, et vous porter en même temps quelques cahiers des Mémoires mêmes. Je me flatte donc qu'au milieu de tous vos maux, de toutes ces peines que vous cause le changement heureux de votre grand et merveilleux monastère, vous aurez la charité d'examiner ce que je vous envoye, d'y penser devant Dieu et de dicter des avis, règles et salutaires conseils que j'ose vous demander, afin que demeurant écrits, ils ne me passent point de la mémoire et que j'y puisse avoir toute ma vie recours. Je crois qu'il serait inutile de vous demander des précautions sur le secret et sur le ton de voix dont on lira ces papiers, pour qu'on ne puisse rien entendre hors de votre chambre; eux-mêmes vous en feront souvenir suffisamment. Il ne me reste plus rien à ajouter ici, sinon de vous demander pardon cent et cent fois de la distraction que cela vous causera de tant de saintes et d'admirables occupations dont vous vous nourrissez sans relâche, et de vous assurer, Monsieur, que je suis, plus que personne du monde, pénétré de respect, d'attachement et de reconnaissance pour vous et à jamais (1). » Saint-Simon ne demandait pas une approbation, mais des conseils. Il faut avouer que le moment était mal choisi. Le pieux réformateur était plus que jamais accablé d'infirmités; il avait concentré tout ce qui lui restait de force d'esprit et de cœur dans la méditation des saints Évangiles et dans celle des années éternelles; or, dans un pareil état,

(1) Cette lettre se trouve en tête des *Mémoires*, édit. Delloye.

dans ce courant d'idées, il ne pouvait plus y avoir de place pour les choses de la terre et les misérables intrigues du monde qu'on voulait remettre sous ses yeux. L'homme avait été mieux choisi que le moment; car il eut été difficile de trouver quelque part un juge plus éclairé et plus consciencieux; il détestait la médisance, et il avait eu trop à se plaindre des calomnies pour ne pas les blâmer, les flétrir impitoyablement partout où il pourrait les rencontrer. Il s'agissait de rendre un service à un ami, et aussi peut-être à l'histoire contemporaine, et il dut certainement jeter un coup d'œil sur ces papiers mystérieux. Il n'avait pas deux poids et deux mesures; nous le connaissons assez pour savoir ce qu'il dut dire de vive voix ou par écrit. M. de Saint-Simon ne parle pas de sa réponse, et ce silence même la fait assez deviner. Quoi qu'il en soit, il n'est rien de plus curieux que l'abbé de Rancé feuilletant dans sa cellule les premières ébauches de ces Mémoires uniques dans leur genre, pour le fond comme pour la forme, et qui devaient par cette originalité même, le piquant des anecdotes et des aventures, la hardiesse, disons le mot, l'audace de certains récits, passionner les siècles et les générations. Que d'observations, de remontrances, le saint solitaire ne dut-il pas faire à l'auteur! Les hommes justes, droits et calmes regretteront toujours qu'il n'en ait pas profité davantage.

L'abbé de Rancé perdit cette année un de ses plus chers et de ses plus saints amis, Mgr de Barrillon, mort dès le 7 mai (1). Depuis quatorze ans il était atteint fréquemment de colique néphrétique, c'est-à-dire qu'il sentait des grains de sable s'entrecroiser dans ses reins, comme des lames acérées, avec des douleurs atroces. Il avait appris la patience à la rude école de la Trappe, et elle ne lui fit jamais défaut. Il a consigné dans son journal quotidien dont nous avons parlé, les sentiments de foi qui l'animaient dans les crises les plus affreuses. A chaque page nous lisons : « *Ce mois ou cette semaine, attaque rude, violente, longue, de néphrétique : c'est une grâce particulière de Dieu sur moi, de ce qu'il me donne de temps en temps des occasions de souffrir, et que ces maux qu'il m'envoye servent à me détacher du monde, à me faire songer à la mort. Je le prie de tout mon cœur de me faire la grâce de profiter de tous ces avertissements qu'il me donne* (2). »

Cette maladie terrible n'était que l'avant-coureur d'une autre plus terrible encore; au printemps de 1698, il inscrivait dans ses notes cette effrayante révélation : « J'ai commencé à ressentir les douleurs de la pierre

(1) *Gall. christ.*, t. II, p. 1415. — Notes de M. E. des Nouhes sur le *Journal de la vie de M. de Barrillon* cité plus haut.
(2) *Journal de sa vie.*

à la fin du mois de janvier, et j'en ai été entièrement assuré au commencement du mois de mai. Je dois regarder ce mal comme une marque de la bonté de Dieu sur moi, qui veut me donner, par les souffrances qui sont les suites inséparables de ce mal, un moyen de faire pénitence de mes péchés, n'ayant pas assez de force sur moi pour me l'imposer telle qu'elle serait nécessaire, à cause de la multitude de mes fautes. Je prie Dieu de me faire la grâce de porter cette maladie avec la patience et la soumission nécessaire aux ordres de sa volonté. »

Il ajoute : « J'ai pris la résolution de venir à Paris consulter mon mal et voir si je devais me déterminer à la dernière opération (1). »

Il y vint plein de la pensée qu'il touchait à la fin de son exil. La plupart des livres qu'il apporta avec lui traitaient de la mort et des dispositions pour bien mourir (2).

Parti de Luçon le 13 septembre, il n'arriva que le 27 de ce mois à Paris, après avoir souffert d'incroyables douleurs sur toute la route (3). Il y resta jusqu'au mois de mai suivant, ne s'occupant que de pieuses lectures, de l'examen de sa conscience, méditant Dieu et l'éternité. Ce fut dans cet intervalle qu'il composa ses *Pensées chrétiennes sur les maladies et sur la mort*, et ses *Aspirations sur le bonheur du Ciel* (4). L'abbé de Rancé, quoique retenu à l'infirmerie par les plus longues et les plus cruelles infirmités, quoiqu'il se vît lui-même sur le bord de sa fosse, prêt à y descendre, ne cessa de lui écrire, lui promettant ses prières, l'excitant à la résignation, l'encourageant au dernier combat. Lui, de son côté, répondait de même : pour se soutenir, ils se donnaient mutuellement la main par dessus leurs tombeaux. Enfin, le saint prélat s'étant décidé à l'opération, s'y disposa par une dernière confession générale, et remit son testament entre les mains de M. Marcel, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Le 3 mai il se traîna avec bien de la peine dans une chapelle où il entendit la messe et reçut le Saint-Viatique. Au sortir de là, il s'enferma pendant deux heures avec un ecclésiastique pour s'entretenir des besoins de son âme. Le 6, on lui fit l'extraction de la pierre d'une manière prompte et heureuse ; mais il y eut, la nuit du 7, une révolution si subite qu'on n'eut que le temps de lui administrer l'Extrême-Onction, et un moment après il passa à une vie meilleure (5).

(1) *Journal de sa vie.*
(2) Moréri, édit. 1759.
(3) *Journal de sa vie.*
(4) Du Bos, *Vie de M. de Barrillon*, p. 50.
(5) Moréri, édit. 1759 ; — Du Bos, *Vie de M. de Barrillon.*

L'abbé de Rancé fut désolé à cette nouvelle ; ce fut dans l'âme de Mgr de Grenoble qu'il déchargea la douleur dont il était oppressé. Un ternaire d'amis venait d'être brisé par la mort. Les deux qui restaient sur la terre ne devaient pas tarder à suivre celui qui était allé au Ciel (1).

L'abbé de Rancé aimait toujours Dijon comme sa seconde patrie : il n'avait point oublié devant Dieu les nombreux parents et amis qu'il avait dans cette grande ville, les de Souvert, de Berbisey, Le Gouz, de Brezy, et surtout les Joly de Blaisy et de Bévy. Là était mort, dès le 9 septembre 1694, Bénigne Joly, son parent, fils d'un maître des requêtes au Parlement, chanoine de Saint-Etienne, ange de charité, surnommé le *Père des pauvres*, fondateur, dans sa ville natale, d'un séminaire pour les pauvres clercs, d'une maison du Bon-Pasteur et des Prêtres de la Mission, d'un institut de sœurs hospitalières, etc. Visitant les malades atteints du pourpre, il avait contracté cette maladie, et, après quelques jours de souffrance, il s'était endormi dans le Seigneur, à l'âge de cinquante ans, couché sur un lit d'emprunt, ayant donné le sien aux malheureux pestiférés. Le cardinal Le Camus avait fait son éloge funèbre en ces quelques mots : « Je n'ai point vu de prêtre plus accompli ; il avait rassemblé dans sa personne toutes les vertus, dont les moindres font honorer les ecclésiastiques comme des saints. »

La Vie de ce saint Vincent-de-Paul de Dijon parut au mois de janvier 1700, et on l'adressa avec une lettre à l'abbé de Rancé, par l'intermédiaire de l'abbé Nicaise (2). On ne pouvait rien lui offrir qui lui fût plus agréable, ce vénérable prêtre étant de sa famille et de sa domesticité, comme dit saint Paul. Il répondit le 4 mars : « J'ai reçu la lettre et le livre que vous m'avez envoyés de la part de Mme Joly. On ne saurait trop adorer la conduite de Dieu si pleine de miséricorde, qui, dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, nous donne des hommes si capables de convertir tout un monde par leur exemple et la sainteté de leur vie. Il n'y a personne qui soit plus obligé que moi de travailler à en faire un saint usage (3). » Ce fut la dernière lettre qu'il écrivit à l'abbé Nicaise, avec lequel il avait entretenu une correspondance très suivie depuis le 25 mars 1680, c'est-à-dire depuis vingt ans.

(1) On chercha, après sa mort, dans son diocèse même, sous l'épiscopat de Mgr de Lescure, à rendre sa doctrine suspecte ; Bossuet répondit que Mgr de Barrillon avait été *un saint et savant évêque*. Il écrivait à son successeur : « On a dit que vous aviez souffert que l'on attaquât sa mémoire en votre présence, encore que nous eussions tous ce prélat en vénération. » (Lett. 252.)

(2) *La vie de Messire Bénigne Joly* (*surnommé le Père des pauvres*), Paris, Guérin, 1700, in-8°.

(3) Collect. Nicaise, t. V,

CHAPITRE XII

De la correspondance de l'abbé de Rancé avec ses amis et plusieurs autres personnes.

L'abbé de Rancé, nous l'avons déjà dit, et nous éprouvons le besoin de le répéter, n'était pas un anachorète, mais un cénobite, et à l'exemple des plus grands saints de l'Ordre monastique, il avait pu, en certains cas, entretenir encore avec les gens du monde quelques relations de charité. Il était à cette extrémité, où il faut profiter des quelques instants qui restent pour mettre ses affaires en ordre et revoir, en quelque sorte, tout le dossier de sa vie. Sa vaste correspondance lui avait apporté une masse de lettres. Beaucoup renfermaient des secrets de conscience et des secrets de famille. Il s'occupa de les revoir et d'en faire un triage : le bruit se répandit dans le monde qu'il en avait brûlé plus de 15,000 : ce chiffre était certainement très exagéré. Quant à ses propres lettres qui avaient été recueillies et conservées, on disait, par une autre exagération, que le nombre s'en élevait à 10,000, et on citait encore plusieurs personnes qui en avaient beaucoup qu'elles ne voulaient pas livrer. La vérité est que, malgré toutes les recherches, on trouva beaucoup moins de lettres qu'on ne pensait.

Il avait été décidé qu'elles seraient imprimées avec son livre sur les Évangiles dont nous avons parlé. Aussitôt que les libraires de Paris le surent, ils se hâtèrent de lui faire les offres les plus avantageuses (1) ; mais il y eut des difficultés : elles ne furent publiées qu'après sa mort, et seulement au nombre de 222 (2). On ne sait pourquoi on s'est arrêté au deuxième volume quand la collection pouvait en former au moins dix. Il y eut probablement des réclamations de la part des personnes encore vivantes, à

(1) Les Delaulne proposèrent 15,000 francs, mais on en voulait 20,000; ils avaient fini par traiter pour 18,000. Mais, ayant su que plusieurs de ses lettres étaient déjà imprimées et qu'il y en avait bien des copies qui pourraient l'être bientôt, ils recoururent à M. le chancelier, qui réduisit considérablement le traité, et, comme cette réduction ne fut pas acceptée, on s'adressa aux Muguet, qui s'occupèrent d'abord de la publication du livre sur les Evangiles. Ils se proposaient de publier les Lettres avec les *Obligations des chrétiens;* ils avaient obtenu le privilége du roi le 15 juillet 1699 ; mais il y eut encore des obstacles. (Extrait du Portefeuille du R. P. Léonard, année 1699.) — Il y a encore aujourd'hui un nombre considérable de copies plus ou moins authentiques, soit dans les bibliothèques, soit dans les collections particulières. Celle de M. Feuillet de Conches contient de cette sorte la correspondance de Mme de la Sablière avec l'abbé de Rancé, et plusieurs autres copies de lettres du même à divers personnages.

(2) Elles furent achevées d'imprimer le 7 décembre 1701 ; elles ne parurent qu'au commencement de 1702.

qui ces lettres avaient été destinées, et qu'on pouvait deviner, quoiqu'on eût pris beaucoup de soin d'enlever les noms propres et les adresses.

« Tout dans ces lettres, dit M. de Blampignon, est aussi solide que prudent, aussi plein de lumière que d'onction, et l'on y reconnaît que Dieu avait choisi ce saint abbé pour être non seulement le modèle achevé d'une infinité de religieux qui se sont perfectionnés par la sainteté de ses exemples, mais encore le guide d'une infinité de chrétiens qui vivant dans le siècle, n'ont pas laissé de se sanctifier par la sagesse de ses conseils (1). »

« On retrouve dans ses lettres, dit Élies Dupin, cet esprit de piété dont il était pénétré, ce zèle ardent dont il était possédé pour l'observance régulière, la douleur dont il était touché des dérèglements des monastères, les grandes idées qu'il avait de la religion, sa science et sa prudence pour la conduite des âmes, combien il était instruit des devoirs et des obligations de tous les états, la parfaite connaissance qu'il avait des voies du salut, et surtout cette sublimité de génie et cette facilité de s'exprimer noblement qui lui étaient si naturelles (2). »

Il est des hommes que l'on n'a pu apprécier et connaître que par leur correspondance, l'abbé de Rancé est dans la sienne le même que dans ses livres, sa réforme et sa maison : c'est toujours le grave et pieux solitaire qui parle, qui dicte une lettre sur le ton d'un sermon. Cependant il s'y révèle par un côté que l'on ne connaissait peut-être pas assez : le côté du cœur. Son style semble quelquefois s'attendrir au nom de l'amitié dont il a la cordialité, l'abandon, les aimables inquiétudes, avec les accents d'une douce et touchante sensibilité.

Il a emporté avec lui dans le désert le souvenir de tous les pieux et sincères amis qu'il avait dans le siècle, et il leur a gardé toute son affection. « Croyez bien, écrit-il, que la retraite dans laquelle nous passons notre vie ne diminue en rien les sentiments que l'on a pour vous depuis tant d'années, et que l'on ne vous a jamais mis au nombre des choses et des personnes dont a prétendu se séparer, quand on s'est séparé du monde. Dans la vérité il n'y a point de jours que vous ne me soyez présent et que je ne vous recommande à Dieu (3). »

Il désire vivement recevoir leur visite, il va au-devant, si elle se fait attendre, il la provoque par ses empressements et ses vœux. Combien de fois ne s'est-il pas écrié dans ses lettres : « Plût à Dieu, que rien ne vous empêchât de faire le voyage de la Trappe, ce me serait une joie sensible,

(1) Approbation en tête du 1er volume.
(2) *Biblioth. des auteurs ecclés. du XVIIe siècle*, part. IV, p. 197.
(3) *Lettres de piété*, t. I, p. 237.

une véritable consolation, de vous voir dans notre désert et de vous y embrasser encore une fois avant de mourir (1) ! » Et plus loin : « Si nous n'avons pas la satisfaction de voir nos amis autant que nous le souhaiterions, il faut se contenter de savoir que nous sommes dans leur mémoire et dans leur cœur, et que nous avons pour eux tous les sentiments d'estime et de tendresse dont ils sont dignes (2). »

Lorsque la vieillesse et les infirmités lui font craindre que la séparation ne soit prochaine, son imagination s'assombrit, son cœur s'attriste et se désole ; il écrit à l'un d'eux : « Ce n'est pas sans regret que je vous vois partir pour votre pays, votre santé et votre âge ne nous laissant aucun espoir de vous revoir jamais... Cela s'appelle un grand adieu ; mais si la Providence me prive pour le reste de mes jours de la consolation de vous voir, il me reste celle d'être assuré, comme je le suis, que j'aurai toujours dans votre amitié toute la part que vous m'y avez donnée, et qu'elle est à l'épreuve de tout. Un cœur comme le vôtre ne sait ce que c'est que de changer (3). »

Voici certainement un des plus beaux mots de l'amitié, et c'est de l'abbé de Rancé :

« Ce serait une chose bien douce, d'être tellement dans l'oubli, que l'on ne vécût plus que dans la mémoire de ses amis (4) ! »

Quelqu'un a dit : « Quand je suis avec mon ami, je ne suis pas seul et nous ne sommes pas deux ; » c'est-à-dire, le propre de l'amitié sincère, est de nous identifier avec la personne que nous aimons et de nous faire ressentir ses peines, bien plus encore que ses joies, comme si elles nous étaient propres. C'étaient surtout les souffrances et les malheurs que l'abbé de Rancé partageait avec ses amis.

Il disait à l'un d'eux : « Ce qu'on m'a mandé de votre indisposition m'afflige au dernier point, et quoiqu'on m'assure que n'étant accompagnée d'aucun accident fâcheux, il n'y a rien à craindre, je ne laisse pas de tout appréhender pour une santé aussi délicate que la vôtre, et pour une personne dont la conservation m'est chère au-delà de toutes les choses du monde (5). »

Il écrit tout alarmé à un autre : « Je prends plus de part que je ne puis vous le dire, à tout ce qui vous regarde, et quand je pense à la nature et à

(1) Collect. Nicaise, lettres 3, 94, 100, etc. — Ce fut pour répondre à ces invitations que l'abbé Nicaise vint deux fois à la Trappe.
(2) *Lettres de piété*, t. I, p. 385.
(3) Collect. Nicaise, lett. 70, 115, t. V.
(4) *Ibid.*, lett. 38.
(5) *Lettres de piété*, t. II, p. 300.

la qualité de votre mal, et aux douleurs qui l'accompagnent, je tremble pour vous ; il me semble que je les ressens tout entières (1). »

L'abbé de Rancé ne vise jamais au compliment ; parce qu'il sait qu'il n'y a guère de compliment sans flatterie, et que la flatterie n'est qu'un doux mensonge. Si donc il lui en échappe un par hasard, on voit bien qu'il coule de bonne source, mais il est aussitôt refoulé. Il ne veut pas plus qu'on lui en fasse qu'il n'en fait aux autres. « Vous m'écrivez, dit-il, avec des cérémonies qui ne conviennent point à l'étroite amitié qui est entre nous ; pour moi, je ne sais point faire de compliments, et je ne sais que vous dire que je vous aime de toute la force et de l'étendue de mon cœur. »

Il aime ses amis, mais il ne les aime pas plus que la vérité ; il ne veut pas la leur dissimuler et encore moins la leur cacher, lorsqu'il la croit nécessaire ou utile au salut de leurs âmes. L'un d'eux, l'abbé Nicaise, malgré de beaux projets de séparation, de retraite, de vie plus pieuse et plus ecclésiastique, est toujours resté un peu mondain, errant au gré de son imagination d'artiste, sans cesse à la recherche des inscriptions et des médailles, à l'affût des nouvelles, des gazettes et des *livres frais éclos*, comme l'a dit quelqu'un (2). Le réformateur devait sentir et comprendre mieux que personne le vide d'une pareille vie dans un prêtre ; après lui avoir donné en vain beaucoup de bons conseils, il finira par lui dire nettement un jour : « C'est un grand malheur, comme vous le savez, de connaître le bien, et de ne faire autre chose que de le désirer ; car ce ne sont pas de simples désirs, mais des œuvres que Dieu demande... Souvenez-vous qu'il ne faut pas que nos désirs soient éternels, et qu'ils nous sont inutiles, à moins qu'ils ne changent de nature et qu'ils ne passent à l'action (3). Vous avez tant de lumières, pourquoi ne pas les suivre ? Dieu ne vous les a pas don-

(1) Collect. Nicaise, lett. 95, t. V.

(2) De La Monnoye, dans l'épitaphe qu'il lui fit :

> De tous côtés, à son adresse,
> Avis, journaux, venaient sans cesse,
> Gazettes, livres frais éclos,
> Soit en paquets, soit en ballots.
> Fallait-il écrire au bureau
> Sur un phénomène nouveau,
> Annoncer l'heureuse trouvaille
> D'un manuscrit, d'une médaille,
> D'Arnauld mort avertir la Trappe,
> Féliciter un nouveau pape ?
> L'habile et fidèle écrivain
> N'avait pas la goutte à la main.
> C'était le facteur du Parnasse. — Etc.

(3) Collect. Nicaise, lett. 29, t. V.

nées afin qu'elles ne vous soient d'aucun usage, et qu'elles ne vous servent qu'à remarquer les fautes, après que vous les aurez faites (1). Ce qui vous reste de temps est si peu de chose, qu'il passera comme un éclair. »— Enfin, lorsqu'il le sait sérieusement décidé à rentrer en lui-même et à se préparer à la mort, il l'encourage et lui promet le secours quotidien de ses vœux et de ses prières (2).

L'amitié de l'abbé de Rancé n'était point une amitié humaine, elle était surnaturelle et céleste comme la source divine d'où elle découlait. Elle venait de Dieu et devait reporter à Dieu. Toutes les fois que dans les lettres qu'on lui adresse, il se présente des éléments tellement mondains, qu'il ne peut s'en servir pour sa propre édification et celle de l'ami qui lui écrit, il les repousse impitoyablement. L'abbé Nicaise lui ayant envoyé une espèce de jeu ingénieux et récréatif, il lui répond assez durement : « Nous avons reçu votre jeu. On ne peut pas assurément jouer d'une manière plus innocente, mais véritablement nous n'avons point de temps pour une pareille occupation ; nos journées sont pleines, tous les moments en passent avec tant de rapidité que nous n'avons point de vide à remplir (3). »

Ce qu'il y a peut-être de plus admirable dans toute cette vaste correspondance, c'est que, sauf quelques vigoureuses sorties contre certains désordres monastiques, on n'y retrouve rien d'offensant, rien de blessant pour personne. Il y flétrit, il y stigmatise les abus, les vices, les dérèglements, mais il sait arrêter sa pensée, contenir sa plume devant les limites sacrées de la divine charité, même quand il s'agit de ses plus grands ennemis. Pas un mot frivole, léger, sentant le vieil homme. Tout y annonce, tout y révèle le respect de soi-même et des autres, la dignité du chrétien, le bon ton et la politesse du gentilhomme, la gravité austère du moine, la tendresse, la loyauté, le dévouement du véritable ami.

Personne ne comprit mieux les devoirs de l'amitié, personne n'y fut plus fidèle. Nous pourrions en citer bien des exemples, nous nous contenterons d'un seul, il s'agit de M. de Tréville.

Ce gentilhomme était aussi distingué par son esprit que par son cœur, les grâces de ses manières que par les charmes de sa conversation. Il était intimement lié avec Racine, Boileau, Bossuet et le maréchal de Bellefonds. Depuis longtemps il avait renoncé au grand monde, se contentant de quelques compagnies choisies, et particulièrement de celle de M[mes] de la Fayette et de Sévigné. Si l'on en croit Saint-Simon, sa vie retirée pré-

(1) Collect. Nicaise, lett. 12, t. V.
(2) *Ibid.*, lett. 104.
(3) *Ibid.*, lett. 48, t. V.

senta d'abord un haut et bas de dévotion, mais ses dernières années furent plus suivies dans la régularité et la pénitence. Ce qu'il en conserva jusqu'à la fin, fut un entier éloignement de la cour, dont il ne se rapprocha plus, après l'avoir quittée, et une fine satire de ce qui s'y passait, que le roi ne lui pardonna jamais. Ayant été élu membre de l'Académie française, son élection ne fut pas sanctionnée par l'autorité royale, et on ne lui ménagea pas ce coup de verge, faute de mieux. On le contraria plus tard dans ses liaisons et on s'efforça surtout de détacher de lui l'abbé de Rancé, son plus ancien et son meilleur ami. La duchesse de Guise en écrivit à ce dernier qui lui répondit avec beaucoup de courage et de franchise :

« Votre Altesse Royale y-a-t-elle pensé ? Et voudrait-elle que je rompisse sur de simples soupçons avec un ami qui étant plein, comme il est, de vertu et de probité, s'attirera toujours l'estime et l'amitié de tous ceux qui le connaissent ? Ce sont des qualités si rares en ce temps, et qui se trouvent en si peu de personnes, que l'on ne saurait faire trop de cas de ceux à qui Dieu les a données. Je passerais peut-être toute ma vie sans retrouver ce que j'aurais perdu... La charité de Jésus-Christ ne sait ce que c'est de former ni jugement ni soupçon. Elle croit le bien de tout le monde et jamais le mal, que lorsqu'elle le voit d'une manière évidente et toute sensible. Dieu me préserve, Madame, d'un inconvénient que j'ai remarqué et condamné toute ma vie, de ne garder ni fidélité ni parole, et ne faire aucun scrupule de violer les lois de l'amitié toutes les fois que les passions, les intérêts, la complaisance ou la fausseté du zèle y engage (1). »

Ainsi, l'abbé de Rancé n'était pas de ces gens dont l'amitié cauteleuse etmobile monte ou baisse selon le thermomètre de la politique ; il la plaçait dans ces régions supérieures de l'âme où elle ne meurt qu'avec la vertu et l'estime. M. de Tréville continua d'être son ami ; sa maison et son cœur lui furent constamment ouverts.

(1) Cette lettre est citée dans le volume intitulé : *Lettre de M. de Tillemont à feu M. l'abbé de la Trappe*. Nancy, Nicolaï, 1704.

CHAPITRE XIII

L'abbé de Rancé est obligé de répondre à une nouvelle calomnie contre la Trappe; de la charité et de la patience qu'il a eues toute sa vie envers ses détracteurs; de son aversion pour les procès.

Il était dit que l'abbé de Rancé serait persécuté dans sa personne ou dans son œuvre jusqu'au bout, et que ses ennemis mettraient tout en œuvre pour lui arracher jusqu'à la dernière et la plus précieuse de toutes les consolations, celle de mourir en paix. L'un d'eux, inspiré de l'enfer, dans le but d'attirer sur la Trappe quelque terrible coup, imagina d'écrire un billet anonyme au roi, où prenant le nom de Frère Antoine, trappiste, il lui donnait beaucoup d'avis touchant le gouvernement de l'État et les affaires de l'Église, le menaçant de la part de Dieu, s'il négligeait de les suivre. Le roi, si sensible et si facile à prévenir sur ces matières, se montra d'abord très mécontent, et remit le billet à M. de Pontchartrain, avec ordre de l'envoyer à l'abbé de Rancé, pour savoir de lui quel était le Frère Antoine. Il répondit aussitôt au ministre « qu'il ne connaissait point ce Frère; que c'était un nom emprunté; qu'il ignorait entièrement de quoi il s'agissait; qu'il pouvait bien s'assurer que cette lettre ne venait point de la Trappe; qu'apparemment ce devait être un ennemi couvert, qui prétendait, par cet artifice diabolique, le mettre mal dans l'esprit du roi; qu'il le conjurait de persuader à Sa Majesté qu'il n'y avait personne dans le monastère capable d'écrire un tel billet (1). »

M. de Pontchartrain était un homme droit et juste; après avoir examiné cette pièce, il vit bien qu'elle était une œuvre de mensonge et de malice, et il en parla ainsi au roi qui parut satisfait. Aussitôt il répondit à l'abbé de Rancé que Sa Majesté acceptait ses explications. « Le roi, disait-il, était bien persuadé qu'il ne pouvait pas venir d'une maison aussi sainte que la vôtre, une lettre aussi extravagante que celle que je vous ai renvoyée. Et ce que vous avez pris la peine d'écrire sur ce sujet, n'a servi qu'à le confirmer dans cette pensée et lui a donné occasion de s'étendre sur le sujet de toutes les vertus qu'il sait qu'on pratique à la Trappe, m'ordonnant de vous dire qu'il se recommande particulièrement à vos prières et à celles de votre communauté. »

(1) Le Nain, t. I, p. 371.

Quelle était la conduite de l'abbé de Rancé envers ceux qui lui voulaient ou qui lui faisaient tant de mal ?

Il est extrêmement rare que nous soyons ce que nous devons être pour nos ennemis, selon les vrais principes du christianisme. « Ou bien, dit Bossuet, nous poussons sans bornes nos ressentiments, et nous exerçons sur ceux qui nous fâchent des vengeances impitoyables ; ou bien nous nous plaisons de les accabler par une vaine ostentation d'une patience, d'une pitié outrageuse qui ne se remue pas par dédain et qui feint d'être tranquille pour insulter davantage : c'est la vengeance raffinée des philosophes et surtout des stoïciens (1). » L'abbé de Rancé ne regardait pas seulement le précepte évangélique du pardon comme une parole sublime, mais comme le plus sacré et le plus saint des devoirs. Il envisageait la malice, les persécutions et les injustices des hommes, du point de vue du calvaire et de la croix, sur laquelle la grande victime s'était sacrifiée pour ses bourreaux eux-mêmes, les rachetant par le sang qu'ils répandaient, *ipso redempti sanguine quem fuderunt*(2). Il lui arriva cent fois d'être assailli par les calomnies de ses ennemis, enveloppé de leurs artifices, assiégé de leurs paroles de haine, comme dit le Psalmiste ; enfin, enfermé dans une circonvallation d'iniquités, et il ne perdit jamais la charité. Il apercevait par dessus la main mortelle qui frappait, la main divine qui punissait : les hommes disparaissaient et il ne restait plus que des instruments de la justice de Dieu, de nouveaux moyens de faire pénitence et de gagner le Ciel.

C'est ce qui nous explique cette parole déjà citée, qu'il répétait souvent et qui, pour paraître étrange, n'en est ni moins belle ni moins vraie : « Si l'on savait de quelle utilité nous sont nos ennemis, on les achèterait au poids de l'or ; ils nous sauvent en nous affligeant, et nos amis nous perdent en nous flattant. » En effet, pour des chrétiens comme l'abbé de Rancé, des ennemis valent le Ciel, et, s'il leur était permis d'en acheter, ils ne pourraient les payer trop cher (3).

On ne prie pour ses ennemis qu'autant qu'on les aime ; car il n'y a que la seule charité qui prie, et il ne se peut faire que l'on prie pour ceux que l'on hait (4). L'abbé de Rancé institua, comme nous l'avons déjà dit, une messe quotidienne à perpétuité pour ses ennemis (5). Vengeance sublime ! Il voulait que chaque jour, le sang de la victime divine criât miséricorde jusqu'au Ciel pour ceux qui chaque jour lui souhaitaient ou lui faisaient

(1) Bossuet, *Sermons*, t. IX, p. 263, in-12.
(2) *S. August. in Joann.*, t. III, p. 724.
(3) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. II, p. 528.
(4) Bossuet, *ibid.*
(5) Le Nain, t. II, p. 528.

du mal sur la terre, et il répondait par des bénédictions à leurs malédictions.

Il avait l'habitude d'écrire sur un billet qu'il affichait à la sacristie, les personnes et les choses que les prêtres devaient recommander à Dieu au saint sacrifice ; très souvent on y lisait ces mots : « Vous prierez pour un homme qui a d'autant plus de droit à nos prières, que c'est un de nos plus grands ennemis. »

Un jour on lui annonça qu'un curé du voisinage qui l'avait fort tourmenté par ses chicanes, était à l'extrémité, il porta aussitôt ce billet à la sacristie : « On priera notre Seigneur Jésus-Christ pour un bon curé qui a reçu tous ses sacrements et qui est à l'agonie. Il est d'autant plus recommandable qu'il nous a plus troublés, et qu'avant sa dernière maladie, il était sur le point de nous intenter le procès le plus injuste. »

Ayant appris la mort de quelqu'un qui toute sa vie n'avait cessé de médire de lui et de son monastère, il écrivit de sa main et fit mettre à la sacristie ce billet : « On priera notre Seigneur Jésus-Christ pour une personne morte ennemie de cette maison. Je vous mets cette circonstance ; parce que si vous êtes vraiment chrétiens, ce vous est un pressant motif de la présenter à Dieu, avec plus d'application et d'instance (1). »

L'abbé de Rancé était heureux de saisir toutes les occasions qu'il rencontrait de faire du bien à ses ennemis. Un abbé cistercien qui avait cherché à le diffamer, étant venu par hasard à la Trappe, vers le temps de Pâques, on ne peut exprimer avec quelles marques de bonté et d'amitié il le reçut. Il ne le quitta point, l'accompagnant partout, prenant soin que rien ne lui manquât. Il lui fit dire la grand'messe les derniers jours de la semaine sainte ; il voulut même recevoir de sa main la sainte communion le jeudi saint avec tous ses frères. Quelqu'un lui ayant marqué sa surprise de ce qu'il traitait avec tant de charité cet homme qui l'avait si maltraité, il répondit tranquillement : « Tout cela est possible, je n'y songe plus, ne faut-il pas pardonner à ses ennemis (2) ? »

Un gentilhomme dont il avait eu souvent à se plaindre, ayant une affaire grave à Paris, vint le trouver pour le prier d'écrire à ses amis en sa faveur, il le fit aussitôt. Dom Rigobert, son secrétaire, lui dit alors : « Comment, mon Père, écrivez-vous tant de lettres pour le service d'un homme qui ne pense qu'à vous nuire ? » « Que voulez-vous que je fasse, lui répondit-il, l'Évangile ne nous oblige-t-il pas de faire du bien à nos ennemis ? »

On peut dire de l'abbé de Rancé, comme on l'a dit de quelqu'un, que le

(1) Le Nain, *Vie de M. de Rancé*, t. II, p. 521 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 524.

meilleur titre pour en obtenir des grâces, était de l'avoir offensé ! Un curé des environs, étant venu à la Trappe, il voulut savoir de lui quels étaient les plus pauvres de ses paroissiens ; ce charitable pasteur lui en ayant nommé plusieurs : « Et un tel, lui dit-il à la fin, en l'interrompant, ne serait-il pas aussi dans la nécessité ? » Le curé lui dit, qu'à la vérité, il avait autant besoin d'assistance que les autres, mais qu'il n'avait pas osé lui en parler, parce qu'il savait l'injustice que cet homme avait faite à son monastère. « Hé bien, Monsieur, répliqua-t-il, ce sont ceux-là qu'il faut spécialement assister. » Et aussitôt il enjoignit au cellérier de lui donner abondamment tout ce qui pourrait lui être nécessaire.

Un gouverneur de Normandie qui avait répandu dans le monde les calomnies les plus capables de le perdre, lui et sa communauté, le conjura de s'intéresser à son fils qui avait besoin de sa protection, il se mit aussitôt à écrire, en disant : « Je le fais avec d'autant plus de joie, que c'est pour le fils du plus cruel ennemi que j'aie jamais eu (1). »

L'abbé de Rancé, comme toutes les grandes âmes, avait de ces vengeances qui paraissent extraordinaires, mais qui n'en sont que plus propres à confondre un ennemi et à le faire rentrer en lui-même, pour peu qu'il lui reste de foi et de cœur.

Un abbé de qualité qui venait de fort loin à la Trappe, afin d'y chercher des conseils sur une affaire très importante, n'en était plus qu'à quelques lieues, lorsqu'il fut forcé de s'arrêter dans un monastère, qui se trouvait sur sa route, pour y demander l'hospitalité.

A peine eut-il dit le but de son voyage, qu'on se déchaîna contre l'abbé de Rancé, le traitant de visionnaire, de fanatique, et même d'hérétique. Hélas! quand on est en veine de gros mots, un de plus, quelque énorme qu'il soit, ne coûte guère. « La voix du public et tous les gens de bien qui connaissent ce grand homme, répartit l'abbé voyageur, en rendent un autre témoignage que vous. Et je vous avoue que je ne puis comprendre qu'il y ait si peu de charité dans cette maison (2). »

Aussitôt qu'il fut à la Trappe, il s'empressa de raconter tout cela. « Monsieur, dit l'abbé de Rancé, ni moi ni mes frères, nous ne méritons pas que vous entriez si fort dans nos intérêts, et que vous nous témoigniez tant d'amitié ; nous ne vous sommes pas moins obligés. Mais, au reste, je ne me rappelle pas avoir donné le moindre fondement à tant de malveillance ; je prierai et ferai prier pour ces bons religieux, afin que Dieu les délivre

(1) Le Nain, t. II, p. 520 et 525.
(2) *Manuscrit de Septfons*, cab. V, p. 70.

de ces dangereux préjugés qu'ils ont contre nous. Quant à moi, je les aime de tout mon cœur, et je veux leur en donner des marques. » Il commanda aussitôt à quelques Frères convers d'aller jeter les filets dans les étangs et de lui rapporter les douze plus belles carpes qu'ils pourraient prendre. Il les envoya à ses détracteurs avec un louis d'or, et un billet par lequel il leur souhaitait toute sorte de prospérités, et se recommandait instamment à leurs prières (1).

Si par le devoir de la charité, l'abbé de Rancé aimait ses ennemis, par l'amour de la paix, il détestait les contestations et les procès. Il n'ignorait pas que l'ascète chrétien était par sa vocation un homme de douceur et de pardon, qu'il devait rester assis, silencieux, dans son désert et ne jamais paraître au forum *pour y crier et y contester* (2). Il croyait que c'était surtout pour les moines, c'est-à-dire pour les parfaits, que Jésus-Christ avait dit : *Si on vous chicane pour avoir votre tunique, donnez encore votre manteau.* Il posait en principe qu'il leur était en général défendu de plaider (3). « Cependant, ajoutait-il, nous n'oserions pas dire que cette règle n'a point d'exceptions, et qu'il n'y a quelques rencontres extraordinaires dans lesquelles la volonté de Dieu n'est pas qu'elle soit suivie. Ainsi, il peut être permis à des religieux d'avoir quelquefois des procès pour des raisons importantes, pour éviter des dommages et des pertes considérables, pour se tirer d'une oppression violente, et empêcher l'effet d'une entreprise capable de ruiner le bien d'une communauté et d'en troubler le repos, ou pour arrêter le cours de quelque injustice, et obliger par là celui qui la commet de rentrer en lui-même, en sorte que conservant la douceur et la charité, on ait beaucoup plus devant les yeux le salut de son prochain que non pas une utilité temporelle (4). »

Mais il veut qu'avant de faire le premier pas, les cénobites emploient tous les moyens possibles pour terminer leurs différends par les voies de la conciliation, représentant, ou par eux-mêmes ou par des amis communs, à celui qui les maltraite, l'injustice de son procédé, le mal qu'il y a d'usurper les biens de l'Église et de persécuter les serviteurs de Jésus-Christ. Il exige qu'ils proposent préalablement des arbitres, et s'offrent de se soumettre à leur jugement ; qu'ils relâchent de leurs biens et de leurs intérêts pour rendre l'accommodement plus facile ; qu'ils joignent à tout cela des

(1) Le Nain, t. II, p. 527.
(2) Voir, dans son livre *De la Sainteté et des Devoirs de la vie monastique*, t. II, les chap. XVI et XVII : de la retraite et du silence.
(3) Id., *ibid.*, quest. 7, 8, 9, 10.
(4) Voir, dans le livre *De la Sainteté*, etc., la quest. 9 du chap. XVI, t. II.

prières instantes pour demander à Dieu que dans le cas où ils seraient contraints de se dispenser de la lettre de la loi, ils ne soient pas assez malheureux pour en perdre l'esprit. Il leur recommande par dessus tout, de n'avoir jamais de procès douteux, et dont la décision ne soit pas certaine, « n'y ayant rien qui expose davantage leur réputation aux traits perçants de la malignité des hommes que le méchant succès des affaires mal entreprises (1). »

Telle a été constamment la doctrine qu'il a professée, dans ses *Devoirs de la vie monastique*, dans ses *Eclaircissements* (2) et dans son *Explication de la Règle de Saint-Benoît* (3). On peut dire à sa louange qu'il ne s'en est jamais écarté dans la pratique.

Il tremblait à la seule pensée d'une affaire litigieuse ; car il savait que la fureur des procès avait été une des principales causes de la décadence et de la ruine des institutions monastiques, mais particulièrement de l'Ordre de Cîteaux, dont l'histoire, pendant les deux derniers siècles de son existence, n'est que celle de ses procès (4). Lorsqu'il se présentait quelques difficultés graves d'où dépendait la conservation du monastère, il fallait l'y faire entrer malgré lui, et pour ainsi dire, à force de bras et de machines.

Ses ennemis qui n'ignoraient pas combien la manie des procédures avait rendu les moines odieux, ne sachant plus que lui reprocher, l'accusèrent enfin d'être plaideur. « Je suis fâché, lui écrivait l'un d'eux, de vous faire passer du chœur au palais ; mais je ne puis me dispenser de vous avertir qu'on dit dans le monde que vous avez changé de sentiment touchant les procès, que vous avez plusieurs affaires soit à Mortagne, soit au Parlement, soit dans les autres tribunaux, etc. (5) ; que vous surfaites dans la spéculation, interdisant les procès; mais que vous rabattez dans la pratique, plaidant comme les autres (6). » Or, rien n'était plus faux.

« Il faut se rappeler, a dit quelqu'un, que la Trappe était sur les lisières du Mans, du Perche et de la Normandie, c'est-à-dire au centre de la chicane, et au milieu du trône de l'injustice, de l'envie, de la ruse, de l'usurpation et des querelles. La situation de cette maison demandait donc qu'elle se rendît savante et habile pour se défendre à coup sûr de tant

(1) *De la Sainteté*, etc., t. II, quest. 9 du chap. XVI.
(2) *Eclaircissements*, 13e difficulté, p. 222.
(3) Chap. II, p. 172.
(4) C'est ce que constatent chaque jour tous ceux qui fouillent les archives des monastères cisterciens en France.
(5) *Les Quatre-Lettres*, p. 209, 212, 214.
(6) Thiers, *Apologie de l'abbé de la Trappe*, p. 221.

d'ennemis qui l'environnaient ; c'est ce qu'elle a su faire parfaitement, en prenant pour code le Testament de Jésus-Christ (1). »

Aussi, quoique l'abbé de Rancé ait eu matière d'avoir plus de cent procès, des mieux fondés et des plus justes, il y mit tant de bonne volonté, de désintéressement, d'esprit de conciliation et de paix, qu'il fut assez heureux pour n'en avoir que trois durant trente-sept ans qu'il fut abbé de la Trappe (2). Il s'y trouva tellement engagé qu'il ne fut pas possible de les éviter ; mais ils étaient si justes qu'il n'était presque pas possible de les perdre (3).

L'abbé de Rancé ne demandait pour lui, comme pour les autres, que la justice inflexible. Il écrivait un jour à un magistrat : « Je viens d'apprendre que nos gens ont coupé cinq ou six arbres qu'on leur conteste, quoiqu'ils ne soient pas dans les taillis, mais dans les haies ; cela s'est fait sans

(1) Lettre écrite par M. Maisne, retiré à la Trappe, à un abbé de ses amis (dans le *Recueil de plusieurs lettres*, p. 109).

(2) Thiers, *Apologie de l'abbé de la Trappe*, p. 221.

(3) Le premier lui fut intenté par un gentilhomme du voisinage, à qui il essaya en vain de parler le langage de la religion et de la raison. Lorsqu'il vit qu'il n'y avait plus aucun moyen d'éviter le conflit, il écrivit de sa propre main la défense que devait présenter son avocat, sans qu'il lui fût permis de rien ajouter. Il disait en peu de mots : « que ses religieux et lui, ayant résolu en général de ne poursuivre aucun procès, ils avaient fait en particulier tout leur possible pour détourner celui-ci ; que leur adversaire voulait s'emparer d'une terre qu'ils avaient achetée et dont ils possédaient les titres les plus authentiques ; que lui ayant proposé un accommodement par arbitrage, il l'avait accepté et promis avec serment de se soumettre à la décision des arbitres ; mais, voyant qu'elle lui était contraire, il les avait cités pardevant le Conseil, dans l'espoir d'en obtenir un arrêt favorable ; que, pour eux, ils déclaraient qu'ils ne répondraient point à ses poursuites autrement qu'en déposant leurs titres entre les mains de leurs juges, sur quoi ils feraient telle attention et prononceraient tel jugement qu'il leur plairait. »

L'abbé de Rancé raconte le second procès, en quelques mots, à l'abbé Nicaise : « Un sieur Boivin, dit-il, avait acheté une terre qui relevait de la Trappe ; comme on lui en demandait les aveux, il ne voulut point les donner, et persista dans son refus, quelque proposition d'accommodement qu'on lui ait faite, jusqu'à ce que, par un arrêt du Parlement, il ait été ordonné qu'il reconnaîtrait ce qu'il devait à la Trappe. Mais le principal motif de l'affaire, c'est qu'il s'était rendu maître et seigneur et exerçait des vexations inouïes sur tous les habitants, qui ont eu recours à nous pour les faire cesser. Mais si vous connaissiez jusqu'où va sa violence et son emportement, vous auriez peine à croire qu'un homme d'études comme lui pût tomber dans de si grands excès. J'oublie avec plaisir tout ce qu'il a dit et fait contre nous, et je voudrais lui procurer autant de bien qu'il paraît, par sa conduite, qu'il nous veut de mal. »

La troisième affaire, enfin, fut celle du curé de Prépotin, qui, voulant s'approprier une dîme qui dépendait de la Trappe, entama un procès dans la pensée que les religieux ne le suivraient pas sur ce terrain et lui abandonneraient l'objet de la contestation. Il ne se trompait pas ; car aussitôt que l'abbé de Rancé sut de quoi il était question, il lui proposa de terminer amiablement la difficulté. Mais ce bon vieillard, s'appuyant sur le crédit d'une personne considérable dans le pays, repoussa cette offre charitable. L'abbé de Rancé, tout convaincu qu'il fût de l'injustice de ses réclamations,

ma participation. Je vous conjure, Monsieur, et vous demande comme une grâce particulière, si la chose est contre la loi, de nous condamner pour l'exemple, sans avoir aucun égard à l'amitié dont vous m'honorez. Je vous parle avec la dernière sincérité (1). »

Il voulait qu'on étouffât les procès dans leurs germes, comme les incendies dans les étincelles. Un jour le cellérier lui demanda s'il trouverait bon qu'en cédant même une certaine dîme contestée, on fît cependant une opposition pour empêcher la prescription : « Gardez-vous-en bien, lui dit-il avec beaucoup d'émotion ; j'ai trop d'aversion pour les procès. Il n'en faut point commencer pour n'être pas obligé d'en poursuivre, et nous ne scandaliserons point notre prochain. » Puis s'animant encore davantage : « Je vois bien, s'écria-t-il, que vous ne serez jamais que des chicaneurs. Je n'aurai pas un demi-pied de terre sur le visage, qu'on oubliera tout ce

lui proposa un arbitrage, et donna même un blanc-seing à M. de Catinat, conseiller à la grand'chambre. Mgr l'évêque de Séez et M. l'intendant d'Alençon s'en mêlèrent. (Thiers, *Apol. de l'abbé de la Trappe*, p. 221, 222.) Le curé voulut avoir lui seul le choix des arbitres, et, quelque exorbitante que fût cette prétention, on sacrifia tout au bien de la paix. Il choisit deux ecclésiastiques, gens de mérite et de piété, qui lui étaient dévoués, et qui, néanmoins, crurent devoir à la justice de le condamner. Mais il se plaignit beaucoup de cette sentence arbitrale, revint à la charge, et demanda qu'on lui affermât cette dîme à un prix réduit. La redevance annuelle était de quarante livres, on la réduisit à vingt-trois, pour lui ôter à l'avenir tout sujet de contestation. Enhardi par ces concessions, il osa demander une partie du fonds. L'abbé de Rancé lui répondit qu'il pouvait bien disposer du revenu en sa faveur, mais que sa conscience l'empêchait d'aliéner le fonds lui-même. Alors, pour se débarrasser de ces difficultés sans cesse renaissantes, il crut devoir abandonner la dîme tout entière à un honnête homme qui la ferait valoir et maintiendrait les droits de la Trappe.

L'affaire ayant été portée en dernier ressort au Parlement de Rouen, l'abbé de Rancé écrivit à M. le procureur général pour l'en instruire : « Au cas, lui disait-il, qu'étant informé de la chose, il vous paraisse que notre droit ne soit pas tel que nous le croyons, nous regarderons votre sentiment comme une décision ou comme un arrêt ; mais si vous croyez que notre prétention soit juste et bien établie, agréez, Monsieur, que je vous dise que vous êtes obligé, de la part de Dieu comme de celle des hommes, de nous rendre justice. Et, parce qu'il ne convient pas à des personnes de notre profession de soutenir des procès, j'ai cru que la seule diligence que ma conscience me permettait de faire, était de vous représenter la vexation qu'on nous fait souffrir, dans la pensée où l'on est que nous ne nous défendrons pas. J'espère que vous aurez égard à la très humble prière que je vous fais, et que vous emploierez l'autorité du roi, qui réside en votre personne, pour faire cesser le trouble qu'on nous suscite, mais encore pour arrêter à l'avenir les entreprises de tous ceux qui voudraient, en de semblables rencontres, se prévaloir de l'amour que nous avons pour la paix et la retraite. »

« Le curé de Prépotin, dit M. Thiers (*Apologie de l'abbé de la Trappe*, p. 222), porta la peine de son opiniâtreté. Il perdit son procès avec dépens, et il ne dut en attribuer la faute à personne qu'à lui-même. »

(1) *Manuscrit de Septfons*, cah. VI, p. 40. — Le même fait est rapporté par Le Nain, t. II, ch. VIII.

que j'ai dit : Vous plaiderez pour trente sous ; mais Dieu vous punira, vous donnera sa malédiction, et retirera son esprit de dessus vous (1). »

Quelquefois cependant, lorsque la spoliation était trop criante, il protestait au nom de Dieu, juste juge, et n'allait pas plus loin. Cette protestation faisait souvent rentrer en eux-mêmes les spoliateurs. Un gentilhomme qui jouissait d'une propriété de quarante ou cinquante écus de rente, usurpée sur la Trappe, frappé de cette espèce de malédiction, eut de grands remords de conscience. « Inquiet, troublé et honteux, il se résolut, dit M. Maisne, de venir trouver le Révérend Père abbé. Il lui avoua qu'il voyait bien qu'il lui serait aussi difficile de conserver tranquillement la terre en question, que de la garder avec justice ; mais qu'il avait peu de biens, que cette restitution y mettrait le désordre, qu'il s'était marié sur cette possession, qu'il aurait de la peine s'il lui fallait rabattre de sa manière de vivre ; car il y avait bien des gentilshommes en ce pays qui n'avaient pas plus que cela de rente. Le Père abbé, touché de sa bonne foi et de son état de gêne, ne trouva point de meilleur expédient que de légitimer son usurpation, par une donation qu'il lui fit dans la meilleure forme qu'il put, tant pour terminer le procès présent, que pour empêcher qu'on ne lui en fît un autre plus tard. Il le chargea seulement de quatre ou cinq livres de rente de reconnaissance à la maison. « J'ai cru, ajoute M. Maisne, que l'histoire de ce désintéressement ne déplairait pas. Il est à remarquer que ce gentilhomme avait toujours été l'ennemi de l'abbé de Rancé ; il ne tint qu'à lui après cela d'être le contraire (2). »

Quand une affaire était réglée, il voulait qu'on se soumît à la décision des arbitres ou des juges, quoi qu'il en coutât. Il détestait cet esprit d'opiniâtreté et de discorde qui s'efforce d'éterniser les disputes. Une difficulté ayant été résolue par arbitrage entre un curé et son monastère, comme il craignait que le curé ne fît naître de nouveaux incidents, et que le cellérier ne voulût poursuivre encore, il déclara que si la chose arrivait, il prierait Dieu de tout son cœur que sa communauté perdît ce procès, quelque juste qu'il fût, et cela avec dépens et avec honte : « Et je le prierai, disait-il, de manière que je ne doute point qu'il ne m'accorde cette grâce, puisque cette confusion serait pour mes frères une instruction plus puissante que toutes celles que je leur ai pu donner sur cet article (3). »

Il n'était pas du nombre de ces propriétaires impitoyables qui pressu-

(1) Le Nain, t. II, p. 506.
(2) Lettre de M. Maisne à un abbé de ses amis (*Recueil* précité, p. 109).
(3) Le Nain, t. II, p. 507.

rent leurs malheureux fermiers pour leur faire rendre jusqu'à leur dernière obole; il leur témoignait, au contraire, beaucoup de bonté, de douceur et de compassion. Il ne voulait pas surtout qu'on employât les voies de rigueur pour leur arracher de force leur propre substance. Un des métayers du monastère ne payait pas, très probablement parce qu'il ne pouvait payer; quelqu'un dit en sa présence : « Il faudrait donner cent coups de bâton à ce manant. « Il faudrait lui donner cent coups de bâton! répliqua-t-il avec vivacité; j'aimerais mieux les recevoir moi-même. » Et aussitôt il défendit expressément qu'on lui fît aucune poursuite.

Le meunier du moulin de la cour de l'abbaye était arriéré de plusieurs années pour ses paiements et assez gêné; il lui envoya ce billet écrit et signé de sa propre main : « Je donne par aumône au meunier tout ce qu'il nous peut devoir, à la charge qu'il profitera de la remise que notre monastère lui fait, et qu'il sera plus homme de bien à l'avenir qu'il n'a été jusqu'à présent. »

Le premier président du Parlement de Normandie étant venu à la Trappe, le cellérier qui ne pouvait obtenir qu'on inquiétât les débiteurs du monastère, alla le trouver secrètement et s'expliqua avec lui sur certaines affaires. Ce magistrat répondit qu'on était obligé de les poursuivre dans l'intérêt même de la justice. Le cellérier se croyant bien fort de cet avis, s'empressa d'en faire part à l'abbé de Rancé, qui lui dit : « Mon Frère, si je voulais connaître le bon droit de notre maison, j'en écrirais à M. le premier président; mais en fait de ma conscience, je ne le prendrai pas pour mon juge. En un mot, je ne veux pas absolument qu'on plaide. »

Lorsque les injustices ou la mauvaise volonté étaient si évidentes, que l'impunité aurait été un encouragement à mal faire, il était un peu plus sévère. Il fit même mettre en prison pour un jour ou deux seulement, un méchant homme qui avait indignement abusé de sa bonté. Mais il en eut une si grande douleur, il en fut tellement hors de lui-même, qu'il envoya aussitôt à Mortagne pour le faire relâcher. Il disait à ceux qui l'approchaient: «Ah! je ne puis revenir d'avoir fait emprisonner ce pauvre homme! Ce n'était pas ainsi qu'en usait saint Bernard, qui remettait si facilement ce qu'on lui devait, et, certainement, ce n'est pas l'esprit de Jésus-Christ ni des saints qui m'a fait agir en cette rencontre (1). »

Oui, sans doute, mais ne fallait-il pas encore être animé de l'esprit de Jésus-Christ et des saints, pour avouer ainsi sa faute, s'en repentir et s'en humilier à ce point?

(1) Le Nain, t. II, p. 505 et suiv.

CHAPITRE XIV

Nouveau pèlerinage de Jacques II; l'abbé de Rancé refuse absolument de voir et d'entretenir Rose d'Almayras, malgré toutes les instances de MM. Duguet et du Charmel; dernière lettre et derniers adieux à Bossuet (1700).

Une vieillesse qui atteignait soixante-quinze ans, dont près de trente-huit passés dans la plus dure pénitence, avec un tempérament très délicat, un travail continuel, des persécutions sans nombre et des plus étranges, une longue maladie, une plaie affreuse à la main depuis sept ans, tout cela était bien capable d'abattre l'abbé de Rancé; mais les forces et le courage qu'il puisait dans sa foi le rendaient supérieur à tous ses maux (1). Il se levait toujours à trois heures du matin, et quelquefois plus tôt, quand ses souffrances le lui permettaient. Il disait son office, lisait l'Ecriture sainte, l'*Imitation de Jésus-Christ* et la Règle de Saint-Benoît (2). Il continua même de réciter le Psautier tous les jours. Comme on lui disait que cette application d'esprit pourrait nuire à sa santé: « De quoi suis-je donc capable, disait-il, si je ne le suis de prier Dieu? » Telle fut sa position pendant presque tout cet été.

Le roi Jacques II vint encore cette année à la Trappe, et ce fut sa sixième et dernière visite. Il put encore s'entretenir avec l'abbé deRancé plusieurs fois. Il demanda à voir le jeune Robert Grême, et admira avec les seigneurs de sa suite le changement vraiment miraculeux qui s'était opéré en lui (3). Ordinairement, il ne restait que quatre jours au plus (4). C'était dans cette solitude qu'il avait appris à souffrir, il fallait qu'il y apprît encore à mourir.

Rien ne contribua plus à le détacher de la terre que l'exemple de l'abbé de Rancé et de ces solitaires qui avaient renoncé au monde, et qui étaient morts à toutes ses fortunes et à tous ses plaisirs. Il avait été témoin du

(1) « Natura longissimis pænitentiæ laboribus exacerbata, septennio ante mortem dexteram percussit gravissimo vulnere, quod renascens quotidie et recrudescens, novo quodam martyrii genere, Cœlo parabat victimam... At regina sui mens manet integra. (*Imago R. P. Arm. J. le Bouth. de Rancé*, p. 78 et 79) — Le Nain, t. II, p. 374.

(2) Lettres de l'abbé de Rancé (copies), Biblioth. Imp., n° 1526, Suppl. franç.

(3) Voir la *Relation* précitée, p. 42.

(4) Dangeau, parlant d'un de ces pèlerinages (celui de juillet 1695), dit : « Le roi d'Angleterre revint hier de la Trappe, où il avait passé quatre jours. » (T. V, p. 233.)

bonheur avec lequel ils voyaient le tombeau s'ouvrir devant eux, s'y couchant le sourire sur les lèvres, et s'y endormant comme on s'endort sur son lit la veille d'un jour de fête, impatient du réveil en songeant aux joies du lendemain, et le lendemain c'était l'éternité bienheureuse.

Jacques II mourut l'année suivante, et on ne vit bien ce qu'il avait appris à la Trappe que lorsqu'il fut à ses derniers moments. S'étant trouvé mal à la chapelle où il entendait la messe, on le porta dans son appartement, et il demeura quelque temps assis sur son fauteuil; mais, comme on s'aperçut que ses forces s'affaiblissaient toujours, on le pria de se mettre sur son lit, et lorsque la reine l'y conduisait, il tomba entre ses bras sans sentiment et sans connaissance (1).

Dès qu'il fut revenu à lui-même, il comprit que sa fin approchait, et comme il s'était familiarisé avec la mort depuis ses retraites à la Trappe, il la regarda avec joie, bien loin d'en être troublé. Il fit dès ce jour une confession générale. A peine l'eut-il achevée qu'il fut pris d'un violent vomissement de sang qui pensa l'étouffer. Il demanda le Viatique; et se tournant vers son confesseur: « Mon Père, lui dit-il, ayez soin que je reçoive tous les sacrements de l'Eglise. » Le Père lui répondit qu'on allait les lui apporter.

Cependant il fit appeler le prince de Galles qui vint et entra près de lui; mais ce fut un triste spectacle pour lui lorsqu'il aperçut son père couvert de sang et à demi mort. Il courut l'embrasser, et le roi lui tendit les bras et l'embrassa avec toute la tendresse d'un père. Il le bénit, et en le bénissant il lui recommanda de rester fidèle et ferme dans sa religion. Ce ne fut pas sans quelque violence qu'on fit retirer le prince; le roi le voulait retenir: « Qu'on me laisse mon fils, disait-il, que je lui donne encore ma bénédiction! »

Sur ces entrefaites, le prieur-curé de Saint-Germain entra, portant le très Saint-Sacrement. A la vue de Jésus-Christ, le roi s'écria dans un transport de joie: « Voilà donc, ô mon Dieu, l'heureux moment arrivé! » Le prieur lui demanda, selon la coutume, s'il croyait que Jésus-Christ était réellement et substantiellement dans la sainte hostie; il répondit: « Oui, oui, je le crois, et de tout mon cœur! »

Il n'eut pas plutôt fini son action de grâces qu'il demanda l'Extrême-Onction. Il se crut alors obligé de pardonner publiquement à ses ennemis, et nommément au prince d'Orange, son gendre, disant qu'il lui était plus

(1) Tout ceci est extrait de l'*Abrégé de la vie de Jacques II*, tiré d'un écrit du R. P. Fr. Sanders, de la Comp. de Jésus, confess. de S. M., par le P. Bretonneau, p. 135. (Paris, 1703.)

obligé qu'à tout le monde ensemble, parce qu'en lui enlevant trois couronnes sur la terre il l'avait mis en état de ne plus songer qu'à celle du Ciel, seule impérissable.

Le 10 septembre, dans l'après-dîné, il fit appeler Milord Perth, et lui ordonna, en présence de la reine, d'écrire à la Trappe combien il était sensible, dans ce moment suprême et décisif, à toutes les grâces que Dieu lui avait faites dans cette maison; que c'était au saint abbé de Rancé et aux exemples d'édification et de sainteté qu'il avait remarqués dans son monastère qu'il était redevable de tout ce qu'il avait dans le cœur de sentiments chrétiens, de force et de résignation (1).

Louis XIV vint le voir trois fois; les princes et princesses de la famille royale vinrent aussi. On lui disait la messe tous les jours dans sa chambre, et le soir on y faisait la prière. Le douzième jour, la fièvre redoubla avec beaucoup de violence; son visage changea; il tomba dans un assoupissement qui parut tendre à une léthargie, et l'on crut qu'il allait expirer. La reine le voyant en cet état, se tint auprès de son lit, fondant en larmes. Le roi l'aperçut et lui dit pour la consoler: « Ne vous affligez pas, Madame, je m'en vais être heureux. » « Ce n'est pas vous, Monsieur, répliqua la reine en lui baisant la main, ce n'est pas vous que je plains, c'est moi-même. » A ce moment, elle fut pénétrée d'une telle douleur qu'on la vit prête à tomber en défaillance. Le roi qui le remarqua la pria de se retirer. On la conduisit chez elle, et on fit la recommandation de l'âme.

Son assoupissement continuait, mais si on voulait le réveiller, on n'avait qu'à lui parler de Dieu. Le 13 au matin, il supplia son confesseur, les larmes aux yeux, de lui donner la consolation de communier encore une fois: tout faible, tout épuisé qu'il était, il eut toujours la même ferveur, la même tendresse de dévotion. Il mourut en embrassant le Christ, le 16 septembre, à trois heures, un vendredi; il avait été proclamé roi le jour de l'Invention de la sainte Croix: sa couronne fut une couronne d'épines et sa vie un calvaire.

A la fin du mois d'août, l'abbé de Rancé reçut une autre visite à laquelle il était bien loin de s'attendre, celle de Mlle d'Almayras, connue sous le nom de Sœur Rose, née à Rhodez. « C'était, dit Saint-Simon, une célèbre béate à extases, à visions..., fort maigre, le visage jaune, extrêmement laid, les yeux très vifs, une physionomie ardente, mais qu'elle savait adoucir; vive, éloquente, savante, avec un air prophétique qui imposait. Elle dormait peu et sur la dure, ne mangeait presque rien, assez mal vêtue, pauvre

(1) Portefeuille de Corbie (Biblioth. Imp., MS. n° 41): Lettre de Milord Perth au R. P. abbé de la Trappe, du 10 septembre 1701.

et qui ne se laissait voir qu'avec mystère. De doctrine, elle n'en avait point, seulement fort opposée à celle de Mme Guyon et tout à fait du côté janséniste (1)... Elle avait vu à Paris M. Du Charmel, le célèbre abbé Duguet et plusieurs autres personnages qu'elle fascina et qui lui restèrent attachés toute leur vie. »

« Ils avaient, ajoute Saint-Simon, un extrême désir de la faire voir à l'abbé de Rancé, soit pour s'éclairer d'un si grand maître sur une personne si extraordinaire, soit dans l'espérance d'en obtenir l'approbation et de relever leur sainte par un si grand témoignage.

« Ils y comptaient d'autant plus que l'abbé de Rancé avait sous ses yeux, dans sa maison même, une preuve vivante de son zèle pour le salut des âmes dans la personne de l'abbé Jougla de Parasa, d'une noble famille de Toulouse, qu'elle avait persuadé de quitter un bénéfice considérable où il ne vivait pas en bon prêtre, et de se faire trappiste (2). »

MM. du Charmel et Duguet vinrent donc avec elle à la Trappe où on ne savait rien de leur projet. M. Du Charmel se mit aux hôtes, et M. de Saint-Louis donna une chambre à l'abbé Duguet, et une autre à Mlle Rose. Elle ne vit personne du monastère, ne sortit de sa chambre que pour aller à la messe à la chapelle du dehors, joignant le logis abbatial, où les femmes pouvaient l'entendre. « M. de Saint-Louis, dit Saint-Simon, ne put jamais la goûter, et le disait ouvertement à ces deux Messieurs qui en étaient affligés. Mais ce qui les toucha bien autrement fut la douce et polie fermeté avec laquelle, six semaines durant qu'ils furent là, l'abbé de Rancé se défendit de la voir, s'excusant sur ce qu'il n'avait ni mission ni caractère pour ces sortes d'examen, sur son état de mort à toutes choses et de vie pénitente et cachée. »

Quoique ce premier refus si sec, si positif, fût bien capable de les rebuter, ils ne laissèrent pas de revenir à la charge. Le don de pénétration et de compréhension surnaturelle qu'avait Mlle Rose, au dire de ses admirateurs, se manifesta alors d'une manière assez frappante. Elle prouva, dit-on, qu'elle entendait le latin, l'allemand et le grec sans les avoir appris. Un fort honnête homme, capitaine au régiment du roi, qui se trouvait à la Trappe, lui parla allemand, et elle lui rendit ses questions en français; elle lui révéla même les secrets de sa conscience (3). Elle se vantait aussi

(1) *Mémoires*, t. III, p. 86. — Il y a une pièce manuscrite assez curieuse sur Mlle Rose à la Bibliothèque Impériale.

(2) *Recueil de plusieurs lettres de D. Arsène* (*Jougla de Parasa*), toulousain, religieux profès de la Trappe, sur sa conversion. In-12, 1701. (Biblioth. Imp.)

(3) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine, année 1700. (Lettre de M. Bigot.) — Le duc de Saint-Simon, alors à la Trappe, se promenait souvent avec l'abbé Duguet.

des guérisons qu'elle avait opérées sur des malades désespérés. On en chercha un qui fut dans des conditions telles que, pour le guérir, il ne fallût rien moins qu'un prodige, et on le trouva : c'était M. Maisne, l'ancien secrétaire, réduit depuis quelques jours à la dernière extrémité. « On dit, écrit Bossuet, qu'après l'Extrême-Onction, ayant pris par son ordre de l'huile qu'elle avait bénite, il a si bien guéri et si promptement qu'il a été dès le jour même chez la dévote qui le demandait (1). »

MM. Duguet et Du Charmel firent grand bruit de tous ces prodiges prétendus, et surtout de celui de la guérison, et ils eurent soin qu'ils arrivassent jusqu'aux oreilles de l'abbé de Rancé dont la santé ne laissait aucun espoir. On crut devoir en informer adroitement les supérieurs de la maison, en leur insinuant que s'il était permis à Mlle Rose de voir le Révérend Père ancien, elle pourrait faire pour lui ce qu'elle avait fait pour M. Maisne. Ils saisirent avec bonheur cette ouverture, et s'empressèrent d'en parler à l'abbé de Rancé, en lui représentant que la Providence semblait n'avoir amené de si loin cette fille à la Trappe, que pour lui offrir la plus heureuse chance de prolonger sa vie, qui était toujours si précieuse et si utile à ses Frères et au monde. Il leur dit d'abord que les saintes Règles s'opposaient à ce que cette femme vînt jusqu'à lui, et que sa grande faiblesse l'empêchait d'aller jusqu'à elle. On lui répondit qu'il y avait un moyen de concilier ce qu'il devait à la Règle avec ce qu'il devait à sa santé, qu'il n'avait qu'à se laisser transporter à bras, sur sa chaise, dans la basse-cour qui était en dehors des lieux réguliers (2).

Pour couper court à toutes ces sollicitations, il répliqua nettement et avec beaucoup de vivacité et de feu : « Qu'on avait beau faire, qu'il ne la verrait point absolument; que ces manières étaient nouvelles, et que tout ce qui était nouveau lui était suspect; que Dieu pouvait le guérir, s'il le voulait; que, pour lui, il ne le désirait pas; mais que quand il aurait assez peu de vertu pour le désirer, il serait très fâché de l'être par une démarche si blâmable, et que la vie à ce prix était plus à charge que la mort. »

MM. Duguet et Du Charmel furent désolés de cette résistance inflexible. Mlle Rose elle-même en fut très mortifiée et très piquée, et dans un mou-

(1) Bossuet, *Lettre à M. de Saint-André.*— Portef. du R. P. Léon., etc., année 1700.

(2) On appelait basse-cour (bassa curia), dans l'Ordre de Cîteaux, l'enceinte extérieure où les femmes pouvaient être reçues. L'entrée de l'enceinte claustrale n'était permise qu'aux reines ou aux princesses ayant des permissions générales ou particulières du Saint-Siége. En 1501, Marie de Savoie, petite-fille de Louis XI, épouse du maréchal de Bourgogne, ayant voulu par force, sans autorisation papale, pénétrer de la basse-cour dans le cloître de Cîteaux, le couvent fut interdit et pollué; on le purifia avec beaucoup de prières et de cérémonies, en brûlant de la paille et de l'encens partout où elle avait passé avec ses suivantes.— Pendant la neuvaine de la Dédicace de l'église claustrale, l'entrée en était permise aux femmes. (Extrait des Archives de Cîteaux.)

vement d'humeur elle répondit : *Que puisqu'il voulait mourir, alors qu'il mourût ; que ce serait sa faute et non la sienne* (1). Les trois pèlerins voyant qu'il n'y avait rien à faire avec un tel homme, reprirent tristement le chemin de Paris.

Cette conduite de l'abbé de Rancé prouve une fois de plus combien il avait de prudence, de tact et de discrétion. Supposons que, contrairement aux saintes règles qu'il avait juré d'observer, il eût consenti à cette entrevue, à cet entretien, dans le désir de prolonger de quelques jours une vie qui allait lui être enlevée, il aurait cédé, comme tant d'autres, aux instincts de la nature et de la chair : ses derniers moments auraient perdu leur poésie et leur prestige, ce n'eût plus été qu'un malade vulgaire, avec les faiblesses et les misères ordinaires ; ce ne serait pas un Saint.

Les souffrances dont il était accablé ne l'empêchaient pas de se ressouvenir de ses amis, surtout de ceux qui avaient toujours vécu avec lui en union de prières ; il ne pouvait manquer de songer à Bossuet. Il espérait toujours une nouvelle visite du prélat, et il avait dit un jour à M. de Saint-André, vicaire-général de Meaux, qui était venu à la Trappe : « Je mourrai content si je puis le voir ici encore une fois et recevoir sa sainte bénédiction (2). » Mais sentant ses forces diminuer chaque jour, et n'ayant presque plus d'espoir de voir ce cher et illustre ami, il lui écrivait dès le mois de juin de cette année : « Il ne m'est pas possible, Monseigneur, de passer toute ma vie sans vous faire ressouvenir de moi, et sans recevoir de vos nouvelles, car, quoique votre personne me soit très présente devant Dieu, et que je ne passe point de jour sans lui demander qu'il continue de la favoriser de sa protection..., il manque encore quelque chose que je ne saurais m'empêcher de désirer, qui est de recevoir quelquefois des marques de cette bonté dont vous m'honorez depuis si longtemps.» Après avoir félicité le prélat sur les succès dont la Providence *avait favorisé son cœur, son esprit et sa plume contre les Quiétistes*, il ajoutait, et c'était là l'objet de sa lettre : « Vous voulez bien, Monseigneur, que je me jette à vos pieds pour vous demander et pour recevoir votre bénédiction, et pour vous prier de vous employer auprès de Notre-Seigneur, afin d'obtenir toute la soumission et la résignation dont j'ai besoin pour soutenir les maux et les infirmités différentes dont il lui plaît que je sois attaqué, d'une manière digne de ma profession. Je n'ai point de parole, Monseigneur, pour vous exprimer mon attachement, ma reconnaissanee et mon respect (3). »

(1) Maupeou, t. II, p. 323.
(2) De Bausset, *Hist. de Bossuet*, t. II, p. 238.
(3) Lett. 221, parmi celles de Bossuet.

On ne peut voir sans émotion ce vieillard, brisé par la maladie, avec ses mains ulcérées et son pauvre froc, s'agenouillant aux pieds de son ancien condisciple, de son rival à la Sorbonne, devenu l'homme le plus éminent peut-être et le plus célèbre de son siècle, mais sans cesser d'être l'ami du pauvre moine, afin de lui demander l'aumône d'une prière et d'une bénédiction pour le jour de son agonie. Le cœur de Bossuet, si sensible et si généreux, dut en être cruellement déchiré. Son premier mouvement fut certainement de voler à la Trappe pour embrasser encore une fois ce cher ami, mais il était de l'assemblée du clergé, où il travaillait à faire porter au Quiétisme par le clergé de France un dernier coup, le coup de mort. Il lui répondit de Saint-Germain, le 16 septembre :

« Mgr de Séez, votre cher évêque, se charge de vous envoyer avec cette lettre un exemplaire de la relation sur l'affaire de Cambrai et un de la censure de notre assemblée. Je ne doute pas que vous ne rendiez grâces à Dieu de nous avoir inspiré ces deux choses qui seront utiles à l'Eglise. Il me resterait une chose à faire qui serait la consolation de vous aller voir; mais je crains d'être privé cette année de cette joie par le besoin que j'ai d'aller chez moi, après quatre mois d'absence, sans presque avoir eu le temps de pourvoir aux affaires de mon diocèse. Aimez-moi toujours, Mon Révérend Père, et soyez persuadé de mon inviolable attachement à votre personne et à la sainte maison. »

Bossuet n'alla pas à la Trappe, il n'y écrivit plus, croyons-nous; ce fut la lettre des derniers adieux.

CHAPITRE XV

L'abbé de Rancé, s'affaiblissant de plus en plus, on lui administre les derniers sacrements (1700).

L'état de l'abbé de Rancé parut s'aggraver beaucoup au commencement d'octobre. L'humeur qui se déchargeait ordinairement sur sa main, prit un autre cours, et se jeta sur la poitrine, ce qui augmenta considérablement sa toux et son oppression (1).

(1) Tout ce que nous racontons de l'état de l'abbé de Rancé, depuis le 15 octobre jusqu'à l'arrivée de Mgr l'évêque de Séez, est tiré de Dom Le Nain, témoin oculaire, t. II de sa *Vie de M. de Rancé*, l. V, c. IV, intitulé : « Dernières circonstances de la maladie du Révérend Père. » Nous avons complété le récit de Dom Le Nain par celui de l'auteur du *Portrait de D. Arm.-J. le Bouth. de Rancé* (1701), du § 8 au § 14, également authentique, mais bien plus abrégé.

Dans la nuit du 14 au 15 de ce mois, il se trouva tellement accablé qu'il ne put se lever qu'à quatre heures du matin, ce qui ne lui arrivait presque jamais. Les Frères infirmiers eurent bien de la peine à le mettre sur sa chaise, tant sa faiblesse était grande. Comme ils lui en témoignèrent leur affliction, « Il faut, dit-il, adorer les ordres de Dieu et s'y soumettre, n'est-il pas temps que je finisse ma carrière ? »

Deux jours après, le samedi 17, le Frère Robert, cellérier, qui avait fait profession avec lui à Perseigne, et son pénitent depuis cette époque, lui ayant dit que, dans l'état où il le voyait, il craignait d'être bientôt privé de sa présence, et qu'il le suppliait de vouloir bien lui donner les conseils qu'il jugeait lui être nécessaires, il lui répondit, en lui serrant la main : « Il faut bien, mon Frère, se quitter. Soyez fidèle à Dieu et à tout ce que vous lui avez promis, et il ne vous abandonnera pas. Aimez le Père abbé que le Ciel vous a donné, comme il vous aime. Vous avez aussi Mgr de Séez dont vous êtes aimé, vous pourrez vous ouvrir à lui avec liberté et confiance, assurément il vous soutiendra. » Et après lui avoir donné plusieurs avis pour le bien de son âme, il imprima sur son front le signe de la croix, et l'embrassa, en lui disant : « Priez Dieu pour moi (1). »

Le lendemain, qui était un dimanche, il dit positivement à ceux qui étaient autour de lui : « Les moments s'approchent. » Et depuis cet instant, il commença à baisser sensiblement, conservant néanmoins toujours la même présence d'esprit. Comme on avait prévu la veille qu'il voudrait, selon sa coutume, descendre à l'église pour y communier, le Père abbé réussit à lui persuader de le faire dans sa chambre. Quoique cette nuit eut été très pénible pour lui, il ne laissa pas de se lever avant deux heures. On ne s'en étonna point, parce qu'on savait qu'il ne dormait presque pas les nuits qui précédaient ses communions, les passant en soupirs et dans une sainte impatience de recevoir son Sauveur.

Le lendemain sa poitrine se remplit et la fièvre, d'intermittente, devint continue et fort violente. Sa langue enfla et devint toute rouge, toute bleuâtre, tant elle était enflammée. Elle s'ulcéra même par l'acrimonie de l'humeur, ainsi que sa gorge, son palais et ses gencives; ce qui lui causait d'affreuses douleurs lorsqu'il était obligé de prendre et d'avaler quelque nourriture. Mais sa patience était si grande, qu'il ne parla de cette cruelle incommodité, que lorsqu'il ne put plus la cacher, deux jours avant sa mort.

Cette complication de maux jointe à une légère dyssenterie, dissipa le peu d'espérance qu'on avait eue jusqu'alors de son rétablissement. Il n'ou-

(1) Le Nain, t. II, p. 372.

bliait rien de tout ce qui pouvait contribuer au salut de son âme : on faisait alors le grand jubilé d'Innocent XII de l'an 1699, il se disposa à gagner les indulgences, en exécutant ce qui était prescrit par la Bulle aux infirmes (1).

Jusqu'alors, il s'était toujours mis au-dessus de son mal par la grandeur de son courage ; mais la surveille de sa mort, la fièvre redoubla, ses jambes enflèrent, toutes les douleurs se réunirent comme pour l'accabler.

Un médecin que le Père abbé avait fait venir secrètement de Séez, déclara qu'il irait difficilement jusqu'au quatorzième jour de sa maladie ; qu'il n'y avait d'autre remède que de le soutenir par quelques potions, et de ménager le peu de temps qui lui restait pour le bien de son âme et celui du monastère. Il fut même d'avis qu'on lui apportât le saint Viatique au plus tôt. Ce médecin ne se trompait pas ; car le redoublement fut si grand, du 25 au 26 du même mois, que sur l'heure de minuit, le malade demanda à se confesser. Ensuite, on lui dit la messe dans sa chambre, avec la permission qu'on avait obtenue de l'évêque diocésain. Il y reçut Notre-Seigneur pour la dernière fois.

Après son action de grâces, il fit approcher les deux religieux qui depuis longtemps étaient les plus assidus auprès de lui, il les remercia d'une manière si humble et si tendre des services qu'ils lui avaient rendus durant ses infirmités, qu'ils fondirent en larmes. Il chargea l'un d'eux de ses papiers, et l'autre lui ayant demandé où il voulait qu'on l'inhumât : « Dans la terre la plus déserte et la plus abandonnée, » répondit-il d'un ton fort élevé, et qui montrait le mépris qu'il faisait de lui-même.

Dans ce temps-là, M. de Saint-Louis l'étant venu voir, lui dit : « Qu'il devait être bien content de laisser sa communauté dans un état si parfait d'union, de paix, et dans la pratique exacte de toutes les instructions qu'il lui avait données ; que c'était une récompense de ses travaux que le Ciel lui accordait dès ce monde. » Il répondit avec humilité et reconnaissance : « C'est Dieu qui a tout fait, et bien loin de m'en rien attribuer, je suis persuadé que si un autre que moi avait reçu les mêmes grâces, il en aurait fait un meilleur usage. J'ai néanmoins cette confiance que sa divine bonté me pardonnera toutes les fautes que j'ai commises. »

Quoiqu'il souffrît, ce jour-là 26, toutes les douleurs d'une dissolution prochaine, il le passa néanmoins à son ordinaire, sur son siége, dans ses exercices accoutumés. Il dit son Bréviaire, dicta quelques lettres, écouta ceux de ses Frères qui voulurent lui parler, les consolant lui-même de sa

(1) Le Nain, t. II, p. 374.

mort prochaine, leur donnant à chacun les conseils convenables à leur état, à leur office et à leurs besoins différents, et, comme Jacob, bénissant chacun d'eux de la bénédiction qui lui était propre (1).

On avait fixé une heure commode pour lui administrer l'Extrême-Onction, mais quelques symptômes faisant craindre un nouvel accès de fièvre et une crise finale, on crut prudent de ne pas attendre davantage, et le Père abbé se rendit aussitôt à l'infirmerie, suivi de la communauté. Il lui dit, en lui présentant le crucifix : « Voilà, mon Père, celui qui vous a tiré des voies dangereuses du monde où vous étiez autrefois, pour vous amener dans la solitude où il vous a donné le temps et les moyens de vous sanctifier et de travailler au salut de tant d'âmes qui se sont mises sous votre conduite. Comme les grâces qu'il vous a faites sont infinies, je ne doute pas que vous ne les ressentiez vivement ; il veut présentement mettre le comble à votre bonheur et vous donner son royaume. Vous voyez qu'il vous fait encore la grâce de vous conserver jusqu'au dernier moment une connaissance et une liberté d'esprit tout entière, et de recevoir au milieu de vos enfants, dans cet état de bénédiction, vos derniers sacrements. Ce vous doit être aussi un sujet de consolation de ce que vous laissez tout le monde en paix dans cette maison. Dieu merci! il n'y a personne dans ce monastère qui ne se porte au bien. » Le malade répondit : « Dieu par sa miséricorde nous a délivrés de tout ce qui pouvait nous troubler (2). »

La cérémonie achevée, il témoigna qu'il désirait de tout son cœur recevoir la bénédiction de l'Ordre ; que ses besoins étaient si grands, qu'on ne pouvait lui donner trop de moyens de paraître avec confiance devant Dieu. Jetant ensuite les yeux sur tous ses enfants agenouillés autour de lui, il les assura qu'il avait toujours eu pour eux des entrailles de Père, que rien ne l'avait tant occupé que leur sanctification. « Il n'y eut, dit Dom le Nain, point de marque de bonté, d'amitié, de cordialité qu'il ne nous donnât, et je ne puis dire avec quelle tendresse il nous embrassa tous dans son cœur, en nous assurant qu'il ne nous oublierait jamais devant Jésus-Christ. »

Après les avoir exhortés brièvement à persévérer avec une fidélité inviolable dans les engagements sacrés qu'ils avaient pris, et surtout dans la pratique de la charité, l'union fraternelle et le silence, qui étaient comme les trois colonnes qui soutenaient la réforme de la Trappe, il ajouta : « Ne

(1) « Postulantibusque fratribus benedixit singulis benedictionibus propriis. » (*Imago Arm.-J. le Bouth. de Rancé*, p. 88.)
(2) Le Nain, t. II, p. 377.

vous découragez ni ne vous alarmez point de ma mort, vous n'y perdrez rien. Ce n'est point à ma personne que Dieu avait attaché les grâces et les bénédictions dont il a voulu accompagner le passage de vos Frères qui vous ont précédés, mais à leur fidélité. Pourvu que vous marchiez sur leurs traces, vous éprouverez de sa part les mêmes effets de sa bonté, soit durant votre vie, soit au moment de votre mort. »

Disant cela, tout parlait en lui, sa langue, ses yeux, l'expression de son visage et son cœur plus que tout le reste, et il allait continuer malgré son oppression de poitrine et sa faiblesse, lorsque ses chers enfants, qui, pour ne point l'interrompre, avaient jusque-là retenu leurs soupirs, éclatèrent tout d'un coup en sanglots; lui-même, attendri d'un spectacle si touchant, leur montra par ses larmes qu'il ne leur cédait point en amour. Suffoqué par sa douleur, il cessa de parler et leur donna sa dernière bénédiction (1). Ils s'arrachèrent, comme ils purent, à cette scène de désolation et se retirèrent, mais pour revenir encore bientôt les uns après les autres.

Dans ses plus grandes douleurs, il recourait sans cesse à la sainte Vierge et on lui entendait dire : « Qu'il n'y avait rien qu'il eût plus à cœur que de servir, d'honorer, de prier cette très digne Mère de Dieu ; que rien ne lui était si sensible que tout ce qui regarde son honneur. »

Cette piété, cette ferveur, était relevée par l'humilité la plus profonde. Quelqu'un lui ayant dit que Dieu le faisait souffrir pour lui donner une plus grande gloire, il repartit aussitôt : « C'est avec justice qu'il me traite ainsi, c'est pour mes péchés. » M. de Saint-Louis lui observant qu'il ne croyait pas qu'il y eût d'homme au monde qui eût reçu plus de grâces que lui, « Il est vrai, Monsieur, répliqua-t-il, j'en ai reçu beaucoup ; mais je ne crois pas qu'il y ait dans le monde un homme plus méchant que moi. » Le même l'étant venu voir une autre fois, et lui ayant dit : « Mon Révérend Père, vous allez retrouver au centuple dans le Ciel tout ce que vous avez donné à Jésus-Christ, » il répartit : « Bien loin de lui avoir donné quelque chose, c'est lui qui m'a tout donné. »

Ainsi, chacun venait à son tour, et il avait pour chacun une parole de foi, d'espérance, avec une bénédiction. Il ne songeait pas seulement à ses enfants, sa charité s'étendait jusqu'aux étrangers du dehors. On lui vint dire que quatre ou cinq ouvriers qui travaillaient depuis longtemps dans le monastère, désiraient le voir; il les fit venir à l'infirmerie, et leur témoigna tant de bonté, que ces pauvres gens ne purent lui répondre que par leurs larmes. Il en fut si touché lui-même, qu'il leur fit donner quelque chose, avec promesse de les revoir encore (2).

(1) Le Nain, t. II, p. 378.
(2) Id., p. 382.

Saint Augustin, saint Martin, saint Bernard s'entretenant au lit de la mort avec leurs disciples, n'offrent pas un spectacle plus grand et plus saisissant que celui de la Trappe à cet instant suprême de la vie du pieux réformateur.

CHAPITRE XVI

De l'agonie et de la mort de l'abbé de Rancé (1700).

L'évêque de Séez était alors Mgr Louis d'Aquin, qui avait succédé à Mgr de Savary le 16 juin 1699 (1). L'abbé de Rancé eut pour lui la même affection, le même respect, la même soumission filiale que pour ses deux derniers prédécesseurs. Il n'avait que trente-trois ans; mais c'était son évêque, et l'âge disparaissait dans le caractère sacré, dans la dignité sainte. Ce prélat, de son côté, lui témoignait beaucoup d'amitié et surtout une vénération profonde. Il regardait la Trappe comme une source d'abondantes bénédictions pour lui et son troupeau. « Depuis son installation, c'est-à-dire depuis dix-huit mois, il y venait si souvent, dit un historien, qu'il s'y était accommodé une cellule au dortoir dont il faisait ses délices; il vivait dans la maison comme un simple religieux, assidu aux offices du jour et de la nuit, et ne mangeant qu'au réfectoire et comme la communauté (2). »

L'abbé de Rancé avait plusieurs fois manifesté le désir d'être assisté par son évêque à ses derniers moments, et on crut devoir avertir ce dernier de l'extrémité où il se trouvait. A cette nouvelle, il partit aussitôt avec son médecin, arriva sur les cinq heures du soir, le 26, et demanda, en entrant, à voir le malade. Il le trouva jouissant d'une paix profonde, étendu sur sa paillasse, revêtu de son froc, comme une victime qui n'attend plus que le coup suprême qui doit l'immoler. « Il l'assura qu'il était très touché de son état de souffrance et de faiblesse; qu'aussitôt qu'il l'avait su, il avait tout quitté pour venir et rester près de lui jusqu'à la fin; qu'il

(1) *Gall. christ.*, t. XI, p. 707. — Dangeau écrivait le 27 octobre précédent : « On croit que le roi, qui a de la bonne volonté pour l'abbé d'Aquin, pourra bien lui donner l'évêché de Séez, qui vaut beaucoup moins que celui de Fréjus. Comme il a beaucoup de bien d'ailleurs, il n'a pas fort besoin d'un évêché de gros revenu. »
(2) Maupeou, t. II, p. 333.

devait cela à l'amitié qui les liait l'un à l'autre, à l'édification qu'il avait donnée à l'Eglise et en particulier au diocèse de Séez (1). »

L'abbé de Rancé répondit qu'il n'avait jamais rien tant souhaité que de recevoir sa visite et sa bénédiction à ce terrible passage (2) ; mais que la modestie religieuse l'avait empêché de l'en prier lui-même. A ces mots, il prit la main de l'évêque, la porta à son front pour y former le signe de la croix, et se leva pour en approcher ses lèvres ; mais le prélat la retira, et s'inclinant, il lui présenta la joue et lui donna le baiser de paix (3). S'étant ensuite assis près de lui, il l'entretint du bonheur qu'il avait eu de recevoir ce jour-là les sacrements, et de l'empressement de ses frères à le soulager dans sa maladie et à lui donner des preuves de leur reconnaissance et de leur respect. « Voilà, répondit-il, comme Dieu a pris plaisir à me favoriser dans tous les temps de ma vie ; il a toujours répandu sur moi ses grâces avec une libéralité infinie, mais je n'ai pas su les ménager : je n'ai été qu'un ingrat et un infidèle, et, malgré tout cela, Monseigneur, vous voyez avec combien d'abondance il me les continue. » Sa voix était très faible ; mais, en approchant l'oreille de sa bouche, il était facile d'entendre toutes ses paroles (4).

Comme il était entouré de plusieurs de ses religieux, Mgr de Séez lui demanda si Dieu ne soutenait pas toujours dans le même degré de vivacité et de force cette charité qu'il lui avait donnée pour ses enfants, et il lui répondit : « Monseigneur, depuis quelques années, je ne suis plus qu'un simple religieux de la communauté, comme les autres, ils sont mes frères et non pas mes enfants ; je me tiens assuré de leurs cœurs et de leurs prières, et s'il m'était permis d'avoir du regret de la perte que j'ai faite de ma voix, ma douleur serait de ne pouvoir leur faire entendre combien ils me sont chers, et avec quelle tendresse je les conserve tous dans mon cœur. J'espère les y porter devant Dieu, s'il daigne me recevoir dans le sein de sa miséricorde. »

Sur les huit heures du soir, le prélat voulut s'enfermer avec lui, comme il l'avait désiré, et ils restèrent seuls. L'abbé de Rancé le pria de vouloir

(1) *Relation de quelques circonstances des dernières heures de la maladie et de la vie du R. P. Le Bouth. de Rancé* (Paris, Muguet, 1701, in-12 d'environ 40 pages). — Nous avons trouvé un exemplaire de ce livre à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Cette relation est de Mgr de Séez, témoin oculaire. C'est celle que suit Dom Le Nain, en la lui attribuant, il devait en être sûr.

(2) « Quanta religione desiderat ipse frui benedictione, precibus, consiliis et conspectu atque præsentia proprii episcopi, in ultimo maximoque vitæ discrimine. » (*Imago R. D. Arm. Bouth.*, p. 88.) — *Relation* précitée, p. 14.

(3) Le Nain, t. II, p. 384.

(4) *Relation*, etc., p. 15.

bien l'entendre, et il lui fit une confession générale de toute sa vie avec autant d'ordre et de présence d'esprit que si elle n'avait été que de huit jours. Le prélat a dit depuis qu'il avait reconnu alors plus que jamais que Dieu avait donné à ce grand pénitent un esprit élevé, vif et pénétrant, une âme simple et d'une candeur admirable, une humilité profonde, une ardente charité, une patience à toute épreuve, avec une obéissance parfaite (1). Comme ce prélat l'eut interrogé s'il n'avait rien à demander au roi pour sa communauté : « Je vous prie, lui répondit-il, d'assurer Sa Majesté de ma fidélité, et que s'il plaît à mon Dieu de me recevoir dans le Ciel, je ne cesserai point de lui demander la sanctification de sa personne sacrée et la prospérité de l'Etat. Je supplie Sa Majesté de continuer au monastère de la Trappe sa protection royale dans les choses seulement qui serviront à maintenir la discipline monastique; pour toutes les autres, je souhaite qu'elle soit entièrement oubliée, et c'est là la dernière et très humble prière que je prends la liberté de lui faire (2). »

Aussitôt que l'évêque se fut retiré, le Père abbé, accompagné de quelques-uns de ses religieux, entra dans la cellule du malade pour y passer la nuit près de lui. Dès que ce dernier l'eut aperçu, il le fit approcher, l'embrassa tendrement et lui dit : « Mon Père, je vous aime, je vous honore, ne m'oubliez pas dans vos prières, et je ne vous oublierai pas devant Dieu, car, quoique je ne sois qu'un malheureux pécheur, j'espère néanmoins de sa bonté qu'il me fera miséricorde. » Le Père abbé lui répondit qu'il s'était sacrifié pour lui, en consentant qu'on lui imposât une charge aussi pesante et aussi dangereuse que celle d'abbé, mais qu'il le conjurait de prier Notre-Seigneur que ce fût pour sa gloire, pour son salut et celui de ses frères (3). »

« Dieu ne manque jamais, reprit l'abbé de Rancé, de protéger ceux qui ne s'engagent dans les charges que par sa vocation, et qui ne s'y proposent que sa gloire et le salut du prochain. Soyez sûr, Mon Père, que Dieu vous bénira, je l'en prie et je ne cesserai de l'en prier de tout mon cœur. » Il lui recommanda ensuite de faire ses excuses au roi d'Angleterre, pour lequel il avait commencé une lettre que la violence de son mal ne lui avait pas permis d'achever. Il le chargea aussi d'écrire à plusieurs de ses amis qu'il s'était souvenu d'eux à la dernière heure de son sacrifice (4).

Quoiqu'il eut passé une très mauvaise nuit, dans la toux, le râlement et

(1) *Relation*, p. 16.
(2) *Ibid.*
(3) Le Nain, t. II, p. 385 (témoin oculaire et auriculaire).
(4) *Ibid.*

les ardeurs de la fièvre, il ne laissa pas de se lever à son ordinaire et de mettre ses souliers (c'étaient les mêmes qu'il portait depuis dix ans, très grossiers et très rapiécetés). Dès qu'il fut assis, on remarqua sur son visage tous les symptômes d'une mort prochaine. Le Père abbé et les religieux lui demandèrent encore sa bénédiction. Il les embrassa tous les uns après les autres en leur serrant la main et leur disant quelques bonnes paroles. On le laissa ensuite quelques instants en repos (1).

Il s'assoupit, et au sortir de cet assoupissement, il étendit les bras en regardant ceux des religieux qui étaient près de lui, et il leur dit d'un air tendre et enflammé : « Adieu! Jésus soit avec vous dans toute l'éternité! *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* » — Ce qu'il prononça d'un ton ferme, faisant le signe de la croix sur eux (2).

Le Père abbé lui ayant demandé s'il voulait bien que toute la communauté vînt aussi recevoir sa dernière bénédiction, « Vous ne sauriez, lui répondit-il, dans l'état où je suis, me donner une plus grande consolation; qu'ils viennent. » — Il était environ quatre heures du matin. Comme les Frères étaient occupés à dire la messe ou à la servir, on ne put les introduire que les uns après les autres. Il leur témoigna de nouveau la même tendresse, la même bonté; et à l'exemple du Sauveur, la veille de sa Passion, il leur recommanda spécialement l'union et la charité fraternelle (3).

« Je prie Notre-Seigneur, leur dit-il, qu'il vous bénisse et qu'il vous couvre des ailes de sa protection, qu'il vous comble de toutes les grâces qui vous sont nécessaires pour vous rendre entièrement des hommes selon son cœur; qu'il vous confirme dans cette union, cette charité sainte où il vous a établis : c'est elle qui vous conduira dans son royaume; c'est par elle qu'il vivra en vous et vous en lui, et que vous ne serez qu'un avec lui dans toute l'éternité : c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (4). »

L'abbé de Rancé avait encore un legs à ajouter à son testament spirituel : c'était de charger ses enfants de la garde et de l'observance exacte des saintes règles qu'il avait prescrites.

Il ajouta en élevant la voix : « Pratiquez tout ce que j'ai établi parmi vous, sans changement, sans altération, sans diminution; je n'ai rien établi que par l'esprit de Dieu... Soyez tous à Jésus-Christ et Jésus-Christ

(1) *Relation* précitée, p. 25.
(2) Le Nain, t. II, p. 386.
(3) Id., *ibid.*
(4) Id., *ibid.*

sera tout à vous. Soyez-lui si fidèles que rien ne soit capable de vous séparer de vos moindres devoirs (1). »

Mgr de Séez revint à l'infirmerie sur les cinq heures du matin, et il témoigna au malade combien il admirait la rare présence d'esprit qu'il conservait aux approches de la mort. « Il est vrai, Monseigneur, lui dit-il, que mon esprit est dans une parfaite liberté. Il n'y a que la miséricorde de Dieu qui puisse me tenir en cet état, les hommes n'y peuvent rien. » L'évêque lui demanda s'il était toujours dans les souffrances : « J'y suis plus que jamais, répondit-il ; ce sont des grâces que Jésus-Christ me fait, je les ressens très vivement. J'avoue sincèrement que s'il m'abandonnait à moi-même, je tomberais dans l'abattement, la lâcheté et l'accablement (2). Mais je dois publier, à la gloire de mon Dieu, qu'il a la bonté de me porter entre ses bras, il touche mon cœur, il le ranime et le fait triompher de ma faiblesse. »

Ses douleurs, en effet, étaient si vives, et le prélat en fut si touché qu'il ne put s'empêcher de s'écrier : « Mon Dieu, quelle consolation vous me donnez ! Quel exemple ! jamais sacrifice ne parut plus volontaire ni plus tranquille ; aussi, espérons-nous qu'il sera d'une agréable odeur devant vous. » Le pauvre moribond entendant ces paroles, interrompit Sa Grandeur, et s'écria : « Hélas ! qu'est-ce que ma vie, Monseigneur ? et qui suis-je moi-même tout entier pour oser en faire à Dieu une offrande ? Est-elle digne de Sa Majesté (3) ? »

Cette idée de la grandeur de Dieu l'occupa un instant, et il ajouta : « Par la grâce divine, je suis également disposé à souffrir ou à mourir dès ce moment, selon qu'il plaira à Dieu d'en ordonner, et je le supplie de me faire toujours cette faveur de n'avoir en toutes choses qu'une même volonté que la sienne. » Mgr de Séez voyant ses enfants autour de lui, et l'entendant les exhorter à la charité et à la paix, en prit occasion de lui dire qu'il mourait comme saint Jean l'Évangéliste qui répétait sans cesse ces paroles à ses disciples : « Mes petits enfants, *aimez-vous les uns les autres, c'est le précepte du Seigneur.* » Le malade ajouta : « Oui, je les exhorte à s'entraimer, parce que c'est le grand commandement de la charité ; l'observer, c'est remplir tous les autres (4). »

Le Père abbé sachant que le pauvre malade ne disposait plus de rien sans permission, depuis sa démission, lui proposa de donner à Mgr de Séez

(1) Le Nain, t. II, p. 387.
(2) *Relation*, p. 20.
(3) Le Nain, t. II, p. 388.
(4) « Sancte filiolis commendat dignam Joanne sententiam, ut diligant alterutrum, quia præceptum Domini est, et si solum fiat, sufficit. » (*Imago, etc.*, p. 92.)

son Nouveau Testament et le Bréviaire dont il s'était servi à l'infirmerie et où était marqué le nombre de Psautiers qu'il avait récités depuis plus d'un an ; car il disait tous les jours le Psautier et au-delà. Il le fit de la manière du monde la plus humble et la plus reconnaissante (1).

Cependant, plus sa fin s'approchait, plus la tranquillité et la paix de son âme croissaient et rayonnaient sur son visage. Mais vers le milieu du jour, il lui prit une si grande faiblesse qu'on le crut mort. Quelqu'un s'approchant de très près, l'entendit qui disait : « O éternité ! quel bonheur, ô mon Dieu, d'être une éternité avec vous (2) ! »

Lorsqu'il fut revenu de cette léthargie, on lui présenta le crucifix, il le reçut avec tous les sentiments de la piété la plus tendre et le baisa, puis la tête de mort qui était au pied de la croix, pour témoigner à Dieu qu'il recevait la mort de bon cœur. Ayant rendu le crucifix à l'infirmier, celui-ci baisa l'image du Christ, et non la tête de mort, alors il lui dit avec une certaine vivacité : « Pourquoi ne baisez-vous pas aussi la tête de mort ? Baisez-la, mon Frère, vous ne devez pas craindre sa réalité ; c'est elle qui finit notre exil et toutes nos misères. C'est par elle qu'on va à Jésus-Christ (3). » Ce religieux s'humilia de ce reproche, mais il se réjouit intérieurement, parce qu'ayant souvent demandé à Dieu la grâce de ne pas survivre à ce cher Père, il crut qu'il avait voulu prédire ainsi sa mort prochaine. En effet, il mourut le 5 février suivant. C'était Dom Maur Mouchin, son fidèle, son inséparable compagnon d'infirmerie (4).

Comme on vit qu'il n'avait plus que quelques moments à vivre, on fit préparer la cendre sur laquelle il devait expirer, et on alla avertir Mgr de Séez et le Père abbé qui étaient au réfectoire. Ils se rendirent près de lui et le trouvèrent qui regardait tranquillement le nouvel autel sur lequel il allait achever son sacrifice. Quand tout fut prêt, il s'aida lui-même à se coucher sur la paille, autant que ses forces le lui purent permettre (5). Mgr de Séez lui donna de l'eau bénite et se mit à genoux auprès de lui.

Comme l'on commençait les prières des agonisants, le prélat le pria de mettre sa main dans la sienne, il le fit avec un profond respect, témoignant jusqu'au dernier soupir son obéissance à son évêque (6). Celui-ci

(1) *Relation*, p. 28 ; — Le Nain, t. II, p. 389.
(2) Le Nain, *ibid.* ; — *Relation*, p. 30 et 31.
(3) *Relation*, p. 31.
(4) *Relation de la vie et de la mort de Dom Maur*, 5e part., p. 266. (Paris, Florent Delaulne, 1714.)
(5) « Composita, si non manibus, saltem voce et oculis cinerum cruce, huic impositus, etc. » (*Imago, etc.*, p. 92.)
(6) « Apprehensa manu episcopi et reclinato in ejus sinum capite, etc. » (*Imago, etc.* p. 94.)

lui ayant présenté le crucifix, lui dit : « Monsieur, ne demandez-vous pas pardon à Dieu, et me connaissez-vous? Monseigneur, répondit le mourant, je prie Dieu très humblement et du fond de mon cœur de me remettre mes péchés, quelque grands qu'ils soient par leur malice et par leur nombre. Je tremble devant sa justice, mais il m'a donné par sa miséricorde toute la confiance qu'un fils doit avoir en la bonté de son père (1). »

Sa faiblesse ne lui permit pas d'en dire davantage; mais un moment après il continua : « Je conjure le Père Tout-Puissant, le Père des miséricordes, le Dieu de toute consolation, par les mérites du sang de Jésus-Christ, de daigner me recevoir au nombre de ceux qui chanteront éternellement ses louanges, et qui l'aimeront éternellement. Pour vous, Monseigneur, je ne vous oublierai pas, si Dieu m'accorde cette grâce, et je vous connais parfaitement (2). »

Après ces paroles, celles qu'il proféra pendant quelques instants, ne furent plus entendues. Ensuite, la voix lui revint un peu. Le prélat qui savait toute l'importance de ces derniers moments qui décident de notre éternité, lui récitait, de temps en temps, les passages les plus touchants des Psaumes et de l'Écriture-Sainte. Le mourant suivait et continuait ce que l'évêque commençait. Ainsi, lui ayant prononcé ce verset de David : *Le Seigneur est ma lumière et mon salut*, il acheva : *Qui pourrai-je craindre?* L'évêque poursuivit : *Quand je serais livré au plus rude combat;* il ajouta : *Je mettrai en lui toute ma confiance*. L'évêque : *Seigneur Jésus, c'est vous qui êtes mon protecteur et mon libérateur;* lui, faisant un grand effort : *Seigneur ne tardez pas davantage, mon Dieu, hâtez-vous de venir* (3)!

Ce furent là les dernières paroles qu'il prononça ou du moins qui furent entendues sortant de sa bouche. Il ne parla plus, mais il ne perdit rien de la présence d'esprit qu'il avait conservée jusqu'alors, et qu'il conserva jusqu'à deux ou trois *Miserere* avant son dernier soupir (4). Mgr de Séez fit ouvrir toutes les portes qui donnaient sur la cellule du mourant, pour que tous ses enfants pussent être les témoins de cette bienheureuse fin.

On remarqua que l'agonisant témoigna par ses regards qu'il avait pour agréable ce que le prélat venait de faire, et combien il était heureux de voir une dernière fois tous les siens autour de lui et de les aimer jusqu'à la fin, à l'exemple du Sauveur, *in finem dilexit eos* (5).

(1) *Relation*, p. 33.
(2) Le Nain, t. II, p. 390.
(3) *Relation*, p. 37.
(4) Lettre de Le Nain au R. P. Gourdan, Orat. (MS. 244, Biblioth. Imp.)
(5) « Fratrum adstans corona, etc. » (*Imago, etc.*, p. 94.)

Mgr de Séez voyant que le moment suprême était arrivé, lui fit le signe de la croix sur le front; le pauvre mourant le regarda tendrement, lui serra la main, et levant les yeux au Ciel, environné de ses Frères fondant en larmes (1), il expira sur la paille et la cendre, sans agitation, sans convulsion, d'une manière si douce qu'on ne put s'en apercevoir (2).

Ainsi mourut Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, ancien abbé de la Trappe, le 27 du mois d'octobre (3) 1700, à une heure et demie de l'après-midi, âgé de soixante-quinze ans, presque accomplis, trente-sept ans et quatre mois depuis son entrée dans la rude carrière de l'expiation. Il finit avec son siècle si riche en célébrités de toutes sortes, parmi lesquelles il a une place à part, et dans son genre, un rang hors ligne, *extinctus est una cum sæculo cujus pars fuerat longe spectatissima* (4).

Il a été grand par sa pénitence, mais plus grand encore par la fermeté et l'énergie de son caractère, par sa foi en la Providence et en la cause qu'il défendait, par le courage invincible avec lequel il a lutté pour les saintes Règles contre toutes les tempêtes déchaînées sur lui. Il a mérité, par sa conversion ou plutôt par sa laborieuse régénération, d'être compté parmi ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'humanité déchue, se relevant dans les larmes sur le Calvaire ; tandis que pour sa réforme, qui subsiste depuis deux cents ans, bénie de Dieu, respectée des hommes, approuvée et soutenue des souverains pontifes (5), il sera toujours, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, une des gloires de l'état monastique et de l'Église.

(1) « Universis circa plorantibus, etc. » (*Imago*, etc., p. 94.)

(2) *Relation*, p. 38. — Lettre de D. Le Nain au P. Gourdan.

(3) Nous ne comprenons pas comment Maupeou (t. II, p. 443) a pu dire que l'abbé de Rancé était mort le 26, tandis que Le Nain, témoin oculaire, écrivait le 30 octobre au P. Gourdan : « Il mourut le 27 de ce mois, entre une heure et deux heures après midi, et fut enterré le 29. » — Mgr de Séez, autre témoin, assigne la même date, et arriva le 26, veille de la mort. — L'auteur du *Portrait du R. P. Armand-Jean*, etc., qui parle de ce qui s'est passé comme s'il l'avait vu, dit, page 97 : « Il mourut le 27 du mois d'octobre. » — Le billet mortuaire et l'épitaphe tumulaire portaient la date du 27.

(4) *Imago*, etc., p. 96.

(5) Voir l'Introduction, t. I de cette *Histoire*.

CHAPITRE XVII

De la cérémonie de l'inhumation; grands regrets que la nouvelle de cette mort cause partout; dernière tentative des Jansénistes (1700).

Nulle parole au monde ne pouvait être plus éloquente que la vue de ce cadavre étendu sur la paille et la cendre, avec trente-sept ans de pénitence et de larmes. Mgr de Séez le comprit bien; c'est pourquoi il se contenta d'adresser quelques mots aux religieux, pour les consoler dans leur grande douleur et les encourager à marcher sur les traces de celui qu'ils pleuraient (1). L'abbé de la Trappe offrit au prélat quelques ornements dont le défunt se servait pour célébrer la sainte Messe (2). On réserva plusieurs objets pieux pour ses meilleurs amis.

Deux heures après le décès, on porta le corps à l'église, vis-à-vis le grand autel, sous la lampe, selon la coutume. Le visage du saint homme, dans les derniers temps de sa vie et surtout à l'instant de sa mort, était d'une paleur livide et tout décharné; il parut à l'église plein, vermeil, avec un air de majesté et de sérénité, en sorte qu'on ne pouvait le regarder sans respect et sans admiration; et, si l'on n'eût pas su qu'il était mort, on aurait dit qu'il dormait d'un sommeil doux et tranquille. Il resta ainsi jusqu'à ce qu'on le portât en terre (3).

« Nous lui avons rendu, dit Dom Le Nain, tout l'honneur possible. Depuis trois heures du matin du jour des saints apôtres saint Simon et saint Jude jusqu'à midi, il y eut sans interruption quelque prêtre au grand autel (4). » Sitôt qu'on sut cette nouvelle dans le voisinage, on vit venir un grand nombre de personnes, surtout des curés et autres ecclésiastiques, qui célébrèrent la Messe pour lui. Les religieux, hors le temps des régularités, étaient continuellement en prières près de lui. Les uns lui baisaient les pieds, les autres les mains; quelques-uns, le cœur saisi de douleur, se tenaient devant lui sans parole et sans mouvement : c'était à qui lui ferait toucher des linges et des chapelets. Plusieurs avaient souvent leur visage

(1) Le Nain, t. II, l. V, c. VI.
(2) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine, année 1700.
(3) Lettre de D. Le Nain au R. P. Gourdan, précitée.
(4) *Ibid.*

collé sur le sien, dans l'amertume de leur âme, sans pouvoir s'arracher de là (1). Cette famille de la religion, autour de ce corps mort, avait toute la tendresse et toute la douleur de la famille naturelle, et elle avait en outre la foi, qui donne à l'amitié et aux regrets quelque chose d'élevé comme le Ciel, d'immense comme Dieu.

Le surlendemain, 29, Mgr de Séez célébra la grand'messe pontificalement et vint ensuite à la tête du corps faire l'absoute. Après quoi le chantre entonna l'*In exitu Israel*, et on alla au cimetière en cet ordre : le sous-diacre portant le bénitier, le thuriféraire, le diacre avec la croix, les religieux, le célébrant et le corps, revêtu de ses habits monastiques, le visage découvert, et porté par quatre religieux. Après que la fosse eut été encensée en dedans et en dehors, on l'y descendit, en l'étendant tout de son long, on lui couvrit le visage de son chaperon, on lui tira sur les mains les manches de sa coule, et on lui mit les bras en croix. Le célébrant ayant jeté sur lui un peu de poussière en forme de croix et le charbon de l'encensoir, les convers le couvrirent de terre, la coulant doucement dans la fosse; le corps disparut (2), et l'âme avait quitté sa hutte d'argile pour la maison de Dieu, maison magnifique, car c'est le Ciel !

Les religieux, prosternés la face contre terre, pleuraient et sanglotaient. On remarqua surtout qu'au moment de l'inhumation le chœur chantait ce verset du Psaume 131 : *Si custodierunt filii tui testamentum meum*, etc. « Si vos enfants gardent ma loi et les préceptes que je leur ai donnés ; si ceux qui viendront après eux les gardent aussi, ils vous succéderont à jamais. Car j'ai choisi Sion pour ma demeure, j'ai préféré ce lieu à tous les autres ; là je verserai mes bénédictions ; là je rassasierai de pain les pauvres ; là je sanctifierai mes prêtres, et les saints m'y serviront avec joie. » S'il y a, comme on ne saurait en douter, des harmonies divines entre les personnes et les choses, s'il y a des coincidences providentielles dans les événements d'ici-bas, celle-ci en est certainement une. Les Trappistes le comprirent bien, et ils n'oublièrent jamais cette dernière leçon que leur maître semblait leur donner, par la voix de la mort, du fond de son tombeau.

Quoique le lieu destiné pour la sépulture des abbés soit le chapitre, afin de se conformer aux ordres formels du défunt, on l'inhuma dans le cimetière : le bon pasteur avait voulu, même après sa mort, reposer au milieu de ses brebis (3). La cérémonie lugubre finit, mais l'amour et les regrets

(1) Le Nain, t. II, l. V, c. vi.
(2) *Règlem. de l'abb. de la Trappe*, t. II, p. 290 et suiv.
(3) Lettre de D. Le Nain au P. Gourdan.

durèrent toujours. Ne le trouvant plus ailleurs, il semblait que sur sa fosse on était encore auprès de lui, et à chaque heure du jour il y avait là quelqu'un à genoux, priant et pleurant : les larmes tombaient sur la poussière, les soupirs montaient au Ciel ; on pleurait un père, on priait un saint.

Quelques années après, les religieux, ne pouvant aller aussi souvent qu'ils l'auraient désiré visiter cette fosse, surtout durant les pluies et les neiges qui la rendaient inaccessible, engagèrent leur abbé à la couvrir. Comme il partageait leurs sentiments, il consentit que vingt d'entre eux se livrassent à ce travail. Dans moins d'un mois, on construisit une petite chapelle en forme d'oratoire. On obtint la permission d'exhumer ces restes vénérés, et la cérémonie s'en fit avec toute la pompe d'une grande fête. Le corps, assez bien conservé, n'exhalait aucune mauvaise odeur. On le plaça respectueusement dans une caisse de plomb entourée d'une bâtisse formant mausolée, élevée de trois pieds au-dessus du sol, et pardessus une pierre de liais sur laquelle on le représenta avec ses habits réguliers et sa crosse. Tout autour de la tombe régnait une bande de cuivre sur laquelle on avait gravé son épitaphe en latin (1).

Dans les intervalles entre les offices ou après les travaux, on voyait les religieux, à chaque instant, se rendre à cet oratoire pour implorer les grâces de Dieu par l'intercession de son serviteur, *et il s'y opérait des prodiges*. Lorsque la suppression des Ordres monastiques eut été décrétée en 1790, ce fut après plusieurs neuvaines faites à ce tombeau que l'idée vint, comme du Ciel, de demander au Grand-Conseil de Fribourg le monastère de la Val-Sainte pour s'y réfugier.

C'était l'usage d'envoyer des billets de mort dans les monastères et les principales communautés religieuses pour demander des prières. Nous avons retrouvé celui de l'abbé de Rancé dans le Portefeuille du R. P. Léonard de Sainte-Catherine (2). Quel panégyrique pourrait valoir ces quelques mots si simples et si grands tout à la fois !

Cette lugubre nouvelle se répandit rapidement dans toute la France. L'Eglise pleura le grand pénitent qu'elle venait de perdre, mais elle se

(1) C'est ce que nous lisons à la suite du cahier XII, p. 465, du *Manuscrit de Septfons*, écrit de la main d'un religieux de la Trappe, après l'émigration.

(2) « Anno Dom. 1700, die 27 octobr., in monast. de Trappa Strictioris Observantiæ Cist. Ord., diœces. Sagiensis, sacramentis Ecclesiæ rite munitus, in sacco et cinere humi jacens, filios suos ad pœnitentiæ perseverantiam exhortans, expiravit admodum reverendus Pater Domnus Armandus Joan. Le Bouthillier de Rancé, ejusdem cœnobii abbas, anno ætatis suæ 75, conversionis 37, præsente Illust. et Rev. D. Sagiensi episcopo. Pro cujus animæ refrigerio vestras orationes precamur ex charitate, et orabimus pro vestris.

« Anima cujus per Dei misericordiam, requiescat in pace. Amen. »

consola dans l'espoir qu'elle l'aurait pour protecteur dans le Ciel. Le siècle n'était pas encore assez impie et assez perverti pour ne pas regretter de n'avoir plus entre ses crimes et la colère céleste une pareille victime d'expiation. C'était à Paris, en grande partie, que se trouvaient les amis du défunt, ce fut aussi là que sa mort fit couler le plus de larmes et eut le plus de retentissement. Messieurs du Chapitre de Notre-Dame firent célébrer un service solennel dans leur église dont il avait été chanoine. Il n'y eut point de musique à la messe; le *De Profundis* fut seulement chanté en faux-bourdon (1). M. le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas fit annoncer un service dans son église, *et la compagnie qui s'y trouva était belle et nombreuse.* M. du Charmel organisa une grande cérémonie funèbre à l'Institution des Pères de l'Oratoire, et M. Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, y officia. Il y eut des messes publiques dans plusieurs autres églises : à Saint-Cosme et Saint-Damien, sa paroisse natale; à Saint-Barthélemy, à Saint-Germain, à Saint-Pierre-aux-Bœufs, etc. (2). Beaucoup d'évêques en firent autant dans leurs cathédrales et dans leurs diocèses (3). La cour elle-même en fut émue. Le roi, après s'être fait raconter les principales circonstances de cette mort, en voulut faire le récit de sa propre bouche aux trois princes ses petits-fils, en forme d'instruction (4).

Le P. de la Chaise écrivit le 30 octobre à l'abbé de la Trappe : « On ne peut être plus sensible que je le suis à la perte que vous avez faite de votre saint abbé. Ses exemples fructifieront longtemps, non seulement dans votre vertueuse communauté, mais encore dans tout le monde chrétien. Le roi, à qui j'ai fait le récit de cette mort précieuse devant Dieu, en a été véritablement touché et de ce que j'ai eu l'honneur de lui dire de la part du défunt. Votre maison sera agréable à Dieu et édifiera l'Eglise de plus en plus, tant qu'on y suivra les intentions et qu'on y pratiquera les règlements de son vertueux restaurateur (5). »

« On ne finirait pas, dit D. Le Nain, si on voulait rapporter ici combien de personnes du premier rang ont écrit alors à la Trappe pour marquer l'estime, le respect et la vénération qu'elles avaient pour le saint abbé de Rancé. » — « J'éprouvai à Fontainebleau, dit le duc de Saint-Simon, une des plus grandes afflictions que je pusse recevoir, par la perte que je fis de M. de la Trappe. Attendant un jour le coucher du roi, M. de Troyes me

(1) Portefeuille du R. P. Léon. de Sainte-Catherine, année 1700.
(2) Lettre part.
(3) Le Nain, t. II, p. 399.
(4) *Ibid.*, p. 396.
(5) Nous avons une copie de cette lettre, qui a été reproduite par Maupeou, t. II, p. 356.

montra une lettre qui lui en annonçait l'extrémité... Mon premier mouvement fut d'y courir, mais les réflexions qu'on me fit faire sur cette disparate m'arrêtèrent... Ces Mémoires sont trop profanes pour rapporter ici rien d'une vie aussi sublimement sainte, et d'une mort aussi grande et aussi précieuse devant Dieu. Je me contenterai de rapporter ici que ses louanges furent d'autant plus grandes et plus prolongées, que le roi fit son éloge en public... De toutes les parties de l'Europe, on parut sensible à l'envi à une si grande perte (1). »

Le grand-duc de Toscane adressa à l'abbé de la Trappe cette lettre, expression de ses regrets et de son profond respect : « Votre R. P. abbé l'ancien a couronné par une heureuse fin la belle carrière de ses jours, tous consacrés à Dieu. Ce grand serviteur de la divine Majesté, qui a été à juste titre l'édification de toute l'Eglise, a mérité de jouir dans le Ciel de la récompense de ses travaux... Pour moi, je conserverai toute ma vie des sentiments de vénération pour sa digne mémoire. Je veux croire que la charité qu'il conservait pour son prochain, étant au monde, lui inspirera, présentement au Ciel, de m'obtenir du Tout-Puissant le pardon de toutes les fautes que j'ai commises dans ma vie, et je demande aussi pour cela le secours de vos saintes prières, que j'espère que vous et votre sainte communauté ne me refuserez pas, vous assurant qu'en toutes rencontres je ne vous oublierai point ; c'est de quoi je vous prie d'être bien persuadé, aussi bien que de me croire véritablement votre très affectionné,

« LE GRAND-DUC DE TOSCANE (2). »

L'ex-roi et l'ex-reine d'Angleterre regardèrent la perte qu'ils faisaient en la personne de l'abbé de Rancé comme un malheur ajouté à tous ceux dont ils étaient accablés, et dans leur douleur ils s'agenouillèrent aussi sur son tombeau : « Je n'ai pas laissé, écrivait Jacques II, d'être bien surpris et touché de la mort de votre saint abbé ; quoique, dans l'état où il était depuis si longtemps, on devait s'y attendre. La mort des saints est toujours précieuse devant Dieu, et il n'y a nul doute que la sienne n'ait été telle. Mais, pour moi, j'ai perdu un grand soutien en ce saint homme, aussi bien que tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître ; et je ne puis assez témoigner les obligations que je lui ai de m'avoir éveillé de l'assoupissement où j'étais, aussi bien que la plupart des gens qui sont obligés par leur état de vivre dans le grand monde, où je m'étais laissé entraîner comme les autres, malgré tout ce qui m'était arrivé de fâcheux. Si je ne

(1) *Mémoires*, t. II, p. 7.
(2) Le Nain, t. II, p. 398.

m'étais attaché à suivre les bons avis de ce saint abbé, je ne sais ce que je serais devenu.

« Le comte de Perth, en arrivant ici, m'a mis entre les mains ce que vous m'avez envoyé de reliques du saint abbé, que je conserverai comme m'étant très chères, et je ne saurais assez vous en remercier. Au reste, je ne prétends pas perdre la bonne coutume de vous aller voir après Pâques : quand je n'irais pas pour l'amour de vous, j'irais pour l'amour de moi-même, parce que je sens que les voyages que je fais dans votre sainte solitude me fortifient et m'encouragent dans l'état où je suis et où Dieu me tient; j'ai besoin de tels exemples. »

La reine, elle aussi, avait vu l'abbé de Rancé; elle avait été sous le charme de sa puissante parole; elle lui avait souvent écrit pour lui ouvrir son cœur et lui demander ses conseils : elle pleura, en apprenant sa mort, le père de son âme, mais elle le pleura comme on doit pleurer les saints : « Le roi, écrivait-elle à la fin de la lettre que nous venons de citer, me permet ici de vous faire mille remerciements du crucifix et du livre que vous m'avez envoyés, appartenant à votre saint abbé. Vous m'avez fait en cela un plaisir extrême, et c'est un présent qui m'est aussi cher que vénérable. J'ai reçu la nouvelle de cette précieuse mort avec des sentiments de douleur et de joie qu'il m'est impossible d'exprimer, et que je crois que vous pouvez comprendre : car je m'imagine que vous et tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître ce saint homme ont éprouvé les mêmes sentiments. J'ai été ravie d'apprendre, par Milord Perth, que, quoique vous ne possédiez plus votre cher Père, son esprit est demeuré parmi vous et en chacun de vous. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il y demeure toujours, et pour sa plus grande gloire, et pour l'édification de tout le monde. De mon côté, je vous assure que je conserverai toujours une grande vénération pour votre maison et une estime particulière pour une personne choisie par un saint pour être à la tête d'une sainte communauté. »

M. de Pontchartrain, alors grand chancelier de France, manda à la Trappe qu'il était d'autant plus sensible à la perte que le monastère venait de faire de son ancien abbé, que personne ne le considérait davantage et n'avait une estime plus singulière que lui de son mérite et de sa vertu.

Nous ignorons si l'on prononça des oraisons funèbres, mais il n'y en a qu'une seule qui ait été imprimée : celle de M. Maupeou, curé de Nonancourt. Le ton en est trop emphatique; l'auteur a oublié qu'il est certains sujets où l'éloquence ne doit consister que dans la simplicité du récit (1).

(1) *Eloge funèbre de Messire Arm.-Jean le Bouth. de Rancé, abbé de la Trappe*, par Pierre Maupeou, curé de la ville de Nonancourt. (Paris, Muguet, 1700, in-12, Bibl. Imp.)

Bossuet aussi disait son mot, mais très court : la grande douleur ne comporte pas de longs discours. Son génie ici s'inspirait de son amitié ; il disait à l'abbé de la Trappe : « Quoique la nouvelle que vous me mandez soit bien dure, par la perte que je fais d'un tel ami, je vous suis obligé de l'attention que vous avez eue à m'en donner avis... Je ne puis vous dire autre chose de ce cher défunt, sinon que c'était un autre saint Bernard en doctrine, en piété, en mortification, en humilité, en zèle et en pénitence, et la postérité le comptera parmi les restaurateurs de la vie monastique. Dieu veuille multiplier ses enfants sur la terre : il sera bien reçu de ceux qu'il a envoyés dans le Ciel devant lui en si grand nombre. »

Mais rien de ce qui a été écrit alors ne respire une affection plus vive, plus de tristesse et de chagrin, que la lettre de D. Le Nain, de la Trappe, au R. P. Gourdan, de Sainte-Geneviève : « Que vous dirais-je, mon Révérend Père? La lumière de l'Ordre de Cîteaux est éteinte pour la terre et brille maintenant dans le Ciel !... Je ne vous dis point quelle est ma douleur et jusqu'à quel point je suis pénétré d'affliction. Ni père, ni mère, ni M. de Tillemont, ni quelque personne que ce soit, n'a jamais eu la place dans mon cœur qu'y a eue ce cher Père. Tous les liens les plus étroits de la grâce et de la nature, de l'amitié et de la tendresse la plus vive, m'attachaient à lui, et le cours de trente-trois années les avait rendus si serrés et si forts que Dieu seul les pouvait rompre ; que dis-je, les rompre? Ils subsistent toujours et subsisteront jusque dans l'éternité (1). »

Le P. Gourdan répondait : « Mon cœur est tout pénétré de douleur, mon Révérend Père ; c'est une lumière non seulement éteinte pour l'Ordre de Cîteaux, mais pour toute l'Eglise, *extinctum est lumen Israel;* un autre Elie, un autre Jean-Baptiste, propre au gouvernement non d'un monastère, mais d'un grand diocèse et de plusieurs milliers d'âmes. Pour moi, qui ai eu le bonheur de le connaître il y a plus de vingt-huit ans, je puis dire que je n'ai jamais eu au monde de meilleur ami, et je puis assurer, sans exagérer, que rien ne m'a été plus cher après Dieu. La seule idée de cet homme m'a toujours comblé de joie. Ma consolation a été de parler de lui et de m'occuper des voies admirables que Dieu a tenues sur lui, et je tiens à un bonheur inestimable qu'il m'ait bien voulu accorder quelque part à l'honneur de sa bienveillance, à la charité de ses prières et de ses avis. Je ne doute pas qu'il ne possède dans le Ciel une place éminente, et je crains que ce ne soit faire injure à son mérite de prier pour lui. Cependant je n'ai pas laissé de mettre un billet à la sacristie (de Sainte-Geneviève) pour avertir nos confrères de lui rendre ce juste devoir... Que Dieu

(1) Biblioth. Imp., MS., Orat., n° 244.

soit loué dans cet illustre saint! Que sa discipline subsiste à jamais et qu'elle passe de siècle en siècle avec le renouvellement d'une ferveur toujours nouvelle (1)! »

Dans le monde et dans le cloître, dans les palais comme dans les chaumières, il n'y eut qu'une voix pour le regretter et le louer. Beaucoup, devant son tombeau, oublièrent qu'ils avaient été ses ennemis et ses persécuteurs, et lui rendirent justice. Mais il était écrit que son dernier soupir serait, comme le reste de sa vie, un objet de contradiction : il devait avoir encore cette ressemblance avec le divin Sauveur. C'est pourquoi plusieurs essayèrent de troubler par des cris discordants ce concert de douleur et de louange. Il y a certains assassins qui se trahissent par la manière dont ils frappent leurs victimes. Il était assez facile de savoir de quelle main partait ce dernier coup qui venait frapper le cercueil de l'abbé de Rancé.

L'Ecriture sainte nous représente la miséricorde et la justice s'embrassant sur le sein de Jésus-Christ. Les Jansénistes s'efforcèrent de briser cette alliance sublime, en éloignant la miséricorde et en ne montrant que la justice qui accablait et écrasait le pécheur. Leur opinion sur la grâce ramenait au fatalisme d'Orient. La conséquence extrême de leur système, c'était le désespoir. Or, n'ayant pu avoir dans leurs rangs l'abbé de Rancé pendant sa vie, ils voulurent l'avoir à sa mort, et ils publièrent qu'il était mort en janséniste, c'est-à-dire en désespéré.

Dans une pièce rédigée à leur façon, de prétendus voyageurs, qui se trouvaient à la Trappe le jour même où l'abbé de Rancé avait cessé de vivre, racontaient ce qu'ils avaient vu ou entendu dire de ses derniers moments, et le représentaient dans des terreurs affreuses, d'effroyables angoisses, des troubles inexprimables, que les plus touchantes exhortations de l'évêque de Séez étaient impuissantes à calmer. Sans consolation, et comme sous un ciel de fer, à peine si quelques rayons d'en haut étaient venus illuminer sa désolante agonie, sur sa dure couche de paille et de cendre (2).

Lorsque cette pièce eut été divulguée, on en parut un instant surpris dans le monde; mais ceux qui connaissaient l'homme, sa foi vive et profonde, n'en furent point embarrassés : « Si le saint abbé de la Trappe, écrivait Bossuet à la sœur Cornuau, a eu, comme on vous l'a dit, de grandes frayeurs des redoutables jugements de Dieu, et qu'elles l'aient

(1) Bibl. Imp., MS., Orat., n° 244.

(2) Nous avons retrouvé deux copies de cette pièce parfaitement semblables : la première, dans une liasse des Manuscrits de la Biblioth. de Troyes (fonds de l'Oratoire); la deuxième, dans une liasse (fonds de l'Oratoire), Biblioth. Imp., MS.

suivi jusqu'à la mort, tenez, ma fille, pour certain, que la confiance a surnagé, ou plutôt qu'elle a fait le fond de son état. Dieu veuille que vous soyez un jour de même, et, qu'à l'exemple de saint Hilarion, pénétrée de ces frayeurs, vous puissiez dire avec courage : Pars, mon âme, pars ; eh ! que crains-tu ? tu as servi Jésus-Christ. C'est tout ce que je puis vous dire (1). »

Cette religieuse lui ayant envoyé le récit mensonger dont il est question, il lui répond pour la remercier ; mais il l'avertit que Mgr de Séez en a présenté une toute différente au roi, et que M. de Saint-André, qui revient de la Trappe, assure que la première n'est point véritable : « Après tout, ajoute-t-il encore, quand elle le serait, il n'y aurait aucune conséquence à en tirer, puisque la confiance et la paix subsistent fort bien sous ces terreurs, et que je suis assuré, selon que je connaissais ce saint abbé, qu'elles faisaient son fond (2). »

La relation apocryphe fabriquée dans les noires officines du jansénisme, œuvre de mensonge et de calomnie, devait tomber, et elle tomba bientôt sous le mépris public. Celle de Mgr de Séez, témoin oculaire, digne de foi, prévalut et fut acceptée et par les gens du monde et par les Trappistes qui y retrouvaient leur saint réformateur tel qu'ils l'avaient vu et entendu à ses derniers moments. On tint donc pour sûr et certain que si l'abbé de Rancé avait eu une grande crainte des jugements de Dieu, comme presque tous les saints, il avait eu une confiance plus grande encore en ses miséricordes infinies, et que son âme était partie de cet exil portée sur les ailes de la charité et de l'espérance vers les demeures éternelles. Au reste, plusieurs miracles incontestables ont témoigné de la sainteté de sa mort, comme précédemment des dons surnaturels, des prodiges, des merveilles de plus d'un genre avaient témoigné de la sainteté de sa vie. Il y en aurait bien assez pour sa canonisation, si jamais il en était question à Rome (3).

(1) Lett. 157.
(2) Id.
(3) Dom Le Nain, dans l'édition de 1719, à la fin du 1er volume, cite huit miracles assez authentiques opérés après la mort de l'abbé de Rancé. Dans le Manuscrit de Carpentras, il en rapporte, à la fin du second volume, un beaucoup plus grand nombre, sous ce titre : « Recueil des miracles que le saint abbé de la Trappe a faits soit devant soit après sa mort, » comprenant, sous ce nom de miracles, les dons extraordinaires et surnaturels, tel que celui de pénétrer le fond des cœurs, de prédire l'avenir, et autres semblables.... « Pour ce qui est de leur vérité, dit-il, elle ne peut être plus grande ; nous n'écrivons rien que ce que nous savons par nous-même, que ce que nous avons vu de nos propres yeux, et que ce que nous avons entendu de ceux à qui ces miracles sont arrivés. » — Ce Recueil est de la page 647 à la page 711, conséséquemment renferme 64 pages.

APPENDICE

SECTION PREMIÈRE

Des enfants de l'abbé de Rancé au moment de la Révolution; de leur retour en France (1791-1814).

L'abbé de Rancé n'avait jamais voulu détacher de sa communauté des colonies destinées à fonder des établissements plus ou moins lointains. Il craignait peut-être de l'affaiblir en l'étendant; il avait peur que le feu sacré qu'il avait rallumé à la Trappe avec tant de peines, transporté ailleurs, ne perdît de sa chaleur, que la flamme ne fût moins vive et le rayon moins pur. Il tenait beaucoup à ce que tout restât concentré dans un seul foyer. La malheureuse fondation de l'Estrées avait été un coup de tête de Dom Gervaise. Quelques séduisantes que fussent les offres du grand-duc de Toscane, il n'avait jamais consenti à les accepter, et ce n'avait été que cinq ans après sa mort, en 1705, que les Trappistes avaient pris possession de l'abbaye de Buon-Solazzo, sur le mont Senario, à quelques lieues de Florence. Cependant, toutes les fois qu'on lui avait demandé quelques religieux pour rétablir l'antique régularité dans des monastères relâchés, il s'était fait un devoir d'en donner ou plutôt d'en prêter quelques-uns. Ainsi, il en avait envoyé à Septfons, à Orval, à Foucarmont, à Châtillon, à Perrecy et à Tamié en Savoie.

Pendant les trente-sept ans qu'il avait été à la tête de la Trappe, il s'y était réfugié plus de trois cents solitaires, tant religieux profès que convers, frères-donnés et affiliés résidants. Cent d'entre eux environ étaient venus des autres monastères; quarante avaient été curés de paroisses et quelques-uns chanoines et grands-vicaires; cinquante séminaristes ou étudiants; soixante campagnards, la plupart artisans et cultivateurs encore jeunes; vingt militaires de tous les grades, depuis le simple troupier jusqu'au capitaine, jusqu'au brigadier des armées du roi (grade presque équivalent à celui de général de nos jours); quatre ou cinq clercs d'avocats et de notaires; deux médecins et un épicier. Comme, sur six ou sept postulants, il n'y en avait guère qu'un qui persévérât, il s'en suit qu'il en eut plus de deux mille.

Tous les diocèses de France avaient fourni leur contingent à ce bataillon sacré. Les nations étrangères elles-mêmes, l'Irlande, la Belgique, l'Allemagne, la Savoie, l'Italie, lui avaient envoyé des recrues. Il y en avait de toutes les conditions et de tous les âges : il reçut des adolescents qui lui apportaient leur printemps, la fleur de leur vie; il admit des vieillards arrivés à la dernière décrépitude. Le jeune Benoît de Ténières vint à seize ans, Claude Minguet à soixante-dix-sept. Telles sont les deux limites extrêmes. Quelques-uns prétendent qu'on ne faisait qu'apparaître et disparaître à la Trappe, c'est-à-dire qu'à peine y était-on entré, on y était presque aussitôt tué par l'excessive sévérité du régime; c'est une erreur. Voici en peu de mots la statistique mortuaire de cette maison du temps de l'abbé de Rancé : trois ou quatre postulants n'achevèrent pas l'année de leur noviciat. On en cite un qui fit profession sur la paille et la cendre et expira quelques instans après. Dans les commencements, c'est-à-dire de 1666 à 1679, trente ou quarante religieux moururent après cinq ou six ans de profession. Il y en eut bien le tiers qui résistèrent pendant quinze ou vingt ans; un certain nombre dépassèrent la trentaine et même la quarantaine, comme Bernard Soyrot, de Dijon, 41 ans; Paul Michon, de Paris, 43 ans; Jean Barré, de Beauvais, convers, 44 ans; Macaire Baron, de Tours, 46 ans; Auxent Guevesne, de Rouen, 49 ans; etc. Quand François Blandi, de Paris, trépassa en 1726, il avait 53 ans de profession. Enfin, un convers, d'origine langroise, probablement un robuste garçon du Bassigny, appelé Michel Le Sieur, le dernier qui eût vu l'abbé de Rancé, mourut en 1765, à 83 ans, après en avoir passé 61 à la Trappe (1).

Il n'est pas rare, aujourd'hui encore, de rencontrer parmi les Trappistes, des vieillards de soixante-quinze et même de quatre-vingts ans, qui ont blanchi sous le froc, qui ont vieilli dans les plus effrayantes austérités, et ont survécu à la plupart de leurs contemporains qu'ils avaient laissés au milieu du monde avec toutes ses aises et ses douceurs. On avait déjà vu en Orient beaucoup de solitaires et de cénobites arriver à la dernière vieillesse, à la limite la plus reculée : saint Macaire à 90 ans, saint Arsène à 95. Saint Antoine et saint Paul étaient plus que centenaires. Dieu voulait ainsi montrer au monde que le régime érémitique ou cénobitique n'était pas aussi meurtrier qu'on le disait, que ses serviteurs ne vivaient pas seulement de pain, mais de sa parole et de sa grâce, et qu'il se plaisait souvent à leur donner, outre les bénédictions du ciel, la plus désirée de toutes les bénédictions de la terre, celle d'une longue vie.

Les enfants de l'abbé de Rancé ne firent que s'accroître et se fortifier pendant tout le XVIIIe siècle, lorsque tout s'énervait et défaillait autour d'eux. Ils virent passer la Régence et ses saturnales, ainsi que Louis XV et les sophistes qui empoisonnèrent la France; ils virent Louis XVI incliné sur l'abîme qui devait

(1) Voir la Liste des religieux de chœur et convers morts à la Trappe depuis le commencement de la Réforme, recueillie par les soins de M. le chevalier d'Espoy.

l'engloutir avec la monarchie. Ils ne cessèrent de prier, de jeûner, de gémir et de pleurer. Ils ne purent sauver la victime, il fallait qu'elle mourût. Au moment de la suppression des vœux monastiques, la Trappe, comme toutes les autres congrégations, fut frappée au cœur et à mort pour ainsi dire; mais l'abbé de Rancé veillait sur elle et priait du haut des cieux, et elle ne devait pas périr. Dieu avait suscité d'avance l'homme qu'il lui fallait pour en empêcher la ruine; il s'appelait Louis-Henri de Lestrange, d'une noble famille du Vivarais.

Ce jeune ecclésiastique ayant fait son cours de théologie avec beaucoup de distinction au séminaire de Saint-Sulpice, l'archevêque de Vienne l'avait choisi pour son grand-vicaire, et quelque temps après, séduit par toutes les qualités éminentes qu'il admirait en lui, il lui avait proposé d'être son coadjuteur. Dans la crainte d'être chargé d'un pareil fardeau, il s'était sauvé secrètement, et, au lieu de la mître qu'on lui offrait, il était venu, à l'âge de vingt-six ans, demander un froc à la Trappe. En 1790, il était maître des novices. L'orage grondait et approchait : il ne se fit pas illusion, il vit toute la gravité de la situation, il mesura toute l'étendue du péril. Il comprit que l'Assemblée, qui avait déjà porté un premier coup aux communautés religieuses, n'en resterait pas là; qu'après avoir supprimé les vœux monastiques on supprimerait les monastères, puis l'habit monastique et enfin le moine, et que tout y passerait. Une voix secrète semblait lui dire : le temps de l'abomination est proche, fuyez, fuyez vers les montagnes, *fugite ad montes.*

Ayant obtenu, non sans beaucoup de peines, les autorisations dont il avait besoin, il se dirigea vers la Suisse hospitalière, et se rendit à Fribourg, afin de demander au sénat de ce canton un asile à la Val-Sainte, ancienne maison de Chartreux perdue au milieu des forêts. C'était là, au foyer de l'Helvétie, que la Providence voulait cacher quelques étincelles pour rallumer plus tard la flamme monastique. Sa supplique fut accueillie favorablement, et il se hâta de revenir à la Trappe, où il fut choisi pour chef et conducteur de la colonie. Cette maison comptait alors 73 religieux de chœur, environ 40 frères convers, 8 novices et 6 frères-donnés (1). Le nombre des Trappistes qui devaient émigrer avait été fixé inexorablement à vingt-quatre par les magistrats fribourgeois; il fallut en laisser quatre-vingt-neuf dans la désolation, mais avec l'espoir de rejoindre les autres plus tard. Le jour du départ arrivé, les émigrants s'arrangèrent comme ils purent dans deux pauvres charrettes, et on se mit en route. Il y eut bien, de temps en temps sur leur passage, des menaces, des injures et des imprécations, mais en général l'accueil fut plus sympathique qu'hostile dans ce moment d'effervescence effroyable. Ils tremblaient surtout pour la frontière, car ils n'avaient point de passeports, et on les accusait d'emporter l'argent de la France à l'étranger; mais ils furent trompés dans leurs prévisions, on eut pitié d'eux et on les laissa aller.

(1) *Manuscrit de Septfons* (dernier cahier).

En entrant sur le territoire de la Suisse, ils virent devant eux un bois où ils se retirèrent un instant pour s'embrasser et donner un libre cours à la joie de leurs cœurs. Ils coupèrent une branche d'arbre, en firent une croix autour de laquelle ils s'agenouillèrent et entonnèrent le psaume de la délivrance (123) : « Si le Seigneur n'eût pas été au milieu de nous, lorsque les hommes s'élevaient contre nous, ils nous auraient dévorés. Nous avons traversé le torrent, le filet a été brisé, et nous avons été délivrés. » Ils n'oublièrent pas la France et prièrent pour elle et son roi en chantant trois fois le *Domine, salvum fac regem*. Ils se relevèrent et se mirent en marche, se tenant deux à deux par la main, comme des frères tendrement unis. A Payerne, petite ville protestante du canton de Vaud, ils furent accueillis par cette belle parole : « Messieurs, soyez les bienvenus. » Arrivés dans la paroisse de Cerniat, sur laquelle est située la Val-Sainte, ils prièrent le curé de leur bénir une croix. Cette croix fut faite en moins d'une demi-heure, de bois commun, à peine polie. Dès qu'elle fut bénite, ils se rangèrent en procession à la suite de l'étendard de leur roi, et s'avancèrent en chantant des litanies et des hymnes jusqu'à l'église du monastère. Dès qu'ils furent entrés, ils se prosternèrent et récitèrent le *Miserere* pour demander pardon à Dieu des paroles inutiles et des autres fautes qui auraient pu leur échapper pendant le voyage, puis ils entonnèrent la grand'messe (1).

Les religieux restés à la Trappe ne conservèrent pas longtemps la liberté de vivre dans leur monastère. On ne retrouve plus sur le Nécrologe qu'un seul nom sous la date du 17 mars 1792, et, à la suite de ce nom cette réflexion douloureuse : « Dernier religieux de la Trappe mort dans le saint asile où il s'était consacré : *Utinam et nos !* »

Le 3 juin 1792, fête de la Sainte-Trinité, après la grand'messe, les commissaires du district de Mortagne se rendirent à la Trappe, enlevèrent tous les vases sacrés, les ornements d'église, et généralement tous les effets mobiliers désignés dans leur inventaire. Ensuite, ils enjoignirent à tous les religieux de sortir du monastère. « On laisse à juger, dit l'un d'eux, de l'excessive douleur qui nous accabla dans cette cruelle catastrophe : jamais, non jamais, un tendre enfant arraché impitoyablement du sein de sa mère ne répandit plus de larmes (2). » Quelques-uns d'entre eux purent se retirer à Soleure, en Suisse, où ils vécurent en communauté pendant quelque temps. Les plus âgés et les plus infirmes trouvèrent des asiles dans les environs du monastère; plusieurs se réfugièrent plus tard dans le couvent des Camaldules de Grosbois, où ils vécurent en véritables Trappistes. Ainsi, quand des communautés entières, et même des Ordres monastiques, tombaient honteusement pour ne plus se relever, au milieu de tant de défaillances et de défections, la Trappe, parmi ses cent treize religieux, n'eut pas un seul apostat.

(1) Gaillardin, *les Trappistes au XIXe siècle*, t. II, p, 32 et 33.
(2) *Manuscrit de Septfons* (dernier cahier), p. 470.

Ceux de la Val-Sainte n'avaient trouvé que quatre murs et un toit par-dessus. Point de lieux réguliers et surtout point de lits et de dortoirs; on dormait sur le plancher, sans couverture, malgré le froid et même la gelée des nuits. Point de vêtements pour changer et pour avoir le temps de blanchir ceux qu'un long usage avait salis. Pas de jardins; un sol rocailleux, à deux pieds de profondeur, ne pouvait rien produire avant un défrichement laborieux et prolongé. Pas même de vivres, si ce n'est un peu de farine et du pain noir où le son dominait; des cosses et des tiges de grosses fèves, des feuilles de navets, de méchantes raves dédaignées des bestiaux, composaient ordinairement leur nourriture. Ajoutez à cela dix ou douze heures de travail par jour.

Comme si ces austérités effrayantes, cet affreux dénûment, ne leur eût pas suffi, ils demandèrent qu'on les chargeât encore plus. L'abbé de Lestrange leur dressa un plan de vie qui dépassait sur bien des points les Constitutions de l'abbé de Rancé, celles de Cîteaux et même la règle de Saint-Benoît. On leur retranchait de leur sommeil déjà si court, on leur enlevait la paillasse piquée et on ne leur laissait qu'une planche avec un drap; l'eau devait être leur unique boisson. Jamais, en Occident, la pénitence monastique n'avait atteint ces limites.

Nous comprenons cet élan, cet essor surhumain : les moines sont les expiateurs des peuples; plus les crimes des peuples montent, plus l'expiation du cloître doit peser dans la balance pour faire le contrepoids. Or, les Trappistes étaient français, et on sait tout ce qui se passait alors en France. Jamais l'histoire n'avait eu à enregistrer de pareilles horreurs. Partout où surgissent des monstres de malice et de cruauté, la Providence leur oppose des victimes de bonté et de miséricorde. A Paris, le sang coulait sur l'échafaud, et à la Val-Sainte les larmes coulaient des yeux des pénitents, et ce furent les larmes qui arrêtèrent le sang.

Les postulants affluaient dans cette maison, car la grande pénitence est un aimant pour les âmes. Il avait été convenu avec le sénat de Fribourg qu'il n'y aurait jamais plus de vingt-quatre religieux, et il fallut songer à d'autres établissements. La réputation de l'abbé de Rancé était européenne : un Trappiste était sûr d'être bien reçu partout. Ce fut par l'Espagne que l'on commença. Dom Gérasime d'Alcantara, d'origine espagnole, et un autre religieux partirent ensemble avec des lettres de recommandation pour plusieurs grands personnages de ce pays. Ils eurent les mains et la figure gelées sur le sommet du Saint-Gothard et faillirent y perdre la vie. Il fallut ensuite traverser le Piémont qui était impitoyablement fermé aux Français. Comme ils approchaient d'Arona, la première ville du roi de Sardaigne, un colonel piémontais qui avait autrefois visité la Trappe de France, reconnut Dom Gérasime pour l'hôtelier qui lui avait fait un si généreux accueil. « N'êtes-vous pas, leur dit-il, des religieux de la Trappe? Je me souviens des bontés que vous avez eues pour moi, venez et je vais vous faire passer. » Mais ils n'eurent pas partout une aussi bonne fortune, et ce ne fut qu'après avoir rencontré et surmonté beau-

coup de difficultés qu'ils purent s'embarquer à Gênes et arriver à Barcelonne.

L'Ordre de Cîteaux, autrefois si saint et si célèbre en Espagne, y avait beaucoup perdu de sa première ferveur. L'arrivée des deux Trappistes y fit une grande sensation; les ouvrages de l'abbé de Rancé venaient d'y être traduits; ils étaient lus et admirés, et Dom Jean de Sada, le traducteur, religieux à Piedra, avait couvert les murs de sa cellule de sentences qu'il en avait tirées. Il écrivit aux deux pèlerins pour les encourager. Ceux-ci avaient ordre de se rendre à Madrid et de visiter les abbayes qui se trouveraient sur leur route. Partout ils édifièrent leurs hôtes et réveillèrent dans leurs cœurs le souvenir et le respect de la régularité antique. Six autres religieux de la Val-Sainte étant venus les rejoindre, Dom Gérasime obtint pour eux et pour lui-même un asile dans l'abbaye de Poplet en Catalogne (1), en attendant un établissement définitif qu'on leur offrit enfin dans l'ancien prieuré bénédictin de Sainte-Suzanne, au diocèse de Saragosse, sur le territoire de la petite ville de Maella. Ils s'y rendirent le 6 janvier 1796. Leur voyage dura neuf jours: ils marchaient en procession; le son des cloches annonçait leur arrivée dans chaque paroisse et aussitôt le clergé et le peuple sortaient à leur rencontre. Le soir on les recevait à la lueur des torches, des flambeaux et des lanternes. On baisait avec respect les reliques de saint Bernard dont ils étaient porteurs; mais on baisait également les chapes des frères convers et les coules des religieux.

En même temps que cette avant-garde pénétrait en Espagne, une autre partait pour le Canada. Elle se composait de trois personnes: de Dom Eugène Bonhomme de la Prade, ancien page à la cour de Louis XVI et novice à la Trappe avant la Révolution, de Dom Jean-Baptiste, sous-maître des novices et d'un frère-donné. A peine arrivés à Gand, ils apprirent que l'évêque d'Anvers avait le dessein de fonder dans son diocèse un établissement de Trappistes; on ne tarda pas à venir leur demander s'ils ne consentiraient pas à favoriser ce projet. Ils répondirent qu'ils allaient en référer à leur supérieur. Celui-ci ayant donné son consentement, un riche négociant indiqua à l'évêque, près de Westmal, à trois lieues d'Anvers, un terrain de 300 arpents, très solitaire, avec de l'eau et des bois. Il souscrivit le premier pour 1,000 florins, l'évêque en fit autant; plusieurs riches propriétaires ouvrirent aussi leurs bourses, et bientôt les Trappistes, avec un assez bon nombre de postulants, prirent possession de cette solitude; mais dix-huit jours après, ils durent l'abandonner et fuir devant les armées françaises qui venaient d'envahir la Belgique (2). On se dirigea sur la Westphalie, par Ruremonde et Cologne, à travers un pays rempli d'émigrés qui se sauvaient et de fuyards de toute sorte, de soldats prussiens et autrichiens; c'était une effroyable mêlée. Ils ne s'arrêtèrent qu'aux environs de Munster et demandèrent l'hospitalité aux Bernardins de Marienfeld.

(1) *Manuscrit de Septfons* (dernier cahier).
(2) Voir la *Notice* de M. Clément Tallon sur l'abbaye de Westmal.

Le bouleversement était si général, tout paraissait si incertain qu'on ne savait pas la veille où l'on serait et ce qu'on deviendrait le lendemain. Il fallait se faire des refuges, des asiles sur plusieurs points de l'Europe, afin de pouvoir au besoin passer de l'un à l'autre. L'abbé de Lestrange avait songé au Piémont; il y avait envoyé trois religieux qui avaient obtenu du roi Victor Amédée III, la permission d'établir une communauté à sept lieues de Turin, sur la paroisse de Barge, près de Saluces, dans une ancienne maison de Chartreux appelée le Mont-Brac.

D'autres religieux s'étaient embarqués à Anvers à destination du Canada, le 26 juillet 1796. Ils avaient ordre de s'arrêter à Londres et d'y séjourner quelques jours, afin de voir s'il ne serait pas possible de fonder un monastère en Angleterre. C'était une inspiration qui venait du ciel. Aussi ces pauvres cénobites couverts de ce froc tant de fois proscrit par les lois anglaises, qui s'étaient réfugiés dans un grenier pour y prier et y jeûner plus à l'aise, furent-ils bientôt compris et réhabilités. Plusieurs grands personnages vinrent frapper à la porte de leur obscure mansarde. Que demandaient-ils? l'honneur de participer à la fondation qu'ils voulaient entreprendre. Ils n'eurent qu'à choisir et ils acceptèrent les offres de Thomas Weld. C'était un riche propriétaire dont la fortune ne s'élevait pas à moins de 26 millions; ils leur abandonna des terres, non loin de son manoir de Lulworth, sur les bords de la mer, dans le Dorsetshire, Là il bâtit à ses frais, dans un vallon profond, entouré de petites collines, un couvent provisoire mais complet, qui pût servir à tous les exercices réguliers et à la réception des hôtes (1).

La Trappe était connue en Angleterre dès le temps de l'abbé de Rancé. La description de ce monastère par Félibien avait été traduite en anglais et répandue dans tout le Royaume-Uni. On savait que Jacques II et plusieurs lords de sa suite avaient souvent visité les Trappistes. La curiosité fut donc vivement piquée. Les protestants du voisinage aimaient à voir les religieux travailler. Ils restaient des heures entières à les regarder, même dans les mauvais temps, sous les coup de vent de la mer. Ils voulaient aussi les voir à l'intérieur de leur maison, suivre leurs exercices, entendre leur psalmodie; quelques-uns escaladaient les murs pour assister au chant du *Salve Regina*. On était émerveillé de tant de piété, de recueillement, de charité, d'un travail si dur et si patient, et on se surprenait à douter que l'état monastique fût, comme Luther et Calvin l'avaient dit, une invention du démon.

Ils n'avaient pas de fumier, parce que la paille leur manquait, et voici comment ils y suppléèrent. Ils s'embarquaient sur un petit bâteau, armés de longs crocs, au moyen desquels ils saisissaient et traînaient péniblement à terre de longues herbes appelées *warech,* dont la pesanteur était énorme et qui devaient leur servir d'engrais. Après les avoir jetées sur le rivage avec des peines incroyables, il fallait encore les transporter jusqu'au monastère.

(1) *Vie du R. P. Antoine, abbé de Melleray*, p. 78, note sur Thomas Weld.

Ils n'avaient pas de moulin et ils étaient trop pauvres pour payer les droits de mouture. La nécessité les obligea de recourir à un expédient plus incommode, mais moins dispendieux; ils construisirent eux-mêmes des moulins à bras, et les religieux tournaient tous à leur tour la meule, comme autrefois les esclaves (1).

Les religieux que nous avons laissés en Westphalie y étaient toujours. La Belgique était encore occupée par les Français; on ne pouvait retourner à Westmal. D'autre part, le séjour à Marienfeld durait depuis si longtemps qu'on craignait d'abuser de l'hospitalité généreuse qu'on y avait reçue. On se trouvait assez embarrassé. Dom Eugène de la Prade qui était à la tête de ces pauvres émigrants ne savait quel parti prendre. La Providence vint à son secours. « La princesse Galitzin, très dévouée aux Trappistes, dit M. Gaillardin, le mit en rapport avec le baron Droste de Wischering, un des principaux seigneurs du diocèse de Munster, frère de l'évêque, homme d'une charité égale à sa piété. Le baron promit à Dom Eugène de lui céder un établissement dans son bailliage de Darfeld, près de Munster; il le conduisit dans ses terres, lui laissant la liberté du choix, et lui abandonna un bois dans une vallée où l'eau était abondante. Il fallait abattre des arbres pour faire la place d'un monastère. Le premier qui tomba sous la hache fut changé en croix. Le baron, son frère l'évêque, son autre frère le chanoine, et les religieux le portèrent sur leurs épaules jusqu'au lieu désigné. Quand on y fut arrivé, le baron ne trouva pas assez profonde la fosse où devait reposer le pied : il se mit à la creuser lui-même, pendant que son frère le chanoine en retirait avec ses mains la terre détachée. L'évêque bénit la croix et tous se prosternèrent pour l'adorer. Le défrichement commença aussitôt, et il y avait tant de ronces et d'épines que les mains des défricheurs étaient souvent couvertes de sang (2). »

Les travaux commencés dans l'automne de 1795, interrompus pendant l'hiver, furent repris au printemps suivant. Les religieux construisirent eux-mêmes leur église en cinquante jours, entre le lundi de Pâque et le dimanche de la Pentecôte. Des branches d'arbres, de la terre détrempée pour ciment furent tous les matériaux qui entrèrent dans cet édifice. Le reste du monastère ne fut pas plus magnifique. Dom Eugène voulait même que la porte d'entrée fût d'osier entrelacé, comme celle du premier Cîteaux. Un mauvais pain de seigle et de blé noir faisait leur principal nourriture. Un religieux qui savait la botanique leur cherchait des herbes pour la *portion*, de l'oseille, de la chicorée sauvage et d'autres plantes légumineuses. Clairvaux n'avait pas eu de plus rudes commencements.

Si l'abbé de Rancé eût pu revenir ici-bas et se trouver au milieu de ces travailleurs, si pénitents, si mortifiés, quel n'eût pas été son bonheur, lui qui disait souvent : « O que nous aurions été heureux, mes Frères, d'être réduits

(1) *Vie du R. P. Antoine,* p. 56 et 59.
(2) Gaillardin, *les Trappistes au XIXe siècle,* t. II, p. 144, 149.

à la condition de nos premiers Pères! Nous aurions défriché nos forêts, nous aurions bâti des cabanes autour de nos étangs, d'autant plus riches des biens du ciel que nous aurions été plus dénués de ceux de la terre. »

L'abbé de Lestrange songeait sans cesse à de nouvelles fondations et à de nouvelles œuvres. Il avait depuis peu institué un Tiers-Ordre de Trappistes pour l'éducation des enfants, et il en avait réuni un assez grand nombre. Il avait aussi senti le besoin d'une maison de Trappistines pour recueillir les religieuses françaises émigrées, et il en avait fait construire une dans le Bas-Valais qu'il avait mise sous la direction de Madame Rosalie de Chabanne, ancienne bénédictine de Saint-Antoine-de-Paris. Plusieurs pieuses et nobles postulantes s'y réfugièrent: on y vit arriver Louise-Adelaïde de Condé, autrefois abbesse de Remiremont, qui avait été forcée de quitter le Piémont (1).

La Val-Sainte n'avait cessé de croître et de prospérer depuis six ans, mais la révolution française qui jusqu'alors avait respecté la Suisse comme territoire neutre, la menaça d'une invasion, et le général Brune reçut l'ordre d'entrer dans le pays de Vaud. L'abbé de Lestrange ne douta pas que l'occupation de la Suisse ne fût la ruine de son monastère; mais où fuir? A quelle partie du monde demander un asile ? De toutes les contrées de l'Europe, celle qui paraissait la plus sûre, parce qu'elle était la plus éloignée de la guerre, c'était la Russie. Le czar Paul, qui règnait alors, avait autrefois voyagé en France, lorsqu'il n'était encore que grand-duc, sous le nom de comte du Nord. Accueilli à Chantilly, non en prince, mais en roi, il avait distingué parmi les dames de cette petite cour la princesse Louise-Adélaïde. L'abbé de Lestrange qui le savait, la chargea de lui écrire. L'obéissante novice le fit immédiatement, et lui disait dans sa lettre : « Je prie l'aimable comte du Nord d'intercéder pour moi auprès de l'empereur Paul. »

On ne put attendre la réponse du czar, il fallut se sauver. Les religieuses, sorties les premières, se dirigèrent sur Constance; les religieux suivirent bientôt avec les enfants du Tiers-Ordre. De Constance on prit la route de la Bavière où l'on ne put séjourner que peu de temps, et on partit pour Vienne où l'on trouva un gîte provisoire au couvent des Visitandines, situé à l'extrémité opposée de la ville. Les Trappistines se dérobèrent aux regards du public en prenant un détour. L'abbé de Lestrange fit ranger les religieux en procession. Toute la ville de Vienne était aux fenêtres ou sur les portes ou dans les rues pour suivre de l'œil cette marche imposante. En tête, les religieux de chœur en habit de cérémonie; après eux les frères convers avec leur chape brune, venait ensuite le Tiers-Ordre : soixante petits moines, vêtus d'une robe blanche et d'un scapulaire brun, ayant sur leurs épaules un sac de nuit, silencieux, les yeux baissés, un maintien grave qui n'était pas de leur âge ; à leurs côtés leurs maîtres, portant comme signe distinctif un cœur rouge sur le scapulaire avec la devise *Sancta voluntas Dei.*

(1) Voir sur cette princesse : Guinot, *Histoire de l'abbaye de Remiremont.*

Les Viennois croyaient assister à une résurrection de ces vieux moines cisterciens qui, au XIIe siècle, avaient tant de fois traversé l'Allemagne, apportant à leurs pères l'esprit de douceur, de patience et de paix, l'amour des champs et des travaux agricoles, tous les éléments de la civilisation chrétienne. On pouvait donc enfin voir et contempler à l'aise ces enfants de l'abbé de Rancé, ce nouveau Cîteaux, dont on avait entendu tant de fois raconter les merveilles. L'enthousiasme fut général et gagna l'empereur lui-même, qui accorda une audience à l'abbé de Lestrange et lui proposa un asile en Bohême.

Le joséphisme règnait toujours dans les conseils de la cour d'Autriche. La régence de Bohême posa pour condition qu'on ne recevrait pas de novices ; on espérait par là éloigner à jamais les pauvres moines français ; mais l'abbé de Lestrange fut forcé d'accepter provisoirement et de reporter ses projets sur la Russie. Le czar avait accueilli la demande de la princesse de Condé et lui avait accordé pour les Trappistes deux monastères dans la Russie-Blanche. L'abbé de Lestrange n'hésita pas un seul instant, il partagea sa communauté, en laissa une partie à Vienne et à Prague, et du reste il en fit deux colonies, l'une de quinze religieux et l'autre d'autant de religieuses, et partit avec eux pour Orcha qu'on lui avait assigné. A peine y eut-il installé la petite avant-garde, qu'il courut à Saint-Pétersbourg, afin de solliciter de l'empereur d'autres maisons pour y abriter tous les siens. Il en obtint trois dans l'ancienne Pologne, rapprochée des Etats autrichiens, dans le palatinat de Brzesc, la Volhynie et la Podolie. Il envoya donc ordre aussitôt à ses religieux qui étaient en Autriche et en Bohême de se mettre en route, les uns dans la direction de Lemberg, les autres dans celle de Cracovie et de l'attendre dans ces deux villes.

Au même moment, les Trappistes du Piémont avaient été forcés d'évacuer ce pays envahi par les Français et de se retirer dans le Tyrol. Lorsque l'infatigable abbé apprit cette nouvelle, il arrivait à peine de Saint-Pétersbourg, et malgré les rigueurs de l'hiver et les neiges amoncelées, il alla les chercher, revint avec eux à Cracovie, d'où ils partirent tous ensemble pour les nouveaux asiles qui leur étaient destinés. L'hiver est très long dans ces contrées et le froid si excessif que cette race de moine, quelque dure et forte qu'elle fût, ne put y résister. La neige, pulvérisée par les vents du nord, pénétrait par les moindres fentes des portes et des fenêtres de l'église et du dortoir. Dans les longues psalmodies de la nuit, les pieds et les jambes s'engourdissaient, et les moins robustes étaient forcés de quitter l'office. Il fallait faire chauffer le calice et avoir un réchaud sur l'autel pour empêcher le vin du Saint-Sacrifice de geler. Le frère Colomban étant mort au mois de janvier, on ne put lui creuser une fosse ; la neige et la terre gelée résistaient à tous les efforts ; il fallut y employer le feu ; un bûcher de fagots de sapin amollit ce sol impitoyable qui semblait tout refuser à l'homme, jusqu'à un tombeau.

La terre y est cependant fertile et produit abondamment en quelques mois d'été toutes sortes de fruits. Les Trappistes comptaient donc sur la belle saison,

mais le printemps venu, l'abbé de Lestrange eut quelques difficultés de juridiction avec le métropolitain de Lusko qui en référa au czar. Celui-ci, après la défaite de ses troupes à Zurich, avait rompu avec l'Angleterre et s'était rapproché de la France et du premier consul. Il savait que les pauvres moines qu'il avait abrités dans ses Etats n'étaient pas bien vus du gouvernement français; peut-être espérait-il en les frappant lui être agréable. La princesse Louise-Adélaïde les avait quittés depuis quelques mois, il ne se crut plus lié envers eux, et il leur signifia l'ordre de sortir de Russie, ce qui fut exécuté le 13 avril 1800.

De tous les coups qui atteignirent l'abbé de Lestrange, aucun ne dut lui être plus sensible. Il avait mis toutes ses espérances dans la Russie, et la Russie le chassait un instant après l'avoir accueilli. L'Autriche, la Bavière et la Souabe l'avaient abandonné; il ne pouvait plus compter sur le Piémont et l'Italie. Où tourner ses pas? A quelle porte frapper? Que faire de cette foule de religieux, de religieuses et d'enfants? Il ne lui restait plus dans tout le nord de l'Europe qu'un seul asile, c'était Darfeld; il n'y avait pas à choisir; c'était là qu'il fallait se replier; mais les Etats autrichiens étaient fermés; on n'avait rien à attendre de la Prusse que des persécutions. On fut forcé de négocier le passage par la Baltique, de Dantzick à Lubeck, pour de là gagner la Westphalie, en passant par le Hanôvre. Après une traversée pénible et périlleuse on débarqua à Hambourg où l'on ne put trouver de logement. Il fallut gagner Altona et se cantonner dans plusieurs maisons, sur les bords de l'Elbe, en attendant que la Providence eût préparé ailleurs quelques gîtes.

L'abbé de Lestrange passa en Angleterre où on lui fit l'accueil le plus honorable et le plus sympathique. Le gouvernement anglais qui n'ignorait pas que les Trappistes avaient été sacrifiés par la Russie à l'alliance française, lui donna des secours et lui promit un asile pour une partie de ses religieuses. Un certain nombre d'entre elles, s'étant embarquées sous la conduite de Mme de Chabanne, s'établirent d'abord près de Londres, à Hammersmith, puis à Burton, près de Christ-Church. Enfin, lord Arundel, grand-père du noble lord actuel, leur ayant fait don de la propriété de Stape-Hill, elles en prirent possession le 13 novembre 1802.

Les Trappistes et les Trappistines qui étaient restés à Altona prirent le chemin de la Westphalie et de la Belgique, se dirigeant sur Westmal et Darfeld. Ce dernier monastère, sous le gouvernement paisible de Dom Eugène de la Prade, avait joui d'une paix profonde pendant l'émigration de la Val-Sainte. On s'y était réfugié de toutes parts; on y voyait des prêtres, des chanoines, des grands-vicaires, des émigrés français de la plus haute naissance; le Tiers-Ordre y comptait plus de cent enfants. On avait bâti, à peu de distance du monastère, une maison pour les religieuses (1). Vers la fin de 1795, par la protection de la princesse Galitzin, on avait obtenu d'un seigneur allemand un

(1) *Manuscrit de Septfons* (dernier cahier).

emplacement près de Dribourg, au diocèse de Paderborn, et une colonie y avait jeté les fondements d'un établissement sous le nom de Saint-Liboire. Ce ne fut d'abord que des huttes en terre glaise, les *craguriola* du premier Cîteaux. Un fort coup de vent en renversa une partie. On dut songer à quelque chose de plus vaste et surtout de plus solide; mais l'argent manquait et il fallut recourir aux quêtes. Le prieur s'appelait Dom Bernard de Girmont. C'était un ancien religieux cistercien, originaire de Nancy, d'une noble famille lorraine, qui avait émigré et qui était venu frapper à la porte de Darfeld. Il réunissait la piété, la gravité du cénobite au bon ton, à la politesse du gentilhomme. Il sortait de l'abbaye de Morimond, 4e fille de Cîteaux, qui, autrefois, avait semé l'Allemagne entière de ses colonies, de la Meuse à la Vistule, et dont le souvenir était encore vivant. Il avait donc plus de chance que personne d'être bien accueilli et de réussir.

Il fit une première quête dans l'été de 1800; il recommença l'année suivante et pendant quatre années successives. Voici ce qu'il écrivait de Trebnitz à sa sœur, Mlle de Girmont, à Nancy, le 24 février 1803 : « Peu de jours après ma profession qui eut lieu le 1er novembre 1799, je fus nommé supérieur de notre nouvel établissement de Saint-Liboire, et obligé de me mettre en route aussitôt pour obtenir les secours dont nous avions besoin. Voici la quatrième année que je voyage seul avec un cheval dans des pays étrangers, pendant l'hiver, comme pendant les grandes chaleurs, à travers de grandes forêts, dans des pays où il y a des bandes de voleurs... Après avoir parcouru la Saxe, j'ai pénétré en Lusace, en Bohême et suis venu secrètement en Silésie. Je dis secrètement, parce que je n'avais par devers moi aucune permission de venir en ce pays. Je suis cependant parvenu jusqu'à la ville de Breslau où j'ai été parfaitement accueilli du prince-évêque et du ministre de sa Majesté le roi de Prusse qui m'a permis, à la surprise de beaucoup de monde, de faire une quête dans toute la Silésie, comprises la haute et basse et même la nouvelle, ce qui est un pays assez étendu... En Pologne même, quoique je ne susse pas la langue, je suis allé jusqu'à Varsovie; j'ai eu l'honneur d'être présenté dans cette grande ville à de grands princes qui m'ont comblé de bienfaits. Je me suis trouvé dans une contrée de la Pologne où l'on a assassiné près de moi de pauvres juifs pour les dépouiller de quelques sols, tandis que je n'ai fait aucune mauvaise rencontre, quoique je fusse porteur de plus de deux cents ducats (1). »

Ce fut à la Trappe de Saint-Liboire que l'abbé de Lestrange vint se reposer pour la première fois de ses longues courses, de ses fatigues et de ses tourments. Mais cet homme n'était pas fait pour le repos, un instinct secret le poussait toujours en avant, une voix mystérieuse semblait lui crier sans cesse, marche!

(1) Tout ce que nous venons de dire est extrait de M. Gaillardin, du *Manuscrit de Septfons* et des lettres de Dom Bernard de Girmont, qui nous ont été communiquées par M l'abbé de Girmont, son neveu.

marche ! Il avait montré les Trappistes à l'Europe entière, le temps était venu, et c'était son rêve chéri, de les montrer au Nouveau-Monde, de les y installer dans quelque coin sauvage, au milieu des savanes et des pampas. Dom Urbain partit avec vingt-deux religieux, débarqua en Amérique, et après avoir séjourné quelque temps à Baltimore, pénétra dans le Kentucky et puis dans la Louisiane.

Pendant ce temps, la Trappe reconquérait en Europe le terrain qu'elle avait perdu. On revenait à la Val-Sainte et à Westmal; on fondait la maison de la Cervara dans le pays de Gênes, celles de Géronde dans le Valais et du Mont-Soracte près de Rome. L'abbé de Lestrange avait visité Sainte-Suzanne en Espagne et obtenu une audience du roi Charles IV. L'Empereur Napoléon se rendant à Milan pour y recevoir la couronne de fer des Lombards, avait rencontré les Trappistes sur sa route. L'abbé de Cervara, Dom François de Sales, lui avait adressé une supplique très spirituelle en vers latins, pour la conservation de son monastère, et elle avait été bien accueillie. L'abbé de Lestrange était venu à Paris pour voir l'Empereur lui-même, qui avait assigné 10,000 fr. de revenus à la Cervara et donné 24,000 fr. pour établir sur le Mont-Genèvre un couvent destiné à donner l'hospitalité aux soldats. Les Trappistes, enhardis par ces faveurs, avaient cru que le moment était venu de rentrer dans leur pays; ils avaient osé former deux communautés à quelque distance de Paris, l'une d'hommes, au monastère des Camaldules de Grosbois, et l'autre de femmes, à Valenton, diocèse de Versailles. L'évêque avait mis pour condition qu'on leur laisserait les constitutions de l'abbé de Rancé (1).

Arrêtons-nous un instant et jetons nos regards en arrière sur l'espace parcouru depuis 1792 jusqu'en 1808, c'est-à-dire en seize ans. Vingt-quatre religieux sont partis de la Trappe pour la Suisse; là, sur la terre d'exil et dans le malheur, ils grandissent et se multiplient: en quelques années, les voilà en Italie, en Espagne, dans la Westphalie, en Belgique, en Russie, en France, en Angleterre, en Amérique; ils ont fait le tour du monde, des rives du Volga à celles du Mississipi. Ils ont montré leurs frocs à tous les peuples, et sous ce froc toutes les austères vertus monastiques que l'on ne connaissait plus que par les vieilles histoires. Quel est donc le premier père de cette race vraiment gigantesque qui a étonné toute l'Europe pendant vingt ans? quel est donc le premier maître qui a fondé l'école d'où sont sortis de pareils disciples? Ce père, ce maître, c'est l'abbé de Rancé, c'est lui qui a formé la première génération, celle-ci en a formé une seconde et la seconde une troisième qui a jeté tout ce grand éclat. C'est son esprit qui a passé de l'une à l'autre; ces rudes et sévères principes, ce sont ceux qu'il a posés; cette lumière dont le rayonnement a été si prodigieux a été emportée du foyer qu'il avait allumé. Cette obéissance qui ne recule jamais, cette humilité aussi profonde que l'abîme des misères humaines, ce dévouement, cette indigence sublime, cette confiance

(1) Gaillardin, t. II, p. 258; — *Manuscrit de Septfons* (dernier cahier), p. 478.

illimitée en la Providence, ce courage invincible, n'est-ce pas là l'empreinte, la marque de l'abbé de Rancé? N'est-ce pas là ce qu'il a toujours enseigné et ce que ses enfants ont toujours pratiqué?

Quant à ces pérégrinations incessantes à travers l'Europe, est-ce à dire que nous les approuvions toutes? Non certainement : l'abbé de Lestrange était un homme d'initiative, d'entrain et d'action; c'est par là qu'il a sauvé la Trappe; et il faudra l'en bénir à jamais; mais avait-il au même degré le tact, la discrétion et la prudence? il est bien permis d'en douter. Toutes ces fondations presque simultanées, sur divers points très éloignés, quelque grandes et quelque merveilleuses qu'elles fussent, étaient trop rapides et trop précipitées; tout cela était éclatant mais peu solide; sans doute, c'était un beau et touchant spectacle de voir ces moines qui, sur un signe de leur chef, prenaient leur croix et leur psautier, et s'en allaient par le monde chercher des gîtes dans quelque désert lointain; mais ces gîtes, ils ne les trouvaient pas toujours, et ils étaient réduits à errer des années entières, ne sachant où poser leur tente. Pour peupler les maisons nouvelles, il fallait dépeupler les anciennes et on leur enlevait leurs meilleurs sujets. Tout cela se faisait par la volonté d'un seul homme. Ce n'était point ainsi qu'on agissait au premier Cîteaux où l'autorité avait été si sagement partagée entre les premiers Pères par la *Charte de Charité*.

Le monastère de Darfeld, l'un des plus rapprochés de la Maison-Mère, avait été un de ceux à qui on avait demandé le plus, et qui se trouvait le plus épuisé. Il y avait à peine un nombre suffisant de religieux pour y continuer les régularités. L'institution du Tiers-Ordre était certainement une idée belle et généreuse, mais il était bien difficile de la soutenir dans des temps aussi malheureux. Il y avait cent enfants à Darfeld, qu'il fallait nourrir et entretenir au moyen de quêtes continuelles que faisaient trois ou quatre religieux dans toutes les contrées de l'Allemagne. Il y avait de vieilles dettes qu'on ne pouvait payer; les créanciers menaçaient, et la ruine paraissait inévitable.

Le prieur, Dom Eugène de la Prade, venait de partir pour l'Angleterre afin d'y solliciter des secours. Ce fut pendant son absence que l'abbé de Lestrange vint faire la visite ordinaire et demander de nouveaux sacrifices. Il s'aperçut bien qu'il y avait beaucoup de mécontentement, et il partit très mécontent lui-même. Il accusa le prieur de manquer de force et d'énergie et de donner trop de confiance au sous-prieur qui en abusait; il annonça en partant qu'il aviserait aux moyens de remédier à ce qu'il appelait un désordre. Les religieux en furent effrayés. Ils crurent devoir, dans des circonstances aussi difficiles et aussi délicates, s'adresser à l'administration diocésaine de Munster et lui exposèrent leurs griefs. Ils consultèrent aussi des théologiens et quelques évêques de Westphalie. On leur conseilla de se séparer de la Val-Sainte, d'élire Dom Eugène pour abbé, ce qui eut lieu le 6 juin 1806. En même temps, les Vicaires généraux du diocèse de Munster, François, baron de Furstemberg, et Clément, baron Droste de Vischering, en référaient au Saint-Siége, par l'intermédiaire

de l'internonce des Pays-Bas, Mgr Ciamberlani. Ils suppliaient instamment Sa Sainteté d'ériger Darfeld en abbaye et d'approuver la nomination de Dom Eugène, *summopere efflagitabant* (1).

A cette nouvelle, l'abbé de Lestrange se hâta de se rendre à Darfeld, et comme on lui eut annoncé que l'affaire était portée à Rome, il déclara qu'il se soumettait d'avance à tout ce que le souverain Pontife ordonnerait, mais qu'il doutait fort du succès d'une pareille démarche. Il écrivit de son côté pour éclairer ses juges et se justifier. Le Saint-Siége procéda, ici comme ailleurs, avec cette prudence, cette sage lenteur et cette maturité qui le caractérisent. Sa décision ne fut connue qu'en juillet 1808, après deux ans d'attente. Elle n'était pas favorable à l'abbé de Lestrange; l'élection de Dom Eugène était confirmée, le monastère érigé en abbaye, détaché de la Val-Sainte et soumis provisoirement à l'évêque de Munster (2).

Les religieux et le monastère de Darfeld ne cessèrent d'être en grande estime et en grande vénération dans toute la Westphalie et les pays voisins. Le peuple et les princes catholiques, les évêques surtout leur étaient très sympathiques et très dévoués. On le vit bien dans la quête que l'on fut forcé de faire en 1810 pour réparer les bâtiments de Burloh (l'annexe de Darfeld) qui avaient été dévorés par le feu. Voici ce qu'en raconte Dom Bernard de Girmont qui en avait été chargé : « Je me suis rendu, dit-il, en Haute-Allemagne par Cologne où je me suis arrêté quelques semaines pour faire une quête qui a été d'autant plus heureuse que j'ai été favorisé dans cette grande ville par les autorités constituées, aidé et secondé par les curés qui m'ont accompagné eux-mêmes chez les principaux habitants de leurs paroisses respectives. C'est le 17 janvier que je me suis acheminé vers Wurtzbourg, l'une des principales villes de la Franconie, résidence du grand-duc où je suis arrivé assez tard sur la fin du mois. N'ayant aucune connaissance dans cette ville, j'ai été chez les religieux Carmes-Déchaussés prendre un logement. Le lendemain je me suis présenté chez le prince de Salm-Krautheim pour y faire une visite à Mlle la baronne de Berthier, demoiselle de compagnie de la princesse de Salm, parce que j'avais ouï dire qu'elle avait été novice parmi nos religieuses et qu'elle conservait toujours beaucoup d'estime pour notre Ordre. L'on était sur la fin du dîner lorsque je me présentai chez le prince; les domestiques me firent entrer et allèrent avertir Mlle de Berthier qui, bientôt après, vint me recevoir dans son appartement. Dès qu'elle apprit que j'étais le prieur de Darfeld, elle se hâta d'en aller prévenir le prince de Salm qui à l'instant vint lui-même m'inviter très gracieusement de descendre à la salle à manger, où il me présenta à la princesse son épouse et à sa famille assemblée. Le bon prince m'offrit de m'accompagner lui-même dans les meilleures maisons, et le même jour, il me

(1) Nous avons les pièces authentiques sous les yeux.

(2) Le Bref de Pie VII est du 21 juin 1808, et la lettre promulgatoire de Mgr Ciamberlani du 13 juillet suivant.

présenta déjà chez la princesse de la Tour-Taxis, femme d'un grand mérite et fort estimée du grand-duc, auprès duquel elle me promit de s'intéresser de concert avec le prince de Salm, afin de m'en obtenir une audience. L'excellent prince de Salm qui me présenta encore dans plusieurs autres maisons de la ville, m'annonça le lendemain qu'il avait parlé de moi, ainsi que la princesse de la Tour-Taxis, au grand-duc qui m'accordait volontiers une audience à laquelle le prince de Salm me présenta lui-même, le 3 de février. Le grand-duc m'accueillit avec bonté et m'accorda des secours avec la permission d'en solliciter dans tout son pays. J'ai habité pendant six semaines la ville de Wurtzbourg. Pendant tout ce temps, j'ai toujours eu mon couvert à la table du prince de Salm, où la bonne princesse, aussi vertueuse que le prince son mari, était très attentive à remarquer les mets que je mangeais avec plus d'appétit, afin de m'en faire préparer de la même sorte. Cette jeune princesse, qui malheureusement menace de ne pas vivre longtemps, ayant des infirmités graves à la suite d'une couche, est née princesse de Hohenloe, famille aussi distinguée en Allemagne par sa grande piété que par sa haute naissance. C'est la nièce du bon prince de Hohenloe, évêque de Breslau en Silésie, qui m'a si bien reçu et protégé d'une manière particulière dans le voyage que j'ai fait dans ce pays, il y a quelques années. Après avoir parcouru les principales villes et un grand nombre de villages du duché de Wurtzbourg, j'ai été occupé pendant quelque temps à Francfort pour le même objet. De là, je me suis rendu à Aschaffembourg, où j'ai été présenté au prince-primat, ci-devant archevêque de Mayence, qui a aussi contribué généreusement à la quête qui m'occupait alors. Me rendant ensuite à Mayence en m'approchant de la Westphalie, où j'étais attendu, j'ai été on ne peut pas mieux reçu par le saint évêque de Mayence qui m'a extrêmement fêté et caressé, et non content de m'inviter à manger tous les jours chez lui, de m'accorder des secours pour notre établissement, il m'a fait aussi cadeau d'un livre précieux sur lequel il a eu la bonté, de son propre mouvement, d'écrire mon nom en ajoutant quelque chose de trop flatteur qu'il a signé de son nom et de sa qualité. »

Presque toutes les maisons de la Trappe se trouvaient dans les Etats de Napoléon. Celui-ci ne s'inspirait guère, hélas! que de sa politique; ses opinions et sa conduite variaient, comme elle, d'un jour à l'autre, et on le vit souvent briser le lendemain ceux qu'il avait élevés et glorifiés la veille. Les Trappistes qu'il avait protégés quelque temps, furent sacrifiés au moment de son conflit avec Pie VII en 1810. Ils avaient fini par se ranger tous du côté du Souverain Pontife contre lui. Ceux de la Cervara, après avoir prêté le serment exigé, s'étaient rétractés. Ce fut après cette rétractation que parut le décret foudroyant du 28 juillet 1811, commençant ainsi : (Art. 1.) *Les couvents de la Trappe sont supprimés dans toute l'étendue de notre empire, etc.* En vertu de ce décret, toutes les maisons des Trappistes furent envahies par les commissaires du gouvernement. Darfeld était situé dans le royaume de Westphalie; mais ce royaume n'était qu'un fief de l'Empire français et le roi Jérôme, le lieutenant

de son frère. Aussi, le préfet de Munster ordonna-t-il l'expulsion des religieux et des religieuses, à l'exception de quelques malades qu'on voulut bien laisser dans leurs lits pour y attendre la mort, ou fuir après la guérison. Dom Eugène, parti le premier, leur avait préparé secrètement plusieurs asiles. Les religieuses d'origine française se réfugièrent au château de Borsut, près de Liége, par l'intermédiaire de M[lle] Télennes. Les religieuses d'origine allemande furent recueillies par M[me] Hirn, manufacturière à Cologne, qui les fit passer pour des ouvrières de sa fabrique. Elles travaillaient effectivement en observant le silence et le reste de la règle autant que possible. Les religieux furent divisés en plusieurs bandes et logés chez des amis. Une de ces bandes se cantonna près d'Aix-la-Chapelle, dans un moulin qui servit de monastère. Ce fut une débâcle générale. L'abbé de Lestrange lui-même, pourchassé comme un malfaiteur, dut s'embarquer pour l'Amérique.

Aussitôt après la chute de Napoléon, les Trappistes sortirent de leurs retraites ou de leurs prisons et tournèrent leurs regards vers leur patrie. Dom Bernard de Girmont vint à Paris, et, dans une audience que Louis XVIII lui accorda, le 20 août 1814, il obtint la permission de rentrer en France avec une partie des religieux de Darfeld (1). La Trappe allait entrer dans une phase nouvelle. Quiconque avait réfléchi sur l'état actuel de cet institut, devait être convaincu que tout ce qu'on y avait fait depuis 1791 n'était que provisoire. Tous ces établissements, aussitôt détruits que fondés, n'avaient été que des essais aussi glorieux qu'édifiants, mais enfin ce n'était que des essais. Rome n'avait pas dit son dernier mot sur les règlements de l'abbé de Lestrange. L'organisation intérieure de l'Ordre, malgré la bulle qui érigeait la Val-Sainte en abbaye, n'était pas encore clairement définie.

L'abbé de Darfeld, Dom Eugène de la Prade, avait été un des premiers à sentir le besoin de régulariser sa position. Il était allé visiter le Pape à Fontainebleau et les cardinaux de sa suite, et, d'après la conversation qu'il avait eue avec eux sur les observances de la Val-Sainte et de l'ancienne Trappe, il avait compris que le Saint-Siége verrait avec plaisir qu'on revînt aux Constitutions de l'abbé de Rancé (2). Il ne lui en fallut pas davantage pour le décider à les reprendre. Profitant des premiers jours de paix et de liberté, avant de rentrer en France, il rassembla tous ses religieux et toutes ses religieuses, et leur parla ainsi :

« Mes Frères et mes Sœurs,

« Béni soit le Seigneur de toute consolation, qui, par un effet de sa grande miséricorde, nous a consolés, nous a délivrés de la rage de ces loups furieux qui avaient assailli le bercail, en avaient dispersé les brebis, et obligé le pasteur de se dérober à leur poursuite cruelle et opiniâtre.

(1) Nous trouvons dans les notes de Dom B. de Girmont, ces lignes écrites de sa main : « J'ai été présenté au roi à Paris en 1814, le 20 août, ayant obtenu de Sa Majesté la permission de nous établir près de Laval. »

(2) Gaillardin, *les Trappistes au XIX[e] siècle*, t. II, p. 344.

« Votre cœur n'a-t-il pas tressailli d'allégresse, lorsque vous avez appris que vous pourriez enfin retourner dans la maison du Seigneur, et qu'à l'abri de la persécution suscitée par les ennemis de notre bonne Mère la sainte Eglise, vous pourriez sans crainte servir Dieu le reste de vos jours, dans la sainteté des devoirs de votre profession; vous pourriez, sans craindre d'être entendus des enfants de Babylone, reprendre le cours de vos cantiques, chanter à pleine voix et de toute l'étendue de vos affections, de toute l'effusion de votre cœur, les miséricordes de votre Dieu? Que d'actions de grâces ne devez-vous pas rendre au Seigneur pour tous les bienfaits dont sa main libérale n'a cessé de vous combler, et avant votre dispersion, et au moment de sa durée, et depuis qu'il a humilié les fauteurs de la persécution, de cette persécution la plus raffinée, la plus insidieuse, la plus consommée en malice que l'Eglise de Dieu eut jamais à soutenir?

« Mais que ferez-vous pour témoigner à Dieu votre reconnaissance? Ajouterez-vous de nouvelles austérités, de nouvelles pratiques, à celles de vos Pères, de vos saints instituteurs? Non, mes Frères, non, mes Sœurs, non; Dieu ne demande pas cela de vous. Je dis plus : il y aurait de la témérité, de la présomption à prétendre vouloir mieux faire que n'ont fait les instituteurs de notre Ordre, que l'Eglise a mis au rang des saints, à vouloir s'ériger en instituteurs nouveaux, et se laissant emporter par un zèle qui ne serait pas modéré par la science, à charger, au gré de son caprice, ceux qui doivent nous succéder, de fardeaux qu'ils ne pourraient porter.

« Mais, me direz-vous, les religieux de la Val-Sainte, qui sont nos frères, ont cependant, en reconnaissance de ce que, par une protection spéciale de Dieu, ils avaient échappé à tous les dangers auxquels les avait exposés la révolution française, en reconnaissance de ce que leur communauté, presque seule entre toutes celles des religieux de France, avait été conservée, ont embrassé des austérités que ne prescrivaient ni la règle ni les constitutions de l'Ordre, et auxquelles, il est vrai, la nécessité du moment les avait obligés, auxquelles le manquement de toute chose, la stérilité et le peu de ressources du local qu'on leur avait assigné, avaient beaucoup de part, mais que néanmoins ils avaient établies pour tous les lieux où ils seraient et pour toujours.

« A cela je répondrai que rien n'est plus édifiant, surtout quand on sait combien leurs intentions étaient pures. Aussi méritèrent-ils d'entendre de la bouche de Pie VI, d'éternelle mémoire, des paroles d'encouragement en général, pour les exhorter à continuer de servir Dieu avec ferveur, comme doivent faire de bons religieux. Mais ce grand pape n'a pas donné son approbation aux Constitutions particulières de la Val-Sainte, qui n'ont paru que depuis (1), et qui par conséquent n'étaient pas encore connues du Saint-Siége. Elles n'étaient pas même entièrement connues de nous, qui, étant à cent cinquante lieues de

(1) Le Bref est du 30 septembre 1694, et les Constitutions parurent peu de temps après, même année, en 2 vol. in-4°, à Fribourg, chez Béat-Louis Piller.

la Val-Sainte, y avions donné par avance notre assentiment, dans la pensée, dans la confiance que nos frères, dont nous connaissions la piété, la religion, ne feraient rien que pour la gloire de Dieu et avec l'approbation de l'Eglise, ne tiendraient rien pour fait que lorsque le Saint-Siége l'aurait approuvé.

« Maintenant qu'on en a eu connaissance à Rome, nous avons été informé de bonne part et par de dignes et vénérables prélats, qu'on les y désapprouvait... Mais, direz-vous encore, l'Eglise n'a point prononcé... A quoi l'on vous répondra que, pour faire quelque chose ou s'en abstenir, le véritable obéissant n'attend point les ordres exprès de ses supérieurs; il lui suffit de connaître leurs intentions pour s'y conformer...

« J'ajouterai, pour votre instruction particulière, afin que vous sachiez à quoi vous en tenir relativement à la pratique de la sainte Règle, et qu'il y ait de l'uniformité dans les différentes maisons de notre Observance; que le genre de vie que M. l'abbé de Rancé, dans l'esprit de saint Benoît et de saint Bernard, avait établi dans le monastère de la Trappe, ayant été approuvé en 1672 par un Bref d'Innocent XI; que le même genre de vie ayant depuis mérité des louanges ainsi que des marques d'estime et de prédilection de la part de Benoît XIV, par un Bref en date du 10 mars 1752; que ce genre de vie, dis-je, ayant pendant plus d'un siècle fait l'édification des fidèles et procuré la sanctification d'un nombre innombrable d'âmes, nous nous conformerons aux Règlements de M. l'abbé de Rancé, tels qu'on les pratiquait à la Trappe avant la Révolution, et les observerons dans une entière soumission à l'Eglise pour tout ce qu'il lui plaira d'ordonner que nous y ajoutions ou que nous y changions. »

Dom Eugène savait bien que les constitutions de la Val-Sainte n'avaient pas l'agrément du Souverain-Pontife actuel ni de celui qui l'avait précédé, et ce fut certainement un des principaux motifs de sa séparation. Quelques partisans de l'abbé de Lestrange ont soutenu le contraire, alléguant le Bref de Pie VI, ou plutôt la lettre du nonce apostolique de Lucerne promulgatoire de ce Bref. Mais la question a été définitivement tranchée par le décret de la Congrégation des évêques et des réguliers, approuvé de Pie IX, en date du 25 février 1847, où il est dit : *« Constitutiones* (D. Augustini de Lestrange) *apostolicæ Sedis placito ratæ minime fuerunt.* » Les savants et consciencieux prélats de cette Congrégation étaient à la source des documents; ils avaient entre les mains toutes les pièces originales; personne ne pouvait être mieux renseigné, et, quand ils déclarent que les Constitutions de Dom Augustin de Lestrange ne furent jamais ratifiées par le Saint-Siége, nous nous inclinons devant un pareil témoignage sanctionné d'une si grande autorité.

La Providence ne voulait pas que l'œuvre de l'abbé de Rancé pérît, et elle lui a suscité un disciple, un continuateur digne de lui. Nous retrouvons dans Dom Eugène de la Prade ce religieux parfait, ce vrai obéissant, qui, dans le doute et l'incertitude, ne voit plus les personnes, quelles qu'elles soient, mais seulement le grand principe d'autorité, c'est-à-dire l'Eglise qui devient sa lu-

mière et sa boussole. Les règlements de la Val-Sainte n'ont pas reçu la sanction du Saint-Siége, il les abandonne. Il a été élevé à la Trappe, il se sent naturellement porté à en préférer les constitutions, honorées des louanges et des éloges de plusieurs Souverains-Pontifes, éprouvées par cent cinquante ans d'expérience et consacrées par d'innombrables bénédictions. Mais il se défie de lui-même et de ses inclinations; il veut consulter le pape et les cardinaux. Il reconnaît qu'ils sont plus sympathiques à l'abbé de Rancé et qu'ils désireraient qu'on marchât sur ses traces; cela lui suffit : ce désir est un ordre pour lui. Il serait difficile de rencontrer plus de prudence, plus d'abnégation de soi-même, plus de docilité. Heureux celui qui va ainsi se jeter aux pieds de l'Eglise, pour recevoir d'elle son mot d'ordre et sa consigne! Heureux celui qui devine sa pensée, saisit ses désirs et se croit obligé de prévenir ses volontés! Celui-là marche dans la voie sûre où l'on ne saurait s'égarer ni périr.

Les premiers Trappistes qui partirent pour la France, furent ceux de Darfeld. Sous la conduite de Dom Bernard de Girmont, ils vinrent prendre possession d'un ancien monastère de Génovéfains, appelé le Port-Rheingeard, près de Laval, sur la paroisse d'Entrammes. Cette maison avait été achetée pour eux par M. Lecler de la Roussière, noble et pieux gentilhomme du Mans, leur ami et leur hôte pendant l'émigration. Elle fut érigée en abbaye par un Bref du 10 décembre 1816, sous le titre du Port-du-Salut, avec une approbation spéciale de la réforme de l'abbé de Rancé. Quelques-uns de ces religieux ayant fait profession à la Val-Sainte, avaient promis d'observer les règlements de l'abbé de Lestrange, ils ressentirent quelques scrupules de vivre sous ceux de l'abbé de Rancé. Dom de Girmont en écrivit à Rome et le Saint-Père déclara que ces religieux étaient relevés de leurs premiers vœux, comme s'ils ne les eussent pas faits (1), à condition qu'ils feraient profession de la Règle de Saint-Benoît avec les constitutions de l'abbé de Rancé. Sa Sainteté voulut que le présent indult s'étendît à tous les religieux qui voudraient à l'avenir passer de la Val-Sainte au Port-du-Salut. Ces faveurs vraiment exceptionnelles sont une preuve que l'abbé Dom Eugène de la Prade avait bien saisi et compris la pensée et les désirs du Saint-Siége.

Nous avons dit que les religieuses de Darfeld, d'origine française, s'étaient retirées au château de Borsut, près de Liége; Mme de la Roussière et une de ses amies, Mlle Letourneur-Laborde, firent pour elles l'acquisition du couvent de Sainte-Catherine-de-Laval, où elles furent installées, le 18 novembre 1816.

Le voyage de Liége à Laval se fit dans une humble charrette couverte de toile. Deux bancs y étaient placés en long, et les Trappistines, au nombre de seize, y récitaient leur office en deux chœurs aux heures marquées par la Règle. On tâchait d'arriver chaque soir dans un couvent pour s'y abriter jusqu'au lendemain. Enfin, le jeudi de la semaine sainte, à dix heures du matin,

(1) « Soluti remaneant, non secus ac nunquam præfatam regulam Dom. Augustini professi fuissent, etc. »

elles entrèrent à Laval et descendirent chez Mme Dubois de Beauregard, fille de M. de la Roussière, fondateur du Port-du-Salut. En attendant l'achèvement des travaux elles furent transférées dans la maison de campagne de Mme de la Roussière. Trois d'entre elles qui étaient malades, furent conduites par ordre de M. de la Roussière, dans son château de la Doyère, où elles demeurèrent jusqu'à parfaite guérison.

Les autres Trappistes, restés à Darfeld, se voyant inquiétés par le gouvernement prussien, vinrent se réfugier au Gard, près de Picquigny, diocèse d'Amiens, d'où ils ont été transférés à Septfons, diocèse de Moulins, en 1845. Cependant, il y avait encore, en 1824, quelques religieux et quelques religieuses d'origine allemande en Westphalie, à Cologne et à Aix-la-Chapelle ; plusieurs d'entre eux qui avaient essayé de vivre en communauté, n'avaient pas tardé à être suspects au roi de Prusse. Il fallut chercher pour les Allemands en France l'asile que les Français avaient trouvé chez eux. Grâce à la bienveillance de Mgr Tharin, alors évêque de Strasbourg, on acheta le monastère d'Ælenberg ou Mont-des-Olives, à trois lieues de Mulhouse. Ces religieux y firent leur entrée le jour de saint Michel, 1825. Les religieuses les suivirent bientôt.

Les Trappistes rentrèrent la plupart en France dans l'espace de cinq ou six ans. L'abbé de Lestrange revint d'Amérique avec presque tous les religieux qu'il y avait envoyés et se dirigea sur la Grande-Trappe. Ceux de la Val-Sainte trouvèrent un asile à Aiguebelle, ceux de Lulworth à Melleray. Enfin, commencèrent presque toutes ces fondations qui subsistent encore aujourd'hui et que la Providence a multipliées pour étendre de plus en plus le cercle de la prière, du travail, des bons exemples et des bénédictions.

SECTION SECONDE

Des travaux agricoles dans l'Ordre de Cîteaux et dans la Réforme de l'abbé de Rancé.

Pinguescent speciosa deserti et exultatione colles accingentur. Induti sunt arietes ovium et valles abundabunt frumento. Clamabunt etenim, hymnum dicent. (Ps. 64, v. 13 et 14.)

L'homme se réfléchit dans ses institutions ; elles ont comme lui deux côtés, le côté spirituel et le côté matériel ; deux faces, celle de l'âme et celle du corps : elles touchent à la terre et au ciel. Cela est vrai, même des institutions monastiques ; car le moine, quoique élevé dans une sphère supérieure, a toujours dans sa vie un côté terrestre. Pour le croyant, pour le chrétien sincère, le

moine digne de ce nom est un saint qui prie nuit et jour ; c'est l'expiateur, le continuateur du Calvaire, apaisant la colère divine et sauvant encore le monde. L'économiste vulgaire qui n'estime les choses et les institutions que par leurs produits tangibles et palpables, que par leur utilité sociale, ne pardonne aux cénobites d'exister, ne leur permet d'avoir leur place au soleil, ne les tolère en un mot qu'autant qu'on lui démontre qu'ils contribuent pour leur part au bien-être temporel de la société. On repousse, on rejette la contemplation pure ; on veut qu'on y joigne l'action, et surtout une action physique, sensible, dont les effets rejaillissent sur l'humanité : « Qu'aux jours de la Thébaïde, dit-on, et dans les premiers âges chrétiens, des hommes se soient isolés du monde pour l'oublier et en être oubliés, qu'ils aient dompté leurs corps et exalté leurs âmes en vue de la poursuite exclusive de leur salut, ce sont là de grands et salutaires exemples que devait au monde et à ses débuts une religion chargée de combattre des satisfactions effrénées et d'y substituer l'empire du renoncement; mais de nos jours, et par l'activité qui nous entraîne, il fallait, en suivant l'exemple des solitaires d'autrefois, en joindre un autre encore plus fécond, celui d'un sacrifice ennobli et agrandi par l'intérêt social. »

Celui qui embrasse l'état monastique n'a d'autre vue que le salut de son âme, mais la Providence a toujours chargé les instituts cénobitiques d'une mission sociale et humanitaire ; elle a voulu que le cénobite, partout où il poserait sa tente, exerçât la plus heureuse influence sur l'homme et sur la terre elle-même. C'est ce que font aujourd'hui les Trappistes qui apportent au monde la double bénédiction des patriarches : la rosée du ciel et la fertilité de la terre : *De rore cœli et de pinguedine terræ*. Notre société n'est plus payenne dans ses croyances, mais on est effrayé de voir combien elle tend chaque jour à le redevenir dans ses mœurs. Le sensualisme payen déborde de toute part, et il est nécessaire plus que jamais de lui opposer de grands exemples d'austérité et d'abnégation. Chez nous, comme au temps du paganisme, on fuit, on maudit le travail des mains et surtout celui des champs. Que de plaintes, de murmures, d'imprécations et de blasphèmes s'exhalent de l'âme aigrie et irritée des travailleurs ! S'ils allaient à la Trappe, ils y trouveraient bien des gens qui auraient pu vivre dans une douce oisiveté et qui se sont faits de préférence artisans, laboureurs, bêcheurs, faucheurs, moissonneurs, valets de ferme, priant, chantant, travaillant tour à tour, vivant de peu et vivant heureux. Alors, ils comprendraient peut-être que ce bonheur serait le leur s'ils le voulaient, et que s'ils se plaignent tant d'être malheureux, c'est que souvent ils s'imaginent l'être, et que c'est leurs convoitises, bien plus que leurs travaux, qui font leur supplice.

La pauvreté réhabilitée par le christianisme est redevenue, comme sous le paganisme, une flétrissure, un avilissement que l'on subit en maudissant la Providence et la société. La Trappe est un des plus puissants remèdes à ce mal ; c'est là qu'on retrouve ces hommes sublimes qui ont renoncé à tous les

biens de ce monde pour se faire volontairement pauvres, et qui ont, autant qu'il était en eux, relevé la pauvreté au-dessus des richesses, puisqu'ils les lui ont sacrifiées. C'est ce qu'on a vu et admiré dans l'abbé de Rancé, le comte de Santéna, Zénon de Montbel, Lotin de Charny, Forbin de Janson, etc., qui se sont dépouillés de tout, au point de n'être pas même propriétaires de la petite palette de bois avec laquelle ils décrottaient leurs bêches et leurs sandales.

Tous les gouvernements, tous les grands hommes anciens et modernes ont exalté à l'envi la supériorité des travaux agricoles sur tous les autres. Les romains, pendant cinq siècles, n'ont pas connu d'occupation plus digne d'un homme libre : *Nihil est agricultura melius, nihil homine libero dignius*. Le plus grand de leurs orateurs le proclamait dans les derniers temps de la République, au milieu d'un peuple corrompu par l'introduction des arts étrangers (*Pro Roscio*). C'était à la charrue que se formaient les conquérants du monde : *Sic fortis Etruria crevit scilicet, et rerum facta est pulcherrima Roma*. Le ministre, l'ami de Henri IV, disait de l'agriculture : « Le labourage et le pâturage, voilà les deux mamelles dont la France est allaitée, les vrais mines et trésors du Pérou. » Les populations foncièrement agricoles seront toujours les plus fortes, les plus vigoureuses, les plus probes, les plus vertueuses, les plus dévouées à leur patrie. Si les arts de luxe dominent, l'appât d'un gain plus facile dépeuplera les campagnes au profit des villes, et des vices de toute sorte auront bientôt énervé le caractère national. Ce malheur que Sully redoutait pour la France est arrivé ; on en est effrayé partout et on ne sait comment y remédier. On s'est toujours servi de l'agriculture comme d'une échelle de proportion sur laquelle on pouvait mesurer la prospérité et la décadence des nations. Donc les meilleurs agriculteurs sont les citoyens les plus utiles. C'est de ce point de vue que nous allons envisager les Trappistes.

Ces pieux et utiles cénobites se sont rattachés à l'institut de Saint-Benoît, qui fait déjà une assez bonne part aux travaux des champs. L'abbaye bénédictine primitive est véritablement une métairie monastique. « Il faut, dit la Règle, bâtir, autant qu'on le pourra, les monastères dans une situation commode où l'on puisse avoir les choses nécessaires, comme de l'eau, un moulin, un jardin, une boulangerie. Les solitaires seront véritablement moines, quand ils vivront du travail de leurs mains, selon l'exemple des Apôtres et de nos Pères. »

Ce moine parfait, ce pieux travailleur que saint Benoît nous présente comme le type cénobitique, nous l'avons dans la réforme de Cîteaux qui était complétement monastico-agricole. Les premiers cisterciens choisissaient pour demeure des solitudes éloignées des habitations des hommes, *ab habitatione hominum semotas*. S'ils n'y trouvaient point de terre végétale, ils la créaient. Ils procédaient diversement selon la nature du sol, et le plus souvent par des assainissements ; car ils préféraient les vallées humides : *Cartusii montes, valles Bernardus amabat*. On arrêtait les eaux par un barrage au principal versant, ce

qui formait un réservoir, un étang. Cette opération s'appelait *suspendere aquas.* On coupait le marais au-dessous du barrage, par une grande tranchée dans laquelle on amenait les eaux par des rigoles, des saignées latérales, *deducere aquas*. Après les avoir recueillies, ramassées, on réglait leur cours et on s'en servait pour moudre le grain, scier le bois, fouler le drap, etc. : *ad molendas fruges, ad ligna secanda, aliosque in usus*. L'historien observe à ce sujet que, par une bénédiction du ciel, les inconvénients des lieux se changeaient ainsi pour les moines en avantages et en commodités de toutes sortes : tant il est vrai que pour ceux qui aiment Dieu tout tourne à bien, même le mal, *sic consilio divino effectum est ut unde loci oriebatur importunitas, inde commoda cuncta provenirent, et vere diligentibus Deum patribus nostris, omnia in bonum cooperarentur, ea etiam quæ ut disconvenientia ipsi elegerant* (1). Ils se servaient aussi du *drainage;* nous en avons retrouvé quelques vestiges à Morimond. Des travaux exécutés récemment à la ferme-école de la Bretonnière, ont amené la découverte de nombreux tronçons de drains primitifs des religieux de Clairvaux.

Leurs plus grands travaux d'assainissement sont ceux qu'ils exécutèrent en Franconie. Il y avait dans cette région des marais infects d'où s'élevaient sans cesse, en été, des vapeurs qui, dans les laboratoires de l'atmosphère, se changeaient en tempêtes grandineuses qui portaient au loin la désolation; d'où le nom de Source de la Grêle qu'on avait donné à ce lieu maudit, *Hagelsbrun.* Après le passage des moines et l'assainissement, le nom fut changé avec le sol et l'air, on l'appela la Source du Salut, *Heilsbrun.*

Il serait très curieux, et il pourrait être très utile au double point de vue de l'assainissement et des inondations d'étudier le système de barrage suivi dans le premier Cîteaux. M. le ministre de l'agriculture nous avait chargé, il y a déjà bien des années, de faire cette étude dans quatre ou cinq bassins; lorsque notre travail sera assez complet, nous nous empresserons de le lui adresser.

Les cisterciens, à Clairvaux, procédèrent par le défrichement. Le vallon était entre deux forêts et couvert de buissons, de bruyères et de hautes herbes parmi lesquelles dominait l'absinthe. Toutes ces broussailles furent coupées et extirpées par les mains des Frères, *manibus Fratrum* (2). Mais pendant qu'on défrichait, il fallait vivre, et on était réduit à manger des légumes sauvages et jusqu'à des feuilles de hêtres. On citerait cinquante vallées qui étaient dans le même état à l'arrivée des moines, et qui, transformées par leurs travaux intelligents et assidus, sont maintenant couvertes de magnifiques moissons.

Dans le nord et l'est de la France et dans une bonne partie de l'Allemagne, il y avait de grandes et trop grandes forêts. L'essartement était souvent un bienfait, un service, comme de nos jours, il est trop souvent un fléau pour certaines contrées. Les premiers cisterciens ont été les plus intrépides, les plus

(1) *Annales Cisterc.*, t. I, p. 10.
(2) Id., t. I, p. 80.

infatigables, mais aussi les plus rationnels et les plus logiques essarteurs qu'on ait jamais vus. Ce n'était point en Vandales qu'ils attaquaient les forêts, mais en praticiens, en agronomes aussi sages qu'éclairés, après une étude sérieuse du terrain, de sa nature, de ses couches, des diverses rhumbs de vent auxquels le pays était exposé. Nous l'avons prouvé dans l'*Histoire de l'Abbaye de Morimond*. Ils essartaient le tiers, le quart ou la moitié d'un bois, mais rarement le bois tout entier, pour ne pas trop découvrir la terre. Ils laissaient surtout dans des réserves de hautes fautaies, de forts et puissants abris au nord-ouest et au nord-est. Ils avaient pu ainsi cultiver la vigne avec succès dans certaines contrées où il n'y en avait jamais eu avant eux, et où il n'a plus été possible de la maintenir après eux.

Quelquefois ils pénétraient jusqu'au milieu d'une zone de forêts dans l'endroit le plus obscur et le plus introuvable; ils coupaient une branche d'arbre dont ils faisaient une croix qu'ils fixaient en terre pour sanctifier leurs travaux par ce signe de bénédiction et de salut. Les uns étaient chargés d'élaguer et de couper, les autres de scier et d'équarrir; ceux-ci d'arracher les souches, ceux-là de les fendre et de les brûler. A les voir on les eût pris pour des bûcherons et des charbonniers plutôt que pour des religieux; ce sont les propres termes de l'historien. Nous en avons cité ailleurs plusieurs exemples, et entre autres, celui de Waldsassen au diocèse de Ratisbonne.

Mais l'opération la plus difficile pour eux, c'était le défoncement, *subversio*. Il consistait à déblayer la première couche de sable, de gravier ou de pierraille, à extraire la couche de terre végétale, à mettre ensuite la première dessous et la seconde dessus, c'est-à-dire chacune à leur place. Il ne s'agissait de rien moins, comme on le voit, que de refaire la nature. Oh Dieu! que de temps et que de peines! Et de combien avançait-on dans une année! Ce n'était pas l'œuvre des ans, mais des siècles. Une communauté monastique est une famille, une tribu éternelle où personne ne naît, *gens æterna in qua nemo nascitur*. Une génération de moines disparaissait, elle était remplacée par une autre qui héritait des pioches et des bêches et continuait le travail commencé.

Le couvent cistercien devait-être une grande métairie se suffisant à elle-même. Les prés lui étaient aussi nécessaires que les champs, et où il n'y en avait pas, il fallait en faire. Chaque monastère avait ses écuries peuplées d'un bon nombre de vaches, de bœufs et de chevaux (*armenta*) et ses étables remplies de plusieurs troupeaux de porcs et de moutons (*pecudes*). Les premiers dominaient dans les vallées à proximité des forêts, et les seconds dans les montagnes rocailleuses. Nous avons trouvé des maisons de Cîteaux qui comptaient dans un rayon plus ou moins étendu jusqu'à huit ou dix porcheries, avec droit de glandée dans des bois assez éloignés des monastères (1). Les porcs erraient librement pendant presque tout l'automne avec la marque de l'abbaye, et quel-

(1) « Propter porcos autem liceat habere stabula longe ab abbatia sive grangia duabus leucis sive etiam tribus. »

quefois munis d'une petite clochette. Le gland et la faîne des hautes futaies suffisaient seuls pour les engraisser. Les troupeaux de toute espèce ne devaient jamais s'éloigner au point de ne pouvoir être ramenés le soir à l'abbaye ou aux granges.

Tous les animaux, toutes les marchandises que l'on ne pouvait vendre sur place, on les menait aux marchés ou aux foires; mais il ne fallait pas qu'il y eût plus de trois ou quatre jours de chemin pour aller et revenir. On ne devait jamais franchir la mer, pas même celle d'Angleterre (2). Les convers où les moines qui allaient à la foire devaient toujours être deux, il leur était permis d'avoir des guêtres, *Wandengias ad devitandum lutum,* et des mitaines de drap, *mitanas de panno ad expellendum frigus.* Ils ne devaient boire à la foire que du vin bien trempé d'eau, *vinum bene aquatum,* et ne manger ni chair ni poisson, excepté des harengs, *præter halecia.* Dans le commerce, leur règle devait être celle de saint Benoît qui dit que les moines doivent toujours vendre un peu au-dessous du cours ordinaire, afin que Dieu soit glorifié en tout : *Semper aliquantulum vilius detur quam a secularibus datur, ut in omnibus glorificetur Deus.* « Que les marchands de notre Ordre, disent les statuts, se gardent bien de vendre leurs marchandises à un prix plus élevé, parce qu'ils vendraient à terme; qu'ils ne vendent pas les choses plus cher qu'il ne les ont achetées, à l'exception des animaux que l'on a nourris; qu'ils n'en cachent jamais les défauts pour tromper les acheteurs, et s'ils contreviennent à ces prescriptions, qu'ils soient privés pour un temps de la sainte Communion. Il était permis de vendre la laine des brebis du monastère, mais il était défendu d'en acheter pour la revendre, *nec lanam licet emere ut iterum vendatur.* Ils pouvaient vendre leur vin en gros, mais non le débiter eux-mêmes à la broche comme dans les tavernes, *nec ad brocam, nec ad tabernam.*

En général chaque monastère avait son moulin, *molendinum.* S'il n'y avait point de rivière ou de ruisseau dans le voisinage, on cherchait de l'eau, et à force d'en chercher on finissait par en trouver. Si la terre n'en voulait pas donner, on en demandait au ciel, on emmagasinait celle qui tombait pendant l'hiver, et on la distribuait avec tant d'ordre et d'économie, qu'elle suffisait aux besoins des moines et souvent à ceux des habitants des pays voisins, comme nous l'avons déjà vu à Morimond.

Lorsqu'une abbaye avait plusieurs moulins, ils étaient placés sous la direction et la suveillance d'un Frère convers qui prenait le titre de maître des moulins, *magister molendinorum.* Le public, pour bien des raisons, préférait ordinairement le moulin monastique au moulin seigneurial. De là, des jalousies, des entraves et même des violences; de là, cette protection, ces priviléges accordés par les papes aux moulins cisterciens.

C'étaient surtout les granges qui caractérisaient l'exploitation agricole du

(1) « Poterunt ire ad mercatum vel nundinas, non tamen ultra tres dietas vel ad plus quatuor. »

premier Cîteaux. On appelait granges (*grangiæ*) les fermes que les moines construisaient sur certains points de leur territoire, trop éloignés pour qu'ils pussent y aller travailler et être de retour aux heures des exercices réguliers. Ils y installaient des Frères convers avec des instruments aratoires, des bêtes de somme et des troupeaux, afin d'étendre de plus en plus l'œuvre commencée à l'entour du monastère. Beaucoup de manœuvres du voisinage y venaient gagner leur vie et celle de leurs enfants. Qui pourrait dire tout ce qui résulta de ce contact du moine agronome et des pauvres manants ! On finissait par amodier à ces derniers quelques-unes des parcelles défrichées (1) ; ils y bâtissaient des chaumières, et petit à petit la ferme monastique, la grange devenait un hameau, et le hameau, avec le temps, un village. Il y a en France quatre ou cinq mille communes qui n'ont pas une autre origine. Souvent lorsque nous trouvons sur notre route quelques beaux pays, nous nous arrêtons, pour les contempler à notre aise; notre œil se fixe sur la flèche de leur église, ensuite sur les groupes de maisons qui l'environnent; il se reporte ensuite sur les champs, les prés et les vignes qui leur font comme une ceinture de verdure, nous admirons et nous passons sans nous enquérir des commencements. Et cependant, tel village qui est devant nous a été un hameau, et ce hameau une ferme, une friche, un marais, et sur ce marais un moine tenant tout cela au bout de sa bêche.

Dieu a voulu qu'il y eût toujours dans son Eglise un ordre monastique pour sanctifier par la prière et la pénitence les travaux de l'agriculture. Les cisterciens ont eu pour successeurs les Trappistes ; on retrouve à la Trappe tout ce qu'il y avait à Cîteaux il y a 700 ans, sauf les granges. Le couvent de la Trappe, quelque part qu'il soit, sur les montagnes ou au fond des vallées, doit être une vaste ferme monastique, peuplée de cénobites cultivateurs, avec des champs et des prés à exploiter, des chevaux, des vaches, des bœufs, des bergeries et porcheries, basses-cours, et tout ce qui constitue la ferme complète. L'influence serait la même aujourd'hui qu'au XIIe siècle, si ces maisons étaient plus nombreuses et surtout mieux connues et mieux appréciées.

La routine perd encore maintenant l'agriculture dans les trois quarts de la France, le paysan fait comme il a vu faire son père, et son fils fera comme lui. Le moine est un homme d'un esprit plus cultivé que le paysan, qui réfléchit et raisonne plus que lui, qui perfectionne ses instruments; qui sacrifie, sans hésiter, les vieilles méthodes et les vieux usages lorsqu'ils ne lui paraissent pas rationnels; qui calcule et combine les assolements de manière à ce que la terre ne soit jamais stérile, même dans son repos; qui change ses semences; enfin, qui essaie toutes les cultures, jusqu'à ce qu'il ait trouvé la meilleure, celle qui fait produire le plus. Le moine est sans cesse en quête de nouvelles espèces de graines, de légumes, de plantes fourragères, d'arbres et d'arbustes. Il

(1) « Indulgetur abbatibus ut tradant sæcularibus terras, vineas et alias possessiones ad excolendum. » (*Nomastic. Cist.*, p. 350).

s'attache surtout à l'amélioration des races animales. On est surpris, quand on visite les écuries des Trappistes, non seulement de la beauté, mais encore de la quantité de bétail qui les remplit. Mais le nombre en est réglé sur l'étendue du terrain exploité. Car, comme disent les bons religieux, « sans bestiaux point d'engrais, et sans engrais point de moissons. » Comme on ne mange pas de viande à la Trappe, tous les animaux qu'on y engraisse sont vendus sur place ou sur les marchés; de là ils passent à la boucherie pour la consommation publique. Ceux qu'on ne veut pas engraisser ni conserver, grands ou petits, sont vendus aux habitants du voisinage. Il y a des monastères, comme Saint-Joseph en Belgique, où on en fait une vente aux enchères chaque année.

Les moulins sont pour le service de la maison d'abord, mais comme ils ont été depuis quelque temps presque tous montés à l'anglaise avec cinq ou six tournants, et qu'on peut moudre des quantités considérables de grains; s'il n'y en a pas d'autre dans les alentours, on moud pour la pratique, et même en certains endroits, quand les cultivateurs du pays n'ont pas un écoulement facile pour leurs blés, ils les amènent au monastère, où on les transforme en farine bonne et belle que l'on expédie dans les grands centres. Les laiteries et les fromageries sont aussi remarquables par leur grandeur que par leur propreté et leur bonne tenue; les produits en sont très recherchés, il s'en fait un commerce très étendu et très important.

Congrégation de l'abbé de Rancé.

La communauté se divise en Frères de chœur et en Frères convers; tous sont obligés de travailler pour vivre, et si les premiers travaillent moins, c'est qu'ils sont obligés de prier davantage. Il est fort difficile dans un institut agricole de déterminer la durée du travail quotidien, surtout s'il y a croisement de devoirs divers comme à la Trappe. Cette durée doit varier selon le beau ou le mauvais temps, selon les saisons, l'urgence et la nécessité. Aussi les premiers cisterciens, à l'époque de la moisson et de la tonte des brebis, avançaient-ils l'heure de Tierce et de la Messe, afin que rien ne les empêchât de vaquer à leurs ouvrages, et souvent ils récitaient les psaumes dans les champs, aux heures où les Frères les chantaient à l'église. On peut anticiper, remettre ou supprimer un office liturgique; mais en agriculture, il y a des jours et des moments dont il faut profiter, sous peine de tout perdre; il faut donc se contenter de fixer un *minimum*. C'est le parti qu'a pris l'abbé de Rancé en ne prescrivant aux Frères de chœur que trois heures de travail par jour : on ne peut pas faire moins, mais on peut et même on doit faire plus, selon les circonstances et les besoins. Il a autorisé cette interprétation par sa conduite et il s'est cru obligé souvent d'augmenter les travaux de ses religieux, comme nous le voyons dans plusieurs de ses lettres, et surtout dans celle du 28 septembre 1693, au maréchal de Bellefonds (1). C'est ainsi que ses enfants l'entendent et l'ont

(1) Collection de M. de Bure, à Moulins.

toujours entendu. Ainsi en Suisse, au premier début de la Val-Sainte, lorsque la colonie était encore rancéenne, il y avait jusqu'à dix et onze heures de travail quotidien. Dans les commencements des monastères du Gard (Picardie) et de Saint-Sixte en Belgique, les travaux duraient huit, dix et même quelquefois douze heures chaque jour. On défrichait, on assainissait, c'est-à-dire, on était tantôt dans l'eau, tantôt dans les pierres et les buissons. On brisait les charrues et les herses, les chevaux s'abattaient, les religieux laissaient leurs sandales dans la boue et une partie de leurs vêtements aux épines.

C'est sous la Règle de l'abbé de Rancé, qu'ont été commencés et presque achevés à Bricquebec ces prodigieux défoncements qui n'ont pas été égalés depuis, et qui ne seront peut-être pas surpassés. M. Casimir Lefillatre de la Luzerne offrit, vers l'an 1822, aux Trappistes, près de Bricquebec, au diocèse de Coutances, environ onze hectares de bois, de bruyères, de genêts et de ronces. Le chemin qui y conduisait était rompu par des bourbiers en plusieurs endroits. L'ensemble présentait l'aspect d'un désert, sauf deux ou trois chétives maisons qu'on apercevait sur la lisière du bois. Il fallait des travailleurs, il en vint et du monde et du cloître, surtout du Port-du-Salut. On marqua l'emplacement du monastère dans l'endroit le plus épais des broussailles. Il n'y avait pas de jardin, pas de champs, il fallait tout créer. Pour féconder ces terres désolées, tout autre cultivateur aurait dépensé deux ou trois fois la valeur du fonds. Le sol rocailleux, hérissé, çà et là, de blocs de pierre ou coupé par des marécages, ne présentait qu'une surface inégale, où ne pouvaient passer ni la charrue, ni la faux. Il était nécessaire de pratiquer des écoulements aux eaux, d'enlever les pierres, de briser les blocs, de déblayer et de remblayer des terrains quelquefois à un mètre de profondeur ou de hauteur. « Que de temps, dit M. Gaillardin, devait être consacré à ce travail, que de sueurs devaient couler avant de rien rapporter au cultivateur ! la grande quantité de pierres augmentait la difficulté du défrichement. On en jugera sans peine, quand on saura que dans une seule pièce d'un hectare soixante ares, il y avait tant de pierres qu'après le défrichement la superficie en fut presque entièrement couverte. Il s'y trouvait de plus, çà et là, des blocs si gros qu'on ne put les vaincre que par le feu (1). » Mais que faire de tout ces débris qui jonchaient le sol ? Rien n'est perdu pour les Trappistes : avec les plus petites pierres, on remplit les fossés d'assainissement que l'on recouvrit de terre, ce qui fit une espèce de drainage ; avec les plus grosses, on construisit l'église et les bâtiments monastiques. Quand tout fut fini, une nouvelle terre apparut avec de nouveaux habitants. On entendit le son des cloches, les bêlements et les mugissements des troupeaux, le roulement des voitures, le tic-tac des moulins, tous ces bruits de la terre animée par la présence et les travaux de l'homme, qui sont les bruits de la vie, dans des lieux où naguère régnait le silence de la mort.

(1) Gaillardin, *les Trappistes au XIXe siècle*, t. II, p. 481, 482.

La durée des travaux des Frères convers dans la congrégation de l'abbé de Rancé est la même en tout temps, c'est-à-dire, de neuf à onze heures par jour, selon les saisons. Les jours de travail, les convers se lèvent à deux heures, viennent à l'église, y restent une heure seulement pour dire leur office et faire l'oraison mentale. A trois heures, ils sortent de l'église et vont dans une vaste pièce appelée le laboratoire ou l'ouvroir : là, ils s'occupent pendant une heure, en été, à préparer les légumes pour la cuisine, ratisser des racines, éplucher des herbes, etc. En hiver, ce travail dure une heure et demie. A quatre heures en été et quatre heures et demie en hiver, ils vont à la messe qu'on dit toujours à la même heure et au même autel consacré à la Sainte-Vierge. A cinq heures en hiver et à quatre et demie en été, ils vont déjeuner au réfectoire; ce déjeuner consiste en six onces de pain et un quart de litre de vin. Ensuite, ils vont au travail des champs ou dans les boutiques et les chantiers jusqu'à dix heures en été, et jusqu'à onze heures et demie en hiver. Viennent ensuite quelques prières et le dîner avec la méridienne en été. Depuis une heure et demie ou une heure trois quarts, ils travaillent jusqu'à cinq heures en hiver et jusqu'à six en été. Ils collationnent à cinq heures un quart en hiver et soupent vers les six heures en été, lavent la vaisselle, assistent à la lecture et aux Complies, puis vont se coucher avec la communauté.

Qu'on ne s'imagine pas qu'il existe parmi les Trappistes deux classes d'hommes : des maîtres et des serviteurs. Comme il y a diverses espèces de travaux, il faut plusieurs sortes de travailleurs, mais ces travailleurs sont tous frères et égaux en Jésus-Christ. La seule différence qu'il y ait entre eux, c'est que les convers qui travaillent plus que les Pères, ont droit à une nourriture, non pas meilleure, mais plus abondante. C'est la justice dans l'égalité. Le convers Trappiste, c'est l'ancien domestique chrétien qui était de la maison, qui y servait et y mourait.

Voici quelques exemples des travaux des religieux de l'abbé de Rancé à l'appui de ce que nous venons de dire.

Monastère de Septfons, paroisse de Diou, canton de Dompierre, diocèse de Moulins (70 religieux travailleurs).

Les Trappistes qui sont aujourd'hui à Septfons viennent de l'abbaye du Gard, au diocèse d'Amiens, qu'ils ont abandonnée parce que le chemin de fer de Paris à Boulogne, traversant la propriété, ils ne jouissaient plus de ce calme, de cette solitude profonde qui est un des éléments de leur vie. Ils ont apporté avec eux les ossements et les cendres de leurs frères, sous la conduite de leur saint abbé Dom Stanislas Lapierre, mort l'année dernière. La contrée du Bourbonnais qu'ils occupent aujourd'hui, est un pays de plaine, pauvre et assez mal cultivé. Avant leur arrivée, leurs terres qui se composent d'environ 260 hectares étaient presque toutes en friche, couvertes de flaques d'eau, de

joncs, de ronces et de genêts. On n'y récoltait guère que du seigle, et encore était-il très maigre. Dans l'espace de vingt ans, au moyen d'assolements réguliers qui ont permis de faire les chaulages et les drainages avec beaucoup plus de soin et de succès, à l'aide d'engrais abondants, avec de bons instruments aratoires, la plus grande partie du terrain est en bonne culture. On recueille beaucoup de froment et de fourrage artificiel. Les principales plantes fourragères sont le raigras, la lupuline, le trèfle, la luzerne, la vesce d'hiver et de printemps, le sorgho, le maïs, etc. Chaque année on cultive trois hectares de topinambour, dont les jeunes tiges, les fleurs et les feuilles sont très recherchées des bestiaux, autant de betteraves et de collets-verts, des choux, des navets de toute espèce. Il y a dans le clos une pièce de vigne pouvant produire, année commune, plus de cent pièces de vin; comme elle est épuisée, le Père abbé actuel va la replanter successivement par cinquième après un assolement de cinq ou six ans en luzerne.

Le monastère possède deux cents moutons, quatorze chevaux, vingt-quatre beaux bœufs charolais pour la culture, quarante-cinq vaches, quelques-unes de race anglaise, dont le lait est employé à la fabrication de fromages très renommés et qui ont obtenu plusieurs médailles dans les concours. Il y a un moulin anglais à six tournants, dirigé par les Frères convers et qui pourrait moudre de trois à quatre cents doubles-décalitres de grains par jour. On y voit une cuverie, une distillerie, une pharmacie pour les pauvres. Une personne etrangère à la maison, mais bien renseignée, nous a assuré que les aumônes en argent, en pain, vêtements, etc., s'élevaient, chaque mois, à 250 francs environ. Le nombre des visiteurs est de 1,200 chaque année, dont près de deux cents prêtres séculiers qui y passent plusieurs jours de retraite. Quoique tous les genres de métier soient exercés par des Frères, cependant l'exploitation est si considérable qu'on emploie constamment au moins vingt ouvriers du voisinage. Les essais et les succès agricoles des moines ont déjà exercé une heureuse influence dans tous les alentours.

La Grâce-Dieu, paroisse de Chaux-les-Passavant, canton de Vercel, diocèse de Besançon (75 religieux travailleurs).

C'était, avant la Révolution, une ancienne abbaye cistercienne convertie depuis en un haut-fourneau. « Lorsqu'en 1844, dit M. l'abbé Richard, témoin oculaire, les Trappistes firent l'acquisition de cette maison, elle se trouvait dans un tel état de dégradation que la vue en était on ne peut plus pénible. Les plafonds tombés, les murs sans enduit, les planchers consumés de pourriture, les fenêtres sans vitres, les ouvertures sans portes, les corridors encombrés d'ordures, la pluie tombant par torrents dans les appartements; tel était l'état de ruine où se trouvait l'abbaye quand les religieux en prirent possession. La façade antérieure, qui était le quartier des maîtres, était un peu mieux conservée. L'église, où se trouvait le haut-fourneau, avait été démolie en partie et présentait des constructions informes et sans goût entassées les unes sur les

autres, selon le besoin ou le caprice des propriétaires. Les parties conservées avaient tellement souffert qu'à peine y pouvait-on reconnaître un reste d'édifice religieux (1). »

Bientôt la maison fut transformée par des réparations et des constructions nouvelles. Le vallon lui-même se ressentit de la présence de ses nouveaux habitants et prit une autre face. Ces religieux cénobites défrichèrent environ vingt hectares de forêt, créèrent d'excellents prés sur la montagne, et trouvèrent des moyens de les irriguer, ouvrirent des routes de quatre ou cinq kilomètres de longueur à travers des rochers et avec des peines infinies; remplacèrent l'ancien moulin qui tombait de vétusté par un neuf, en construisirent un autre plus loin. Dans les grandes eaux on peut mettre dix paires de meules en mouvement, trois grandes scies, une forge, une menuiserie, et d'autres mécaniques sous la direction et par les soins de Frères meuniers, scieurs, menuisiers, forgerons, etc.

Ayant étudié pendant plusieurs années la température de leur vallon humide, la nature du terrain, les religieux virent clairement qu'ils ne pourraient jamais cultiver les plantes délicates à cause de la longueur et de la rigueur des hivers, et de la grande fraîcheur des nuits du printemps et de l'automne, Ils ont calculé ensuite que leurs terrres arables seraient toujours d'une exploitation très difficile et d'un produit médiocre; alors ils les ont changées en prairies artificielles, n'en réservant que quelques hectares pour les céréales, afin d'avoir de la paille pour leurs écuries et faire des engrais. Voilà ce qu'on appelle de la bonne administration, de la culture intelligente. Ils ont pris le devant, et dans quelque temps, beaucoup de cultivateurs seront forcés de marcher sur leurs traces, s'ils ne veulent pas tout perdre.

La maison compte dans ses écuries quatorze chevaux, quarante vaches, y compris celles du Val-Sainte-Marie. Leur lait sert à faire d'excellent fromage de gruyère.

Les jardins sont cultivés avec beaucoup de soin et d'intelligence. On y fait des semis de toutes sortes de légumes qui réussissent très bien et qui ont une grande réputation dans les villages environnants. Chaque printemps, on ne remet pas moins de 25 à 30,000 plants de choux, autant de porreaux, de laitue, de chicorée, etc.

Le nombre des visiteurs est d'environ douze cents par an, dont sept cents reçoivent gratuitement l'hospitalité. Chaque semaine on donne aux pauvres, en moyenne, quarante miches de pain avec une distribution quotidienne de soupe à la porte. Le R. P. abbé entretient, en outre, dans des séminaires ou colléges, cinq ou six enfants pauvres qui ont des dispositions pour l'étude.

(1) *Hist. de l'abbaye de la Grâce-Dieu,* p. 238. Besançon, 1857.

Tamié, près de Planchérine, par Gresy, diocèse de Chambéry (30 religieux travailleurs).

Le 15 octobre 1661, à dix heures du soir, une colonie de Trappistes partie de la Grâce-Dieu, arriva au vieux monastère de Tamié, situé dans une gorge des Alpes, appelée le Col de Tamié. Après avoir remercié Dieu, les religieux prirent quelque repos. Le lendemain, à l'aspect des lieux, ils purent se faire une idée des longs et pénibles travaux, des sacrifices de toutes sortes qui leur étaient réservés. On s'occupa d'abord de l'église qui avait servi pendant longtemps de magasin à fourrage, et dont la partie antérieure était dans un état déplorable. On organisa un dortoir commun; on répara ensuite les logements des hôtes et les cloîtres. Six cents mètres de canaux en bois qui amenaient l'eau d'une source voisine étaient entièrement pourris, il fallut les remplacer par des tuyaux en fonte. On voudrait bien pouvoir relever l'ancien moulin, ce serait une grande ressource pour le monastère et les villages voisins.

La propriété se compose d'environ cent journaux, dont une partie sur des coteaux si rapides qu'il n'est pas possible de les labourer, parce que la terre une fois remuée serait bientôt entraînée dans la plaine. On a été forcé d'en faire des prairies artificielles qui donnent déjà cinquante à soixante milliers de bon fourrage. On cultive tout ce qui est cultivable et on récolte du blé, du méteil, de l'orge, de l'avoine, une grande quantité de pommes de terre et de betteraves. On a déjà greffé ou planté bon nombre d'arbres fruitiers, tels que pommiers, poiriers et pruniers. Les abricotiers semblent devoir réussir au-delà de toute espérance. « Cet établissement agricole, dit un témoin oculaire, est en voie de prospérité; il expérimente les méthodes nouvelles, et peut-être son exemple combattra-t-il efficacement la routine, cette maladie invétérée de nos cultivateurs (1). » Les commencements, hélas! sont durs et pénibles. La maison de Tamié avec ses dépendances, achetée à des conditions très onéreuses, n'est pas encore entièrement payée. Le bétail manque : « Nous n'avons, écrit un religieux, qu'un cheval, un mulet, une paire de jeunes bœufs, une dizaine de vaches ou génisses *que nous sommes forcés d'atteler.* »

Comme il y a cinquante ou soixante centimètres de neige sur la terre pendant six mois de l'année, il a fallu dans la belle saison dépasser le temps du travail fixé par la Règle et imposer un supplément d'une, de deux, de trois et même de quatre heures. Pendant l'été on est obligé souvent de travailler sept heures par jour, mais jamais on ne va plus loin. En cinq ans, outre les travaux énormes nécessités par l'état de délabrement de la maison, on a créé, dans une espèce de marais, près de deux hectares de terre arable ensemencés de méteil cette année, et qui promettait la plus belle récolte, cette opération s'est faite au moyen de nombreux canaux et d'un système particulier de drainage. La terre manquait sur plusieurs points, on a eu recours aux remblais.

(1) Burnier, *Hist. de l'abbaye de Tamié,* introd., p. XXIX. Chambéry, 1865.

Ces pieux et courageux travailleurs, abandonnés à leurs propres ressources, n'iront pas bien vite, sans doute, mais ils avanceront lentement et ils arriveront enfin au but. Quand ils ne féconderaient qu'un hectare tous les trois ans, dans cent ans, cela ferait trente-trois hectares, c'est-à-dire un domaine. L'abbaye de Tamié, par Saint-Pierre-de-Tarentaise, est une des plus anciennes et des plus pures gloire de la Savoie; les savoisiens, clergé et fidèles, se feront un devoir et une joie d'aider à la relever, surtout en y envoyant de bonnes recrues, des hommes de bonne volonté et de bonne vocation. S'il y a un lieu sur la terre où Cîteaux puisse s'implanter de nouveau et refleurir, ce doit être dans ces montagnes où la foi vit encore. On espère que l'Empereur lui-même se souviendra un jour de cette grande œuvre de la Trappe au sommet des Alpes, dont on lui a déjà parlé, et dont il connaît l'importance et les besoins.

Mont-Sainte-Marie, canton de Stuenvoorde, paroisse de Godewaersvelde, près d'Hazebrouk, diocèse de Cambrai (55 religieux travailleurs).

Une colonie de l'abbaye du Gard vint le 26 janvier 1826 prendre possession d'un ancien ermitage au sommet du Mont-des-Cats, près d'Hazebrouck (Nord). Le plateau de cette montagne était alors presque tout couvert de bruyères et d'une plante épineuse appelé l'ajonc. En bien des endroits on n'apercevait pas un seul brin de végétation. Jamais les Trappistes n'avaient eu devant eux une terre aussi ingrate. Ils l'attaquèrent résolument par le défoncement; mais après l'extraction pénible d'une masse de gravier, au lieu de sol végétal, ils ne trouvèrent qu'un mauvais sable qu'ils essayèrent de fertiliser par divers mélanges, et dont ils n'ont pu faire jusqu'alors que des prairies artificielles qui sont plus ou moins productives, selon que l'été est plus ou moins humide. Un tiers de ces prairies artificielles est destiné à la faux et le reste au pâturage.

Les principales plantes fourragères sont la luzerne, le trêfle ordinaire et le trêfle anglais.

Les terres labourables sont à deux ou trois kilomètres de la maison sur le versant de la montagne. On y récolte du blé, du seigle, de l'avoine, de l'escourgeon que l'on fait manger en vert aux bestiaux. On y cultive quatre ou cinq espèces de pommes de terre, des betteraves, du colza, du lin et du houblon. Le jardin assez vaste, attenant au monastère, donne d'assez bons légumes, mais qui ne mûrissent que fort tard. Presque toutes les constructions sont l'œuvre des moines. Ils ont monté, il y a quelques années, un moulin à vent pour faire de l'huile. Leurs écuries renferment six beaux chevaux de race boulonnaise, trente-cinq vaches à lait de race flamande croisée avec la race hollandaise, et puis les veaux et les génisses. Il y a une bergerie contenant un assez beau troupeau de moutons de race flamande améliorée, pesant jusqu'à cinquante kilog. La porcherie est peuplée partie race indigène, partie race anglaise qui réussit mieux et que l'on propage dans les alentours.

Qui pourrait dire au prix de quelles privations et de quels sacrifices tout cela s'est fait ? Dans les commencements, ces malheureux cénobites n'avaient guère que du pain, et assez mauvais pour toute nourriture, et encore un jour il leur manqua, et les pommes de terre durent leur suffire, sans autre assaisonnement que du sel. Le peu de lait qu'ils pouvaient se procurer, était réservé aux malades comme unique soulagement. La pauvreté ne se fit pas moins sentir dans les habits; chaque religieux, d'après la Règle, doit avoir deux robes et deux coules; mais comme ici chacun n'avait qu'un habit complet, quand il fallait laver la robe, on gardait la coule pour les exercices, même pour le travail; quand il fallait laver la coule, on assistait, même à la messe, en simple robe et en scapulaire. Le dortoir était un grenier; on y dormait mal sous le froid, quelquefois sous la pluie ou la neige. L'eau potable manque sur cette montagne, on y chercherait en vain des sources; il fallut recueillir l'eau du ciel, et quand le ciel n'en donnait pas, on allait chercher à une distance de quarante-cinq minutes, à dos d'hommes, la boisson nécessaire tant aux religieux qu'aux bestiaux. Néanmoins on ne se rebuta pas; le travail parut une ressource certaine, et on s'y livra avec ardeur. Ces bons Pères y consacrèrent tout le temps qui n'était pas occupé par les offices, même les heures que saint Benoît réserve aux lectures. Ils commençaient en sortant des Matines, à quatre heures du matin, et ils ne finissaient qu'au son de la cloche de Complies. C'est par cette constance qu'ils ont pu vaincre les difficultés qui les entouraient de toute part et vivre jusqu'aujourd'hui en améliorant peu à peu leur situation. Maintenant encore leurs travaux sont régulièrement de quatre heures par jour pour les Frères de chœur, mais en été ils dépassent, et vont jusqu'à cinq, six ou sept heures; car, il faut profiter des beaux jours et de la belle saison qui est très courte.

On compte environ 2,000 visiteurs par an; les aumônes en pain, soupe et argent s'élèvent à environ vingt-cinq francs par semaine et cent francs par mois. On occupe un assez bon nombre d'ouvriers laïques.

Mont-des-Olives (Ælenberg), paroisse de Reiningen, canton de Lutterbach, près de Mulhouse (120 religieux travailleurs).

C'était un ancien couvent de chanoines réguliers fondé vers l'an 1050, dont il ne restait que quelques bâtiments délabrés en 1825, époque à laquelle six ou sept Trappistes de Darfeld y entrèrent accompagnés de cinq novices. Cette maison n'a donc que quarante et un ans d'existence; dans cet intervalle, elle a pris un développement considérable; elle compte aujourd'hui cent vingt religieux originaires d'Alsace, de la Souabe, du Wurtemberg, de la Bavière, de la Prusse rhénane, etc. Si on pouvait en loger davantage, il y en aurait bientôt deux cents et plus. La propriété se compose de 80 hectares, prés, champs et bois tout compris. L'exploitation se fait exclusivement par les moines, et sous le rapport de la culture, des engrais et des produits, elle mérite d'être citée comme modèle.

Les prés, d'une superficie d'environ trente hectares, sont arrosés avec tant de soin et d'intelligence, soit par des rigoles, soit par submersion, qu'ils donnent chaque année environ cent grosses voitures de foin et de regain. Les terres arables sont si bien cultivées et si bien fécondées qu'on y récolte en douze hectares, année commune, 120 hectolitres de blé, 70 de seigle, 40 d'avoine, 6 ou 7 de haricots, 10 de pois et de lentilles. Autant d'hectares d'assolement produisent 1,000 hectolitres de pommes de terre, 20 voitures de raves et navets et 10 de betteraves. Le potager, assez vaste, contient une grande variété de légumes; il est arrosé dans les sécheresses par une pompe qui élève l'eau à plus de dix mètres de hauteur. Le verger, certaines années, a donné jusqu'à 1,000 sacs de fruits tant pommes que poires, dont on emploie la plus grande partie à faire du cidre. On ne compte pas les cerises, les prunes et les noix. Il y a une belle houblonnière pouvant fournir environ 300 kilogr. de fleurs destinées à la fabrication de la bière qui doit servir de boisson aux religieux. Il y a aussi des champs consacrés à la culture du tabac et qui en produisent environ 2,500 kilog. livrés chaque année à l'administration. C'est l'affaire des religieux moins robustes qui s'occupent de le sarcler et de l'émonder sur pied, et après la récolte, de faire sécher les feuilles, de les compter, de les enfiler, de les mettre en manoques et en ballots. L'apiculture a aussi fixé leur attention et ils ont obtenu d'assez beaux résultats.

Les moines du Mont-des-Olives, comme les premiers cisterciens, fabriquent eux-mêmes l'étoffe dont ils confectionnent leurs habits. N'étant guère éloignés de Mulhouse, le centre de l'industrie alsacienne, ils ont adopté tous les procédés, tous les mécanismes nouveaux pour la filature et le tissage; mais ils ne travaillent que pour eux et les pauvres. Il faut qu'ils achètent la laine, car les essais qu'ils ont faits jusqu'alors pour avoir un troupeau de moutons n'ont pas réussi.

La maison possède deux moulins ayant ensemble dix tournants et qui sont l'œuvre des religieux. Ces moulins, sous la direction de quinze Frères convers, ne sont en pleine activité que pendant l'hiver; en été, ils chôment une partie du temps dans les basses eaux.

Les bois peuvent fournir chaque année sept à huit mille fagots dont le tiers sont faits de ramassis. On n'a trouvé d'autre moyen de les utiliser que de construire un four à briques, où l'on en cuit par centaine de mille. Il y en a près d'un million en réserve pour bâtir le mur d'enceinte. On ne pouvait se dispenser d'avoir un four à chaux.

Tous les genres de métiers sont exercés par des religieux; il y au moins douze ou quinze ateliers divers; c'est une véritable cité agricole et industrielle. On compte dans les écuries 10 chevaux, 40 vaches de bonne race avec bon nombre de veaux, dans les porcheries près de 40 sujets que l'on engraisse pour la boucherie, dans la basse-cour 300 pièces de volailles; tout cela a commencé, il y a quarante ans, par deux hectares de terre et des ruines au milieu. Mais ce n'est pas sans beaucoup de peines et de sacrifices que cette transformation

s'est opérée. On a essarté quelques endroits, on en a assaini d'autres; quatre étangs ont été comblés; un marais a été converti en un pré de huit hectares. La rivière de la Doller traverse la propriété monastique; on lui a creusé un autre lit sur un espace de 250 mètres de longueur et de 8 à 12 mètres de largeur. On a gagné ainsi deux hectares de terrain. On a creusé un canal de 500 mètres de longueur pour recueillir les eaux superflues. Un autre canal non moins remarquable met en mouvement un des moulins de la maison. On a réglé le cours d'un torrent qui, dans les hautes crues, pouvait devenir dangereux. Un certain nombre de champs ont été nivelés et changés en prairies. Il y avait un pré d'environ deux hectares qui était trop bas et trop humide; on travaille maintenant à l'exhausser et on y a déjà conduit environ 2,000 mètres cubes de terre. On a commencé une chaussée qui doit desservir tout le domaine et qui demande des remblais considérables.

Les étrangers qui visitent cette maison avec ses dépendances et toute l'exploitation, s'imaginent qu'il doit y avoir au moins 300 ouvriers, et quand on leur dit qu'il n'y en a que 120 au plus, ils ont peine à le croire. Mais ici tout le monde travaille; on ne se dérange jamais, on ne perd point de temps. Les religieux de chœur donnent l'exemple aux Frères convers; on les voit partout où la besogne les appelle, dans l'intérieur de la maison, dans les jardins, dans les champs, surtout au temps de la fauchaison et de la moisson.

Certains jours il se présente jusqu'à cent personnes à la porte du monastère; ce sont des pauvres la plupart, auxquels on donne toujours du pain, une portion de légumes, et d'autres fois quelques pièces de monnaie. Outre les déguenillés que l'on habille à la porte, le R. P. abbé fournit des vêtements à vingt enfants pauvres du voisinage à l'approche de l'hiver. On ne parle pas des malades et des infirmes qui viennent demander des remèdes à la pharmacie ou faire panser leur plaies.

Marienwald, diocèse de Cologne, Prusse rhénane (40 travailleurs).

En 1861, une colonie de religieux, partie du Mont-des-Olives, vint prendre possession d'un véritable désert dans le district d'Aix-la-Chapelle, appelé la Forêt de Marie.

Le domaine de ces Trappistes allemands se compose d'environ cent hectares. L'enceinte claustrale, comprenant les bâtiments et les jardins, contient 4 hectares. Il y a dix-sept hectares de prairies naturelles et artificielles. Le trèfle réussit, mais il faut auparavant couvrir la terre d'une couche de chaux, ce qui empêche d'en semer beaucoup. Les religieux ont essayé de le remplacer par une plante fourragère appelée l'*acarne,* très recherchée du bétail, et qui sera très précieuse pour la contrée, s'ils parviennent à l'acclimater, comme ils l'espèrent. Les pommes de terre, même avec une assez forte part de fumier et d'engrais ordinaires, n'étaient ni de bonne ni de belle qualité; ils ont employé le guano, qui a donné d'excellents résultats. Sur trente-huit hectares cultivés,

ils en ont défriché vingt et un, qui étaient couverts d'épines et de chardons. Leur charrue est celle de Cologne, qu'ils ont perfectionnée pour creuser plus profondément la terre. Avant eux, on ne récoltait que du seigle et de l'avoine; ils ont déjà trois hectares qui produisent du blé; mais l'orge ne leur a pas réussi jusqu'ici, et ils sont en quête d'un nouvel engrais et d'une nouvelle semence pour introduire chez eux cette culture.

Il y a dans la Prusse rhénane une méthode d'assolement extraordinaire : elle consiste à laisser en jachère, pendant neuf ans, certains terrains peu productifs, après quoi on les cultive pendant trois ans consécutifs, et on les laisse reposer neuf ans, et ainsi successivement. Les Trappistes ont vingt hectares de ce genre qu'ils vont, petit à petit, ramener à la culture annuelle ou bisannuelle, et leur exemple ne sera pas perdu pour le pays. Ils ont une forêt de dix hectares, peuplée de chênes dont l'écorce est très recherchée par les tanneurs. Leur bière qu'ils fabriquent eux-mêmes est d'une qualité bien supérieure à celle de Cologne. Ils font aussi par leurs mains les draps et les étoffes dont ils ont besoin. Quoiqu'ils ne soient à l'œuvre que depuis cinq ans, ils ont déjà un troupeau assez passable de bestiaux indigènes; mais ils ont fait venir quelques vaches de race hollandaise pour opérer des croisements. Ils ont déjà rassemblé un bon nombre de moutons du pays pour former un troupeau; mais il leur faut quelques béliers de belle race ardennoise ou châtillonnaise. Leurs porcs sont de race suédoise.

Ces débuts heureux ont fait sensation dans la contrée. Les fermiers ou les économes du voisinage, comme les Allemands les appellent, sont venus à Marienwald ; ils ont vu de leurs propres yeux des changements, des métamorphoses de terre, des récoltes qu'ils ne croyaient pas possibles. Le gouvernement prussien, qui avait d'abord fait quelques difficultés au moment de la fondation, est bien revenu de ses préventions; il a vu aussi lui, il sait maintenant ce que valent les Trappistes, et il voudrait en avoir davantage. L'Autriche en a aussi demandé.

Port-du-Salut, près de Laval, diocèse de Laval (80 travailleurs).

Les religieux de ce monastère n'ont environ qu'une trentaine d'hectares de terres qui étaient couvertes, il y a cinquante ans, d'eau, de sable et de bruyères, et qu'ils ont assainies et défrichées. Il ne leur reste plus que deux hectares à mettre en culture, et ils sont à l'œuvre. Ils ont converti en prairies naturelles et artificielles un tiers de leurs champs. Un autre tiers est consacré aux plantes fourragères, et le reste aux céréales. Ils nourrissent six chevaux, quarante bonnes vaches race normande croisée. Ils fabriquent avec leur lait 40,000 kilog. de fromage chaque année. C'est certainement une des premières fromageries de France. Lorsque ces vaches commencent à s'épuiser, on les remplace par de belles génisses que l'on a choisies et élevées avec soin, pendant que les mères sont engraissées pour la boucherie; on en vend de la sorte

plus de cent par an. Il y a dans la maison un moulin muni de huit paires de meules, et qui met en farine, année moyenne, environ 23,000 hectolitres de grains. Les travaux des religieux de chœur et des Frères convers sont les mêmes au Port-du-Salut que dans les autres monastères de la Réforme de l'abbé de Rancé.

On a voulu compter, en 1864, les pauvres qui étaient venus à la porte de la maison et les visiteurs qui y étaient entrés : le nombre des premiers s'est élevé à 6,816, et celui des seconds à 6,703, avec 3,325 voitures de tout genre. Les aumônes annuelles sont d'environ 8,000 fr. On emploie constamment une dizaine d'ouvriers laïques. « Nous pourrions bien, disent ces bons Pères, faire seuls notre besogne, mais il faut bien occuper les pauvres manœuvres de notre voisinage. » Il en est de même dans les autres monastères.

Notre-Dame de l'Immaculée-Conception de Mérignat, près de Bourganeuf, diocèse de Limoges (25 religieux travailleurs).

En 1856, un vénérable vieillard, M. Gauthier, céda au monastère de Septfons, à des conditions assez avantageuses, un vieux château du XIVe ou du XVe siècle, près de Bourganeuf, avec un domaine de deux cent vingt-cinq hectares, dont cent vingt-cinq en bois de taillis, quarante en prairies, quarante en terres labourables, et quarante en terres incultes; le tout en très mauvais état. Le 24 avril 1862, quatorze religieux, venant de Septfons, se sont installés dans ce manoir délabré, qui n'était nullement approprié à sa destination future; et, depuis ce moment, ils luttent avec courage, et non sans succès, contre toutes sortes de difficultés. Il a fallu d'abord faire des étables et les peupler, car sans bestiaux et sans engrais il n'y a pas d'agriculture possible. La maison n'a actuellement que quatorze vaches, autant de bœufs et sept veaux, trois chevaux, un troupeau de deux cents moutons, et une porcherie qui promet.

Les prairies, dans les parties déjà améliorées, commencent à donner d'assez bon foin. Sur les quarante hectares de terres labourables qui étaient presque toutes en jachères, vingt-cinq environ ont été ensemencés de seigle, de sarrasin et d'avoine. Le blé, malgré toutes les précautions qu'on a prises, n'a pas encore réussi. Il noircit, il s'étiole au moment de la maturité. Il faudra changer la nature du sol par des engrais et des mélanges, et faire venir des semences d'une autre région, et peut-être jusque de la Lorraine. Avec le chaulage, le trèfle réussit assez bien, et il y en a déjà six hectares. Nos Trappistes ont attaqué hardiment leurs friches, et les ont explorées en tous sens. Enfin, ils étudient le sol de leur domaine pour savoir sur quels points ils doivent concentrer leurs travaux et leurs engrais. Peut-être seront-ils forcés de se replier sur l'élève des bestiaux, et de convertir les deux tiers de leur propriété en prairies. Mais auparavant ils vont faire bien des essais, et des essais coûteux. Qui sait si de là ne dépend pas la transformation de cette terre de la Creuse, l'une des plus ingrates de la France? Si le gouvernement connaissait les intentions et les

besoins de ces pieux et laborieux agronomes, nous sommes persuadé qu'il viendrait à leur secours. Servir ces hommes généreux et dévoués dans une entreprise aussi belle et aussi utile, c'est réellement servir la France.

La congrégation des Trappistes de Belgique suit les constitutions de l'abbé de Rancé, et les travaux y sont à peu près les mêmes que dans la congrégation de France. Elle se compose de quatre monastères :

1° Celui de Westmal, diocèse de Malines, province d'Anvers. (70 religieux travailleurs.)

Cette maison est située au milieu des bruyères incultes de la *Campine,* dans des champs auxquels on a donné le nom flamand de *Nooit rust,* qui veut dire *jamais de repos*. Cette terre, en effet, est des plus ingrates, et il faut travailler sans relâche, bien qu'elle ne daigne pas toujours produire. Grâce aux engrais, grâce aux efforts incessants des Trappistes, les récoltes y sont assez belles. Les prairies produisent d'excellent foin, et en abondance ; les laitages y sont d'une qualité supérieure.

Il existe à l'abbaye une vaste et belle imprimerie, où l'on imprime tous les livres liturgiques de la Trappe, tels que le Psautier, l'Antiphonaire, le Graduel, le Missel, en *rouge et noir,* grand *in-folio,* et le Bréviaire cistercien, en quatre volumes. Ces livres s'expédient non seulement en Belgique, mais en Allemagne aux maisons des religieux Bernardins, mais encore dans toutes les communautés de France, d'Algérie, d'Angleterre, d'Irlande, et même d'Amérique.

Nous ne dirons rien des monastères de Saint-Sixte, paroisse de Vestvleteren, diocèse de Bruges, qui compte soixante religieux ; ni de celui de Saint-Benoît, paroisse d'Achel, diocèse de Liége, qui en compte cinquante, parce que ce serait s'exposer à des répétitions; mais nous signalerons en quelques mots le prieuré de Saint-Joseph, paroisse de Forges, près de Chimay, diocèse de Tournay.

Le prince de Chimay possédait dans les environs de son château, à *Scourmont,* une grande clairière couverte de landes marécageuses, triste débris d'une antique forêt qui avait été abattue. Le froid excessif qui y règne durant les trois quarts de l'armée, un brouillard épais et malsain qui s'élève pendant l'été au coucher du soleil, et qui infecte l'air dans les parties les plus basses, avaient fait de ce pays, situé cependant sur une élévation, un séjour de tristesse et de deuil. Trois rivières prennent leur source dans ces vastes marécages ; l'une d'elles, l'Oise, se dirige vers la France.

Le prince de Chimay, espérant sans doute féconder cette terre improductive, y avait fait construire les bâtiments nécessaires à l'exploitation d'une ferme ou métairie. Sept hectares défrichés avaient été transformés en prairie qui ne produisait que du jonc et de la mousse; enfin trois fermiers étaient venus se ruiner dans ce séjour de misère et de désolation.

Les Trappistes entreprirent de régénérer cette contrée, de défricher ces landes,

de dessécher ces marais, de faire rentrer ces rivières dans leur lit et d'assainir enfin un pays où la fièvre et toutes les maladies exerçaient leurs ravages.

Le R. P. François, alors prieur du monastère de Saint-Sixte en Belgique, arriva le 25 juillet 1850, et plein de confiance en Dieu, il fonda à *Scourmont* une œuvre qui est aujourd'hui couronnée du plus brillant succès. On commença avec dix-sept religieux, et aujourd'hui il y en a plus de quatre-vingts.

Des cent trente hectares dont se composait le terrain qu'on leur avait cédé, une bonne partie fut convertie en prairies naturelles et artificielles. Il fallait aussi avoir des céréales, et par la marne, le chaulage, le drainage, et toutes les inventions modernes, ils ont vaincu tous les obstacles. Ils récoltent de l'excellent méteil composé de deux tiers froment et d'un tiers seigle, et on espère qu'ils arriveront sous peu au pur froment. Ils ont beaucoup d'épeautre et d'avoine fort belle et une grande quantité de plantes fourragères.

Ils possèdent les instruments les plus récents et les plus perfectionnés. C'est par la même machine à vapeur qu'ils battent, moudent, concassent le grain, scient le bois, font l'huile et la bière. Une seconde machine à vapeur sert exclusivement à battre le beurre. Ils ont autant de chevaux qu'en demande une exploitation aussi considérable, c'est-à-dire, de vingt-cinq à trente, les poulains compris. Ils ont au moins une quarantaine de vaches à lait, de race hollandaise, premier choix, dans une seule étable, et ils en nourrissent tous les veaux, ce qui fait en tout plus de cent bêtes à cornes. Chaque année, ils font une vente publique du bétail qu'ils ne veulent pas conserver.

L'église, d'un style gothique, n'a rien de monumental; mais elle est bien construite, et avec les autres bâtiments elle forme un ensemble imposant. Voilà un des plus beaux succès agricoles que les disciples de l'abbé de Rancé aient obtenu jusqu'ici; ils pourraient à bon droit en être fiers, s'ils n'en rapportaient à Dieu toute gloire. Que de riches propriétaires ont, comme le prince de Chimay, des vallées aquatiques, des marais, des fondrières dans leurs domaines! que ne songent-ils à y installer des Trappistes !

Les travaux agricoles exécutés dans la congrégation qui suit la Règle de Saint-Benoît avec les constitutions de Cîteaux ne sont pas moins remarquables. Nous nous contenterons de raconter ce qui se passe à la Grande-Trappe, diocèse de Séez, et par la Maison-Mère, nous aurons une idée de toutes celles qui s'y rattachent. Il nous suffira de reproduire ici une partie du rapport présenté par M. Léon de la Sicotière à l'*Association normande*, au sujet de la visite faite par les délégués de cette association à ce monastère :

« Nous descendîmes aux jardins, dit M. de la Sicotière, nous y visitâmes avec un grand intérêt les diverses cultures, depuis le *scolimus hispanicus,* sorte de salsifis vingt fois gros comme notre salsifis ordinaire, et la grande pimprenelle, jusqu'à la chicorée sauvage, que les religieux se proposent de semer comme fourrage l'an prochain, et l'angélique, dont ils savent tirer, pour leurs hôtes, un si excellent parti. Les réservoirs, les citernes toujours alimentées par une eau limpide et abondante, le vivier où l'on conserve le poisson, atti-

rèrent successivement notre attention. De là, nous passâmes dans les diverses dépendances. Que vous en dirai-je, Messieurs? Vous parlerai-je d'une forge parfaitement bien montée et où les religieux fabriquent ou font fabriquer sous leurs yeux tous les objets nécessaires à leur couvent; — d'une buanderie et d'un lavoir où ils lessivent eux-mêmes leur linge et leurs vêtements, et qui pourraient être proposés pour modèles à tous les grands établissements du même genre; — de la laiterie si propre, si bien aérée et où l'on fabrique des fromages, façon gruyère, d'une bonne qualité; — du moulin, imitation perfectionnée des moulins anglais établis jusqu'ici, et dans lequel une seule roue met en mouvement les machines destinées à battre le grain, à le vanner, à le moudre, à nettoyer et à bluter les farines?... Tous les détails de cette importante usine nous furent expliqués avec la plus affectueuse complaisance par le Père abbé et les autres religieux : toutes les machines fonctionnèrent devant nous avec un plein succès.

« La basse-cour de la Trappe est justement renommée. Nous y examinâmes une porcherie très importante, qui sera remplacée prochainement par une autre plus importante encore, et où les religieux de la Trappe ont obtenu des élèves du poids de plus de 600 livres; — une écurie où se pressent plus d'une douzaine de chevaux et particulièrement de juments, quelques-unes de bonne race; — des étables que remplissent vingt-six vaches à lait, d'une belle espèce pour la plupart. Leur lait sert à la nourriture des Trappistes. Le beurre et presque tous les fromages sont consommés à l'intérieur de la maison. Je ne parle pas des bœufs, des veaux et des taureaux, qui sont aussi en grand nombre.

« Les fosses à fumiers sont parfaitement disposées. De grands réservoirs où se rend le purin et une pompe permettent de les arroser et de les rafraîchir sans cesse. Aussi une charretée de ce fumier, composé en grande partie de bruyères, vaut-elle deux charretées de fumier ordinaire.

« Les instruments aratoires fixèrent avec raison l'attention de beaucoup d'entre nous. Ils y remarquèrent la charrue Buisson : l'une à un seul cheval pour labourer en sillons; l'autre à deux chevaux pour labourer en planches; — des charrues normandes perfectionnées et dont les religieux se servent habituellement pour leurs labours; — l'araire brabançon; — deux buttoirs à betteraves et à pommes de terre; — des herses cunéiformes et, sous ce rapport, beaucoup plus propres à fendre et à briser toutes les parties du sol qu'elles traversent; — un rouleau à brancard; — un petit semoir pour les graines rondes, les seules qui puissent être semées avec avantage à l'aide de cet instrument; — enfin une grande quantité de charrettes et de banneaux, parfaitement conditionnés.

« Les résultats de cette application des Trappistes à l'industrie agricole ont été immenses; ils ont été de véritables bienfaits pour un pays inculte, infertile, et maintenant assaini, arrosé, desséché, creusé, cultivé dans tous les sens. Dans les détails nous pourrions vous citer des choux de 40 livres, des navets

de 17, des betteraves de 22, des carottes blanches de deux pieds de longueur, obtenus par leurs soins. Dans un ordre plus élevé, nous vous dirions que les impôts de ces terres sont aujourd'hui presque l'équivalent de leur revenu d'autrefois; que ce revenu a été plus que sextuplé dans l'espace de moins de quinze années.

« C'est avec les produits de ces terres qu'ils vivent, qu'ils agrandissent leur monastère, qu'ils font leurs aumônes et qu'ils donnent chaque jour l'hospitalité à un grand nombre d'étrangers....

« Il ne nous restait plus à visiter que la grotte de Saint-Bernard; le R. P. abbé voulut nous y conduire lui-même. C'est auprès de cette grotte consacrée par les grands souvenirs de saint Bernard, de Rancé et de Bossuet, à l'ombre des sapins qui la dérobent aux yeux, que nous voulûmes offrir au R. P. abbé la médaille d'argent que le Conseil de l'Association normande avait jugé à propos de lui décerner. Jamais l'Association n'avait été plus heureuse de témoigner hautement sa sympathie pour les efforts généreux et modestes, pour le dévouement constant et silencieux, pour le progrès sérieux et vraiment utile; elle s'honorait elle-même en décernant à la Trappe cette marque d'honneur.

Melleray (mellis radius), près de la Meilleraie (Loire-Inférieure).

Les Trappistes, forcés de quitter Lulworth (Angleterre), acquirent en 1817 la propriété de Melleray, comprenant environ 200 hectares, divisés en quatre fermes. Ils en laissèrent trois aux fermiers qui les cultivaient et ne se réservèrent que la quatrième de 55 hectares. Sur cet espace, ils tracèrent l'emplacement de leur jardin et créèrent des chemins et des prairies. Ils avaient obtenu la permission d'emporter d'Angleterre leurs instruments aratoires : la charrue écossaise, le rouleau pour pulvériser la terre, et les grandes herses; ils s'en servirent avec avantage. Une première récolte de froment, seigle et avoine les encouragea. L'année suivante, ils voulurent semer du trèfle, mais cet essai manqua deux fois. Ils comprirent que la préparation insuffisante du terrain en était la seule cause; ils y remédièrent par la culture du ray-gras, fort en vogue en Angleterre et qui produisit l'effet attendu. Les prairies artificielles réussirent enfin, et de tout côté on vint chercher à l'abbaye de la graine de trèfle que l'on ne connaissait pas et qui fait maintenant la richesse du pays.

Après avoir fouillé le sol, comblé les vides, facilité aux eaux l'écoulement par des canaux souterrains, on planta des arbres fruitiers de toute espèce; des treilles de chasselas furent dressées le long des murs; les légumes prospérèrent, le chou de la Vendée, la disette, le gros navet anglais, appelé turneps, et par dessus tout, les pommes de terre. La maison bientôt ne suffit plus à la consommation de ses légumes, on en fit vendre l'excédant au marché de Chateaubriant. Dès qu'on eut vu la beauté de ces produits, on se les disputa. On commença à venir chercher des graines de légumes, des plants d'arbres comme on avait fait la graine de trèfle. Pour satisfaire à tous les désirs, il fallut établir

des dépôts dans les villes voisines, à Rennes, à Nantes, d'où on les embarque pour l'Amérique et les colonies.

Ils introduisirent une amélioration non moins importante dans l'élève du bétail. La race des ruminants était très médiocre en Bretagne; il était difficile de la renouveler sans élément étranger. Le Père abbé fit venir des vaches du Cotentin, et plus tard des Durham. On opéra des croisements heureux avec les races bretonnes et nantaises; on a nourri des porcs de race craonnaise et anglo-tonkinoise qui ont remporté plusieurs prix. Les religieux de Melleray voulurent que les instruments aratoires fussent confectionnés chez eux. Quand leur supériorité fut reconnue, on les pria de fabriquer pour le dehors des herses perfectionnées, des charrues écossaises, et le grand nombre de demandes rendit nécessaire l'établissement de quatre soufflets de forge qui étaient toujours en activité. Comme il fallait employer beaucoup de bras et un temps considérable à battre le blé, le seigle, etc., le Père abbé fit venir d'Angleterre une machine à battre que l'eau met en mouvement et qui rend dans un seul jour soixante hectolitres de blé et cent dix d'avoine, sans employer plus de six personnes. La même machine, perfectionnée depuis, sert à vanner, à moudre, à égréner le trèfle, à pétrir, etc., fait marcher une corderie, une filature (1).

Dès qu'un visiteur intelligent se présentait à Melleray, le Père abbé se faisait un devoir et un plaisir de le conduire partout, de lui expliquer les travaux déjà exécutés, de lui exposer les méthodes suivies par les moines, afin de propager au dehors et de multiplier, pour le bien de la société, les avantages qu'ils avaient eux-mêmes obtenus (2).

Ce que ces mêmes religieux ont fait en Irlande, à Mount-Melleray, près de Cappoquin, pendant leur exil, après 1830, est peut-être encore plus étonnant. Un riche irlandais, M. Kean, leur avait cédé, sur le versant des monts Knock-Meledown, six cents acres de landes, de bruyères et de terres en friche où ils trouvèrent heureusement une source abondante. A peine y furent-ils installés que les populations du voisinage accoururent autour d'eux. Des charrettes chargées de provisions, des matériaux de toute sorte leur étaient amenés de toutes parts. Des laboureurs, des artisans venaient avec leurs pioches, des maçons avec leurs truelles, des charpentiers avec leurs haches pour les aider dans leurs travaux de construction. On vit jusqu'à 1,500 de ces ouvriers volontaires, dirigés par leurs prêtres, se mettre en marche avec douze chariots chargés de vivres pour prêter main forte à la sainte colonie; et dans ces rudes journées de travaux communs, plus de 600 femmes, poussées par une noble émulation, avaient quitté leurs chaumières pour apprêter le repas des travailleurs.

Les religieux attaquèrent ce désert en tous sens. La première année, ils plantèrent quarante mille pieds d'arbres fruitiers et forestiers; la seconde année, ils en plantèrent trente mille. Ils labourèrent et ensemencèrent une terre jusque

(1) Clément Talon, *Notice sur l'abb. de Melleray.*
(2) Gaillardin, *les Trappistes au XIXe siècle,* t. II, p. 445 et 450.

là condamnée, par l'ignorance ou l'habitude, à la stérilité, et ils la couvrirent de moissons de seigle et d'avoine, de navets et de pommes de terre. Leur exemple a été suivi : plus de cinq mille acres de bruyères ont été exploitées par des fermiers, à une assez grande distance de l'abbaye; et, après trois ou quatre ans, M. Kean retirait de ces fermes un revenu de 100,000 fr.

Dans le pays, on ne donnait auparavant à ces terres d'autre nom que celui de *terres maudites*, et à présent on les appelle *terres bénies*. Cette transformation, comme l'a dit quelqu'un, est assurément un des plus grands phénomènes de notre temps (1).

Après Melleray vient Bellefontaine (diocèse d'Angers, près de Cholet). L'agriculture est en grand progrès dans ce monastère. On y cultive les céréales, — grandes prairies naturelles et artificielles, — grands choux cavaliers et turneps pour la nourriture d'un magnifique troupeau de vaches d'une grandeur et d'une beauté remarquable. On y nourrit aussi des bœufs dit choletons, parce qu'ils sont engraissés aux environs de Chollet. Ces bœufs gras ont une grande réputation et sont destinés à l'alimentation de la capitale. On y fabrique, par an, de 1,000 à 1,500 kil. d'un excellent fromage, façon Gruyère, et dont on tire un grand produit. On y élève aussi un nombre considérable de bestiaux de toute espèce; on y tisse les étoffes de laine pour l'usage de la maison; belle machine à battre le grain, moulins, etc., et un jardin immense, avec des fruits délicieux. (90 religieux travailleurs.) (2)

Si le temps et l'espace nous le permettaient, que n'aurions-nous pas à dire d'Aiguebelle (diocèse de Valence), qui compte cent soixante-onze religieux, et où l'on retrouve tous les genres de culture, y compris celle de la garance; de Fontgombaud, près de Tournon (Indre), et de sa colonie agricole de deux cents enfants, fondée en 1849; de Thymadeuc (diocèse de Vannes), au milieu des landes de la Bretagne, avec ses soixante cénobites? Ici, c'est Notre-Dame-du-Désert, si bien nommée et située près de Cadours (diocèse de Toulouse), qui a commencé, en 1853, par une pauvre métairie et vingt hectares de mauvaises terres (57 religieux); plus loin, Notre-Dame-des-Neiges (diocèse de Viviers), près de Saint-Laurent-les-Bains, dont le climat est si froid qu'on ne récolte que du seigle, de l'orge et des pommes de terre. Mais comme les Trappistes savent tirer parti de tout, ils recueillent beaucoup de plantes médicinales, telles que la gentiane, l'arnica, la digitale pourprée, l'aconit-napel, l'absinthe, la mélisse, toutes de qualité supérieure, que l'on expédie au loin pour l'approvisionnement de la pharmacie. Il y a aussi de beaux troupeaux de vaches et de moutons (3).

Les Trappistes sont installés, dans les Dombes, depuis le 4 octobre 1863. Jusqu'alors, ils n'ont pu que se construire des abris, se créer un vaste jardin

(1) *Vie du R. P. Antoine, abbé de Melleray*, t. I, p. 265. Paris, 1840.
(2) *Notice* de M. Clément Talon.
(3) Id.

avec des arbres fruitiers, et bâtir des murs de clôture; mais bientôt vont commencer les grands travaux d'assainissement. Ils réussiront, s'ils procèdent à la manière du premier Cîteaux, c'est-à-dire s'ils opèrent sur une grande surface, après avoir étudié les pentes et les inclinaisons du terrain, la direction des infiltrations, les principaux versants pour y établir des barrages. Il y a des étangs qu'il faut combler, mais il en est qu'il faut conserver. Il ne s'agit pas de supprimer l'eau, ce qui est impossible, mais de l'empêcher de nuire, et, pour cela, de l'arrêter sur quelques endroits et de lui donner de l'écoulement sur d'autres. Voilà le grand art, la grande difficulté, *hic opus, hic labor!* Sans cela, on pourra travailler beaucoup, dépenser des millions, et n'obtenir que des résultats médiocres. Mais ayons confiance, le passé ici nous répond de l'avenir.

La Providence a voulu que les Trappistes portassent leurs travaux et leurs exemples dans presque toutes les parties du monde. Ils ont un couvent en Angleterre (par Leicester), appelé le Mont-Saint-Bernard, qui renferme soixante-deux religieux et une colonie agricole de deux cents enfants. Ils occupent encore, en Irlande, Mount-Melleray, composé de quatre-vingt-cinq frères, avec un collége catholique qui est une véritable pépinière de prêtres, de religieux et de missionnaires.

Le Nouveau-Monde devait avoir aussi ses moines agriculteurs; cette terre vierge était digne d'eux. Ils s'y sont transportés, et ils y prient, ils y travaillent dans deux monastères, dont l'un, Notre-Dame de Gethsémani, est situé dans le Kentucky, au diocèse de Louis-Ville, et l'autre dans l'Iowa, au diocèse de Dubuque, sous le nom de la *Nouvelle-Melleray* (113 religieux pour les deux.)

L'Afrique française ne pouvait rester étrangère à un institut si éminemment colonisateur, et dont le berceau et le centre étaient en France. Ce fut M. de Corcelles, député de l'Orne, qui en eut la première idée. La bataille de Staouéli, qui décida du sort de la régence d'Alger, eut lieu le 19 juin 1830, dans la plaine, au bord de la mer. C'est le 20 août 1843, jour de saint Bernard, que le R. P. abbé François Régis de Martrin, premier abbé de Staouéli, a pris possession de la concession faite par l'Etat. Il fallut d'abord camper sous des tentes, puis on construisit des barraques pour s'y loger pendant la durée des constructions. La première pierre de l'église fut scellée sur un lit de boulets ramassés dans la plaine, et posée par Mgr Dupuch et le général Bugeaud. La propriété monastique se compose d'environ douze cents hectares, s'étendant au sud et au nord de Sidi-Ferruch. Ce n'était que des broussailles; mais les généreux cénobites, une fois installés sur ce sol inculte et sauvage, ont marché d'un pas ferme au devant des obstacles que leur opposait la nature, l'œil vers le but, sans fléchir un instant, sans compter ceux qui tombaient autour d'eux. Les premiers, ils se sont engagés courageusement dans cette laborieuse colonisation du nord de l'Afrique, où l'honneur de la France est en jeu, et qui doit répandre quelqu'éclat sur ses annales.

Après vingt-trois ans de travaux, la plupart de leurs terres sont défrichées et transformées. Les travaux de culture portent sur environ cent cinquante hectares de céréales, blé, orge et avoine; douze hectares de maïs; quinze hectares de jardin potager et verger; vingt-cinq hectares de vigne. Le tabac y vient, mais il ne réussit pas aussi bien que dans la plaine de la Mitidja; il en est de même pour les fourrages qui ordinairement sont bisannuels, se composant en grande partie de trèfles et de luzernes de plusieurs espèces.

On essaie aussi d'y cultiver le coton. Les arbres en plein vent se développent très bien, surtout l'oranger, le citronnier, le grenadier, l'abricotier, l'amandier, le poirier. En 1853, on comptait déjà plus de quinze cents pieds de mûriers. Il y a des pommiers, mais leurs pommes ne sont pas aussi bonnes que celles de France. Le lin réussit bien, ainsi que l'arachidne, le sésame, le colza et les autres plantes oléagineuses. Les Pères Trappistes possèdent deux fours à chaux, un four à briques, et plusieurs carrières de pierres de taille et de moëllons. Ce sont eux qui ont introduit en Algérie la première machine à battre le blé. Le matériel d'exploitation se composait, il y a quelques années, de soixante-dix bœufs de labour, de soixante-dix vaches laitières de la plus belle espèce, de vingt chevaux et juments, de mille moutons, de six cents têtes de porcs. Ce sont les produits du monastère qui alimentent en partie le marché et la place d'Alger. Il fallait des moulins, et conséquemment de l'eau; on en a recueilli à une certaine distance, et on l'a amenée par des aqueducs admirables, dignes des anciens Romains (1).

Dans une des grandes expositions des produits de l'Algérie, on avait annoncé une médaille d'or pour la ferme la plus complète et la mieux tenue, sous le nom de médaille de l'*Intelligence agricole;* elle a été décernée aux Trappistes.

Les Arabes sont très religieux; ils se prosternent plusieurs fois le jour devant Dieu pour l'adorer et le prier. Ils sont en général très exacts à se rendre à leurs mosquées. Ils n'ont jamais pu comprendre notre indifférence en matière de religion, notre athéisme pratique, et c'est une des raisons de leur antipathie et de leur éloignement. Mais ils respectent les Trappistes, et quand ils passent près du monastère, ils s'arrêtent et s'inclinent devant la *sainte maison*, devant *les hommes de la prière et du travail* (2).

Les moines de Staouéli ont travaillé pour eux; maintenant, il faut qu'ils travaillent pour les autres. Comme les premiers Cisterciens, ils défricheront au delà des limites de leur territoire, et prépareront des gîtes à des familles françaises. Au point de vue de la colonisation, leur maison ne doit être qu'un point de ralliement, et comme le noyau d'un grand centre français.

(1) Clément Talon, *Notice sur Staouéli.*

(2) Tout ce que nous avons dit de la Trappe de Staouéli est extrait de la *Notice* de M. Clément Talon, et surtout des *Annales de la colonisation algérienne*, t. I, IV, VI, IX et X.

Il ne reste plus qu'à fonder, dans les deux autres provinces de Constantine et d'Oran, deux nouveaux établissements, mais plus avancés dans les terres que Staouéli, qui est trop près d'Alger, et à en faire deux centres d'exploitation agricole et de population, l'un allemand, et l'autre irlandais. On demanderait des religieux allemands au Mont-des-Olives, et des religieux irlandais à Mount-Melleray. On construirait ces monastères dans des plaines assez vastes pour que les religieux eussent autour d'eux au moins dix ou douze kilomètres de terre en tout sens. Il leur serait facile de faire venir ou de s'adjoindre des ouvriers de leur pays respectif pour les aider à défricher. On procéderait commme à Cîteaux : une fois le premier défrichement opéré, on pousserait les travaux plus loin et on bâtirait des granges. A mesure qu'elles seraient construites, on les abandonnerait, avec certaines réserves, à des familles irlandaises ou allemandes. Ces granges deviendraient des fermes ; et quand il y en aurait cinq ou six, il y en aurait bientôt quinze ou vingt. Les fermes deviendraient noyaux à leur tour, et formeraient des hameaux avec le temps. Il serait facile aux moines d'y introduire leurs méthodes, leurs instruments et leurs bestiaux. Le couvent aurait une chapelle extérieure assez vaste pour servir d'église à la banlieue, et quelques religieux seraient chargés de la desservir et d'administrer les sacrements. C'est ainsi qu'ont procédé les Bénédictins et les premiers Cisterciens, et c'est de la sorte qu'une bonne partie de l'Europe a été cultivée et peuplée.

Nous n'avons aujourd'hui que deux grands courants d'émigration, venant de l'Irlande et de l'Allemagne. Depuis plus d'un siècle, ces deux courants se sont constamment dirigés vers l'Amérique, parce que les colons y retrouvent leur langue, leur religion, leurs églises, leurs prêtres, des parents, des amis et de la terre. Nous avons cherché à amener ces courants sur l'Afrique, et presque sans succès, parce que les premières assises, les éléments chrétiens de la colonisation y manquent. Par ces établissements dont nous venons de parler, nous offririons aux émigrants catholiques ce qui les attire de préférence en Amérique, c'est-à-dire une seconde patrie où ils retrouveraient leur foi, leur culte et ses ministres, avec le prestige de la vie et de l'habit monastique ; et dans les moines des compatriotes, des frères et des amis, les soins de l'âme et du corps. Alors, nous en sommes sûr, l'émigration se partagerait, et nous en aurions une bonne part (1).

Dans tous les monastères de la Trappe, il y a quelque chose de plus intéressant, de plus admirable encore que la culture, le nombre ou la variété des animaux et des instruments aratoires : c'est l'ordre et le soin avec lequel ils sont rangés, c'est le bon sens avec lequel on a su tirer parti de toutes les ressources de chaque chose et combiner entre elles ces ressources diverses. Pas un pouce de terrain, pas une goutte d'eau et de purin, pas une miette de fu-

(1) Nous avons lu les *Annales de la colonisation algérienne*, et nous avons eu sous les yeux les chiffres des émigrants.

mier ne sont perdus ; tout est utilisé. Une seule âme semble animer la matière, comme une seule volonté anime les intelligences et les bras chargés de l'exploiter.

Le visiteur, en admirant les objets divers qui tous révèlent à un si haut degré l'esprit d'ordre, l'esprit si sagement et si constamment progressif des Trappistes, se croirait transporté dans quelque ferme-modèle bien supérieure à toutes celles existant jusqu'ici, si le costume de ses guides, le son de la cloche qui de temps en temps les appelle du travail à la prière, ne le faisait souvenir qu'il est au milieu d'un couvent.

Cependant, ces hommes ne se sont pas faits moines pour être cultivateurs, mais pour vivre dans la solitude, y prier plus à l'aise, y expier leurs péchés et ceux du monde. S'ils remuent la terre, c'est afin d'y chercher leur chétive nourriture, le *victum tenuem* des anciens, de faire pénitence en mangeant leur pain à la sueur de leurs fronts. Ils demandent peu à la terre, parce qu'il leur faut peu, mais ils la soignent avec amour, *con amore*, et elle, si dure et si avare pour les autres, est gracieuse et prodigue pour eux, et cela par un effet de la bénédiction de celui qui a dit : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.*

Il est admis aujourd'hui par tous les économistes et par tous les bons esprits que, sans l'association, il n'est pas possible d'arriver à rien de grand, dans l'agriculture comme dans le reste. Or, l'association de la Trappe est la plus complète et la plus équitable qu'on puisse imaginer. Parmi tous ces hommes rassemblés, les uns portent sur leurs fronts la cicatrice des batailles, les autres le cachet de l'étude et de la science ; il y a des lévites sortis du sanctuaire, des laboureurs et des bouviers qui ont quitté la charrue et les troupeaux ; il y a des artisans et des artistes ; il y a le gentilhomme et le manant. Celui qui a peu de chose du côté des dons de l'esprit apporte son contingent du côté du corps, c'est-à-dire la force physique. Chacun dans sa spécialité travaille pour tous, et tous pour chacun, avec une part égale dans les fruits des travaux. Il résulte de là un partage, une fraternité, une communauté de biens, une famille artificielle qui, à cause qu'elle est parfaitement libre, est ce que nous pouvons concevoir de plus juste et de plus parfait.

L'association de la Trappe est la plus économique qui soit au monde. En effet, moins un travailleur a de besoins à satisfaire, plus il doit réaliser d'économies ; or, ici il y a diminution des besoins à un degré extraordinaire : un Trappiste, nourriture et vêtements compris, coûte à peine deux cents francs à la communauté. Nous ne croyons pas que l'on trouve quelque chose de pareil et même d'approchant dans le monde.

L'expérience de l'augmentation des produits de la terre entre les mains des Trappistes est une expérience quotidienne. Si vous visitez leurs monastères, comme le Port-du-Salut, la Grâce-Dieu, le Mont-des-Olives, vous apercevez, en mesurant l'étendue du terrain, en calculant le nombre des religieux nourris par lui, la prodigieuse augmentation de valeur qui est donnée à la terre

par le travail en commun, par le partage commun de cette terre. Comme nous l'avons déjà dit, les Trappistes tiennent cent sur un terrain qui nourrirait à peine une ou deux familles; ils y vivent à l'aise, emploient bon nombre d'ouvriers et font beaucoup d'aumônes.

Aucun ordre monastique n'est en plus grande vénération à Rome que celui de la Trappe. Après la mort du cardinal Marini, Pie IX, par un décret du 15 avril 1864, a donné pour protecteur aux Trappistes le cardinal Antonelli, son premier ministre, montrant assez par là l'estime qu'il fait de ces saints religieux. Le Révérendissime abbé Césari est président général des Cisterciens à Rome. La procure de la Trappe est établie à l'église de Saint-Nicolas-des-Lorrains (via di tor Sanguigna, 17).

Les deux Congrégations comptent en 1866 :

France	16	monastères,	1,305	religieux.
Belgique	4	—	300	—
Angleterre	2	—	147	—
Afrique	1	—	114	—
Italie	2	—	60	—
Savoie	1	—	40	—
Allemagne	1	—	40	—
Amérique (Etats-Unis et Canada)	3	—	150	—
Procure de Rome			4	—
		Total	2,160	religieux.

TRAPPISTINES.

France	9	monastères,	782	religieuses.
Angleterre	1	(Stape-Hill),	60	—
		Total	842	religieuses.

TOTAL GÉNÉRAL. 3,002

INDICATION SOMMAIRE

DES PRINCIPAUX MATÉRIAUX

DONT NOUS NOUS SOMMES SERVI

outre ceux qui ont été déjà mentionnés dans l'Introduction.

Livres imprimés de l'abbé de Rancé.

1° *Eclaircissement sur l'état présent de l'Ordre de Cîteaux, par le R. P. abbé de la Trappe* (1674). Nous l'avons manuscrit et imprimé : le manuscrit a 100 pages, et l'imprimé 70, in-12; il se trouve dans le *Recueil de plusieurs lettres de l'abbé de la Trappe,* in-12. (Abbaye du Port-du-Salut.) Très rare.

2° *Lettre du R. P. abbé de la Trappe à M. le Roy, abbé de Hautefontaine, sur les humiliations.*

Cette lettre est un véritable ouvrage, l'un des plus beaux et des plus importants de l'abbé de Rancé; elle compte 150 pages d'impression (1677), et se trouve dans le *Recueil* précédent. C'est une réponse à une lettre manuscrite de M. l'abbé le Roy, intitulée : *Dissertation, si c'est une pratique légitime et sainte de mortifier et d'humilier les religieux par des fictions, en leur attribuant des fautes qu'ils n'ont point commises et des défauts qu'on ne voit point en eux.* (Divisée en 26 chapitres.)

Il faut y joindre la réplique de M. l'abbé le Roy, intitulée : *Remarques sur la Réponse à la dissertation touchant les humiliations imposées par fiction.* Elles consistent en deux cent vingt-quatre apostilles écrites à la main sur les marges de la lettre imprimée du R. P. abbé de la Trappe, et recueillies plus tard. Ces deux dernières pièces n'ont jamais été imprimées; on peut les consulter à la Bibliothèque de Troyes, n° 1128, p. 4 et 5. (Fonds Bouhier.)

3° *De la sainteté et des devoirs de la Vie monastique;* Paris, Muguet, 1683, 2 vol. in-4° et in-12. — Deuxième édition, 2 vol. in-12, en mars 1684. — Troisième édition, in-12, 1701, même libraire. Ce livre a été traduit en italien et publié à Rome, 1731, en 2 vol. grand in-4°, dédié au pape Clément XII, par Malachie d'Inguimbert, sous ce titre : « La Theologia del chiostro, overo la santita e le obligazioni della Vita monastica. Opera composta e publicata da

un abbate dell' Ordine Cisterciense. Alla santita di nostro signore papa Clemente XII, » avec l'autorisation et les approbations élogieuses des consulteurs de l'Index.

Nous en avons un exemplaire sous les yeux, celui du Mont-des-Olives.

4° *Cinq chapitres tirés du livre de la Vie monastique*, savoir : *De l'amour de Dieu, de la prière, de la mort, des jugements de Dieu et de la componction ;* in-12, 1684, Paris, Muguet.

5° *Eclaircissement de quelques difficultés que l'on a formées sur le livre de la sainteté et des devoirs de la Vie monastique ;* 1685, Muguet, Paris, in-4°. — Deuxième édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur ; 1686, in-12, même libraire.

C'est une réponse à des observations manuscrites faites à l'abbé de Rancé par D. Mabillon et quelques autres.

Ce livre a été traduit en italien en 1735, et publié à Rome sous les auspices du pape Clément XII, par Malachie d'Inguimbert, sous ce titre : « Dilucidazione di alcune difficulta formate sopra il libro della santita et delle obligazioni della Vita monastica » (grand in-4° de 347 pages, sans la table). Nous l'avons entre les mains.

6° *Les Instructions de saint Dorothée,* Père de l'Eglise grecque et abbé d'un monastère de la Palestine, traduites du grec en français ; Paris, Muguet, 1686, in-8°, 1 vol.

M. d'Arnaudin, dans *la Vie de D. Pierre Le Nain* (Paris, Delaulne, 1735), lui attribue à tort cette traduction.

Tous les biographes ont copié cette erreur. Le Nain, qui savait mieux la vérité que personne, a classé lui-même cette traduction parmi les œuvres de l'abbé de Rancé. Voir le tome I de la *Vie de Rancé*, p. 425. (Edit. 1719.)

7° *La Règle de saint Benoît,* traduite par M. l'abbé de Rancé, publiée avec les notes de Claude de Vert, trésorier de Cluny ; Paris, 1689, et Bruxelles, François Foppens, 1703, 1 vol. in-12.

8° *La Règle de saint Benoît,* nouvellement traduite et expliquée selon son véritable esprit, par l'auteur des devoirs de la Vie monastique ; 2 tomes in-4°, Paris, Muguet, et Josse, 1689.

Il faut y joindre *Les Méditations sur la règle de saint Benoît,* tirées du commentaire sur la même règle, par M. l'abbé de la Trappe, dont il y a eu trois éditions.

9° *Les Règlements de l'abbaye Notre-Dame de la Trappe,* en forme de constitutions ; Paris, Michallet, petit in-8°, 1690. Ces constitutions diffèrent, en plusieurs points, de celles de 1671. Elles sont bien l'œuvre de l'abbé de Rancé. — Nouvelle édition, 1718, chez Delaulne, avec les réflexions qui accompagnent les Constitutions de 1671.

10° *Réponse au Traité des études monastiques de Mabillon,* par M. l'abbé de la

Trappe; Paris, Muguet, 1692, 1 vol. in-4°. Nous en avons un exemplaire en 2 vol. in-12.

11° *Instruction* sur la mort de D. Muce, religieux de la Trappe; in-12, Muguet, 1690, Paris.

12° *Carte de visite* faite à l'abbaye des Clairets, par le R. P. abbé de la Trappe, le 16 février 1690; petit in-12, Muguet, Paris.

13° *Relation de la vie et de la mort de Frère Palémon,* religieux de l'abbaye de la Trappe, nommé dans le monde le comte de Santéna; Paris, Josse, 1695, 1 vol. in-12, et une 2e édition, 1696.

14° *Conduite chrétienne* adressée à S. A. R. Mme de Guise, par le R. P. abbé de la Trappe; 1 vol. in-12, 1697, Paris, Delaulne; 2e édit., 1703.

15° *Maximes chrétiennes et morales,* par le R. P. Armand Jean, ancien abbé de la Trappe; 1re édit., 1698, 2 vol. in-12; 2e édit., 1702; 3e édit., Delft, Henri Van Rhyn, 1699, petit in-12 en deux parties.

16° *Conférences ou Instructions* sur les épîtres et évangiles des dimanches et principales fêtes de l'année, et sur les vêtures et professions religieuses, par le R. P. Armand Jean, ancien abbé de la Trappe; Paris, Delaulne, 1698, 3 vol. in-12; 2e édit., 1720, même libraire.

17° *Traité des obligations des chrétiens,* par l'auteur des livres de la *Vie monastique;* Paris, Muguet, petit in-12, 1699.

18° *Réflexions morales sur les quatre Evangiles,* par le R.P. ancien abbé de la Trappe; Paris, Muguet, 1699, 4 vol. in-12.

19° *Règlements généraux de l'abbaye Notre-Dame de la Trappe,* par le R. P. D. Armand-Jean Bouthillier de Rancé, abbé régulier et réformateur de ce monastère; Paris, Muguet, 1701, 2 vol. in-12.

20° *Relations de la mort* de quelques religieux de la Trappe; 1678, in-12, Paris, Michalet. Il y en eut deux éditions augmentées : l'une en 1681, in-12, même libraire; l'autre en 1702, chez le même, et à Bruxelles, chez Lambert Marchant.

Relations de la mort de quelques religieux de l'abbaye de la Trappe; Paris, Delaulne, 1696, 2 vol. in-12, approuvées par le docteur Gerbais..... Il y a eu plusieurs éditions augmentées de ces relations : une première en 1713, in-12, 3 vol., 5 parties, Paris, Florentin Delaulne; une seconde en 1716, 2 vol. in-12, même libraire (édition remaniée). — Troisième édition, 1755 et 1758, 4 vol. in-12, Paris, Desprez. Le quatrième volume contient deux descriptions de la Trappe, avec une liste des religieux décédés à la Trappe depuis la réforme, et dressée par les soins de M. le chevalier d'Espoy.

21° *Instructions sur les principaux sujets de la piété et de la morale chrétienne;* Paris, Muguet, 1693, un vol. in-12. Le fond de ce livre appartient à l'abbé de Rancé, mais il a été imprimé sans sa participation et avec des altérations.

22° *Létties de piété choisies;* deux volumes; Muguet, 1702, in-12, contenant ensemble deux cent vingt-deux lettres. Il n'y a pas d'adresses; c'est à force de recherches, et quelquefois par un effet du hasard, que nous avons pu découvrir les personnes à qui elles étaient destinées, sauf une trentaine.

23° *Désir de solitude pour le renouvellement des vœux,* le jour de la fête de saint Bernard. [imprimé dans le *Recueil de plusieurs pièces*, etc., p. 103, et Manuscrit à la Bibliothèque impériale et à celle de Troyes.] Il ne faut pas confondre avec une autre pièce manuscrite du même, intitulé : *Bonheur de la solitude;* Biblioth. Impér., Orat. 226.

24° *Pensées* tirées des instructions ou conférences de D. Arm. le Bouth. de Rancé, abbé de la Trappe, recueillis par Dom Malachie de Garneyrin, lorsqu'il était sous sa conduite (100 pages). Ces pensées sont à la suite de la *Vie Française* et manuscrite de D. Malachie de Garneyrin, par D. d'Inguimbert, à la Bibliothèque de Carpentras, et traduites et imprimées en italien à la suite de la même vie italienne. Rome, 1726, in-8°.

Ouvrages attribués à l'abbé de Rancé et qui ne sont pas de lui.

1° *Constitutions de l'abbaye de la Trappe,* avec des réflections imprimées à Paris, 1671, in-12, avec approbation du docteur N. Petit-Pied. Il y en a eu deux éditions à Bruxelles : l'une en 1674 et l'autre en 1701, chez Lambert Marchant.

2° *Discours de la pureté d'intention et des moyens pour y arriver,* avec un examen raisonné où l'on marque dans le détail les défauts qui y sont opposés, avec des pensées chrétiennes, etc.; Paris, Muguet, 1 vol. in-12, 1684; approb. du docteur Pirot, 4 nov. 1683. — M. l'abbé du Val-Richer ayant adressé à l'abbé de Rancé des compliments sur ce livre, en reçut cette réponse : « Le livre de la *Pureté d'intention* n'est point à moi, mais il n'en est pas moins bon. » (Maupeou, *Vie de M. de Rancé,*) t. II, p. 104.)

3° *Les Entretiens de l'abbé Jean et du prêtre Eusèbe;* Lyon, Anisson, 1674, in-8°, sont de M. du Suel, curé de Châtres : « Pour ce qui regarde ces *Entretiens,* écrivait l'abbé de Rancé, je n'y ai nulle part que celle que m'y ont pu donner quatre ou cinq conversations que je fus obligé d'avoir avec l'auteur de cet ouvrage. » (Lett. à M. Favier, 37e.) Mais il reconnait pour siennes les lettres qui lui sont attribuées à la fin du livre.

4° *De la Véritable préparation à la mort;* in-12, Paris, Muguet, séparément, et avec les *Méditations sur la Règle de saint Benoît.*

5° *Divers sentiments de piété;* Paris, Dezallier, 1696, in-12, qu'il faudrait comparer avec les *Pensées recueillies,* par Dom Malachie de Garneyrin.

6° *Epitaphe de M. des Yveteaux,* précepteur de Louis XIII, sur son tombeau dans l'église de Varedes.

Ouvrages manuscrits de l'abbé de Rancé, qui n'ont pas été imprimés.

1° *Déclarations latines et françaises sur la Règle de saint Benoît.* Nous n'en avons retrouvé que des fragments.

2° *Quid Plato et alii nonulli de Trinitate senserint?* Coté à la Bibliothèque d'Alençon, n° 124. Nous avons exprimé ailleurs notre opinion sur son authenticité.

3° *Examen des Réflexions* que le R. P. Mabillon a faites sur la *Réponse à son traité des études monastiques.* Ce manuscrit parfaitement authentique compte 408 pages grand in-4°. Il est entre les mains de M. Léon de la Sicotière, gentilhomme très érudit, très poli et très obligeant qui a bien voulu nous en donner communication à Alençon. Ce manuscrit nous avait été indiqué par le cardinal Pitra, nous l'en remercions sincèrement. L'écriture est de M. Maisne.

Relations des pèlerins qui ont visité la Trappe du temps de l'abbé de Rancé :

Description de la Trappe; Paris, Michallet, 1672, 1678, 1682, 1689, in-12, par André Félibien, sieur des Avaux, historiographe du roi, mort en 1695. La meilleure édition est celle de 1671, de 139 pages in-12, avec un plan. Bibliothèque de Dijon.

Description de la même abbaye, avec les constitutions sur icelles, la mort de quelques religieux de ce monastère, etc., une briève relation de l'abbaye de Septfons; Lyon, Aubin, 1683, in-12, par Toussaint Desmares, prêtre de l'Oratoire, curé de Liancourt, où il est mort en 1687. Cette description fut écrite longtemps avant d'être imprimée.

Relation d'un voyage fait à la Trappe, contenant la description de cette maison commençant par ces mots : « Je partis de Chartres, le mardi 19 du mois de..... à deux heures, dans un soufflet qui sert à la suite de M. de Louvois, lorsqu'il vient visiter les travaux de Maintenon, etc., » et finisant par une pièce de vers. Cette Relation est très curieuse. Il paraît que c'est celle de l'abbé Nicaise, un peu remaniée.

Description des plan et relief de l'abbaye de la Trappe, présentée au roi par frère Pacôme; Paris, Colombet, in-4°.

Il y a trois autres Relations dont nous n'avons vu que des fragments manuscrits :

1° Celle de M. Deslions, doyen de Senlis, imprimée vers l'an 1677.

2° Celle de M. Bosquillon, adressée à Mlle de Scudéri, est fort courte; elle commence ainsi : « Vous ne vous contentez pas, Mademoiselle, que je vous aie parlé de l'abbaye de la Trappe, au retour du voyage que j'y fis, il y a trois mois, vous voulez encore que je vous en écrive quelque chose présentement.

Je vous avoue que votre curiosité m'embarrasse, mais elle ne me surprend pas... Je vais donc tâcher de vous satisfaire, Mademoiselle, et de prendre pour cela un style digne de vous et de mon sujet, etc. »

3° Celle de la Bibliothèque de l'Arsenal (manuscrite).

Lettres de l'abbé de Rancé ou inédites ou publiées seulement en partie.

Presque toutes ces lettres ont été dictées et sont écrites d'une main étrangère. Pour avoir la véritable écriture de l'abbé de Rancé a trois époques de sa vie : vingt, trente et quarante ans, il faut la rechercher parmi les lettres qu'il écrivit a l'abbé Favier (Bibliothèque de Clermont), parmi celles à Arnauld d'Andilly (Bibliothèque de l'Arsenal); enfin, dans la collection de M. de Bure, à Moulins, la lettre où il prie M. de Bellefonds d'excuser sa mauvaise écriture, parce que son secrétaire est malade. En général, les autographes de l'abbé de Rancé sont très rares. Son secrétaire signait même quelquefois pour lui.

1° Lettres à M. l'abbé Favier, son précepteur, au nombre de cinquante-deux. En 1844, elles étaient en la possession de M. Dumont-Favier, employé à la mairie de Clermont, qui les remit à M. Gonod, bibliothécaire de la même ville. Elles ont été imprimées à Paris, Amyot, 1846. Elles sont datées de 1642 à 1692. On pourrait ajouter à ces lettres pour les compléter, plusieurs autres qui se trouvent dans la collection Galipaud, adressée au même, Arsenal n° 50.

2° Lettres à M. Arnauld d'Andilly de 1658 à 1673. Cette correspondance se trouve dans les papiers de la famille Arnauld, Biblioth. de l'Arsenal, t. II. Il y en a quelques-unes dans le t. IV et V des mêmes papiers. M. Varin en a publié des fragments dans le t. I de son livre la *Vérité sur les Arnauld.*

3° Collection Galipaud. Arsenal, n° 50. Copies de lettres la plupart inédites de l'abbé de Rancé à plusieurs personnes et plus particulièrement à M. Favier, à sa nièce d'Albon, visitandine, à sa sœur de l'Annonciade et à plusieurs personnes qui ne sont pas nommées. 1 vol. petit in-4°. Nous ne nous sommes servi de quelques-unes de ces lettres qu'après vérification et confrontation avec d'autres incontestables.

4° Correspondance inédite de l'abbé de Rancé, avec M. Gerbais, docteur de Sorbonne, professeur d'Eloquence au Collége-Royal et proviseur du collége de Reims à Paris, Arsenal n° 375. Ce Recueil contient une douzaine de lettres de Dom Le Nain.

5° Correspondances de la marquise d'Huxelles, in-4°, MS., Belles-Lettres, n° 369. Deux lettres inédites. Arsenal; comm. par M. Paul Lacroix.

6° Lettres inédites de l'abbé de Rancé dans la collection des lettres des Bénédictins Lamy, Mabillon, Martène, etc., n° 1526, Supplément français. Biblioth. Impériale, MS. Ce ne sont que des copies et nous ne nous sommes servi que de celles dont nous avons pu constater l'authenticité.

7° Collection de lettres de l'abbé de Rancé à l'abbé Nicaise, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, conservées à la Bibliothèque Impériale, supplément français, n° 1958. La collection générale de l'abbé Nicaise se compose de 5 vol. in-fol. Les lettres de l'abbé de Rancé se trouvent dans le v[e] vol. Elles ont été publiées par M. Gonod, Paris, Amyot, 1846, mais d'une manière très incomplète, et nous ajouterons, inexacte; on a confondu les lettres de M. Maisne avec celles de l'abbé de Rancé. Nous avons fouillé à fond la collection entière et plus particulièrement le v[e] vol. Les lettres, p. 131, 137, 143, 170, 215, sont de M. Maisne. Celles du 8 mars, du 6 juin, du 28 juin, du 5 mai, du 18 juillet 1694 ont été omises entièrement, celle du 2 septembre est tronquée.

8° Portefeuille de Corbie; n° 41, Biblioth. Impér., renfermant plusieurs lettres assez importantes.

9° Lettres choisies d'Arnauld, Nicole et de l'abbé de la Trappe; 226, Oratoire, Biblioth. Impér.

10°. Extrait de diverses lettres de l'abbé de la Trappe à M. de Tillemont; 160, Biblioth. Impér., Oratoire.

11° Collection du Portefeuille du R. P. Léonard de sainte Catherine de Sienne; Biblioth., Impér., Petits-Pères, n° 8. Plusieurs lettres inédites.

Dans la même Bibliothèque, Départ. des Manuscrits, se trouvent d'autres lettres sous les cotes suivantes :

12° Collection Baluze, vol. 361, quatre ou cinq lettres inédites très curieuses, soit de l'abbé de Rancé au savant Baluze, soit de ce dernier à l'abbé de Rancé.

13° Résidu Saint-Germain, t. VIII, n° 1235, six lettres inédites de l'abbé de Rancé et de Mabillon.

14° Saint-Germain-Français, 709, t. XXV, une lettre inédite de l'abbé de Rancé au chancelier Seguier.

15° Fonds Harlay, lettres de l'abbé de Rancé, cotée vol. 653, p. 70, et vol. 511, p. 119 du catalogue 414. Serilly.

Blancs-Manteaux, n° 77, p. 91, t. II, lettre de l'abbé de Rancé à Dom Martène.

C'est M. Léopold de Lisle qui nous a signalé ces collections, par l'intermédiaire de M. Doüet d'Arcq.

16° Collection de l'abbaye de la grande Trappe, Orne, copies en trois cahiers de lettres de l'abbé de Rancé, presque toutes imprimées ou manuscrites dans d'autres recueils. On y a joint quinze lettres signées et inédites du même abbé à sa sœur de l'Annonciade. Elles nous ont été communiquées. Nous ne nous sommes servi que de ces dernières.

17° Collection de D. Couturier, abbé du Port-du-Salut, renfermant, outre un grand nombre de copies, douze lettres inédites à diverses personnes.

18° Collection intitulée : Recueil de plusieurs lettres du R. P. abbé de la Trappe, avec la relation de la mort de quelques religieux de cette maison, etc. Très rare. Communiqué par M. l'abbé de Septfons. (Imprimé.)

19° Collection de lettres écrites par l'abbé de Rancé à divers jansénistes, dans le livre intitulé : *Lettre de M. de Tillemont à M. l'abbé de Rancé, et les réponses de cet abbé avec plusieurs lettres et pièces justificatives.* Les lettres de l'abbé de Rancé sont au nombre de vingt-sept; Nancy, Nicolaï, 1705, petit vol. in-12. Très rare.

20° Collection des lettres adressées à la R^de^ Mère Louise Roger de la Mardelière, supérieure de la Visitation de Tours. Dom Gervaise dit qu'elle en avait conservé plus de deux cents; nous n'en avons retrouvé qu'une dizaine.

Il y en a trois ou quatre dans la collection Galipaud, que nous avons citée plus haut.

21° Collection de M. Hecquet d'Orval, d'Amiens : elle se compose de quatorze lettres inédites adressées à Demoiselle Catherine-Françoise de Bretagne, comtesse de Vertus, retirée à l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, et de deux lettres à M. le docteur Hecquet. Nous remercions M. Hecquet d'Orval, qui a bien voulu nous les communiquer.

22° Bibliothèque de Troyes; manuscrits, fonds de l'Oratoire : sous les cotes 2183, 2188, 1066, 2240, on retrouve environ trente copies de lettres de l'abbé de Rancé, dont plusieurs inédites, avec un grand nombre d'autres qui lui ont été adressées.

23° Collection de M. de Bure, de Moulins :

Elle se compose de quatre-vingt-trois lettres de l'abbé de Rancé au maréchal de Bellefonds, depuis sa deuxième disgrâce, avril 1674, jusqu'au 28 septembre 1693. Ces lettres sont de trois écritures différentes, mais plus souvent de celle de M. Maisne. Il n'y en a qu'une seule de la main de l'abbé de Rancé, c'est celle du 24 janvier 1679. L'adresse, la signature, quelques mots écrits par le maréchal sur le dos de la plupart, ne laissent aucun doute sur leur authenticité. Quoique ces lettres soient de piété et de direction, cependant, il y a encore çà et là quelques échappées dans le monde. Ici, l'abbé de Rancé s'apitoie sur le sort du fameux Villandri (9 septembre 1674), qui a fini sa vie dans les amusements et les inutilités dans lesquelles il l'avait passée tout entière. Il a été frappé d'un coup de foudre, et le moment auquel il s'y attendait le moins a décidé de son éternité. Là (22 septembre 1675), il parle de la mort de Turenne et de la retraite du cardinal de Retz. — « Si les chrétiens, dit-il, avaient de la foi et qu'ils crussent véritablement ce qu'ils doivent croire de l'une et l'autre vie, les places que ces deux hommes viennent de quitter demeureraient vides, et il ne s'en trouverait guère qui voulussent les remplir. » — Il y est question de la Mère Agnès, Prieure des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, tante du maréchal; de l'abbé de Villars, son neveu, abbé de Moutiers; du duc de Mazarin, dont la fille avait été demandée par le fils du

maréchal; mais le duc ne voulait se decider qu'après avoir pris l'avis de trois personnes, dont l'une était l'abbé de Rancé; d'un voyage que le maréchal fit à Grenoble pour voir le cardinal le Camus, et de là jusqu'à la Chartreuse; du commandement de l'armée de Catalogne qui lui fut confié; de la révocation de l'édit de Nantes. Huit mille huguenots ont été convertis, en quinze jours, au diocèse de Luçon; mais ceux de Belesme, d'Alençon et de Normandie sont intraitables. — Il paraît que le maréchal devait venir avec quelques troupes presser les conversions, de concert avec MM. de Matignon et de Beuvron; mais il fut appelé ailleurs, et on fut obligé de renvoyer à Vincennes ses chevaux, qui étaient déjà à la Trappe avec un palefrenier. — Il est fait mention, dans quelques-unes de ces lettres, des remèdes que le maréchal envoyait à la Trappe, et qui consistaient en diverses poudres purgatives, eaux minérales et eaux vulnéraires, et de plusieurs guérisons qui avaient été opérées. Les visites du roi d'Angleterre se retrouvent dans cette correspondance, ainsi que la maladie et la mort de Madame la Dauphine, de MM. de Grammont, d'Anfreville, etc. — Parmi les personnes de distinction qui ont visité la Trappe dans cet intervalle, l'abbé de Rancé cite M. le marquis de Saint-Pierre, le duc de Brancas, le comte de Saint-Géran, le marquis de Lassey, le duc de Mazarin, le comte de Saint-Vallier, MM. de Belzai et de Villeneuve, etc. — Le maréchal y vint au moins huit ou dix fois pour s'y recueillir; il n'apportait qu'un Nouveau-Testament, une Imitation de Jésus-Christ, et quelques livres de mysticité.

M. Feuillet de Conches a, dans ses collections, soixante-quatre copies de lettres adressées par l'abbé de Rancé au maréchal de Bellefonds, dont la première est datée du 1er mai 1672, et la dernière du 19 novembre 1692. S'il veut les publier un jour, il sera nécessaire de les collationner sur les originaux de M. de Bure.

Nous avons cru devoir l'avertir de l'existence de ce dépôt, et lui donner l'adresse du dépositaire, qui sera pour lui ce qu'il a été pour nous, l'homme le plus poli et le plus obligeant du monde.

24° Collection des lettres adressées à Mme de Guise. Elle se compose de trente-quatre lettres imprimées dans les Lettres de Piété, tome II; de vingt-six lettres du Recueil de M. Hattingais, curé et doyen de Laferté-sous-Jouarre, 1770, conservées autographes à la Bibliothèque de Saint-Cyr, et communiquées à M. Gonod par M. Boistard, bibliothécaire de l'école (1). On pourrait y ajouter quatre autres lettres qui sont dans la Vie de l'abbé de Rancé, par Maupeou, t. II, p. 77, 91, 107, 154, et la collection serait complète.

25° Collection de quatorze lettres à la suite du onzième volume de la Vie de l'abbé de Rancé, par Maupeou.

26° Neuf lettres inédites de l'abbé de Rancé dans la chronique manuscrite

(1) Ces lettres sont maintenant aux Manuscrits de la Bibliothèque Impériale, Supp. Franç., 3009.

de l'abbaye de Tamié (en Savoie), entre les mains du cardinal Billiet, archevêque de Chambéry, et qui nous a été communiquée.

27° Quatre lettres de l'abbé de Rancé dans *les Entretiens de l'abbé Jean et du prêtre Eusèbe.*

28° Deux lettres dans les Œuvres posthumes de D. Mabillon et de D. Ruinart, par D. Vincent Thuillier, t. I.

29° Sept ou huit lettres de l'abbé de Rancé dans les lettres imprimées de Nicole.

30° Deux lettres à Bossuet imprimées dans les œuvres et parmi les lettres de ce prélat.

31° Quatre lettres dans la collection de M. Monmerqué.

32° Deux lettres dans la collection de M. Feuillet de Conches.

Ce dernier possède, en outre, les copies des lettres adressées par Mme de la Sablière à l'abbé de Rancé, depuis qu'elle s'était retirée aux Incurables. Ces copies sont au nombre de trente-sept, avec treize fragments provenant de la maison de Saint-Louis et de la main de Mlle d'Aumale, secrétaire de Mme de Maintenon.

Il est certain qu'il y a eu, pendant plusieurs années, une correspondance entre l'abbé de Rancé et Mme de la Sablière; mais l'authenticité de ces copies, à laquelle M. Feuillet de Conches paraît croire, nous semble fort contestable. Ou ces copies viennent de la Trappe, ou des Incurables; dans l'un et l'autre cas, il faudrait prouver par qui, comment et pourquoi elles ont été prises. Cela nous semble bien difficile, et du côté de Mme de la Sablière, et encore plus de celui de l'abbé de Rancé, qui avait l'habitude de brûler ces sortes de lettres aussitôt après y avoir répondu.

33° Celles de la collection de M. Cousin ont été communiquées à M. de Chateaubriand.

34° Il y a quelques lettres de l'abbé de Rancé dans les bibliothèques d'Aix (Provence), de Cambrai, de Lyon, de Saint-Sulpice, à Paris. Nous les avons eues entre les mains.

35° L'édition de la morale du *Pater* de Floriot (1741-45) en contient deux. Cette édition est à la Bibliothèque de l'Arsenal.

36° A la fin du second volume inédit de la *Vie de l'abbé de Rancé,* par Dom Le Nain, à la Bibliothèque de Carpentras, on lit :

1° *Recueil des éloges que les ouvrages de l'abbé de Rancé ont reçus des plus savants hommes du royaume.* Parmi les lettres et fragments de lettres cités, nous remarquons : celles de M. de Barrillon, ambassadeur en Angleterre, du bénédictin Dom d'Achéry, de Nicole, du P. Gourdan, de Regnier des Marais, de Pellisson, d'Arnaudin, de Fleury, du Père du Buc, de M. Bignon, premier président du Grand-Conseil, de l'abbé de la Chambre, de l'Académie française,

au nombre de trois, de Ménage, du P. Boccone, de M. de Harlay, procureur général du Parlement et plus tard premier président, du cardinal Barbarigo qui écrit à l'abbé Nicaise : « Io ho ricevuto il nobil libro del R^{mo} padre abbate della Trappa, del quale io ammirato l'ingegno; quel libro è uno delle belle opere che sia uscita nel questo secolo. » On lit dans une de ces lettres du 24 octobre 1691, que dans une assemblée nombreuse des plus beaux esprits du temps chez M. Ménage, il avait été sérieusement question de donner à l'abbé de Rancé, de préférence à tout autre, la place de Benserade à l'Académie française.

2° *Recueil des éloges que les plus grands hommes de l'Eglise ont donnés au saint réformateur de la Trappe.*

SECTION PREMIÈRE.

En quelle estime le saint abbé était auprès des papes, des nonces, des cardinaux et des évêques de France.

Nous avons cité plus haut ces papes, ces nonces et ces cardinaux. Il y a, en outre, des lettres et fragments de lettres des évêques de Chartres, de Luçon, de Limoges, d'Amiens, de Séez, d'Aleth, de Québec, de Lescar, de Die, de Rieux, de Châlons-sur-Marne, de l'archevêque de Vienne, de celui de Reims et de Bossuet, qui écrit à ce dernier à son retour de la Trappe : « J'ai vu l'abbé de Rancé à la tête de sa communauté mener une vie si sainte que je ne doute point que si les miracles étaient nécessaires en ce temps, il n'en fît autant que saint Bernard en faisait dans le sien. »

SECTION SECONDE.

En quelle estime il était dans l'esprit des princes, des princesses, des ministres d'Etat, des intendants, des grands du monde et d'autres personnes de condition.

On cite deux lettres de Mme de Maintenon, de la princesse de Vaudémont, qui demande la guérison de son fils et la conversion de son époux, de la princesse Palatine, abbesse de Maubuisson, de Mme de la Chancelière, de Mme la maréchale d'Humières, de M. de Louvois, de M. le duc de Soubise, de M. Le Pelletier, ministre d'Etat, de Denis Talon, avocat général et président à mortier, du duc de Perth, grand chancelier d'Agleterre sous Jacques II, de M. Courtin, conseiller d'Etat, etc. Voici une lettre que ce dernier écrivait à l'abbé de Rancé au retour d'un voyage à la Trappe :

« Il est arrivé comme je l'avais prévu; le roi m'a fait bien des questions sur ce que j'ai vu dans votre abbaye. Il a voulu savoir tout ce qui s'y passe, tant à l'égard du spirituel que du temporel, et je vous peux assurer qu'il m'a écouté avec beaucoup d'attention et d'étonnement. Il m'a donné une audience d'une heure, et pendant tout le temps de son dîner, il n'a voulu entendre parler que de la manière dont vous et les religieux, sous votre conduite, emploient les jours et la plupart des nuits à servir Dieu. Je n'ai rien oublié pour satisfaire sa curiosité. Il m'a paru que ce que je lui ai dit de l'amour que vous conservez pour sa personne, de l'intérêt que vous prenez à sa conservation et

à celle de l'Etat, des prières que vous faites pour cela tous les jours, de vos exhortations fréquentes pour les renouveler, quand il forme quelque entreprise, comme il arriva pour le siége de Mons ; il m'a paru, dis-je, qu'il en est sensiblement touché. Enfin, tout s'est passé de manière qu'il ne se peut rien ajouter à l'idée que le roi a conçue de la sainteté de votre vie et de celle que vous avez inspirée à tous ceux qui sont dans votre monastère. Toute la cour et tout le conseil m'a interrogé sur la même matière, et j'ai répondu dans le même sens et selon mon cœur et la connaissance particulière que j'en avais prise, leur témoignant à tous que je n'ai jamais été dans aucun lieu dont je sois sorti avec tant d'édification. M. de Busca, lieutenant des gardes du corps fort brave et fort honnête gentilhomme, qui a été cinq ou six jours à la Trappe, était derrière la chaise du roi, quand j'eus l'honneur d'entretenir Sa Majesté. Il entendit tout ce que je disais et le confirma de son témoignage. »

Voici une des lettres de Mme de Maintenon à l'abbé de Rancé :

« Je ne crois pas que je puisse rien faire de mieux que de suivre vos intentions. Ainsi je n'avais rien oublié dans cette dernière occasion pour persuader le roi, s'il avait été nécessaire. Mais je vous assure, Monsieur, qu'il n'a pas hésité à vous accorder ce que vous avez desiré et que l'estime qu'il a pour vous est plus grande que je ne puis vous le dire. J'espère que l'inutilité dont je vous suis ne diminuera rien de la charité que vous avez de prier pour moi, dont feu Mme de Guise m'a souvent assurée. Vous avez sans doute une grande pitié pour une personne qui passe sa vie au milieu du monde. Proportionnez donc, s'il vous plaît, vos prières à mes besoins et croyez qu'il n'y a qui que ce soit qui vous honore plus que je le fais, qui admire plus ce que Dieu a fait pour vous, qui en souhaite plus la durée et qui soit avec plus de respect et de vénération que moi, etc. »

Bibliothèque Impériale (Manuscrits).

1° Portefeuille de Corbie, n° 41, renfermant des lettres et plusieurs pièces importantes (Papiers d'André Sanel).

2° Portefeuille du F. Léonard de Sainte-Catherine de Sienne, ou Recueil de plusieurs pièces et mémoires historiques concernant les abbés réguliers et les religieux de N.-D. de la Trappe, depuis la grande réforme de l'abbé de Rancé. 1698. Petits-Pères, n° 8 (très curieux).

3° Remarques de Nicole sur la Réponse de M. l'abbé de la Trappe au Traité des études monastiques de D. Jean Mabillon, petit in-4°. Supplément français, n° 405.

4° Réflexions de D. Jean Mabillon sur les Devoirs monastiques avec les réponses de l'auteur de ce livre. Port. de Corbie, p. 72.

5° Ordo Licentiatorum ab. ann. 1373, ad ann. 1788, fonds de Sorbonne, n° 1277.

6° Acta Rectoria Universitatis Parisiensis, anno 1642-1659. Levasseur, Supplément latin, 1346.

7° Nomina Magistrorum sacræ facultatis theolog. paris. qui non subcripserunt sententiæ latæ adv. Magistrum Antonium Arnauld, doctorem theologum socium Sorbonicum, die 31 januarii 1656, etc.; fonds Sorbonne, n° 1221.

8° Journaux de M. des Lions, doyen de la faculté de théologie de la maison de Sorbonne et de l'église de Senlis; fonds de Sorbonne, n° 1268.

9° *Nouvelles ecclésiastiques*, de 1675 à 1698; 8 vol. in-4°, n° 146, Orat.

10° Hermant, *Histoire du jansénisme;* 3 vol. in-fol., Saint-Germain, n° 911.

11° Mémoires de l'assemblée du clergé, de 1655 à 1657; H, n° 145, Saint-Germain.

12° Procès-verbaux des assemblées du clergé, de 1560 à 1715; 31 vol., n° 896, Saint-Germain.

13° Traité sommaire de la légation du cardinal Chigi; n° 95, Saint-Magloire.

14° Recueil de diverses pièces, dont quelques-unes concernent l'abbé de Rancé; n° 160, Oratoire.

15° Autre recueil; n° 226, Oratoire.

16° Recueil de pièces sur le Quiétisme; 1381, Suppl. français.

17° Loi du silence; n° 29, Jacobin, Saint-Honoré.

18° L'abbé Commendataire; n° 1720, Saint-Germain.

19° Vies et maximes saintes des hommes qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor; Biblioth. Impér., suppl., Ms, 28, Jacobin, Saint-Honoré.

20° Recueil de pièces concernant la réforme de Cîteaux, de 1650 à 1666, Saint-Germain, 188.

21° Bernardins-Cîteaux, Réforme du XVIIe siècle; fonds Harlay, 185, Recueil complet et curieux.

22° Recueil des vies des plus saints prêtres de la Congrégation de l'Oratoire; Ms, Orat., 277.

23° Beaubrun, Mémoires sur l'histoire ecclésiastique, années 1655, 1656; n° 2673, 2 vol. in-fol.

Archives de l'Empire, rue Paradis, à Paris (ancien hôtel Soubise).

Collection des registres du Chapitre de Notre-Dame de Paris :

1° Registre capitulaire, intitulé : *Nomenclatura.*

2° Registre capitulaire; coté LL, 302, 290.

3° Collection des registres de la faculté de théologie; le registre coté MM, n° 250.

4° Comptes de la maison de Marie de Médicis; KK, 189. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Douët-d'Arcq.

Bibliothèque de l'Arsenal (Manuscrits).

1° Papiers de la famille Arnauld : les six ou sept premiers volumes in-folio, où sont les lettres de l'abbé de Rancé à Arnauld d'Andilly.

2° Traité historique et généalogique de l'origine et de l'établissement des principales familles de Paris ; plusieurs volumes in-folio.

3° Histoire de l'Eglise du XVIIe siècle : les trois premiers volumes sont à la Bibliothèque de l'Arsenal, et le quatrième à celle de la Faculté de théologie, à la Sorbonne.

4° Voyage à la Trappe ; 8, 357.

Bibliothèque de l'Institut.

Mémoires pour servir à la Vie de M. du Hamel ; in-8°, 119.

Bibliothèque Mazarine.

Manuscrit, n° 2251, in-4°, contenant quatre pièces :

1° La Dissertation de M. le Roy sur les humiliations ;

2° La réponse à cette Dissertation, etc. ;

3° Réponse à une lettre d'un ecclésiastique, touchant la déclaration de M. l'abbé de la Trappe, contenue dans la grande lettre du 30 novembre 1678, que cet abbé a écrite au maréchal de Bellefonds :

A M. ***, *le* 9 *février* 1679.

Cette réponse se compose de trente-deux paragraphes.

Le premier, sous ce titre : « La crainte de blesser la charité ne dispense point de condamner les outrages que l'on fait à la vérité. » — Le dernier, sous celui-ci : « L'amour de conserver sa communauté selon le monde, n'est propre qu'à la détruire selon Dieu. »

La lettre commence ainsi : « Il faut répondre à la lettre, » et finit ainsi : « d'une précieuse odeur devant Dieu et devant les hommes. »

4° *Seconde réponse* à un ecclésiastique, touchant la déclaration de M. l'abbé de la Trappe, contenue en sa lettre à M. le maréchal de Bellefonds :

A M. ***, *le* 8 *mars* 1679.

Cette seconde réponse contient dix-huit paragraphes.

Le premier, intitulé : « On ne doit pas craindre d'appeler chute ce qui en est visiblement une. »

Le dernier : « Les justes sont forts et invincibles par la pleine confiance qu'ils ont en Dieu. »

La lettre commence par ces mots : « Vos deux lettres du vingt septiesme du mois passé..., » et finit par ceux-ci : « je n'ai pu l'achever qu'aujourd'hui vingtiesme jour de mars. »

De ces deux réponses, la première contient cinquante-une pages, et la seconde trente-une.

Ces deux réponses ne portent, ou plutôt ne rapportent aucune signature. Le recueil ne contient aucune pièce originale : ce n'est qu'une copie tracée de la même main, et d'une écriture du XVII[e] siècle, très ferme et très belle.

Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Louis Moreau, l'un des bibliothécaires, et nous avons pris connaissance du manuscrit.

Bibliothèque de Troyes.

1° La Dissertation de M. l'abbé le Roy sur les humiliations et ses apostilles; n° 1128, pièces 4[e] et 5[e].

2° Variæ Ordinationes seu decreta capitulorum generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1221 ad annum 1699: n° 1796, fonds de l'Oratoire de Troyes.

3° Les liasses 2188, 2183, 1066, 2240 contiennent les pièces les plus curieuses et les plus intéressantes sur les démêlés de l'abbé de Rancé avec les jansénistes.

Nous avons aussi consulté avec fruit, à la même bibliothèque, un manuscrit intitulé : *Noblesse de Bourgogne* (fonds Bouhier), n° 324 (Famille Joly).

Nous avons les plus sincères remercîments à adresser à M. Harmant, le bibliothécaire, et à M. Léon Pigeotte, qui se sont mis à notre service pendant tout le temps que nous avons passé à Troyes.

Archives de la Côte-d'Or.

Registres de la Chambre des comptes, années 1623 et 1630, 5 vol. in-folio. C'est par ces registres que nous avons pu établir la date précise de l'arrivée du père de l'abbé de Rancé à Dijon, et les fonctions qu'il a remplies au Parlement de Bourgogne.

Nous avons retrouvé aux mêmes archives (papiers de Cîteaux) plusieurs pièces importantes concernant le procès intenté par la Commune-Observance à la Réforme. (Communications du savant M. Garnier, archiviste.)

Bibliothèque de Lyon.

Lettres de Leibnitz à l'abbé Nicaise. Petit in-4°. Il est question de l'abbé de Rancé dans quelques-unes de ces lettres publiées par M. Foisset.

Opuscules sur la Constitution, n° 367; communiqué par M. Monfalcon, bibliothécaire. Il y a une lettre de l'abbé de Rancé à M. de Saint-Vallier, 16 mars 1692, Recueil, n° 362 (même bibliothèque). Nous n'avons pu trouver que là les *Instructions sur les principaux sujets de la piété et de la morale chrétiennes;* in-12, Paris, 1693.

Bibliothèque de Grenoble.

Plusieurs pièces imprimées et manuscrites, communiquées par M. Garriel, bibliothécaire, et concernant le cardinal le Camus, évêque et prince de Grenoble, et ses relations avec l'abbé de Rancé.

Bibliothèque de Dijon.

Une foule d'ouvrages rares, communiqués par M. le bibliothécaire Guignard, si savant et si obligeant tout à la fois. Nous lui en témoignons ici publiquement notre reconnaissance. C'est à la Bibliothèque de Dijon que nous avons trouvé : Jugement critique des vies de M. de Rancé, par Gervaise; l'Apologie de M. de l'abbé de la Trappe, par Thiers. — Recueil de quelques pièces concernant les IV Lettres. — Les premiers statuts des Chartreux, imprimés par Amerbach, à Bâle, 1510.

Bibliothèque d'Aix.

De la Retraite de M. de Saint-Louis à la Trappe, écrite par lui-même, in-4°. Manuscrit communiqué par M. Rouard, bibliothécaire de la Bibliothèque Méjane d'Aix, que nous ne saurions trop remercier.

Archives d'Indre-et-Loire.

Diverses pièces concernant la vente du château de Véretz, faite par l'abbé de Rancé à MM. d'Effiat et de Mazarin, par l'intermédiaire de M. Grandmaison, archiviste, et de M. l'abbé Bourassé.

Archives de Blois.

Documents sur le prieuré de Boulogne, communiqués par M. Dupré, bibliothécaire de Blois.

Archives d'Angoulême.

Documents sur la famille Le Bouthillier, communiqués par M. Ad. Tussien, archiviste.

Archives de Caen.

Documents sur l'abbaye de Notre-Dame du Val, communiqués par M. Eugène Chatel, archiviste. — M. Floquet, du même département, le savant auteur des *Etudes sur Bossuet,* d'une érudition si vaste, d'une critique si éclairée et si sûre, nous a aidé constamment de ses conseils et nous a adressé diverses pièces extraites de ses riches collections.

Alençon.

M. Dosne, le bibliothécaire, nous a communiqué un manuscrit et plusieurs livres curieux concernant la Trappe. Il nous a remis les catalogues entre les mains et nous a aidé dans nos recherches.

Nantes.

Vie de Mgr de Barrillon, évêque de Luçon, écrite par lui-même. Communiqué par M. Emile Grimaud.

Cambrai.

Discours sur la pureté d'intention, etc. — Renseignements fournis par M. Bouchez, bibliothécaire.

Carpentras.

C'est dans la Bibliothèque de cette ville que nous avons examiné et comparé les diverses vies de l'abbé de Rancé soit manuscrites, soit imprimées en français et en italien, dont nous avons parlé dans notre introduction. C'est là que nous avons découvert l'un des manuscrits de Dom Le Nain. Nous y avons admiré l'une des plus riches collections de France, celle de Peiresc. Dans le n° 435 des manuscrits, il y a trente-quatre lettres de l'abbé Nicaise à M. de Mazaugue, dont quelques-unes contiennent des particularités concernant l'abbé de Rancé; on lit dans celle du 4 mai 1696 : « Je me souviens, dit l'abbé Nicaise, que lorsque le livre de la *Vie monastique* parut, l'abbé de la Chambre, de l'Académie, me disait : il vient de paraître un livre de votre ami l'abbé de la Trappe qui nous donne des leçons à l'Académie française, pour la pureté de la langue. » Nous ne saurions trop remercier le bibliothécaire, M. Lambert, de son obligeance.

Rennes.

Documents sur l'origine bretonne de la famille Bouthillier, communiqués par M. Em. de la Bigne-Villeneuve, bibliothécaire de Rennes.

Chartres.

Renseignements sur le monastère des Clairets, dus à M. Merlet, archiviste de Chartres.

Amiens.

Renseignements sur M. du Hamel, d'après un volume très rare de la bibliothèque de cette ville, par M. Garais, bibliothécaire.

Mans.

Documents fournis sur le séjour de l'abbé de Rancé au château de la Groirie, par MM. de Lespaulard et le chevalier de Granval, propriétaire de ce château.

Communication de la Réponse annotée de M. Maupeou au livre de Larroque, par M. Anjubault, bibliothécaire.

Besançon.

M. Weiss, bibliothécaire, nous a communiqué plusieurs livres très rares, entre autres, la Vie du P. Gourdan, de Saint-Victor.

Bibliothèque de Chalon-sur-Saône.

Le comte de Comminges, drame en trois actes, sans nom d'auteur. — A la fin se trouvent : 1° Lettre du comte de Comminges à sa mère ; 2° idée de la Trappe, notice en prose sur ce couvent qui est le lieu de la scène du drame et sur Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, son fondateur. Le drame est précédé

d'un Extrait des Mémoires du comte de Comminges (par d'Argental, Mme de Tencin, Pont-de-Veyle, son neveu) . . . .

Dans cet ordre d'idées on retrouve :

1° Une Héroïde de Colardeau, où il est question de la mort de Mme de Montbazon.

2° Lettre de l'abbé de Rancé à un ami, écrite de son abbaye de la Trappe, par M. Barthe de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille; Paris et Genève, 1765.

3° Réponse d'un solitaire de la Trappe à la lettre de l'abbé de Rancé, par Laharpe, avec une préface de Voltaire.

4° Florian, *romance de Lainval et d'Arsène.* Voir enfin pour la réfutation de tous ces romans, y compris celui de M. de Chateaubriand, l'excellent article de M. Jules Janin, dans la *Revue Nouvelle,* t. V, 15 novembre 1845.

Nous offrons aussi nos remerciements à M. Clément Gourju, ancien professeur de philosophie au lycée de Rennes, actuellement directeur du pensionnat du *Petit-Cîteaux,* à Dijon, ainsi qu'à M. l'abbé Fortoul, l'un de MM. les Directeurs de l'Ecole ecclésiastique des Carmes, à Paris.

ERRATA.

Page	57, note	1,	*au lieu de :*	D. Bouillart,	*lisez :*	Bouillard.
—	188, ligne	13,	—	par la science,	—	pour la science.
—	191, note	1,	—	Gouget,	—	Goujet.
—	193, ligne	17,	—	on mandalt,	—	on mandait.
—	262, note	1,	—	duobus manibus,	—	duabus manibus.
—	264, —	1,	—	mnoachi,	—	monachi.
—	334, —	2,	—	Baticularii,	—	Buticularii.
—	339, ligne	27,	—	Leibniz,	—	Leibnitz.
—	360, —	12,	—	La Forest de Saumont,	—	de Saumon.
—	542, —	4,	—	Godet-des-Marets,	—	Godet-des-Marais.
—	713, —	15,	—	approuvé en 1672,	—	en 1678.
—	735, —	15,	—	moudent,	—	moulent.

TABLE DES CHAPITRES

DU SECOND VOLUME

LIVRE VII.

Depuis la publication du livre Des Devoirs et de la Sainteté de la vie monastique (1683), jusqu'à celle de l'Explication de la Règle de Saint-Benoît (1689).

LIVRE VIII.

Depuis la publication de l'Explication de la Règle de Saint-Benoît (1689), jusqu'au commencement de la polémique sur les Etudes monastiques (1691).

LIVRE IX.

Depuis le commencement de la polémique sur les Etudes monastiques (1691), jusqu'au voyage de Mabillon à la Trappe (1693).

LIVRE X.

Depuis la fin de la polémique sur les Etudes monastiques (juin 1693), jusqu'à la démission de l'abbé de Rancé et l'installation de son successeur (1695).

LIVRE XI.

Depuis la mort de l'abbé Zozime (février 1696), jusqu'à la publication du livre des Maximes chrétiennes (octobre 1697).

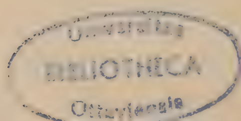
LIVRE XII.

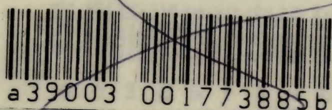
Depuis le commencement des embarras administratifs de Dom Armand-François (1697), jusqu'à la mort de l'abbé de Rancé (1700).

APPENDICE.

FIN

DIJON, IMPRIMERIE J.-E. RABUTÔT.




a39003 001773885b


COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 06 07 01 14 2